TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound,
May, 1882.

19483.

COLLEGE LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME IV. — 1er JUILLET 1874.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1874

19483.

LA

GUERRE CIVILE

EN AMÉRIQUE [1]

LES ARMÉES AMÉRICAINES AVANT LA GUERRE DE SÉCESSION. — LES CAUSES DU CONFLIT ENTRE LE NORD ET LE SUD.

I. — LES VOLONTAIRES DU XVIIIe SIÈCLE.

Au commencement de l'année 1861, un de ces actes de violence que les ambitieux savent souvent déguiser sous des noms d'autant plus beaux que leurs motifs sont plus coupables vint déchirer la république des États-Unis et y allumer la guerre civile.

Un coup d'état fut tenté contre la constitution de cette république par la puissante oligarchie qui régnait dans le sud et avait longtemps dominé dans les conseils de la nation. Le jour où la loi com-

(1) Après avoir été notre collaborateur anonyme dans un temps où sa signature elle-même était exilée, M. le comte de Paris a bien voulu nous donner la primeur d'un ouvrage considérable qu'il va publier chez l'éditeur Michel Lévy. Les deux premiers volumes de l'*Histoire de la guerre civile en Amérique,* à laquelle M. le comte de Paris a pris part lui-même comme aide-de-camp du général Mac-Clellan, vont paraître prochainement accompagnés de plusieurs cartes; nous en avons détaché les fragmens suivans. Nos lecteurs se sont toujours trop intéressés aux questions qui y sont traitées pour ne pas nous savoir gré de leur faire part des réflexions qu'elles inspirent à un esprit habitué à prendre les choses de haut.

mune, qui assure également à l'individu pauvre et isolé le respect de ses droits, et à la majorité la pleine jouissance du pouvoir politique, est violée par une fraction quelconque de la société, le despotisme est fondé, si cet attentat n'est sévèrement réprimé. Battus dans les élections présidentielles de 1860, les états du sud voulurent ressaisir par l'intimidation ou la force l'influence qu'ils avaient exercée jusque-là au profit de l'esclavage, et, tout en faisant sonner bien haut les mots d'indépendance et de liberté, ils foulèrent aux pieds un contrat sacré dès que le scrutin national se prononça contre leur politique; mais le succès, ce grand justificateur des hommes providentiels, leur fit défaut, et la victoire sanctionna la cause du droit et de la légalité. On vit alors quels trésors d'énergie la pratique large et constante de la liberté amasse chez les peuples assez heureux pour la posséder et assez sages pour la garder.

L'Amérique avait déjà résolu l'un des problèmes les plus difficiles de notre siècle en développant au milieu d'une société démocratique des institutions libérales; mais aucune grande crise intérieure n'était encore venue en éprouver la solidité. Bien des gens assuraient qu'à la première tempête cette plante fragile serait arrachée d'un sol incapable de la nourrir. Le vent de la guerre civile s'est levé, et c'est au contraire l'arbre vigoureux des institutions américaines qui, étendant son ombre sur le pays où il avait jeté de si profondes racines, l'a préservé d'une imminente destruction. Dans cette crise, le peuple américain a appris à estimer encore plus que par le passé sa constitution, et il a prouvé au monde que la statue de la liberté est non pas une idole vaine, sourde au jour du danger, mais l'image sainte d'une divinité puissante qu'il faut invoquer dans l'adversité.

Aussi, quoique la guerre offre toujours un cruel spectacle, peut-on du moins interroger celle qui a récemment déchiré l'Amérique sans éprouver cette tristesse profonde et sans mélange qu'inspire le triomphe de la violence et de l'injustice. Il est intéressant de rechercher comment a été obtenue cette victoire, si longtemps disputée, dont les résultats éclatent à tous les yeux, mais dont les véritables causes sont difficiles à démêler de loin. Dans cette étude, aussi importante pour le soldat que pour l'homme d'état, il faut sans doute tenir compte d'une part de la différence des institutions, des mœurs et de bien des circonstances particulières, mais aussi d'autre part ne pas rejeter sans examen des exemples précieux et une expérience chèrement acquise sous prétexte que ce qui a réussi en Amérique ne peut s'appliquer à l'Europe.

Le travail que nous entreprenons est essentiellement une histoire militaire : nous n'essaierons donc pas de raconter les luttes consti-

tutionnelles et les événemens politiques qui ont amené la guerre dont nous offrons ici le récit; mais, dans un temps où les malheurs de la patrie donnent une importance particulière à toutes les questions d'organisation militaire, il nous a semblé que ce récit ne paraîtrait pas complet, si nous ne commencions par montrer au lecteur avec quelques détails les ressources des deux adversaires, la manière dont ils les mirent en œuvre, les services rendus à tous les deux par un corps d'officiers réguliers, instruits, nourris de bonnes traditions, et enfin la formation des grandes armées improvisées qui soutinrent cette longue guerre. Ce tableau préliminaire fera voir comment ces armées, se trouvant des deux côtés dans des conditions analogues, purent s'organiser et acquérir peu à peu les qualités militaires sans être exposées aux désastres que l'une comme l'autre aurait éprouvés, si dès le début elle avait eu à combattre des troupes aguerries et disciplinées.

Il nous faut donc d'abord faire voir dans une rapide esquisse ce qu'était l'armée américaine avant 1861. Quoique les Américains ne fussent pas un peuple militaire, ils avaient eu l'occasion de montrer certaines qualités guerrières. Dans leur courte histoire, ils avaient déjà des précédens pour l'organisation de leurs forces nationales, et un petit groupe d'hommes braves et dévoués préservait de l'oubli les traditions acquises dans des campagnes peu brillantes, mais instructives.

Sans nous arrêter longuement aux guerres où le soldat américain figura avant 1861, il est nécessaire d'en dire quelques mots. On comprendra mieux le mouvement remarquable qui créa de grandes armées au premier bruit de la guerre civile lorsqu'on aura vu comment se sont formés des corps de volontaires à d'autres époques de l'histoire de la jeune république. Après avoir suivi la petite armée régulière dans le *far-west* et au Mexique, on s'expliquera son rôle dans la grande organisation militaire des fédéraux et des confédérés.

C'est contre nos soldats, dans la guerre de sept ans, que les volontaires américains, alors miliciens d'une colonie anglaise, firent leurs premières armes. On peut le rappeler non-seulement sans amertume, puisque, Dieu merci, le drapeau des États-Unis, depuis qu'il flotte, ne s'est jamais trouvé opposé sur les champs de bataille à celui de la France, mais encore comme un souvenir qui fait un lien de plus entre eux et nous, car, dans la lutte inégale qui décida de la possession du nouveau continent, ces miliciens reçurent d'utiles leçons en se mesurant avec la poignée d'hommes héroïques qui défendaient notre empire d'outre-mer en dépit d'une oublieuse patrie.

Les soldats de la guerre de l'indépendance se formèrent à cette école. Montcalm, plus encore que Wolf, fut l'instructeur de ces ad-

versaires, qui prirent bientôt le soin de le venger. C'est en cherchant, dans de longues et souvent désastreuses expéditions, à devancer la puissance française sur les rives de l'Ohio que le fondateur de la nation américaine fit l'apprentissage de cette infatigable énergie qui finit par triompher de tous les obstacles. C'est l'exemple des défenseurs du fort Carillon arrêtant une armée anglaise derrière un misérable parapet qui inspira plus tard les combattans de Bunkershill. C'est la reddition de Washington au fort Necessity, le désastre de Braddock au fort Duquesne, qui apprirent aux futurs vainqueurs de Saratoga comment, dans ces contrées incultes, on embarrasse la marche d'un ennemi, on lui coupe les vivres, on annule ses avantages et l'on arrive enfin à le prendre ou à l'anéantir.

Aussi, méprisées d'abord dans les rangs aristocratiques de l'armée régulière anglaise, les *milices provinciales*, comme on les appelait alors, surent-elles bientôt conquérir son estime et imposer le respect à leurs ennemis. Dans cette guerre, si différente de celles qui se font en Europe, dans ces combats livrés au milieu d'un pays sauvage et boisé, elles révélèrent déjà toutes les qualités qui distinguèrent depuis l'Américain : l'adresse, la force, la bravoure et l'intelligence individuelle.

Elles les déployèrent encore lorsque, quinze ans après, elles reprirent les armes sous le nom de *volontaires* ou de *milices nationales* pour secouer le joug trop pesant de la métropole; mais elles n'avaient plus les officiers instruits de l'armée anglaise pour les diriger, les vieilles bandes régulières pour les appuyer au moment critique. Leur rôle d'auxiliaires les avait mal préparées à soutenir seules la grande lutte que le patriotisme leur imposait. A côté de Washington, aucun officier colonial n'avait brillé dans les grades supérieurs. Aussi les Français qui vinrent avec Lafayette mettre leur expérience au service de la jeune armée américaine apportèrent-ils à celle-ci un précieux secours; mais son meilleur allié, sa plus grande force, fut cette persévérance qui lui permit de tirer parti de la défaite au lieu d'en être accablée. On le vit bien lorsque l'arrivée de Rochambeau lui offrit l'occasion de faire cette belle et décisive campagne qui des rives de l'Hudson transporta la guerre en Virginie et la termina d'un seul coup dans les tranchées de Yorktown.

Les derniers événemens qui ont ensanglanté les États-Unis donnent un intérêt tout particulier à l'étude de la guerre de l'indépendance américaine. Le théâtre est le même, la nature du pays n'a que peu changé depuis lors, et des deux côtés les acteurs sont les descendans des soldats de Washington. Dans ce premier effort de la jeune nation américaine pour organiser sa puissance militaire, nous trou-

verons les précédens de 1861, et, dans les armées peu nombreuses du siècle dernier, le modèle de celles qui de nos jours ont pris part à la guerre civile.

Mais il nous faut d'abord montrer certaines différences importantes qui distinguent et les deux guerres et les conditions dans lesquelles elles furent entreprises. En effet, c'est pour n'avoir pas tenu compte de ces différences que bien des gens ont vu l'issue de la dernière lutte démentir leurs prévisions. Parce que les treize colonies avaient lassé les efforts de l'Angleterre, ils crurent que les états confédérés viendraient à bout des forces du nord. Heureusement la comparaison entre le généreux mouvement de 1775 et la prise d'armes des propriétaires d'esclaves en 1861 était aussi fausse au point de vue militaire qu'au point de vue politique.

Le jour où les colonies repoussèrent l'autorité de la métropole, tous les points stratégiques de leur territoire étaient occupés par les Anglais. Il fallait donc tout conquérir; elles n'avaient rien à perdre et ne pouvaient se tenir pour battues alors même que l'ennemi était encore au cœur du pays. En 1861 au contraire, les confédérés, maîtres de tout le territoire qu'ils prétendaient soustraire au pouvoir légal du nouveau président, avaient besoin de cette vaste contrée, d'une part pour maintenir l'institution de l'esclavage, et de l'autre pour entretenir leurs nombreuses armées : lorsqu'elle fut envahie, ils se sentirent vaincus. Ce qui était possible dans la guerre de l'indépendance, où le nombre des combattans était restreint, ne l'était plus alors. Washington et Gates, Howe et Cornwallis, n'avaient d'ordinaire sous leurs ordres que 10 ou 15 et bien rarement 20,000 hommes. Ces petites armées pouvaient vivre sur le pays qu'elles occupaient. Ce ne fut pas toujours sans peine, il est vrai, et les soldats de Washington souffrirent cruellement dans l'hiver qu'ils passèrent à Valley-Forge. L'armée anglaise traversant une contrée relativement riche, de Philadelphie à New-York, fut contrainte d'emporter ses vivres avec elle, et Cornwallis perdit tous ses bagages dans la Caroline du nord, qu'il parcourait en vainqueur; mais ni les uns ni les autres n'étaient assujettis au vaste système d'approvisionnemens qui suppose une base d'opérations fixe et assurée, et sans lequel on ne peut faire vivre en Amérique de nombreuses armées. Ils subsistaient, marchaient et séjournaient de longs mois à côté d'un ennemi maître du pays.

Si l'on voulait faire un rapprochement entre les deux guerres, ce sont les armées du nord, et non celles du sud, qu'il faudrait comparer aux volontaires qui affranchirent l'Amérique. Les conscrits confédérés, d'une bravoure impétueuse, rompus à l'obéissance et suivant aveuglément leurs chefs, mais dépourvus individuellement

de persévérance et de ténacité, avaient un autre esprit, d'autres mœurs, un autre tempérament; leur caractère avait été façonné par les institutions aristocratiques fondées sur l'esclavage. Le volontaire fédéral au contraire, avec ses qualités et ses défauts, est l'héritier direct de ces *continentaux*, comme on les appelait, qui, difficiles à discipliner, mal organisés et presque toujours battus malgré leur courage personnel, finirent cependant par venir à bout des légions anglaises. Il a d'ailleurs d'autres titres à se dire leur héritier, car il peut rappeler que ce sont les états du nord, alors simples colonies, qui supportèrent presque tout l'effort de la guerre de l'indépendance, dont ils partagèrent le prix avec leurs associés du sud. Sur les 232,000 hommes que cette guerre vit passer sous le drapeau fédéral, le Massachusetts, toujours le plus patriotique et le plus belliqueux, en fournit à lui seul 68,000, le Connecticut, moins peuplé, 32,000, la Pensylvanie 26,000, New-York, presque entièrement occupé par les Anglais, 18,000, et en résumé les états qui furent fidèles à l'Union en 1861 avaient donné pour combattre l'Angleterre 175,000 hommes, c'est-à-dire plus des trois quarts du chiffre total. Parmi ceux qui s'attachèrent plus tard à la cause confédérée, la vaillante Virginie fut le seul qui offrit alors un contingent respectable, et la Caroline du sud, si hautaine depuis, ne put mettre sur pied que 6,000 hommes durant toute la guerre contre l'Angleterre. On le voit, les états qui ont défendu l'Union en 1861 sont ceux qui avaient fait le plus de sacrifices pour l'établir, et ceux qui ont levé contre elle l'étendard de la révolte sont ceux aussi qui avaient le moins de droits à s'en dire les fondateurs.

On ne peut donc s'étonner de trouver chez les premiers soldats qui portèrent au feu le drapeau étoilé les traits qui ont toujours caractérisé les volontaires fédéraux. Ces traits se révèlent dès le début de la lutte contre la métropole. A peine réunis, ils affrontèrent derrière le moindre obstacle le choc des vétérans anglais. Ils se défendirent avec une rare énergie à Bunkershill, comme plus tard, en 1815, les soldats improvisés de Jackson à la Nouvelle-Orléans, et, sur un plus grand théâtre, l'armée du Potomac à Gettysburg. Ils furent des travailleurs infatigables, la pioche et la hache à la main, aux siéges de Boston et de Yorktown, comme ces volontaires qui en quatre ans ont couvert l'Amérique de fortifications et de tranchées, mais aussi faciles à ébranler lorsqu'ils se sentaient ou se croyaient pris de flanc, comme à Brandywine, comme à Germantown, difficiles à conduire à l'assaut d'une forte position, et oublieux de ce principe qu'il y a moins de danger à courir sur l'ennemi qu'à recevoir son feu sans bouger. Ils perdaient alors rapidement leur organisation, et, chose plus rare, la retrouvaient non

moins promptement. Depuis leurs premiers engagemens avec les Anglais jusqu'à la guerre qui les arma les uns contre les autres, les volontaires américains, trouvant un précieux auxiliaire dans leur pays, couvert de forêts et coupé de marais, laissèrent rarement une panique dégénérer en déroute, et ils eurent le grand mérite de ne se croire presque jamais vaincus après une défaite.

Il fallut néanmoins tout l'esprit organisateur de Washington, tout son dévoûment, son tact et sa patience, pour pouvoir, presque sans ressources et au milieu de mille intrigues, maintenir l'union entre des élémens aussi difficiles à façonner, et les plier aux plus dures exigences du métier militaire.

Les milices provinciales qui avaient fait la guerre de sept ans avaient été formées sur le modèle de celles des comtés anglais. Au début de la lutte contre l'Angleterre, chaque colonie adjoignit à ces milices des régimens de volontaires enrôlés pour quelques mois, et se fit ainsi une petite armée particulière et indépendante. Réunies par le congrès sous l'autorité de Washington, elles conservèrent cependant quelque temps leur organisation distincte, et, une fois le premier moment d'enthousiasme et d'abnégation passé, on peut se figurer que d'entraves un pareil système opposa au zèle du général en chef. Celui-ci, qui ne cherchait jamais à obtenir la popularité en flattant ses compatriotes, savait leur faire accepter une sévère discipline. « Il faut, leur disait-il, que dans une armée règne le plus parfait despotisme. » Le témoignage de ce grand citoyen mériterait d'être médité par ceux qui, au nom de la liberté, prétendent introduire dans les armées cet esprit de critique et d'indépendance qui engendre toujours l'insubordination. D'ailleurs son despotisme était strictement limité à son rôle militaire, et tempéré par l'estime qu'il inspirait à tous ses inférieurs. Ce ne fut cependant qu'au prix d'opportunes sévérités et de concessions nécessaires qu'il put conserver dans son armée cette organisation qui lui permit d'accomplir sa tâche jusqu'au bout.

Les milices, recrutées dans les bas-fonds de la société, comme en Angleterre, lui causèrent de perpétuels soucis. Sur le champ de bataille, elles provoquèrent plus d'une fois de désastreuses paniques; dans les camps, elles fomentèrent souvent l'esprit de révolte. Les régimens de volontaires, formés dans un moment d'élan patriotique, étaient bien mieux composés; mais ils n'étaient engagés que pour quelques mois, et dans les premiers temps de la guerre les négociations entamées pour prolonger la durée de leur service paralysèrent constamment les opérations militaires.

L'armée nationale fut enfin formée en 1776. Elle servit de type à toutes les levées de volontaires faites plus tard, jusqu'à celles qui

furent appelées par M. Lincoln. Cette armée fut placée sous les ordres directs du congrès, qui partageait avec les états les dépenses de solde et d'équipement. Le contingent de chaque état fut fixé à un certain nombre de bataillons dont l'autorité locale nommait les officiers, et, si les engagemens volontaires ne suffisaient pas, le chiffre de l'effectif était complété par une conscription pesant exclusivement sur la milice. Celle-ci ne se composait elle-même en réalité que d'engagés volontaires. Il est vrai que la loi, comme en Angleterre, permettait, en dernier ressort, d'avoir recours pour la former à une conscription générale; mais cette mesure, appliquée une fois en Virginie, y suscita de tels troubles, qu'il fallut y renoncer. Le congrès, tout en ayant soin d'embrigader ensemble des bataillons d'un même état, se réserva la formation des armées, la confirmation des grades inférieurs et la nomination de l'état-major général. Cette armée compta d'abord quatre-vingt-huit bataillons de 750 hommes : son organisation et les grades qui y étaient conférés devaient durer aussi longtemps que la guerre; mais on ne put obtenir d'engagemens pour un terme aussi incertain, et il fallut d'abord les réduire à un an. Aussi, la misère du pays aidant, les difficultés qu'on avait voulu éviter reparurent-elles bientôt. Pour stimuler les rengagemens, on éleva la solde et on promit des primes en argent à l'entrée au service, en terres à la sortie. Washington signalait en vain les inconvéniens de ce système, qui mêlait la spéculation au noble et rude métier des armes. On avait besoin d'hommes, et les états, craignant l'impopularité de la conscription, renchérissaient au contraire sur les offres du congrès. Il en résulta que l'appât d'une nouvelle prime fit rechercher aux volontaires l'occasion de se rengager en abrégeant leur temps de service. On avait fini par obtenir d'eux un engagement « pour trois ans *ou* pour la durée de la guerre. » Les trois ans expirèrent le 1er janvier 1781; la guerre semblait loin de sa fin. Les soldats pensylvaniens soutinrent qu'ils n'étaient engagés que pour trois ans, les termes « ou la durée de la guerre » signifiant seulement d'après eux que, si la guerre avait été terminée auparavant, leur temps de service aurait été abrégé. Les officiers voyaient au contraire dans ces mots l'engagement de rester pendant trois ans au moins sous les drapeaux, et plus si la guerre durait davantage. Cette question de grammaire fit presque couler le sang : il fallut se rendre aux exigences des volontaires, et leur interprétation fut définitivement adoptée; mais l'atteinte portée à la discipline fut profonde et durable.

Les injustes rivalités, les mesquines jalousies, n'épargnèrent pas non plus les soldats les plus illustres de la guerre de l'indépendance; elles sont de tous les temps et de tous les pays, et les Américains

ne tardèrent pas à dédommager ceux qui en avaient été victimes par un retour spontané de l'opinion publique. En effet, malgré les vices de leur organisation, les soldats américains étaient animés de cette passion ardente et sincère qui pousse au but les grands hommes et les grands peuples, et c'est grâce à elle qu'ils forcèrent la victoire à se ranger enfin de leur côté.

Plus l'effort national avait été considérable, plus la réaction qui le suivit fut irrésistible. Après tant de sacrifices faits au bien commun, l'esprit d'indépendance locale devait reprendre son empire. Le souvenir des réguliers anglais, le besoin d'économie et la lassitude générale firent réclamer de toutes parts la suppression de l'armée nationale. Délivrées du danger qui les avait unies, les anciennes colonies s'empressaient de s'affranchir de toutes les charges les plus nécessaires à leur existence nouvelle : elles se consumaient en querelles qui faillirent leur faire perdre l'estime de leurs plus zélés partisans en Europe, et, plus jalouses encore du pouvoir central, elles ne lui laissèrent aucune autorité, aucun moyen d'action. C'était l'âge d'or des *states rights* ou « droits d'états, » dont la défense servit plus tard de prétexte à l'insurrection de 1861. Sous cette funeste influence, l'armée des États-Unis disparut graduellement : toute la garde de la longue frontière du Canada et des tribus indiennes fut confiée à la milice de chaque état, et en 1784 l'armée nationale se trouvait réduite au chiffre absurde de 80 soldats et officiers.

Lorsque de vrais patriotes tirèrent l'Amérique de la voie fatale où elle était engagée, et que sa nationalité fut définitivement constituée par cette œuvre admirable qu'on appelle le pacte fédéral, on sentit la nécessité de rendre quelque autorité au pouvoir central reconstitué. Cependant entre ce moment, que l'on peut appeler sa première résurrection, et celui où elle fut définitivement organisée, l'armée régulière éprouva encore bien des vicissitudes. En effet, lorsqu'en 1789 Washington se trouva investi, avec le titre nouveau de président, du commandement des forces militaires de la république, celles-ci ne s'élevaient qu'à 600 hommes. Son autorité sur les milices était limitée à un petit nombre de cas spéciaux, et leur formation dépendait exclusivement de chaque état. Connaissant par expérience les inconvéniens d'une armée improvisée de toutes pièces, il songea à doter son pays d'institutions militaires et à préparer des cadres qui lui auraient permis de transformer assez rapidement en combattans effectifs les citoyens appelés sous les drapeaux par un danger inattendu; mais il ne put vaincre les préventions d'un peuple nouvellement affranchi contre toute armée permanente, préventions dont Jefferson était l'organe dans son propre cabinet.

Aussi, depuis 1789 jusqu'en 1815, l'armée régulière, celle qui était levée et organisée directement par le pouvoir fédéral, sans l'intervention des états, demeura-t-elle à l'état provisoire. Une guerre était-elle imminente, on l'enflait subitement en y ajoutant, faute de cadres anciens, des régimens entièrement neufs où tous les grades étaient donnés d'emblée, et, lorsque les dispositions pacifiques reprenaient le dessus, on se hâtait de licencier également officiers et soldats.

En 1790, cette armée ne comprenait qu'un régiment d'infanterie et un bataillon d'artillerie, en tout 1,216 hommes. Un second régiment, formé l'année suivante, porta son effectif à 2,128 hommes. En 1792, on l'éleva subitement à 6,000 hommes, pour la réduire, dès 1796, à 2,800 hommes. Chaque fois un acte du congrès autorisait la levée des hommes, la formation des corps, limitait parfois la durée de leur existence, et créait pour l'occasion les grades nécessaires; mais il arrivait souvent que de la sorte on se procurait plus vite des officiers que des soldats. Ainsi en 1798, craignant une guerre avec la France, le congrès ordonna la levée de 13,000 réguliers; mais deux ans après, tandis que le corps d'officiers était au complet, on n'avait pu encore enrôler que 3,400 hommes, et en 1802 on ramena cette armée éphémère au chiffre de 3,000 soldats.

On voit qu'elle ne méritait guère son nom d'armée régulière. Aussi, plus l'Amérique comptait pour sa défense sur les levées de volontaires, plus elle avait besoin d'une école permanente pour constituer un corps d'officiers instruits, possédant les traditions et l'esprit militaire, capables de suppléer aux défauts d'une armée improvisée et inexpérimentée. Washington l'avait bien senti, et il avait voulu fonder une école fédérale sur des bases assez larges pour qu'elle pût rendre à la nation cet important service; mais son projet, destiné à être adopté plus tard, fut rejeté deux fois, en 1793 et en 1796. On se contenta d'établir à West-Point une espèce d'école déguisée et tout à fait insuffisante, formée d'un dépôt d'artillerie et du génie avec deux professeurs et une quarantaine de cadets. Ce n'est qu'en 1812 qu'on reprit le projet de Washington et que l'académie de West-Point, dont il fut ainsi le fondateur posthume, devint réellement la pépinière de l'armée régulière. A cette époque, l'Amérique apprit enfin à ses dépens combien de telles indécisions et alternatives étaient contraires au développement de bonnes institutions militaires.

Nous avons voulu montrer par ces détails que les levées d'armées improvisées, dont l'année 1861 a donné un si gigantesque exemple, furent de tout temps dans les habitudes de ce pays et que les procédés adoptés alors sur une grande échelle furent employés

depuis les premiers temps de la république chaque fois qu'un danger imprévu vint la menacer. Il est facile de comprendre l'inexpérience de toute la nation quand elle prit les armes contre les sécessionistes, et en voyant le faible rôle que l'élément militaire jouait dans sa vie publique, loin de s'étonner qu'elle n'ait pas réussi plus tôt, on doit au contraire l'admirer d'avoir tant accompli et tant créé sans aucune préparation. On pourrait citer bien des exemples de ce contraste, qui fait honneur à son énergie, entre les ressources organisées qu'elle possédait et les résultats qu'elle obtint. Ainsi le ministère de la guerre, qui, en 1865, dirigeait plus d'un million d'hommes, était au commencement du siècle confondu avec celui de la marine, et ne se composait que du ministre et de huit commis.

Les 6,000 hommes dont la levée avait été votée en 1808, lorsque la guerre avec l'Angleterre semblait imminente, n'avaient jamais été rassemblés, et quand en 1812, après vingt ans de paix, cette guerre finit par éclater, les traditions de la lutte de l'indépendance étaient à peu près perdues. L'enthousiasme ne vint pas y suppléer; il ne s'échauffa pas pour une guerre où l'existence nationale n'était pas en jeu. Nous ne nous arrêterons pas sur cette guerre, car à son tour elle ne laissa pas de traditions sérieuses, et ne forma que bien peu d'hommes distingués. Elle offre peu d'exemples instructifs de la manière de combattre dans le Nouveau-Monde, et, sauf dans la brillante affaire de la Nouvelle-Orléans, elle ne fit guère ressortir que les défauts ordinaires des volontaires américains, sans mettre en relief leurs meilleures qualités.

Les campagnes faites au Canada, si l'on peut donner ce nom à une série d'opérations décousues, aussi insignifiantes par leurs résultats que par les moyens employés, ne présentent aucun intérêt. L'armée régulière existait à peine; les volontaires, peu nombreux, levés à la hâte et d'ordinaire pour la durée d'une seule expédition, faite sur les frontières de leur propre état, pouvaient à peine être comptés dans l'armée. Les milices, plus insubordonnées encore que sous Washington, trouvaient des motifs constitutionnels pour refuser, au milieu même d'une opération, d'aller au-delà de la frontière soutenir leurs camarades engagés. L'affaire la plus sanglante peut-être, celle du Niagara, fut une lutte nocturne où chacun des deux partis, se croyant battu, abandonna avant le jour le champ de bataille, et la déroute de Bladensburg jeta un triste jour sur la démoralisation de ces troupes improvisées. Le nom du jeune général Scott, naguère encore l'illustre doyen de l'armée américaine, mérite seul d'être cité à côté de celui de Perry, ce marin qui sut, à force d'audace, conquérir la suprématie navale sur les lacs.

Cependant ceux qui suivirent cette guerre dans toutes ses péripéties purent déjà faire une remarque qui a été bien des fois confirmée depuis, c'est que sur le sol de l'Amérique la défensive est aisée, l'offensive difficile à soutenir. Occupés par leur lutte avec la France, les Anglais, au lieu d'attaquer, furent forcés d'attendre les Américains dans le Canada : cette nécessité fit leur force. En 1814, la paix avec la France semblait, en leur rendant toute liberté d'action, leur assurer une supériorité incontestable. Le contraire arriva, parce que, se sentant les plus forts, ils reprirent l'offensive, et les Américains, attaqués à leur tour, retrouvèrent aussitôt tous les avantages qu'ils avaient perdus en envahissant le territoire ennemi. En effet, après avoir vaincu sans efforts à Bladensburg, brûlé une partie de Washington et occupé le reste, les Anglais ne purent se maintenir dans cette position, et, en évacuant sans combat la capitale ennemie, ils furent contraints de reconnaître combien était stérile la victoire qui la leur avait livrée. Enfin la guerre se termina à l'avantage des Américains sur les bords du lac Champlain et à la Nouvelle-Orléans, où les Anglais furent vaincus par une poignée de blancs et de nègres mêlés, armés à la hâte, et auxquels Jackson avait communiqué son indomptable énergie.

Ces deux affaires heureuses ne pouvaient faire oublier à l'Amérique les événemens qui les avaient précédées, et qui avaient été pour elle une sérieuse leçon. Aussi cette guerre ne lui fut-elle pas inutile, car elle lui fit sentir la nécessité de réorganiser sur de nouvelles bases ses institutions militaires. Dès les premiers jours, l'opinion publique, ce juge tout-puissant chez les peuples libres, qui a peut-être les caprices, mais non les funestes entêtemens des despotes, était revenue promptement de toutes ses préventions. C'est alors qu'on adopta le projet d'école militaire laissé par Washington. Le président demandait 10,000 hommes pour l'armée régulière : on l'autorisa à en lever 25,000. Il est vrai qu'on ne réussit jamais à compléter ce chiffre d'effectif, et que les nouvelles levées, dépourvues de cadres anciens, se montrèrent aussi inexpérimentées que des volontaires ou des miliciens.

Mais lorsque la paix se fit en 1815, au lieu de les licencier jusqu'au dernier homme selon l'habitude, on en garda 10,000 sous les drapeaux. Ils formèrent l'effectif sur le pied de paix des troupes fédérales, que l'on se décidait enfin à organiser d'une manière définitive. C'est de cette année que date l'existence en Amérique de l'armée régulière, comprenant des corps de toutes armes, se recrutant d'une manière constante, ayant un avancement fixe, et ouvrant une véritable carrière aux officiers, assurés désormais de la conservation de leurs grades.

II. — L'ARMÉE AMÉRICAINE PARMI LES INDIENS.

La guerre du Mexique fut la seule époque brillante pour l'armée américaine depuis sa formation définitive en 1815 jusqu'à l'explosion de la guerre civile en 1861; mais le reste de cette longue période ne fut pas pour elle un temps de paix et de repos, car il se passa en luttes incessantes avec les descendans des anciens possesseurs de l'Amérique.

Lorsque cette armée fut chargée de protéger les frontières des états nouvellement colonisés, les Indiens établis à l'est du Mississipi n'avaient pas encore été refoulés dans le *far-west* ou absorbés politiquement par la race blanche; mais celle-ci les enveloppait déjà, les étouffait dans d'étroites frontières, et, à mesure que sa colonisation s'étendait, elle les dépouillait successivement de leurs domaines et les transportait, moitié de gré, moitié de force, dans quelque district encore trop éloigné pour qu'elle pût le leur envier, où un nouveau lieu d'exil leur était assigné sous le nom de *Réserve indienne*.

La race aborigène, qui se soumettait souvent à ces tristes migrations avec l'indifférence du fatalisme, résistait parfois aussi avec toute l'énergie du désespoir aux conquérans qui les lui imposaient. Lorsque la lutte entre le pionnier abusant de la supériorité de son intelligence et le sauvage cherchant dans la ruse un secours pour sa faiblesse venait à s'envenimer, la petite armée américaine, appelée par les colons ou par les agens fédéraux, se trouvait engagée dans une guerre meurtrière, pénible et obscure. Elle avait parfois à livrer des combats importans par le chiffre des pertes qu'elle y faisait : ainsi en 1814, sur les rives encore désertes du Tallapoosa, eut lieu une rencontre où la cavalerie américaine perdit plus de deux cents hommes et où la tribu des Creeks, vaincue après une lutte acharnée, laissa plus de mille guerriers sur le champ de bataille.

La tribu qui résista le plus longtemps fut celle des Séminoles, nation jadis puissante, toujours fière et belliqueuse, repoussée peu à peu par les blancs dans les terres basses qui au sud-ouest du continent forment la péninsule de Floride. Là, sous un soleil tropical et dans des fourrés impénétrables, deux ennemis également invisibles et implacables, la fièvre et l'Indien, attendaient le soldat américain, qui, pliant sous le poids de ses armes et de ses vivres, avait épuisé toutes ses forces à lutter contre les obstacles de la nature. La guerre de Floride, souvent rallumée après des pacifications trompeuses, fut longue et cruelle. Les Indiens, exaspérés par de coupables manques de foi, ne faisaient aucun quartier. Réduits en

nombre par une lutte inégale, ils avaient cherché une retraite inaccessible dans les *everglades*, vastes marais boisés, où le cyprès, le magnolia et le palmier nain entretiennent une éternelle verdure, et à l'approche des blancs ils disparaissaient avec leurs légères pirogues dans un labyrinthe de canaux dont ils connaissaient seuls le secret. Les Américains, profitant de leurs divisions et de l'épuisement de toutes leurs ressources, allèrent enfin les chercher dans ce dernier asile. Ce fut pour le soldat une pénible campagne. L'eau et la forêt lui opposaient un double obstacle. Le terrain manquait sous ses pieds, et il lui fallait tantôt cheminer lentement à travers le marais, tantôt, montant dans de frêles canots, s'ouvrir un passage entre les arbres, dont chacun pouvait cacher un ennemi. Il n'avait pour se guider que la trace laissée sur le fond vaseux par l'Indien fuyant vers son secret refuge. Ce refuge était généralement un tertre élevé, appelé *hommock*, couvert d'une épaisse végétation, et au milieu duquel les familles indigènes s'abritaient dans un grossier village. Des lagunes ouvertes entouraient d'ordinaire cet îlot, et au moment où les blancs sortaient de la forêt, ils étaient exposés au feu bien nourri d'un ennemi caché, qui était décidé à se faire tuer plutôt que de livrer les siens. A la fin cependant, traqués d'îlot en îlot, abandonnés ou trahis par leurs alliés, privés d'armes et de munitions, les plus déterminés d'entre les Séminoles, après une résistance vraiment héroïque, furent obligés de se soumettre, ou faits prisonniers par des stratagèmes peu honorables pour leurs vainqueurs. Décimés par les maladies, la faim et surtout par l'abus fatal de l'*eau de feu*, les tristes restes de cette fière tribu s'embarquèrent pour la Nouvelle-Orléans et de là gagnèrent les prairies de l'Arkansas, où cette civilisation qu'ils ne connaissaient que comme un implacable ennemi allait bientôt encore les atteindre.

Cette lutte avait duré treize ans, de 1830 à 1843, et, quoique l'armée américaine se fût presque toujours efforcée d'adoucir dans l'exécution la cruelle politique dont elle était l'instrument, le souvenir de la vaillante résistance de ces pauvres sauvages, des pertes qu'ils lui infligèrent et surtout de leur fin misérable, resta comme une sombre page parmi les traditions militaires.

Trois ans après, lorsque la fumée du *log-hut*, cette rustique citadelle du colon, s'élevant, à la place des feux de bivouac, au-dessus des forêts de la Floride, annonçait à peine le retour de la paix, une nouvelle carrière vint s'ouvrir pour l'armée fédérale sur les rives lointaines du Pacifique.

L'annexion du Texas, après une indépendance éphémère, celle du Nouveau-Mexique et de la Haute-Californie, hâtée par la campagne de Scott, qui rendit inutile cette ingénieuse transition, étaient

sanctionnées par la paix signée à Mexico. La moitié du continent se trouvait enveloppée par les nouvelles frontières de l'Union. Montagnes et déserts, forêts, rivières et prairies, tout l'espace compris entre les derniers *settlements* du Mississipi et les côtes presque inhabitées de la Californie, où la fièvre de l'or ne régnait pas encore, entra dans le domaine du peuple américain. En reculant ainsi les limites du champ ouvert à son ambitieuse activité, celui-ci prenait aux yeux du monde l'engagement de le conquérir à la civilisation : sa petite armée, par son intelligence et sa persévérance, devait être l'un des principaux instrumens de cette entreprise. De pareilles conquêtes sont la plus belle mission du soldat. Fécondes en enseignemens, grâce aux tâches variées et à la responsabilité individuelle qu'elles imposent à chacun, elles sont une excellente école pour une armée. La colonisation, qui, sous la puissante influence d'une vraie et sage liberté, marche vite en Amérique, ne demande à aucun pouvoir civil ou militaire de l'administrer ni de penser à sa place; mais le *squatter*, qui ne sépare pas la carabine de la hache, pousse parfois jusqu'à l'excès le besoin d'indépendance, et dans la lutte de la civilisation nouvelle contre la nature et contre la société imparfaite des Indiens, l'intervention d'un pouvoir supérieur, fort et impartial, devient souvent nécessaire. Ce fut le rôle des officiers américains.

Ils représentaient seuls le gouvernement fédéral, à la fois souverain et unique propriétaire de ces vastes contrées : ils engagèrent contre la nature encore vierge un combat bien différent de ceux qu'ils venaient de livrer aux Indiens, car il a l'heureux privilége de ne pas faire de vaincus, mais où la victoire doit être achetée au prix d'efforts patiens qu'on ne peut attendre que du dévoûment militaire. Leurs beaux travaux géodésiques furent mêlés des plus étranges aventures. L'un des plus distingués d'entre eux, le colonel Frémont, tout en explorant les Montagnes-Rocheuses, conquit en passant une province aussi grande que la France. Quoiqu'une querelle avec le général Kearney, exploitée par l'esprit de parti, privât l'armée de ses utiles services, son exemple fut suivi. Délimitations de frontières, levés hydrographiques des côtes et des rivières, études géologiques, recherches d'histoire naturelle, furent entrepris à la fois par ces infatigables pionniers de la science. Leurs rapports, publiés par le ministère de la guerre, forment les archives les plus complètes et les plus intéressantes, malgré leur étendue, de l'histoire de la colonisation de l'Amérique. La vie solitaire qu'ils menaient poussait à ces recherches ceux même qui n'en avaient pas reçu la mission officielle. Parfois sans doute un hasard malheureux venait contrarier leurs goûts : le géologue était cantonné dans une plaine où il ne pouvait rencontrer une pierre, le botaniste

dans un désert stérile; mais presque tous trouvaient l'occasion de faire faire quelques progrès à l'étude des contrées nouvelles qui leur étaient livrées.

Ils avaient cependant d'autres devoirs à remplir que ces pacifiques travaux. Les Indiens de l'ouest, quoiqu'ils ne fussent pas acculés comme les Séminoles dans une impasse et obligés de combattre ou de se rendre, ne reculaient pas sans résistance devant le flot sans reflux de la race blanche. L'étendue de leur territoire, qui leur permettait de refuser ou d'accepter la lutte et de choisir toujours le moment et le lieu favorables pour l'attaque, les rendait bien plus difficiles à vaincre. Par une sage précaution contre les violences locales, toutes les relations avec ces Indiens étaient confiées au président, qui s'intitulait lui-même leur puissant père de Washington, et les contrées qu'ils habitaient, n'appartenant à aucun état, dépendaient directement de son gouvernement. Ces relations étaient partagées entre les agens indiens, employés civils, chargés de toute la partie fiscale, distribution des terres et levée de tributs, et l'armée qui, gardienne de l'ordre public, usait, pour le maintenir, à la fois de la diplomatie et de la force des armes.

Son rôle était difficile, car elle était placée entre la civilisation nouvelle, représentée par le *squatter*, qui prétend exercer le droit de premier occupant sur toutes les terres où il ne trouve que des Peaux-Rouges, par le marchand de spiritueux, qui va porter jusque sous le *wigwam* son funeste poison, et la tribu indienne, qui a besoin pour son existence d'espaces immenses et incultes et d'une indépendance incompatible avec un état social perfectionné. Quoique les Américains aient été accusés de détruire systématiquement la race indienne, leur armée prit au contraire souvent la défense de cette population malheureuse contre le contact destructeur du blanc. Elle s'efforçait de ménager pour elle la transition aux mœurs civilisées, mais elle ne songeait pas à perpétuer pour cela l'organisation grossière de la tribu : elle travaillait au contraire à détruire cette institution, opposée à tout progrès, en favorisant les individus qui renonçaient à leur vie errante. La tribu indienne ressemble beaucoup à la tribu arabe, mais plutôt à la tribu, nomade comme au temps d'Abraham, qui habite les déserts d'Afrique et de Syrie, qu'à celle que nous avons trouvée dans le Tell d'Algérie, possédant déjà un sol limité dont elle cultive quelques parties. Cette dernière, quoiqu'elle représente un état social plus avancé, ou plutôt à cause de cela, est bien plus rebelle à la civilisation moderne : elle est fondée en effet à la fois sur une religion exclusive et politique et sur un système territorial qui admet la propriété collective. La religion de l'Indien, ainsi que celle du Bédouin, est au contraire

tellement simple et vague, qu'elle ne repousse pas comme une ennemie celle que nous lui apportons, et la propriété de l'un comme de l'autre ne se composant que de tentes, d'armes et de chevaux dans le nouveau monde, de troupeaux dans l'ancien, est essentiellement individuelle. La tribu n'est donc pour eux qu'un faible lien politique, une simple extension de la famille. Les Américains, dans leurs rapports avec cette société primitive, se sont toujours opposés à ce que ses progrès eussent pour résultat de consolider l'organisation de la tribu, et se sont plutôt efforcés d'en fondre les élémens dans la grande société moderne qui s'étend rapidement sur tout le continent. Aussi, sous l'influence des exemples de la vie civilisée, un grand nombre d'Indiens ont-ils quitté la vie nomade, et, rompant avec les traditions du passé, ont-ils cessé d'être hostiles aux blancs le jour où ils sont devenus cultivateurs. La politique américaine a imaginé bien des moyens de se les attacher, tant par l'intérêt que par la crainte. Après leur avoir d'abord imposé un tribut, le gouvernement fédéral a changé de méthode, et leur a acheté leurs terres, leur donnant en échange des rentes sur l'état. Il se faisait ainsi des pensionnaires soumis et restreignait en même temps l'étendue des domaines de chasse qui étaient fermés à la colonisation. Et afin que ces domaines ne devinssent pas entre les mains de la tribu une véritable propriété collective, il lui imposait, aussitôt que la civilisation commençait à en approcher, l'alternative, soit d'émigrer en masse, soit de partager entre elle ses terres, en assurant un lot à tout Indien qui voudrait se faire cultivateur. En détruisant ainsi l'organisation sociale de la tribu, il respectait cependant encore son système politique, afin de lui imposer la responsabilité collective de tous les crimes commis par ses membres, seule garantie efficace de la police du désert. Ce procédé de justice primitive disparaissait à son tour aussitôt que la division et la culture individuelle du territoire avaient consacré le changement des mœurs, et l'institution politique de la tribu faisait place graduellement à une municipalité ordinaire, tandis que ses membres devenaient citoyens des États-Unis.

Aucun préjugé de couleur ne fait obstacle à ce travail d'absorption, qui se poursuit encore aujourd'hui, et l'état de New-York lui-même possède de nombreux villages d'Indiens civilisés, qui en gardant le type et les traditions de leur race sont en tout les égaux des anciens colons qui les entourent. On a vu, il y a trente ans, un régiment de cavalerie fédérale levé entièrement parmi les Creeks, et des Indiens pur sang sont sortis avec le rang d'officiers réguliers de l'école de West-Point. Bien plus, dans le sud, où ils sont traités comme les égaux des blancs, où le congrès confédéré admettait leurs

délégués dans son sein, ils étaient devenus à leur tour propriétaires d'esclaves et partisans fanatiques de l'asservissement de la race noire.

L'armée américaine avait donc une double tâche à poursuivre. D'une part, elle devait maintenir l'autorité nationale en face des tribus indiennes, veiller à l'exécution des traités conclus avec elles, et leur inculquer cette conviction salutaire, que d'un bout du continent à l'autre tous les blancs prendraient au besoin les armes pour venger un seul d'entre eux, et il lui fallait pour cela recourir tantôt à la force, tantôt aux négociations, dans lesquelles l'épée lui donnait, aux yeux de ces sauvages, une grande supériorité sur des agens civils. D'autre part, elle était souvent obligée d'intervenir contre les aventuriers blancs soit pour soustraire à leurs violences les anciens possesseurs du sol, soit pour rétablir l'ordre dans une nouvelle société où fermentaient les élémens les plus opposés, soit enfin pour faire respecter l'autorité supérieure du gouvernement fédéral, facilement méconnue au milieu des querelles ardentes de ces contrées lointaines.

Aussi était-elle toujours sinon en guerre, du moins en expédition. Ayant à surveiller à la fois les Apaches et les Comanches, qui gardent du côté du Nouveau-Mexique les passes des Montagnes-Rocheuses, les Sioux sur le Haut-Missouri, les Nez-Percés et les Cœurs-d'Alêne, belliqueuses tribus des bords de l'Orégon, dispersées par conséquent sur une ligne immense, il fallait cependant qu'elle fût toujours prête à repousser une attaque imprévue ou à châtier le premier acte d'hostilité commis contre quelque nouveau *settlement*. Cette existence rude et aventureuse donnait aux officiers américains l'habitude du commandement, de la responsabilité et de l'initiative individuelle, ces qualités qui font les hommes de guerre. La plupart d'entre eux s'y attachaient passionnément, car la vie du désert a pour le soldat, comme pour le voyageur, un charme qui la fait regretter toujours à ceux qui en ont une fois goûté.

Le convoi, ce boulet que toute armée civilisée doit traîner à son pied, portait tout ce dont elle pouvait avoir besoin pendant la durée de l'expédition, car les faibles ressources qu'offrent les razzias parmi les Arabes pasteurs ne se trouvent même pas chez un peuple chasseur comme les Indiens. Il se composait de lourds chariots ou *waggons* de l'émigrant, qui portent une charge de plus de 800 kilogrammes et que traînent six mules admirablement dressées. L'attelage obéit à une seule rêne et à la voix d'un *teamster* ou conducteur, généralement mulâtre. Presque partout le pays est assez ouvert et le sol assez égal pour permettre le passage de ces pesantes voitures : aucun col abrupt ne marque, au milieu des mas-

sifs isolés des Montagnes-Rocheuses, la séparation des bassins des deux Océans, et ce n'est que sur certains points du versant du Pacifique que des montagnes escarpées et des forêts épaisses ont forcé les Américains à imiter les *conduites* de mulets qu'ils avaient vues au Mexique, et à remplacer leurs chariots par des bêtes de somme.

Plus l'expédition devait être longue et pénible, plus il fallait augmenter le convoi, et sa grandeur même, en embarrassant la marche des soldats, multipliait encore pour eux les mauvaises chances de la campagne. Ces difficultés faillirent amener la perte de la colonne de troupes la plus considérable qui se soit jamais aventurée dans les déserts des Montagnes-Rocheuses, quoiqu'elle fût commandée par un officier expérimenté, Sidney-Johnston, qui aurait sans doute joué un grand rôle dans les armées confédérées, s'il n'avait trouvé au début de la guerre une mort prématurée sur le champ de bataille de Shiloh. Cette petite armée, envoyée en 1857 par le président Buchanan pour rétablir chez les mormons les autorités fédérales qu'ils avaient expulsées, comptait 2,500 combattans; mais, obligée d'emporter dix-huit mois de vivres, elle traînait à sa suite plus de quatre mille voitures. Avec un pareil convoi, le moindre obstacle retardait sa marche. A chaque rivière profonde, il fallait décharger toutes les voitures et les faire flotter, pour les tirer avec une corde sur l'autre rive, puis transporter les provisions à bras sur les ponts destinés à l'infanterie et composés, comme des radeaux, de troncs d'arbres liés ensemble. Après deux mois de voyage, les Américains avaient, au milieu de novembre, atteint les hautes passes des Montagnes-Rocheuses, lorsqu'un hiver précoce vint les y surprendre. Enveloppés dans une tourmente de neige, les animaux périrent de froid et de faim. Chaque jour réduisait leur nombre de plusieurs centaines; les soldats grelottant mettaient le feu aux voitures, abandonnées avec les vivres précieux qu'elles portaient. Pendant quinze jours, cette petite troupe, jonchant des débris de son convoi le manteau glacé du désert, continua cette marche terrible avec plus de persévérance que de prudence; mais elle ne put parcourir que quatorze lieues, au bout desquelles elle s'arrêta épuisée, et fut réduite à prendre ses quartiers d'hiver dans la triste contrée où elle se trouvait bloquée. La plupart des vivres ayant été perdus, on vécut de viande de mulet. Enfin, cette ressource suprême venant à manquer, le capitaine Marcy, qui depuis devint général fédéral, se dévoua à la périlleuse entreprise d'aller demander un renfort de vivres et de transports aux établissemens du Missouri. Il perdit en route presque tous ses compagnons et ne put accomplir qu'au prix de souffrances inouies la mission à laquelle était attaché le salut de l'armée. Grâce à lui, les

ravitaillemens arrivèrent à temps, et Johnston put gagner au printemps la Cité du Grand-Lac-Salé.

Lorsque la guerre éclatait avec quelque tribu indienne, il fallait, au milieu de ces difficultés, aller chercher un ennemi alerte, qui, né dans le désert, n'était embarrassé d'aucun convoi. Toujours à cheval, les Indiens durent à leurs montures cette rapidité de mouvemens qui fit leur force dans l'attaque et leur sécurité dans la fuite, et qui, lorsqu'ils n'employaient pas encore la carabine, put même compenser plus d'une fois l'infériorité de leurs flèches devant les armes à feu des Américains. C'est au moment où la race blanche vint leur disputer le nouveau continent qu'une juste providence mit entre leurs mains ce précieux et vaillant auxiliaire. Lorsque l'Européen débarqua au milieu d'eux, il leur apporta à la fois la guerre implacable et sans fin et les moyens de la faire : il leur donna le cheval, sans lequel ils n'auraient pu vivre même pacifiquement dans les *plaines* où ils allaient être refoulés. Le cheval devint le compagnon indispensable de leur nouvelle existence. Ne vivant que de leur chasse, ils passèrent maîtres dans l'art des surprises et des embuscades. Ne craignant ni de risquer leur vie dans les plus périlleuses entreprises, ni de fuir, lorsqu'ils avaient manqué leur coup, sans attendre de pied ferme une défaite irréparable, leur troupe grossissait et disparaissait alternativement en un clin d'œil, comme ces brouillards légers qui s'élèvent sur la *prairie* humide de rosée, et tantôt se condensent, tantôt se dissolvent sous l'influence d'un soleil matinal.

Il est souvent arrivé à une colonne de marcher des semaines entières sans apercevoir l'ennemi, qui cependant la suivait pas à pas, prêt à s'élancer sur elle au moindre symptôme de faiblesse. Malheur alors à celui qu'une imprudente confiance entraîne trop loin de ses camarades! il ne reparaît jamais. Après une étape que le manque d'eau a prolongée, lorsque les feux du camp charbonnent presque éteints sous la cendre, et que partout règnent le silence et l'obscurité, l'on entend parfois un cri étrange, auquel d'autres cris répondent dans des directions opposées. Pendant qu'on s'éveille, qu'on se cherche, un bruit confus s'élève du *corral* où sont parqués les chevaux d'artillerie et les mules du convoi. Quelques Indiens, se glissant inaperçus, ont adroitement coupé leurs entraves, et, profitant du trouble qu'ils ont fait naître, ils s'élancent eux-mêmes à cheval pour ébranler la troupe d'animaux épouvantés et guider sa course. Elle se précipite aussitôt comme un tourbillon, brisant tous les obstacles sur son passage, et, toujours escortée de ses sauvages conducteurs, elle disparaît bientôt, laissant les blancs stupéfaits et aussi impuissans que des bateliers sans rames sur une mer agitée. Le

nom de *stampede* donné à ces paniques de chevaux fut pendant la guerre civile appliqué au trouble qui entraînait trop souvent dans une fuite désordonnée des troupes mal aguerries.

Mais ces surprises étaient rares avec des officiers habitués à la tactique du désert; à la ruse, ils opposaient la vigilance, à l'agilité la ténacité, enfin aux Indiens ennemis les Indiens amis. Ceux-ci accompagnaient la colonne comme guides et souvent comme éclaireurs, combattant d'une façon à demi civilisée, maniant habilement la carabine, mais prenant furtivement le *scalp* des vaincus, s'ils pouvaient échapper aux regards de leurs alliés. Enfin, tandis qu'ils découvraient avec l'instinct du chien de chasse la cachette où la tribu ennemie avait déposé ses provisions d'hiver, la cavalerie américaine rivalisait d'adresse avec eux, et réussissait parfois à son tour à enlever par un heureux coup de main les troupeaux de chevaux à demi sauvages que les chefs indiens gardent toujours en réserve pour remonter leurs guerriers. Dans l'une des dernières expéditions faites avant la guerre civile, en 1858, une colonne partie du fort Vancouver sur le Pacifique, après avoir dispersé la tribu des Pelouses, lui enleva ainsi ses chevaux. Les Indiens, connaissant le naturel indomptable de ces animaux et pleins de confiance dans leur propre adresse, comptaient les dérober par une *stampede* à leurs nouveaux maîtres et s'en servir dans peu de jours pour recommencer la guerre. Aussi, lorsque le lendemain, observant le camp américain avec une longue-vue enlevée à un officier tué l'année précédente, ils virent le sol jonché des 770 cadavres de leurs coursiers, ils furent saisis d'un tel découragement qu'ils s'avouèrent vaincus. Le commandant de l'expédition, devinant le projet des Indiens, avait réuni un conseil de guerre, et non sans regrets, car des hommes qui ont longtemps vécu dans le désert ne savent pas être cruels pour les animaux, le conseil avait condamné les pauvres bêtes à être fusillées. Malgré toutes ces surprises, l'Indien et le blanc finissaient presque toujours par mesurer leurs forces dans une lutte ouverte et décisive, car, si le premier avait accepté la guerre, c'est qu'il se croyait sûr de vaincre, et, dès qu'il voyait ses stratagèmes déjoués par son ennemi, cette confiance l'entraînait à tenter une attaque de vive force. Presque toujours alors le froid courage du blanc, sa discipline et la supériorité de ses armes lui assuraient le succès; mais il ne l'obtenait souvent qu'après un combat long et sanglant.

Les différentes armes eurent chacune leur part des fatigues et des dangers de ces guerres incessantes : elles y conservèrent leur activité, leurs traditions militaires, et acquirent une nouvelle expérience. La tâche du fantassin était la plus rude. Les belles rivières qui sillonnent la prairie sont séparées par des espaces de 10 à 12 lieues

qu'il fallait franchir dans une seule étape, en se frayant un passage à travers de hautes herbes, sans que le soldat trouvât un arbre pour le protéger un instant contre les ardeurs du soleil, ou une goutte d'eau pour étancher sa soif. Le lendemain, avant de pouvoir se remettre en route, il fallait tailler dans les berges escarpées de la rivière une rampe pour les voitures, construire un pont flottant, ou, si l'expédition était légèrement équipée, traverser un fleuve profond en croupe des cavaliers. Aux chaleurs brûlantes d'un été que ne tempère aucune brise de mer se joignaient le feu des prairies, les orages subits et les tourmentes de vent, si redoutables dans les plaines où rien n'amortit leur violence; puis le froid et la neige leur succédaient subitement, apportant de nouvelles souffrances aux troupes qu'elles surprenaient, comme celle de Johnston, au milieu de leur route. Cette vie formait des marcheurs rompus à un long exercice; mais, faisant campagne dans le désert, où ils emportaient tout avec eux, et ne pouvant se séparer plus de deux ou trois jours de leur convoi, ils étaient habitués à une certaine abondance de vivres et à des approvisionnemens réguliers. Aussi, quand il fallut en 1861 faire la guerre dans un pays qui ne manquait pas absolument de ressources, les officiers formés à cette école ne songèrent-ils pas, avant que Sherman rompît avec ces habitudes, à tirer parti de ces ressources pour se rendre indépendans du convoi.

Pour la cavalerie, cette guerre fut une excellente préparation au rôle qu'elle allait être appelée à jouer. Ce n'étaient pas sans doute des cavaliers élégans, ni même de bons manœuvriers sur un champ de parade, que ces dragons américains qui depuis tant d'années vivaient dispersés au milieu des Indiens, et ils n'entendaient pas la guerre à la façon de nos soldats, qui, soit en ligne, soit en fourrageurs, ne comptent jamais que sur la pointe de leur sabre et l'élan de leur cheval; mais les nécessités d'une guerre spéciale leur avaient appris à justifier leur nom en faisant le service complexe pour lequel on forma au XVIIe siècle les premiers régimens d'infanterie montée. Pour pouvoir atteindre les Indiens dans leurs dernières retraites et châtier rapidement des tribus peu importantes, ils entreprenaient souvent de courtes campagnes, sans emmener aucun convoi à leur suite. Portant alors sur leur monture munitions, biscuits, café, etc., ils se faisaient suivre seulement de quelques chevaux de main, chargés d'une réserve de provisions. Les journées étaient longues et les rations petites. Quand enfin on atteignait l'ennemi, c'est presque toujours à coups de feu qu'on l'attaquait, car il ne se laissait pas plus joindre à l'arme blanche que l'oiseau sauvage ne permet au chasseur de le prendre avec la main. L'usage de la carabine donnait d'ailleurs aux Américains une grande supériorité sur leurs adver-

saires, qui ne possédaient pour la plupart que des arcs ou de mauvais fusils. Ils ne négligeaient aucune occasion de s'en servir, et, soit pour frapper l'ennemi fuyant trop rapidement, soit au contraire pour le tenir à distance, ils faisaient feu sans quitter la selle, car, au milieu de l'immensité des prairies, l'homme n'aime pas à se séparer de son cheval. Si cependant il s'agissait d'attaquer un camp indien ou de défendre un corral, si l'ennemi était posté dans un terrain trop difficile, les dragons, laissant leurs montures à un quart d'entre eux, se formaient et combattaient comme de l'infanterie.

Malgré leur tenue incorrecte et leurs grandes jambes pendant toutes droites sur les flancs de leurs petits chevaux, malgré les gros étriers de bois qu'ils avaient rapportés du Mexique et les engins de toute sorte accrochés à leur selle, ces hommes bronzés avaient, dans leur grand manteau bleu de ciel à collet de fourrure, l'allure résolue et dégagée qui révèle le soldat aguerri. A la manière dont ils menaient leurs chevaux, on voyait bien que plus d'une étape faite à pied auprès d'une bête écloppée leur avait appris à les ménager. Il faut dire qu'ils auraient été bien ingrats, s'ils n'avaient pas apprécié les qualités de ces fidèles compagnons de leurs travaux. Tous ceux qui ont fait campagne dans le Nouveau-Monde ont eu bien des fois l'occasion d'admirer l'adresse du cheval américain et la sûreté de son pied au milieu des nuits les plus obscures. Capable, quoique petit, de porter un grand poids, doux et intelligent, résistant à la fatigue, à la pluie, au froid, au manque de soins et de nourriture, il se montrait bien fait pour cette rude vie des prairies que l'homme ne pourrait affronter sans son aide. Le soir, après une longue étape, il n'avait pour tout repas que les plantes sauvages au milieu desquelles était établi le bivac; seulement, le matin, au lieu de le seller dès le lever du soleil, on lui accordait les deux premières heures du jour pour brouter l'herbe attendrie par les fortes rosées du désert, et après trois jours de marche on lui en laissait généralement un de repos. Enfin, lorsqu'après bien des mois passés ainsi, portant son maître et son bagage, il rentrait dans la grossière écurie du poste frontière, il trouvait moyen de se refaire et d'oublier ses privations en mâchant des épis de maïs dont il épluchait lui-même les grains.

L'artillerie avait aussi une large part des fatigues communes. Les simples changemens de garnison entre les postes éloignés dont elle avait la garde équivalaient parfois à de véritables campagnes. Elle faisait d'ailleurs partie de toute expédition importante, car la voix du canon retentissant dans le désert produit sur l'Indien une profonde impression. La prairie, quoiqu'elle soit praticable aux voitures, ne ressemble guère cependant à une grande route : les longues mar-

ches sur ce terrain difficile, les passages de rivières, la nécessité de s'ouvrir avec la hache un chemin à travers les forêts qu'ils rencontraient çà et là, tenaient constamment en haleine les hommes et les attelages. Parfois il leur fallait suivre l'allure de la cavalerie, car les expéditions légères entreprises par celle-ci étaient souvent accompagnées de deux ou quatre canons. Ces pièces n'intervenaient, il est vrai, que rarement, lorsque la lutte était assez égale pour leur donner le temps d'arriver sur le champ de bataille, et qu'il était nécessaire de lancer quelques obus au milieu des cavaliers indiens pour compenser l'infériorité numérique des blancs; mais, en attendant cette occasion, les artilleurs prenaient le fusil ou le mousqueton, et, combattant à pied ou à cheval, partageaient tous les dangers de leurs compagnons. Enfin les officiers d'artillerie se trouvèrent très souvent investis, soit par le choix, soit par le hasard de l'ancienneté, du commandement d'expéditions importantes, et ils prouvèrent qu'ils n'avaient perdu aucune des traditions de la guerre du Mexique, où nous leur avons vu jouer un rôle brillant.

Nous avons indiqué déjà les grands travaux scientifiques des officiers du génie et des ingénieurs topographes. Dans les expéditions guerrières, ils avaient un poste d'honneur, car ils remplissaient les fonctions d'officiers d'état-major et étaient chargés d'éclairer l'armée et de diriger sa marche.

Les services administratifs avaient une tâche importante dans les campagnes où il fallait préparer d'avance tout ce dont l'armée pouvait avoir besoin. On l'aura compris en voyant les soldats de Johnston suivis d'un convoi de quatre mille voitures. Aussi n'est-il pas étonnant que, lorsqu'il fallut approvisionner un million de volontaires, il se trouva dans les corps des *quarter-masters* et des commissaires aux vivres l'expérience nécessaire pour diriger toutes les parties d'une aussi vaste administration.

C'est au milieu de cette vie active et pleine d'enseignemens que la nouvelle du déchirement de l'Union vint surprendre l'armée américaine. La perfide prévoyance du dernier ministre de la guerre, M. Floyd, l'avait éloignée tout entière des états que ses complices du sud se préparaient à soulever contre l'autorité fédérale; on avait fait aux soldats l'honneur de les croire fidèles à leur drapeau. Sous mille prétextes, les forts et les arsenaux fédéraux avaient été dégarnis par ceux-là mêmes dont le premier devoir était de veiller sur les intérêts généraux de la nation, et les garnisons qu'on en avait retirées pour les disperser dans le Texas avaient été placées sous les ordres d'un officier qui sembla n'avoir été choisi que pour les trahir.

Mais, éloignés ainsi de la civilisation, les officiers réguliers étaient

demeurés étrangers aux querelles passionnées qu'elle engendre, et n'avaient guère suivi le mouvement qui divisa leur patrie en deux camps hostiles; aucune famille ne souffrit de plus cruels déchiremens, lorsque les citoyens s'armèrent les uns contre les autres, que cette famille militaire, dont les membres étaient unis par tant de liens. Tous ceux qui appartenaient au nord se préparèrent, malgré des opinions très diverses sur les questions du jour, à répondre à l'appel de leur gouvernement. Parmi ceux qui tenaient aux états du sud par leur naissance ou leurs parentés, quelques-uns, comme le vénérable Scott, demeurèrent fidèles à leur serment, estimant que l'insurrection, loin de les en délier, les obligeait à défendre l'existence menacée de leur patrie. La plupart, dominés par des influences de parti et imbus de la fatale doctrine de la souveraineté absolue des états, qui était devenue parmi eux une espèce de dogme, quittèrent en masse le drapeau fédéral pour aller organiser les forces naissantes de la rébellion. Beaucoup d'entre eux ne prirent pourtant pas sans regrets une résolution aussi contraire aux notions ordinaires de l'honneur militaire; ces regrets, connus de leurs anciens camarades, contribuèrent à adoucir la guerre, à en éloigner la rancune et la passion, et leur souvenir inspira le général Grant lorsque, quatre ans plus tard, il tendit à son adversaire vaincu une main généreuse.

Il y en eut cependant qui aggravèrent encore le spectacle toujours pénible de la défection militaire. On vit le général Twiggs, qui commandait les troupes du Texas, s'entendre avec les rebelles pendant qu'il portait encore l'uniforme fédéral, et leur livrer les dépôts de vivres et de munitions de ses propres soldats afin d'enlever à ceux-ci tout moyen de résistance. Abandonnés par une partie de leurs officiers, privés de toutes ressources, ne trouvant plus que des ennemis dans la population ingrate qu'ils avaient protégée pendant tant d'années, ces braves soldats eurent encore à résister aux séductions de ceux qui leur promettaient un brillant avenir dans les rangs des insurgés. Un de leurs anciens chefs, Van-Dorn, eut le triste courage de reparaître au milieu d'eux pour appuyer ces propositions de l'influence que lui avaient value ses rares qualités militaires. Il ne gagna personne, et les débris de son régiment, obligés de conclure une convention d'évacuation avec les ennemis qui les entouraient de toutes parts, retournèrent dans les villes du nord, où ils rencontrèrent les camarades séparés d'eux depuis longtemps, qui accouraient à la défense de la cause nationale.

C'étaient en effet de nouveaux dangers que venaient chercher au sein de la civilisation ces hommes réunis par un même sentiment du devoir. Cette cause nationale avait besoin de tout leur dévoû-

ment, car le mal qui avait pu semer dans une armée de pareils germes de trahison devait être bien profond, et ces tristes exemples de désertion n'étaient qu'un symptôme des illusions et de l'aveuglement qui précipitaient le sud dans la guerre civile.

III. — L'ESCLAVAGE.

Avant de montrer la république américaine divisée en deux fractions hostiles et d'exposer l'organisation des forces qui allaient combattre sur son sol pour assurer la primauté, soit des institutions esclavagistes du sud, soit de la société libre du nord, il est nécessaire de répondre à la question que chacun doit se faire : comment une guerre pareille a-t-elle pu éclater? quelle cause profonde a pu diviser ainsi une grande nation dans toute l'étendue de son territoire, déchirer son armée et mettre les armes à la main aux citoyens que tant de liens, tant d'intérêts, tant de souvenirs communs devaient tenir unis?

Ils étaient frères, ils avaient vécu ensemble et s'étaient formés à la même école, se ressemblaient par tous les traits principaux du caractère et avaient les mêmes institutions politiques, les mêmes traditions militaires. Leurs chefs avaient servi sous le même drapeau et siégé dans les mêmes assemblées. Il n'existait aucune différence réelle d'origine entre le nord et le sud. Toutes celles que le sud allégua quand, désespérant d'obliger l'Europe à le secourir en la privant de coton, il voulut éveiller ses sympathies étaient purement imaginaires. Il ne faisait que des généalogies d'expédient lorsque, montrant à la France son ancienne colonie de la Nouvelle-Orléans, il se disait à demi français, et que, se tournant ensuite du côté de l'aristocratie anglaise, il évoquait le souvenir des cavaliers chassés par Cromwell, pour l'opposer aux *Yankees*, qui n'étaient, selon lui, qu'un ramassis d'Allemands et d'Irlandais. En réalité, la race anglo-saxonne dominait également au sud et au nord. Elle absorbait rapidement celles qui l'avaient précédée et celles qui lui fournissaient un contingent d'émigrans. En s'associant à son œuvre, ces races adoptaient aussi ses mœurs et son caractère.

Dans la première ville du sud, à la Nouvelle-Orléans, subsistait, il est vrai, un noyau de population se rattachant par la langue et les souvenirs à la patrie qui l'avait lâchement vendue; mais cet îlot, déjà à demi submergé sous le flot montant d'une autre race, ne constituait pas une nationalité. Quant à l'émigrant irlandais, loin de résister à ce flot, il le suivait au contraire, car, bien qu'il diffère profondément de l'Anglo-Saxon, il ne va chercher une nouvelle patrie que là où il trouve celui-ci déjà fortement établi. Il ressemble

à ces plantes difficiles à acclimater qui ne prospèrent que sur un sol déjà préparé par d'autres végétaux plus vigoureux. Par une autre contradiction avec ses mœurs primitives, devenant en Amérique plutôt citadin qu'agriculteur, les barrières que l'esclavage opposait à l'établissement des laboureurs n'existaient pas pour lui. Aussi s'était-il répandu également dans le sud et dans le nord. Il avait adopté, avec cette souplesse d'esprit qui le distingue, toutes les passions de ceux au milieu desquels il vivait, et, lorsque la guerre éclata, l'on vit les Irlandais s'enrôler dans les villes du sud, où ils étaient fort nombreux, avec autant d'ardeur que leurs frères établis dans le nord embrassaient la défense du drapeau fédéral.

Aucun intérêt commercial ne séparait le sud de l'ensemble des états du nord. De grands fleuves formaient de tout le centre du continent un seul bassin, et tous ses produits venaient converger dans l'artère principale du Mississipi, dont les états méridionaux tenaient le cours inférieur. Absorbés par la culture du coton et de la canne à sucre, ils demandaient aux états de l'ouest la viande et les farines, qu'ils ne pouvaient produire en quantités suffisantes pour leur consommation. Le nord enfin leur fournissait les capitaux nécessaires à toutes leurs entreprises industrielles. Il est vrai que le sud chercha dans ce concours même le prétexte d'un grief nouveau en se prétendant exploité par ceux qui lui apportaient avec leurs richesses les moyens de féconder son sol, et au moment de la sécession toutes les dettes contractées par les commerçans et les planteurs du sud envers des créanciers du nord, et s'élevant, dit-on, à un milliard, furent déclarées abolies après que le gouvernement confédéré eut tenté en vain de les confisquer à son profit; mais ce grief, qui est celui de tous les pays arriérés contre leurs voisins plus prospères, ne saurait toucher les esprits sérieux. Les reproches adressés par les cultivateurs du sud aux états du nord à propos des tarifs protecteurs qui favorisaient les manufactures de ces derniers étaient plus spécieux; en réalité, ils n'étaient pas mieux fondés, car le tarif Morrill, le plus élevé qu'aient eu les États-Unis, fut voté sous le gouvernement de M. Buchanan, alors que le président et le congrès étaient dévoués aux intérêts du sud : s'ils laissèrent passer cette mesure, qu'ils pouvaient empêcher, c'est qu'ils ne la croyaient pas dangereuse pour ces intérêts. Si la question commerciale avait été en jeu dans la lutte politique qui amena la guerre civile, les états de l'ouest auraient eu autant de motifs que ceux du sud pour se séparer des districts manufacturiers de New-York, de la Pensylvanie et de la Nouvelle-Angleterre, dont les forges et les filatures redoutent la concurrence anglaise, et ils se seraient joints à lui pour défendre le système du libre échange. Les propriétaires

de l'ouest en effet tiraient aussi leur richesse d'une culture dont les produits s'exportaient chaque année en quantités croissantes. En dépit de la rareté de la main-d'œuvre, l'absence d'impôts fonciers, le peu de valeur de la terre et sa fertilité offraient à leurs blés des débouchés sur tous les marchés du monde. Ils n'avaient donc qu'à souffrir de la protection commerciale qui élevait pour eux le prix de toutes les denrées européennes au profit de leurs associés du nord-est, et si, tout en leur reprochant cette protection, ils firent cause commune avec eux, c'est qu'ils connaissaient bien le motif unique de la guerre, et ne se faisaient aucune illusion sur la seule différence sociale qui divisait l'Amérique en deux fractions ennemies, le nord et le sud.

Cette différence ne reposait ni sur des origines diverses ni sur des intérêts commerciaux opposés. Elle était bien plus profonde : c'était un fossé, s'élargissant chaque jour, creusé entre l'esclavage et le travail libre. C'est l'esclavage qui, prospérant dans une moitié de la république et aboli dans l'autre, y avait créé deux sociétés hostiles. Il avait profondément modifié les mœurs de celle où il dominait, tout en laissant intactes les formes apparentes du gouvernement. C'est lui qui fut non pas le prétexte ou l'occasion, mais la cause unique de l'antagonisme dont la conséquence inévitable fut la guerre civile.

Pour faire connaître les différences de caractère que la guerre révéla entre les combattans, il suffit de montrer l'influence constante et funeste exercée par l'institution servile sur les habitudes, les idées et les goûts de tous ceux qui vivaient en contact avec elle. Véritable Protée, la question de l'esclavage prend toutes les formes, s'insinue partout, et reparaît toujours plus formidable là où l'on s'attend le moins à la rencontrer. Malgré tout ce qui en a été dit, notre public, qui n'a pas eu heureusement à lutter corps à corps avec elle, ignore combien ce poison subtil s'infiltre jusque dans la moelle d'une société. En effet, c'est au nom des droits de la race opprimée qu'il a condamné l'esclavage. Ce sont les sentimens de justice envers cette race qui inspirèrent et la religieuse Angleterre, lorsqu'à la voix de Buxton et de Wilberforce elle proclama l'émancipation, et notre grande assemblée nationale lorsqu'elle abolit une première fois l'esclavage dans nos colonies, et ceux qui en préparèrent de nouveau la suppression après l'acte inoui par lequel le premier consul le rétablit sur le sol français. C'est le tableau des souffrances imméritées de nos semblables qui émut toute l'Europe à la lecture de ce roman si simple et si éloquent appelé *la Case de l'Oncle Tom.*

Mais les effets de l'institution servile sur la race maîtresse offrent à l'historien comme au philosophe un spectacle non moins instructif;

car une fatale démoralisation est le juste châtiment que l'esclavage inflige à ceux qui ne croyaient y trouver que profit et puissance. Pour montrer plus clairement à quel point elle en est la conséquence inévitable et comment, par une inexorable logique, le seul fait de l'asservissement du noir déprave chez le blanc les idées et les mœurs qui sont la base même de la société, laissons de côté le long martyrologe des mauvais traitemens que des maîtres brutaux infligeaient chaque jour à leurs esclaves. C'est chez celui qu'avant la guerre on appelait un bon propriétaire qu'il faut étudier la prétendue perfection morale de l'esclavage pour en connaître toute la flagrante immoralité. Ce propriétaire a les mêmes principes que nous, et cependant il est obligé d'obéir à la nécessité. Il sait la protection et le respect dus à la famille; mais, comme la population noire, dans les états où elle cultive le sucre et le coton, ne se reproduit pas assez vite pour suffire aux exigences de cette exploitation, il va acheter un contingent de jeunes ouvriers sur les marchés de la Virginie. Sans doute, après les avoir ainsi arrachés à leurs parens, à leurs affections et au sol qui les a vus naître, il ne brisera pas les liens nouveaux qui se forment sous ses yeux; c'est peut-être qu'administrateur économe il trouve dans leur fécondité une source directe de revenus. Il ne veut pas humilier, faire souffrir par d'inutiles punitions; mais il faut bien châtier le nègre qui a manqué à ses devoirs, et ces devoirs sont l'obéissance et le travail. Le nègre doit oublier qu'il est homme pour se souvenir seulement qu'il est esclave, et travailler sans choix d'ouvrage, sans rémunération, sans espoir d'un meilleur sort. Enfin le propriétaire aura soin de lui, ne lui imposera pas de labeur au-dessus de ses forces et donnera une satisfaction suffisante à ses besoins matériels, absolument comme aux animaux qui travaillent à côté de lui sous un fouet commun; mais, pour goûter ce prétendu bonheur, il faut qu'il soit ravalé au niveau moral de ces compagnons de sa servitude, et que la flamme de son intelligence soit éteinte pour toujours, car, tant qu'il portera dans sa poitrine cette étincelle divine, il sera malheureux parce qu'il se sentira esclave. Et, lorsque le bon maître, satisfait de ses propres vertus, montrera ses nègres en disant : « Ils sont heureux, ils n'ont pas à se préoccuper du lendemain, ils sont logés, nourris, vêtus, et ne voudraient pas être libres, » il s'accusera lui-même de la façon la plus terrible, car c'est comme s'il disait : « J'ai si bien étouffé chez eux tous les sentimens que Dieu a mis dans le cœur de l'homme, que ce mot de liberté, que nous entendrions prononcer par toute créature animée, si nous comprenions toutes les langues de la nature, n'a plus de sens pour eux. » Il se peut à la rigueur que, même dans le milieu où il vit, sa conscience se révolte contre la dégradation

de ses semblables; mais alors il se heurtera aux mœurs qui consacrent cette dégradation systématique, aux lois sévères et minutieuses édictées par presque tous les états du sud, qui lui rendent à peu près impossible l'émancipation individuelle, qui l'exposent même à des peines graves, s'il enseigne à ses propres nègres à lire ou à écrire. Devra-t-il protester contre cette loi odieuse qui enchaîne l'intelligence de l'esclave dans l'étroit cachot d'une perpétuelle ignorance? Il ne le pourra pas, car l'avilissement moral de celui-ci est la seule garantie de sa soumission matérielle : s'il voyait trop souvent son pareil recevoir la liberté comme un bienfait, il la désirerait à son tour, et, s'il recevait la moindre éducation, il se relèverait à ses propres yeux, l'abîme qui le sépare de son maître lui paraîtrait moins difficile à franchir, et il sortirait de cet abrutissement satisfait où il faut le maintenir pour faire de lui le docile instrument d'une exploitation lucrative.

Mais, encore une fois, l'institution servile, en violant la loi suprême de l'humanité qui réunit par un lien indissoluble ces deux mots : travail et progrès, et en faisant du travail même un moyen d'avilissement, ne dégradait pas seulement l'esclave, elle amenait aussi sûrement la dépravation du maître, car le despotisme d'une race entière finit toujours, aussi bien que le pouvoir absolu d'un seul homme ou d'une oligarchie, par troubler la raison et le sens moral de qui en a aspiré les parfums enivrans. Rien n'était plus propre à faire ressortir cette sorte de dépravation que les qualités et les vertus mêmes qui subsistaient dans la société fondée sur un tel despotisme. C'est justement parce que, du reste, cette société était éclairée et religieuse, parce qu'elle produisait des caractères d'ailleurs irréprochables, parce qu'elle tirait de ses entrailles les soldats héroïques qui suivaient au combat un Lee et un Jackson, qu'il était plus monstrueux d'y voir prospérer l'esclavage avec ses odieuses conséquences. Pour qu'elle fût arrivée à montrer au monde, sans s'en apercevoir elle-même, un contraste aussi choquant, il fallait que le sens moral eût été perverti chez l'enfant, entouré dès sa naissance des flatteries de l'esclave, chez l'homme, maître absolu du travail de ses semblables, chez la femme, habituée à soulager les misères qui l'entouraient pour obéir non à un devoir, mais à un simple instinct d'humanité et de pitié, chez tous enfin par l'abus de vaines déclamations destinées à étouffer la révolte des consciences honnêtes. Spectacle profondément attristant pour quiconque veut étudier la nature humaine que celui d'une population entière où la force de l'habitude avait faussé tous les sentimens de droiture et d'équité à ce point que la plupart des ministres de tous les cultes ne craignaient pas de souiller le christianisme par une lâche appro-

bation de l'esclavage, et que des hommes qui achetaient et vendaient leurs semblables prenaient les armes tout exprès pour défendre, au nom de la liberté et de la propriété, cet odieux privilége !

Ce mensonge étant devenu la base de la société, l'influence en devait grandir avec elle et se fortifier par sa prospérité. Les fondateurs de la nation américaine regardaient l'esclavage comme une plaie sociale, et comptaient, pour l'en guérir, sur les lumières et le patriotisme de leurs successeurs; mais, cette institution donnant des bénéfices considérables, on la jugea bientôt tout autrement. Les états intermédiaires (Virginie, Caroline du nord, Kentucky et Tennessee) se préparaient à l'abolir à l'exemple de leurs voisins du nord, lorsque l'interdiction de la traite vint donner chez eux une nouvelle impulsion à la production des esclaves en la protégeant contre la concurrence des négriers qui, sous le nom de *bois d'ébène*, amenaient auparavant leurs cargaisons d'esclaves de la Guinée. Ils développèrent aussitôt cette nouvelle industrie, et les planteurs du sud, pouvant toujours se procurer sur leurs marchés des travailleurs frais et vigoureux, trouvèrent une économie à ne plus tant ménager leurs esclaves et à leur imposer un labeur excessif qui les dévorait en peu d'années. Cette abondance de bras donnant à la culture de la canne et du coton une impulsion extraordinaire, l'esclavage, dont les auteurs de la constitution américaine n'avaient pas même osé mentionner le nom, fut dès lors honoré, reconnu, et considéré comme la pierre angulaire de l'édifice social.

On ne s'en tint pas là : après l'avoir déclaré profitable et nécessaire, on en proclama bientôt l'excellence. Une école nouvelle, dont Calhoun fut le principal apôtre, et dont la doctrine fut acceptée par tous les hommes d'état du sud, se donna pour mission de présenter le système social fondé sur l'esclavage comme le dernier perfectionnement de la civilisation moderne. C'est à ce système que l'Amérique devait appartenir, et ses adeptes rêvaient pour lui l'empire du monde. Il y eut un moment où ces rêves effrayans jetèrent une lueur sinistre sur l'avenir du nouveau continent, car il semblait que la réalisation n'en eût rien d'impossible.

En effet, la puissance esclavagiste ne vivait qu'en s'agrandissant et en absorbant tout autour d'elle. Hardie et violente dans ses allures, obligeant l'Union à se faire le docile instrument de sa politique, elle avait conquis à la servitude d'immenses territoires, parfois sur le désert, plus souvent sur le Mexique ou sur les colons du nord, et elle étendait déjà la main sur Cuba et l'isthme de Nicaragua, positions choisies avec l'instinct de la domination. Si le nord avait poussé plus loin la patience et la longanimité, le jour où la crise décisive serait arrivée, cette puissance aurait pu imposer son joug fatal à toute l'Amérique.

A mesure que l'esclavage croissait ainsi en prospérité et en pouvoir, son influence devenait de plus en plus prépondérante dans la société qui l'avait adopté. Comme une plante parasite, tirant à elle toute la séve de l'arbre le plus vigoureux, le couvre peu à peu d'une verdure étrangère et de fruits empoisonnés, ainsi l'esclavage altérait de plus en plus les mœurs du sud et l'esprit de ses institutions. Les formes de la liberté subsistaient, les journaux paraissaient libres, les délibérations des assemblées étaient tumultueuses, chacun se vantait de son indépendance; mais l'esprit de véritable liberté, la tolérance envers la minorité et le respect des opinions de chacun avaient disparu, et ces apparences trompeuses cachaient le despotisme d'un maître inexorable, l'esclavage, d'un maître devant lequel le plus puissant propriétaire de nègres n'était lui-même qu'un esclave aussi soumis que le dernier de ses travailleurs. Nul n'avait le droit d'en contester la légitimité, et, comme les Euménides que les anciens craignaient d'offenser en les nommant, partout où il régnait, on n'osait même plus prononcer son nom, de peur de toucher à un sujet trop brûlant. C'est à cette condition seulement qu'une pareille institution pouvait se soutenir dans une société prospère et intelligente; elle aurait été perdue le jour où l'on aurait été libre de la discuter. Aussi, malgré leurs prétentions libérales, les gens du sud ne reculaient-ils devant aucune violence pour étouffer dans son germe tout débat sur ce sujet. Quiconque se serait permis le blâme le plus timide n'aurait pu continuer à vivre dans le sud : il suffisait de montrer au doigt un étranger en l'appelant abolitioniste pour le désigner aussitôt aux fureurs de la populace. Un des meilleurs citoyens des États-Unis, M. Sumner, ayant plaidé dans le sénat la cause de l'émancipation avec autant de courage que d'éloquence, un de ses collègues du sud lui asséna dans l'assemblée même des coups de canne plombée qui le laissèrent à demi mort, et non-seulement ce crime demeura impuni, tous les tribunaux de Washington étant alors occupés par des esclavagistes, mais l'assassin reçut des dames du sud une canne d'honneur pour prix de son exploit. Enfin il suffit qu'un simple fermier du Kansas, John Brown, ruiné et persécuté par les esclavagistes, voulût se venger d'eux en Virginie et réunît à Harpers-Ferry une douzaine de nègres fugitifs, pour causer dans le sud une émotion immense. On crut à la guerre civile, on se prépara à une levée en masse, et il fallut envoyer de Washington des troupes régulières pour s'emparer de cet homme, qui expia à la potence la peur qu'il avait inspirée aux fiers Virginiens.

Il ne suffisait pas toutefois de protéger ainsi l'esclavage dans son propre domaine; il fallait encore, pour le mettre à l'abri de toute attaque extérieure, faire reconnaître sa suprématie dans tous les

états voisins. Le nord, par un imprudent esprit de conciliation, laissa violer la constitution dans de honteux compromis; les barrières des états libres s'étaient abaissées pour rendre au planteur le nègre fugitif. La politique nationale était entièrement asservie aux intérêts de la puissance esclavagiste, dont les exigences devenaient d'autant plus pressantes et excessives qu'elle se sentait près de perdre la direction de cette politique; elle ne pouvait souffrir ni l'extension territoriale du nord, ni les critiques d'une presse libre au-delà de ses frontières. Aussi était-elle bien décidée à ne pas renoncer sans combat à la suprématie qu'elle exerçait dans les conseils de l'Union. Ses journaux et ses orateurs enflammaient les esprits et les préparaient à la lutte prochaine; des romans soi-disant prophétiques annonçaient les triomphes qu'elle y remporterait, et au premier appel des chefs de la sécession toute la société du sud, saisie d'une véritable fièvre, brisa sans le moindre regret tous les liens qui la veille encore l'attachaient à ceux qu'elle croyait injurier en les appelant les abolitionistes.

Les différences que l'esclavage avait amenées entre le sud et le nord ne se bornaient pas à cet antagonisme politique : elles s'étendaient à toute la constitution même de la société. Il s'était formé dans le sud, sous son influence, des classes de plus en plus séparées les unes des autres, division qui facilita beaucoup dans les premiers temps son organisation militaire.

Le travail étant un acte de servitude, on ne pouvait s'y livrer sans déshonneur. Cette loi imposée par l'opinion publique fermait l'entrée des territoires du sud au flot fécond d'émigrans qui, parti d'Europe et des états de l'est, se répand sur les vastes plaines de l'ouest pour y former une population de propriétaires exploitant eux-mêmes leur champ, population dont les qualités laborieuses, l'énergie et l'intelligence sont la force et l'honneur des *free-soil-states*. Tout le système de la culture du sud s'était ressenti de cette exclusion, et l'Amérique présentait ainsi dans ses deux parties une image assez exacte du territoire latin aux deux époques extrêmes de l'histoire romaine : au nord, la terre morcelée, cultivée par le citoyen lui-même, qui était à la fois propriétaire, laboureur et soldat au besoin; au sud, les *latifundia*, grands domaines peuplés d'esclaves et partagés entre quelques maîtres.

L'ordre social du sud était fondé sur la grande propriété, dont les inconvéniens se font surtout sentir dans une contrée encore à demi sauvage, mais qui était une conséquence inévitable de l'institution servile. Seule en effet, elle permet de tirer parti du travail dispendieux, insuffisant et incertain de l'esclave. Ce travail est dispendieux, car les profits qu'il donne doivent représenter non-seulement

l'entretien de l'esclave durant toute sa vie, mais aussi les intérêts et l'amortissement en peu d'années du capital employé à l'acheter, et, la somme de ces frais excédant toujours le salaire annuel du meilleur ouvrier blanc, l'emploi de travailleurs libres se trouve, tous comptes faits, être plus économique. — Il est insuffisant parce que, l'intelligence de l'esclave étant systématiquement étouffée, son ouvrage est toujours grossier, et l'on ne peut obtenir de lui les mêmes soins que de l'ouvrier maître de lui-même. — Il est incertain, car, les époques de récoltes exigeant un grand nombre de bras que le propriétaire ne peut louer sur un libre marché, celui-ci est obligé d'entretenir sur sa plantation, durant toute l'année, le nombre d'esclaves dont il pourra alors avoir besoin sans qu'aucune prévision lui permette de le calculer exactement d'avance, et en s'exposant à tous les hasards du chômage et de la maladie de ses meilleurs ouvriers.

Dans de pareilles conditions, l'exploitation du sol ne pouvait être entreprise que sur une grande échelle et avec un capital considérablé. Sur les grandes plantations, l'on pouvait suppléer aux ressources que donne la libre concurrence en ayant des esclaves spéciaux, instruits dans les différens métiers, et la variété des travaux que comportait une pareille exploitation permettait d'employer toujours une grande partie des esclaves tantôt à un ouvrage, tantôt à un autre; enfin le capital engagé était réparti sur un assez grand nombre de têtes de nègres pour qu'un amortissement et un fonds d'assurance bien administrés pussent faire face aux accidens qui ruinent la petite propriété d'esclaves.

Grâce à cette constitution de la propriété foncière, les états du sud étaient presque exclusivement occupés par trois classes. Au bas de l'échelle sociale se trouvait le nègre, penché sur le sol qu'il était seul à cultiver, et formant une population d'environ quatre millions d'âmes, soit le tiers des habitans du sud. Au sommet, les maîtres, trop nombreux pour être une aristocratie, constituaient une véritable caste. Ils possédaient la terre et les esclaves qui la fécondaient; vivant entourés chacun de toute une population asservie dont ils dirigeaient les travaux, ils dédaignaient toute autre occupation. Plus intelligens qu'instruits, braves, mais passionnés, fiers, mais impérieux, éloquens, mais intolérans, ils s'adonnaient aux affaires publiques, dont la direction exclusive leur appartenait, avec toute l'ardeur de leur tempérament.

La troisième classe, celle des petits-blancs, la plus importante par le nombre, se trouvait au-dessous de la seconde et bien au-dessus de la première, sans pouvoir cependant servir d'intermédiaire entre elles, car elle était profondément imbue de tous les préjugés

de couleur. C'est la *plebs romana*, la foule des cliens qui portent avec ostentation le titre de citoyens, et n'en exercent les droits que pour servir aveuglément les grands propriétaires, véritables maîtres du pays. Si l'esclavage n'existait pas à côté d'eux, ils seraient ouvriers et laboureurs, ils deviendraient fermiers et petits propriétaires; mais plus leur pauvreté les rapproche de la classe inférieure des esclaves, plus ils tiennent à s'en séparer, et repoussent le travail pour mieux mettre en relief leur qualité d'hommes libres. Cette population déclassée, misérable et remuante, fournissait à la politique du sud l'avant-garde batailleuse qui précédait l'invasion dans l'ouest du planteur avec ses esclaves. Au commencement de la guerre, le nord crut qu'elle se prononcerait en sa faveur contre l'institution servile, dont elle aurait dû détester la ruineuse concurrence; mais il se trompa en pensant que la raison l'emporterait chez elle sur la passion. Elle lui prouva au contraire qu'elle était ardemment dévouée au maintien de l'esclavage. Son orgueil y était encore plus intéressé que celui des grands propriétaires, car, tandis que ceux-ci étaient toujours assurés de rester bien au-dessus des nègres affranchis, elle craignait d'être avilie par leur émancipation, qui les élèverait jusqu'à son niveau.

Cette division en classes facilita l'organisation des forces du sud. Chacune d'elles avait son rôle tout tracé, et le passage de l'état de paix à celui de guerre se fit avec si peu d'efforts que cette facilité même fut une dangereuse tentation qui contribua à entraîner le sud dans la voie fatale où il devait trouver la défaite et la ruine.

Les nègres restèrent naturellement attachés à la terre, et en continuant leurs labeurs forcés ils épargnaient à la production agricole du sud le trouble profond que les préparatifs de la guerre infligèrent à celle du nord, et soutenaient ainsi la cause de ceux qui rivaient leurs chaînes. Tandis que dans le nord tout soldat qui prenait l'uniforme quittait une occupation utile à la société, la population vraiment productrice ne cessa pas un instant dans le sud de subvenir aux communs besoins.

Les petits-blancs, qui, condamnés à l'oisiveté par leur situation sociale, n'avaient jamais contribué à la richesse nationale dans une mesure proportionnée à leur nombre, échangèrent volontiers les loisirs de leur pauvreté contre les occupations de la vie militaire. Ils furent l'élément principal des armées du sud. Inutiles et dangereux dans une société bien organisée, ils étaient parfaitement préparés à ce rôle nouveau. Habitués aux privations d'une existence mal assurée, exercés dès l'enfance à l'usage des armes, qui étaient pour eux un signe de noblesse, ardens à défendre les priviléges et la supériorité de leur race, ils ne pouvaient manquer de faire de

redoutables soldats, s'ils avaient de bons chefs pour les conduire.

Ils devaient trouver ces chefs dans la classe supérieure des propriétaires d'esclaves, dont ils étaient déjà accoutumés à recevoir des directions. Aussi, quoique tous les grades fussent à l'élection, les nouveaux soldats, fidèles à leurs habitudes, ne choisirent-ils presque toujours pour les commander que des membres de cette classe supérieure, et si quelques propriétaires, dans le premier moment d'enthousiasme, leur donnèrent l'exemple en prenant le fusil, jamais aucun ne resta dans les rangs. Il en résulta que le funeste système de l'élection des officiers n'eut pas dans le sud les mêmes inconvéniens que dans le nord, et put y subsister plus longtemps.

Nous n'avons pas parlé jusqu'ici de la population des villes parce qu'elle n'avait pas ressenti aussi directement que celle des campagnes les effets de l'institution servile, et qu'elle était d'ailleurs trop peu nombreuse pour être influente. Fort inférieure aux propriétaires d'esclaves, mais supérieure aux petits-blancs, elle se recrutait parmi ces derniers et parmi les émigrans européens, particulièrement parmi les Irlandais, qui ne dépassent guère l'enceinte des cités américaines. Quoique bruyamment attachée au système de l'esclavage, elle ne le regardait pas comme la base même de la société et ne le défendit point avec autant de passion que les blancs qui vivaient dans la campagne au milieu des cultivateurs nègres. Les états confédérés ne possédaient qu'une ville, la Nouvelle-Orléans, qui pût rivaliser avec les grandes cités du nord, et deux autres seulement, Richmond et Charleston, les deux centres politiques de la sécession, qui eussent plus de 30,000 habitans. Parmi ceux-ci se trouvaient des nègres esclaves et des mulâtres affranchis, classe assez nombreuse, exclusivement urbaine, d'autant plus hostile aux blancs qu'elle était plus intelligente et que l'interdit dont elle était frappée était moins justifié par la nuance de sa peau. La population blanche des villes ne pouvait être estimée à plus de 200,000 âmes.

Ainsi au moment où les chefs du sud, vaincus dans les élections, allaient faire appel aux armes pour rétablir la suprématie de l'esclavage, auprès d'eux l'opinion publique, travaillée de longue main, était prête à les applaudir, à les seconder énergiquement, et les différentes classes de la société leur offraient tous les élémens nécessaires pour organiser promptement leurs armées.

Comte de Paris.

LA

RUSSIE ÉPIQUE

LES CHANSONS DU CYCLE DE VLADIMIR.

I. A. F. Hilferding, *Onéjeskia byliny* (*Bylines de l'Onéga*), Pétersbourg 1873. — II. Kiriéevski, *Piesni sobrannyia*, Moscou 1868-73. — III. Rybnikof, *Piesni sobrannyia*, Moscou et Pétersbourg, 1861-1867. — IV. Oreste Miller, *Ilia Mowromets i bogatyrstvo Kievskoe* (*Ilia de Mourom et les héros de Kief*), Pétersbourg 1870. — V. L. Maïkof, *O bylinakh Vladimirova tsikla* (*les Bylines du cycle de Vladimir*), Pétersbourg 1863.

Les études sur les *bylines* ou chansons épiques de la Russie ne datent guère que des premières années du siècle. En 1804 parurent *les Anciennes Poésies russes;* la base de cette publication était un recueil manuscrit attribué à un certain Kircha Danilof et formé, vers le milieu du XVIIIe siècle, de chansons recueillies parmi les ouvriers des établissemens métallurgiques appartenant à Procophii Demidof. Ces chansons eurent alors un grand succès de nouveauté : beaucoup de Russes firent pour la première fois connaisance avec les héros de l'épopée kiévienne, avec le *gracieux prince* Vladimir, l'intrépide Dobryna, Ilia de Mourom et autres pourfendeurs de dragons. En 1818, on fit une seconde édition plus complète du recueil de Kircha Danilof : elle comprenait soixante pièces de poésie au lieu de vingt-cinq (1). Dès ce moment, l'attention des savans fut tenue en éveil. On se rappela que dans plusieurs provinces circulaient parmi

(1) A Leipzig, en 1819, parut un petit recueil intitulé *Fürst Wladimir und dessen Tafelrunde, alt-russische Heldenlieder*. Cet opuscule anonyme, apparemment composé par un Allemand établi en Russie, comprend, outre des traductions allemandes de Kircha Danilof, certaines pièces dont les originaux russes ne se retrouvent plus.

les paysans un grand nombre de ces cantilènes héroïques; on se mit à les recueillir et à les publier. De 1852 à 1856, Sreznevski éditait des *bylines* qui se chantaient dans les gouvernemens d'Olonetz, de Tomsk et d'Arkhangel. Dans les quinze dernières années, ce mouvement a pris un remarquable développement. Nous n'avons cité en tête de cette étude que les collections les plus considérables et les plus récentes. Le texte de ces vieilles poésies soulevait naturellement une infinité de questions mythologiques, historiques, littéraires, qui ont donné lieu à de nombreux travaux, parmi lesquels il faut citer ceux de MM. Afanasief (*les Idées poétiques des Slaves sur la nature*), Bezsonof, Bouslaef (1). Tandis que M. Maïkof cherchait à déterminer dans ces cantilènes la part de la réalité historique, d'autres en poursuivaient l'explication mythique; M. Stasof trouvait dans les poésies héroïques de l'Hindoustan et des races touraniennes des points de comparaison avec les poésies russes; M. Polévoï se tournait de préférence vers l'épopée germanique. Plus récemment M. Oreste Miller, dans un ouvrage vraiment capital, a pris à partie la mythologie comme l'histoire, et les poèmes de l'Orient comme ceux de l'Occident. Il y a surtout plaisir pour nous à constater quelle connaissance profonde a M. Miller de nos travaux français : les noms de MM. Littré, Gaston Paris, Léon Gautier, Du Méril, reviennent constamment dans ces brillantes discussions.

Pour avoir une idée de l'ardeur qu'apportent les savans russes à l'étude de ces antiquités nationales, il faut suivre Hilferding, en juin 1871, dans ses explorations à travers les sauvages régions de l'Onéga. « Il y avait longtemps, écrit-il, que je me proposais de visiter notre pays septentrional; je voulais voir ces populations qui en sont encore à la période de la lutte primitive contre les rigueurs de la nature ennemie. Ce qui m'attirait surtout dans le gouvernement d'Olonetz, c'était le désir d'entendre au moins un de ces admirables rhapsodes qu'y a trouvés Rybnikof; mais, considérant que le recueil de M. Rybnikof est le fruit d'un séjour de plusieurs années dans le pays et que moi-même je ne disposais que de deux mois seulement, je n'imaginais pas d'abord pouvoir rien y faire de sérieux. Je ne voulais que me donner la satisfaction personnelle de voir quelques chanteurs de *bylines*. Un hasard heureux amena bientôt le touriste à devenir un collectionneur. » Ce hasard heureux, c'est la rencontre du rhapsode populaire Jef Érémief. Hilferding est tout surpris de lui entendre débiter une pièce de vers, la plus complète et la plus archaïque qu'il eût encore trouvée, sur la Circé russe, Marina. Jef Érémief était un schismatique, un *raskolnik*, et jusqu'alors on avait cru que les *raskolniks* ne chantaient pas de *bylines*.

(1) En Angleterre, mentionnons le curieux livre de M. Ralston, *the Songs of the Russian People*, Londres 1872.

C'était une mine d'or que le savant venait de découvrir, une source inépuisable de chansons inédites. Dès ce moment, Hilferding n'a plus un jour de repos. Le voilà qui se met à la recherche des chanteurs et des chanteuses, qui se fait cahoter par des chemins impossibles dans des véhicules horriblement primitifs. En moins de deux mois, il visite plus de trente villages, entend soixante-dix rhapsodes, écrit sous leur dictée 318 chansons qui forment aujourd'hui un énorme volume de 2,670 colonnes. Le bruit de ses libéralités, sa réputation de bonté, s'étaient répandus au loin. De cinquante verstes à la ronde, les aèdes rustiques accouraient à son quartier-général; souvent ils étaient obligés d'attendre leur tour d'audience un ou deux jours. Pendant ce temps, Hilferding, sous la dictée de l'un d'eux, écrivait des *bylines* « jusqu'à complet épuisement physique.» Ce rude et passionné labeur a peut-être abrégé ses jours : l'année suivante, en juin 1872, il était enlevé à sa famille et à la science.

Dans le récit qu'il nous a laissé de son dernier voyage, ce qu'il y a surtout d'émouvant, c'est sa vive sympathie pour les habitans du pays septentrional qui mènent une vie si dure dans cette nature marâtre. Il sait inspirer confiance aux *dissidens*, si longtemps persécutés, et que la vue d'un habit de bourgeois suffisait à rendre muets. Il prend le parti du pauvre paysan contre les tracasseries de l'administration forestière. Il sait combien ce sol est avare : la maigre moisson ne peut mûrir que dans les terres récemment défrichées. Faut-il donc, pour protéger la forêt contre les défrichemens, faire mourir de faim l'habitant? Il cause familièrement avec les chanteurs, s'informe de leurs affaires, de leur famille, de leur village. Il tient à connaître le milieu dans lequel ils ont vécu : ces renseignemens ne sont-ils pas d'ailleurs indispensables, si l'on veut être fixé sur l'origine et la transmission des *bylines?* Hilferding a pu constater une fois de plus que la poésie populaire est bien la propriété exclusive du peuple : tous les rhapsodes qu'il a entendus sont des paysans. On lui avait bien parlé d'un sacristain et d'un diacre : il s'est trouvé que ces demi-bourgeois ne savaient que des contes ou des cantiques, mais ne savaient pas de bylines. Presque tous les favoris de la muse sont complétement illettrés : sur soixante-dix rhapsodes, Hilferding n'en a trouvé que cinq qui eussent quelque instruction. Il a plaisir à louer leur désintéressement : réciter des poésies est pour eux un divertissement, non une profession. Ils n'ont jamais imaginé que cela pût rapporter de l'argent. Un jeune paysan retournait chez lui enchanté de la générosité du savant et disait à haute voix « qu'il se garderait bien à l'avenir de laisser échapper une byline et qu'il en apprendrait le plus possible, puisqu'il voyait que cette connaissance avait son prix. » Les chanteurs ne comprennent pas toujours ce qu'ils chantent : la langue a vieilli, et plus d'un vers s'est altéré.

Si on leur demande compte d'une expression singulière ou d'un passage obscur, ils répondent invariablement : « Cela se chante ainsi, » — ou bien : « les anciens chantaient ainsi; nous ne savons ce que cela veut dire. » Aucun détail merveilleux ne leur semble incroyable; ils admettent très bien qu'Ilia de Mourom ait pu brandir une massue de 1,600 livres ou tuer d'une seule fois 40,000 brigands. Ils pensent simplement que les hommes étaient plus forts en ce temps-là qu'aujourd'hui. Ce qui prouve la ténacité de la mémoire populaire, c'est que le paysan de l'Onéga continue à chanter les « chênes robustes, » et « la stipe de la prairie » et « la plantureuse campagne, » bien que ces traits de la nature kiévienne ne répondent en rien à la nature qu'il a sous les yeux, et que jamais de sa vie il n'ait vu un chêne. Il parle de casque, de carquois et de massue d'acier, bien qu'il n'ait même pas une idée de ces sortes d'armes, de « l'aurochs au poil brun » et du « lion rugissant, » bien que ces animaux, qui ont pu exister dans l'ancienne Scythie, lui soient aussi inconnus que l'ornithorhynque. C'est grâce à ce respect pour la tradition (1), à cette habitude de chanter comme ont chanté les anciens, que tant de traits, inintelligibles pour le paysan, infiniment précieux pour le mythologue et l'historien, ont pu se conserver dans les bylines. Les poésies épiques ont ainsi passé presque sans altération, avec les migrations populaires, des plaines du sud dans les déserts du nord et des temps héroïques aux générations contemporaines. Il en résulte que dans les chansons de l'Onéga ou de la Sibérie on retrouve les mêmes personnages, les mêmes aventures que dans celles qu'on a pu recueillir à Riazan ou à Toula.

I.

Le héros qui domine tout le cycle de Kief (2) et qui dépasse en majesté épique même le *beau soleil* Vladimir, c'est Ilia de Mourom. Toutes les chansons, en toutes leurs variantes, s'accordent sur ce point : c'est un fils de paysan. M. Miller a raison d'insister sur le fait; l'épopée russe est peut-être la seule où le premier rôle ait été dévolu à un homme de « basse condition. » C'est à cela

(1) Ces scrupules n'ont pas empêché qu'il ne se glissât parfois dans les bylines des détails étrangement modernes. C'est ainsi que le héros Volga se change en hermine pour ronger, — comme ces rats dont parle Hérodote, — les fusils du sultan de Turquie. C'est ainsi qu'on voit des héros écrire sur du papier timbré, ou encore, sur le point d'attaquer un dragon ou un géant, braquer sur lui une lunette d'approche.

(2) Outre le cycle de Vladimir, prince de Kief, les chansons épiques de la Russie se rattachent à deux autres cycles : celui de Novgorod, où reviennent souvent les aventures maritimes de Sadko, le riche marchand, et le combat homérique soutenu par Vassili Bouslaévitch contre toute la ville de Novgorod, — celui de Moscou, dont les deux personnages dominans sont Ivan le Terrible et Pierre le Grand.

surtout qu'on reconnaît que les bylines ont été faites par le peuple et pour le peuple. Les chansons de gestes françaises ont un caractère et une origine beaucoup plus aristocratiques. La naissance rustique d'Ilia n'est point, dans les poésies russes, un trait isolé et accidentel. Dans une cantilène qui ne se rattache qu'imparfaitement au cycle de Vladimir, Volga, le fort guerrier, chevauche avec sa bande héroïque, sa *droujina* intrépide, et va de pays en pays, comme un vrai prince varègue, pour recueillir le tribut des villes slaves. Soudain il entend dans la campagne le bruit d'une charrue; il entend crier les membrures de bois, sonner contre les pierres le soc d'acier. Volga et ses hommes se dirigent vers le laboureur, mais ils marchent toute une journée sans l'apercevoir. Et toujours retentissait le bruit de la charrue fantastique et le choc de l'acier sur les pierres du sillon. Volga chevauche une seconde journée sans apercevoir personne. Au matin seulement de la troisième journée, il rencontre enfin Mikoula le laboureur, Mikoula *Sélianinovitch* (*le fils du villageois*), qui de sa puissante charrue trace les raies profondes, arrache les souches, soulève des rocs. Volga le salue et engage conversation avec lui. Mikoula lui raconte qu'un jour, comme il se rendait à la ville voisine, les gens de là-bas ont osé lui réclamer un péage; mais c'est avec son bâton qu'il les a payés, et alors « ceux qui étaient debout se sont assis et ceux qui étaient assis se sont couchés pour toujours. » Émerveillé de ce récit, Volga engage le paysan à entrer dans sa *droujina*. Mikoula y consent, mais à une condition : c'est qu'on arrachera le soc du sillon pour le jeter dans un buisson. Volga envoie un de ses hommes; mais ce guerrier robuste ne peut même imprimer un mouvement à la charrue. Le chef varègue envoie cinq autres braves : ils ne peuvent à eux tous en venir à bout. Volga envoie dix hommes, puis toute sa *droujina :* ils ne sont pas plus heureux. Il descend lui-même de cheval, met les deux bras à la besogne et se reconnaît vaincu. Le laboureur s'approche alors, et d'une seule main arrache la charrue, la lance jusque dans les nuages, d'où elle retombe sur un buisson de cytise. La bande militaire part avec sa nouvelle recrue, Mikoula est monté sur son cheval de paysan; mais quel cheval! Aucun des coursiers de guerre ne peut le suivre. — Voilà sous quels traits imposans le peuple russe s'est représenté le héros rustique, le héros slave par excellence, en opposition au héros d'aventures, au héros varègue Volga, fils de Sviatoslaf. Dans l'épopée germanique, Thor, le patron des travailleurs, est constamment primé par Odin, le guerrier : c'est tout le contraire dans l'épopée slave; mais sous le paysan épique se cache évidemment une divinité. Peut-être Mikoula est-il ce prince Kola (Kola-xaïs, le *prince de la charrue*) dont nous parle Hérodote. Suivant l'historien grec, Kola-xaïs était,

dans les traditions scythiques, un des trois fils du premier homme. C'est pour lui que tomba du ciel une charrue d'or brûlant, sur laquelle nul autre que lui ne put porter la main. Peut-être aussi le grand saint Nicolas (les paysans prononcent *Mikoula*) n'occupe-t-il un rang aussi élevé dans l'église russe que parce qu'il a pris la place du *Sélianinovitch*. Il est bien remarquable que les Slaves de la Russie méridionale, héritiers de ces Scythes d'Hérodote qui s'enorgueillissaient du surnom de *laboureurs*, aient réservé les deux places d'honneur dans leurs poèmes nationaux à deux héros de la charrue : à Mikoula, le fils du villageois, à Ilia, le fils du paysan.

Ilia, avant de se révéler comme un *bogatyr*, un héros, était resté trente années comme perclus et paralysé. Un jour que son père et sa mère travaillaient aux champs apparaissent deux vieillards divins. « Ilia de Mourom, fils de paysan, lui crient-ils, ouvre-nous les larges portes, fais-nous entrer dans ta maison. — Hélas ! répond l'infirme, je ne puis ouvrir les larges portes. Il y a trente ans que je reste assis; je ne puis remuer ni les bras ni les jambes. — Lève-toi, Ilia, sur tes pieds rapides, ouvre-nous les larges portes, fais-nous entrer dans ta maison. » Ilia se lève en effet et va leur ouvrir. Les inconnus lui présentent alors une coupe remplie d'un certain breuvage. A peine a-t-il bu que « son cœur héroïque s'échauffe et que son corps blanc se couvre de sueur. » — « Que sens-tu en toi, Ilia de Mourom? demandent les étrangers. — Je sens en moi une grande force. — Ilia, tu seras un grand héros; tu ne dois pas mourir en bataille. Livre donc combat à tous les héros, à toutes les héroïnes audacieuses. Seulement ne t'avise pas de lutter avec Sviatogor le *bogatyr*, car la terre peut à peine le porter; ne va point t'attaquer à Samson le fort : sur sa tête, il y a sept cheveux divins; ne lutte point avec le sang de Mikoula : il est chéri de la mère humide, la terre; n'en viens pas aux mains avec Volga : ce n'est point sa force qui le rend invincible, c'est sa ruse. »

Voilà donc Ilia qui tout à coup de cul-de-jatte est devenu un héros auquel tous les autres devront céder à l'exception de Sviatogor, Samson, Mikoula et Volga. Ces quatre personnages forment en effet dans le panthéon russe comme une génération plus ancienne, plus puissante que les *bogatyrs* du cycle de Vladimir. Ce sont les *vieux dieux* d'Eschyle, bientôt forcés de faire place à de plus jeunes; des Titans aux forces aveugles et déréglées, que *la terre ne peut qu'à peine porter*. Mikoula, le bon laboureur, fait exception : *il est chéri de la mère humide*. — Volga, qui par certains traits semble un chef de Varègues en quête de butin et d'aventures, est par d'autres côtés une mystérieuse divinité, d'un caractère très archaïque. Un serpent avait eu commerce avec sa mère; il s'était enroulé « autour des brodequins de velours, autour

des bas de soie. » C'est de cette rencontre que naquit Volga : les bylines lui attribuent l'origine dont se flattait Alexandre le Grand. Fils du serpent, il connaît toutes les ruses et tous les artifices de la magie divine. Comme le Protée, comme le Jupiter amoureux des traditions grecques, nous le voyons se métamorphoser en hermine, en poisson, en faucon lumineux, en loup au pelage gris (par là il rappelle ces Scythes loups-garous dont parle Hérodote), en aurochs au poil brun. Quant à Sviatogor et à Samson, chez lequel on retrouve le trait biblique des cheveux miraculeux, ce sont des géans enivrés de leur force démesurée. « S'il y avait un anneau au ciel et un anneau à la terre, s'écrie un jour Sviatogor, je prendrais celui-ci de la main droite, celui-là de la main gauche, et je rapprocherais pour les confondre le ciel et la terre. » Dieu voulut punir cette parole d'orgueil. Sviatogor, passant un jour à cheval dans la steppe, vit un vieux homme qui le pria de l'aider à charger son sac. Le héros veut enlever le sac du bout de son fouet, il ne peut, — du bout de son doigt, il échoue encore, — de sa forte main, il ne réussit pas mieux. « Jamais, depuis tant d'années que je cours le monde, je n'ai vu semblable merveille ! » Il saute à bas de son cheval, et des deux mains, avec un effort immense, essaie de soulever ce maudit sac. Une sueur de sang ruisselle de son front. Il croit enfin avoir enlevé le sac jusqu'à la hauteur de ses genoux; mais c'est lui-même qui s'est enfoncé dans le sol jusqu'aux genoux. Il redouble d'énergie et croit l'avoir enlevé jusqu'à sa ceinture; mais c'est lui-même qui s'est enfoncé dans le sol jusqu'à la ceinture. Quelques chansons disent que Dieu se contenta de lui avoir infligé cette leçon de modestie. D'autres veulent que Sviatogor (la *Montagne-Sainte*) soit resté depuis ce temps enraciné dans le sol comme un roc sourcilleux. Ce n'est pas à cette génération de géans qu'appartient Ilia. Dans certaines variantes de ces bylines, après avoir vidé la coupe miraculeuse, il dit aux étrangers divins : « Je me sens une telle force que la terre peut à peine me porter. » Ce n'est pas ce que veulent ses bienfaiteurs : Ilia doit être un héros qui ne soit pas à charge à la *mère humide;* ils lui font boire un autre breuvage qui réduit cette vigueur excessive à de plus raisonnables proportions.

Quel est le premier usage que fait Ilia de la force qui est en lui? Pendant que ses parens sont endormis, il va faire leur besogne rustique. Les deux vieillards s'épuisaient à défricher une forêt : Ilia en un tour de main en arrache tous les chênes et les lance au loin dans la rivière. Il jouit de l'étonnement des deux campagnards à leur réveil; il leur raconte sa guérison et leur annonce qu'il va partir. Pour se procurer un coursier, il suit à la lettre les instructions qu'il a reçues de ses bienfaiteurs divins. Il s'en va sur la grande route, et dès qu'il rencontre un mougik conduisant par la bride un cheval

teigneux, il le lui achète au prix qui lui est demandé; puis, pendant trois nuits consécutives, il promène et baigne le sonipède dans la rosée du jardin. Quand cette médication est terminée, Ilia se place à cheval devant une haute muraille, et la bête rustique, devenue un coursier héroïque, la franchit d'un seul bond. Alors Ilia demande à ses parens leur bénédiction et s'en va dans la campagne rase. Pourquoi le fils de paysan quitte-t-il la charrue pour courir la steppe? Il le faut bien, dans l'intérêt même de l'agriculture. C'est le temps où la sainte Russie est en proie aux forces mauvaises, infestée de monstres, de brigands et de païens. Ilia, c'est le libre paysan qui saisit le fer sacré pour la défense du sol.

Bientôt il rencontre une tente blanche dressée au pied d'un chêne. Il y entre et trouve un lit de 70 pieds de longueur. Bravement il s'y couche et s'y endort d'un sommeil *héroïque* (1) qui dure trois jours et trois nuits. Soudain on entend du côté du nord un bruit terrible: la terre maternelle en est ébranlée, la forêt sombre ondule comme un champ de blé, les fleuves débordés escaladent leurs rives. Ilia dort toujours. Alors son bon cheval l'éveille en le touchant de son sabot, et, prenant une voix humaine, comme les coursiers homériques d'Achille, lui dit : « Debout, Ilia de Mourom! pendant que tu sommeilles, tu ne sais pas le danger qui te menace. Voilà Sviatogor qui revient dans sa tente. Laisse-moi fuir dans la campagne rase et monte toi-même sur le chêne humide. » Ilia avait à peine suivi ce conseil qu'il voit s'avancer, dominant de sa poitrine les hautes forêts, touchant de sa tête les nuages voyageurs, un cavalier qui porte sur son épaule un coffret de cristal. Arrivé au pied du chêne, il ouvre le coffret avec une clé d'or; il en sort une femme héroïque d'une merveilleuse beauté. Elle prépare le dîner de Sviatogor, qui mange et s'endort sur son grand lit. C'est alors qu'elle avise Ilia dans les branches du chêne. Elle le somme de descendre, autrement elle avertira le géant. Quand il est descendu, elle l'invite à se livrer à l'amour avec elle, autrement elle réveillera Sviatogor et dira qu'il est venu pour lui faire violence. Ilia est bien obligé de céder. Comment ne pas reconnaître dans la chanson russe cette singulière donnée du conte arabe qui sert d'introduction aux *Mille et une Nuits?* Là aussi, d'un coffret porté par un géant, sort une belle et perverse captive qui pendant le sommeil de son époux se charge

(1) L'épithète d'*héroïque* (*bogatyrskii*) revient souvent dans les chansons. Elle s'applique à tout ce qui participe à la nature extraordinaire du héros. Ainsi il y a le cheval *héroïque* qui franchit le Dniéper d'un seul bond, la femme *héroïque* qui resplendit d'une beauté presque divine, le cri *héroïque* qui fait chanceler les palais sur leurs fondations, le sommeil *héroïque* qui dure des jours et des mois, même le ronflement *héroïque*, qui ressemble au roulement du tonnerre ou au fracas des charrettes tatares. C'est dans ce sens particulier que nous emploierons souvent cette épithète.

de prouver au sultan Schahriar toute la vanité des précautions jalouses. La belle infidèle met ensuite Ilia de Mourom dans la poche du mari trompé et éveille Sviatogor, qui la renferme à clé dans le coffret de cristal. Il remonte sur son cheval et se dirige vers les Saintes-Montagnes; mais le coursier titanique trébuche, et, comme son maître le frappe de sa cravache de soie, il se plaint d'une voix humaine : « Auparavant je ne portais qu'un héros et ta femme héroïque, maintenant je porte une femme héroïque et deux héros; il n'est pas étonnant que je trébuche. » Sviatogor tire de sa poche Ilia de Mourom, l'interroge et apprend de lui la vérité. Alors il tranche la tête à sa femme et fait avec son prisonnier un pacte de fraternité guerrière : Sviatogor sera *le grand frère* et Ilia *le jeune frère*. C'est pendant ses expéditions en compagnie du géant que le héros de Mourom fait visite, dans les Saintes-Montagnes, au père de son compagnon. Le vieux était aveugle et impotent. Il demande à serrer la main d'Ilia pour voir si les bogatyrs russes ont les membres forts et le sang chaud. Le héros, prévenu par son ami, prend un énorme morceau de fer, le fait rougir au feu et le tend au vieillard. Celui-ci le serre à en faire jaillir les étincelles et les paillettes enflammées. « Bien, dit-il au jeune brave, tu as la main forte et le sang chaud; tu es un véritable héros. »

Cependant la destinée que le « forgeron des montagnes du nord » a forgée pour Sviatogor va s'accomplir. Comme les deux frères d'armes chevauchaient vers le septentrion, ils trouvent sur leur chemin un immense tombeau de pierre avec cette inscription : « celui qui est destiné à dormir dans ce tombeau y restera couché. » Ilia s'étend dans le sépulcre, mais il le trouve trop large et trop long pour sa personne. Sviatogor s'y étend à son tour, et le trouve parfaitement à sa taille. « Il est fait exprès pour moi, dit-il à son compagnon; prends le couvercle et couvre-m'en. — Je ne prendrai point le couvercle, mon *grand frère*, et ne t'en couvrirai point; c'est une terrible plaisanterie que la tienne. Veux-tu donc t'ensevelir vivant? » Alors Sviatogor prend lui-même le couvercle et le ramène sur lui; mais, quand il veut le soulever, tous ses efforts sont inutiles. « Ah! mon *jeune frère*, s'écrie-t-il, c'est ma destinée qui me cherche; essaie à ton tour de soulever le couvercle. » Ilia essaya et ne put. « Ilia, prends mon glaive trempé dans l'eau de puits et frappe le couvercle par le travers; » mais le Mouromien n'était pas de force à soulever le glaive de Sviatogor. « Penche-toi sur le tombeau, reprend le géant; par cette fente, je te soufflerai mon souffle héroïque. » Ilia obéit, et tout à coup se sent trois fois plus de force qu'à l'ordinaire. Il soulève le glaive et en frappe le tombeau par le travers. Sous la violence du coup, des étincelles jaillirent; mais où

l'acier avait frappé apparut dans la pierre une bande de fer. Il frappa le tombeau dans sa longueur, et une bande de fer se montra dans la longueur du couvercle. « Je vais expirer, dit alors le titan; penche-toi vers la fente, je soufflerai encore vers toi, et je te communiquerai toute ma force. — J'ai bien assez de force, répond le héros; si j'en avais davantage, la terre pourrait à peine me porter. — Tu as bien fait, mon jeune frère, de ne pas obéir à mon dernier ordre. C'est le souffle de mort que je t'aurais soufflé; tu serais tombé sans vie à côté de moi. Maintenant adieu; je te donne mon glaive trempé dans l'eau de puits; pour mon cheval, attache-le à mon tombeau. Nul autre que moi ne doit le posséder. » Ainsi disparut Sviatogor, vaincu par sa destinée. N'est-ce pas ainsi que le sage Myrdhin, à la prière de Viviane, la Dalila celtique, s'enferma lui-même dans le sépulcre fatal?

II.

Cependant Ilia de Mourom n'avait demandé leur bénédiction à ses parens que pour se rendre immédiatement auprès de Vladimir. Les poètes populaires l'auraient-ils oublié? — Ilia chevauche donc vers Kief. Avant de partir, il avait fait un vœu, celui « de ne pas ensanglanter ses mains. » Ce trait d'humanité n'est pas le seul à relever dans sa légende. Son bon cheval, à chaque foulée, franchissait une verste, enjambant les lacs, les rivières et les forêts. Pour aller de Mourom à Kief, il y a deux chemins : un plus long, un plus court; mais le plus court est infesté par le *brigand Soloveï*. Ilia trouve honteux de faire un détour, et au bout de 500 verstes il se trouve en présence de l'ennemi. Un monstre bien étrange que ce Soloveï! Son nom signifie *le Rossignol;* mais il rappelle plutôt les gigantesques oiseaux du lac Stymphale, les ignobles harpies. Il s'était bâti un nid sur sept chênes, étendait ses griffes à sept verstes autour de lui et depuis trente années infestait la contrée. Il rugissait à la manière des bêtes fauves, hurlait à la manière des chiens, « sifflait comme un rossignol. » Seulement, quand il sifflait, les grands arbres des forêts se courbaient jusqu'à terre. A ce sifflement, le bon cheval d'Ilia tomba sur ses genoux. De sa cravache de soie, le héros le cingla entre les deux oreilles et sur ses flancs rebondis : « Gibier de loup, sac à foin, lui dit-il, n'as-tu jamais entendu le rugissement des bêtes, le hurlement des chiens, le sifflement du rossignol? » Mais il vit que le péril était grand; oubliant son vœu téméraire, il banda son arc, et de sa flèche d'acier atteignit le brigand à l'œil droit. Soloveï dégringole de son nid : Ilia l'attache à son étrier et se met en devoir de l'emmener. La femme et les enfans du monstre saisissent des épieux pour assaillir le héros, puis s'efforcent de négocier la

rançon du brigand. On apporte à Ilia une coupe pleine d'or, une coupe pleine d'argent, une coupe pleine de perles. « C'est pour ma peine ! dit-il en les prenant; mais je ne vous rendrai pas votre père, il recommencerait ses brigandages. » Dans le plus grand nombre des variantes, Ilia refuse l'argent. Il conserve ce caractère de héros désintéressé qui contraste avec les données de l'épopée germanique, où l'on s'égorge pour l'or rouge de la bruyère ou le trésor des Niebelungen. De même, quand les mougiks de Tchernigof viennent le remercier d'avoir délivré le pays et lui offrir de l'or et le gouvernement de leur cité, il refuse la fortune comme le pouvoir. Il se hâte d'arriver auprès de Vladimir pour les fêtes de Pâques.

Il est arrivé; il a franchi la grande porte du palais, il est entré dans la salle d'honneur du *Beau Soleil*. « Il fait le signe de la croix comme il est ordonné, salue comme il est prescrit, s'incline vers les quatre côtés, principalement devant le gracieux prince Vladimir et devant la princesse Apraxie. » — « Salut, lui dit Vladimir; salut, brave et bon compagnon. J'ignore ton nom et ton pays. Es-tu tsar ou fils de tsar? es-tu roi ou fils de roi? » Le fils de paysan décline son nom, annonce sa capture. Tout le monde s'empresse pour voir le brigand. Vladimir l'invite à rugir comme une bête fauve, à siffler comme un rossignol. Soloveï refuse de faire montre de ses talens. « Je ne mange pas ton pain, dit-il au prince de Kief, je ne suis pas ton serviteur, ce n'est pas à toi que j'obéirai; » mais il obéira au Mouromien, qui lui renouvelle l'ordre de siffler. Pour le mettre en verve, le gracieux prince lui verse une coupe de vin de la contenance de quinze cruches. Soloveï l'empoigne d'une seule main, la vide d'un seul trait, à la manière héroïque. Ilia lui avait enjoint de ne rugir, de ne siffler qu'à demi pour épargner le prince et ses gens; mais le monstre, par malice, rugit et siffle à pleine gorge. A ce sifflement s'écroulent les toits du palais; tous les convives tombent demi-morts, Vladimir lui-même, dans certaines chansons, d'effroi marche à quatre pattes. C'est la scène, si souvent représentée sur les vases antiques, de la terreur d'Eurysthée quand Hercule lui amène enchaîné, du fond de l'enfer, le Cerbère aux trois gueules hurlantes. En punition de sa désobéissance, le héros saisit le brigand et le coupe en menus morceaux qu'il répand dans la campagne; nous reviendrons sur le côté mythique de ces aventures.

Voilà donc Ilia de Mourom entré au service du prince, ou plutôt au service de la terre russe assaillie par tant d'ennemis. Il devient le chef des bogatyrs de Kief, leur *ataman*, comme il est dit dans les variantes plus modernes. Avec eux, il monte la garde aux barrières de la capitale, pour empêcher que « nul piéton ne les dépasse, que nul cavalier ne les franchisse, que nulle bête fauve ne les escalade, que nul oiseau de mauvais augure ne vole au-des-

sus. » Or un jour on voit arriver une héroïne, une *polénitsa* audacieuse; sur son cheval, qui ressemble à une puissante montagne, elle est campée comme une énorme meule de foin. Elle chevauche, la maudite, un faucon sur l'épaule; elle siffle et rugit, elle brave les héros chrétiens et les défie en combat singulier. « Si Vladimir, prince de Kief, ne m'oppose un champion, je courberai Vladimir sous mon glaive, je lui trancherai la tête, j'exterminerai tout le peuple des mougiks, je réduirai en poussière les églises de Dieu. » Les héros se regardent terrifiés, et Ilia leur demande qui l'on chargera de combattre *la chienne*. On envoie d'abord Alécha Popovitch. Il chevauche, il chevauche, et se cache derrière un chêne pour regarder la *polénitsa*. A sa vue, le courage lui manque, et il revient au galop vers ses frères d'armes, avouant qu'il n'ose combattre. On envoie Dobryna Nikitich; lui aussi tourne bride épouvanté. Ilia de Mourom, « le vieux cosaque, » voit bien que c'est à lui de donner l'exemple. Il chevauche, il chevauche; mais ce n'est point une plaisanterie que les jeux de la *polénitsa!* Elle lance sa massue d'acier jusque dans les nuages et la rattrape d'une seule main. Et quelle massue! elle pèse 36,000 livres. Comme tant de héros des épopées homériques ou françaises, Ilia sent son cœur glacé d'effroi. Il harangue son bon cheval, le suppliant de ne pas l'abandonner à l'ennemi, puis il charge vigoureusement l'héroïne : on eût cru voir deux nuages s'entre-choquer au milieu du tonnerre et des éclairs. A coups de massue, à coups de lance s'attaquent les deux guerriers; à la fin, ils mettent pied à terre et luttent corps à corps. Ilia est terrassé; la géante le tient sous son genou et se prépare à l'égorger; mais Ilia de Mourom *ne doit point mourir en bataille*. Cette pensée redouble ses forces; il renverse son ennemie, et à son tour lui presse la poitrine de son genou et lève sur elle son couteau d'acier. Pourtant il voudrait savoir son nom et son origine. Or dans la plupart des épopées les héros, par point d'honneur, hésitent presque toujours à se faire connaître. Dire son nom, c'est en quelque sorte demander merci. La *polénitsa* insulte donc Ilia et refuse de répondre. « Ah! vieux barbon! si j'étais ainsi agenouillée sur toi, je t'ouvrirais ta poitrine blanche, j'en arracherais le cœur et le foie, et je ne te demanderais ni ton père, ni ta mère, — ni ta race, ni ton pays. » Ilia va frapper, mais une force inconnue retient son couteau d'acier à la hauteur de son épaule. Trois fois il recommence ses questions : à la fin, la géante déclare qu'elle est née aux pays païens, et que sa mère lui a donné un coursier héroïque en lui disant d'aller chercher son père dans la sainte Russie. Ilia la relève, l'embrasse, et lui apprend qu'il est son père. Il a vaincu autrefois une *polénitsa* et l'a rendue mère. Cette union d'un héros avec une femme de race maudite doit être dans les pays slaves un

motif bien ancien de poésie. Hérodote nous rapporte une légende scythique où Hercule, — un Hercule slave apparemment, quelque chose comme un Ilia de Mourom antéhistorique, — a commerce avec une créature moitié femme, moitié serpent. Pour en revenir aux chansons russes, nous ne savons à quel moment Ilia a pu commettre cette fredaine mythologique. Après avoir vaincu et retrouvé sa fille, il va se reposer et dormir; mais la *polénitsa* roule des projets sinistres. Elle en veut au héros du déshonneur maternel et de sa propre bâtardise. Elle revient à la tente d'Ilia pour se venger: c'était fait de lui, si son bon cheval ne l'eût encore éveillé à temps. Il saisit sa fille par le milieu du corps, l'enlève au-dessus de son épaule et la jette violemment contre terre; puis il l'empoigne par un bras et par une jambe, la déchire en deux et la coupe en menus morceaux qu'il répand sur la terre féconde. Dans d'autres chansons, ce n'est plus sa fille, la vierge *au faucon*, c'est son fils Sokolnik (*le fauconnier*, une sorte de *féroce chasseur*) qui est vaincu par Ilia et déchiré ensuite en punition d'une perfide attaque.

Le héros de Mourom n'est pas toujours en très bonne intelligence avec Vladimir. Il s'irrite surtout quand il le voit abuser de son autorité ou négliger les bogatyrs pour s'entourer de grands seigneurs. Un jour, encore après une longue absence, il entre dans la salle du festin en se donnant un nom d'emprunt. On ne le reconnaît pas, et on lui assigne une place parmi les nobles de second rang, tandis que Vladimir trône parmi les princes et les boïars. Le fils de paysan s'indigne de ce manque d'égards : « Tu es assis parmi les corbeaux, crie-t-il à Vladimir, et tu veux me faire manger avec les corneilles! » Vladimir ordonne à ses courtisans de mettre à la porte l'insolent; mais vainement six d'entre eux le poussent sous chaque bras, et six autres par derrière, ils ne peuvent seulement ébranler son colback sur sa tête rebelle. Alors il leur administre une terrible volée de coups, jette son vrai nom à Vladimir stupéfait, et descend dans la cour, où il fait tomber à coups de flèches les tuiles d'or du palais et les croix d'or des églises. Avec cet or, il rassemble tous les mougiks, tous les piliers de cabaret, qu'il abreuve largement de *vodka* et d'hydromel. Vladimir veut alors apaiser Ilia; mais personne n'ose aller affronter le courroux du « vieux cosaque. » Seul Dobryna, uni au Mouromien par la fraternité guerrière, se charge avec grande hésitation de cette dangereuse mission. Il trouve le héros attablé avec ses cliens déguenillés. Ilia l'accueille assez bien et le charge de porter à Vladimir son ultimatum : le prince donnera un festin en son honneur; en outre tous les cabarets et toutes les brasseries resteront ouverts pendant trois jours aux frais de Vladimir. « Et s'il ne fait ma volonté, ajoute Ilia, demain il aura cessé de régner. » Le Beau-Soleil souscrit à toutes ses exigences, et

le bogatyr arrive dans la salle du festin avec tous ses invités du cabaret : pour eux, les boïars et les princes sont obligés de serrer les coudes; mais Ilia, qui disputait si âprement la préséance à ces derniers, ne la dispute pas aux gens du peuple et s'assied fraternellement au milieu d'eux. Dans une autre chanson, régalé par les pauvres gens et mécontent des officiers de la couronne, il pénètre de force dans les caves du prince, et en sort avec un tonneau sous chaque bras et un troisième qu'il roule devant lui.

Ces deux bylines, d'inspiration toute populaire et quelque peu démagogique, donnent au vainqueur de Soloveï un rôle assez singulier. Ces équipées rabelaisiennes ne sont guère dans le ton de l'épopée russe, surtout quand il s'agit du héros préféré. La brouille d'Ilia et de Vladimir est exposée plus noblement dans d'autres chansons, où le bogatyr populaire reprend sa physionomie austère et imposante. Vladimir, par le méchant conseil de ses princes-boïars, l'a fait jeter dans un cachot avec ordre de l'y laisser mourir de faim. Trois ans se passent, Kief est assaillie par une formidable armée tatare. Alors Vladimir se désespère d'avoir disgracié les bogatyrs et d'avoir fait périr Ilia de Mourom. La fille du prince insiste cependant pour qu'on aille regarder dans son cachot, sur lequel on a entassé des quartiers de roche et des troncs d'arbres. Vladimir prend les clés de la prison, l'ouvre... Ilia de Mourom, le vieux cosaque, est assis à une table de bois et lit le livre des Évangiles. La jeune princesse avait creusé un souterrain qui menait à sa prison, et chaque jour lui apportait les « mets sucrés. » C'est ainsi qu'Ogier le Danois, emprisonné par Charlemagne, est secrètement nourri tantôt par Turpin, et tantôt par l'impératrice. Vladimir se jette aux genoux du héros et l'implore, non pour lui, mais pour les églises de la Vierge, pour notre mère la sainte Russie, pour les veuves et les orphelins. « Prince Vladimir, demande tranquillement Ilia, que se passe-t-il donc en Russie? » Et, mis au fait du danger, il s'arme en effet non pour le prince, mais pour le pays. C'est là un des traits caractéristiques du Mouroumien; il est le serviteur de la patrie, et nullement d'un souverain qui est parfois un tyran. Ilia bravant Vladimir, Vladimir aux pieds d'Ilia, nous rappelleront les scènes analogues de nos chansons de gestes. Roland est sur le point de tirer l'épée contre Charlemagne, Doon de Mayence parle de lui « tronchonner la tête. » Guillaume d'Orange rabroue le roi Louis. Ne voyons-nous pas le grand empereur agenouillé en plusieurs circonstances aux pieds de ses vassaux? Dans l'*Iliade*, Achille ne ménage pas au roi des rois les épithètes homériques, et se montre bien autrement difficile à ramener que le bogatyr kiévien.

La série des chansons sur Ilia se termine ordinairement par la byline des *Trois-Voyages*. Le héros de Mourom est devenu vieux.

Il prend plaisir à voir de jeunes braves comme Irmak Timoféévitch ou Michel Danilovitch entrer à leur tour dans la carrière. Seulement, quand il les voit s'abandonner imprudemment à leur ardeur, il va les ressaisir dans la mêlée avec des gaffes de fer, et leur dit courtoisement : « Maintenant que vous avez déjeuné, c'est à mon tour de dîner. » Mais enfin il blanchit, il est tout près de l'âge où l'on peut à peine

. . . . Déraciner un chêne
Pour soutenir ses pas tremblans.

Or un jour qu'Ilia de Mourom chevauchait par les bois, il arriva dans un endroit où s'ouvraient trois routes. Sur un rocher se lisait cette inscription : « Si l'on prend à droite, on deviendra riche ; si l'on prend par le milieu, on sera marié; si l'on prend à gauche, on sera tué. » Le « vieux cosaque » réfléchit et se rendit cette justice, qu'à son âge il n'avait que faire de s'enrichir, encore moins de se marier. Il était plus convenable de prendre par le chemin où l'on devait être tué. Au bout de trois heures, il tomba sur une troupe de brigands. Dans la plupart des chansons, il veut les épargner et se contente de leur faire peur. D'une de ses flèches, il fait voler un chêne en éclats; les bandits épouvantés se dispersent. Il revint alors sur ses pas et écrivit sur le rocher : « J'ai pris à gauche et je n'ai pas été tué. » Reprenant la route du milieu, il arriva bientôt à un magnifique château. Une fille de roi d'une éblouissante beauté en sortit et vint embrasser le vieux brave. Elle lui donna un festin somptueux et l'emmena ensuite dans sa chambre. Il y avait là un lit de soie et de duvet; je ne sais pourquoi il parut suspect au bogatyr. Il refusa de s'y coucher le premier, alléguant que dans son pays c'est aux femmes de coucher au fond. Il prit alors la princesse par sa ceinture de soie et la jeta sur le lit, qui aussitôt s'effondra et précipita l'enchanteresse dans les souterrains du palais. Perrault, dans le conte de *l'Adroite Princesse*, nous a déjà fait connaître un lit semblable. Ilia courut à la porte du souterrain, l'enfonça d'un coup de pied et rendit la liberté à « quarante tsars ou fils de tsars, quarante rois ou fils de rois, » qui s'y trouvaient prisonniers. Quant à la perfide, il la fit cruellement écarteler. Il revint encore une fois au carrefour et écrivit : « J'ai pris par le milieu et je n'ai pas été marié. » Par la troisième route enfin, il arriva à une croix de fer qui marquait le gisement d'un trésor. Du trésor, il fit trois parts et en éleva trois églises : l'une au Sauveur miséricordieux, l'autre à saint Nicolas de Mojaïsk, la troisième à saint George le Brave. Il était donc en droit d'écrire sur le rocher : « J'ai pris à droite, et je ne suis pas devenu riche. » C'est ainsi qu'Ilia de

Mourom triompha trois fois de cette puissance qui avait triomphé de Sviatogor et de tant d'autres héros, la destinée.

Ilia de Mourom, la plus haute personnification épique qui soit sortie de l'imagination russe, Ilia de Mourom, en qui la muse agreste a mis toutes ses complaisances, mérite que nous nous arrêtions sur son caractère. L'idéal que s'est fait un peuple permet d'apprécier les qualités morales de ce peuple. Fils de paysan, Ilia débute dans sa carrière héroïque par aider ses vieux parens; il reste jusqu'au bout un homme du peuple, forçant les grands à céder la place aux mougiks dans les banquets royaux. Serviteur de la terre russe avant tout, il mérite la disgrâce du prince par la franchise de ses remontrances. Sa bravoure de héros ne l'empêche pas de se sentir ému dans un danger extrême; mais Hector se trouble bien devant Achille, Roland et Olivier devant Garsile, Râma devant Kabandha. Il n'est point fanfaron : lorsqu'il remet des prisonniers en liberté, il ne leur impose qu'une condition, c'est d'aller dire aux pays païens qu'il y a encore des héros dans la terre russe, ne voulant d'autre prix de ses exploits qu'un accroissement de sécurité pour la patrie. Plus généreux qu'Achille et qu'Ogier le Danois, il abjure ses ressentimens envers Vladimir dès qu'il s'agit de sauver les veuves et les orphelins. Comme protecteur des faibles, des femmes, des jeunes filles persécutées, il répond à l'idéal le plus élevé de la chevalerie occidentale. Son courage, — par une vertu plus rare chez les héros épiques, — est tempéré d'humanité. Il voudrait ne point ensanglanter sa main, il épargne ses ennemis, il se contente d'effrayer les brigands. Sur le point de s'engager dans le chemin où l'on doit être tué, il songe tristement à tout le sang qu'il a été obligé de verser, et croit qu'il est temps pour lui d'en finir. Ses actes de férocité envers Soloveï le brigand, sa fille la *polénitsa*, son fils le *fauconnier*, et envers la méchante fille de roi, s'expliquent par la tradition mythique qui s'imposait aux poètes. Malgré ses aventures galantes, qui ont également un sens mythique, Ilia n'est point un débauché : ce qui le sauve des piéges de la fille de roi, c'est qu'il ne « se laisse point séduire par les charmes féminins. » Par les côtés moraux de sa physionomie épique, il faut lui donner l'avantage sur tous les héros grecs ou germains, et il supporte assez bien la comparaison avec les plus nobles paladins de nos chansons de gestes.

III.

Dans les chansons russes, le premier rang après Ilia appartient à Dobryna Nikitich. Si le Mouromien est un paysan, Nikita est un noble, il est le héros-boïar; mais sa courtoisie, son beau parler,

unis à une bravoure surhumaine, lui ont valu les sympathies du peuple, qui a fait de lui le frère d'armes, l'ami toujours écouté d'Ilia de Mourom. Son premier exploit a été le combat contre le *Serpent de la Montagne*, qui hantait les eaux de la rivière Poutchaï et qui de là s'élançait sur les pays chrétiens pour enlever des prisonniers. La mère de Dobryna lui avait bien recommandé de ne pas se baigner dans ces flots, où il y avait des courans de feu. Il désobéit héroïquement. Soudain, comme une nuée qui s'étend, comme un orage qui éclate, le Serpent de la Montagne accourt sur Dobryna. Le bogatyr regagne au plus vite la rive, terrasse le monstre et lui fait signer un pacte en vertu duquel il cessera d'infester la terre russe. Peu de temps après, le dragon viole le traité, et enlève Zabava, nièce de Vladimir. Dobryna court à la rivière Poutchaï, et se met à fouler aux pieds de son cheval les petits serpens, les enfans du ravisseur parjure. Celui-ci proteste contre cette exécution militaire. « Tais-toi, serpent maudit, lui crie Dobryna, c'est le diable qui t'a emporté à Kief. Pourquoi as-tu enlevé Zabava? Rends-la-moi sans combat. » Le monstre refuse, et pendant trois jours ils combattent. Victorieux, le héros délivre Zabava et une infinité de prisonniers. — Dobryna se marie bien singulièrement. Un jour, il poursuivait une *polénitsa*. Par derrière, il lui applique sur la nuque un formidable coup de massue; l'héroïne ne tourne même pas la tête. C'est l'histoire de Thor avec le géant endormi. « Il faut croire que je n'ai pas ma force ordinaire, » se dit le bogatyr. De sa massue, il frappe un chêne énorme, qui vole en éclats. Rassuré par cette expérience, il revient sur la polénitsa, et lui assène de nouveau un terrible coup. Elle continue son chemin sans s'émouvoir. Le héros se prend encore à douter de sa force; pourtant il en fait l'essai sur un rocher qu'il pulvérise. Au troisième coup, la géante se retourne, et dit : « Je croyais que c'était un moucheron qui me piquait, et c'est un héros russe qui remue les mains. » Elle le saisit par ses boucles blondes, et met l'homme et le cheval dans sa poche; mais son propre coursier trébuche, et réclame contre ce surcroît de charge. « Alors Nastasia, fille de Mikoula, se dit : Si le bogatyr est vieux, je lui couperai la tête; s'il est jeune, je le garderai prisonnier; s'il me plaît, je l'épouserai. » Elle plongea la main dans sa poche, en retira Dobryna. Il lui plut, ils s'épousèrent, et partirent ensemble pour Kief. De même que Brunehilde, la forte Walkyrie, devient une femme ordinaire après son mariage avec Gunther, de même la fille de Mikoula, quand elle eut perdu avec sa virginité sa force titanique, devint la compagne aimante, humble et soumise de Dobryna.

Ce n'était point une sinécure que de monter la garde aux barrières de Kief. A chaque instant, il fallait livrer bataille, — ou bien

Vladimir envoyait au loin ses héros, soit pour lui quérir une épouse, soit pour approvisionner sa table de gibier, soit pour payer le tribut à la Horde, soit pour l'exiger de la Suède, de la Turquie et de la Boukharie. L'histoire en témoigne comme l'épopée : la Russie, assaillie par les peuplades nomades, ne laissait pas un instant de repos à ses défenseurs. Dans les documens authentiques, on pourrait retrouver l'écho des plaintes que le Dobryna légendaire épanche sur le sein de sa mère. « Ah! madame ma mère, pourquoi as-tu enfanté le malheureux Dobryna? que ne m'as-tu attaché une pierre au cou après ma naissance pour me jeter dans les flots bleus! J'aurais dormi pour toujours au fond de la mer, je n'aurais point erré dans la campagne rase, fait périr tant de misérables, versé tant de sang inutile, affligé tant de veuves et de petits orphelins. » C'est le même sentiment de lassitude héroïque, d'humaine compassion pour les races maudites, que nous avons déjà surpris chez Ilia lorsqu'il croit marcher à la mort. Il faut remarquer cette différence entre les héros russes, batailleurs par nécessité, et ceux des chansons de gestes, batailleurs par goût et passion : Dobryna et Ilia se plaignent d'avoir à exercer leur valeur; Guillaume au Court-Nez appelle de tous ses vœux une invasion des infidèles, et maudit l'humeur pacifique des Persans et Sarrasins, qui ne lui donnent point occasion de « prouver son hardement. »

Nous avons déjà rencontré le nom d'Alécha Popovitch. Lui aussi est un dompteur de dragons. C'est lui qui terrasse Tougarine, géant ailé, fils du serpent. Alécha a supplié le Christ de lui envoyer une nuée humide : les ailes de Tougarine, mouillées par la pluie, cessent de le soutenir; il tombe sur le sol. Alécha, pour achever la victoire, a recours à un stratagème d'opéra-bouffe. « Comment! lui dit-il, tu m'as promis un combat seul à seul, et voilà derrière toi une armée innombrable. » Le dragon se retourne pour voir cette armée; Alécha profite du moment pour se jeter sur lui et lui couper la tête. Le Popovitch n'est point un héros sympathique. Il a, comme Loki, le dieu germain, certains traits des puissances mauvaises qu'il combat. A la table de Vladimir, il joue le rôle d'insulteur public : il n'a point de respect pour les femmes; il trahit son frère d'armes Dobryna et veut épouser Nastasia en son absence; il sert les mauvaises passions et les méchans projets de la princesse Apraxie. Enfin, en sa qualité de fils de pope, on lui reproche d'avoir des mains et des yeux avides. — Un quatrième héros, Potik Ivanovitch, avait fait un pacte avec sa femme : si l'un des époux venait à mourir, le survivant serait enseveli avec lui. La femme mourut; Potik descendit avec elle dans le tombeau; mais là il rencontra le Serpent de la Montagne, le vainquit et l'obligea d'apporter l'eau vivifiante qui lui permit de ramener sa compagne à la lumière. Cette byline

rappelle à la fois le conte arabe de Sindbad le Marin, enterré vif avec sa femme insulaire, et les légendes grecques d'Orphée et d'Eurydice, d'Hercule et de la femme d'Admète. — Les chansons connaissent bien d'autres héros à la cour de Vladimir : Tchourila, le hardi chasseur, qui braconne sur les terres du prince, le violent chef d'aventuriers varègues qui rançonne les campagnes de Kief, le beau courtisan qui fait tourner la tête à toutes les femmes, le fanfaron que Diouk sait mettre à la raison; — Diouk Stépanovitch, le bogatyr de Gallicie, si riche que le prince Vladimir, s'il persistait à vouloir faire l'inventaire de ses richesses, serait obligé de vendre Kief et Tchernigof, rien que pour acheter l'encre et le papier;— Soloveï Boudimirovitch, vrai type de roi de mer normand, qui entre dans Kief avec sa flotte aux voiles de soie et par des accords magiques ensorcelle la nièce du prince; — Dounaï, qui tue sa femme Nastasia, se tue lui-même de désespoir sur son corps, et de ses blessures donne naissance à un fleuve, le Dounaï, qui mêle ses flots à ceux de la rivière Nastasia; — Stavre Godinovitch, le guerrier-musicien que sa femme tira subtilement des prisons de Vladimir; — Lovtchanine, cet Urie dont le David kiévien convoitait la Bethsabé; — le vieux guerrier Danila, qui obtient du prince la permission d'entrer dans un couvent en lui donnant pour dédommagement un fils aussi brave que lui; — Vassili, le héros-ivrogne que le souverain est obligé d'aller chercher au cabaret, et qui extermine par un stratagème 120,000 Tatars; — Ivan Gostiny, dont le cheval merveilleux dépeuplait les écuries royales de son hennissement meurtrier; — Irmak Timoféévitch, le conquérant historique de la Sibérie, qu'un caprice poétique a transporté du siècle d'Ivan le Terrible à celui de Vladimir; — le brave Polkane, qui tenait le gouvernail du vaisseau-faucon;... mais qui pourrait énumérer les « forts héros, » les « vaillans bogatyrs, » qui, semblables aux pairs et aux paladins d'Occident, s'assirent à la table ronde du Beau-Soleil?

Il vient un moment, dans toutes les épopées, où la terre, qui ne pouvait « qu'à peine porter » les Titans helléniques, les Iotes du nord, commence à ne plus pouvoir porter la seconde génération mythique : les héros et les bogatyrs. Il faut qu'ils laissent la place aux faibles humains. C'est à ce moment qu'intervient une prodigieuse catastrophe, un égorgement gigantesque, où disparaît tout un monde de demi-dieux. Dans l'épopée grecque, ce sont les vengeances de Olympiens contre les vainqueurs de Troie qui ferment les temps épiques; dans les légendes romaines, c'est la bataille du lac Régille; dans les Niebelungen, c'est la grande orgie de meurtres au palais d'Attila; dans les chansons de gestes, c'est Roncevaux, où périssent les douze pairs. Un dénoûment analogue intervient dans le cycle russe : seulement un simple massacre ne suffirait pas à

faire disparaître des héros dont certains, comme Ilia de Mourom, *ne doivent pas mourir en bataille;* mais il existe un autre moyen d'en finir. Charlemagne ne meurt pas, mais il entre dans le flanc du Desenberg, comme Barberousse dans celui du Kyffhaüser. Arthur n'est pas mort, ni le sage Myrdhin : ensevelis sous les lourds blocs de granit, ils attendent impatiemment que les temps soient venus. Nous avons vu Sviatogor se changer en montagne ou se coucher vivant dans le tombeau creusé par la destinée; arrivons à la belle chanson qui nous apprend « depuis quel temps les héros ont disparu de la terre russe. » Un jour, Ilia de Mourom et Dobryna Nikitich, et Alécha Popovitch, et Ivan Gostiny et plusieurs autres braves venaient de tailler en pièces une immense armée tatare. Alors un sentiment d'orgueil envahit leur âme : ils voyaient que ni leurs fortes épaules n'étaient fatiguées, ni leurs bons coursiers lassés, ni leurs glaives d'acier ébréchés. Alécha Popovitch s'écria : « Qu'on nous oppose une armée surnaturelle! Nous viendrions à bout, ô héros, d'une telle armée. » Dieu entendit cette parole insensée. Deux guerriers inconnus se montrèrent et leur dirent : « Accordez-nous le combat; nous sommes deux, vous êtes sept, peu importe! » Alors Alécha Popovitch éperonna son cheval impétueux, chargea les inconnus et les trancha par le milieu du corps. Les quatre morceaux devinrent quatre guerriers vivans. Dobryna chargea à son tour et les coupa tous en deux : huit ennemis vivans se dressèrent dans leur armure. Ilia de Mourom les chargea : ses beaux coups d'épée n'eurent d'autre résultat que de doubler encore leur nombre. Toute la journée, on combattit; mais plus les glaives épiques taillaient et découpaient dans les rangs ennemis, plus ceux-ci croissaient en nombre et en audace. A la fin, les héros prirent peur; ils s'enfuirent dans la montagne rocheuse, dans les sombres cavernes, et à mesure qu'Alécha, Dobryna, Ilia, arrivaient dans la montagne, immédiatement ils se changeaient en rochers. C'est « depuis ce temps que les héros ont disparu de la terre russe. »

IV.

Nous n'avons encore parlé que des héros, et pourtant l'épopée russe, comme l'épopée grecque ou germanique, a ses héroïnes, ses vindicatives Krimhildes, ses touchantes Andromaques, ses volages Hélènes, ses perfides Circés. Le rôle de vierges guerrières, que s'arrogent les Amazones dans les traditions grecques, Brunehilde dans les *Niebelungen*, la belliqueuse Camille dans l'*Énéide*, l'altière Clorinde dans la *Jérusalem délivrée*, appartient, dans les bylines, aux *polénitses*. Nous avons vu Ilia de Mourom terrassé par sa fille géante, Dobryna captif de Nastasia. Avec une vigueur égale, mais

un caractère plus féminin, se présente à nous Vassilissa, la fille de Mikoula. Elle ne s'en va point rôder par la steppe avec une massue de plusieurs mille livres sur l'épaule pour narguer les bogatyrs; mais elle sait unir la force à la ruse quand il s'agit d'ouvrir la prison de son mari Stavre Godinovitch. Un jour, les vaillans de Kief sont assis à la table de Vladimir : de même que les paladins de Charlemagne, ils se laissent aller volontiers à fanfaronner, à faire des *gabs*, comme diraient nos vieux trouvères. « L'un se vante de son trésor qu'on ne peut compter, l'autre de son illustre patrie, celui-ci de son bon cheval, celui-là de son courage héroïque; le sage se loue de son vieux père et de sa vieille mère, le fou, l'imbécile fait l'éloge de sa jeune femme. — Et toi, Stavre Godinovitch, demande Vladimir, tu n'as donc rien dont tu puisses te vanter? — Je ne puis me vanter que de ma jeune femme Vassilissa; dans la ville de Kief, elle se jouerait de vous tous, princes et boïars; toi, Vladimir, elle te prendrait pour dupe. » Pour cette vanterie, le maître ordonne de saisir Stavre, le bon musicien, et de le jeter dans un cachot. La nouvelle en est bientôt portée à Vassilissa. Alors elle tient ses yeux fixés sur la terre humide et réfléchit profondément. « Je ne puis le reprendre de vive force; il faut le délivrer par ruse féminine et heureuse audace. » Elle coupe ses longs cheveux, revêt des habits d'homme et se rend à la cour de Vladimir. Elle est entrée orgueilleusement, sans se soucier des gardes de la porte, franchissant les fossés et les tours de la ville, à la façon héroïque, d'un seul bond de son cheval. Elle s'annonce comme un *messager terrible* de la Horde, et comme un épouseur pour la belle Zabava. Vladimir l'accueille avec une crainte respectueuse; mais les yeux exercés de Zabava trouvent cette démarche, ces manières, bien peu viriles. Elle avertit le prince de ne point lui donner une femme pour mari. Vladimir promet de prendre ses renseignemens : il soumet donc Vassilissa à toutes les épreuves compatibles avec le respect que l'on doit à un *messager terrible*. Il l'invite d'abord à venir aux étuves avec lui; mais Vassilissa y court si promptement, y prend un bain si court et s'y rajuste si prestement qu'elle est déjà de retour quand le prince de Kief se dispose à y entrer. Alors il s'avise d'un moyen fort ingénieux. Il invitera l'ambassadeur à se reposer sur un moelleux lit de plume : ensuite il examinera les empreintes que les membres du dormeur y auront laissées. Si c'est un fort et robuste héros, il y aura un large creux sous les épaules; si c'est une femme, il y aura un large creux sous les hanches; mais Vassilissa a soin de se coucher la tête au pied du lit. Vladimir est ensuite bien obligé de constater que les empreintes annoncent un héros aux larges épaules, aux hanches étroites. Zabava ne se rend pas à cette démonstration : elle a si peur d'épouser une femme! L'étranger est invité à faire

montre de sa force contre les lutteurs du prince; mais il sait les tenir à distance respectueuse, les empoignant par le milieu du corps et les enlevant au-dessus de sa tête. On offre alors un festin à Vassilissa : elle demande pourquoi on ne lui fait pas entendre le fameux musicien Stavre. Vladimir craint d'exciter par un refus la colère du *messager terrible*. Stavre, sorti de son cachot, enchante les convives en jouant de la gouzzla, puis Vassilissa obtient de l'emmener dans la campagne. Là elle se fait reconnaître à lui, l'embrasse tendrement, l'invite à ne plus se vanter de sa femme, et l'enlève sur son coursier bien loin de la cour de Vladimir.

La Pénélope russe, c'est Nastasia, la femme de Dobryna; toutefois elle ne pousse pas jusqu'au bout la fidélité. Dobryna, avant de partir pour la Horde, recommande à sa femme d'attendre son retour trois ans, puis trois années encore; alors seulement elle aura le droit de se choisir un époux, à la condition que ce ne soit point Alécha Popovitch. Épouser Alécha, ce serait presque un inceste, puisqu'il est le frère d'armes de son mari. Trois années se passent, puis trois autres. Pas de nouvelles de Dobryna! Vladimir presse alors Nastasia d'épouser Alécha, et celui-ci annonce qu'on a trouvé dans la steppe le cadavre du héros. Elle verse des larmes abondantes, mais refuse d'entendre parler de mariage avant que six autres années ne se soient écoulées. Vladimir, après ce nouveau délai, interpose son autorité, et déjà tout se prépare pour l'union de Nastasia et d'Alécha. Cependant Dobryna n'est pas mort, pas plus qu'Ulysse dans Homère, pas plus que Charlemagne dans les curieuses légendes analysées par M. Gaston Paris (1). Le coursier de Dobryna se met à lui parler d'une voix humaine et lui révèle ce qui se passe. En quelques bonds de son cheval, Dobryna revient à Kief et entre comme un ouragan dans le palais de sa mère. Là il se fait reconnaître à elle par un signe à la jambe. Comme Ulysse se travestit en mendiant et Charlemagne en pèlerin, Dobryna se déguise en joueur de rebec pour entrer dans la salle où l'on célèbre le festin de noces. La compagnie joyeuse fait bon accueil au musicien. On lui présente le vin vermeil; il demande la permission d'offrir à son tour la coupe pleine à la nouvelle mariée : « Bois jusqu'au fond, lui dit-il, tu verras quelque chose de bon. » Or au fond de la coupe il a jeté son anneau d'or, que reconnaît aussitôt Nastasia. Elle pousse un cri, et par-dessus la table s'élance auprès de Dobryna, dont elle implore humblement le pardon. « Je ne m'étonne pas, s'écrie le héros d'une voix terrible, qu'une femme ait failli. Les femmes ont les cheveux longs et l'esprit court; elles vont où on les mène. Ce qui m'étonne, c'est que le beau-soleil Vladimir

(1) Gaston Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 396.

ait été un entremetteur, et la princesse Apraxie une entremetteuse pour marier à un autre la femme d'un mari vivant. » Puis sa colère se tourne contre son perfide frère d'armes; il le terrasse sur le sol pavé de briques et le flagelle si vigoureusement de son bâton de voyage « qu'on ne sait pas s'il crie ou s'il sanglote. »

Les types féminins de perversité sont représentés par Marina et par Maria le Blanc-Cygne. Marina l'enchanteresse, l'hérétique, qui habite à Kief la rue Ignatiévka, est la terreur des mères. Celle de Dobryna le suppliait instamment, quand il était jeune homme, d'éviter cette rue mal famée : Marina par ses artifices avait fait disparaître huit jeunes guerriers; Dobryna serait le neuvième. Cette fois encore il néglige les avertissemens maternels. Il s'en va dans la rue Ignatiévka et tire une flèche dans les fenêtres de Marina. Ici les chansons présentent de grandes divergences. Tantôt Dobryna, ensorcelé par Marina, est changé en aurochs en compagnie des huit autres jeunes gens déjà métamorphosés, et ne doit son retour à la forme humaine qu'à l'intervention de sa mère. Tantôt il esquive l'effet des maléfices, délivre les jeunes gens et fait une terrible justice de l'enchanteresse. Son aventure rappellerait alors celle d'Ulysse avec Circé. Cette donnée se complique un peu dans la byline de Maria le Blanc-Cygne. C'est une fable fort répandue en Allemagne et dans les pays slaves que celle des jeunes filles qui peuvent à volonté se métamorphoser en cygnes. Maria est sorcière comme Marina et de plus infidèle à son époux légitime. Poursuivie par celui-ci, elle le séduit par de perfides caresses et lui fait boire un breuvage qui le métamorphose en rocher. Rendu à la forme humaine par une miraculeuse intervention, il tombe une seconde fois dans le piége et accepte de l'enchanteresse un breuvage assoupissant. Elle le traite alors plus mal que Brunehilde n'a traité Gunther la nuit de ses noces : elle le crucifie à la muraille au moyen de quatre clous et s'éloigne pour chercher le cinquième, qu'elle lui enfoncera dans le cœur; mais la sœur de Maria survient, admire la beauté du bogatyr, le délivre en lui substituant un vil Tatar, l'emmène dans sa chambre. Là elle le guérit de ses blessures par ses enchantemens, lui fournit des armes pour punir l'infidèle et son ravisseur. Elle devient son épouse en récompense de tant de services.

Les poésies épiques portent l'empreinte de cette primitive barbarie slave dont Nestor parle avec horreur dans son histoire, et dont les chants traditionnels des solennités nuptiales perpétuent encore aujourd'hui le souvenir dans les campagnes russes. Comme les Drévlianes de la chronique, les bogatyrs de Kief préludent toujours au mariage par le rapt. Ainsi la princesse Apraxie est enlevée de force par les envoyés de Vladimir, Maria Dmitriévna par Ivan Godinovitch. Un autre héros, Khotène, fils de Bloud, apprenant qu'on lui a refusé

outrageusement la main d'une jeune fille, court au palais de celle-ci, en brise les portes à coups de massue, extermine ses neuf frères en bataille et ramène la belle attachée à son étrier. Il se demande s'il fera d'elle sa servante ou son épouse; enfin il se décide à se montrer généreux. L'homme, à l'époque patriarcale, abusait cruellement de sa force contre la femme; l'épopée est ici d'accord avec l'histoire. La femme de Dounaï a osé se vanter de mieux tirer de l'arc que son mari. Singulier trait de rapprochement avec la légende de Guillaume Tell, Dounaï place sur sa tête un anneau d'or que sa femme enlève trois fois de sa flèche d'acier. Alors le héros, jaloux et humilié de la supériorité de sa compagne, tend son arc et la vise au cœur. Elle le supplie de l'épargner dans l'intérêt du héros qu'elle porte dans son sein. Par les châtimens qu'elle sollicite afin d'éviter la mort, on voit à quel excès pouvait se porter la puissance maritale. « Hélas! Dounaï Ivanovitch, inflige-moi plutôt trois châtimens. Pour le premier, plonge ta cravache de soie dans la poix bouillante, flagelle mon corps nu; pour le second, saisis-moi par mes longs cheveux, attache-moi à ton étrier et lance ton cheval dans la campagne rase; pour le troisième, ensevelis-moi jusqu'à la ceinture dans la terre humide, fais-moi endurer la faim, nourris-moi de pain d'avoine. Que je reste trois mois en cet état jusqu'à ce que ton fils soit venu au monde. »

A côté de ces scènes violentes, nous voyons la jeune fille gardée précieusement dans le *terem*, dont les lambris sont ornés du beau soleil, de la lune brillante, des étoiles nombreuses. A côté de la polénitsa vagabonde, voici la jeune princesse tenue à une pudique réserve. Zabava, charmée par les sons harmonieux d'un héros-musicien, un roi de mer qui est venu visiter Vladimir, ose lui offrir sa main. Le pirate se croit obligé de lui donner une leçon de convenance : « Écoute, jeune princesse Zabava, tout m'inspire en toi de l'amour; mais ce qui en toi ne me plaît pas, c'est que tu aies fait, toi, une jeune fille, les avances pour ton mariage. » Rien de plus auguste que la matrone héroïque, veuve de héros, mère d'un héros. Les bylines sont ici d'accord avec les monumens du droit et de l'histoire. La veuve-mère est souveraine chez elle, honorée de tous, vénérée de son fils. Ainsi nous apparaissent la mère de Dobryna, celle de Diouk Stépanovitch, celle du roi de mer Soloveï, celle du ravisseur de jeunes filles, Khotène, fils de Bloud. C'est à leur mère que les héros demandent conseil, c'est dans son sein qu'ils épanchent leur douleur, c'est avec sa bénédiction qu'ils se mettent en campagne. La mère de Dobryna vient de ses propres mains prendre le cheval de celui-ci pour le conduire à l'écurie; au contraire celle de Diouk est entourée d'une armée de serviteurs; trente jeunes filles la soutiennent sous chaque bras; quand elle revient de l'église, sur

sa tête on tient des parasols, sous ses pieds on étend de riches draperies; ses servantes ont l'air d'impératrices. Dans cette diversité de situation, Dobryna et Diouk ont une égale vénération pour la personne sacrée de la veuve-mère. On voit même le pouvoir maternel aller jusqu'à l'abus : la mère d'Ivan Gostiny livre son fils à des marchands d'outre-mer qui le vendront comme esclave.

Il est un personnage féminin dans lequel se résument les traits épars que nous avons étudiés dans les différens types d'héroïnes. C'est Apraxie, la compagne de Vladimir. Elle est fille du roi de Lithuanie, par conséquent Lithuanienne, — ou Tatare, ce qui revient au même dans les bylines. Quand les bogatyrs partent pour l'enlever à son père, ils font en ces termes son portrait à l'amoureux Vladimir : « Elle est haute de taille, imposante de stature, admirable de visage. Elle a une démarche menue et la parole harmonieuse. Tu auras en elle, prince, une compagne avec laquelle tu pourras délibérer et te conseiller et abréger la longueur des jours. Tous les princes, tous les boïars, tous les forts bogatyrs de Kief auront devant qui s'incliner. » En effet, Apraxie trône à côté de Vladimir, préside avec lui les nobles festins, mangeant la chair du cygne blanc et buvant le doux hydromel. A elle aussi s'adresse le profond salut des héros. Pourtant l'épouse du Beau-Soleil a une tache originelle; l'impureté du sang paternel se manifeste en elle par toute sorte d'actes répréhensibles. Elle se fait « l'entremetteuse » du mariage d'Alécha avec la femme de Dobryna. Comme la femme d'Arthur et quelquefois celle de Charlemagne, il n'est que trop facile de la rendre infidèle! Quand Vladimir amène à sa cour Tchourila, la princesse ne met aucune retenue dans l'expression de ses sentimens pour le bel étranger. A table, elle se coupe le doigt de son couteau. « Ne vous étonnez pas, ô nobles femmes, si je me suis blessée à la blanche main. Je regardais la beauté de Tchourila; je regardais ses boucles blondes, et mes yeux brillans se sont troublés. » Avec la même impudeur naïve, elle demande à Vladimir de faire de Tchourila son chambellan. Dans une autre de ses aventures, on retrouve deux traits caractéristiques du récit biblique sur Joseph : d'une part, la coupe d'argent cachée dans le sac de Benjamin; d'autre part, la fausse accusation de la femme de Putiphar contre le chaste Hébreu, trait primitif qui se reproduit dans le roman égyptien des *Deux Frères*, publié par M. de Rougé, dans les légendes grecques sur Phèdre et Hippolyte, sur Antéia et Bellérophon. Un jour, quarante *kaliki pérékhojé* (1) vont en pèlerinage à Jérusalem. Ils ont élu pour leur *ataman* Thomas Ivanovitch et fait un rè-

(1) Chanteurs errans, pèlerins.

glement draconien, portant que celui d'entre eux qu'on prendra à voler ou à forniquer subira un cruel supplice. Les quarante s'arrêtent devant le palais d'Apraxie pour demander l'aumône. Elle s'éprend soudain pour leur chef, le fait monter dans sa chambre et lui fait d'amoureuses propositions. Le *kalik* les repousse, alléguant son vœu de pèlerin et les sévères règlemens de la corporation. Pour se venger, elle fait cacher dans son sac la coupe précieuse de Vladimir, puis elle envoie des messagers pour fouiller les pèlerins. Ceux-ci reçoivent les messagers à grands coups de bourdon sur les reins; mais bientôt arrive Alécha, qui fait ouvrir les sacs. La coupe se retrouve dans celui de l'ataman! Alors ses compagnons lui appliquent la loi terrible, lui coupent les mains et les pieds, lui arrachent les yeux et la langue, l'ensevelissent jusqu'à la ceinture dans la terre humide; mais un miracle, — un miracle dans le sens chrétien du mot, — s'opéra. Quand, plusieurs mois après, les *kaliki* repassèrent en cet endroit, ils trouvèrent leur ataman parfaitement sain et dispos. Dieu découvrit ainsi le péché d'Apraxie.

V.

Nous n'avons encore entrevu que de profil, pour ainsi dire, le héros qui donne son nom à tout le cycle de Kief : le prince Vladimir, ce roi Arthur, cet empereur Charlemagne des chansons russes. Nous l'avons réservé jusqu'à présent, car c'est dans l'étude de son personnage qu'on peut le plus facilement distinguer ce qu'il y a de réalité historique dans les bylines. Il est certain qu'il a existé un Vladimir, prince de Kief; il y en a même deux, saint Vladimir le Baptiseur, à la fin du xe siècle, et Vladimir Monomaque, qui mourut en 1126. Dans les bylines, il n'est même pas question du fait qui a surtout illustré saint Vladimir : la conversion du peuple russe. Bien plus, un des caractères saillans de l'épopée kiévienne, par opposition à l'épopée française, c'est que les bogatyrs sont absolument étrangers à cette fureur de propagande par le glaive qui possède nos héros carolingiens. La muse populaire semble avoir composé le Vladimir légendaire de traits également empruntés aux deux Vladimirs historiques. Le Beau-Soleil est constamment en guerre contre les Tatars, comme le furent en effet le fils de Sviatoslaf contre les Petchenègues et le Monomaque contre les Polovtsi. Dans les chroniques, on voit saint Vladimir présider de splendides banquets; de même c'est à la table du festin, assis à côté d'Apraxie, que nous retrouvons sans cesse le Vladimir épique. C'est à cette table que l'on convie les nobles étrangers, que les héros font leurs vanteries, qu'ils décident leurs expéditions, qu'ils se querellent et se lancent des défis, que, moitié ivres, ils concluent des paris insensés. La table de

Vladimir est le centre de l'épopée russe, un commun rendez-vous pour les héros accourus de toutes les extrémités de la Russie, — pour Dobryna de Riazan, pour Ilia de Mourom, pour Stavre de Tchernigof, pour Diouk de Galitch, pour Soloveï des pays d'outre-mer.

Les chroniques racontent que les guerriers de Vladimir se plaignirent un jour qu'on les servît dans de la vaisselle de bois. Il leur fit donner des couverts d'or et d'argent, disant « qu'avec une brave *droujina* on pouvait acquérir l'or et l'argent, mais qu'avec de l'or et de l'argent on ne pouvait acquérir une brave *droujina*. » Les bylines lui prêtent un propos tout semblable. Un de ses guerriers, au lieu de rapporter des richesses après une expédition, n'en ramène qu'une belle femme. Le Beau-Soleil l'en félicite et dit : « Dans notre empire de la sainte Russie, semez une semence de héros, voilà qui est bien plus précieux que l'or et l'argent. » — Saint Féodose le Petcherski s'affligeait de voir à la table de Sviatoslaf (un des successeurs de saint Vladimir) des joueurs de rebec, des musiciens et des *skomoroki*, sorte de jongleurs semblables à ceux d'Occident. Or la cour du Beau-Soleil est constamment fréquentée par ces artistes. D'ailleurs, comme l'Achille d'Homère, comme le Taillefer français, comme le Volker des Niebelungen, les héros russes savent chanter et combattre. Le roi de mer Soloveï ensorcelle les femmes de sa viole magique; Stavre est un joueur de gouzzla fameux; Dobryna paraît à la noce de sa femme déguisé en jongleur. — Saint Vladimir, suivant les chroniques, envoie des messagers en Khazarie, à Constantinople, aux pays latins, pour étudier les mœurs et la religion de tous ces peuples. Le Beau-Soleil, dans les bylines, propose sans cesse à ses bogatyrs des missions dans toutes les parties du monde. — Le Vladimir de Nestor, comme celui des chansons, assiste à des combats singuliers entre héros russes et géans barbares. Le récit de la chronique sur la bataille de Troubège (en 993) est semé de traits épiques qui semblent empruntés aux poèmes. Un colosse petchenègue demande un champion; comme dans nombre de bylines, pas un héros n'ose se présenter; un vieillard, — comme le Danila des cantilènes, — présente alors son jeune fils, que depuis son enfance personne n'a pu terrasser et qui de ses mains désarmées peut déchirer un buffle, etc. — Le Vladimir de la légende fait prendre de force chez le roi de Lithuanie sa future épouse Apraxie; mais n'est-ce pas dans le sac de Polotzk que celui de l'histoire enlève par le droit de la guerre son épouse Rognéda? Celui des chroniques est souvent convoiteux de l'épouse d'autrui; mais celui des rhapsodes populaires envoie à une mort certaine le héros Lovtchanine pour lui prendre sa femme. Les poèmes nous présentent un Vladimir toujours avide d'argent, comme le furent en effet tous les princes varègues : Igor, aïeul de saint Vladimir, fut assassiné par les Drévlianes qu'il voulait

rançonner. En revanche, les deux Vladimirs historiques sont des princes essentiellement actifs, énergiques, toujours en campagne, tandis que celui des bylines ne sort presque jamais de son palais. Il faudra demander à la mythologie l'explication de cette inaction.

Nos chansons de gestes ont souvent confondu Charlemagne avec ses héritiers, même indignes. De même les chansons russes ont emprunté des traits à plus d'un successeur de saint Vladimir pour en former l'image épique du Beau-Soleil. Dans les poèmes bien conservés, on voit que nous sommes encore dans la période varègue. Kief est le centre de l'empire russe, et non pas Moscou. Vladimir est un grand-prince, non un tsar. Sa cour reflète la simplicité patriarcale des temps primitifs. Il n'y a point d'étiquette rigoureuse, point de discussions sur le *tchin* ou le *miesto*. Sa table est la table ronde du roi Arthur, où tous les paladins sont égaux. Les étrangers entrent de plain-pied dans sa grande salle; si le prince ne s'y trouve pas, ils vont le chercher à l'église. Pas d'huissiers, ni de gardes, ni d'échansons, ni de courtisans. Vladimir, de sa propre main, verse aux héros le vin d'honneur; il descend lui-même à sa cave pour y chercher les présens. Dans les bylines qui ont subi des influences postérieures, se montre le faste princier; les officiers de la couronne, les princes-boïars, les *princes-voleurs* éclipsent les bogatyrs. Vladimir n'est plus aussi abordable; il faut passer par de nombreux intermédiaires pour être admis à son audience, il ne daigne plus marcher lui-même, et des serviteurs le soutiennent pompeusement sous les bras comme un despote d'Orient. En même temps cette sorte d'égalité héroïque entre le Beau-Soleil et ses paladins s'est altérée. Il est devenu un maître impérieux qui d'un geste les envoie au supplice ou les plonge en un cachot. C'est déjà Siméon le Superbe ou Ivan le Grand, contenant sous leur main redoutable une aristocratie frémissante. Puis le caractère tyrannique d'un pouvoir devenu absolu s'accentue encore davantage. Aux « bourreaux impitoyables » qui accompagnent désormais tous les pas de Vladimir, on reconnaît en lui une sorte d'Ivan le Terrible. Pour que nous ne puissions nous y méprendre, un des *boïars-scélérats* qui l'entourent porte le nom de Maliouta Skouratof, l'âme damnée d'Ivan IV, si célèbre dans les chroniques comme dans les légendes du XVIe siècle. On voit alors Vladimir méconnaître tous les services rendus à la terre russe pour satisfaire ses rancunes princières. Il fait jeter en prison le héros Soukmany, qui a battu les Tatars, mais qui n'a pas rapporté de gibier pour sa table; il fait mourir Lovtchanine; il emprisonne Stavre, il veut faire périr de faim Ilia de Mourom; il rebute ou exile les bogatyrs, si bien que la Russie, privée de ses forts héros, est livrée en proie aux Tatars.

Si nous passons aux autres héros du cycle kiévien, nous leur trou-

vons également une certaine réalité historique. Ainsi les chroniques nous parlent de deux Dobryna : l'un qui fut l'*oncle* de saint Vladimir (son *neveu* dans les bylines) et le plus sage de ses conseillers; l'autre qui fut tué à la bataille de Kalka contre les Tatars en 1224, et qu'on appelait Dobryna de Riazan à la ceinture *d'or*. Le Dobryna des chansons est aussi représenté comme le fils de Nikita, le *riche* marchand *de Riazan*. Même dualisme dans le personnage d'Alécha : il y a dans l'histoire deux Alécha Popovitch : l'un fut tué à la même bataille de la Kalka; l'autre, célèbre sous Vladimir Monomaque par ses victoires contre les hordes nomades, est mentionné à plusieurs reprises dans les chroniques. Un *Stavre*, centenier de Novgorod, fut emprisonné vers 1118 par le Monomaque. On ne connaît pas de Khotène, fils de Bloud; mais les chroniques mentionnent un Bloud parmi les guerriers de Vladimir Ier; c'est le traître qui l'aida à assassiner son frère Yaropolk. Ilia, bien qu'il s'élève dans la région nébuleuse des mythes, ne perd cependant point pied sur la terre russe. On le fait naître dans un village qui existe encore, Karatchorovo, dans le district de Mourom. Il y a dans ce pays une chapelle élevée sur une source qui a jailli sous le sabot de son cheval, et des paysans qui portent son nom (les *Ilioucheni*), et qui prétendent descendre en droite ligne du héros chrétien. On montre son tombeau dans la catacombe de Saint-Antoine à Kief : il est vrai qu'un voyageur allemand du XVIe siècle, Erich Lassota, a vu le sépulcre du même Ilia, non dans cette catacombe, mais dans une chapelle de la cathédrale. Le peuple a fait de lui un saint et honore ses reliques : même honneur est échu en Occident à Charlemagne, à Guillaume au Court Nez, à Renaud de Montauban. Peut-être Ilia de Mourom a-t-il bénéficié d'une confusion possible avec un autre bienheureux de même nom. Ilia, héros solaire, a bien pu, comme le *Hélios* des Grecs, se confondre avec saint Élie. En tout cas, dans plusieurs ouvrages hagiologiques cités par M. Oreste Miller, on fixe sa fête au 19 décembre. On ajoute qu'il vivait vers 1188, et que le peuple l'a surnommé saint Ilia *le Botté*, dénomination qui conviendrait bien à un saint guerrier.

VI.

« L'épopée française, dit M. Gaston Paris, a germé, est née et a fleuri sur un sol tout historique. » Au contraire l'épopée russe est née dans une race dont l'imagination était encore pleine de souvenirs païens. Par là elle s'éloigne de l'épopée française, qui s'est formée cependant à la même époque, pour se rapprocher de la vieille épopée indienne. « Dès ses premiers bégaiemens, continue M. Paris, la poésie populaire française chante des héros très vivans, des actions

très concrètes : il n'y a pas à chercher derrière ses personnages de passé mystérieux. » C'est encore tout le contraire dans les poésies russes, où les héros, même ceux dont les noms sont dans les chroniques, semblent avoir pris la place de personnages très mystérieux, dont l'origine remonte aux sources mêmes de la mythologie universelle. Les ennemis qu'ils ont à combattre n'ont presque pas de forme déterminée : ce sont de monstrueux embryons à peine sortis de la matrice universelle, encore engagés jusqu'à mi-corps dans le chaos panthéistique. Soloveï le brigand est presque impossible à décrire en traits précis; le Serpent de la Montagne se distingue difficilement de la masse confuse de la nuée ou du brouillard. Il est visible que l'imagination russe, lorsqu'elle a été appelée à former des héros vivans, venait seulement d'accomplir son évolution du panthéisme indien au polythéisme européen. On dirait, en parcourant les bylines, que le monde vient de naître : les hommes, les dieux et les animaux y vivent encore dans la promiscuité primordiale. C'est toujours le temps où les bêtes parlaient, où les rivières pouvaient s'animer. Soloveï et Maria l'enchanteresse sont presque des oiseaux, Dounaï et Nastasia deviennent des fleuves. A chaque page, on trouve des serpens qui entrent en négociations avec les hommes, des chevaux qui conversent avec leurs maîtres, des corbeaux qui prononcent des paroles prophétiques, des aurochs qui sont des héros, des cygnes qui sont des jeunes filles. Les choses inanimées ont elles-mêmes une vie et une intelligence. Le bogatyr, avant de lancer sa flèche d'acier, lui adresse un discours, une sorte de conjuration. « Vole au-dessus des bois sombres, vole au-dessous des nuages errans; ne tombe ni dans l'eau ni sur la terre, tombe dans l'œil droit du brigand. » On voit au premier coup d'œil que dans une telle épopée l'élément historique doit être très faible, l'élément mythique très considérable. Si nous cherchons des faits réels, nous sentons le terrain solide se dérober sous nos pieds, et nous sommes entraînés dans le grand courant des fables indo-européennes. Pas une de ces aventures qui ne nous rappelle des traits analogues des *Eddas* ou des poésies homériques, du *Ramayana* ou des *Niebelungen*. A chaque vers, il faudrait évoquer un monde de souvenirs épiques, appeler à son aide l'Olympe et le Walhalla, réveiller tous les panthéons de l'Orient et du Nord. En donnant à Vladimir l'épithète de Beau-Soleil, la chanson russe nous ouvre elle-même la voie des explications mythologiques. Ce Vladimir immobile des bylines, qui rappelle si peu les infatigables Vladimirs de l'histoire, est le soleil en effet. Ces monstres, qui donnent l'assaut à la cité royale de Kief, ce sont les forces sombres ou hostiles de la nature, sinistres personnifications de la nuit qui bannit le soleil, de la nuée qui l'éclipse, de l'hiver qui le fait pâlir. Le prince-soleil, c'est le prin-

cipe de lumière, mais un principe immobile, passif, non militant. Il faut pour combattre l'esprit des ténèbres une autre force lumineuse, active et guerrière. C'est alors qu'Ilia de Mourom s'attaque à Soloveï, Dobryna au Serpent de la Montagne, Alécha Popovitch au monstre Tougarine, Diouk Stépanovitch à Chark le géant. Comme Indra, dompteur du serpent Ahi, comme Sigurd, vainqueur du dragon Fafnir, comme le Bellérophon et le Persée, l'Apollon et l'Hercule des traditions grecques, comme le saint George des légendes chrétiennes, de leur épée fulgurante ils portent à l'ennemi des coups terribles, ouvrent à ses flancs de larges blessures, font couler des ruisseaux de son sang, ondée féconde qui rendra à la terre sa fertilité et à l'astre du jour sa splendeur. Le soleil impassible sur son char d'or ne suffirait pas à cette guerre; pour l'accomplir, il faut les flèches d'or de la foudre qui éventrent les nuages, noirs dragons du ciel.

Hâtons-nous de sortir des généralités, et, comme l'explication mythique de toutes ces bylines nous mènerait fort loin, prenons au hasard, chez M. Miller, deux ou trois scènes héroïques. Ilia est assis immobile depuis *trente* années, nombre sacramentel qui correspond simplement à la durée de la saison d'hiver. Il est guéri par des étrangers divins qui, dans les bylines postérieures, deviennent Jésus-Christ et ses apôtres, et dans les plus anciennes sont simplement des *kaliki voyageurs*, allusion aux nuages qui passent. Ils le guérissent avec un breuvage, l'eau vivifiante, qui en avril, lorsqu'elle tombe en pluie féconde, réveille les énergies de la nature. Ilia se lève précisément au printemps, au temps de Pâques, à l'heure même, disent quelques bylines, où l'on chante dans les églises : *Christ est ressuscité !* C'est donc bien l'année nouvelle qui sort de sa léthargie hivernale. Ilia « ne doit pas mourir en bataille; » il ne peut que retourner, après avoir accompli la série de ses exploits, à ce sommeil de pierre, où la saison froide emprisonne la nature. — Une autre de ses aventures rappelle celle de Thor : il disparaît un moment dans la poche de Sviatogor, comme le dieu germain dans le gant du géant Skrimir. Ilia ou Thor, c'est la foudre longtemps recélée dans la nuée; seulement la chanson russe semble perdre ici le fil de l'allusion mythique, fort bien conservée au contraire dans la légende du nord : Thor, prenant enfin son marteau, frappe la tête du géant pour en faire jaillir le sang. — Où le Mouromien se manifeste surtout comme un héros fulgurant, c'est dans sa lutte avec Soloveï. Le brigand obstrue la route qui conduit le plus directement au prince-soleil, — depuis combien de temps? juste depuis *trente* ans, c'est-à-dire pendant tout le temps qu'a duré la léthargie d'Ilia. Qu'est-ce que Soloveï? Il a figure d'oiseau, son nom l'indique assez; il a *un nid* sur sept chênes, il a des fils qui peuvent se chan-

ger en noirs corbeaux pour assaillir Ilia. La caractéristique de son cri, c'est le terrible sifflement qui ravage tout aux alentours. On ne peut méconnaître en lui le génie de l'orage et de la tempête. C'est ainsi que dans les *Eddas* le géant Hraesvelgr est assis aux confins du monde, et de ses ailes d'aigle met les vents en mouvement; c'est ainsi que le géant Tiassi, que Thor immole tous les printemps, *niche* sur des chênes sous la forme d'un aigle. Ailés sont les vents helléniques, fils d'Éole; ailées aussi les harpyes, les *ravisseuses*, auxquelles Hercule, l'analogue grec d'Ilia et de Thor, livre bataille. De même que Soloveï vit entouré de marécages, les harpyes hantent le lac Stymphale; le nom de l'une d'elles, *Aella* (la tempête), est significatif. M. Miller fait encore remarquer l'analogie qu'il y a en latin entre *aquila, vultur*, noms d'oiseaux de proie, et *aquilo, vulturnus*, noms de vents orageux. Soloveï, le *rossignol* gigantesque, et ses fils les corbeaux rentrent naturellement dans la grande famille indo-européenne des oiseaux-tempêtes. — Sous le dragon Fafnir, Sigurd a trouvé l'or rouge de la Gnita-Heide; de même dans le nid de Soloveï il y aurait assez d'or et d'argent pour payer sa rançon, allusion aux rayons lumineux que la sombre nuée dissimule en ses flancs. Nous avons vu comment Ilia, après sa victoire, déchire et disperse les membres de son ennemi; il faut bien que son sang féconde la terre régénérée. Enfin dans certaines bylines Ilia vainqueur est obligé de franchir une rivière; il y a là une batelière qui offre de le passer, s'il consent à lui rendre son père Soloveï. Ilia refuse, tue la batelière, et, de ses propres mains, construit un pont. Indra et Thor agissent de même après la victoire. Ce pont, le pont Bifrœst des Eddas, n'est autre chose que l'arc-en-ciel. Ilia traite aussi mal que Soloveï tantôt sa fille et tantôt son fils; mais la polénitsa a un *faucon* sur l'épaule, et Sokolnik est un *fauconnier*, ils sifflent et rugissent comme Soloveï; ils sont donc de la même famille. Sans doute, ils ont pour père Ilia, le héros de lumière; mais par leur mère la polénitsa des bylines, la femme-serpent des légendes scythiques, ils appartiennent bien plus au monde des ténèbres qu'au monde de la splendeur solaire.

Ainsi donc dans les chansons épiques de la Russie on peut distinguer une série de couches poétiques superposées comme les couches géologiques du sol terrestre et sur lesquelles on peut faire, suivant l'heureuse expression de M. Oreste Miller, de véritables études de *paléontologie mythique*. Les données naturalistes, communes à tous les peuples de notre famille, ont fini vers le XIe siècle par se spécialiser, par se naturaliser slaves. Les héros mythiques, indo-européens, sont devenus des héros exclusivement russes, des héros chrétiens, des héros orthodoxes. On cite le lieu de leur naissance : Mourom, Riazan ou Galitch. On marque sur la terre russe

les chemins qu'ils ont parcourus, la topographie de leurs champs de bataille. Les montagnes célestes, qui dans la mythologie primitive sont les nuées, les rivières célestes, qui sont la pluie, la mer céleste, qui est l'atmosphère, se sont transportées dans le monde inférieur, et sont devenues de vraies montagnes en calcaire et granit, de vrais fleuves russes, le Dniéper ou le Volga, de vraies mers russes, la Caspienne ou la Baltique. Les dragons célestes sont devenus de vrais serpens ou des géans comme Chark et Tougarine, ou des khans tatars, les uns de pure imagination, comme Idolichtché ou Kaline, les autres réellement historiques, comme Baty, qui conquit la Russie au XIIIe siècle, et Mamaï, qui fut vaincu à Koulikovo par Dmitri Donskoï. Dans telle chanson prise au hasard, on retrouve superposés les débris archaïques appartenant à des périodes fort diverses de la genèse poétique. On voit en même temps Ilia identifié à la nature elle-même et endormi du sommeil hivernal, — puis dieu du tonnerre brandissant la massue de Péroun, l'arc d'Apollon, le marteau de Thor, — puis héros russe courant de Mourom par Tchernigof au secours du prince de Kief, — puis chevalier chrétien protégeant les orphelins et bâtissant des églises à saint Nicolas; mais déjà pour les chanteurs populaires du moyen âge Ilia est bien un bogatyr, de même que Soloveï est bien un brigand. Ce qu'ils admirent, ce qu'ils glorifient, c'est l'Ilia vivant et humain et non pas l'Ilia mythique.

Pour en revenir à des questions du temps présent, n'est-il point remarquable de voir le cycle de Vladimir transporté de toutes pièces partout où s'est porté le flot des émigrations russes? Lorsque les populations slaves s'éloignèrent de la Russie kiévienne, en proie aux barbares de la steppe, et allèrent fonder sur le Don et sur le Volga, sur la Mer-Blanche et sur l'Obi des Russies nouvelles, elles conservèrent non-seulement leur langue, leur religion, leurs coutumes, mais leurs traditions poétiques. Comme Énée, qui sauvait ses dieux pénates de Troie en flammes, le Russe emporta bien loin de Kief les images épiques des héros kiéviens. Qu'il se soit établi aux bords de l'Onéga, à Arkhangel, à Simbirsk, en Sibérie, pas un trait de la physionomie traditionnelle des compagnons de Vladimir ne s'est perdu pour lui. Partout Diouk, Dobryna ou Alécha sont restés tels qu'on les avait chantés au XIIe siècle dans les campagnes de l'Oukraine. Si l'on avait besoin d'argumens contre la théorie passionnée qui conteste à une partie des Grands-Russes la qualité de Slaves, on en trouverait un fort concluant dans cette fidèle propagation des chansons épiques. Ilia de Mourom revendiquerait pour ses compatriotes tous ceux qui ont si bien conservé le souvenir reconnaissant de ses exploits.

ALFRED RAMBAUD.

PRUDENCE PALFREY

IV [1].

Nous avons laissé Prudence Palfrey frappant à la porte du pasteur avec un sentiment d'inquiétude inexprimable. Le pasteur ne répondit pas, elle frappa de nouveau. — Il devient un peu dur d'oreille, pauvre homme! dit Salomé; il aurait dû entendre pourtant, ajouta-t-elle. Parlez-lui, mignonne, il ne manquera toujours pas de reconnaître votre voix.

Prudence approcha ses lèvres de la serrure et appela : — Monsieur le curé, c'est moi, Prudence, ne voulez-vous pas me parler?

Dans le silence qui suivit, interrompu seulement par la respiration rapide des deux femmes, rien n'indiqua qu'il eût fait un mouvement vers la porte. Prudence se redressa, et regardant Salomé : — Qu'a-t-il pu arriver? dit-elle.

— Le bon Dieu le sait, répliqua Salomé, gagnée par son effroi.

— Ne serait-il pas sujet à des faiblesses, à des vertiges?..

— Il y a deux ou trois semaines, mon maître a eu en effet quelque chose comme un étourdissement.

— Alors il a dû s'évanouir. Vite une lumière! Attendez, Salomé, je vais avec vous.

Pour rien au monde, Prudence ne fût restée seule; il lui semblait qu'une présence impalpable flottât au travers de la bibliothèque: les ombres s'amoncelaient bizarrement dans chaque coin; la robe de chambre jetée sur une chaise faisait penser à une forme humaine; tous les objets familiers prenaient dans le crépuscule un aspect étrange, fantastique. Les deux femmes coururent donc ensemble chercher une bougie, que Salomé alluma tremblante au feu de la cuisine, puis, en silence, pâles comme des spectres, elles retournèrent à la bibliothèque.

— Que faire? demanda Salomé.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

— Enfoncer la porte, repartit tout bas Prudence. En parlant, elle appuya son genou contre le panneau inférieur et pressa de toute sa force les gonds, qui tenaient mal dans le bois vermoulu. Le battant céda au second effort, une pluie de fine poussière tomba du linteau; Prudence recula de deux pas, et, abritant ses yeux de sa main, plongea un regard craintif dans le cabinet. Le pasteur était assis, son visage serein penché sur une grande Bible qu'il tenait sur ses genoux, son bras gauche pendant et l'index de sa main droite posé légèrement au milieu de la page, comme si le sommeil l'eût surpris tandis qu'il lisait.

— Il dort! dit Prudence, et la couleur revint à ses joues; mais Salomé, qui avait touché le bras du pasteur, passa rapidement la main sur son front jauni. — Il est mort! s'écria-t-elle en laissant tomber le chandelier.

Dans le vestibule de Willowbrook, le chalet suisse qui servait d'horloge s'ouvrit pour laisser le coucou jeter dans l'air sept notes flûtées, et M. Ralph Dent commença de s'inquiéter, car Prudence, sortie après dîner, n'était pas rentrée pour le thé. Depuis longtemps déjà M. Dent cherchait en lui-même comment il apprendrait à Prudence que le pasteur avait reçu son congé, et surtout la part qu'il avait eue dans cette affaire. Il se serait facilement imaginé ce qu'elle eût dit trois ans auparavant; mais elle avait changé depuis lors sous bien des rapports, elle était devenue plus calme et capable de réprimer son premier mouvement. Il eût presque désiré qu'elle s'emportât, sa colère lui semblait moins insupportable que le reproche muet que savaient lui adresser ses yeux limpides.

Le coucou chantait la demie de cette façon affairée qui lui était particulière, quand Prudence ouvrit la porte du salon. — Je croyais que tu t'étais fait enlever pour de bon, dit M. Dent se levant de sa chaise. Il s'arrêta, et la regarda attentivement : — Mon Dieu! qu'est-il arrivé?

— Le pasteur... Prudence ne put achever. La force nerveuse qui l'avait soutenue dans cette récente épreuve céda tout à coup. Elle tomba sur le sofa et enfouit son visage parmi les coussins.

— Elle sait à quoi s'en tenir déjà, se dit M. Dent. Il s'approcha, et appuyant la main sur son épaule : — Ma chère fille, sois raisonnable. Il ne pouvait continuer à prêcher éternellement. Il est vieux, il a besoin d'en prendre à son aise, il ne sera que plus heureux, débarrassé du soin de sa paroisse...

— Plus heureux, c'est vrai!

— Et nous l'inviterons souvent; il aura sa chambre ici.

Prudence leva vers lui des yeux supplians. — Taisez-vous de grâce! s'écria-t-elle, vous ne savez pas,... c'est affreux...

M. Dent s'appuya chancelant à la cheminée, tandis que sa pupille

lui racontait ce qui s'était passé. Elle avait terminé ses emplettes à Rivermouth et s'en retournait, quand miss Blydenburgh, qu'elle rencontra, lui dit la visite des doyens au curé, en vue d'obtenir qu'il résignât sa place. Sachant que le pauvre homme n'était nullement préparé à une pareille proposition, elle retourna sur ses pas, courut au presbytère pour le consoler dans son chagrin, et elle l'avait trouvé mort!

M. Dent ne toucha pas à sa tasse de thé, il fit seller un cheval et partit pour la ville. Il regrettait vivement la mort du vieux pasteur et surtout la manière dont elle avait eu lieu. C'était une coïncidence fâcheuse; beaucoup de commérages désagréables s'ensuivraient sans doute. Si cela fût arrivé seulement un mois ou deux plus tôt, un mois ou deux plus tard! Il eût souhaité de n'avoir pas plaidé avec autant de chaleur pour M. Dillingham. Tout en poussant sa jument sur le pont de bois qui aboutit aux entrepôts de la rue du marché, il espérait que quelque chose finirait par transpirer qui prouvât que l'événement avait eu des causes toutes naturelles, et qu'on ne devait en aucune façon l'attribuer à ce qui l'avait provoqué sans doute. Il y avait un mouvement de lumières, un va-et-vient d'ombres agissantes tout à fait insolite derrière les fenêtres du presbytère. Le médecin sortait pour s'éloigner rapidement dans une direction opposée; M. Dent pressa le pas et le rattrapa sur le seuil d'une maison voisine. — Un instant, docteur, dit-il se penchant sur le cou de son cheval; l'enquête a-t-elle eu lieu?

— Nous venons de constater une attaque de paralysie.

— Et attribueriez-vous cette attaque à quelque secousse morale? — M. Dent parlait avec anxiété.

— Il serait difficile de rien affirmer, répliqua le docteur; mais tout au plus la cause dont vous parlez aurait-elle précipité ce qui était inévitable. Le pasteur avait eu deux atteintes légères de paralysie précédemment; sur son instante prière, je gardai le secret. A l'époque de la seconde attaque, je lui avais donné un avertissement sérieux qui ne parut nullement l'alarmer : tout son désir, me répondit-il, était que l'esprit du Seigneur, quand il viendrait le prendre, le trouvât prêchant sa parole dans la chaire de la vieille église. C'était un original que notre excellent ami.

Cette déclaration soulagea un peu M. Dent et les doyens; mais bien des gens dans la ville n'en persistèrent pas moins à soutenir qu'on avait tué le curé en le congédiant. Sa mort fut l'unique sujet de toutes les discussions pendant dix jours.

Certain détail fit plus d'effet que tout le reste : quand Salomé appela les voisins, ceux-ci virent leur pasteur assis devant sa Bible ouverte, le doigt posé au milieu de la page par un mouvement expressif et impérieux. Ceux qui jetèrent un regard sur le verset qu'indiquait,

sans plus en avoir conscience, cet index flétri ne l'oublièrent jamais. — C'était son dernier texte de sermon, racontait le fossoyeur appuyé sur sa bêche, qui s'était polie en creusant tant de fosses : — « tu as bien fait, bon et fidèle serviteur; entre dans la joie de ton maître. »

On trouva un testament au fond de la malle vermoulue où le curé gardait ses papiers, mais le notaire Jarvis déclara qu'il devait en exister un autre postérieur à celui-là, qui datait de quinze ans. — Mon client était bizarre pour ces sortes de choses, dit M. Jarvis; il conservait des paragraphes de journaux dans un coffre-fort et laissait voltiger à tous les vents de sa bibliothèque les papiers les plus précieux. Peut-être tomberons-nous sur celui que nous cherchons au moment où nous nous y attendrons le moins. — Le notaire ne se trompait pas. Sept jours après les funérailles, M. Dent, qui était parti de bonne heure afin de prendre le premier train pour Boston, revint en toute hâte à Willowbrook en criant à une servante de prévenir sa maîtresse qu'il avait à lui parler. Prudence fut surprise du message, car elle avait préparé la valise de son tuteur pour une absence de plusieurs jours, et savait que des circonstances graves pouvaient seules avoir retardé son départ. — Soudain une idée traversa son esprit comme l'éclair, et faillit lui faire lâcher les fleurs qu'elle était en train d'arranger : il a des nouvelles de John !.. — Depuis près de trois ans, l'ombre de John poursuivait Prudence sans qu'aucune réflexion égoïste se mêlât à la pensée de le revoir. Il lui avait écrit qu'il ne remettrait jamais le pied à Rivermouth, qu'il était perdu. Sans doute, s'il l'eût au contraire priée d'attendre ou de partager son malheur, elle lui fût restée obstinément fidèle toute sa vie, l'aimant d'autant plus qu'il était à plaindre; mais Prudence n'était pas femme à se cramponner aux espérances qu'on lui défendait : John avait renoncé à elle, et le but auquel depuis lors elle avait tendu sans relâche avait été de l'oublier. Dans une vie circonscrite comme la sienne, c'était chose impossible peut-être d'oublier qu'on eût été aimée; en tout cas, elle pouvait ne se rappeler la visite de John à Willowbrook que comme un beau rêve dont il vous est donné une fois de savourer les enchantemens fugitifs. Rarement elle prononçait son nom, et M. Dent l'imitait sous ce rapport. En réalité, tous les deux se demandaient sans cesse ce qu'il était devenu. L'image de John se dressa ce matin-là devant Prudence avec une étrange netteté tandis qu'elle descendait rejoindre son tuteur.

Celui-ci était devant une table où s'éparpillaient des papiers d'un aspect solennel sous leurs cachets de cire rouge. — Nous tenons enfin le testament du curé, dit-il en la voyant entrer; il l'avait caché dans un in-folio sur la planche du cabinet où il est mort. Salomé aura une bonne rente viagère.

— J'en suis bien aise, dit Prudence; pauvre Salomé!

— Et le reste de ses biens, sauf quelques legs secondaires, à qui crois-tu qu'il passera?

— Je n'en sais rien; il n'avait pas de parens.

— Il laisse sa fortune à John Dent, dit le tuteur les yeux fixés sur sa pupille.

— C'est singulier, répliqua Prudence avec un calme apparent, qui fit dire à part lui au digne M. Dent : — Elle est bien guérie! — Mais non, reprit-il tout haut, ce n'est pas singulier. Mon frère Benjamin et le curé Hawkins étaient amis intimes, je crois même que Benjamin avait eu l'occasion de rendre quelques services au curé du temps qu'ils étaient tous deux étudians, et la reconnaissance d'une aussi belle âme n'a rien que de naturel; cependant l'injonction faite aux exécuteurs testamentaires, — je suis du nombre, — est vraiment étonnante en revanche. Nous ne devons rendre le testament public et avertir John de son héritage qu'une année après la mort du testateur.

— Quelle précaution inexplicable!

— Oh! il l'explique en disant que chacun de nous doit gagner sa vie, que la richesse imprévue est souvent le plus grand malheur qui puisse arriver à un jeune homme, et qu'il tient à ce que le fils de son ami apprenne à compter sur ses propres efforts afin d'estimer les biens terrestres ce qu'ils valent et de supporter la prospérité sans arrogance; toutes choses assez raisonnables, bien que d'un style aussi vieillot que les sermons mêmes du curé. Bref, John hérite d'une somme ronde de quatre-vingt mille dollars environ.

— Et peut-être le malheureux est-il sans pain, sans abri!

— Probablement. Il n'a pas voulu permettre qu'on l'aidât. C'est mal à lui d'avoir agi comme il l'a fait, de nous avoir laissé ignorer son sort, sans se soucier seulement des lettres... Eh bien! oui, je lui ai écrit, quand je t'ai vue si mal,... je veux dire quand nous avons appris l'histoire de cet horrible vol, je lui ai écrit de revenir, de recommencer, si bon lui semblait, le travail des mines, mais d'une manière sensée, à la tête d'une compagnie que je l'aiderais à organiser. Bah! il ne m'a jamais répondu!..

Prudence ignorait cette démarche. — Vous avez été bon et généreux, dit-elle.

— Vois-tu, je n'aime pas ce silence. J'ai peur plus que je ne lui en veux. Il a dû lui arriver malheur avec ce misérable Nevins, et la même idée est venue sans doute au pasteur, car un codicille est ajouté au testament.

Le regard parlant de Prudence interrogeait M. Dent d'une manière si pressante qu'il n'hésita pas à répondre, après un nouveau coup d'œil jeté sur les papiers qu'il avait devant lui : — En cas de

mort de John Dent, c'est-à-dire en cas qu'il meure avant la fin de l'année, la fortune du curé te revient.

— Non! s'écria Prudence, bondissant hors du grand fauteuil où elle s'était pelotonnée; non, elle ne doit jamais me revenir. Il faut qu'on le retrouve, il le faut.

— C'est mon avis; mais comment faire? Il ne répondra pas aux avertissemens insérés dans les journaux, et je ne vois pas d'autre moyen...

— On peut envoyer quelqu'un à sa recherche, Joseph Twombly par exemple.

— Il irait volontiers, le pauvre diable, si nous lui en suggérions la pensée, quitte à perdre son autre jambe; mais il vient d'obtenir une bonne place à Chicago, ne te l'ai-je pas dit? et je n'oserais pas la lui faire perdre.

En effet Joseph, après être resté longtemps à la charge d'une famille pauvre, qui chaque année devenait plus nombreuse, avait enfin trouvé un emploi à l'improviste. Dans ses longues conversations avec M. Dillingham, conversations où tout Rivermouth avait été passé en revue et où revenait souvent l'histoire des désastres de John, dont il parlait d'autant plus au dehors que le sujet était de ceux qu'il s'interdisait en famille, M. Dent avait mentionné l'extrême gêne de la famille Twombly. — Je voudrais trouver une place au jeune homme, disait M. Dent; mais chacun fait des réformes à cause de la guerre, et je n'entrevois pas de débouché pour lui.

— Ce garçon me paraît intéressant, repartit M. Dillingham, et je serais heureux de pouvoir vous aider dans une bonne œuvre. Ici, je n'ai aucune influence; mais un mot de moi suffirait, je pense, pour lui assurer un emploi chez mes banquiers de Chicago. Voulez-vous que je leur écrive?

Il écrivit, et MM. Rawlings et fils s'empressèrent d'accueillir le protégé de leur estimable correspondant. Peu de jours après, Joseph Twombly partait pour Chicago. Le rappeler, l'envoyer à la chasse de John Dent eût été une démarche tout au moins inconsidérée, vu les circonstances.

— Essayons d'abord d'autre chose, dit M. Dent à Prudence; te rappelles-tu le nom de la maison de banque du Grand-Lac-Salé dont John faisait mention dans sa lettre?

— Tileston et Cie, répondit aussitôt Prudence, qui avait une excellente mémoire.

— J'écrirai là, j'écrirai à la Roche-Rouge, peut-être un mot lui parviendra-t-il à San-Francisco? Qu'en penses-tu? — Et M. Dent se mit à écrire les trois lettres, tandis que Prudence, rentrée dans sa chambre, pensait avec horreur à l'étrange testament. Il y avait quelque chose de sinistre dans cette fortune laissée par un dé-

funt à un autre défunt, et qui lui tomberait en avalanche de pièces d'or de ces deux mains glacées. Elle n'en toucherait pas une... Y penser seulement lui donnait le frisson.

Tandis qu'elle réfléchissait à la fenêtre, M. Dent passa le seuil de la porte au-dessous, sa valise à la main, et, par un mouvement involontaire dont elle eut honte ensuite, elle se retira vivement comme il levait la tête vers elle. C'était un acte de courtoisie assez naturel pourtant que M. Ralph Dent amenât son ami Dillingham de Boston à Rivermouth; mais l'idée qu'un étranger occuperait en chaire la place du cher vieux pasteur fit monter les larmes aux yeux de Prudence. — Ce n'est pas charitable, ce n'est pas chrétien, je le sais, se dit-elle en regardant son tuteur s'éloigner; mais je m'en vais haïr le nouveau ministre.

V.

Rivermouth est une ville où littéralement rien n'arrive. Quelquefois on s'y marie, quelquefois on y meurt, quelquefois un navire se brise sur les rochers à l'entrée du port; mais des drames et des comédies qui composent l'existence des grandes villes, Rivermouth ne sait presque rien.

A défaut de grandes catastrophes, les moindres incidens prennent une importance de premier ordre. Aussi le lecteur aura-t-il peine à se figurer l'émoi qui régnait à Rivermouth le dimanche où le révérend James Dillingham prêcha son sermon d'essai dans la vieille église de brique. Un étranger même, passant par les rues encombrées de foule dès le premier coup de cloche, — je ne crois pas qu'il y ait de ce côté-ci du ciel une musique plus douce que celle des cloches de Rivermouth, — un étranger même eût remarqué sur tous les visages certaine anxiété insolite. — On eût dit que dans l'atmosphère il y avait quelque chose de différent des jours ordinaires : le soleil de juillet brillait à travers les nuages floconneux, qui, par un de ces caprices fréquens au mois de mai, se fondirent en torrens de pluie avant la fin du service, circonstance que Jedd, le sacristain-fossoyeur, s'empressa d'enregistrer comme une désapprobation formelle de la Providence. Si telle était en effet le sens de l'ondée inattendue qui, tombant à la fois sur le juste et l'injuste, noya plus d'un chapeau de printemps, la congrégation ne sut pas le comprendre, car jamais triomphe n'égala celui de M. Dillingham. Les obstacles que le nouveau-venu avait à surmonter étaient pourtant sérieux. La minorité, qui, dès le début, s'était armée d'hostilité contre lui, avait réussi, la mort du pasteur Hawkins lui prêtant de nouvelles forces, à produire une réaction dans le camp opposé, de sorte que M. Dillingham se présentait en réalité devant l'auditoire le moins

sympathique. Seuls les fidèles appartenant à d'autres paroisses, — les diverses églises de la ville restèrent toutes vides ce dimanche-là, — étaient venus sans préventions. Si le nouveau ministre avait pu se rendre compte de cette malveillance presque générale, il eût perdu peut-être le calme suprême qui frappait tout d'abord en lui. C'était un jeune homme de très haute taille, avec des yeux bleus singulièrement doux et de longs cheveux d'un ton d'or bruni qu'il portait relevés derrière les oreilles. La fermeté de la bouche et du menton empêchait d'ailleurs ce visage rasé de près, au teint blanc, de paraître efféminé. Il était difficile de croire qu'il eût trente ans, comme on l'avait annoncé. — Un gamin! dit le père Jedd, qui, tout en sonnant, le contemplait d'un œil critique, cela n'ira jamais! — Et le vieux sacristain donna un coup de cloche final, puis, tandis que l'écho argentin flottait sur les toits de la ville pour s'éteindre dans les collines environnantes, ferma doucement les portes matelassées qui donnaient sur les trois nefs.

Le frémissement contagieux qui avait parcouru l'assemblée lorsque parut M. Dillingham se renouvela au moment où il se levait pour prononcer l'oraison dominicale d'une voix claire, mélodieuse, qui fit croire à bien des gens habitués au bourdonnement monotone du pasteur Hawkins qu'ils entendaient cette prière pour la première fois. Des regards rapides exprimant l'approbation et la surprise furent échangés. Il semblait aussi que la vieille hymne familière prît en passant par ses lèvres des beautés nouvelles. Tandis que M. Dillingham lisait un chapitre des Écritures comme prélude à son sermon, chacun remarqua que le pâle visage, qui n'avait exprimé jusque-là que la sérénité, s'éclairait d'une lumière étrange. Pendant la première partie du service, il avait ramené à lui bon nombre de ses auditeurs, le sermon compléta sa victoire. Par une exception unique, le vieux Jedd resta rebelle, ayant battu en retraite dans le beffroi, où il bouda perché sur une poutre, en compagnie des ramiers, jusqu'à ce que le moment fût venu d'ouvrir les portes, et à mesure que la foule défilait, après la bénédiction, il ne put se tromper, hélas! sur l'effet qu'avait produit le nouveau ministre. Des nuées d'adjectifs enthousiastes s'envolaient à travers la pluie comme autant d'hirondelles.

— Où s'en va le monde! marmotta Jedd en tournant la clé de l'église dans sa lourde serrure.

— Eh bien! Prudence, que penses-tu de M. Dillingham? demanda l'oncle Dent tandis que la voiture roulait sur le pont vers Willowbrook.

M. Dent n'avait pas eu la moindre velléité de s'assoupir ce jour-là.

— Je pense qu'il lit bien et qu'il parle de même, qu'il est beau et qu'il fait semblant de ne pas s'en douter.

— Il ne fait pas semblant, s'écria M. Dent indigné, il est sincèrement dépourvu de vanité. C'est un homme qui prend sa mission au sérieux et qui fera beaucoup de bien ici,... pourvu qu'il ne nous échappe pas...

— Pourquoi nous échapperait-il?

— Parce que, brillant comme il l'est, il ne peut manquer d'être connu très vite, et qu'alors on lui fera de Boston ou de New-York des offres tentantes.

— Mais s'il prend sa mission au sérieux, il ne se laissera pas tenter.

— Je l'espère. Cependant les meilleurs d'entre ces messieurs aiment assez les gros traitemens, fit M. Dent sans réfléchir à ce qu'il disait.

Le dimanche suivant, M. Dillingham fut installé solennellement comme curé de la vieille église. Tandis que le manteau du défunt pasteur Hawkins tombait sur les épaules de ce jeune homme, le canon tonnait du côté du sud; il ne dépendait plus de M. Dillingham de retourner dans sa Caroline natale, et sans doute il se félicitait d'avoir trouvé un lieu de refuge aussi agréable que Rivermouth pour s'y reposer jusqu'à la fin de l'orage. De son côté, Rivermouth se réjouissait d'abriter un homme de talent et de vertu semblables. J'eus à cette époque l'occasion d'y séjourner et d'assister à un spectacle assez curieux : celui qu'offrent deux cents vierges brûlant de l'encens et semant des fleurs sous les pas d'un jeune homme tout de noir vêtu. Ce fut une assez délicate épreuve qu'eut à traverser M. Dillingham. Les plus chaleureux admirateurs de ses sermons admiraient davantage encore le bon sens modeste avec lequel il naviguait dans des eaux aussi périlleuses qu'attrayantes, où un homme moins prudent eût fait naufrage en huit jours. Toutes les grandes maisons de Rivermouth donnaient des soirées en son honneur, sans parler des pique-niques sur la rivière, des loteries de charité où les pantoufles brodées, les essuie-plumes, les bonnets grecs, lui arrivaient par avalanches.

Il écoutait le chant des sirènes et passait, en mettant sur le compte d'une bienveillance dont il était reconnaissant tous ces délicats hommages. Évidemment il n'avait aucune hâte d'être enchaîné. Miss Véronique Blydenburgh, qui, passant les hivers à New-York et à la Nouvelle-Orléans, était experte en *flirtation*, devint tout à coup pensive. Miss Hesba Godfrey avouait naïvement qu'elle avait pris de l'amour pour M. Dillingham à première vue comme il montait en chaire; la jeune veuve Newbury, qui brillait dans ses vêtemens de deuil comme un diamant dans du jais, devenait plus jolie

de jour en jour, et cependant M. Dillingham lui souriait exactement de même qu'à la veuve Mugridge. Son attitude, nous ne pouvons trop le répéter, était admirable. Il agit avec la même discrétion lorsque s'éleva la question épineuse de choisir une résidence. Il n'y avait pas de presbytère dépendant de l'église, l'ancienne demeure du curé Hawkins n'appartenait point à la paroisse; d'ailleurs M. Dillingham n'avait pas de famille pour tenir sa maison. Deux ou trois pensions lui furent vainement proposées; il repoussa même l'offre cordiale de M. Dent, et trancha le nœud gordien en se décidant à rester à la taverne de *la Vieille Cloche*, où il était descendu. Ceci souleva quelques murmures, il ne paraissait pas décent qu'un pasteur vécût à l'hôtel; mais M. Dillingham déclara qu'il ne voyait pas pourquoi ce qui était convenable pendant huit jours ne le serait pas pendant huit mois ou huit années, la décence n'étant pas une question de temps. Tout contribuait du reste à le rendre populaire. La fièvre de la guerre était à son apogée à cette époque, et ses sentimens, quoiqu'il fût du sud, contrastaient avec la tiédeur de certains patriotismes; il s'empressa de verser à la caisse de l'hôpital militaire le premier trimestre de son traitement. Jedd lui-même, l'un des derniers récalcitrans, fut forcé d'admirer ce trait. M. Dent constatait avec orgueil le succès de son jeune ami, et bien que ce dernier fût trop fin diplomate pour témoigner de prédilection à un membre de son troupeau en particulier, il passait la plupart de ses loisirs sous le toit hospitalier de Willowbrook. D'abord Prudence l'y avait assez mal accueilli, mais le dépit de voir qu'il ne paraissait pas y faire attention autant que le sentiment de l'injustice qu'elle lui faisait la décidèrent enfin à lui offrir une tasse de thé de son air le plus aimable. Quand M. Dillingham ne partageait pas le passe-temps favori de M. Dent en allant pêcher avec lui dans un étang voisin de Willowbrook, il proposait des promenades à cheval auxquelles Prudence se joignait quelquefois. M. Dillingham montait admirablement; on avait failli s'en scandaliser d'abord, et puis on s'y était fait, — c'était l'usage au sud. — En revanche, l'habitude qu'il prit peu à peu d'occuper souvent la chambre d'amis chez M. Dent ne laissait pas d'étonner un peu. On disait à demi-voix que le ministre faisait la cour à Prudence Palfrey; c'était une erreur. Prudence s'expliquait parfaitement qu'après plusieurs mois M. Dillingham n'était pas avec elle sur un pied de plus grande intimité que le premier jour. Au commencement, la réserve du jeune homme avait pu venir de sa propre froideur, mais depuis il avait fait des progrès auprès d'elle, et elle n'en avait fait aucun auprès de lui. Persuadée qu'elle lui déplaisait, Prudence, piquée, imagina de le faire revenir de ses préventions, de le rendre amoureux non pas sérieusement, mais assez pour qu'elle pût lui donner une leçon. Ce

n'est pas impunément que l'on traite une jolie femme avec cette légèreté. Bientôt la rumeur qui avait couru que M. Dillingham faisait la cour à miss Palfrey se modifia : on prétendit que c'était miss Palfrey qui portait un tendre intérêt à M. Dillingham; la médisance ajouta qu'elle se trouvait fort malheureuse de n'être point payée de retour. Dire qu'elle n'eut pas connaissance de cette histoire exaspérante aussitôt qu'elle fut mise en circulation serait supposer que Prudence n'eût point d'amie intime, et elle avait miss Véronique Blydenburgh. — Il n'y a pas l'ombre de vérité là dedans, n'est-ce pas, ma chère? dit Véronique.

— Quelle absurdité! Je ne me soucie pas de lui plus qu'il ne se soucie de moi; il parle guerre, pêche et théologie avec oncle Ralph; je ne crois pas qu'il se soit jamais demandé si j'avais seize ans ou bien soixante.

— Vraiment? — Et après avoir commencé la conversation sur le ton grave, Véronique partit d'un éclat de rire joyeux assez incompréhensible.

Lorsqu'elles se furent séparées, Prudence réfléchit à ce brusque changement d'humeur, et un incident qui tout d'abord l'avait médiocrement émue lui revint à l'esprit. Quelques jours auparavant, dans une fête chez les Blydenburgh, Véronique avait perdu son bracelet, un bijou de prix fermé par une grosse opale entourée de diamans. Tandis qu'on le cherchait dans les salons, Véronique, accompagnée de plusieurs invités, parmi lesquels Prudence et M. Dillingham, alla explorer un coin du jardin où l'on avait servi des glaces. En se penchant vers le gazon, M. Dillingham avait, sans le vouloir, effleuré la blanche et ronde épaule de Véronique, et Véronique s'était rejetée en arrière avec un joli petit cri, en devenant ridiculement rouge. M. Dillingham parut déconcerté, puis salua cérémonieusement Véronique. — Cette petite scène se dessinait dans la mémoire de Prudence rêveuse. — Eh bien! quoi? dit-elle tout haut, ce serait un bon parti pour l'un et pour l'autre.

Cependant, si les commérages qui prêtaient à M. Dillingham l'attitude d'un soupirant auprès d'elle l'avaient irritée, ce n'était rien en comparaison de l'autre version qui la montrait elle-même poursuivant M. Dillingham; celle-là, pour une jeune fille fière, était intolérable. Elle faillit par dépit revenir à sa précédente froideur envers le jeune ecclésiastique, mais elle réfléchit que les mauvaises langues de Rivermouth ne manqueraient pas d'attribuer cette indifférence à la vanité blessée. Mieux valait rester simple et naturelle, laisser le mensonge mourir de sa propre stupidité. Il n'en aurait jamais connaissance; personne n'oserait aborder avec lui une question aussi délicate. En y songeant, Prudence se calma; mais la blessure qu'avait reçue son amour-propre fut longtemps

à se fermer. Tout le monde l'avait aimée, recherchée, gâtée jusque-là; il était dur de rencontrer un homme, et un homme de ce mérite, dont toutes les manières semblaient dire poliment : — Mademoiselle, que vous vous moquiez de moi, que vous vous en repentiez, que vous me fassiez des avances, je ne varie pas dans ma conduite avec vous. Soyez aimable, ne le soyez pas, que m'importe?.. Cela vous regarde!

Si M. Dillingham eût étudié Prudence depuis l'enfance avec le désir de la captiver, il n'aurait pu agir plus judicieusement. Il est vrai que John Dent avait réussi par une autre méthode; c'est que, toute jeune alors, elle n'était pas sur ses gardes. Les moyens de séduction qui suffisent à dix-sept ans peuvent à vingt ans être moins efficaces. Prudence ne pensait pas souvent au pauvre John à cette époque. Depuis quelques mois, elle se sentait libre, affranchie du passé. Les lettres de M. Dent, lancées dans le Montana et la Californie, n'avaient pas reçu de réponse; rien ne pressait pour le testament. Que faire, sinon attendre en évitant de s'arrêter à un sujet aussi pénible?

M. Dent remarqua bien vite l'estime croissante de Prudence pour M. Dillingham. Revenu de ses préoccupations égoïstes, il n'avait pas désormais de plus cher désir que de la voir bien mariée; cependant depuis que son intervention avait failli la rendre malheureuse, il se méfiait de lui-même pour tout ce qui ressemblait à une affaire de cœur, et résolut de laisser celle-ci suivre son propre cours. Elle marchait assez paresseusement, mais en somme selon ses vœux. Jamais Prudence n'avait été aussi jolie; son tuteur s'étonnait que M. Dillingham ne parût pas s'en apercevoir davantage. Il lui tenait l'étrier pour monter à cheval, portait son châle, lui rendait tous les menus devoirs qu'un homme bien élevé rend à une femme jeune ou vieille, mais toujours avec la même cérémonie que s'il eût été présenté la veille à miss Palfrey, comme il persistait à la nommer, quoique tout le monde l'appelât Prudence.

L'automne de cette année-là fut d'une beauté exceptionnelle, et les promenades matinales à cheval devinrent la distraction quotidienne des habitans de Willowbrook, où M. Dillingham restait souvent le soir pour accompagner le lendemain dès l'aube M. Dent et sa pupille. Le feuillage des érables qui bordent les sentiers et que l'arrière-saison teint des plus riches couleurs pâlissait auprès des joues de Prudence, animées par l'exercice. Il arriva qu'en descendant de cheval M. Dent eut le malheur de se fouler le pied, ce qui l'empêcha pendant quelque temps de prendre sa part des excursions qu'à la prière de leur hôte Prudence n'interrompit pas pour cela. Obligé de faire quelques frais d'amabilité, M. Dillingham se relâchait chaque jour davantage de sa contrainte habituelle, et Pru-

dence revenait de ces promenades en tête-à-tête le visage épanoui. Elle aimait passionnément monter à cheval, et monter avec M. Dillingham était aussi agréable que la valse avec un excellent danseur. M. Dent ne guérissait pas vite de son entorse, bien que le médecin en parlât légèrement et prétendît ne pouvoir s'expliquer pourquoi son malade, qui allait et venait le reste du jour sans gêne apparente, était régulièrement forcé de s'étendre aussitôt qu'apparaissait le ministre vers quatre heures de l'après-midi. — Nos promenades me manquent beaucoup, disait-il gaîment; puisque vous détestez la solitude, emmenez toujours Prudence, cela vaudra mieux que rien.

On continuait de jaser; Prudence ne s'en tourmentait guère. Elle avait amené M. Dillingham au point où elle voulait le voir, ses fugitives velléités de coquetterie s'étaient évanouies en même temps; l'amitié de cet homme charmant lui suffisait, et elle n'essaya pas d'obtenir davantage. M. Dent constatait même avec regret qu'elle ne lui faisait pas les yeux doux, pas plus qu'elle ne les avait faits autrefois à John. Du reste, la conversation tenait peu de place dans ces courses rapides, qui avaient pour but ordinaire le fort, la vieille redoute isolée, où les chevaux s'arrêtaient le temps de souffler avant de reprendre le galop. On profitait de l'occasion pour admirer le coucher du soleil. C'était un charmant paysage que celui qui se déroulait comme une carte de couleurs variées au pied des collines abruptes que couronnent les ouvrages abandonnés : d'abord une série de champs cultivés, de vergers, de jardins, où se blottissent de blanches fermes et des granges à toitures rouges, puis, jeté sur la rivière, le pont aux arches nombreuses, qui relie la ville pittoresque à la campagne; çà et là, le long des quais, s'élançait la fine mâture des caboteurs de pêche. Les groupes d'îles arrondies du port ressemblaient à des émeraudes enchâssées dans une mosaïque de turquoises, car en certaines saisons l'eau est d'un bleu singulièrement opaque. Au-delà de la ville étincelaient les marais salans enveloppés par le bras d'azur de la mer; tout cela sous les rayons mourans du soleil formait un spectacle auquel revenaient toujours Prudence et M. Dillingham. Par une journée de novembre, ils arrêtèrent leurs chevaux sur l'ancienne esplanade au moment où le soleil s'enfonçait dans la mer. L'embrasure devant laquelle ils avaient fait halte formait le cadre d'un tableau qu'ils contemplèrent en silence. Les chevaux haletans mâchaient leur mors, les rênes avaient glissé de la main des cavaliers, la mer, le ciel, la prairie, prenaient des teintes d'opale qui peu à peu s'éteignirent, ne laissant plus à l'horizon qu'une bande étroite d'écarlate qui tranchait sur le gris de perle du paysage; puis l'écarlate se fondit en cinabre, en or pâle ensuite, pour passer enfin de l'argent à une teinte cendrée comme tout le reste. Le crépuscule glissa sur la terre et sur les flots.

— Ne dirait-on pas un rêve? murmura Prudence, qui avait oublié la présence de son compagnon.

Sans parler, celui-ci se pencha et posa doucement sa main sur la main dégantée qui s'appuyait à la crinière de la jument. Elle leva les yeux, par un mouvement rapide, vers le visage incliné sur elle et retira lentement sa main.

— Prudence! fit M. Dillingham d'une voix basse et tendre qu'elle ne lui connaissait pas.

VI.

M. Joseph Twombly était assis sur un haut tabouret dans le comptoir de MM. Rawlings et fils, les banquiers de Chicago. L'heure des affaires était passée, le bureau désert. Le bruit monotone du chronomètre accroché au mur troublait seul le silence de la chambre, excepté quand Twombly faisait un mouvement d'impatience en frottant l'un de ses pieds aux bâtons usés de sa chaise ou en tambourinant des doigts sur la table. Une lettre ouverte était devant lui, et à côté une enveloppe timbrée de Shasta avec l'adresse de M. Joseph Twombly, à Rivermouth. Cette lettre venait d'arriver dans une autre du doyen et était ainsi conçue :

« Shasta, 31 octobre.

« Mon cher Joe, tu seras probablement surpris de recevoir une lettre de ma main après tous ces mois de silence, ces années, devrais-je dire, car il y a près de trois ans, n'est-ce pas? que nous nous sommes séparés. Je n'étais ni d'humeur ni en état d'écrire plus tôt, et si j'écris aujourd'hui, c'est que je considère comme un devoir de t'avertir que je renonce, pour entrer dans l'armée, à mes efforts inutiles. Si tu n'entends pas parler de moi avant six mois, tu sauras que mon guignon, qui commença dans le Montana, s'est terminé quelque part au sud. Alors tu pourras montrer cet adieu à mon oncle; tu lui communiqueras ma lettre auparavant, si bon te semble, je laisse ceci à ta discrétion. Peut-être ferai-je quelque chose les armes à la main. Qui sait? Je ne suis pas sûr d'être brave; mais j'ai ce mépris de la vie qui vous rend apte à conduire les enfans perdus d'une armée... J'ai essayé de tant d'entreprises désespérées depuis trois ans, mon pauvre Joe!

« A partir du jour où nous nous sommes quittés, j'ai marché en avant. Je ne me suis arrêté nulle part plus d'un mois, excepté dernièrement dans une ferme des environs de Shasta, où je m'étais associé à une entreprise d'élevage qui eût fait ma fortune, si la maladie ne se fût mise parmi nos bestiaux, — c'est moi probablement qui la leur ai donnée, — au moment même où nous allions les vendre avec de gros bénéfices.

« Qu'avais-je fait le reste du temps? — car il ne m'a fallu que six mois pour ruiner mon ami l'éleveur. — J'avais cherché George Nevins!

« Quel récit je pourrais te faire, si j'avais le courage et la patience de revenir sur tout cela! En Californie, je le traquais de ville en ville, d'un camp à un autre, en retard d'une heure seulement quelquefois; il m'arriva d'entrer dans un camp de mineurs au moment où il sortait par l'autre bout, le diable l'emporte! Je le suivis au Texas, puis de nouveau dans le Montana et enfin au Mexique, où je perdis sa trace. Ce que j'ai souffert mentalement et physiquement en ces chasses folles te paraîtrait incroyable, si je l'écrivais. A peine faisais-je halte, çà et là, le temps de gagner de quoi avancer davantage. La faim, la soif, le froid, la chaleur, j'ai connu tout cela, Joe, comme peu d'hommes l'ont connu. Te dirai-je, — c'est le plus étrange, — ce qui m'a tué avant la misère, la trahison et le reste? C'est la conviction que cet homme, quoique je n'aie jamais pu mettre la main sur lui, avait l'œil sur moi tout le temps, c'est la certitude que je ne m'endormais jamais sans qu'il sût où je couchais, que je ne me levais pas sans qu'il fût averti de mon prochain mouvement; oui, j'étais espionné jour et nuit! Je crois que cette surveillance s'attacha obstinément à mes pas dès le premier jour où je quittai le Montana, quoique je n'en aie eu soupçon que longtemps après. Ce soupçon, qui m'excitait, qui me donnait de la force au commencement, m'a paralysé lorsque j'ai vu comme il éludait ma poursuite, combien j'étais sans défense devant lui; je ne pouvais me fier à personne. L'individu qui dormait à mes côtés près d'un feu de bivouac n'était-il pas l'espion de Nevins? Chaque étranger qui me jetait un regard curieux m'envoyait un frisson au cœur. Qu'il y eût trois hommes ou cent employés à me traquer, je ne puis le dire; mais à chaque pas quelqu'un surgissait pour m'égarer, pour dérouter mes projets. La police de ce terrible homme semblait s'étendre jusqu'aux déserts du Montana. Pourquoi ne me tua-t-il pas pour en finir? Je l'ignore. Ma vie était dans ses mains, elle y est aujourd'hui encore. Le sentiment d'être entouré de piéges finit par m'être insupportable. Comprends-tu qu'il m'ait rendu fou? Je renonçai à l'espoir de rencontrer Nevins face à face, et n'aspirai plus qu'à me cacher loin de ses yeux.

« Il y a six mois environ, je rencontrai un fermier de Shasta qui avait besoin de quelqu'un pour l'aider dans l'élevage de ses troupeaux. Je t'ai dit comment tourna cette association. Tout ce que je touche avorte. Ce fut un triste jour pour toi, mon pauvre Joe, que celui où tu joignis ta fortune à la mienne. Je ferais enfoncer un vaisseau de liége, je suis Jonas sans sa baleine; si jamais je tombe à la mer, je me noierai, rappelle-toi cela. Je quittai le *ranch* l'autre jour,

et aussitôt que j'eus mis le pied à Shasta, je sentis que j'étais de nouveau sous l'œil de la police invisible de Nevins. Je ne suis pas même sûr de lui échapper en m'enrôlant dans l'armée. Je me demande si, avec les intentions les plus patriotiques, je fais bien d'y entrer. Mon guignon est suffisant pour amener une défaite nationale. Dans ces trente-six mois, Joe, je n'ai eu aucunes nouvelles de Rivermouth; les premières me sont parvenues hier soir. Cependant tu dois m'avoir écrit? Personne du reste n'a dû prendre grand intérêt à mon sort. Mon vieil ami le curé n'existe plus, et miss Palfrey épouse son successeur. Ces deux nouvelles m'ont donné un coup violent; elles me sont parvenues de la manière la plus curieuse. Hier, étant assis sous le porche de l'hôtel, j'entendis un étranger parler de Rivermouth; tu comprends que je dressai l'oreille à ce nom, et que je trouvai vite moyen de lier conversation. Il n'était pas de la ville, mais il semblait arrivé depuis peu;... j'appris de lui tout ce que je voulais savoir, et plus encore! Ah! Joe, il y a des choses en ce monde qui font autrement souffrir que le froid et la faim!.. Je ne puis écrire là-dessus. Mon intention n'était pas de t'envoyer une si longue lettre, je voulais seulement te dire que je vivais. Je suis même, hélas! en bonne santé. Si j'avais été riche et heureux, peut-être serais-je mort dans cet espace de deux ans. La chance me fuit. Adieu! j'espère que tu prospères, toi et ta tribu; elle doit être considérable à l'heure qu'il est, car tu n'as pas perdu, je suppose, la bonne habitude d'avoir une petite sœur de plus tous les ans. J'espère que mon oncle va bien aussi; mille fois j'ai regretté notre discussion, bien qu'il s'y soit mal pris avec moi. Je pars demain. Je ne suis pas encore décidé à rejoindre l'armée au nord ou à l'ouest; en quelque lieu que j'aille, je reste, mon cher Joe, ton fidèle et misérable ami, « JOHN DENT. »

Joseph Twombly relut ces pages deux fois avec beaucoup de soin, s'interrompant de temps à autre pour pousser une exclamation de surprise, de pitié ou d'indignation : — Pauvre John! il se perd! Pourquoi diable ne pas m'indiquer où je dois lui écrire? 31 octobre!.. il y a plus d'un mois. Dieu sait ce qui a pu arriver depuis!

Joseph Twombly réfléchit quelque temps, ses deux coudes sur son bureau, puis il replia la lettre, la mit dans une enveloppe blanche et traça dessus de sa grosse écriture naïve : « M. Ralph Dent, à Rivermouth. »

M. Dent était en train de bâtir pour Prudence les plus beaux châteaux en Espagne lorsque cet envoi lui parvint. En reconnaissant l'écriture de Joseph Twombly, il déchira négligemment l'enveloppe, mais l'épître de John le bouleversa. Il la parcourut en proie à des sentimens contraires, parmi lesquels la sympathie ne dominait pas

peut-être, bien qu'il fût fortement ému. Certes sa joie était grande de savoir son neveu vivant et en bonne santé; mais il était fâcheux que la nouvelle en arrivât quand tout marchait si bien d'un autre côté. La pensée que John pourrait se mettre en tête de revenir épouser sa pupille n'était rien moins qu'agréable à M. Dent; jamais il ne s'était demandé pourquoi il désirait si vivement désormais le mariage de Prudence, quand la seule pensée de fiançailles avec son neveu l'avait mis naguère au désespoir. Le malheur de John avait été d'irriter le premier la jalousie de M. Dent, peut-être M. Dillingham n'avait-il mieux réussi que parce qu'il arrivait en second. Quoi qu'il en fût, M. Dent réfléchit que cette lettre ne pourrait qu'agiter Prudence en la livrant de nouveau aux souvenirs du passé. Mieux valait ne pas la lui montrer, car il y était question de son mariage comme d'une chose décidée, et c'était le meilleur moyen de tout remettre en question; puis quelle exagération de la part de John quand il parlait de souffrances de cœur plus cruelles que le froid et la faim! Tandis que ces réflexions luttaient les unes contre les autres dans l'esprit de M. Dent, le bruit des sabots de deux chevaux retentit à la porte. Il froissa la lettre entre ses doigts, la glissa dans sa poche, et courut à la rencontre des promeneurs. Ce ne fut qu'au milieu du vestibule qu'il se rappela que sa cheville encore endolorie le condamnait à la claudication.

— Ne restez-vous pas pour le thé? cria-t-il au jeune ministre, qui, après avoir aidé Prudence à descendre, se remettait lui-même en selle.

— Merci, mais j'ai ce soir à préparer mon sermon.

Là-dessus M. Dillingham salua miss Palfrey, fit un signe amical à M. Dent et s'éloigna. Prudence, en remontant l'allée, la queue de son habit de cheval sous le bras, était trop absorbée dans ses propres pensées pour observer M. Dent. En tout autre temps, elle se fût aperçue de son agitation; M. Dent, plus clairvoyant, remarqua en revanche celle de Prudence.

Dillingham s'était-il déclaré enfin, et comment Prudence avait-elle pris son aveu? — En tout cas, pensa-t-il, la lettre de John ne serait pas opportune.

Après le thé, Prudence raconta sans détours à son tuteur tout ce qui s'était passé entre elle et M. Dillingham. Il lui avait demandé d'être sa femme, mais d'une façon brusque et inattendue qui la laissait toute déconcertée; il avait, sans que rien l'y eût préparée, pris sa main tandis qu'ils regardaient tous deux le soleil se coucher du haut d'un bastion ruiné, puis était descendu de cheval, comme un roi descendrait de son trône pour lui dire... Prudence craignait de paraître sentimentale en répétant les propres mots de M. Dillingham, elle n'en donna que la substance; il avait imploré son par-

don pour la brusquerie du mouvement et des paroles, mais ce n'était pas aussi brusque en somme qu'elle pouvait le croire, car elle avait été sa plus chère pensée depuis le premier instant où il l'avait vue. Si pendant des mois il avait caché ce qu'il éprouvait, c'est qu'il se sentait indigne du trop grand bonheur auquel il aspirait malgré lui. Son secret lui était échappé involontairement. L'heure, le lieu, cette solitude à deux, devaient lui servir d'excuse. — Il a très bien tourné tout cela en vérité, ajouta Prudence, s'efforçant de rendre ce petit roman aussi prosaïque que possible.

— C'est un noble caractère ! s'écria chaleureusement M. Dent, et digne de la meilleure des femmes, c'est-à-dire de toi!

— Très noble, très grand, répéta Prudence pensive, et, tandis qu'il se tenait là, les yeux levés vers moi, je crois que je l'aimais à moitié.

— Tu le lui as dit?

— Non, répondit Prudence, dont la physionomie prit une expression de perplexité singulière. Je n'ai pu rien dire d'abord, j'étais hors d'haleine, et puis, quand la parole me revint, toute sorte de doutes revinrent avec elle. Je comprends qu'on puisse être fière d'être choisie par lui, et pourtant, quand il m'a demandé de l'épouser, je me suis sentie troublée plutôt qu'heureuse.

L'hésitation de sa pupille resta tout à fait incompréhensible pour M. Dent, mais il n'en témoigna rien. — Que lui as-tu répondu en somme?

— A peu près ce que je vous dis. Je l'ai prié de ne pas revenir sur ce sujet pour le moment.

— C'était un faux-fuyant, ma chère.

— J'ai besoin de temps pour savoir ce que je veux. Une résolution aussi grave ne peut être prise à la légère.

— Et combien de temps te faudra-t-il ?

— Je n'en sais rien... une semaine... un mois peut-être...

— Dans l'intervalle, Dillingham continuera ses visites comme par le passé ?

— Je l'en ai prié.

— Ne sera-ce pas un peu gênant pour tout le monde ?

— Sans doute, dit Prudence de plus en plus abattue.

M. Dent n'osa insister, car il craignait de provoquer un refus par trop d'impatience. La glace était rompue d'ailleurs ; sachant qu'il l'aimait, Prudence ne pouvait rester insensible au mérite d'un tel homme. Le tuteur se mit à rire en songeant combien son jeune ami avait mené habilement cette tentative d'assaut dans la redoute; une vague satisfaction de la belle défense qui lui avait été opposée contribuait peut-être aussi à cet accès de gaîté.

M. Dillingham passa la soirée du lendemain à Willowbrook,

comme si rien d'extraordinaire ne fût survenu. Prudence évita sans affectation de rester seule avec lui désormais, et de cette contrainte qu'avait redoutée son tuteur, il n'y eut pas la moindre trace.

S'apercevant qu'il n'était plus question de promenades à cheval, M. Dent guérit comme par miracle, afin qu'elles pussent être reprises sous sa surveillance; mais le sentier conduisant au vieux fort fut évité d'un commun accord. M. Dillingham était revenu si bien sur ses pas jusqu'au point où il avait tout à coup divergé, que Prudence s'imaginait presque avoir rêvé cet épisode du fort. Un jour qu'elle se promenait seule, elle alla revoir l'embrasure croulante où la main du jeune ministre s'était appuyée sur la sienne et il lui sembla sentir encore le contact de cette main émue. Une heure après, M. Dillingham ramena l'aventure au domaine des chimères en causant avec la même liberté d'esprit que le mois précédent; néanmoins la pensée qu'il lui avait demandé d'être sa femme et qu'elle avait à répondre passait parfois sur Prudence comme un frisson. Malheureusement pour M. Dillingham, deux semaines s'écoulèrent ainsi.

VII.

Vers la fin de ces deux semaines, le ministre, qui n'avait pas dit jusque-là un mot de ses espérances à M. Dent, se décida enfin à lui parler devant le bon feu de bois sec de la bibliothèque à Willowbrook. Il n'y a pas de lieu plus propice que le coin du feu pour livrer le secret de son cœur. Avec un élan qui parut toucher M. Dillingham sans le surprendre : — Rien au monde, s'écria M. Dent, ne saurait me rendre plus heureux... — A ce point de sa phrase, il fut interrompu par Fanny, l'une des femmes de la maison, qui lui remit une carte : — *Le colonel Peyton Todhunter* (1). Quel nom singulier ! Et il veut me voir ? Une nouvelle souscription militaire apparemment. Faites-le entrer.

— Peut-être convient-il que je me retire? insinua M. Dillingham.

— Pas du tout. Cette visite ne sera pas longue, j'espère ; j'ai beaucoup de choses à vous dire.

M. Dillingham se leva et alla regarder des gravures à l'autre bout de la bibliothèque ; en même temps Fanny, d'un air assez confus, introduisait le visiteur, personnage épais, les cheveux coupés ras, les favoris blonds, le teint rouge, et portant la petite tenue d'officier d'artillerie : — M. Dent... M. Ralph Dent ?

(1) *Tod* est une abréviation de *toddy*, boisson américaine, *brandy-toddy, whiskey-toddy*, punch à l'eau-de-vie, etc.

— C'est moi, monsieur.

— Mon nom est Todhunter, le colonel Todhunter de la Caroline du sud.

M. Dent salua froidement, car il professait pour l'Union un dévoûment inflexible, et ce colonel de la Caroline du sud, prisonnier sur parole sans doute, ne lui était qu'à demi sympathique.

— Je dois ajouter, monsieur, dit le colonel, s'asseyant avec raideur, que je fais partie de l'armée des États-Unis. Je suis un des rares officiers originaires du sud qui soient restés fidèles au vieux drapeau.

M. Dent lui en fit compliment, et avec moins de réserve lui demanda comment il pourrait le servir.

— Je viens m'acquitter d'une mission douloureuse, reprit le colonel, qui regardait fixement M. Dillingham, comme pour dire : — Qui diable peut être cette femmelette en cravate blanche?

— Quelle que soit votre mission, dit M. Dent, troublé par ce lugubre préambule, n'hésitez pas à parler devant mon ami le révérend M. Dillingham.

Les deux hommes présentés l'un à l'autre se saluèrent de loin.

— Je suis porteur de mauvaises nouvelles pour vous, monsieur, continua le colonel se tournant vers M. Dent. Votre neveu...

— John! s'écria M. Dent. J'espère qu'il ne lui est rien arrivé de fâcheux?

— Monsieur, il faut vous préparer au pire. Dans une escarmouche le mois dernier, près de Rich-Mountain, il fut blessé, fait prisonnier,... et depuis il est mort. Votre neveu appartenait à mon régiment, le 10e Illinois.

M. Dent, qui s'était soulevé à demi, retomba lourdement sur sa chaise. Bien que quinze jours auparavant la lettre de son neveu ne lui eût été rien moins qu'agréable, cette nouvelle foudroyante de sa mort le laissait tout étourdi. — Grand Dieu! — murmura-t-il d'une voix altérée... Après quelques minutes de silence, il se rappela suffisamment les devoirs de l'hospitalité pour prier M. Dillingham de sonner Fanny, qui aussitôt apporta du sherry et des biscuits. Le ministre se chargea d'en faire les honneurs.

— Vous avez dit que vous étiez de la Caroline? demanda-t-il pour nouer l'entretien.

— De la Caroline du sud, monsieur.

— C'est aussi mon pays, et je suis allié de loin à une branche de la famille Todhunter, les Randalls.

— Je suis un Peyton, monsieur. Je vous demande mille pardons, mais je n'ai pas entendu votre nom quand votre ami m'a fait l'honneur de me le dire.

— Dillingham.

— Ah! en effet, fit le colonel les yeux fixés au plafond, un Todhunter a épousé une Dillingham, mais nous n'étions pas de la même branche. Cependant, monsieur, enchanté de faire connaissance avec vous...

Et M. Todhunter donna une poignée de main pleine d'effusion à M. Dillingham, qui reprit son attitude glaciale. Il expliqua ensuite comment John Dent s'était joint depuis peu à son régiment, comment il l'avait pris en affection à première vue, comment en apprenant que ce malheureux était blessé, il résolut, puisque des affaires personnelles l'appelaient lui-même à Boston, de voir l'oncle de Rivermouth dont son protégé l'avait souvent entretenu; au moment même où il partait pour le nord, on l'avait averti du décès de John à l'hôpital ou plutôt dans une ambulance.

Là-dessus la conversation languit de telle sorte que le colonel dut prendre congé, mais ce ne fut pas sans se rasseoir d'abord plusieurs fois; la carafe de sherry paraissait exercer sur lui une influence magnétique. Quand il fut parti : — J'ai plus de chagrin que vous ne pouvez le croire, Dillingham, dit M. Dent.

— Je vous comprends, répliqua l'ecclésiastique avec douceur.

Après une pause : — Donnez-moi votre avis, poursuivit M. Dent. Autrefois il y a eu un petit roman tout à fait enfantin entre Prudence et mon neveu; bien que la chère fille ne doive guère s'en souvenir, je crois que la nouvelle lui fera beaucoup de peine. Comment lui annoncer...

— Est-il nécessaire qu'elle sache tout de suite?

— Je le crains, ne fût-ce qu'à cause de certaine question d'héritage...

— Mon Dieu! interrompit M. Dillingham, l'avis que je donnerai ne vaut pas grand'chose peut-être, car je n'ai d'autre but que de ménager les sentimens de miss Palfrey; mais enfin, supposons qu'il y ait quelque erreur dans tout ceci. Le colonel Todhunter, il en est convenu lui-même, n'a la nouvelle que de seconde main, elle peut n'être pas authentique... Je laisserais miss Palfrey dans l'ignorance le plus longtemps possible...

— Vous avez raison, vous avez toujours raison.

M. Dent se cramponna aussitôt à la faible espérance qui lui était tendue.

— Dillingham! reprit-il avec vivacité, j'espère que le colonel ne répandra pas ce bruit désolant par la ville. Ce serait affreux s'il arrivait jusqu'à Prudence sans que nous l'y eussions préparée! Je vous saurai gré d'inviter M. Todhunter au silence.

— Soit! je le ferai sans retard; mais rien de moins urgent ne m'eût, je l'avoue, décidé à revoir cet individu, qui a produit sur moi l'impression la plus désagréable.

— A moi aussi. Oh! il aime le sherry, remarqua M. Dent avec un coup d'œil au carafon vide.

— Beaucoup trop, répondit gravement M. Dillingham.

Il rentra en toute hâte à l'hôtel. La première personne qu'il rencontra fut le colonel, qui n'avait cessé de se rafraîchir chez M. Ordione, l'épicier. Ces libations l'avaient mis dans un tel état que le ministre, ne jugeant pas possible d'entamer une conversation publique avec lui sous la porte de *la Vieille Cloche*, fut obligé de le prier d'entrer. Pendant les quatre jours qu'il passa en ville, cet officier ne cessa pas de visiter les lieux où l'on se désaltère. Il fit la connaissance de tout le monde, trinquant avec les passans, jetant l'argent par les fenêtres. Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées qu'il était célèbre à Rivermouth, au profond dégoût du révérend Dillingham, qui sous prétexte de l'alliance entre leurs deux familles se trouvait contraint de le recevoir à toute heure de jour et de nuit.

— Mon cousin, disait le colonel à ses admirateurs du cabaret, mon cousin me semble avoir perdu quelque chose de la rondeur qui caractérise les gens du sud depuis qu'il habite le nord, mais c'est un bon garçon au fond. — Dill, mon vieux, osa-t-il dire un soir au jeune ecclésiastique qui lui faisait de vaines remontrances sur l'escalier de l'hôtel, Dill, tu es un rude *lapin*, ma parole! — Tout ceci scandalisa M. Dillingham, de telle sorte que son visage perdit l'expression de sérénité qui lui était habituelle; une pâleur plus marquée, un air d'inexprimable inquiétude montra combien il souffrait des persécutions du colonel. Le jour qui suivit la visite de Todhunter à Willowbrook, M. Dent, avide de recueillir d'autres détails sur le sort de son neveu, se présenta chez lui à *la Vieille Cloche*, car il n'y avait qu'un hôtel à Rivermouth, et le colonel habitait nécessairement la même maison que le ministre. Il était absent. — Mieux vaut peut-être que vous ne le voyiez pas, dit M. Dillingham d'un air fatigué; sa conduite est révoltante, et je donnerais beaucoup pour être débarrassé de lui.

M. Dent s'en retourna sans avoir vu le colonel, qui disparut définitivement avant la fin de la semaine. Plus M. Dent réfléchissait à la visite de ce singulier personnage, plus il devenait sceptique au sujet de la mort de son neveu. — Était-il ivre? voulait-il s'introduire pour extorquer de l'argent? Je parie, Dillingham, que vous lui en avez prêté!

Le colonel avait en effet emprunté cinquante dollars à son prétendu cousin. M. Dent en l'apprenant se mit à rire. — Riez tant que vous voudrez, je suis une victime moins aveugle que vous ne l'imaginez, car j'ai attaché au prêt une condition formelle, celle que mon obligé partît sur-le-champ. Si le drôle eût soupçonné sa force, il m'aurait demandé dix fois plus. Qu'il est triste, reprit le jeune

ministre avec un désintéressement touchant, qu'il est triste de voir des gens d'un certain ordre tomber si bas!

La persuasion que le colonel était un aventurier soulagea infiniment M. Dent, car elle l'autorisait à mettre en doute la parole qui l'eût navré, si elle eût été celle d'un *gentleman*. — Il faut pourtant qu'il ait connu John, pensait-il, qu'il ait été informé de ses habitudes de silence envers nous... — Guidé par le jugement de M. Dillingham, il finit par conclure que cet imposteur avait nécessairement une connaissance générale des antécédens de son neveu, que par conséquent John s'était décidé à prendre du service comme l'annonçait sa lettre : néanmoins, à une demande qu'il adressa au ministère de la guerre, on répondit que John Dent n'était pas sur le tableau de solde du 10e Illinois, non plus que Todhunter, absolument inconnu de tout le régiment.

M. Dent cacha ses démarches et ses soucis à Prudence; mais les secrets pesaient à sa franchise, et son visage reflétait l'homme intérieur d'une façon souvent incommode pour ce dernier. Prudence remarqua la préoccupation de son tuteur et l'attribua au mécontentement qu'il devait ressentir de ne pas la voir se décider à aimer M. Dillingham. Parfois le désir de le combler de joie, joint à l'estime, à l'amitié, à la reconnaissance qui croissaient en elle pour le jeune ministre, la poussait à placer une fois pour toutes sa main dans celle de cet homme si supérieur à tous, si supérieur à John, qui n'avait ni ses vertus solides, ni sa haute intelligence, car John était arrogant, léger, d'une impétuosité alarmante, et cependant,... cependant il n'était entré dans son amour pour lui aucun de ces doutes, aucun de ces conflits. La seule idée d'appeler « James » M. Dillingham lui paraissait absurde; chaque fois qu'elle se mettait à penser à lui, elle pensait à John. Il n'y avait personne à qui la pauvre enfant pût demander conseil dans le labyrinthe où elle se trouvait. M. Dent avait certaines préventions, Véronique Blydenburgh certaines jalousies, et le vieux curé n'était plus. Il fallait se décider cependant. Prudence y pensait tout en relevant un soir pour l'heure du thé ses tresses brunes, lourdes et abondantes sous le peigne, pailletées çà et là de points d'or comme ceux qui étincellent dans un flacon d'eau-de-vie de Dantzig. La chevelure de Prudence formait sa plus grande beauté; elle la rassemblait sur le front en une couronne que toutes les duchesses eussent été fières de porter, et le mérite de ce diadème était de ne lui coûter rien. Après avoir placé la dernière épingle, elle se regarda dans son miroir en souriant, et remarqua qu'elle avait au cou un ruban cerise, — la couleur favorite de M. Dillingham. Son teint était plus animé, ses yeux plus brillans que de coutume; lorsqu'elle entra dans le salon, il y avait autour d'elle comme une lumineuse auréole. — Le sort

de Dillingham sera fixé ce soir, pensa M. Dent; elle a des intentions sérieuses. — Au fond, la pauvre fille n'avait que l'intention de paraître jolie; elle y réussissait sans effort.

C'était l'habitude de M. Dillingham de se retirer vers dix heures, à moins qu'il n'y eût du monde à Willowbrook; cette fois il était seul, et la soirée parut interminable à Prudence, qui s'arrêtait au milieu de ses phrases chaque fois que sonnait la pendule. Il semblait que dix heures eussent résolu de ne jamais tinter. La conversation s'éteignit plusieurs fois, ce qui n'arrivait jamais entre ces trois amis. A neuf heures, M. Dent s'avisa de violer la convention tacite qui existait entre lui et sa pupille depuis le jour où le tête-à-tête était devenu embarrassant. Sous un prétexte, il la laissa seule avec son hôte.Elle fut indignée de cette trahison, bien que M. Dillingham lui vînt en aide avec beaucoup de grâce, la priant de chanter un air des *Huguenots*.

Prudence, qui n'était pas disposée à faire de la musique, accueillit néanmoins la proposition avec entrain, s'amusant au fond du désappointement qu'allait éprouver son tuteur lorsqu'il l'entendrait de la bibliothèque, où il était censé consulter un livre. En effet, l'expression que prit le visage de M. Dent aux premières notes qui arrivèrent jusqu'à lui fut comique; il resta la main levée vers un rayon, partagé entre la mauvaise humeur et l'envie de rire; mais, le morceau fini, l'idée ne parut pas lui venir de retourner au salon.

Pendant ce temps, M. Dillingham fouillait dans un carton mis au rebut. — Chantez encore ceci, dit-il à Prudence, c'est mon air favori, et il y a tant d'années que je ne l'ai entendu! Peut-être ne trouvez-vous pas beaucoup d'art dans ces humbles ballades écossaises, mais leur simplicité même me touche profondément, je l'avoue.

Tout en parlant, il étalait devant elle quelques pages jaunies, déchirées, qui contenaient les paroles et la musique de *Auld Robin Gray*. Prudence tressaillit légèrement, une ombre passa sur son visage, et elle baissa les yeux.

— Ne savez-vous pas celle-ci? demanda M. Dillingham, frappé de sa mélancolie soudaine.

— Je crains d'avoir oublié l'accompagnement, dit Prudence, revenant à elle avec effort. Ses doigts se posèrent doucement sur les touches, et le vieil air ressuscita comme un fantôme du passé. Deux fois elle recommença les premières mesures, puis sa voix s'éleva faible et indécise d'abord, mais gagnant à mesure qu'elle avançait en force et en précision. Ce n'était pas une voix très étendue, mais elle était très pure et très chaude à la fois. Peut-être une grande cantatrice n'aurait-elle pu dire ainsi cette ballade si simple :

« Le jeune Jamie m'aimait, — chanta Prudence en écossais, — le jeune Jamie m'aimait et me voulait pour femme, — mais, sauf quelques piécettes, il ne possédait rien. — Pour changer le cuivre en argent, Jamie s'embarqua sur la mer, — le peu qu'il laissa fut pour moi.

« Il n'était pas parti depuis une quinzaine — que ma mère tomba malade, la vache fut volée, — mon père se cassa le bras, Jamie était en mer, — et le vieux Robin Gray vint demander ma main. »

M. Dillingham, qui comprenait la musique comme il savait comprendre toutes choses, écoutait Prudence avec surprise, bien qu'il l'eût entendue chanter souvent. La tendresse, la passion, qui vibraient dans cette voix, amenèrent une fugitive rougeur à sa joue, ordinairement pâle.

« Mon père ne pouvait plus rien faire, ma mère ne filait plus; — j'eus beau travailler jour et nuit,... comment gagner leur pain? — Le vieux Robin les nourrit; les larmes aux yeux, — il me dit : « Jenny, pour l'amour d'eux, sois mienne. »

« Mon cœur disait non, il attendait Jamie, — mais voilà que le vent souffle, que le vaisseau fait naufrage. — Le vaisseau se perdit... Pourquoi Jamie fut-il sauvé? — ou pourquoi ai-je vécu?

« Mon père me pressait, ma mère ne parlait pas, — mais elle me regarda jusqu'à ce que mon cœur se fendît. — On lui donna ma main, tandis que mon amour était dans la mer; — le vieux Robin Gray fut mon homme. »

C'était sans en avoir conscience que Prudence rendait avec un art exquis le sentiment et la mélodie de cette chanson, car son âme était emportée bien loin, à une journée d'été si chaude que l'air agitait à peine le chèvrefeuille qui enguirlandait le porche du petit presbytère; John lui parlait de ses projets, de son amour, il tenait sa main; un instant, elle sentit ses lèvres sur sa joue, et puis elle entendit la porte se fermer, les rouges-gorges gazouillaient dans le jardin et les larmes s'amoncelaient dans les yeux de Prudence, tandis qu'elle chantait comme eux-mêmes l'avaient fait le jour où tout ceci s'était passé :

« Je n'avais pas été sa femme quatre semaines, — quand, assise tristement à la porte, — je vis l'ombre de mon Jamie... Ce ne pouvait être lui-même!.. — Si fait pourtant. Il me dit : « Je reviens t'épouser! » — Oh! se revoir ainsi, avoir tant à se dire... — Ce ne fut qu'un baiser et puis un adieu... — Je voudrais être morte... »

Tout à coup Prudence sentit sa gorge se serrer, l'existence double qu'elle menait finit en même temps que la musique s'éteignait sur

ses lèvres; elle leva les yeux, et rencontra ceux du jeune ministre ardemment fixés sur elle. — Je ne puis... décidément, dit-elle d'une voix défaillante. Une autre fois... — Elle repoussa brusquement son tabouret et glissa hors de la chambre.

M. Dillingham la suivait du regard en se demandant le secret de ce trouble inexplicable; il attendit son retour accoudé au piano; elle ne revint pas. M. Dent, qui rentra quelques minutes après, put à peine dissimuler son étonnement en le trouvant seul, mais il n'osa demander ce qui était arrivé.

M. Dillingham, évidemment mal à l'aise, prit congé après l'échange de quelques lieux-communs.

— Elle l'a refusé, la folle! marmotta M. Dent en remontant se coucher; elle l'a refusé, quel malheur!

Quant à moi, je crois que l'aimable ministre fut mal inspiré le soir où il pria Prudence de chanter *Auld Robin Gray*.

VIII.

La matinée du lendemain fut une matinée de tempête et de gelée; les branches des arbres semblaient claquer de froid, le ciel était couleur d'ardoise, les coups de vent qui balayaient la rue de temps à autre y soulevaient des nuages aveuglans de blanche poussière qui, après s'être élevés furieux, retombaient avec mollesse tels que des tourbillons de neige. La fenêtre de *la Vieille Cloche* à laquelle s'appuyait M. Dillingham le front contre les vitres donne sur cette rue qui s'étend du perron de l'hôtel au pont interminable conduisant à Willowbrook. Le ministre avait les yeux fixés sur un objet lointain qui avançait soufflé de côté et d'autre par la bourrasque. Peu à peu, ce qui n'était qu'un point prit la forme de Wingate, le cocher de M. Dent. Or Wingate, quelque peu intéressant qu'il fût d'ordinaire, intéressait particulièrement M. Dillingham ce matin-là. Il ne fut pas lent à discerner que Wingate portait dans sa main et disputait aux vents en maraude un petit carré blanc. M. Dillingham avait compris que c'était un billet de miss Palfrey, et que ce billet renfermait l'arrêt de mort de ses espérances, avant que le messager eût atteint certain carrefour en face de l'hôtel. Au moment même, un fiacre qui tournait la boutique formant le coin du carrefour s'arrêta tout à coup, un homme se pencha par la portière et appela Wingate, qui, d'abord pétrifié, s'élança pour saisir une main qui lui était tendue; puis la plus énergique pantomime trahit de part et d'autre un dialogue animé.

M. Dillingham avait assisté à cette rencontre, évidemment fortuite, dans une agitation dont on ne l'aurait pas cru susceptible. Sa respiration précipitée faisait fondre les dessins en zigzag cristallisés

sur la vitre. Enfin le fiacre se remit en marche, mais Wingate, comme s'il eût voulu prolonger son supplice, resta debout à la même place, les yeux fixés sur le véhicule qui s'éloignait. Il fallut que le froid s'en mêlât pour qu'il prît son parti de traverser la rue; deux secondes après, il était dans le vestibule de l'hôtel, où l'attendait déjà M. Dillingham. Celui-ci arracha le billet aux doigts transis du cocher, qui demeura étonné de cette brusquerie, accoutumé qu'il était de sa part à beaucoup de pourboire et de politesse; il rompit le cachet et lut d'un coup d'œil. Rentré dans sa chambre, il déchira le papier en petits morceaux qu'il jeta au feu; le geste qui accompagna cette action plutôt que sa physionomie même trahissait une émotion profonde. Un instant, il resta irrésolu au milieu de la chambre, puis quelque chose qui ressemblait presqu'à un sourire effleura ses lèvres, et il endossa tranquillement son pardessus.

Le billet, bien qu'il n'eût été porté qu'après déjeuner, était écrit depuis longtemps; Prudence l'avait tracé aux premières lueurs de l'aube, enveloppée dans son petit châle de cachemire blanc, un pied dans son lit, l'autre dans la pantoufle de Cendrillon, tandis que tout dormait autour d'elle. C'était la dernière de quatre lettres dont la première avait six pages; elle avait réduit les six pages à seize lignes, bonne leçon pour les écrivains en général. Maintenant il lui restait à s'exposer au courroux de M. Dent, et elle se représentait avec une crainte vague l'entretien qu'ils allaient avoir ensemble, tandis que M. Dent lui-même, dans l'attente de l'orage, s'efforçait en vain de lire son journal. Il ne l'avait pas achevé que la porte de la bibliothèque s'ouvrit doucement. Ce devait être la rebelle; il ne leva pas les yeux d'abord; quand il s'y fut décidé, un cri lui échappa : — Bon Dieu! John, est-ce toi? s'écria-t-il en laissant tomber le journal.

— C'est moi, mon oncle, je suis revenu.

M. Dent n'était pas superstitieux; mais il ne put s'empêcher de croire à une apparition : l'aspect de la figure hâve qui lui souriait était bien fait pour justifier cette idée. Ses yeux brillaient d'un éclat fébrile sous des cheveux en désordre, dont les masses noires faisaient ressortir la pâleur des joues creusées. Un manteau qui montrait la corde était jeté sur son épaule, cachant le bras droit qu'il portait en écharpe. Tant de souffrance, tant de misère eût touché de compassion un étranger. M. Dent faillit fondre en larmes : — Combien tu parais malade, mon pauvre enfant!

— Ce n'est rien, répondit John, s'affaissant sur un fauteuil, la fatigue seulement et cette blessure...

— Je sais, on m'en a déjà parlé; la...

— On vous en a parlé?..

— Oui, le colonel Todhunter, envers qui je me reproche aujour-

d'hui d'avoir été injuste, est venu m'apporter la triste nouvelle; il te disait même mort, mais je n'en ai rien cru.

— M'apprendrez-vous quel est ce colonel?

— Mais ton ami, dit M. Dent, le regardant fixement avec une certaine inquiétude. Il nous a tout raconté, l'escarmouche où tu fus blessé, comment, ayant été fait prisonnier... — Mon Dieu! pensa le pauvre homme, frappé de l'expression stupide qu'avait prise le visage de son neveu, il a perdu la mémoire!

— Mon oncle, dit John, c'est la première fois que j'entends le nom d'un colonel Todhunter, je ne sais de quelle escarmouche vous parlez, je n'ai pas été fait prisonnier, je ne me suis pas engagé.

La réponse était trop nette et trop catégorique pour être mise en doute.

— On a tiré sur moi, poursuivit John, dans la Virginie, comme je traversais les bois pour rejoindre l'armée. George Nevins aura perdu patience à la fin, et, quoiqu'il m'ait manqué une fois, il me tuera, croyez-le bien, s'il l'a mis dans sa tête.

M. Dent continuait à le regarder du coin de l'œil; peut-être avait-il le cerveau dérangé. Certaines blessures provoquent le délire intermittent : cette crainte s'accentua quand John, qui était resté quelques secondes immobile, bondit sur ses pieds en criant :

— Où est ce colonel Todhunter?

— Bon! le voici furieux, pensa M. Dent. Comment te le dirais-je, mon cher garçon? reprit-il d'un ton persuasif; cet homme est parti.

— Depuis longtemps?

— Depuis quinze jours; il en avait passé quatre ou cinq à Rivermouth.

— Il y a trois semaines qu'on a tiré sur moi, murmura John, pensif. Et quelle espèce d'homme était ce Todhunter, mon oncle? Avait-il l'air d'un *gentleman*, grand, un peu pâle?

— Il était plutôt rougeaud et n'avait rien d'un *gentleman*; mais il était plus grand que toi en effet, bien bâti, avec des yeux bleus, une barbe cendrée...

— Ce devait être George Nevins!

— Quelle folie! Comment aurait-il osé se présenter?..

— C'était George Nevins, vous dis-je. Il y a bien des choses que je ne puis m'expliquer, mais soyez sûr que vous avez vu face à face le pire des scélérats!

Les jambes de M. Dent fléchirent d'horreur rétrospective.

— Il croyait en avoir fini avec moi, et il venait examiner ici ce qui lui restait à faire. Cette impudence est digne de lui.

— John, je ne peux le croire; un instinct m'aurait averti, et c'est moi qui aurais abattu le misérable, dit M. Dent en faisant vers le vieux fusil, qui depuis des années se rouillait au-dessus de la che-

minée, un mouvement héroïque interrompu soudain par l'entrée de Prudence. — Chut! pas un mot du colonel devant elle, dit-il tout bas.

Dans les romans et sur la scène, deux amans depuis longtemps séparés ne se retrouvent pas sans de grandes démonstrations qu'accompagne d'ordinaire un évanouissement; mais la vie réelle n'offre pas les mêmes situations dramatiques. Aussi Prudence, qui, ayant vu John descendre de fiacre dix minutes auparavant, avait eu le temps de se composer une contenance, lui fit-elle l'accueil le plus naturel et le plus cordial. Si sa main était froide, on pouvait s'en prendre à la température; si celle de John était brûlante, c'est qu'il avait la fièvre et un trou de balle dans le bras. La joie de le revoir sans mélange d'affectation d'aucune sorte que témoigna Prudence dès le premier moment mit John à son aise; il avait beaucoup de choses à raconter, beaucoup de choses à entendre. La conversation s'engagea rapide, intarissable; il leur semblait être revenus au temps de cette première visite depuis laquelle, hélas! le pauvre chercheur d'or n'avait rien gagné, car, s'il était parti quelques centaines de dollars en poche, il ne rapportait qu'un revolver et des haillons. N'importe! John éprouvait un sentiment incomparable, celui de l'homme qui s'éveille d'un cauchemar au milieu des scènes familières du foyer domestique, et qui cherche vainement à se souvenir des fantômes qui l'épouvantaient tout à l'heure. Quant à Prudence, elle était attendrie par l'état où elle le voyait, au point d'avoir peine à se défendre de lui annoncer tout de suite l'héritage du pasteur Hawkins. A chaque instant, elle ramenait dans l'entretien le sujet de la mort du vieux curé, espérant que son tuteur prendrait sur lui de manquer à la condition prescrite; mais le nom maintes fois répété du révérend Hawkins n'eut d'autre effet que de mettre M. Dent sur le chapitre de son successeur. — A propos, dit-il, John, il faudra que tu connaisses Dillingham, c'est un homme accompli.

John avait eu le temps d'apprendre par Wingate, au coin de la rue, que Prudence n'était point mariée encore, et pour le moment il avait tout oublié, sauf le fait délicieux que Prudence et lui étaient auprès l'un de l'autre dans les mêmes conditions que jadis; mais à ce nom sa physionomie s'assombrit, et il laissa tomber la conversation. Ce fut d'ailleurs le seul nuage qui troubla cette bienheureuse et trop courte journée. John, qui commençait à subir la réaction de toutes les fatigues qu'il avait endurées, regagna de bonne heure son ancienne chambre, à laquelle on n'avait rien changé.

En se déshabillant, il avait envie de serrer les griffes de lion qui formaient l'ornement du mobilier, tant elles semblaient se tendre vers lui de tous les fauteuils, de toutes les tables, de toutes les armoires, d'un air de bienvenue. Le lit à quenouilles, avec ses rideaux

blancs immaculés, parut à John un lieu de délices tout à fait fantastique, tandis qu'il le contemplait à la faible clarté de la lune d'hiver. Il y avait bien des mois qu'il ne s'était aussi douillettement reposé; les serins bleus qui becquetaient les roses vertes du papier de tenture le bercèrent de magiques chansons; il connut le sommeil du juste, comme si tous les échecs qu'il avait éprouvés eussent été autant de victoires. Dans la chambre voisine, son oncle rêvait qu'il avait été sage de ne point parler à Prudence du colonel Todhunter. Prudence, pour sa part, ne dormit pas du tout.

— Allons, se dit John en regardant le lendemain au réveil dans la glace sa figure reposée, je ne veux plus me faire de chagrin ; mon bras guéri, — à peine si je le sens ce matin, — je retournerai en Virginie chercher cette fois ce qu'il y a d'or dans l'épaulette d'un lieutenant, et, revenu ici avec une jambe de bois, je charmerai mes vieux jours en racontant des histoires aux enfans de Prudence. — Mais John, que la pensée d'être un vieux débris de héros en retraite avait égayé tout d'abord, ne put étouffer un soupir lorsqu'il se représenta deux ou trois petits Dillingham suspendus aux pans de son habit.

Un joli tableau de famille salua son entrée dans la bibliothèque, où un bon feu flambait, entre son oncle et Prudence, éclairant les rideaux de damas rouge, tandis que la neige battait silencieusement les vitres.

— Bonjour! s'écria-t-il avec un de ses sourires épanouis d'autrefois.

— Bonjour, cousin! dit Prudence en s'élançant vers la cuisine pour veiller à la confection de ces fameuses gaufres qui valaient à Willowbrook une réputation égale à celle des chartreux du vieux monde pour la liqueur stomachique.

John sentit qu'il avait dérangé des confidences et rougit jusqu'aux oreilles, comme il arrive aux gens discrets lorsqu'ils se montrent importuns malgré eux. Pour dissimuler son embarras, il se mit à regarder les photographies encadrées sur la cheminée; l'une d'elles lui fit pousser une sourde exclamation ; il s'en saisit, et, la montrant à son oncle : — Quel est cet homme? demanda-t-il du même ton fiévreux qui l'avait fait prendre la veille pour un fou.

— Cet homme?.. c'est mon ami Dillingham.

— Le diable emporte Dillingham, cria John hors de lui, c'est George Nevins!

M. Dent se contint avec effort. — J'espérais, mon pauvre garçon, dit-il, qu'un bon somme aurait chassé tes lubies.

— Allez-vous me soutenir que je ne connais pas ce visage?

— Justement, répliqua M. Dent se renversant dans son fauteuil, tu devines ce que j'allais te dire.

— Je ne le connais pas, quand je n'ai depuis deux ans cessé de l'avoir devant les yeux jour et nuit, entendez-vous, jour et nuit!.. Il s'est coupé la barbe, reprit John se parlant à lui-même, et ne porte pas de col à son habit. Que fait-il ici?

— Tu perds la tête, répondit M. Dent, qui sentait la patience lui échapper; je te répète que c'est le révérend Dillingham, notre curé, l'ami de Prudence et le mien.

— Impossible!

— Rappelle-toi que tu as déjà hier pris pour ce Nevins le colonel Todhunter.

— J'ignore qui était Todhunter, rugit John de plus en plus exaspéré; mais voilà l'homme!

M. Dent ne pouvait douter désormais que son neveu ne fût monomane; le malheureux s'imaginait rencontrer partout son voleur, et de pareils accès pouvaient devenir fort incommodes. Il se mit à tousser, ne sachant que dire à un être dépourvu de raison. — Cependant, pensait-il, John parle sensément sur tous les autres sujets... la folie prend des formes étranges!..

— Vous me croyez fou, dit John, lisant sur le visage effaré de son oncle comme dans un livre ouvert. Mon esprit est aussi sain que le vôtre, et vous le verrez bien. Depuis quand votre ami est-il entré en fonctions? — Pour rassurer son interlocuteur, le jeune homme s'assit, les jambes croisées, de l'air d'un homme qui se prépare à prendre philosophiquement les choses.

— Depuis la fin de mai dernier, il y a plus de six mois, répondit M. Dent, que cette attitude calme soulagea.

— Ah! j'étais alors à Shasta. Qui donc alors aurait tiré sur moi dans la Virginie? Et, reprit John d'un air négligent, où demeure M. Dillingham?..

— A *la Vieille Cloche*.

A peine eut-il obtenu ce renseignement que, prompt comme l'éclair, John s'élança hors de la chambre; la porte du vestibule avait un verrou compliqué, ce qui donna heureusement à M. Dent le temps de le rejoindre.

— Où cours-tu?

— Il faut que je voie ce Dillingham, il le faut!

— Certainement tu le verras, il y a gros à parier qu'il viendra nous voir aujourd'hui, et tu te convaincras de ton absurdité.

— Que j'aie tort ou raison, il m'est impossible d'en attendre la preuve. S'il est celui que je crois, il a connaissance de mon arrivée, par conséquent il ne se montrera pas ici. Je vais le trouver.

— Avant déjeuner?

— Sur-le-champ.

M. Dent réfléchit que le seul moyen peut-être de guérir ce ma-

niaque était de le mettre en face du ministre, à qui du reste il avait hâte de demander quelle avait été au juste la réponse de Prudence, la présence de John ayant empêché cette dernière de se confesser. Le boghey fut attelé en toute hâte, et Prudence, debout au milieu de la salle à manger, une cafetière d'argent à la main, les sourcils relevés en points d'interrogation, vit l'oncle et le neveu disparaître au grand trot dans la tourmente.

IX.

Arrivé devant *la Vieille Cloche*, M. Dent, à qui les soufflets persistans de la neige avaient défendu de parler tout le long du chemin, supplia son neveu de se contenir et de ne le mêler à aucune scène déplacée. — Ce n'est pas l'heure des visites, ajouta-t-il, laisse-moi monter le premier.

— J'irai avec vous, dit résolûment John.

L'appartement de M. Dillingham était au second étage, et la porte de son cabinet donnait sur l'escalier principal. A plusieurs reprises, M. Dent frappa sans que la voix qui répondait toujours d'un ton affectueux et empressé à ses deux coups bien connus lui répondît. Alors il tourna le bouton de la porte, qui n'était pas fermée à clé. — Il est encore au lit sans doute, dit-il, entendant l'horloge de la ville sonner huit heures, nous l'attendrons dans son cabinet.

Les tiroirs d'un meuble entre les deux fenêtres étaient grands ouverts, la cheminée remplie de cendres froides, la chambre en désordre, partout sur le tapis s'éparpillaient des papiers froissés ou déchirés. John s'élança dans la pièce voisine : le lit n'avait pas été défait.

— Parti! murmura-t-il en se laissant tomber sur une chaise.

— Bah ! parti pour déjeuner peut-être.

— Il est à des centaines de milles à l'heure qu'il est, continua le jeune homme d'un ton lugubre. Tandis que nous bavardions au coin du feu, la vapeur et toutes les puissances infernales l'emportaient hors de mon atteinte une fois de plus.

M. Dent haussa les épaules et sonna un garçon. — Où est M. Dillingham? lui demanda-t-il.

Le garçon l'ignorait et alla s'en informer au bureau, où il apprit que le ministre, sorti la veille de grand matin, n'était pas rentré depuis. Souvent il s'absentait ainsi des jours de suite sans avertir personne, et l'on supposait naturellement qu'il se rendait à Willowbrook.

— Très bien, fit M. Dent en congédiant le garçon, puis il regarda son neveu.

— Il est trop tard, dit ce dernier, mais je voudrais cependant expédier un télégramme à Boston et un autre à New-York.

— Pour qui donc?

— Au chef de la police.

M. Dent tressaillit. — Tu n'y penses pas? J'avoue que tout ceci commence à me paraître étrange; mais enfin quelle mine ferais-tu si, après avoir envoyé tes dépêches, tu voyais surgir Dillingham muni des meilleures explications? Quant à moi, je n'oserais plus jamais le regarder en face.

— Vous n'aurez plus à le regarder en face, quoi qu'il arrive, dit John. D'ailleurs il sera question non pas de Dillingham, mais de George Nevins. C'est un signalement que je prétends envoyer, et sans grand inconvénient pour personne, je le crains. Comme ce démon a glissé dans mes doigts!

M. Dent ne fit plus d'objections; tous deux remontèrent en voiture et se rendirent au bureau du télégraphe. — J'aurais dû y penser tout de suite! murmura John, s'arrêtant dans la rédaction de sa dépêche.—Mon oncle, demandez donc au commis si Dillingham n'a point envoyé de télégramme depuis peu?

Le commis interpellé répondit que M. Dillingham avait fait partir deux télégrammes la veille même; il connaissait M. Dent pour le plus intime ami du ministre, et consentit par conséquent sans difficulté à lui en communiquer le contenu. Les dépêches étaient ainsi conçues :

I.

« A Rawlings et fils, banquiers, Chicago-Illinois,

« Portez la balance de mon compte et mes six bons sur l'état au crédit et à l'ordre du colonel Peyton Todhunter,

« JAMES DILLINGHAM. »

II.

« Au colonel Peyton Todhunter, Milwaukee-Wisconsin.

« Va immédiatement à Chicago retirer les fonds de chez Rawlings. Te rejoindrai à 6666. Tu l'as manqué. Il est ici. J. D. »

— Êtes-vous convaincu, mon oncle? demanda John à voix basse après avoir pris connaissance de ces deux documens par-dessus l'épaule de M. Dent. Il me semble que votre ami Todhunter est en meilleure intelligence que vous ne le supposiez avec votre autre ami le révérend Dillingham. 6666 désigne probablement le lieu du rendez-vous...

— John, dit le pauvre homme d'une voix étranglée, je n'en puis croire mes yeux.

— Tandis que vous vous étonnerez, j'achèverai son signalement, puis nous retournerons à l'hôtel. Il a décampé si vite, qu'il a bien pu oublier derrière lui quelques chiffons de papier plus ou moins utiles à nos affaires. Un instant, s'il vous plaît ! — Et John, se rasseyant, écrivit la dépêche suivante qu'il tendit à son oncle :

« MM. Rawlings et fils, Chicago-Illinois,

« Le colonel Todhunter a-t-il retiré les fonds? Sinon, arrêtez le paiement jusqu'à prochain avis. J. D. »

— C'est une bonne idée ! s'écria M. Dent; mais, John, ne fais-tu pas une sorte de faux en te servant du nom d'un autre?

— Je ne me sers que de ses initiales, qui sont les miennes, répondit le jeune homme en riant. — Il se remit à décrire minutieusement la personne de George Nevins, ce qui prit environ une demi-heure et lui coûta quelque peine, car il fallait être clair et concis. Tandis que ce portrait recevait les dernières touches, arriva la réponse de MM. Rawlings annonçant que le colonel Todhunter avait retiré la totalité des fonds. MM. Rawlings espéraient n'avoir point encouru de reproches, s'étant conformés strictement aux instructions données.

— Mon guignon ordinaire ! Je m'y attendais, dit John.

— C'est horrible ! balbutia M. Dent, se rappelant l'après-midi où il avait présenté l'un à l'autre Dillingham et Todhunter, qui apparemment ne se connaissaient pas et ne désiraient point se connaître. Puis il réfléchit que c'était par son intermédiaire qu'un pareil opprobre avait fondu sur Rivermouth; il pensa ensuite à Prudence, se sentit glacé, devint pâle et rougit tour à tour. Le grincement rapide de la plume de John, le bruit monotone de la machine télégraphique le rendait fou.

— Maintenant nous procéderons, s'il vous plaît, à notre enquête, dit allégrement John. Au fond, la consternation de son oncle l'amusait; mais, en regagnant la rue, sa physionomie changea soudain. Il s'arrêta sur les marches et saisit la rampe d'une main convulsive, comme s'il eût été incapable d'avancer.

— Oncle Ralph, dit-il, Prudence était-elle la fiancée de cet homme, l'aimait-elle?

— Non, Dieu merci ! s'écria M. Dent. Elle le redoutait d'instinct.

John respira, et à l'horizon, qui depuis si longtemps s'étendait noir devant lui, brilla dès lors une lueur suffisante pour tout éclairer, bien qu'elle ne fût pas plus grande qu'une main de femme. —

En silence, le vieux et le jeune Dent retournèrent à l'hôtel; sans perdre une minute, ils montèrent droit à l'appartement abandonné.

— D'abord, dit John fermant la porte à clé, racontez-moi en grand détail et le plus clairement possible, — j'aurai déjà bien de la peine à comprendre! — comment il est arrivé à remplacer le bon pasteur Hawkins?

L'histoire de la liaison de M. Dent et de Dillingham en voyage, l'enchaînement de circonstances qui avaient amené ce dernier à Rivermouth ne présentait rien d'extraordinaire à la surface, c'était sublime de simplicité; M. Dent lui-même, en racontant, s'en rendait compte.

— Cet homme était un grand artiste! s'écria-t-il avec un retour d'admiration involontaire, quand il en fut au moyen qu'avait employé l'imposteur pour écarter Joseph Twombly, retardant le consentement que l'on sollicitait, jusqu'au jour même où ce garçon avait quitté Rivermouth pour Chicago. — Ah! mon ami, si les braves gens en masse avaient la moitié de l'intelligence et de l'énergie des coquins, le monde serait un paradis.

— Connaissant Nevins comme je le connais, dit John quand son oncle eut achevé, je ne m'étonne pas qu'il ait été tenté de jouer cette comédie, ne fût-ce que pour l'amour de l'art; mais il a fallu qu'un motif plus sérieux le retînt ici sept grands mois.

— Il était amoureux de Prudence, tu sais, dit M. Dent avec angoisse, et puis,... tu avais raison, John, bien que j'aie d'abord refusé d'y croire;... il te faisait surveiller. Le drôle convoitait non-seulement Prudence, mais surtout l'héritage du pasteur Hawkins, et c'est pour t'en frustrer qu'il a voulu ta mort aussitôt que tu es rentré dans l'est. Ton espion, ton assassin, c'était Todhunter.

Mais John Dent n'avait entendu qu'un mot. — L'héritage du pasteur Hawkins, dites-vous?

M. Dent avait parlé trop vite dans l'excitation du moment; du reste il n'en était pas à sa première indiscrétion sur ce chapitre. Le matin même où l'on avait trouvé le testament du curé défunt, M. Dent, qui était allé ensuite à Boston chercher le nouveau ministre, n'avait pu s'empêcher d'en parler au digne ami qui lui inspirait une si profonde estime. Peut-être M. Dillingham avait-il dressé ses batteries en conséquence.

Il eût été oiseux désormais de dérober à John la vérité qu'on lui avait fait entrevoir. John apprit donc de la bouche de son oncle qu'il était riche. Cette fortune imprévue l'eût rempli en tout autre moment de joie et de reconnaissance attendrie, mais la journée lui avait apporté déjà trop d'émotions violentes pour qu'il cédât à celle-ci.

Se dirigeant vers la fenêtre, il regarda durant quelques minutes dans la rue blanche de neige, puis se tourna de nouveau vers M. Dent : — Cherchons, dit-il. — L'examen du cabinet et de la chambre à coucher prouva malheureusement que le fugitif n'avait rien laissé derrière lui qui pût mettre sur la trace de ses mouvemens futurs. Parmi les papiers dévorés ou noircis par la flamme, il y avait un fragment indéchiffrable du billet de Prudence, et sur le tapis une enveloppe délicatement teintée de rose qui portait le monogramme de la blonde Véronique. Seuls, une compagnie de bonnets grecs brodés de toutes les couleurs et un nombre non moins considérable de pantoufles en tapisserie tombèrent aux mains de l'ennemi. Deux découvertes furent faites, assez insignifiantes en elles-mêmes, d'abord celle d'un petit portrait presque effacé de Prudence que John contempla pensif, les larmes aux yeux. — Voilà un objet, dit-il, qui fut perdu autrefois avec certain portefeuille. — Et qu'est-ce encore que ceci? continua le jeune homme en exhumant des profondeurs d'une malle dont il vidait le contenu un bracelet d'opales entouré de brillans. — Grand Dieu! gémit M. Dent, qui, durant le cours de ces recherches, avait paru éprouver une série de chocs plus violens que ceux d'une pile électrique, grand Dieu! le bracelet de miss Blydenburgh! — Il savait qu'elle avait égaré ce bijou. On n'égare pas un bracelet à Rivermouth sans que tout le monde le sache. Ceci parut à M. Dent plus infâme que tout le reste, plus infâme que la tentative d'assassinat sur John, car le larcin manque du genre de dignité qui appartient au meurtre. Peut-être cependant M. Dent était-il injuste, et ce joyau n'avait-il de prix que par le souvenir du joli poignet qu'il avait pressé.

— Quel gredin! grogna-t-il entre ses dents. Pour être complet, il faut qu'un malfaiteur ajoute l'hypocrisie au crime.

— C'est vrai, dit John, cette petite toison d'agneau est vraiment aggravante.

— Et regarde, poursuivit l'oncle, regarde ses livres, les sermons de South, de Robertson, de Hooker, les discours de Peabody, la *Grande Tribulation* de Cummins... voilà où il puisait sa fausse éloquence! Il mêlait les vieux, les nouveaux, en un ragoût qui à peu de frais devenait touchant ou sublime. Idiots que nous étions! John, c'en est trop... Allons déjeuner!

— Mon oncle, c'est ce que vous avez dit de plus raisonnable aujourd'hui. Je meurs de faim!

Mais avant de déjeuner il leur fallut encore convoquer les doyens et administrateurs de l'église, MM. Wendell, Twombly, Blydenburgh, etc., cinq ou six *gentlemen* aussi chauves que vénérables qui frémirent d'horreur en apprenant de quelle odieuse mystifica-

tion ils avaient été dupes. On convint de ne jamais scandaliser les fidèles de la paroisse en leur laissant soupçonner la vérité. M. Dent promit de payer les dettes qu'avait pu laisser l'imposteur, et le lendemain tout Rivermouth savait que des affaires d'intérêt de la nature la plus grave avaient rappelé M. Dillingham dans sa famille trop brusquement pour qu'il pût faire ses adieux à personne. On ajouta que son retour était problématique. Quelques soupçons, quelques conjectures circulèrent, mais pour cette fois un secret fut gardé à Rivermouth, bien qu'une femme en eût connaissance.

Il est vrai que Prudence faillit six mois après tout confier à son amie, la jolie fille du doyen Blydenburgh, lorsque celle-ci lui dit que par un merveilleux hasard son bracelet était retrouvé. — Figure-toi, ajouta-t-elle, qu'il avait glissé sous le plancher du kiosque. — Véronique se tut un instant roulant ses boucles dorées autour de son doigt. — Prudence, reprit-elle tout à coup, jure-moi de ne jamais répéter ce que je vais te dire... La veille du jour où il a disparu si étrangement, M. Dillingham, le croiras-tu? m'avait demandé d'être sa femme.

— Est-il possible! s'écria Prudence en pâlissant. Elle s'apercevait que l'amour avait eu deux cordes à son arc. Et tu l'as refusé, bien entendu?

— Ah! Prudence, c'est le plus triste, j'avais accepté !

La chronique se termine ici; en la fermant, l'idée me vient que mes lecteurs la trouveront fort invraisemblable. Elle est invraisemblable en effet, comme la plupart des choses qui arrivent tous les jours.

Et Prudence Palfrey?

Je n'ai sur son compte rien à dire désormais, si ce n'est qu'au printemps dernier, comme je me rendais, mon porte-manteau à la main, de la station de Rivermouth à certaine maison hospitalière où je trouve toujours bon accueil, un petit homme m'apparut se balançant sur une barrière ouverte. Je ne l'avais jamais vu auparavant, mais il y avait dans ses cheveux de jais, dans ses yeux noirs vifs comme deux escarbouches, dans sa tournure svelte et nerveuse quelque chose qui m'était familier; figurez-vous John Dent réduit à trois pieds de haut, et quand il me rendit mon salut d'un air cavalier, l'intonation de sa voix me rappela si curieusement celle de Prudence, que je me mis à rire tout seul.

TH. BAILEY ALDRICH.

LES

PROVINCES ORIENTALES

DE L'EMPIRE ROMAIN

I. Mommsen, *Corpus inscriptionum latinarum*, vol. III, 1873. — II. Waddington, *Voyage archéologique de Le Bas en Grèce et en Asie-Mineure.*

Le public est en général disposé à se méfier des in-folio; on est toujours tenté de plaindre les savans qui passent leur vie à les composer et les curieux qui perdent leur temps à les lire. Peut-être les uns et les autres sont-ils beaucoup moins malheureux qu'on ne le suppose. S'il faut un certain courage pour se jeter résolûment dans ces études pénibles et infinies, il est rare, quand les premières difficultés sont vaincues, qu'on n'éprouve pas pour elles un très grand attrait : elles ont ce privilége qu'elles donnent beaucoup plus qu'elles ne promettent. Les érudits qui se sont fait un domaine restreint et fermé le fouillent avec passion dans tous les sens et finissent toujours par y découvrir quelque coin de terre inconnu où ils sont les premiers à poser le pied. Ce plaisir est un des plus vifs qu'on puisse éprouver, et il n'est pas commun. La Bruyère écrivait déjà, il y a deux siècles : « Tout est dit, et l'on vient trop tard, depuis 7,000 ans qu'il y a des hommes et qui pensent. » Cependant la patience obstinée des savans et leurs recherches minutieuses parviennent à découvrir des choses qui n'ont pas été dites avant eux. Leurs ouvrages peuvent rebuter au premier abord des gens qui les ouvrent sans

préparation, mais ils sont sûrs, s'ils persistent, d'y trouver des faits certains et nouveaux et de s'y instruire : c'est un avantage que la littérature ne nous offre pas tous les jours.

Ces réflexions m'ont été inspirées par la lecture d'un gros livre que peu de personnes s'aviseraient d'ouvrir, si elles le rencontraient sur leur chemin. C'est le troisième volume de la grande collection des inscriptions latines que publie l'académie de Berlin, et dont nous avons eu déjà l'occasion d'entretenir nos lecteurs (1). Ce volume contient les inscriptions qu'on a pu recueillir dans les provinces orientales de l'empire. Il a pour nous cet intérêt particulier que, quoique publié hors de la France, il est en partie notre œuvre. Ce sont des savans français qui ont fourni la plupart des documens dont il est rempli, et leur nom y revient avec honneur à chaque page (2). Il y est de plus question de pays dont nous savons très mal l'histoire. L'attention des écrivains, tant qu'a duré l'empire, était fixée sur la capitale et les villes voisines : c'est de Rome et de l'Italie qu'ils nous entretiennent le plus volontiers, les autres contrées, surtout celles de l'Orient, restent dans l'ombre. Heureusement l'épigraphie les remet vivantes devant nos yeux; elle nous apprend de quelle manière elles étaient gouvernées et comment s'y passait la vie. En lisant ce volume où M. Mommsen a recueilli les inscriptions qu'elles contiennent, et en l'éclairant par les recherches sagaces et profondes de M. Waddington, il semble vraiment qu'on parcourt l'une après l'autre toutes ces provinces si mal connues du monde romain. J'ai le dessein d'entreprendre ce voyage et d'y conduire le lecteur avec moi. J'espère lui montrer, s'il consent à me suivre, que ce ne sont pas seulement les érudits de profession qui peuvent se plaire à ces lectures, qu'elles ont un intérêt plus général, et que par certains côtés elles profitent à tout le monde.

I.

Commençons notre tournée par la plus éloignée des provinces orientales de l'empire, par l'Égypte. On a rencontré en Égypte fort peu d'inscriptions latines, et il n'y a pas lieu d'en être surpris. En s'y établissant après la victoire d'Actium, Rome trouva la place oc-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1864.

(2) Parmi ces savans, je citerai surtout M. Léon Renier, qui a recueilli et commenté les inscriptions trouvées à Troesmis par notre agent consulaire, M. Engelhardt, MM. Perrot et Heuzey, auxquels sont dues les inscriptions de la Galatie et de la Macédoine, M. Desjardins, qui a publié celles de la Hongrie, et beaucoup d'autres membres de notre école d'Athènes.

cupée par deux civilisations puissantes qu'il était difficile de supplanter. Les Égyptiens et les Grecs se partageaient le pays, s'accommodant ensemble par des concessions mutuelles et se pénétrant sans s'absorber. Rome n'éprouva aucune jalousie de voir ainsi la place prise; elle ne fit pas d'effort pour imposer son génie particulier à des peuples si différens d'elle, elle respecta leurs traditions et leur laissa leurs usages. Elle n'avait pas cet esprit étroit des victorieux qui veulent se prouver à eux-mêmes qu'ils sont les maîtres en bouleversant les contrées qu'ils ont soumises. Le secret de sa puissance consista partout à s'accommoder aux mœurs du pays, à n'introduire nulle part des nouveautés qui pouvaient blesser, et à éviter soigneusement toutes les tracasseries inutiles. Ce n'est pas qu'elle ait jamais fait aux vaincus aucune concession qui pût compromettre son autorité; elle entendait partout rester maîtresse. En Égypte, elle prit l'essentiel du pouvoir, et d'une main si ferme que ce peuple, qu'on accusait d'être inconstant et séditieux, n'osa jamais remuer. Elle installa à Alexandrie un vice-roi qu'on appelait le préfet de l'Égypte et qui tenait dans sa main toute la puissance qu'avaient possédée les pharaons et les Ptolémées. Auguste établit qu'il serait pris parmi les simples chevaliers romains; on craignait, s'il était de grande maison, que cette royauté lointaine ne lui donnât des idées d'indépendance. Autour du préfet, quelques fonctionnaires romains, chargés de rendre la justice ou de présider aux travaux publics les plus importans, formaient une sorte de colonie étrangère qui traversait le pays sans s'y mêler. Deux légions, avec des troupes auxiliaires, étaient chargées d'arrêter les Nubiens ou de punir les incursions des Arabes; c'était tout. L'Égypte resta divisée, comme autrefois, en nomes et en éparchies; les autorités locales furent partout soigneusement conservées. On garda les vieux impôts et l'ancienne manière de les lever. De tout temps, ils avaient été fort lourds et très sévèrement exigés. Un écrivain de l'époque pharaonique dépeint en ces termes la façon dont on traitait déjà les pauvres fellahs dans la vallée du Nil, plus de mille ans avant le Christ : « Le scribe de la douane est sur le quai, à recueillir la dîme des moissons; les gardiens des portes avec leurs bâtons, les nègres avec leurs lattes de palmier crient : Çà, des grains! S'il n'y en a pas, ils jettent le malheureux à terre tout de son long; lié, traîné au canal, il y est plongé la tête la première. Tandis que sa femme est enchaînée devant lui, et que ses enfans sont garrottés, les voisins les abandonnent et se sauvent pour veiller à leurs récoltes (1). » Les percepteurs de Rome ne devaient pas être plus

(1) J'emprunte ce passage curieux de Pentaûr à l'étude de M. Maspéro sur *le Genre*

rudes que les scribes des pharaons, et ne soulevaient pas plus de haines.

On savait gré surtout aux Romains de respecter l'antique religion de leurs sujets. Ils se sont bien gardés de blesser nulle part les croyances des peuples vaincus, et rien n'a mieux servi que leur tolérance religieuse à faire accepter aisément leur domination au monde. En Égypte, quand un magistrat romain arrivait chez ses administrés, sa première visite était toujours pour les sanctuaires des dieux; il s'en faisait montrer les curiosités et priait fort dévotement Horus, Kneph ou Ammon-ra pour le salut de tous les siens. Aucune entrave n'était mise aux cérémonies du culte. On élevait toujours des temples magnifiques aux frais des villes et de l'état en l'honneur des divinités égyptiennes, comme si l'on était encore au temps des Ramsès ou des Aménophis; au lieu d'y inscrire le nom des pharaons « dieux, fils de dieux, » on y gravait en hiéroglyphes celui d'Hadrien ou d'Antonin le Pieux. Rien en vérité ne semblait changé. Ce peuple, étranger aux autres peuples et concentré en lui-même, immobile comme ces sphinx de granit qui forment l'avenue de ses temples, continuait à vivre de ses traditions et de son passé. Quand tout se renouvelait autour de lui, il restait opiniâtrément fidèle à ses habitudes et à ses croyances. On a retrouvé à Philes une inscription d'un prêtre égyptien qui, soixante ans après l'édit de Théodose, s'obstine à vêtir ses dieux de leurs ornemens sacrés, à les promener en public dans des châsses les jours de fête, et ne paraît vraiment pas se douter que tout l'empire est devenu chrétien.

C'est précisément à la religion que se rattachent la plupart des inscriptions latines de l'Égypte. En général, elles ont été trouvées dans les ruines des anciens temples, et quelques-unes nous rappellent un usage curieux des dévots de l'antiquité. C'était la coutume alors qu'en venant saluer quelque divinité on se chargeait de lui apporter aussi le salut ou, comme on disait, le *proscynème* de ses amis et de ses proches. Les rois d'Égypte envoyaient de temps en temps des gens de leur cour auprès des divinités importantes pour leur transmettre leurs hommages, et ces messagers avaient soin de laisser une inscription dans le temple, afin de bien établir qu'ils s'étaient acquittés de la commission. Les Romains respectèrent cet usage, comme tous les autres, et, parmi les *proscynèmes* retrouvés à Philes, on a lu celui d'un commandant de légion et de ses officiers. Il arrivait aussi que, lorsqu'on assistait à quelque spectacle religieux ou qu'on visitait un sanctuaire illustre, on ne manquait

épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, qui est publiée dans la bibliothèque de l'École des hautes études.

pas de se souvenir de ceux qu'on aimait, comme pour les associer à son émotion. Une Romaine, transportée d'admiration en voyant les pyramides, songe à son frère absent, et grave ces vers sur la pierre : « J'ai vu sans toi les pyramides, ô le plus chéri des frères, et tout ce que j'ai pu faire en les voyant, c'est de verser des larmes; puis, fidèle à ton souvenir, j'ai voulu écrire ici cette plainte. » Cet usage touchant se conserva chez les chrétiens, et l'on trouve aux catacombes des inscriptions nombreuses de pèlerins des premiers siècles qui, en priant pour eux, n'oublient pas leurs parens et leurs amis morts ou vivans : « âmes saintes, souvenez-vous de Martianus Severus et de ses frères, — obtenez que Verecundus arrive heureusement au port, — demandez la paix pour mon père. »

Les inscriptions les plus nombreuses et les plus intéressantes sont celles qui couvrent le piédestal de la statue de Memnon. Cette statue était fort célèbre dans l'antiquité, et l'on racontait d'elle des histoires merveilleuses. Dans la plaine de Thèbes, à l'entrée du palais construit par Aménophis, se trouvaient deux colosses entièrement semblables, et qui devaient représenter tous les deux le fondateur de l'édifice. Les Grecs, qui voulaient retrouver partout leur histoire, crurent reconnaître, dans l'un de ces colosses, le héros Memnon, ce fils de l'Aurore dont parle Homère, qui était venu des contrées de l'Orient au secours de Priam et des Troyens. On disait que le matin la statue faisait entendre un son « qui ressemblait à celui d'une corde de lyre ou de cithare. » C'était, sans nul doute, le fils de l'Aurore qui saluait sa mère, et l'on accourait de tous les côtés pour être témoin du prodige. L'émotion des personnes pieuses était, on le comprend, très vive quand elles entendaient ces sons harmonieux. Quelques-uns se mettaient en prières, d'autres offraient des sacrifices; tous écrivaient sur le piédestal ou sur les jambes du colosse une inscription en prose ou en vers, en grec ou en latin, pour attester la vérité du miracle. Ces inscriptions existent encore aujourd'hui, et elles sont fort curieuses à étudier. Quelques-unes sont l'œuvre de dévots assez obscurs, un greffier, un affranchi, des officiers subalternes; il s'y trouve même un simple soldat, originaire de la Gaule, qui a dû prendre un grand plaisir à la voix de Memnon, car il est venu l'entendre treize fois de suite; mais d'ordinaire les visiteurs sont d'un rang plus élevé. Les préfets de l'Égypte y viennent surtout volontiers avec leurs femmes et leurs enfans, et ils ont soin d'écrire leur nom sur la statue avec la mention du jour où ils ont assisté au miracle. L'un d'eux, qui ne manque pas de vanité, s'exprime en ces termes : « Sous le XIIIe consulat de l'empereur Domitien, T. Petronius Secundus, préfet de l'Égypte, a entendu Memnon à la première heure, la veille des ides

de mars, et l'a honoré de vers grecs, de sa composition, qu'il a fait graver ci-dessous. » Suivent deux vers que M. Letronne trouve un peu embarrassés, mais pourtant fort passables « pour des vers de préfet. » Les princes aussi, quand ils parcouraient l'Égypte, n'oubliaient pas de rendre visite à Memnon. L'empereur Hadrien, cet infatigable voyageur, qui voulut voir toutes les curiosités de son empire, vint entendre le fils de l'Aurore au mois de novembre de l'an 130. Comme il était poète à ses heures, il aimait à s'entourer de beaux esprits, dont quelques-uns l'accompagnaient dans ses courses. Il avait même avec lui pendant son voyage en Égypte une femme auteur, Julia Balbilla, qui a tenu à nous laisser, dans trois pièces de vers pédantesques, le souvenir de ses impressions. Elle y raconte qu'en présence d'Hadrien le colosse s'est surpassé. Il se fit entendre trois fois de suite, et trois fois aussi l'empereur lui rendit son salut. Cette complaisance de Memnon flatta beaucoup le prince et combla de joie toute l'assistance. « C'est bien la preuve, disait Balbilla ravie, que césar est aimé des dieux! »

On ne peut s'empêcher de remarquer, quand on revoit tous ces témoignages, qu'il n'y a peut-être jamais eu de miracle aussi bien constaté que celui de Memnon. Pendant plus de deux siècles, des visiteurs de toute fortune ont entendu sa voix et l'ont attesté. Il s'en trouvait beaucoup parmi eux d'éclairés, d'intelligens, qu'on ne pouvait pas aisément tromper, des gouverneurs de province, des commandans de légion, et même des princes et des princesses qui n'auraient pas souffert volontiers d'être pris pour dupes. Le miracle est donc tout à fait certain, et il n'est guère probable, comme on l'a supposé, qu'il fût produit par quelque supercherie des prêtres. Outre qu'une supercherie dure rarement deux siècles sans être découverte, les inscriptions nous apprennent que le prodige ne s'accomplissait pas tous les jours, et qu'il lui arrivait de tromper l'attente des personnes réunies pour en être témoins. La femme d'un préfet de l'Égypte nous dit qu'elle est venue deux fois sans succès. Nous venons de voir qu'Hadrien fut comblé de prévenances par le colosse; sa femme ne fut pas aussi heureuse : pendant les premières visites, Memnon resta muet devant elle, au grand déplaisir de l'impératrice, qui faillit se fâcher contre un dieu si peu poli. « Les traits vénérables de la princesse, dit un poète de cour, s'étaient enflammés de courroux, » et bien prit au fils de l'Aurore de ne pas persister dans son silence inconvenant et de prouver, en se faisant entendre deux fois le dernier jour, « qu'il se plaisait dans la compagnie des dieux. » Il est clair que, si le miracle avait été le résultat d'une fraude pieuse, le dieu n'aurait pas eu de ces caprices, et que surtout il se serait bien gardé de se taire en présence d'aussi grands

personnages, tandis qu'il se faisait entendre treize fois pour un soldat. Il a donc fallu chercher ailleurs la cause d'un prodige dont on ne peut pas raisonnablement accuser les prêtres, et, quoiqu'il ait cessé de se produire depuis seize cents ans, on est parvenu à la trouver. On sait que cette découverte est due à notre illustre Letronne, dont le mémoire sur *la statue vocale de Memnon* est une merveille d'investigation sagace. Il a d'abord établi, contrairement à l'opinion générale, que le miracle n'avait commencé que vers le règne d'Auguste, et qu'il n'en est plus question à partir de l'époque de Septime-Sévère. Quand on le constata pour la première fois, le colosse venait d'être brisé. Un accident inconnu, probablement un tremblement de terre, avait jeté sur le sol le tronc et la tête; c'est alors qu'on s'aperçut qu'il s'échappait le matin comme une sorte de plainte de ces pierres fendues. Ce phénomène curieux a été observé ailleurs : dans les carrières de granit, à Syènes, dans les palais de Karnak et dans les temples de Philes, aux environs de la Maladetta, dans les Pyrénées, et jusque sur les bords de l'Orénoque, on a remarqué que les roches granitiques font quelquefois entendre un craquement sonore au lever du soleil, surtout quand la différence de température entre le jour et la nuit est considérable. On peut voir dans Letronne les explications diverses que les savans ont proposées de ce phénomène; mais ce qui est hors de doute, c'est qu'à Thèbes il ne s'est produit qu'à partir du jour où la statue a été brisée, et l'on peut en conclure qu'il avait besoin qu'elle fût en cet état pour se produire. L'empereur Septime-Sévère ne s'était pas rendu compte de cette nécessité lorsqu'il donna maladroitement l'ordre de la réparer. Letronne suppose qu'il fut égaré par son zèle religieux. Les dévots pensaient, et quelquefois même ils disaient dans leurs inscriptions que, puisque ainsi mutilé Memnon pouvait faire entendre une sorte de murmure, il parlerait beaucoup mieux s'il était complet. Ce fut aussi l'opinion de l'empereur, qui était un païen zélé, et il voulut confondre les incrédules en leur donnant le spectacle d'un dieu de granit qui parlait. Peut-être songeait-il à opposer ce miracle éclatant à ceux dont les chrétiens étaient si fiers et qui attiraient tant de monde à leur doctrine. Pendant que sa femme, l'impératrice Julia Domna, faisait écrire par Philostrate la vie d'Apollonius de Tyane, dont on voulait faire le rival de Jésus-Christ, il pensa que, pour achever de convertir ceux qui hésitaient, il ne serait pas mauvais de les envoyer entendre la voix harmonieuse de Memnon. C'est dans ce dessein qu'il donna l'ordre de réparer le colosse; mais le succès de cette entreprise pieuse fut des plus malheureux. « Les cinq assises d'énormes blocs de grès qu'on éleva sur la partie inférieure pour remplacer la tête et le tronc qui man-

quaient formèrent une *sourdine* qui arrêta la vibration. » Depuis ce temps, le fils de l'Aurore cessa de saluer sa mère, et perdit la voix pour toujours.

II.

Quand on quittait l'Égypte pour aller en Syrie, il fallait traverser des pays qui étaient alors, comme aujourd'hui, infestés par les incursions des nomades. Les Romains, qui ne souffraient pas que leurs frontières fussent insultées, avaient fait de grands efforts pour les défendre. Il reste quelques débris des châteaux-forts qu'ils avaient élevés sur la limite du désert, et l'on peut lire encore sur leurs ruines les inscriptions que les soldats y gravaient il y a seize siècles, pendant les ennuis de la garnison. « Syriens, dit l'un d'eux, tenez-vous en paix devant les Latins de Rome. » Les Romains étaient aussi fort occupés, en Orient comme partout, à développer le commerce et à lui ouvrir des voies de communication. Quelquefois ils s'étaient contentés de marquer avec de grandes pierres, qui sont restées en place, le chemin des caravanes; le plus souvent ils avaient construit de ces routes indestructibles qui conservent dans tout l'univers le souvenir de leur domination. On les retrouve encore, nous disent les voyageurs, sur les confins de l'Arabie, avec leurs grands blocs de lave solidement enfermés dans un rebord de pierre; elles sont intactes comme au temps où elles étaient sans cesse parcourues par des troupes de cavaliers, montés sur des chevaux ou des dromadaires, qui se jetaient à la poursuite des fuyards. L'œuvre de Rome sur ces frontières, comme sur celles du Danube et du Rhin, fut de veiller à la sécurité des populations de l'empire, et elle n'y épargna pas sa peine. Elle y employait tantôt la force ouverte, tantôt les négociations et la ruse. Il lui arrivait souvent de prendre des Arabes à sa solde; elle les opposait à leurs compatriotes et détruisait ainsi ses ennemis les uns par les autres. Les Arabes, avec la légèreté ordinaire à leur race, changeaient sans cesse de parti. On les voyait, tour à tour ennemis ou alliés de l'empire, détrousser les voyageurs ou les protéger. Il y en eut qui se poussèrent dans les légions et arrivèrent aux premiers grades : l'un d'eux finit même par devenir empereur. C'était Philippe, le meurtrier et le successeur de Gordien, qui avait pour père un brigand fameux dans le pays. Quand il fut arrivé à l'empire, il fit construire chez lui une ville qui porta son nom et dont on a retrouvé les débris. Dans cette ville, où sa mémoire, comme on pense, était fort honorée, on rendit de grands honneurs à tous les siens; son père même ne fut pas excepté, et, selon l'étiquette impériale, l'ancien voleur devint un dieu.

Par la ruse ou par la force, en s'alliant avec les Arabes ou en les combattant, Rome parvint à maintenir la tranquillité dans ces pays lointains. C'est ce qui lui méritait la reconnaissance des peuples, c'est ce qui a partout légitimé son empire. On n'est guère tenté d'être injuste pour elle quand on visite ces contrées qu'elle avait conquises à la civilisation, et qui après elle sont retombées dans la barbarie. M. Waddington est un des rares voyageurs qui de nos jours les aient parcourues. Il a traversé, non sans péril, cette province qui portait autrefois le nom de Batanée et qu'on appelle aujourd'hui le Haourân. A chaque pas, il y a trouvé les ruines de villes florissantes, d'admirables édifices, d'églises somptueuses. Depuis Trajan jusqu'à Justinien, le Haourân, protégé par les armes de Rome, fut heureux et riche. L'invasion musulmane a détruit cette prospérité et n'a rien pu mettre à la place. Les Arabes sont revenus à leurs instincts naturels; ils ont quitté les villes qu'on leur avait fait habiter pour aller vivre sous la tente. Beaucoup d'entre eux sont retournés dans ces cavernes, où ils s'entassaient déjà, comme des bêtes fauves, du temps du roi Agrippa et de l'historien Josèphe; ils y ont repris l'existence que menaient leurs pères, pillant les voyageurs quand il en passe ou se querellant entre eux lorsqu'ils n'ont pas d'étrangers à détrousser.

Si l'on s'éloigne des frontières de l'Arabie et qu'on s'élève vers l'Asie-Mineure, on traverse des pays dans lesquels la domination romaine a laissé aussi beaucoup de traces. Sans être devenus tout à fait des déserts comme le Haourân, qu'ils sont loin de leur ancienne prospérité! C'étaient, du temps de l'empire, les contrées les plus florissantes du monde. Il n'y avait pas de provinces plus peuplées, plus riches, que la Syrie, l'Asie, la Galatie, la Bithynie; elles contenaient des villes comme Antioche, Smyrne, Éphèse, Nicomédie, dont on ne parlait qu'avec la plus vive admiration dans tout l'univers. Rome avait reçu ces pays en assez mauvais état, ruinés par les guerres éternelles que se faisaient les successeurs d'Alexandre. Elle ne se donna pas d'abord beaucoup de peine pour les relever. Il faut croire que dans les premiers temps sa domination y était pesante et que les Asiatiques la supportaient avec impatience, puisque, à l'époque de Sylla, ils prirent si résolûment parti pour Mithridate; mais leur sort fut bien meilleur sous l'empire. M. Waddington reconnaît qu'en somme la condition des provinces fut prospère dans les deux premiers siècles qui suivirent la bataille d'Actium. « L'ordre matériel, dit-il, régnait partout, ce qui n'était guère arrivé auparavant. Les luttes de prince à prince, de ville à ville, étaient devenues impossibles, et la guerre était reléguée aux frontières; le commerce et l'industrie étaient florissans; l'accès des fonctions publiques,

même les plus élevées, s'ouvrait de plus en plus aux provinciaux; enfin, sous Caracalla, la qualité de citoyen romain fut étendue à tous les hommes libres de l'empire. C'est sous les Antonins que le système fonctionna dans sa perfection, et leur règne fut en général une époque de paix et de prospérité pour le monde civilisé; après eux, le déclin commença, mais il fallut bien des secousses, bien des bouleversemens, pour détruire la savante machine administrative que le despotisme intelligent d'Auguste avait créée. »

Quand on parcourt, comme nous le faisons en ce moment, les riches contrées de l'Asie, qu'on relit ces inscriptions où se retrouvent tant de témoignages de leur opulence, il est bien difficile de ne pas partager l'opinion de M. Waddington. Elle n'est pas pourtant acceptée de tout le monde; beaucoup refusent obstinément de croire que le sort des provinces ait été heureux sous l'empire, et leur principale raison pour le nier, c'est qu'ils ne veulent pas qu'il ait pu sortir quelque chose de bon d'un régime qu'ils détestent. Ce régime en effet ne mérite guère d'être aimé; mais, quelque répugnance qu'il soulève, souvenons-nous qu'il a duré cinq siècles et que, pour comprendre qu'il ait vécu si longtemps, il faut bien admettre qu'avec beaucoup de défauts il avait quelques qualités. La principale était assurément de bien administrer les provinces. Elles lui en étaient très reconnaissantes, et lui demeurèrent toujours fidèles : aussi n'est-ce pas par des convulsions intérieures qu'il a péri. Juvénal, dans une de ses plus éloquentes déclamations, semblait lui prédire ce sort, mais il y a échappé, et il a fallu, pour le détruire, une invasion d'étrangers. Les peuples soumis à sa domination, loin d'accueillir les barbares comme des libérateurs, les ont combattus de toutes leurs forces, et ce n'est qu'avec désespoir qu'ils se sont séparés à la fin de Rome et de l'empire. Cette fidélité pourrait-elle se comprendre, s'ils avaient eu à se plaindre autant qu'on le prétend du gouvernement impérial?

Il est naturel que l'empire ait tenu à les bien gouverner; son principe même lui en faisait un devoir. L'aristocratie républicaine de Rome, qui avait coutume d'acheter les honneurs par des prodigalités insensées, était bien forcée de trouver quelque moyen de suffire à ces dépenses. Elle aurait été vite ruinée, si elle n'avait eu l'administration des provinces pour se refaire; c'était donc une nécessité pour elle de s'y enrichir, et il lui était difficile de s'y enrichir sans les piller. Du reste les proconsuls pouvaient le faire sans danger : au retour de leur gouvernement, ils n'avaient à répondre de leurs actions que devant des complices, et d'ordinaire ceux qui étaient appelés à les juger s'étaient conduits comme eux. Ils le faisaient surtout sans scrupule : la conquête était récente; on se souvenait

que ces sujets avaient été longtemps des ennemis, et qu'il en avait coûté beaucoup de peine et de sang pour les soumettre. On les traitait en vaincus, sur lesquels on peut tout se permettre et qui doivent tout supporter. Les choses changèrent entièrement avec l'empire. Quand le pouvoir fut aux mains d'un seul homme, cet homme eut un intérêt direct à défendre les provinces contre les exactions des gouverneurs. C'était son bien, et ceux qui se permettaient de piller ses sujets le volaient lui-même. En les protégeant, il songeait à lui plus qu'à eux, et il était naturel qu'il ne souffrît pas qu'un argent qui lui appartenait entrât dans d'autres coffres que les siens. A la vérité, rien ne l'empêchait de faire lui-même ce qu'il défendait aux autres, et de s'emparer, quand il en avait besoin, de la fortune des provinciaux ; il semble d'abord que le résultat était le même pour les administrés, et que les provinces ne gagnaient rien à être délivrées des exactions des proconsuls, si elles restaient exposées à celles des princes. C'était pourtant quelque chose de n'avoir plus qu'un maître à contenter. Sous la république, les proconsuls se renouvelaient tous les ans. Il en arrivait un chaque année avec un appétit nouveau, et il était d'autant plus insatiable qu'il n'avait qu'un temps très court pour se rassasier. Le maître unique, comptant durer, était moins pressé de tout prendre, et, quelque affamé qu'il pût être, la sagesse, quand il était sage, lui conseillait de garder quelque ressource pour le lendemain. C'est d'ailleurs l'usage partout que le propriétaire ménage le sol, tandis que le fermier l'épuise. L'empire avait encore une autre raison de bien traiter les provinces, c'est qu'avec le temps des changemens étaient survenus dans la manière dont on considérait à Rome les pays vaincus. A mesure que s'éloignaient les souvenirs irritans de la conquête, que ces pays devenaient plus romains d'habitudes et de relations, on se faisait plus de scrupule de les malmener. Depuis que cette aristocratie superbe, qui avait si longtemps dominé le monde, était soumise à un maître, la condition de Rome et des provinces tendait à se rapprocher. Partout on était forcé d'obéir, et le souverain imposait à tous la même loi. Devant cette autorité sans limites, que tout le monde sentait au-dessus de soi, les inégalités anciennes s'effaçaient. Le pouvoir absolu est de sa nature un grand niveleur; il ne veut avoir que des sujets, et, de la hauteur d'où il les regarde, il est assez disposé à les confondre. Un éloquent pamphlétaire disait sous Louis XIV : « Dans le gouvernement présent, tout est peuple, l'autorité royale est montée si haut que toutes les distinctions disparaissent, toutes les lumières sont absorbées, car, dans l'élévation où s'est porté le monarque, tous les humains ne sont plus que la poussière de ses pieds. » Les institutions d'Auguste eurent des ré-

sultats à peu près semblables : grâce à elles, le monde s'unit dans l'obéissance, et l'on peut dire que, si cette sorte de niveau, qui s'établit partout sous la pression de l'autorité impériale, fit perdre à Rome beaucoup de ses priviléges et de sa puissance, il rendit la situation des provinces meilleure.

Presque toutes les mesures qui furent prises alors étaient utiles à leurs intérêts. En 731, Auguste se fit donner la puissance proconsulaire sur toutes les provinces de l'empire; ce fut un grand bonheur pour elles; dès lors tous les proconsuls et tous les légats furent sous la main de l'empereur. Non-seulement cette autorité jalouse les surveillait avec soin et les punissait avec rigueur quand ils s'étaient mal conduits, mais elle essaya de leur ôter jusqu'au pouvoir de mal faire. Tant que la république a duré, ils étaient tout-puissans. Que le gouverneur d'une province s'appelât préteur ou proconsul, qu'il eut neuf licteurs ou douze, son pouvoir était alors sans limites. Quand, après avoir fait ses prières au Capitole, il partait, couvert du manteau militaire, suivi de ses parens et de ses amis qui l'accompagnaient jusqu'aux portes de Rome, ce n'était pas le magistrat d'une république, c'était vraiment un roi qui s'en allait gouverner un royaume. Il devait concentrer dans sa main l'autorité civile et militaire, il commandait les légions, il rendait la justice, il administrait les finances; il faisait la loi et il l'appliquait. Comme la conquête était nouvelle et les haines des vaincus plus vives, Rome avait pensé qu'il fallait armer ses gouverneurs contre les révoltes imprévues et leur donner les moyens de les vaincre. Les circonstances n'étaient plus tout à fait les mêmes sous l'empire; la domination romaine était alors acceptée de tout le monde. Il n'était plus aussi nécessaire, pour la défendre, de réunir toute l'autorité sur un seul homme, et, autant que possible, on la divisa entre plusieurs. Dans les provinces du sénat, le proconsul ne posséda plus que l'autorité civile; dans les autres, l'administration des finances fut confiée à des intendans envoyés directement par l'empereur et qui lui rendaient compte de leurs actes. En même temps, pour ôter aux gouverneurs tout prétexte de se décider seuls, on imagina les postes, qui faisaient parvenir en quelques jours la volonté du prince jusqu'aux extrémités du monde; dès lors il ne fut plus permis à aucun fonctionnaire d'agir, dans les affaires importantes, sans consulter le maître. Ainsi fut divisé ce faisceau d'attributions diverses que la république avait concentrées sur un seul homme et qui en faisaient un personnage si redoutable. Dépouillée d'une partie de sa puissance, soumise à un contrôle redoutable, surveillée avec soin et punie avec éclat, l'autorité des proconsuls ne pouvait plus être aussi lourde qu'autrefois aux provinciaux.

Est-ce à dire que depuis Auguste il n'y en ait plus eu de malhonnêtes? Il serait insensé de le prétendre. Pour ne pas sortir de la province d'Asie, dont nous nous occupons en ce moment, on raconte qu'un de ses gouverneurs, Messala Volesus, fit un jour décapiter à la fois trois cents personnes et qu'il se promenait fièrement entre tous ces cadavres étendus en disant : « Quelle action de roi ! » Et Volesus n'était pas tout à fait une exception ; Tacite et Pline nous le montrent. Il y avait donc encore des Verrès sous l'empire, seulement il y en avait moins. Une différence surtout est remarquable entre les deux régimes : tandis qu'autrefois les tentations étaient si fortes, le contrôle si léger, l'opinion publique si indulgente, que les gens les plus honorables, comme Brutus, se permettaient sans scrupule toute sorte d'exactions envers les provinciaux, on vit souvent au contraire, pendant l'empire, des personnages, vicieux et corrompus tant qu'ils restaient à Rome, devenir intègres, actifs, désintéressés, quand on les envoyait dans les provinces, et les gouverner honnêtement. Ce voluptueux Pétrone, qu'on avait appelé l'arbitre du bon goût et le maître de l'élégance, qui ne semblait occupé que du plaisir, qui en avait fait une science raffinée, et qui chercha la volupté jusque dans la mort, Tacite nous dit que dans son gouvernement de Bithynie « il s'était montré vigilant et tout à fait à la hauteur des grandes affaires. » Il en fut de même d'Othon, le confident et le complice de toutes les débauches de Néron, qui poussa la complaisance jusqu'à lui céder si galamment sa femme, qui, la veille du meurtre d'Agrippine, avait donné à toute la cour un grand dîner pour dissimuler les apprêts du crime ; « il gouverna la Lusitanie pendant dix ans avec une sagesse et une intégrité remarquables. » Vitellius lui-même, qui fut un si détestable empereur, avait commencé par être un excellent gouverneur de l'Afrique.

Il faut dire qu'il n'était pas facile alors de se conduire autrement : les princes y tenaient la main, et les mauvais autant que les bons. Auguste et Trajan ne s'en occupaient pas avec plus de zèle que Tibère et Domitien. Un historien peu suspect dit même de ce dernier qu'il punissait avec tant de rigueur les magistrats coupables, « qu'on n'en vit jamais de plus honnêtes et de plus justes que sous son règne. » Cette surveillance active et sévère a dû beaucoup diminuer les abus ; je ne veux pas dire assurément qu'elle les ait tout à fait supprimés. Il se commettait encore beaucoup d'excès, surtout dans les pays nouvellement vaincus, qui étaient soumis au régime militaire et où les soldats se croyaient tout permis. C'est ce qui arriva notamment dans la Bretagne, et l'on sait que les armées de Claude l'avaient vigoureusement pillée après l'avoir vaillamment conquise. Le discours que Tacite fait tenir au chef breton Galgacus

est assurément la protestation la plus sanglante contre cette « paix romaine » dont les écrivains de l'empire nous font d'ordinaire de si beaux tableaux. On pourrait s'en servir pour condamner sévèrement l'administration impériale, si l'on ne se souvenait que Tacite s'est montré ailleurs bien moins rigoureux. Il s'est chargé de répondre lui-même aux invectives de Galgacus et de justifier ses compatriotes dans les belles paroles qu'il prête à Cerialis. Le légat impérial rappelle aux habitans de Trèves qu'il vient de vaincre en quel état la conquête romaine a trouvé la Gaule, « fatiguée de discordes, épuisée de guerres intestines, » appelant l'étranger à son aide. Rome n'a donc rien détruit qui méritât de vivre, elle a remplacé partout le désordre et l'anarchie. Victorieuse, elle n'a imposé aux vaincus que les charges nécessaires au maintien de la paix; elle les accepte dans ses armées, elle ouvre aux meilleurs d'entre eux les rangs de son aristocratie, elle les recevra bientôt tous à la fois parmi ses citoyens. C'est elle qui défend partout le repos, la sécurité, le bien-être; sans elle, tout retomberait dans ce chaos de discordes et de luttes dont elle a tiré le monde. « Rome une fois vaincue (veuillent les dieux empêcher ce malheur!), que verrait-on sur la terre, si ce n'est une guerre universelle entre les nations? Huit cents ans de fortune et de sagesse ont élevé ce vaste édifice; on ne saurait l'ébranler sans être écrasé sous sa chute. » Ne dirait-on pas que Tacite a vu clairement d'avance l'effroyable anarchie qui devait succéder à la ruine de l'empire?

On pourrait donc établir par l'étude des institutions impériales et la lecture des historiens romains que les provinces ont été en général plus heureuses et mieux traitées sous l'empire que pendant la république; mais on possède de leur prospérité des témoignages encore plus certains. Nous avons dit plus haut que les inscriptions nous font mieux pénétrer que tout le reste dans la vie de ces sociétés anciennes : celles qui nous ont été conservées des contrées asiatiques et qu'on peut lire dans le recueil de M. Mommsen et dans celui de M. Waddington nous montrent de quelle façon s'y passait alors l'existence. Elle y était en général aisée et douce; nulle part on ne trouve la trace de ces sentimens d'amertume et de colère qui, selon quelques écrivains, remplissaient le cœur des sujets de Rome. On avait partout un grand souci des affaires municipales; celles de l'empire occupaient beaucoup moins. Le contre-coup des révolutions qui effrayaient la capitale parvenait rarement jusqu'à ces villes lointaines. Sous tous les princes, on vivait à peu près de même; on leur accordait à tous les mêmes honneurs, parce qu'on recevait d'eux les mêmes services. En somme, les mauvais maintenaient la paix publique comme les bons; aussi n'avait-on pas de répugnance à mettre leurs

statues dans les temples et à les adorer à côté de celles des dieux. Pourquoi aurait-on hésité à le faire? En général, les provinces ne connaissaient les empereurs que par leurs bienfaits. On n'avait pas entendu parler en Judée des cruautés de Tibère, et l'on regardait son règne comme aussi heureux que celui d'Auguste, quand on envoya Philon en ambassade auprès de Caligula. « Les bons princes, dit Tacite, font du bien au monde entier, les mauvais font surtout du mal autour d'eux. » C'est ainsi que, pendant les momens les plus tristes de l'empire, hors de Rome, on vivait tranquille. On jouissait partout le plus agréablement possible des loisirs que faisait l'autorité impériale. La littérature était cultivée avec passion. Il nous reste un décret d'une ville de Carie en faveur d'un littérateur romain qui avait bien voulu faire des lectures publiques et solennelles de ses ouvrages. On le remercie « d'avoir charmé les gens âgés et instruit les jeunes; » on le comble d'honneurs de tout genre, on lui accorde le droit de cité, on place ses livres dans les bibliothèques publiques et sa statue près de celle du vieil Hérodote.

Parmi les divertissements publics, le théâtre tenait surtout une grande place. Jamais les jeux n'ont été plus nombreux qu'à cette époque : on conserve pieusement les anciens et l'on en imagine tous les jours de nouveaux en l'honneur des princes morts ou vivans. Les grandes corporations d'acteurs établies dans les villes les plus importantes étaient sans cesse occupées à envoyer des troupes dans des villages inconnus et même dans des pays barbares pour y donner des représentations comiques ou tragiques, des concours de musique et de poésie (1). C'étaient de grandes fêtes, attendues avec impatience, célébrées avec solennité, et quand elles étaient finies la reconnaissance publique accablait les acteurs qui avaient mieux réussi que les autres de toute sorte de distinctions et de récompenses. On leur accorde des couronnes, des gratifications, des titres honorables, on leur élève même des statues avec des inscriptions où l'on glorifie leur honnêteté et leur talent (*propter singularem artis prudentiam et morum probitatem*). Toutes les villes de l'Asie possédaient alors de somptueux théâtres; on en retrouve des ruines imposantes jusque dans les plus pauvres bourgades, et ces ruines ne sont pas les seules que le temps ait conservées. Les voyageurs qui parcourent aujourd'hui ces contrées misérables sont surpris d'y rencontrer à chaque pas des débris de temples, de palais, de

(1) Si l'on voulait savoir de quelle façon étaient organisées ces corporations d'acteurs, connaître leur importance, les lieux où elles résidaient, les statuts qu'elles s'étaient donnés, leur manière de traiter avec les villes qui les réclamaient et les honneurs qui leur étaient accordés, on n'aurait qu'à lire un fort intéressant mémoire que vient de publier M. Foucart sous ce titre : *de scænicis Artificibus apud Græcos.*

thermes, des ponts, des grands chemins, des aqueducs, qui les frappent de la plus vive admiration. Presque tous ces monumens datent des premiers siècles de l'empire; ils nous donnent l'idée d'une merveilleuse prospérité. Jamais le monde n'a été, sinon plus heureux, au moins plus riche, et il n'est guère possible d'admettre que des villes qui ont trouvé assez de ressources dans leurs finances pour construire ces magnifiques édifices aient été aussi rançonnées et appauvries qu'on le prétend par les proconsuls romains. Nous avons grand'peine à prendre Juvénal au sérieux quand il vient nous dire du temps d'Hadrien, au moment où s'élevaient tous ces somptueux monumens, que le monde est ruiné, et qu'on a tant volé les peuples vaincus qu'il ne reste chez eux plus rien à prendre. Il y a plus de vérité et de justice dans ce tableau que traçait le rhéteur Aristide vers le milieu du second siècle. « Toute la terre, disait-il, est en habits de fête. Elle a quitté son ancien costume de combat, et ne rêve que magnificences, parures et plaisirs de toute espèce. Les vieilles querelles ont cessé entre les villes, elles ne rivalisent plus entre elles que de magnificence et de luxe, chacune veut paraître plus belle que ses voisines. Tout est rempli partout de gymnases, de fontaines, de propylées, de temples, d'ateliers et d'écoles, et il semble qu'après une longue maladie l'univers est revenu à la santé. Les bienfaits des Romains sont si également répandus partout qu'on ne peut pas dire quels sont ceux qui en reçoivent une meilleure part. Toutes les villes en sont comblées, toutes sont radieuses d'élégance et de splendeur, et la terre entière est ornée comme un vaste jardin. »

Il est vrai que c'est un rhéteur qui parle, et l'on pourrait croire que, fidèle à ses habitudes, il exagère et déclame, si nous ne possédions un document officiel qui nous permet d'affirmer qu'il n'a dit que la vérité. C'est la correspondance que Pline entretint avec Trajan pendant qu'il était gouverneur de la Bithynie. On y voit que toutes les villes de cette province n'étaient occupées qu'à s'embellir. Les habitans de Pruse voulaient se construire des bains « dont la magnificence répondît à la beauté de leur ville et à l'éclat du siècle; » ceux de Sinope faisaient venir de l'eau d'une distance de plus de 20 kilomètres. A Nicomédie, un aqueduc avait coûté près de 7 millions de francs; avant qu'il ne fût terminé, on en avait entrepris un autre, et l'on songeait à en commencer un troisième. Nicée construisait à la fois un théâtre pour lequel on avait déjà dépensé 2 millions et un immense gymnase qui devait être surmonté d'un portique si élevé que des murailles de 7 mètres de profondeur n'étaient pas jugées assez solides pour le soutenir. Il régnait donc alors dans tout l'empire un goût de magnificence qui suppose qu'il était

riche et bien gouverné. Tous les documens sont d'accord pour l'établir, et les lettres de Pline confirment sur ce point les témoignages des inscriptions. Elles ont encore pour nous cet avantage, de nous montrer de quelle ardeur infatigable certains empereurs étaient animés pour la bonne administration de leurs provinces. Rien n'échappe à Trajan : il se fait informer de tout; les affaires des moindres villes l'intéressent. Il veut connaître leurs besoins, il s'enquiert de l'état de leurs finances, il se fait rendre compte de toutes les réclamations, et va jusqu'à lire les mémoires que les plaideurs lui envoient. Les gouverneurs l'interrogent sur les questions même les moins importantes, et il décide tout avec une sagesse et une promptitude qui font notre admiration. Il n'est pas douteux que les provinciaux se soient bien trouvés de cette vigilance du maître; on peut même soupçonner qu'ils en ont été trop satisfaits. Une fois qu'ils eurent goûté les fruits heureux de cette intervention des empereurs dans leurs affaires, ils ne voulurent plus s'en passer. Les villes libres ou municipales, qui jusqu'au second siècle se gouvernaient elles-mêmes, n'avaient pas été toujours bien administrées. Il leur était arrivé souvent de ne pas choisir pour magistrats les plus intelligens et les plus honnêtes; les revenus y étaient parfois dépensés sans profit ou scandaleusement dilapidés. Quand leur fortune se trouvait trop embarrassée, elles sollicitaient l'ingérence du pouvoir central dans leurs affaires, et le représentant qu'il envoyait pour y remettre de l'ordre était toujours bien accueilli. Ainsi naquit, plutôt par la volonté des sujets que par l'ambition du maître, cette centralisation effrayante que le code théodosien nous dépeint sous de si tristes couleurs : elle a fini par perdre l'empire; mais, tant qu'elle s'est contenue dans de sages limites, et quand le pouvoir était aux mains d'un Trajan ou d'un Marc-Aurèle, elle en a fait la prospérité.

III.

Il nous faut traverser rapidement la Grèce, quelque charme qu'on éprouve à s'y arrêter. Sous la domination romaine, elle fut toujours traitée avec une grande douceur. « Songez, écrivait Pline à un proconsul d'Achaïe, que vous allez gouverner des hommes qui méritent plus que les autres le nom d'hommes, des peuples libres, plus dignes que personne de la liberté... Rendez un culte aux dieux fondateurs de leurs cités, respectez leur ancienne gloire et cette vieillesse qui, vénérable chez les hommes, dans les villes doit être sacrée. Honorez l'antiquité et les grands souvenirs, ayez des égards pour les mensonges même. Ne blessez jamais la dignité, la liberté,

ni la vanité de personne. » Ces sentimens étaient ceux de toute l'aristocratie de Rome, élevée dans l'admiration des poètes et des philosophes grecs, et qui voulait rendre aux descendans ce qu'elle devait à leurs aïeux. Aussi laissa-t-on la Grèce vivre à sa façon. On affectait même, quand on l'habitait, de se conformer à ses usages, et les Romains qui sont demeurés longtemps chez elle, comme Hérode-Atticus, ont tous fini par devenir des Grecs véritables. Elle, de son côté, se montra toujours soumise, empressée envers ses maîtres; mais sa complaisance pour eux n'alla jamais jusqu'à leur sacrifier ses mœurs et sa langue. Malgré cette attitude humble qui nous déplaît, elle sut en somme conserver son génie propre et résista mieux à l'influence romaine que les plus fiers et les plus braves.

Les provinces situées au nord de la Grèce, entre l'Italie, le Rhin et la Mer-Noire, sont bien plus intéressantes à étudier pour nous que les autres. Il y en avait six, la Mœsie, la Dacie, la Pannonie, la Dalmatie, la Norique et la Rœtie, qui occupaient l'immense territoire que remplissent aujourd'hui les provinces danubiennes, l'Autriche, la Hongrie, la Suisse et la Bavière. Toutes sont des conquêtes de l'empire. Ce n'est pas que l'empire romain ait été d'une humeur aussi conquérante que la république. Auguste avait donné le conseil à ses successeurs de ne pas agrandir ses états, qu'il trouvait déjà trop vastes, et en général ils furent fidèles à sa politique. S'ils s'en sont écartés quelquefois, c'était par nécessité et pour rendre leurs frontières plus sûres. La guerre des Cimbres avait montré combien l'Italie était facilement accessible aux invasions du nord; depuis on n'est occupé qu'à la mettre à l'abri d'un coup de main. César avait conquis la Gaule et reculé les frontières romaines jusqu'au Rhin; ses successeurs y ajoutèrent les pays du Danube : derrière cette ceinture de peuples, de places fortes et d'armées, Rome pouvait respirer en paix. La dernière de ces conquêtes fut celle de la Dacie; ce fut aussi le dernier effort de l'empire pour sortir de ses anciennes limites et prendre pied dans les pays barbares. La Dacie fut conquise par Trajan sur le roi Décébale, et, comme elle était dépeuplée par les guerres acharnées qu'elle avait soutenues contre les Romains, il y appela des habitans de toutes les contrées de l'empire. Il y vint notamment des Galates, qui sont reconnaissables encore, dans les inscriptions, au soin pieux qu'ils prennent de prier les dieux de leur pays. Les colons nouveaux apportèrent avec eux dans ce désert les usages et la civilisation de l'ancien monde. C'est ainsi que la Dacie est devenue tout d'un coup romaine : nous voyons que du temps d'Antonin on était déjà occupé à y réparer des amphithéâtres qui avaient sans doute été construits au lendemain même de la conquête. Cependant la vie n'était pas sans danger dans

ces contrées lointaines. Les barbares, rusés et résolus, parvenaient quelquefois à tromper la surveillance des légions; ils surprenaient les postes isolés, pillaient les fermes et les villages, et se jetaient jusqu'au cœur du pays. Il fallait les poursuivre, les atteindre, les combattre, et ils résistaient souvent avec énergie. Sur les tombes des soldats romains, si fréquentes en ces contrées, on lit plus d'une fois qu'ils sont morts en repoussant une incursion (*decidit incursu hostis*). Pendant une de ces alertes, probablement à l'époque où les Marcomans envahirent l'empire sous Marc-Aurèle, quelques habitans d'une petite ville de la Dacie où l'on exploitait des mines d'or, effrayés par l'approche des barbares, s'avisèrent de cacher au fond de ces mines mêmes leurs archives de famille, ou, comme on dirait aujourd'hui, leurs papiers d'affaires. On ne sait quel accident les empêcha de les aller chercher quand le pays fut délivré, mais on les a retrouvés de nos jours, et l'on peut les lire dans le recueil de M. Mommsen. Ce sont de ces petites tablettes enduites de cire, sur lesquelles on écrivait avec un poinçon de fer. Rien de plus frêle en apparence et qui semble moins fait pour subsister au-delà de quelques années; le hasard les a conservées intactes pendant dix-sept siècles. Ces tablettes contiennent des comptes de dépense, des lettres de change, des contrats de vente et de location; il s'y trouve même un acte de société de banque par actions, dont l'un des associés est un esclave qui fournit près de 250 francs pour sa mise de fonds. Les barbares pénétrèrent donc quelquefois par des attaques imprévues dans les provinces du Danube, mais ils ne parvinrent pas de longtemps à s'y établir. Les légions faisaient bonne garde; si elles pouvaient se laisser surprendre, elles finissaient toujours par battre et chasser l'ennemi; il ne l'emporta qu'à la faveur des troubles intérieurs qui déchirèrent l'empire. Sous le triste règne de Gallien, la Dacie fut irrévocablement perdue : elle n'était demeurée que deux cents ans romaine. Les autres provinces résistèrent mieux, et il fallut encore deux siècles d'efforts aux barbares pour s'en rendre maîtres.

On comprend que, dans les inscriptions qui nous restent de tous ces pays et que M. Mommsen a fidèlement reproduites (1), il soit très souvent question des soldats. Sur les frontières menacées de l'empire, l'armée jouait naturellement le premier rôle : les légions y sont restées cinq ou six siècles; il n'est pas étonnant qu'elles aient

(1) Quelques-unes de ces inscriptions, contenues dans le musée de Pesth, avaient pourtant échappé à M. Mommsen ou avaient été mal transcrites par lui. M. Desjardins a pris soin de les recueillir et de les publier fort exactement dans un volume intitulé *Desiderata du Corpus des inscriptions latines.* Ce travail, qui a paru dans le même format que celui de l'académie de Berlin, en est le complément naturel.

laissé des traces nombreuses de leur séjour. C'est donc le principal intérêt de cette partie du recueil de M. Mommsen de nous faire mieux connaître l'armée romaine. Je voudrais dire en peu de mots l'opinion que ces inscriptions en donnent, et rectifier, à l'aide de documens certains, quelques idées inexactes qu'on se fait sur elle.

L'armée est à Rome ce qui a le plus longtemps gardé les vieilles traditions. On ne peut pas dire assurément qu'elle ressemblât tout à fait sous l'empire à ce qu'elle était pendant la république. Auguste la rendit permanente; ce changement en altéra profondément l'esprit : elle se composa désormais de soldats de métier et non de citoyens; mais les usages anciens y furent conservés autant que le permettaient les temps nouveaux. La transition d'un régime à l'autre s'y fit sans secousse : les vétérans de César furent les premiers soldats d'Octave, ils purent apprendre à leurs jeunes successeurs la discipline des vieilles armées, et depuis on prit de grandes précautions pour que ce dépôt ne pût pas se perdre. Les légions n'étaient pas, comme nos régimens, disséminées dans les principales villes de l'empire. On ne les employait pas à maintenir la paix intérieure, qui n'avait pas besoin d'être protégée : Josèphe nous dit qu'aucune des cinq cents villes de l'Asie n'avait de garnison, et que les Gaules, un pays plus grand que la France, obéissaient à 1,200 soldats. C'est ce qui permit aux empereurs de diminuer l'armée. Du temps d'Auguste, on ne comptait sous les armes que 250,000 légionnaires, qui formaient l'armée de ligne, et un nombre à peu près égal de soldats auxiliaires, 500,000 hommes, ce n'est guère quand on songe à l'immense étendue des frontières qu'ils avaient à garder, mais c'était beaucoup pour les ressources du budget romain, qui n'avait pas prévu cet accroissement de dépenses. A Rome comme ailleurs, les armées permanentes furent une lourde charge sous laquelle l'état fut souvent accablé. Il fallut, pour y pourvoir, créer des ressources spéciales et instituer le trésor militaire (*ærarium militare*), qu'on eut grand'peine à remplir. C'est de là que vinrent les embarras financiers qui attristèrent plus d'une fois le grand règne d'Auguste.

Les légions étaient donc distribuées le long des frontières de l'empire, et elles y vivaient toujours sous la tente. On n'avait pas l'habitude, comme aujourd'hui, de les faire changer souvent de résidence. Quand une fois on les avait placées quelque part, elles y restaient, et, si quelque guerre importante les appelait ailleurs, la guerre finie, elles rentraient dans leurs quartiers. Aussi le camp où elles étaient fixées avait-il reçu le nom de camp sédentaire (*castra stativa*), pour le distinguer de ces retranchemens qu'elles élevaient tous les soirs dans leurs expéditions et qu'elles quittaient le matin. Autour

de ces camps sédentaires, des vivandiers, des fournisseurs, des industriels de toute sorte, venus des pays voisins, s'étaient de bonne heure réunis. Ils construisaient d'abord des demeures modestes qu'on appelait les cabanes ou les baraques de la légion (*canabæ legionis*). Quand ces baraques avaient pris quelque importance, on s'empressait de leur accorder une sorte d'administration municipale; un sous-officier en retraite en devenait le premier magistrat, des vétérans ou des commerçans enrichis formaient le conseil des décurions. Le nouveau municipe ne cessait de s'accroître, et il finissait souvent par devenir une grande ville. Beaucoup de celles qui tenaient le premier rang dans les provinces du Danube, comme Apulum (Carlsbourg) dans la Dacie, Pœtovio (Pettau) dans la Pannonie, et Troesmis (Iglitza) dans la Mœsie, n'avaient pas une autre origine (1).

Un hasard heureux nous a conservé les débris d'un de ces *castra stativa* où séjournaient les légions. Ce n'est pas dans notre vieille Europe qu'il a été retrouvé : les révolutions de tout genre y sont trop fréquentes, et les ruines mêmes, suivant le mot d'un poète, y périssent vite; c'est en Afrique, un pays barbare assurément, mais où l'homme au moins n'aide pas le temps à détruire les restes du passé. La ville de Lambèse (*Lambæsis*) a été jusqu'à Dioclétien la résidence d'une légion romaine, la IIIe *Augusta*, qui était chargée de défendre la Numidie contre les invasions des Maures. L'emplacement qu'elle a occupé pendant tant de siècles est encore très reconnaissable, et M. Léon Renier a pu aisément l'étudier et le décrire. Le camp est séparé de la ville par un glacis de 100 mètres. Il forme un rectangle de 600 mètres de long sur 400 de large, entouré de remparts de 4 mètres de haut, avec des tours de distance en distance, et percé de quatre portes. Au centre, un amas de décombres annonce la place du *prætorium*, c'est-à-dire la demeure du légat prétorien qui commandait la légion; elle devait être ornée avec une certaine magnificence, car on retrouve au milieu de ces ruines des fragmens de sculpture, des couronnes, des aigles, des victoires. Autour du *prætorium*, on lit encore gravé sur de grandes pierres le numéro des diverses cohortes dont les tentes devaient s'élever en cet endroit. Des quatre portes partent des routes formées de larges dalles et qui passent quelquefois sous des arcs de triomphe. A 2 kilomètres se trouvent les restes d'un autre camp moins vaste et moins somptueux. C'est celui qu'occupaient les

(1) M. Léon Renier fait remarquer que quelques-unes de ces villes auxquelles les *castra stativa* ont donné naissance n'ont jamais eu d'autre nom que celui de la légion même autour de laquelle elles s'étaient formées. Il en est ainsi de la ville de Léon en Espagne et de celle de Kaërléon dans la Grande-Bretagne, dans le nom desquelles se retrouve le mot *legio*.

troupes auxiliaires : comme elles formaient le complément de la légion, il était naturel qu'elles fussent établies auprès d'elle.

Dans les environs de Lambèse, les inscriptions sont nombreuses; elles complètent celles que M. Mommsen a recueillies sur les bords du Danube, et les unes et les autres nous permettent de prendre quelque idée de l'existence qu'on menait dans les camps romains. Nous voyons que la vie y était fort occupée. Tout le temps que laissaient les exercices militaires était employé à d'autres travaux; l'armée construisait des routes, réparait des aqueducs, creusait des canaux, bâtissait des ponts, ou même élevait des temples et des monumens de tout genre. Tenir toujours les soldats en haleine était la maxime des bons généraux, et Tacite fait remarquer qu'ils ne se sont jamais mutinés que quand ils n'avaient rien à faire. Cependant on leur permettait aussi d'égayer par des plaisirs leur rude condition. Il fallait bien leur donner quelque relâche et quelque repos. Depuis que les armées étaient devenues permanentes, c'était une carrière et non un accident que la vie militaire. Les soldats devaient servir vingt-cinq ans dans les légions, mais quelquefois ils y restaient bien davantage. Certains empereurs, comme Tibère, ne pouvaient jamais se résoudre à leur donner leur congé; ils les gardaient longtemps encore après que leur temps de service était fini, et en formaient des compagnies de vétérans. L'existence entière se passait donc sous les drapeaux; on entrait dans le camp à la fleur de l'âge, vers dix-huit ou vingt ans, et l'on n'en sortait qu'après que la vieillesse était déjà venue. Il n'est pas surprenant qu'on se soit arrangé pour y trouver quelques distractions et quelque bien-être. Les officiers et les sous-officiers formaient des sociétés qui possédaient une caisse commune et se construisaient dans le camp même des lieux de réunion. Quant aux soldats, ils devaient trouver des plaisirs de tout genre dans les *canabæ*, qu'ils fréquentaient sans doute très volontiers. On permettait aux provinciaux enrôlés dans les troupes auxiliaires d'emmener leurs femmes avec eux ou de se marier pendant leur service. Les légionnaires n'avaient pas le même privilége; mais les *canabæ* contenaient une population fort mélangée, il s'y trouvait des femmes avec lesquelles les soldats formaient souvent des liaisons durables, qu'ils régularisaient ensuite par le mariage quand ils avaient obtenu leur congé. Pendant la république, les généraux rigoureux ne voyaient pas ces liaisons avec plaisir. Scipion Émilien, en Espagne chassa toutes les femmes qui s'étaient établies autour de ses légions, et les historiens disent qu'il y en avait plus de 2,000. On fut plus indulgent sous l'empire, l'empereur Septime-Sévère finit même par autoriser les soldats à garder avec eux leurs épouses ou leurs concubines; dès lors ils ha-

bitèrent les camps en famille. Ils étaient déjà presque tous compatriotes, car chaque légion se recrutait d'ordinaire dans les pays où elle était fixée. Sur 50 sous-officiers qui élèvent un monument à l'empereur dans le camp de Lambèse, 3 seulement sont étrangers à l'Afrique par leur naissance. « Il fallait vraiment, dit M. Léon Renier, qu'il y eût dans le monde romain une bien grande force de cohésion pour que dans de telles circonstances tant de temps se soit écoulé sans amener entre les provinces et la métropole une violente scission. » C'est qu'une fois enrôlés dans la légion le Romain comme le Numide oubliaient vite le pays d'où ils venaient pour se souvenir seulement qu'ils étaient soldats. Le camp devenait leur pays, ils s'y établissaient pour la plus grande partie de leur existence, et il ne tardait pas à contenir tous les objets de leurs affections. Presque tous s'y mariaient. Quelques-uns en entrant au service épousaient la fille d'un de leurs camarades qui allait le quitter. Leurs enfans, élevés au mileu des armes, se faisaient ordinairement soldats comme leurs pères. Il devait y avoir des familles où l'on servait le prince de père en fils depuis plusieurs générations. Entre des gens qu'unissaient tant de liens de camaraderie et de parenté, qui vivaient ensemble et en dehors des autres, les vieilles traditions eurent moins de peine à se maintenir, et c'est ainsi que dans cet empire composé d'élémens si divers et que se disputaient tant d'influences différentes l'esprit militaire s'altéra moins que tout le reste.

Il faut bien avoir recours à ces souvenirs du passé, qui ne se sont jamais entièrement perdus dans les camps, pour expliquer le caractère qu'y garda toujours l'obéissance. « Entre soldats, dit Sénèque, il n'y a pas de lien plus fort que la religion. » Dans les premiers temps surtout, quand on ne combattait que pour sa famille et pour ses dieux, la guerre était chose sainte et saintement accomplie. C'était un collége sacerdotal, celui des féciaux, qui était chargé de la commencer et de la finir. Le consul était prêtre autant que général; il avait devant sa tente un autel où, tous les matins, il priait pour ses troupes. Les drapeaux étaient regardés comme des divinités, *propria legionum numina*, et on leur offrait de l'encens (1). Le chef, qui consultait les auspices pour toute l'armée, passait pour une sorte de représentant des dieux; on obéissait à ses ordres comme à une manifestation de la volonté divine. Ces traditions de respect religieux se retrouvent jusqu'à la fin dans les sentimens que l'armée professe pour l'empereur, qui est son chef suprême. Le dévoûment qu'elle a pour lui est une sorte de dévotion,

(1) Une inscription trouvée dans la Mœsie et publiée par M. Desjardins porte la dédicace suivante : *Dis militaribus, Genio, Virtuti, Aquilæ sanctæ signisque legionis 1.*

et l'on y est plus sincère qu'ailleurs quand on le met, mort ou vivant, parmi les immortels, qu'on appelle ses statues des images sacrées, et sa famille une maison divine (*in honorem domus divinæ*). Ce n'est pas qu'il n'y ait eu quelquefois des révoltes dans les armées romaines, mais en général on ne s'y mutinait pas contre le prince; on voulait seulement obtenir quelque adoucissement aux rigueurs du service ou se délivrer d'un centurion qu'on n'aimait pas. Les centurions étaient ordinairement détestés, et nous voyons qu'on leur donnait des surnoms cruels. Comme les nécessités de l'avancement les faisaient passer d'une légion à l'autre, il arrivait souvent qu'ils étaient étrangers à ceux qu'ils devaient commander. De mauvaises habitudes qui s'étaient établies dans les camps contribuaient à les rendre odieux. On permettait aux soldats fatigués ou enrichis d'acheter de leurs chefs des exemptions de corvées. On fermait les yeux quand ils payaient pour obtenir la levée d'une punition. Ces tolérances engendraient beaucoup d'abus, et l'on comprend que les centurions avides fussent tentés d'augmenter sans fin les punitions et les corvées pour accroître ainsi leurs revenus.

Quand le mal était au comble, les soldats ne le supportaient plus et se révoltaient. Tacite a raconté une de ces insurrections qui éclata parmi les légions de Pannonie à l'avénement de Tibère, et son récit contient des détails qui nous surprennent beaucoup. Nous sommes fort étonnés de voir qu'on parlemente avec les révoltés, qu'on leur permette d'exposer leurs griefs et d'envoyer leurs délégués à l'empereur : ces complaisances et ces faiblesses ne nous semblent guère compatibles avec ce qu'on nous dit de la discipline romaine; mais il faut savoir que cette discipline, quoique assurément fort rude, avait pourtant quelque chose de moins formaliste et de moins raide que dans nos armées modernes. L'obéissance y semblait non pas imposée par la contrainte, mais acceptée volontairement des soldats parce qu'ils en sentaient la nécessité. Ils étaient les premiers à réprimer les séditions qui naissaient parmi eux et le faisaient sans pitié; après l'une de ces révoltes, à laquelle tous avaient pris part, ils vinrent demander comme une faveur à être décimés. Quoiqu'on les tînt sévèrement, on leur laissait quelquefois le droit de se réunir et de délibérer. Ils entendaient surtout être traités avec égard. Dans les plus beaux temps de la république, un général s'étant servi en leur parlant d'un de ces mots qu'on n'adressait qu'aux esclaves, ils se laissèrent vaincre pour ne pas lui fournir l'occasion d'un triomphe. Ils se regardèrent comme outragés, sous l'empire, quand Claude leur fit porter ses ordres par l'un de ses plus puissans affranchis, et se permirent sans scrupule de siffler le favori de leur maître, devant lequel le sénat se prosternait. Ils accomplissaient

sans murmurer les ordres de leurs chefs, mais ils aimaient aussi à connaître leurs intentions, et les généraux, quand c'était possible, les entretenaient volontiers de leurs desseins. Cette confiance et ces égards qu'on leur témoignait étaient encore une tradition de l'époque républicaine. Dans les premiers temps, le soldat restait citoyen sous la tente; la vie civile et la vie militaire n'étaient pas si rigoureusement séparées qu'aujourd'hui; le camp et le forum semblaient souvent se confondre, et le consul s'adressait aux légions comme il aurait fait au peuple du haut des rostres. Sous l'empire aussi, il y avait une tribune dans le camp, et les empereurs regardaient comme une de leurs principales attributions celle de parler à leurs soldats. Sur les bas-reliefs de la colonne trajane, le prince est représenté plus d'une fois entouré des drapeaux et haranguant ses troupes, qui paraissent l'écouter avec enthousiasme. On a retrouvé dans l'un des camps de Lambèse une grande inscription qui contient les fragmens d'une harangue d'Hadrien aux cavaliers de ses cohortes de Comagène; il les félicite de la rapidité et de la précision avec laquelle ils ont accompli leurs exercices. « Un ouvrage, leur dit-il, qui aurait demandé plusieurs journées à d'autres, vous l'avez achevé en un seul jour. Ayant reçu l'ordre d'élever un mur solide, comme ceux des camps sédentaires, vous n'avez pas mis plus de temps à le construire que s'il avait été fait avec des carrés de gazon, qui sont légers, commodes à transporter, et qui, étant tous de forme semblable, peuvent aisément s'adapter ensemble, tandis que les pierres qu'il vous fallait manier étaient lourdes, énormes, inégales et difficiles à placer. Vous avez creusé un fossé dans une terre dure, résistante, et à force de travail vous avez rendu la terre égale et unie. Puis, quand vos chefs ont eu approuvé votre ouvrage, revenus au camp en toute hâte, vous avez pris rapidement votre repas, et, vous précipitant sur vos armes, vous avez couru avec de grands cris à la poursuite de cavaliers qu'on avait fait sortir et les avez ramenés avec vous. Je félicite mon légat, votre général, de vous avoir enseigné ces manœuvres, qui sont une image des combats, et de vous y avoir exercé de manière à vous rendre dignes de mes éloges. » Cet ordre du jour oratoire, dont je ne cite qu'une partie, est très curieux; il nous fait savoir avec quel soin et quels ménagemens on s'adressait aux soldats, et le goût qu'on avait pour l'éloquence dans l'armée romaine.

L'armée était donc une école d'obéissance, mais non de servilité; elle enseignait la discipline en maintenant l'énergie et la fierté des caractères : aussi a-t-elle fourni à l'empire ses meilleurs serviteurs. Je ne parle pas seulement des grands généraux qui arrêtaient les Germains et les Parthes, qui, sous les princes les plus médiocres,

soutinrent l'honneur des armes romaines; au-dessous d'eux, les tribuns légionnaires, les préfets de cohorte, habitués à la soumission, à la régularité, intègres et intelligens, devenaient, quand il en était besoin, des administrateurs dont on était sûr. La vie civile et la vie militaire étant, comme je viens de le dire, moins distinctes que de nos jours, ils passaient aisément de l'une à l'autre : on les chargeait en toute confiance de faire le recensement ou de lever l'impôt dans les provinces. Lorsqu'une ville, ruinée par l'incurie de ses magistrats, avait recours à l'empereur pour remettre quelque ordre dans ses affaires, il lui envoyait comme *curator* quelque ancien centurion, homme d'un sens droit et d'une honnêteté rigide, qui réparait en quelques mois le mal qu'avaient fait en plusieurs années des hommes d'esprit négligens ou malhonnêtes. L'armée rendait encore ce grand service à l'empire de le pourvoir d'excellens citoyens. Les troupes auxiliaires contenaient beaucoup de provinciaux qui, jusqu'à Caracalla, n'avaient pas le droit de cité. Il était d'usage de le leur accorder en leur donnant ce qu'on appelait un congé honorable (*honesta missio*). Les noms de tous ceux qui l'avaient obtenu étaient gravés ensemble à Rome au Capitole ou dans le temple d'Auguste. Chacun des soldats qui avaient été l'objet de ces faveurs faisait copier à part le décret qui le concernait sur des tablettes d'airain et se le faisait envoyer. Plusieurs de ces tablettes ont été retrouvées, et M. Mommsen les a reproduites dans son recueil. Elles sont toutes rédigées de la même façon : il y est dit que « l'empereur accorde aux soldats qui l'ont servi vingt-cinq ans et plus, qui ont reçu un congé honorable, le droit de cité pour eux et leurs enfans, et le *connubium*, ou mariage romain avec les femmes qu'ils avaient épousées, ou, s'ils étaient célibataires, avec celles qu'ils épouseraient plus tard. » Puis vient le nom du soldat qui a voulu posséder cette attestation de sa nouvelle dignité et celui des sept témoins qui affirment l'authenticité de la pièce. C'était vraiment une bonne fortune pour l'empire de s'augmenter de ces citoyens nouveaux; ils lui apportaient toutes les saines habitudes des camps, tandis que l'affranchissement en faisait entrer sans cesse dans la cité qui lui communiquaient tous les vices de l'esclavage. Après avoir reçu leur congé, les soldats des légions, comme ceux des cohortes auxiliaires, avaient coutume d'élever auprès du camp qu'ils allaient quitter quelque monument religieux; ils y mêlaient d'ordinaire des hommages à l'empereur et une dédicace aux dieux immortels ou au génie de la cohorte et de la légion dans laquelle ils avaient servi, et qui était devenue comme leur patrie et leur famille. C'était le dernier acte de leur vie militaire; ils se séparaient ensuite, mais beaucoup d'entre eux ne pouvaient se résoudre à perdre de vue les drapeaux sous

lesquels s'étaient passées leurs meilleures années : ils s'établissaient dans les *canabæ* ou dans le voisinage. D'autres retournaient chez eux; ils y étaient en général bien accueillis, on s'empressait d'ordinaire de les élever aux dignités municipales de leur pays, et ils répandaient ainsi dans tout l'empire les traditions qui se prenaient dans l'armée.

Les provinces du Danube sont les dernières dont s'occupe M. Mommsen dans son ouvrage; elles doivent être aussi le terme de notre excursion. Au-delà du Rhin et des Alpes commencent les provinces occidentales, l'Italie, la Gaule, l'Espagne, c'est-à-dire le centre et le cœur de l'empire. Celles-là sont toujours restées romaines, et elles forment encore aujourd'hui « le monde latin. » Les autres ont été de bonne heure conquises à des civilisations différentes. Les barbares du nord ont ressaisi la Dacie, la Rœtie, la Pannonie, qu'Auguste et Trajan leur avaient arrachées; les Arabes et les Turcs se sont emparés de l'Égypte et de l'Asie. Nous voyons ce qu'elles sont devenues sous leurs nouveaux maîtres; les inscriptions recueillies par M. Mommsen nous montrent ce qu'en avait fait la domination des Romains. En les parcourant avec lui, nous avons cet avantage de saisir sur le vif la politique dont Rome usait envers les vaincus. Nous la voyons en Égypte respecter les croyances de ses sujets et s'accommoder à leurs usages; la prospérité de l'Asie nous atteste le soin que mettaient les empereurs à bien administrer les provinces; les armées répandues dans les pays du Danube nous permettent d'étudier les moyens qu'ils employaient pour assurer la sécurité des frontières. Cette habileté que Rome déploya dans le gouvernement du monde, et que le recueil de M. Mommsen nous fait mieux connaître, peut seule expliquer la longue durée de l'empire; sans elle, on ne comprendrait pas qu'il ait pu résister si longtemps à tant de causes de ruine; c'est grâce à elle que, malgré les crimes des princes et le vice originel du régime, il a pu, contre toute attente, se maintenir cinq siècles. En faisant perdre aux peuples l'habitude de la liberté par la séduction du bien-être matériel, il n'en a pas moins brisé le ressort moral et les a laissés sans force contre les barbares. Voilà le grave enseignement qui ressort, avec plus de clarté que jamais, du voyage que nous venons d'entreprendre à la suite de M. Mommsen : on reconnaîtra, je l'espère, qu'il n'est pas sans quelque importance.

GASTON BOISSIER.

ATCHIN

ET LA GUERRE AVEC LA HOLLANDE

D'APRÈS LES DOCUMENS NÉERLANDAIS.

I.

L'empire colonial des Pays-Bas aux Indes orientales se compose d'un grand archipel dont les îles de Sumatra, de Bornéo, de Java, de Célèbes et de la Nouvelle-Guinée déterminent les principaux groupes. Ces grandes îles en effet forment, avec les îles plus petites qui les avoisinent, une série de sous-archipels où l'on rencontre les noms bien connus de Banca, de Madura, de Timor, des Moluques, etc. Cependant toutes les grandes îles ne sont pas soumises à la Hollande sur toute l'étendue de leur territoire. Java, la plus riche et la plus peuplée, et Célèbes sont d'un bout à l'autre dépendantes. Au contraire, dans la Nouvelle-Guinée et à Bornéo, la domination néerlandaise ne s'étend pas au-delà d'une certaine limite. Enfin jusqu'à ces derniers temps l'île de Sumatra, bien que de plus en plus rattachée à l'empire néerlandais, renfermait encore un grand sultanat complétement indépendant, celui d'Atchin.

Ces limitations n'empêchent pas cet empire colonial de compter parmi les plus importans du globe, soit que l'on considère le chiffre des populations soumises, soit que l'on pense à celui des transactions commerciales. Il faut évaluer à plus de 20 millions le nombre des indigènes, à plus de 300 millions de francs la valeur des exportations annuelles, et la Néerlande a raison de prétendre que, malgré les pertes qu'elle a subies au commencement de ce siècle, elle est encore, après l'Angleterre, la première puissance coloniale de l'Europe. Comme l'Angleterre, elle exerce sa domination sur ses territoires indiens soit directement par ses propres fonctionnaires,

soit indirectement par l'intermédiaire des princes ou rajahs indigènes qui ont reconnu sa souveraineté. Le gouverneur-général, dont la résidence est à Buitenzorg (Sans-Souci), près de Batavia, ville de 150,000 âmes et la plus importante de Java, jouit dans ces parages d'un rang plus que princier; il a sous ses ordres une flotte, une armée, une vaste administration politique et financière, et, malgré les critiques dont le système appliqué par la Néerlande à ses colonies a été souvent l'objet, on ne peut contester qu'en somme les Indes néerlandaises prospèrent et constituent l'une des conquêtes les plus sérieuses de la civilisation européenne dans l'extrême Orient.

Considérons maintenant d'une manière toute spéciale l'île de Sumatra, théâtre proprement dit des événemens que nous avons à raconter. A cheval sur l'équateur, qui la coupe presque par la moitié, cette île s'allonge parallèlement à la presqu'île de Malacca dans la direction du nord-ouest au sud-est, et mesure en longueur 1,672 kilomètres, c'est-à-dire 600 kilomètres de plus que la ligne qui joindrait l'extrémité de notre Finistère à l'embouchure du Var; dans sa plus grande largeur, elle ne dépasse pas 400 kilomètres. On évalue la population à 3 millions d'âmes; mais l'intérieur, du moins dans la partie septentrionale, est encore très mal connu. Une chaîne de montagnes fort élevée parcourt l'île d'un bout à l'autre. On y remarque des sommets dont l'altitude dépasse 4,000 mètres et six grands volcans. Cette région montagneuse est tantôt aride, tantôt recouverte de forêts impénétrables de mangliers, ébéniers, arbres de fer, tecks, cocotiers, hantées par des singes de grande espèce, par des tigres, des oiseaux au magnifique plumage et de nombreux reptiles. La richesse minérale du sol, encore imparfaitement exploitée, si l'on excepte l'étain des îles voisines Banca et Billiton, est très grande. C'est à Sumatra que s'épanouit la plus grande fleur connue, la *Rafflesia Arnoldii*, qui atteint 1 mètre de diamètre, 3 de circonférence, et dont le calice peut contenir plus de huit litres d'eau. La température y est très modérée pour un pays équatorial; on doit même faire quelquefois du feu dans les districts montagneux. Cependant on n'y connaît ni la gelée ni la neige. Deux moussons soufflent alternativement chaque année sur les côtes, celle du sud-est, qui est sèche et dure de mai à septembre, et celle du nord-ouest, qui amène les orages et les pluies. La configuration montagneuse et allongée de l'île fait que les cours d'eau sont nombreux, mais atteignent rarement les proportions d'un fleuve. Le plus grand nombre gagne promptement la mer à travers les plaines alluviales qu'ils ont formées au pied des montagnes. C'est surtout sur la côte orientale que ces plaines sont d'une étendue considérable; le long de la côte occidentale, les montagnes se rapprochent beaucoup plus de la mer, et de nombreux marécages, dégageant des miasmes mal-

sains, ont valu à ce littoral le surnom de *Côte de la peste*. Toutefois, à l'ouest comme à l'est, ces plaines contiguës à la mer sont d'une fertilité prodigieuse. Les fruits les plus délicieux, celui de l'arbre à pain, l'ananas, la goyave, le limon, le citron, l'orange, la noix de coco, etc., y viennent en abondance. On y cultive l'igname, la pistache, le ricin, le sésame, la canne à sucre, le palmier *amou*, fournissant à lui seul une sorte de sucre noir, du sagou et une liqueur, le camphre, la cannelle, le café, le riz, base de l'alimentation indigène, et le poivre. C'est le poivre surtout qui fait la richesse de l'île. On le récolte deux fois par an, et c'est pour se procurer ce précieux condiment que depuis trois siècles les navires du monde entier vont mouiller dans les rades et les criques de Sumatra.

Bien que de sang mêlé, la population indigène, dans la plus grande partie de l'île, se rattache au type malais. La langue malaise est la base des divers dialectes, le caractère des habitans est malais, c'est-à-dire dissimulé, jaloux, vindicatif, aisément cruel, toutefois sensible à la supériorité européenne et sans préjugés invétérés contre une domination étrangère à la fois équitable et ferme. Il n'y a pas très longtemps que l'anthropophagie existait dans les tribus de l'intérieur, restées encore aujourd'hui plus barbares que celles des côtes; celles-ci, en contact plus fréquent et déjà ancien avec les Européens, ont perdu de leur première rudesse. La religion est un islamisme altéré par des superstitions païennes. C'est vers la fin du XVIe siècle que les Hollandais commencèrent à s'établir à Sumatra, en compétition d'abord avec les Portugais, puis avec les Anglais, mais étendant peu à peu leur domination. En 1811, l'île de Sumatra, comme les autres colonies hollandaises de l'archipel malais, passa sous la domination anglaise, et ne fut rendue à la Hollande qu'en 1816; les Anglais y conservèrent encore quelque temps des établissemens dont ils se dessaisirent en 1824. Les Hollandais se virent donc sans concurrens européens sur ce vaste territoire, et poursuivirent du sud au nord un système d'annexion ou de protectorat, tantôt recherché par les princes indigènes, tantôt imposé par les armes. Leur justification est dans l'état de choses paisible et prospère qu'ils substituèrent, partout où leur autorité prévalut, à l'anarchie chronique, aux exactions, aux guerres continuelles que les tyranneaux de l'intérieur et des côtes faisaient peser sur leurs malheureux sujets. Restait encore le royaume ou sultanat d'Atchin, comprenant la partie septentrionale de l'île. L'indépendance de cet état avait été en quelque sorte garantie par le traité de 1824 conclu avec l'Angleterre, la Néerlande se voyait condamnée à endurer de la part de ce royaume des insultes et des provocations incessantes. Elle ne pouvait opposer aux pirateries dont il était le foyer permanent qu'une police maritime aussi impuissante que celle

des croisières européennes contre les corsaires barbaresques avant la prise d'Alger. Le respect scrupuleux des traités lui interdisait d'appliquer à cette situation intolérable le seul remède efficace, c'est-à-dire la punition des forbans dans leur repaire lui-même. Cette servitude politique prit fin à partir de 1870, et voilà, sinon l'occasion déterminante, au moins ce qu'on peut appeler la cause générale de la guerre d'Atchin.

Le royaume d'Atchin, ou d'Achem, ou d'Atieh, — car ce nom, qui, sans doute par antiphrase, signifie *séjour de la paix*, a beaucoup varié en Europe, et en tout cas l'*n* finale de la forme devenue la plus usitée est une addition arbitraire, — s'étend au nord-ouest de Sumatra sur un espace qu'on peut évaluer à une fois et demie la grandeur des Pays-Bas. C'est surtout dans les plaines alluviales du littoral que la population est condensée; divers indices, entre autres la faible quantité de sel qui passe des côtes dans l'intérieur, donnent lieu de penser que les habitans des districts montagneux sont très clair-semés. Cet intérieur du reste est jusqu'à présent inexploré. Ce que nous avons dit en général de l'île de Sumatra s'applique au pays d'Atchin sans différence essentielle. C'est le poivre qui constitue la principale denrée d'exportation. La capitale, si du moins on peut donner ce nom à une agglomération de *kampongs* ou petits villages groupés dans le voisinage de la résidence du sultan, est située tout au nord, à 6 kilomètres environ de l'embouchure de la rivière d'Atchin, large d'une quarantaine de mètres, profonde de 1 à 2 mètres, et que de légers navires peuvent remonter quelque temps. Le noyau proprement dit du royaume est ce qu'on appelle le *Grand-Atchin*, lequel se compose de trois provinces portant les noms assez bizarres de *XXVI*, *XXII* et *XXV Moukim*. Un *moukim* est une sorte de canton formé par la réunion de plusieurs *kampongs*, et ces noms indiquent simplement le nombre de cantons ou moukim qui forment chaque province. Chaque moukim à l'origine représentait une population d'un millier d'âmes, mais cette proportion depuis longtemps est purement fictive. A prendre les choses en gros, on peut dire que les XXVI Moukim sont situés entre la mer et la rive droite de la rivière d'Atchin, les XXV sur la rive gauche, et les XXII plus à l'intérieur, s'adossant aux montagnes. C'est de ce milieu que surgit une puissance militaire qui s'imposa aux états voisins, d'abord à Pédir, royaume qui s'étend au nord-est des XXVI Moukim le long de la côte, et dont Atchin avait été longtemps une dépendance, puis, sur les deux côtes, aux pays limitrophes qui devinrent autant de districts vassaux et tributaires du sultan d'Atchin. A peu près au centre des trois groupes originels de Moukim, à une heure de marche environ de l'embouchure de l'Atchin, mais sans route qui y mène le long de la rivière, se trouve le *Kraton*, principale ré-

sidence et forteresse du sultan. C'est une sorte de parallélogramme, traversé par un cours d'eau, défendu par des murs de pierre munis d'artillerie et d'un abord très difficile. La constitution politique est de nom absolutiste, comme il convient à un état musulman; mais en réalité c'est une sorte d'oligarchie concentrée dans les *panglimas* ou chefs héréditaires des groupes de Moukim, qui forment, avec quelques hauts fonctionnaires, à titre également héréditaire, le conseil suprême du royaume. Ils nomment et déposent de fait, sinon de droit, les sultans, et ne professent qu'une déférence médiocre pour leur autorité. Parmi eux, le plus intéressant pour les Européens est le *schahbandar*, tout à la fois collecteur d'impôts, préposé au commerce avec les étrangers et s'y adonnant très souvent lui-même, soit pour son compte, soit dans l'intérêt du sultan. Les revenus du prince sont fournis par les droits d'entrée et de sortie ainsi que par les tributs des pays vassaux.

La population atchinoise proprement dite, qu'il ne faut pas confondre avec les Malais tributaires, présente des caractères assez différens des autres peuples de Sumatra pour que les voyageurs les plus compétens leur aient assigné une origine distincte (1). Les Atchinois sont plus grands et mieux bâtis que leurs voisins, et rappellent par certains traits physiques les Cingalais des côtes de Coromandel et du Malabar. Ils parlent une langue à part. Cependant la langue littéraire, — car ils ont une littérature indigène, — est le malais, et l'on peut dire qu'ils ont le caractère malais exagéré. Ils eurent de bonne heure la plus mauvaise des réputations auprès des Européens qui s'aventurèrent dans ces régions océaniennes. A la fois audacieux et perfides, entreprenans et paresseux, commerçans et pillards, considérant la piraterie comme une œuvre pie du moment qu'elle s'exerce contre des infidèles, et comme très vénielle contre leurs coreligionnaires, âpres au gain, passionnés pour les jeux de hasard et les combats de coqs, grands fumeurs d'opium, portant très haut le sentiment de leur valeur militaire et d'un passé qui n'est pas sans gloire, ils comptent parmi les peuples les plus « difficiles à vivre » de l'archipel malais. Une sorte de brutalité cynique semble faire le fonds de leur nature. Ils aiment à marcher toujours armés, et grâce aux *vendettas* et à leur tempérament colérique, cette coutume provoque souvent parmi eux des rixes sanglantes. Ajoutons qu'ils étalent des vices sans nom avec une impudente effronterie. Les plus aisés vivent publiquement avec leurs

(1) Pour ces détails, ainsi que pour l'histoire du sultanat d'Atchin, nous avons puisé principalement dans deux monographies hollandaises d'un mérite sérieux, *Atjih en de Atjinezen*, par A. J. A. Gerlach, ancien colonel d'artillerie, Arnhem 1873, et *Atchin en zyne betrekkingen tot Nederland* (*Atchin et ses rapports avec la Néerlande*), par P. J. Veth, professeur à Leide, *ibid.*, 1873.

mignons, jeunes esclaves qu'ils parent et parfument comme des femmes. En un mot, ils forment au point de vue moral un triste échantillon de notre espèce, sans toutefois qu'on puisse leur dénier le courage militaire, un certain patriotisme et un mépris du danger qui va souvent jusqu'à l'héroïsme.

Le chiffre de cette population turbulente a donné lieu aux évaluations les plus divergentes, car elles varient de 50,000 à 1 million. M. Veth, par une supputation raisonnée, estime qu'il ne saurait dépasser 365,000 âmes. Néanmoins, comme tous les hommes sont armés et au besoin soldats, comme leur pays, à peu près sans chemins, semé de rizières, de bois épais, de cours d'eau et de marécages, plus protégé encore par les montagnes inexplorées contre lesquelles il s'adosse que par la mer qui le circonscrit sur trois côtés, oppose une masse d'obstacles à l'ennemi qui voudrait y pénétrer, il en résulte que jusqu'à ces derniers temps ils ont compté sur leur nombre et la nature de leur sol pour défier toute guerre d'invasion. Leur régime alimentaire pourrait être abondant et varié : le poisson pullule le long des côtes; ils élèvent de la volaille, des troupeaux de boucs et de buffles, mais ils ne mangent de la viande que rarement et se contentent à l'ordinaire de riz, de poisson et de légumes. Leurs chevaux passent pour les meilleurs de l'archipel. Ils ont peu d'industrie; cependant ils savent travailler le coton et la soie, et ils ont des ouvriers orfévres assez habiles. Le costume des hommes se compose d'une sorte de turban dont les extrémités pendent sur les épaules, d'une casaque à manches courtes ouverte par devant et tombant jusqu'aux hanches, d'un jupon fixé à la ceinture par un large ruban et d'amples pantalons tombant à mi-jambe; beaucoup néanmoins parmi eux ont le buste découvert. Le costume des femmes diffère peu de celui des hommes, si ce n'est que, nu-tête à l'intérieur des maisons, pour sortir elles se couvrent le chef d'une pièce de coton. Les habitations, dont le toit consiste en feuilles d'un certain palmier retenues par des lattes de bambou, sont en bois et toujours construites sur pilotis, avec une large galerie par devant, deux ou trois chambres à l'intérieur et une cuisine par derrière. L'ameublement est mesquin et sale. Beaucoup de *kampongs* ou villages sont entourés d'un rempart de terre planté de bambous épineux qui les cachent à la vue des passans; mais ceux de la côte ont ordinairement un bâtiment visible, un bazar composé de petites maisons réunies sous un même toit et servant de marché pour l'intérieur et l'exportation.

Tous les renseignemens du reste s'accordent à représenter le royaume d'Atchin comme bien déchu de son ancienne splendeur. Il y eut un temps où la domination de ses sultans s'étendait sur la plus grande partie de l'île de Sumatra et sur des provinces en-

tières de la presqu'île de Malacca. Le commerce et la culture en grand du poivre florissaient. Les portes du Kraton étaient plaquées d'argent; les sultans avaient un nombreux sérail. Une garde de 3,000 femmes et de 500 eunuques veillait sur leurs précieux jours; 200 cavaliers patrouillaient chaque nuit autour de la résidence. Atchin pouvait mettre en ligne 200 canons et 100 éléphans armés en guerre. Tout cela, dans ces parages, représentait une puissance colossale. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un souvenir, mais un souvenir passé à l'état de légende et qui explique jusqu'à un certain point l'audacieuse confiance de ce peuple et ses forfanteries habituelles.

II.

Les origines de la nation atchinoise, comme celles de tous les peuples de Sumatra, se perdent dans un chaos mythologique dont elles ne sortiront probablement jamais. Il paraîtrait que, vers le Ier siècle de notre ère, des immigrans venus des Indes y apportèrent le commerce et une certaine civilisation. Du IVe au VIe siècle, on peut signaler des relations commerciales avec la Chine et des pèlerinages bouddhistes, qui donnent lieu de croire que le bouddhisme avait remplacé le naturalisme brahmanique dans les croyances populaires. Le crépuscule de l'histoire commence seulement à se lever avec l'arrivée d'un missionnaire musulman qui, selon les chroniques indigènes, vint dans les premières années du XIIIe siècle répandre l'islam au nord de Sumatra. Cet apôtre du Coran fit brillante carrière, il épousa une fille du pays, devint quelque chose comme le souverain d'Atchin, et fit souche d'une dynastie qui régna jusqu'à la fin du XVe siècle. Il est toutefois à présumer qu'Atchin était encore et fut jusqu'au XVIe siècle un état vassal de Pédir. Du moins les Portugais affirment que, lorsqu'ils abordèrent dans ces parages, le roi de Pédir était suzerain d'Atchin. Ce serait un certain rajah Ibrahim, fils du gouverneur d'Atchin, qui se révolta, fit mourir son père dans une cage, et en 1521 repoussa les Portugais en leur prenant de l'artillerie dont il se servit pour faire la conquête de Pédir et du pays de Pasei sur la côte orientale.

Depuis 1527, les Atchinois et les Portugais se firent une guerre acharnée. Déjà les chroniques portugaises se plaignent de la mauvaise foi des Atchinois, qui attiraient chez eux des navires européens en feignant des dispositions amicales et les pillaient après avoir fait périr les équipages. Les chroniques indigènes en revanche décernent de grands éloges à un sultan atchinois du nom d'Aladdin, qui continua les conquêtes de ses prédécesseurs dans l'île de Sumatra, fixa la législation, éleva les fortifications d'Atchin, et tâcha

deux fois, mais en vain, d'enlever Malacca aux Portugais. Le premier, il chercha à nouer une alliance avec le sultan de Constantinople, et déjà nous pouvons signaler la tendance devenue traditionnelle chez les souverains d'Atchin à chercher dans les rivalités des puissances européennes le moyen d'échapper aux dangers dont ils se croyaient menacés par l'une d'elles. Ce trait est rare dans l'histoire des populations asiatiques, et dénote un certain raffinement diplomatique. Les successeurs immédiats d'Aladdin ne sont pas très intéressans. L'un d'eux, type de cruauté, n'avait d'appétit qu'à la condition d'avoir vu couler du sang. En 1567, le sultan Mantsour-Shah inaugure un nouveau règne glorieux. Il forme à plusieurs reprises des coalitions contre les Portugais, équipe des flottes pour le temps formidables, échoue encore contre Malacca, mais défie de son côté les attaques portugaises et conquiert l'état de Djohor, situé dans la presqu'île même de Malacca. Il meurt assassiné; sous son successeur, la politique atchinoise change de face. De meilleures relations commencent à se former avec les Portugais, et la raison en est simple : d'autres marines européennes montraient déjà leur pavillon dans les mers malaises, et il fallait tâcher de les neutraliser l'une par l'autre.

En effet, deux navires néerlandais de Middelbourg, commandés par les deux frères Frédéric et Cornelis Houtman, parurent en 1599 sur les côtes d'Atchin. Ils voulaient seulement acheter du poivre. On commença par leur en promettre tant qu'ils en voudraient; puis, sous couleur d'une visite amicale et pendant que Frédéric était à terre avec quelques matelots, le *schahbandar* se rendit à bord, escorté d'une suite nombreuse, enivra Cornelis et son équipage, et, quand il crut le moment favorable, il donna le signal du massacre; mais les marins zélandais furent promptement dégrisés en voyant tomber leurs camarades, ils se battirent en désespérés et réussirent à jeter à la mer leurs fâcheux visiteurs. A terre, Frédéric et ses matelots furent ou tués ou réduits en esclavage. Frédéric fut de ces derniers. Après une tentative manquée pour délivrer les prisonniers, les Zélandais durent prendre le large. L'année d'après, deux vaisseaux d'Amsterdam, commandés par Paulus van Caerden, jetaient l'ancre en rade d'Atchin. De nouveau le sultan fut on ne peut plus gracieux, mais van Caerden se défiait. Il réclamait avant tout du poivre et les prisonniers zélandais. Sa prudence était d'autant plus de saison que Frédéric Houtman parvint à tromper la surveillance dont il était l'objet, et vint à bord lui révéler qu'on préparait contre lui et son équipage une perfidie nouvelle. Son devoir rempli, le brave homme, ne voulant pas être cause du supplice de ses gardiens, retourna volontairement, nouveau Régulus,

à sa captivité, qu'il mettait à profit pour apprendre le malais et faire des observations astronomiques. Van Caerden furieux crut qu'il avait le droit de se venger en confisquant plusieurs navires arabes qui chargeaient du poivre, ce qui donna lieu à un énorme procès et coûta 50,000 réaux à la compagnie amsterdamoise propriétaire des deux vaisseaux. C'est en vain que, deux ans de suite, d'autres capitaines hollandais revinrent à la charge pour réclamer les captifs. Lors de la seconde expédition, le capitaine et l'équipage, encore une fois séduits par les gracieusetés de la cour atchinoise, furent attirés à terre, faits prisonniers, et ne recouvrèrent leur liberté qu'en se laissant dépouiller de tout ce qu'ils possédaient. Enfin en 1602 une véritable escadre zélandaise, forte cette fois de quatre vaisseaux, vint sommer le sultan de rendre à la liberté Frédéric et les siens, sinon la poudre allait parler. A la grande surprise des réclamans, le sultan relâcha les captifs sans demander une obole; mais il y en avait une excellente raison. Une flotte espagnole de trente voiles, commandée par André de Mendoce, croisait dans les mers de la Malaisie et effrayait beaucoup le souverain d'Atchin. De même que l'arrivée des Néerlandais avait adouci ses prédécesseurs vis-à-vis des Portugais, la peur des Espagnols le rendit plus traitable envers les Néerlandais. Ceux-ci obtinrent même d'établir une factorerie sur le territoire d'Atchin. Seulement à peine leurs vaisseaux eurent-ils disparu que le sultan fixa le prix du poivre à un taux si élevé qu'il en devint inabordable; puis éclata un incendie qui dévora plusieurs maisons et la factorerie.

Les Atchinois n'étaient pas au bout des importunités européennes. Ce fut au tour des Anglais de faire leur apparition. Le roi Jacques Ier avait daigné remettre à son amiral James de Lancaster une lettre des plus flatteuses pour le souverain d'Atchin, qui fut très sensible à cette marque de distinction et reçut les Anglais à bras ouverts. Il les fit venir dans sa résidence, les régala de son mieux et leur demanda, comme une faveur, de vouloir bien chanter devant lui un psaume de David. Depuis longtemps il avait envie d'entendre ce genre de mélodie, et jamais il n'avait pu contenter sa curiosité. Sur quoi l'amiral et ses officiers se découvrirent gravement et entonnèrent en chœur un des pieux airs de Goudimel. Après cela, le sultan leur remit un message pour son frère Jacques, dans lequel il lui demandait de vouloir bien lui envoyer « deux blanches, » pour satisfaire un autre genre de curiosité, et s'engageant, si l'une d'elles lui donnait un fils, à l'établir roi de la « côte du poivre, » c'est-à-dire de la côte occidentale de Sumatra, « afin, disait-il au roi d'Angleterre, que votre peuple ne soit plus forcé de venir chercher son poivre chez le mien. » Le roi Jacques ne crut

pas pouvoir accomplir à la lettre les vœux de son bon frère d'Atchin, et au lieu des deux blanches demandées il lui envoya deux canons, qui n'en furent pas moins bien accueillis. On s'expliquera cet excès d'amabilité, qui n'eut pas longue suite, quand on saura que la brouille recommençait entre Atchin et les Portugais.

Nous touchons à la période la plus glorieuse de l'empire atchinois. De 1613 à 1621, le sultan Iskander, le plus célèbre des souverains guerriers d'Atchin, recula jusqu'à Padang les bornes de son territoire, ce qui le rendait maître de presque tout Sumatra, et fit une guerre acharnée aux Portugais, mais sans parvenir à prendre Malacca, qui ne leur fut enlevé qu'en 1636 par les armes hollandaises. C'est sous son règne qu'on voit à leur tour arriver les Français sous l'amiral de Beaulieu, qui fit rapport à Paris de tout ce qu'il avait vu. Sa relation témoigne du luxe qui s'étalait alors à la cour du sultan d'Atchin. Il affirme que le sultan possédait dans son trésor 18 millions de livres tournois, une masse de pierres précieuses et cent gros lingots d'or. Ses danseuses étaient couvertes d'or et de diamans. Il ne craignait personne, si ce n'est le Grand-Turc, parce qu'une vieille prophétie disait que ce serait le Grand-Turc qui détruirait un jour son royaume. Il commandait une flotte de trois cents voiles et se servait d'une huile minérale (probablement le pétrole) pour incendier les navires ennemis. De Beaulieu du reste n'eut pas à se louer des procédés du sultan, qui ne songeait qu'à lui soutirer de l'argent, et tout en reconnaissant sa puissance, son énergie, sa valeur militaire, il le dépeint comme un type d'avarice et de cruauté. Par exemple, il fit écorcher vif un de ses courtisans dont le coq avait été battu par un coq rival, ce qui lui avait fait perdre une forte somme. Ses parens, même sa mère et son fils unique, furent victimes de ses fureurs. Peu de temps avant sa mort, il fit massacrer tous les Portugais qui se trouvaient dans ses états sur la foi des traités, et, ajoute notre compatriote, quand on remontrait aux Atchinois ce qu'il y avait d'impie dans cette exécution en masse : « Que voulez-vous, répondaient-ils, Dieu est loin, mais le sultan est près. » Cependant le règne de ce tyran fut marqué par une certaine floraison scientifique et littéraire. C'est par ses ordres que fut réuni le recueil intitulé *Bustanu-Salatin* (Cour de plaisir des princes), sorte d'encyclopédie. Le poète Hamza Pantsuri composa des vers qui sont restés populaires. Il fut le plus célèbre des adhérens d'un islamisme mystico-panthéiste venu d'Arabie, qui recruta de nombreux prosélytes parmi les Atchinois. A la fin, le terrible sultan se prononça contre les novateurs, qu'il fit périr dans les supplices, et, devant la principale mosquée, un grand auto-da-fé dévora les livres des mal pensans.

Après la mort d'Iskander (1636), son royaume, épuisé, respira

quelque peu sous le sceptre de son gendre Aladdin Maghajat, prince pacifique et pieux, mais qui ne régna qu'un an. Après lui s'ouvre une nouvelle et singulière période de l'histoire d'Atchin. Pendant soixante ans, l'empire atchinois n'a plus de sultan, il est gouverné par des femmes. Ce phénomène, des plus bizarres en pays musulman, a beaucoup intrigué les historiens. M. Veth en propose une explication très plausible. Tout fait supposer en effet que depuis l'adoption de l'islam par le peuple d'Atchin deux partis, politiques à la fois et religieux, se disputèrent la suprématie, le parti national, qui, tout en professant l'islam, cherchait à conserver certains usages indigènes, et le parti dit *arabe*, qui voulait les supprimer au nom de l'orthodoxie musulmane. En général, les sultans, ceux surtout qui se piquaient de gouverner avec énergie, favorisaient la tendance arabe ou strictement musulmane, parce que l'islam sanctionnait leurs prétentions absolutistes. Au contraire les *panglimas*, l'aristocratie locale, jaloux de leurs anciens priviléges et de leur autonomie, étaient par cela même intéressés à soutenir le parti national. On peut donc penser que la série de sultanes qui règnent de 1637 à la fin du XVIIe siècle eut pour principale cause un calcul politique des panglimas. Ils n'étaient pas fâchés de faire brèche sur ce point important à la rigueur du code musulman, et ils se sentaient plus à l'aise sous un sceptre tenu par des mains féminines qu'en face des redoutables sultans, qui ne toléraient aucun partage d'autorité, dont il était si facile et si dangereux de s'attirer la colère.

L'histoire d'Atchin, pendant cette période des sultanes, n'offre qu'un très médiocre intérêt. Les sultanes ou plutôt leurs conseillers se démènent de leur mieux au travers des intrigues et des instances suspectes des puissances maritimes européennes, qui cherchent à l'envi à s'assurer le monopole du poivre, et voudraient toujours prendre pied sur le territoire atchinois. Un instant, la compagnie des Indes hollandaises réussit à obtenir le monopole tant convoité, mais les clauses du traité furent continuellement violées. L'histoire de tous ces démêlés est monotone, pour ne pas dire ennuyeuse. Ruses et souvent perfidies du côté atchinois, exigences souvent déraisonnables du côté européen, tel en est le résumé. Seulement les pirateries et les assassinats de détail restent à la charge des Atchinois. Atchin fut même bloqué par une flotte hollandaise en raison du meurtre de quelques Hollandais qui avaient monopolisé le commerce de l'étain sur la côte orientale. La leçon fut quelque temps efficace, mais depuis lors la Néerlande passa au rang d'ennemi permanent, héréditaire. Les Portugais étaient très affaiblis, les Anglais très occupés dans l'Hindoustan, Java et Malacca étaient aux Hollandais. L'importance de leurs établissemens à Sumatra, le succès avec lequel ils attiraient dans l'orbe de leur pro-

tectorat ou de leur domination directe les petits états des côtes, vassaux jadis et tributaires d'Atchin, tout les désignait spécialement à la rancune atchinoise. L'empire atchinois, rongé par l'anarchie, voyait ses limites se resserrer toujours plus, et c'étaient les Hollandais qui profitaient régulièrement de ses pertes. Les Anglais essayèrent de se faufiler à Atchin à la faveur de cet antagonisme, et en 1677 ils demandèrent à la sultane régnante le droit d'ériger un fort sur son territoire. La sultane fit très bon accueil aux envoyés anglais, les invita à sa cour, et comme si, à défaut du monopole commercial qu'ils auraient voulu obtenir, les braves insulaires eussent été prédestinés à celui des scènes comiques devant les majestés atchinoises, la princesse leur demanda en grâce d'ôter quelques instans leurs perruques, tant elle était curieuse de voir la mine qu'ils faisaient quand ils étaient privés de cet appendice, alors imposé par la civilisation. Les envoyés anglais se soumirent et ôtèrent leurs perruques avec la même gravité que les représentans du roi Jacques avaient chanté leur psaume au siècle précédent, la sultane et ses femmes rirent à se tenir les côtes, mais la permission de bâtir un fort fut refusée.

Ce qui prêtait beaucoup moins à la gaîté, c'était la décadence toujours plus sensible de l'empire. Les pays vassaux se détachaient l'un après l'autre, et c'est probablement la conscience de cet affaiblissement continu qui fit regretter l'ère des vieux sultans. Despotes, tyrans, tant qu'on voudra, ils se faisaient craindre des panglimas et des rajahs tributaires, ils agrandissaient leurs états par la conquête. Le parti musulman rigide ou arabe reprit le dessus. Un cadi de La Mecque envoya tout exprès aux Atchinois un traité-manifeste, dans lequel il démontrait que le Coran ne permet pas aux femmes d'exercer l'autorité souveraine. La réaction musulmane mit donc un terme à la succession féminine, et depuis 1693 Atchin eut de nouveau des sultans; mais il ne suffit pas de restaurer des rois pour qu'un pays affaibli reprenne vie et prospérité. Les sultans furent incapables ou en lutte réglée avec les panglimas; la guerre civile, passée à l'état chronique, fit même que le commerce européen abandonna de plus en plus des côtes si peu sûres. Les Hollandais surtout cessèrent d'y envoyer des navires, ce qui ne les empêcha pas de rester les plus mal vus des Européens. En 1784, une flotte atchinoise voulut même les surprendre à Padang, abandonnée par l'Angleterre; mais, avec l'assistance des immigrans chinois, les Hollandais repoussèrent victorieusement les attaquans. En 1796, les Anglais devinrent maîtres de Malacca, et les événemens qui se déroulèrent en Europe, en entraînant de plus en plus la Néerlande dans la solidarité de la politique française, influèrent de la façon la plus désastreuse sur sa prospérité maritime. Elle perdit

toutes ses colonies l'une après l'autre. Java même, en 1811, dut passer à l'Angleterre, et ce fut seulement après la chute de l'empire qu'elle consentit à rendre aux Pays-Bas reconstitués leurs anciennes possessions des mers de la Malaisie. En 1819, une convention passée entre l'Angleterre et le royaume d'Atchin avait en quelque sorte réservé au commerce britannique le profit exclusif des relations maritimes avec la région nord de Sumatra. Ce monopole prit fin à partir du traité de 1824, conclu entre la Hollande et l'Angleterre. Ici se dessine une situation nouvelle, qui ne s'expliquerait pas sans la connaissance des faits que nous avons retracés, mais qui va se trouver dominée par des élémens propres à notre siècle, et dont la guerre toute récente d'Atchin sera l'infaillible conséquence.

III.

Deux principes très opposés à tout ce qui s'est fait dans les siècles précédens inspirent de plus en plus la politique des nations européennes en matière de colonies. C'est d'abord la conviction qu'il est absurde de se faire la guerre pour se les arracher; c'est ensuite le sentiment toujours plus clair de la solidarité des intérêts européens dans les pays colonisés, solidarité qui fait tomber successivement les prohibitions, les monopoles, les mesures restrictives, tout ce qui passait autrefois pour le comble de l'habileté chez les puissances colonisatrices. La tendance des états maritimes a été bien plutôt, depuis 1815, d'éviter les compétitions internationales dans les mers lointaines, fût-ce au prix de cessions réciproques de territoire, et par conséquent d'appliquer aux étrangers le même traitement qu'aux nationaux; mais cette révolution pacifique ne s'opéra que peu à peu. Les intérêts privés ne se soumirent pas toujours de bonne grâce aux principes libéraux qu'une sage politique dictait aux gouvernemens; ceux-ci même n'avancèrent que lentement dans cette voie pacifique, et tâchèrent encore assez longtemps de ressaisir jusqu'à un certain point, par des moyens détournés, les avantages que l'ancien système semblait leur assurer. L'on ne se faisait plus la guerre pour s'enlever des colonies, mais on voyait avec déplaisir l'extension de la domination coloniale d'une puissance voisine, et on savait bien le lui faire sentir. Il n'y avait plus de prohibition déclarée, mais on imposait des droits différentiels ou des surtaxes qui y ressemblaient beaucoup. C'est ainsi que, depuis la rétrocession de Java et des îles voisines à la Néerlande, il y eut de la part de l'Angleterre un certain mauvais vouloir à la vue des agrandissemens de l'empire néerlandais dans les régions limitrophes. Singapour, établissement tout anglais et grandissant chaque jour, devenait une sorte de capitale de Malacca, et menaçait,

au moins indirectement, la souveraineté conservée par les Hollandais sur la presqu'île. Il y avait là un monde très mélangé, mais remuant, de négocians, d'aventuriers, de Chinois, qui était ou se croyait intéressé à restreindre le plus possible les progrès de l'autorité néerlandaise, qui jetait des cris de paon dès que celle-ci faisait un pas en avant, et qui assiégeait de continuelles doléances le gouvernement britannique. En un mot, depuis le recouvrement de ses colonies malaises, la Hollande se trouva dans une position souvent délicate vis-à-vis de sa voisine, alors très ombrageuse. Le traité conclu à Londres en 1824, dans le dessein d'aplanir les difficultés de la situation, ne fit, par rapport à Atchin, que régulariser ce qu'elle avait d'intolérable.

Ce traité avait pourtant été formulé à bonne intention. La Hollande renonçait à ses droits sur la presqu'île de Malacca et à toute réclamation contre l'établissement anglais de Singapour. En revanche, les Anglais, qui avaient conservé quelques points, entre autres le fort Marlborough, sur la côte ouest de Sumatra, en faisaient l'abandon; de plus ils se désistaient de toute ingérence dans les affaires intérieures de l'île. Les Hollandais pourraient dorénavant traiter directement avec les états indigènes sans avoir à craindre d'immixtion étrangère : ils pouvaient toujours, il est vrai, prélever des droits différentiels sur les navires étrangers; mais telle était encore la force du préjugé protectioniste, que l'Angleterre s'estimait satisfaite par la clause qui interdisait à la Hollande de frapper les navires anglais d'un droit dépassant le double de la taxe d'importation et d'exportation qui frappait ses propres navires. Il y avait toutefois dans les appendices de la convention des déclarations équivalant à des engagemens formels, tout à fait spéciales au sultanat d'Atchin. D'un côté, l'Angleterre désirait que la Néerlande garantît la sécurité des transactions contre les habitudes de piraterie atchinoise, dont elle avait eu récemment à se plaindre; de l'autre, elle ne se souciait pas alors de voir le territoire d'Atchin passer sous la suzeraineté néerlandaise, et elle se portait en quelque sorte patronne de l'indépendance du sultan. Les Néerlandais s'engageaient positivement à respecter l'indépendance du royaume d'Atchin; mais, quant au moyen d'assurer la sécurité réclamée par le commerce et la navigation, leur unique ressource était « l'exercice modéré de l'influence européenne, » qu'ils tâcheraient d'exercer en « régularisant leurs rapports » avec ce pays tout à la fois suspect et protégé. En langage plus limpide, l'Angleterre proposait et la Hollande acceptait un engagement contradictoire, de tout point semblable à celui qu'on imposerait à un bon gendarme, à qui l'on prescrirait de protéger les passans sur un chemin mal hanté, tout en lui interdisant de prendre les voleurs au collet. La suite devait révéler l'an-

tagonisme inconciliable des deux faces de la tâche consentie par la Néerlande, et si l'on a un reproche à lui adresser, ce n'est certes pas d'avoir manqué à ses engagemens relatifs à l'indépendance d'Atchin, c'est bien plutôt d'avoir supporté trop longtemps pour sa dignité les insultes et les brigandages d'un peuple sans pudeur, dont l'arrogance, stimulée par la protection dont il se sentait l'objet, passait à l'état de défi permanent lancé à la civilisation tout entière.

On peut se demander, au nom des principes modernes, sur quoi les nations civilisées fondent le droit d'imposer leur domination sous forme d'empire colonial à des populations lointaines, moins avancées sans doute, mais ayant, elles aussi, une sorte de nationalité et ne désirant pas la perdre. Nous pensons que l'étude philosophique de l'histoire tranche la question en élevant l'existence des colonies à la hauteur d'une des grandes lois du développement de l'humanité. Il y a là comme une application en grand du principe d'expropriation pour cause d'utilité générale, et l'injustice relative de cette subordination des peuples encore voisins de la barbarie aux nations civilisées doit être corrigée par la sollicitude des peuples supérieurs pour l'amélioration matérielle et morale de leurs sujets mineurs. Ajoutons que la conscience nationale est loin d'avoir chez les peuples orientaux la susceptibilité qu'elle n'a acquise dans notre Europe elle-même qu'à une époque récente. A la condition de ménager les croyances, les institutions, les mœurs indigènes dans ce qu'elles n'ont pas d'inconciliable avec les exigences de notre droit des gens, ces peuples s'aperçoivent à peine qu'ils sont soumis à un pouvoir étranger. Le droit de conquête est aussi évident pour eux qu'il l'était chez nous au moyen âge, qu'il l'est encore aux yeux de l'Allemagne, et ils trouvent tout naturel que ce soit le plus fort qui commande. Seulement il est indispensable de leur bien montrer qu'on est le plus fort, ce qui explique pourquoi les états colonisateurs se voient amenés à reculer indéfiniment les limites de leur empire colonial. Ce serait en effet compromettre absolument l'édifice entier que de passer pour incapable de châtier les provocations, les incursions, les maraudes des voisins turbulens ou pillards. C'est l'histoire de l'Angleterre aux Indes, c'est la nôtre en Algérie, ce fut celle de la Hollande à Sumatra. Enfin tout le monde conviendra que les peuples, comme les individus, qui se mettent volontairement hors du droit commun par une violation continuelle des lois élémentaires de la vie collective, les peuples qui érigent en système la perfidie, le brigandage, la piraterie, la violence sous toutes ses formes, perdent par cela même tout recours au tribunal de l'opinion lorsqu'ils paient de leur indépendance des forfaits qu'on ne peut réprimer qu'en les en privant. Toutes ces

considérations sont applicables au peuple et aux souverains d'Atchin.

Depuis le traité de 1824, n'ayant plus à redouter de compétition avec l'Angleterre, tant qu'elle s'abstiendrait de menacer Atchin, la Néerlande était poussée par les nécessités de sa position à Sumatra à ranger successivement sous sa suzeraineté les nombreux petits états qui se partagent ce beau pays. Il s'agissait bien moins de les annexer que de les faire entrer dans le système colonial, tout en leur laissant leurs rajahs et leurs lois particulières. C'était pour la Néerlande le seul moyen de protéger la tranquillité de ses possessions immédiates, de mettre un terme aux guerres intestines que se livraient les princes indigènes, de procurer au commerce sur les côtes et à la navigation sur les mers voisines la sécurité indispensable. Cette tâche fut souvent facilitée par les populations et les rajahs d'humeur paisible qui préféraient vivre en paix et s'enrichir sous la protection du pavillon néerlandais, et qui plus d'une fois vinrent eux-mêmes demander l'annexion ou le protectorat. D'autres fois la suzeraineté néerlandaise dut être imposée par les armes à des états dont il n'était plus possible de tolérer les actes d'hostilité. C'est ainsi que la Néerlande ajoutait à son empire des districts tels que ceux de Siak, d'Assahan, de Serdang, de Déli, de Langkat sur la côte est, de Baros, de Singkel sur la côte ouest. Plusieurs de ces états, au temps de la splendeur d'Atchin, avaient été tributaires des sultans atchinois. Cette vassalité n'était plus depuis longtemps qu'un souvenir. Cela n'empêcha pas les sultans d'Atchin d'envisager comme autant d'usurpations sur leurs domaines chacun de ces progrès de la suzeraineté néerlandaise. La vieille haine contre le Hollandais s'accroissait de ces nouveaux griefs. On découvrait à chaque instant la trace des ingérences atchinoises dans les guerres que les Néerlandais étaient obligés de faire à leurs turbulens voisins ou à leurs vassaux rebelles. En revanche, l'Angleterre, du moins l'Angleterre de Singapour et de Penang, était à Atchin la nation préférée, celle qu'on flattait parce qu'on croyait n'avoir rien à craindre d'elle, et, conformément à leur politique traditionnelle, les gouvernans d'Atchin spéculaient sur la rivalité des deux puissances coloniales pour susciter mille embarras à celle qu'ils croyaient avoir à redouter immédiatement. Si le conflit n'avait eu d'autre caractère, on ne pourrait refuser tout intérêt à ces derniers champions de la vieille indépendance malaise; mais en réalité les Atchinois ne tenaient à conserver leur nationalité que pour se permettre impunément toute espèce de déprédations et de pillages. Nous signalerons les faits de ce genre les plus notables (1).

(1) Les détails qui suivent sont empruntés en grande partie à une *Note historique* très circonstanciée que le ministre des colonies soumit à la seconde chambre des états-généraux pour éclairer son opinion sur les causes et la nécessité de la guerre d'Atchin.

En 1831, le navire américain *Friendship* fut pillé par la population atchinoise de Qualla Batou, et le gouvernement de l'Union dut envoyer la frégate le *Potomac* pour châtier les pillards. Les îles situées en face de la côte occidentale durent être pour la plupart abandonnées par leurs habitans, que des bandes d'écumeurs atchinois venaient à chaque instant rançonner et même enlever. C'est dans l'une de ces îles, à Nias, que les forbans avaient établi leur quartier-général; c'est de là qu'ils couraient sus aux bâtimens arabes ou malais, quelquefois même aux bâtimens européens, c'est là qu'ils avaient fondé un entrepôt d'esclaves ravis par eux aux côtes et aux îles voisines. Les femmes et les jeunes garçons formaient l'élément le plus lucratif de ce trafic infâme. Les chefs indigènes de Sumatra réclamaient fréquemment les secours du gouvernement colonial contre les attaques atchinoises, et celui-ci, embarqué dans une guerre longue et sanglante contre les Padris, entravé d'ailleurs dans sa liberté d'action par ses engagemens avec l'Angleterre, ne pouvait pas toujours les protéger comme il l'aurait voulu. En 1836, on découvre que le *schooner* le *Dauphin*, frété par le gouvernement et ayant à bord 30,000 florins en espèces, a été conduit à Atchin, et que l'équipage malais a disparu. On réclame, le sultan répond qu'on doit lui rendre, à lui, trois navires atchinois qui avaient été saisis en mer par les croiseurs hollandais avec leur chargement d'esclaves. On persiste dans la réclamation, tout en autorisant les commissaires envoyés pour exiger la remise du navire à ne pas insister sur celle de l'argent et de l'équipage. Le sultan répond que le *schooner* a été dirigé sur Pédir et qu'il a brûlé en rade avec tout ce qu'il contenait, que du reste il est prêt à remettre au gouverneur-général l'enfant du capitaine assassiné, si toutefois on consent à l'indemniser de la confiscation des trois négriers. Le gouvernement colonial préféra ne pas pousser l'affaire plus loin, ce qui pouvait passer pour une marque insigne de faiblesse. Il est vrai qu'en 1840 la prise de Singkel, sur la côte ouest, par les Néerlandais refroidit pour quelque temps l'humeur belliqueuse des Atchinois; mais bientôt le vieux tempérament reprit le dessus. En 1844, ce sont quatre navires anglais pillés sans vergogne, quoique anglais. En 1851, c'est le trois-mâts napolitain *Clementina* qui subit le même traitement. En vain le navire de guerre français le *Cassini* s'efforça d'obtenir quelque satisfaction, tout fut inutile. Le gouvernement napolitain s'adressa au gouvernement hollandais, celui-ci crut devoir décliner son intervention, et en 1852 un autre navire anglais, le *Country Castle*, fut encore pillé sur la côte d'Atchin.

C'est probablement parce que l'on comprenait à Atchin que la bienveillance anglaise ne tiendrait pas toujours devant de telles démonstrations d'amitié que l'on songea à se pourvoir d'une autre

protection européenne, et cette fois ce fut la France qui eut les honneurs du choix. Il y eut de ce côté des tentatives très curieuses, sur lesquelles plane encore un certain mystère, pour capter la bienveillance du personnage qui, pour notre malheur, a présidé vingt ans durant aux destinées de notre pays. En 1852 se trouvait à Paris un certain Sidi-Mohamed, Atchinois de naissance, dont l'histoire fait penser à celle de certains héros des *Mille et une Nuits*. Né en 1828, Sidi-Mohamed, encore adolescent, encourut la colère de son père, qui lui infligea une punition atroce, conforme, paraît-il, aux vieux usages du pays : il fut mis dans une pirogue sans rames et sans vivres, remorqué en pleine mer et abandonné. Il avait toutes les chances d'y mourir de faim, quand sa bonne étoile le mit sur le passage d'un navire français, dont le capitaine le recueillit et le mena en France. Là il reçut par les soins de son protecteur un vernis d'éducation européenne, grandit, devint ambitieux, et, après avoir disparu pendant quelque temps, fit sa réapparition en plein Paris en 1852. Il se fit passer pour un envoyé du sultan d'Atchin, et on le prit au sérieux. Un employé du ministère des affaires étrangères fut mis à sa disposition pour l'accompagner partout, et il eut une audience du prince-président de la république. Quelques jours après, on lisait dans *le Constitutionnel* un entrefilet à peu près conçu en ces termes : « La visite d'Abd-el-Kader à Saint-Cloud n'a pas été le seul événement de la journée d'hier. Après l'émir, un envoyé du roi d'Atchin (Sumatra) a été reçu par son altesse le prince-président. Cet envoyé, d'apparence imposante, a presque la couleur d'un Abyssin. Il a offert à son altesse une magnifique tabatière, œuvre, dit-il, des Chinois, qui seuls à Atchin travaillent les métaux précieux. Cette tabatière, artistement ouvragée, paraît être une imitation d'une tabatière européenne du siècle dernier qui sera tombée entre les mains de quelques ouvriers chinois, si habiles, comme on sait, dans l'art d'imiter. L'envoyé du roi d'Atchin a donné au prince-président les assurances les plus chaleureuses du désir de son souverain de nouer des relations avec la France. » *Le Constitutionnel* n'ajoutait pas que le prince-président avait remis à Sidi-Mohamed une lettre et un sabre de luxe pour les offrir en son nom au sultan, et il ignorait certainement que Sidi-Mohamed s'était de son chef donné le titre d'ambassadeur atchinois; mais l'Asiatique savait bien ce qu'il faisait dans l'intérêt de sa position future. Il revint à Atchin en passant par Constantinople, où il vit aussi le sultan, et par La Mecque, dont il visita les sanctuaires. De retour chez ses compatriotes, ses aventures, ses voyages, sa connaissance de l'Europe, et, paraît-il, son aplomb, ses forfanteries, firent de lui un personnage. Il semble que la haine du Hollandais, qu'il avait emportée comme une passion d'enfance, se fortifia pendant son séjour

en Europe. Depuis son retour au pays natal, on le retrouve à chaque instant mêlé aux négociations comme aux actes hostiles à la domination néerlandaise à Sumatra. Il avait pourtant visité la Hollande pendant son séjour en Europe, muni d'un passeport de la légation hollandaise à Paris. Peut-être, en se rendant mieux compte que les Orientaux ne savent le faire de la petitesse relative du royaume des Pays-Bas, crut-il à son impuissance finale dans l'archipel malais, si l'on parvenait à réunir les populations indigènes sous l'hégémonie d'Atchin. Sa prétendue mission en France reçut de tout cela une sorte de sanction *a posteriori*. Ce qui est certain, c'est qu'il intrigua dans ce sens à Sumatra auprès des rajahs, se faisant fort de leur garantir l'appui de la France et de la Turquie. En 1865, il décida le rajah de Simpang-Kirie à attaquer du côté de terre la position néerlandaise de Singkel, tandis que lui-même l'attaquerait par mer. L'entreprise échoua misérablement, et, circonstance des plus fâcheuses pour l'entrepreneur, Sidi-Mohamed avait juré par Allah et son prophète qu'il ne prendrait aucun repos avant d'avoir mis le pied sur le sol de Singkel : il n'avait pas même pu débarquer; mais les hommes tels que lui savent toujours se tirer d'affaire. Il fit venir une pirogue chargée de terre prise à Singkel, se campa majestueusement sur le territoire ainsi conquis, et son vœu fut accompli.

Avec tout cela, et bien que ses relations avec la cour d'Atchin ne semblent pas avoir toujours été très cordiales, il est indubitable qu'il contribua à imprimer à la politique atchinoise une direction qui devait augmenter les soucis causés au gouvernement colonial par les allures fantasques du turbulent royaume. Le fait est que depuis lors les gouvernans atchinois se vantèrent, comme d'une chose qui allait d'elle-même, de pouvoir invoquer à l'heure de leur convenance l'intervention de la France et de la Turquie. Entre autres faits peu connus, il faut mentionner la remise à Napoléon III en 1867 d'une lettre du sultan d'Atchin par laquelle ce souverain faisait en quelque sorte hommage de ses états à la France. Cette démarche n'eut aucune suite, et n'en pouvait avoir. La politique française, depuis le règlement définitif des affaires belges, ne peut être que sympathique à l'indépendance comme à la prospérité des Pays-Bas; mais la tentative atchinoise doit se rattacher aux inspirations rapportées de Paris par Sidi-Mohamed. Ajoutons que le caractère aventureux et chimérique de l'empereur ne permettait pas au gouvernement hollandais de laisser passer ces avances tout à fait inaperçues. Qui savait au juste quelle lubie pouvait traverser ce cerveau plein de rêves?

Cette question mise à part, la position du gouvernement néerlandais devenait toujours plus difficile. Son prestige auprès des

populations indigènes souffrait beaucoup de son impuissance apparente à détruire cette tanière de pirates qui le narguaient avec impudence. S'il se décidait à des mesures énergiques, l'Angleterre ne manquerait pas de lui rappeler ses engagemens de 1824. Elle lui avait même adressé des représentations aigres-douces au sujet de l'extension de sa domination dans l'île de Sumatra. D'autre part, l'Angleterre entendait, et les autres puissances maritimes entendaient avec elle, que les forces néerlandaises assurassent la tranquillité des mers et des transactions commerciales dans une région dont la police navale leur incombait très spécialement. Les gouverneurs-généraux des Indes néerlandaises tâchèrent à plus d'une reprise de porter remède à la situation par les voies conciliantes. On envoya des navires dont les capitaines étaient porteurs d'avances pacifiques. Ils devaient engager le sultan à traiter avec le gouvernement néerlandais sur la base du droit des gens reconnu par les nations civilisées. Ces missions furent toujours infructueuses; d'ailleurs eussent-elles réussi au premier moment qu'elles n'eussent procuré aucune garantie pour l'avenir. L'autorité du sultan sur son peuple, surtout sur les panglimas, était si faible qu'il n'aurait pu leur imposer ses vues pacifiques, à supposer qu'elles fussent sincères. C'est à l'occasion de l'une de ces missions, tentée en 1855, qu'un ministre du sultan racontait à l'envoyé néerlandais que l'empereur Napoléon, très désireux de nouer des relations d'amitié avec le sultan d'Atchin, lui avait offert une frégate à vapeur et le grade de capitaine dans la marine française; le sultan avait refusé par discrétion. De pareilles hâbleries se réfutaient d'elles-mêmes; elles n'en dénotaient pas moins de la part des politiques atchinois une tendance constante à chercher de quel côté de l'Europe ils pourraient susciter des compétiteurs à la Hollande. C'est au chargé de pouvoirs de 1855, au capitaine Courier Dubekart, qu'un interprète vint révéler les offres brillantes qu'on lui avait faites pour qu'il consentît à l'empoisonner avec tout son équipage.

Ces réceptions peu encourageantes n'empêchèrent pas le gouvernement colonial de persévérer dans ses efforts concilians. On se flattait de l'espoir qu'on parviendrait à prendre pied à la cour d'Atchin et à vaincre les préjugés de la population. En 1856, on réussit à obtenir du sultan qu'il répondrait à ces avances par une lettre amicale au gouverneur-général. On se flattait déjà d'avoir fait un pas vers la fin désirée, quand on apprit que le même sultan venait d'écrire au gouverneur anglais de Singapour, dans des vues très hostiles à la Néerlande, pour lui demander s'il ne lui conseillait pas de se refuser à tout arrangement. Le gouverneur anglais était heureusement un homme de sens, et il répondit au sultan qu'il ferait bien mieux d'accepter les propositions néerlandaises. En 1857, le

sultan consentit enfin à conclure un traité qui garantissait la liberté du commerce et la protection réciproque aux sujets des deux nations, annulait les griefs mutuels des années précédentes, et proscrivait absolument la traite, la piraterie, le vol d'épaves, etc. Ce traité, du côté d'Atchin, resta une lettre morte. Deux navires sous pavillon hollandais furent confisqués en 1861 par un rajah atchinois, sous un prétexte des plus futiles, avec l'assentiment du sultan. En vain le gouvernement colonial multiplia ses réclamations, il ne put rien obtenir. En revanche, le sultan d'Atchin fit de son mieux pour s'opposer à la consolidation de la suzeraineté hollandaise dans le pays limitrophe de Siak, sur lequel il invoquait des droits depuis longtemps périmés. Le poste hollandais de Batou-Bara fut attaqué par ses gens, et de nouveau la piraterie recommença sur la côte orientale. En vérité, la patience néerlandaise ressemblait fort à de la faiblesse. Des Chinois de Penang, par conséquent sous la protection britannique, furent assassinés à Tamiang, district de la côte est et faisant partie des territoires revendiqués par le sultan. Assahan et Serdang, sur la même côte, s'insurgèrent à l'instigation d'Atchin contre la Néerlande, et il fallut une expédition pour les faire rentrer dans l'ordre. Il en fallut deux pour écraser le repaire de forbans et de capteurs d'esclaves qui s'étaient de nouveau fortifiés dans l'île de Nias. Il en fallut une quatrième en 1865 pour venir à bout d'un partisan atchinois qui avait réussi à se retrancher dans le district de Singkel, avec l'intention de le rendre de nouveau tributaire du sultan.

Nous passons rapidement sur ces détails, qui ne faisaient qu'accentuer ce qu'il y avait de faux dans la position réciproque de la Hollande et du royaume d'Atchin. A la fin, les puissances maritimes auraient eu le droit de se demander si l'intérêt impérieux de la sécurité des mers devait toujours être subordonné aux difficultés résultant d'un traité qui ne liait que l'Angleterre et les Pays-bas. Ceux-ci pouvaient-ils s'exposer indéfiniment à ce que la France ou l'Italie, ou les États-Unis, sans parler d'autres états, se résolussent à châtier les insultes faites à leur pavillon et peut-être à s'établir au nord de Sumatra? Les sympathies de la colonie anglaise de Malacca pour l'indépendance d'Atchin avaient elles-mêmes, sous la pression des intérêts et des faits, donné place à de tout autres sentimens. En 1868, le gouverneur anglais avait dû lancer une proclamation pour avertir les navigateurs européens des dangers que l'on courait en allant trafiquer sur les côtes atchinoises. Bientôt les journaux anglais de la presqu'île de Malacca, le *Penang Gazette*, le *Straits Observer*, retentirent des doléances du commerce local, qui se voyait privé de toute sécurité sur les côtes de Sumatra, et sommèrent, pour ainsi dire, les Hollandais de faire rentrer dans l'ordre

ces ennemis de la civilisation. On comprit enfin, en Angleterre comme en Hollande, qu'un pareil état de choses ne pouvait plus durer, et ce fut une des causes principales qui déterminèrent les deux pays, liés par le traité de 1824, à le modifier par de nouvelles conventions. Il est toujours permis de se demander comment cette évidence ne s'était pas imposée beaucoup plus tôt aux deux gouvernemens.

C'est en 1870-1871 que furent conclus entre l'Angleterre et les Pays-Bas deux traités connexes, dont le but essentiel était de mettre un terme à des difficultés sans cesse renaissantes sur la côte occidentale d'Afrique et à Sumatra. Les Hollandais possédaient sur la côte d'Or quelques établissemens enclavés dans des établissemens anglais. Ce mélange de deux autorités européennes nuisait à la bonne direction des affaires en face des peuplades nègres du littoral et de l'intérieur. Il fut entendu que la Hollande céderait ses possessions à l'Angleterre moyennant une indemnité d'environ 600,000 francs pour les forts, les bâtimens, les armes, etc., dont la Hollande avait dû faire les frais. En revanche, l'Angleterre libérait la Hollande de toute obligation relative à l'île de Sumatra tout entière, par conséquent au royaume d'Atchin, stipulant seulement que le commerce et la marine anglaise seraient traités sur le pied de l'égalité dans tous les ports de l'île soumis aux lois coloniales néerlandaises. Il ne coûtait guère à la Néerlande de consentir à cette clause. Depuis plusieurs années, les principes du libre-échange triomphaient dans la législation néerlandaise, et toute espèce de droit différentiel allait être abolie dans les colonies de l'archipel malais. On se flatta des deux côtés de l'espoir que cet accord serait une garantie de paix en Asie comme en Afrique. Ne pouvant décidément plus compter sur l'appui de l'Angleterre, les gouvernans d'Atchin comprendraient qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que d'entrer en arrangement avec le gouvernement néerlandais, et les nègres de la côte de Guinée, ne pouvant plus spéculer sur la rivalité de deux états européens, accepteraient plus volontiers les conditions normales de bon voisinage avec la civilisation. Cette double espérance fut déçue. L'Angleterre se vit bientôt forcée de faire la guerre aux Achantis, la Hollande dut la déclarer au sultan d'Atchin.

Il faut rendre cette justice au gouvernement néerlandais, qu'il ne voulut pas profiter d'emblée de la grande liberté que lui laissait le traité de 1870 pour rompre brusquement avec Atchin et en faire la conquête. Il aurait préféré que le sultan s'engageât, en donnant des garanties suffisantes, à vivre désormais en paix avec ses voisins, à réprimer la piraterie, à protéger le commerce régulier. Le sultan Mantsour-Shah, qui régnait depuis 1837, était mort. Son successeur

était son jeune petit-neveu de seize ans, Mahmoud-Aladdin Iskander, complétement livré aux directions des panglimas et soumis principalement à l'influence d'un Arabe, Habib Abdul Rahman, chef du parti musulman rigide et grand instigateur, de concert avec Panglima Polim, l'un des chefs des XXII Moukim, d'une politique absolument hostile à la Néerlande. Afin de prouver ses intentions pacifiques, l'autorité coloniale déclina la demande d'Édi, petit état vassal d'Atchin sur la côte orientale, qui voulait passer sous la suzeraineté néerlandaise. Tous les efforts, toutes les négociations furent en pure perte; en vain le ton des négociateurs néerlandais devint plus comminatoire, l'effet n'en fut pas plus heureux.

Tout à coup, en septembre 1872, le résident hollandais de Riô (île de Bintang, au sud de Malacca), qui devait se rendre à Atchin pour tenter un nouvel effort, voit venir à lui le *schahbandar* d'Atchin, qui lui dit en confidence que le jeune sultan est en butte aux obsessions de deux partis, le parti dit arabe et foncièrement hostile aux Néerlandais, et le parti dit national, qui serait de bien meilleure composition, et que les inclinations personnelles du souverain le pousseraient à s'entendre avec la Néerlande. En décembre de la même année, il revient accompagné de quatre dignitaires atchinois porteurs d'une lettre du sultan, dans laquelle il priait le résident d'ajourner la visite qu'il lui avait annoncée jusqu'à ce qu'il eût reçu réponse à une lettre qu'il avait adressée au sultan de Turquie. Il savait bien que la Turquie n'avait rien à voir dans les affaires d'Atchin; mais, disaient ses fondés de pouvoir, il avait dû mettre en avant ce prétexte, afin d'avoir le temps de ruiner définitivement l'influence du parti arabe. L'autorité coloniale crut devoir entrer dans ce plan qu'elle croyait sérieux et ajourner le départ des commissaires qu'elle se proposait d'envoyer à Atchin pour en finir avec ces tergiversations continuelles. Plus encore, elle se montra disposée à rendre au sultan un navire atchinois saisi en plein exercice du métier de pirate par un croiseur hollandais, et elle permit, sur leur demande, aux émissaires atchinois de revenir chez eux sur le vapeur de l'état le *Marnix*, qui, pour leur complaire, devait relâcher dans plusieurs ports de la côte et à Singapour. Nouvelle déception! les rusés Atchinois avaient trouvé charmant de profiter de cette gracieuseté pour faire leurs petites affaires dans les ports du littoral, et à Singapour pour nouer des négociations avec les consuls des puissances étrangères. Ils auraient voulu pousser les gouvernemens que ces consuls représentaient à protéger le royaume d'Atchin, menacé, disaient-ils, par la Hollande; on apprenait même qu'ils avaient demandé formellement à Paris l'intervention du gouvernement français.

Ils prenaient bien leur temps chez nous, et cette demande en

elle-même n'eût été que ridicule, si l'on avait pu dédaigner tout à fait leurs menées auprès des consuls de Singapour. L'expérience prouve qu'il est plus dangereux qu'on ne le penserait au premier abord de s'exposer dans ces régions lointaines à l'immixtion des agens étrangers, quand même on n'a aucun motif de se défier de leurs gouvernemens. Ces agens se font ordinairement une idée exagérée de leur importance, il leur arrive souvent de lancer la politique des pays qu'ils représentent dans des voies épineuses; les précédens qu'ils établissent parfois très étourdiment ne permettent pas toujours à leur gouvernement de les désavouer, l'honneur d'un pavillon peut se trouver compromis, des intérêts considérables peuvent être engagés, des convoitises peuvent s'allumer, bref la situation se compliquer de la manière la plus inattendue. En tout cas, la cour d'Atchin était surprise en flagrant délit de perfidie nouvelle. Ses menées déloyales, au moment où elle feignait de nouer de bons rapports avec les Néerlandais, prouvaient que ses intentions étaient toujours des plus hostiles, et n'était-ce pas une insulte intolérable que d'avoir, avec cette effronterie malaise qui déconcerte si souvent notre prudence européenne, tramé ces sottes intrigues contre la Néerlande sous la protection du drapeau néerlandais? La mesure était plus que comble. Il fut décidé à La Haye comme à Batavia que des explications catégoriques seraient exigées du sultan d'Atchin, et que, s'il les refusait, la guerre lui serait immédiatement déclarée.

IV.

Les Français qui ont assisté, il y a quelques années, à l'inauguration de la statue d'Ary Scheffer à Dordrecht ont certainement conservé le souvenir de M. Loudon, alors commissaire du roi dans la province de Sud-Hollande, et qui vint avec tant de bonne grâce et de dignité simple présider cette charmante fête internationale. C'est lui qui fut envoyé en 1871 à Batavia comme gouverneur-général des Indes néerlandaises. A une grande aménité de manières, il joint le sérieux et l'énergie que ses compatriotes apprécient tant. Cette qualité lui était bien nécessaire dans les conjonctures hérissées de difficultés où il se trouvait engagé. Le gouverneur-général des Indes néerlandaises doit naturellement se soumettre aux instructions qui lui sont envoyées de la mère-patrie; mais, quant aux mesures jugées urgentes, une grande initiative lui est laissée. De La Haye, on lui prescrivait de prendre sans retard ses dispositions pour faire cesser un état de choses dangereux et humiliant, sans toutefois lui imposer la marche à suivre. Il paraît même que le

gouvernement néerlandais ne s'attendait pour le moment qu'à l'envoi d'une force maritime respectable qui appuierait les réclamations. A Batavia, le gouverneur et le conseil des Indes furent d'avis que la simple apparition d'une escadre serait inefficace. Des bruits fâcheux circulaient sur l'ingérence possible de marines étrangères; on parlait, entre autres, de l'intention du commandant de l'escadre américaine en croisière dans les mers de Chine de venir montrer son pavillon sur les côtes de Sumatra. On ne pouvait savoir au juste jusqu'à quel point les intrigues atchinoises à Singapour pouvaient compliquer une situation déjà tendue. Bientôt la mousson du sud allait souffler et rendre très difficile l'abord des côtes. Enfin l'on était certain de rencontrer les plus mauvaises dispositions à la cour d'Atchin.

Toutes ces raisons déterminèrent le gouverneur-général et le conseil des Indes à frapper tout de suite un grand coup. Il fut décidé qu'une petite armée suivrait de près la flottille qui devait servir d'escorte et d'argument au négociateur hollandais. On était assez mal renseigné, il est vrai, sur les forces réelles dont le sultan pouvait disposer. Les rapports de quelques voyageurs compétens, néerlandais et anglais, qui avaient pu visiter Atchin s'accordaient à représenter ces forces comme peu redoutables. Les fortifications du Kraton étaient, disaient-ils, à peu près tombées en ruines, la population divisée, l'anarchie très grande. Ces appréciations étaient erronées ou du moins incomplètes, et les Hollandais ne devaient pas tarder à l'apprendre à leurs dépens; mais on les tint pour suffisamment établies, et un corps expéditionnaire d'environ 4,000 hommes, sans compter un millier de ces coulies qui, dans les pays tropicaux, doivent toujours accompagner les armées, fut mis sous les ordres du général-major Kœhler. L'infanterie, forte de 2,800 hommes, comprenait 1,934 soldats indigènes. Elle comptait de plus un bataillon de 450 soldats de marine, jouissant en Hollande comme chez nous d'une excellente réputation militaire. La cavalerie se bornait à un demi-escadron, le génie à une forte compagnie de 120 soldats, et l'artillerie était représentée par une batterie de montagne de quatre obusiers de 12, quatre canons rayés de 8 et deux mortiers de 12. Si aux 4,000 hommes, chiffre extrême des troupes destinées à agir sur terre, nous joignons un millier de marins composant les équipages du *Djambi*, de la *Citadelle d'Anvers*, du *Marnix*, du *Coehorn*, vapeurs à hélice, du *Sourabaya* et du *Sumatra*, vapeurs à roues, et de quelques autres navires de moindre importance, nous évaluerons à environ 5,000 hommes le total des forces déployées contre Atchin lors de cette première expédition. En fait, les expéditions dirigées antérieurement par les Néerlandais contre d'autres

populations malaises avaient été menées à bonne fin par des forces plutôt inférieures. On partait plein de confiance, et le brave général Kœhler se flattait d'abattre promptement l'arrogance d'Atchin avec les troupes placées sous son commandement.

Le négociateur qui devait demander des explications au sultan d'Atchin, et, en cas de refus, lui présenter l'ultimatum hollandais, fut M. F. N. Nieuwenhuizen, vice-président du conseil des Indes. Il s'embarqua sur la *Citadelle d'Anvers*, suivi de près par les autres navires de l'escadre, et le 22 mars 1873 il jetait l'ancre en rade d'Atchin. Il fut bientôt clair que le recours à la force serait inévitable. Les dispositions de la population étaient fort mauvaises; une foule de gens armés allaient et venaient sur le rivage, d'autres élevaient des retranchemens sur plusieurs points. Le sultan, pour toute satisfaction aux demandes catégoriques de M. Nieuwenhuizen, déclara qu'il attendait toujours la réponse à la lettre qu'il avait adressée au souverain de la Turquie, qu'il pourrait bien l'attendre encore six mois. En un mot, le sultan refusait toute explication.

La guerre fut donc déclarée le 26 mars, et le 5 avril les troupes expéditionnaires rejoignirent l'escadre. Après une reconnaissance exécutée non sans péril, le débarquement s'opéra le 8 et le 9 sous la protection des canons de la marine, à quelques lieues à l'ouest du Kraton. Déjà l'on ne pouvait plus se faire illusion sur l'énergie de la résistance qu'on aurait à vaincre. Les ennemis fourmillaient dans les bois épais, le long des fossés, derrière des redoutes élevées et défendues avec un art qui faisait soupçonner la présence d'aventuriers européens. Le sol très marécageux, entrecoupé de cours d'eau, malsain et opposant de grandes difficultés au transport de l'artillerie, compliquait beaucoup la marche en avant. Cependant le corps expéditionnaire maintint vigoureusement sa supériorité tant qu'il fut sur le rivage et que le feu des vapeurs l'aida à détruire les fortifications ennemies qui inquiétaient son campement. Ce fut bien autre chose quand il fallut s'avancer dans l'intérieur et dans la direction du Kraton, centre des positions atchinoises et la plus forte de ces positions. L'armée hollandaise vint se heurter contre le *Missigit* (mosquée) fortifié, qui servait au Kraton d'ouvrage avancé. Les grenades hollandaises mirent le feu au Missigit, que les Atchinois durent évacuer, mais ils continuèrent de tirer sur la position abandonnée soit des bois environnans, soit du Kraton lui-même. Leur feu fut si violent que le général hollandais crut imprudent de rester dans le Missigit et fit retirer ses troupes. C'est seulement le 14, les pluies ayant retardé une nouvelle attaque, qu'après un engagement très vif le Missigit fut repris par les Hollandais sur l'ennemi, qui y était rentré. Ce succès devait être le dernier de la première expédition. Le général Kœhler, voulant mettre ses soldats à l'abri,

examinait la partie la plus exposée de la position conquise et donnait des ordres pour la couvrir lorsqu'une balle atchinoise le frappa mortellement.

Cette mort fort honorable, — peut-être jusqu'à un certain point cherchée, car le général hollandais se voyait en face de difficultés inattendues qu'il avait pour sa part empêché de prévoir, — équivalait à un désastre. Elle privait l'expédition de son chef au moment où sa présence était le plus nécessaire, d'autant plus que, par un oubli ou par une négligence difficile à comprendre, le général n'avait communiqué à personne, pas même à l'officier appelé à lui succéder en cas de mort ou de blessure, le plan proprement dit qu'il se proposait de suivre. On savait seulement qu'il comptait s'avancer dès le lendemain sur le Kraton. Le colonel van Daalen, investi du commandement en chef, crut qu'il fallait risquer cette opération, dont tout présageait les difficultés très grandes, mais qui, si elle réussissait, serait décisive. Le Kraton, complétement invisible, était défendu par un mur élevé, un fossé, des palissades, des bois de bambou épineux, et par des retranchemens avancés qu'il fallait emporter sous une fusillade nourrie par un ennemi nombreux, presque toujours à couvert. C'est alors surtout que le manque d'une artillerie suffisante fut douloureusement senti. Cependant les troupes furent lancées et attaquèrent avec décision. Une compagnie hollandaise parvint même à pénétrer dans l'un des ouvrages ennemis, mais n'y put tenir sous la grêle de balles qui pleuvait sur elle. Une certaine mollesse, signe de découragement, commençait à marquer les mouvemens de quelques bataillons indigènes, et les coulies, chargés d'apporter les échelles d'assaut, s'étant trouvés exposés un moment au feu de l'ennemi, prirent peur, jetèrent leurs échelles et se sauvèrent à la débandade. La colonne d'attaque comptait déjà une centaine de morts et de blessés, et l'ennemi, encouragé par le succès de sa résistance, faisait un mouvement de flanc qui menaçait de couper les communications avec le rivage. Il devint évident que l'on n'était pas en force pour continuer l'attaque du Kraton, et que, pour éviter une déroute complète, il fallait regagner le bord de la mer. Le 17, la retraite s'effectua en bon ordre, sans être sérieusement inquiétée, et à la suite d'un conseil de guerre tenu à bord du *Sourabaya* la permission fut demandée par télégraphe au gouvernement colonial de suspendre l'expédition jusqu'à un moment plus favorable. Plus de 500 hommes étaient tués ou blessés, ou morts de maladie. La dyssenterie minait le corps expéditionnaire, et le terrible *beri-beri*, maladie mystérieuse, d'origine probablement miasmatique, et qui consiste dans une paralysie croissante des membres, sévissait à bord de la flotte. Puisqu'on avait échoué dans le coup de main qu'on avait cru pou-

voir tenter, il fallait plier bagage, et même il n'y avait pas de temps à perdre. On ne pouvait rester en panne, attendant des renforts; l'implacable mousson allait souffler d'un jour à l'autre.

La nouvelle de ce revers inattendu fit en Hollande l'impression la plus pénible. Le peuple hollandais est fier de son empire colonial, et à bon droit. C'est par là qu'il fait encore grande figure dans le monde. Ses vastes colonies sont en quelque sorte l'exposant de sa puissance d'autrefois. Elles sont l'aliment principal de sa prospérité, il est peu de familles qui n'aient des membres ou tout au moins des intérêts dans ces régions lointaines. Les Néerlandais ne se dissimulent pas que c'est seulement à force d'énergie, de vigilance et de bonne administration qu'ils conservent des possessions aussi considérables, et qu'il y a une certaine disproportion, au moins apparente, entre leurs forces réelles et leurs 20 millions de vassaux. Comme nous l'avons dit, il est juste et sage de leur part de travailler à l'amélioration matérielle et morale de ces populations mineures, dont ils sont en quelque sorte les tuteurs devant l'histoire; mais il faut de toute nécessité les maintenir dans la conviction qu'ils sont plus forts qu'elles, car, encore une fois, on peut dire que pour elles la force du droit est absolument identique au droit de la force. Il est toujours à craindre que des échecs retentissans, comme celui qu'on venait de subir à Atchin, n'engendrent chez ces peuples des velléités d'insurrection générale. Il faut de plus tenir grand compte du fait attesté par tous ceux qui connaissent de près le monde musulman et dont peut-être les promoteurs de la première expédition d'Atchin n'avaient pas suffisamment mesuré la gravité, c'est que l'islamisme, depuis une vingtaine d'années, est en recrudescence d'exaltation et d'hostilité contre les sectateurs des autres religions. On avait trop spéculé sur les divisions politiques à Atchin, trop peu prévu la cohésion que le fanatisme pouvait, au moment critique, donner aux élémens divergens de la population atchinoise. Ce réveil musulman a gagné en effet les peuples malais, et semble grandir chaque année sous l'influence des pèlerins qui vont à La Mecque se retremper aux sources mêmes de leur foi. Ce n'était donc pas seulement le déplaisir qu'on éprouve partout à la nouvelle d'un échec qui agitait les esprits en Hollande, c'était aussi la crainte des complications graves qui pouvaient survenir. Comme partout en pareille occurrence, on récriminait contre le gouvernement, dont on blâmait la politique belliqueuse, contre l'autorité coloniale, qu'on accusait d'imprévoyance et de légèreté, contre les chefs de l'expédition, dont on mettait en doute la capacité. Une circonstance à la fois piquante et triste pour un Français, c'est que souvent les plaintes de l'opinion se formulaient ainsi : nous n'avons pas eu d'expressions trop sévères pour censurer la conduite des Français

lors de la guerre de 1870; eh bien! toutes proportions gardées, nous avons fait précisément comme eux; sous un prétexte mal choisi, nous sommes partis follement en guerre avec des troupes numériquement insuffisantes, mal armées, mal préparées, contre un ennemi dont nous ne connaissions pas les forces, tandis que nous aurions dû les connaître. L'opposition conservatrice dans les chambres eût peut-être mieux fait, au point de vue de sa dignité et de ses intérêts bien entendus, de ne pas ajouter aux difficultés très sérieuses de la situation en se servant, comme d'une machine de guerre, de cette première explosion du mécontentement populaire; mais les hommes sont partout les mêmes, et le parti conservateur, depuis longtemps exclu du pouvoir, crut trouver dans ce malheur national une excellente occasion de monter à l'assaut du cabinet libéral. A plusieurs reprises, dans le cours de l'année 1873 et pendant les premiers mois de l'année courante, le ministère se vit interpellé avec une âpreté, une persistance passionnée, qui mirent plus d'une fois son existence en danger.

Heureusement pour lui et pour la cause nationale elle-même, celui qui devait porter le poids principal de ce débat acharné, M. Fransen van de Putte, ministre des colonies, était de taille à tenir hardiment tête à ses antagonistes. Fils de ses œuvres, connaissant parfaitement les colonies, où il a passé plusieurs années, décidé à réformer dans le sens de la justice et du libéralisme les institutions coloniales encore trop marquées au coin de l'ancien système d'exploitation des indigènes, doué d'une grande puissance de travail et de qualités administratives éminentes, M. Fransen van de Putte a de plus un talent de parole et de discussion qui fait de lui un des orateurs parlementaires les plus remarquables de notre époque. Toujours sur la brèche, il ne laissa debout aucun des argumens de l'opposition. Tout en revendiquant comme ministre la pleine responsabilité de la politique suivie aux Indes, il démontra que la guerre d'Atchin était légitime, inévitable, commandée impérieusement par l'honneur national aussi bien que par l'intérêt général de la civilisation tout entière. On ne pouvait exiger du cabinet de La Haye de dicter point par point au gouvernement colonial les mesures à prendre sur les lieux mêmes, ce gouvernement avait eu des raisons majeures pour agir vite et vigoureusement, et si les autorités militaires les plus compétentes s'étaient méprises à Batavia même sur le degré de la résistance qu'on rencontrerait à Atchin, c'était un malheur dont il fallait rechercher les causes pour en prévenir le retour, mais il était souverainement injuste d'en accuser le ministère. Il n'y avait qu'une chose à faire, recommencer l'expédition dès que la saison serait favorable, et s'y prendre de telle sorte que cette fois le succès ne fût plus douteux. Le ministre de l'exté-

rieur, M. Gericke, put tranquilliser l'opinion en affirmant les dispositions bienveillantes dont il avait reçu l'assurance de la part de toutes les puissances, et le ministre de la marine, M. Brocx, fut en mesure de diriger immédiatement sur les Indes des forces navales suffisantes pour faire respecter le blocus. La constitution néerlandaise ne permet pas d'envoyer aux Indes, à moins d'une loi spéciale, des régimens de l'armée nationale; l'armée indienne ne se compose que de volontaires, mais les enrôlemens étaient en pleine activité, la prime d'engagement était augmentée, et les volontaires ne manquaient pas. Le cabinet était donc à la hauteur de la situation, et en demandant les crédits nécessaires pour couvrir l'excédant de dépenses qui allait résulter de cette seconde campagne, il osait mettre ses adversaires en demeure de proposer un vote de défiance. En fait, ceux-ci parlèrent beaucoup, mais n'agirent pas. L'opinion, à mesure que les faits étaient mieux connus, revenait aux ministres qui préparaient avec tant d'ardeur une éclatante revanche; peut-être même les adversaires du cabinet n'étaient-ils pas fâchés, toute réflexion faite, de lui laisser les soucis et la responsabilité de la seconde expédition.

L'un des premiers soins du ministère fut de choisir pour la commander en chef un militaire expérimenté, en état d'inspirer toute confiance aux troupes, et il désigna au choix du roi le lieutenant-général van Swieten. Ce choix fut très bien accueilli par l'opinion. Le général van Swieten était déjà connu par ses glorieux services dans les armées coloniales. Né en 1808 d'un père hollandais et d'une mère d'origine française, il réunit une grande distinction de manières et même une grande douceur de caractère à l'esprit de décision qui fait les hommes de guerre. De 1827 à 1862, il fut de toutes les campagnes aux Indes néerlandaises. A Sumatra, à Bali en 1849, à Boni dans l'île de Célèbes en 1859, il dirigea avec autant de succès que de vigueur des expéditions dont les perspectives n'étaient rien moins que rassurantes; même à Boni il dut déjà réparer un échec subi par les armes néerlandaises. Ce qu'il faut surtout relever à son honneur, c'est que, ménager du sang des ennemis comme de celui de ses soldats, il fit la guerre autant que possible avec humanité, réagissant contre les habitudes dévastatrices de ses prédécesseurs, cherchant, une fois la conquête opérée, à réconcilier les populations vaincues avec la civilisation européenne, et réussissant si bien dans cette double conquête que les populations, domptées par ses armes et gagnées par sa politique généreuse, n'ont plus songé depuis à se soulever contre la souveraineté néerlandaise. On voit que « les momens psychologiques » désirés par le général van Swieten diffèrent sensiblement de ceux que recherchent avec tant d'ardeur certains hommes de guerre qu'il

est inutile de désigner plus clairement. C'est une noble figure militaire que celle du général van Swieten, et la rude campagne qu'il a si habilement menée à Atchin a mis le sceau à une popularité déjà bien méritée.

Les forces mises à sa disposition étaient plus que le double de celles qu'on avait crues suffisantes lors de la première expédition. Il est très difficile de savoir, même par approximation, le chiffre des combattans que le sultanat d'Atchin avait pu mettre en ligne contre les Hollandais; on peut toutefois l'évaluer à environ 20,000 hommes. Contre cette armée mal disciplinée, mais se battant chez elle, enhardie par un premier succès et forte par les défenses naturelles que le pays lui offrait, le général van Swieten put diriger 9,500 soldats, assistés par plus de 3,000 coulies. L'infanterie comptait plus de 6,500 hommes, le génie 600, l'artillerie plus de 700 avec soixante-quatorze bouches à feu, canons rayés, mortiers et deux mitrailleuses, la cavalerie se bornait à un escadron. Les forces navales se composaient de huit vapeurs, non compris les transports à vapeur et à voiles, et nombre d'embarcations de moindre gabarit; cela représentait un total d'environ 1,300 marins et cinquante-huit canons. Le 23 novembre 1873 vit recommencer les opérations directes contre les Atchinois. Leurs retranchemens furent canonnés avec succès par la marine, et les troupes purent successivement établir leurs bivouacs à quelque distance du rivage. Cette opération se fit toutefois avec lenteur. Notons ici que, pour raisons stratégiques, on choisit un lieu de débarquement à l'est de l'embouchure de la rivière. Déjà le choléra et le *beri-beri* avaient éclaté à bord des vaisseaux, des pluies torrentielles, inondant le pays, empêchaient toute opération militaire. Le débarquement, commencé seulement le 6 décembre, ne put s'achever que le 11.

Une fois débarqué, le général van Swieten adressa au sultan une missive qui devait aussi servir à éclairer la population sur les véritables intentions de son gouvernement : le peuple atchinois n'avait rien à craindre pour sa religion ni pour ses propriétés, il s'agissait non pas même de lui imposer un assujettissement direct au pouvoir étranger, mais uniquement de conclure un traité qui garantirait à la fois, sous la suzeraineté néerlandaise, l'intégrité du territoire, l'autorité du sultan, la sécurité des transactions et celle de la navigation. Si le sultan, docile aux instigations du parti de la guerre à outrance, refusait son assentiment à des propositions aussi modérées, le général hollandais l'avertissait qu'il avait « plus de canons qu'il n'en fallait pour anéantir dix Kratons, » qu'il était pourvu de tout ce qui lui était nécessaire pour en venir à ses fins, et qu'il ne se rembarquerait certainement pas avant d'avoir réduit son ennemi à l'impuissance. Les déclarations étaient calculées en vue de la

persuasion, partagée par le peuple et par les grands, qu'avec un peu de patience on viendrait à bout, cette fois comme l'autre, d'un ennemi qui n'aurait jamais tout ce qu'il lui fallait pour emporter des positions fortifiées comme le Kraton, et qui ne comptait pas rester dans le pays en dépit des moussons. La lettre fut confiée à un émissaire malais, qui se chargea de la remettre au sultan, et partit escorté de quatre indigènes. Le pauvre Widikdio, — tel était le nom de l'émissaire, — ne devait pas revenir. Dans le voisinage du Missigit, il fut, ainsi que ses compagnons, arrêté par une bande atchinoise; un moment protégé par un personnage de quelque autorité, il fut bientôt condamné à périr. On lui infligea le cruel supplice qui consiste à attacher la victime étendue sur le dos, et à lui ingurgiter de l'eau jusqu'à ce qu'elle meure étouffée. On sut plus tard ces détails par ses compagnons, que l'on réduisit d'abord en esclavage. Ils avaient à porter le fusil et la cartouchière d'un chef atchinois, et devaient chaque jour subir une exposition en plein soleil pendant plusieurs heures. Le 11 janvier, ils apprirent que leur mort avait aussi été décidée; mais pendant la nuit l'un d'eux coupa ses liens avec ses dents, délia les autres, et ils parvinrent à gagner la rivière, qu'ils descendirent à la nage jusqu'aux avant-postes hollandais. Toutefois un de ces malheureux, qui s'était un instant aventuré sur la rive, fut surpris par un détachement ennemi, percé de coups de lance et laissé pour mort dans un fossé. Il put encore rentrer dans le courant et rejoindre ses camarades, mais il mourut de ses blessures peu après son arrivée. Cet odieux traitement infligé à des parlementaires prouvait à quel degré de fureur les sentimens du peuple atchinois et de ses chefs étaient montés. Il n'y avait qu'à dompter de pareilles gens à coups de canon.

Le général van Swieten ne voulait rien laisser au hasard, et déjà il avait arrêté le genre de manœuvres qui devait lentement, mais sûrement, le conduire au but, tout en ménageant ses soldats. Il avait très bien vu que la force de l'ennemi consistait surtout dans la facilité que lui offrait un pays marécageux et boisé, adossé à des montagnes inexplorées, pour jeter des nuées de combattans invisibles ou difficiles à joindre sur les flancs des colonnes lancées en avant. Incapable de soutenir le choc direct de troupes bien commandées et disciplinées, il pouvait, tout en reculant toujours, leur infliger des pertes si graves que de succès en succès on eût marché, comme la première fois, vers l'insuccès final. En revanche, les défenseurs d'Atchin, se battant en *guerillas*, redoutaient par-dessus tout de se voir coupés dans leur retraite. Il fallait donc n'avancer que pas à pas, en ayant soin de se couvrir par des travaux appropriés à chaque nouvelle étape, et déterminer les ennemis à la retraite par des mouvemens tournans qui les forceraient d'évacuer

l'un après l'autre leurs abris artificiels ou naturels pour éviter d'être cernés. C'est ainsi que l'habile général, malgré la résistance acharnée des Atchinois, malgré les maladies et surtout le choléra, qui continuait de décimer les troupes expéditionnaires, parvint à refouler méthodiquement dans l'intérieur du pays les bandes atchinoises, qui durent abandonner l'une après l'autre leurs meilleures positions. Elles firent maintes fois des retours offensifs d'une rare audace; certain soir même, un parti d'Atchinois surprit les avant-postes et pénétra jusqu'au bivouac des Hollandais. L'état vassal de Pédir, dont le chef, beau-père du jeune sultan, l'un des partisans les plus ardens de la guerre et qui avait envoyé tout son monde à la défense du Kraton, reçut une rude leçon. Une flottille néerlandaise se détacha le 28 décembre de l'escadre d'opération, et bombarda avec succès les fortifications du littoral, ainsi que les principales habitations de Pédir. Le magasin à poudre du belliqueux rajah fit explosion, et, bien qu'une descente commencée par un détachement de marins, mais arrêtée par les difficultés du terrain, n'eût pas eu le succès désirable, l'expédition n'en atteignit pas moins son but.

Il s'agissait toujours d'aborder le redoutable Kraton, et pour cela de reprendre encore une fois le fameux Missigit, théâtre du dernier succès et du revers final de la première expédition. Fidèle à son plan, le général van Swieten força l'ennemi à se retirer successivement des positions qu'il avait fortifiées pour couvrir cette mosquée ou la dominer encore après qu'elle aurait été prise. Les engagemens étaient meurtriers, mais l'issue toujours la même. Enfin le Missigit, bombardé par les batteries élevées malgré les difficultés du terrain, fut pris pour la troisième fois, et cette fois fut la bonne, car les Atchinois se virent hors d'état d'en déloger les soldats néerlandais. La prise du Missigit n'en avait pas moins mis plus de 220 hommes hors de combat. Le général van Swieten s'empressa de le faire occuper en force et d'en mettre la garnison à l'abri du feu du Kraton. Une autre position dut encore être enlevée pour que l'on pût procéder à l'attaque définitive de la forteresse atchinoise, et, tant par des travaux de sape qu'en l'investissant de plus en plus au moyen des colonnes lancées de manière à l'enfermer dans des cercles concentriques, le général néerlandais finit par décider les Atchinois à se retirer. Déjà l'on croyait savoir que le jeune sultan, ne se voyant plus en sûreté dans cette résidence qu'il avait tenue pour imprenable, avait pendant la nuit gagné l'intérieur du pays. Bientôt le feu du Kraton se ralentit, puis il cessa tout à fait. Le 24 janvier, on découvrit qu'il était évacué, et les troupes néerlandaises se hâtèrent d'en prendre possession. Elles y trouvèrent tout dans un désordre indescriptible. Une vingtaine de canons étaient encore braqués

dans la direction du Missigit. Ils appartenaient à toute sorte de modèles; quelques-uns perçaient tout bonnement la muraille, et, pour les charger, il fallait sortir sur le front du rempart. Trente-deux autres pièces gisaient encore çà et là, et parmi elles un des deux canons envoyés jadis par le roi Jacques Ier en place des « deux blanches » demandées par le sultan Iskander. On distingue encore les armes d'Angleterre et l'inscription *Jacobus rex*, 1617. Évidemment on s'était exagéré la force des batteries du Kraton, mais non pas les obstacles que les Atchinois avaient accumulés en avant du fossé qui l'entoure, et qui eussent rendu très difficile l'œuvre de l'artillerie, si elle avait dû, comme les Atchinois s'y attendaient, frayer la route à une colonne d'assaut. L'habitation du sultan n'était pas moins bouleversée que tout le reste. A peine plus grande qu'une maison indienne ordinaire, elle n'était plus qu'un fouillis dans lequel on ne trouva guère, en fait de choses valant la peine d'être mentionnées, qu'un vélocipède à trois roues et une caisse de lettres, dont une du roi Louis-Philippe datée de 1843, 2 janvier, du reste sans intérêt. Toujours prudent, le général van Swieten ordonna à ses troupes de se fortifier en hâte dans l'excellente position qui leur était livrée. La campagne était virtuellement finie, en ce sens qu'il pouvait attendre en toute sécurité la marche ultérieure des événemens.

Sur ces entrefaites, on apprit que le jeune sultan était mort du choléra, et que cette maladie ravageait aussi la population atchinoise. Quelques signes de découragement, certaines velléités de soumission, se faisaient remarquer chez plusieurs chefs et dans les états vassaux échelonnés le long des côtes. Cependant il était visible que ce revirement dans les dispositions des indigènes serait très lent. Le parti de la guerre les avait si bien fanatisés, surtout en leur disant que les Néerlandais venaient pour détruire leur religion et les écraser d'impôts, qu'il fallait s'attendre de leur part à de longues hésitations. Ils croyaient toujours au prompt départ des Néerlandais. Il semble de plus qu'une vague espérance de l'intervention prochaine de quelque puissance européenne continuait de miroiter devant leurs yeux. Tout porte à croire que cette illusion était entretenue du dehors par ceux qui voyaient d'un mauvais œil cette consolidation de l'autorité néerlandaise à Sumatra. Ceux qui ont suivi avec quelque attention les dépêches que le télégraphe transmettait à l'Europe pendant le cours de cette guerre auront certainement remarqué une série de télégrammes datés principalement de Penang et dont la rédaction dénotait une malveillance systématique contre l'expédition hollandaise. Il est assez curieux d'avoir à constater que l'un des foyers de cette hostilité permanente se trouve chez les Chinois, dont le nombre croissant et l'importance commerciale dans

les mers indiennes forment désormais un élément dont il faut tenir grand compte. Ce sont surtout des Chinois qui servent d'intermédiaires et de commissionnaires aux Européens établis dans la presqu'île de Malacca. Le commerce chinois trouvait des avantages tout spéciaux dans le régime de guerre intestine qui prédominait à Atchin. Il vendait des munitions, des armes, de la poudre, il se faisait donner en échange du poivre et d'autres denrées, il achetait la connivence des *schahbandars* et se procurait ainsi des monopoles et des priviléges de tout genre. Il prévoyait que tous ces trafics véreux allaient prendre fin à Atchin comme dans le reste de Sumatra, où la législation néerlandaise ne permettait plus que le commerce régulier et honnête. Les doléances chinoises réveillaient dans les *straits settlements* le vieux ferment d'antagonisme entre Anglais et Hollandais; les musulmans, très excités dans ces parages, faisaient chorus, et dans la société mélangée dont la presqu'île de Malacca est la résidence, Chinois et musulmans trouvaient sans difficulté des plumes complaisantes pour traduire à leur gré les nouvelles qui pouvaient nuire à l'établissement d'un ordre de choses régulier au nord de Sumatra.

Rien de tout cela ne peut diminuer la haute valeur de ce fait, que par la prise et l'occupation permanente du Kraton d'Atchin le gouvernement des Pays-Bas est désormais souverain de l'île de Sumatra tout entière. Complétement maître des côtes, associant à sa politique commerciale les populations riveraines, leur permettant de se vouer désormais à la culture paisible de leur sol si merveilleusement riche et à l'écoulement normal de leurs produits, ce gouvernement n'a plus rien de sérieux à craindre de la résistance refoulée à l'intérieur; du moins il n'a plus besoin que de vigilance et de persévérance, deux qualités qui ne lui font pas défaut. Les populations de l'intérieur ne peuvent vivre en effet que moyennant le libre accès de la mer. Depuis que l'établissement des Hollandais dans les murs du Kraton est devenu un fait accompli, encore consolidé par l'insuccès de quelques retours offensifs des derniers Atchinois belligérans, on voit les états riverains, naguère vassaux d'Atchin, demander l'un après l'autre à se ranger sous le protectorat néerlandais. Le temps est désormais l'allié des Hollandais, qui ne s'engageront pas dans les montagnes et attendront tranquillement que l'expérience démontre aux Atchinois leur impuissance et la nécessité de se soumettre. La politique de la Hollande victorieuse à l'égard du pays conquis est fort simple. Partout où les rajahs et leurs sujets donnent des preuves sérieuses de leur intention de vivre sous son protectorat en se soumettant aux lois de la civilisation, leur indépendance intérieure sera respectée et leur sécurité protégée. Là au contraire où l'on persistera dans une attitude hostile, l'autorité

hollandaise sera imposée directement, au besoin par la force. C'est ce qui arrivera nécessairement au territoire proprement dit d'Atchin. Il ne peut plus être question de conclure un traité quelconque avec le sultan d'Atchin. Il n'y a plus de sultan, les chefs n'ont pas encore pu se mettre d'accord pour donner un successeur au pauvre Mahmoud-Aladdin, mort victime d'une situation qu'il n'avait pas faite, et quand ils en nommeraient un, la Néerlande ne reconnaîtrait pas ce roi sans terre et ce chef sans armée. Peu à peu dans ce territoire comme dans le reste de l'île, à la vue de la prospérité des états soumis à l'influence européenne et de la loyauté avec laquelle les vainqueurs tiendront leur promesse de respecter la liberté religieuse et les lois traditionnelles des vaincus, les préjugés invétérés tomberont, et le rapprochement s'opérera de lui-même. En résumé, l'île de Sumatra tout entière fait désormais partie intégrante des Indes néerlandaises, voilà le résultat le plus clair et le plus significatif de cette double campagne.

On exprime parfois la crainte que l'empire colonial néerlandais ne devienne disproportionné aux forces du pays qui le possède. L'extension pour ainsi dire illimitée semble être la loi de ces grandes possessions lointaines. L'Angleterre la subit aux Indes, nous sommes exposés à la subir nous-mêmes en Cochinchine, et nous avons dû nous y plier en Algérie. Déjà, dira-t-on, l'empire indien de la Néerlande était bien grand pour elle, on pouvait se demander si elle pourrait le conserver. Jusqu'à présent, répondrons-nous, elle a parfaitement réussi à maintenir et même à consolider sa domination; mais surtout il faut remarquer que la Néerlande jouit d'un grand avantage que l'Angleterre ne possède pas plus dans l'Hindoustan que nous en Algérie. Son empire indien est un archipel. Les limites de son extension sont fixées d'avance. En admettant qu'elle doive un jour faire à Bornéo ce qu'elle vient d'achever à Sumatra, la mer lui servira toujours de frontière. Rien donc ne lui défend d'espérer qu'à la condition de bonnes mesures administratives et commerciales elle pourra toujours maintenir la suprématie de son pavillon sur le nombre déterminé d'îles grandes et petites qui rayonnent autour de Batavia.

Il est facile de comprendre l'émotion joyeuse qui s'empara du peuple hollandais le jour où l'heureuse nouvelle de la prise du Kraton parvint en Europe. La guerre avait été coûteuse et sanglante (1), mais on se sentait soulagé d'un poids humiliant et pé-

(1) Quoique le nombre des tués et des blessés dans les deux expéditions d'Atchin ait été très considérable (on n'en sait pas encore le chiffre exact en Hollande même), il a été encore, et de beaucoup, surpassé par celui des soldats morts victimes des maladies, surtout du choléra. Les pertes eussent été bien plus graves encore sans le zèle

nible. Le ministère libéral, dont les efforts se voyaient enfin récompensés par le succès, devait naturellement profiter de cette issue d'une campagne qu'il avait poursuivie en dépit des prédictions décourageantes et du blâme acerbe de ses adversaires. En effet, après avoir en quelque sorte brûlé sa dernière cartouche dans une discussion parlementaire, en face des documens communiqués à la chambre au grand complet, l'opposition conservatrice ne put ou n'osa présenter un ordre du jour qui formulât un blâme quelconque (1). La nation néerlandaise a pu se livrer sans arrière-pensée aux réjouissances dont le vingt-cinquième anniversaire du couronnement du roi Guillaume III a été l'occasion. Ce règne, si pacifique à l'intérieur, mais non sans dignité et sans fermeté au dehors, marqué par un progrès constant et des réformes nombreuses, comptera parmi les époques les plus prospères de l'histoire des Pays-Bas. Le souverain, en s'adressant à son peuple, a pu lui dire avec une légitime fierté qu'il avait juré de défendre ses droits et ses libertés, et qu'il avait conscience d'avoir tenu sa parole. Il peut se féliciter aussi d'avoir vu sous son règne grandir encore cet empire colonial qui fait de la petite Néerlande une grande puissance orientale. Si le changement des circonstances ne permet plus à ce pays de jouer le rôle imposant qu'il put remplir en Europe aux XVIe et XVIIe siècles, il y a pour lui une compensation dans le poste honorable qu'il occupe à l'avant-garde de la civilisation dans l'extrême Orient. Au prix de grands sacrifices, il est parvenu à supprimer l'un des principaux foyers de barbarie qui existaient encore dans le monde moderne. Le commerce du monde entier profitera de sa victoire, et les petits pays ont un double mérite quand ils font de grandes choses.

ALBERT RÉVILLE.

déployé par la société néerlandaise de la Croix-Rouge, qui n'a rien épargné pour diminuer le tribut que prélève la mort sur les armées engagées dans ces rudes expéditions. Dans les communications adressées au comité central de Genève par le président néerlandais, M. le général de Stuers, nous remarquons l'éloge et le dessin d'un nouveau système de brancard pour transporter les blessés sur les champs de bataille. Il est emprunté au *tandon* chinois et se compose essentiellement d'une sorte de hamac suspendu à un fort bambou que deux hommes portent sur leurs épaules aux deux extrémités. Deux bambous creux, contenant de l'eau, sont suspendus à la tête et aux pieds du blessé, et les porteurs peuvent se reposer en plaçant le tout sur deux bâtons plantés en terre. On peut, au moyen d'une sorte de dais, abriter le blessé contre les rayons du soleil. Ce système paraît se recommander par sa légèreté et sa commodité.

(1) La crise ministérielle qui s'est déclarée tout récemment n'a rien à faire avec la guerre d'Atchin, et a pour cause une question de politique intérieure.

L'AVENIR

DE

LA MARINE FRANÇAISE

LE DÉCUIRASSEMENT, LA GUERRE DE COURSE, LA RÉDUCTION DU PERSONNEL.

I. *La Marine d'aujourd'hui, la guerre d'Italie et les institutions nécessaires*, par M. le vice-amiral Jurien de La Gravière, 1873. — II. *La Question du décuirassement*, par M. le vice-amiral Touchard, 1872. — III. *La Marine cuirassée*, par M. P. Dislère, 1873. — IV. *The naval Prospects of France, — the american Navy*, Colburn's Magazine, 1872.

C'est une vérité aujourd'hui banale que la France est le pays où la routine conserve l'empire le plus durable, où les idées justes et nouvelles ont le plus de peine à se faire jour. Ce défaut est d'autant plus sensible en ce qui touche notre marine de guerre que nous sommes généralement ignorans des choses de la mer, et que le public manque des informations les plus nécessaires pour raisonner sainement sur un sujet dont il ne peut apprécier que l'ensemble, dont il ne comprend que les généralités. L'opinion en est encore aux idées qui prévalaient en 1861, quand l'Angleterre, comme le dit un écrivain de ce pays (1), « s'éveillant à la réalité, constata qu'elle était dépassée par son ancienne rivale, et se mit résolûment à l'œuvre, appliquant ses immenses ressources à la création de cette flotte cuirassée aujourd'hui sans pareille dans le monde. » Le rôle que nos marins ont si dignement rempli dans la dernière guerre, à

(1) *The naval Prospects of France*, Colburn's Magazine, septembre 1872.

Paris comme dans toutes nos armées de province, leur élan, leur courage, leur discipline, n'ont pas peu contribué à fortifier la haute idée que l'on s'est faite de la supériorité de notre marine, et certes nulle confiance ne serait mieux méritée, si l'élan, le courage, la discipline, étaient sur mer les seuls gages de la victoire, si le temps n'avait marché, bouleversant toutes les conditions économiques et pratiques de la guerre maritime comme de la puissance navale des nations européennes.

D'autres causes d'un autre ordre ont concouru d'ailleurs à inspirer cette sécurité, peut-être dangereuse, aux esprits, si peu nombreux parmi nous, qui se préoccupent de ces questions. Un écrivain éminent et certes des plus autorisés, l'amiral Jurien de La Gravière, exposait ici même (1), au lendemain de la guerre de 1870, ce qu'il considérait comme les « institutions nécessaires » qu'il fallait sauver pour sauver la marine : c'était d'abord l'inscription maritime, ensuite l'ensemble de nos écoles de spécialités, enfin l'escadre d'évolution. Ces institutions ont été sauvées, la marine est donc intacte aux yeux de ceux qui ne peuvent que de loin en suivre les transformations incessantes. Il y a plus. « A moins que la fortune ne nous donne l'Angleterre pour ennemie, ajoutait le même écrivain, nous devons nous proposer de faire sur mer la grande guerre. Contre l'Angleterre elle-même, ce genre d'opérations nous serait commandé le jour où de nouvelles complications viendraient modifier nos alliances. Je me place toujours sur ce terrain quand je veux étudier un plan de conservation pour notre flotte. » L'opinion publique est d'autant mieux fondée à compter sur notre marine que ces conseils venus de haut expriment et résument les principes qui continuent à régler notre établissement naval, que rien en apparence n'a été changé dans l'objectif de notre puissance maritime, et que dès lors cette puissance semble aujourd'hui, comme en 1861, sinon pouvoir rivaliser avec celle de l'Angleterre, du moins n'avoir pas à compter avec les marines secondaires. Si le respect envers les personnes avec lesquelles on diffère d'opinion s'affirme surtout par la libre défense de ce qu'on croit la vérité, il nous sera permis de discuter la justesse de ces assertions : ni le maintien des institutions que l'amiral appelle nécessaires ne peut suffire à sauver notre marine, ni le terrain où il se place n'est celui de la réalité, — non-seulement de la réalité de notre situation telle qu'elle ressort inexorablement de nos désastres, mais de la réalité créée par la raison même des choses de la mer, telle que l'établissent les inventions et les transformations récentes.

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1871.

I.

L'Angleterre vit au milieu de l'Océan et n'est vulnérable que par l'Océan, elle n'est la première nation du monde que par son commerce maritime et ses immenses possessions coloniales, éparses dans l'univers entier; de là un triple but assigné à sa marine de guerre. Murailles de bois ou murailles de fer, c'est derrière ses vaisseaux qu'elle se sent à l'abri, qu'elle défie toutes les colères et toutes les ambitions; c'est par eux qu'elle protége ces innombrables navires marchands dont les incessans voyages entretiennent son activité féconde, sa richesse sans égale; c'est par eux enfin qu'elle complète la défense de ces colonies, plus vastes que des royaumes, dont l'ensemble constitue l'empire britannique. Pour ce triple but, il lui faut la souveraineté incontestée de la mer, et, pour conserver cette souveraineté, une marine égale en puissance effective à celle de toutes les nations qui pourraient un jour se coaliser contre elle. Ce résultat a été dès longtemps atteint et assuré jusqu'à ce jour dans les anciennes conditions du passé immédiat de la guerre maritime, — à quel prix? par une persévérance et une volonté énergique qu'aucun essai infructueux n'a découragées, aucune dépense effrayées. Qu'en 1861, qu'avant même la dernière guerre, dans la plénitude de nos ressources financières, dans l'exaltation patriotique causée par la supériorité éphémère de notre escadre de combat, la France ait cru pouvoir maintenir cette supériorité, ou tout au moins l'égalité de sa marine avec celle de son antique rivale, c'était là un rêve que la réalité devait bientôt faire évanouir; mais combien plus inexorable contre une semblable chimère est la réalité d'aujourd'hui! La création d'une marine cuirassée, d'une marine où chaque navire que l'on met en chantier doit dépasser en force de résistance, en force agressive, ceux qui l'ont précédé, cette création, incessante par cela même, est avant tout l'œuvre de la richesse nationale. Cela seul explique comment depuis 1870 non-seulement l'Angleterre a pu nous dépasser, mais encore que l'avance qu'elle a prise et qu'elle veut garder ne sera jamais regagnée; par cela seul, on pressent que ce n'est point sur le terrain de la grande guerre, de la guerre avec l'Angleterre, que nous devons nous placer pour arrêter les bases de notre flotte. L'objectif que nous avions pu nous donner autrefois nous a échappé sans retour; mais peut-être faut-il nous féliciter d'avoir dû renoncer à cette lutte impossible.

« L'heure est venue pour nous plus encore que pour l'Angleterre, disait, il y a deux ans, M. le vice-amiral Touchard; il s'agit de savoir si nous allons continuer à construire des navires de 9,000 à 10,000 ton-

neaux de déplacement, des navires de 98 mètres de longueur, — de savoir si nous allons consacrer à chacun d'eux de 10 à 11 millions, et livrer à l'inconnu de la guerre sous-marine ces coûteux engins que la torpille pourra détruire d'un seul coup, — ou bien si, désertant cette voie ruineuse, il ne serait pas à la fois plus sage et plus prudent de renoncer à une protection inefficace et partant dangereuse. Cette question, beaucoup de bons esprits en France et hors de France l'ont résolue par le décuirassement. Le décuirassement apparaît aujourd'hui comme la conséquence inévitable de la puissance croissante du canon. Peut-être, avant que les navires en cours de construction ne soient achevés, cette conséquence va-t-elle s'imposer par l'initiative des autres puissances maritimes, ou d'une seule d'entre elles, et dès lors n'y aurait-il pas pour la France honneur et profit à fournir ici l'exemple d'une initiative hardie que la prudence et l'économie conseillent, comme elle a fourni un exemple moins conforme à son génie et à ses traditions militaires, l'exemple du cuirassement (1)? »

Quoi qu'il en soit de la justesse de ces prévisions, la question reste encore pendante, et nulle nation européenne n'a pris les devans dans cette voie; mais nous allons voir qu'au-delà de l'Atlantique une nation dont l'esprit pratique et le génie profond n'ont rien à envier aux peuples de l'ancien monde n'a pas suivi leur exemple, n'a point partagé leur entraînement, n'a jamais eu en un mot de flotte de combat cuirassée proprement dite, et a pris ainsi et peut revendiquer à juste titre pour sienne l'initiative que proposait à la France, comme conforme à son génie et à ses traditions militaires, le commandant actuel de notre escadre cuirassée. Il y a plus, cette abstention a été strictement pratiquée par la nation dont nous parlons malgré les plaintes en apparence les mieux fondées, les conseils et les réclamations en apparence les plus sages et les plus légitimes de ses hommes de mer les plus expérimentés, et alors que sa marine de commerce, c'est-à-dire l'ensemble des intérêts nationaux engagés sur l'Océan, est la seconde du monde, et ne le cède en importance qu'à celle de l'Angleterre. Cette nation, on le devine, c'est la république des États-Unis. Donné par un peuple aussi jaloux de sa grandeur qu'habile à développer les élémens sur lesquels elle se fonde, un tel exemple peut avoir une influence décisive dans la question qui à tant de titres intéresse l'avenir des marines européennes; mais avant de rechercher les motifs d'une abstention, d'une réserve si extraordinaire, il convient d'établir qu'elle est bien la conséquence d'un parti-pris, d'un système mûrement arrêté.

(1) *La Question du décuirassement,* par M. le vice-amiral Touchard.

« En cas de guerre avec une nation maritime, écrivait en 1868 le secrétaire de l'amirauté américaine (*secretary of the navy*) dans son rapport annuel, nos combats seront à la mer et non sur terre. Aucune nation européenne ne peut transporter sur nos rivages une force assez considérable pour être une menace pour nous; mais, cela fût-il tenté, la flotte ennemie rencontrerait sur l'Océan nos propres navires, qui suffiraient pour l'arrêter, si notre puissance navale est maintenue sur le pied convenable et tel que l'exige la prudence. » En 1869, précisant davantage, il ajoutait : « En cas d'une guerre maritime, nos croiseurs seraient sacrifiés sans utilité ou obligés de chercher leur salut dans le port et d'abandonner la mer, laissant nos navires marchands exposés à toutes les chances de la guerre sans autre protection que celle de nos côtes et de nos monitors. En conséquence, je propose avec instance la construction de croiseurs blindés capables de faire de longues croisières, de protéger notre commerce et d'assurer le triomphe de notre politique. » Ces recommandations pressantes restèrent sans effet, bien que l'illustre amiral Porter, un des héros de la guerre de la sécession, les appuyât de toute son autorité. « Si la guerre venait à nous être imposée, écrivait-il en 1870 alors qu'apparaissaient les graves perspectives de la question de l'*Alabama*, il est triste pour ceux qui auraient à y prendre part d'en contempler les résultats probables; mais, quelque humiliant qu'il soit d'être obligé d'avouer notre faiblesse, mieux vaut encore certainement le faire aujourd'hui que le jour où il serait trop tard, et lorsque nous aurions subi les plus grands et les plus irréparables désastres. » Aujourd'hui, comme en 1870, la constitution de la marine militaire des États-Unis pourrait justifier les mêmes défiances et les mêmes plaintes. Tous les navires qui composent ses stations navales sont des navires sans cuirasse; seuls quelques monitors incapables de s'éloigner des côtes, impuissans à lutter contre les cuirassés de haut-bord de France et d'Angleterre, font exception dans cette marine. C'est pourtant dans de pareilles conditions que le cabinet de Washington aborda sans hésitation et poursuivit avec une calme et énergique persévérance la solution du différend relatif à l'*Alabama*, solution si grosse de menaces de guerre avec la plus puissante des nations maritimes. Peut-on voir dès lors dans le système mis en pratique par ce gouvernement, dans la composition normale de la flotte nationale, autre chose que le résultat d'idées longuement méditées, la conséquence de principes fixes adoptés après de mûres réflexions? La justesse de ces idées, la vérité de ces principes, ont reçu leur sanction du temps et des événemens accomplis.

A l'époque de la marine à voile, époque si rapprochée de nous

par les années, si éloignée par les incessantes transformations des élémens qui constituent la puissance sur mer des nations européennes, la suprématie maritime, conséquence assurée d'une ou deux grandes victoires où sombrait pour longtemps la marine vaincue, donnait à la marine victorieuse la souveraineté des mers dans la plus complète expression du mot. Les souvenirs du premier empire sont encore vivans dans les esprits. Nos côtes étroitement bloquées de Cadix à Anvers, de Gibraltar à Naples, sans cesse menacées du débarquement d'une armée d'invasion, comme celle qui, jetée soudainement à Walcheren, inspira de si justes craintes à l'empereur, alors engagé avec toutes ses forces au cœur de l'Autriche, — les escadres anglaises promenant seules sur l'Océan leur pavillon victorieux et balayant devant elles ce qu'un de nos amiraux appelait si justement « de la poussière navale, » c'est-à-dire nos corsaires intrépides, nos croiseurs isolés, prisonniers désignés d'avance pour les pontons de Plymouth et de Southampton, — nos colonies, séparées du monde entier, abandonnées à elles-mêmes, sans secours possible, tombant l'une après l'autre sous des attaques répétées, et destinées plus tard à payer la rançon de la paix, — enfin comme résultat d'un tel état de choses, l'Angleterre monopolisant le commerce du monde, jetant les bases de sa puissance actuelle, de sa prospérité sans égale, — telles furent à cette époque les conséquences de nos défaites à Aboukir et à Trafalgar. L'application de la vapeur comme force motrice des navires de guerre, — celle de l'hélice comme propulseur, — la création des chemins de fer, reliant en un tout compacte les provinces les plus éloignées d'un même pays, les progrès incessans de la mécanique, ceux de l'artillerie, les perfectionnemens que chaque jour apporte à l'emploi des torpilles, en bouleversant les conditions normales de la guerre maritime, en ont complétement aussi modifié les résultats. Ces résultats, si décisifs autrefois, seraient si amoindris que peut-être se réduiraient-ils à une gloire stérile, achetée au prix d'énormes dépenses et par l'effusion du sang le plus précieux.

Que le blocus strict, effectif de tous les points d'un littoral aussi étendu que celui de la France par exemple, soit désormais impossible, — que toujours des croiseurs à marche supérieure, commandés par des capitaines véritablement hommes de mer, puissent franchir les lignes de blocus les plus resserrées, et en mer libre défier toute poursuite, c'est ce que les incidens des dernières guerres maritimes ont mis en pleine lumière, sans qu'il soit besoin d'entrer dans des considérations techniques. Les souvenirs de l'*Alabama* et de tous les *blockade-runners* qui pendant la longue durée de la guerre de la sécession américaine se sont joués de l'active surveil-

lance d'une des premières marines du monde attestent cette impuissance actuelle des flottes de blocus. Les effets désastreux qu'eut pour le commerce des États-Unis la menace suspendue sur chacun de leurs navires marchands par l'impunité des corsaires confédérés, la violation des règles les plus claires, les mieux consacrées du droit international, devant laquelle n'hésitèrent pas les commandans des croiseurs fédéraux pour capturer quelques-uns de leurs adversaires, suffiraient pour établir et l'impuissance d'une marine maîtresse de la mer à protéger le commerce national, et la gravité des risques auxquels cette impuissance livre aujourd'hui un des élémens les plus essentiels de la richesse, de la prospérité des nations modernes. Néanmoins peut-être convient-il d'insister et de rappeler d'autres faits qui, plus récens et nous touchant directement, pèseront d'un plus grand poids sur les esprits qu'ont pu égarer certaines critiques, que l'ignorance seule fait excuser, contre nos escadres pendant la dernière guerre.

On sait quelle fut, au début de cette guerre, l'attitude des deux marines que la déclaration des hostilités mettait en présence. Tandis que notre escadre de la Méditerranée prolongeait sa croisière dans ces parages, et, surveillant le détroit de Gibraltar, protégeait contre une attaque possible des croiseurs ennemis les navires de transport affectés au rapatriement d'une partie de l'armée d'Afrique, une escadre nouvelle s'armait dans nos ports de la Manche avec une rapidité merveilleuse, et en quelques jours apparaissait sur les rivages de la Baltique et de la Mer du Nord. L'escadre prussienne, elle, désertant l'Océan, se hâtait vers ses ports de refuge, et, s'y renfermant pour toute la durée de la guerre, recourait pour sa propre défense, pour celle des arsenaux, que ses canons ne couvraient qu'imparfaitement, à tous les moyens que les progrès de la science ont multipliés en les perfectionnant. Les passes intérieures furent semées de torpilles, les bouées et les balises qui en signalent les amers furent déplacées et arrachées, les phares éteints et toutes communications avec nos escadres rigoureusement prévenues. Ces résolutions, que justifiait l'infériorité numérique de la marine allemande, ces précautions, habiles autant que prudentes, réduisaient notre flotte à un blocus ingrat, sans gloire bruyante, mais plein de périls dans ces parages et à cette saison de l'année, et qui exigeait les qualités les plus rares et les plus précieuses d'habileté professionnelle, d'énergie, de persévérance. N'en ressortait-il pas du moins, et de la façon la plus évidente, que l'ennemi nous abandonnait sans conteste l'empire de la mer?

Cependant sur terre les désastres succédaient aux désastres; mais la France luttait toujours et trouvait comme par miracle de nou-

velles ressources pour armer plus de 600,000 hommes. Dans le dénûment le plus complet de nos arsenaux, dans la pénurie presque aussi grande des magasins et de l'industrie privée, où prenait-elle des armes, des canons? qui lui fournissait les élémens multiples de ses incessans efforts? de quel prix les payait-elle? Chose étrange, dans cette crise où tout semblait devoir nous manquer, telle fut la sécurité de notre commerce maritime que partout, dans tous les ports, nos navires marchands poursuivaient leurs opérations sans que les frets d'assurance fussent sensiblement accrus, et que, grâce à cette sécurité, l'Angleterre, les États-Unis, le monde entier concourait à cette œuvre de la défense nationale, d'où la France a pu sortir matériellement amoindrie, mais par laquelle elle a sauvé le bien suprême, l'honneur.

Soudain un cri d'alarme retentit qui vient troubler cette sécurité, dissiper cette confiance, alors peut-être une de nos plus grandes forces : un croiseur allemand a surpris à quelques lieues d'un de nos ports de guerre un petit navire de l'état qui de Rochefort se rendait à Bordeaux; ce croiseur s'est montré à l'embouchure de la Gironde et y a signalé son passage par d'autres prises. Que font donc nos bâtimens de guerre, et nos escadres ont-elles levé le blocus des côtes ennemies? — Nos croiseurs étaient toujours à leurs postes, sur toutes les grandes routes de l'Océan; le blocus des côtes allemandes était aussi serré, aussi effectif qu'aux premiers jours; seulement l'audace, la confiance, avaient chez quelques-uns de nos adversaires remplacé la réserve, la défiance, que tous avaient jusqu'alors montrées, et l'*Augusta* parcourait librement l'Océan. Que l'habileté, l'expérience de son capitaine, fussent à la hauteur de la résolution qui semblait l'inspirer, qu'à l'exemple du capitaine Semmes il prît hardiment la haute mer, et l'*Augusta* devenait pour nous ce que fut l'*Alabama* pour le commerce des États-Unis. Une dernière faveur de la fortune pour notre marine militaire permit à deux de nos croiseurs de surprendre et de bloquer l'*Augusta* dans le port neutre de Vigo jusqu'à la conclusion de la paix; mais l'exemple était donné, et il aurait été suivi, si la guerre s'était prolongée, car désormais la preuve était faite de l'impuissance de notre marine à maintenir le blocus des côtes allemandes.

Depuis cette époque, les vitesses obtenues même sur les plus petits navires ont encore grandi : de simples yachts de plaisance ont filé plus de 16 nœuds. Ces vitesses, mises au service de l'audace et de l'habileté, ne triompheront-elles pas encore plus facilement que par le passé de la surveillance d'une escadre ennemie? Une tempête forçant cette escadre à prendre le large, une journée de brume, une nuit sombre, ce serait assez, quand bien même les exigences qui

forcent les navires de blocus, pour prolonger leur croisière, pour ménager leur charbon et leurs machines, à rester sous petite vitesse, ne permettraient pas aux *blockade-runners* de réussir en plein jour et devant les croiseurs ennemis.

Si ces considérations ou plutôt les faits que nous avons rappelés font regarder comme justes les conclusions que nous en avons tirées, en démontrant l'impuissance d'une marine victorieuse à maintenir effectif le blocus des rivages ennemis, et par suite à protéger le commerce national contre des corsaires que leur rapidité fait insaisissables, on est conduit à prévoir les changemens que cette double impuissance entraîne avec elle dans les résultats positifs d'une victoire navale, quelque complète qu'on la suppose. En tout cas, ces considérations, ces faits, nous paraissent justifier le système adopté par les États-Unis pour la constitution de leur marine de guerre malgré des plaintes et des réclamations à première vue si légitimes; on s'explique aussi comment le cabinet de Washington, en apparence désarmé, n'a point hésité à poursuivre la revendication de ses droits dans cette affaire de l'*Alabama*, d'où à chaque instant pouvait surgir la guerre contre l'Angleterre. Les États-Unis n'ont pas de colonies, et la seule raison d'être de leur marine est la protection de leur commerce. Les conséquences inévitables de cette guerre étaient la ruine certaine de leur marine marchande, de leur marine militaire, si elle eût entrepris de la défendre : ils le savaient sans nul doute; mais n'étaient-ils pas assurés également de frapper de mort, par leurs croiseurs, par leurs corsaires, par leurs *alabamas*, le commerce maritime de l'Angleterre? Et alors de quel côté étaient les plus grands risques? A cette terrible partie de la guerre, laquelle des deux nations mettait le plus gros enjeu? Les États-Unis d'Amérique peuvent vivre de leur vie propre, continentale pour ainsi dire; l'Angleterre n'existe, n'est elle-même, que par son industrie et ses relations extérieures : aussi, sans méconnaître que le sentiment de la justice et du droit ait puissamment agi sur les ministres anglais à cette époque, il est permis de croire que la prévision des périls suprêmes où une telle guerre aurait jeté leur patrie n'a pas peu contribué à incliner leur volonté vers une solution pacifique, quelque sacrifice qu'elle imposât à l'orgueil national.

La France n'étant pas, comme l'Angleterre, une nation dont l'existence même est liée à sa suprématie maritime, ses colonies d'outre-mer étant sans importance et ses intérêts maritimes commerciaux bien inférieurs à ceux des États-Unis, il semble dès maintenant possible d'affirmer que la véritable sagesse aussi bien que l'intelligente prévision de l'avenir réservé à la marine cuirassée, tel qu'il apparaît aux meilleurs esprits, aurait dû nous conduire dans le

passé et devrait nous décider dès maintenant à prendre exemple, pour l'établissement de notre flotte de guerre, sur les États-Unis d'Amérique, au lieu de poursuivre, comme nous l'avons fait jusqu'en 1870, comme on conseille encore de le faire aujourd'hui, une ruineuse et chimérique rivalité avec l'Angleterre. Néanmoins, comme la protection directe de notre commerce est un des motifs les moins importans entre ceux qui ont fait prévaloir le système actuel, il convient de montrer par une rapide analyse que les mêmes causes qui ont si profondément modifié les conséquences de la victoire en ce qui touche la protection du commerce maritime ont eu, à d'autres points de vue regardés comme essentiels à la grandeur de la France, des résultats absolument identiques.

La part si considérable que la marine prit aux opérations de la guerre d'Orient, dont on peut dire qu'elle a seule assuré le succès, le débarquement à Eupatoria des armées alliées, la guerre de Chine et plus tard celle du Mexique ont consacré parmi nous l'opinion que la flotte serait en toute guerre l'auxiliaire précieux et indispensable de nos forces de terre en leur donnant une mobilité plus grande, en créant aux armées principales des diversions efficaces par le débarquement sur les rivages ennemis de corps expéditionnaires aux points vulnérables de leurs frontières, là où, l'attaque ne pouvant être prévue, la défense ne pouvait être préparée. Qu'un moment cette opinion ait été fondée, on le nierait difficilement; mais pour combien de temps le fut-elle? En tout cas, elle ne l'est plus aujourd'hui.

Quelles que soient les difficultés de transporter un corps de 30,000 hommes avec sa cavalerie et ses impédimenta à une distance un peu considérable, c'est une opération qu'une marine comme la nôtre pourra toujours exécuter en mer libre; cependant, s'il est vrai que les blocus ne peuvent plus aujourd'hui être regardés comme effectifs, cette opération ne serait pas exempte, comme on se plaît à le croire, de risques sérieux, les croiseurs ennemis pouvant profiter de la nuit pour se glisser dans les rangs de la flotte de transport et y causer, grâce à la vapeur et à l'éperon, les désordres les plus graves. Mais comment s'opérera le débarquement en présence d'un ennemi préparé à cette éventualité, qu'il serait puéril d'espérer surprendre, et qui, ce que ne firent pas les Russes à Eupatoria, voudrait l'empêcher? Supposons néanmoins que cette opération si grosse de périls et de dangers se soit heureusement effectuée, de quelle importance est à présent, avec les armées telles qu'elles sont partout constituées, un corps de 30,000 hommes, isolé, sans point d'appui, sans base d'opération, que le moindre échec accule au rivage et qui ne peut compter pour ses approvisionnemens et son ravitaillement que sur le concours incertain de sa flotte de transport?

Au moment où éclata la guerre de 1870, l'envoi d'un corps expéditionnaire sur les côtes allemandes se préparait dans nos ports du nord; le général Trochu devait en prendre le commandement. Des difficultés que tout le monde connaît à l'heure présente, que l'ennemi alors connaissait mieux que nous, empêchèrent la réalisation de ce projet. Qu'il eût été exécuté, que le corps d'armée, et en l'appelant ainsi nous en exagérons l'importance, eût été jeté sur les rivages de la Baltique à 300 lieues du théâtre véritable de la guerre, de quel poids eût-il pesé sur l'issue de la lutte, quelle diversion appréciable eût-il créée en faveur de nos armées du Rhin? Jusqu'au jour où le sort se fut prononcé à Sedan et à Metz, l'armée allemande qui devait le combattre resta prête sous les ordres du général Von Falkenstein, supérieure en nombre, disposant des chemins de fer et de toutes les ressources du pays. Quelles qu'eussent été l'habileté du chef et la bravoure des soldats, les destinées du corps expéditionnaire étaient écrites. C'est que dans les choses de la guerre, comme dans toutes celles de ce monde, les idées les plus justes ne le sont que d'une façon relative, et que ce qui est possible aujourd'hui cesse de l'être le lendemain. Ainsi s'est évanouie à plus d'un point de vue l'importance de la suprématie maritime dans une guerre continentale : quelques années ont suffi pour cela, pleines, il est vrai, d'inventions nouvelles, de perfectionnemens inattendus; mais ces inventions se renouvellent, ces perfectionnemens se continuent chaque jour et permettent d'affirmer que, s'il y a quinze ans la France avait raison de compter sur sa flotte de transport, l'opinion publique reviendrait aujourd'hui à la réalité en ne la faisant plus entrer dans l'évaluation de notre puissance militaire.

Sans pousser plus loin cet examen, il en ressort que la souveraineté de la mer n'assure plus à une nation les immenses avantages qui en étaient jadis les conséquences logiques. Nous avons essayé de montrer à l'œuvre les causes qui ont produit ces modifications profondes. Là ne s'est pas bornée l'action de ces causes. Si les résultats de la guerre maritime ont complétement changé, les opérations de cette guerre elles-mêmes ne seront-elles pas dirigées par d'autres idées, d'autres principes, d'autres règles? Y aura-t-il encore de ces grandes rencontres, cherchées, voulues, de deux flottes, « confiantes toutes deux dans la victoire, » rencontres décisives où dans une journée suprême se jouaient les destinées de deux grandes nations ?

II.

Depuis le jour où la *Gloire*, première application de la cuirasse aux navires de combat, flotta sur l'Océan, toutes les marines du monde, excepté celle des États-Unis, sont entrées dans une voie de transformations incessantes. La puissance destructive du canon luttant avec supériorité contre la puissance défensive des plaques de blindage, il s'ensuit fatalement que le type de navire de l'avenir immédiat d'aujourd'hui peut être remplacé demain par un type supérieur, supérieur à la fois par la force de son artillerie et par la résistance de ses murailles, et que la lutte continuera ainsi jusqu'au jour où les ingénieurs constructeurs avoueront que leur science est vaincue, qu'ils ne peuvent produire un navire dont l'armure résiste à la dernière création de leurs émules, les ingénieurs artilleurs. On a dit que ce jour était arrivé, — nous le croyons, nous l'affirmons avec ceux qui l'affirment, — qu'importe? Rien n'est encore changé, et le canon reste l'arbitre de la lutte; est-il aussi l'instrument le plus efficace de combat? Non. Comme les antiques galères *d'Actium*, chaque vaisseau porte à sa proue un lourd éperon de bronze, et tout engagement sur mer débutera par une rencontre à l'éperon. Est-ce tout? Demain, chaque vaisseau aura pour frapper son adversaire, pour se défendre, un engin nouveau, la torpille, arme terrible qui frappera non plus en pleine lumière, en pleine cuirasse, mais, invisible, sous les flots, dans les œuvres vives, au cœur même des combattans, et alors que sera une bataille navale? qui peut le dire? Sans doute, après la première rencontre à l'éperon, une passe d'armes, une mêlée générale, comme l'imagination se représente les tournois du moyen âge, mais avec des proportions gigantesques, et où l'éperon remplacera la lance du chevalier, le canon monstrueux la masse d'armes, où la torpille sera le poignard de miséricorde qui donnera le coup de grâce et enverra le vaincu aux abîmes de l'océan, — mêlée confuse où chaque combattant, chaque navire vaudra par lui-même, par sa vitesse, par sa puissance d'évolution, par son armure, par ses canons, par le sang-froid et le coup d'œil de son capitaine, mais dans laquelle l'inconnu du choc, l'inconnu du tir, l'inconnu des torpilles, l'élément matériel en un mot annule d'avance les combinaisons les plus savantes, le génie même de l'amiral. On doute qu'il en soit ainsi? voici ce qu'écrivent ceux qui ont consacré leurs veilles patientes à dégager tous les inconnus de la formule mystérieuse. « La tactique navale est-elle une science aujourd'hui, mérite-t-elle ce nom? se demande le lieutenant Semechkin, l'aide-de-camp, le collaborateur devoué de l'amiral

russe Boutakof; c'est une science *parce qu'il faut l'étudier*, mais cette science n'est pas en rapport avec les idées que ce mot réveille; elle ne quittera jamais son caractère spéculatif, et ne ressemblera jamais à ces rameaux du savoir humain qui sont fondés sur des principes arides et des règles bien déterminées (1). » L'amiral Bourgois, dans un de ses plus savans mémoires, est conduit à étudier la bataille de Lissa; voici le jugement qu'il formule. « Nous n'ajouterons rien à ce qui a été dit sur la faute commise par l'escadre italienne en se formant en ligne pour combattre et sur le mérite de l'ordre des Autrichiens; mais nous dirons avec une entière conviction qu'aucune de ces circonstances ni même le signal hardi de courir sus à l'ennemi et de le couler bas n'a exercé d'influence décisive appréciable sur le résultat de la journée. Cette escadre n'a-t-elle pas en effet traversé la ligne italienne sans lui causer aucun dommage, et tout vestige des ordres antérieurs n'était-il pas détruit lorsque s'est produit l'événement décisif, la grande expérience du choc dont le succès constitue presque toute la victoire de Lissa, et qui a immortalisé le nom de Tegethoff? Comme Nelson à Trafalgar, celui-ci a triomphé bien plus par l'audace énergique du capitaine que par les savantes combinaisons du tacticien. Nul n'oserait compter dans les combats nouveaux sur le hasard heureux qui livra le *Re d'Italia* sans direction et peut-être sans vitesse au coup assuré du *Max*; mais nous avons cherché à montrer dans ce mémoire que l'habileté et le coup d'œil du capitaine, aidés par la connaissance précise des mouvemens de son navire et des défauts de son adversaire, peuvent, en créant des circonstances non moins favorables, lui procurer l'occasion d'un aussi beau succès (2). » Dans le travail d'un de nos officiers de marine qui cherche les règles nouvelles de la tactique navale, on relève des aveux tout à fait semblables (3). Pour lui, entre deux bâtimens ayant des vitesses à peu près égales, l'issue de la lutte dépendra surtout du sang-froid et de l'habileté des capitaines. Dans le cas d'un combat d'escadre, dit le même auteur, « on ne saurait, au sujet de l'ordre qui semblera le plus propre à donner et à recevoir le choc, poser aucune règle absolue, car un amiral devra toujours s'inspirer des exigences du moment et subordonner la formation de ses vaisseaux aux manœuvres et à la nature de l'ordre adopté par ceux qu'il doit combattre. » Ainsi absence de règles fixes, l'énergique audace du capitaine assurant le triomphe bien plus que les savantes combinaisons du tac-

(1) *Lecture sur la tactique navale*, par le lieutenant Semechkin, traduit du russe par M. de La Planche, capitaine de frégate. — *Revue maritime*, août 1869.

(2) Amiral Bourgois, *Mémoire sur la giration des navires.*

(3) De Penfentenyo, *Introduction à la tactique navale.*

ticien, tout vestige des ordres antérieurs disparaissant dans la mêlée après le premier choc, — un hasard heureux devenant l'événement décisif de la journée, — l'audace, le sang-froid, le coup d'œil du capitaine, c'est-à-dire des qualités morales, ce qui est le moins fixe, le plus ondoyant, le moins appréciable, l'imprévu enfin, — tels sont bien les derniers mots aujourd'hui de la tactique navale, de cette science qui avait naguère ses principes, et par suite ses règles déterminées.

Cet inconnu, cet imprévu d'un nouveau genre, s'ajoutant à l'inconnu, à l'imprévu des élémens matériels pour ainsi dire de la lutte, jette-t-il cependant un voile que nulle main ne peut soulever sur les conditions essentielles de la guerre maritime? Les recherches dont nous avons donné les conclusions ont-elles été stériles? Une vérité incontestable s'en dégage au contraire, un principe en ressort d'une importance supérieure et qui met en pleine lumière la loi, les conditions normales de la lutte entre deux escadres cuirassées. Ce principe, cette loi, c'est, on le devine, que dans tout engagement de deux flottes cuirassées, composées d'élémens de combat, de vaisseaux de même valeur, *la victoire est assurée d'avance à l'escadre supérieure en nombre.* En effet, quelles sont, dans ces problèmes indéterminés, les constantes à poser qui permettent de dégager les inconnues, en un mot comment et dans quelles limites ces recherches sont-elles possibles, peuvent-elles conduire à une solution? Elles ne sont possibles qu'en admettant *a priori* l'égalité numérique des deux escadres, puis l'égalité comme puissance d'attaque et de défense des navires qui les composent, et qui, après le premier choc, s'engageront *deux à deux dans une série de combats singuliers.* Cette double hypothèse s'impose comme une nécessité logique et aussi comme une conséquence forcée de l'influence chaque jour plus grande de l'élément matériel sur l'élément scientifique et professionnel, — de la machine en un mot sur le génie de l'amiral, qu'elle annule, sur l'habileté du capitaine, qu'elle amoindrit en réduisant les manœuvres possibles à un petit nombre de lignes mathématiques, sur l'ardeur, la volonté des matelots, devenant de plus en plus les instrumens passifs et inconsciens de la lutte.

Les traditions, l'histoire, comme le bon sens et la raison, n'ont ici qu'un enseignement. En dehors de la supériorité du nombre, à quelles causes assignent-elles le succès de ces engagemens héroïques, dont les conséquences ont pesé souvent d'un poids décisif sur les destinées du monde? Au génie de l'amiral, trouvant sur le champ de bataille même une inspiration soudaine à l'instant comprise par ses capitaines, pénétrés de son esprit, à la supériorité de leurs manœuvres, à l'expérience pratique des équipages, à leur

confiante ardeur excitée par le souvenir d'une longue supériorité sur leurs adversaires. Que sont devenus aujourd'hui tous ces gages assurés autrefois de la victoire? En supposant qu'ils aient encore une influence positive, pourraient-ils, comme alors, suppléer à l'infériorité du nombre? La dernière phase de toute bataille navale, la phase décisive, n'est-elle pas à présent cette mêlée où tout vestige des ordres antérieurs aura disparu, où chaque navire vaut par lui-même d'abord, — par sa vitesse, par sa puissance giratoire, par son armure, par ses canons, — puis par son capitaine, mais d'où chaque combattant sortira toujours avec des blessures, avec des avaries plus ou moins graves, assez sérieuses néanmoins pour qu'il ne puisse plus poursuivre la lutte contre de nouveaux adversaires gardés en réserve et frappant alors des coups décisifs? S'il en est ainsi, à égalité individuelle des navires cuirassés composant deux escadres ennemies, la victoire est assurée, en ne faisant entrer en ligne de compte que les élémens appréciables, à la plus nombreuse de ces escadres.

La première des conclusions auxquelles on est dès lors conduit fixe les règles positives qui doivent présider à l'établissement naval de toute nation européenne. Le but qu'elle poursuit, c'est-à-dire l'ennemi qu'elle se propose spécialement de combattre dans l'avenir, et qu'on pourrait désigner par ces mots « l'ennemi héréditaire, » étant connu, le problème trouve sa solution immédiate, qui peut se formuler ainsi : établir l'égalité du nombre et l'égalité des types des navires de combat avec ceux de cette puissance, créer en plus une réserve dont l'action décidera de la lutte. N'est-ce pas au reste la règle dès longtemps adoptée par toutes les nations qui ont voulu se donner une marine cuirassée, règle adoptée tout d'abord par une instinctive prévoyance plus que par une exacte connaissance de la réalité, telle que devaient la créer en si peu de temps les applications de la science à la guerre maritime, mais qui est une sanction du principe lui-même et la condamnation du système suivi quand notre objectif était la rivalité de notre marine avec celle de l'Angleterre?

Ce principe reste vrai tant que le navire cuirassé demeure l'élément essentiel de la puissance maritime; mais, on l'a vu, déjà cette supériorité est révoquée en doute, niée même par les meilleurs esprits (1), qui affirment que son règne est passé et qu'il n'est plus

(1) Après l'opinion de M. le vice-amiral Touchard, il nous paraît utile de citer ici les conclusions d'un livre remarquable à plus d'un titre, *la Marine cuirassée*, par M. Dislère. « Un jour viendra, dit l'auteur, où nos flottes nous seront de nouveau nécessaires, où, laissant de côté des idées de philanthropie qu'on nous a appris à oublier, il faudra lancer sur toutes les mers du globe des croiseurs, nous voudrions pouvoir dire des corsaires, où nos garde-côtes auront à faire respecter nos rivages, et nos escadres de

l'instrument le plus formidable de combat; nous allons plus loin : il n'est plus, il n'a jamais été l'instrument le plus efficace de la *guerre maritime.*

La guerre est l'appel à la force d'un peuple convaincu de son droit pour le maintien de ce droit, c'est-à-dire la négation la plus absolue de la justice et de la raison humaine; le but de la guerre est dès lors de faire le plus de mal possible à l'ennemi. Quelles que puissent être les répugnances des esprits illogiques, il n'est pas d'autre droit de la guerre. Ces deux mots « hurlent de se trouver accouplés ensemble, » et une cruelle expérience qu'il ne nous est pas permis d'oublier prouve que ce ne sont en vérité que des mots, et que désormais qui veut la fin doit se résigner à vouloir les moyens.

Au temps où la souveraineté de la mer était un de ces moyens les plus assurés, cette souveraineté était l'objectif que poursuivaient deux nations rivales sur les champs de bataille de l'Océan. Il n'en est plus ainsi de nos jours. Nous avons essayé de faire comprendre que les résultats de cette souveraineté seraient bien amoindris, et qu'il est permis de croire que les victoires les plus décisives ne donneraient à la nation victorieuse qu'une gloire stérile sans avantages positifs, autres que la destruction plus ou moins complète de la flotte vaincue. Il est peu probable dès lors, en supposant même que, par suite d'une égalité presque impossible à réaliser, la victoire semble incertaine entre deux escadres, que ces deux escadres en viennent aux mains dans des rencontres cherchées, voulues, comme au temps de la marine à voile. La guerre d'escadre, la grande guerre tend donc à disparaître dans les marines secondaires, et pour celles que l'infériorité du nombre semble condamner d'avance à une défaite assurée; avec elle disparaît également l'importance du vaisseau cuirassé, dont le rôle se bornera à concourir avec les béliers, les bateaux-torpilles et les torpilles elles-mêmes à la défense des côtes. Est-ce à dire que le but essentiel de la guerre ne sera pas atteint?

Les nations modernes ne sont riches et puissantes que par leur industrie et leur commerce. L'Angleterre compte dans sa marine marchande 39,087 navires, jaugeant ensemble 7,185,530 tonnes, la marine des États-Unis est de 16,943 navires portant 2,572,602 tonneaux, celle de l'Allemagne 5,122 navires et 1,035,972 tonneaux, tandis que les marines de France et d'Italie, où la disproportion du chiffre des navires à celui du tonnage prouve l'infériorité de la navigation au long cours, comprennent, la première 15,778 navires avec

guerre à défier celles de l'ennemi; mais ce jour-là, nous n'hésitons pas à le dire, *ce ne seront pas des navires cuirassés qui soutiendront l'honneur du pavillon national;* c'est cette flotte de l'avenir que, sans tarder, il est nécessaire de songer à constituer. »

1,074,656 tonnes, et la seconde 18,822 navires et 1,013,098 tonnes. On devine quelles richesses se cachent sous ces chiffres, et que, pour les trois premières de ces nations surtout, ruiner leur marine marchande, ce serait les frapper au cœur. Dès lors le but de toute guerre maritime est clairement indiqué, et aussi les instrumens de cette guerre. Ce but, c'est la ruine du commerce ennemi; la guerre maritime, dont les règles nous apparaissent incertaines, les victoires stériles, devient la *guerre de course*, et le navire de l'avenir, d'un avenir aussi durable que les bases actuelles de la prospérité, de la richesse, de la grandeur des nations modernes, n'est plus le vaisseau cuirassé, même le plus invulnérable et le plus puissant par son artillerie : c'est le croiseur à marche supérieure, et à la vapeur et à la voile, dont le capitaine, dédaigneux de tout faux point d'honneur, évitant toute rencontre avec un adversaire, même à chances égales, ne poursuit qu'un seul but, la destruction des navires de commerce ennemis.

L'humanité peut protester et crier au retour de la barbarie; ces protestations porteraient à faux, et d'ailleurs ce n'est point les conséquences de la guerre qu'il faut prévenir, c'est la guerre elle-même. Pour nous, dont la marine marchande, c'est-à-dire le seul enjeu de la guerre, ne vient qu'en quatrième ligne, nous devons d'autant plus nous féliciter de ce retour à la guerre de course qu'impose à toutes les marines la raison même des choses de la mer, que cette guerre est la plus conforme à nos traditions, qu'elle répond le mieux au génie de notre race. Quels noms les marines étrangères, même les plus fières d'un passé glorieux, ont-elles à opposer à ceux des Jean-Bart, des Dugay-Trouin, des Bouvet, des Surcouf, des Duperré, que la course a immortalisés? S'il est certain que les idées nouvelles ne sont vraies, ne sont fécondes, ne constituent un progrès que lorsque la justice leur donne sa sanction, qui ne voit qu'à notre époque, où la notion du juste semble de plus en plus s'obscurcir, la course, malgré toutes les apparences contraires, malgré des sophismes intéressés peut-être, en laissant aux nations les moins puissantes un moyen de frapper sur l'ennemi les coups les plus terribles, en déplaçant ainsi les bases sur lesquelles repose la force, rendra plus rare désormais l'appel que seraient tentés d'y faire ceux qui croient que la force prime le droit et que le succès justifie tout? La solution pacifique de la question de l'*Alabama* est une preuve irrécusable qu'il en est ainsi désormais.

III.

Les idées que nous venons d'exposer ont contre elles le plus grand des désavantages en France, elles contredisent les idées reçues. La constitution normale de notre flotte comprend, telle qu'elle a été réglée au lendemain de la dernière guerre, 16 cuirassés de premier rang, 12 de deuxième rang, 20 cuirassés garde-côtes, et seulement 8 frégates ou corvettes rapides à batterie, 8 corvettes rapides à barbette, non cuirassées. Ces chiffres sont le plus éloquent commentaire de l'importance assignée à la flotte cuirassée, aux opérations de guerre auxquelles seules elle se prête. L'exemple des États-Unis d'Amérique, qui n'ont jamais déserté la voie où nous voudrions voir notre marine entrer plus résolûment, celui de l'Angleterre, qui, dans l'universalité des élémens de sa flotte, y marche à grands pas par la construction des croiseurs les plus rapides du monde, enfin les jugemens portés par des esprits d'élite et si compétens d'ailleurs sur la puissance réelle des flottes blindées, doivent-ils modifier bientôt les idées régnantes? Nous l'espérons sans y croire; au reste, et quelle que soit l'importance qui s'attache à ces modifications, ce ne sont pas elles qui doivent préoccuper le plus ceux que touchent l'intérêt et l'avenir de notre puissance maritime. Jusqu'à présent, nos recherches n'ont porté que sur un des élémens de notre marine, l'élément matériel : il en est un autre plus précieux qui ne s'improvise pas, dont la création et l'organisation exigent et le temps et les mesures les plus prudentes, et dont on peut dire qu'il est l'âme de notre flotte : cet élément, c'est le personnel de nos officiers. Dans quelles conditions est-il appelé à vivre, à se développer, quel est l'avenir que ces conditions lui imposent?

Cet élément si essentiel, tel qu'il existe aujourd'hui, est à la hauteur de tout ce que la patrie peut lui demander. Ses preuves, il les a faites il y a moins de trois ans, et nos officiers de tout grade sont sortis à leur honneur de toutes les tâches, si rudes, si difficiles fussent-elles, que leur imposèrent nos malheurs. La France ne l'a pas oublié; raison de plus pour qu'elle n'oublie pas à quelles conditions elle les retrouvera, tels qu'ils se montrèrent à cette époque à jamais néfaste, le jour où elle fera un nouvel appel, je ne dirai pas à leur patriotisme, à leur abnégation, à leur dévoûment, — ces qualités vivent toujours en eux, — mais à leur science professionnelle, à leur expérience, à leur esprit militaire; ces conditions dussent-elles exiger les plus pénibles sacrifices, ils sont prêts à les accepter. Lorsqu'à la tribune nationale on a parlé de leur découragement en laissant croire que ce découragement tenait à des ambitions déçues,

à des espérances d'avancement devenues irréalisables, on s'est mépris : le découragement pouvait être vrai, mais non le motif qu'on lui assignait. Ce que veulent nos officiers, c'est avant tout ne pas déchoir de leur passé, c'est servir utilement la France, c'est avoir les moyens de répondre à son attente au jour de la lutte, et leur découragement vient de ce que, dans les conditions qui leur sont faites, ces généreuses ambitions leur sont interdites.

L'homme de mer, l'officier de marine, ne se forme qu'à la mer. C'est le principe sur lequel chacun est d'accord, ceux qui affirment que la guerre future sera une guerre d'escadre, ceux qui pensent qu'elle sera une guerre de course. Or, dans l'état actuel de notre marine, s'il est un fait évident, c'est que cette école suprême manque à nos officiers, et que, dans la situation que nous lègue le passé, il n'en peut être autrement. L'annuaire de la marine pour 1873 établit que le personnel de nos officiers se décompose ainsi : 118 capitaines de vaisseau, 264 capitaines de frégate, 721 lieutenans de vaisseau, 507 enseignes. Le même recueil officiel donne la liste des bâtimens à la mer et la composition de leurs états-majors. Ces états-majors dans leur ensemble, en y faisant entrer les vaisseaux-écoles, les emplois aux colonies, comprennent 22 capitaines de vaisseau, 52 capitaines de frégate, 227 lieutenans de vaisseau, 258 enseignes, ce qui donne une proportion d'un cinquième des capitaines de vaisseau et capitaines de frégate, un peu moins d'un tiers des lieutenans et un peu plus de la moitié des enseignes servant hors de France, la durée des commandemens et des embarquemens étant de deux années. En supposant toute justice, il s'ensuit que l'officier supérieur qui vient de quitter la mer doit s'attendre à rester dix ans à terre avant d'être rappelé à un service actif, que les lieutenans de vaisseau et enseignes attendent dans un port ou en congé, les premiers au moins quatre ans, les seconds deux années avant de se retrouver en tête de la liste d'embarquement. Qu'il n'en soit pas tout à fait ainsi dans la pratique pour les lieutenans et enseignes, nous l'admettons en faisant la part du choix; mais alors la durée est plus grande pour les autres, et il y a compensation sur l'ensemble. Quant aux officiers supérieurs, aux capitaines de vaisseau surtout, qui ne doivent leur grade qu'à leur mérite, puisque l'ancienneté n'y donne aucun droit, et qui par suite sont censés avoir les mêmes titres auprès du ministre, il serait assez difficile de deviner pourquoi les uns seraient préférés aux autres, et le terme de dix années reste bien celui pendant lequel ils sont condamnés à l'inaction ou tout au moins à ne pas reprendre la mer. Qu'un tel état de choses demande un remède énergique et qu'il y aille de la valeur de notre corps d'officiers, c'est ce dont il

est impossible de douter; plus que jamais, à notre époque de transition, le principe est vrai que l'homme de mer ne se forme qu'à la mer. Quel est le remède à ce mal profond?

Quelles que soient les révolutions imminentes dans notre établissement naval, on peut regarder comme certain que le personnel actuel, calculé pour une époque où l'escadre d'évolutions, une escadre composée d'au moins dix vaisseaux de ligne, était une institution permanente, où chacune de nos stations navales, plus nombreuses qu'aujourd'hui, comportait un plus grand nombre de bâtimens, sera toujours trop considérable en regard des navires que nous entretiendrons à la mer. C'est en effet la conséquence d'une révolution radicale sur laquelle il n'y a plus à revenir, celle qu'a produite la substitution de la marine à vapeur à la marine à voile. Le mal est général et la situation à peu de chose près identique pour toutes les marines qui ont un passé, et notamment pour la marine anglaise. Sir John Elphinston, dans la discussion du budget de la marine en 1873, établissait que, malgré les mesures prises pour diminuer le nombre des officiers en non-activité, la proportion de ces officiers se traduisait par les chiffres de 63 pour 100 pour les capitaines de vaisseau, de 49 pour 100 pour les capitaines de frégate, 33 et 35 pour 100 pour les lieutenans de vaisseau et lieutenans chargés de la route. « Il est certain, répondait le premier lord de l'amirauté, qu'il y a trop d'officiers de marine, et qu'il faut en diminuer le nombre, *non par motif d'économie*, puisque la pension allouée aux officiers qui se retirent est plus élevée que leur demi-solde, mais dans l'intérêt du service. Il est en effet très fâcheux qu'un grand nombre d'officiers soient laissés en inactivité forcée à une époque où, par suite du développement des applications mécaniques, un officier *n'est plus au courant, s'il est resté deux ou trois ans à terre.* » Ces paroles montrent que l'amirauté anglaise non-seulement s'est préoccupée du mal, mais encore que, repoussant toute idée d'économie, elle y a cherché un remède dans l'offre d'une pension de retraite supérieure à la solde à terre, assez élevée enfin pour décider les officiers qui surchargent la liste à abandonner volontairement le service actif. Cette mesure, décidée depuis plus de trois ans, a été insuffisante; appliquée à notre marine, serait-elle plus efficace? Nous ne le pensons pas. Quels que soient les avantages qui leur seraient offerts, bien peu de nos officiers accepteraient de plein gré ces avantages comme une compensation à l'abandon d'une carrière qu'ils aiment pour les nobles ambitions, les satisfactions élevées qu'elle leur promet.

Cependant le mal presse, et il faut aviser. Transformer, comme on l'a proposé, une partie de nos officiers de marine en comman-

dans des troupes de défense de notre littoral, serait tourner la question et nullement la résoudre, si ces officiers gardaient leurs droits à l'embarquement. Ramener par la voie si lente de l'extinction les cadres, non pas même aux chiffres qui leur ont été fixés en 1871, et qui sont encore trop élevés, mais aux proportions normales, qui, en satisfaisant aux exigences de la guerre, permettraient à nos officiers pendant la paix d'être le plus longtemps possible à la mer, leur seule école, ce serait méconnaître la gravité du mal et lui laisser le temps de produire ses effets les plus désastreux. Nous croirions faire une large part aux exigences de la guerre en supposant qu'elle nécessiterait la présence à la mer de 30 capitaines de vaisseau, de 100 capitaines de frégate, de 400 lieutenans de vaisseau, de 300 enseignes; dès lors, en nous reportant à la situation actuelle, le chiffre normal de chacun des cadres semble devoir être : 60 capitaines de vaisseau, 150 capitaines de frégate, 600 lieutenans de vaisseau, 450 enseignes; ces chiffres impliquent des réductions considérables.

Quand on lit attentivement la discussion du 5 décembre 1872, où la question fut incidemment soumise à l'assemblée nationale, on voit que la discussion a porté avant tout sur la situation financière : la poursuite d'économies insignifiantes a sûrement entraîné la majorité, mais la question n'a pas été traitée à fond. « Si vous voulez conserver notre marine, disait en terminant l'éloquent défenseur du maintien des cadres actuels, consentez, je le veux bien, à quelques réductions sur le matériel, mais, je vous en conjure, ne touchez pas au personnel, car c'est l'âme même de notre puissance. » Oui, sans doute, c'est l'âme de notre marine, et c'est pour cela même qu'il faut que notre personnel ait les moyens de se maintenir à la hauteur de sa tâche, c'est-à-dire de naviguer, de vivre comme autrefois à la mer, et c'est pour cela qu'il est nécessaire de le réduire, puisqu'on ne peut augmenter le nombre des navires composant notre flotte active, que par une singulière inconséquence vous consentez vous-même à diminuer encore. C'est parce que, si ce personnel est trop nombreux, comme le disait avec une fermeté méritoire le vice-amiral Pothuau, « ce personnel, qui a besoin d'être marin et exercé, ne trouvant plus que rarement l'occasion de naviguer, désapprend son métier, » qu'il faut y toucher d'une main ferme autant que juste, et le ramener, si ce n'est par d'autres moyens, par une réduction des cadres, à ses proportions normales, celles qui lui permettront de garder la valeur qu'il a aujourd'hui et qu'il perd chaque jour. Les chiffres que nous avons établis sur des documens officiels, ces dix années d'inaction à laquelle sont aujourd'hui condamnés les cinq sixièmes de nos officiers supérieurs, parlent plus haut que les phrases les plus éloquentes.

Combien plus sage, plus pratique, est la conduite de la chambre anglaise! Là aussi on se préoccupe de l'économie et surtout du bon emploi des deniers publics, là personne ne s'élève contre cette vérité, « qu'il y a trop d'officiers de marine, qu'il faut en diminuer le nombre à une époque où trois ans passés à terre suffisent pour qu'un officier ne soit plus au courant, » et sans phrases on cherche les moyens d'aviser à une situation dont chacun reconnaît la gravité, mais en restant dans la raison des choses, c'est-à-dire en sauvegardant dans la mesure du possible et les titres acquis des officiers et les intérêts supérieurs de la marine nationale. Il y a là pour nous une leçon et un exemple, et comme le danger qui menace notre marine est plus sérieux que celui de la marine anglaise, — il n'y a qu'à comparer les chiffres que nous avons cités, — comme chez nous la marine n'a pas les racines puissantes qu'elle a chez nos voisins, il faut agir de la même façon, mais avec plus de décision encore. Une seule voie nous paraît sûre : offrir à tous ceux de nos officiers qui se décideraient à prendre leur retraite une pension égale à leur solde à terre, et si, comme en Angleterre, les retraites volontaires ne sont point assez nombreuses pour ramener les cadres à leurs proportions normales, trancher dans le vif, imposer cette retraite aux officiers qu'une raison quelconque fera au chef de l'état le devoir de sacrifier à cette grande chose qu'on oublie trop de nos jours et qui prime tout, l'avenir, le salut de la France.

Ces mesures, dont il nous semble difficile de contester l'urgence, seront-elles prises? ne paraîtront-elles pas trop radicales, trop absolues, même à ceux qui n'en contesteraient ni la nécessité ni la légitimité? Les Richelieu à la main de fer, les Colbert à « l'âme de marbre, » marchant impassibles à leur but sans se soucier d'autres considérations que le bien de l'état, sont peut-être impossibles en France à notre époque; leur volonté puissante se briserait contre l'ignorance servie par le nombre, le véritable souverain, ou contre un faux respect de la justice envers les personnes, thème propice à de brillantes amplifications. Nos capitaines resteront-ils donc, comme par le passé, sans occasion de retremper à la mer leur vieille expérience, nos officiers continueront-ils à user leur jeunesse dans la vie énervante des ports? Et si l'énergie, le dévoûment, le sacrifice de la vie même, sont inutiles sans cette science qu'ils ne peuvent acquérir ou conserver, le jour où la patrie les rappellerait à sa défense donneront-ils en vain et leur énergie, et leur dévoûment, et leur vie même?

T. Aube.

UNE PRISON D'ÉTAT

SOUS LOUIS XIV

Les Archives de la Bastille, documens inédits, recueillis et publiés par M. François Ravaisson, Paris 1866-1873, 6 vol. in-8°.

Les monographies dont la Bastille a été l'objet, et les détails qui s'y rapportent incidemment dans les ouvrages généraux de MM. Sismondi, Michelet et Henri Martin, ne donnent pas la vérité tout entière, par la raison bien simple que les documens qui pouvaient seuls la mettre en pleine lumière avaient été jusqu'ici dérobés pour la plupart à la curiosité publique. L'ancienne monarchie cherchait avant tout le silence et le mystère; elle mettait sa force dans le *secret d'état*, et quelquefois même, pour punir les crimes, elle se cachait comme les malfaiteurs pour les commettre. Lorsqu'il s'agissait de quelque personnage important, de quelque détenu politique mêlé aux troubles intérieurs ou aux affaires diplomatiques, la Bastille était scellée comme une tombe; on n'y plaçait pour gouverneurs que des hommes d'un dévoûment et d'une discrétion à toute épreuve, qui correspondaient directement avec le roi, et toutes les lettres, toutes les pièces administratives, tous les actes relatifs aux incarcérations, étaient enfermés, comme les prisonniers eux-mêmes, dans des chambres aux murailles épaisses, aux portes massives, garnies de serrures à triple clé. Jusqu'en 1789, ces sombres archives sont restées ensevelies dans leur linceul de pierre et de fer, sans qu'une autre main que celle du gouverneur ou du commissaire

spécial en ait secoué la poussière; mais le 10 août 1789 le pont-levis s'abaissa devant la révolution. Le peuple en armes envahit la vieille forteresse. Poussé par cet instinct sauvage de destruction qui a toujours déshonoré chez nous les guerres civiles et les victoires populaires, il se mit à tout briser et rendit les archives à la liberté en les jetant par monceaux dans les cours; elles y restèrent entassées pêle-mêle, soulevées par le vent, trempées par la pluie, tachées de vin par les volontaires, mises au pillage par les collectionneurs, jusqu'au moment où le comité de l'Hôtel de Ville donna l'ordre de les transporter à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. On décida qu'elles seraient livrées à l'impression; un vaste travail de classement fut commencé et interrompu presque aussitôt par suite des événemens. Quelques années plus tard, les archives furent déposées à l'Arsenal, et elles y restèrent enfouies sans ordre, dans un entresol obscur, qu'elles remplissaient entièrement, sans qu'il fût possible d'y pénétrer en raison de leur masse, et sans que personne en ait même soupçonné l'existence. C'est là que M. François Ravaisson les a découvertes en 1840, au moment même où il venait d'être attaché au service de la bibliothèque.

Depuis cette époque, M. Ravaisson a consacré sa science et son temps à mettre en ordre et à déchiffrer ces feuilles éparses, qui devaient jeter de si vives clartés sur la période qui s'étend de 1659 à 1789. En même temps il a retrouvé les papiers de la police de Paris depuis Colbert jusqu'en 1774; ce sont ces précieux documens, complétés par un grand nombre d'extraits des grands dépôts de l'Angleterre et de l'Italie, qui forment les six premiers volumes de sa publication, de 1659 à 1681, et nous devons lui rendre cette justice, que, parmi les livres de notre temps, il en est bien peu qui aient été publiés avec plus de savoir et plus de soin. Chaque volume s'ouvre par une introduction où l'auteur résume avec une grande sûreté de coup d'œil les textes les plus importans. Il éclaire les incidens particuliers par un tableau général des mœurs et des institutions, et, comme il n'avance rien qui ne soit justifié par des documens authentiques et contemporains, chacune de ses introductions est une page d'histoire vraie. C'est là le plus bel éloge que nous en puissions faire, car, parmi les historiens contemporains, sans en excepter les plus autorisés, il en est plus d'un qui ne fait souvent que substituer ses impressions personnelles aux réalités du passé.

I.

La première pierre de la Bastille fut posée en 1369 par Hugues Aubriot, intendant des finances et prévôt de Paris. La construction

de cette forteresse avait un double but : elle devait compléter les défenses de la capitale à l'extrémité de la rue Saint-Antoine, et servir en même temps à contenir les Parisiens dans le cas où des insurrections comme celle de 1357 viendraient de nouveau mettre la royauté en péril. Par un singulier retour des choses humaines, le premier prisonnier qu'elle reçut dans ses murs fut le magistrat qui l'avait fait bâtir; le duc de Nemours y passa treize ans dans une de ces cages de fer que Louis XI appelait ses fillettes; Jacques d'Armagnac, Chabot, Poyet, s'y succédèrent tour à tour. Le parlement en corps y fut enfermé sous la ligue; Henri IV y fit décapiter Biron le 2 juillet 1602; mais ce fut seulement sous Louis XIII qu'elle reçut la destination spéciale qu'elle a toujours conservée depuis (1).

Lorsque Richelieu fut nommé premier ministre, en 1624, le royaume était profondément troublé; quatorze ans avaient suffi pour mettre à néant les grands résultats du règne de Henri IV : le cardinal embrassa d'un coup d'œil sûr la gravité de la situation; mais, au lieu de rétablir l'ordre par la justice, il le rétablit par la terreur, conformément à cette loi de notre histoire qui nous ramène toujours au despotisme par l'anarchie. Il ne gouvernait pas, « il foudroyait (2), » et, se proclamant lui-même et de sa seule autorité l'exécuteur des hautes œuvres de la raison d'état, il fit de l'échafaud et du cachot les instrumens de son gouvernement. Malgré les ordonnances qui voulaient que nul ne fût soustrait à ses juges naturels, il instituait des commissions dont il désignait les membres et qui jugeaient, comme le tribunal révolutionnaire ou les cours prévôtales de la restauration, au mépris de toutes les lois (3). Quand il

(1) Nous n'avons point à nous occuper ici de la Bastille comme forteresse. Il suffira de rappeler qu'elle fut occupée par les Anglais en 1436 et leur fut reprise peu de temps après par le comte de Richemont à la fin de la guerre de cent ans. En 1588, le duc de Guise y avait une garnison qui capitula devant Henri IV. En 1649, les frondeurs firent prisonnières les troupes royales, dont l'effectif se composait de 22 hommes, qui se rendirent après avoir essuyé le feu d'un canon qui leur envoya un boulet. Deux ans plus tard, lors du combat du faubourg Saint-Antoine, Mlle de Montpensier sauva Condé et l'armée de la fronde d'une défaite complète en faisant tirer sur l'armée royale les pièces qui garnissaient les plates-formes. On voit par là que la Bastille n'a jamais joué un rôle militaire important. Quant à l'affaire du 14 juillet 1789, on n'a jamais su exactement ce qui s'était passé. Les vainqueurs paraissent avoir singulièrement exagéré leur victoire, et les livres où il est dit que le peuple a escaladé les remparts à force de mourir à leurs pieds n'ont fait que remplacer la vérité de l'histoire par une phrase de rhétorique.

(2) C'est le mot du cardinal de Retz.

(3) C'est ainsi qu'il établit à l'Arsenal une chambre extraordinaire pour condamner d'office les individus contre lesquels le parlement ne voulait point prononcer sans les entendre, et qu'il fit condamner le maréchal de Marillac à la peine de mort par une commission composée de ses créatures; cette commission siégea dans sa maison de campagne de Rueil.

ne tuait pas, il emprisonnait, et de 1624 à 1640 la Bastille fut encombrée de détenus de tout âge, de tout sexe et de toute condition. Louis XIV, en prenant le pouvoir en main, appliqua rigoureusement cette maxime qu'il a lui-même formulée dans ses *Mémoires :* « la volonté de Dieu est que tout individu né sujet obéisse sans discernement, » et la Bastille lui vint en aide pour faire respecter la prétendue volonté de Dieu.

A dater de 1660 environ, les portes de la forteresse s'ouvrent à tout instant pour recevoir de nouveaux hôtes. Il ne faut pas croire que tous aient été d'innocentes victimes, car la fronde, ainsi que le dit M. Ravaisson, avait produit une sorte d'anéantissement de la morale publique et privée. La passion du jeu, l'ambition des richesses acquises par tous les moyens, la fureur des duels, le mépris de la vie humaine, des lois de la famille et des lois du royaume, menaçaient la société française d'une ruine prochaine. Louis XIV réagit énergiquement contre ces funestes tendances, et c'est l'honneur de sa mémoire d'avoir fait les plus grands efforts pour relever la nation de son abaissement; mais il eut le tort inexcusable de sacrifier comme Richelieu la légalité à l'arbitraire et de prendre sa volonté pour le droit. Il se crut le maître de la conscience, des biens, de la liberté de ses sujets, parce qu'il s'était persuadé, comme il le dit lui-même, que « la nation ne faisait pas corps en France, et qu'elle résidait tout entière dans la personne du prince. » Ce panthéisme royal qui absorbait un peuple dans un homme le conduisit à fouler aux pieds les plus simples notions de l'équité; il fit disparaître toutes les garanties individuelles, créa des lois de suspects comme le comité de salut public. Son pouvoir fut tout à la fois aveuglément despotique et sagement réparateur.

Un principe de droit public qui remontait à l'époque de la première féodalité voulait que personne ne fût soustrait à ses juges naturels. Les ordonnances de la troisième race confirmèrent toutes dans les termes les plus formels cet axiome, que la révolution et le code civil ont définitivement consacré; mais les Capétiens, tout en l'affirmant, ne se faisaient aucun scrupule de le violer, et depuis Philippe le Bel jusqu'à Louis XVI nous trouvons à côté des bailliages, des sénéchaussées, des présidiaux, des parlemens, une justice plus puissante et plus haute, irresponsable, affranchie des entraves gênantes de l'appel, et qui devait compte à Dieu seul de ses arrêts et de ses erreurs; plus on approche des temps modernes, plus elle s'élève, comme un privilége immense, au-dessus de tous les priviléges et de tous les droits. Elle les domine et les annule; lorsqu'elle étend sur un sujet sa main redoutable, chacun s'incline, et les légistes eux-mêmes répètent la vieille formule : « laissez passer la

justice du roi. » Sous les derniers Bourbons, cette justice, suivant le bon plaisir du prince, remplaça les formes légales par les lettres de cachet.

Lorsque le roi voulait prévenir ou punir, il faisait écrire ces simples mots : « Il est ordonné d'arrêter le sieur un tel et de le conduire à la Bastille. Enjoint sa majesté au gouverneur de le garder jusqu'à nouvel ordre. » Sa majesté signait, un ministre contre-signait. Lorsque l'ordre d'incarcération concernait un personnage de qualité, des mousquetaires lui portaient la lettre comme les esclaves de Tibère portaient le *laqueum* aux victimes de Séjan. Lorsqu'il concernait au contraire un bourgeois de peu de conséquence, les sergens ou les archers du guet étaient chargés de l'arrestation avec ordre exprès d'agir le plus promptement et le plus discrètement possible pour ne pas ébruiter l'affaire. Ils guettaient leur homme généralement à la tombée de la nuit, le touchaient avec une petite baguette blanche, et dès ce moment il appartenait au roi. Une voiture se tenait là toute prête, et partait au plus vite pour la destination assignée; en cas de résistance, ce qui du reste était très rare, car la lettre de cachet produisait la stupeur, une escouade d'archers cachée aux environs venait prêter main-forte. Au moment où la voiture arrivait à la première enceinte, la sentinelle avancée criait : « qui vive? » — L'un des agens répondait : « ordre du roi; » un sous-officier venait reconnaître et faisait entrer en sonnant une cloche pour avertir l'état-major. Deux officiers recevaient le prisonnier à la descente de la voiture en présence de la garnison sous les armes. Ils le conduisaient ensuite au gouverneur, qui donnait un reçu à ceux qui l'avaient amené et désignait la pièce qu'il devait occuper. Les nobles étaient logés dans les bâtimens intérieurs, les bourgeois dans les tours.

Les prisonniers se divisaient en deux classes : les uns, enfermés pour cause de correction ou de précaution, ne donnaient lieu à aucune enquête, à aucun jugement; on se bornait à les retenir sous clé par mesure de sûreté. Les autres, reconnus coupables de crimes ou de délits graves, pouvaient, selon qu'il plaisait au roi, rester indéfiniment sous les verrous sans qu'il eût été prononcé contre eux aucun arrêt légal, ou se voir tantôt traduits à la barre du parlement, tantôt déférés à des commissions extraordinaires qui se réunissaient à l'Arsenal et procédaient à l'instruction. La culpabilité une fois établie, les détenus étaient écroués non plus au nom du roi, mais au nom de la commission, et la procédure avait lieu suivant les formalités habituelles. Quelque nombreux que fussent les crimes commis par le même accusé, l'arrêt n'en relatait jamais qu'un seul, sous prétexte qu'il y avait danger pour la société, l'honneur des

familles et l'honneur du pays, à donner une grande publicité à tous les faits et gestes des malfaiteurs. Ce système a causé d'étranges méprises en faisant considérer comme injustement ou trop sévèrement frappés des accusés dont on redoutait l'exemple.

Lorsque la sentence avait été prononcée et qu'elle entraînait la mort ou d'autres peines graves, le coupable subissait la question, qui se donnait à la Bastille par les brodequins et par l'eau. Dans la question par les brodequins, on asseyait le patient sur une chaise solide, les bras liés au dossier, les jambes droites et d'aplomb, serrées entre quatre planches fixées par de fortes cordes. On enfonçait à coups de maillet des coins de bois dans l'intervalle qui séparait les jambes; le nombre de ces coins était de quatre à la question ordinaire, de huit à l'extraordinaire. Dans la question par l'eau, on étendait horizontalement le patient sur une espèce de tréteau, les pieds et les mains attachés à des anneaux de fer scellés dans le mur. Le bourreau lui introduisait dans la bouche un entonnoir en corne dans lequel il versait à des intervalles plus ou moins rapprochés six pintes d'eau à la question ordinaire, et huit à l'extraordinaire. L'eau, en distendant les organes intérieurs, produisait d'affreuses douleurs, et ce genre de torture était peut-être le plus cruel de tous. Un médecin et un chirurgien se tenaient auprès du patient, afin d'intervenir dans le cas où l'excès de la souffrance mettrait sa vie en danger. La besogne du bourreau terminée (1), on plaçait le torturé sur un matelas devant un grand feu, et lorsqu'il avait repris ses sens, on lui faisait signer l'interrogatoire auquel les magistrats l'avaient soumis, dans les intervalles qui séparaient l'enfoncement de chaque coin ou l'absorption de chaque pinte d'eau. « La vue de ces signatures presque illisibles et arrachées par la torture, dit M. Ravaisson, fait frissonner. »

Le supplice suivait de près la question, il avait lieu par la potence, la hache et le bûcher : ce bûcher était formé de deux ou trois cents fagots arrosés de goudron. On plaçait au sommet le coupable solidement attaché par un collier de fer à un grand poteau; mais on ne le brûlait pas toujours : le président de la chambre écrivait quelquefois au bas de l'arrêt un *retentum*, c'est-à-dire l'ordre au bourreau de le mettre à mort avant d'allumer les fagots. Cet acte de pitié *in extremis* n'était point du goût de la foule, qui n'avait que trop rarement l'occasion de voir brûler un homme tout vif, et de peur qu'elle ne prît mal la chose, le bourreau, sous prétexte d'ar-

(1) Le bourreau de Paris en 1676 se nommait Guillaume; son métier n'avait point éteint en lui la sensibilité; il tenait à honneur de ne pas faire souffrir les patiens, et quand ils donnaient, comme la Brinvilliers, des signes de repentir, il faisait dire des messes pour le repos de leur âme.

ranger au mieux ses fagots, et d'attacher plus solidement son homme, l'étranglait discrètement en serrant le collier de fer qui l'attachait au poteau, et qui était disposé pour cet usage. Les exécutions avaient un grand attrait pour les habitans de Paris. Les bourgeois, la plus haute noblesse, les femmes les plus élégantes, s'y portaient en foule : l'échafaud faisait concurrence aux théâtres, et les jours de supplice les acteurs avaient grand soin de ne pas jouer de pièces nouvelles.

Quel que fût le motif de leur arrestation, les prisonniers étaient entourés à la Bastille d'un certain confortable aussi longtemps qu'ils étaient écroués au nom du roi, et les rigueurs ne commençaient pour eux que du jour où la chambre de l'Arsenal instruisait leur procès; ils rentraient alors dans la catégorie des détenus ordinaires et se trouvaient soumis à leur régime. Hors de là, ils étaient traités comme des hommes auxquels on veut faire oublier par le bien-être la perte de leur liberté. A part quelques prisonniers d'état qui vivaient dans un isolement complet, les autres pouvaient être autorisés à recevoir des visites; ils se réunissaient à heures fixes pour jouer aux quilles, au tonneau, au billard, et jouissaient de ce qu'on appelait *les libertés* de la Bastille. Leur nourriture était abondante et très soignée; ils avaient à chaque repas le potage, une entrée, des relevés, un dessert copieux, et chaque jour trois bouteilles de vin, dont une de champagne. Les gens économes faisaient des approvisionnemens; quelques cellules étaient garnies comme les meilleures caves, et le jour de la Saint-Louis chacun se mettait en gaîté. On buvait même à la santé du roi, en reconnaissance de ce qu'il payait le vin et la table; il payait même si largement que quelques-uns de ses pensionnaires s'arrangeaient avec le gouverneur pour réduire l'ordinaire en partageant avec lui la différence entre les sommes allouées sur la cassette royale et la dépense réelle. Cette manière de mettre à la caisse d'épargne donnait de beaux résultats. On vit des prisonniers sortir de la Bastille plus riches qu'ils n'y étaient entrés; on en vit d'autres, au moment de lever leur écrou, solliciter comme une faveur une prolongation de séjour pour faire des économies. Le régime intérieur de la prison était donc en définitive plus doux qu'on ne le suppose généralement, mais le bien-être matériel n'atténue en rien l'odieux d'un système qui donnait au prince le droit de condamner d'un trait de plume ses sujets à la réclusion perpétuelle.

Louis XIV, dans les premières années de son règne, usa des lettres de cachet avec une certaine modération : il ne les signait qu'après une minutieuse enquête; les arrestations étaient le plus souvent justifiées par de graves motifs, et surtout par l'insuffisance des institutions appelées à maintenir la paix publique. La police se faisait

avec une extrême négligence; les juges ordinaires hésitaient à sévir contre les personnages en crédit; la noblesse des provinces résistait par la force des armes aux agens de l'autorité; l'action de la justice était entravée par la multiplicité des tribunaux, l'enchevêtrement de leurs attributions et les conflits de compétence qui éclataient sans cesse entre les juridictions municipales, seigneuriales, ecclésiastiques, entre les parlemens, les élections, les cours des aides, les grueries, les *tables de marbre*, les amirautés, la maréchaussée de France; en présence de ce chaos et de l'impuissance des lois, le prince se chargeait directement de la répression, soit en établissant, sous le nom de *grands jours*, des tribunaux extraordinaires, soit en faisant procéder aux incarcérations en vertu de sa toute-puissance. L'anarchie justifiait l'arbitraire, les *grands jours* et les lettres de cachet, mais il était difficile de marquer la limite qui séparait l'usage de l'abus. Louis XIV avait sévi d'abord contre les duellistes, les escrocs, les concussionnaires, les empoisonneurs; en devenant plus vieux et plus dévot, il devint plus ombrageux; enchaîné par le sacre à la tradition catholique, il vit dans l'édit de Nantes un acte de faiblesse arraché par les nécessités politiques au chef de la maison de Bourbon, une tache originelle imprimée sur sa race, dans le jansénisme une secte ennemie de Dieu et de l'état. Pour concilier les intérêts de l'église et de l'état, il mit les lettres de cachet au service d'un double despotisme. La Bastille, à la fin de son règne, fut encombrée de protestans, de jansénistes et d'écrivains. Le régent suspendit les rigueurs, mais elles recommencèrent sous Louis XV dans des conditions plus déplorables encore (1). L'amant de la Pompadour et de la Du Barry trouvait le pouvoir absolu trop lourd pour ses faibles mains, il en abandonnait volontiers les redoutables prérogatives aux créatures de son entourage, aux ministres, aux favoris, aux maîtresses, aux amis des maîtresses et des ministres. Le monde remuant et corrompu qui s'agitait à Versailles se faisait délivrer des lettres de cachet signées en blanc, qui se négociaient moyennant 25 louis; le premier venu pouvait en acheter pour satisfaire ses haines et ses vengeances, et personne dans le royaume n'était sûr du lendemain, car « personne, ainsi que l'a dit la cour des aides dans les célèbres remontrances de 1770, n'était assez grand pour être à l'abri de la haine d'un ministre, ni assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis des fermes (2). »

(1) On estime à 80,000 le nombre de lettres de cachet qui fut délivré sous le ministère du cardinal de Fleury. Une petite fille de sept ans fut mise à la Bastille, parce qu'on la soupçonnait d'être convulsionnaire.

(2) Mirabeau, *les Lettres de cachet et les prisons d'état*, p. 224. La cour des aides, aujourd'hui complétement oubliée, a été sous l'ancien régime le plus indépendant des

Tels sont les principaux faits qui se rattachent à l'histoire générale de la Bastille. Nous allons maintenant pénétrer dans les cellules. Quand un ordre du roi enverra les détenus devant la chambre ardente, nous les suivrons auprès des juges.

II.

Ce qui frappe tout d'abord quand on parcourt les registres d'écrou de la Bastille et les pièces relatives aux ordres d'incarcération et aux procédures, c'est de voir combien le gouvernement et les sujets étaient étrangers au respect des lois. Les nobles violent à tout instant les édits sur les duels; le carrosse du marquis de Villequier heurte dans la rue des Vieilles-Haudriettes le carrosse du duc d'Elbeuf; les laquais en viennent aux mains, les maîtres à leur tour mettent pied à terre, et le combat s'engage au milieu des passans. Villequier est mis à la Bastille; les maréchaux de France, à la juridiction desquels ces sortes d'affaires étaient déférées, décident qu'il y a eu non pas duel, mais simple rencontre; l'ordre de sortie est signé. La noblesse continue de se battre, et les édits sont toujours appliqués de la même façon. René de L'Hospital, marquis de Choisy, exerce contre les manans de son domaine les plus indignes vexations. Un curé du voisinage signale sa conduite au prône. Le marquis, escorté de deux de ses pages, se met en embuscade sur le chemin que suivait ordinairement le curé; il l'aperçoit qui s'avance en compagnie d'un paysan; il tue d'abord le paysan, blesse le malheureux curé, qui tombe en recommandant son âme à Dieu. — Tiens, lui dit le marquis, voilà ton reste; — il lui brise la mâchoire d'un coup de mousqueton, et, pour s'assurer qu'il est mort, il le foule aux pieds de son cheval et lui enfonce son épée dans les reins. Le clergé prend fait et cause pour la victime, et réclame des poursuites : l'assassin est traduit devant le parlement; mais la famille était puissante, et, pour le placer sous la main du roi, elle obtint qu'il serait transféré à la Bastille. Il y entra le 30 juin 1659, et en sortit quelques jours après, muni de lettres d'abolition parfaitement en règle. Il en fut de même du chevalier de Grancey. Celui-ci, jugeant que Mlle de Nonant lui convenait sous tous les rapports pour en faire sa femme, trouva tout simple de l'enlever de vive force avec sa mère, et de la conduire en Normandie, dans le château de son père, pour y conclure le mariage. La famille porta plainte; un

grands corps de l'état; elle n'a point porté comme le parlement un étroit esprit de corps dans ses remontrances, et son histoire mérite à tous égards d'attirer l'attention.

exempt des gardes du corps fut envoyé pour réclamer les deux femmes; mais le marquis refusa de les rendre, et pour se montrer, malgré son refus, sujet fidèle, il alla volontairement se constituer prisonnier à la Bastille. Cet acte de prévenance et de soumission envers l'autorité royale, le crédit de la famille aidant, fut récompensé par des lettres de grâce.

A côté des nobles figurent un assez grand nombre de magistrats, juges ordinaires ou présidens des siéges royaux. Ils sont transférés dans la vieille forteresse « pour s'être emportés contre les ordres de sa majesté, » quelquefois même pour s'être mis à la tête des révoltes populaires, comme les présidens de Cormis et de Bras, du parlement d'Aix, lors de l'assassinat de l'avocat-général de Chasteuil. Louis XIV, tout absolu qu'il fût, était fort mal obéi dans les provinces; son autorité se faisait à peine sentir aux extrémités du royaume, comme on le voit par les *grands jours* de Clermont pour l'Auvergne, par *l'union des paroisses du pays d'Armorique* pour la Bretagne, et plus on s'éloignait de Paris, plus elle allait en s'affaiblissant; mais à Paris même elle s'exerçait sans contrôle et sans limites. Tout pliait si bien devant elle qu'elle ne rencontrait ni résistance ni protestations, et c'est là ce qui explique comment, dans la première moitié de son règne, on ne trouve à la Bastille qu'un très petit nombre d'individus incarcérés pour cause politique. Parmi les détenus figurent des officiers qui ont refusé de rejoindre leur régiment, des fous, comme Mlle de Velizy, qui avait voulu étrangler le président de Mesmes, qu'elle traitait de mauvais juge, *des poètes insolens*, des gazetiers que l'on retenait un ou deux mois parce qu'ils avaient publié quelques fausses nouvelles, « sans mauvaise intention et pour gagner leur vie, » des huissiers du parlement qui s'étaient permis d'afficher des arrêts contraires aux déclarations du conseil du roi. L'ère des persécutions n'est pas encore ouverte; on arrête bien de temps à autre quelques écrivains jansénistes, mais on ne les garde pas longtemps sous les verrous; on se contente de les admonester en leur faisant promettre d'être sages, et la seule affaire grave, au point de vue religieux, qui se rencontre de 1663 à 1678 est celle de l'illuminé Simon Morin.

Le 4 mars 1662, on inscrivait sur le registre d'écrou Morin et sa femme, et peu de temps après Morin fils, Raudom et Thomé, prêtres, Poitou, maître d'école. Quel était leur crime? Un poète, membre de l'Académie française, auteur du madrigal de *la Violette* et de la comédie des *Visionnaires*, Desmarets de Saint-Sorlin, les avait accusés de « former une cabale tendant au renversement de la foi. » Il avait, disait-il dans une dénonciation adressée à divers évêques et au père Annat, confesseur de Louis XIV, rencontré par hasard

une demoiselle Malherbe qui se vantait d'être sorcière et d'avoir épousé le diable. Comme les trois possédées de Flandre, dont Bélèze a raconté la fantastique légende dans l'un des livres les plus absurdes qui aient été écrits dans aucun temps, la demoiselle Malherbe prétendait avoir assisté au sabbat. Elle s'était assise à la table maudite pour y manger des aspics, des basilics et des serpens, et par la volonté de Dieu elle avait fait divorce avec le diable pour entrer dans la cabale de Simon Morin, le messie d'une révélation nouvelle. Celui-ci prétendait que le Christ était ressuscité en lui pour détruire la grande Babylone, c'est-à-dire l'église romaine, et renverser le pape, qui n'était autre que la bête de l'Apocalypse. La vierge Marie était en même temps ressuscitée dans sa femme, et il ne passait jamais devant elle sans se mettre en adoration. En 1647, il avait publié, sous le titre de *Pensées*, un livre dans lequel il enseignait que les plus grands péchés ne font point perdre la grâce, que saint Paul a succombé aux tentations de la chair, que l'on peut manger avant la communion, et que « Jésus-Christ se trouve mieux sous le pain des croix que sous le lait du pain. » On tira ces absurdes rêveries de l'oubli dans lequel elles étaient tombées. Desmarets proposa de lever une armée de 144,000 hommes pour exterminer une secte qui menaçait, disait-il, le royaume de France d'une destruction prochaine, et le parlement crut sauver la religion et l'état en traduisant à sa barre Morin, son fils, sa femme, le maître d'école et les deux prêtres qui composaient toute la secte. Les *archives* reproduisent les interrogatoires; l'une des plus graves accusations portées contre Morin est d'avoir dit dans ses *Pensées* que « Dieu n'était pas une hostie molle, » et le cœur se serre quand on songe que, vingt ans après la publication de la *Méthode*, il a suffi de cette phrase et de quelques autres sottises de la même force pour que la première cour du royaume fît périr dans l'affreux supplice du bûcher un malheureux dont le seul crime était d'être fou. Louis XIV, qui s'était montré si indulgent pour le marquis de l'Hospital, laissa consommer l'immolation, et cet acte d'inflexible rigueur annonça aux dissidens religieux les persécutions qui les attendaient dans un avenir prochain.

Les plus curieuses révélations se rencontrent à chaque page sur les mœurs, l'administration, la justice, et la façon dont Louis XIV et ses ministres comprenaient les garanties individuelles. L'intendant des bâtimens du roi, le sieur Varin, veut faire de son fils un ecclésiastique. Celui-ci résiste; on l'envoie à la Bastille pour le préparer au sacerdoce. Un épicier, Niceron, se permet de protester contre le monopole du commerce des huiles de baleine, exploité par des personnages en crédit : on l'envoie à la Bastille. Les députés

des *bonnes villes* viennent se traîner à genoux devant le roi pour lui présenter des requêtes, ils invoquent leurs franchises, confirmées de règne en règne; ils protestent de leur amour, de leur fidélité; le roi les écoute avec bienveillance, il ordonne au conseil d'examiner leurs réclamations, d'y faire droit, si elles sont justes; mais en attendant il les envoie passer quelques semaines à la Bastille, parce qu'il veut avant tout sauvegarder le principe d'autorité, et qu'il ne reconnaît qu'aux intendans le droit de lui présenter des observations, quand il leur en demande. Les agens diplomatiques des puissances étrangères n'étaient pas plus à l'abri des lettres de cachet que les Français eux-mêmes; le sieur d'Alibert vient en France pour négocier le mariage d'une fille du duc d'Orléans avec le duc de Savoie; Louis XIV trouve qu'il a prématurément engagé l'affaire, et, pour lui donner le temps de réfléchir, il le met sous clé; le Hollandais Abraham Wiquefort, résident de l'électeur de Brandebourg, fait allusion dans sa correspondance à l'amour du roi pour Marie Mancini, et le roi délivre contre Wiquefort une lettre de cachet en attendant qu'il l'expédie à la frontière.

Les jésuites, qui savaient exploiter très habilement le pouvoir discrétionnaire de Louis XIV, ne se bornaient point à faire mettre les jansénistes dans les cellules de la vieille forteresse, ils y envoyaient aussi leurs élèves. En 1674, ils avaient fait jouer dans leur collége de Clermont, sur saint Jacques, une tragédie latine où ils célébraient, en de nombreux passages, la gloire du roi presqu'à l'égal de la gloire de Dieu. Une lettre d'invitation très respectueuse avait été remise à sa majesté; Louis XIV se rendit à la représentation et s'enivra de l'encens orthodoxe que la compagnie avait brûlé en son honneur. Le révérend père recteur le reconduisit jusqu'à la sortie; il entendit un seigneur de la suite faire un grand éloge de la pièce, et le roi répondre : « Faut-il s'en étonner? C'est mon collége.» Pendant la nuit, on effaça l'inscription qui se lisait au-dessus de la grande porte : *Collegium claremontanum Societatis Jesu*, et on la remplaça par cette autre : *Collegium Ludovici Magni*. Un jeune écolier, à peine âgé de treize ans, afficha le soir même sur le mur ce distique latin :

Abstulit hinc Jesum posuitque insignia regis
Impia gens : alium non colit illa deum.

Un écolier qui dans un âge aussi tendre faisait des vers aussi mordans pouvait devenir plus tard un redoutable adversaire. Les jésuites obtinrent une lettre de cachet. L'auteur fut mis à la Bastille et transféré de là à l'île Sainte-Marguerite, où il resta prisonnier

trente et un ans. C'est ainsi que le collége de Clermont s'est appelé Louis-le-Grand.

Lorsqu'il ne s'agissait que de délits de droit commun, qui ne touchaient ni à la religion ni à la majesté royale, la détention était généralement limitée à quelques semaines ou à quelques mois; mais, quand la raison d'état ou le catholicisme était en jeu, Louis XIV ne pardonnait jamais. La séquestration était alors absolue et perpétuelle; le crédit des familles et des maîtresses elles-mêmes était impuissant à fléchir le maître, et le surintendant Fouquet en offre un exemple célèbre. Comme le masque de fer, il est mort dans sa prison, sans avoir jamais excité le moindre sentiment de pitié dans le cœur du roi, malgré tous les appels faits à la clémence.

La catastrophe qui a ruiné la fortune de Fouquet est trop connue pour qu'il soit besoin d'y revenir ici, et tout se réduit, au point de vue particulier du sujet qui nous occupe, à cette simple question : « Louis XIV, en faisant conduire Fouquet à la Bastille, en chargeant la chambre de l'Arsenal d'instruire son procès, a-t-il violé les règles de la justice? Le surintendant était-il ou non coupable de concussion et de vol? » Si nous interrogeons les documens contemporains, Mme de Motteville et Bussy par exemple se prononceront contre lui; d'autres au contraire, tels que Pélisson, Corneille, La Fontaine, affirmeront son innocence. Aujourd'hui même des écrivains sérieux s'obstinent à voir en lui une victime des rancunes du grand roi, parce qu'il avait tenté la fidélité de La Vallière par une offre de 120,000 écus, — de la haine de Colbert, qui le détestait, parce qu'il avait rempli sous ses ordres les modestes fonctions de commis, — de l'ambition de Pussort, qui voulait se faire donner sa charge. Les *Archives de la Bastille*, en plaçant sous nos yeux toutes les pièces du procès, fixent définitivement l'opinion; elles ne permettent plus de discuter sa culpabilité, et voici ce qu'elles nous apprennent.

D'après les règles établies sous Henri IV, des fonds spéciaux étaient affectés à chaque catégorie particulière de dépenses. Fouquet, contrairement à ces règles, opérait de continuels viremens pour embrouiller sa comptabilité et faisait au besoin disparaître les pièces qui pouvaient le compromettre. Il délivrait aux créanciers de l'état des mandats à vue sur les trésoriers; ceux-ci, au lieu d'acquitter les mandats en espèces, donnaient en échange des billets sur les fermiers-généraux ou les contribuables en retard. Ces billets revenaient très souvent protestés; on les remplaçait alors par un nouveau papier qui ne valait pas mieux, et, comme les porteurs ne pouvaient se faire payer, ils négociaient à vil prix leurs titres de créance sur la place. Fouquet les rachetait presque pour rien; il les portait en compte et se les faisait rembourser intégralement. Les

renouvellemens des baux des fermes lui procuraient d'autres bénéfices tout aussi frauduleux; il exigeait des fermiers (1) soit des millions donnés de la main à la main, soit des contrats de rentes dont les arrérages étaient touchés par des prête-noms; il extorquait à tout instant des sommes considérables aux titulaires des offices de judicature et de finances en les menaçant de réduire leurs gages ou de créer de nouveaux offices, ce qui les exposait à voir notablement diminuer leurs profits; lorsque le trésor était vide et que le gouvernement créait des emprunts, il ouvrait des souscriptions dans ses bureaux; il y centralisait les fonds au lieu de les verser dans les caisses de l'état, et, se constituant tout à la fois trésorier, ordonnateur et payeur, il volait sur les dépenses après avoir volé sur les emprunts. Enfin, pour combler la mesure, il érigeait en monopole à son profit, dans la ville de Rouen, le commerce de la cire et du sucre et dans les ports de la Manche le commerce des huiles de poisson, ce qui ruina les armateurs français au profit de la Hollande. Ses agens et ses commis, qui n'étaient que ses complices, trouvaient dans son exemple une garantie d'impunité et se livraient au même brigandage. La moitié du budget de l'état passait ainsi aux mains des concussionnaires, et la France était mise au pillage par ceux-là mêmes qui avaient mission de sauvegarder sa fortune.

Louis XIV avait donné les ordres les plus sévères pour arriver à découvrir la vérité, et la chambre de l'Arsenal se montra fidèle à son mandat, bien que l'opinion publique lui fût généralement hostile. Les gens de lettres avaient pris le parti de Fouquet, parce qu'il s'était toujours montré généreux à leur égard et qu'il leur servait des pensions. Un grand nombre de magistrats se prononçaient en sa faveur par esprit de corps, parce qu'il avait été procureur-général; de grands personnages mettaient tout en œuvre pour étouffer l'affaire, parce qu'ils s'y trouvaient compromis. Les intrigues et les sollicitations se multiplièrent, mais la justice n'en suivit pas moins son cours. Le jugement fut rendu en 1664 après quatre ans de débats. Treize juges votèrent la mort, vingt-deux votèrent le bannissement; le jour même, Louis XIV convertit le bannissement en prison perpétuelle. Fouquet fut extrait de la Bastille et conduit

(1) On sait que sous l'ancienne monarchie deux systèmes distincts, la régie et les fermes, étaient appliqués au recouvrement des impôts. Dans le système de la régie, la perception était faite par les agens de l'état, ou les délégués des populations, sous la surveillance de ces mêmes agens. Dans le système des fermes, elle était faite par des intermédiaires, fermiers ou sous-fermiers, qui se chargeaient à forfait des recouvremens, dont ils restaient responsables. Une ordonnance de 1382 voulait que les baux des fermes fussent mis aux enchères publiques; elle fut souvent renouvelée depuis, mais ils n'en furent pas moins adjugés très souvent à l'amiable et en secret.

dans le donjon de Pignerol, place forte des états sardes qui avait été réunie à la France en 1630 et qui resta française jusqu'en 1696. Il y mourut en 1680. La chambre de l'Arsenal ne se borna point à instrumenter contre Fouquet, elle fit remonter les recherches jusqu'à l'extrême limite de la prescription trentenaire, c'est-à-dire jusqu'en 1630, et l'on reste frappé d'étonnement en voyant à quel degré d'immoralité l'administration française en était venue sous la régence d'Anne d'Autriche, car la chambre de l'Arsenal put constater qu'en six ans, sous l'administration de Mazarin, le trésor avait été fraudé de 380 millions, sur lesquels elle en fit à grand'-peine restituer 25.

Louis XIV avait donc strictement accompli son devoir de chef d'état en faisant poursuivre Fouquet et tous ceux qui avaient comme lui dilapidé les deniers publics. Malheureusement il portait l'arbitraire jusque dans la justice : au lieu de confier la procédure au parlement, auquel elle appartenait de droit, il en chargea des magistrats appelés de tous les points de la France et qu'il désigna d'office, parce qu'il les savait hostiles à l'accusé. L'illégalité était flagrante, elle a entaché l'arrêt, et c'est pourquoi l'histoire, en condamnant le surintendant, n'a point complétement absous le roi.

On pouvait croire qu'un si grand exemple couperait court aux abus, et cependant nous voyons, même sous Colbert, les agens du fisc arriver en foule à la Bastille. La cour des aides et la chambre des comptes, fidèles aux principes de probité dont elles ne se sont jamais départies, leur intentaient de sévères poursuites; mais les habitudes de malversation étaient tellement enracinées qu'il était très difficile de les faire entièrement disparaître. Les dépenses de la maison du roi, les frais de guerre, la vicieuse répartition des impôts par suite des priviléges des castes, des provinces, des villes et des individus, occasionnaient de graves embarras financiers que les détournemens frauduleux aggravaient encore. Cette redoutable question : il faut de l'argent, se présentait sans cesse, et pour en trouver le gouvernement eut recours en diverses occasions à des moyens dont l'étrangeté dépasse de beaucoup la création des contrôleurs de perruques et des inspecteurs aux empilemens de bois flotté. En voici un exemple tiré de l'histoire même de la Bastille.

C'était, on le sait, une croyance généralement répandue au moyen âge que l'homme, en étudiant les combinaisons de la matière, pouvait transformer en or ou en argent le fer, le plomb, le cuivre, et les substances les plus viles elles-mêmes. Dès le IVe siècle, les adeptes de cette croyance allumèrent leurs fourneaux, et pendant quinze cents ans ils travaillèrent à la transmutation, toujours déçus et toujours confians, car la foi dans l'erreur est plus vive que la foi

dans la vérité. Au moyen âge, on les avait persécutés comme sorciers ou faux-monnayeurs; au XVIe siècle, les rois les appelèrent auprès d'eux afin de remplir les caisses vides de leurs trésoriers. Charles IX donna 120,000 livres à Jean des Galans, sieur de Pézerolles, et le fit opérer sous ses yeux dans un laboratoire du Louvre; mais, au lieu de faire de l'or, Pézerolles prit la fuite en emportant celui qu'il avait reçu, et depuis, lorsque le gouvernement royal recourait aux alchimistes, il avait la précaution de les tenir sous clé. Louis XIV, dans les jours de détresse, si nombreux sous son règne, usa plus d'une fois pour battre monnaie de ce procédé peu dispendieux. Il envoya des alchimistes à la Bastille étudier les formules du *Psautier d'Hermophile*, du *Livre de lumière* et de l'*Apocalypse chimique*, en mettant à leur disposition le soufre, l'étain, l'antimoine, et tous les ingrédiens nécessaires à la confection du grand œuvre; mais l'or ne se faisait pas, et la police, toujours défiante, finit par reconnaître que la plupart des *souffleurs*, comme on disait au XVIIe siècle, n'étaient que des scélérats qui s'abritaient derrière une prétendue science. On visita leurs officines; au lieu de trésors, on y trouva des poisons, et cette recherche mit sur la trace des malfaiteurs qui épouvantaient la France entière.

III.

Le siècle de Louis XIV devait avoir le privilége des grands crimes, comme il eut celui de toutes les gloires, et par certains côtés il offre une analogie frappante avec la société romaine au temps de la décadence. Les mathématiciens, — c'est le nom que Tacite donne aux sorciers, — les devins, les pythonisses, affluent de toutes les parties du monde dans la ville des césars, comme les ruisseaux de Rome dans l'égoût des Tarquins. Il en est de même dans le Paris du grand roi, Locuste renaît dans la Brinvilliers, Vanens, La Chaussée, le chirurgien Dalmas, Glazer, l'apothicaire de Fouquet, le chanoine Dulong, Sainte-Croix, la Voisin; la fureur des empoisonnemens se répand comme une contagion.

Dans les quartiers éloignés du centre, au pied des remparts, à l'extrémité des faubourgs, s'élevaient de petites maisons isolées, habitées par des femmes qui faisaient profession de prédire l'avenir; les grandes dames et les bourgeoises allaient en foule les consulter, le soir ou de grand matin, la figure cachée sous un masque ou dissimulée sous les dentelles de la coiffure. A celles qui se plaignaient d'un mari jaloux ou tyrannique, la pythonisse conseillait des neuvaines à saint Gervais ou à saint Antoine de Padoue, qui avaient la spécialité de rendre les hommes aimables et généreux. Elle ne

demandait rien pour la première consultation, et l'argent que les visiteuses voulaient bien lui donner servait, disait-elle, à faire des aumônes aux pauvres ou aux bonnes femmes qu'elle chargeait d'intercéder par des neuvaines auprès de saint Gervais et de saint Antoine. Le ménage n'en allait pas mieux : nouvelles visites, nouvelles consultations, les neuvaines recommençaient, et cette fois pour prier Dieu de rappeler à lui l'époux incorrigible. Quand celui-ci s'obstinait à vivre, la pythonisse offrait de hâter l'heure du veuvage, et le poison faisait son office. Les maris furent les premières victimes de ces abominables pratiques, et les instincts pervers d'une société profondément corrompue ne tardèrent point à se donner libre carrière. Les héritiers qui se lassaient d'attendre une succession, les gens prudens qui voulaient se débarrasser d'un ennemi ou d'un rival sans affronter les chances d'un duel, les ambitieux qui convoitaient une place, demandèrent à la Brinvilliers et à ses complices des poudres et des breuvages pour satisfaire leur cupidité ou leur vengeance, et, comme le métier d'empoisonneur donnait de très beaux bénéfices et rapportait plus que les charges du parlement, il fut exercé sur une grande échelle par une foule de misérables qui trouvaient dans toutes les classes une nombreuse clientèle (1). Leur réputation s'étendit dans toute l'Europe, ils expédiaient leurs produits en Italie, en Angleterre, en Allemagne, et, comme les médecins célèbres, ils allaient donner des consultations à l'étranger et opérer sur place.

L'art de faire disparaître une créature humaine lentement, sûrement, sans donner l'éveil, était porté à la dernière perfection. Tantôt on enduisait les chemises d'un savon arsenical; cette nouvelle robe de Nessus développait sur toutes les parties du corps une violente inflammation, qui était entretenue par l'application de nouveaux linges préparés, et conduisait infailliblement à la mort; tantôt on administrait par petites doses, à des intervalles plus ou moins éloignés, une dissolution d'arsenic mêlée aux alimens, aux boissons et aux lénitifs, ou de prétendus grains de santé, gros comme des têtes d'épingle, qui minaient l'organisme sans laisser de traces appréciables. Les gens riches pouvaient seuls user de ces procédés

(1) Les empoisonneurs, dit M. Ravaisson, travaillèrent d'abord en toute sécurité. Les uns se faisaient passer pour des alchimistes, et pendant qu'ils distillaient en secret de l'arsenic et des plantes vénéneuses, ils entassaient dans leurs alambics des plantes inoffensives qu'ils mettaient en évidence; les autres, au moment où Colbert venait de fonder une manufacture de glaces et de cristaux colorés, obtinrent l'autorisation de travailler dans la verrerie royale, où il leur fut permis d'établir des creusets; ils en profitèrent pour fabriquer aux frais de l'état des poisons qu'ils vendaient fort cher aux particuliers. Quelques-uns donnèrent des leçons, et fondèrent, comme on dit aujourd'hui, des cours d'enseignement professionnel.

discrets, car il fallait à chaque nouvelle dose de *poudre de succession* faire de nouvelles largesses (1), mais les malfaiteurs ne travaillaient pas seulement pour l'aristocratie. Ils modéraient leurs tarifs en faveur des petits bourgeois : la mort était mise à la portée de toutes les bourses, et les gens peu aisés en étaient quittes, après la consultation, pour un sou d'eau forte qu'ils achetaient chez le premier apothicaire venu.

Les superstitions les plus grossières, les plus obscènes pratiques se mêlaient aux empoisonnemens : on croyait à la sorcellerie, aux conjurations, aux talismans. Les joueurs faisaient bénir leurs cartes. Les femmes portaient sur elles une *main de gloire* qui n'était autre que la main d'un pendu desséchée au soleil ou dans un four; les avares déliaient leur bourse pour obtenir de la science des sorciers la *pistole volante*, c'est-à-dire une pistole qui, après être sortie de leur poche, y revenait toujours, en traversant l'espace, comme les oiseaux. Les légendes sataniques fascinaient les imaginations, et, comme au temps de Salvien, le démon était partout, *ubique dæmon*. Les chercheurs d'or, pour retrouver l'argent enfoui pendant la fronde, se rendaient la nuit sur les lieux qu'ils supposaient recéler des trésors : un prêtre, revêtu de son étole, s'y rendait avec eux; il se plaçait au milieu d'un cercle de bougies noires, et, là, le bréviaire ou le grimoire à la main, il adjurait le diable de comparaître et de révéler les secrets de la terre. Celui-ci ne comparaissait pas, et pour cause; le prêtre indigne, qui faisait payer ses services au poids de l'or, proposait alors des moyens plus efficaces. Une prostituée sur le point de faire ses couches était étendue sur le parquet d'une chambre isolée, au milieu des bougies noires de la première conjuration, et, quand elle avait donné le jour à son enfant, elle le vouait au diable. Le prêtre l'égorgeait, le sang de la victime servait à de nouvelles opérations magiques (2), et ses restes étaient ordinairement consumés dans des fours.

Ce fait est formellement attesté par M. de La Reynie. « De pareils crimes, dit-il, semblent si nouveaux et si étranges, qu'à peine peut-on s'appliquer à les considérer. Cependant ce sont ceux qui les ont faits qui le déclarent eux-mêmes, et ces scélérats en disent tant de particularités et de circonstances qu'il est très difficile d'en

(1) L'emploi des substances vénéneuses durait souvent plusieurs mois. C'est ainsi que le lieutenant civil Aubray fut empoisonné vingt-huit fois par sa fille et un laquais. *Archives*, t. V, p. 243.

(2) Les sciences occultes ont dans tous les temps attribué une grande puissance au sang des enfans. On appliquait aux cérémonies magiques le système des contraires; le diable étant la plus haute incarnation de la perversité, on supposait que plus on lui sacrifiait des êtres innocens et purs, plus il était satisfait et se montrait bien disposé en faveur de ses adeptes.

douter. Un des enfans de Filastre paraît avoir été ainsi sacrifié : Guibourg convient d'en avoir sacrifié cinq, la fille Voisin déclare en avoir vu sacrifier deux et a laissé de grands soupçons qu'il n'en ait été égorgé un grand nombre chez sa mère; elle n'est pas la seule qui donne ces soupçons, il y a d'autres accusés qui disent d'étranges choses sur ces faits. Sur quoi il faut rappeler la mémoire d'un grand désordre arrivé à Paris en 1676, au mois de septembre, temps qui convient assez à celui marqué par Guibourg et la fille Voisin des enfans égorgés, plusieurs attroupemens, diverses allées et mouvemens de sédition en plusieurs endroits de la ville, sur un bruit qu'on enlevait des enfans pour les égorger, sans qu'on pût comprendre alors quelle pouvait être la cause de ce bruit (1). »

L'imagination se refuse à croire à de pareilles horreurs, et cependant elles sont attestées par les documens les plus authentiques, par les aveux des accusés bien avant la torture, les révélations des confesseurs, qui signalaient les crimes sans nommer ceux qui s'en rendaient coupables, les attestations des premiers magistrats du royaume, le serment des témoins; bien loin de se présenter comme des faits exceptionnels, des actes de folie sanguinaire accomplis par quelques-uns de ces criminels qui paraissent de temps à autre comme des phénomènes de perversité, elles se répètent avec une effrayante persistance, elles rentrent dans les habitudes du temps; ici encore c'est le témoignage même de M. de La Reynie, de l'un des magistrats les plus habiles et les plus justement respectés de l'ancien régime, qui vient confirmer cette appréciation :

« Cent quarante-sept prisonniers à la Bastille et à Vincennes, dit-il, de ce nombre il n'y en a pas un seul contre lequel il ne s'élève des charges considérables. La vie de l'homme est publiquement un commerce; c'est presque l'unique remède dont on se sert dans tous les embarras de famille. Cependant, et voici la plus grande des difficultés, est-il ou non de la gloire de Dieu, de l'intérêt du roi et de celui de l'état par conséquent, et du bien de la justice d'apprendre au public des faits de cette qualité et des crimes si énormes? » On comprend cette hésitation quand on suit dans le détail l'affreux enchaînement de forfaits révélés par les enquêtes.

Les empoisonnemens restèrent longtemps impunis, parce que la science était trop imparfaite encore pour en retrouver les traces matérielles, et qu'un très grand nombre d'individus étaient intéressés à détourner les recherches. Le public d'ailleurs prenait rarement parti pour les victimes; il riait volontiers des maris que les grains de santé envoyaient dans l'autre monde, des gens riches que la

(1) Mémoire de M. de La Reynie au roi, t. V, p. 432, 433.

poudre de succession séparait pour jamais de leur trésor. Mme Dreux, femme d'un parlementaire fort estimé, avait tenté plusieurs fois de briser des nœuds qui contrariaient ses penchans à la vie galante en offrant 2,000 écus, une bague et une croix de diamans pour payer la mort de son mari; elle avait tenté d'empoisonner avec des fleurs la fiancée de l'un de ses amans. Chacun le savait; elle avait même été mise à la Bastille, mais elle n'en était pas moins reçue dans le meilleur monde et fêtée partout. M. de Coulanges rima des épigrammes contre M. Dreux, et Mme de Sévigné, qui n'est souvent que le spirituel écho des sottises de son temps, s'est fait un malin plaisir de nous les transmettre. Cependant, tout en se moquant des autres, on tremblait pour soi-même, et, depuis le roi jusqu'aux plus obscurs de ses sujets, chacun s'entoura de précautions minutieuses. Les gobelets d'or, d'argent ou d'étain, dans lesquels on avait bu jusqu'alors, furent remplacés par les verres, car certains vases de métal étaient préparés de manière à communiquer aux boissons des propriétés vénéneuses; quand on dînait en ville, même chez des amis ou des parens, on emportait son couvert. Le linge n'était blanchi que par des personnes de confiance, sous les yeux de la maîtresse de maison; les lettres étaient désinfectées comme en temps de peste, et les dames n'acceptaient plus de bouquets, parce que les fleurs elles-mêmes étaient devenues suspectes. En voyant des hommes dans la force de l'âge, des femmes brillantes de jeunesse et de santé tomber comme frappés de la foudre, ou dépérir sous les étreintes d'un mal inconnu, on avait fini par attribuer au poison la mort de tous les grands personnages : Colbert, Louvois, le chancelier d'Aligre, le duc de Savoie, l'archevêque Péréfixe, le président de Lamoignon, Fontanges, Mme Henriette. On cherchait partout des coupables, et les soupçons s'égaraient au hasard. Racine lui-même ne put y échapper; il fut accusé d'avoir empoisonné Mlle Du Parc, la plus brillante actrice de la troupe de Molière, et, comme l'a dit la Voisin dans son interrogatoire, « le bruit en fut assez grand » pour que Louvois écrivît au lieutenant de police que le roi attendait ses rapports pour faire arrêter le poète (1).

Les catastrophes se succédèrent avec une telle rapidité de 1670 à 1680 que Louis XIV, qui jusque-là n'avait pas été renseigné d'une manière exacte et ne pouvait supposer que de pareils attentats souillaient son royaume, crut devoir intervenir directement, sans se douter d'abord de la profondeur du mal et des révélations accablantes qui allaient surgir contre les membres des plus grandes familles, les magistrats, la noblesse de la cour. Il était profondément

(1) Tome VI, p. 50, 51.

despotique, mais, par caractère autant que par conviction religieuse, il avait, ainsi que le dit justement M. Ravaisson, le crime en horreur, et, comme homme privé, il valait beaucoup mieux que la plupart de ses sujets. Après plusieurs conférences avec les ministres, il donna ordre à M. de La Reynie de procéder aux plus actives recherches et de n'épargner personne. Tous les exempts de Paris furent mis sur pied. Les arrestations se multiplièrent dans une effrayante proportion et la capitale fut épouvantée de recéler tant et d'aussi redoutables malfaiteurs.

La chambre ardente instituée par Louis XIV déploya dans l'instruction de l'affaire la plus grande activité, et, conformément aux ordres qu'elle avait reçus, elle fit remonter les recherches des charbonniers, des menuisiers et des plus obscurs bourgeois de Paris jusqu'aux personnages qui touchaient de plus près à la personne du roi. Une clarté sinistre se répandit tout à coup sur cette société en apparence si régulière, si calme, si sévèrement orthodoxe, et M. de La Reynie, effrayé lui-même de ce qu'il avait découvert, écrivit à Louvois le 23 janvier 1681 :

« La quantité des crimes dont il est fait mention dans les enquêtes effarouche l'esprit, et, quoiqu'ils soient avoués par ceux mêmes qui les ont faits, quoiqu'il y en ait eu de semblables déjà prouvés plusieurs fois et punis en divers sujets, ce grand commerce de poisons et d'empoisonnemens paraît toujours incroyable et difficile à comprendre. »

Ces crimes déjà prouvés, c'étaient ceux de la Brinvilliers, de Vanens, et de quelques misérables moins en vue; mais combien d'autres restaient encore à punir! La Voisin avait succédé à la Brinvilliers; placée moins haut dans l'échelle sociale, elle opérait tout à la fois pour l'aristocratie et les petits bourgeois. Une bouchère du faubourg Saint-Antoine, vertement corrigée par son mari, court après la correction lui demander conseil, et elle lui donne « quelques poudres pour la contenter. » Une menuisière de la rue de Charonne vient réclamer ses bons offices, elle lui remet un petit paquet bien enveloppé, et le mari meurt quelques jours après. Une mère la charge d'empoisonner son fils; ce fils à son tour la charge d'empoisonner sa mère; elle met le crime aux enchères, se décide pour celle des deux parties qui la paie le mieux, et c'est à la mère qu'elle donne le breuvage mortel. Le poison du reste n'était point sa spécialité exclusive, elle entreprenait aussi les avortemens, et s'était associé pour exploiter cette infâme industrie une sage-femme du nom de Lepère, qui avait, disent les pièces de la procédure, des secrets infaillibles, et se vantait « de remettre l'honneur sur la tête des femmes qui l'avaient perdu. » Elle avait formé de nom-

breuses élèves, parmi lesquelles étaient sa fille mariée à un sergent du Châtelet et quelques gardes-malades. Cette bande existait déjà en 1672, lorsque l'une des associées blessa mortellement Mlle de Guerchy, fille d'honneur de la reine-mère, qui fut achevée d'un coup de pistolet par Vitry, son amant, pour mettre un terme à ses souffrances. On évalue à plus de 10,000 le nombre des avortemens dont la Lepère et ses complices se sont rendues coupables, et à plus de 2,500 le nombre des avortons brûlés par la Voisin pour en faire servir les cendres à des compositions magiques : celle-ci avait amassé plus de 100,000 écus, et se disposait à quitter la France pour aller vivre de ses rentes en lieu sûr sous un nom supposé, comme le faisaient d'habitude les empoisonneuses et les pythonisses après fortune faite, quand elles ne se retiraient pas dans un couvent; mais la police, avertie à temps, mit bon ordre au voyage, et le 22 février 1680 la Voisin fut brûlée en place de Grève, après avoir la veille soupé de bon appétit et chanté par dérision des hymnes religieuses, ce qui a fait dire à Mme de Sévigné qu'elle donna gentiment son âme au diable.

Une douzaine de prêtres environ, dont l'un janséniste, sont mêlés aux crimes déférés à la chambre ardente. Le plus redoutable de tous, « connaissant et étant connu de tout ce qu'il y avait de scélérats, empoisonneur artiste, dit M. de La Reynie, était un abbé Guibourg, qui se prétendait fils de M. de Montmorency. » C'est lui qui paraît avoir mis à la mode les messes diaboliques dont il est à tout instant question dans les *Archives*. Une femme voulait-elle inspirer de l'amour, rendre un amant fidèle, se débarrasser d'un mari, elle faisait dire une messe soit à la campagne dans un château, soit à Paris chez une pythonisse, quelquefois même dans un caveau ou quelque masure abandonnée. En certains cas, le prêtre qui se livrait à ces pratiques sacriléges suivait tout simplement le rituel, et se bornait à baptiser des fœtus, comme l'abbé Darot, à consacrer des couleuvres, des crapauds, des os de morts réduits en poudre, des fragmens de prétendues cordes de pendus pour en faire des talismans ou des filtres dans lesquels on mêlait des hosties (1). C'était cependant là ce qu'il y avait de moins odieux; le plus souvent on ajoutait aux rites sataniques les formalités les plus obscènes. La fille de la Voisin elle-même nous apprend dans son interrogatoire comment l'abbé Guibourg officiait chez sa mère. « L'autel, dit-elle, se faisait sur des siéges sur lesquels on mettait des matelas; la femme sur le ventre de laquelle la messe devait être dite était mise toute nue, les jambes pendantes en bas et ayant

(1) *Archives*, t. VI, p. 43, 59, 82, 218, 249, 252, 259, 311, 445.

la tête renversée, et, après qu'il avait été mis un linge ou une serviette sur le ventre de la femme, l'on y mettait la croix sur l'estomac; y avait aussi des cierges allumés qui étaient posés sur des siéges. » M. de La Reynie dans ses rapports donne des détails beaucoup plus circonstanciés sur d'autres messes dites par le même Guibourg et les prêtres affiliés aux malfaiteurs qui exploitaient la scélératesse et la crédulité du public, il cite les femmes qui se prêtaient à ces infamies, et, dans le nombre, il s'en trouve dont les noms appartiennent à l'histoire; mais ici nous devons nous arrêter en renvoyant aux textes eux-mêmes, car nous nous trouvons en présence de faits tellement outrageans pour la morale et la raison qu'ils dépassent tout ce que les imaginations les plus souillées peuvent rêver de plus monstrueux (1).

On trouve çà et là dans les enquêtes et les interrogatoires des détails qui font supposer que des complots avaient été formés à diverses reprises pour attenter à la vie de Louis XIV; mais la chambre ardente, malgré les plus actives recherches, n'a jamais pu réunir des preuves suffisantes, ou peut-être, après les avoir acquises, a-t-elle arrêté les poursuites, pour ne point remonter jusqu'à des coupables qui tenaient une grande place dans le royaume. Ce qui est certain, c'est que des relations très intimes s'étaient établies entre les empoisonneuses et quelques femmes en renom à la cour, que Fontanges et Lavallière n'ont échappé que par hasard à la haine de leurs rivales ou de leurs ennemis, et que la comtesse de Soissons, Marie Mancini, a été dûment atteinte et convaincue d'avoir voulu *faire opérer* la Voisin contre La Vallière, de concert avec Mme d'Alluye, qui, après l'avoir servie dans ses amours avec le roi, avait aussi voulu la servir dans sa vengeance. Le 23 janvier 1680, la comtesse de Soissons fut décrétée de prise de corps, ainsi que Mme d'Alluye; mais Louis XIV ne put se résoudre à livrer à la justice la femme qu'il avait si tendrement aimée. Il ajourna la signification des décrets rendus par la chambre, et fit avertir les deux accusées par le duc de Bouillon; elles s'enfuirent dans la nuit. La mère du comte de Soissons, Mme de Carignan, qui avait toujours méprisé sa belle-fille, dont elle blâmait sévèrement la conduite et qu'elle soupçonnait d'avoir empoisonné son fils, voulut sauver au moins l'honneur de la famille; elle se rendit à Versailles pour solliciter l'indulgence, et le roi lui répondit avec un profond sentiment de tristesse : « Madame, j'ai voulu que la comtesse se soit sauvée; peut-être en rendrai-je compte à Dieu et à mes peuples. »

Dans les premiers mois de l'année 1681, la chambre ardente

(1) Voyez entre autres t. VI, p. 420.

prononça de nombreux arrêts; « elle commence à flamber plus que jamais, » écrivit un attaché de l'ambassadeur d'Angleterre à son gouvernement. On avait en effet la veille pendu la fille Chanfrain, maîtresse de l'abbé Guibourg, et brûlé vif en place de Grève un courtier en empoisonnemens, Deschault, qui courait tout Paris pour trouver des cliens, et qui n'hésitait pas « à se défaire d'une personne pour une pièce de 30 sols. » Quelques jours plus tard, Mme de Carada, femme d'un maître des eaux et forêts, avait la tête tranchée; Mme Lescalopier était brûlée en effigie. Les arrestations se multipliaient de jour en jour, on était sur la trace de nouveaux crimes, et tout indiquait que plus d'un grand personnage allait être compromis. Parmi ceux que la justice pouvait frapper encore, un grand nombre avaient des attaches dans les plus hautes classes, et dans la chambre elle-même des amis ou des parens. L'abbé Guibourg et d'autres abbés avaient reculé les bornes de la scélératesse. Les juges hésitèrent à déshonorer, en flétrissant quelques-uns de leurs membres, des familles qui leur étaient chères et que l'estime publique avait toujours environnées jusque-là. Ils hésitèrent à fournir des armes aux adversaires du catholicisme en livrant au bourreau tous les prêtres compromis dans l'affaire. Louis XIV de son côté ne voulut point, par un sentiment de pudeur patriotique, discréditer la France aux yeux de l'étranger en étalant à tous les yeux les plaies qui la rongeaient. Il avait d'ailleurs de graves raisons de penser que, parmi les femmes qu'il avait aimées, la comtesse de Soissons n'était point la seule qui fût mêlée à ces iniquités. Les condamnations n'atteignirent que les malfaiteurs hors ligne, les préparateurs de poisons, les professeurs d'empoisonnement, et l'ordre fut donné secrètement d'arrêter les enquêtes. Effrayés par les supplices, ceux que la chambre avait épargnés et qui se sentaient coupables allèrent traîner leur honte et leurs remords à l'étranger ou cherchèrent à se faire oublier en vivant dans la retraite. L'opinion publique, si longtemps indulgente, se montra d'une sévérité extrême lorsque la main du bourreau eut flétri quelques grands coupables, et, comme tout change vite en France, l'empoisonnement fit horreur du jour où il cessa d'être à la mode. Quant aux sorciers, aux devins, aux pythonisses, ils gardèrent leur prestige sous la régence et sous Louis XV (1), et l'on peut dire qu'ils le gardent encore, car il n'est pas une seule des folies des sciences occultes qui de notre temps même n'ait trouvé des adeptes fervens. Le diable a perdu son crédit : on n'allume plus pour l'évoquer les bougies noires de l'abbé Guibourg, mais en ren-

(1) Voyez *Journal de l'avocat Barbier*, t. IV, p. 357; VII, 33; VIII, 332.

trant dans les ténèbres il nous a légué le *corbeau sanglant*, les escargots sympathiques, les cartomanciens, les nécromanciens, les esprits frappeurs, les somnambules lucides et translucides, Mlle Le Normand et Allan Kerdec, Alexis et Mlle Pigeaire, les médiums, les spirites, les tables tournantes, voyantes et parlantes, et peut-être, avant de nous vanter des progrès de notre civilisation, ferions-nous sagement de nous rappeler que, si le XVIIe siècle a eu le poison, le XIXe a eu la commune.

Deux siècles nous séparent de la chambre ardente, et, de même que M. de La Reynie, nous nous demandons comment de pareils forfaits ont pu se produire à une époque que nous sommes habitués à regarder comme la plus brillante de notre histoire. Cependant, si nous cherchons à pénétrer au fond des choses, nous ne tarderons pas à reconnaître que cette société, en apparence si régulière, cachait sous de splendides dehors bien des misères morales. Le mal datait de loin; elle avait hérité du XVIe siècle la superstition des sciences occultes, de la fronde l'habitude des intrigues secrètes, le mépris des lois, la fureur des duels. La piété sincère et militante avait fait place à la dévotion étroite et hypocrite que La Bruyère a flétrie dans *Onuphre* et Molière dans *Tartuffe*. Bien des gens *ne priaient que des lèvres*, et la foi n'échauffait plus que les âmes d'élite. Mais en même temps il existait dans toutes les classes comme une sorte d'aristocratie de vertu, de probité sévère, qui avait tout à la fois l'austérité et l'élégance des mœurs; elle donnait à l'armée d'héroïques soldats, aux parlemens et aux autres siéges royaux des magistrats intègres, indépendans, durs au travail, à l'église des prêtres qui vivaient dans l'édification, au jansénisme des saints et des martyrs. C'est d'après cette grande aristocratie de l'honneur et de l'intelligence, d'après elle seule que nous avons jugé le XVIIe siècle. Éblouis par son prestige, nous n'avons point regardé autour et au-dessous d'elle, et cependant c'était là, aussi bien dans les grands appartemens de Versailles que dans les rues de Paris, qu'il fallait, comme la chambre ardente, ouvrir une enquête. La Bruyère dans le chapitre de *la Cour* et Saint-Simon dans ses *Mémoires* se sont chargés de nous apprendre de quels élémens se composait en majorité cette cohue à la fois orgueilleuse et servile, qui ne cherchait à édifier sa fortune que par la flatterie et la bassesse, et c'est en la suivant dans l'inextricable dédale de ses intrigues, c'est en voyant les implacables rivalités de ses ambitions qu'on arrive à comprendre comment les plus audacieux et les plus pervers ont tenté de s'avancer par le poison.

Ces femmes qui vont se placer sous la criminelle direction des pythonisses, ce sont les filles et les parentes de celles dont Bussy-

Rabutin a flétri, dans *le Pays de braquerie*, les galanteries effrontées et souvent vénales; ces grands seigneurs qui achètent au poids de l'or les *petits paquets* de la Voisin, ce sont les bretteurs de la fronde, qui trouvent ces paquets plus sûrs que leur épée; ce sont « de vieux cavaliers insensibles ou de jeunes nés dans le bruit des armes et que ce métier avait rendus brutaux. » La population de Paris prise en masse offre, comme la cour, de nombreux élémens pour le crime. Dans les couches inférieures, elle est profondément ignorante, profondément cupide; elle a dans la gêne l'amour du luxe, comme le prouve l'inventaire mobilier dressé pour l'assiette des impôts par le commissaire de Lamarre, elle veut s'enrichir à tout prix, et elle achète en toute confiance de la poudre de succession parce qu'elle sait que la police est mal faite et qu'elle croit à l'impunité. Bien d'autres explications se présentent encore; elles ressortent pour ainsi dire d'elles-mêmes de l'observation des faits, l'on comprend comment le gouvernement de Louis XIV a été amené, pour suppléer à l'impuissance et aux lenteurs des tribunaux ordinaires, à faire de la Bastille une sorte de maison de correction ou de détention préventive, en même temps qu'une prison d'état : que ce gouvernement, en mainte occasion, ait agi avec un arbitraire que rien ne peut excuser, que cet arbitraire ait soulevé dans les deux derniers siècles une réprobation profonde, et qu'il soit entré pour une bonne part dans les causes de la révolution, on ne saurait en douter, mais il reste en même temps acquis à l'histoire que les détenus, quel que fût le motif de leur séquestration, n'ont jamais été soumis dans la forteresse du faubourg Saint-Antoine aux affreux traitemens dont on s'est fait au moment de la révolution une arme contre la royauté, et que les gravures du temps qui nous montrent les prisonniers d'état sortant de leurs cachots chargés de chaînes ne sont qu'une invention des partis.

Nous avons, dans le cours de cette étude, rappelé le nom de Racine. Nous ajouterons en terminant que sa mémoire est sortie pure d'une accusation calomnieuse. Quand toutes les classes de la société fournissaient leur contingent à la sombre affaire des poisons, la chambre ardente n'a pas trouvé un seul coupable parmi les écrivains, et, s'ils ont illustré le siècle de Louis XIV par leurs œuvres, on peut dire qu'au milieu d'une dissolution morale trop hautement constatée, ils l'ont également honoré par leur caractère et la dignité de leur vie.

CHARLES LOUANDRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1874.

La situation de notre malheureux pays finira-t-elle par s'éclaircir et se préciser? Viendra-t-on à bout de débrouiller cet écheveau de subtilités, d'intrigues, de contradictions, où se perd notre triste politique? Arrivera-t-on, selon le mot de Frédéric II au sujet de la Prusse et de ses destinées prochaines, à « décider cet être, » en d'autres termes à décider ce que sera la France? La question était déjà pressante hier, elle se resserre et s'aggrave de plus en plus, à mesure que les incidens se succèdent hors de l'assemblée ou dans l'assemblée. Des émotions du commencement de ce mois, de ces agitations d'un instant plus factices que sérieuses, il ne reste rien, si ce n'est le souvenir d'un vain bruit, une enquête qui se poursuit sur les menées bonapartistes, et la nécessité d'en finir avec tous les faux-fuyans, toutes les incertitudes, par l'organisation d'un gouvernement appuyé sur des institutions régulières.

Où donc est cette nécessité d'en finir? disent cependant encore ceux qui ne se lassent pas du provisoire. Est-ce que tout est perdu? est-ce que nous allons assister aux funérailles de notre patrie parce qu'on n'organisera pas un régime de toutes pièces au plus vite, demain, après-demain au plus tard? Depuis trois ans, la France existe comme elle est, et c'est dans ces conditions qu'elle a commencé de se relever, qu'elle a offert au monde le spectacle d'une vitalité qui a étonné ses ennemis et peut-être ses amis eux-mêmes; c'est dans ces conditions qu'elle a reconstitué ses finances, qu'elle a refait une armée, — cette armée qui paraissait hier encore à la revue du bois de Boulogne! Il faut un gouvernement, n'avons-nous pas un gouvernement? La loi n'est-elle point partout obéie? la tranquillité n'est-elle pas complète? Le mal dont on se plaint est surtout un mal d'imagination, l'impatience de tous ceux qui ne savent jamais supporter la situation où ils vivent. — Soit, le mal est peut-être en partie dans l'imagination; il est certainement aussi depuis

bien des mois dans les faits, dans les intérêts qui souffrent, dans le travail qui se ralentit, dans les entreprises qui se découragent, jusque dans les travaux de l'assemblée, qui se ressentent visiblement de la préoccupation universelle, si bien qu'une heure arrive où la question éclate pour ainsi dire par la force des choses. C'est la plus véridique histoire de nos affaires du moment.

Elle est donc sortie du fond même de la situation, cette question inévitable d'un régime public, elle s'est précisée l'autre jour devant l'assemblée sous ses traits principaux dans cette séance du 15 juin qui n'a été qu'un premier engagement avant la grande lutte. C'est le centre gauche qui a donné le signal. M. Casimir Perier a proposé l'organisation de la république selon les projets Dufaure, avec la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon telle que l'a instituée la loi du 20 novembre 1873, avec les deux chambres et la réserve de la souveraineté nationale s'exerçant par voie de révision dans sept ans. Le centre droit, ou, pour mieux dire, un membre du centre droit a suivi. M. Lambert de Sainte-Croix a proposé l'organisation des pouvoirs du maréchal avec le titre de président de la république, toujours avec les deux chambres, et avec le droit pour ces deux chambres réunies en congrès de régler au besoin la transmission de l'autorité exécutive. A son tour, M. de Larochefoucauld-Bisaccia s'est piqué d'honneur, et a voulu conduire son drapeau à la bataille. En sa qualité d'ambassadeur de la république française à Londres, il s'est trouvé tout juste à Versailles ce jour-là pour proposer à l'impromptu le rétablissement de la monarchie avec « le chef de la maison de France » pour roi, et le maréchal de Mac-Mahon comme « lieutenant-général du royaume. » Pour le dire en passant, M. le duc de Bisaccia, qui s'est fort signalé par ses fêtes en Angleterre, aurait dû tout au moins donner sa démission avant de se séparer du gouvernement qu'il représente encore et du chef de l'état dont il tient ses fonctions. Quoi qu'il en soit, les trois motions ont eu des fortunes diverses. La proposition de M. Casimir Perier a obtenu d'être renvoyée à la commission des lois constitutionnelles avec le bénéfice d'une déclaration d'urgence. La proposition de M. Lambert de Sainte-Croix a eu le renvoi à la même commission sans l'urgence. La proposition de M. le duc de Bisaccia n'a eu ni l'urgence ni le renvoi à la commission des trente. Elle a été modestement remise à une commission ordinaire d'initiative chargée d'en avoir tous les soins possibles. En d'autres termes, il est bien clair que la royauté de M. de Larochefoucauld a essuyé un premier échec.

Que sortira-t-il maintenant de tout cela? Il n'est point douteux que la commission des trente peut mettre dans l'examen d'une motion d'urgence la prudente lenteur qu'elle met dans tous ses travaux depuis plus de six mois. Il est bien certain qu'elle peut repousser les combinaisons de M. Casimir Perier, ou présenter d'autres projets, comme elle est en

train de le faire, que l'assemblée elle-même reste maîtresse de ses résolutions définitives. Toujours est-il que la question est engagée désormais, qu'un pas a été fait, et que dans cette première épreuve, si la proposition de M. Casimir Perier a eu une majorité peu triomphante, il est vrai, contestée dès le lendemain, régulièrement acquise en fin de compte, la proposition de M. le duc de Bisaccia a eu pour sûr une fortune plus médiocre encore. L'assemblée s'est partagée, soit : ce simple partage est déjà un progrès dans les conditions où il s'est accompli; il est surtout un symptôme. Voilà la situation.

La lutte reste ouverte sans doute avec toutes ses chances, et la droite, visiblement aigrie, irritée de l'insuccès qu'elle a rencontré l'autre jour, semble vouloir préparer quelque campagne nouvelle, quelque tentative désespérée pour relever de sa mésaventure l'infortunée proposition Bisaccia. Les violens, les extrêmes, les hallucinés, comme toujours, prétendent conduire les plus modérés, et mystérieusement, avec cette habileté et cette prévoyance qu'on a si souvent montrées, on se promet de marcher à une victoire prochaine. La droite ne se tient nullement pour battue, elle veut proposer, elle proposera de nouveau la monarchie à bref délai, la monarchie sans conditions, puisque M. le comte de Chambord ne veut pas de conditions, — avec le drapeau blanc, puisque le « chef de la maison de France » ne connaît pas d'autre drapeau. Quelle chimère! penserez-vous, quelle irrésistible passion d'aller au-devant d'un humiliant échec! Les imperturbables champions de la légitimité quand même sont parfaitement persuadés que ce n'est point une chimère ou du moins ils feignent de le croire, et ici se passe en vérité une scène mêlée de naïveté et de ridicule qui ne laisse pas de rappeler une vieille gaîté soldatesque. — Nous voulons faire la monarchie, répètent sans cesse les légitimistes. — Fort bien, leur dit-on, faites-la. — Ah! mais nous ne pouvons pas, nous n'avons ni la majorité ni la force, venez à notre aide! — Parlons sérieusement. Que les légitimistes soient pleins de projets, qu'ils rêvent des combinaisons stratégiques ou de nouveaux miracles, ils ne le laissent guère ignorer. Ils s'agitent pour s'agiter, ils font plus de bruit que de besogne. La vérité est qu'ils ont pour le moment contre eux deux ou trois choses terriblement graves, de nature à faire évaporer tous leurs projets et à réduire leurs agitations à une simple fébrilité impuissante.

La première de ces choses, la plus immédiate si l'on veut, c'est la situation légale qu'ils ont eux-mêmes contribué à créer. Qu'ils commentent leurs votes, qu'ils subtilisent aujourd'hui, ils n'ont pas moins donné leurs voix; ils ont aliéné une part d'avenir en créant une présidence de sept ans, et par une singularité de plus ce sont les légitimistes qui ont tenu à faire de cette durée de sept ans la seule partie réellement constitutionnelle, irrévocable, de la loi du 20 novembre

1873. Si, par un calcul qui méritait d'être trompé, ils se réservaient de ne pas prendre au sérieux le lendemain ce qu'ils avaient fait la veille, s'ils se sont figuré qu'après avoir donné le pouvoir ils restaient libres de le reprendre, qu'ils pourraient un jour ou l'autre venir dire à M. le maréchal de Mac-Mahon : Place au roi! s'ils ont cru cela, ils ont été trop habiles, ils se sont pris dans leurs propres subtilités. M. le président de la république, quant à lui, ne paraît pas jouer aux charades; il a pris au sérieux ce qu'il a demandé sérieusement, et hier encore il le répétait avec une netteté décisive qui ressemblait à un engagement ou à un avertissement dans un ordre du jour adressé aux soldats de l'armée de Paris après la dernière revue du bois de Boulogne. « L'assemblée nationale, en me confiant pour sept ans le pouvoir exécutif, a placé entre mes mains pendant cette période le dépôt de l'ordre et de la paix publique. Cette partie de la mission qui m'a été imposée vous appartient également; nous la remplirons ensemble jusqu'au bout... » Voilà qui est clair, il nous semble. Que les légitimistes s'amusent maintenant avec le septennat, qu'ils trouvent le mot barbare, l'invention ridicule, l'organisation et la durée de ce pouvoir également impossibles, ils savent à quoi s'en tenir : pour remplacer ce septennat, ils auraient tout d'abord à tenter une révolution que M. le président de la république s'engage dès ce moment à réprimer en se faisant à lui-même et en faisant à ses soldats un devoir de « maintenir partout la loi. »

Rien de plus net assurément; mais ce n'est pas encore la difficulté la plus grave pour la droite aujourd'hui. La droite a bien autre chose contre elle et contre les tentatives qu'elle pourrait avoir l'idée de renouveler; elle a le souvenir accablant de ses fautes et de ses échecs, de la déroute par laquelle s'est dénouée cette triste campagne de l'automne de 1873. Si la monarchie, qui n'était peut-être pas sans avoir quelques chances un instant, a perdu si brusquement la partie, si elle a disparu, pour ainsi dire, du matin au soir, qui donc l'a rendue impossible? Les légitimistes ont sans doute la ressource facile d'accuser tout le monde. Ils ne tenaient peut-être pas le même langage au premier moment; ils se sont remis depuis et ils accusent leurs alliés, un peu les princes d'Orléans, beaucoup leurs amis, les constitutionnels, le centre droit, surtout M. le duc d'Audiffret-Pasquier. C'est depuis longtemps un bourdonnement de récriminations et de plaintes. Eh bien! la lumière est faite aujourd'hui par cette correspondance du *Times,* qui vient de paraître fort à propos pour éclairer la situation, qui a été confirmée bien plus que rectifiée par la commission des *neuf,* instituée au mois de septembre 1873 par les divers groupes de la droite pour diriger les affaires de la restauration monarchique.

Que résulte-t-il de ces révélations aussi instructives que précises? Assurément M. le comte de Paris a eu un rôle parfaitement net, parfai-

tement noble; il est allé à Frohsdorf sans arrière-pensée, sans équivoque, sans faire de conditions, comme cela a été dit un jour; il y est allé en prince de la maison de Bourbon se rendant auprès du chef de la famille, et si cette démarche n'avait pas eu lieu plus tôt, c'est qu'elle n'avait pas rencontré aux premiers instans, dès 1871, un sensible empressement auprès de M. le comte de Chambord; elle avait été éludée, on le sait aujourd'hui, si bien qu'aux yeux de beaucoup de légitimistes eux-mêmes M. le comte de Paris était dégagé de toute obligation; ce qu'il a fait, il l'a fait librement, spontanément. Les amis des princes d'Orléans ont-ils détourné M. le comte de Paris du voyage de Frohsdorf? Tout au contraire ils l'ont approuvé, conseillé. M. le duc d'Audiffret-Pasquier notamment n'avait point été des derniers à se prononcer; il avait vivement appuyé la résolution de M. le comte de Paris. La campagne monarchique une fois engagée, ceux qu'on appelle les orléanistes songeaient-ils à élever des exigences, à créer des obstacles ou des difficultés? Les conditions essentielles d'un régime constitutionnel leur apparaissaient comme assurées, cela leur suffisait; ils n'avaient de scrupules ou de répugnances décidées que sur une seule question, dont ils ne se dissimulaient pas la gravité, mais qu'on ne croyait pas alors insoluble, celle du drapeau. Ici intervient M. le maréchal de Mac-Mahon, jetant dans la balance le poids de sa parole, de son instinct de soldat, de sa prévoyance de chef de l'armée et du gouvernement. M. le président de la république ne le cache pas, il déclare à M. le duc d'Audiffret-Pasquier qu'il n'entend pas se mêler des arrangemens des partis, qu'appelé par l'assemblée à faire respecter ses décisions, à maintenir l'ordre, il remplira sa tâche, que cependant il doit faire une exception. « On parle, dit-il, de substituer le drapeau blanc au drapeau tricolore, et je crois devoir à ce sujet vous donner un avertissement. Si le drapeau blanc était levé contre le drapeau tricolore et qu'il fût arboré à une fenêtre tandis que l'autre flotterait vis-à-vis, les chassepots partiraient d'eux-mêmes, et je ne pourrais répondre ni de l'ordre dans les rues ni de la discipline dans l'armée. » C'était clair, catégorique et inspiré du sentiment le plus juste de l'honneur, des susceptibilités du pays, des nécessités les plus impérieuses d'ordre public.

Ainsi dans cette crise singulière, qu'un Henri IV eût dénouée du premier jour, M. le comte de Paris faisait son devoir en écartant la difficulté qu'on représentait comme la plus considérable, celle d'un antagonisme de dynastie. Les constitutionnels, les amis des princes d'Orléans, faisaient leur devoir en se prêtant à tout, sauf à l'impossible. M. le maréchal de Mac-Mahon faisait son devoir en montrant le péril où l'on courait, en déclarant qu'on allait à une guerre civile, la seule qu'il ne pût pas maîtriser. Voilà la vérité. Qu'on accuse M. le duc d'Audiffret et ses amis de n'avoir pas tout dit au courant de la crise, d'avoir quelque peu pallié les points aigus dans la mission de ce brave M. Chesnelong, d'a-

voir laissé croire jusqu'au dernier moment que la question du drapeau ne serait pas au-dessus d'une inspiration généreuse de conciliation, soit : le pays, le pays seul, pourrait peut-être leur reprocher de s'être engagés dans une telle entreprise sans garanties, sans conditions fixées d'avance. Les légitimistes n'ont certes pas le droit d'accuser de leurs mécomptes ceux qui prouvaient précisément leur sincérité en laissant jusqu'au bout la porte ouverte à une transaction, en poussant presque jusqu'à l'excès les ménagemens les plus propres à faire réussir cette tentative de restauration monarchique. D'où est donc venue l'impossibilité? La lettre du 27 octobre a paru et la monarchie s'est évanouie! L'effet a été éclatant, absolu, instantané, on le sait bien. Et maintenant ce qui a été impossible au mois d'octobre, les légitimistes pensent-ils pouvoir le faire aujourd'hui? Qu'ont-ils à offrir de nouveau? Ne sont-ils pas les premiers à répéter sans cesse que la pensée de M. le comte de Chambord est invariable, qu'elle est dans les manifestes de 1871, dans la réponse si singulièrement hautaine à M. l'évêque d'Orléans, comme dans la lettre d'octobre 1873? Est-ce que la situation, telle que la dépeignait M. le maréchal de Mac-Mahon, est changée? N'importe, les légitimistes persistent. La droite, c'est un des factotums de M. le comte de Chambord, c'est M. Lucien Brun qui le dit, la droite est décidée à proposer la monarchie, celle de la lettre du mois d'octobre 1873; elle ne s'associera qu'à ce qui sera la monarchie, elle repoussera tout ce qui, « directement ou indirectement, » mettrait en doute la monarchie, — présidence septennale aussi bien que république conservatrice. En d'autres termes, on usera de l'importance parlementaire accidentelle dont on dispose pour déjouer toute autre tentative, pour réduire l'assemblée à l'impuissance, et c'est en empêchant tout qu'on espère arriver à être un peu moins impossible! Les légitimistes savent-ils ce qu'ils font en ce moment? Ils transportent dans nos malheureuses affaires une tactique ou une maxime étrange, ce *liberum veto,* qui fut un des instrumens de dissolution de l'infortunée Pologne. Mettre obstacle à tout dans le cas où l'on ne pourrait faire ce qu'on veut, suspendre les destinées du pays au *liberum veto* d'un homme ou d'un parti! Si les légitimistes de l'extrême droite en sont là, ils sont marqués du sceau des partis qui finissent. S'il y a dans la droite des fractions plus modérées qui, sans abdiquer des convictions dont personne ne leur demande le sacrifice, comprennent le danger d'une telle politique, il n'est que temps pour elles de s'arrêter, de songer au pays, de se prêter aux seules combinaisons possibles à l'heure où nous sommes.

Quant au centre droit, son rôle ne semble-t-il pas tout tracé par la nature de ses opinions, de ses idées, de ses antécédens? Il n'est pas, comme la droite, lié à la toute-puissance de l'inviolabilité traditionnelle, à la politique des miracles. C'est une réunion d'hommes éclairés, sensés, libres d'esprit, sachant tenir compte des circonstances, ne recon-

naissant après tout en politique d'autre loi que la souveraineté nationale, d'autre règle de conduite que le sentiment de ce qui est juste et profitable au pays sans doute, et aussi de ce qui est possible. Le centre droit a travaillé de tous ses efforts au succès d'une restauration monarchique qu'il croyait réalisable et avantageuse pour la France; il n'a pas réussi. Il est resté dans son rôle; par les réserves mêmes qu'il n'a cessé de porter dans sa coopération à la campagne de l'an dernier, il a fait ce qu'il a pu pour sauvegarder l'avenir possible de la monarchie constitutionnelle, qui demeure un grand système de gouvernement avec ses principes, ses conditions et son drapeau. Le jour où la France croira qu'elle peut se faire de cette monarchie constitutionnelle un abri protecteur, efficace, elle la trouvera sans se désavouer, sans avoir à renoncer aux plus inviolables traditions de son existence moderne. Maintenant ce n'est point évidemment de cela qu'il s'agit. Le centre droit serait le premier à juger chimérique toute tentative nouvelle pour le rétablissement de la monarchie, et les effervescences de l'extrême droite ne seraient pas de nature à la convertir à l'urgence d'une campagne sous le drapeau blanc. La question n'est donc plus là; elle est dans cette nécessité immédiate d'organisation qui frappe aujourd'hui tout le monde, que le centre droit lui-même reconnaît, à laquelle M. le duc de Broglie se proposait de faire honneur à sa manière par son projet de grand-conseil, qui a été un moment l'inspiration du ministère prêt à se former il y a six semaines. Or, si les choses en sont là, si la monarchie est impossible, si, comme cela est certain, on ne veut pas laisser se prolonger une situation indéfinie qui ne peut favoriser que les passions révolutionnaires et les revendications césariennes, tout se réduit à savoir dans quelles conditions peut se réaliser le plus utilement cette organisation, qui rallie désormais assez d'esprits et de groupes modérés pour qu'elle ne reste plus un problème insoluble.

Au fond, que veut le centre droit? qu'admet-il dès ce moment? Il reconnaît la nécessité d'organiser les pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon sous le titre de président de la république. Il admet les deux chambres, cela va sans dire. Il ne refuse pas aux deux chambres réunies le droit de nommer un nouveau président en cas de vacance du pouvoir, ou de réviser dans sept ans les lois constitutionnelles en s'inspirant de la situation du pays. Dès lors, si l'on veut voir les choses comme elles sont, où est l'incompatibilité entre ces combinaisons et celles qui sont résumées dans la proposition de M. Casimir Perier? La proposition du centre gauche, c'est un peu trop la république, assure-t-on, c'est un pas désagréable à franchir. Et après? Est-ce que la république n'existe pas? est-ce qu'elle n'avait pas hier encore M. de Larochefoucauld pour ambassadeur à Londres? C'est la république telle que l'entend M. le comte de Montalivet, dans cette lettre honnêtement libérale qu'il adressait récemment à M. Casimir Perier et qui a

valu à ce vieux et fidèle serviteur de la monarchie constitutionnelle des injures encore plus ridicules qu'odieuses. Ce sera la république comme on la fera, présidée par M. le maréchal de Mac-Mahon, organisée par des conservateurs, gouvernée par des conservateurs, réservant les droits de la souveraineté nationale. Puis enfin, c'est évidemment la seule chose possible aujourd'hui, et le rôle du centre droit peut être d'autant plus sérieux, d'autant plus efficace, qu'il aura accepté plus résolûment la situation qui lui est faite. Que proposera la commission des trente après avoir mis de côté tous les projets qui lui ont été renvoyés, celui de M. Lambert de Sainte-Croix aussi bien que celui de M. Casimir Perier? On ne le sait pas encore. Il y a un fait certain : la droite repoussera tout ce qui serait une organisation sérieuse du gouvernement. Le centre gauche ne pourrait voter ce qui ne serait qu'une organisation toute personnelle des pouvoirs de M. le président de la république, et la majorité manquerait d'un côté comme de l'autre. Ce serait l'impuissance avouée, déclarée. Or, après cet aveu d'impuissance, que resterait-il à faire? La réponse vient toute seule, elle ne serait ni digne d'une grande assemblée ni rassurante pour le pays.

L'Italie, après les grandes crises qu'elle a traversées et dont elle a triomphé, a l'avantage de trouver la sécurité et le repos dans la pratique des institutions les plus libérales en restant fidèle à l'esprit qui l'a conduite au succès. Ce n'est pas qu'elle n'ait parfois, elle aussi, ses incidens, ses luttes de partis, ses imbroglios parlementaires, ses secousses ministérielles; mais ce ne sont là, somme toute, que les émotions sans profondeur d'une vie publique organisée, fixée, où les accidens de tous les jours laissent le pays assez tranquille et n'affectent pas sensiblement une certaine direction générale de la politique. C'est à peu près l'histoire de ce qui vient de se passer aux derniers jours de la session entre le parlement et le ministère. Il y a eu un moment de confusion, une apparence de crise ministérielle, et tout a fini par une prorogation du parlement, qui laisse peut-être entrevoir une dissolution.

La plus grosse affaire pour l'Italie est toujours la question financière. Les cabinets ont beau se succéder, ils retrouvent inévitablement le déficit devant eux; ils se transmettent invariablement ce maussade et dangereux héritage. La difficulté est de triompher de ce déficit obstiné, de mettre l'équilibre dans le budget sans voter des impôts dont personne ne veut, sans diminuer les dépenses militaires, que tout le monde voudrait plutôt augmenter, et sans négliger les travaux de toute sorte que chaque député réclame naturellement pour sa province. Le secret pour concilier tout cela n'a pas été découvert jusqu'ici. On n'a pas trouvé le moyen de contenter les Napolitains, qui se montrent particulièrement ingénieux dans cet art de provoquer des dépenses pour leurs ports, et de refuser les ressources qu'on leur demande. C'est pour avoir voulu proposer de nouveaux impôts que le ministère Minghetti a failli dispa-

raître récemment par un coup de scrutin imprévu. Le gouvernement avait fait passer, non sans peine, à de faibles majorités, un certain nombre de ses impôts, lorsqu'on est arrivé à la question la plus délicate. Il s'agissait d'obtenir un accroissement de recette de 9 ou 10 millions en frappant de nullité les actes clandestins qui se dérobent à l'enregistrement. C'était tout simplement la répression d'une fraude, en même temps qu'un moyen de rétablir l'égalité devant l'impôt, et le procédé était si efficace que déjà les recettes du trésor avaient augmenté dans certaines provinces par le seul fait de cette menace d'annulation des actes non enregistrés. Ce qu'il y a de curieux, c'est que la fraude a trouvé les plus intrépides défenseurs dans le parlement, et que la loi, adoptée en détail au scrutin public, a fini par être repoussée dans son ensemble au scrutin secret par une majorité d'une voix. L'Italie a, elle aussi, ses mystères et ses caprices de scrutin! Le cabinet, par un excès de scrupule, s'est empressé d'offrir sa démission au roi, qui, de son côté, s'est prudemment empressé de ne pas l'accepter, refusant de laisser naître une crise à propos d'un vote qui cachait plus de fantaisies et d'intérêts particuliers que de calculs politiques. Le ministère est donc resté au pouvoir sans difficulté. Le sénat l'a aidé à sortir d'affaire en ajournant certaines dépenses de fortifications militaires, certains travaux projetés dans les ports du Napolitain; puis le parlement a reçu son congé, et tout a été dit pour le moment. La question est maintenant de savoir si le ministère dissoudra cette chambre déjà fort épuisée, arrivée presque au terme de son existence légale, ou si avant la dissolution il l'appellera encore une fois au mois de novembre pour voter le budget. Les élections se feraient aujourd'hui sans émouvoir sérieusement le pays, dans les conditions les plus favorables pour le ministère, et dans tous les cas pour le libéralisme conservateur qui gouverne invariablement l'Italie depuis près de quinze ans.

Au fond, à travers tous les incidens parlementaires et ministériels, c'est toujours en effet la même politique prudente et avisée qui est devenue maintenant une tradition au-delà des Alpes dans les grandes questions, dans les questions les plus épineuses et les plus délicates. Vainement M. de Bismarck s'est efforcé de souffler sa passion au cabinet de Rome, d'entraîner l'Italie dans ses luttes religieuses. Les hommes d'état italiens, par une prévoyance supérieure autant que par nature, se sentent peu de goût pour la politique guerroyante du terrible chancelier allemand. Ils s'en tiennent volontiers à cette tempérance habile qui leur a épargné déjà plus d'un embarras, dont ils recueillent peu à peu les fruits. Ils aiment mieux laisser à l'église, aux évêques et au premier des évêques, au saint-père, toute la liberté compatible avec l'existence de leur nationalité. Au lieu d'aller au-devant des querelles, ils mettent leurs soins à les éviter, en se prêtant à toutes les combinaisons pratiques dans leurs relations avec le clergé. Ils savent rester parfai-

tement calmes, assez forts pour maintenir la paix au milieu d'une situation difficile, et rien ne le prouve mieux que ce qui se passait ces jours derniers encore à Rome, à l'occasion de la célébration de cette prodigieuse longévité du pape qui commençait le 17 juin la vingt-neuvième année de son pontificat. Déjà la vingt-neuvième année de ce règne rempli de tant de catastrophes et d'événemens, au bout desquels le pape et le roi Victor-Emmanuel se trouvent ensemble à Rome, l'un au Vatican, l'autre au Quirinal, sans conflit, à peu près paisiblement! Il y a eu, il est vrai, sur la place de Saint-Pierre, quelques scènes tumultueuses, quelques manifestations des partisans du pape-roi, auxquelles ont répondu les manifestations des partisans du roi national. La police n'a pas eu beaucoup à faire pour rétablir la paix autour du Vatican. En définitive, le pape a pu librement recevoir toutes les visites, les députations, jusqu'à des députations de nobles napolitains restés fidèles au roi François II. Il a pu prononcer des discours, il a même fait allusion à des offres récentes de conciliation qui lui auraient été faites. Une fois de plus il s'est plaint, il a protesté contre l'usurpation, contre la spoliation, avec véhémence, sans une trop violente amertume cependant et sans laisser voir la moindre envie de quitter Rome. Le pape, dit-on, refusait dernièrement de se mêler des affaires intérieures de la France, de témoigner une préférence pour un gouvernement quelconque. C'était assurément une marque de sagesse prévoyante. De la part de la France, comme de la part de tous les étrangers au surplus, ce serait sans doute aussi la politique la plus prudente de se mêler le moins possible de ce qui se passe à Rome. Ce serait peut-être le plus sûr moyen de simplifier les affaires romaines, en maintenant, en affermissant entre la France et l'Italie ces relations naturelles qui ont repris depuis quelque temps leur caractère de cordiale régularité. Un de nos amiraux, mouillé dans les eaux de l'île de Sardaigne et assistant à un banquet pour l'anniversaire du statut, rendait témoignage des vrais sentimens français et recevait l'expression des vrais sentimens italiens. A cette politique franchement suivie, la France et l'Italie ne peuvent que gagner, et sûrement les intérêts du pape n'auraient point à en souffrir.

Ce que durent les agitations dissolvantes et les guerres civiles quand elles ont envahi fatalement un pays, ce qu'il en coûte pour reconquérir les conditions les plus simples d'un ordre réguglier, on le voit aujourd'hui en Espagne. L'Espagne, il est vrai, n'a jamais été précisément un modèle d'ordre politique et administratif. Il y eut cependant une époque de régularité et de prospérité relatives où le régime constitutionnel existait à peu près, où les finances, à demi réparées, suffisaient à tout, où les intérêts se développaient dans une certaine tranquillité générale. Une révolution a rejeté l'Espagne dans les expériences orageuses. Dictatures, assemblées constituantes sans prestige, monarchie éphémère, république glissant dans l'anarchie sanglante, revendications armées de

l'absolutisme, tout cela s'est reproduit depuis six ans, et l'Espagne en est revenue à ce point où, fatiguée, délivrée des fureurs démagogiques, mais ayant encore à vaincre l'insurrection carliste, elle cherche un gouvernement. Ce gouvernement existe-t-il à Madrid? Il est certain que depuis quelque temps on fait ce qu'on peut pour revenir à des conditions régulières, et naturellement ce qu'on a trouvé de mieux, c'est de restaurer des traditions, des institutions qui avaient disparu dans la tempête. Le conseil d'état a été rétabli, le conseil supérieur de l'instruction publique vient d'être reconstitué, et il aura certes du travail, s'il veut réparer tout le mal qui a été fait aux écoles, à l'enseignement, qui a été bouleversé. Le ministre des finances, le plus embarrassé de tous les ministres, M. Camacho, cherche à se procurer des ressources et à faire un budget. Bien entendu, on a eu à peine besoin de rétablir les décorations, les titres de noblesse : ce sont des choses qui ne meurent pas au-delà des Pyrénées. Le gouvernement est en même temps occupé à se donner une représentation diplomatique, et la France, pour sa part, a eu le plaisir de voir arriver ces jours derniers, comme ambassadeur à Paris, M. le marquis de la Vega de Armijo. Quel sera le dernier mot de cette réorganisation? La lutte est visiblement engagée aujourd'hui à Madrid autour du général Serrano. Elle n'éclate pas précisément au grand jour, en conflits publics, en polémiques ardentes. La presse est tenue à une discrétion modeste dont elle ne peut s'écarter sans s'exposer à être frappée assez rudement. Au fond, la lutte n'existe pas moins entre le ministère conservateur qui s'est formé le mois dernier avec le général Zabala, M. Sagasta, M. Ulloa, et ceux qui s'efforcent de persuader au chef du gouvernement, au général Serrano, de former ce qu'ils appellent un ministère de conciliation, c'est-à-dire un ministère composé de républicains, de radicaux, de constitutionnels. Jusqu'ici, c'est le ministère conservateur qui reste maître du terrain. Il a l'avantage de l'homogénéité. Son grogramme, celui du général Serrano lui-même, c'est de ne rien faire de définitif avant le rétablissement complet de la paix. Or la paix est pour le moment ou plutôt elle était hier entre les mains du général Concha.

Hier encore en effet cet intrépide soldat se disposait à engager des opérations décisives contre les carlistes. Il voulait saisir l'insurrection corps à corps, lui enlever les positions d'Estella, où elle est retranchée avec le gros de ses forces militaires. Au jour fixé par lui, il s'est mis en marche avec toutes les apparences d'un succès prochain; il avait déjà obtenu d'assez sérieux avantages, lorsqu'à l'attaque des retranchemens de Peña de Muro, à peu de distance d'Estella, il est tombé frappé à mort à la tête de ses troupes, qu'il conduisait lui-même intrépidement à l'assaut pour la troisième fois. La mort de cet héroïque soldat a jeté un certain désarroi dans cette armée, qui s'est repliée sans se laisser entamer pourtant. Il est bien certain que la mort de Concha a été un mal-

heur de toute façon. Elle ne peut cependant marquer qu'une halte d'un moment dans les opérations, dont le président du conseil lui-même, le général Zabala, est allé prendre la direction.

On s'occupe en général assez peu d'affaires étrangères à l'assemblée de Versailles, et ce n'est que prudence d'éviter des discussions pour le moment inutiles ou dangereuses; on s'en est occupé cependant l'autre jour, entre deux votes politiques, pour sanctionner sans bruit un traité négocié avec les États-Unis pour régulariser les relations postales des deux pays. Sous une apparence spéciale, c'était en réalité une question assez grave intéressant le commerce international. Depuis 1870, et on pourrait dire depuis 1867, les communications de poste entre la France et la république américaine étaient restées dans les conditions les plus irrégulières, les plus incertaines. Les habitans des deux pays étaient obligés de recourir à la voie anglaise ou de s'exposer à des taxes arbitraires par des expéditions directes. On a négocié longtemps sans pouvoir arriver à un résultat parce qu'on partait de principes différens dans la fixation des tarifs et même du poids des lettres. Les négociations avaient été reprises par M. le marquis de Noailles, alors représentant de la France à Washington. Notre nouveau ministre, M. Bartholdi, les a conduites au terme; on a fini par s'entendre, et aujourd'hui une lettre de France pour les États-Unis paie 50 centimes. Le traité laisse aux deux gouvernemens le droit de fixer la taxe pour les journaux, pour les imprimés. Quel sera le tarif en France? La question semble être réservée, elle relève de l'assemblée, puisqu'il s'agit d'une taxe, et elle ne manque pas d'importance. L'essentiel, au point de vue général, est la régularisation d'un acte diplomatique qui ne peut que faciliter et accroître les relations de toute sorte entre la France et les États-Unis.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Revenons pour un moment sur la *messe* de Verdi. Depuis quinze jours, Paris n'a d'autre émotion que celle-là. Musiciens, artistes, gens du monde, il n'y a de tous côtés qu'une voix d'approbation, d'admiration. On aura vu l'été, en plein midi, par des chaleurs étouffantes, la salle de l'Opéra-Comique s'emplir, se passionner, éclater d'enthousiasme comme aux plus belles fêtes du Théâtre-Italien d'autrefois, — et quel public! non plus ce personnel banal, tapageur, attifé, qu'on appelle dans les feuilletons « le monde des premières; » mais la société, la vraie, celle qui ne se montre désormais qu'à de rares occasions, et dont la seule présence consacre une œuvre. Voilà certes qui réjouit l'âme, vous retrempe,

vous inspire, — au milieu de l'affaissement contemporain, de toute cette *musicaille* dont nous sommes infestés, — je ne sais quelle confiance dans l'avenir, et vous remet, comme on dit, du baume dans le sang. Alors viennent les pensées tristes, et l'on se prend à regretter que ce coup de maître n'ait pas été frappé par un Français; consolons-nous pourtant, puisque ce chef-d'œuvre, qui aurait pu être d'un Allemand, est d'un Italien ami de la France, d'un génie de cette race latine destinée à bientôt disparaître, s'il fallait en croire les prophéties de la *Nordische Zeitung.*

Nous avons entendu la *messe* de Verdi autant de fois qu'on l'a donnée, et l'étude, la réflexion, n'ont fait qu'ajouter au sentiment qu'elle nous avait inspiré le premier jour. Profonde intelligence du sujet, abondance et variété dans les idées, dans les formes, science des rhythmes, puissance et couleur dans les sonorités, vous retrouvez là, à chaque page, l'âme et la main du maître, disons mieux, du maître d'aujourd'hui. L'auteur négligé du *Trovatore* et d'*Ernani*, pris de dédain, au plein de sa carrière, pour un art qui lui avait pourtant valu d'assez beaux triomphes, a pensé que celui-là aurait fait un beau rêve qui, avec le tempérament musical et dramatique dont le ciel l'avait doué, en arriverait à parler la langue de Beethoven, de Mendelssohn et de Schumann. Et ce rêve, par un effort de volonté qu'on ne saurait trop citer comme exemple, est à présent victorieusement réalisé. Se remettre au travail, à l'école, tenter les hasards d'une transformation après vingt succès qui vous ont donné la renommée et la fortune, se réveiller sous ses lauriers et s'écrier : « Ce n'est pas cela! recommençons! » j'avoue qu'une pareille façon d'agir m'inculque un certain respect, et qu'en même temps que j'applaudis au chef-d'œuvre, je m'incline devant le caractère viril et résolu de l'artiste qui l'a produit, d'autant que Verdi jouait gros jeu dans cette partie, et qu'il pouvait au bout de l'aventure se trouver fort bien n'avoir fait que lâcher la proie pour l'ombre. N'était-ce donc point ce procédé qu'il reniait qui lui avait servi à composer des ouvrages tels que la *Traviata, un Ballo in maschera* et *Rigoletto?* Savait-il en définitive ce qu'amèneraient les recherches nouvelles auxquelles il se livrait? *Don Carlos* nous le montra au moment de la crise, tranchons le mot, du tâtonnement. Le public ne se rendit pas bien compte de ce qu'il entendait; cet appareil symphonique le désappointa, la scène même du grand inquisiteur, superbe d'expression tragique, le laissa froid. On vit là moins les indices d'un changement radical qu'une tentative d'imitation, une sorte de sacrifice à des tendances encore mal définies. Le Verdi de *Rigoletto* et d'*Ernani* avait en effet dépouillé le vieil homme, l'autre, le Verdi d'aujourd'hui, ne se dessinait qu'à demi. L'inspiration hésitait un peu, la main qui tenait le gouvernail semblait plus occupée à tourner les écueils qu'à cingler hardiment vers les nouveaux rivages. Plus tard, seulement avec *Aïda*, la métamorphose devait avoir son plein accomplis-

sement, et cette *messe* nous livre le maître dans la toute-puissance de son activité et comme retrempé entièrement par les eaux du Styx.

Écoutez, relisez cette partition, allez au fond de l'œuvre, vous y saisirez, rehaussées par le prestige d'une élaboration solide et rigoureuse, toutes les qualités natives de ce musicien de race. Si le dramaturge intervient quelquefois en cette conception sacrée, c'est par le juste sentiment des proportions, par une certaine manière, qui lui est propre, de ne jamais laisser l'intérêt languir. Suivez le public pendant ces auditions, vous le voyez attentif, recueilli; son émotion, captivée dès les premières notes, grandit de morceau en morceau, et quand l'œuvre s'achève, se consomme sur un dernier sanglot mystérieux, terrible, ineffable, il veut à peine croire que ce soit fini. Chaque pièce, quelle qu'en soit la valeur particulière, se relie au grand tout harmonique. Au *Dies iræ,* tumultueux, effroyable, développant ses immenses contours et ses labyrinthes de fugues, succède le court et pathétique *Recordare;* sur le seuil du *Libera,* plein de gémissemens, d'implorations et d'épouvantes, vous avez l'*Agnus Dei,* un reposoir dans la nuit sombre. Ce n'est qu'un simple cantique, mais quelle suavité de motif et quels effets dans cette entrée du chœur à l'unisson et dans cette reprise en mineur! A ce propos, j'entends parler de réminiscences; les uns, insistant sur les trois premières notes d'une phrase dont l'effet tout entier est dans les mesures finales, vont publiant que « c'est dans *la Dame blanche!* » D'autres, non moins judicieux, s'écrient : « Mais non, vous vous trompez, c'est l'entr'acte de *l'Africaine!* » car il est bien convenu maintenant qu'on ne saurait faire chanter à l'unisson les instrumens à cordes sans commettre un braconnage sur les terres de Meyerbeer, et jugez l'extravagance, les braves gens qui mettent en avant ces belles choses sont les mêmes qui jadis soutenaient que Meyerbeer écrivant cet entr'acte avait outrageusement volé à Païsiello sa fameuse romance : *Je suis Lindor!* Ne plaisantons pas davantage et rentrons dans le ton du sujet. J'allais oublier de citer le *Lux æterna,* un des plus beaux chants et des plus dramatiques de ce grand poème de la mort. Pour l'opposition de la lumière et des ombres, cela vous rappelle un Rembrandt. Là-haut, dans l'azur céleste, gazouillent les instrumens à cordes, tremblotans, scintillans, mystiques, *lux æterna!* En bas, sourds, voilés et funèbres, psalmodient les cuivres : *requiem æternam!* C'est beau comme Mozart et terrible comme du plain-chant. Dans le *Libera,* mêmes oppositions, où la Stolz intervient en irrésistible auxiliaire. Cette grande voix éperdue, splendide, quand elle se déchaîne, vous diriez l'ouragan qui souffle au-dessus des flots; puis tout à coup elle s'apaise, s'éteint dans un *pianissimo* qui vous remue au fond de l'âme et dont le *nuancé,* la *tenue,* vous révèle un art inimitable.

Essayons maintenant de caractériser cette voix : une merveille comme il ne s'en produit pas trois ou quatre en un siècle. Riccoboni la classe-

rait parmi les *sopranoni* ou *sopranalti,* en d'autres termes : sopranos-contraltos. La Catalani devait appartenir à cette famille, à laquelle assurément se rattachait la Cruvelli. De telles voix possèdent tout : force, égalité, solidité; elles ont en quelque sorte un double *medium,* des *assises* doubles. La *tessitura* du grand et pur soprano prend son centre de gravité entre le *la* ou le *si* sur la troisième ligne, et le *fa* sur la cinquième ou le *sol;* le contralto pur trouve, lui, son *medium* entre le *mi* sur la première ligne et le *si* sur la troisième. Or les grandes voix dont je parle ont un double appui : le premier, allant de l'*ut* au *sol* sur la troisième ligne, et le second de l'*ut* ou du *ré* sur la quatrième ligne, jusqu'au *sol.* Ce sont là des voix absolument particulières et phénoménales, leur caractère est *sui generis* et point mixte. Elles restent et demeurent *soprani;* quelle que soit d'ailleurs la puissance de leurs notes graves, jamais ces notes ne sauraient avoir la valeur significative du contralto, voix-clairons dans leur entière étendue, éclatantes et toutes lumière! A ce titre seul, Teresa Stolz mériterait de figurer dans les annales de l'art du chant : quelle justesse immaculée, quelle sonorité partout égale, quelle audace et quelle sûreté dans la manière d'attaquer la note! J'ai connu chez la Lind cette faculté de *crescendo* et de *diminuendo* sur les notes élevées; mais la Lind, timbre mystérieux, incomparable, n'avait que des groupes de sons, l'instrument manquait d'homogénéité. Le règne de la Lind en fait de musique vocale ne s'expliquera peut-être jamais que par ce magnétisme auquel nul ne se dérobait; règne absolu autant qu'indéfinissable, tandis que l'art merveilleux d'une Teresa Stolz se peut démontrer à chaque phrase, à chaque note; vous n'avez devant vous ni la Nilsson, ni la Patti, ni virtuosité, ni chinoiserie, c'est la cantatrice forte et naturelle, la *prima donna* par excellence. La voix de la Waldmann a moins de lumière et pour ainsi dire plus de chair; elle chante en pleine abondance et plein contour et se fie à son *medium,* qui la porte, elle et sa fortune. A lui seul, ce *medium* splendide est une voix, car dans le haut ni dans le bas l'organe ne se développe en proportion. La Waldmann a par momens des résonnances de ténor. Je ne pense pas qu'on puisse rêver un couple féminin mieux assorti. Avec une pareille tête de troupe, il n'y a chef-d'œuvre de l'ancien répertoire ou du moderne qu'un théâtre ne fût en mesure d'aborder, d'*enlever :* tout Gluck et tout Mozart y passeraient. Pendant qu'on les écoute ravi, l'imagination va son train; on entrevoit la possibilité de certaines reprises, la *Clémence de Titus* par exemple, cette *Bérénice* du Racine musical autrichien, — avec la Waldmann jouant Sextus et la Stolz Vitellia. Illusion et fantasmagorie! pareilles jouissances ne nous sont, hélas! point destinées. S'il y avait encore un théâtre italien cet hiver, vous y verriez refleurir le joli personnel de l'an passé, et quant à l'Opéra, il semble vraiment que ce soit un parti-pris de ne jamais affronter la question par ses grands côtés. On nous annonce maintenant

qu'on s'est entendu avec Mme Nilsson, la cantatrice d'un seul rôle, et qui, en admettant qu'elle soit restée ce qu'elle était, et nous revienne douée de tous ses avantages d'autrefois, — ne saurait rendre aucun service dont l'art puisse avoir à profiter. Christine Nilsson est un de ces luxes qu'un théâtre se permet lorsqu'il possède à demeure une troupe d'ensemble manœuvrant au complet. Malheureusement nous n'en sommes point là; il s'agit d'aviser au nécessaire, à l'indispensable. Que fait-on pour cela? On court à Londres engager la belle Ophélie pour une *série* de représentations, on continue ce désastreux régime des *étoiles,* en oubliant que ce que le public a le droit d'attendre d'un directeur de l'Opéra inaugurant la nouvelle salle, c'est une troupe d'artistes éprouvés, quelque chose d'éminent à la fois et de constitué, et non pas des exhibitions qui se succèdent et des soirées organisées *after the english fashion.*

On ne peut être partout ni tout dire. Chaque hiver, je me reproche de pécher par omission. En dehors du Conservatoire, des concerts populaires et des festivals de M. Lamouroux, bien des institutions musicales existent et prospèrent, dont on aimerait à s'occuper plus souvent. Les concerts Danbé, les séances chorales que M. Bourgault-Ducoudray dédie au dieu Hændel, mériteraient qu'on les suivît de près, d'autant que de ces efforts, de cette émulation, c'est en somme le grand art qui profite, et que sa propagande, tout en servant au culte de Mozart et de Beethoven, aide aussi beaucoup aux intérêts de notre jeune école instrumentale. A ce compte, la société Desjardins et Taudou, qui fonctionne depuis deux ans, a déjà rendu de précieux services; M. Taudou est un premier grand prix de Rome, M. Desjardins un premier prix de violon, et les pianistes de ce petit cercle intime, choisis parmi l'élite du Conservatoire, s'appellent Saint-Saëns et Mme Massart. Si je me suis tu sur M. Planté, mon excuse est au moins toute trouvée. Cette année, le pianiste girondin a passé presque inaperçu, et devant cette disgrâce, les fanatiques dont l'importun ramage obsédait naguère le public ont eu le bon esprit de renvoyer à des jours meilleurs les ovations et les triomphes. Ainsi passe la gloire, ainsi, pourrait-on dire également, elle revient, en faisant allusion aux succès qui accueillaient dans le même moment à Bordeaux une artiste qu'on s'étonnait de ne plus revoir : Wilhelmine Clauss, aujourd'hui Mme Szarvady. Celle-là ne joue que les maîtres; les variations, les caprices et les transcriptions ne l'ont jamais séduite, et vous pensez ce que ce noble et fier style, que nous lui connaissions de longue date, a dû gagner dans la retraite, l'étude et l'incessante fréquentation des classiques anciens et nouveaux. Clara Wieck, interprétant Schumann, touchait à l'idéal du genre, et rien plus facilement ne s'explique. Comment cette âme d'artiste n'eût-elle pas mieux que personne rendu la pensée d'un homme qu'elle avait épousé par amour, et qui l'avait tout imprégnée du souffle de son génie? Je

n'avancerai donc pas que Mme Szarvady n'eut jamais de rivale à ce jeu; mais ce qui me semble être la vérité, c'est que depuis la retraite de Clara Schumann, le musicien de Düsseldorf n'a point rencontré de plus sérieuse interprète, et ce que je dis pour les œuvres de piano de Schumann s'applique également aux dernières sonates de Beethoven.

Tous les ans, le monde des concerts agrandit son royaume, il a pour capitale le Conservatoire, et pour provinces trente sociétés, toutes florissantes, sans compter les salons où se produisent maintenant des virtuoses inédits. Qui connaissait naguère M. Diaz de Soria? Fraîchement débarqué, il voit le monde, chante ici et là de jolis petits riens avec un certain agrément, et presque aussitôt la mode fait de lui son Brummel, et les salons se le disputent. Voix charmante, d'un timbre pur, sinon très solide, un baryton qui ténorise, mais de science, point; si vous voulez un musicien, un chanteur, un artiste, il faut vous adresser à M. Pagans. De ce que M. Pagans dit à ravir le répertoire espagnol, nombre de gens seraient tentés de le prendre pour un simple débitant de *boleros* et de *seguidilles;* qu'ils attendent que ce maître espagnol leur chante un air de Mozart ou de Cimarosa, *Il mio tesoro* ou *Pria che spunti,* rien que cela, et tout de suite ils seront détrompés. La nature se charge de timbrer la voix, elle ne se charge pas de la poser. N'oublions point que l'école espagnole, qui tient une si large place dans la peinture, compte aussi quelque peu dans l'art vocal; l'enseignement des Porpora et des grandes maîtrises italiennes a poussé *tra los montes* d'illustres branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Tandis que l'école-mère a cessé de fonctionner en Italie, la transmission n'a pas cessé de s'opérer de ce côté : Garcia et sa race nous viennent de là; de là aussi la pureté, la simplicité de style de M. Pagans; l'art qu'il pratique et qu'il professe n'est point chose de son invention, il le tient des principes qu'il a reçus, car il en est de l'art du chant comme de la statuaire, et dès qu'on parle de remonter à la vraie source, les sculpteurs invoquent Phidias, comme les vocalistes disent : Porpora. F. DE LAGENEVAIS.

Rapports sur les opérations de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains.

L'œuvre si méritoire de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains que préside M. le comte d'Haussonville se poursuit avec une incessante et généreuse activité. Le compte-rendu de l'assemblée générale du 15 mai dernier constate que les dépenses, qui au 30 avril 1873 s'élevaient à 949,000 francs, se sont accrues pendant le dernier exercice de 657,000 francs, laissant à la date du 30 avril 1874 un solde disponible d'environ 960,000 francs, où les souscriptions n'entrent cette fois que pour une somme de 44,000 francs, et l'exposition de peinture ouverte au

Palais du corps législatif pour 26,000 francs, produit de la première semaine. Cette exposition, qui réunissait d'admirables trésors d'art prêtés par les possesseurs des plus riches collections particulières, vient d'être renouvelée en partie, et sous peu le public y sera de nouveau convié. Une circonstance qui dans ces derniers temps a singulièrement facilité la tâche de la Société de protection, c'est la création de la commission ministérielle chargée de répartir les 6 millions qui avaient été souscrits pour la libération du territoire et qui ont été affectés au soulagement des Alsaciens-Lorrains émigrés en France. Disposant de fonds considérables, cette commission a pu venir largement en aide à toutes les infortunes, et son action a produit les plus heureux résultats, notamment au point de vue de la colonisation de l'Algérie.

La Société de protection a elle-même dépensé cette année 274,000 fr. pour cet objet. Afin de choisir en connaissance de cause les emplacemens où devaient être construits des villages pour les nouveaux colons, MM. d'Haussonville et Guynemer étaient partis pour Alger dès le mois de mai 1873; leur choix s'était fixé sur trois points, deux situés dans la province d'Alger, l'autre dans la province de Constantine. Le premier de ces territoires, Azib-Zamoun, se trouve à 82 kilomètres à l'est d'Alger. Les eaux y sont abondantes et les terres fertiles; le pays passe pour être extrêmement salubre, et les routes qui traversent le territoire sont desservies journellement par des voitures publiques. Le second territoire, appelé *le Camp du Maréchal*, est contigu au premier; ils comprennent ensemble 3,800 hectares. Le troisième, Aïn-Tinn, est situé à 40 kilomètres à l'ouest de Constantine; le climat de cette région est relativement froid et convient aux Européens; les eaux y sont abondantes, on y trouve en outre des sources chaudes d'un débit considérable. Malheureusement les travaux qui doivent précéder l'installation des colons ne sont pas encore achevés sur ce point. Au contraire Azib-Zamoun est dès à présent un village peuplé de 40 familles qui y sont établies dans des conditions excellentes, et qui dans quelques mois récolteront les fruits de leurs premiers travaux. Ce village, dont la population doit être prochainement portée à 50 feux, sera sans doute sous peu appelé à l'existence civile. Tout fait espérer que cette entreprise ne restera pas sans influence sur l'avenir de la colonisation de l'Algérie. Depuis trois ans en effet, plus de 2,000 familles nouvelles de colons (environ 10,000 personnes) ont été pourvues de terres, et sur ce nombre la moitié sont venues de France depuis 1870. Le mouvement d'immigration tend donc à s'accroître, et il ira toujours en augmentant à mesure que les admirables ressources de l'Algérie seront mieux connues.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TUFTS COLL. LIBRARY

LAURE DE NOVES

A L'OCCASION DU CINQUIÈME CENTENAIRE

DE PÉTRARQUE

APPROPINQUANTE DIERUM FESTORUM SOLEMNITATE,
HÆC DIVÆ IN MEMORIAM LAURÆ SCRIPTA AVENIONI PATRIÆ SUÆ DICAVIT AUCTOR.

Si la gloire de Pétrarque est italienne, nous pouvons dire qu'elle nous appartient aussi, — par la femme. De là ce joyeux et national tressaillement dont a vibré tout notre midi à la nouvelle des fêtes qui vont se célébrer à Padoue en l'honneur du cinquième centenaire du grand lyrique. Laure est une Française, le plus pur sang d'Avignon. Elle aussi, l'intelligente et chère patronne, après cinq longs siècles de sommeil, se voit aujourd'hui évoquée, invoquée par deux nations que la haine jalouse du nord ne réussira jamais à désunir, car elles ont les mêmes origines, les mêmes généreuses émotions, le même culte passionné pour l'art et pour les lettres. On parle des alliances dynastiques et de leur vertu à maintenir les bons rapports entre les peuples; n'en est-ce pas une des plus intéressantes que celle d'un Italien de génie avec une Française d'esprit et de beauté, dont l'influence adorable a fait naître tant de chants immortels que nous, gens de Provence et d'Avignon, ne nous rappelons jamais sans un certain frémissement d'orgueil patriotique? N'est-ce point en effet la fleur du terroir que nous respirons là, et de leur côté, le Florentin, le Padouan, en admirant sur les images du Memmo, du Giotto, cette élégante dame du pays de France, n'ont-ils pas le droit de s'écrier : « Cette Laure est une des nôtres :

madonna Laura! » A l'heure où nous écrivons, tout Paris est encore sous l'impression de la *messe* de Verdi, et l'Italie ne restera certes pas indifférente à cette explosion de sympathie qui vient de saluer parmi nous le chef-d'œuvre de son grand musicien. Croyons bien que les manifestations de ce genre servent, et beaucoup, au rapprochement de deux nations! C'est ainsi du moins que le gouvernement du roi Victor-Emmanuel l'a compris lorsqu'il a décidé que son ministre en France irait assister aux fêtes d'Avignon. J'ignore si le duc Decazes a pris les mêmes mesures à l'égard de notre représentant à Rome, toujours est-il qu'en pareil cas le hasard aurait merveilleusement arrangé les choses en envoyant le marquis de Noailles à Padoue et le commandeur Nigra à Avignon, — deux diplomates que leur érudition, leur talent d'écrivain et leur sens exquis des beaux-arts avaient créés d'avance ambassadeurs près de ces deux royautés, Laure et Pétrarque. Combien nous voilà loin de ce monde qui s'amusait à démontrer que Laure ne fut jamais qu'une idée, une abstraction, — comme si jamais au bout de cinq cents ans une abstraction avait ainsi passionné les foules et remué des deux côtés des Alpes un sentiment de nationalité! Nous avons sur ce sujet d'autres points de vue qui nous viennent non pas de ces livres que les commentateurs se passent de main en main, comme les traducteurs se passent leurs contre-sens, mais d'une certaine étude particulière du poète et de l'homme en des in-folio latins qu'on s'est toujours trop bien gardé de lire. Osons donc, puisque les circonstances nous y invitent, aborder à nouveau ce roman, et suivons en curieux le courant des fêtes qui nous pousse vers Avignon.

I.

Vous souvient-il de cette vieille Bible in-folio que, tout enfant, vous aimiez tant à feuilleter? Parmi ces fameuses images qui faisaient alors la joie de vos récréations s'en trouvait une représentant la ville de Jéricho avec sa ceinture de remparts destinés à s'écrouler un jour sous les efforts de la trompette d'Israël. Si par hasard cette impression s'était effacée de votre esprit, le panorama d'Avignon la réveillerait aussitôt. « Avignon est une ville du moyen âge. Vue du Rhône au soleil couchant, l'antique cité des papes avec son pont de pierres en ruines depuis deux cents ans, ses murailles à créneaux, ses tours, ses innombrables clochers et clochetons, ses maisons serrées les unes contre les autres, et son gigantesque palais s'appuyant sur le rocher des Doms, Avignon produit sur vous un effet si étrange qu'on se sent tout à coup transporté dans un autre

monde (1). » Maintenant pénétrons dans la ville, même aspect : des maisons suant la vétusté, massives, ayant leurs fenêtres garnies de lourds barreaux de fer bombés, d'anciens hôtels où l'on entre par des arcades dans une cour dallée où l'herbe croît entre des fûts de colonnettes et des morceaux d'architecture, des rues escarpées, étroites, qui vous font songer à ces tableaux d'un quartier de Mogador ou de Tétouan; puis, au coin de misérables carrefours, des niches creusées dans la pierre, des statuettes de madone, des écussons fièrement surmontés du chapeau de cardinal, comme pour vous rappeler que ces murs délabrés furent autrefois la demeure d'une race d'hommes riches et puissans. Ces maisons, où grouille aujourd'hui la pauvreté, des princes de l'église, de hauts seigneurs séculiers, les ont construites à grands frais et joyeusement habitées sous la vigoureuse protection de la tiare : tout ce qui jadis fut leur gloire a disparu; mais au milieu de cette déchéance, l'empreinte aristocratique a tenu bon, la plupart de ces édifices, en dépit des outrages du temps, se souviennent encore du passé et vous forcent à vous en souvenir. Que de fois, égaré dans quelque impasse, errant parmi les décombres d'une cour d'auberge ou d'un vieux cloître transformé en magasin de garance, n'ai-je point surpris un bas-relief mutilé, un pan de mur portant ses titres de noblesse en inscriptions bien authentiques, un reste de peinture effacée! Que de fois, parcourant la ville natale en ses recoins les plus secrets, ne me suis-je pas dit : « Cette porte dévissée, vermoulue, qui bat nuit et jour à tous vents, et que poussent du pied les servantes, des mains épiscopales et cardinalesques en soulevèrent jadis cérémonieusement le marteau! » Je m'approchais alors, et presque toujours d'intéressantes boiseries me prouvaient que je ne m'étais pas trompé.

Avignon est une ville italienne du moyen âge. Elle a, comme Sienne, Padoue et Vérone, sa physionomie, son pittoresque, elle a surtout son palais des papes, qui vient mêler à tous ces agrémens du climat et des arts un caractère de grandeur propre à l'histoire. Terrible et menaçant comme le pouvoir pontifical au XIVe siècle, absolu comme le dogme, se dresse le colossal quadrilatère de tours et de remparts. L'impression est celle qu'on aurait en présence d'un monument cyclopéen; vous pensez tout de suite au poids écrasant dont cette masse doit peser sur le sol qui pourtant ne s'effondre pas, car c'est le rocher même qui sert de fondations à cet entassement gigantesque, c'est sur le roc naturel que ce roc architectural se superpose. Rien au dehors pour égayer un peu cette physionomie exclusivement dominatrice, pas un ornement, pas un feston, nulle

(1) Louis de Rochau, *Voyage en Espagne et dans le midi de la France*, 1849.

trace de cette poésie du ciseau dont l'architecture du moyen âge se sert pour adoucir l'aspect formidable et sombre de ses cloîtres ou de ses donjons. Ce palais est une citadelle, cette citadelle une prison. L'horreur vous prend, vous avez devant vous, fatal, inexorable, le symbole de l'absolutisme et de l'inquisition. Au dedans, même absence de décoration : une fresque attribuée à Giotto et représentant les douze apôtres est tout ce qui reste de peinture dans la chapelle; mais cette chapelle est elle-même un bijou. Jamais chef-d'œuvre plus charmant ne nous vint du gothique, c'est simple, sévère et point nu; dans la forme des colonnes et la courbure de la voûte, quelle exquise pureté de goût! Quant aux appartemens privés du souverain pontife, impossible de s'en faire aujourd'hui une idée quelconque. La révolution les avait épargnés, la restauration imagina d'y loger des troupes, et je laisse à penser ce que devinrent ces salles historiques transformées en caserne et coupées par le milieu de façon à distribuer l'espace en deux étages.

Chose bien singulière et qui porte avec soi sa terrible moralité, de ces lieux croulans et désolés tout vestige d'art, toutes archives ont disparu, et ce qui de l'antique manoir demeure intact, ce qui défie les âges, c'est le cachot! *In dextra gladium teneo.* Pénétrez sous cette froide et morne galerie, franchissez ce seuil : vous êtes dans la chambre du saint-office. Cette énorme chaudière, creusée à vif en plein granit, est là pour servir de baignoire à ceux qui sont mis à la question de l'huile bouillante. Plus loin une sorte de niche est taillée dans le mur, un grand trou noir, sans lumière, sans air, sans espace pour se mouvoir; là, scellé vivant derrière une pierre, le prévenu de l'inquisition attendra des semaines, des mois, et devant que de comparaître aura perdu jusqu'au dernier principe de force morale. Tout à côté de la salle du tribunal est la chambre des tortures, un caveau sourd, aveugle, des murs épais au travers desquels ni les gémissemens de la douleur, ni les appels du désespoir n'ont jamais percé; les tenailles sont absentes, mais l'immense cheminée à voûte où les fers de justice étaient chauffés à blanc montre encore sa béante gueule dont le rictus diabolique vous ensorcelle. Accompagnons le patient au sortir de cette géhenne : deux pas lui restent à faire en ce monde; le premier le conduit dans une petite chapelle, où, la chemise des condamnés sur le dos, le cierge du poids de six livres à la main, il accomplit l'acte sacramentel de suprême pénitence, et penser, ô raffinement du supplice! que près de la place qu'il occupe est une fenêtre égayée d'un rayon de soleil et qui découvre à ce cœur désormais sans espérance, mais capable encore de souvenir, toute une perspective joyeuse sur les prés pleins de fleurs et les bois pleins de lumière et de chansons. Un pas, un

seul, hors de cette chapelle, et le voilà qui touche au lieu même de l'exécution.

Au château s'adosse l'église métropolitaine, Notre-Dame-des-Doms : édifice lourd, grossier, inachevé, et qui passe pour remonter à Charlemagne. Au dedans est la sépulture de Jean XXII; à Saint-Agricol, Mignard repose; Saint-Pierre a sa façade, hélas! en bien mauvais état, et ses admirables portes en bois sculpté. Les églises ne manquent pas dans Avignon. Placez-vous sur le rocher des Doms, et vous en découvrirez une collection complète et choisie. De ce point, la vue est magnifique, surtout du côté qui regarde le nord, car au sud la métropole et le palais masquent l'horizon. Au pied de la hauteur s'étend un bras du Rhône, qui de l'autre (le principal) caresse les murailles de Villeneuve, dont la tour croulante, — une ancienne abbaye, — forme au palais des papes un pendant architectural des plus pittoresques. A deux ou trois lieues de distance, une chaîne de collines clôt la perspective; un peu à droite, la ligne décrit une courbe qui permet à l'œil de plonger un moment encore dans la vallée du Rhône, puis soudain les remparts se redressent, et c'est tout. A l'est, les Alpes provençales vous montrent leur poste avancé, le Ventoux, une sorte de Rhigi modéré, mais qui n'en mesure pas moins ses 6,000 pieds d'altitude, et jusque vers la fin de mai conserve son manteau de neige. Au sud, la vue se repose sur une chaîne de montagnes qui longent le cours du Rhône, et forment comme une citadelle ayant pour fossé la Durance. Partout de larges horizons, un pays riant et splendide; l'unique endroit d'aspect ingrat est celui qui vous sert de poste d'observation, ce roc effrité que votre pied foule, et dont on a, sans trop y réussir, essayé d'aplanir les gibbosités pour la promenade. Au point culminant de ce rocher s'élève une croix regardant la ville, et devant cette croix, à quelques centaines de pas, le château, colossal fantôme d'où pendant soixante-dix ans la papauté régna libre et tranquille sur le monde spirituel.

Aujourd'hui encore Avignon semble avoir conservé cet air de capitale des états du pape, et ce n'est certes pas moi qui m'en plaindrai, car la charmante cité méridionale gagne à cette physionomie, à cette couleur, son individualité si pittoresque. N'a pas qui veut son histoire, Avignon place la sienne au moyen âge et s'y tient. Pénitens blancs, pénitens noirs, gris et bleus, de toutes les nuances, confréries et congrégations qui d'ailleurs ont leur raison d'être et font le bien. Vous vous sentez en pays de Rome; les bonnes femmes vous disent : « Nous sommes du pape, *sian d'ou papou,* » ce qui à la vérité n'empêche pas leurs maris et leurs frères d'être de la république radicale. L'homme d'église occupe le haut pavé, les cha-

noines de la métropole, — privilége unique, — ont le droit de porter la pourpre. Visitez ces fiers hôtels de la *Calade*, quels sont les grands ancêtres? Des cardinaux, des vice-légats : cléricalisme d'une part et radicalisme de l'autre; en matière d'opinion politique, Avignon ne connaît guère que les genres tranchés : tout ce qui n'est pas vers est prose, et tout ce qui n'est point prose est vers. Chateaubriand, moins intraitable que M. Jourdain, avait imaginé un moyen-terme et disait : Il y a le vers, la prose et... la prose descriptive. Or c'est justement le parti de la prose descriptive qui me paraît ici manquer un peu.

Mais j'entends mon sujet qui me réclame, et je me hâte d'y arriver. Ce que je cherche dans cette Avignon du présent, c'est le passé; qui me parlera de Laure? Au bout de la ville, au quartier le plus désert, on vous montre un jardin d'hôpital; des saules pleureurs, des cyprès, une plantation funéraire. Là se trouvait l'église des Franciscains, là, sous l'ogive du sanctuaire, la pieuse relique reposait quand la révolution dispersa tout, fit table rase. Contemplez cette place et méditez, si vous avez l'esprit d'un philosophe, mais gardez-vous bien d'écouter les discours du *cicerone* de l'endroit : il en sait trop et me rappelle un de ses confrères d'Italie qui, dans un enclos de Vérone et devant la prétendue tombe de Juliette, me racontait la tragédie de Shakspeare sous prétexte de me dire la vérité *vraie* sur la fille des Capulets. — Cette vérité, qui ne voudrait la savoir sur la divine Laure? Toute légende cache une histoire, et l'histoire, la psychologie, ont leurs conjectures qui mènent à quelque certitude. Laure, après tout, n'est point un mythe : la madone a vécu; ceci n'est pas une question, elle a vécu dans un milieu très réel, très défini, où nous allons nous placer pour l'aborder. Dégageons l'idole de ses bandelettes, écartons cette chape de pierreries qui dérobe à nos yeux sa taille, défaisons ces nimbes de vertu, cherchons la femme : était-elle jolie? Giotto et Simon Memmo nous le disent assez, je pense (1), — coquette? — j'en jurerais, — intelligente? — qui en doute? — peccable? — elle était fille d'Ève.

Le 6 avril 1325, un vendredi saint, disent les uns, le lundi de Pâques, selon les autres, un jeune homme et une jeune dame se rencontrent dans Avignon à l'église de Sainte-Claire; leurs yeux échangent un regard, et de ce regard naît une flamme qui sera divinisée à travers les siècles. L'histoire, comme celle de Roméo et

(1) A ceux qui désireraient plus complétement se renseigner sur le sujet, je recommande de visiter la collection du musée de Trieste, où ne figurent pas moins de dix-sept portraits de Laure, — parmi lesquels cinq originaux authentiques, — et tous d'accord pour célébrer les grâces du modèle.

Juliette, s'annonce par une vibration électrique instantanée qui retourne et rassemble pour l'éternité deux cœurs jusqu'alors étrangers l'un à l'autre; mais c'est là toute l'analogie : point d'incident tragique, nul roman du moins à la surface. Peut-être, en fouillant la chronique, en cherchant bien, arriverait-on à découvrir le drame quelque part. La dame était mariée et son mari jaloux; le damoiseau, fort libertin, avait eu déjà nombre d'aventures pouvant au besoin compliquer la situation et projeter leur ombre sur le tableau. Ce que je sais, c'est que, toute simple que soit la légende, un Shakspeare eût trouvé dans les mœurs et le romantisme de l'époque assez de poésie, de couleur, de mouvement, pour étoffer une œuvre de théâtre et faire avec elle un pendant à son *Roméo*. Il ne l'a point fait; voyons l'anecdote, et tâchons de nous rendre compte du prestige qu'elle a depuis exercé sur les générations et qui vraisemblablement ne s'éteindra jamais.

Donc, point d'événement, de catastrophe, nul dénoûment que la mort naturelle, et cela dura ainsi vingt-six ans de constance et d'adoration inaltérables pendant lesquels la belle procrée onze enfans, et pendant lesquels, de son côté, le galant continue à vaquer à ses études, à ses affaires, aux mille soins de sa gloriole et de son ambition. Poète à bonnes fortunes, abbé mondain, courtisan, rêveur mystique, ne faut-il pas qu'il visite le matin les cardinaux, qu'il entretienne commerce épistolaire avec les petits princes d'Italie, prépare de loin son triomphe au Capitole et trouve encore le temps de se retirer par intervalles dans sa douce thébaïde de Vaucluse, de s'y recueillir entre deux sonnets, de s'y mortifier dans la méditation de saint Augustin? Au premier aspect, un tel amour ne vous semble qu'affectation pure, jeu d'imagination; pénétrez plus avant, étudiez vos personnages, voyez quels sont et la pèlerine et le pèlerin, apprenez que l'une se nomme Laure de Noves, l'autre Pétrarque, et vous reconnaîtrez aussitôt que derrière cette poésie il y a toute la vérité d'une époque.

Pour la femme, ne pas être chantée, c'est être sans beauté, sans noblesse. Mariée ou non, peu importe, il n'y a promesse faite à l'autel qui puisse enchaîner l'amour; le cœur de toute femme est libre, — au plus vaillant, au mieux inspiré de le ravir. La plupart de ces poètes voyageurs ont au logis femme et enfans, ce qui ne les empêche point d'adresser aux belles leurs hommages en tout bien tout honneur, et sans qu'il soit permis à l'époux d'y trouver à redire. Un mari jaloux, quel ridicule! Un mari récriminant contre sa femme pour cause d'infidélité, quelle abomination! Pareil hérétique ne mérite que d'être excommunié. Le code des cours d'amour peut damettre qu'une dame soit infidèle à son amant; quant à l'époux,

le péché d'infidélité ne saurait exister envers lui. Les moralistes déclament et fulminent, — rien de moins sensé; cette poésie-là n'est point née du relâchement des mœurs, elle vient simplement de l'idée qu'on se faisait de l'amour à cette époque, — idée abstraite et sophistiquée, donnant tout à l'illusion, au mensonge, substituant à la vérité de la passion les froides subtilités de l'entendement. Aimer, rimer, gaie-science qui contient le grand secret de cette vie! Plus tard, l'âge et les jours d'épreuve arriveront, il sera temps alors d'aller au cloître; en attendant, touchons à toutes les choses de ce monde, aux plus douces comme aux plus tristes, goûtons à ses délices, à ses peines en curieux, en délicats, et ne conservons de ses larmes qu'un certain miroitement dont s'irisera la précieuse opale de nos écrins. Qui porte en soi le don de poésie règne ici-bas de droit naturel et divin; chevalier, clerc ou varlet, il verra s'ouvrir à sa voix les plus fiers manoirs, chaussera les éperons d'or, montera les coursiers rapides, et les nobles dames lui souriront au pays où trônent les cours d'amour. La naissance perd ses priviléges, et pas plus que pour le prêtre, il n'est de basse extraction pour le poète. Ce Bernard, dont la mère était femme de peine au château, ira s'asseoir à la table de la reine d'Angleterre; l'humble page et le haut baron, chacun de son côté, s'escriment au jeu de la rime, et, dans ce cercle à part, il n'est d'autre supériorité que celle que donne un plus grand savoir, un plus grand renom.

En ce bienheureux midi de la France, de l'Océan jusqu'aux Alpes, la civilisation n'avait pour ainsi dire subi aucune interruption depuis les Romains. Voluptueusement imprégnée du souffle des colonies grecques, voisine de Marseille, de Toulouse, de Narbonne, où l'antiquité, partout ailleurs disparue, se survivait dans ses monumens, ses traditions, dans les populations même, gouvernée par des princes indigènes, la Provence avait pour elle à cette époque un fonds de société qui manquait au pays situé de ce côté-ci de la Loire. Là, point de Normands envahisseurs, point de messe des lances. Un chevalier, pour tout emploi, n'y était pas réduit à batailler. La guerre, ne l'avait pas qui voulait sous la main; il fallait traverser les Pyrénées, aller se joindre aux rois de Castille et d'Aragon, et faire avec eux campagne contre les Maures de Cordoue; gens fort courtois du reste et fort lettrés, ces Maures ne ressemblaient pas à nos Bédouins fanatiques d'aujourd'hui. Ces enfans du désert avaient tous les raffinemens de la plus exquise urbanité, cavaliers brillans, indomptables, grands seigneurs sans reproche sur le point d'honneur, et toujours en train de courir la bague ou de pourfendre un chrétien pour les beaux yeux de leurs maîtresses.

Souvent aux jours calmes et pendant une trêve, les chevaliers

chrétiens venaient visiter leurs ennemis dans leurs tentes, dans leurs élégans palais à voussures légères, aux pans de mur historiés d'enluminures. On devisait. C'étaient de longs échanges d'idées et surtout de chansons. Dès l'origine du siècle, au siége de Calcanassor, un pêcheur, exhalant sa plainte sur le rivage de la mer, chantait la ruine de la ville en strophes où l'arabe se mêlait au provençal. De l'espagnole Valence à Toulouse, le provençal, — ce dérivé du latin avec son amalgame d'élémens gothiques, — formait la langue populaire, la langue d'oc, dialecte harmonieux, pittoresque, étincelant de vibrations mélodiques, et dont les mille consonnances appelaient la rime et ses entre-croisemens ingénieux : tout cet art et tout cet artifice qu'on retrouve au fond de la poésie orientale et de toutes les poésies dont le mérite est d'agir sur les sens par le charme et la suavité du nombre plutôt que sur l'âme par la sincérité du mouvement et de l'expression. Émerveillés de tant de belles choses qu'ils avaient vues, de tant de contes qu'ils avaient ouïs d'une oreille avide, doucement bercés aux rhythmes inoubliables des *Gazels*, ensorcelés de tant d'images fantastiques, — palmiers sacrés, jardins paradisiaques, perroquets crêtés de saphirs, d'émeraudes et de rubis, et distillant par leur bec le miel des sentences divines, — nos chevaliers, rentrant au gîte, n'eurent rien de plus pressé que d'inventer dans leur propre langue des enchantemens du même genre et capables d'émouvoir et de passionner le cœur de leurs dames. Créer la gaie-science, propager par monts et par vaux cet art de suprême culture : grave et délicate besogne qui ne pouvait être menée à bien qu'avec le temps.

Qui dit troubadour ne dit pas improvisateur; entendons-nous, il ne s'agit pas simplement d'accorder sa lyre et de s'abandonner à l'exaltation du moment : l'art du troubadour est un art compliqué, hérissé de difficultés musicales particulières, une harmonie, une science qu'il a lui-même apprise des Arabes, et dont il va transmettre le secret à l'Italie dans les sonnets et les chansons de Pétrarque. Vouloir creuser entre les troubadours les différences qui distinguent entre eux les poètes, essayer de les caractériser comme on étudie Dante, Arioste ou Tasse, serait perdre sa peine. Ils se ressemblent tous, se répètent et n'ont aux lèvres qu'un seul refrain. J'ai dit quel était ce thème : il aima et rima; j'en sais un pourtant au sujet de qui on pourrait ajouter : il souffrit, guerroya et finit par se réfugier dans un cloître, mais simplement pour y mourir. C'est Bertrand de Born.

A ce nom, tous vos souvenirs de l'enfer dantesque se réveillent :

> Je le vis et le vois encore de mes yeux
> Comme les autres gens de ce cortége affreux;

Le tronc décapité s'en allait morne et sombre,
Il passa devant moi tenant par les cheveux
Sa tête, et s'en servant, pour s'éclairer dans l'ombre,
Comme d'une lanterne. En nous voyant : « Malheur ! »
S'écria-t-il d'un ton qui nous glaça d'horreur.

C'est pourtant une histoire d'amour que la sienne, et très apparentée au roman de Pétrarque. Avez-vous jamais contemplé sur quelque sépulture du moyen âge la statue d'un chevalier bardé de fer et dévotement agenouillé, les mains jointes, devant une sainte Vierge? Bertrand de Born ressemble à cette image; ainsi devant la belle Mathilde, dame de Montignac, s'agenouillait ce fier baron, mélange de rudesse barbare et de précieux sentimentalisme. Il passe de la vie des camps au doux emploi de sigisbée; puis, au premier appel du clairon, le voilà, le heaume en tête, bondissant sur son cheval de combat. Vous diriez Achille chez Déidamia, déchirant ses voiles de femme, arrachant ses anneaux d'or et d'un cri sauvage redemandant la lance du fils de Pélée. En ce sens, Bertrand de Born dépasse d'une coudée tous les troubadours; rien ne manque à sa grande figure, ni l'héroïsme féodal, ni le gai talent, ni la sombre mélancolie des derniers jours. Écoutez plutôt sa chanson : « Pour qui n'est point mort sur un champ de bataille, il ne reste que la cellule où l'on trépasse aux psalmodies du *Miserere.* » Bertrand de Born est complet, typique; après avoir guerroyé contre Richard et ses barons, aimé sa dame et chanté l'amoureux martyre, il jette aux orties couronne, épée, guitare, prend le froc et s'en va finir dans la pénitence face à face avec une tête de mort.

J'appelle cela résumer une époque. Sauf le chemin des armes, qui ne se trouve pas sur son itinéraire, nous allons en bien des circonstances voir Pétrarque passer par les mêmes voies; mais il y marchera sans trop de conviction, suivant l'intérêt de sa propre gloire, et la vie religieuse, port suprême où tendaient alors toutes les lassitudes, ne lui sera jamais que la plus commode et la mieux prébendée des retraites contre les ennuis de la vieillesse. Pétrarque, lorsqu'il rencontra Laure, n'abordait point, tant s'en faut, sa première aventure. Ce bachelier de vingt-deux ans, très lancé dans le monde des cardinaux et de leurs nièces, avait déjà quelque peu expérimenté. Avec Laure commence l'amour-poème.

La cour des papes s'ouvrait comme une hôtellerie au plaisir profane. Du Languedoc et de Gascogne, la noblesse accourait à ses fêtes, qui ne laissaient pas d'attirer aussi toute une population de marchands, de vierges folles, de proscrits italiens et de gens sans aveu. Le relâchement des mœurs était sans bornes; n'avait-on pas vu la maîtresse d'un pape étaler sur sa poitrine les pierreries de la

tiare? Avignon ressemblait à Babylone, les filles d'Israël n'y manquaient même pas, seulement ce n'était ni pour pleurer ni pour gémir qu'elles venaient s'asseoir sur les rives de son fleuve. Cette vie d'amusemens, de faste et de luxure enflammait l'imagination de Pétrarque. Son père, chassé de Florence par la guerre civile, et sa mère Eletta Canigiani habitaient Carpentras. Il reçut là ses premières leçons de latin, mais non sans se livrer à de fréquentes et rapides escapades du côté d'Avignon, où, bien autrement que les beaux yeux de la grammaire, de la dialectique et de la rhétorique, ses instincts et ses désirs curieux l'entraînaient.

Ses études préliminaires achevées, son père le dirigea sur Montpellier, terre classique de la jurisprudence et des troubadours, puis sur Bologne. Est-il besoin de dire qu'à Montpellier Pétrarque négligea la science du droit pour ne s'occuper que du bel art des vers, respirant la fleur bleue en plein terroir? C'était sa vocation, il s'y appliquait malgré son père, qui voulait faire de lui un jurisconsulte. Ces sortes de débats se reproduisent trop souvent pour qu'on s'en étonne; mais Pétrarque est ergoteur de sa nature, il faut qu'il se disculpe d'un tort que nul ne songe à lui reprocher : que la postérité le sache bien, et de peur qu'elle n'en ignore, il l'écrit dans une longue lettre à son adresse. « L'autorité des lois, dit-il, est en soi la chose la plus sainte, malheureusement les hommes l'ont pervertie, et je n'ai pu prendre sur moi de pousser à fond l'étude d'une science que mes principes ne m'eussent point ensuite permis de mettre en pratique. » Tout cela par cette vanité de ne point avouer qu'un poète est un poète, et peut bien se passer d'être autre chose; mais que de sacrifices Pétrarque ne fait-il au sophisme! Son père tenait pour la science positive, et voulait qu'il n'eût entre les mains que des livres de droit, tandis que lui n'aimait que Virgile et Cicéron. La musique des vers, les belles résonnances d'une prose éloquente, le charmaient. Cependant de Marseille il passe en Italie, poursuivant son rêve de poésie et de beau langage. A Bologne, la nouvelle de la mort de ses parens vient l'atteindre. Aussitôt lui et son frère Gherardo rebroussent chemin du côté d'Avignon afin d'y recueillir un très mince patrimoine qu'ils trouvent écorné par les mains d'un curateur déloyal.

Une seule ressource leur restait : l'église, moyen infaillible à cette époque, voie directe menant au crédit, au pouvoir, à tous les honneurs comme à toutes les jouissances de la vie. Gherardo, le plus jeune des deux, n'hésite point; nous le voyons à l'instant s'enfoncer dans un cloître, et pour jamais disparaître de l'histoire. Quant à Francesco, lui aussi voulait bien se faire d'église, mais le compagnon n'était pas d'humeur à renoncer lestement aux joyeu-

setés du temporel. Il avait le cœur trop léger, les sens trop inflammables et le cerveau trop éventé. Heureusement que les mœurs du règne étaient accommodantes, et qu'à défaut de vocation on pouvait prendre la carrière par le côté mondain. Les plus hauts exemples l'y autorisaient; il les imita. Un extérieur agréable, une rare élégance dans les manières et dans les vêtemens, l'art ou plutôt l'éloquence de la flatterie, l'eurent bientôt mis en faveur chez les grands; les femmes ne tardèrent pas à s'occuper de lui. L'évêque de Lombez, Jacopo Colonna, le rechercha comme ami. Ce prélat, du même âge que lui et fort avant dans les bonnes grâces de Jean XXII, n'avait qu'un désir, aider à la fortune de Pétrarque et le pousser vers les hautes fonctions. Pétrarque alors tranquillement se laissa faire, à la condition toutefois de ne pas trop se presser. Sûr désormais d'arriver, il remettait au futur contingent les dignités et les devoirs qu'elles entraînent, les emplois illustres, toujours plus ou moins assombris de responsabilités, et goûtait en plein abandon les délices de l'heure présente. Sa vanité allait triomphante; les femmes se le montraient du doigt dans la rue, non plus, comme jadis à Florence, les commères de la place aux Herbes se montraient l'Alighieri en murmurant : « Voilà l'homme qui revient de l'enfer, » mais le sourire aux lèvres, et les yeux tout papillotans de cet éclair qui signifie : « voilà celui qui vient à la jeunesse, au plaisir, à l'amour. » Pétrarque furtivement recueillait ces aubaines; ces doux appels, ces regards embrasaient son sang et communiquaient à tout son être une ivresse dont à quarante ans de distance l'épicurien, devenu ermite, regrette et déplore le souvenir avec componction : *Quorum hodie pudet ac pœnitet!*

Tel était Pétrarque à l'état physique et moral, telles étaient les circonstances au moment où Laure apparut. Fille de messire Audibert de Noves et de dame Ermessende, mariée depuis le 13 janvier 1325 au seigneur de Sade, elle avait alors dix-huit ans; c'est dire que sa beauté brillait dans toute sa fleur. Quelle était cette beauté? Comment découvrir la femme dans cette madone constellée de joyaux comme un ostensoir, et qui marche sur des nuages de sonnets comme la Vierge de Raphaël dans son azur? « Les murs étaient d'albâtre et d'or le toit, les portes d'ivoire, et de saphir les fenêtres! » Comme vers, mélodie italienne, c'est exquis, mais comme signalement d'une personne qu'on aimerait à se représenter un peu au naturel, cela laisse bien à désirer. Laure nous est peinte cette fois sous les traits d'une maison mystique :

Mura eran d'alabastro e d'oro tetto...

Allégorie et symbole partout! Elle a pour cheveux des rayons de

soleil, sa voix est douce comme les paroles de l'ange de la visitation, et ses yeux, « fenêtres de saphir d'une âme noble, » Pétrarque, non content de les invoquer à tout propos, leur dédie spécialement trois de ses *canzone*, chefs-d'œuvre d'harmonie et d'élégance, que les Italiens ont surnommées *les trois grâces*. Source inépuisable de consolations et de compassions, ces yeux sont pour lui ce que l'étoile polaire est pour le pilote, et le guident vers les régions du salut par leur lumière miraculeuse dont la substance ne saurait se définir, et dont il ne perçoit, lui, que le divin reflet; toutes les choses terrestres gagnent à ce regard une vertu magique, et, pareilles à ce fer qu'attire l'aimant, tendent à s'élever vers un éther plus pur, plus libre, plus transparent, car le désir idéal, c'est l'invisible, l'insaisissable. Il aspire après un bonheur qui doit rester un songe et ne jamais obtenir satisfaction; le désir apaisé, c'est le papillon consumé à la flamme; éternellement inassouvi, l'idéal ressemble au phénix sans cesse renaissant de ses propres feux. Réminiscences du paradis de Béatrix, ressouvenirs de Dante et de Guido Cavalcanti, mysticisme endiamanté de toutes les pierreries transmises par les Arabes aux troubadours; mais de la belle en son logis, qu'est-ce que cette irradiation va nous apprendre? Savons-nous seulement de quelle couleur étaient ses yeux? Sur ce sujet, l'abbé Salvini a écrit un long chapitre dont la conclusion est que Laure avait des yeux noirs. Ce disant, l'honnête commentateur s'appuie de l'autorité du poète, et cite dans les sonnets vingt exemples; il est vrai que ceux qui tiennent pour les yeux d'azur ont également très beau jeu :

Gli occhi sereni e le stellanti ciglia (1).

D'où il suit que nous voguons en plein illuminisme, et qu'il ne faut ici chercher à rien préciser. Une magie de rhythmes, d'assonances, la plus incroyable science du nombre dans la concentration, cette poésie, vous aurez beau l'exprimer, ne vous donnera pas autre chose. De la lumière, de la mélodie et du style à miracle, mais pas une goutte de sang réel. L'homme, l'amant sincère, ému, n'est point là, et le poète que nul instinct original ne sollicite, voyant flotter dans le vide une échelle de Jacob inoccupée, y grimpe et va se perdre au bienheureux séjour des abstractions théologiques, où, des siècles avant l'Alighieri, Platon déjà surprit le type de l'amour pur, contemplatif, ne pouvant tomber sous les sens, l'amour-idée; mais derrière l'idée, il y a la femme. Voyez l'adorable portrait de Simon de Sienne, mandé par Jean XXII pour peindre les fresques

(1) Sonnet 161.

du palais. Pétrarque lui conseille de s'en aller en paradis afin d'y contempler le type de sa dame et de la pourtraire au retour d'après cet idéal. Simon jugea sans doute que le paradis était trop loin; il resta simplement sur la terre, peignit Laure d'après le naturel et fit bien, car, grâce à lui, l'éternel féminin redevint femme.

Le visage forme un ovale exquis, le front est clair, intelligent, les cheveux, d'un or sombre et tirant sur le roux, s'échappent en nattes crespelées de leur résille de perles, les yeux sont adorables, le nez finement allongé; la bouche délicieusement modelée a cette éloquence du silence qui persuade et vous rappelle le sourire de la Joconde. Autour du cou d'une blancheur de cygne et d'une délicatesse qui n'a rien de languissant, deux rangées de perles s'enroulent, et sous une robe de riche étoffe palmée d'arabesques vertes et timbrée entre les deux seins de la couronne de vicomtesse, la poitrine s'épanouit dans sa pudique et suave élégance. — Tout cela rayonne de distinction, de grâces honnêtes et sévères. D'abord tant de froideur vous épouvante. Est-ce une prude, une coquette? peut-être à la fois l'une et l'autre. Ce que je sais, c'est que cette personne-là vous tient à distance en même temps qu'elle vous attire. La fameuse robe à semis de violettes dont je viens de parler appartient au symbole et à l'histoire. Laure la portait le jour de son apparition à Pétrarque dans l'église de Sainte-Claire, il faudra donc que les bienheureuses violettes de cette robe deviennent en ces strophes un motif éternel d'allusions. Ce laurier, synonyme du nom de Laure, ces violettes dont se décore son costume, impossible d'y échapper; vous en arrachez une moisson qu'une autre repousse aussitôt. Lui-même avait fini par comprendre l'abus, et plus tard se le reprocha dans sa période de repentance et de latinité : « Qui ne s'étonnera, lui dit saint Augustin, le morigénant d'importance dans un dialogue où l'ermite Pétrarque se fait un vrai délice de tendre le dos à la discipline du vieil évêque, — qui ne prendra scandale de voir ta passion pour cette Laure en arriver à ce point de folie que tu ne t'attaches pas simplement à sa seule personne, mais que tu ailles aimant et divinisant jusqu'aux objets ayant avec elle quelque rapport? car telle est la cause véritable de tes préférences à l'endroit du laurier et des violettes que tu ne peux t'empêcher de citer et de célébrer dans le moindre de tes poèmes. » Et en effet pour cette poésie de la tête et non du cœur, pour cet art épris de curiosité, de miroitement et de cadences, il n'y a si mince vétille qui ne compte. Imperturbable fomentateur de ses illusions, Pétrarque ne vit que d'allégorie. C'est son plaisir et aussi le nôtre, car rien de plus amusant que d'étudier de semblables amours par les deux bouts de la lorgnette, — celui qui éloigne et celui qui rap-

proche, — et de voir par exemple comment une chétive bourgade du comtat venaissin peut aussitôt, grâce à la naissance de Laure, devenir une Bethléem nouvelle que l'étoile du Seigneur signale aux adorations des rois mages.

Cette robe mystique faisait donc partie du trousseau de la dame, qui, outre une somme de 6,000 livres tournois, avait reçu en dot par contrat de mariage « deux habillemens complets, » l'un à semis de violettes, l'autre de pourpre, qu'elle revêtait aux jours de fête et de gala lorsqu'il s'agissait de briller « comme un phénix, » et d'éclipser « d'un éclat inoui » toutes les beautés de la cour d'Avignon. Et le voile blanc que j'allais oublier! ce voile jaloux, divin, toujours flottant entre terre et ciel, qui se prête aux petites coquetteries de la femme non moins qu'aux grands airs de la transfigurée et si merveilleusement parachève la vision!

Marie a le manteau d'azur, Laure le voile.

On n'imagine pas tout ce qu'un pareil motif a pu rendre sous cette main, la plus habile qui se soit jamais exercée aux variations thématiques. Ce voile, béni, glorifié, lorsqu'il s'entr'ouvre, blâmé lorsqu'il se ferme, est pour le poète un principe continuel d'émotions. S'il rencontre une fillette au bord du ruisseau, lavant ce voile, son cœur se met à palpiter, vous diriez le ravissement d'Actéon apercevant Diane au bain; à ce voile miraculeux, le ciel même ne saurait résister. « Quand je serai mort depuis longtemps, elle implorera du ciel ma grâce, et, pour l'obtenir, il lui suffira d'essuyer ses larmes avec son voile. » Rapprochement étrange et bien curieux : Poppée, elle aussi, jouait et minaudait devant Néron avec son voile, « soit, nous apprend Tacite, pour ne point assouvir le regard qui la convoitait, soit que son désir de plaire y trouvât avantage, » ce qui prouve que par certains côtés la femme la plus honnête comme la plus dégradée se ressemblent, et qu'il n'est christianisme ni civilisation qui puisse prévaloir contre l'instinct. Compulsez l'antiquité classique, interrogez le romantisme du moyen âge, la fille d'Ève ne désarme pas. Je n'entends ici parler ni des grandes sirènes de l'histoire, ni de ses furies, mais à nous en tenir aux plus dignes, aux plus chastes, à celles qu'on pourrait appeler « la couronne de la création, » que de ruses encore, d'esprit de coquetterie et de malice, que de perfidie encore sous ces couronnes!

II.

Ce premier regard dans l'église de Sainte-Claire avait promis plus qu'on ne pouvait et ne voulait donner. Pétrarque, mal con-

seillé par sa jeunesse et par sa vanité, s'était imprudemment laissé prendre. Une bouffée de sang lui montant au cerveau, un rêve présomptueux, une intempestive frénésie, il n'en fallait pas davantage pour mettre en mouvement tout cet organisme vibrant et résonnant. D'abord ce furent des plaintes, des chansons : à chanter, il se passionna, son désir s'en accrut; à force de soupirer, de s'imaginer qu'il était amoureux, il le devint. La dame avait bien du charme, et le galant, qui déjà comptait dans Avignon deux ou trois enfans naturels, n'était point homme à se payer longtemps d'abstinences. Il y eut donc au début les luttes et les orages ordinaires. Là-dessus, les sonnets ne nous offrent que des renseignemens épurés, clarifiés et passés à l'état d'essence par la décomposition et le travail de l'alambic; mais nous avons heureusement sur ce sujet d'autres confidences de Pétrarque, et celles-là beaucoup moins illusoires, je veux parler des *Lettres latines* et des *Dialogues avec saint Augustin*, où l'homme physique et moral se montre à nous tel qu'il fut, où le pécheur, en même temps que les défaillances de l'âme, avoue les appétits charnels, et reconnaît que cette maîtresse idéale a toujours été pour lui la plus désirable, la plus passionnément désirée entre toutes les femmes.

Laure goûtait fort les douceurs du compliment. Les vers écrits à sa gloire l'eussent flattée venant d'un troubadour obscur; venant d'un poète applaudi, presque illustre, d'un fier et brillant jeune homme, recherché, festoyé, ils lui causèrent une sorte d'ivresse. Elle était froide, mais très femme, et possédait sa mince dose de frivolité. Pétrarque l'accuse de passer des heures au miroir « absorbée comme Narcisse dans la contemplation de sa personne. » Son intérieur ne semble pas avoir été des plus heureux. Un époux capable de se remarier six mois après avoir perdu sa femme, — ce que fit plus tard le sire de Sade, — devait être en son ménage au moins assez indifférent. Faut-il croire qu'il était jaloux et payé pour l'être? Plusieurs l'affirment. Pétrarque ne fréquentait point la maison; elle et lui se rencontraient dans les cercles d'Avignon, sur les bords de la Sorgue à la nuit tombante ou parmi les jardins embaumés de roses du vieux poète Sennuccio del Bene, un ami, celui-là même qui les recommande à la postérité comme « les deux amans les plus incomparables que la lumière du soleil ait jamais éclairés. » Pétrarque tout impatience et tout flamme, Laure ne se départant point de sa réserve, — soit que la jalousie de son mari lui inspirât cette contrainte, soit qu'une certaine insensibilité fût au fond de sa nature, — il voit en elle une statue de marbre que lui, triste Pygmalion, est impuissant à réchauffer. A ces mines sévères, à cette implacable raideur, quelle attitude opposer? Il s'écoute gé-

mir, déplore sa folle erreur, ses espérances déçues; tant de larmes inutilement versées, tant de peines pour ne rien obtenir! Et l'infortuné, quelle récompense osait-il donc appeler de ses vœux? Où s'égaraient ses rêves, ses désirs? Entre elle et lui, le mariage n'a-t-il pas creusé l'infranchissable obstacle? Eh bien! alors mieux vaudrait s'éloigner, oublier.

Il s'éloignera, mais il n'oubliera point, car renoncer à son martyre, ce serait renoncer à ses vers; or à de pareils vers quel poète renoncerait? Pétrarque fuit sa maîtresse pour la chanter plus à son aise. Il convient ici de ne point s'exagérer les choses, et de n'attribuer à l'amoureux tourment que la juste part qui lui appartient dans la perpétuelle odyssée du paladin. La mobilité de son caractère, la fiévreuse agitation de son esprit le poussaient aux voyages. Il lui fallait se déplacer, se mêler à la vie des grands, être l'hôte de toutes les fêtes et ne rien laisser d'important s'accomplir en dehors de sa présence. Un événement pouvait ne l'intéresser que médiocrement, mais dès l'instant que le monde s'en occupait, il se devait à lui-même d'y avoir figuré. Il se rend d'abord au pied des Pyrénées, chez son ami, l'évêque de Lombez, Jacques Colonna, et se plonge dans l'étude de l'antiquité. Là se rencontrent deux personnages de la petite cour épiscopale : Lello di Stefano et le Flamand Ludovic (1), avec lesquels il disserte et platonise abondamment. Presque aussitôt il repart et traverse Avignon, où Laure, mécontente et renfrognée, du plus loin qu'elle l'aperçoit, s'enferme à triple verrou dans son voile. Pétrarque alors, plus désespéré que jamais, se dirige sur Paris, qu'il parcourt et visite à fond. Les bords du Rhin le tentent, il passe à Cologne, voit ensuite Liége, Gand, Aix-la-Chapelle. Il va sans dire que l'image de sa dame ne cessera pas de l'accompagner; mais à cette pensée s'en associe une autre, celle qui, — à défaut de sa légende, — suffirait pour le recommander à la postérité. J'ai nommé sa passion pour les lettres antiques, et son infatigable ardeur d'explorations. Il voyage à la découverte de l'ancien monde, scrute les bibliothèques, déchiffre, compulse, copie et reconstruit les manuscrits. Pétrarque eut, à vrai dire, deux maîtresses, Laure de Noves et la philologie. Nous nous entêtons à ne voir que le troubadour; il y a dans cet homme le précurseur des savans de la renaissance. Au plein de ce moyen âge ténébreux, un coin d'azur trahit l'Olympe qui se réveille; les anciens dieux se risquent sur la terre, narguant la chevalerie et les moines, Apollon court après Daphné. Pétrarque, un des premiers, ressent la commotion, sa narine subtile flaire le vent qui souffle du passé, écartant le brouillard opaque, et mon-

(1) Le Lelius et le Socrate des *Epistolæ familiares*.

trant derrière la Rome papale et féodale la vieille Rome républicaine avec ses empereurs, ses consuls, ses tribuns du peuple. Je regrette de n'avoir point à raconter ici les services rendus par Pétrarque à l'esprit, à la culture des temps qui s'approchaient. De cet enthousiasme qu'il affichait si bruyamment pour les Romains classiques, la philologie et l'étude des belles-lettres profitèrent beaucoup, il remit en crédit le goût des choses de l'intelligence, que le XVIe siècle poussa plus tard jusqu'au dilettantisme, collectionnant les médailles au point de vue de la chronologie, rassemblant les cartes et les documens géographiques. Écoutez sa conversation avec Richard de Bury, chancelier d'Angleterre, une bibliothèque vivante; ce ministre d'Édouard III et ce poète, de quoi s'entretiennent-ils? *De mirabilibus Hiberniæ!*

Il était un roi de Thulé...

Cinq cents ans avant Goethe, Pétrarque bégayait la chanson, mais ce qu'il eût fort aimé savoir, c'était dans quel coin de l'univers étaient situés les états de ce roi, et là-dessus son interlocuteur persistait à ne pas vouloir répondre, « soit qu'il ne possédât en effet aucun renseignement, soit qu'ayant fait quelque découverte sur la véritable Thulé, il ne se souciât point de la communiquer à personne (1). » Pétrarque fit bien d'autres trouvailles. Cicéron, Tite-Live, Quintilien, lui doivent une grande part de leur restauration. Il évente les pistes et ne les lâche plus. Que de courses au clocher, tantôt heureuses, tantôt vaines, mais toujours significatives, même alors qu'elles ne réussissent pas, comme il lui arriva pour ce livre de Varron : *Rerum humanarum et divinarum antiquitates*, qu'il se souvenait vaguement d'avoir feuilleté dans son enfance, et pour un traité de Cicéron *de Gloria*, possédé jadis, ensuite prêté à quelque ami, et depuis inutilement cherché! Si la chasse avait ses déceptions, elle avait aussi ses récompenses. A Liége, il découvre deux discours de Cicéron, qu'il transcrit, et dont va s'enrichir cette collection copiée plus tard tout entière de sa main. A Vérone, il trouve les épîtres *ad familiares*, *ad Atticum*, et relève ces deux manuscrits, qu'on peut voir encore aujourd'hui dans la *Laurenziana* de Florence. Parlerai-je de cet exemplaire de Virgile, son poète de prédilection, exemplaire enrichi d'enluminures de son ami Simon de Sienne, représentant divers sujets de l'*Énéide?*

Pétrarque fut un grand humaniste, et c'est par ce côté qu'il aurait prévalu, s'il existait en ce monde une justice distributive, et si toutes ces choses de la renommée et de la gloire,— comme la fumée,

(1) *Epistolæ familiares.*

qui leur ressemble tant, — ne dépendaient pas du vent qui souffle. Ses *Lettres familières*, ses *Dialogues*, forment une lecture délicieuse et que je recommande aux amateurs de bonne latinité. Vous croiriez lire un écrivain de la période d'Hadrien; ce n'est pas du Cicéron, c'est du Pline le Jeune. Cette langue-là coule de source. Il s'y complaît dans la clarté, le nombre, l'abondance, tandis que les sonnets, les *canzone*, lui coûtent mille efforts et, sous les fleurs dont il les sème à pleines mains, sentent la lampe de travail.

Spectacle singulier de voir à son inspiration ce modèle des lyriques et des amans; ne dirait-on pas plutôt un ouvrier à sa besogne? Il combine son enthousiasme à tête reposée, trace des scénarios : « Ici de l'harmonie, là du pathétique; veiller surtout au tercet final qui doit frapper le grand coup, c'est la règle. » Ailleurs viennent les notes et les commentaires : « J'ai commencé ce sonnet, — *Domino jubente*, — le 10 septembre au lever du jour, après mes prières du matin. — *Hoc placet*, 30 octobre, dix heures du matin; 20 décembre au soir : — Non, décidément, cela ne me satisfait pas. Corrections interrompues, on m'appelle pour le dîner, mais j'y reviendrai; — 18 février, neuf heures : — Cela me semble maintenant bien aller, il faudra néanmoins revoir plus tard : *vide tamen adhuc!* » Et le sentiment, au milieu de toutes ces épreuves et contre-épreuves, que devient-il? Oh! le sonnet! je n'en voudrais pas médire, mais quelle malencontreuse forme quand on l'emploie autrement que comme jeu d'esprit! Et penser que le lyrisme italien à son début n'a que cet instrument, qui doit servir, suffire à tout : élégie, hymne, satire, épigramme et chanson! Ces deux quatrains amenant huit rimes obligées, ces deux tercets rimant entre eux également, imagine-t-on une combinaison plus tyrannique, et quelle idée avoir d'une inspiration qui se met ainsi aux entraves à perpétuité? Qu'un poète s'essaie la main à parfaire un sonnet, c'est œuvre d'art et j'y applaudirai; les fanatiques vont s'extasiant sur la difficulté vaincue. Qu'ils y regardent d'un peu près, et ils verront cette habileté si merveilleuse avoir ses défaillances. Alors arrivent les répétitions, les circonlocutions et tous ces mots vides de sens que la rime appelle. D'ailleurs la difficulté vaincue est un mérite qu'on aurait tort de s'exagérer. Si la science et le contre-point en pareil cas pouvaient suffire, nous n'aurions aujourd'hui que de grands poètes, car tout le monde s'entend à façonner un sonnet, et les essaims de rimes accouplées nous assourdissent; mais, grâce à Dieu et par malheur pour l'heure présente, la poésie lyrique n'est point cet art qu'on se figure : elle ne vit point seulement de forme, il lui faut des idées, une âme, un sentiment, et c'est un bien singulier oiseau qu'un sentiment capable de s'embastiller de la sorte dans l'étroite cage du sonnet et d'y gazouiller sa vie durant.

Mais Pétrarque est Pétrarque; son lyrisme, sans jamais faire éclater la forme qu'il s'est imposée, a par instans de sublimes coups d'aile. Qui ne connaît ces fameux vers, d'où l'enthousiasme déborde? Vous prendriez cela pour la péroraison d'une ode, et ce n'est qu'un sonnet.

Que bénis soient le jour et le mois et l'année,
Le temps et la saison, et l'heure et le moment,
Que bénis soient les lieux et le pays charmant
Où, par ses deux beaux yeux, fut mon âme enchaînée!

Que bénie à jamais soit la plainte donnée
Au premier désespoir de mon égarement;
Bénis l'arc, le carquois et la flèche empennée
Qui m'ont enfin au cœur blessé mortellement!

Et bénis tant de cris de joie et de détresse
Où j'ai mêlé le nom de ma belle maîtresse,
Mes larmes, mes soupirs, mes vœux, ma passion!

Et bénis tous ces chants qui sont mon héritage,
Et bénis mes pensers dont, seule et sans partage,
Elle est l'honneur, la gloire et l'adoration!

Cependant le désir de revoir Laure le ramène vers Avignon. Traversant seul en temps de guerre la forêt des Ardennes, il ne voit et ne poursuit que son rêve d'amour. Les branches d'arbre qui frissonnent, les ombres flottantes, sont des femmes, des beautés, entourant la céleste vision et lui formant cortége. Du plus loin qu'il aperçoit le Rhône : « Que tes flots se précipitent pour aller la saluer de ma part, » crie sa voix au torrent sacré. A Lyon, il descend le fleuve et rentre dans Avignon. Hélas! quelle déconvenue! On se bat de l'autre côté des monts; entre les Orsini et les Colonna, la sanglante rixe s'est ranimée, et le cardinal Giovanni, en toute hâte, a couru au péril. C'est donc, pour l'heure présente, un ami, un protecteur de moins, et le plus puissant. Quant à Laure, sa rigueur, cause de tant de soupirs et de plaintes, n'a pas désarmé : « La neige qui blanchit loin du soleil est moins glacée. Voici, je ne me trompe pas, sept ans aujourd'hui que nuit et jour je soupire pour elle et me consume en vains efforts sans qu'il me soit permis d'espérer l'émouvoir jamais! » Pétrarque, nous le savons, n'est qu'un admirable troubadour : il se monte la tête; ces sonnets palpitans d'amoureux délire, son cœur ni sa main ne tremblent lorsqu'il les écrit, et parmi tant de cruels soupirs, il n'en est guère dont il n'ait d'avance combiné l'harmonie; mais, en supposant que l'incomparable virtuose fût né sous la constellation des grands *innamorati*, en admettant qu'il eût vraiment aimé, le danger n'eût encore été pour lui que médiocre et nous n'aurions point à le plaindre, car il avait contre les peines de cœur deux refuges inexpugnables : le goût de

l'étude et le sentiment de la nature. Cet amour, composé bizarre de poésie et de mysticisme, où l'antique littérature classique se confond dans l'art des Provençaux, cet amalgame des élémens les plus hétérogènes : sensualité, christianisme, fantaisie arabe, théologie aristotélique, cléricalisme et troubadourisme, — bien subtil qui l'analysera; mais, tenons-nous-le pour dit, c'est un peu tout cela qui s'appelle Laure, *madonna Laura!* Et quand Pétrarque, altéré de solitude, quitte Avignon pour s'enfuir à Vaucluse, c'est avec tous ces élémens qu'il cohabite, s'imaginant de bonne foi ne vivre qu'avec le souvenir d'une femme.

III.

A quelques lieues de la cité des papes est une vallée pittoresquement encaissée entre des rocs abrupts. Longtemps avant d'y arriver, vous voyez des eaux vives courir, affolées, par les sentiers, sourdre des cailloutis : c'est la Sorgue, une limpidité bleue, miroitante et chantante d'abord, un frais et doux gazouillis qui bientôt devient un murmure. Approchez, des bruits mystérieux d'orgue et de symphonie vous accompagnent; montez, la cascade emplit l'air de résonnances inconnues : cela fume, bouillonne, poudroie avec des jaillissemens prismatiques, des effets de voix éoliennes à vous donner des illusions de Niagara; grimpez toujours à travers les mugissemens, les tempêtes de l'orchestre qui s'exaspère; ne vous découragez point et tâchez de résister au vertige, un pas encore, et vous touchez à la source, au grand rapide. A vos pieds, les nappes d'eau se précipitent de rochers en rochers, hurlent à tue-tête, vingt cascades aboient au soleil, qui, souriant, leur jette son écharpe. On n'imagine pas quelles furies, quelles détonations! Et près de vous l'étroit bassin, insondable et calme, plein de mystère et de silence, comme tout ce qui est profond. A l'immobilité de cette surface liquide, vous diriez une eau qui dort sans afflux, sans écoulement. Si vous aimez les sortiléges, venez par un beau clair de lune d'une nuit de mai évoquer la nixe de Vaucluse, et peut-être à votre appel la verrez-vous sortir de cet abîme de cristal qui lui sert de palais. Vainement des blocs de granit tapissés de mousses s'efforcent de barrer le passage à la puissante nappe; le flot passe par-dessus leurs cimes, filtre par leurs fentes, s'élance vers sa chute avec une indomptable vigueur d'entraînement, et, pour changer le lac paisible en un torrent, un quart de minute a suffi. Ce flot, naguère si tranquille, il semble que la rage l'ait pris; vous le suivez avec horreur dans sa fuite, effaré, diabolique, et jetant l'écume vers le ciel; il va sautant de roc en roc avec des bonds de chat-tigre et des vacarmes

dont s'ébranlent tous les échos de la montagne; puis, une fois descendu à travers champs, à peine a-t-il parcouru trois cents pas qu'il se modère : vraie image de ces natures du midi aussi promptes à l'apaisement qu'à la colère. Vous le voyez alors, au soleil matinal, filer doucement entre les rares végétations de ses rives pierreuses et s'éloigner, limpide et gai, ne conservant de sa folle incartade que çà et là quelques flocons neigeux qui dansent à sa surface d'émeraude comme des alcyons de mer.

Ce pays escarpé, ravagé, ce coin de terre farouche, à la Salvator, évidemment la nature ne l'avait point fait pour être le cadre d'une idylle. Un Alighieri, sauvage, émacié, traînant sa longue soutane parmi ces décombres et rêvassant de l'enfer et du purgatoire au bruit qui gronde, à la bonne heure! mais ce brillant troubadour, ce galantin moitié chevalier, moitié chanoine, et cette noble dame de poésie et de beauté, quel théâtre pour leurs *concetti* que ces ruines d'un Colysée de Titans!

Ils s'y rencontraient cependant; ils y vécurent les rapides heures du bonheur, et telle est l'action que certains personnages et certains sites exercent les uns sur les autres, telle est la force indissoluble de ces hyménées consacrés par le temps et par l'imagination des hommes, que ce contraste entre le caractère de la légende et sa mise en scène ne surprend personne; nul visiteur ne l'aperçoit, et nous ne saurions pas plus nous figurer Pétrarque et Laure sans Vaucluse que nous représenter Vaucluse sans Pétrarque et sans Laure. Au pied du rocher, dans l'endroit le mieux abrité du soleil et des grands vents, s'élevait l'ermitage du poète; au jardin, fruits et fleurs abondaient, les roses surtout y poussaient en quantité à l'intention de la divine reine. Dans la maison, fraîche l'été, chaude l'hiver, et de la cave au grenier bien pourvue, toutes les aises d'un aimable épicurien partageant les principes d'Horace. « Vous me connaissez, je n'ai jamais été ni pauvre, ni riche. Les richesses augmentent nos besoins, nos appétits, et nous conduisent ainsi à la pauvreté. Quant à moi, j'ai toujours eu soin de pratiquer le contraire : plus je possède, plus mes désirs sont modérés; mais que je ne m'avance pas trop, car peut-être bien ferais-je comme les autres, si quelque immense héritage m'arrivait (1). »

En attendant, il était un des heureux du siècle; cet ermitage de la Sorgue, c'était là qu'il faisait bon vivre entre l'étude et les enchantemens de la nature. Je me le figure à cette époque, une manière de Jean-Jacques à Montmorency, philosophant par les bois, quand tout à coup au premier trille d'un rossignol il s'arrête court,

(1) Lettre au père Dionigi (*Familiares*).

et le voilà songeant à Mme d'Houdetot. Ainsi de Pétrarque et de ses promenades. Au départ, la théologie l'accompagne, et c'est, vers le soir, Laure, — l'idée de Laure, — qui le ramène pensif et soucieux au logis. Cet amour, plein de troubles de conscience et d'ardeurs mystiques, le conduit à se reprocher d'autres égaremens non moins préjudiciables à son salut; il réfléchit à ses liaisons scandaleuses avec de jeunes filles qu'il a séduites et dont plusieurs l'ont rendu père, — il cherche à donner pour excuse à ses désordres les froideurs de sa patricienne impeccable. *Cogita quoties illusus, quoties contemptus, quoties neglectus sis, cogita illius altum sæpe ingratumque supercilium.* Alors son moral s'affecte, lui-même il se proclame un grand coupable et sent le besoin de répandre dans le sein de quelque moine de ses amis ce qu'il prend pour un mouvement religieux, et n'est au fond qu'une passagère défaillance, qu'un moment de doute. « Je t'ai raconté ma vie, dit mes pensers, écrit-il au père Dionigi da Borgo, son ancien professeur de théologie, — puisse faire Dieu que ces pensers se fixent à la fin, et qu'après avoir si longtemps erré de par le monde terrestre, ils se tournent vers la souveraine vérité et le souverain bien. » Homélie et rhétorique! Pétrarque a toutes les séductions du beau langage; en vers comme en prose, il parle d'or, précieux avantage, mais dont bien des gens de son temps se défiaient déjà. « Voilà l'homme dont je vous ai si souvent parlé, disait un chevalier à l'empereur Charles IV en le lui présentant, — il saura illustrer votre nom, si vos actes le méritent, et, s'ils ne le méritaient point, il serait encore capable de parler et au besoin de se taire. »

A cette époque, il perdit son frère, ce Gherardo que nous avons vu entrer au cloître et que les tentations de saint Antoine allèrent affoler dans sa cellule de chartreux. Tous ces Pétrarque n'étaient que flamme et braise. Gherardo avait une maîtresse qui subitement mourut dans ses bras. Rancé d'un coup pareil devint moine; mais Gherardo l'était déjà; que faire alors? mourir d'épouvante. Nouveau sujet de méditation pour Pétrarque; il va se promener au mont Ventoux, s'assied au sommet sur une pierre, et, pénétré d'humilité devant la toute-puissance de la nature, les *Confessions* de saint Augustin sur ses genoux, fond en larmes à l'idée de sa faiblesse et de son néant. — N'importe, ce pays de Vaucluse avait aussi de gais dimanches. Le château de l'évêque de Cavaillon dominait une hauteur avoisinante. Philippe de Cabassole et Pétrarque se visitaient; à ces entretiens du poète et du prélat se mêlaient d'autres amis. De plus on s'amusait à pêcher les truites dans la Sorgue, on chassait au faucon, au filet, et les pratiques de la dévotion, les plaisirs de l'intelligence, la bonne chère aidant, notre saint homme d'ermite

gagnait benoîtement l'heure trois fois bénie où la déesse au voile, ne se montrant en quelque sorte que pour disparaître, — venait éblouir du réel éclat de sa présence les roses et les myrtes d'un jardin toujours rempli de son image.

Dans un coin du jardin modestement assise,
Je la vis; ses beaux yeux rayonnant de clarté,
Les fleurs sur ses habits tombaient de tout côté
Des rameaux frissonnans que balançait la brise;

On eût dit la nature, également soumise,
Qui venait, comme moi, saluer sa beauté;
Aux roses se mêlait le jasmin argenté,
Il neigeait des lilas sans qu'elle en fût surprise!

Aubépine, églantiers, fleurs et feuillages verts,
Elle en avait les bras et les cheveux couverts,
Et même aussi les pans de sa robe de moire;

J'en voyais qui tombaient au ruisseau d'alentour,
D'autres restaient par terre, et toutes criaient « gloire,
Gloire à notre maîtresse, à la reine d'amqur!

Il n'entre point dans ma pensée de suivre Pétrarque à travers les perpétuels méandres d'une carrière toute de mouvement, de fantaisie et d'ambition. Je le prends comme je le trouve, et dans le milieu qui me convient, sans me laisser distraire par la fiévreuse agitation d'un héros qui ne tient pas en place. Nous venons de voir en jeu l'amour, l'érudition, la religion; à la politique maintenant! Jean XXII meurt, Benoît XII lui succède (1334). C'est l'heure des hexamètres latins et des grandes harangues à tous les potentats; c'est l'heure d'aller à Rome fouiller les décombres et chercher dans la cendre d'un monde à jamais enseveli quelque vieux brandon mal éteint, auquel on essaiera de rallumer la torche d'un républicanisme creux et redondant. L'Italie opprimée, ses déchiremens intérieurs, thèmes à prosopopées rimées et non rimées qu'il ne se lasse pas de débiter, tout en se faisant héberger, renter et festoyer par ces affreux tyrans, objets de ses apostrophes oratoires. Se donner pour un grand patriote, n'avoir jamais en vue que son propre avantage, et toujours parler de son pays, ce fameux art ne date pas d'hier, bien qu'il réussisse encore à miracle. Pétrarque avait ce don incomparable de s'imposer à l'opinion par l'unique force de l'attitude. Jamais en aucun cas de sacrifice, mais du talent et des discours tant qu'on en voulait. Nul virtuose ne pinça comme lui la corde nationale et populaire; il saisissait au passage la question en train de faire son chemin, sautait dessus et la gouvernait à son gré. Ses lettres et ses vers, il savait d'avance à qui les adresser. Un exemple : l'Italie n'a pas plus tôt senti poindre le désir de voir le saint-siége

rétabli dans Rome que Pétrarque à l'instant s'improvise l'organe de cette idée, devient l'homme de l'Italie, et devant les yeux du pape Benoît XII évoque, à grand renfort de dithyrambes, le spectre de l'antique Rome s'avançant en habits de deuil, les bras étendus vers son nouvel époux, son nouveau maître dont elle implore à genoux le prompt retour.

Nous étions à Vaucluse, bien nous en a pris d'y rester à l'attendre. Rome n'a pu longtemps le retenir : la campagne est à feu et à sang, les Orsini contre les Colonna; des bandes mercenaires pillent tout : mauvais moment pour ébaucher la mise en scène d'un triomphe au Capitole. Parti de Marseille, il débarque à Civita-Vecchia, prend l'air du pays, le trouve fort malsain, et s'en retourne à Vaucluse, « source et origine de tous ses ouvrages, » à Vaucluse, où lui était venue la première idée du poème épique qui devait servir de prétexte à ses rêves de couronnement. « En 1339, un jour de vendredi saint, comme j'errais en méditant par ces solitudes, l'idée soudainement me prit d'écrire une épopée sur Scipion l'Africain, dont le nom m'avait dès ma jeunesse frappé de respect et d'admiration. » Ce sublime poème, rédigé en vers latins et tout à la gloire de l'ancienne Rome, devait en même temps servir à la réalisation de certains plans de vanité conçus et caressés de longue date. Disons aussi que tous les beaux esprits du siècle partageaient là-dessus son illusion. Les premiers livres terminés, Pétrarque les fit copier activement et répandre partout. Ce début sembla mirifique, et le poète fut divinisé, c'était justement où Pétrarque en voulait venir : triompher au Capitole et ceindre le laurier. Entre tous les princes de l'Europe, le roi Robert de Naples passait à cette époque pour le plus enclin au culte de la science et des arts. Il s'agissait donc de se concilier son haut patronage; Pétrarque s'y employa en prose et en vers; il mit au jeu toutes les élégances, toutes les flatteries, tous les sophismes de son Parnasse italien, latin et provençal. En outre, le père Dionigi, ce moine si dévoué, fut chargé de se rendre à Naples avec la mission d'inculquer au vieux roi l'admiration due au poète; ce dont il s'acquitta d'un tel entrain que Robert consulta à son tour Pétrarque sur une épitaphe composée pour le monument de sa nièce Clémence, morte veuve de Louis le Hutin. Ce que le solitaire de Vaucluse prodigua d'érudition et de philosophie dans sa réponse, nous n'essaierons pas de le décrire, constatons simplement que l'enthousiasme du roi s'accrut encore. Pétrarque alors, jugeant la chose à point, envoie au bon moine une dépêche où, déclarant ouvertement sa prétention au laurier, il ajoute ne le vouloir tenir que de la main du roi Robert (1). Enchanté d'avoir la préfé-

(1) *Famil.*, lib. IV, ép. 1.

rence, le bon monarque intervint de son mieux près du sénat de Rome, et son influence appuya celle des Colonna, dès longtemps sympathiques à l'idée de ce couronnement.

A force de persévérance et de diplomatie, les derniers obstacles furent levés, et le 23 août 1340 Pétrarque reçut une lettre du sénat qui, dans les termes les plus flatteurs, l'invitait à venir à Rome pour y recevoir solennellement la couronne de laurier. Il quitte Vaucluse, arrive à Naples, où le roi Robert s'empare de lui et ne le lâche plus. Quelles promenades et quels entretiens sur l'histoire, la poésie et la philosophie! Ils visitent ensemble le Pausilippe et sa grotte, font leurs dévotions au tombeau de Virgile; puis ce sont des lectures interminables, on échange des confidences, Pétrarque applaudit les vers du roi, lequel à son tour demande à connaître tout ce qui est écrit du poème prêt à servir de motif au prochain triomphe. A l'audition de ces fragmens, le vieux monarque se sent béat; il veut qu'un tel chef-d'œuvre lui soit dédié, et Pétrarque est un trop bon prince pour refuser cet hommage à Robert de Naples, son confrère en Apollon. Patience! nous ne sommes pas au bout des cérémonies préparatoires, bientôt s'ouvrent les examens; ne dirait-on pas la veillée des armes! Pendant trois journées entières, devant toute la cour et toute une assemblée de savantasses fourrés de dialectique et cousus de subtilités scolastiques, notre candidat au laurier s'escrimera, paradera, et, sorti vainqueur du tournoi, s'entendra proclamer digne de recevoir les honneurs du triomphe.

Le 8 avril 1341, un jour de Pâques, eut lieu cette cérémonie : douze adolescens de familles nobles et vêtus de pourpre ouvraient le cortége en chantant des hymnes à la louange du triomphateur; derrière eux s'avançaient six patriciens en robes vertes et couronnés de fleurs; venait alors le sénateur Orso d'Aguillara, la tête ceinte du laurier consécrateur, puis le divin Pétrarque, affublé d'un manteau royal (1), puis la foule. Ainsi furent gravis les degrés du Capitole aux cris de vive le peuple romain, vive Pétrarque, vive le sénateur, vive la liberté! Alors le poète s'agenouilla, et le sénateur, au milieu des fanfares et des acclamations, lui posa sur le front la couronne en disant : « Que ce laurier soit la récompense du talent! » Pétrarque profita d'un moment de silence pour débiter un sonnet à la gloire des anciens Romains, le peuple, une fois encore, cria : « Vive le poète, vive le capitole! » et tout fut dit. — Des années s'écoulèrent qui sans doute portèrent conseil, et longtemps plus tard, aux heures tristes de la vieillesse et des résipiscences, Pétrarque déplorant les erreurs du passé : « Ah! cette couronne,

(1) Le propre manteau de cet excellent roi Robert, qui, au moment où Pétrarque allait quitter Naples, se l'était détaché des épaules, en recommandant bien à son poète de s'en couvrir pour la cérémonie du triomphe.

écrit-il, elle ne m'a rendu ni plus sage ni plus habile, je lui dois seulement d'avoir vu l'envie se déchaîner contre moi et d'avoir perdu le repos dont je jouissais. » Quoi qu'il en soit, pour le moment il tenait ce qu'il avait voulu; mais que serait une couronne, s'il fallait en jouir tout seul? Un vif désir le possédait à présent de reparaître devant Laure en triomphateur. Il fit route vers Avignon, non toutefois sans stationner quelque peu à Parme, chez son bon ami Azzo da Correggio, un des plus méchans petits despotes d'Italie à cette époque; mais de ce qu'un poète aime à se passionner dans ses vers pour la liberté et la grandeur de son pays, cela ne saurait l'empêcher de fréquenter les tyrans et même de disserter platoniquement avec eux sur l'art de rendre heureux les peuples.

Il était écrit que cette rentrée de Pétrarque dans Avignon serait environnée de tous les prestiges. Tandis que l'amant de Laure goûtait à Modène les délices d'une vie de chanoine et d'archidiacre, achetait maison à Parme et maison à Modène, Benoît XII meurt et Clément VI ceint la tiare. Rome alors envoie, pour féliciter le nouveau pape, une députation à la tête de laquelle on place Cola Rienzi, que sa faconde populaire désignait d'avance, et dont Pétrarque, devenu citoyen romain par son couronnement, fait aussi partie. L'ambassade traversant Parme, il s'y joignit, prit connaissance des instructions, et, tout le temps du voyage, s'en inspira, menant de pair les homélies latines destinées à convaincre le saint-père et les gentils sonnets à sa maîtresse. Le jour de l'audience, Rienzi le premier porta la parole. Son discours avait pour thème d'exhorter le souverain pontife à revenir habiter Rome. Il eut d'abord de la douceur, du pathétique, puis soudain ses accens s'échauffèrent et l'invitation discrète de l'exorde allait tourner à la sommation quand fort heureusement Pétrarque, d'un accord de sa lyre, ramena l'harmonie. Il chanta également Rome en proie aux loups qui la dévoraient, Rome n'attendant sa délivrance que du retour de l'époux absent. C'était la même mélodie, mais sur un autre mode et présentée dans la langue des dieux. Le vers a ses immunités; on écoute d'un poète ce qu'on ne supporterait pas d'un tribun. Clément VI n'en fut pas davantage convaincu; il aimait trop cette vie commode et douce d'Avignon pour l'échanger contre les périls d'un séjour dans Rome; mais, s'il oublia Rienzi, il se souvint de Pétrarque, qui seul, au demeurant, tira profit de cette mission dont les résultats furent d'ailleurs absolument nuls pour l'Italie.

IV.

Laure et lui s'étaient revus; l'ancienne flamme brûlait plus vive, et cette fois des deux côtés. Laure avait à la fin tressailli. Cet

homme autour duquel il se menait un si grand bruit de renommée, la dame de Noves le retrouvait comme transfiguré, — les rois et les empereurs se disputaient sa présence. Clément VI l'appelait à toute heure, le consultait, — ce Pétrarque était son amant, son vassal; ce laurier qu'il promenait fièrement parmi les foules et qui seyait si bien à ses nobles traits, il ne l'avait tant recherché que pour le déposer aux pieds d'une femme, la seule dont sa pensée fût occupée, elle, Laure de Noves, enviée de toutes et de tous! Gloire dans le présent, immortalité dans l'avenir, quelle grande dame, à ce prix, n'aimerait un gnome? Et Pétrarque était beau non pas seulement par la grâce et l'harmonie de sa personne, mais par le rayonnement qui s'en dégageait. On dit : heureux comme le succès; c'est beau comme le succès qu'il faudrait dire. Cette beauté-là, Pétrarque ne l'avait pas toujours eue; mais aussi, dès qu'elle lui vint, Laure l'aima. Rigueur, insensibilité, pruderie, vains remparts contre ce démon d'orgueil qui souffle du dedans et démolit nos propres forteresses! La mysticité s'attendrit, l'idéal toucha terre, en un mot, ces amours qui n'avaient jusqu'alors été qu'un accord prolongé d'*ut majeur* commencèrent à moduler sur des tons moins paradisiaques; serait-ce vrai que le moment psychologique ait jamais existé? *Chi lo sa?* Je ne voudrais jurer ni pour ni contre; mais s'il y eut en effet un moment psychologique, c'est là, vers cette période de 1341 à 1347, que je le placerais.

Hormis au château de Sade, où Pétrarque ne se montrait pas, elle et lui se rencontraient partout. Ce voile attirait ce laurier. La dame était-elle en visite chez une amie, aussitôt, comme par hasard, le poète arrivait, ne quittant la place qu'au départ de Laure. Ces joyeux banquets, où l'on s'asseyait l'un près de l'autre, ces fêtes nocturnes en plein air, si fréquentes sous le beau ciel de Provence, *per amica silentia lunæ*, ces cours d'amour avec leurs libertés imprescriptibles, tout, jusqu'aux cérémonies de l'église, conspirait à leur ménager des rendez-vous! A Vaucluse, on avait désormais bien d'autres soins que l'étude, les muses y vivaient fort délaissées. L'ingrat, oubliant tout dans son bonheur, les appelle « ces vieilles filles. » Quand la divine dame ne pouvait descendre au vallon, il montait sur la hauteur, voir s'il ne la trouverait pas chez l'évêque de Cavaillon, son ami Philippe de Cabassole, un bien saint homme pour la pratique des vertus faciles. Un jour que Pétrarque et Laure se promenaient secrètement dans ses jardins, ils le rencontrèrent au détour d'une allée et s'agenouillèrent, lui demandant sa bénédiction. Le pieux prélat cueillit deux belles roses au prochain buisson, bénit avec ces roses l'heureux couple, donna l'une à Laure, l'autre à Pétrarque, et s'éloigna, continuant à rimer un sonnet qu'il lut au mari le lendemain.

Ici se place une églogue que je trouve dans les lettres latines de cette date et qui vaut la peine d'être racontée, d'abord parce que Pétrarque y prit une part honorable, ensuite parce qu'elle nous peint agréablement les mœurs du bon vieux temps. A deux lieues de Vaucluse est un très charmant village nommé le Thor, relevant d'une seigneurie de la maison de Sabran, qui remonte à Laure par les femmes. Géraud de Sabran, fils de Rostain et de Raibaude de Simiane, homme fort dissolu, régnait sur ce petit pays non pas simplement en despote, mais en sultan, habitué à regarder comme un butin légitime toute fillette née sur ses terres. Or il arriva qu'un jeune vilain s'éprit d'une jolie vilaine et qu'après avoir obtenu d'elle tout ce qu'une jolie vilaine peut donner se présenta par devant son seigneur en offrant réparation et mariage. *Idque nescio an et in Thoro, certe apud Thorum accidit*, écrit spirituellement Pétrarque avec son goût des *concetti* et jouant sur le double sens du mot *Thorus*, qui veut dire lit en même temps qu'il sert à désigner le village. La fille étant fort belle, le noble sire tout aussitôt la convoita; peine perdue! Géraud de Sabran jura de se venger, c'était justice. Un manant être ainsi venu cueillir la fleur éclose au jardin du maître,

> Rien que la mort n'était capable
> D'expier ce forfait!...

Ce pauvre diable, déclaré coupable de viol, fut à l'instant jeté dans un cachot. Vainement la jeune fille intervint au procès, confessa tout, vainement le jeune homme renouvela ses offres de mariage. Tous les deux étaient libres, du même âge et pourvus de bien, l'affaire semblait des plus simples, mais le podestat luxurieux fit sourde oreille aux meilleurs argumens; bref, le jeune homme allait être pendu lorsque, indignés d'un tel scandale, les braves gens du voisinage recoururent à Pétrarque, le suppliant d'user de son crédit près du saint-père pour sauver de la corde cet infortuné. La cause des amans malheureux était celle du poète, il se mit à l'œuvre de grand cœur et lança de Vaucluse un message sur Avignon. « Aujourd'hui, écrit-il à Lélius, j'ai à te proposer une bonne action, et tu vas me venir en aide. » Puis, après l'avoir mis au courant, « nous aussi, lui dit-il, nous avons ressenti les souffrances d'amour; n'est-il pas juste que nous compatissions aux peines de ceux que ce mal tourmente? Exempt de ces faiblesses propres au commun des mortels, notre magnanime souverain n'en est pas moins sensible aux misères de l'humanité; parle, prie, implore; obtiens que le maître se prononce en faveur de la victime et qu'il soit enjoint à ce jaloux tyran de la rendre à la vie et à la liberté. Le messager que je charge de cette épître est un ami du prisonnier, il te racontera les choses

par le détail. Courage donc, et, quel que soit l'événement, que nous puissions au moins nous dire que nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour sauver ce malheureux amant. » Vaucluse, 26 avril. — Trois jours après, le cardinal Colonne n'avait encore rien répondu. L'heure pressait, l'exécution était annoncée pour le lendemain. Pétrarque écrit de nouveau, envoie courrier sur courrier. — A ce moment, l'histoire s'interrompt, et ni cette lettre ni les suivantes ne nous renseignent sur le dénoûment. Le jouvenceau fut-il pendu? Il faut le croire; la justice des châteaux avait alors de ces façons d'agir toutes sommaires, et cette scène du *Mariage de Figaro* où Beaumarchais nous montre les assises de la cour d'Aguas-Frescas n'est que la contre-épreuve au comique des tragiques bergeries de tous ces Céladons mitrés et couronnés du moyen âge.

Nous avons vu Pétrarque s'éprendre de bel enthousiasme à propos d'un républicanisme chimérique. Ces rêves d'ancienne Rome chauffaient ailleurs que dans le cerveau du poète. C'était l'esprit de l'antiquité s'armant en guerre et préparant les temps nouveaux. Parmi les fanatiques de cette idée, il n'y en avait pas de plus furieux que Rienzi, le chef de l'ambassade récemment débarquée. Clément VI avait peu goûté son prône, et d'abord tint à l'écart le personnage; mais bientôt, sur les conseils de Pétrarque, il changea d'avis. L'anarchie grandissait dans Rome, il fallait absolument que le pape eût là quelqu'un pour rétablir un simulacre d'autorité; Rienzi avait sa popularité, son éloquence. En temps de crise, un gouvernement prend ce qu'il peut. Le pape, très pressé d'ailleurs par les lettres de Jean Colonna, remit donc ses pleins pouvoirs à Rienzi, qu'il nomma notaire de la chambre romaine et chargea de refréner l'aristocratie en soulevant au besoin la multitude. Ce jeu n'était que trop de nature à passionner un tel homme; Rienzi déchaîna le peuple contre les grands, enflamma les imaginations jusqu'à la folie en évoquant le tableau du passé, en leur parlant des plébéiens et de leur toute-puissance sous les empereurs. D'un coup de main, la position fut enlevée; le tribun devint dictateur, et l'instrument d'ordre public un instrument d'atroce tyrannie.

A la cour d'Avignon, cette audace ne déplut pas. Clément VI applaudit à ces premiers succès, comptant bien en finir ainsi avec ce gouvernement de sac et de corde, que dans l'absence du pape et de l'empereur les hauts barons infligeaient à la ville éternelle. Pétrarque jubilait, sans penser que ses meilleurs amis, les Colonne, figuraient à la tête de cette aristocratie décimée par le proconsul plébéien; mais ces légèretés de cœur ne sont pas même à relever chez Pétrarque. Il jongle avec des idées générales; quant au sentiment, il l'ignore et reste impersonnel au milieu des sublimités dont se

paient son lyrisme et sa rhétorique. Il n'a jamais à la bouche que son Italie (*Italia mia!*), conjure en strophes magnifiques les maîtres du pays de ne pas s'entre-dévorer comme ils font, ouvrant par leurs discordes le chemin des Alpes « à la rage du barbare germain. » Et c'est ensuite ce grand prêcheur de liberté qui s'engage au service des Visconti, chante *madonna Laura* et court partout les demoiselles. Les Colonne l'ont comblé de bienfaits, il leur en garde affection et reconnaissance, mais ni cette affection ni cette reconnaissance ne l'empêcheront de célébrer sur tous les tons la victoire d'un Rienzi : « Il n'existe pas, j'en conviens, sur toute la surface de la terre, une famille princière que je chérisse davantage; mais la république m'est encore plus chère, et Rome aussi, et l'Italie. » Des rimes et des mots!

Quels vers que ses vers italiens, et quelle prose que la sienne! Je parle de sa prose latine seulement, car la langue qu'il écrit en italien est détestable. Lui, dans ses sonnets le maître exquis des élégances et de la correction, reste dans sa correspondance fort au-dessous, je ne dirai pas de Dante et de Boccace, mais des écrivains les plus ordinaires; c'est absolument un autre homme. Une forme lyrique adorable, — en ce qu'elle est, — euphonie, charme, intérêt musical, peu d'originalité dans les pensées, de vérité dans l'expression du sentiment, voilà pour le poète. Il se peut que Pétrarque ait ressenti ce qu'il dit; mais son émotion ne vient pas de l'âme, son patriotisme est objet d'art, comme son amour et comme sa vertu. Il n'a rien de l'inspiré, du voyant; tout est arrangé pour l'effet, nous dirions aujourd'hui pour la *pose;* ses passions et les mélodies qu'il en tire occupent l'Europe, tout le monde prête l'oreille; papes, empereurs, rois et podestats, c'est à qui l'aura pour correspondant. En même temps, il se met en communion avec les idées du moment, parle aux Romains de leur ancienne république, à l'Italie de sa grandeur future. Il sème aux quatre vents la flatterie, de manière que chacun ait son compte, le pape et l'empereur comme leurs plus furieux ennemis.

Étonnons-nous après cela que Pétrarque tienne la place où nous le voyons! Aujourd'hui sa popularité dépasse en Italie même celle de Dante. Boccace, Arioste et Tasse ne sont dans l'opinion que ses vassaux. Peut-être qu'il y aurait à saisir là certain trait particulier entre le caractère de la nation italienne et ce poète, objet d'un culte en quelque sorte symbolique. Regardez-y de près, que de rapports communs : ce goût exclusif de la forme, de la cadence, cette culture spéciale du sonnet,—mauvaise plante qui pour quelques fleurs rares devait donner plus tard des moissons d'ivraie, — et finalement, à propos d'antiquité classique, à propos de tout, ce troubadourisme

qui faisait dire à Cavour : « Nous n'avons que trop chanté, » combien de points de ressemblance! Pétrarque avait si bien conscience de cet assentiment public et du présent et du futur que dans sa « lettre à la postérité » il nous raconte cette immense faveur dont il a joui, et qui, ajoute-t-il avec orgueil, lui a valu tant d'envieux! N'inspire pas qui veut l'envie, et, quand cette bonne fortune nous arrive d'avoir des envieux, je conçois qu'on s'en vante; mais ce sentiment qu'il se flatte d'exciter, lui-même ne l'éprouva-t-il donc contre personne? Une chose certaine, c'est qu'il n'aime point Dante; vous croiriez presque qu'il l'ignore. Cet épistolier universel, causant de tout avec tout le monde, ne trouve pas une occasion pour chanter gloire à *la Divine Comédie*. Dans sa volumineuse correspondance, jamais ce grand nom de Dante ne lui vient à la pensée, et, quand il le cite dans ses vers, c'est pour l'accoler à des noms tels que ceux d'un Fra Guittone d'Arezzo ou d'un Cino da Pistoïa, à ce point qu'on se demande s'il n'y aurait point là quelque ironie.

Guitton saluti e messer Cino il Dante!

Cependant à Rome Nicola Gabrini di Rienzi, apôtre de la liberté, tribun du peuple et libérateur de la république, avait depuis longtemps perdu la tête. Qui ne connaît l'éternel programme de tous ces aventuriers de l'histoire qu'un coup de fortune pousse au faîte? Le vertige les saisit aussitôt, et leur affaire est réglée en trois attaques : orgie de bien-être, orgie de pouvoir, orgie de sang! Il prit à l'instant les airs d'un monarque, afficha dans ses vêtemens, dans la tenue de sa maison, une magnificence extraordinaire; les mets les plus recherchés, les meilleurs vins, couvraient sa table; sa femme, jeune et belle, ne se montrait plus en public qu'au milieu d'un brillant appareil; il lui fallait pour l'accompagner des dames du plus haut rang, de nobles damoiselles pour agiter à ses côtés les éventails à plumes. Ses parens, oubliant leur condition première, se mirent tous à singer son faste. Son oncle, un barbier, ne sortait plus qu'à cheval et entouré d'une escorte de seigneurs. — La seconde crise est celle des honneurs; tous ces fameux priviléges d'une aristocratie qu'ils ont reçu mission d'exterminer, ils ne les abolissent que pour les rétablir à leur profit. Le notaire d'hier veut être armé chevalier; qu'il le soit, et que la vasque de porphyre de l'empereur Constantin conservée à Saint-Jean-de-Latran serve à ses ablutions pendant la cérémonie! Ce tribun veut avoir le triomphe à la façon des anciens Romains; pourquoi non? Pétrarque l'a bien eu. Bizarre amalgame pourtant, le Capitole et Saint-Jean-de-Latran, ce paganisme et ce moyen âge, *vitiosa buffonia!* comme dit en son latin le

biographe. Après avoir, à l'usage des anciens tribuns, mené son triomphe par la ville, il revint dans la même pompe à Saint-Jean-de-Latran pour y recevoir les sept couronnes représentant les sept grâces du Saint-Esprit. De pareilles extravagances donnent l'éveil aux moins timides et découragent les plus résolus : on se regarde consterné, le dévoûment lâche pied et la réaction gagne du terrain, le tyran qui se sent menacé cherche à se défendre par la terreur; c'est l'avant-dernière scène de la tragédie, l'ère de tuerie, de massacres, qui précède le dénoûment.

On en était à l'orgie de sang, quand Pétrarque jugea bon de se rendre à Rome et d'intervenir de sa personne; d'ailleurs ce rôle de révolutionnaire consultant ne lui paraissait plus tenable. Il se voyait compromis des deux côtés. Rienzi, comme tous les tribuns antiques et modernes, voulait bien être conseillé dans le sens de ses projets ambitieux; mais, une fois lancé à fond de train, les harangues modératrices ne l'atteignaient plus. Pour le pape, on conçoit quel devait être son mécontentement d'avoir ainsi prêté l'oreille à la politique d'un poète et, grâce à lui, pris en patience une série d'actes scandaleux préludant à la rébellion ouverte. Clément VI laissait éclater à tout propos sa mauvaise humeur contre le rhéteur malavisé dont l'enthousiasme l'avait aveuglé sur les menées démagogiques d'un fou furieux. La disgrâce devenait imminente, un voyage à Rome était indiqué.

V.

Avant de partir, Pétrarque prit congé de Laure, il la vit dans une maison d'Avignon et parmi des dames de connaissance : « elle avait le visage pâle et souffrant, une expression pleine de gravité, de tristesse où je crus lire je ne sais quel pressentiment d'un grand malheur. » Ici je prends une brassée de sonnets et je les effeuille, tâchant d'extraire un peu de vérité de tant de poésie. « Point de perles, d'ornemens, de couleurs joyeuses dans sa toilette; plus de gaîté ni de sourire comme à l'ordinaire, elle ne plaisanta point, ne chanta point, et sa voix même, en causant, n'eut rien de la mélodieuse intonation des jours heureux. Son aspect, son maintien, cet air de secrète compassion pour les autres qui se mêlait sur ses traits à l'expression d'une vive douleur personnelle, comment tout cela ne m'a-t-il pas averti ! »

En la quittant, il cherche dans ses yeux une consolation au désespoir qui déjà le possède, il interroge ce beau regard,

Vago, dolce, caro, onesto sguardo!

et ce regard lui dit quelque chose « de mystérieux, d'inconnu. » Pétrarque eût volontiers pleuré; mais quoi, là, devant tout ce monde? Il savait vivre et contint son émotion. Peut-être, à cette heure mélancolique, se souvint-il de ces vers charmans et si humainement vrais, écrits jadis lorsqu'il appelait de tous ses vœux, et sur Laure et sur lui, les rigueurs du temps, espérant que l'âge le vengerait de ses soupirs dédaignés, et qu'après avoir vieilli côte à côte, la sévère dame se laisserait fléchir à l'amitié de celui dont elle avait méprisé l'amour. Souhaits, hélas! trop exaucés. Tous deux maintenant approchaient de la quarantaine, et Pétrarque, tout à la contemplation de ces traits gracieux et charmans jusque dans leur altération physique, ressentait à fond, pour la première fois, sur le seuil des années, un monde d'amertume et de regrets qui la veille encore n'existait que pour sa lyre et dont les réalités funèbres pénétraient désormais en son âme. Intimidés dans cette rencontre par un public très curieux à les observer, ils évitèrent discrètement de se parler, mais quelques jours après elle vint à Vaucluse.

C'était vers la fin de novembre, au tomber de la nuit; elle apparut vêtue de blanc et son voile l'entourant de ses plis. Longtemps ils se promenèrent, la cascade mêlant son sanglot à leurs adieux. Ils parlèrent du passé plus que du présent, si maussade aux yeux de Pétrarque, et pour Laure si chargé d'ennuis et de tribulations domestiques. Hugues de Sade, son mari, la maltraitait; ce bonhomme de Provençal, — tout insouciance et tout allégresse, — rentré au logis, devenait sombre, ironique et dur. Il avait la jalousie amère, sinon tragique, torturait, tuait à petit feu, et ce n'était point tout; Laure avait à souffrir aussi comme mère, les façons d'être à son égard d'une de ses filles lui causaient un profond chagrin. Tels étaient les pensers qui remplissaient les intervalles de la conversation. Ils marchaient, tantôt se hâtant et la parole abondant sur leurs lèvres, tantôt ralentissant le pas, muets, la tête basse. Tout à coup il lui saisit la main, et le cœur brisé, les yeux en larmes : — Oh! ce voile! dit-il, ce cher voile, quand le reverrai-je?

— Plus tôt que tu ne crois, répondit Laure d'une voix d'oracle, dont l'étrange vibration effraya Pétrarque.

— Dans mes rêves alors?

— Peut-être!

La lune se levait, et le vent qui commençait à souffler mit son visage à découvert; il la regarda et crut voir une transfigurée.

— Adieu, dit-elle en s'arrachant de ses bras et lui faisant signe de ne point la suivre.

— Adieu! s'écria-t-il en tombant à genoux, les bras étendus vers elle, et, le son se répercutant dans les profondeurs de la grotte azurée, tous les échos de Vaucluse aussitôt répétèrent : adieu!

« Rienzi était une manière d'enthousiaste avec une mémoire prodigieuse, une imagination délirante et des idées sublimes et fantasques. L'enflure de son style et son éloquence déclamatoire lui servaient à passionner la multitude; mais il n'agissait que par boutades et n'avait rien de cette fermeté d'esprit, de cette fixité qu'exigent les grandes entreprises. » Ainsi raisonne, et très judicieusement selon moi, le chroniqueur latin des gestes du fameux tribun dont les affaires étaient d'ailleurs en train de très mal tourner. Les hauts barons le tenaient assiégé dans Rome, et, pour les repousser, il fallait obtenir du peuple des efforts surhumains. A la vérité, ces foudres d'éloquence ne sont jamais pris au dépourvu, et leur parole quelquefois vaut une armée. Celui-ci par exemple use en maître de l'expédient, et les moyens qu'il emploie sont des plus intéressans pour l'étude des mœurs. Orsini et les Colonna, campés sous Rome, vont tenter l'assaut; Rienzi rassemble son peuple et lui parle. « Apprenez, s'écrie-t-il, que le fils d'un tribun de Rome, saint Martin, m'est apparu cette nuit et qu'il m'a dit que vous battriez les ennemis de Dieu. » La comédie ayant eu pleine réussite, on la renouvelle aussitôt avec la même effronterie et le même succès. Éveillé dès le matin par le beffroi de la capitale, le peuple accourt en armes au palais de son tribun. « Réjouissez-vous, prêche l'imposteur, encore cette fois vous aurez la victoire : je viens de recevoir un nouveau gage; cette nuit, c'est le pape Boniface qui s'est montré, m'annonçant que nous étions au moment de tirer ample vengeance des Colonna qui n'ont cessé de l'insulter, lui et son église. Le champ sur lequel vos ennemis ont dormi cette nuit s'appelle le champ du sépulcre : mauvais présage pour eux! Que ce champ de bataille devienne donc aujourd'hui leur tombeau! » Grâce à la bénévole intervention de tant de saints pontifes évoqués au bon moment, d'heureuses sorties permirent de prolonger la situation, mais la chute du dictateur n'en était pas moins prochaine. Pétrarque, dès son arrivée à Gênes, fut avisé de l'état des partis, et trouva la cause de son ami si compromise, qu'il n'alla pas plus avant sur le chemin de Rome et se dirigea du côté de Parme pour voir de là le tour que prendraient les événemens : les faits se hâtèrent; ce qui devait arriver arriva, Rienzi fut culbuté.

Vous croiriez tout d'abord que devant une si rude catastrophe l'ami d'hier va se manifester, — point; il se tait, philosophiquement prend son parti et compte bien que les Colonna lui pardonneront de s'être laissé enflammer d'admiration pour un homme qui semblait destiné à faire revivre l'ancienne république romaine, mais que ses instincts pervers ont égaré. Pétrarque exécute ces reviremens avec une aisance accomplie; personne mieux que lui ne s'entend à jeter son

homme à la mer. Plus tard, vis-à-vis de Marino Faliero, même jeu, même palinodie. Un vieux doge au pouvoir, passe encore, mais un vieux doge décapité, vite qu'on m'ôte cet affreux scélérat de devant les yeux, et ne me brouillez pas avec la république de Venise! « Ce chef suprême, on l'a traîné comme un esclave sur la place Saint-Marc, la plus belle que j'aie jamais vue, et qui fut jadis témoin des honneurs rendus à toute une suite d'aïeux triomphateurs; là, le bourreau, après l'avoir dépouillé des insignes de la dignité souveraine, lui a publiquement tranché la tête et son sang a rougi l'entrée du palais et ce magnifique escalier de marbre consacré aux fêtes et souvent jonché des richesses prises sur l'ennemi. Les bruits dont cet événement est le sujet sont si divers que je ne sais qu'en dire, ne voulant rapporter que ce qui est certain. On prétend qu'il avait voulu changer la forme du gouvernement; en ce cas, ceux qui l'ont condamné n'ont pas eu tort, bien qu'à mon avis on aurait pu montrer moins de rigueur; mais il n'est point facile de modérer l'ardeur d'un peuple justement indigné. Pour moi, mes sentimens sont partagés; j'éprouve à l'endroit de cet infortuné vieillard une sorte de sympathie mêlée de colère. Sur le seuil du tombeau, qu'avait-il besoin de se lancer en pareille entreprise? La sentence portée contre lui prouve sa folie. Je l'ai autrefois connu beaucoup; c'était un homme de plus de renommée que de mérite, de plus de courage que de sagesse. Puisse l'exemple servir à ses successeurs et leur enseigner à se conduire comme des chefs d'état et non point comme des tyrans, et encore quand je dis chefs d'état, je dis trop, car ils ne sont rien de plus que des serviteurs attitrés de la république. »

Quel sublime détachement des calamités ambiantes, et que celui-là est donc un personnage heureux qui peut à ce point se désintéresser des grandes et petites misères du prochain! Ces amis fameux, ces héros ne l'émeuvent que parce qu'il se mêle au vertige de leur existence, il les chante, les admoneste, point de vil calcul, d'arrière-pensée mesquine et basse : tant qu'ils sont en scène, il les accompagne du bruit de sa symphonie héroïque; mais, sitôt disparus, les voilà passés à l'état d'obstacles, et comme il chantait à leur sujet, il philosophe, il écrit des traités pour combattre « la bonne et la mauvaise fortune, » *de remediis utriusque fortunæ*, traités bourrés d'exemples empruntés à ses amis de l'antiquité et qu'il a toujours soin de dédier à l'homme du moment. « Quand le bonheur cherche à nous mettre à mal, la vertu seule pourrait nous défendre contre ses attaques, mais nous aimons mieux nous laisser vaincre et nous attacher à la roue, nous élevant et nous abaissant à son caprice. » Et d'abord ce bonheur, qui de but en blanc fait ainsi le siége des individus, me paraît un bonheur d'assez rare

espèce; celui que nous nous figurons est en général moins prodigue de ses attaques, et j'en sais plus d'un qui, loin de se défendre contre ses assauts, ne demanderait qu'à lui ouvrir sa porte. Tout le monde enviera Pétrarque pour un tel sophisme qui ne pouvait en effet venir à l'idée que d'un mortel trop fortuné; mais avec lui le mieux est de ne jamais s'étonner, et, quoi qu'il dise, de ne perdre de vue ni le disciple de Sénèque, ni le troubadour, ni l'homme d'église. Tout à l'heure c'était le bonheur qui le tourmentait de ses obsessions; un peu de patience, attendons que notre chanoine ait soixante-dix ans: à cet âge assurément plus que mûr, devinez-vous quel démon le harcèle et l'assiége? Le démon des sens; il faut bien le croire, puisqu'il l'écrit: « ma santé est si robuste que ni les années, ni l'étude, ni la tempérance, ni les flagellations, ne réussissent à dompter complétement l'implacable animal auquel j'ai toujours fait la guerre. Aussi je compte sur la grâce de Dieu, sans laquelle je succomberais, comme il m'est arrivé tant de fois de faire en d'autres temps. Je lutte sans relâche pour ma liberté, et j'ai le ferme espoir qu'avec l'aide de Jésus-Christ je finirai par vaincre l'ennemi qui dans ma jeunesse m'a vaincu si souvent et par chasser l'animal révolté qui ne me laisse aucun repos. »

Bien résolu à ne plus s'occuper des affaires de Rienzi, qui ne l'avait déjà que trop compromis, il séjournait pour le moment à Parme; on n'imagine pas une existence plus active et plus remuante. Ses études, ses emplois, ses relations l'appelaient incessamment d'une ville à l'autre; mais Parme appartenait à Lucchino Visconti, seigneur de Milan et grand ami de Pétrarque, qui disposait à son gré de la résidence; tout ce que le prince demandait à son poète en retour des bienfaits dont il le comblait, c'était une correspondance familière, et çà et là quelques échanges de sonnets et de madrigaux. A ses heures tranquilles, ce Visconti cultivait les muses; il cultivait aussi son jardin, honnête distraction à ses tortures morales, comme aux souffrances de son corps, dévoré par le poison d'Isabelle de Fiesque, sa troisième femme. Après avoir ruminé sa haine, promis vengeance à son cœur consumé d'amour et de jalousie féroce, il se délassait une journée à rimer quelque strophe qu'il mandait à Pétrarque, en lui disant : « Envoie-moi à ton tour des plantes de ton jardin, des greffes de tes orangers et des fruits de ton cerveau. » Flatté de se voir ainsi traité par le plus grand seigneur de l'Italie, Pétrarque humblement répondait : « Votre lettre dépasse mes espérances, et je rends grâce au destin d'avoir fait qu'un si généreux prince puisse oublier ainsi la distance qui le sépare de moi. Tandis que mon jardinier cueille vos fruits, ma muse est à l'œuvre, et vous recevrez en même temps ces vers, fruits d'un

travail que le bonheur de vous servir me rend agréable et facile. »

Les invitations pleuvaient sur lui (1), les visiteurs le pourchassaient, et, tout en maugréant beaucoup contre les tribulations de la célébrité, il s'arrangeait de manière à se les attirer. C'est ainsi que dans ses tournées apostoliques et autres il ne manquait jamais de s'arrêter à Vérone pour fraterniser avec de jeunes et fervens disciples, parmi lesquels figurait Pietro Alighieri, le fils de Dante.

Des amis, où n'en avait-il pas? Sa gloire passionnait la jeunesse. Quelle mélancolique histoire, celle de ce Florentin, son élève, qui le chérissait au point de ne vouloir plus le quitter! D'une race illustre, aimable, affectueux et charmant, tout génie et tout flamme pour la poésie, Franceschini de gli Albizzi, venu à Avignon en 1345, s'était fait présenter à Pétrarque. L'art des vers les réunit: pendant deux ans, l'élève profita délicieusement des leçons du maître, qui de son côté ouvrit son âme aux grâces attendries de cette attrayante nature; ils vivaient comme ne devant jamais se séparer, lorsque, sur l'ordre de ses parens, le jeune Florentin eut à continuer son voyage d'éducation. Quiconque avait des goûts intellectuels ne pouvait déjà dès cette époque ne pas avoir visité Paris. A cette impérieuse mode, les Brunetto Latini, les Dante, les Boccace, avaient obéi, et Pétrarque n'était point homme à détourner son cher disciple d'un pèlerinage dont lui-même s'honorait d'être revenu fortifié. Franceschini céda; mais en partant il promit à Pétrarque d'être bientôt de retour, et, dans le cas où celui-ci quitterait Avignon, d'aller le rejoindre partout ailleurs. Il tint parole; à son retour dans Avignon, le trouvant absent, il file aussitôt sur Parme. Pétrarque, informé à l'instant, n'en vivait pas d'impatience. « Je l'attends tous les jours, il m'écrit de Marseille, où il vient d'arriver en bonne santé. » Plein de confiance et tout à son émotion, il compte les heures, les minutes, à la moindre alerte quitte ses livres et sa plume prêt à s'élancer à sa rencontre. Hélas! les deux amis ne devaient plus se revoir. Parti radieux d'Avignon, bien portant encore à Marseille, le jeune Albizzi meurt à Savone en quelques heures victime du fléau régnant, car nous sommes en 1347, et la peste empoisonne l'Europe.

Des marchands génois et catalans, revenant de Syrie, l'ont débarquée en Sicile dans leurs ballots, et depuis elle marche, voyage, sûre, fatale, d'autant plus inévitable qu'elle est sans itinéraire. Le choléra suit le cours des fleuves, s'oriente, la peste est une aveugle qui dit simplement à l'humanité : Conduis-moi, et l'humanité, qui s'agite, la mène. Hommes, femmes, enfans, lui font la chaîne, et se

(1) « Principes Italiæ viribus et precibus me retinere tentarunt, et abeuntem doluerunt et absentem avidissime præstolantur. » *Fam.*, I, 14.

passent ainsi la mort de main en main, comme ces coureurs de Lucrèce qui se passaient les flambeaux de la vie. La peste d'Avignon, comme la peste de Florence, eut de ces épouvantemens qui ne sortent plus de la mémoire d'un peuple. On ne rencontrait par les rues que moines et pénitens. Bientôt les fossoyeurs manquèrent et les sonneurs aussi; les cadavres encombraient les places publiques, ou chez eux, dans leur lit, attendaient la porte ouverte et la maison vide. Parmi les survivans, quelques-uns s'enfermaient, se calfeutraient; mais quand le plus grand nombre s'aperçut que prières ni jeûnes, ni castigations, n'agissaient, que le fléau ne faisait au contraire qu'étendre ses ravages, alors on changea de thème : mourir pour mourir, autant se tenir en liesse, et les broches recommencèrent à tourner. On se remit à vivre éperdument. Il y eut galas et bombance dans les châteaux de la Sorgue et du Rhône, il y eut même des cours d'amour. Clément VI institua des maisons d'asile pour les pauvres, paya les médecins, pourvut aux sépultures, fit de son mieux pour l'assainissement, après quoi, très prudemment, il s'embastilla dans son palais, ne laissant âme qui vive aborder son retrait où de grands feux flambaient jour et nuit pour chasser le mauvais air : *papa inclusus cameræ, habenti ignes magnos, nulli dabat accessum.*

Laure n'était point de celles que le péril effraie et démonte. Elle avait la résistance du roseau, comme elle en avait la flexibilité charmante. Fiez-vous à ces organisations pensives, délicates, sobres de propos et de gestes, leur silence est recueillement, leur gracilité cache la force; elles ont en dessous des réserves qui vous étonneront à certaines heures. Laure avait continué d'habiter Avignon; elle y voyait ses amis, fréquentait les églises et portait secours aux malades. On la rencontrait dès le matin par la ville; derrière elle marchaient des gens chargés de provisions qu'elle faisait déposer sur le seuil des maisons pestiférées. Elle passait comme une bénédiction, comme un parfum, semant partout l'odeur des aromates dont elle se munissait comme d'un préservatif. Chacun la connaissait, la vénérait. Un jour, au sortir de la messe, elle s'approchait du bénitier, une pauvre femme qui se trouvait là lui tendit son doigt qu'elle venait de mouiller dans l'eau sainte, et Laure qui s'était dégantée pieusement toucha ce doigt. En temps de peste, une imprudence peut coûter cher; Laure paya celle-ci de sa vie. Rentrée au logis, elle eut la fièvre, vomit le sang; ainsi débutait l'affreux mal. La dame de Noves comprit qu'il ne lui restait pas trois jours à vivre; elle se mit au lit, accomplit toutes ses dévotions, dicta son testament, et, quitte envers ce monde, envisagea doucement le ciel, dont elle connaissait déjà les voies. Chose remarquable et qui nous

enseigne bien à quel point cette nature altière et peu démonstrative respirait au fond la sympathie, son alcôve ne fut pas désertée; en un moment où le vide se faisait autour des mourans, l'empressement éclata de partout, chacune de ses amies accourut sans tenir compte du danger. Elle les voyait groupées à son chevet, assises en cercle dans la chambre, et, non contente de les édifier par sa résignation, cherchait à les distraire par son enjouement. On dissertait, on récitait des vers, c'était comme un Décaméron suprême que la noble personne présidait. — Elle expira en causant, le sourire sur les lèvres, vous eussiez dit, non point une flamme sur laquelle on souffle et qui s'éteint brusquement, mais une lumière qui, faute d'aliment, peu à peu s'affaiblit et brille jusqu'à la dernière goutte d'huile. La mort fut belle à son visage, qui pâlissant ne blêmit point et conserva longtemps ce mystérieux rayonnement que l'esprit laisse à l'enveloppe terrestre dont il s'éloigne avec regret.

Le soir même du jour où s'était exhalée cette âme sainte (6 avril 1347), le corps de l'illustre dame fut transporté à l'église des Franciscains et déposé dans la chapelle de la Croix construite par Hugues de Sade. Là se chantèrent les derniers psaumes, puis les voix et l'orgue se turent, et la pierre se ferma sur le corps jusqu'au jour où, deux cents ans après (1533), le roi galant et chevalier se fit ouvrir cette tombe. Quelle curiosité amenait François Ier à cette place? Pensait-il trouver là le secret de cette liaison dont l'énigme nous occupe encore? Hélas! de ces choses de la vie la mort ne garde point de trace; le peu qu'on lui en livre, la tombe l'a bientôt réduit en corruption. Un sonnet parmi des ossemens! c'est tout ce que l'amant de la belle Diane ressaisit de la divine Laure. Aujourd'hui les ossemens sont dispersés, le vent de la révolution a soufflé dessus, il ne reste plus que le sonnet. Le chroniqueur latin d'Élisabeth de Hongrie raconte qu'à sa mort, au moment où l'âme de la sainte s'envolait du sépulcre, tous les oiseaux des bois prochains vinrent lui chanter un *Requiem* triomphal. On se représente ainsi l'immortalité de la dame de Noves, l'infini concert que chante à sa gloire cette forêt pleine de sonnets et d'enchantemens!

VI.

Revenons à Pétrarque. La mort du jeune Albizzi l'avait terrassé. Ce noble enfant, ce génie, tant d'heureux dons, de valeur acquise et de promesses, tout cela moissonné d'un seul coup! Il n'y voulait croire; bientôt son imagination s'assombrit, au sentiment du malheur accompli se mêla le pressentiment du malheur qui pouvait arriver.

Et Laure, pensa-t-il, quel sort l'attend?

Une nuit, il eut une apparition. Il s'était couché fort tard et plus agité que de coutume. A peine endormi, Laure se montra devant lui. Sans dire un mot, elle écarta son voile, et Pétrarque, à sa pâleur, vit qu'elle était morte. Or cela se passait le 6 avril 1348, à six heures du matin, c'est-à-dire à l'instant même où Laure de Noves, dame de Sade, expirait à 300 lieues de là, dans son hôtel de la cité papale d'Avignon. Autre coïncidence singulière 2 Laure mourait le même jour qu'elle était née à l'amour de Pétrarque, puisque c'était encore un 6 avril que leur rencontre avait eu lieu à Sainte-Claire.

La nuit suivante, le phénomène se reproduisit, mais cette fois l'ombre chère parla. Il faut lire dans les *dialogues* latins la chronique de ces visitations surnaturelles, et des impressions morales que Pétrarque en ressentit. La personnalité de Laure gagne beaucoup à cette sorte de révélation d'outre-tombe, et Pétrarque, en revanche, y perd énormément, du moins quant à ce qui regarde le caractère contemplatif de sa passion. Ce platonisme proverbial qui trouve encore parmi nous de naïfs apôtres avait toujours caché la convoitise. « Songe à combien de fois tu te vis déçu, dédaigné, négligé, songe à son ingratitude, à ses hauteurs. » Nous savons aujourd'hui ce que ces rigueurs de Laure voulaient dire. Laure n'avait rien d'une Arsinoë, sa prétendue pruderie n'était que la défense d'une honnête femme contre les assauts d'un brillant libertin très prompt à l'entreprise. Il est peu de femmes qui n'aient aimé; chacune pourtant a sa manière de comprendre l'amour, et cette originalité fait le charme de la personne. Les réticences d'un cœur n'excluent point sa tendresse. Sait-on ce que ces airs de vertu maussade et revêche coûtaient à Laure vis-à-vis de l'homme qu'elle aimait, d'un homme qu'on voulait bien renvoyer mécontent, mais qu'on ne voulait pas décourager? Ces aveux posthumes nous la montrent sous un jour tout favorable, car ils sont vrais; c'est l'âme de Pétrarque qui se confesse à nous, et les excuses de l'altière dame sont ces reproches mêmes qui tourmentent la conscience de son amant. Non, ces rigueurs, ces ingratitudes, ces dédains, n'étaient pas dans sa nature : sa dignité, la décence les lui imposaient; méprise-t-on celui qui vous adore, et viendrait-on après la mort visiter celui qu'on n'aurait pas aimé?

Pétrarque, en s'éveillant de son rêve, n'avait eu qu'un cri : Laure n'est plus! Il s'enferma, se cloîtra, vécut de prière et d'abstinence, écartant, chassant toute illusion. Ces nouvelles, ces lettres si impatiemment attendues naguère, qu'est-ce que tout cela lui importait? pouvait-il douter encore quand chaque nuit la divine transfigurée

venait l'entretenir, le corroborer dans sa certitude? Aussi le fatal message, arrivant un mois plus tard, fut ouvert sans hésitation; il en connaissait d'avance le contenu, et cependant dès les premières lignes ses pleurs coulèrent avec abondance. Il lut, relut le parchemin, puis, s'étant remis de son trouble, il prit son Virgile et, sur le premier feuillet, nota ces paroles qui sont peut-être ce que sa plume a jamais tracé de plus ému : « Laure, modèle de vertus et longtemps célébrée dans mes chants, m'apparut aux premiers jours de la jeunesse en l'église de Sainte-Claire d'Avignon, le 6 avril 1329, au matin, vers la première heure. Et dans la même ville, en 1348, encore un 6 avril, à la même heure matinale, cette lumière fut ravie de ce monde tandis que par hasard j'étais à Vérone, ignorant du coup qui me frappait : *heu! fati mei nescius!* Je me trouvais à Parme quand, le 19 mai au matin, une lettre de mon ami Luigi m'apporta la funeste nouvelle. Le jour même de sa mort, vers le soir, ce corps si chaste et si beau fut déposé dans l'église des Franciscains. De son âme, je pense ce que dit Sénèque de Scipion : elle était venue du ciel, elle y est remontée. C'est pourquoi, dans l'amertume presque douce de ma douleur, j'ai voulu consigner ce cruel souvenir sur cette page placée à chaque instant devant mes yeux; ainsi vivrai-je avec cette pensée que rien ne saurait plus exister en ce monde qui me doive plaire, et que, de tels liens s'étant rompus, il s'agit de fuir loin de Babylone. Puissent la constante vue de ces paroles, et l'âge qui s'avance à grands pas, m'exhorter à l'absolu détachement, et Dieu me fasse la grâce d'envisager désormais d'un sens ferme et viril les frivoles soucis du passé, les espérances vaines et les événemens inattendus. »

Arrêtons-nous, restons sur ce bon mouvement : la poésie va le reprendre, mais cette fois avec l'accent de vérité. A cette âme trop accoutumée aux évaporations mélodieuses, le malheur apporte son recueillement, son lest humain : elle souffre, tant mieux, l'élégie en sera plus sincère. Dans ses *Triomphes*, imitation du *Paradis* dantesque, le lyrisme tue le pathétique; les célestes roses recommencent à nous éblouir; Laure, transfigurée en Béatrix, escalade les cimes du purgatoire flamboyant et ne se montre plus qu'à l'état de conception mystique. De cette forme terrestre qu'il a chérie, ses yeux ne perçoivent plus que le voile, montant toujours, flottant de nue en nue et finissant par disparaître dans une gloire fulgurante; mais ce n'est là qu'une apothéose. La vraie douleur, l'émotion, ne les cherchons pas en dehors des sonnets : *In morte di madonna Laura*, lesquels sont à mon sens le plus beau fleuron de la couronne du poète, une larme parmi tant de joyaux! Le *Stabat* de Pergolèse en certain de ses couplets, le *Quando corpus morietur*

par exemple, a de ces soupirs d'harmonie et de pénétration ineffables : « O mon âme, que ne peux-tu t'envoler vers le ciel sur les ailes de cette voix divine ! Mais le charme est si doux que l'âme ne s'envole pas et ne bouge, prolongeant ainsi son extase ! »

Pétrarque revint à Vaucluse, il revit ces rochers, ces fontaines, témoins des jours heureux, il s'égara de nouveau parmi ces solitudes, où tous les deux avaient aimé et qu'il parcourait désormais plaintif et sombre :

Sur le sable où nul pas des hommes n'est empreint,
Morne, et de ma douleur la tête toute emplie,
Je vais me promenant avec mélancolie;
Le rocher soucieux, le ruisseau qui se plaint,
Sont mes confidens, rien du dehors ne m'atteint,
Aucun témoin fâcheux n'est là qui me devine;
Je marche, et la tristesse à mon côté chemine !

Le clapotement de la source, un rossignol qui chante au crépuscule, chaque bruit évoque une image d'autrefois; il n'est grotte ou jardin qu'elle n'ait consacré par son passage, sa présence anime, éclaire, embellit tout. Tantôt il la revoit sous les traits d'une naïade de la Sorgue, tantôt sous l'apparence d'une noble dame se promenant dans les sentiers en fleurs, belle, calme, souriante, son beau regard baigné de compassion. Alors parlent ses lèvres à jamais descellées, la mort trahit les secrets de la vie. Elle lui dit combien il fut aimé, il apprend enfin le secret de ces longs silences, causes de récriminations si cruelles : « Je me taisais par égard pour mon honneur et ton propre salut, car tu ne savais pas quels dangers te menaçaient ! » Il s'adresse aux arbres qui l'ont protégée de leurs ombres, aux buissons dont sa main a cueilli les fleurs, cause d'elle avec l'étoile, avec l'oiseau, jette son nom aux bouillonnemens de la cascade : Beau lac, t'en souviens-tu ? Éternelle complainte de nos douleurs et de nos mélancolies, qui pour ne pas périr dans la mémoire des hommes ont besoin de se rattacher à la nature. Lisez les vers de Lamartine et vous aurez la note de cette poésie, intimement psychologique et pittoresque : *In morte di madonna Laura.* Elvire ni Laure ne sauraient périr, leurs poètes les ont dotées de cette immortalité que l'antique mythologie donne à ses dryades, à ses nymphes, et tant que l'idéal conservera quelque privilége en ce triste monde, le lac du Bourget comme la fontaine de Vaucluse resteront célèbres, et cela, non pour s'être *souvenus*, mais simplement pour avoir jeté l'écume de leurs ondes sur « des pieds adorés ! »

HENRI BLAZE DE BURY.

SIR ROBERT PEEL

D'APRÈS DES SOUVENIRS PERSONNELS ET DES PAPIERS INÉDITS.

I.

Dans une modeste église paroissiale de la Grande-Bretagne se trouve un tombeau assez simple portant l'inscription suivante : « à celui auquel l'Angleterre a dressé tant de statues, ses enfans ont élevé ce monument de leur dévoûment filial et de leurs regrets éternels. » Quel est ce personnage honoré et pleuré non moins par son pays que par sa famille? Nous ne nous proposons nullement de composer un essai sur sir Robert Peel : sa vie est suffisamment connue. Déjà ici même des études remarquables en ont mis en relief les traits principaux; avec plus de suite et de développemens, sa biographie entière y a été retracée par une main digne entre toutes d'en consacrer le souvenir impérissable, — par M. Guizot lui-même. Nous n'avons garde de chercher à compléter l'œuvre de cet illustre homme d'état; mais, les circonstances nous ayant permis d'approcher le célèbre chef parlementaire anglais durant les vicissitudes diverses de sa carrière, nous avons pensé que les souvenirs personnels ainsi recueillis ne seraient point sans quelque intérêt pour le public contemporain.

Né le 5 février 1788, Robert Peel, sans appartenir à la puissante aristocratie de son pays, trouva sa place marquée à l'avance dans la vie parlementaire et dans la vie politique. Issu d'une respectable famille bourgeoise, son grand-père avait amassé, dans la fabrication des cotonnades, une fortune immense qui devint colossale sous la vigilante administration de son père, le premier sir Robert Peel. Celui-ci siégea au parlement comme représentant de la petite ville de Tamworth, qui depuis cette époque y a constamment envoyé le père, le fils et le petit-fils, et il eut assez de crédit pour faire entrer

son fils, dès l'âge légal de vingt et un ans, dans la chambre des communes, au sein de laquelle sa noble carrière de quarante et un ans devait s'accomplir tout entière. Le jeune Robert Peel ne s'imposa point dès l'abord, comme M. Pitt, à l'admiration de l'éminente assemblée par l'éclat de son talent et par sa précoce éloquence. Son progrès devait s'y manifester lentement, en dépit des sarcasmes de ses émules, que ses manières toujours froides et compassées n'ont jamais cessé d'éloigner de lui. Cependant les hommes d'affaires et de gouvernement ne tardèrent point à démêler les précieuses et solides qualités que de fortes études avaient développées, mais que sa réserve excessive ne faisait qu'imparfaitement valoir. M. Perceval, alors premier ministre, le nomma dès l'année suivante sous-secrétaire d'état des colonies; deux ans après, en 1812, lord Liverpool lui confia les fonctions de principal secrétaire d'état pour l'Irlande, qu'il remplit avec tant de distinction que nous le retrouvons en 1821 déjà secrétaire d'état pour l'intérieur. Le premier rang était ainsi laborieusement conquis, mais la première place dans le parlement était toujours occupée par un autre avec un éclat extraordinaire. Tandis que le jeune Peel se dévouait surtout aux importantes fonctions de son département, M. Canning, qui par la splendeur de son éloquence et de son renom éclipsait alors à la fois tous ses collègues et tous ses émules, représentait, comme ministre des affaires étrangères, la portion la plus libérale du parti tory. Aussi, à la mort de lord Liverpool, M. Canning fut-il chargé de former le nouveau cabinet, mais, trop engagés encore dans la politique de résistance, Robert Peel et le duc de Wellington ne lui prêtèrent pas leur concours.

Il est difficile de prononcer le nom de M. Canning sans contempler un instant sa tragique destinée. Quel usage le grand orateur aurait-il pu faire du pouvoir que la tardive et chancelante confiance de la couronne lui attribuait ainsi en présence de l'hostilité croissante de la majorité conservatrice et avec l'appui bien incertain de l'opposition libérale? Il est à remarquer qu'avec ses admirables facultés oratoires et sa longue pratique des affaires M. Canning ne réussit jamais à se créer, selon la locution consacrée de son pays, un véritable *following*, c'est-à-dire un cortége parlementaire imposant et dévoué. Sous ce rapport, il est toujours resté singulièrement inférieur, dans son parti et dans son temps, non-seulement à M. Pitt, son premier patron, et à sir Robert Peel, son successeur, mais à lord Liverpool lui-même, infiniment moins doué que lui en fait de capacité purement intellectuelle. Plus de trente années laborieuses s'étaient écoulées, en 1827, depuis le jour où son grand maître, effrayé de la fougue inconsidérée de ses débuts, lui avait prescrit d'assister à trois sessions de luttes parlementaires sans ja-

mais y prendre aucune part. Ce long silence avait été rompu par une des exclamations les plus saisissantes qui aient jamais retenti dans la chambre des communes, mais où l'esprit sarcastique de son futur dominateur se révélait tout entier. M. Pitt venait de se démettre du pouvoir, remplacé par M. Addington et par quelques comparses politiques de leur parti. Un imprudent optimiste avait déclaré que la conduite des affaires ne saurait souffrir par suite de ce pur changement de personnes. « L'honorable membre estime sans doute, s'écria le jeune Canning, que ce sont les harnais qui traînent le char. » Précieux avertissement pour tous ceux qui pensent qu'il suffit de vaines formules pour gouverner les peuples! Depuis lors que d'énergie, que d'efforts le célèbre orateur n'avait-il point épuisés pour parvenir à la domination suprême! Mais des faiblesses de caractère et des imprudences de langage nuisaient sans cesse à tant de brillantes qualités et en paralysaient l'ascendant. « Ce pauvre Canning (*poor Canning*), » me disait habituellement lord Aberdeen en parlant de lui, et ceux qui l'avaient le plus intimement connu m'ont semblé avoir conservé un souvenir plus profond de ses imperfections que de ses qualités. A-t-il en effet manqué de l'attribut le plus essentiel d'un premier ministre, au dire de M. Pitt : la patience? Est-ce bien à lui que lord Liverpool faisait allusion quand il disait, plus familièrement, que « dans la politique, une once de bonne humeur valait une livre d'esprit (*an ounce of temper is worth a pound of wit*)? » Ce qui est certain, c'est que son éloquence même, pour la postérité, semble empreinte encore d'une certaine infirmité de tempérament. Presque toujours la forme emporte le fond. Quand on relit ses harangues les plus célèbres, on est frappé des prodiges de pure élocution qui les distinguent. Toutefois, au milieu de tant d'images éclatantes, où retrouver l'accent d'altière domination qui électrise encore aujourd'hui dans la parole de M. Pitt? où rencontrer cette consciencieuse élaboration de la vérité, qui donne tant de persuasion à la fois et tant d'autorité aux lumineuses expositions de sir Robert Peel? Le sentiment d'une impuissance fatale au sein même de la toute-puissance apparente a-t-il contribué en effet à la fin prématurée de M. Canning? Quoi qu'il en soit, à peine le pinacle fut-il atteint que la mort, jamais plus implacable, est venue le terrasser, et dès lors Robert Peel n'avait plus de rival dans les rangs parlementaires de son parti. Il sut justifier pleinement son éminente position dans les débats sur l'affranchissement des catholiques, mesure dont le principal honneur lui revient, dans les grandes luttes sur la réforme parlementaire comme dans les discussions moins spéculatives, où il excellait particulièrement. Aussi, quand en 1834 le roi Guillaume IV confia

inopinément le pouvoir au duc de Wellington, le vieux guerrier s'empressa-t-il de rappeler auprès de lui le *leader* parlementaire, alors en Italie, pour lui déférer la première place comme la principale responsabilité. Ce ministère, on le sait, ne fut point de longue durée; mais sir Robert Peel fut dès lors accepté d'avance par chacun comme le chef incontesté du futur gouvernement dont amis et ennemis prévoyaient de plus en plus le prochain avénement. En attendant l'heure du triomphe assuré, son influence sur la marche des affaires ne cessait de grandir, et il acquérait de jour en jour un des plus beaux titres auxquels l'ambition humaine puisse prétendre, celui de conseiller principal d'une nation libre.

Je vis pour la première fois sir Robert Peel vers la fin de l'année 1838. J'étais à peine arrivé à Londres, où j'avais été nommé second secrétaire de l'ambassade. Il avait beaucoup connu mon père en d'autres temps, et il avait pris la peine de venir me chercher, selon les usages de la société anglaise, où la première visite est pour l'arrivant. J'eus naturellement hâte de la rendre; mais en frappant à la porte de l'imposante demeure du chef parlementaire à Whitehall, je ne pus me défendre de l'espoir que j'en serais quitte, comme il l'avait été lui-même, pour une carte déposée. Il en fut autrement; sir Robert Peel était chez lui. Ce ne fut pas sans quelque émotion qu'introduit immédiatement je me trouvai, très jeune encore, seul et face à face avec une telle notabilité. Dans une vaste bibliothèque dont les nombreuses tables portaient des monceaux de documens parlementaires, le grand athlète de la parole était assis, livré aux travaux qui ont absorbé toute son existence. A travers les longues fenêtres du fond, on distinguait, autant que le permettait la brume épaisse et jaunâtre de la vieille cité, l'immense nappe de la Tamise chargée de navires innombrables, emblèmes de la richesse, de la puissance et de l'infatigable activité de la nation. L'encadrement était en pleine et sombre harmonie avec le tableau, le tableau lui-même avec l'éminent personnage à qui l'on a prêté ces paroles bien caractéristiques : « que la vie serait heureuse, s'il n'y avait point d'amusemens! » Sir Robert Peel était alors dans toute la force de l'âge. Sa taille imposante, sa belle carrure, son épaisse chevelure d'un roux foncé, son teint vermeil, tout chez lui annonçait une constitution bien propre à endurer les fatigues et les épreuves de la vie publique. Ce qui me frappa plus encore dans son abord, c'est l'habitude, qu'il a toujours conservée, de détourner le plus possible son regard et de le tenir abaissé, soit qu'il écoutât, soit qu'il parlât lui-même. Cette particularité ajoutait encore à la contrainte extrême que l'on a reprochée, non sans raison, à ses manières, et qui a été souvent attribuée à l'embarras d'une situation

personnelle toujours un peu fausse et étrange en dépit de sa grandeur et de son éclat. Chef d'une puissante et hautaine aristocratie à laquelle il n'appartenait ni par son origine, ni par ses goûts, champion d'un grand parti dont il n'adoptait ni les passions ni à peine les sentimens, sir Robert Peel fut toujours en effet singulièrement isolé au milieu de son entourage ordinaire et condamné peut-être par là même à une réserve exceptionnelle. Il serait néanmoins plus naturel à la fois et plus juste d'attribuer le défaut incontestable d'aisance et d'attrait qui se manifestait dans ses façons à un tempérament assez commun chez ses compatriotes, où une timidité avec les étrangers et les inconnus, incurable jusqu'à la fin, et qui a son terme propre dans la langue (*shyness*), entre dans une proportion sans exemple ailleurs. Une autre circonstance tendait aussi à enlever à l'entretien de sir Robert Peel l'intérêt et le charme que l'on était porté à y chercher : beaucoup plus enclin à écouter qu'à se livrer lui-même, il laissait habituellement à son interlocuteur l'initiative comme les frais les plus onéreux de la conversation, au point de paraître accorder une audience même dans les entrevues de pure sociabilité. Chez lui, la parole familière semblait donnée par la nature, non pour exprimer ou pour dissimuler sa propre pensée, mais pour pénétrer celle des autres, et, jusque sur les sujets les moins importans, on retrouvait la tendance et l'action d'un esprit qui s'est essentiellement distingué par la patiente et consciencieuse recherche de la vérité. Fortement ému comme je l'étais, je ne pus ajouter beaucoup à l'abondance de ce premier entretien ni en emporter un fort agréable souvenir, et, si je ne m'étais jamais retrouvé auprès de sir Robert Peel, je n'aurais pu soupçonner tout ce que son caractère et sa conversation même avaient d'attrait sympathique, une fois la première glace rompue et une certaine intimité établie. Quelques jours après, il m'engagea à dîner; les invités étaient peu nombreux : le marquis de Chandos, depuis son collègue au ministère sous le titre de duc de Buckingham, un membre du parlement orangiste, le colonel Verner, et M. Disraeli, quant alors affectueusement dévoué à son chef. Toujours brillant et disert, M. Disraeli tint sans relâche le dé de la conversation, où sir Robert Peel ne manquait pourtant point de placer quelques observations frappantes, quelques saillies enjouées. Que de fois j'ai dû penser depuis à ce dîner, à la douce cordialité qui régnait entre les deux principaux convives, quand j'ai assisté aux terribles luttes qui suivirent la rupture, et vu le grand homme d'état succombant sous les coups d'un rival dont il n'avait point suffisamment pressenti la puissance et les hautes destinées!

La situation de sir Robert Peel, vers l'époque où je fis ainsi sa

connaissance personnelle, était déjà fort éminente. Chef incontesté depuis longtemps des conservateurs dans la chambre des communes, il voyait les rangs de ses adhérens grossir sans cesse tandis que la confiance publique s'éloignait de plus en plus du ministère de lord Melbourne. Dans chaque élection partielle, une victoire du parti tory ou une lutte honorable témoignait de sa vitalité croissante, et la profonde considération qu'inspirait son chef était évidemment une des causes déterminantes de ce progrès continu. Les priviléges de l'ambassade me permettaient d'assister à toutes les délibérations parlementaires : mes devoirs m'obligeaient à en étudier attentivement la physionomie et souvent à en rendre un compte sommaire. Pendant trois ans, je les suivis avec quelque assiduité comme avec un extrême intérêt. Je ne cessais d'admirer ces débats sérieux, prolongés, consciencieux, où règnent une si puissante discipline, un ordre si facilement maintenu, une si exemplaire courtoisie. Sir Robert Peel, lord Stanley, sir F. Burdett, lord John Russell, lord Palmerston, M. O'Connell, M. Shiel, étaient alors les orateurs les plus appréciés, car, dévoré encore par ce qu'il a appelé dans son pittoresque langage « l'enfer d'un premier insuccès » (*the hell of a previous failure*), M. Disraeli n'affrontait que fort timidement l'auditoire redoutable qui avait mal accueilli ses premiers débuts. Parmi ces maîtres éminens de la parole publique, la palme de la pure éloquence était, du consentement général, attribuée à lord Stanley, depuis premier ministre sous le titre héréditaire de lord Derby. La véhémence entraînante de son improvisation, la beauté incomparable de sa diction, les généreux élans que lui inspiraient évidemment les incidens les plus imprévus de la discussion, la fougue écrasante de sa réplique, tout ce qui enfin constitue le véritable orateur se rencontrait chez lui à un degré transcendant. Les vétérans parlementaires comme lord Holland, qui avaient assisté aux grandes luttes du passé, disaient que, seul dans les générations nouvelles, lord Stanley reproduisait instinctivement l'accent et le tour oratoire de M. Pitt. Depuis que, sur la question des biens de l'église établie d'Irlande, il s'était séparé du parti whig pour s'asseoir auprès de sir Robert Peel dans les rangs des conservateurs, c'était lord Stanley qui se chargeait surtout de prendre à partie M. O'Connell, soit par des provocations fort peu déguisées, soit par de fougueuses reparties. Leurs conflits manquaient rarement de passionner l'assemblée; ce n'étaient plus deux partis, c'étaient deux races qui se mesuraient dans leurs champions; mais les grossières saillies, l'élocution haletante et entrecoupée, qui faisaient fortune auprès des masses irlandaises retombaient le plus souvent sans effet auprès d'un public plus raffiné. Dans la chambre des communes, le puissant tribun était hors de son élé-

ment : son véritable auditoire était ailleurs. Aussi le triomphe était-il presque toujours pour le jeune patricien dont l'ardente parole s'inspirait de toutes les qualités qui assurent, et qui justifient la domination anglo-saxonne sur l'élément celtique. Cependant la fougue même qui transportait l'auditoire entraînait aussi maintes fois le bouillant orateur dans de périlleux écarts. Désigné familièrement comme le *Hotspur of debate* d'après un des personnages les plus popularisés par Shakspeare, on croyait toujours l'entendre en effet empruntant le cri de guerre du chevaleresque Percy : « encore une fois sur la brèche, chers amis, encore une fois; » mais c'était souvent pour se compromettre ou pour se perdre dans la mêlée. Alors, afin de couvrir la retraite, de réparer les imprudences, de combler les omissions, on voyait sir Robert Peel se lever à son tour. Sa parole grave, limpide, pondérée, sa profonde connaissance de tous les sujets sur lesquels portait le débat, sa longue expérience des dispositions secrètes de l'assemblée comme de tous les ressorts de la stratégie parlementaire, lui assuraient une domination acclamée par les uns, subie par les autres, reconnue par tous, et, à côté du bouillant partisan, le chef incontesté se révélait. Quelle lucidité, quelle autorité, quelle dialectique! Toujours en progrès manifeste jusqu'à la fin, l'éloquence de sir Robert Peel n'avait point encore toutes les qualités qui se sont développées et déployées plus tard dans les luttes ardentes et les cruelles épreuves qui lui étaient réservées. Toutefois par ce mérite que ses compatriotes ap-apprécient plus que les plus brillans effets oratoires, une discussion calme, réfléchie, triomphante, il était déjà, selon la locution consacrée chez eux, le premier *debater* de la chambre des communes.

Je revis souvent sir Robert Peel pendant les trois années suivantes; mais notre entretien ne portait que fort superficiellement encore sur les matières importantes. Je pus remarquer toutefois qu'il aimait sincèrement la France, souhaitait vivement le succès de notre gouvernement constitutionnel et déplorait les égaremens, inconcevables à ses yeux, qui nous ont été si funestes. Voulant avec ardeur la paix européenne, sans cesse mise en question alors, il considérait le développement de tous les bienfaits qui en découlaient pour les peuples comme la tâche et la mission primordiales des hommes d'état. Il condamnait sans relâche les efforts tentés par d'autres pour attiser la discorde, pour ranimer entre les deux nations les animosités mal assoupies du passé, et déjà il pratiquait hautement, comme chef de l'opposition, la politique sincèrement bienveillante à notre égard dont il s'est montré le fidèle interprète et le zélé défenseur durant toutes les vicissitudes de sa carrière. C'est vers cette époque que, nommé ambassadeur à Londres, M. Guizot entra en re-

lations personnelles avec lui. Son éminente position et ses hautes facultés lui permirent de donner sur-le-champ à leur entretien un caractère exceptionnel, et il est certain que notre grand chef parlementaire sut distinguer dès l'abord avec une singulière sagacité le caractère dominant du génie de sir Robert Peel, tel qu'il s'est manifesté longtemps après pour le public. « Ce qui me frappa surtout dans sa conversation, a-t-il écrit plus tard, ce fut sa constante et passionnée préoccupation de l'état des classes ouvrières en Angleterre, préoccupation morale autant que politique, et dans laquelle, sous un langage froid et un peu compassé, perçait l'émotion de l'homme aussi bien que la prévoyance de l'homme d'état. — Il y a là, disait-il sans cesse, trop de souffrance et trop de perplexité; c'est une honte comme un péril pour notre civilisation. » Nous allons voir à quel point la carrière future de sir Robert Peel se révélait déjà dans ces belles paroles (1).

II.

Chargé de missions lointaines, je quittai Londres en 1840 pour n'y revenir qu'en 1842. Dans l'intervalle, d'importans événemens s'y étaient accomplis. Le ministère de lord Melbourne avait disparu, et dans les récentes élections une majorité de 100 voix avait porté triomphalement au pouvoir le parti conservateur. Encore une fois le duc de Wellington s'était effacé, tout en prêtant au gouvernement nouveau le prestige de sa présence comme de son concours, et sir Robert Peel en était, de nom comme de fait, le chef incontesté. Il est rare, même en Angleterre, qu'une administration ait offert autant de garanties par la distinction et par l'aptitude spéciale de chacun de ses membres, comme par l'unité de vues et par la discipline qui régnaient dans celle-là. Dans la chambre haute, lord Aberdeen, lord Lyndhurst, le célèbre chancelier, lord Ripon, jadis premier ministre lui-même sous le titre de lord Goderich, lord Ellenborough, le plus éloquent des pairs torys, le duc de Buckingham enfin, et nombre de notabilités aristocratiques se groupaient autour de la grande illustration nationale, le duc de Wellington. Dans la chambre des communes, sans parler de lord Stanley, le premier de ses orateurs, sir James Graham, M. Gladstone, lord Lincoln, M. Sidney Herbert, se distinguaient de plus en plus dans les débats comme dans le maniement des affaires. La grande figure du premier ministre planait sur tout, dominait tout, dirigeait tout, et, devant tant d'autorité, d'éclat et de puissance effective, le parti

(1) Voyez l'étude de M. Guizot sur *Robert Peel* dans la *Revue* du 15 mai 1856.

whig semblait s'être momentanément évanoui. Sir Robert Peel était donc assis avec ses amis sur les bancs de la trésorerie quand je revis la chambre des communes, et il paraissait la remplir tout entière : jamais plus noble ambition n'avait reçu une plus noble récompense. Peut-être le prestige d'une pareille élévation exerça-t-il quelque influence sur mes impressions : je ne crois pas néanmoins m'être beaucoup trompé en jugeant que le caractère de sa parole s'était sensiblement modifié dans le court intervalle de mon absence. Il dissertait moins, exposait plus sommairement ses vues, et l'accent du commandement remplaçait souvent l'effort de la captation oratoire. Bien que, dans les circonstances nouvelles où se trouvait l'assemblée, les débats eussent évidemment beaucoup perdu de leur ardeur et de leur intérêt, et que le premier ministre fût fort habilement secondé par ses jeunes collègues, il ne s'affranchissait d'aucun des onéreux devoirs qu'impose en Angleterre la qualité de *leader* d'un grand parti. Il résumait et concluait dans toutes les délibérations importantes, il répliquait aux adversaires principaux, il répondait lui-même aux plus minutieuses interpellations. Toujours sur son banc et toujours prêt pour la lutte, il semblait vivre plus que jamais de la vie laborieuse du parlement, aussi attentif, aussi calme, aussi peu affairé que si tous les soucis du dehors lui eussent été étrangers. Quelquefois, à une heure avancée de la nuit, on le voyait prendre la plume, mais c'était pour rendre compte à la reine des incidens marquans de la séance, comme il ne manquait jamais de le faire, jour par jour et de sa propre main. Dans la plénitude de sa puissance politique et intellectuelle, il aimait à multiplier ces témoignages d'affectueuse déférence pour la personne royale, comme pour la couronne elle-même, mettant ainsi en pratique la qualité dominante de ses compatriotes, le respect pour ce qu'il est juste et sage de respecter. Que de fois je l'ai contemplé ainsi sur son banc parlementaire, image de la responsabilité permanente du pouvoir devant les représentans de la nation! Et, quand je songeais à l'immense empire de 200 millions d'âmes qui était ainsi gouverné par l'illustre fils de ses œuvres, je me passionnais de plus en plus pour les seules institutions qui puissent produire des hommes pareils, comme pour les hommes eux-mêmes qui savent si bien les honorer, les défendre et les pratiquer.

Mes rapports avec sir Robert Peel devenaient maintenant plus fréquens et plus intimes. Soit comme premier secrétaire de l'ambassade, soit comme chargé d'affaires, j'étais appelé souvent à conférer avec lui sur les incidens de la politique du jour, surtout quand ils pouvaient donner lieu à des interpellations dans la chambre des communes. L'esprit si éminent de sir Robert Peel était peu propre

aux entretiens diplomatiques, à la juste appréciation ou au sage maniement des questions internationales. Connaissant peu l'Europe, moins encore les cours et les mœurs continentales, ne parlant aucune autre langue que la sienne, absorbé toute sa vie par des travaux d'un ordre tout différent, accoutumé à ces débats où le choix minutieux des termes est d'une importance secondaire, il se trouvait visiblement dans un élément qui n'était pas le sien dès qu'il était en présence de ces difficultés qui placent en conflit non plus les divers partis d'une même nation, mais les nations elles-mêmes. Lord Aberdeen, qui était chargé du département des affaires étrangères, possédait au plus haut degré ces avantages d'aptitude spéciale et d'expérience consommée qui manquaient à son chef. Nous avons jadis ici même (1) rendu un hommage mérité à la mémoire de cet éminent homme d'état, de ce grand homme de bien, modèle de la droiture et de l'honneur, si digne de nous inspirer la sympathie qu'il a toujours ressentie pour la France. Uni à sir Robert Peel par la plus étroite amitié, lord Aberdeen n'hésitait point à convenir de l'inquiétude avec laquelle il le voyait souvent, dans la chambre des communes, où il ne pouvait siéger lui-même, aux prises, sur des difficultés diplomatiques, avec un adversaire aussi formidable que lord Palmerston. Il multipliait d'avance les avertissemens, les directions, que le chef du cabinet acceptait et étudiait avec une touchante docilité, et, comme le moindre sentiment de jalousie ou de rivalité était aussi étranger à l'un qu'à l'autre, souvent le secrétaire d'état engageait les représentans des cours étrangères à voir le premier ministre pour le mettre directement en pleine possession de toutes les informations désirables. Les générations nouvelles ne sauraient concevoir les sentimens d'animosité réciproque qu'une guerre de vingt ans avait créés entre la France et l'Angleterre, la facilité avec laquelle ils étaient alors encore exaspérés, la constance avec laquelle des esprits pervers s'adonnaient à ce travail coupable des deux côtés de la Manche. Notre chambre des députés ne se distinguait point alors par une appréciation très judicieuse des grands intérêts de la France au dehors. Deux alliances importantes pouvaient seules s'offrir à nous, celle de la Russie et celle de l'Angleterre. Le frivole amendement annuel sur la nationalité polonaise suffisait pour rendre impossible tout rapprochement avec la cour de Saint-Pétersbourg, tandis que le droit de visite et une foule d'autres questions d'une importance secondaire étaient avidement exploités comme des sujets d'éternelle discorde avec la Grande-Bretagne. De leur côté, lord Palmerston et ses adhérens ne demeuraient point

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1861.

en retard, et les oppositions respectives semblaient combiner leurs efforts pour détruire le peu de cordialité et de bonne intelligence qui subsistait entre les deux gouvernemens. Déjà les événemens de 1840 avaient failli amener une conflagration générale; mais, bien que lord Palmerston et le ministère whig eussent abandonné le pouvoir, bien que l'Angleterre eût répudié leur politique de la façon la plus éclatante dans les élections récentes, bien que le nouveau gouvernement nous prodiguât les témoignages de son bon vouloir, — dans la presse, dans nos deux chambres, l'esprit d'hostilité à l'égard de nos voisins se refusait à désarmer. Lord Aberdeen, en déplorant ces manifestations et le sentiment qui les inspirait, les appréciait avec le sang-froid et la patience que donne une longue pratique de la vie internationale. Sir Robert Peel était plus porté à s'en formaliser, et souvent son irritation se trahissait dans ses entretiens particuliers comme dans ses paroles publiques. Il ne pouvait méconnaître les efforts que faisaient le roi Louis-Philippe et M. Guizot pour ramener l'esprit public en France à des dispositions plus équitables; mais, en leur attribuant une influence qu'il ne dépendait pas d'eux d'exercer, il se laissait aller parfois à exagérer leur responsabilité et à méconnaître leurs intentions. La France était représentée alors à Londres par le comte de Sainte-Aulaire. Son esprit élevé, équitable, conciliant, son expérience consommée des affaires diplomatiques, le charme de ses manières tout empreintes de la grâce attrayante d'un autre siècle, le rendaient éminemment propre à la tâche qui nous était imposée. Quelquefois il voyait lui-même sir Robert Peel; quelquefois aussi, comme il m'honorait de toute sa confiance, il me chargeait des communications officielles que le mouvement des affaires rendait nécessaires avec le premier ministre, spécialement appelé, comme nous l'avons vu, à la défense des questions étrangères dans le lieu même où la présence de lord Palmerston rendait l'attaque plus fréquente et plus redoutable. Les deux gouvernemens s'habituèrent ainsi à faire cause commune, dans l'intérêt de la bonne intelligence croissante qui s'établissait entre eux, de même que les deux oppositions s'appliquaient en commun à la compromettre, et mes relations personnelles avec sir Robert Peel prirent insensiblement un caractère plus confidentiel et plus affectueux. Ainsi s'est également formée, lentement, laborieusement, ce que l'on a depuis appelé « l'entente cordiale. » Lord Aberdeen s'était le premier servi de cette locution, *a cordial good understanding*, dans une conversation que j'eus avec lui à son château de Haddo, en Écosse; on conçoit que par son origine étrangère elle ait pu prêter chez nous à la critique, elle exprimait toutefois fidèlement la nature des rapports qu'un sincère attachement réciproque entre deux hommes d'état

éminens avait créés pour les deux pays. En dépit de l'opposition passionnée qu'elle a soulevée, l'œuvre de M. Guizot et de lord Aberdeen devait survivre longtemps à leur pouvoir. Aujourd'hui encore, après plus de trente ans, les deux nations peuvent se féliciter également de l'habitude prise alors, pour la première fois dans leur histoire, de vivre dans des relations de confiance et de bienveillance réciproque.

La plus ancienne des lettres de sir Robert Peel que je retrouve se rattache au plus douloureux des souvenirs. Pendant que je gérais (en 1842) les affaires de l'ambassade, l'héritier de la couronne constitutionnelle, le duc d'Orléans, nous fut enlevé subitement par l'accident le plus tragique et le plus inconcevable :

Dulces et infaustos populi Romani amores!

En Angleterre aussi, la consternation et la sympathie furent universelles. A l'exemple de la cour, la société entière prit le deuil et durant quelques jours des témoignages individuels de condoléance ne cessèrent de parvenir à l'ambassade. Ceux des deux grands chefs conservateurs furent parmi les plus empressés. Je reproduis ici leurs deux lettres écrites en toute hâte au milieu de la nuit; mais celle de sir Robert Peel offre en cette occasion moins d'intérêt que celle du duc de Wellington.

(Traduction.) « Whitehall, nuit de jeudi, deux heures du matin.

« Mon cher comte de Chabot, je reçois avec la plus profonde douleur, à mon retour de la chambre des communes, la confirmation de cette déplorable rumeur dont j'espérais ardemment que l'origine remontait aux spéculateurs dans les fonds publics.

« J'éprouve une vive condoléance pour le roi des Français et la famille affligée du duc d'Orléans qui leur est enlevé ainsi qu'à son pays par la cruelle calamité qui vient d'avoir lieu.

« Croyez-moi, mon cher comte de Chabot, très sincèrement à vous,

« ROBERT PEEL. »

(Texte original.) « A Londres, ce 14 juillet, à la nuit.

« Monsieur le comte, j'avais reçu ce matin la nouvelle du malheur qui est arrivé hier à Paris, dont vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer le récit, et je vous assure que j'en ai ressenti les conséquences pour sa majesté et son auguste famille, non-seulement dans ses affections et son bonheur domestique, mais dans la position politique en laquelle l'univers entier est intéressé. Quelques années se sont passées depuis que j'ai eu l'honneur de voir et de connaître le prince que nous avons perdu. — Il avait accompagné le roi, son père, alors duc d'Orléans, lui

étant duc de Chartres, en une visite que sa majesté fit à Londres au feu roi George IV.

« J'ai été frappé de ses talens, ses qualités, ses connaissances, même alors lui étant très jeune, et tout ce que j'ai entendu de son altesse royale depuis m'avait démontré que ses talens étaient de nature à le rendre digne de la position éminente qu'il était destiné à remplir quand le moment pourrait arriver.

« Il a laissé deux princes, l'objet des soins de sa majesté et de l'intérêt et des espérances du monde. Ils ne consoleront pas sa majesté de sa perte, — rien ne le pourrait, — mais ils lui donneront un nouvel intérêt et de nouveaux devoirs que son attachement à la tranquillité et aux intérêts de son pays et du monde lui rendra chers.

« Je vous prie, monsieur le comte, de me croire toujours votre très fidèle serviteur, « WELLINGTON. »

« A M. le comte de Rohan-Chabot. »

III.

Dès son origine, notre « entente cordiale » avec l'Angleterre, à laquelle nul ne s'efforçait plus sincèrement de contribuer que le redoutable homme de guerre qui s'était si souvent mesuré avec la France sur les champs de bataille, fut soumise à de rudes épreuves. Depuis longtemps notre occupation prolongée de l'Algérie, en dépit des promesses que le cabinet anglais avait reçues, affirmait-il, du gouvernement de la restauration, à l'origine des hostilités, excitait la jalousie et le mécontentement de nos voisins. Aussi, quand ils nous virent en 1844 entreprendre une guerre nouvelle contre le Maroc, dans des circonstances analogues et peut-être avec des résultats semblables, une vive irritation éclata dans le parlement et dans le pays. Tandis que nous maintenions avec fermeté, mais dans un esprit de sincère conciliation, le droit incontestable de la France, la querelle survenue entre les agens subalternes des deux pays à Taïti, dont nous avions récemment accepté le protectorat au grand déplaisir d'une portion du public anglais, vint fournir un nouveau stimulant aux passions déjà soulevées. Avec l'imprévoyance qu'il manifestait souvent dans le maniement des questions internationales, sir Robert Peel avait, sur les premières et imparfaites nouvelles, déclaré, au milieu des applaudissemens de la chambre des communes, que, d'après les communications reçues par le gouvernement britannique et dont l'exactitude ne lui semblait pas douteuse, « une grossière insulte accompagnée d'une grossière indignité » avait été infligée au consul anglais, M. Pritchard, et que le gouvernement français ferait sur-le-champ, il n'en doutait point,

la réparation que l'Angleterre était en droit de réclamer. Le ministère, les deux chambres, l'opinion, la presse en France, furent unanimes pour considérer ces paroles comme excessives, prématurées, et les deux nations se trouvèrent ainsi face à face, l'une pour revendiquer, l'autre pour refuser la satisfaction ainsi exigée.

Il m'avait été facile de pressentir, dès que j'eus connaissance de la réponse du premier ministre à l'interpellation de sir Charles Napier, qu'elle exercerait une influence très fâcheuse sur une question déjà suffisamment périlleuse. Je m'en ouvris sur-le-champ au secrétaire d'état, qui, dans une certaine mesure, partageait mon regret, et, comme nous trouvâmes que les différentes versions des journaux du matin ne concordaient point absolument, je me crus autorisé à écrire sur-le-champ à M. Guizot qu'aucune ne devait être considérée comme authentique. Le premier effet à Paris put être ainsi sensiblement atténué. Il n'existe, comme on le sait, aucune sténographie officielle des débats du parlement anglais. Les principales feuilles publiques rivalisent de frais et d'efforts pour les reproduire correctement; leurs comptes-rendus font foi, dans le moment, en raison des soins notoires qu'ils leur coûtent, — ceux du *Times* par exemple sont prodigieux, — et en définitive le recueil du libraire Hansard, très laborieusement compilé, devient pour l'histoire l'autorité accréditée. Nous ne trouvâmes point sir Robert Peel, dans cette circonstance, aussi disposé que nous l'avions espéré à se prévaloir de ces versions divergentes pour amortir l'effet de ses paroles. Ce fut au contraire lord Aberdeen qui fut entraîné plutôt à se rallier à son chef, et nous dûmes agir en conséquence dans le cours de la négociation. Les deux lettres suivantes des deux ministres sur cet incident offriront peut-être quelque intérêt comme indices de leur tendance respective.

(Traduction.) « Saint-Leonards, le 25 août 1844.

« Mon cher Jarnac, je me réjouis de penser que la conduite de M. Bruat ait apporté une grande facilité pour la solution de l'affaire de Taïti. Quelle qu'ait été la difficulté de prononcer, dans le principe, une censure de M. d'Aubigny, elle disparaîtra maintenant qu'il s'agira simplement de confirmer le jugement de votre propre officier.

« J'ai reçu aujourd'hui le billet ci-inclus de sir Robert Peel, avec lequel j'avais fait allusion à la version inexacte de son discours. A ce qu'il paraît, bien que le *Times* ait été très incorrect, il considère le compte-rendu du *Chronicle* comme exact en substance. Ceci d'ailleurs, il vous l'avait déjà communiqué il y a quelques jours; mais, après tout, l'expression qui paraît avoir excité la plus grande sensation a été correctement reproduite dans toutes les versions différentes. Sous d'autres

rapports, le *Times* était complétement dans l'erreur, et c'est ce journal qui avait été spécialement signalé à mon attention.

« Toujours, mon cher Jarnac, très sincèrement à vous,

« ABERDEEN.

« Je serai en ville demain, et si vous aviez quelque chose de Paris à me communiquer, je serais enchanté de vous voir. »

(Traduction.) « Whitehall, 24 août 1844.

« Mon cher Aberdeen, je serais très fâché si M. Guizot devait agir d'après l'inexactitude présumée d'un compte-rendu des observations faites par moi dans le parlement à l'occasion de l'affaire de Taïti, et qu'en définitive ce compte-rendu se trouvât n'être point incorrect.

« La présomption de cette inexactitude, si elle n'était pas fondée, ne me laisserait d'autre alternative que de proclamer la vérité réelle.

« J'ai cherché le rapport de ce que j'ai dit, dans la chambre des communes, en réponse à une question de sir Charles Napier, publié dans le *Morning Chronicle* du jeudi 1er août. J'ai reçu des avertissemens de deux autres membres du parlement, dans le courant de la matinée du 31 juillet (le jour où l'interpellation de sir Charles Napier me fut faite), que des questions analogues me seraient adressées dès que la chambre serait réunie.

« La version ci-incluse du *Morning Chronicle* est, en substance, une version exacte de ce qui s'est passé entre sir Charles Napier et moi à cette occasion, et je serais fâché qu'il y eût à ce sujet aucun malentendu. Indépendamment du fait que ce compte-rendu est correct, je ne vois aujourd'hui rien à rétracter ni à désavouer dans les observations elles-mêmes.

« Croyez-moi, mon cher Aberdeen, très fidèlement à vous,

« ROBERT PEEL. »

En dépit de sa gravité, l'incident de Taïti n'aurait guère suffi à lui seul pour produire les complications auxquelles il donna lieu, mais il survenait dans des circonstances déjà, comme nous l'avons vu, assez critiques et au milieu d'une situation européenne remplie de périls permanens. Notre révolution de 1830 avait non-seulement inquiété et éloigné de nous la plupart des cours européennes, elle avait aussi ranimé chez nous, à un haut degré, les instincts guerriers, le goût des aventures. Un parti puissant, nombreux et très démonstratif voulait la guerre pour la guerre et n'hésitait point à le proclamer. D'autres estimaient que, pour occuper et pour former l'armée, pour porter au dehors l'effort des passions qui nous minaient à l'intérieur, une entreprise éclatante contre l'étranger serait le plus heureux des événemens. Les éphémères triomphes du

premier empire étaient sans cesse invoqués; on parlait moins des désastres qui deux fois avaient perdu la France. Le droit de faire périodiquement des promenades militaires à travers l'Europe, des entrées triomphales dans toutes ses capitales, était invoqué comme inhérent à la nation française; quiconque le disputait ou doutait du succès était un mauvais citoyen. Ceux qui parlaient ainsi n'avaient aucune connaissance précise des ressources militaires des nations rivales, de l'état de leurs armemens, des alliances qui leur permettaient de combiner leurs efforts contre un péril commun aussi manifeste. Grâce à la fermeté du roi Louis-Philippe et de ses ministres, le danger put être conjuré jusqu'à la fin. Déjà cependant en 1840 nous avions failli nous trouver engagés dans le conflit le plus inégal, le plus insensé, contre l'Europe et l'Angleterre réunies; en 1844, la situation s'annonçait comme plus redoutable encore.

La politique de lord Palmerston sur la question égyptienne n'avait point été très vivement adoptée par son pays, qui avait laissé faire l'aventureux ministre plutôt qu'il ne l'avait encouragé. On pourrait en dire au moins autant des puissances européennes, à l'exception de la Russie, qui cherchait avec empressement alors toutes les occasions de témoigner son hostilité contre la France. En 1844 au contraire, c'était l'Angleterre elle-même qui, s'insurgeant contre ce qu'elle considérait comme une série de provocations, se précipitait au-devant d'une lutte qui lui semblait éventuellement inévitable. Ce n'était plus un seul ministre poursuivant une politique imprudente au dehors, et personnellement peu agréable aux anciens alliés de la Grande-Bretagne; c'était un ministère essentiellement pacifique et jouissant de leur confiance intime qui, après s'être sincèrement efforcé de rétablir la bonne intelligence avec la France, renonçait hautement à son œuvre. M. de Nesselrode se trouvait alors même en Angleterre. Nul doute qu'il n'ait répété, sous une forme plus diplomatique, les paroles prononcées quelques mois plus tôt par l'empereur Nicolas dans une revue que lui offrait la reine Victoria. « J'ai peu de troupes à montrer, avait dit la jeune souveraine. — En Angleterre peut-être, avait répondu l'empereur; mais je tiens toujours 300,000 hommes aux ordres de votre majesté en Russie. » Il ne s'agissait pas d'un vain compliment. L'empereur Nicolas passait pour désirer réellement une guerre contre la France, avec la sanction et l'appui de l'Angleterre, et bien d'autres en Europe, lassés de la menace perpétuelle qui pesait sur eux, partageaient alors son sentiment. Si les hostilités avaient éclaté en 1844 avec l'Angleterre, conformément aux clameurs insensées qui les provoquaient, elles auraient tardé moins encore qu'en 1840 à devenir générales et à entraîner pour notre

pays, fort imparfaitement préparé à les soutenir, les plus effroyables catastrophes. Les peuples tiennent peu de compte à leurs gouvernemens des malheurs dont ils les ont préservés; mais c'est à la sinistre lueur d'événemens subséquens, trop douloureux à rappeler, qu'il est équitable de juger le bienfait dont la France a été deux fois ainsi redevable au roi Louis-Philippe et à un de ses ministres. Chargé, durant l'absence de l'ambassadeur, de la délicate négociation de 1844, je pus apprécier tout ce que lord Aberdeen y apporta de mesure, d'esprit politique et de sincère bienveillance à l'égard de la France. Sir Robert Peel, après la première explosion, seconda sans aucun doute pleinement les efforts concilians du secrétaire d'état, mais les deux collègues n'ont jamais apprécié la difficulté au même point de vue. Lord Aberdeen était résolu à se retirer du moment où tout espoir d'une solution pacifique et honorable s'évanouirait, et rien ne l'eût décidé à prendre part à une guerre nouvelle contre la France ou du moins contre le roi Louis-Philippe. Sir Robert Peel, en désirant non moins vivement le maintien de la paix, n'éprouvait pas les mêmes scrupules à diriger, fût-ce contre la France constitutionnelle, une guerre qui lui eût paru réclamée par les intérêts ou par l'honneur de l'Angleterre. Heureusement les conseils de la raison et du bon sens prévalurent de part et d'autre, et un arrangement honorable put être conclu à la satisfaction générale. On a beaucoup parlé à cette occasion de l'indemnité Pritchard. Il est constant que, dans le courant de la négociation comme à la fin, la pensée s'était produite de faire statuer par une commission compétente sur les souffrances et sur les pertes matérielles que l'ancien consul britannique avait, affirmait-il, éprouvées. A cette occasion, la somme assurément assez insignifiante de 25,000 fr. avait été indiquée comme le maximum qui pourrait lui être attribué de la part de la France; mais, le différend général réglé, on ne parla plus de la commission, et si M. Pritchard a jamais reçu une indemnité pour le détriment auquel il fut exposé, l'argent français n'y est point entré dans une proportion quelconque. Encore aujourd'hui pourtant nous voyons l'indemnité Pritchard citée parfois parmi les griefs invoqués contre un ministre et contre un souverain dignes l'un et l'autre de tous les hommages de la postérité.

Ces complications diverses étant ainsi résolues, le roi Louis-Philippe jugea le moment opportun pour rendre à la reine Victoria l'aimable visite qu'il avait reçue d'elle l'année précédente au château d'Eu. Il fut partout accueilli en Angleterre avec les plus cordiales et les plus chaleureuses démonstrations, et nul ne s'intéressa plus vivement au succès comme à l'agrément de son voyage que le premier ministre lui-même. Je rencontre dans mes papiers la lettre

suivante de lui, qui témoigne de la sollicitude qu'il ne cessa de manifester à cette occasion jusque dans les plus minutieux détails. Si je la reproduis ici, c'est surtout pour servir d'introduction à la réponse royale, dont l'original, adressé à M. Guizot, est resté entre mes mains : tout empreinte qu'elle soit de l'abandon d'une correspondance intime, elle me paraît faire école en matière de voyages princiers.

(Traduction.) « Whitehall, 25 septembre 1844.

« Mon cher comte de Jarnac, j'ai reçu la lettre ci-incluse du maire de Portsmouth, et, avant d'y répondre, je désire vous consulter sur la teneur de la réponse qui, à votre avis, serait la plus agréable au roi des Français. Peut-être sa majesté désirera-t-elle n'être point retenue à Portsmouth par le cérémonial d'une adresse. Je pourrais dire dans ma réponse qu'il me paraît fort probable que le roi préférera, une fois débarqué, se rendre immédiatement au château de Windsor sans qu'aucune cérémonie soit interposée entre le débarquement et la visite à la reine.

« Très fidèlement à vous, « ROBERT PEEL. »

« Dimanche à 4 h. du s., 29 septembre 1844.

« Oui, sans doute, mon cher ministre, je recevrai avec plaisir, à mon passage à Portsmouth, l'adresse du corps municipal. Je ne connais rien de pis que la presse et le culbutis trop ordinaire aux princes et aux rois dans leurs voyages. Il n'y a rien de plus désobligeant que de repousser ces sortes d'hommages, et l'on ne m'y prend jamais. Veuillez donc répondre à Jarnac que, quelque courts que seront peut-être les instans qui s'écouleront entre mon débarquement et mon départ pour Windsor, j'apprécie trop la demande du corps municipal de Portsmouth pour ne pas y consacrer le temps nécessaire, et que je recevrai leur adresseavec le plus grand plaisir.

« Je vous remets donc les pièces, et j'ajoute que ma revue a été superbe, le temps à l'avenant et le public très aimable.

« Bonjour, mon cher ministre,

(*Paraphée.*) « L.-P. »

Cependant le prestige de l'administration de sir Robert Peel à l'intérieur ne cessait de grandir; jamais le gouvernement parlementaire n'avait fonctionné avec plus de succès et plus d'éclat. Sagement conservateur à la fois et sagement progressif, — dans les questions politiques, dans les questions économiques, dans les questions financières autant que dans les conflits parlementaires le grand ministre s'avançait de triomphe en triomphe, non moins assuré en apparence d'un avenir indéfini que du présent, qu'il dominait complétement. Dans le cours de l'automne de 1845, la princesse de Lieven vint à Londres, où elle fut sur-le-champ entourée, comme elle l'était partout, des principales notabilités politiques. Un jour,

je la trouvai seule. Elle me dit que sir Robert Peel venait de la quitter et qu'il lui avait parlé avec un abandon, inusité chez lui, de sa situation personnelle, de ses projets, de ses espérances. Jamais, à aucune époque de sa carrière, il ne s'était senti plus puissant, plus sûr de la confiance royale, plus maître de son parti, du parlement et du pays; mais qui, même parmi les plus sagaces, peut pressentir tous les secrets du lendemain? Peu de semaines après, les assises en apparence inébranlables d'un pouvoir si noblement conquis, si noblement exercé, s'étaient effondrées à jamais.

L'Irlande, sujet pour l'Angleterre de tant de soucis comme de tant de remords légitimes, fut la cause, bien innocente cette fois, de la nouvelle crise. En 1845, la maladie des pommes de terre s'y manifesta avec une intensité effroyable, et en quelques semaines la fortune du cultivateur, la nourriture du grand nombre, le revenu du propriétaire, la matière imposable pour l'état, tout fut menacé à la fois dans le présent et plus encore pour un avenir prochain. En attendant le subside de 200 millions de francs que le gouvernement devait demander éventuellement au parlement, il était évidemment de toute urgence de multiplier, par tous les moyens, l'introduction des denrées alimentaires et de suspendre le prélèvement de tous les droits qui pouvaient tendre à les renchérir. Nous n'avons point à rappeler ici les motifs, fort respectables de part et d'autre, du grave dissentiment qui s'est élevé alors dans le cabinet de sir Robert Peel. Le premier ministre crut l'occasion favorable pour porter le coup mortel au système de la protection agricole, très vivement attaqué en dernier lieu. Seuls dans le conseil, lord Aberdeen, sir James Graham, M. Gladstone et M. Sydney Herbert passèrent pour s'être rangés à son avis. La majorité de ses collègues au contraire, sous la conduite de lord Stanley, en acceptant la suspension temporaire de tout droit d'entrée sur les céréales, se considérait comme engagée d'honneur à maintenir en principe les *corn laws*, qui avaient été précisément leur cri de guerre dans les dernières élections. Aussi après de longues discussions et de stériles ajournemens le cabinet, scindé en deux, n'eut-il en définitive d'autre ressource que de porter sa démission à la reine, alors à Osborne. La nouvelle fut aussi imprévue pour les personnes habituellement bien informées que pour le public lui-même. On raconta à cette occasion que lord Stanley, dont la joyeuse humeur survivait à toutes les crises, mais résistait moins à la tentation de placer avec plus ou moins d'à-propos quelque plaisante saillie, se trouva en quittant le cabinet de la reine face à face avec l'évêque d'Oxford, qui était au moment d'y être admis. Tous les ministres s'étaient formellement promis le secret jusqu'au lendemain, mais lord Stanley prit ses collègues à témoin qu'il dirait

tout à l'évêque, homme d'un esprit très supérieur et assez analogue au sien, sans toutefois lui rien laisser deviner. « Mylord, s'écria-t-il en s'approchant de lui, vous voyez un homme qui vient d'assister à un lit de mort. — En vérité, répliqua l'évêque avec une figure de circonstance. J'espère que vous y aurez trouvé les sentimens si désirables en pareil cas. — En effet, reprit lord Stanley, jamais votre seigneurie elle-même ne se sera trouvée en présence de tant de *résignation.* » La chute du puissant gouvernement de sir Robert Peel était un événement si inconcevable que l'évêque, malgré toute sa pénétration, ne comprit les paroles de lord Stanley qu'en ouvrant son journal le lendemain.

J'étais alors chargé d'affaires à Londres. Les entretiens intimes e lord Aberdeen m'avaient bien fait pressentir la gravité extrême de la situation, et pourtant je ne pouvais me résigner à penser qu'un gouvernement, naguère encore si fort, pût aussi subitement disparaître. Dès que je revis le secrétaire d'état, je pus m'assurer qu'il regardait le sort du ministère comme complétement désespéré; mais, bien que les paroles du premier ministre fussent tout à fait conformes à celles de lord Aberdeen, je crus apercevoir dans son ton, dans son regard, une impression moins arrêtée. Je remarquai surtout le sourire avec lequel il me fit part de l'arrivée à Londres de lord Grey. Néanmoins lord John Russell, appelé sur-le-champ par la reine, n'hésita point, après quelques communications assez peu concluantes avec sir Robert Peel, à entreprendre la tâche de former un gouvernement libéral, et je dus faire mes adieux officiels aux ministres démissionnaires. Je reproduis leurs réponses, que j'ai toujours conservées parmi mes plus intéressans souvenirs, et qui représentent fidèlement les sentimens réciproques dont les deux cours étaient alors animées.

(Traduction.) « Whitehall, le 12 décembre 1845.

« Mon cher comte de Jarnac, lord Aberdeen n'a pas manqué de me faire part du bienveillant message dont vous l'aviez chargé pour moi.

« Un des principaux objets que je me suis proposés dans la vie publique, que je fusse ou non au pouvoir, a été de calmer les animosités et les jalousies, comme d'établir des relations amicales entre l'Angleterre et la France. J'ai ainsi agi d'après une conviction profonde qu'une politique pareille était essentielle au bonheur et à la prospérité des deux pays, comme à la grande cause de la paix et du progrès social dans le monde entier. Il y aurait eu peu d'espoir de la voir réussir, si, à une période critique, la France n'avait eu l'heureuse fortune de posséder un souverain et un ministre animés par des sentimens correspondans et combinant de rares qualités de sagacité et de courage. Soyez-en assuré, tant que je serai dans la vie publique, soit au pouvoir, soit en dehors

des affaires, mes constans efforts tendront à encourager et à développer l'adhésion à cette politique.

« Ayez la bonté de faire connaître au roi des Français ma profonde appréciation des témoignages de bienveillance et de confiance que j'ai reçus de sa majesté.

« Chargez-vous pour moi d'une autre commission. Dites à M. Guizot que je quitte le pouvoir avec des sentimens fort confirmés d'estime et de considération pour lui comme avec des vœux d'une entière cordialité pour son succès et pour son bonheur.

« J'envisage avec la plus grande satisfaction les occasions plus fréquentes que ma retraite des affaires me fournira de cultiver l'amitié de bien des personnes, de la société desquelles j'ai été tenu éloigné par un travail incessant, — de nul plus que de vous-même, que j'ai connu dès vos premières années et dont j'ai suivi l'honorable progrès avec le plus sincère plaisir.

« Croyez-moi, mon cher comte de Jarnac, à vous très fidèlement,

« ROBERT PEEL. »

(Traduction.) « Foreign office, 18 décembre 1845.

« Mon cher Jarnac, je vous renvoie la lettre du roi, et je ne puis le faire sans vous adresser et sans vous prier de faire parvenir à sa majesté les témoignages de ma reconnaissance pour sa grande condescendance et sa grande bonté.

« Il serait superflu pour moi de vous reparler de sentimens qui vous sont suffisamment connus, mais j'espère que le roi en demeurera convaincu, en quelque situation que je puisse me trouver, je m'efforcerai toujours, en tant qu'il pourra dépendre de moi, de faire prévaloir cette politique pacifique et amicale que, durant les quatre dernières années, j'ai été si fier et si heureux de maintenir pendant que j'étais au pouvoir.

« Je conserverai toujours un reconnaissant souvenir des bienveillantes paroles du roi pour moi au château d'Eu et en d'autres occasions. Je voudrais pouvoir exprimer en termes suffisans tout ce que je ressens pour sa prospérité personnelle et le bonheur de sa famille, mais les bienséances m'interdisent d'aller plus loin.

« Et maintenant, mon cher Jarnac, vous connaissez bien la sincère considération que j'éprouve depuis longtemps pour vous, et le grand plaisir que j'ai toujours trouvé dans nos relations officielles. Celles-ci doivent désormais cesser, ce qui, je le confesse, est pour moi un sujet de véritable regret, mais j'éprouverais ce sentiment bien plus profondément, si je ne comptais avec assurance sur le maintien de notre intimité et de notre amitié personnelles.

« Croyez-moi, mon cher Jarnac, toujours très sincèrement à vous,

« ABERDEEN.

« *P. S.* J'ai montré la lettre du roi à sir Robert Peel, qui m'a chargé

de dire, dans les termes les plus vifs, à quel point il apprécie la bonté du roi. »

Je reproduis ici textuellement la lettre particulière du roi Louis-Philippe à laquelle les deux ministres anglais font allusion; elle montrera combien les sentimens qu'ils expriment étaient réciproques.

« Saint-Cloud, 14 décembre 1845.

« Mon cher Philippe, je vous remercie bien de vos deux lettres et des informations que j'y ai trouvées.

« Je vous prie d'être mon interprète auprès de votre oncle, le duc de Leinster, et de lui dire que j'ai été bien sensible aux expressions de la lettre que vous m'avez transmise de sa part.

« Mais j'ai à vous charger d'un autre message dont pourtant j'ai déjà chargé M. Guizot, mais que je désire répéter par toutes les voies possibles parce qu'il part à la fois de mon cœur et de toutes mes convictions mentales. C'est de témoigner à sir Robert Peel et à lord Aberdeen combien je suis affligé de leur sortie du ministère, et que je le suis d'autant plus que je m'étais flatté de l'espérance de voir leur ministère concourir encore longtemps avec le mien à entretenir et à perpétuer cette *entente cordiale* qu'ils ont si efficacement contribué à fonder et qui a été si bien cimentée par les relations et les affections personnelles qu'elle nous a permis d'établir. J'ai la confiance, et j'ai besoin d'avoir cette confiance, que ces sentimens seront conservés, quelles que puissent être les imprévoyables fluctuations de l'avenir. Ils seront toujours un puissant moyen de réparer les mauvaises chances que nous n'aurions pas eu le bonheur de prévenir.

« Dites bien à lord Aberdeen que je lui conserverai toujours les sentimens que je lui ai voués au château d'Eu, et que je serai toujours empressé de lui témoigner que rien ne saurait jamais les effacer. Comptez toujours, mon cher Philippe, sur tous ceux que je vous porte,

(*Paraphée.*) « L.-P. »

La tâche qu'avait entreprise lord John Russell n'était point facile, mais son courage suffisait à toutes les entreprises. « Si l'on proposait à Johnny (1), avait dit le plaisant Sidney Smith, de se charger du commandement de l'escadre de la Manche ou d'une opération

(1) Rien dans nos mœurs ne saurait donner une idée du dévoûment dont l'Angleterre entoure ses principaux hommes d'état. Chez elle, l'ostracisme est inconnu. Quelles que soient les violences de l'esprit de parti et la sévérité des jugemens du public sur tel acte ou sur telle conduite, ces animadversions passagères influent rarement sur les classes populaires, qui s'habituent à distinguer les illustrations politiques dont elles sont justement fières par des sobriquets affectueux. Tantôt c'est le nom de baptême, tantôt c'est le nom de famille qui est diminué ou corrompu. Ainsi d'une part William

pour la pierre, il se mettrait à l'œuvre sans sourciller. » Mais le parti whig était en grande minorité dans le parlement, une dissolution n'aurait guère augmenté ses forces dans la proportion suffisante, et pouvait-il sérieusement compter sur l'appui de sir Robert Peel et des adhérens qui resteraient fidèles à leur chef? Tout annonçait pourtant que lord John Russell allait affronter l'entreprise quand la combinaison libérale avorta sur le refus de lord Grey de servir dans un cabinet où lord Palmerston aurait encore la direction des affaires étrangères. Je compris plus clairement dès lors le sourire de sir Robert Peel auquel j'ai fait allusion.

Quelle fut la pensée secrète du chef conservateur quand, sur l'appel pressant de la reine, il consentit à reprendre le pouvoir auquel il venait de renoncer? J'ai lieu d'estimer que je me trompais peu en jugeant que sir Robert Peel, ayant offert par sa démission une première satisfaction aux animosités de son parti, n'était point éloigné d'espérer qu'il se rallierait autour de lui dans une proportion suffisante pour abolir éventuellement les *corn laws*, avec l'appui nécessairement acquis d'avance du parti libéral. Ce grand sacrifice consommé, quel avantage trouveraient les conservateurs mécontens à détruire de leurs propres mains l'œuvre laborieuse de dix années d'opposition, de ruiner pendant longtemps leur propre suprématie politique pour la livrer eux-mêmes à leurs adversaires? D'ailleurs quel champion inconnu surgirait dans leurs rangs pour affronter la discussion avec l'orateur tout-puissant qui les avait tant de fois conduits à la victoire et qui ne serait certainement attaqué par aucun de ses collègues ministériels? L'événement prouva que, sur les deux derniers points, la sagacité de sir Robert Peel fut en défaut. S'il réussit en effet, avec l'appui de lord John Russell, à faire rappeler les *corn laws*, l'exaspération qu'avait soulevée sa politique nouvelle devint de plus en plus inconciliable, et des rangs mêmes de son propre parti sortirent deux agresseurs personnels auxquels il fut donné d'exercer la plus funeste influence sur sa destinée.

La mesure à laquelle s'arrêtèrent définitivement sir Robert Peel et son cabinet à la seule exception de lord Stanley, qui ne crut point pouvoir suivre jusque-là ses collègues, ne fut point, il est vrai, tout à fait aussi extrême que celle dont, le premier parmi les hommes d'état considérables de son pays, lord John Russell venait, dans un célèbre manifeste, de se proclamer le champion. Au lieu d'abolir sur-le-champ les droits protecteurs, le premier ministre se contentait de les réduire progressivement pendant trois ans, un

Pitt est devenu *Billy*, lord John Russell *Johnny*, sir Robert Peel *Bobby* ou *Bob*; — d'autre part, lord Palmerston *Pam*, M. Disraeli *Dizzy*, et, une fois popularisées, ces désignations sont d'un usage universel.

simple droit de balance de 1 shilling par quarter devant être maintenu, ce terme atteint, comme le dernier vestige des célèbres *corn laws*. Il accordait de plus à l'agriculture nationale, sur diverses dépenses et taxes locales, des dégrèvemens qui n'étaient point sans importance. Toutefois le fait principal subsistait : le parti protectioniste était convié à condamner solennellement et irrévocablement le système de la protection. Soit que la conscience du sacrifice immense ainsi réclamé ait laissé à sir Robert Peel peu de confiance dans le résultat des conférences de parti habituelles en pareille conjoncture, soit que son défaut invincible d'entregent et de captation personnelle lui ait été particulièrement fatal en ce moment, il ne fit rien entrevoir confidentiellement de sa décision finale, même à ses anciens adhérens les plus intimes en dehors du conseil. Ceux-ci durent donc n'apprendre les propositions du gouvernement qu'avec le public tout entier, lors du grand exposé ministériel à la réunion du parlement. On conçoit facilement quels froissemens et quelles irritations devaient trouver ainsi à exploiter les deux principaux organes de la révolte désormais ouvertement déclarée. Le premier de ces adversaires inattendus fut lord G. Bentinck, fils du duc de Portland, un des plus influens représentans du parti territorial. Étranger jusqu'alors à la politique active, lord G. Bentinck était fort connu et fort apprécié par les zélateurs du *turf*, si nombreux en Angleterre. Il s'appliqua dès la rentrée du parlement à multiplier et à organiser les dissidens, à caractériser et à envenimer le différend qui les séparait de leur ancien chef; mais ses efforts auraient manqué d'éclat, sinon d'efficacité, si un grand maître de la parole, capable de lutter corps à corps avec sir Robert Peel lui-même, n'était venu descendre contre lui dans l'arène. Jusque-là, M. Disraeli s'était surtout distingué dans le domaine de la littérature. Ses débuts oratoires à la chambre des communes, comme nous l'avons vu, n'avaient point été heureux. Exaspéré par les rires ironiques de quelques collègues, il s'était beaucoup animé, — les interruptions continuèrent, et enfin il dut s'asseoir en proférant la noble et prophétique parole : « Le jour viendra où je vous contraindrai à m'entendre; » mais ce jour était encore éloigné. Se voyant négligé et méconnu par sir Robert Peel, il s'était laissé entraîner, au nom d'un groupe de conservateurs mécontens comme lui, à prendre deux ou trois fois à partie le premier ministre, alors dans la plénitude de son autorité, mais le succès n'avait point répondu à son ardeur. Rappelant un soir que deux ans auparavant M. Disraeli l'avait défendu avec chaleur contre les mêmes imputations qu'il dirigeait maintenant contre lui, sir Robert Peel s'était écrié : « Tels étaient les sentimens qu'exprimait alors l'honorable membre. J'ignore s'ils ont assez d'importance pour que l'on en entretienne la chambre : ce que je sais, c'est que je fai-

sais alors du panégyrique le même cas que je fais aujourd'hui de la censure. » Des paroles aussi altières ne tendaient guère à rétablir la concorde, mais l'heure de la revanche attendue avec tant d'impatience et tant de persévérance se présentait enfin. Voyant la grande majorité de son parti en état de flagrante insubordination, M. Disraeli, se précipitant sur sa vengeance comme sur une proie assurée, devint l'instigateur et l'organe passionné de leurs ressentimens. Cette fois la chambre ne rit point. Plus de 200 voix conservatrices s'associèrent par leurs applaudissemens à ces paroles vengeresses, tandis que plus de 200 voix libérales acclamaient avec une égale frénésie la destruction déjà consommée du parti adverse. Tout ce que le désespoir longtemps refoulé de ses premiers échecs et de son génie méconnu pouvait fournir d'amertume, tout ce que l'animosité personnelle pouvait inspirer de sarcasmes, tout ce qu'une ambition longtemps cruellement déçue, mais touchant enfin à son triomphe, pouvait imprimer de chaleur et d'éclat à une parole depuis longtemps habilement cultivée, tout fit explosion à la fois dans une série d'attaques sans cesse renouvelées, sans cesse saluées par des clameurs d'adhésion. M. Disraeli a exprimé depuis dans des termes fort touchans les regrets que lui causèrent plus tard quelques souvenirs de cette époque, et il est certain que ces célèbres diatribes manquèrent trop souvent de mesure et d'équité; mais dans les circonstances exceptionnelles où elles se produisaient le succès en fut inoui. Je croyais rêver quand, sur ces mêmes bancs où j'avais vu si longtemps le grand ministre exercer une suprématie si douce et si incontestée, je le contemplais maintenant déjà déchu, déjà perdu sans retour et livré à la frénétique hostilité des trois quarts de l'assemblée. Il se défendit d'abord avec une rare éloquence, avec une sérénité, avec une patience plus rares encore, et, dans la minorité qui lui restait encore fidèle, des voix généreuses, comme celles de sir James Graham, de M. Sidney Herbert et surtout de M. Gladstone, se firent entendre avec éclat pour sa défense; mais l'épreuve dépassait les forces de l'humanité. Quelquefois l'accent, les paroles mêmes du grand patriote, témoignaient de l'indignation qui le consumait, et des blessures réciproques vinrent encore exaspérer le conflit. Jamais je n'oublierai son inflexion de voix quand un jour un de ses adhérens révoltés, ayant provoqué la gaîté de ses collègues par une expression malheureuse, sir Robert Peel dit dans sa réponse : « La chambre s'est étonnée qu'une ineptie ait été proférée ici *par un membre du parti agricole!* » Mais, dans des passes d'armes pareilles, M. Disraeli était sans rival, et d'innombrables agresseurs se succédaient pour les éterniser. Le roi de la forêt était visiblement aux abois. Un soir, arrivant fort tard à la séance, je fus frappé de l'abattement sensible de sir Robert Peel et de l'extrême

pâleur de sa figure habituellement si vivement colorée : on me dit qu'à la suite d'une altercation nouvelle avec M. Disraeli, il s'était abandonné un instant au point de verser des larmes. La génération précédente avait vu couler également celles de M. Pitt lui-même lors du vote hostile des communes sur la conduite de lord Melville. Le résultat final devint ainsi de plus en plus apparent, de plus en plus inévitable. « Je ne resterai point au gouvernail durant les nuits de tempêtes, si la barre ne doit pas fonctionner librement, s'était écrié sir Robert Peel au commencement de cette mémorable session; je ne consentirai point à conduire le vaisseau d'après des observations prises durant l'année 1842. » Ses volontés prévalurent en effet. La législation sur les céréales fut immolée en principe et sans retour; mais, le ministère ayant été au-devant d'un témoignage de confiance subséquent sur une mesure répressive réclamée par l'état de l'Irlande, la majorité du parti conservateur combina avec ostentation son vote hostile et décisif avec celui de l'opposition libérale.

Ainsi s'effondra le cabinet de sir Robert Peel dans les ruines du parti qu'il avait si laborieusement formé. Sa fin fut digne des splendeurs de son origine comme de sa trop courte existence. Une circonstance, fort imprévue par l'illustre homme d'état lui-même, vint encore ajouter à l'intérêt passionné qu'il excitait personnellement au moment suprême d'une puissance si singulièrement, mais si noblement sacrifiée. Un malheureux peintre, assez connu et assez aimé à Londres, M. Haydon, réduit au plus cruel dénûment, avait mis fin à ses jours. Aux demandes désespérées de secours qu'il avait précédemment adressées à plusieurs personnages importans, une seule réponse était parvenue : auprès du lit de mort, on avait trouvé une lettre de sir Robert Peel accompagnant les cinquante louis qui avaient soulagé les souffrances de ses derniers instans. C'est ainsi que, succombant lui-même sous tant de soucis, sous tant d'injustes attaques, le grand ministre avait eu le loisir de secourir le mérite infortuné et de fournir, bien à son insu, au public ce touchant témoignage de la bonté de son cœur comme de la charitable munificence qu'il pratiquait. Aussi sa retraite du pouvoir fut-elle d'un caractère insolite et non moins mémorable qu'inusité. Quand, le 25 juin 1846, le résultat du vote hostile qui plaçait le gouvernement dans une minorité de 73 voix fut annoncé, contrairement à tout ce qui se passe ordinairement en pareil cas, l'assemblée accueillit dans un profond et morne silence l'œuvre des oppositions coalisées; mais à peine le ministre déchu eut-il quitté le parlement qu'une foule immense le salua, au dehors, de ses plus chaleureuses acclamations. Un étrange spectateur, Ibrahim-Pacha, fils du vice-roi d'Égypte Méhémet-Ali, ne fut pas le moins étonné parmi les témoins de cette chute, aussi triomphale que les victoires les plus

éclatantes du passé. Le 29 juin, quatre jours après, quand le public apprit que sir Robert Peel devait se rendre au parlement pour y prononcer son discours d'adieu, tous les abords de sa résidence, tout le parcours de Whitehall à Westminster, furent encombrés d'une sympathique affluence de toutes les classes, qui ne cessa de l'accueillir avec les plus bruyans applaudissemens. C'est ainsi qu'il entra dans la chambre des communes pour y prononcer un de ses discours les plus fiers et les plus accomplis. Durant deux heures, il tint l'assemblée fascinée par sa parole, tandis qu'il rappelait, avec autant de modestie que d'autorité, les principaux actes et la pensée dominante de son administration, s'appliquant surtout à rendre à lord Aberdeen comme à ses divers collègues un hommage des plus mérités. « J'ai présenté à la chambre, dit-il en terminant, les observations que mon devoir me commandait de lui adresser. Je la remercie de la faveur avec laquelle elle a bien voulu m'écouter durant cet acte suprême de ma carrière officielle. Dans quelques heures probablement, le pouvoir que j'ai exercé pendant cinq ans aura passé dans d'autres mains, sans regret et sans récrimination de ma part, avec un souvenir bien plus vif de la confiance et de l'appui que j'ai obtenus durant de longues années que de l'opposition que j'ai rencontrée en dernier lieu. Je laisserai, en déposant ce pouvoir, un nom sévèrement blâmé, je le crains, par beaucoup d'entre vous qui, sans le moindre intérêt personnel, uniquement en vue du bien public, déplorent amèrement la rupture de nos liens du passé, convaincus que le maintien de nos grands partis parlementaires et la fidélité aux engagemens qu'il implique sont des moyens de gouvernement puissans et essentiels. Je serai non moins vivement censuré par d'autres qui, également sans visées personnelles, adhèrent au principe de la protection, le considérant comme nécessaire à la prospérité générale du pays. Je laisserai un nom détesté des partisans du monopole, qui, par des motifs moins élevés, réclament la protection dont ils profitent. Peut-être d'autre part ce nom sera-t-il par momens prononcé avec bienveillance parmi ceux dont la destinée dans ce monde est le travail et qui gagnent à la sueur de leur front leur pain quotidien. Parfois ceux-ci se souviendront-ils de moi quand ils répareront leurs forces avec une nourriture plus abondante, désormais affranchie de tout impôt et d'autant plus douce pour eux qu'aucun sentiment d'injustice n'y mêlera plus son amertume. »

Quand les longs applaudissemens qui éclatèrent de toutes parts cessèrent à la fin, lord Palmerston et M. Hume, au nom des deux grandes fractions libérales, prononcèrent chacun quelques paroles fort courtoises, et la séance fut terminée. Averti qu'une foule toujours grossissante l'attendait auprès de la sortie principale, sir

Robert Peel s'efforça de se dérober cette fois aux manifestations projetées du dehors. Appuyé sur le bras de sir George Clerk, un de ses plus fidèles adhérens, il s'éloignait par une issue latérale quand, promptement reconnu, il devint l'objet d'une ovation qui attira sur-le-champ la foule à laquelle il cherchait à se soustraire. C'est ainsi qu'au milieu des démonstrations les plus enthousiastes il fut reconduit jusqu'à sa demeure, dont les échos retentirent de chaleureuses clameurs longtemps après son entrée. Flatteuses, mais stériles démonstrations! Mirage éclatant d'un pouvoir à jamais anéanti.

IV.

Je fus longtemps avant de pouvoir mesurer la profondeur d'une chute aussi rapide et aussi imprévue. C'était la première des grandes catastrophes dont je devais être le spectateur désolé, et je ne me lassais pas de répéter, avec plus de surprise encore que de tristesse : *Ecce ut cecidit fortis!* Que d'années se sont écoulées depuis durant lesquelles cette grande immolation a été le sujet pour moi de longues méditations comme d'entretiens inépuisables! Et pourtant ni le temps, ni l'expérience de la vie, ni les opinions contradictoires n'ont pu sensiblement modifier le premier jugement que j'en ai porté. Au fond, sir Robert Peel avait raison. Les prédications de M. Cobden et de M. Bright, se combinant avec le spectacle et le contre-coup de la famine irlandaise, avaient définitivement prévalu. Désormais, soit au point de vue de la protection, soit au point de vue de l'intérêt fiscal, toute sorte d'imposition sur le pain des classes souffrantes, si nombreuses en Angleterre, était un impôt périlleux, un impôt condamné. Si sir Robert Peel s'était borné à proclamer sur ce point sa conviction, tout en suspendant sur-le-champ et partout les droits d'entrée, si, fortement établi sur ce terrain, il avait déclaré qu'il laisserait à M. Disraeli la tâche de les réimposer, à lord John Russell celle de les abolir formellement dans le parlement actuel, qu'auraient pu répondre l'un ou l'autre? L'agitation contre le principe des *corn laws* aurait continué sans doute, mais elle était dorénavant toute au profit de la politique du ministre converti. Quant aux dangers qu'elle pouvait entraîner, comment admettre qu'il eût été possible sérieusement d'insurger les populations contre un impôt qui avait totalement cessé d'être perçu, et dont le rétablissement était évidemment impossible? Le temps, la réflexion, des ménagemens convenables et trop longtemps dédaignés, mille circonstances enfin seraient venues calmer les premiers emportemens du parti territorial : des élections nouvelles auraient plus tard dégagé sa responsabilité et son honneur, compromis outre mesure dans l'ardeur de la dernière lutte électorale. Ainsi les *corn laws*

auraient pu succomber d'une fin paisible et naturelle aussi sûrement que de la mort violente qui a entraîné tant de ravages avec elle. L'Angleterre est la terre classique des compromis entre ce que le passé a consacré et ce que le présent réclame. Du sein des discussions les plus passionnées, on voit toujours surgir lentement, mais infailliblement, une marée irrésistible de raison, de bon sens, de sage patriotisme, devant laquelle tous les obstacles disparaissent. Comment un politique aussi sagace, aussi expérimenté, aussi profondément national que l'était sir Robert Peel s'est-il laissé entraîner dans un écart pareil contre les usages et les traditions si exemplaires de son pays? Toute l'affection que j'ai portée à sa personne, toute la vénération que j'ai vouée à sa mémoire, ne sauraient m'aveugler sur l'erreur inconcevable de cette période critique de sa carrière. Le vertige du premier rang et les fébriles entraînemens qui en sont la conséquence trop ordinaire ont-ils en effet troublé l'équilibre de ces facultés si éminentes et si aguerries aux vicissitudes de la haute politique? Cédant à une certaine timidité de tempérament que lui ont trop reprochée ses adversaires, sir Robert Peel a-t-il encore une fois, comme dans la question irlandaise, exagéré outre mesure un danger incontestable? S'est-il, comme le lui ont également reproché ses détracteurs, efforcé de combiner avec le titre assez éminent de chef de l'aristocratie territoriale et de tous les intérêts conservateurs de l'Angleterre le renom d'un réformateur radical? Ou plutôt, car c'est l'explication la plus plausible et celle que les renseignemens confidentiels du moment ont le plus confirmée dans mon esprit, a-t-il sincèrement cru d'abord qu'il ferait partager à la grande majorité de son parti, avec lequel il n'a jamais vécu dans une intimité suffisante, les ardentes et patriotiques convictions qui s'étaient emparées de lui? N'a-t-il pu enfin constater ses mécomptes qu'après s'être précipité lui-même, d'une façon irrévocable, dans la voie de perdition? Quoi qu'il en soit, il me paraît incontestable que, si des hommes comme sir Robert Peel se doivent au service de leur pays, ils sont tenus de ménager soigneusement les conditions élémentaires de leur influence. Sous un régime comme celui de l'Angleterre, ils ne sauraient prétendre à exercer sur les affaires publiques une action sensible en dehors de l'appui et de la confiance d'un des deux grands partis entre lesquels se divise l'élite politique, sociale et intellectuelle du pays; mais une confiance pareille est-elle trop chèrement achetée au prix des ménagemens les plus ordinaires? Peut-elle encore être sérieusement revendiquée quand tout souci pour l'intérêt, pour les convictions, pour l'honneur même de ces illustres agrégations de notabilités individuelles est ouvertement répudié?

Comme sir Robert Peel me l'avait fait espérer dans sa gracieuse

lettre d'adieu, je m'étais flatté que les loisirs dont il allait disposer me permettraient des rapports plus fréquens avec lui, et dans le principe il en fut ainsi. L'intimité que les dernières années avaient établie entre nous subsistait, les sentimens avec lesquels j'avais été témoin de la catastrophe ne pouvaient être douteux à ses yeux, et la contrainte inévitable des entretiens diplomatiques avait seule disparu. Je compterai parmi les heures les plus agréables et les plus profitables de ma vie celles qu'il me fut encore donné de passer auprès de lui; mais un premier incident regrettable vint bientôt les restreindre et des calamités nouvelles y mettre un terme. Le cabinet libéral, et lord Palmerston non moins que ses collègues, étaient rentrés aux affaires, j'en demeure convaincu, avec la sincère volonté de maintenir, sinon la même étroite amitié entre nos deux cours qui avait prévalu sous leurs prédécesseurs, du moins des relations d'une entière bienveillance; mais les circonstances furent plus fortes que les bonnes dispositions réciproques. Il ne dépendait au fond ni de l'un ni de l'autre gouvernement d'écarter de la politique de notre temps une question d'une difficulté, d'une délicatesse extrême, celle du mariage de la reine Isabelle d'Espagne, qui en effet, quand il eut lieu, amena entre les deux cours un assez sérieux refroidissement. Sir Robert Peel et lord Aberdeen ne donnèrent absolument raison ni absolument tort soit aux uns, soit aux autres; mais ils déplorèrent la persistance que mettaient lord Palmerston et ses agens à envenimer sans cesse le dissentiment, et ils s'appliquèrent de leur mieux à le concilier. Malgré la grande latitude que permettent à cet égard les usages de la société anglaise, notre ambassade éprouvait quelques scrupules à aggraver encore le différend en multipliant, dans de semblables circonstances, ses rapports avec les ministres en retraite; toutefois je ne cessais de voir souvent sir Robert Peel, et j'avais soin de me rendre à toutes ses invitations. Je conserverai le souvenir ineffaçable d'un grand dîner chez lui vers le milieu de l'année 1847. Le repas fini, et, les dames s'étant retirées les premières selon un ancien usage conservé encore aujourd'hui en Angleterre, je me trouvai assis à côté de lui. Notre entretien porta dès l'abord sur la situation générale de l'Europe, sur l'état intérieur de la France, que l'ancien premier ministre envisageait avec une trop prophétique anxiété. Il me parla surtout des écrits de M. Louis Blanc, qu'il avait fort attentivement étudiés, et me demanda quelles en étaient, dans notre pays, l'influence et la portée. J'exprimai l'espoir que de pareils appels à la révolte contre les conditions ordinaires, inévitables de toute société civilisée, ne sauraient jamais, dans des populations aussi intelligentes que les nôtres, faire beaucoup de dupes ou beaucoup de victimes. Sir Robert Peel m'écoutait fort attentivement, dans la pensive attitude qui lui était

la plus habituelle, la figure quelque peu baissée, la joue appuyée sur sa main, inclinant la tête légèrement quand mes paroles se rencontraient avec son propre sentiment, la secouant tristement au contraire quand il ne pouvait partager ma confiance. Enfin il se redressa et prit lui-même la parole. Les écrits de cette nature, m'exposa-t-il, ne sauraient s'apprécier uniquement par l'effet qu'ils produisent sur les heureux de la terre, sur les classes dont les lumières et l'éducation peuvent agir comme un préservatif ou comme un contre-poison. Assurément les ravages en seraient fort circonscrits, si les hommes n'étaient gouvernés que par la raison, par la logique ou par l'expérience; mais d'innombrables millions d'êtres humains sont fatalement voués à une existence de labeur perpétuel, d'ignorance absolue, de souffrances aussi irrémédiables qu'elles sont imméritées. Quels fermens ne produiront pas dans leurs intelligences sans culture, dans leurs cœurs ulcérés ces instigations astucieuses ou passionnées à leurs espérances, à leurs convoitises, à leur action vengeresse? Le sol de la vieille Europe est profondément miné; celui de l'Angleterre elle-même est-il inébranlable? Qui mesurera les animosités, les cupidités, les ressentimens, les audacieux projets qui fermentent sous les surfaces resplendissantes de notre civilisation moderne? Qui osera prédire le jour de l'explosion, l'étincelle qui la fera éclater, les ruines incommensurables qu'elle amoncellera? — Jusqu'alors j'avais peu songé à des questions ou à des soucis pareils. L'histoire du passé, le spectacle de la vie superficielle des nations, les divers monumens de leur grandeur, les rapports qui existaient ou qui pourraient être établis entre elles m'avaient principalement absorbé. A la voix du grand homme d'état, les murs étincelans de lumière, couverts des chefs-d'œuvre de Rubens et de Reynolds, dont sir Robert Peel était partout entouré, soit à Londres, soit à Drayton-Manor, semblèrent s'entr'ouvrir et disparaître momentanément à mes yeux. Je crus voir surgir dans le lointain ces masses déshéritées qui n'existent que pour travailler, pour souffrir, pour maudire, et sous la colère déchaînée desquelles les empires les plus vénérables succomberaient en un seul jour. Je compris alors pour la première fois et l'abolition précipitée des *corn laws*, et le caractère dominant du génie propre de sir Robert Peel. L'expérience de quelques mois devait me convaincre bien plus encore de ses titres à la suprématie morale et intellectuelle dont aucun effort de ses adversaires ne pouvait le dépouiller.

L'illustre homme d'état avait en effet pressenti bien plus que moi, bien plus que nous tous, les périls dont était menacé le gouvernement constitutionnel de la France. En quelques heures, sans aucun concert avec la nation elle-même, les institutions les plus tutélaires, un souverain appelé à juste titre un sage couronné, son angélique

compagne, la famille royale la plus brillante, la plus exemplaire de l'Europe, tout avait disparu devant l'ouragan révolutionnaire; mais cette journée néfaste comptera dans nos annales moins encore par tous les bienfaits qu'elle a ravis au pays que par les maux permanens qu'elle lui a légués. C'est alors que, d'une fenêtre de l'Hôtel de Ville, une poignée d'hommes inconnus ou trop connus dans la politique ont proclamé, au sein d'une population absente et consternée, que le gouvernement du pays serait enlevé à l'intelligence, à l'expérience, à tous les titres acquis pour l'exercer dignement, et attribué dorénavant à l'ignorance et à l'incapacité les plus flagrantes. Assurément les peuples sont toujours libres de tenter à leurs propres dépens les plus redoutables aventures, mais qu'ils ne s'étonnent point d'être précipités ainsi dans des abîmes sans fond d'humiliations et de souffrances. La révolution de 1848 produisit à Londres, sauf chez lord Palmerston et chez ses plus intimes adhérens, un sentiment de profonde et douloureuse consternation.

Pendant quelques jours, la société, le monde politique, chacun se portait à notre ambassade pour offrir aux victimes des témoignages de condoléance ou des services empressés. Plus affligée que personne, la reine Victoria m'avait chargé, dès la première nouvelle de leur débarquement en Angleterre, de mettre à la disposition des illustres exilés la royale demeure de Claremont, où ils ont trouvé en effet, durant leur éloignement de la France, l'asile le plus paisible et le plus digne. Cependant aucune des visites que je reçus alors n'a laissé dans mes souvenirs une plus profonde impression que celle de sir Robert Peel. Notre entretien fut très intime et très prolongé. Après m'avoir exprimé ses regrets personnels et politiques avec une expansion qui n'était point dans ses habitudes, il m'interrogea sur les circonstances qui avaient précédé et accompagné l'explosion révolutionnaire et surtout sur les griefs qui en avaient été les causes ou les prétextes. Notre suffrage électoral n'avait-il point été indûment restreint? La réforme demandée par le cri populaire n'était-elle point au fond juste, acceptable, et la résistance qu'y avait opposée le gouvernement avait-elle été habile, prudente et même légitime? A mesure qu'il posait ces questions, sir Robert Peel inclinait la tête pour m'écouter comme si chacune de mes paroles avait été aussi digne d'être recueillie que les siennes. Je commençai en me récusant quelque peu. Les circonstances ne m'avaient guère permis d'être mêlé à la politique intérieure du pays : c'était surtout au service de ses intérêts à l'étranger que tous mes efforts comme toutes mes études avaient été jusqu'alors consacrés. Toutefois, je n'hésitais pas à le dire, ce n'était point du côté des défenseurs du gouvernement constitutionnel de la France, c'était du côté de ses agresseurs qu'il était équitable de rechercher les torts. Avec

un peu de temps, avec un peu de patience, ces belles institutions permettaient aux plus profondes modifications de s'accomplir paisiblement; mais il existait malheureusement dans notre patrie un élément révolutionnaire, très puissant par le nombre, par l'organisation, par le souvenir de ses triomphes passés, voulant franchement l'anarchie avec toutes les perspectives qu'elle seule pouvait ouvrir pour lui, et contre lequel, dans ces journées de soulèvement, il est impossible de lutter sans un recours très décidé, peut-être même très inexorable, à la force militaire. Notre monarchie constitutionnelle avait eu à soutenir plus d'une fois des attaques bien plus formidables que celle sous laquelle elle venait de succomber; mais alors elle avait livré le combat, tandis qu'un concours fatal de circonstances avait, durant ces derniers jours, paralysé la résistance la plus légitime et la plus nécessaire. Sans doute, le suffrage électoral était restreint, mais le nombre des personnes en France qui pouvaient, avec un profit réel pour le pays et surtout pour les libertés publiques, participer à la direction des affaires était-il quant alors beaucoup plus considérable? Un avenir prochain résoudrait la question. S'il résultait des derniers changemens une ère nouvelle de satisfaction générale, de libertés plus largement développées, d'apaisement des passions subversives, alors le roi Louis-Philippe et les hommes si éminens qui l'avaient servi et soutenu jusqu'à la fin demeureraient convaincus devant l'histoire d'avoir fort imparfaitement compris les grands intérêts de leur pays. Si au contraire les concessions les plus illimitées à la clameur populaire n'amenaient que des agitations incessantes, des conflits civils infiniment plus sanglans, avec les souffrances et la misère qu'ils engendrent toujours, pour n'aboutir enfin qu'à l'acclamation d'un régime despotique, alors l'équitable postérité reconnaîtrait les torts impardonnables de ceux qui ont déchaîné contre la monarchie constitutionnelle les fureurs populaires avec un si lamentable succès. Je m'aperçus que ces considérations ébranlaient sensiblement sir Robert Peel sans toutefois le convertir entièrement. En me quittant, il résuma son impression dans ces mémorables paroles, qui révèlent la préoccupation dominante de ses dernières années : « Je vois que le roi et M. Guizot se sont trouvés dans une position, sous beaucoup de rapports, analogue à la mienne. Ils avaient à rompre ouvertement avec leurs amis politiques les plus dévoués ou à braver les risques d'une terrible révolution. Le parti que j'ai pris a été bien douloureux; mais je crois qu'il a été le meilleur. »

La sympathie profonde que m'avait témoignée sir Robert Peel pour notre famille royale ne devait point se borner à des protestations empressées. Le bruit s'étant répandu, sur ces entrefaites, qu'échappés avec peine à la tourmente et à la spoliation révolution-

naires, les illustres proscrits se trouvaient momentanément privés de ressources, je reçus de lui la lettre suivante. Bien qu'elle fût, à son origine, essentiellement confidentielle, je ne crains plus, après tant d'années, d'évoquer cette preuve d'une bien généreuse sollicitude (1).

(Traduction.) « Drayton Manor, Fazeley, le 20 avril 1848.

(Très particulière.)

« Mon cher comte de Jarnac, j'ai eu mardi dernier une conversation avec lord Aberdeen, après mon retour de Claremont, dans le courant de laquelle il a fait allusion à certaines circonstances qui ont confirmé mes appréhensions antérieures qu'en conséquence de la spoliation infâme dont les propriétés royales en France ont été l'objet, le roi et la reine des Français souffrent des privations auxquelles il est extrêmement douloureux de songer. Je n'aurais pu croire d'après aucune autorité ordinaire à quelques détails que lord Aberdeen a mentionnés par rapport à la reine, et comment elle a dû se défaire d'une portion du peu d'objets dont elle conserve encore la possession.

« Pour le soulagement de mes propres sentimens, qui ont été profondément atteints, je vous écris en ce moment. Aucun être humain ne sait ou ne saura jamais que je me suis adressé à vous. Je vous conjure de me permettre d'envoyer chez votre banquier, pour être placée à votre crédit, la somme de 1,000 livres sterling (25,000 francs).

« Vous pourrez chercher quelque moyen selon lequel elle pourra être consacrée à l'objet convenu sans exciter le moindre soupçon de la part du roi ou de la reine. Ne faites jamais dorénavant aucune allusion à ce sujet avec moi, et vous pouvez compter sur un silence absolu de ma part, aujourd'hui et pour toujours.

« Croyez-moi, mon cher comte de Jarnac, très fidèlement à vous,

« ROBERT PEEL. »

(1) Il n'est pas sans intérêt de rappeler que, dans les premiers jours qui suivirent la catastrophe, j'avais reçu de lord Palmerston une proposition correspondante dans les mêmes circonstances et pour une somme équivalente. Je trouve dans mes papiers la lettre suivante, faisant allusion à cette offre, qui est d'autant plus honorable pour sa mémoire qu'il n'a jamais professé, soit pour la France, soit pour notre famille royale, les sentimens qui animaient si profondément sir Robert Peel et lord Aberdeen.

(Traduction.) « Foreign office, le 2 mars 1848.

« Mon cher Jarnac, veuillez vous rappeler que l'offre faite par moi hier est une affaire strictement confidentielle et qui doit rester entièrement entre vous et moi. Quand vous me direz que ce que j'ai proposé sera utile, ce sera fait.

« Sincèrement à vous, « PALMERSTON. »

Je n'ai point à le dire, je n'eus à me prévaloir ni de l'une ni de l'autre de ces propositions, tout en exprimant ma vive appréciation du sentiment qui les avait inspirées.

Quelques mois plus tard, plusieurs membres de la famille royale et la plupart des habitans du château de Claremont furent atteints d'une sorte de maladie de langueur accompagnée d'assez douloureuses souffrances. L'habile médecin qui fut appelé alors et qui depuis a partagé leur exil, le docteur Henri Gueneau de Mussy, constata enfin que l'eau potable s'était viciée dans les tuyaux de plomb qui l'apportaient et la distribuaient dans le château. La cause du mal ainsi reconnue, un changement de résidence était naturellement indiqué. Informé de ces circonstances, sir Robert Peel m'adressa sur-le-champ la lettre suivante :

« (Traduction.) — Drayton Manor, Fazeley, le 29 octobre 1848.

« Mon cher comte de Jarnac, quand lady Peel et moi nous étions au château de Windsor, nous avons appris, avec beaucoup de regret, que le roi et la reine des Français et quelques membres de leur famille ont été sérieusement indisposés.

« Il est possible qu'un changement d'air et de lieu puisse contribuer à leur prompt rétablissement, et nous serions particulièrement flattés si leurs majestés condescendaient à faire l'essai de ce remède à Drayton Manor. Ici, l'isolement est absolu. La distance de Londres est parcourue en quatre heures. Nous aurions des logemens pleinement suffisans à offrir aux princes, aux princesses, à tous ceux enfin qui résident à Claremont, et nous serions ravis outre mesure de l'honneur de les recevoir.

« Un seul wagon (celui dont notre reine se sert quelquefois) conduirait le cortége royal tout entier de la station de Euston-Square à Tamworth, qui est à deux milles seulement du château. J'arrangerai tous les détails du voyage avec la plus grande facilité.

« Tout se passerait absolument comme à Claremont, sauf la seule différence à laquelle j'ai fait allusion plus haut, le changement d'air et de résidence. Nous sommes récemment revenus ici, et toute époque qui serait indiquée pour la visite nous conviendrait absolument.

« Je place, mon cher comte de Jarnac, l'affaire entre vos mains.

« S'il y avait de ma part de la présomption à soumettre une requête pareille à leurs majestés, si elle entraînait une déviation quelconque aux usages qui auraient été observés dans des circonstances plus prospères, vous demeurez pleinement libre de ne faire à leurs majestés aucune mention de cette lettre. S'il en est autrement, je me flatte que vous consacrerez votre influence à nous procurer l'honneur et la véritable joie de recevoir dans notre demeure leurs majestés et toute leur famille réunie à Claremont.

« Croyez-moi, mon cher comte de Jarnac, toujours très fidèlement à vous, « ROBERT PEEL. »

Je pourrais multiplier ces témoignages du dévoûment affectueux que manifestait sir Robert Peel pour nos illustres exilés. Le roi Louis-Philippe voulut y répondre en rendant un jour visite à l'ancien ministre dans son château de Drayton Manor. Les toasts échangés alors s'inspirèrent de l'affection réciproque qui animait plus que jamais ces deux célèbres personnages dans leur commune infortune politique. « Sire, dit sir Robert Peel, nous vous avons dû la paix du monde. Chef d'une nation justement susceptible, justement fière de sa gloire militaire, vous avez su atteindre ce grand but de la paix sans jamais sacrifier aucun intérêt de la France, sans jamais laisser porter aucune atteinte à son honneur, dont vous étiez plus jaloux que personne. C'est surtout aux hommes qui ont siégé dans les conseils de la couronne britannique qu'il appartient de le proclamer. »

Mais ce n'était point à l'égard de notre famille royale seulement que sir Robert Peel tenait à faire preuve de ses fidèles sentimens. Il voulut recevoir aussi M. Guizot à Drayton Manor, et il me pressa de faire partie de la sympathique réunion qu'il conviait à cette occasion. Longtemps très habile tireur, sir Robert Peel avait beaucoup plus de goût pour la chasse et pour les plaisirs de la campagne que pour les autres amusemens de la vie; mais, sérieux en toutes choses, il s'occupait surtout du côté sérieux de l'agriculture, notamment du drainage, et comptait parmi les agronomes les plus entreprenans. Sa belle et somptueuse demeure, ornée, comme je l'ai déjà indiqué, des chefs-d'œuvre de l'école flamande et anglaise, servait de rendez-vous à des esprits d'élite de toutes les professions. Sa charmante compagne, qu'il a toujours tendrement appréciée, faisait les honneurs avec la plus touchante bienveillance et, ainsi secondé, ainsi entouré de ses nombreux enfans, sir Robert Peel présentait un des types les plus accomplis de la vie domestique et patriarcale de l'Angleterre. Rien de plus saisissant que de voir, durant quelques jours, les deux célèbres hommes d'état en relations constantes, quelquefois même en conflit amical. Je me souviens surtout d'une discussion qui s'éleva un soir entre eux sur la propriété littéraire et sur la législation la plus propre à la régler et à la défendre. Le grand écrivain se prononçait hautement pour les droits et pour les prérogatives de ses confrères, le lecteur assidu pour les intérêts du public, — et, bien que, pour être parfaitement compris, M. Guizot dût parler en anglais, sa discussion n'en était ni moins lucide, ni moins concluante. J'ai rappelé les témoignages nombreux de sollicitude et de sympathie personnelle que nous donnait ainsi sir Robert Peel. Jusqu'ici toutefois il n'avait point pris la parole en public pour proclamer ces sentimens et pour combattre la tendance trop ouvertement manifestée par lord Palmerston à encourager dans

toute l'Europe les entreprises et les progrès du parti révolutionnaire. M. Guizot m'en exprimait parfois son étonnement. Je l'engageai à s'en ouvrir lui-même et sans réserve avec celui qui, en dépit des derniers déchiremens, restait toujours le chef accrédité de la politique conservatrice de l'Angleterre au dehors. Une longue promenade que nous fîmes ensemble fournit l'occasion désirée. Je crus devoir me retirer un peu quand l'entretien commença, mais il me semble que je vois encore le geste impérieux de M. Guizot, développant sa pensée avec la véhémence de ses convictions, et l'attitude de pensif recueillement familière à son interlocuteur. Plus tard, M. Guizot me dit qu'au fond il avait prêché un converti et que sir Robert Peel chercherait une circonstance propice pour saisir le parlement de l'ensemble de la question, sur laquelle il partageait complétement nos vues et nos regrets.

Cette occasion, sir Robert Peel dut l'attendre quelque temps encore. Le parti conservateur s'était reformé, en dehors de lui, sous la direction de lord Derby dans la chambre des lords, de M. Disraeli dans la chambre des communes, et la réconciliation prévue, annoncée, d'abord par les plus sagaces et les mieux informés, devenait de plus en plus désespérée. D'autre part, les chefs whigs ne montraient aucun empressement à ouvrir leurs rangs devant un aussi formidable auxiliaire, qui restait ainsi singulièrement isolé entre les deux grandes phalanges traditionnelles. Je demeure convaincu toutefois que la conversation à laquelle je viens de faire allusion a été l'origine et le point de départ du magnifique discours sur la politique étrangère de l'Angleterre, prononcé la veille même de sa mort par l'éminent orateur et dont nous avons rappelé, dans une récente étude, les traits principaux. En quittant Drayton Manor, nous laissions sir Robert Peel dans tout l'éclat de sa florissante santé, dans toute la plénitude de ses facultés transcendantes. Qui nous eût dit alors que nous ne devions jamais le revoir! Dix-huit mois plus tard en effet, au lendemain même d'un de ses plus éclatans triomphes oratoires, le grand patriote fut subitement enlevé, comme on le sait, à la confiance et à l'affection de son pays, par une chute de cheval dans le parc de Saint-James. D'innombrables hommages furent prodigués à sa mémoire, mais tous durent provenir du pays lui-même. En proposant à la chambre des communes qu'un monument lui fût élevé dans la cathédrale de Westminster, lord John Russell exprima le regret qu'éprouvait la souveraine de ne pouvoir décerner aucune des récompenses héréditaires que la couronne britannique confère ordinairement à de semblables serviteurs, mais le testament de sir Robert Peel contenait la formelle injonction suivante : « J'espère et je désire sincèrement qu'aucun

membre de ma famille ne recherche ou n'accepte, si on les lui offre, aucun titre, distinction ou récompense à raison des services que je puis avoir rendus dans le parlement ou dans le gouvernement. Si mes fils acquièrent par leurs propres efforts des titres à des distinctions honorifiques, ils recevront probablement, s'ils le désirent, les récompenses dues à leurs mérites propres et personnels; mais c'est mon vœu formel qu'aucun titre, aucune marque d'honneur, ne soient recherchés ou acceptés pour cause de grandes charges occupées ou d'actes accomplis par moi. »

Nous avons essayé, en rappelant et en coordonnant ces souvenirs, de faire revivre quelque peu un des hommes les plus remarquables de notre temps, tel qu'il nous est apparu dans des circonstances assez critiques et assez diverses. Nous ne chercherons point à énumérer ici les qualités et les vertus politiques qui l'ont principalement distingué; elles sont surabondamment connues, et des juges plus autorisés que nous se sont appliqués à les caractériser et à les mettre en relief. Comme financier, comme administrateur essentiellement pratique, comme économiste politique, comme zélé défenseur des institutions fondamentales de son pays, comme leur réformateur judicieux et intrépide, comme orateur accompli, comme serviteur infatigable et désintéressé de la patrie, sir Robert Peel ne rencontre pas beaucoup d'émules, même dans la glorieuse série des hommes d'état de la Grande-Bretagne; mais ni ces titres, quelque incontestables qu'ils soient, ni les nobles exemples qu'il a légués dans la vie publique et dans la vie privée, ne suffiraient seuls pour expliquer le respect particulier voué par l'Angleterre à sa mémoire. Elle ne l'aurait point élevé ainsi au-dessus de tant d'illustres compétiteurs, si elle n'avait point reconnu chez lui ce qu'un de nos grands orateurs a si justement appelé la partie divine de l'art de gouverner. Comment ce rare attribut s'est-il particulièrement manifesté chez sir Robert Peel? Et si, avant de le rechercher, nous nous demandions quelles sont les qualités primordiales que les nations sont en droit de réclamer chez les hommes qui président à leurs destinées, nous arriverions promptement à reconnaître que cette exigence subit naturellement la loi des circonstances dans lesquelles ces nations se trouvent accidentellement placées. — La guerre civile, la guerre religieuse, la guerre étrangère, ont durant longtemps déchiré et dévasté la patrie. Qui pansera tant de plaies? qui nous rendra la concorde, l'unité, l'existence nationale? qui rétablira les finances détruites, l'armée anéantie? Sully paraît; sous l'égide de celui que M. Guizot appelle si justement le plus grand roi que l'Europe ait connu, l'habile financier, l'administrateur infatigable,

l'homme de guerre consommé fait renaître partout l'ordre, l'abondance, les forces effectives du pays, et à la France de la ligue succède la France du grand dessein. Ailleurs, un pays prospère et paisible est consterné par les progrès d'une révolution voisine. L'immense explosion menace de tout incendier, de tout engloutir autour d'elle. Des armées innombrables, créées, affolées par le souffle démocratique, brisent les vieilles frontières et répandent partout l'effroi de leurs exploits comme l'exaltation de leur propagande. Et pourtant les anciennes institutions ont leur raison d'être; les peuples voisins ont droit à leur indépendance et demeurent les arbitres légitimes de leurs propres destinées. Qui se mesurera contre le fléau déchaîné? qui défendra la cause de la royauté nationale, de la liberté sagement réglée, des vieilles et tutélaires croyances? M. Pitt se lève. A sa voix, la nation perplexe et ébranlée se rallie autour du trône et répond au défi de l'extérieur par un défi non moins hautain, non moins résolu. L'Europe a reconnu son champion, la vieille civilisation son vengeur; mais il faut combattre, combattre durant vingt ans, sur terre, sur mer, dans toutes les parties du monde; il faut renouer sans relâche des alliances sans cesse brisées. Dans toutes les fortunes, au milieu des plus écrasans revers, les mâles accens du grand patriote répandent au loin la confiance indomptable qui l'anime. Un instant de défaillance, et tout serait perdu. Il succombe à la peine, mais sa voix, retentissant toujours dans le cœur de ses compatriotes, les conduira encore au triomphe final qu'il a prédit et assuré. A ces journées d'angoisses où l'intrépidité est la qualité dominante que réclament les peuples succéderont des jours paisibles et prospères. Affranchie de tout souci, de toute menace étrangère, comblée de prospérités et de jouissances, la patrie subira la redoutable épreuve de l'oisiveté. Qui mesurera les maux et les périls qu'elle porte dans son propre sein? qui la défendra contre le plus redoutable de ses ennemis, — qui la protégera contre elle-même? On rapporte que M. Pitt, causant un jour avec M. Burke au plus fort de notre tourmente révolutionnaire, s'écria : « Pour nous, je ne crains rien. L'Angleterre tiendra jusqu'au jour du jugement. — C'est le jour sans jugement que je redoute, » répliqua le profond penseur. Quelle parole et quel avertissement! Que deviendront, dans cette journée néfaste où le jugement public s'éteint dans la fureur populaire, les institutions sur lesquelles la science et la sagacité politiques se sont épuisées? Quand les chefs-d'œuvre de Raphaël attiseront la flamme qui consume les chefs-d'œuvre de l'architecture nationale, quelle grâce trouveront auprès de la populace en délire la grande charte, la déclaration des droits et les trésors accumulés de la jurisprudence parlementaire? Qui saura éloigner, conjurer

peut-être cette journée d'horreur et de perdition, le jour sans jugement, quand le cri éternel du vieux Manlius, *numerate quanti estis et quot sunt*, retentira encore une fois dans les cœurs et quand des millions d'hommes s'étonneront d'avoir si longtemps subi la loi de quelques centaines de leurs semblables? Ici l'intrépidité extrême du pilote constituerait le plus grand des périls, et la prévoyance trop inquiète du danger, reprochée par ses adversaires à sir Robert Peel, devient la qualité de salut. — Henri IV disait qu'à la guerre il ne fallait songer qu'à la défaite avant le combat, qu'à la victoire durant la rencontre. En est-il autrement dans la politique intime des peuples? C'est avant les premiers indices de la lutte qu'il importe d'en mesurer et d'en conjurer les périls : le combat survenu, il ne restera plus qu'à combattre. Telle était la devise secrète de sir Robert Peel. Ni les séductions des biens de ce monde dont il était comblé, ni l'ardeur des luttes parlementaires, ni les soucis écrasans du gouvernement, ni le spectacle du repos et de la prospérité publiques, jamais mieux assurés que sous ses auspices, ne suffisaient pour détourner ses regards du problème permanent et du danger suprême, — les souffrances des classes déshéritées. L'enfant gâté de la fortune n'avait point de préoccupation plus persistante que l'infortune du grand nombre de ses semblables. Comment la soulager? comment y remédier? comment enlever tout grief, tout prétexte possible à leur révolte contre leur destinée? comment maintenir, développer encore cette intime union et cette confiance réciproque des diverses classes qui font le salut et la puissance de l'Angleterre? La même pensée se retrouve dans tous les actes politiques de sir Robert Peel : elle inspirait toutes ses combinaisons économiques et financières; elle reparaissait dans tous ses entretiens confidentiels; elle alimentait visiblement ses profondes méditations, soit durant ses longues veillées parlementaires, soit dans sa sombre bibliothèque de Londres, soit dans ses promenades solennelles à Drayton Manor. C'est à elle que, dans la force de l'âge, il a volontairement sacrifié la plus éclatante carrière. Longtemps l'Angleterre l'admirera sans tout à fait le comprendre; mais peu à peu la lumière se fera. A travers toutes les injustices de l'esprit de parti, le cœur du pays répondra au cœur du plus prévoyant, du plus dévoué de ses enfans, et, sur un piédestal à peine moins élevé, la statue de Peel s'élèvera auprès de la statue de Pitt.

Cte DE JARNAC.

LA MORALE

ET LA LIBRE PENSÉE

A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE.

La Morale, par M. Paul Janet, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 1 volume in-8°, 1874.

Un des penseurs les plus sincères, un des dialecticiens les plus pénétrans de nos jours a remarqué ici même combien ce noble mot de libre pensée est défiguré par certaines écoles et quelle signification absurde on lui inflige. D'après ces écoles, le libre penseur est celui qui ne croit à rien, et moins on a de croyances, plus on a droit à ce titre. La somme des croyances étant moins grande chez le luthérien que chez le catholique, moins grande chez le déiste que chez le luthérien, moins grande chez l'athée que chez le déiste, il s'ensuit que l'athée pense plus librement que le déiste, le déiste plus librement que le luthérien, le luthérien plus librement que le catholique. Il y a encore sur cette échelle plus d'un degré à descendre. Le sceptique absolu, celui qui n'affirme rien et nie qu'on puisse rien affirmer, se trouve au-dessous de l'athée dans cette série décroissante; il est donc placé au-dessus dans la série ascendante des libres penseurs. Enfin, au-delà même du sceptique absolu, les subtilités inouies de la philosophie contemporaine nous ont révélé des esprits encore plus dégagés de tout principe et de toute loi, par exemple le pessimiste, le nihiliste, celui qui découvre, comme Schopenhauer, que la création est l'œuvre d'une volonté sans intelligence, celui qui méprise le monde, qui se méprise lui-même, qui méprise jusqu'au mépris dont il est l'objet, et n'aspire qu'à rentrer

dans le néant. Quand on est arrivé à cette triple formule : *spernere mundum, spernere se ipsum, spernere sperni*, en la prenant au sens que Schopenhauer y attache, on peut se vanter d'avoir atteint le dernier terme des négations philosophiques et morales. Serait-ce donc là aussi le triomphe de la libre pensée? A ce compte, l'esprit qui se laisserait vaincre et garrotter par le démon de la misanthropie serait libre entre tous, et celui qui rejetterait la pensée avec dégoût serait le penseur par excellence.

On voit à quelles conséquences on arriverait, si on acceptait cette étrange définition de la libre pensée. M. Paul Janet, c'est lui dont je parlais tout à l'heure, signale avec sa précision accoutumée quelques-unes de ces conséquences, et il résume la discussion en ces termes : « Il y a des incrédules qui, bien loin de penser librement, ne pensent même pas du tout et acceptent les objections aussi servilement que les autres les dogmes; il y a eu au contraire des croyans qui ont eu la manière de penser la plus libre et la plus hardie. Ce n'est donc pas la chose même que l'on pense qui fait la liberté, c'est la manière dont on la pense. » Rien de plus juste, et tout esprit philosophique doit applaudir à cette déclaration. Je regrette seulement que M. Janet, doué comme il l'est d'une pénétration si vive, n'ait pas opposé à cette définition équivoque de la libre pensée une définition exacte et lumineuse. Exaltée par les uns comme un instrument de ruine, détestée par les autres à cause du rôle qu'on lui attribue, la libre pensée est méconnue des deux côtés; ce n'est pas assez de la défendre contre ceux qui la glorifient à faux et contre ceux qui la maudissent à tort. Le meilleur moyen de la préserver soit des apologies compromettantes, soit des attaques injustes, c'est de la décrire dans sa splendeur. Il vaudrait la peine d'analyser profondément l'union de ces deux termes si nobles, pensée et liberté. Évidemment la pensée la plus libre, en ce qui concerne l'humanité, c'est bien celle qui s'est le plus affranchie des servitudes attachées à la condition humaine. Ces servitudes si nombreuses peuvent se réduire à deux catégories, servitudes de l'ignorance et servitudes des passions, les unes qui oppriment l'intelligence, les autres qui égarent la sensibilité. Imaginez une âme assez forte pour faire taire toutes ses passions, excepté la passion du vrai, assez bien douée pour augmenter sans cesse son trésor de connaissances, c'est-à-dire pour diminuer sans cesse ses entraves, ce sera l'âme la plus libre. Sera-ce l'âme qui aura le moins de croyances? Bien au contraire. Nulle autre ne possédera un aussi grand nombre d'affirmations positives. Où des esprits moins dégagés de leurs chaînes sont obligés de douter et entraînés à nier, celui-ci saisira des rapports merveilleux dans l'harmonie universelle. Ce sera un croyant parce que ce sera un voyant. Quand on conçoit cet idéal de la vie

intellectuelle de l'homme, on peut retourner complétement la définition de la libre pensée telle que l'entend le vulgaire, et dire sans hésiter : le libre penseur est celui qui est le plus affranchi des entraves du doute, des chaînes de la négation, et plus on possède de hautes croyances par la raison comme par le cœur, plus on a droit à ce titre. D'après la définition dont on a vu tout à l'heure les conséquences, le penseur est de plus en plus libre à mesure qu'il s'appauvrit davantage; au contraire, le libre penseur vraiment digne d'être nommé ainsi voit se multiplier ses richesses à mesure que sa liberté s'accroît.

Je soumets ces idées ou, si l'on veut, ces indications aux recherches de M. Paul Janet. On aimerait à voir sa dialectique si fine, si sincère, si impartiale, analyser ce qu'elles renferment et peut-être en faire sortir des vérités fécondes. Au reste, si M. Janet n'a pas encore donné ce couronnement à sa doctrine de la libre pensée, il a été lui-même, dans une certaine mesure, le vivant exemple des idées que je viens d'exprimer. M. Paul Janet est un de ces penseurs dont on voit se multiplier les richesses à mesure que leur liberté s'accroît. Nous n'en voulons d'autre preuve que ce beau système mis au jour il y a quelques mois, ce système si largement conçu, si fortement lié, qui porte avec autant de modestie que de fierté ce titre à la fois si simple et si grand : *la Morale*. Quand on entend l'auteur exposer ses principes et en déduire les applications diverses, quand on assiste à ces vives discussions, à ces vraies batailles philosophiques où il réfute les doctrines fausses, complète les théories insuffisantes et poursuit loyalement des vérités de plus en plus hautes, au risque de paraître se contredire lui-même, il est impossible de ne pas être frappé des nouveautés qu'il enseigne et des perspectives qu'il entr'ouvre.

Quel avait été jusqu'à présent le dernier mot de la philosophie de M. Paul Janet? Je ne parle pas des questions spéciales, de ses rapports avec les savans de nos jours, de la position qu'il a prise à l'égard de telle ou telle école; j'embrasse l'ensemble de ses travaux, et j'y reconnais un spiritualisme élevé, puissant, irréprochable en tout ce qu'il affirme, mais qui n'affirme, dans sa loyauté, que ce qu'il est parvenu à saisir. Personne n'applique plus scrupuleusement la règle de Descartes; M. Janet ne se rend qu'à l'évidence. Il est aussi, avant toute chose, préoccupé de l'action et de la pratique. Une des questions qui lui tiennent le plus à cœur, c'est le bon emploi de nos forces, la poursuite de notre fin, la dignité de notre vie; en d'autres termes, le bonheur. Même quand il paraît appliqué à des problèmes philosophiques très différens, c'est encore son *de vita beata* qui l'occupe; il en écrit un chapitre à sa manière. Sans rappeler ces livres graves et charmans, *la Famille, la Philosophie*

du bonheur, appréciés déjà ici même par notre collaborateur et ami, M. Émile Montégut, lisez l'ouvrage qu'il a intitulé *les Problèmes du dix-neuvième siècle*. Politique, littérature, science, philosophie, religion, tels sont les sujets dont il indique la situation présente et s'efforce de conjecturer l'avenir; eh bien! à propos de ces choses si diverses, on le voit toujours attentif à la dignité, au perfectionnement, c'est-à-dire encore une fois au bonheur de la personne humaine. Tantôt il s'agit du bonheur individuel, tantôt c'est le bonheur de la communauté qui est en cause. Le plus considérable de ses écrits, *l'Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*, a pour inspiration première la recherche des lois qui peuvent assurer le bonheur et la dignité des hommes réunis en société. Sur toutes ces questions, nous sommes généralement de l'avis de M. Paul Janet quand il affirme une croyance, quand il établit un principe, en un mot quand il augmente le fonds des connaissances philosophiques; nous ne nous séparons de lui que par notre désir d'aller plus loin. Nous voudrions que sa dialectique pût atteindre quelque chose de plus dans le champ immense de la vérité. Des ailes! des ailes! s'écriait le poète. C'est le poète, ce poète inconscient caché en chacun de nous, qui se laisse aller à ces mouvemens d'aspiration; nous oublions que tout philosophe n'est pas un inventeur, et qu'auprès des imaginations aventureuses il y a les explorateurs méthodiques. Les conquérans de la science n'ont pas tous les mêmes allures; les uns, en de rapides éclairs, aperçoivent des mondes où jamais peut-être ils ne bâtiront une demeure, les autres s'avancent pas à pas, circonspects, défians, regardant à droite et à gauche, mais assurant chacune de leurs démarches, et possédant bien ce qu'ils ont une fois touché. C'est à ce dernier groupe que se rattache M. Paul Janet, vrai modèle du tacticien philosophe. Or, si un écrivain de ce tempérament en vient un jour à prononcer des paroles qui ouvrent à la pensée des horizons nouveaux, on peut être convaincu d'avance que ce ne seront pas là des paroles de hasard.

Voilà précisément ce qui m'attire vers le nouvel ouvrage que vient de publier M. Paul Janet, les nouveautés qu'il annonce acquièrent un intérêt plus élevé par cela seul qu'elles viennent de lui; elles passeraient inaperçues dans une autre bouche, on les remarque dans la sienne parce qu'elles attestent un effort et représentent une conquête. Il s'agit de la morale et de tout ce que renferme ce mot. On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de la morale indépendante, on a mis beaucoup d'ardeur, beaucoup de passion à fonder des systèmes de morale qui n'eussent aucun rapport avec la pensée religieuse. M. Paul Janet n'a point de ces partis-pris. Il cherche quelles sont les règles de nos actions, il s'élève à la loi qui les ren-

ferme toutes, il examine cette loi, il en sonde les profondeurs, et, une fois engagé dans cette étude, il est résolu à la suivre partout où elle le conduira. Tel est dès le début l'intérêt et la curiosité de ce livre. Dans un sujet tant de fois traité, l'auteur, grâce à la sincérité de son esprit et à la rigueur de sa méthode, tient notre attention en suspens; pour peu qu'on ait le goût des idées, on assiste à un voyage de découvertes.

J'admire en vérité les novateurs qui se croient hardis en proclamant la morale indépendante, comme s'il y avait quelque hardiesse à se vanter d'avoir la vue courte. Quelle idée se font-ils donc du cosmos et de l'harmonie des choses? Est-ce que dans l'immensité de l'univers la science a trouvé un seul objet qui fût indépendant et isolé? Est-ce que, dans le monde moral comme dans le monde physique, chaque effort du génie de l'homme ne découvre pas des rapports, inconnus jusque-là, qui en font soupçonner d'autres et nous aident à concevoir une lointaine idée d'un enchaînement prodigieux? Rien n'est isolé, rien n'est indépendant; d'une façon directe ou indirecte, toutes les choses tiennent à toutes les choses. Dès le premier regard jeté sur la loi morale, on est immédiatement transporté dans le domaine de la métaphysique et de l'ontologie. Qu'est-ce en effet que la loi morale? et comment nous est-elle révélée? Les derniers grands penseurs qui aient élaboré ces questions, Emmanuel Kant et Jean-Gottlieb Fichte, font dériver l'idée de la loi morale de l'idée même que nous avons de notre liberté. La liberté de l'homme, disent-ils, suppose nécessairement une loi; il faut obéir à cette loi, le devoir l'exige, l'ordonne, et c'est précisément cette obéissance qui est le bien. En d'autres termes, le bien n'existe pas par lui-même, il n'est que le résultat de l'accomplissement du devoir; enfin, sous une autre forme encore, ce n'est pas le bien qui est le principe du devoir, c'est le devoir qui est le principe du bien. Cette morale austère et sombre, cette espèce de jansénisme philosophique qui tient l'homme sous un joug superbe sans lui permettre ni de comprendre la loi ni de l'aimer, révolte le libéral esprit de M. Janet. Kant a raison, dit-il, et ce sera l'éternel honneur de sa doctrine, lorsqu'il établit avec tant de force le caractère obligatoire de la loi morale; il a tort, mille fois tort, quand il fait de cette loi une sorte de tyran abstrait, une idée impérative que nous trouvons en nous, mais qui ne nous représente rien de vivant, rien de substantiel, aucune réalité supérieure à poursuivre. C'est que le rigoureux penseur de Kœnigsberg est toujours obsédé par cette pensée, que nous ne pouvons sortir de nous-mêmes. Une psychologie plus profonde au contraire prouve qu'il nous est impossible de regarder en nous-mêmes sans porter nos regards au-delà et au-dessus. Le maître intérieur, comme disait Fénelon, est en même temps

le maître universel. La voix qui parle à nos consciences est la voix qui gouverne les mondes. Il faut donc briser les entraves de Kant, substituer à l'idée de la loi abstraite l'idée de la loi vivante, mettre à la place du *sic volo, sic jubeo,* le but sublime et bienfaisant qu'il nous est ordonné d'atteindre. C'est ainsi que, dès les premiers pas, M. Paul Janet abandonne sans hésiter non-seulement les basses terres de la morale indépendante, mais les sommets un peu sombres du kantisme, et nous conduit vers les hauteurs lumineuses.

Quelle est cette réalité vivante que nous *devons* poursuivre? Quel est ce but supérieur que nous *devons* nous efforcer d'atteindre? Quels sont, en un mot, ces biens d'où naissent pour nous le devoir et la vertu? M. Janet les comprend tous dans un seul mot : la perfection. C'est à la perfection de nos facultés, à l'excellence de notre nature, que nous sommes obligés de tendre de tous nos efforts. Et en quoi consiste cette perfection? Où est le signe de cette excellence? L'excellence, la perfection, pour toute créature intelligente et libre, c'est l'accroissement de ses pouvoirs, c'est-à-dire de ce qui fait sa personnalité, accroissement d'intelligence, de bonté, de courage, de liberté, accroissement de l'être. Les plus grands penseurs, d'Aristote à Leibniz, ont parlé de ce but proposé à l'homme, la perfection de notre nature. Spinoza lui-même a dit : la perfection, c'est l'être; le bien et le mal n'en sont que l'accroissement ou la diminution. Leibniz exprime une pensée exactement semblable, bien qu'au terme d'accroissement il préfère celui d'élévation (*Erhoehung des Wesens*), et qu'à l'idée de force il ajoute l'idée de l'harmonie. Après tant de maîtres qui ont indiqué ou développé cette doctrine avec plus ou moins de précision, M. Paul Janet a su la rendre sienne par le soin qu'il a mis à en fixer le sens, à la préserver de toute équivoque, à la défendre contre toutes les attaques. Il la rend sienne surtout quand il exprime et manifeste la joie que produit et entretient au cœur de l'homme la loi morale ainsi conçue. Qu'on ne parle désormais ni du plaisir tel que l'entendent les utilitaires, ni de la législation abstraite imposée par Kant et son école; voici une loi vivante, voici un idéal auguste et souriant qui nous appelle. Les uns abaissent la destinée de l'homme, les autres l'assombrissent et la désolent; au contraire, pour ceux qui, de progrès en progrès, de perfection en perfection, se croient tenus d'acquérir une personnalité toujours plus haute, plus riche, plus radieuse, et de participer aux biens immortels, le bonheur et la vertu ne font plus qu'une même chose.

Prenez garde pourtant, dit le scrupuleux écrivain; ne serait-ce pas là une morale d'orgueil? L'homme, dans un tel système, ne court-il pas le risque de s'exalter lui-même? Cette poursuite de la perfection individuelle ne l'expose-t-elle pas à oublier la commu-

nauté dont il fait partie? L'égoïsme, même sous la forme la plus pure, n'en est pas moins l'égoïsme, et cette morale si noble en apparence renfermerait une contradiction qui serait sa ruine. Non, répond M. Janet, cette contradiction est impossible. « La vraie perfection humaine, l'excellence idéale de la nature humaine consiste à s'oublier en autrui. » Et comme type de cet oubli en autrui, il signale la sublimité de l'amour maternel. Le premier caractère de la perfection à laquelle l'humaine nature est à la fois capable et obligée d'atteindre est d'ignorer la grandeur qu'elle réalise. « La mère qui souffre des douleurs de mort pour son enfant chéri, la *mater dolorosa* ne sait pas que les douleurs qu'elle éprouve sont sublimes et qu'elles sont la grâce du cœur maternel; elle souffre divinement, et cette souffrance pour autrui, en autrui, cette souffrance qui s'oublie elle-même est le cachet divin d'une nature qui appartient non pas seulement au monde des sens, mais au monde de l'âme et de l'esprit. » Il en est de même du héros qui se dévoue pour sa patrie, de l'ami qui se dévoue pour son ami; s'ils savent qu'ils sont des héros, s'ils ont le loisir de contempler leur acte et de l'admirer comme un objet extérieur, quelque chose manque à leur perfection, ou plutôt ils ne sont pas entrés dans cet ordre divin où nous introduit l'accomplissement du devoir. Même en se dévouant, ils ont considéré l'humanité comme un moyen au lieu de la considérer comme une fin; leur sacrifice, si grand qu'il soit, n'est pas complétement désintéressé, il n'est donc pas conforme à cette loi supérieure de moralité que le regard du philosophe aperçoit au-delà de tous les degrés intermédiaires. « Ainsi, conclut M. Janet, le principe de l'excellence non-seulement se concilie avec celui de la communauté d'essence, mais encore il s'y achève et il y trouve son nécessaire complément. »

On comprend que des doctrines si hautes doivent susciter bien des contradictions parmi les écoles contemporaines. M. Paul Janet, si parfaitement initié à tous les systèmes de nos jours, n'ignore pas quels sont ses adversaires, en Angleterre et en Allemagne aussi bien qu'en France. Il va au-devant d'eux, il cite loyalement leurs objections, il les examine, il les discute, avec respect pour les intentions et les personnes, mais avec la résolution d'aller au fond des choses, car il ne se croit sûr de la vérité que lorsqu'il l'a conquise après un débat consciencieux. Son livre n'est pas seulement un exposé de principes, c'est une série de batailles dialectiques. Il est arrêté ici par un positiviste anglais, M. Bain, qui lui tient à peu près ce langage : Que parlez-vous de lois supérieures? que signifient ces degrés, ces progrès, ces perfectionnemens? où donc apercevez-vous cet idéal proposé comme but à la moralité humaine? Ce sont là des abstractions, des imaginations, vous retournez aux entités de la

scolastique. La vraie science condamne ces procédés. Il n'y a en morale qu'un seul fait primitif et universel, le fait de l'approbation et de la désapprobation. Les hommes, en tel temps, en tel pays, approuvent ou désapprouvent tels ou tels actes; c'est un fait qu'on peut vérifier, et qui, une fois vérifié, appartient à la science, comme les observations de la physique, comme les phénomènes constatés de la nature. Voilà des choses qu'on touche, qu'on ne peut contester. Il est utile, il est sage de faire ce que l'opinion approuve, de ne pas faire ce qu'elle blâme. C'est le seul fondement de la morale. Tout le reste est vain. — Armé de ses principes, M. Janet n'a point de peine à repousser l'attaque, il répond sans hésiter : « De cela seul que parmi les actions humaines il en est que j'approuve, d'autres que je désapprouve, ne faut-il pas conclure que j'ai une certaine règle d'après laquelle j'approuve ou je désapprouve? » Ce coup a suffi, les barrières sont rompues. L'adversaire prétendait nous enfermer dans un fait comme dans un caveau, mais le monde des faits, si on l'examine d'un œil attentif, nous ouvre immédiatement le monde des idées.

> L'âme lève du doigt le couvercle de pierre
> Et s'envole.....

Il y a donc une règle qui décide de l'approbation et du blâme, une règle supérieure aux choses que juge l'opinion et supérieure à l'opinion qui les juge. Voilà les sphères d'en haut qui apparaissent; ici, comme partout, nous retrouvons le visible gouverné par l'invisible et le réel dépendant de l'idéal.

Ce n'est là pourtant qu'une première lueur; il faut la suivre et pénétrer plus avant. Cette règle qui nous dirige dans l'appréciation de notre conduite ou de celle des autres hommes, comment s'exprime-t-elle et qui nous la fournit? Chacun de nous la possède parce que chacun de nous, ceux-là même qui s'en inquiètent le moins, spontanément et instinctivement, compare son action ou celle des autres hommes à une action idéale qui devait être accomplie. Si cette action dont j'ai l'idée a été accomplie, je dis que cela est bien; si elle ne l'a pas été, je dis que cela est mal. Par exemple, j'ai l'idée d'un témoin qui n'a pas menti, d'un soldat qui n'a pas fui dans la bataille, d'un magistrat qui n'a pas fléchi devant la violence, soit celle d'en haut, soit celle d'en bas; suivant que le témoin, le soldat, le magistrat, dans le monde de la réalité, a conformé sa conduite à cette action idéale ou s'en est détourné, je l'approuve ou le désapprouve. « Et si l'on songe, ajoute M. Janet, qu'aucun homme en particulier n'est jamais absolument semblable à cet homme dont j'ai l'idée (ce qui faisait dire aux stoïciens qu'il n'y avait jamais eu un seul sage, pas même Zénon, pas

même Socrate), on accordera donc que nous nous faisons l'idée d'un homme en soi, distinct de tout homme individuel, et dont chacun approche ou s'éloigne plus ou moins. »

A ces dernières paroles, vous le devinez bien, le contradicteur positiviste va jeter les hauts cris. Quoi! est-ce possible? Vous croyez à l'homme en soi? Vous admettez la réalité de ce concept? Vous ne voyez pas que c'est une pure abstraction, dont l'expérience sensible vous a fourni les élémens? Vous connaissez tel homme plus véridique, plus courageux, plus intègre que tel autre; voilà le point de départ de votre combinaison, voilà l'origine de ce type dont vous parlez, mais ce type n'a rien de réel et l'homme en soi n'existe pas. — M. Janet reconnaît volontiers que les élémens de cette conception nous sont fournis par l'expérience; il affirme cependant qu'aucune expérience ne nous l'a fournie tout entière, et il écrit cette belle page inspirée à la fois et de la philosophie de Platon et de la théologie chrétienne : « Dans chaque cas particulier, voyant un homme qui agit d'une certaine manière, je m'en représente un autre qui vaudrait mieux. Celui-ci m'étant donné à son tour, j'en conçois un troisième qui vaudrait mieux encore, et bientôt, me familiarisant avec ce mode de raisonnement, je conçois que tout homme, si excellent qu'on le suppose, pourra être toujours conçu comme inférieur à quelque autre que j'imaginerais. A la limite de ce *processus*, je conçois donc un homme tel qu'il ne pourrait pas y en avoir un plus excellent. C'est cette double nécessité d'avoir un type ou modèle moral supérieur à tout homme en particulier, et qui ne soit pas cependant une vide abstraction, qui a donné naissance à la grande conception chrétienne de l'homme-Dieu. D'une part, il n'y a qu'un Dieu qui puisse être parfait; de l'autre, il n'y a qu'un homme qui puisse servir de modèle à l'homme. »

Assurément cet hommage au christianisme est tout philosophique, c'est un hommage extérieur, si je puis ainsi parler; n'est-ce pas cependant un symptôme significatif que cette disposition nouvelle d'un esprit aussi ferme et aussi sincère que celui de M. Paul Janet? Quand il expose la sublimité des devoirs qui font entrer l'homme dans l'ordre du divin, quand il décrit cette moralité si haute qui nous rend capables d'aimer divinement, de souffrir divinement, de nous sacrifier divinement, quel est l'exemple qu'il invoque? quel est le nom qu'il prononce? L'exemple et le nom de la *mater dolorosa*. Ici, lorsqu'il rappelle ce type platonicien, l'homme en soi, et qu'il en défend l'idée contre les écoles physico-chimistes du XIXe siècle, il arrive à proclamer très haut que la conception la plus pure d'une dialectique ardente à poursuivre le parfait absolu est conforme à l'idée de l'homme-Dieu. Que l'auteur croie ou non à la réalité de cette idée, l'affirmation de l'idée même est si forte chez lui, elle est

produite avec tant de conviction et d'autorité, qu'à toutes les lignes de cette belle page, en réponse aux négations matérialistes, on entend retentir le cri de l'Évangile : *ecce homo.*

Ce n'est pas seulement la discussion des grands principes qui fait l'intérêt du livre de M. Paul Janet; une des parties les plus neuves et les plus animées de l'ouvrage est consacrée à une science fort ignorée de nos jours et que nos pères appelaient la casuistique. Une sagesse vulgaire et expéditive a pu dire à nos contemporains : la morale n'a que faire de la casuistique, c'est à la conscience à se décider dans tous les cas particuliers. M. Janet, nous le savons d'avance, n'est pas homme à traiter si grossièrement des matières si délicates. Simplifier, en beaucoup de choses, c'est une méthode excellente; simplifier, en morale, c'est se contenter de l'à-peu-près. Un esprit tel que le sien a besoin de se rendre compte de tous les motifs et de peser autant que possible la valeur de toutes les actions. De là les belles pages sur les conflits des devoirs. De là aussi l'examen si neuf, si lumineux, de cette question du probabilisme, qui agita l'église et la société du XVIIe siècle. Le probabilisme moral, enseigné surtout par les jésuites et attaqué par les jansénistes, pouvait être ramené aux deux propositions suivantes : 1° toute opinion probable, quoique fausse et contraire à la loi divine, excuse du péché devant Dieu; — 2° de deux opinions probables, il est permis d'embrasser la moins probable et la moins sûre. M. Paul Janet examine tour à tour ces deux propositions, et, démêlant le vrai et le faux, il donne raison tour à tour aux jésuites et aux jansénistes. C'est à la fois une discussion philosophique des plus pénétrantes et un jugement historique sans appel. On a écrit des volumes sur cette dispute de l'ancienne théologie, on a tant écrit, tant subtilisé, tant bataillé, que M. Sainte-Beuve lui-même, malgré sa curiosité d'esprit, a eu peur de s'engager dans la mêlée. L'historien de *Port-Royal* a laissé la question entière. On peut dire aujourd'hui, grâce à M. Paul Janet, que la cause est entendue et que la sentence est définitive.

Qu'est-ce donc qu'une opinion probable comme l'entendent les théologiens du XVIIe siècle? Une opinion qui réunit un certain nombre de raisons en sa faveur, mieux encore, une opinion qui se présente à notre conscience appuyée de plus de raisons que l'opinion contraire. On conçoit que, l'infirmité humaine étant ce qu'elle est, cette opinion, plausible au jugement de telle ou telle conscience, puisse ne pas être conforme à la loi divine. La question est de savoir si l'homme est excusable devant Dieu en obéissant à sa conscience erronée. Le bon sens répond affirmativement; la philosophie morale la plus attentive, la théologie chrétienne la plus profonde, confirment par leurs analyses cette décision du sens commun. Assurément l'homme est tenu d'éclairer sa conscience, et s'il ne l'a pas

fait, la question est tout autre. On ne parle ici que du cas où la conscience est éclairée d'une façon incomplète sans qu'on puisse lui imputer ce défaut de lumière. Eh bien! comment reprocher à l'homme d'avoir obéi à sa conscience? C'est ébranler le fondement même de la loi morale. Les grands théologiens ont toujours dit que *l'ignorance invincible* excuse le pécheur. Saint Thomas d'Aquin va plus loin encore; il affirme que l'homme se rend coupable devant Dieu en désobéissant à sa conscience erronée, toujours, bien entendu, dans le cas d'ignorance invincible. Eh bien! les jansénistes, dans l'exaltation de leur foi, voulaient que l'homme fût jugé non pas sur la loi telle qu'elle nous est connue, mais sur la loi telle qu'elle existe. S'ils s'étaient bornés à dire qu'aux yeux de celui qui voit tout l'ignorance réputée invincible n'a pas toujours droit à cette excuse, ils eussent parlé en moralistes pratiques, et nul esprit sensé ne se serait avisé de les trouver en faute. Par malheur, ce n'étaient pas seulement les directeurs pratiques, c'étaient les moralistes dogmatiques, c'étaient les théologiens *ex professo*, qui, de peur d'affaiblir la doctrine chrétienne, en faisaient une loi de terreur. Prétendre que l'homme soit jugé non d'après l'état de sa conscience, mais eu égard à la vérité absolue, exiger que l'homme obéisse, sous peine de mort, à une règle qu'il ne connaît point, quelle législation est plus inique, quelle terreur plus odieuse que celle-là? « Nous pensons donc, dit M. Janet, que les jésuites étaient dans le vrai humain et philosophique lorsqu'ils soutenaient contre les jansénistes que l'agent moral n'est responsable que dans la mesure de ce qu'il connaît, et ainsi la première des deux premières propositions condamnées par Nicole n'est qu'une application très légitime du principe général : nul ne peut obéir qu'à sa propre conscience. »

En est-il de même de la seconde? Les probabilistes ont-ils raison de dire qu'entre deux opinions probables il est permis de choisir la moins probable et la moins sûre? C'est ici que les jansénistes reprennent un certain avantage contre leurs adversaires, sans cesser pourtant de s'exposer eux-mêmes au reproche de rigorisme. L'opinion *sûre* opposée à l'opinion *probable* est celle qui, restreignant davantage la liberté, fait une part d'autant moins grande à la responsabilité de l'agent moral. Ainsi plus une opinion est sévère, exigeante, restrictive, plus elle est sûre. De deux opinions également probables, par conséquent également admissibles pour une conscience droite, il se peut que l'une soit plus sûre, c'est-à-dire que l'homme ayant renoncé volontairement à une portion de sa liberté naturelle soit par cela même assuré de moins faillir. S'ensuit-il que cette opinion plus sûre constitue dès lors une obligation? C'est ce que disaient bien à tort les jansénistes du XVIIe siècle. M. Janet remarque très ingénieusement à ce propos que les jansénistes ne sont

pas les seuls dans l'histoire des idées à soutenir ces doctrines extrêmes. Il y a eu des jansénistes, sous telle forme ou telle autre, dans tous les temps où des héros de la vie morale ont voulu protester contre l'abaissement des croyances et le relâchement des mœurs. L'antiquité a eu ses jansénistes comme la société chrétienne. Épictète défend au sage de rire; pourquoi? Est-ce donc que le rire en lui-même est chose mauvaise? Non, c'est qu'en donnant une habitude de frivolité, il peut être, en bien des cas, une occasion de péril et de chute. La permission de rire quand le rire est innocent, c'est l'opinion probable; l'interdiction de rire, c'est l'opinion sûre. Voilà un janséniste du monde païen. Les jansénistes du monde chrétien appliquent cette doctrine avec une telle force, une telle âpreté, une telle rigueur d'enchaînement, que ce noir réseau, enveloppant toutes choses, assombrit le ciel et la terre. Ces mots mêmes : l'opinion *sûre*, l'opinion *la plus sûre*, nous représentent l'humanité sous le coup d'une perpétuelle menace, sous le joug d'une puissance terrible et irritée. Ce n'est plus l'amour qui nous invite au bien, c'est la peur qui nous y pousse. Vous vous mariez? Fort bien; s'il y a une opinion *probabilis*, *probabilior*, *probabilissima*, c'est bien celle qui permet le mariage; il serait plus sûr pourtant de faire vœu de chasteté et d'embrasser la vie du cloître. Vous cultivez les arts, vous aimez la poésie, vous prenez intérêt aux destinées politiques de la cité? Fort bien, l'opinion qui permet tout cela est certes une opinion probable; prenez garde pourtant : l'opinion contraire est plus sûre. Plus sûre! Toujours l'idée du dieu jaloux, du dieu tyran, toujours ce φθόνος τῶν θεῶν dont parle Hérodote!

> Contre de telles gens, quant à moi je réclame.
> Ils ôtent à nos cœurs le principal ressort.
> Ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort.

Cependant, si Épictète et les stoïciens, si Pascal et les jansénistes ont imprimé à la loi morale ce caractère lugubre, l'erreur où sont tombées ces grandes âmes, il faut bien le reconnaître, a eu pour principe un héroïque élan de moralité. Les stoïciens protestaient contre les disciples d'Épicure, les jansénistes protestaient contre les casuistes complaisans. Ces casuistes complaisans étaient ceux qui, permettant de choisir entre les opinions probables, détruisaient par là même l'idée du devoir. Il n'y a pas à choisir, dit la voix de la conscience, confirmée par la philosophie comme par la théologie; entre diverses opinions probables, il y en a toujours une plus probable que les autres, c'est celle-là qu'il faut suivre. Une conscience droite ne saurait hésiter. Ce n'est pas même assez de la suivre, on est tenu de la chercher; s'il y a doute, on est tenu d'éclaircir le doute, de peser, de comparer, afin de pouvoir se dire : le devoir est

là. Le casuiste complaisant n'y met pas tant de façons. Il lui suffit qu'une opinion soit probable, le plus ou le moins ne l'inquiète pas. De là les accommodemens secrets, les sophismes intimes, les capitulations de conscience. Les probabilistes étaient donc conduits à relâcher les liens de l'obligation, et c'est en s'efforçant de les resserrer que leurs adversaires en ont fait des chaînes meurtrières. Les uns, plus souples, plus flexibles, mais aussi plus tolérans, exagéraient la liberté naturelle aux dépens du devoir; les autres, intraitables sur le devoir, sacrifiaient la liberté, sans se douter que par là ils portaient le même coup à la morale.

Au reste, ces systèmes adverses, qui au XVIIe siècle se sont trouvés personnifiés dans les casuistes de la compagnie de Jésus et dans les théologiens de Port-Royal, appartiennent à toutes les époques de l'histoire. On y reconnaît les tentations attachées à notre nature même, les piéges dont nous devons nous défier, les excès entre lesquels la ferme sagesse à la fois philosophique et chrétienne doit marcher d'un pas sûr. Est-il nécessaire de rappeler quel a été le représentant de cette ferme sagesse dans la querelle du probabilisme? Chacun nomme Bossuet. Les détails historiques de la question n'ont ici qu'une importance très secondaire. M. Paul Janet n'avait pas à rechercher dans quelle mesure les jésuites avaient soutenu le probabilisme; il sait que cette doctrine n'est point de leur invention, et que beaucoup de leurs théologiens l'ont combattue, mais il prononce leur nom, comme l'histoire l'exige, puisqu'on ne peut nier que les soutiens du probabilisme contre les hommes de Port-Royal sont principalement des jésuites. Voici donc par quelle sentence il conclut le débat, tout en rappelant que ces noms surannés de jésuites et de jansénistes représentent surtout des théories opposées, théories aussi vieilles que le genre humain, et qui ne sont pas près de disparaître : « Ici, comme dans tous les autres débats théologiques, on peut dire que les jésuites ont soutenu la cause de la liberté, mais l'ont poussée jusqu'au relâchement, et, réciproquement, que les jansénistes ont sontenu la cause de la vertu chrétienne, mais l'ont portée jusqu'au fanatisme. » Citons encore ce résumé, qui me semble le dernier mot de la question : « Dans le débat du probabilisme, le bien et le mal nous paraît se partager à peu près également entre les jansénistes et les jésuites, car, si ceux-ci se sont laissé entraîner à des complaisances condamnables, ceux-là de leur côté, en substituant le principe de la terreur au principe de la conscience et de la raison, n'ont pas moins affaibli le sentiment moral dans son essence. Leurs erreurs sont d'un caractère plus noble parce qu'elles sont plus austères, mais ils sont retournés du christianisme au judaïsme, et d'une loi d'amour et de liberté ils ont fait une loi de servitude et de peur. »

Ainsi point de relâchement dans les doctrines morales, et en même temps point de ces rigueurs sinistres qui font douter de la loi d'amour! Voici d'ailleurs pour le moraliste une belle occasion de montrer avec quelle sûreté d'allures il sait éviter les embûches de la route. Sur un point très délicat de la morale pratique, plusieurs philosophes du XIXe siècle ont exprimé des sentimens qui offrent certaines analogies avec le probabilisme du XVIIe. Ils affirment que tous les devoirs n'entraînent pas l'idée d'une obligation absolue, qu'il y a des degrés dans cette voie lumineuse, ou bien, — c'est la même chose en d'autres termes, — qu'au-dessus du domaine du devoir proprement dit s'ouvre un domaine supérieur, le domaine du bien et du mérite. Des exemples rendront ces idées plus claires. Voici comment raisonnent les philosophes dont il s'agit : magistrat, soldat, citoyen, l'honnête homme peut satisfaire à tous ses devoirs sans être un héros; de même un prêtre peut remplir toutes ses obligations sans être un saint. Nul n'est obligé en conscience d'être un saint, nul n'est obligé d'être un héros. Héroïsme, sainteté, ce sont là des états de perfection auxquels peut seule aspirer l'élite du genre humain. On conçoit donc un point où finit le domaine du devoir et où commence le royaume des vertus pour ainsi dire surhumaines. Ce royaume est celui de la liberté par excellence. Les hommes qui s'élèvent dans ces hauteurs s'y élèvent librement, d'une liberté complète, absolue et méritante au plus haut degré, tandis que, l'idée d'obligation dominant la sphère du devoir, la liberté qui accomplit le devoir, c'est-à-dire qui satisfait à une obligation impérieuse, ne saurait être ni une liberté absolument libre ni le principe du mérite le plus méritant. On ajoute que réduire la morale au pur devoir, sans admettre un domaine supérieur et libre, c'est réduire la morale à quelque chose d'officiel, faire de l'homme l'exécuteur passif d'une consigne, remplacer la moralité par la légalité, ôter au libre arbitre son inspiration propre, enfin appliquer à la conscience un régime militaire comme celui que Frédéric le Grand avait établi dans ses états. Au lieu d'une morale où pourrait se déployer noblement l'initiative de la personne, on aurait la discipline prussienne.

Voilà certainement de belles doctrines appuyées sur des raisons très séduisantes. L'écrivain qui les a exposées avec le plus de talent est M. Franck dans sa *Morale pour tous*. Écoutez maintenant l'argumentation de M. Janet. Rien n'est plus intéressant que de voir le dialecticien avec son instrument de précision procéder à l'analyse des idées qui lui semblent équivoques, en disséquer les élémens, y démêler le vrai et le faux, puis, toutes choses réduites à leur valeur, résoudre naturellement le problème. Suivant M. Janet, qui sur ce

point est tout à fait d'accord avec Kant, le domaine du bien n'est pas plus vaste que le domaine du devoir; le devoir de l'homme étant d'aspirer en tout à la perfection de son être, aucun degré du bien ne se trouve pour lui en dehors du devoir. Vous dites qu'on n'est pas obligé d'être un héros ou un saint? C'est une affirmation trop générale et trop vague, il y faut regarder de plus près. D'abord qu'est-ce qu'un héros? Celui que l'opinion qualifie de héros pour une action éclatante a-t-il toujours en se distinguant de la sorte accompli l'action la meilleure? Il a fait assurément une action très belle; ne pouvait-il pas en faire une qui fût plus conforme au bien? Prenez garde de confondre le bien et le beau. Platon a prononcé à ce sujet de poétiques paroles qui peuvent induire en erreur : le beau, quoi qu'il ait dit, n'est pas toujours le bien; or c'est le bien, non pas le beau, qui est le but à atteindre lorsqu'il s'agit de moralité. Si le héros, en faisant l'acte héroïque dont vous le glorifiez et que sa conscience ne lui commandait pas, a négligé un acte moins éclatant, moins glorieux, mais que lui commandait sa conscience, dira-t-on qu'il s'est élevé en des régions supérieures au devoir ordinaire? Non, certes. M. Janet prend ici un exemple de grand éclat et parfaitement adapté au sujet. Lord Byron, après une vie de désordre et de dissipation, las de la vie et de lui-même, va se faire tuer en Grèce pour la cause de l'indépendance. C'est une belle action; est-elle aussi bonne que belle? M. Janet n'en croit rien, et il ajoute : « Si lord Byron, au lieu de rechercher cette bruyante gloire, se fût au contraire imposé de rendre à sa vie la dignité, à son foyer domestique la paix, à son génie la sérénité et par suite la fécondité, il aurait fait une action infiniment meilleure et aurait donné aux hommes un exemple plus sérieusement utile. » Ainsi voilà une action belle, éclatante, héroïque, et qui n'avait rien d'obligatoire pour celui qui résolut de l'accomplir; mais pourquoi n'était-elle pas commandée par le devoir? Parce qu'elle n'était pas commandée par le bien.

Veut-on un exemple en sens inverse? Nous venons d'examiner un acte de brillant héroïsme, et nous avons vu que, si cet acte n'était pas obligatoire, c'est qu'il y avait mieux à faire pour le héros. Voici maintenant une action héroïque dont on ne saurait dire qu'elle ne fût pas en même temps la meilleure possible pour celui qui en est l'auteur. L'archevêque de Paris, pendant les journées de juin 1848, se jette dans la mêlée afin de séparer les combattans. Il ne calcule pas le péril, sa seule pensée est de faire apparaître à des insurgés en délire la vivante image d'une religion d'amour et de fraternité. La mort l'attend, il va au-devant d'elle, et, prononçant des paroles de bénédiction, il tombe frappé d'une balle. Certes, devant un tel sacrifice, il est naturel de dire que l'archevêque de Paris a fait plus

que son devoir. C'est le cri que l'admiration arrache à tout cœur bien placé. Ce cri pourtant est-il bien d'accord avec la précision scientifique? Exalter ainsi l'héroïque prélat, n'est-ce pas diminuer la grandeur de son ministère? La délicate et ferme analyse de M. Janet démontre péremptoirement, à mon avis, que ce dévoûment sublime était pour l'archevêque de Paris un devoir impérieux. « Qui ne voit, s'écrie-t-il, que dans l'idée d'un ministre évangélique est contenue plus que dans celle d'aucun autre état l'obligation de dévoûment? Sans doute nul ne peut prévoir d'avance comment et où ce dévoûment pourra s'exercer, et comme, grâce à Dieu, les guerres civiles sont très rares, ce genre de dévoûment particulier qu'a inspiré à l'archevêque de Paris la terrible épreuve où était plongée la patrie ne pouvait pas être prévu *a priori*. Il n'y a donc pas de règle pour cette circonstance; or, habitués à n'appliquer ce mot de devoir qu'à des actions qui se présentent fréquemment, nous croyons qu'il n'y a plus de devoir lorsqu'il s'agit d'une action exceptionnelle. » Ce n'est pas tout, la conscience morale n'atteignant pas chez tous les hommes le même degré d'élévation et de pureté, la même idée ne viendra pas à tous dans les mêmes circonstances. Or, tant que l'idée d'une action à faire ne s'est pas offerte à notre esprit, il est évident que cette action n'est pas obligatoire; une fois que l'esprit l'a conçue, c'est un devoir de l'accomplir. « Supposez que l'archevêque de Paris, après avoir conçu cette pensée, eût reculé devant l'exécution, il en eût sans doute éprouvé les mêmes remords que nous avons l'habitude d'éprouver lorsque nous manquons aux devoirs les plus stricts. Il eût éprouvé le sentiment d'une humiliation intérieure, d'une diminution morale, et comment aurait-il pu en être ainsi, s'il n'avait pas eu la conscience de manquer à un devoir? » Ne disons donc pas que Mgr Affre a fait plus que son devoir, cette façon de parler est inexacte; disons qu'il a conçu de son devoir l'idée la plus haute, la plus sublime, une idée que bien peu d'hommes sans doute, même parmi les meilleurs, auraient eue comme lui. A s'exprimer de la sorte, on ne commet pas d'hérésie philosophique, et, en rendant au héros l'hommage qui lui est dû, on rend le même hommage au ministère sacré qui inspira son grand cœur.

L'originalité du livre de M. Janet est dans ce mélange des théories les plus élevées et des applications les plus précises. Ils sont rares de nos jours les philosophes qui, tout en maniant avec aisance la langue des abstractions, sachent emprunter leurs argumens aux exemples du monde réel. On craint de paraître faible, si on ne se perd dans les nues. La vraie force, comme la vraie souplesse de l'esprit, se reconnaît à d'autres signes; il faut être toujours prêt à monter des faits aux principes et à redescendre des principes aux

faits. Je pourrais citer en Angleterre, en Allemagne, en France, bien des penseurs capables de construire de toutes pièces un système compliqué; en est-il beaucoup qui soient de force à être simples? En est-il beaucoup qui osent s'aventurer jusqu'à examiner de près des choses particulières, à discuter des problèmes, à faire de la casuistique? A les entendre, ils craindraient de déroger; s'ils étaient francs, ils avoueraient plutôt qu'ils ont peur de défaillir. Cette simplicité les dépasse, ce monde pratique les déconcerte. M. Janet a le mérite de voyager sans le moindre embarras de la région des principes abstraits à la région des réalités vivantes et de se mouvoir dans l'une comme dans l'autre avec la même ardeur, la même passion du vrai, disons le terme juste, la même bonne foi.

Vauvenargues a dit que la clarté est la bonne foi des philosophes. Le mot est charmant, mais c'est un mot tout littéraire. Si l'on regarde au fond, et non plus seulement à la forme, la bonne foi des philosophes exige bien autre chose que la clarté du langage. Une des principales conditions de cette bonne foi spéciale et professionnelle, c'est la résolution de n'avoir aucun parti-pris. Celui qui, rencontrant un rayon de lumière, refuserait de le suivre, ou ne le suivrait qu'avec embarras, ou se promettrait de n'aller que jusqu'à tel ou tel point, sans dépasser jamais la limite fixée d'avance, celui-là ne serait pas un philosophe, car ce ne serait pas un penseur de bonne foi. M. Janet ne mérite pas ce reproche, on l'a déjà vu par tout ce que nous venons de dire. Je trouve une nouvelle preuve de cette recherche si loyale du vrai dans un chapitre où le moraliste, analysant les élémens de la vertu, est amené à reconnaître ce fait extraordinaire, inexplicable, mais constaté cependant par toute psychologie un peu profonde, ce fait à la fois mystérieux et réel que la théologie chrétienne appelle la grâce. M. Janet a démontré que la vertu n'est pas seulement la science du bien, comme le veut Platon, ou l'amour du bien, comme le veut Malebranche; il faut unir ces deux choses, science du bien, amour du bien, comme élémens nécessaires de la vertu. Sont-ce les seuls? Non certes; l'élément décisif, c'est toujours la force morale ou la volonté. C'est ici que M. Janet prononce ces belles paroles : « Que de fois n'arrive-t-il pas que l'amour du bien est aussi impuissant que la connaissance du bien, qu'une âme qui à la fois connaît le bien et veut le faire ne le fait pas! Combien d'âmes généreuses et tendres, combien d'âmes éclairées et sages, combien, réunissant à la fois la sagesse et la générosité, sont cependant impuissantes devant la tentation! De ces bonnes intentions dont l'enfer est pavé, combien sont inspirées par le cœur et par la raison, mais qui sont trahies par la volonté! Il faut donc toujours un dernier ressort, un effort suprême, un acte personnel de résolution pour achever l'acte vertueux. C'est ce dernier ressort qui

meut sans être mû que l'on appelle la liberté. Qu'est-il? en quoi consiste-t-il? quelle en est l'essence? On ne peut le dire. Il est en nous ce qu'il y a de plus profondément personnel, ou, s'il vient d'ailleurs, il est le lien où le divin se transforme en une personnalité individuelle, où se fait le passage incompréhensible de l'universel à l'individuel, où s'unissent dans un acte inséparable la grâce et le libre arbitre. Sans doute le vouloir est de moi, — et qui pourrait vouloir si ce n'est moi-même? mais la force du vouloir ne vient pas de moi, car je ne me suis pas créé moi-même, je ne me suis pas donné moi-même ma volonté; autrement je me la serais donnée absolue, et je ne sais que trop qu'elle ne l'est pas. Je me la serais donnée toute-puissante contre le mal, tout obéissante pour le bien, et je ne sais que trop qu'elle est impuissante contre l'un tout en le haïssant, et rebelle contre l'autre tout en l'aimant. »

Il y aurait encore à signaler de belles discussions et de belles pages au sujet de la sanction morale, de l'immortalité de l'âme, de la vie future. Le philosophe qui ne doute pas de la loi ne peut mettre en doute la sanction de la loi. Il croit donc à une sanction divine, puisque toutes les sanctions humaines sont insuffisantes, et le dogme de la vie future est aussi éclatant à ses yeux que la lumière du soleil. Si on lui demande d'apprécier d'un mot le caractère de cette vie à venir, il l'appelle une délivrance. Ne dites pas que c'est une récompense comme l'entend la foule, comme l'entendent même des hommes tels que Pascal et Kant, n'en parlez pas comme d'un droit que peut réclamer l'homme de bien, ne mettez pas la vertu d'un côté, de l'autre le bonheur qui s'y ajoute comme un prix; non, la vie future, c'est la vertu même débarrassée des liens qui l'entravent ici-bas, c'est la délivrance, c'est le salut! Il admire surtout la profondeur de ce mot, *le salut*, une des plus fortes expressions de la langue théologique.

Cependant tout cela peut-être sent trop le métaphysicien; ne pourriez-vous, ô sage! nous faire entrevoir ce qui suivra cette délivrance, quel sera l'emploi de cette activité plus haute, en quoi consistera le salut? M. Janet est un esprit trop circonspect pour s'établir en ces régions où se plaisent les génies aventureux; il se borne à réclamer en quelques mots contre les systèmes exclusifs. Aristote a prononcé de magnifiques paroles sur la vie future, des paroles que Bossuet commente avec enthousiasme; Spinoza aussi s'élève très haut quand il parle de cette existence supérieure et suprême; mais pourquoi l'un et l'autre font-ils consister la vie future dans la conservation des pures pensées? Philosophes spéculatifs, hommes de science, ils ont conçu la vie divine sur le modèle de ce qu'ils ont le mieux aimé dans la vie terrestre. Fort bien, c'est là un trait de caractère qui a son prix; n'oublions pas pour-

tant qu'il y a autre chose que la science, et répétons le cri si tendrement humain de M. Janet : « que faites-vous de ceux qui ne sont pas savans? » Comptez, si vous le pouvez, dans l'innombrable famille des humains, ceux qui ont vécu de la vie du cœur, qui en ont vécu simplement, ingénument, qui sans nulle théorie se sont dévoués à quelqu'un ou à quelque chose, qui sans aucune vue abstraite de spéculation ont naïvement confessé la justice et la vérité, qu'en faites-vous? Que faites-vous des mères qui ont adoré leurs enfans et qui les ont perdus? où est leur place dans ce paradis métaphysique? Comment s'épanouira dans les clartés divines ce qui a fait la beauté de leur personne morale sur la terre? A en croire Aristote et Spinoza, il n'y aurait de vie future, de vie divine, que pour leurs émules de gloire ou les disciples de leur pensée; jamais la sombre doctrine qui parle du petit nombre des élus n'a enseigné dogme plus décourageant. Il est impossible de se résigner à ce qui exclurait de la vie future la plus grande part de l'humanité. « Non, s'écrie M. Janet, il n'est pas prouvé que le cœur soit moins divin que l'esprit. *Le cœur aussi a ses raisons que l'esprit ne connaît pas;* lui aussi a ses vérités générales, lui aussi il est éternel. »

Ainsi, partis de l'observation de nous-mêmes et conduits par la libre pensée, sans idées préconçues, sans autre lumière que celle de la raison, nous voilà parvenus au seuil des vérités religieuses les plus hautes. Le dernier chapitre d'un tel livre devait nécessairement porter ce titre : *la religion.* Après avoir établi pas à pas tous les principes qui l'ont mené jusqu'aux cimes, M. Janet n'a point de peine à démontrer que la vie morale ne peut être complète sans la vie religieuse. Assurément, que les hommes puissent être justes, probes, modérés, sincères, et n'avoir aucune piété, l'expérience le prouve; l'expérience et la raison prouvent également que l'absence de piété est un manque de vertu, une diminution de l'être moral. D'ailleurs la vie morale doit exprimer tout ce que renferme notre nature; serait-il possible de comprendre qu'elle en admît seulement une fraction? C'est le cas de redire une parole célèbre que Royer-Collard appliquait à un sujet bien différent : on ne fait point à la vie morale sa part, elle réclame l'homme tout entier, elle le réclame dans ses rapports avec Dieu comme dans ses rapports avec ses semblables ou avec lui-même. Le vulgaire système de la morale sans religion est donc écarté du premier coup. Il y a des adversaires plus redoutables ou qui du moins font plus de bruit en ce moment. On connaît l'école qui croit avoir découvert la loi fondamentale des développemens de l'humanité. D'après cette école, l'esprit humain, dans sa longue vie séculaire, traverse trois états successifs : il commence par la théologie, il s'élève ensuite à la métaphysique, laquelle n'est qu'une sorte de théologie transformée; il parvient enfin

à la science positive, qui le délivre à jamais et des illusions théologiques et des illusions métaphysiques. Ai-je besoin de dire que M. Paul Janet, armé de ses vigoureux principes, n'est pas homme à se laisser troubler par ces assertions tranchantes? Il examine le système de l'adversaire et, s'il y découvre une part de vérité, il la détache, persuadé que le meilleur moyen de confondre l'erreur est de lui enlever ce qu'elle renferme de raisonnable. Oui, sans doute, il se peut que l'esprit humain, après avoir divinisé les forces de la nature aux premiers âges du monde, ait transformé ensuite ces symboles en abstractions philosophiques, pour y substituer plus tard les notions de la science; mais la science est-elle le dernier mot de ce que l'âme demande à la vie? La science est-elle en mesure de répondre à toutes les aspirations du cœur de l'homme? Non certes. Qu'est-ce donc qu'un système qui ne peut subsister qu'en mutilant l'humaine nature? Si la loi des positivistes contient quelque chose de vrai, c'est à la condition de ne pas s'arrêter là; dès lors l'insuffisance et l'inhabileté de la science à combler nos désirs infinis ramène nécessairement les élans de l'âme vers Dieu; une religion plus haute produit une métaphysique plus haute, laquelle se résout elle-même dans une science positive moins étroite. Cette évolution, qui rappelle les *ricorsi* de Vico, a dû se renouveler plusieurs fois avant qu'il ait été donné à l'esprit humain de se reposer dans une religion qui embrasse tous les possibles et ne laisse en dehors d'elle ni la philosophie ni la science. M. Michelet, tout enthousiaste qu'il fût et de la science et de la philosophie, n'a-t-il pas dit dans un de ses meilleurs jours, à propos de la religion chrétienne : « Je vous en prie, oh! dites-le-moi si vous le savez, s'est-il élevé un autre autel? » M. Janet ne va pas aussi loin; il se borne à prouver que la religion n'est pas, comme le veulent les positivistes, le brillant et poétique phénomène de la jeunesse de l'humanité. L'expérience le démontre aussi bien que la raison : voilà longtemps qu'elle a disparu, cette jeunesse de l'humanité; l'idée religieuse s'est-elle évanouie avec sa dernière lueur? Est-ce qu'il n'y a pas des savans, et en grand nombre, qui donnent un démenti à la théorie des trois états? Sans les chercher bien loin, nous ajoutons nous-mêmes : voici un homme nourri de science, nourri de philosophie, accoutumé à se défier de toutes les illusions; il écrit un traité de morale, et pour obéir en toute franchise à sa libre pensée, il est obligé de déclarer que le dernier mot de ses recherches, c'est la religion.

Qu'est-ce que la religion en soi? L'amour de Dieu. Il faut lire dans l'ouvrage de M. Janet la savante analyse que le dialecticien a donné de ce sentiment. Il y découvre un élément métaphysique et un élément moral. L'élément métaphysique, c'est la conscience que

nous avons de notre néant et le besoin que nous éprouvons de nous rattacher à quelque chose d'immuable. « Oh ! que nous ne sommes rien ! dit Bossuet. *Homo sibi ipsi vilescit*, dit saint Bernard. L'homme sent que son être est fragile, qu'il ne tient qu'à un fil, qu'il s'écoule sans cesse. Les biens du monde sont périssables. La figure du monde passera. Nous ne savons ni qui nous sommes, ni d'où nous sortons, ni où nous allons, ni ce qui nous soutient pendant le court espace de notre vie. Nous sommes suspendus entre ciel et terre, entre les deux infinis; nous reposons sur un sable mouvant. Toutes ces fortes expressions des écrivains mystiques et religieux rendent admirablement ce besoin d'absolu, d'immuable et de parfait, dont les âmes pieuses sont plus particulièrement travaillées, mais que toutes éprouvent à quelque degré et satisfont comme elles peuvent. » Les plus grands métaphysiciens, malgré les différences de leurs systèmes, Plotin aussi bien que Platon, et Spinoza aussi bien que Malebranche, ont vu dans ce besoin de l'infini le dernier fondement de la morale. Ils ordonnent tous de rechercher les biens éternels au lieu de s'attacher aux biens périssables. Ajoutez à cette considération métaphysique l'élan de la vie, la flamme du cœur, vous aurez ce qu'il y a de plus intime dans le sentiment religieux. M. Janet, selon sa méthode, invoque ici l'expérience à l'appui du raisonnement dialectique, et il ajoute : « On ne dit pas que tous les hommes l'éprouvent, ni qu'ils l'éprouvent tous au même degré; mais que l'on interroge les grandes âmes religieuses, un saint Bernard, un Gerson, on y verra que la dernière et la plus belle forme de l'esprit religieux est dans ce besoin de s'unir à l'infini, de communier avec Dieu. C'est ce sentiment qui fait la grandeur et la beauté du mysticisme : c'est au même sentiment que le christianisme donne sa plus haute et sa plus pure satisfaction par le sacrement sublime de l'eucharistie. » Voilà l'élément métaphysique de la religion; l'élément moral est le sentiment de nos misères, des misères les plus pénibles et les plus humiliantes, la douleur et le péché. Certes la vie est bonne, puisqu'elle nous vient de Dieu et qu'elle est après tout la condition de l'éternel avenir; mais dans un autre sens, et ce sens n'est pas moins juste, la vie présente est mauvaise. « Contre la douleur, dit excellemment M. Janet, l'humanité n'a que la faible ressource de la prudence; contre le mal moral, elle n'a qu'une arme, bien faible encore, le libre arbitre. Le pélagianisme nous représente le libre arbitre comme tout-puissant; il semble que nous soyons les maîtres de l'univers ! L'expérience prouve au contraire combien nous sommes faibles, combien de fois la liberté succombe, et Kant lui-même, malgré son stoïcisme, se demande si jamais un seul acte de vertu a été accompli dans le monde. Quelle vanité qu'une telle vertu ! » L'humanité appelle donc un secours, une dé-

livrance, elle gémit d'aimer le bien et de faire le mal, de chercher le bonheur et de rencontrer la misère, elle gémit de la contradiction qui l'écrase, et, du fond de l'abîme criant *libera nos*, elle invoque « l'Être bienfaisant qui la rachètera de la douleur et du péché. »

Ainsi parle M. Janet; voilà pour lui l'essence même de la religion. Appuyés sur une dialectique si forte, nous ajoutons naturellement : la religion qui répondra le mieux à ces élans de l'âme humaine est assurée de vivre aussi longtemps que vivra l'humanité. Dieu lui-même en a mis le principe au plus profond du cœur de l'homme, nulle puissance ne l'en déracinera. Comment donc M. Janet, après avoir établi scientifiquement ces belles doctrines, montre-t-il çà et là une certaine hostilité contre la religion à laquelle il emprunte l'exemple de ses dogmes, de ses symboles, de ses sacremens, et qui, aux yeux même des adversaires de toute religion, est la forme religieuse par excellence? Pourquoi dit-il que l'humilité est une vertu douteuse et suspecte? S'il veut insinuer par là que l'humilité est souvent un masque sous lequel se cachent de très mauvais desseins, nous lui demanderons quelle est la vertu dont la perversité humaine n'ait pas fait, comme dit Molière, *métier et marchandise*. Pourquoi dit-il encore que la morale bouddhiste est l'égale de la morale chrétienne? Il a beau contester la signification du *Nirvana*, telle que l'a donnée Eugène Burnouf; à part toute question d'érudition, il suffit de comparer les résultats, c'est-à-dire les civilisations, pour comprendre que le Bouddha enseignait une doctrine de mort et le Christ une doctrine de vie. Enfin pourquoi reproche-t-il au christianisme d'avoir affaibli le sentiment des devoirs civiques et préparé les peuples à la servitude? Sur ce point, il y avait déjà une discussion célèbre dans l'histoire des idées. Bayle avait soutenu que la religion chrétienne ne pouvait former ni des soldats ni des héros, et Montesquieu, dans un chapitre de *l'Esprit des lois*, l'avait réfuté avec force. Diderot lui-même, écrivant l'article *Christianisme* pour l'*Encyclopédie*, rencontra sur son chemin le paradoxe de Bayle ainsi que la réfutation de Montesquieu; il prit parti pour la philosophie de *l'Esprit des lois*, et, comme un disciple qui répète une leçon, reproduisit exactement les paroles du maître. Je ne m'explique pas que M. Janet reprenne aujourd'hui l'opinion de Bayle sans tenir compte de la réponse de Montesquieu accueillie et confirmée par Diderot. Il suffit d'inviter l'éminent moraliste à méditer de nouveau sur ces matières; qu'il les soumette à sa délicate analyse, et ce sera lui-même qui trouvera les meilleurs argumens à l'appui de la cause soutenue par Montesquieu.

Dans son livre sur les problèmes du XIXe siècle, M. Janet remarque très justement qu'on peut philosopher de deux manières, soit avec du génie, soit avec du bon sens. Le génie découvre certains prin-

cipes, et, dans l'enthousiasme de sa découverte, persuadé que la vérité suprême est là, il prétend y subordonner toutes choses; il est donc systématique, par conséquent despotique. Le bon sens se contente de recueillir les vérités découvertes par le génie, de les approfondir, de les coordonner, de les concilier entre elles. Quelques-uns, ce sont les maîtres, doivent à un merveilleux privilége l'art d'unir les deux méthodes; à la hardiesse du génie, ils joignent la familiarité du sens commun. « Ils ont une théorie, mais ils ont plus d'idées que leur théorie n'en peut embrasser et ils ne la rejettent pas pour cela. » M. Janet a ce trait commun avec les philosophes qu'il caractérise de la sorte; lui aussi, bien qu'il ait une théorie très précise, il a plus d'idées que sa théorie n'en embrasse, et il ne paraît pas disposé à les rejeter. Qu'il reste fidèle à cette bonhomie dont il a parlé en termes si aimables, qu'il ressemble de plus en plus à ces penseurs capables des abstractions les plus hautes et qui pourtant « ne dédaignent rien, ni la sagesse de leurs prédécesseurs, ni celle des poètes, ni celle du peuple. » Les poètes, le peuple, c'est l'instinct, et que de choses la fécondité naïve de l'instinct peut fournir aux investigations subtiles de l'intellect!

Ce serait là une question digne des analyses de M. Paul Janet : quels sont les rapports de l'instinct et de l'intelligence dans la combinaison des systèmes philosophiques? Un jour, Diderot se chargea de l'article *Leibniz* pour l'*Encyclopédie*; après avoir assemblé ses notes et tâché de mettre chaque chose à sa place, il entreprit de déployer comme dans un vaste sommaire l'enchaînement des principes qui composent la philosophie de l'illustre penseur. Émerveillé d'une telle richesse d'idées et comparant cet édifice idéal à d'autres constructions du même ordre, il écrivit cette phrase singulière : « s'il existait au-dessus de nos têtes une espèce d'êtres qui observât nos travaux, comme nous observons ceux des êtres qui rampent à nos pieds, avec quelle surprise n'aurait-elle pas vu ces quatre merveilleux insectes! » Ces quatre insectes vraiment extraordinaires, c'étaient Bayle, Descartes, Leibniz et Newton. Diderot regrette que des esprits de cette valeur ne puissent être appréciés comme ils méritent de l'être, et son regret se traduit ainsi : — Pourquoi n'y a-t-il pas au-dessus de l'homme, au-dessous de Dieu, des êtres qui soient en mesure d'étudier le cerveau, le cœur, l'âme de l'homme, au moment où le penseur est à l'œuvre? Comme ils seraient émerveillés de voir un Platon, un Aristote, un Descartes, un Leibniz, un Newton! comme ils admireraient ces insectes prodigieux! — L'image est vive et originale, mais la pensée est absolument fausse. Nous admirons, la loupe à la main, l'industrie de l'araignée qui tisse sa toile ou du ver à soie qui file sa quenouille; les êtres supérieurs évoqués un instant par le caprice de Diderot ne verraient rien dans

l'âme des penseurs à quoi l'on puisse comparer, même de loin, le travail inconscient de l'insecte. Diderot semble dire que le penseur déroule la trame de son système, comme l'insecte la trame de sa toile, par une espèce de force instinctive, force élémentaire chez l'insecte, sublime et merveilleuse chez l'homme. La question des rapports de l'instinct et de l'intelligence, en ce qui concerne le travail des constructions philosophiques, doit conduire, ce me semble, à de tout autres idées. Pour moi, je me suis toujours représenté le philosophe comme un esprit de haut vol cherchant l'explication intégrale des vérités que l'homme possède déjà par la vertu de l'instinct. La mission de l'intelligence en matière philosophique et morale, bien loin de contredire ce qu'il y a dans l'instinct, est de l'expliquer et par là de l'affermir. Il arrive souvent que l'instinct va bien plus haut que l'intelligence; seulement ce qu'il possède, il le possède confusément, il est comme attaché de loin aux vérités, il ne les saisit pas de façon à se les rendre propres, c'est à l'intelligence de lui venir en aide et de consolider ses trésors. Les théoriciens de nos jours, qui à la fin de leurs déductions subtiles et acharnées en viennent à contredire toutes les données de l'instinct, devraient être avertis par cela même qu'ils ont fait fausse route. Positivistes, évolutionistes, pessimistes, nihilistes, on sait quel en est le nombre, on sait aussi à quel degré leurs conclusions révoltent la nature humaine. Figurez-vous un tireur qui, placé en face d'une cible et visant le point central, mettrait sa balle à l'endroit le plus éloigné du but; y aurait-il assez de sarcasmes pour le maladroit qui se prétendrait vainqueur? Ils montrent la même adresse et font preuve du même bon sens, ceux qui, contredisant tous nos instincts, s'imaginent avoir touché le but de la science.

On n'adressera jamais ce reproche au libre penseur dont nous venons d'examiner la philosophie morale. Il ne néglige aucun des élémens d'une recherche consciencieuse, il ne dédaigne ni la sagesse de ses prédécesseurs, ni celle des poètes, ni celle des femmes, ni celle du peuple; il est attentif à tous les instincts de l'humanité, il a le respect de l'âme et de ses manifestations, il dépasse ses propres théories, il combat parfois contre lui-même; à le voir se dégager de ses liens, il est facile de deviner quelles libertés nouvelles il saura conquérir un jour. En un mot, on sent tout à fait, en lisant son livre, qu'on est dans le large courant de la vérité morale, et comme il n'est pas de ceux qui font de l'enseignement philosophique une geôle plus ou moins éclatante, mais obstinément close, on peut lui dire sans le désobliger ce que Hamlet disait à son compagnon sur l'esplanade du château d'Elseneur : « Horatio, il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre que n'en rêve votre philosophie. »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

I.

L'EMPIRE ET L'INVASION (1).

I. *La Guerre franco-allemande de 1870-1871*, rapport de l'état-major prussien. — II. *La Guerre en Alsace. — Strasbourg*, par M. Schneegans. — III. Procès-verbaux du conseil d'enquête sur les capitulations. — IV. *Les Opérations de la Ire armée allemande*, par le major de Schell. — V. *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, par le colonel Fay. — VI. *Metz, campagne et négociations*, par un officier supérieur de l'armée du Rhin. — VII. *La Guerre autour de Metz*, par un général prussien. — VIII. Procès Bazaine. — Enquête parlementaire, documens inédits, etc.

V.

LE SIÉGE DE STRASBOURG. — LE DRAME DE METZ.

Au milieu des émouvantes surprises de ce cruel mois d'août 1870, rien n'est plus frappant que la rapidité avec laquelle tout s'effondre, tout se désorganise sous les premiers coups de la guerre. Les événemens se déroulent avec une telle impétuosité, ils ont été si peu prévus qu'en un instant, en quelques jours, toute cette région du nord-est, la première livrée à l'invasion, est pour ainsi dire séparée, retranchée de la France. A mesure que les bataillons vaincus à Frœschviller se replient vers l'intérieur, sur Châlons, les Vosges se ferment derrière nous; l'Alsace est déjà perdue, Strasbourg reste sans appui, sans secours, sentinelle abandonnée sur la frontière où l'épée de la France ne peut plus la couvrir. Tandis que l'armée de

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, du 1er février, du 15 mars et du 1er mai.

Châlons, à demi reconstituée, cherche à regagner le nord, Montmédy et Metz, à travers l'Argonne, l'invasion, maîtresse de la Lorraine comme de l'Alsace, nous devance ou nous suit sur nos lignes, prête à déjouer toutes les tentatives de jonction, coupant les routes, les chemins de fer, les télégraphes. C'est à peine si quelques communications rares, incertaines, toujours tardives, peuvent être échangées entre Mac-Mahon, qui est en marche, Bazaine, qui reste immobile, enveloppé de mystère sous Metz, et Paris, qui attend avec une anxiété fébrile. En plein pays français, on est réduit à ignorer ce que deviennent des armées, des villes, des provinces françaises. Le gouvernement lui-même, malgré tous ses moyens d'information, que sait-il? Il est assailli de faux bruits, de nouvelles décevantes. Par le fait, il a si bien pris ses mesures qu'il ne sait rien de ce qui se passe sur la Meuse, sur la Moselle ou au fond de l'Alsace, pas plus qu'on ne sait au fond de l'Alsace et de la Lorraine ce qui se passe à Paris. La défense, et c'est là surtout l'habileté, la plus réelle victoire de l'ennemi dès le début, la défense n'est plus bientôt qu'une série d'efforts décousus, poursuivis dans une sorte d'obscurité, sans lien et sans direction, lorsque tout à coup éclate cette catastrophe de Sedan, qui, en emportant une armée et un empire, en provoquant une révolution d'indignation nationale, aggrave assurément toutes les conditions militaires, achève de briser toute unité d'action.

C'est une guerre nouvelle pour ainsi dire, la guerre transportée au cœur de la France, autour de Paris et sur la Loire. Or, pendant que ces événemens s'accomplissent ou vont s'accomplir, que deviennent Strasbourg et Metz à travers cette confusion croissante et désastreuse? Comment la malheureuse ville de Strasbourg joue-t-elle son rôle de dernière gardienne de l'Alsace abandonnée? A quoi s'arrête Bazaine de son côté? Que fait-il pour aider à sa propre délivrance avant Sedan, pour concourir à la défense nationale après Sedan? C'est une autre partie du drame qui commence à Strasbourg dès le soir de Frœschviller, à Metz dès le 19 août, le lendemain de Saint-Privat, pour se dérouler mystérieusement jusqu'à la fin, jusqu'à ces capitulations de l'impuissance ou de la défaillance qui livrent à l'ennemi une armée de plus et les deux premières citadelles françaises.

I.

Vous vous souvenez peut-être de ce que l'auteur d'*Hermann* et *Dorothée* dit en traits à demi poétiques, à demi réels, de la fuite éperdue des populations rhénanes devant l'invasion. « De colline en colline, la troupe des émigrans s'étendait à l'infini... C'était triste

de voir sur des charrettes, sur des tombereaux, pêle-mêle entassés tous ces meubles qu'une maison renferme... Puis les femmes, les enfans, se traînaient péniblement avec des hottes et des paniers... Ainsi s'en allait tout le monde sans suite et sans ordre à travers la route couverte de poussière. »

C'est l'histoire de l'Alsace aux premiers jours d'août 1870 à l'approche des armées allemandes. Les paysans de Wissembourg, de Haguenau, de toutes ces contrées déjà envahies ou menacées, refluaient vers Strasbourg ou vers l'intérieur des Vosges, jusque vers Wasselonne, emmenant leurs chariots et leur bétail, allant camper dans les vallées et dans les forêts. Le soir du 6 août, au moment où le canon retentissait encore sur les hauteurs de Frœschviller et où les cuirassiers mouraient pour sauver l'armée, les routes, à partir de Haguenau, se couvraient d'émigrans terrifiés, et non-seulement d'émigrans, mais de fuyards du champ de bataille, zouaves et turcos à cheval, cavaliers démontés et traînant les débris de leurs armes, artilleurs sans leurs pièces, débandés de toute sorte. C'était comme un torrent humain roulant vers Strasbourg, tandis qu'au même instant un convoi du chemin de fer passait lentement chargé de blessés dont le sang dégouttait sur la voie, — et tout cela pêle-mêle allait frapper aux portes de la ville. La veille encore, depuis quinze jours Strasbourg, animée de tous les bruits, de toutes les ardeurs confiantes de la guerre, voyait défiler les états-majors, les officiers aux uniformes étincelans, les régimens d'Afrique arrivant à la suite de Mac-Mahon, ces divisions du 1er corps formées en toute hâte, un peu confuses, incomplètes, brillantes d'aspect néanmoins et marchant au combat avec une martiale bonne humeur. Pendant la journée même du 6, au bruit du canon lointain, on croyait jusqu'à deux heures à un succès. Tout à coup la déroute apparaissait sous ses couleurs les plus sombres, sous la figure des blessés, des fugitifs, de toute une population effarée, et ce n'était pas seulement une défaite, pour Strasbourg c'était l'Alsace abandonnée peut-être à l'invasion, l'ennemi aux portes, un blocus imminent! Avant que quarante-huit heures fussent écoulées en effet, un parlementaire se présentait sous les murs, sommant la ville de se rendre. « Ce n'est pas sérieux, répondait aussitôt le commandant de la place, le colonel Ducasse, rabattant un peu l'humeur conquérante de l'Allemand; Strasbourg ne se rend pas, venez essayer de la prendre! » C'était là toute la question. A ce moment, on ne savait déjà plus rien, si ce n'est que l'armée française battue se dérobait à travers les Vosges, que la route de Paris venait d'être coupée et que l'ennemi arrivait. L'ennemi se hâtait effectivement, et se rapprochait d'heure en heure. Dès le 7 août, la division badoise du général de Beyer, détachée de l'armée du prince royal de Prusse, occupait Haguenau,

puis Brumath au pied des Vosges. Le 9, les Badois, déjà précédés par les dragons du général de Laroche, étaient devant Strasbourg, battant les campagnes environnantes, coupant les lignes de fer, les télégraphes, procédant à tous les préliminaires d'un blocus.

Certainement ce n'était pas sérieux de sommer Strasbourg de se rendre à l'apparition de quelques dragons badois. C'était prétendre un peu trop imiter par représaille les cavaliers de Lassalle enlevant Stettin sans combat en 1806. Ce qu'il y avait de sérieux, c'est que Strasbourg se trouvait brusquement en face d'une redoutable épreuve sans avoir été préparée à la soutenir. Là comme partout rien n'avait été prévu, rien n'avait été fait pour assurer une défense efficace de ce poste avancé de la France à l'orient des Vosges. Campée dans la riche plaine de l'Alsace, entourée d'une ceinture de faubourgs extérieurs devenus presque des cités nouvelles, la Robertsau, Schiltigheim, Kœnigshofen, — faisant front au Rhin et à Kehl, dont elle n'est séparée que par un petit bras du fleuve et par l'île des Épis, traversée du sud au nord par l'Ill, qui, au sortir de la ville, forme d'autres îles, Strasbourg, avec sa citadelle tournée vers l'est et sa vieille cuirasse de remparts datant de Vauban, avait en 1870 le malheur de garder le renom d'une place de premier ordre sans en avoir désormais la force. Elle n'aurait pu avoir toute sa valeur militaire dans une guerre avec l'Allemagne que par la possession de Kehl transformé en puissante et inexpugnable tête de pont de l'autre côté du Rhin. A défaut de cette protection, en présence de l'artillerie nouvelle, elle n'était plus même à l'abri d'un bombardement dirigé contre elle de la rive allemande. A l'ouest, et c'est par là précisément que les Badois arrivaient, elle était plus vulnérable encore; elle restait sous le canon des seules hauteurs environnantes, les hauteurs de Hausbergen et de la Souffel, où Rapp transportait la défense de Strasbourg en 1815, et qui semblaient naturellement indiquées pour des forts extérieurs couvrant les abords de la place. Bien des fois ces faiblesses avaient été signalées, les avertissemens n'avaient pas manqué dans les dernières années. Rien n'avait été fait par négligence, faute de crédits qu'on osait à peine demander et que le corps législatif se hâtait de réduire, peut-être aussi pour ne point éveiller l'attention ou les susceptibilités des Allemands. Tout s'était borné à un projet d'ouvrages dont l'exécution devait commencer en 1871, lorsque tout à coup éclatait la grande crise que tout le monde pressentait depuis longtemps en Alsace, qu'on précipitait à Paris, et qui surprenait Strasbourg avec sa vieille fortification savante, correcte, mais fatalement insuffisante.

Telle qu'elle était, la ville alsacienne gardait toujours sans doute, avec un certain caractère imposant, une force réelle de résistance qui pouvait arrêter l'ennemi à la condition d'une défense résolue,

d'un commandement actif et habile, disposant d'approvisionnemens suffisans, d'une garnison solide, et pouvant s'appuyer sur une population dévouée. Les approvisionnemens ne manquaient pas. La population, un peu émue au premier instant, un peu troublée, portant peut-être en elle-même le germe des vieilles divisions politiques ou religieuses, cette population, confondue aussitôt dans une pensée unique de patriotisme, offrait son ardeur, son abnégation et son dévoûment; elle se montrait prête à tout braver et à tout subir pour la défense de sa ville, de ses foyers, du drapeau de la France. Les moyens d'action militaire se ressentaient évidemment de l'imprévoyance des frivoles organisateurs de la guerre, qui n'avaient considéré Strasbourg, aussi bien que Metz du reste, que comme une étape d'une campagne d'invasion en Allemagne, et qui ne s'étaient nullement préoccupés de cette possibilité d'un siége. Le commandement avait été confié à un chef militaire tiré de la réserve, au général Uhrich, vieux soldat brave, fidèle, plein d'honneur, mais un peu affaibli, déconcerté par les événemens, troublé de sa redoutable mission, et le général Uhrich, pour faire face au péril, ne disposait pas même de la garnison d'un temps de paix. Il avait un régiment de ligne laissé par une division du corps de Mac-Mahon, le 87e, vigoureusement commandé par le colonel Blot, quelques dépôts d'infanterie et de cavalerie, quelques compagnies de pontonniers sous le colonel Frévet, 600 artilleurs, 4,000 mobiles, une centaine de marins avec le contre-amiral Excelmans et le capitaine du Petit-Thouars, envoyés au début de la guerre pour le service d'une flottille sur le Rhin. A cela venaient se joindre les fuyards de Frœschviller, débandés de toutes armes, contingent de la déroute, qui portait avec lui sa démoralisation et qu'on se hâtait de rallier le mieux possible. C'était, avec ces fuyards, avec quelques détachemens venus du Haut-Rhin, avec la garde nationale bientôt organisée, une force incohérente de quelque 18,000 hommes, dont une moitié tout au plus avait une valeur sérieuse. L'artillerie comptait, en vérité, plus de canons que de canonniers, et ce n'est qu'après les premiers jours qu'elle était commandée par le général de Barral, qui réussissait à pénétrer dans la ville, passant à travers les lignes prussiennes sous un habit de paysan. Le génie avait une dizaine d'officiers sans troupe, de sorte qu'à cette place, imposante de loin, suffisamment approvisionnée il est vrai, mais faiblement protégée, exposée au bombardement, à cette place manquait le nerf de la défense, la force vivante et active d'une garnison de guerre, et c'est dans ces conditions que le 8 août Strasbourg voyait arriver devant ses murs l'ennemi lui demandant du premier coup ses clés et son honneur.

L'ennemi qui se présentait ainsi devant une ville de 80,000 âmes avec la jactance de la victoire et dont l'apparition était pour Stras-

bourg le signe visible de l'orage menaçant, cet ennemi avait d'abord au plus une vingtaine de mille hommes; mais bientôt au premier ordre du quartier-général arrivaient d'Allemagne la division de landwehr de la garde prussienne, la division de réserve de Poméranie, une brigade de troupes de Rastadt et de Mayence, 33 compagnies d'artillerie, 14 compagnies du génie, formant une armée de près de 60,000 hommes avec 90 pièces de campagne, 200 canons de siége, 100 mortiers. Le général de Werder était envoyé pour prendre le commandement supérieur des opérations sur ce nouveau théâtre de guerre. Il avait pour lieutenans le général d'artillerie de Decker et le général du génie de Mertens, qui s'était signalé à Duppel. Les Allemands ne perdaient pas de temps dans leur stratégie. Ils poursuivaient à Strasbourg ce qu'ils allaient poursuivre, dans des proportions bien plus vastes et avec des chances qu'on croyait alors bien plus douteuses, à Metz. Ils manœuvraient pour couper de toutes parts nos forces, pour isoler et neutraliser les deux grandes places d'armes françaises. Ils voulaient, par la prise de Strasbourg, s'assurer la tranquille possession de l'Alsace et la liberté de leurs communications avec l'Allemagne dans leurs marches vers l'intérieur de la France sur Paris. Ils avaient espéré enlever la ville par un coup d'audace; ils n'avaient pas réussi, et maintenant ils prenaient leurs mesures pour la réduire par la force, par la violence du bombardement ou par la contrainte d'un blocus.

A l'arrivée des Badois, l'investissement avait commencé; dès le 12, il était presque complet. Les Allemands occupaient successivement toutes les positions environnantes, les villages de Schiltigheim, d'Oberhausbergen, de Kœnigshofen, coupant les télégraphes, les lignes de fer de Mulhouse, de Bâle comme la ligne de Paris. Ils étaient partout à l'œuvre, et il faut bien dire qu'en présence de ce travail méthodique d'investissement la défense restait comme paralysée, laissant l'ennemi arriver sans combat aux abords de la place, employant ces premiers jours à mettre à bas des arbres, des maisons dans les zones militaires. On aurait pu assurément faire un peu plus; ce n'était pas tout cependant de le vouloir. Le 16 août, la première sortie qu'on tentait avait la plus lamentable issue. Après un court engagement sur la route de Bâle, vers Illkirch, les troupes saisies de panique se repliaient en désordre abandonnant trois canons à l'ennemi. Le colonel Fiévet, qui conduisait la sortie, était lui-même blessé en essayant de rallier ses soldats, et il mourait peu après de chagrin de cette triste échauffourée autant que de sa blessure. On avait perdu 70 hommes, blessés ou morts. A partir de ce moment, la place était définitivement bloquée, séparée de la France. La lutte était engagée entre la défense, rejetée dans ses lignes intérieures, et l'armée alle-

mande dressant de toutes parts ses batteries, menaçant la ville sur laquelle tombaient déjà les premiers obus, rançonnant et terrifiant les campagnes autour de Strasbourg.

Chose étrange, les Allemands entraient en Alsace avec la prétention de reconquérir un « pays de frères allemands, » une « terre allemande, » surtout Strasbourg, « la ville si vraiment allemande, » et le premier usage qu'ils faisaient de la victoire était d'accabler l'Alsace sous le poids de l'invasion et de la guerre, de menacer Strasbourg de la destruction. La « fraternité allemande » se manifestait à l'égard des populations rurales par tout un système de réquisitions, d'extorsions, pressurant ces malheureux villages, arrachant jusqu'à 2 millions de francs à onze cantons du Bas-Rhin. Elle s'attestait à l'égard de Strasbourg par un bombardement sans pitié. A vrai dire, le bombardement avait commencé dès les premiers jours, et le 15 août les Badois avaient fait la lugubre plaisanterie de couronner la fête de l'empereur Napoléon III à leur façon par une salve meurtrière. Vingt et un coups de canon, ni plus ni moins! Le 18 la canonnade s'animait, allumait des incendies et allait tuer ou blesser de pauvres jeunes filles dans un ouvroir. Ce n'était là cependant encore qu'un prélude, un essai barbare et sans résultat possible.

Évidemment les Prussiens tenaient à en finir, à ne pas s'immobiliser dans les opérations d'un long siége. Le général de Werder n'ignorait rien des faiblesses de la place; il savait la garnison insuffisante, mal abritée dans ses ouvrages, peu propre sans doute à une résistance opiniâtre. D'un autre côté, il gardait ou il feignait de garder cette illusion, que la population strasbourgeoise, travaillée de divisions et de mécontentemens, animée de secrètes sympathies pour l'Allemagne, n'attendait qu'une occasion pour se prononcer. Il comptait, et c'était un singulier calcul, que par une démonstration violente, par la terreur et les souffrances infligées à la ville elle-même, il déterminerait un mouvement intérieur qui dominerait la défense militaire et hâterait la reddition. Ce qu'on n'avait pas pu obtenir par la surprise le premier jour, on l'enlèverait par une exécution rapide et impitoyable qui, en négligeant les remparts, irait droit à la cité. Werder oubliait ce qu'un général prussien, assiégé dans Breslau et menacé des mêmes calamités, disait au siècle dernier : « Il n'est pas permis de commencer le siége d'une ville par la ruine de ses habitans! » Avant d'en venir là cependant, Werder adressait au général Uhrich une dernière sommation, qui était naturellement repoussée, et dès lors, à partir de la soirée du 23 août, s'ouvrait ce bombardement implacable, aveugle, presque continu qui, pendant un mois entier, mais surtout pendant les premiers jours ou les premières nuits, couvrait Strasbourg de fer et de feu.

Cette fois la « fraternité allemande » parlait haut assurément; elle parlait par toutes les batteries de Kehl, de Schiltigheim, de Kœnigshofen, qui portaient l'incendie et la mort dans la malheureuse ville. Le canon ennemi ne dirigeait pas seulement ses coups sur la citadelle, sur les bâtimens militaires; les obus, lancés avec une sûreté redoutable, passaient par-dessus les remparts pour aller tomber sur certains quartiers, accumulant les ruines et les désastres, atteignant les monumens, les établissemens publics, la préfecture, l'hôtel de ville, le Temple-Neuf, le gymnase protestant, le séminaire catholique : puis enfin dans l'incendie de ces nuits lugubres disparaissait la Bibliothèque, vaste dépôt des collections les plus précieuses, et la cathédrale elle-même, cette merveille de l'art, n'était point épargnée; si elle échappait à une destruction entière, elle restait marquée des obus prussiens. L'artillerie française soutenait comme elle pouvait cet affreux duel, sans se laisser décourager, mais sans pouvoir éteindre le feu ennemi. Un instant, le 25 août, l'évêque de Strasbourg, M. Rœss, tentait une démarche au camp allemand, où il se rendait en parlementaire. Il demandait qu'on cessât de tirer sur la ville ou tout au moins qu'on laissât sortir les femmes et les enfans. Il ne put rien obtenir. Les femmes, les enfans, c'était justement la faiblesse de la place, et on comptait sur cette faiblesse pour réduire la défense à merci!

Ce qu'il y a de curieux, c'est que ceux-là mêmes qui poursuivaient cette œuvre de dévastation se déchaînaient contre le général Uhrich qui répondait au feu dont il était accablé en brûlant à son tour Kehl, qui tirait sur lui. M. de Werder protestait, accusait le chef français de manquer aux lois de la guerre en tirant sur une ville ouverte, et menaçait des plus terribles représailles. Le fait est que, si Kehl était une ville ouverte, les batteries badoises étaient tout auprès dans le rayon de la ville. Le général Uhrich manquait à toutes les lois en se défendant, en rendant coup pour coup, au risque de faire souffrir Kehl, et ceux qui brûlaient Strasbourg ne manquaient à aucune loi! Bien mieux, s'ils agissaient avec cette violence sommaire, c'était par « humanité, » comme ils le disaient, — « pour abréger la lutte! » A quoi cependant arrivait le général de Werder? Il s'était évidemment trompé dans ses calculs et avait déployé une cruauté inutile. Après quelques jours de bombardement, il était obligé de finir par où il aurait dû commencer, et d'en revenir à un siége régulier. Au lieu de réduire la ville par la terreur, il n'avait fait que surexciter toutes les ardeurs du patriotisme et enflammer la passion de la résistance. Au premier moment, une proclamation du préfet, M. le baron Pron, et du général Uhrich avait dit ce mot assez français : « si Strasbourg est attaqué, Strasbourg se défendra tant qu'il restera un soldat, un biscuit, une cartouche! » On se promettait

de rester fidèle à cette parole. La population, éprouvée, frémissante, bien loin de faiblir et de songer à capituler, se révoltait au contraire à la pensée d'ouvrir ses portes à l'ennemi. Elle demandait comme toujours des armes, qu'on ne lui donnait qu'avec mesure, des sorties, qu'on ne pouvait lui permettre sans la livrer à un massacre inutile. Il y avait certainement les découragés, les désespérés, qui croyaient tout perdu, qui auraient acheté la paix au prix de la reddition ou même à prix d'argent, par une sorte d'armistice avec rançon; ceux-là étaient en petit nombre et n'auraient pas osé avouer leur pensée secrète. La masse restait ferme et fière, attachée à sa cité en ruine et prête à tenir jusqu'au bout.

Le bombardement n'avait donc pas réussi, M. de Werder en convenait, non sans dépit; cette première épreuve trouvait une population courageuse et fidèle. Seulement la situation était critique. Il fallait faire face tout à la fois à l'incendie, à la misère. Il y avait près de 10,000 malheureux sans abri et sans ressource. On était réduit à enterrer les morts dans l'intérieur de la ville, au jardin botanique. La situation était d'autant plus grave qu'aux souffrances inévitables, matérielles de la guerre, venaient se joindre les anxiétés de l'isolement, les agitations morales, les impatiences, les irritations, les incertitudes d'une ville bloquée, dont le sort dépend non-seulement de ce qu'elle fera pour elle-même, mais de ce qui se passe au dehors, d'un événement inconnu qui s'accomplit au loin. On vivait à Strasbourg dans la fièvre de l'attente et de l'ignorance, au milieu de toutes les rumeurs confuses et contradictoires, accusant volontiers le préfet de cacher les nouvelles qu'il n'avait pas, accueillant un jour le bruit d'une victoire de Mac-Mahon ou de l'arrivée prochaine d'une division de Belfort, recevant un autre jour le bulletin équivoque et décourageant des défaites de Bazaine.

Au fond, dans la courageuse constance de la population strasbourgeoise il y avait certainement l'espoir d'un secours extérieur qui ne pouvait manquer, sans lequel la résistance la plus valeureuse devait être vaincue. Le général Uhrich ne s'y méprenait pas, il ne déguisait pas les extrémités de sa position. Dans une dépêche qu'il essayait de faire passer au ministre de la guerre le 27 août, il disait : « Dégâts énormes à Strasbourg, citadelle presque rasée, situation des plus critiques : *besoin secours prompts;* ferons tout le possible. » A Paris, on se faisait de si étranges idées, on oubliait si complétement les ressources laissées à Strasbourg, que le ministre de la guerre, pour tout secours et pour tout encouragement, expédiait à tout hasard au général Uhrich cette étonnante dépêche : « Tenez le plus longtemps possible... Comme dernière ressource, la garnison doit exécuter *un coup d'audace;* elle pourrait peut-être pendant la nuit *franchir le Rhin et se jeter dans le pays de Bade,* où il ne se

trouve que fort peu d'ennemis, et repasser le Rhin plus haut. » Le conseil était assurément bien peu sérieux, bien peu en rapport avec la vérité des choses. C'était dire au général Uhrich de se tirer d'affaire comme il pourrait. Au moment où cette dépêche courait encore les chemins, on essayait à Strasbourg, non de passer le Rhin, mais de troubler les premiers travaux de siége auxquels l'ennemi finissait par se décider. Le 2 septembre, le 87e de ligne, sortant par la porte de Saverne, s'élançait sur les batteries allemandes et soutenait un vif combat; mais il se voyait bientôt arrêté, et le colonel Blot, un instant enveloppé, menacé d'être pris avec des marins qui l'accompagnaient, était obligé de se replier après avoir perdu 150 hommes. Voilà comment on pouvait passer le Rhin et se jeter dans le pays de Bade!

La vérité, la triste vérité, c'est qu'après avoir été si peu préparée à la guerre l'infortunée capitale de l'Alsace restait plus que jamais livrée à elle-même au milieu d'une effroyable crise qui cessait d'être un accident violent d'un jour ou d'une nuit pour devenir une lutte régularisée et implacable de tous les instans. D'un côté l'ennemi, déçu dans sa tentative d'intimidation sommaire, se mettait décidément au vrai siége. Le point d'attaque s'offrait de lui-même à ses coups, c'était l'ouest de la place, la partie la plus accessible, la moins protégée par les inondations artificielles de l'Ill, par tous les obstacles naturels. C'était par là aussi que l'ennemi arrivait, ayant l'avantage de s'appuyer au chemin de fer qui lui portait jusque dans ses travaux son artillerie, ses munitions, ses vivres. Il s'avançait méthodiquement, rapidement, aux premiers jours de septembre, sans interrompre le bombardement et sans être troublé par la défense, qui s'enfermait dans un rôle passif, probablement dégoûtée de toute entreprise extérieure par l'insuccès de ses premières sorties, se bornant à opposer le feu de ses batteries au feu des batteries allemandes. D'un autre côté, dans cette ville de plus en plus resserrée et accablée, la situation intérieure ne faisait que s'aggraver. Les défiances, les inquiétudes, s'accroissaient naturellement dans la mesure des souffrances de cette population réduite à chercher un refuge dans les caves. Les divisions politiques se réveillaient à leur tour, ajoutant aux misères du siége des récriminations et des plaintes plus légitimes, plus amères qu'opportunes. Une commission municipale, nommée par le préfet dès le 30 août et composée d'hommes de toutes les opinions, même d'adversaires du gouvernement, devenait aussitôt par la force des circonstances un centre d'opposition constituée, comme une autorité nouvelle s'élevant en face de l'empire frappé à mort. Il y avait des réunions publiques, des rassemblemens agités. Moralement et militairement tout empirait, lorsque tout à coup, dans cette obscurité douloureuse

où l'on était réduit à vivre, pénétrait un peu d'air extérieur, un rayon de lumière venant révéler aux assiégés de Strasbourg les événemens qui se succédaient depuis quelques jours en France et les sympathies que leur infortune inspirait.

C'était une intervention inattendue et touchante d'humanité au milieu des tragédies de la guerre. Une députation suisse, députation toute privée, accréditée néanmoins par le président de la confédération, se présentait pour prêter à la ville éprouvée « l'aide et le secours que permettaient les circonstances, » pour offrir un asile aux femmes, aux enfans, à tous ceux qui auraient la liberté de se soustraire aux dernières fureurs du siége. Ce que le représentant armé de la Prusse avait refusé au gouverneur et à l'évêque de Strasbourg, il l'accordait à des neutres dont il n'aurait pu décliner la démarche sans offenser le sentiment de l'Europe; il leur laissait le temps d'entrer à Strasbourg, de négocier la sortie d'un certain nombre d'habitans inoffensifs. Le 11 septembre, au milieu d'une population immense, la municipalité se rendait au-delà de la Porte-Nationale pour recevoir les délégués suisses, le docteur Rœmer, président de la commune de Zurich, le colonel de Büren, président de la commune de Berne, le docteur Bischof, secrétaire d'état à Bâle. Le feu avait été suspendu sur cette partie du rempart, un peu plus loin le canon ne cessait de retentir. « Soyez les bienvenus, disait avec émotion le maire de Strasbourg, M. Humann, aux délégués, soyez les bienvenus dans ces jours si douloureux pour notre cité... Rapportez à l'Europe le spectacle dont vous allez être témoins dans nos murs. Dites ce qu'est la guerre au XIXe siècle!.. » Ce que virent les délégués sur leur passage et pendant les quelques heures de leur visite à Strasbourg, ils l'ont dit depuis : « une affreuse destruction, » des quartiers en ruines, « des magasins fermés, des fenêtres barricadées, » toute une population livrée aux fatalités d'une lutte implacable. Ces envoyés de la Suisse ne portaient pas seulement des sauf-conduits, la délivrance aux quelque 2,000 personnes qui purent en profiter, ils portaient aussi des nouvelles, les tristes nouvelles de la guerre, des défaites de la France. Ils racontaient Sedan, le mystérieux blocus de Metz, la chute de l'empire, la proclamation de la république à Paris. Ces nouvelles avaient sans doute un peu pénétré depuis quelques jours, d'une manière incertaine et équivoque, par l'ennemi, par une gazette de Carlsruhe introduite à Strasbourg : le témoignage des délégués suisses leur donnait un tel caractère de certitude et de précision qu'il n'y avait plus à douter.

Quelle influence pouvait avoir et avait sur la situation de Strasbourg la révolution qui venait de s'accomplir? La république était proclamée à Strasbourg comme à Paris, le général Uhrich n'hésitait

pas à la reconnaître. La commission municipale devenait le seul pouvoir politique régulier et presque souverain. Le maire, M. Humann, qui depuis un mois prodiguait la plus patriotique activité, se retirait devant le citoyen populaire du moment, M. le docteur Kuss, homme estimé, aimé, qui devait aller mourir à Bordeaux des infortunes de l'Alsace et de Strasbourg. Le préfet lui-même, M. le baron Pron, qui avait tenu ferme jusque-là, quittait un poste devenu impossible pour lui. Tout cela était simple peut-être, et c'était malheureusement encore plus vain que simple. A quoi pouvaient servir tous ces changemens, ces proclamations d'autorités nouvelles, ces agitations de captifs? Il était trop tard. Lorsque, deux ou trois jours après, un nouveau préfet, délégué par le gouvernement de la défense nationale, M. Edmond Valentin, pénétrait dans Strasbourg à travers tous les périls et les péripéties d'une aventure romanesque, il montrait à coup sûr autant de courage que de dévoûment. Que pouvait-il en réalité? Il arrivait pour assister à l'inévitable catastrophe. A ce moment en effet, la situation s'assombrissait d'heure en heure. L'ennemi, serrant de plus en plus la place, déjà maître des ouvrages avancés qui protégeaient les bastions, était en mesure d'ouvrir la brèche et préparait l'assaut qui allait achever la ruine de la ville. Des secours extérieurs, il n'y en avait plus à espérer. Paris, prisonnier lui-même, ne pouvait rien pour Strasbourg, — rien, si ce n'est charger de couronnes d'immortelles la statue de la place de la Concorde, et refuser à Ferrières de livrer d'avance la citadelle de l'Alsace comme la rançon d'un armistice! La population strasbourgeoise, toujours patriote sans doute, mais à la fois exaspérée de douleur et découragée, commençait à entrevoir le dénoûment avec une morne stupeur.

La république venait à la mauvaise heure pour se charger d'une terrible besogne à Strasbourg comme à Paris. C'est la commission municipale elle-même qui, dominée par les circonstances, était la première à prononcer le mot fatal, et semblait ainsi n'être entrée en possession de son rôle nouveau que pour sonner le glas de la défense. Dès le 18 septembre, par une délibération des plus graves, elle exprimait l'avis « qu'en l'absence de tout espoir de délivrance par une armée française, dans la perspective de nouvelles catastrophes... stériles pour la patrie, » il y avait lieu de prier l'autorité militaire de s'adresser au commandant de l'armée assiégeante pour traiter avec lui d'une « capitulation sauvegardant les personnes et les intérêts des habitans ainsi que ceux des défenseurs de la place. » La commission municipale prenait là une redoutable initiative. Le général Uhrich, et en cela il était l'organe de l'opinion unanime de son conseil de défense, le général Uhrich déclinait d'abord cette invitation, opposant le devoir militaire, les intérêts du patriotisme à

une inspiration d'humanité; mais bientôt, sentant tout lui manquer, voyant ses remparts à demi ouverts, menacés d'un assaut, et ses soldats impuissans à repousser l'attaque, se croyant peut-être aussi à demi couvert par l'acte de la commission municipale, le général Uhrich pliait lui-même devant la fatalité. Le 27 septembre, il envoyait un négociateur au camp prussien, et le lendemain, 28, était signée la capitulation qui livrait à l'ennemi la ville, la garnison, 17,000 prisonniers. Strasbourg succombait après cinquante jours de résistance. La garnison avait eu plus de 600 morts, 2,000 blessés ou malades. La population civile comptait près de 1,500 victimes, sans parler des malades; plus de 400 maisons avaient été détruites. La ville avait reçu 195,000 projectiles, le poids de près de 100,000 quintaux de fer!

Ce n'est point sans une dernière révolte de douleur, sans une dernière convulsion de patriotisme irrité, que les Strasbourgeois se soumettaient à leur sort et voyaient entrer l'ennemi avouant tout haut désormais ses pensées de conquête irrévocable. Une émotion violente agitait la foule amassée sur les places publiques autour de l'hôtel de ville, de la préfecture et du quartier-général. Des gardes nationaux, des soldats, brisaient leurs armes. Là, comme partout, au moment fatal il semblait que la résistance aurait pu être prolongée encore, qu'on n'avait pas fait tout ce qu'on aurait pu faire, et ce malheureux général Uhrich, trop exalté d'abord, traité trop durement depuis, restait chargé de ce grand deuil comme d'une faute. Est-ce donc que, sous ces dehors d'héroïsme qui de loin frappaient toutes les imaginations françaises, la défense avait manqué de direction, d'activité, de prévoyance? Est-ce donc que cette capitulation du 28 septembre aurait été un acte de précipitation ou de faiblesse du commandement ébranlé au spectacle des misères du siége, livrant ses armes avant l'heure? Question douloureuse, délicate, qui a été jugée avec l'inflexibilité du sentiment militaire par le conseil d'enquête appelé à prononcer sur toutes les capitulations. Oui, a-t-on dit, la défense de Strasbourg ne prenait pas toutes les mesures qu'elle aurait pu prendre, même avec une insuffisance de moyens dont elle n'était pas responsable. Au dernier moment, elle n'attendait pas l'ouverture des brèches, l'assaut du rempart, comme elle aurait dû le faire. Elle négligeait de brûler ses drapeaux, d'enclouer ses canons, de noyer ses poudres. D'autres qui étaient présens, des militaires, l'ont dit plus nettement : Strasbourg aurait pu tenir encore! Assurément cette prolongation de la résistance avait l'importance la plus sérieuse, si elle était possible. Isolée en apparence au milieu de tous les événemens qui s'accomplissaient, qui conduisaient l'invasion au cœur du pays, la défense de Strasbourg se liait en réalité au mouvement général de la guerre : elle retenait devant

elle une armée de 50,000 hommes, une artillerie considérable. La capitulation du 28 septembre rendait la liberté à cette armée en laissant l'ennemi désormais seul maître de l'espace. C'est le *Moniteur prussien* qui le disait, la chute de Strasbourg, de Toul, permettait aux Allemands de conduire leur matériel de siége devant Paris et de porter des forces à travers les Vosges jusque sur la Saône.

II.

Pendant ce temps, que se passait-il à Metz? Ah! ici la question s'agitait dans de bien autres proportions. A Strasbourg, c'était une ville assiégée, défendue par une garnison d'aventure, fatalement promise à la reddition. A Metz, ce n'était pas seulement la citadelle de la Lorraine investie, c'était toute une armée rejetée dès les premiers combats sous les murs d'une ville, contenue au moment où une autre armée allait expirer à Sedan, définitivement cernée, bloquée elle-même pendant que l'invasion se déchaînait sur la France. Ici les événemens ressemblent à un drame militaire et politique noué par l'imprévoyance impériale, compliqué par les calculs inavoués d'un commandement équivoque, conduit jusqu'au bout, jusqu'au dénoûment sinistre, à travers des péripéties dont le dernier mot a été dit par un conseil de guerre.

L'armée qui venait de tenir tête à l'ennemi dans trois affaires sanglantes, mais surtout dans les deux grandes journées de Rezonville et de Saint-Privat, le 16 et le 18 août, cette armée aurait-elle pu se frayer un chemin, se replier sur l'intérieur de la France? Elle l'aurait pu sans doute le 16, le jour de Rezonville, à force d'audace, avec plus de décision dans le commandement et plus d'ensemble dans les opérations, en gagnant de vitesse l'ennemi qui arrivait à pas pressés devant elle et en acceptant toujours bien entendu la chance de recommencer la lutte dès le lendemain. Elle ne le pouvait plus le 18 au soir après avoir soutenu pendant cette journée nouvelle le choc de plus de 200,000 Allemands au sud de Metz, sur cette ligne d'Amanvilliers à l'extrémité de laquelle Canrobert s'était battu à Saint-Privat obstinément, héroïquement, sans secours et malheureusement sans succès. Débordée, menacée dans ses lignes, elle n'avait plus qu'à se replier tout à fait en arrière sous la protection des forts de Saint-Quentin et de Plappeville, dans des positions décrivant une sorte de demi-cercle de la Moselle à l'ouest de la place, du village de Longéville au château du Sansonnet et à Woippy. Ainsi Bazaine s'était battu le 14, sur la rive droite de la Moselle, à Borny, pour couvrir le mouvement de retraite qu'il était censé préparer par les plateaux de la rive gauche vers la Meuse. Le 16, sans avoir été vaincu, sans avoir été entamé dans ses positions, il avait

perdu la route directe de Verdun par Rezonville et Mars-la-Tour. Le 18, il perdait les routes de Conflans, de Briey, et il voyait le cercle se resserrer autour de lui. C'était pour les Allemands le prix de la manœuvre plus hardie, plus heureuse que prudente par laquelle ils s'efforçaient depuis quelques jours, non de séparer l'armée française de Metz, comme le maréchal Bazaine s'obstinait à le croire par la plus étrange préoccupation, mais de la refouler au contraire dans Metz. Maintenant qu'ils avaient réussi, leur unique pensée était de nous tenir enfermés et impuissans. Ils le pouvaient avec les masses dont ils disposaient, même après la formation de l'armée de la Meuse détachée sous le prince de Saxe pour combiner son action avec celle du prince royal en marche sur Paris; le prince Frédéric-Charles restait avec la Ire et la IIe armée réunies désormais sous ses ordres, c'est-à-dire avec sept corps pour la garde de Metz. Tandis que le Ier corps de Manteuffel, avec la division de réserve Kummer et une division de cavalerie, était laissé sur la rive droite de la Moselle, en face des forts Saint-Julien et Queuleu, les autres corps prenaient position sur la rive gauche, le VIIe au village d'Ars dans la vallée, le VIIIe sur le plateau à Gravelotte, le IIe à Vernéville, le Xe à l'ouest au-delà de Woippy. Le IIIe et le IXe corps restaient en seconde ligne. Les deux fractions de l'armée d'investissement se rejoignaient au-dessus de Metz, à Ars-sur-Moselle, au-dessous de Metz à Argancy et Hauconcourt. Se couvrir d'abatis, de retranchemens, était le premier mot d'ordre des forces de blocus. Tout cela s'exécutait dès le 19 août; les communications étaient coupées, la dernière issue, celle des Ardennes par Thionville, se fermait à peu près ce jour-là même, de sorte que Bazaine se trouvait cerné, captif, séparé de la France, qui avait les yeux sur lui, de Mac-Mahon laissé sous ses ordres et déjà destiné à l'aller dégager.

Qu'un chef d'armée surpris par la défaite en rase campagne vînt chercher un refuge sous les murs d'une place forte au risque de se voir aussitôt bloqué dans son camp, ce n'était pas ce qu'il y avait de plus extraordinaire. Ce qu'il y avait de singulier, c'était que ce chef d'armée parût aller de lui-même au-devant du piége où le poussait l'ennemi. Bazaine ne manquait pas sans doute de raisons plus ou moins sérieuses. Il venait de perdre près de 30,000 hommes et il avait besoin de reconstituer son armée; il n'était point sans inquiétude sur son approvisionnement de munitions, que le commandant de l'artillerie, le général Soleille, lui représentait déjà comme à demi épuisé. La vérité est qu'il avait cédé surtout à cette attraction fatale d'une place de refuge sur un chef irrésolu, et qu'après avoir rétrogradé le 16 sans une nécessité évidente, il semblait attacher assez peu d'importance à cette terrible bataille du 18, qu'il se bornait à regarder de loin. On aurait dit que tout ce qui arrivait répondait à

ses idées, et que dans cette glorieuse, mais malheureuse affaire de Saint-Privat, il ne voyait qu'une occasion pour l'armée de prendre dès le soir des positions qu'elle aurait prises dans tous les cas le lendemain. C'est ainsi du moins qu'il consolait le chagrin de ses officiers émus de l'insuccès de Canrobert, qui aurait pu être évité, et de tant de sang inutilement versé. Toujours est-il que définitivement rejeté sous Metz, Bazaine avait désormais à compter avec tous les élémens d'une situation nouvelle si étrangement aggravée et à prendre un parti. Se proposait-il dès lors de rester autour de Metz sous prétexte de « faire face à des nécessités stratégiques et politiques, » comme il le laissait dire dans une note presque officielle? Ne cherchait-il au contraire qu'une protection momentanée pour refaire son armée, pour lui donner quelques jours de repos et la ramener au combat? Gardait-il cette pensée qu'avec 120,000 vaillans soldats il pourrait toujours percer ces lignes prussiennes qui venaient de se replier sur lui? C'était là au fond la question qui s'agitait obscurément dès les premières heures.

Précisons les faits. On est au 20 août. A ce moment encore rien n'est peut-être perdu. Les rencontres qu'on vient d'avoir depuis le 14, sans avoir été victorieuses, n'ont rien de décourageant pour des soldats qui gardent le sentiment de leur valeur, qui n'ont reculé qu'en infligeant à l'ennemi les pertes les plus dures, en lui enlevant même un drapeau, quelques canons, et en lui faisant près d'un millier de prisonniers. L'armée, atteinte dans ses cadres, mais intacte dans son moral et impatiente d'action, n'a besoin que de peu de jours pour se retrouver prête à tout entreprendre. Que se passe-t-il au dehors? Un voile vient de dérober brusquement aux yeux des investis de Metz le reste de la France, la scène militaire. On sait seulement que Mac-Mahon est à Châlons, rassemblant des forces nouvelles, et qu'il va y avoir deux armées, — deux armées placées l'une et l'autre, par une combinaison bien étrange, sous le commandement supérieur de celui des deux chefs qui est prisonnier dans son camp. Le devoir est donc double pour Bazaine, qui, établi sous Plappeville, à la villa du Ban-Saint-Martin, reste chargé de conduire la campagne, de travailler à sa propre délivrance, en dirigeant de loin ceux qui doivent concourir à le délivrer. Rien n'est perdu peut-être, à la condition qu'on ne laisse pas l'ennemi se fortifier autour de Metz, l'armée s'affaiblir dans l'inaction et l'incertitude, la situation tout entière s'aggraver encore, et en effet Bazaine semble tout d'abord comprendre la nécessité de ne pas perdre de temps, de se dégager au plus tôt. Les premiers jours, à partir du 20, se passent en préliminaires d'un prochain mouvement : reconstitution des cadres, préparatifs de vivres, ordres de réduire tous les bagages. Les munitions, qu'on disait épuisées, ne manquent plus le 22, le général So-

leille l'assure. Par un hasard aussi opportun que singulier, on a retrouvé 4 millions de cartouches perdues dans une gare; l'arsenal de Metz est mis à contribution, et l'armée sait qu'elle est de nouveau approvisionnée comme au début de la guerre, qu'elle peut marcher sans crainte. D'un autre côté, le commandant en chef annonce à Châlons, à Paris, qu'il se dispose à rentrer en campagne, qu'il prendra *probablement* la ligne des Ardennes et des places du nord. En un mot, tout paraît promettre une action prochaine. Dès ce moment cependant il est impossible de ne pas voir ou une volonté fatalement indécise ou un calcul dans ces dépêches évasives, fuyantes, pleines de réticences, par lesquelles Bazaine, en faisant connaître au maréchal de Mac-Mahon sa situation, ses intentions, semble se réserver lui-même et retenir une partie de sa propre pensée comme il voile une partie de la vérité.

Malgré tout, la nécessité de sortir est si évidente, si impérieuse, elle répond si complétement à l'instinct de l'armée que le maréchal Bazaine ne pourrait s'y soustraire. L'unique question pour lui est de savoir par où il tentera sa sortie : question certes délicate, épineuse, lorsqu'elle se pose en face de 200,000 hommes! Essayer de reconquérir les routes du plateau de la rive gauche de la Moselle dans la direction de Verdun, ce n'est plus possible. On vient d'échouer sur ces hauteurs maintenant occupées par les masses ennemies, par cinq corps allemands sur sept. Au sud-est, une ligne d'opération naturelle semble s'offrir. On pourrait peut-être se jeter entre la Moselle et la Seille, qui se rejoignent à Metz, se couvrir des deux rivières en s'appuyant à quelques fortes positions, puis s'élancer vers Nomeny, Frouard ou Château-Salins. Ce n'est assurément ni facile ni exempt de dangers. Si l'on réussit, les résultats peuvent être immenses. On peut menacer les communications allemandes, se rouvrir un chemin à travers les Vosges. C'est le plan qui séduit les esprits militaires dans les états-majors. Bazaine y a songé un moment le 14 avant sa tentative de retraite sur Verdun, et après l'investissement Bourbaki dit encore avec sa vivacité pittoresque : « Mon désir eût été de faire un trou par Château-Salins et de nous donner de l'air... » A défaut de cette percée hardie vers le sud-est, il ne reste plus que la ligne du nord au-dessous de Metz, par le cours inférieur de la Moselle, par Thionville, d'où l'on peut regagner Montmédy et la Meuse, au besoin Sedan et Mézières. C'est pour la ligne du nord que Bazaine se décidait. « En agissant ainsi, disait-il, je me rapproche de nos nombreuses places, je retrouve une base d'opérations. Nous forcerons facilement le passage, puis nous serons toujours plus forts que l'ennemi, car, éparpillé autour de Metz, il ne pourra nous présenter que des têtes de colonnes, tandis que nous serons toujours massés, prêts à livrer bataille... » Ces

prévisions étaient loin d'être justes; mais il y avait une raison supérieure à tout, que Bazaine ne disait pas. En réalité, il n'était plus libre, il s'était engagé par ses premières dépêches expédiées dès le 19 à Châlons, et ici éclate ce qu'il y avait de périlleux dans ce commandement livré à toutes les chances de communications incertaines, allant peser sur les résolutions de Mac-Mahon et liant Bazaine lui-même. Les deux chefs étaient dans la dépendance l'un de l'autre, enchaînés à une même direction, également exposés à être suivis du reflux des masses ennemies et à recevoir un effroyable choc à quelques pas d'une frontière.

C'est donc par le nord que le maréchal Bazaine était obligé et se proposait de sortir, non plus en se servant de la rive gauche de la Moselle trop occupée ou trop dominée par l'ennemi, mais en revenant sur la rive droite, en avant des forts Saint-Julien et Queuleu. Ramenée sur ce terrain où elle avait livré bataille le 14, l'armée, inclinant au nord, aurait à s'avancer par des crêtes qui vont en se relevant jusqu'au point culminant de Sainte-Barbe. Ce plateau supérieur enlevé, la ligne prussienne était rompue, et l'on pourrait se rabattre sur la Moselle pour gagner Thionville, qui n'est qu'à 7 lieues de distance. Le maréchal Lebœuf, revenu dès le 22 avec le 3e corps en avant de Borny, aborderait la droite des positions au-delà de la route de Sarrelouis, par Noisseville et Servigny, suivi et appuyé par le 2e corps Frossard. Au centre, le général Ladmirault avec le 4e corps, dépassant le fort Saint-Julien, se porterait de front sur Sainte-Barbe par Poix. Le 6e corps de Canrobert, appuyant la gauche de Ladmirault et serrant la Moselle, marcherait sur Chieulles, Malroy. La garde resterait en réserve autour de Saint-Julien. Le 25 août au soir, le signal du mouvement partait du quartier-généra du Ban-Saint-Martin. Le point d'attaque offrait assurément un avantage : c'était le côté le plus faible de l'investissement. Devant nous, devant nos quatre corps, les Allemands n'avaient là que la division Kummer et le 1er corps de Manteuffel. Seulement l'avantage ne pouvait garder toute sa valeur que si on manœuvrait assez rapidement, assez habilement pour déjouer la surveillance ennemie, pour surprendre et culbuter les Prussiens sans leur laisser le temps de se reconnaître et d'appeler des forces nouvelles. On était malheureusement bien loin de compte. Au matin du 26, comme dix jours auparavant au premier passage de la Moselle, l'insuffisance des ponts, les encombremens, les confusions ralentissaient tous les mouvemens. Le maréchal Lebœuf, qui se trouvait sur la rive droite, pouvait être en position dès sept heures du matin; Frossard suivait de près. Ladmirault ne pouvait atteindre Saint-Julien avant dix heures, Canrobert n'arrivait qu'un peu plus tard. A midi, rien ne se

dessinait encore, — et déjà les Prussiens en avaient vu assez pour être avertis!

Tout était contraire, il est vrai. Une effroyable tempête, mêlée de tonnerre et de pluie torrentielle, défonçait les routes, fouettait les soldats au visage; mais, à part la tempête, qui est toujours l'imprévu et qui est pour tout le monde, Bazaine était-il réellement aussi décidé à l'action qu'il paraissait l'être en déployant l'armée? Il ne montait lui-même à cheval qu'après onze heures, il quittait le Ban-Saint-Martin sans donner aucun ordre pour ses équipages, laissant la garde ordinaire au quartier-général, si bien qu'autour de lui on disait déjà en partant : « Ce ne sera pas pour aujourd'hui, nous reviendrons ce soir. » Ce qui est certain, c'est qu'arrivé au-delà du fort Saint-Julièn il allait s'arrêter sur la route de Sainte-Barbe au château de Grimont, appelant les généraux à une sorte de conférence ou de conseil militaire.

La scène était étrange et triste comme la journée, comme la situation. Partout se laissaient voir les marques de la guerre, aux arbres abattus, aux grilles tordues et brisées, aux murs crénelés. Tout autour du château, des cavaliers silencieux se serraient les uns contre les autres, tournant le dos à la tempête. Dans l'intérieur, des officiers remplissaient cette demeure dévastée ouverte à tous les vents; le maréchal Bazaine attendait dans une salle où il avait trouvé à peine un mauvais siége. Il était à peu près deux heures. Qu'arrive-t-il alors? Les troupes sont toujours en position sous l'orage. Les chefs de corps sont déjà réunis, lorsqu'après quelques mots du maréchal le général Soleille prend la parole, développant des considérations stratégiques, rappelant la campagne de 1814, invoquant la nécessité militaire et politique de rester sous Metz, où l'on retient 200,000 Allemands, — et finissant par déclarer qu'au surplus, « il ne faut pas se le dissimuler, l'armée du Rhin n'a de munitions que pour une seule bataille. » A son tour, le général Coffinières de Nordeck, gouverneur de Metz, invoque la sûreté de la place, dont les forts sont encore inachevés, et déclare que, si l'armée s'éloigne dès ce moment, la grande citadelle lorraine ne pourra se promettre qu'une défense assez limitée. Ainsi le 22 le général Soleille s'est estimé « heureux » d'annoncer que l'armée est complétement approvisionnée « comme au début de la guerre, » — le 26, il n'y a plus de munitions que pour une seule bataille! Le 16, on a pu tenter la retraite sur Verdun sans craindre de laisser Metz à ses propres forces, — le 26, la place est compromise si l'armée part! A cela, que peuvent répondre des chefs de corps rassemblés en toute hâte dans un conseil improvisé, surpris par ces révélations? « Si nous n'avons pas de munitions, dit Bourbaki, il est clair que nous ne pouvons

rien faire. » En d'autres termes, il faut rentrer et attendre, d'autant plus que le temps est bien mauvais et que la journée s'avance.

C'était évidemment la pensée de Bazaine, qui semblait chercher dans les raisons exposées par Soleille et Coffinières, comme dans un certain acquiescement des autres généraux, un prétexte pour se décider; mais, en paraissant vouloir associer ses lieutenans à une résolution si grave, avait-il le soin de leur soumettre tous les élémens de la situation, de leur communiquer ce qu'il savait du dehors? S'il n'avait pas reçu dès le 23 une dépêche dont un des officiers les plus sérieux de son état-major et de l'armée, le colonel Lewal, a toujours attesté l'existence et l'arrivée, s'il n'avait pas encore cette dépêche annonçant le mouvement de l'armée de Châlons sur la Meuse, il avait d'autres dépêches. Il savait qu'une armée se formait réellement à Châlons, qu'elle se proposait de lui porter secours. Il avait les dépêches qu'il avait lui-même expédiées, par lesquelles il annonçait l'intention de sortir par la ligne du nord, donnant ainsi rendez-vous au maréchal de Mac-Mahon. De tout cela, pas un mot n'était dit, de sorte que voilà des chefs militaires ayant à se prononcer sur des assertions qu'ils ne peuvent contrôler, sans être mis au courant de ce qui les intéresserait le plus. C'est le témoignage de Canrobert. « Si le maréchal Bazaine nous avait dit : Mac-Mahon vient au-devant de nous, nous lui aurions répondu : Allons, coûte que coûte, à sa rencontre. » Bazaine s'était tu, et c'est ainsi que du conseil de Grimont sortait cette résolution de reprendre les positions de la veille, après une démonstration sans but, inutilement pénible, décourageante pour les troupes. Cette résolution a son commentaire dans ce mot de l'état-major prussien : « on laissa passer ainsi le moment favorable pour percer, et on donna à l'armée allemande le temps de se renforcer de plus en plus dans ses positions. »

A la vérité, dans la pensée des chefs de corps qui venaient de se rencontrer au château de Grimont, il ne s'agissait que d'une halte de quelques jours profitable à l'armée, aux défenses de Metz, à la réorganisation des forces militaires de la France, et pendant cette halte on n'entendait pas rester au repos, on se promettait de harceler l'ennemi, de « donner des coups de griffes partout et incessamment. » Le maréchal Bazaine lui-même admettait ou semblait admettre cette idée; au fond, il interprétait bien dangereusement cette délibération de Grimont et il la traduisait d'une façon aussi grave que singulière dans cette dépêche qu'il adressait aussitôt, le soir du 26, au ministre de la guerre : « Toujours sous Metz, avec munitions d'artillerie pour un combat seulement. *Impossible de forcer les lignes ennemies* dans ces conditions... Agirai efficacement, *si mouvement offensif à l'intérieur force l'ennemi à battre en retraite...* » Se dé-

clarer impuissant à forcer les lignes ennemies, réduire du coup la première armée de la France à ce modeste rôle de pousser dans sa retraite un ennemi vaincu par d'autres, rejeté vers la frontière, c'était la marque d'une volonté bien indécise, bien peu préparée aux vigoureuses initiatives. Ce généralissime embarrassé de lui-même ne voyait pas qu'à un pareil moment chaque journée perdue pouvait être une chance de moins, que c'était à lui de donner le signal de l'action, non de l'attendre, qu'à ne rien faire il laissait échapper l'occasion de surprendre l'ennemi, diminué de deux corps d'armée qu'il envoyait précisément entre le 26 et le 29 vers Stenay. Tandis que Bazaine passait ces quelques jours dans une attente inutile, les événemens se pressaient cependant au dehors et venaient le sommer d'agir. Le 29 arrivait de Thionville une dépêche assurant que le général Ducrot, à la tête du 1er corps de l'armée de Mac-Mahon, devait se trouver sur la Meuse le 27, et ajoutant qu'il fallait « se tenir prêt à marcher au premier coup de canon. » Le 30, nouvelle dépêche de Mac-Mahon ou de l'empereur, — c'était celle qui avait été expédiée le 22 de Reims, — annonçant la marche de l'armée de Châlons sur Montmédy. Que cette dépêche ne fût que la confirmation de l'avis reçu dès le 23 selon le colonel Lewal, qu'elle arrivât pour la première fois le 30 comme l'assure le maréchal Bazaine, il n'y avait plus à hésiter. Alors Bazaine se décidait tout simplement à reprendre pour le 30 d'abord, puis définitivement pour le 31 août son projet de sortie du 26. Les ordres étaient les mêmes; les divers corps devaient revenir sur les positions qu'ils connaissaient; il s'agissait toujours d'enlever Sainte-Barbe. Le programme n'avait pas changé, restait l'exécution.

C'était certes le cas ou jamais de tenter un coup décisif, de le préparer et de l'accomplir dans les meilleures conditions possibles. Puisqu'on avait l'idée singulière de reprendre l'attaque sur un point où l'ennemi, prévenu par la démonstration du 26, pouvait et devait avoir pris ses mesures, puisqu'on n'avait pas l'avantage de l'imprévu, il fallait au moins se donner l'avantage de la promptitude et de la sûreté d'action. Chose fatale, on retombait dans les mêmes négligences d'exécution, dans les mêmes encombremens de marches, pour aboutir nécessairement au même résultat, une lenteur désastreuse d'opération. Le 31 comme le 26, tandis que le 3e corps de Lebœuf était dès le matin vers la route de Sarrelouis, ayant toujours derrière lui le 2e corps, les divisions venant de la rive gauche n'arrivaient sur leurs positions, au-delà de Saint-Julien, qu'avec les plus grands retards, — le 4e corps de Ladmirault, à onze heures, le 6e corps de Canrobert à une heure, la garde après deux heures. Une fois sur leurs postes de combat, les troupes attendaient plusieurs heures encore sous les armes. Que résultait-il de

ces malheureuses lenteurs? L'ennemi ne pouvait certes s'y tromper. Pas la moindre démonstration n'attirait ses regards sur d'autres points. Depuis le matin, il assistait de loin au déploiement de nos forces, il voyait défiler nos divisions, il pouvait compter jusqu'à nos canons. Il y avait sur notre front la division Kummer faisant face à Canrobert, le 1er corps de Manteuffel à Poix, à Servigny, à Noisseville, à Retonfay devant le maréchal Lebœuf, — la division de landwehr de Senden à Sainte-Barbe, une nombreuse artillerie toute prête. Dès la matinée, à mesure que nos mouvemens se dessinaient, le prince Frédéric-Charles, qui était au haut du Horimont, sur la rive gauche de la Moselle, avait donné l'ordre de faire passer sur la rive droite, au-dessous de Metz, le xe corps, la division hessoise du IXe corps. Au-dessus de Metz, le VIIe corps avait mission de se rapprocher du général Manteuffel; d'autres forces devaient se tenir prêtes à marcher.

Au premier moment, il est bien certain que les Prussiens, qui ne comptaient pas plus de 50,000 hommes, auraient pu être culbutés par un effort vigoureux et bien conduit. On attendait toujours cependant. Le maréchal Bazaine était arrivé vers une heure en avant de Grimont, dans une petite maison où il appelait ses lieutenans pour leur communiquer les dépêches de Mac-Mahon. C'est là que les chefs de corps apprenaient la vraie raison de la bataille qui se préparait et recevaient leurs dernières instructions. Lebœuf devait engager l'action par la droite, pour être bientôt suivi par Ladmirault au centre, par Canrobert sur la gauche. Tout était entendu, pourquoi tardait-on encore? Bazaine se tenait sur la route de Sainte-Barbe faisant établir des batteries. Par une distraction singulière, il avait oublié que le signal de l'attaque devait être donné par un coup de canon parti sur son ordre du fort Saint-Julien. A quatre heures seulement, ce coup de canon retentissait enfin, répondant à l'impatience de l'armée.

Dès lors s'ouvrait la lutte, d'abord du côté du 3e corps, qui depuis huit heures du matin attendait sur le terrain ce signal si lent à venir. Le maréchal Lebœuf lançait ses soldats, commençant par pousser vivement l'ennemi devant lui, le délogeant de Montoy, de Flanville, de Coincy, et faisant assurer sa droite par des troupes du 2e corps, tandis qu'il portait les divisions Metman et Montaudon sur Nouilly et sur Noisseville. Nouilly cédait au premier effort des bataillons de Metman. Devant Noisseville, où les Prussiens étaient fortement retranchés, le combat s'animait; la brigade Clinchant ne laissait pas de rencontrer une résistance sérieuse, lorsque le vieux général Changarnier, qui était accouru à Metz au bruit de nos premiers malheurs, et qui suivait en volontaire le 3e corps, faisait battre

résolûment la charge comme aux grandes journées, et tous ces soldats, vigoureusement enlevés, se précipitaient à l'attaque de Noisseville; ils emportaient une brasserie d'où partait un feu violent, faisaient des prisonniers, pénétraient impétueusement dans le village, dont ils restaient maîtres à six heures et demie. Bientôt on s'élançait à l'assaut de Servigny. De son côté, le général de Ladmirault, voyant se dessiner la marche de Lebœuf, s'avançait sur la route de Sainte-Barbe. Il engageait les divisions Grenier et de Cissey en partie sur Poix et Failly, en partie dans la direction de Servigny, déjà menacé par nous et bientôt enlevé à l'aide de la division Aymard du 3e corps. On avait Servigny, sauf une maison crénelée où l'ennemi se défendait encore. A son tour enfin, le maréchal Canrobert, suivant le mouvement, portait en avant les divisions Tixier, Lafond de Villiers, prenait les villages de Chieulles, de Vany, et venait appuyer Ladmirault, occupé à vaincre la résistance des Allemands à Failly.

A ce moment, l'armée était pleine d'ardeur, animée du sentiment d'une victoire possible, qu'on avait à demi arrachée à l'ennemi. Elle occupait une ligne semi-circulaire assez étendue, de la Moselle à Coincy, Canrobert à Vany, Ladmirault devant Failly et Poix, les divisions Aymard et Metman entourant Servigny et tenant en partie le village, la division Montaudon à Noisseville et à Montoy, la division Fauvart-Bastoul, du 2e corps, à Flanville, la brigade Lapasset à Coincy. Il y avait dans tous les cœurs une impatience fièvreuse et une confiance virile. Le commandant en chef lui-même, en s'avançant sur la route de Sainte-Barbe, avait pu être témoin de la résolution de son armée. Malheureusement, et là éclatait l'inconvénient d'une attaque tardive, la nuit était déjà tombée; depuis longtemps le soleil avait disparu derrière le mont Saint-Quentin. Les vallées s'emplissaient d'ombres, la canonnade avait cessé. Il était dix heures du soir, et Bazaine n'avait pas tant tardé à regagner Saint-Julien, sans songer à profiter de l'élan universel, laissant à ses lieutenans le soin de maintenir les troupes sur leurs positions.

Ce fut une nuit funeste, doublement funeste. D'abord elle commençait par un contre-temps désastreux. Les Allemands, furieux de s'être laissé enlever Servigny et sentant l'importance de ce village, n'attendaient pas même que la nuit fût écoulée pour revenir à la charge, et devant une attaque violente, à laquelle on ne s'attendait peut-être pas assez, les soldats de la division Aymard, parmi lesquels régnait une certaine confusion, se voyaient contraints à se retirer après une résistance inutile. De plus, pendant que le maréchal Bazaine laissait passer ces heures précieuses de la nuit sans prendre aucune disposition, l'ennemi ne perdait pas de temps pour appeler des forces nouvelles et se tenir prêt à revenir au combat. Le 1er sep-

tembre, au point du jour, par une brume épaisse, nous étions attaqués un peu partout, sur la route de Sainte-Barbe, à Noisseville, à Montoy, à Flanville. Le maréchal Lebœuf se battait tant qu'il pouvait, avec vigueur, sans beaucoup de succès néanmoins, et au moment où le brouillard commençait à se dissiper, il se voyait menacé d'être enveloppé par les feux prussiens, d'autant plus que la division Fauvart-Bastoul, du 2e corps, qui couvrait sa droite, qui était elle-même fort en péril, avait déjà perdu un peu de terrain. Après l'offensive un instant brillante, presque heureuse de la veille, nous étions réduits à nous défendre, et du reste, dès le matin, le commandant en chef avait « confidentiellement » informé ses lieutenans, le maréchal Lebœuf comme le maréchal Canrobert, comme le général de Ladmirault, que, si l'on rencontrait trop de résistance, il fallait se retirer sous les forts. A dix heures et même peut-être avant, on ne soutenait plus la lutte que pour couvrir la retraite : dernier mot de cette bataille de Noisseville, de Servigny ou de Sainte-Barbe, comme on voudra l'appeler, qui coûtait 3,000 hommes pour rien!

Était-ce là tout ce qu'on pouvait? Si le maréchal Bazaine avait voulu engager une partie sérieuse, il se désistait bien promptement, sans avoir déployé toutes ses ressources de combat, en homme pressé d'en finir avec une action importune. Le 3e corps avait seul donné en entier; encore avait-il laissé devant Queuleu une division qui ne faisait rien. Une division du 4e corps était restée en réserve. Le 2e corps avait à peine paru au combat. Le 6e corps n'avait été que partiellement mêlé à l'action. La garde n'avait pas tiré un coup de fusil, et après tout on ne s'était pas battu plus de quatre heures le soir du 31 août, plus de trois heures le matin du 1er septembre. C'était là tout ce que Bazaine croyait pouvoir faire pour répondre à l'appel du maréchal de Mac-Mahon, dont l'armée expirait à Sedan à l'heure même où l'armée du Rhin rentrait sous Metz découragée, inquiète, toujours disciplinée, mais défiante, et commençant à se demander ce qu'on pouvait imposer à sa résignation, puisqu'on ne voulait pas ou l'on ne savait pas se servir de son courage dans les combats.

Cette affaire de Sainte-Barbe ressemblait à un grand mécompte que le général en chef était peut-être le seul à ne point ressentir. Elle avait pour effet de ramener l'armée là où elle était l'avant-veille, là où elle allait rester durant bien des semaines, s'usant et s'épuisant dans l'inaction : le 2e et le 3e corps sur la rive droite de la Moselle, le 4e, le 6e corps et la garde sur la rive gauche. Jusque-là du moins c'était la guerre à peine interrompue depuis quinze jours, la guerre avec ses émotions, ses ardeurs, ses espérances, ses batailles sanglantes, mais glorieuses; maintenant on passait brusquement à la vie de blocus. Que Bazaine eût agi avec préméditation ou par

imprévoyance, il s'était créé plus que jamais la nécessité ou le prétexte d'attendre sous Metz des événemens inconnus, et ce qui, dans la pensée même du commandant en chef, n'était peut-être encore que temporaire, allait devenir tristement définitif par la toute-puissance de ces événemens extérieurs dont il faisait dépendre le salut de son armée. Dès le 3 septembre, le commandant d'état-major Samuel apprenait aux avant-postes l'affaire de Beaumont. Les jours suivans, mille bruits commençaient à se répandre; des prisonniers de Beaumont et de Sedan échangés avec des prisonniers prussiens portaient dans Metz les terribles nouvelles. Le 9 septembre, un officier d'infanterie blessé à Spickeren pénétrait à travers les lignes ennemies, annonçant la capitulation de l'armée de Châlons, la captivité de l'empereur, la révolution de Paris, la république, la formation d'un nouveau gouvernement. Les catastrophes se pressaient, et le 12, dans une réunion, Bazaine disait à ses lieutenans muets et atterrés : « Vous comprenez bien que je ne veux pas m'exposer à subir le sort de Mac-Mahon... Nous n'entreprendrons plus désormais de grandes sorties... Chacun de vous se chargera de petites opérations afin de tenir la troupe en éveil ;... nous attendrons ainsi les ordres du gouvernement. » Le général Coffinières, qui ne parlait pas assurément sans autorisation, disait à son tour dans une proclamation aux habitans de Metz : « L'armée qui est sous nos murs ne nous quittera pas! »

Ainsi, qu'on suive cette progression fatale. Le 20 août, le maréchal Bazaine laisse dire par une note à demi officielle qu'on pourrait rester sous Metz pour faire face à des nécessités militaires et politiques. Ce n'est pourtant encore qu'un mot, une insinuation servant peut-être à déguiser la gravité de la bataille de l'avant-veille. Le 26, au conseil de Grimont, la pensée se dégage et se précise dans les théories de haute stratégie développées par le général Soleille, visiblement approuvées, sinon inspirées par le commandant en chef, appuyées sur des faits mal contrôlés ou sur des réticences. Le 31, Bazaine n'est que trop fidèle à son programme; il laisse échapper la dernière occasion d'une sortie victorieuse, il combat pour combattre plus que pour vaincre, et il se retranche aussitôt dans une expectative où il peut se maintenir, au moins jusqu'à nouvel ordre. Le 9, le 10, le 12 septembre, les événemens ont éclaté, ils sont connus au quartier-général comme dans la ville assiégée, et la résolution de ne plus renouveler de vaines tentatives de sortie est irrévocablement fixée. On ne quittera plus Metz, on attendra, on prolongera la résistance pour donner « au gouvernement le temps de créer les moyens de sauver la France, de sauver notre patrie! »

Soit; mais aussitôt s'élevait une question redoutable, imprévue. Par le fait, en liant désormais les destinées, l'action, les intérêts de

l'armée et de la place, Bazaine compliquait la situation de l'une et de l'autre. La ville de Metz avait été si brusquement investie qu'aucune mesure régulière n'avait été sérieusement prise pour un approvisionnement de siége. Elle avait cependant du grain ou de la farine pour deux mois et demi, — en comptant une population ordinaire de 45,000 âmes. Les habitans des campagnes, réfugiés au nombre de 20,000, avaient été avertis qu'ils devaient se munir de quarante jours de vivres. L'armée, de son côté, pouvait avoir de la farine ou du blé pour cinq ou six semaines, — et elle ajoutait un contingent de plus de 150,000 hommes à la population ordinaire. Il s'agissait maintenant de faire vivre cette agglomération de plus de 200,000 créatures humaines, habitans civils ou soldats, avec les ressources d'une ville qui, tout compté et tout mis en commun, n'aurait pas du blé pour deux mois, qui n'avait plus déjà ni viande ni sel, et qui, dès le premier jour, allait être réduite à manger ses chevaux. On aurait pu depuis quinze jours augmenter ces ressources, on ne l'avait pas fait, de sorte que Bazaine se trouvait enfermé avec des moyens d'existence bornés, avec une population inquiète de son avenir, une armée attristée de son sort et les irrésolutions de son âme qui ne le préparaient guère à triompher des difficultés dont il était entouré. Voilà la situation !

III.

Ici commence la période obscure et poignante.

Assurément, si depuis le premier jour il y avait eu à Metz un autre homme chargé des affaires de la France, tout aurait pu changer de face. Un autre chef d'armée aurait tout fait plutôt que de se résigner à une captivité passive et impuissante dans un camp retranché. Il ne se serait pas arrêté au moment de vaincre et d'échapper à l'étreinte qui le menaçait. Serré par l'investissement, il eût demandé à l'énergie et au dévoûment de 150,000 soldats éprouvés les moyens de rompre un cercle de 50 kilomètres qui devait bien avoir quelque point faible : il eût essayé dans tous les cas. Avant comme après les événemens de septembre et la révolution de Paris, il serait resté vigilant, actif, résolu, inaccessible aux défaillances ou aux influences extérieures, tout entier au devoir militaire, et, s'il n'avait pas réussi, il serait tombé sans peur et sans remords, pouvant regarder son armée en face, partageant virilement avec elle les suprêmes douleurs après avoir partagé avec elle les périls de la lutte. Je ne puis m'empêcher ici de songer à ce qui s'est passé dans d'autres temps. Au moment où le premier empire disparaissait en 1814, un grand soldat, plus que jamais fait pour être rappelé à l'armée française, Davout, se trouvait dans Hambourg avec

40,000 hommes. Cerné depuis le mois de septembre 1813, ne recevant ni ordres ni nouvelles de France, mais décidé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, l'héroïque maréchal tenait tête aux forces russes et allemandes envoyées contre lui. Vainement on lui annonçait les événemens de Paris, la restauration de la royauté, il répondait en invoquant l'article des règlemens militaires qui défend de croire aux bruits répandus par l'ennemi. On allait jusqu'à l'attaquer au nom des Bourbons déjà rétablis, avec le drapeau blanc; il tirait sur le drapeau blanc et culbutait les assaillans. Il se refusait à toute négociation de même qu'il repoussait toutes les attaques. A la fin cependant, ne pouvant plus douter après l'arrivée d'un envoyé du gouvernement de Paris, il consentait à rendre la place, mais seulement sur un ordre du roi Louis XVIII lui-même, et il gardait ainsi ce qui lui restait de son armée, 30,000 soldats, un matériel considérable et l'honneur du drapeau. Bazaine n'était pas un Davout!

Perdu en quelque sorte dans une situation extraordinaire, qu'il n'avait pas créée sans doute, dont il n'avait pas la responsabilité première, mais qu'il pouvait relever ou sauvegarder, Bazaine avait le malheur de n'être à la hauteur des événemens ni par l'habileté du capitaine, ni par le caractère, ni par le sentiment militaire ou moral. Évidemment, s'il avait l'intrépidité du soldat au feu, ce n'était qu'un chef insuffisant, insouciant, sachant aussi peu commander qu'obéir, jaloux d'une indépendance dont il était embarrassé, sans audace et sans ressources, ni lion, ni renard. Bazaine, c'est un des témoins de la guerre de Metz qui le dit, « a été incapable de commander une si grande armée. Le nombre l'a complétement ébahi. Il ne savait point mettre en mouvement ses hommes, il ne savait point opérer avec ses forces. » Là est peut-être le secret de ces batailles du 16 août, du 18, du 31, où il manquait de décision, de coup d'œil autant que de vigueur de main, où il laissait les choses aller toutes seules sans direction, et c'est ainsi que par une certaine médiocrité militaire il se trouvait conduit à cette extrémité où il s'exposait à des méprises bien plus terribles encore par une certaine médiocrité de caractère, faute d'un sentiment moral supérieur.

Que voulait Bazaine? Que se proposait-il, une fois rejeté sous Metz et fixé dans son camp par la nouvelle de Sedan et du 4 septembre? Au premier instant, il semblait accepter les faits accomplis. « Nos obligations envers la patrie en danger restent les mêmes, » disait-il à son armée en lui annonçant la révolution de Paris. « Nous attendrons les ordres du gouvernement, » disait-il d'un autre côté. On commençait même à supprimer les sceaux de l'empire sur les pièces officielles. Le lendemain tout avait changé. Un travail mystérieux

semblait s'opérer dans l'esprit de Bazaine. Des journaux allemands pénétrant dans Metz et laissant entendre que l'ennemi pourrait traiter avec le maréchal, le nom de Trochu apparaissant comme le nom d'un rival, l'idée que Paris ne pouvait tenir au-delà de quelques jours, que la France était déjà en combustion, tout cela faisait évidemment son effet. Bazaine se disait qu'il n'avait qu'à patienter un peu, à garder son armée intacte pour arriver à une négociation inévitable, et pour rester maître de la situation. Il ne voyait pas qu'il aurait bien plus d'autorité encore, soit vis-à-vis de l'ennemi, soit vis-à-vis du pays, s'il frappait de grands coups, si avec l'héroïsme du désespoir il s'ouvrait un passage. Il ne voyait pas surtout une chose bien plus grave, c'est qu'il subordonnait son action de soldat à tous les calculs politiques, et glissait insensiblement hors du devoir militaire. Le premier pas sur ce chemin, c'était de s'adresser à l'ennemi lui-même, au prince Frédéric-Charles, pour avoir des nouvelles précises de ce qui se passait en France.

La situation était unique et cruelle, j'en conviens. Être enfermé dans une place forte et ne connaître que par des bruits, par des journaux, par des échos incertains et équivoques, les malheurs du pays, les désastres d'une armée française, une révolution accomplie devant l'invasion, c'était dur; mais c'est précisément pour ces heures troubles, pour ces crises de confusion universelle, qu'est fait le devoir simple, rigoureux, et selon le mot de l'imperturbable Davout, ni révolutions, ni revers, ne délient le soldat du devoir.

Où donc était pour Bazaine la nécessité, l'opportunité d'une démarche si singulière, si complétement en dehors de ces règles militaires dont le défenseur de Hambourg se faisait un bouclier? Vainement le maréchal du second empire s'efforçait de pallier à ses propres yeux la gravité de l'acte qu'il commettait par une distinction subtile entre les obligations strictes d'un gouverneur de place et ce qui peut être permis à un chef d'armée. Ce n'était qu'un subterfuge déguisant mal une faiblesse et peu fait pour tromper l'ennemi, qui pouvait même voir dans cette tentative inusitée un premier signe d'intelligence, une sorte d'appel indirect et voilé à une négociation. Il est bien clair dans tous les cas que l'ennemi devait donner les renseignemens qu'on lui demandait à sa manière, dans la mesure de ses intérêts, en y mêlant tout ce qui pouvait augmenter le découragement et le trouble qu'il n'avait pas de peine à distinguer. La lettre par laquelle le prince Frédéric-Charles répondait à une note écrite par le maréchal Bazaine, portée par son premier aide-de-camp, le colonel, depuis général Boyer, cette lettre était tout ce qu'elle pouvait être, courtoise, véridique au point de vue allemand et hautaine. Le prince-généralissime, en confirmant la catastrophe de Sedan, ajoutait que, deux jours après la capitulation, était arrivé, « *hélas!*

à Paris un bouleversement qui avait établi, *sans répandre de sang*, la république à la place de la régence, » que cette république n'était pas « reconnue partout en France, » qu'elle n'était pas reconnue non plus par « les puissances monarchiques, » que le roi marchait sur Paris « sans rencontrer de forces militaires françaises. » La lettre était adressée au « maréchal de l'empire » Bazaine, et elle finissait par ces mots énigmatiques, assez étranges s'ils n'avaient pas été provoqués : « du reste votre excellence me trouvera prêt et *autorisé* à lui faire toutes les communications qu'elle désirera. » De ces communications, a dit Bazaine, « on en prend et on en laisse. » Il en prenait par malheur plus qu'il n'en laissait. La lettre du prince Frédéric-Charles l'impressionnait plus vivement qu'il ne l'avouait; elle le confirmait dans l'idée que Paris n'avait plus d'armée pour se couvrir, que le gouvernement de la défense nationale n'était pas reconnu et qu'on ne refuserait pas de traiter avec lui.

Chose plus grave et qui prouvait déjà une étrange tactique de la part du chef de l'armée française! Bazaine ne disait rien à ses lieutenans de ces premiers rapports ouverts avec le prince Frédéric-Charles, et en même temps il leur transmettait sans aucune précaution, sans tenir compte de la liberté d'un rapport tout confidentiel, les renseignemens les plus décourageans recueillis aux avant-postes prussiens par un attaché d'ambassade, M. Debains, qui avait essayé vainement de passer à travers les lignes ennemies. Il laissait se répandre jusque dans les camps tous les mauvais bruits, les nouvelles alarmantes, tout ce qui semblait justifier son inaction, et pouvait faire désespérer de la France. Les premières communications avec le prince Frédéric-Charles sont du 16 septembre. On a maintenant le secret de ce mot que M. de Bismarck disait trois jours après, dans l'entrevue de Ferrières, à M. Jules Favre : « Je dois vous prévenir que Bazaine ne vous appartient pas. » M. de Bismarck parlait ainsi de Bazaine à M. Jules Favre, de même qu'il faisait savoir à Bazaine que la république n'était pas reconnue. Il jouait son jeu ; il énervait la défense en se servant de tout, même d'un mot ou d'une lettre, dans l'intérêt allemand. Premier et fatal résultat d'une démarche irréfléchie et irrégulière.

Une fois dans cette voie, hors de la règle et du devoir, le maréchal Bazaine est sur la pente des dissimulations, des intrigues obscures et des périlleuses condescendances. Ces dispositions d'esprit le livrent désarmé à toutes les tentations, au premier aventurier inconnu qui s'offre à lui sous le nom de Regnier. Jamais certes le dieu hasard n'introduisit un plus singulier comparse de l'histoire, un plus bizarre épisode dans une plus douloureuse tragédie! Le 23 septembre au soir, sept jours après la lettre du prince Frédéric-Charles, un parlementaire mystérieux se présente aux avant-postes

de la division de Cissey, au village de Moulins, sous le prétexte d'un rapatriement de quelques médecins luxembourgeois retenus à Metz. Il est conduit aussitôt au Ban-Saint-Martin; il est reçu par le maréchal Bazaine, il s'entretient longuement avec lui. Le lendemain, nouvelle visite. D'où vient ce mystérieux émissaire? Il arrive d'Angleterre, de Hastings, résidence de l'impératrice, en passant par Ferrières, — quartier-général momentané du roi de Prusse, — et par le château de Corny, quartier-général du prince Frédéric-Charles. Quels sont ses titres? Il a pour toutes lettres de crédit une petite photographie de Hastings, où le prince impérial a écrit quelques mots, et un laissez-passer de M. de Bismarck lui-même. Que veut-il? que demande-t-il? Il vient parler de paix, de négociations, de restauration impériale, du rôle de l'armée de Metz. Il demande qu'un des principaux officiers de l'armée, le maréchal Canrobert ou le général Bourbaki, sorte de Metz sous son habit, sous son nom, pour aller se mettre aux ordres de l'impératrice, dans une situation où il ne reste plus qu'à en finir au plus vite pour sauver la France. Cet homme, cet inconnu sorti on ne sait d'où, a tout arrangé dans sa tête, il a remué ciel et terre, promenant partout son intempérance brouillonne, et, chose curieuse, il n'est mis à la porte ni fusillé nulle part; il réussit même d'abord jusqu'à un certain point. Sur le refus du maréchal Canrobert, Bourbaki, un peu étonné, ignorant tout, croyant encore être utile, garanti en tout cas par un ordre écrit de Bazaine, Bourbaki cède et quitte Metz, — pour rencontrer bientôt au dehors la déception la plus cruelle!

Cet équivoque personnage, qui passe à travers ces sombres événemens, est-ce un aventurier, un espion prussien, un de ces maniaques d'importance qu'enfantent les temps de crises? Je ne veux fixer que deux points. Évidemment, sans prendre trop au sérieux ce coureur d'aventures qui l'abordait avec un étonnant aplomb à Ferrières, M. de Bismarck avait été intrigué de voir entre ses mains la marque de quelques rapports récens avec les exilés d'Hastings: il flairait le traître volontaire ou inconscient. Il s'était dit qu'il ne risquait rien à laisser Regnier entrer dans Metz, que c'était peut-être un moyen de sonder, de tenter Bazaine, de savoir quelque chose de sa situation, de ses intentions. Le chancelier allemand avait l'esprit fort dégagé; il ne cachait pas à M. Jules Favre qu'il était prêt, selon ses intérêts, à traiter avec l'empire ou avec la défense nationale, et puisque la défense nationale lui fermait les portes de Paris, il cherchait à savoir s'il ne pourrait pas s'ouvrir les portes de Metz par l'intrigue. Il réussirait ou il ne réussirait pas, il se servirait de Regnier ou il le désavouerait; c'était tout. L'ennemi jouait son jeu mais s'il y a un fait étrange, c'est que, de son côté, un maréchal de

France tombe dans ce piége. Le parlementaire du 23 septembre a, il est vrai, la photographie d'Hastings et son laissez-passer de M. de Bismarck; il n'en faut pas plus pour que Bazaine reçoive un homme qu'il ne connaît pas, que Canrobert, Bourbaki déclarent n'avoir jamais vu aux Tuileries, pas même parmi les serviteurs de la maison impériale. Il montre à cet inconnu ses correspondances avec le prince Frédéric-Charles. Il s'entretient avec lui de la situation de la France, de la nécessité de la paix, des conditions auxquelles l'armée de Metz peut traiter. Le maréchal vient de recevoir un rapport d'un intendant qui lui annonce qu'il n'a de vivres que jusqu'au 18 octobre; c'est précisément le chiffre que l'aventurier va répéter dans ses conversations avec l'ennemi. Regnier demande à Bazaine de mettre sa signature à côté de celle du prince impérial, Bazaine n'hésite pas, sans réfléchir au parti qu'on peut tirer de ce dangereux blanc-seing, sans songer que par sa signature il donne une sorte d'autorité aux paroles de Regnier. « L'idée, dit-il, ne m'en est pas venue le moins du monde. »

Il n'attache d'importance à rien, ni à des entretiens qui peuvent être répétés, ni à l'envoi d'un général sur la provocation du premier venu, ni à une signature dont on peut abuser. S'il ne voyait pas où il se laissait entraîner, il pouvait cependant commencer à s'en douter en recevant peu de jours après, le 29 septembre, par l'entremise du chef d'état-major du prince Frédéric-Charles, cette dépêche datée de Ferrières : « le maréchal Bazaine acceptera-t-il pour *la reddition de l'armée qui se trouve devant Metz* les conditions que stipulera M. Regnier, restant dans les instructions qu'il tiendra de M. le maréchal? » C'était clair. Le maréchal se révolte-t-il du moins à cette proposition? Il écrit qu'il ne saurait « *répondre d'une manière absolument affirmative,* » qu'il ne connaît pas M. Regnier, que « la seule chose qu'il pût faire serait d'*accepter une capitulation avec les honneurs de la guerre,* sans comprendre la place de Metz dans la convention à intervenir. » Pour le reste, il est prêt à envoyer son premier aide-de-camp, M. le général Boyer, auprès du prince Frédéric-Charles. Qu'entendait-il donc par ce triste mot de « capitulation avec les honneurs de la guerre? » Au fond, il se laissait aller à cette chimère étrange que l'armée de Metz pourrait être sauvée par une convention militaire, neutralisée en quelque sorte et appelée à faire respecter le traité de paix qui serait signé, en même temps qu'à rétablir l'ordre en France. — Il y avait un gouvernement qui continuait la lutte, qui pouvait ne point accepter ces conventions et ces traités? — c'était le gouvernement de l'insurrection, assure le maréchal Bazaine. — « Il y avait toujours la France! » a dit M. le duc d'Aumale avec le juste sentiment du de-

voir militaire; il y avait des armées françaises qui se battaient déjà devant Paris ou qui se formaient sur la Loire et qui pouvaient résister. Les soldats de Metz auraient donc pu avoir la mission de « réduire à l'obéissance une armée française? » — « Jamais de la vie nous n'aurions fait une chose pareille, » répond le maréchal Bazaine. La convention qu'il méditait, qu'il espérait, pouvait cependant le conduire à cette extrémité, ou sûrement elle n'eût point été acceptée par l'ennemi. Ce malheureux homme en était là, se débattant dans ces trames tendues autour de lui par un aventurier que M. de Bismarck rejetait après s'en être servi, après avoir appris par lui les deux seules choses qui pussent lui être utiles, la limite des ressources de Metz et les dispositions réelles du maréchal.

Lorsque Bazaine se perdait dans de si dangereuses combinaisons, il est clair qu'il ne pouvait poursuivre bien vivement la guerre pas plus qu'il ne devait être fort pressé de se mettre en communication avec le gouvernement de la défense nationale. Il laissait passer des jours précieux, bornant l'action de son armée à de petites opérations autour de Metz sur Lauvallier, Vany, Colombey, Peltre, Mercy, et, pendant que ces jours s'écoulaient, les ressources diminuaient naturellement. Depuis le commencement de septembre, on mangeait les chevaux, et ceux qui restaient périssaient d'inanition; ils n'auraient pu faire une étape, selon le mot du général Bourbaki. Les hommes campés dans la boue, sous des pluies presque continues, mal abrités par leurs petites tentes, se ressentaient de ces intempéries aussi bien que de la réduction graduelle des rations. A mesure que le temps passait, la vigueur physique s'altérait; on ne manquait pas de cœur, on perdait des forces, de telle façon que ce qui était certainement possible encore aux premières semaines de septembre devait nécessairement devenir d'heure en heure plus difficile. Un jour vint cependant où, pressé par les circonstances, ne voulant pas sans doute laisser cette armée s'épuiser jusqu'au bout sans combat, peut-être aussi impatienté de ne plus entendre parler de rien après ce qui venait de se passer, Bazaine semblait se réveiller et vouloir sortir de son immobilité. Le 2 octobre, on enlevait avec entrain le château de Ladonchamps dans la vallée de la Moselle au-dessous de Metz. Ce coup de main vivement accompli paraissait n'être que le prélude d'une opération plus générale et plus sérieuse. Le maréchal avait l'air de revenir à ses projets de sortie et de marche sur Thionville en suivant cette fois la vallée. On parlait de nouveau dans les états-majors d'un départ prochain, l'ardeur se ranimait dans les camps. Il s'agissait d'abord d'une entreprise décisive, puis ce n'était plus qu'un grand fourrage, et en définitive tout se réduisait à une affaire brillante, meurtrière, mais sans résultat.

Canrobert, chargé de l'opération avec le 6e corps et la division de voltigeurs de la garde que Bazaine lui donnait pour la journée, Canrobert devait s'avancer au-delà de Ladonchamps, à travers la plaine, pour emporter un certain nombre de positions qui se trouvaient sur son front, Sainte-Agathe, Saint-Remy, Bellevue, les Grandes et les Petites-Tapes. Ce n'était pas une entreprise sans péril, car il fallait se développer dans la vallée entre les hauteurs des deux rives de la Moselle, — Feves, Sémécourt du côté gauche, Malroy, Olgy du côté droit, — également couronnées de batteries allemandes qui pouvaient foudroyer nos bataillons en marche. Pour atténuer le péril, Bazaine avait étendu l'opération. Le maréchal Lebœuf devait s'avancer par la rive droite pour menacer Malroy, tandis qu'une division de Ladmirault s'avancerait par les collines de la rive gauche vers le bois de Woippy, de façon à soulager Canrobert en tenant l'ennemi en respect. On avait devant soi la division Kummer, des forces du IIIe et du Xe corps. A une heure de l'après-midi, le 7 octobre, le maréchal Canrobert engageait l'action, partant de Ladonchamps et prenant la tête de ses troupes qui s'élançaient avec la plus bouillante ardeur. Les voltigeurs et les chasseurs de la garde, sous l'énergique impulsion du général Deligny, culbutaient tout devant eux, gagnant du terrain par le village des Maxes, par Saint-Remy, puis enlevant par un effort concentrique les Grandes-Tapes, les Petites-Tapes, sans se laisser arrêter par une effroyable canonnade qui les couvrait d'obus. Cette belle troupe semblait se venger du rôle peu actif qui lui avait été infligé depuis Rezonville par l'élan de son intrépidité, par l'invincible fermeté de son attitude devant l'ennemi. Sur la gauche, le général Gibon, du 6e corps, qui recevait une blessure mortelle dans cette affaire, se battait courageusement au village de Sainte-Anne, qu'il avait de la peine à enlever, et où il avait encore plus de peine à se maintenir.

A trois heures, tout le terrain dont on pouvait s'emparer était conquis, on avait même fait 700 prisonniers et pris deux batteries prussiennes qu'on ne pouvait emmener faute de chevaux; on se trouvait maintenant en face d'un déploiement croissant des forces allemandes et d'une immense artillerie qui redoublait ses feux convergens sur nous. Que faire? Le maréchal Bazaine, qui s'était d'ailleurs comporté en vaillant soldat sur le terrain, n'avait pas évidemment l'intention d'aller plus loin. Il se contentait « d'affirmer son succès » en forçant l'ennemi à respecter les positions qu'il avait emportées, et à cinq heures l'ordre de la retraite était donné. On n'avait pas eu même besoin de faire arriver des voitures pour enlever les approvisionnemens qu'on avait espéré trouver dans ces villages et qui se réduisaient presqu'à rien. En réalité, l'armée avait montré une fois de plus sa valeur, elle avait perdu à cette affaire

1,200 hommes, trois généraux, en infligeant à l'ennemi une perte de plus de 1,600 hommes. C'était tout, c'était « le dernier éclair de courage » de ces troupes qui rentraient dans leurs camps pour n'en plus sortir en armes. « Elles sont maintenant ensevelies vivantes et bien vivantes, a dit le général Deligny; leur agonie date de cette époque! »

IV.

C'est l'agonie en effet, c'est le moment critique ou « psychologique » dans ce funeste drame de Metz. On est au soir du 7 octobre. Le maréchal Bazaine vient de livrer sa dernière bataille pour l'honneur ou pour sauver sa responsabilité, plus encore que dans l'espoir du succès. Il ne sait rien de Bourbaki et de sa mission, ou plutôt il apprend que Bourbaki, après s'être présenté inutilement pour rentrer à Metz, ne reviendra pas. De Regnier et de sa diplomatie, il n'a plus entendu parler; il n'a plus eu de nouvelles de cet aventurier, qu'il appelle « l'international, » et qui devait lui répondre avant le 30 septembre. D'un autre côté, il est informé que les vivres s'épuisent rapidement, qu'avec toute l'industrie possible, avec des réductions nouvelles de rations et en prenant sur les ressources de la ville pour nourrir l'armée, on ne peut guère dépasser le 20, le 22 octobre. Il n'y a plus à hésiter. Alors, dès le 7 au soir, le maréchal Bazaine se décide à consulter ses généraux; il leur demande leur opinion « par écrit » sur l'état des troupes, sur « ce qu'on peut encore attendre d'elles. » C'est lui-même qui le dit : « le moment approche où l'armée du Rhin se trouvera dans la situation la plus difficile peut-être qu'ait jamais dû subir une armée française,... les vivres commencent à manquer,... nos ressources sont épuisées... » Il faut prendre un « parti décisif. » Deux jours après, le 10, la question terrible, inexorable, est posée dans un conseil de guerre, dans une conférence où sont appelés à délibérer les chefs de corps, le commandant de l'artillerie, le gouverneur de Metz, l'intendant-général de l'armée. C'est de ce conseil que sort la résolution de négocier dans les quarante-huit heures, de demander une « convention militaire honorable et acceptable pour tous, » avec cette restriction que, si l'ennemi veut imposer des conditions « incompatibles avec l'honneur de l'armée, » on se réserve de tenter à tout prix de s'ouvrir un chemin par la force.

Qu'on le remarque bien, le 10 octobre comme le 26 août, le maréchal Bazaine disait la vérité et il ne disait pas la vérité tout entière. En appelant ses lieutenans à décider ce qu'il y avait à faire, il leur dérobait une partie de ce qu'il avait essayé lui-même. Il ne

leur avouait pas ses pourparlers secrets, ses insinuations, ses tentatives pour obtenir précisément ce qu'il appelait « une capitulation avec les honneurs de la guerre. » S'il leur avait dit ce qu'il savait, ce qu'il pouvait bien aisément présumer des intentions de l'ennemi, il ne leur eût pas laissé des illusions, il eût peut-être provoqué dès ce moment de leur part quelque résolution d'héroïque désespoir, ce que le maréchal Lebœuf appelait une « folie glorieuse. » Que ces vaillans hommes, qui venaient de combattre la veille et qui étaient certainement prêts à combattre encore, s'il le fallait, n'eussent d'autre pensée que celle d'une « convention militaire honorable et acceptable, » ce n'est point douteux; mais comment l'entendait le maréchal Bazaine? La « convention militaire » n'était pour lui que l'apparence ou le prétexte. En réalité, les instructions qu'il remettait au négociateur envoyé à Versailles, au général Boyer, ces instructions étaient toutes politiques. Elles partaient de ce point, que « la question militaire était jugée » par la victoire des armées allemandes; elles invoquaient l'intérêt qu'avait l'Allemagne elle-même à ne point dissoudre « la seule force qui puisse aujourd'hui maîtriser l'anarchie dans notre malheureux pays... » L'armée de Metz, c'était « le palladium de la société. » Si on la laissait toute constituée, « elle rétablirait l'ordre et protégerait la société, dont les intérêts sont communs avec ceux de l'Europe. Elle donnerait à la Prusse, par cette même action, une garantie des gages qu'elle pourrait avoir à réclamer dans le présent... » En d'autres termes, à cette extrémité comme au premier moment, c'était toujours la même question : les préoccupations politiques, selon le mot de M. le duc d'Aumale, dominaient chez Bazaine les devoirs du soldat.

C'est le 12 octobre que le général Boyer partait pour le quartier-général du roi de Prusse entre deux officiers du prince Frédéric-Charles, soigneusement séquestré pendant la route, comme à son arrivée à Versailles, et dès son premier entretien avec M. de Bismarck il savait à quoi s'en tenir. La seule « convention militaire » que l'armée de Metz pût espérer était la capitulation infligée à l'armée de Sedan. L'état-major allemand connaissait trop bien la situation de notre malheureuse « armée du Rhin » pour s'inquiéter des quelques jours d'existence qui lui restaient ou pour redouter son désespoir. S'il ne s'agissait que d'une simple « convention militaire, » cela regardait M. de Moltke, l'inflexible de Moltke; mais M. de Bismarck pouvait faire valoir des considérations politiques, l'intérêt de la paix, d'une paix désirable après tout pour l'Allemagne comme pour la France. Que l'impératrice consentît à signer cette paix aux conditions qu'on lui ferait, que l'armée de Metz s'engageât à soutenir l'impératrice régente, qu'elle se déclarât dès ce moment, la

question militaire et la question politique seraient tranchées du même coup. En un mot, ce que demandait le chancelier allemand pour nous épargner une capitulation nouvelle, c'était tout simplement un blanc-seing de la régente pour la paix qu'on lui dicterait, et une sorte de *pronunciamiento* de l'armée de Metz pour la souveraine exilée et pour cette paix inconnue. « A ces conditions-là, disait-il, vous partirez avec les honneurs de la guerre, emmenant votre matériel, vos canons, vos drapeaux, la place de Metz restant libre et maîtresse de se défendre avec ses propres moyens. » M. de Bismarck parlait-il sérieusement? voulait-il tenter de se servir d'une malheureuse armée qui allait être vaincue par la famine? Le général Boyer n'avait évidemment rien à conclure dans ces conditions qui impliquaient l'intervention de l'impératrice et des chefs de l'armée. Il ne pouvait que repartir pour Metz, toujours escorté et séquestré, emportant les propositions de M. de Bismarck, avec quelques journaux et ce qu'il avait pu recueillir dans ses conversations avec le chancelier. Le général Boyer, gardé à vue, prisonnier à Versailles, n'avait pu communiquer avec personne; en réalité, il ne l'essayait même pas, et tout ce qu'il savait de la France se réduisait à ce que M. de Bismarck avait voulu lui en laisser voir en lui représentant un pays livré à un gouvernement d'énergumènes, la révolution déchaînée partout sous le drapeau rouge, les forces de la Loire vaincues et dispersées avant d'être formées, les plus grandes villes réduites à demander des garnisons prussiennes!

Voilà le triste bulletin que le général Boyer portait avec lui en rentrant à Metz le 17, et c'est ainsi que le 18 octobre, dans un nouveau conseil de guerre, on se retrouvait en face de la redoutable question agitée à la première conférence du 10, mais singulièrement aggravée, ou pour mieux dire complétement transformée. Fallait-il continuer à négocier dans ces conditions? Les esprits, douloureusement émus des nouvelles que le général Boyer donnait de la France, restaient visiblement anxieux, consternés et partagés. Les uns, le plus petit nombre, n'admettaient pas qu'on dût aller plus loin, ils étaient d'avis que, puisqu'on n'avait pas pu obtenir la « convention militaire » qu'on demandait, il n'y avait plus qu'à en appeler aux armes et à tenter de se frayer un chemin à travers les lignes ennemies; ils ne croyaient pas au succès, ils subissaient ce qu'ils considéraient comme une nécessité suprême de l'honneur militaire. Les autres, sans prétendre rien décider, sans vouloir sortir de leur rôle militaire, semblaient se rattacher à ce dernier espoir d'une paix possible, d'une intervention utile de l'impératrice-régente. C'était, il est vrai, une résolution des plus graves, des plus délicates dans les circonstances où se trouvait le pays : on ne connaissait ces circon-

stances. On n'avait plus le choix, disait-on, c'était une suprême chance, et on s'arrêtait à ce parti dangereux, probablement inutile, d'envoyer le général Boyer à Londres, auprès de l'impératrice, pour savoir ce qu'elle pouvait faire, ou en fin de compte pour lui demander de « délier l'armée de son serment et de lui rendre sa liberté d'action.» Quant à cette démonstration immédiate, éclatante, en faveur de l'empire et de la régence que réclamait M. de Bismarck, on s'y refusait absolument. C'était une dernière réserve d'esprits profondément agités, cherchant une issue sans vouloir dépasser la limite du devoir militaire. On ne savait comment sortir de là. On n'eût pas été sans doute réduit à ces luttes intimes et à ces expédiens, si Bazaine eût été moins mystérieux avec ses lieutenans ou s'il eût fait plus d'efforts depuis un mois pour se mettre en communication avec la France.

La résolution du 18 était comme toute la situation, obscure, confuse, douloureuse; elle était cruelle pour ceux qui l'adoptaient sans trop savoir où elle conduisait, ce quelle pouvait produire, quel sens et quelle portée elle pouvait avoir au milieu des événemens qui se précipitaient. Elle était pénible pour l'impératrice elle-même à qui elle allait infliger une singulière épreuve. Cette malheureuse femme, par la mission du général Boyer, se trouvait placée entre des chefs militaires qui semblaient lui demander de sauver leur armée, de leur épargner l'humiliante capitulation, et les préliminaires d'un traité de paix que M. de Bismarck prétendait lui imposer sans lui en dire même les conditions. L'impératrice, il faut le dire, évitait tout ce qui aurait pu ajouter aux difficultés dans lesquelles se débattait la France. Elle faisait ce qu'elle pouvait; elle s'adressait à M. de Bismarck, au roi Guillaume lui-même. Elle s'efforçait d'obtenir pour l'armée de Metz tout au moins un armistice de quelques jours avec le droit de ravitaillement; mais en même temps elle hésitait à paralyser, par une intervention périlleuse, les efforts tentés par la défense nationale. Elle refusait de souscrire à des conditions mystérieuses qui impliquaient une mutilation territoriale de la France. Peut-être aussi entrevoyait-elle une effroyable guerre civile où elle se perdrait sans gloire et sans profit. Le général Boyer avait quitté Metz le 19, il n'avait pu arriver à Londres que le 22; les négociations fiévreuses qu'on paraissait engager nécessitaient au moins plusieurs jours; mais pendant ce temps tout s'aggravait à Metz; on en était réduit à savoir si on pourrait vivre le lendemain, à compter les heures. Si on avait pu mettre une dernière et équivoque espérance dans la mission du général Boyer, cette espérance s'évanouissait le 24 à la réception d'une dépêche de M. de Bismarck, disant au maréchal Bazaine qu'aucune des conditions indiquées au général

Boyer comme indispensables n'ayant été réalisée, « il était impossible au roi de se prêter à des négociations dont sa majesté seule aurait à faire accepter les résultats à la nation française. » Le chancelier ajoutait qu'il n'entrevoyait plus « aucune chance d'arriver à un résultat par des négociations politiques. »

Tout s'évanouissait. Il n'y avait plus désormais qu'à se rendre à merci ou à combattre une dernière fois. Combattre, c'était sans doute le rêve de quelques esprits généreux dans la population de Metz comme dans l'armée. Il y eut même une sorte de conspiration à laquelle s'associaient un certain nombre d'officiers, un comité de la défense à outrance. On voulait déposer quelques-uns des généraux, enlever le commandement en chef au maréchal Bazaine, et on fit des tentatives auprès de quelques chefs militaires. Parmi les généraux, il y en avait certainement qui brûlaient de se jeter sur l'ennemi, quoi qu'il dût arriver; mais cette révolte de l'instinct militaire et patriotique venait se briser contre l'implacable réalité. On n'avait plus ni chevaux ni moyens de se servir de l'artillerie. Les hommes, — ils étaient plus de 100,000 combattans encore! — n'avaient plus la force nécessaire pour une telle entreprise. Le moment était passé, on ne pouvait que courir à un affreux désastre. Alors on se décidait à une démarche directe auprès du prince Frédéric-Charles, et c'est le vieux général Changarnier qui allait d'abord en plénipotentiaire de l'armée. Son âge, son vieux renom militaire, son dévoûment, devaient inspirer du respect au vainqueur. Le général Changarnier devait demander ou la neutralisation de l'armée, ou son internement sur un point désigné du territoire français, ou en fin de compte l'envoi des troupes de Metz en Afrique. Tout fut inutile. Courtois, respectueux pour le vieux soldat, mais inflexible, le prince Frédéric-Charles écartait toutes ces conditions, et il évitait même de préciser les termes de la capitulation qui serait infligée. Vainement le général Changarnier laissait entrevoir la possibilité d'une tentative désespérée, le prince s'arrêtait peu à cette menace. Il laissait entendre qu'il n'ignorait rien de la situation extrême de l'armée de Metz, qu'il avait fait préparer des vivres, et qu'il venait de donner l'ordre à son chef d'état-major, le général de Stiehle, de se tenir aux avant-postes, au château de Frescaty, pour recevoir nos communications.

Dès lors, si l'on ne voulait pas s'ensevelir sous les ruines d'une ville assiégée ou jouer le sort de l'armée dans un combat sans espoir, il ne restait plus qu'à prendre le chemin de Frescaty pour connaître les conditions du vainqueur. Ce fut le général de Cissey qui eut cette seconde et triste mission. Ces conditions étaient trop faciles à prévoir. M. de Bismarck ne les avait pas laissé ignorer au

général Boyer en rappelant la capitulation de Sedan; le 25 octobre au soir, dans une entrevue avec le général de Cissey, le général de Stiehle les résumait en termes sommaires et implacables : reddition complète et absolue de l'armée et de la place de Metz avec armes, bagages, drapeaux et matériel de toute nature. Puisqu'on s'était laissé conduire là, comment échapper au suprême destin? On avait beau se débattre encore le 26 au matin dans un conseil où le maréchal Bazaine semblait vouloir s'effacer devant ses lieutenans et confondre sa responsabilité personnelle dans la responsabilité collective de tous les généraux : la nécessité inexorable pesait sur tout le monde et d'abord sur le commandant supérieur. C'était maintenant au chef d'état-major de l'armée, au général Jarras, de se rendre à Frescaty pour régler officiellement des conditions définitives qu'on pouvait à peine songer à discuter.

Des concessions de fond, il n'y en avait plus à espérer, dès qu'on n'était plus en mesure de les arracher. Le général Jarras portait tous ses efforts sur deux points : les honneurs de la guerre pour l'armée et le droit pour les officiers de garder leur épée. La question restait indécise à la première conférence. Que se passait-il alors dans l'intervalle de quelques heures entre les deux entrevues où se rencontraient le général Jarras et le général de Stiehle? Le quartier-général prussien, après avoir pris les ordres du roi à Versailles, ne refusait plus aux officiers français le droit de garder leur épée. De son côté le maréchal Bazaine, après avoir paru attacher un grand prix aux « honneurs de la guerre, » semblait les refuser. Il avait réfléchi. C'était peut-être en effet assez délicat, assez périlleux, de faire défiler en armes sous les yeux de l'ennemi des troupes irritées, aigries par le malheur, convaincues qu'on n'avait pas fait tout ce qu'on avait pu pour leur épargner cette poignante épreuve; mais on aurait dû y songer plus tôt. En s'abstenant d'invoquer le prétexte puéril du mauvais temps, on ne se serait pas exposé à ce que le général de Stiehle répondît que les questions de température n'entraient pour rien dans les résolutions de l'état-major prussien; en ayant l'air de vouloir maintenir ostensiblement, pour le public, une clause d'honneur, qu'on demandait à ne point exécuter par prudence, on risquait de s'entendre dire que les Allemands ne mettaient dans une convention que ce qu'ils étaient résolus à exécuter. Enfin, avec plus de soins, avec une sollicitude plus attentive, avec une préoccupation plus jalouse des intérêts du pays et des susceptibilités de l'armée, on aurait profité du temps qu'on avait pendant les négociations pour détruire le matériel, pour brûler les drapeaux. On ne se serait pas perdu dans des ordres contradictoires, évasifs, où le malheureux général Soleille jouait un

singulier rôle et où le maréchal Bazaine semblait subordonner le sentiment de la dignité de son armée à la crainte de mécontenter l'ennemi.

La capitulation était signée le 27 octobre, et cette douloureuse résolution allait retentir dans Metz comme dans l'armée, provoquant une explosion d'amertume et d'irritation. La fatalité l'emportait. Une armée de plus de 120,000 hommes allait être traînée captive en Allemagne. La citadelle de la Lorraine tombait. La faute n'était pas de se rendre quand on ne pouvait plus résister, quand on n'avait plus de pain; mais à ce moment ce passé de soixante-dix jours se redressait contre le maréchal Bazaine. Évidemment, s'il ne s'était pas laissé aller à une de ces longues et coupables préméditations de trahison qui heureusement sont toujours rares, il n'avait pas fait tout ce qu'il aurait pu faire. Il avait eu un commandement insouciant, équivoque, incertain. Il avait perdu les plus favorables occasions, et il avait laissé dépérir cette vaillante armée qui ne demandait qu'à combattre. Il avait manqué de prévoyance dans l'administration des ressources de l'armée de la ville. Dans ses relations avec les généraux, il avait eu des réticences dangereuses; il avait associé ses lieutenans, à leur insu, à des responsabilités dont ils ne pouvaient se rendre compte, il les avait entraînés dans une voie où leur instinct se serait révolté dès les premiers pas, s'ils avaient été prévenus. Il avait sacrifié à des calculs politiques les plus simples devoirs militaires, et c'est ainsi qu'il se trouvait conduit à cette extrémité, où la capitulation du 27 octobre, si cruelle, si désastreuse qu'elle fût, était peut-être encore préférable à ce qui serait arrivé si les négociations qu'on avait engagées avaient réussi, puisque la guerre civile pouvait être au bout de ces négociations. Telle qu'elle était, cette catastrophe, elle enlevait à la France sa plus belle armée, et de même qu'un mois auparavant la chute de Strasbourg permettait aux 50,000 Allemands de Werder de se porter à travers les Vosges sur la Saône, la chute de Metz permettait maintenant aux 200,000 hommes du prince Frédéric-Charles de se porter sur la Loire ou vers le nord. L'empire se survivait par les désastres qu'il allait étendre et précipiter indirectement, après les avoir provoqués et aggravés directement par sa légèreté et par son imprévoyance.

CHARLES DE MAZADE.

LES

BILLETS DE LA BANQUE DE FRANCE

SOUS LE RÉGIME DU COURS FORCÉ.

En 1806, au moment de l'organisation de la Banque de France, Napoléon Ier s'écriait : « La France manque d'hommes qui sachent ce que c'est que la banque; c'est une race d'hommes à créer. » Il paraît que la création n'a pas eu lieu encore, car un publiciste éminent de la *Revue d'Édimbourg* disait il y a quelques années : « On est étonné de voir avec combien peu de science financière sont conduites des affaires commerciales immenses. » Serait-il donc vrai en effet que, pour ce qui touche un des intérêts essentiels des sociétés, le monde soit à peu près livré à l'empirisme, et qu'il n'y ait pas de science à laquelle on puisse rattacher le mouvement des capitaux et particulièrement ce qui concerne la circulation monétaire, autrement dit l'instrument d'échange? On serait tenté de le croire en voyant ce qui s'écrit tous les jours, ce qui se dit même du haut des tribunes parlementaires dans les pays les plus avancés.

En 1810, lors de la fameuse enquête qui eut lieu en Angleterre à propos de la dépréciation des *bank-notes*, pendant la suspension des paiemens, il y eut des hommes d'état considérables, des financiers, des administrateurs de la banque principale, qui vinrent déclarer que cette dépréciation n'existait pas. Si les bank-notes perdaient 25 pour 100 par rapport à l'or, ce n'était pas, selon eux, qu'elles eussent moins de valeur; seulement le prix de l'or avait monté par suite de circonstances exceptionnelles et surtout à cause de l'agiotage dont il avait été l'objet. On cherchait comment on pourrait bien rendre fixe la valeur de la livre sterling, de façon à la mettre à l'abri de ces oscillations qui résultaient de la spéculation sur les métaux précieux. Les uns proposaient de dire qu'elle était égale à l'intérêt de 33 livres 6 shillings 8 deniers placés en rentes 3 pour 100 consolidées; d'autres, et parmi eux lord Castlereagh, soute-

naient que c'était une valeur idéale indépendante de la monnaie métallique destinée à la représenter. On ajoutait qu'on ne pouvait pas savoir s'il y avait dépréciation, attendu que les bank-notes n'avaient jamais eu d'autre valeur que celle qui leur était attribuée par la confiance du public, et que cette confiance était encore entière. Voilà où l'on en était en 1810 en Angleterre dans les régions les plus élevées du gouvernement, et, je le répète, parmi les administrateurs de la banque principale elle-même, car il y en eut plusieurs qui défendirent ces théories : on niait la dépréciation, et on ne voyait dans l'état des choses aucun motif pour restreindre la circulation fiduciaire. Il est vrai que ces idées ne furent point partagées par la majorité de la commission qui fit l'enquête. Celle-ci rédigea au contraire dans un sens entièrement opposé un excellent rapport qui est devenu célèbre sous le nom de *Bullion's report*. Elle reconnut la réalité de la dépréciation, déclara qu'elle était la cause de l'élévation de tous les prix, de l'émigration de l'or, et qu'il était du devoir de la Banque d'Angleterre de se guider sur le change avec le dehors pour augmenter ou restreindre la circulation fiduciaire; mais ces conclusions, soumises au parlement, ne furent pas adoptées : on prétendit de nouveau que l'abondance de l'émission était sans influence sur le prix des choses et sur le taux du change, et que les bank-notes avaient conservé leur valeur. Robert Peel, qui devait faire plus tard l'acte de 1844, fut de cet avis et vota avec la majorité pour condamner les principes du *Bullion's report*.

On pourrait croire qu'aujourd'hui, en 1874, on est plus avancé, et que personne ne se fait plus illusion sur le danger qu'il y a d'augmenter la circulation fiduciaire, et surtout qu'on ne se méprend plus sur la dépréciation dont elle est l'objet lorsque l'or fait prime. Il n'en est rien : des hommes très autorisés dans le monde financier nient encore les inconvéniens du cours forcé et s'inquiètent peu de la dépréciation possible des billets de banque; on pourrait même, si on le voulait, trouver une certaine analogie entre ce qui se passe chez nous en ce moment et ce qui a eu lieu en Angleterre en 1810. De même que nos voisins, nous avons eu en 1865 notre enquête sur la circulation fiduciaire; les thèses les plus étranges furent également professées devant la commission qui la dirigeait par des banquiers, des commerçans et même des économistes. Cette commission eut le bon sens aussi d'en faire justice, et d'adopter un certain nombre de résolutions très rationnelles; mais, si ces résolutions ne furent pas condamnées par le parlement comme en Angleterre, elles n'eurent pas un meilleur sort devant le public, et ne parvinrent pas à faire la lumière. Il est vrai que le rapport très concluant qui fut rédigé par M. de Lavenay, alors conseiller d'état, n'eut pas toute la publicité qu'il aurait dû avoir, et quand on vint en 1871, à pro-

pos de l'augmentation des billets de la Banque, discuter devant l'assemblée nationale sur le cours forcé que des nécessités douloureuses nous avaient imposé, on se retrouva devant les mêmes erreurs qui avaient eu cours en Angleterre en 1810. On prétendit de nouveau qu'il n'y avait pas à s'inquiéter de la dépréciation des billets malgré la prime de 2 1/2 pour 100 dont jouissait l'or à ce moment, que cette prime était le résultat de l'agiotage, et que la circulation fiduciaire qui était demandée par le public, qui répondait à des besoins, pouvait être augmentée sans inconvénient. On vota l'augmentation proposée, et en effet, comme si la thèse soutenue était absolument vraie, la prime sur l'or quelques mois après avait baissé de moitié pour disparaître entièrement un peu plus tard.

Ce qui s'est passé en France depuis la guerre en fait de circulation fiduciaire, ce qui se passe encore aujourd'hui, est un phénomène très curieux et destiné à tromper bien des gens. C'est en apparence le renversement des idées économiques et financières que les meilleurs esprits avaient essayé de faire triompher jusqu'à ce jour. On disait : « Gardez-vous de trop émettre de papier-monnaie avec cours forcé; la quantité doit en être limitée très sévèrement, sinon la confiance fera défaut, et on sera exposé à la dépréciation. Or il s'est trouvé qu'on en a émis tout d'un coup au milieu de nos malheurs pour plus de 1,800 millions avec une encaisse de moins de 600 millions, et il s'est maintenu au pair; il n'a perdu un moment de sa valeur que lorsque sont arrivés les premiers paiemens à faire à la Prusse, La prime sur les métaux précieux fut alors de 2 à 2 1/2 pour 100, et, chose curieuse, elle baissa aussitôt qu'on fut autorisé à franchir la limite de 2 milliards 400 millions, qui avait d'abord été assignée à l'émission des billets. Au mois de novembre 1871, la circulation fiduciaire n'atteignait encore que 2 milliards 300 millions, et la dépréciation était de 2 1/2 pour 100; à la fin de janvier, elle dépassait 2 milliards 450 millions, et cette dépréciation n'était plus que de 1 pour 100. Enfin au bout d'un certain temps, après une nouvelle autorisation, la limite fut encore reculée et portée à 3 milliards 200 millions; personne n'y fit plus attention. La prime sur l'or était devenue insignifiante, et s'il avait fallu aller plus loin, comme on l'a cru un instant lorsque la circulation atteignit, au 31 octobre 1873, 3 milliards 71 millions, il est probable qu'on ne s'y serait pas opposé, on aurait laissé faire tout ce que le gouvernement aurait voulu. Pour ajouter à la singularité du fait, il faut dire encore que cette émission si extraordinaire avait lieu dans les conjonctures les plus graves, pendant que nous payions notre grosse indemnité aux Prussiens, que nous cherchions à nous procurer des ressources en numéraire le plus possible, et qu'en apparence elle était destinée à combler les vides qui se faisaient dans la circulation métallique. Ja-

mais un phénomène semblable ne s'était accompli dans le monde financier. En Angleterre, pendant la suspension des paiemens de 1797 à 1819, on émit aussi des billets à cours forcé pour parer à l'insuffisance du numéraire. On en émit dans des limites restreintes, qui ne dépassèrent jamais 700 millions. Cependant les bank-notes tombèrent en 1810 à 25 pour 100 de perte, et ne purent jamais se relever au pair avant la reprise des paiemens.

Que s'est-il donc passé qui ait si profondément modifié le cours des choses? La science financière va-t-elle nous apparaître sous un nouveau jour, et nous montrer qu'on a eu très grand tort de s'effrayer du papier-monnaie? Allons-nous apprendre qu'un progrès s'est fait dans les idées, et qu'on est tout près de réaliser enfin ce fameux chemin dans les airs dont ont parlé Smith et Ricardo, c'est-à-dire un papier de circulation sans base métallique?

Il y a toujours eu dans les divers pays et particulièrement dans le nôtre une école de gens qui se sont récriés contre la tyrannie du numéraire et qui lui ont attribué la plupart des crises financières et commerciales qui éclatent dans les sociétés. C'était l'opinion de Law en 1720 : elle n'a jamais été complétement abandonnée. Toutes les fois qu'il y a des embarras, on cherche à s'affranchir du numéraire et à lui substituer des équivalens qui ne coûteraient rien. On pense que, si on arrivait à résoudre ce problème, il n'y aurait plus de difficultés monétaires; les transactions pourraient toujours s'accomplir régulièrement sans être arrêtées par la rareté de l'instrument d'échange, on n'aurait qu'à proportionner celui-ci aux besoins, et tout serait dit. On ne serait plus obligé de recourir à ces élévations subites de taux de l'escompte et à d'autres mesures rigoureuses qui apportent le trouble dans l'activité commerciale, et sont autant de formes de cette tyrannie du numéraire. Tout le monde assurément ne va pas jusque-là et ne serait pas disposé à sacrifier la monnaie métallique; mais on voudrait au moins l'économiser le plus possible, d'abord parce qu'elle coûte cher et ensuite parce qu'il est plus ou moins difficile de s'en procurer à certains momens. Seulement dans quelle mesure peut-on l'économiser? et comment peut-on la remplacer? Là est le nouveau problème qui agite les esprits, et au sujet duquel on est plus incertain que jamais après ce qui vient d'avoir lieu en France. Qui aurait jamais osé prétendre en effet qu'au milieu des plus grandes calamités qui aient affligé une nation, avec une rançon énorme à payer à l'étranger, de grands désastres à réparer à l'intérieur, on pourrait garder une circulation fiduciaire quatre fois plus forte que l'encaisse métallique destinée à la garantir, qu'elle s'élèverait à 3 milliards et ne se déprécierait pas? Les plus téméraires disaient : Lorsque le billet de banque est émis dans des proportions limitées

en échange de valeurs commerciales sérieuses à brève échéance, il est soutenu par le besoin qu'on en a, et ne doit pas perdre de son prix. C'est le langage qu'on a tenu notamment à toutes les époques de crise, quand on a proposé d'augmenter les émissions de la Banque de France; mais personne, excepté les partisans absolus du papier-monnaie, n'aurait voulu soutenir qu'on pouvait créer des billets aussi en très grande quantité en représentation d'une dette de l'état, laquelle dette n'est recouvrable que dans un certain espace de temps. C'est cependant ce qui a eu lieu. Dans les 2 milliards 1/2 de billets qui circulent encore aujourd'hui, il y en a pour près de 1 milliard qui sont la contre-partie de la dette de l'état. Le public n'y fait plus attention, il accorde sa confiance quand même.

A côté de cela pourtant il y a une autre opinion tout opposée qui commence à se faire jour dans quelques pays, et qui a trouvé de l'écho jusque chez nous : elle conteste en principe l'utilité de la circulation fiduciaire, même lorsqu'elle est appuyée sur une encaisse métallique qui est considérée comme suffisante. Elle prétend que le surplus de cette circulation qui n'est pas couvert par du numéraire et ne peut pas être remboursé à tout moment est de la fausse monnaie, c'est-à-dire un instrument d'échange des plus dangereux, qui altère les rapports commerciaux, change les prix et prépare des catastrophes. Elle veut bien reconnaître que le billet au porteur a sa raison d'être et peut rendre des services, mais c'est à la condition qu'il ait une encaisse métallique correspondante et ne la dépasse jamais. En un mot, elle propose d'en revenir aux banques de dépôts, comme étaient autrefois celles d'Amsterdam et de Hambourg. Là paraît être, selon elle, je ne dirai pas le progrès, car il s'agit de retourner en arrière, mais la vérité en fait de circulation fiduciaire. Je voudrais dans ce travail, au milieu de toutes ces théories, chercher ce qu'est le billet au porteur et ce qu'on peut en attendre dans l'avenir, montrer enfin ce que vaut l'exemple donné par la France.

I.

Il n'est pas nécessaire d'insister longuement sur les raisons qui ont fait adopter certains métaux comme instrumens d'échange. Il fallait que ces instrumens fussent faciles à transporter, suffisamment ductiles et malléables pour être taillés à la mesure qu'on voudrait et recevoir toutes les empreintes; ils devaient de plus ne pas être trop susceptibles de s'altérer à l'air, et enfin offrir assez de résistance pour ne pas s'user facilement. L'or et l'argent possédaient toutes ces qualités, ils se sont imposés par cela même. Plus tard, à mesure que la civilisation s'est avancée, on s'est aperçu que, si l'or et l'argent étaient les véritables instrumens d'échange, la

base sur laquelle devaient reposer les transactions, on pouvait les utiliser autrement qu'en les gardant chez soi et en s'exposant à les perdre. Il parut plus simple de les déposer dans un établissement public, d'en tirer un reçu et de faire circuler ce reçu comme aurait circulé le métal lui-même. C'est ce qui a donné lieu aux banques de dépôts, à celles qui ont été établies d'abord à Venise, puis à Amsterdam, enfin à Hambourg. Il faut dire aussi qu'en dehors de la crainte de perdre les métaux précieux qu'on gardait chez soi, on avait celle de les voir altérer par les exactions des souverains qui ne se faisaient aucun scrupule, pour se procurer des ressources exceptionnelles, de diminuer le titre et le poids des monnaies. Les banques de dépôts furent donc organisées aussi pour mettre à l'abri de ce danger. Elles délivrèrent des récépissés donnant droit à une certaine quantité d'or et d'argent fin; on stipula que les transactions seraient acquittées avec ces récépissés, et de cette façon on échappait à l'altération des monnaies. Ce fut le commencement de la circulation fiduciaire, si tant est qu'on puisse donner ce nom à un papier qui reposait encore exclusivement sur le numéraire, et qui n'avait le caractère fiduciaire que par la confiance qu'on avait dans la banque qui avait reçu les dépôts. C'était en réalité une circulation métallique, seulement on avait adopté une forme qui la rendait plus commode et moins périlleuse. Plus tard, en voyant la facilité avec laquelle circulaient les récépissés, sans que l'on en demandât le remboursement, on imagina de faire un pas de plus. Pourquoi garder en espèces métalliques dans les banques la représentation complète de tous les récépissés qui circulaient? L'expérience avait appris qu'on ne demandait jamais le remboursement de tous à la fois; il suffirait d'avoir en réserve de quoi faire face aux demandes qui pouvaient se présenter, le reste servirait à d'autres emplois qui profiteraient à la société. C'est sur cette idée que fut établie la Banque d'Angleterre en 1694, et ce fut la véritable origine des billets au porteur tels que nous les connaissons aujourd'hui. La Banque d'Angleterre fut autorisée à émettre des billets à la condition de les rembourser toujours à vue et en espèces; mais, comme elle n'avait pas une réserve métallique équivalente, la plupart de ces billets n'eurent pas d'autre garantie que le capital social qu'elle possédait et qu'elle avait prêté à l'état.

Les principes sur lesquels doit reposer la circulation fiduciaire ont été parfaitement établis par Adam Smith; il a dit : « La masse totale du papier-monnaie qui peut circuler sans inconvénient dans un pays ne doit jamais excéder la valeur de la monnaie d'or et d'argent dont ce papier tient la place et qui y circulerait, le commerce étant toujours supposé le même, s'il n'y avait pas de papier-monnaie. » Le papier-monnaie est en effet le suppléant du numé-

raire, suppléant économique et d'un maniement plus commode; mais il n'est pas le numéraire lui-même, il n'en a pas les qualités, il ne doit jamais viser à le remplacer complétement. Le numéraire est un capital, parce qu'indépendamment de l'utilité il est le produit d'un travail plus ou moins coûteux; le papier-monnaie n'en est pas un, parce qu'il ne coûte rien et qu'on peut le multiplier à volonté. C'est en vain qu'on parlerait de l'utilité qu'il a pour lui assigner un prix. L'eau aussi est extrêmement utile, c'est même la première des utilités pour l'homme, cependant elle n'a généralement aucune valeur, parce qu'on peut se la procurer sans peine et en grande abondance. Le papier-monnaie est un perfectionnement dans la manière de faire circuler la richesse d'un pays, et rien de plus; quand on l'accepte, c'est non pour la valeur propre qu'il possède, mais à cause de celle qu'il promet, et qui est généralement réalisable en espèces; en un mot, c'est une promesse de payer et non un paiement. Ce point est très important à établir; il marque l'erreur dans laquelle on s'engage quand on considère le billet au porteur comme faisant partie de la richesse publique.

Suivant la théorie d'Adam Smith, le papier-monnaie « ne doit jamais excéder, toutes choses égales, ce qu'il y aurait d'or et d'argent, s'il n'existait pas. » C'est à merveille; mais quel moyen pratique a-t-on de reconnaître la quantité de numéraire qui serait nécessaire, s'il n'y avait pas de billets au porteur, et celle qui peut être utilement remplacée? En déclarant que les billets seraient toujours remboursables à vue, on avait cru se mettre à l'abri des excès d'émission et faire que le public exercerait lui-même un contrôle efficace et demanderait le remboursement du papier qui dépasserait la mesure. M. de Sismondi a parfaitement caractérisé le peu de foi qu'on doit avoir dans ce contrôle. « Si, dit-il, quiconque reçoit et donne un billet de banque était obligé de l'endosser comme une lettre de change, on n'aurait pas lieu de craindre qu'aucune banque usurpât sur le numéraire sans donner de suffisantes garanties; mais, quand le billet est au porteur, celui qui le reçoit a un intérêt si fugitif, si dénué de toute responsabilité à refuser un crédit abusif, que la nation, pour qui cet intérêt est de première ligne, ne peut pas lui déléguer toute sa vigilance. » Ce qui trompe en effet, c'est la facilité avec laquelle le public accepte le papier et le fait circuler comme la monnaie elle-même. Il le trouve très commode, n'en demande pas le remboursement, et alors on n'aperçoit plus la limite où l'on doit s'arrêter. L'illusion s'empare des esprits; on se dit qu'après tout les billets reposent sur la confiance générale. Du moment qu'ils sont acceptés du public et émis en échange de valeurs sérieuses, qu'ils ont une garantie supplémentaire dans le capital de la banque, pourquoi ne circuleraient-ils pas en dehors de

toute réserve métallique? Cette opinion se trouve singulièrement fortifiée par ce qui vient de se passer en France. Voyons donc ce que signifie l'exemple de notre pays.

Au moment de la déclaration de la guerre au mois de juillet 1870, l'encaisse métallique de la Banque de France était de 1,145 millions, et la circulation fiduciaire de 1,255; trois semaines après, au 10 août, sous l'influence des premiers événemens, qui nous furent défavorables, la circulation s'était élevée à 1,500 millions, et l'encaisse avait baissé au-dessous de 1 milliard. Il n'y avait encore rien de fâcheux dans cette situation; mais, comme on prévoyait de grands besoins et que les demandes de remboursement affluaient déjà à la Banque de France, on décréta le cours forcé en limitant l'émission à 1,800 millions. Cette limite fut bientôt étendue et portée par le gouvernement de la défense nationale à 2 milliards 400 millions. On en était là lorsque la France reprit possession d'elle-même après les terribles événemens de la commune. Le premier bilan qui fut publié au mois de juin 1871 accusa une circulation de 2 milliards 212 millions et une encaisse de 549 millions; le change sur Londres était alors de 25, 35 et 40 centimes. On contracta un emprunt de 2 milliards pour commencer les paiemens de l'indemnité prussienne, le change sur l'Angleterre monta bientôt à 25,75 et 25,80; il toucha 26 francs au 3 novembre de la même année, et il était de 216 sur la Hollande, de 383 sur Berlin, ce qui indiquait une perte variant entre 3 et 5 pour 100. Quant à la dépréciation du papier-monnaie, elle fut marquée par la prime dont jouissait l'or, et qui était de 2 1/2 pour 100; quelle pouvait en être la raison?

D'abord, lorsque commencèrent nos paiemens à la Prusse, la France n'avait pas eu le temps de rétablir sa situation commerciale. Elle manquait de tout, elle avait à faire venir du dehors des matières premières et des approvisionnemens de toute nature; c'était la condition indispensable de la reprise du travail, mais il fallait solder ces acquisitions, et au lieu d'avoir, comme d'habitude, la balance du commerce favorable, notre pays se trouvait encore débiteur de ce chef. De plus le gouvernement, encore inexpérimenté sur les moyens de s'acquitter envers la Prusse et ne sachant trop sur quelles ressources compter, avait mis beaucoup de hâte à se procurer les traites disponibles sur l'étranger; il fit concurrence au commerce par ses besoins exceptionnels, et le change s'éleva tout à coup à un taux inusité. Ajoutez enfin que la spéculation qui se produisit à la suite du premier emprunt de 2 milliards, et qui en fit monter rapidement les cours à 88 et à 90 francs, nous fut encore très préjudiciable. Elle nous priva du concours des capitalistes étrangers qui avaient bien voulu prendre part à cet emprunt. Ceux-ci, séduits par l'appât d'une prime aussi immédiate, s'empressèrent

de réaliser leurs souscriptions, et nous eûmes à leur rendre, avec le premier versement, les bénéfices qu'ils faisaient. Toutes ces raisons nous mirent dans un assez grand embarras; nous éprouvâmes la gêne d'une personne qui est riche assurément, mais sur laquelle tombent à la fois toutes sortes d'exigences qu'elle n'avait pas prévues et auxquelles elle n'avait pas pu se préparer. Dans la situation qui nous fut faite au mois de novembre 1871, qui porta le change sur l'Angleterre à 26 francs, la dépréciation du papier-monnaie à 2 1/2 pour 100, il y eut sans doute l'influence des nécessités que nous subissions et des malheurs qui nous avaient accablés, mais aussi celle des fautes qui furent commises et qu'on aurait pu éviter. Avec moins de précipitation et plus d'ordre dans l'achat des traites sur l'étranger, avec moins d'agiotage à la suite du premier emprunt, on aurait empêché le change de s'élever aussi haut. Quoi qu'il en soit, cette situation effraya un peu les esprits, et quand on vint à la fin de l'année proposer d'élever encore la circulation fiduciaire, de la porter de 2 milliards 400 millions à 2 milliards 800 millions, on put se demander quelles seraient les conséquences de la mesure, et si le papier-monnaie ne se déprécierait pas davantage; n'allait-on pas créer un abîme dans lequel s'effrondrerait la richesse publique comme au temps du système de Law? L'autorisation fut accordée, et elle n'eut pas le résultat fâcheux qu'on avait craint; mais il faut dire, à la louange du gouvernement et de la Banque de France, qu'on en fit un usage très réservé. La circulation ne dépassa qu'un moment, au mois de février 1872, d'une cinquantaine de millions la limite primitive de 2 milliards 400 millions; elle redescendit bien vite au-dessous et ne la franchit de nouveau définitivement qu'au mois de septembre, après la négociation du deuxième emprunt de 3 milliards. Dans l'intervalle, le bon effet de notre activité commerciale s'était déjà produit, nos exportations avaient dépassé nos importations dans des proportions considérables, et nous étions redevenus les créanciers de l'Europe. De plus on avait négocié une partie des valeurs étrangères que nous possédions et que nous avions amassées dans des temps prospères. Les hommes les plus compétens estiment à environ 1,500 millions l'importance de cette négociation. Il faut noter aussi la part prise par les capitaux étrangers à notre emprunt de 3 milliards; cette fois, tant par suite de la confiance plus grande qu'inspirait notre crédit que par la prudence qu'on mit à ne pas trop faire monter les cours, ces capitaux restèrent engagés plus longtemps dans nos fonds, et nous procurèrent des ressources sur le dehors. Enfin un arrangement fut conclu avec un groupe de banquiers pour qu'ils nous fournissent des traites à un taux déterminé. Par tous ces motifs, la situation fut complétement modifiée, et malgré les paiemens que nous eûmes à

faire à l'Allemagne, malgré ce qui nous était nécessaire pour réparer nos désastres, le change nous redevint favorable.

Il ne faudrait pas croire pourtant qu'il ne nous en a rien coûté pour qu'il en fût ainsi. Nous avons d'abord sacrifié 1 milliard 1/2 de valeurs étrangères, et ensuite les banquiers qui nous ont prêté leur concours ne l'ont pas fait pour rien, on a dû le payer fort cher. On pourrait en trouver le compte au chapitre des frais de négociation du dernier emprunt; mais, quelque cher qu'il ait été, on doit se féliciter d'en avoir usé, car il nous a rendu de grands services. La première chose à sauvegarder dans l'intérêt du commerce et pour nos relations extérieures était la valeur intégrale de notre circulation fiduciaire : elle eût été singulièrement compromise, si nous avions eu le change défavorable. En traitant avec des banquiers moyennant une commission très forte, nous les avons intéressés à ce que le change ne s'élevât pas trop haut; ils firent tous leurs efforts pour cela, et y réussirent en créant eux-mêmes des traites sur leurs correspondans, dont ils auraient à faire les fonds plus tard. De cette façon, nous eûmes le bénéfice d'un change d'abord un peu artificiel, mais qui devint bientôt naturel, à mesure que les ressources de l'emprunt et d'autres encore rentrèrent pour nous permettre de rembourser les banquiers de leurs avances. Voilà comment nous sommes arrivés sans secousse à la fin du paiement de notre indemnité, sans avoir eu à exporter beaucoup de métaux précieux, et en maintenant au pair une circulation fiduciaire qui s'est élevée un moment à 3 milliards. Et non-seulement nous avons payé notre indemnité, mais nous avons pu réparer le gros de nos désastres et reprendre possession de la plus grande partie de nos emprunts qui avaient été placés à l'étranger. C'est un résultat merveilleux qui fait honneur à la grandeur de notre richesse acquise, à la puissance de notre crédit, à l'élasticité de notre commerce, et, il faut le dire, aux sages mesures du gouvernement de M. Thiers; mais il n'a rien de contraire aux lois économiques.

II.

En 1848, la circulation fiduciaire, après quelques momens d'hésitation, s'est maintenue également au pair malgré le cours forcé; la limite en avait été fixée à 545 millions, et l'encaisse ne tarda pas à se reconstituer rapidement; elle atteignait 241 millions au mois de décembre 1848, et un an après, en 1849, elle était de 420 millions; au moment de la reprise des paiemens en numéraire, elle dépassait 500 millions. Cette fois il s'est agi d'une circulation fiduciaire qui a monté à 3 milliards avec une encaisse de 750 millions. Les proportions étaient très différentes; mais ce qui était différent aussi, c'était

la situation économique du pays. En 1848, la France suffisait à tous ses besoins avec une réserve métallique qu'on estimait au plus à 3 milliards; les billets au porteur ne dépassaient pas en moyenne 350 millions, et le chiffre des opérations de la Banque de France et de ses succursales se traduisait en 1847 par 1 milliard 854 millions. En 1869, avant la guerre, la réserve métallique était évaluée à 6 milliards au moins, les billets au porteur dépassaient 1 milliard 200 millions; on faisait déjà un certain usage d'un instrument de crédit complétement inconnu en 1848, le chèque, et le chiffre des opérations de la Banque de France s'élevait à 8 milliards 325 millions. En un mot, les ressources monétaires ou instrumens d'échange avaient plus que doublé, pour répondre à un mouvement d'affaires qui avait triplé. Et quand en 1870 et années suivantes il fallut, comme après 1848, remplacer les espèces métalliques, qui ne circulaient plus par suite du cours forcé, la monnaie de papier, qui avait suffi il y a vingt-quatre ans, ne pouvait plus suffire maintenant. Il le pouvait d'autant moins qu'on avait à satisfaire à la fois aux demandes du commerce et à celles de l'état.

La Banque dut avancer sous diverses formes près de 3 milliards; mais, dira-t-on, l'avance ne signifie rien pour la valeur que peut conserver la monnaie de papier. Les bank-notes qu'émettait la Banque d'Angleterre pendant la suspension des paiemens étaient aussi parfaitement employées; cela ne les empêcha pas de perdre 20 ou 25 pour 100 en 1810. En ce moment, le papier-monnaie qui circule en Autriche et en Italie a également un rôle très utile, et il est déprécié de 15 à 20 pour 100. Cela est vrai; seulement les billets qu'émettait la Banque d'Angleterre avaient pour but de remplacer les espèces métalliques qui s'en allaient, le change était défavorable, on faisait tout l'opposé de la théorie d'Adam Smith, qui veut « que les billets varient comme aurait varié la monnaie métallique elle-même. » On aurait dû les restreindre, puisque la monnaie métallique diminuait; on les augmentait au contraire pour remédier à l'insuffisance de celle-ci. De même aujourd'hui en Autriche et en Italie le numéraire est exporté à cause de l'adversité du change, et, comme il faut pourvoir aux besoins de la circulation, on le fait avec du papier-monnaie. Il en est tout autrement en France; le change ne nous est point défavorable, le numéraire ne s'en va pas, il reste, il se thésaurise dans la poche de chacun de nous et ne circule plus, mais on sait qu'il existe, qu'on le retrouvera un jour, et cela suffit pour donner aux billets qui le remplacent une stabilité qu'ils n'ont pas ailleurs.

Dans la discussion qui a eu lieu au corps législatif à la fin de 1871 pour l'augmentation de l'émission, on s'est appuyé sur l'utilité du billet de banque, sur les besoins qu'en a le commerce et

les opérations auxquelles il sert, pour en expliquer la valeur. Cette explication est loin d'être satisfaisante. Les besoins du commerce sont extrêmement trompeurs, et, si on s'en rapportait à eux pour déterminer la quantité de billets au porteur qu'on peut répandre dans la circulation, on s'exposerait à de graves mécomptes. Il y a dans le monde commercial une loi qui domine tout, c'est de mettre autant que possible la production en rapport avec la consommation. Si elle reste en dessous, il en résulte un renchérissement dans les marchandises qui est fâcheux pour la consommation et nuisible au bien-être général. Si elle est de beaucoup supérieure, les produits n'ont plus de débouchés immédiats. Ils s'amassent inutilement dans les fabriques, dans les magasins, et finissent par se déprécier; des pertes plus ou moins considérables s'ensuivent, et la production se trouve arrêtée. La production et la consommation sont comme les deux roues d'un char, qui doivent marcher ensemble et avec la même vitesse; mais comment les faire marcher toujours ensemble et trouver le moment précis où l'une doit se ralentir ou s'activer pour avoir le même mouvement que l'autre? Cela est facile encore lorsque la consommation va plus vite, on est averti par le renchérissement des prix : alors la concurrence s'organise et vient bien vite combler les vides, elle est excitée par les bénéfices; mais, si c'est la production qui prend l'avance et qu'elle soit soutenue, comme cela arrive souvent, par la spéculation qui achète les produits pour les revendre plus tard, quel indice a-t-on qu'il y a excès dans la production et que l'équilibre est troublé? Le fabricant trouve à vendre, il fabrique toujours; le spéculateur trouve à escompter le papier qu'il met en circulation pour l'acquisition de ces produits, il achète toujours; de cette façon, on est lancé bien vite en dehors des voies régulières du commerce, on ne peut plus s'arrêter. Et pourquoi s'est-on ainsi aventuré? Parce que toutes les opérations de vente et d'achat ont été faites au moyen d'un papier de banque accepté comme monnaie et qui n'a pas de valeur par lui-même. Vous dites qu'il prend sa valeur dans les opérations commerciales auxquelles il sert; mais, si ces opérations sont factices et ne répondent plus à des besoins réels, où est la valeur? Il faudra bien un jour que la liquidation se fasse, et alors on s'apercevra qu'il y a trop de papier-monnaie.

Quand les affaires se font au contraire avec la monnaie métallique, on a un moyen infaillible de reconnaître si elles sont sérieuses et se tiennent dans des limites raisonnables : c'est le prix de cette monnaie. Comme elle a une valeur par elle-même, qu'on ne peut pas la multiplier à volonté, si elle arrive à être rare, c'est la preuve certaine que l'équilibre est troublé, et que la spéculation joue un rôle exagéré. De même que le thermomètre marque les variations de la température, le prix des métaux précieux indique

l'état des rapports commerciaux. L'Angleterre le comprend; elle regrette parfois d'avoir à payer l'argent cher, mais elle ne récrimine jamais contre cette nécessité, elle la subit sans se plaindre. Chez nous au contraire et dans d'autres pays non-seulement on s'irrite contre l'élévation du prix de l'argent quand elle a lieu, mais on se figure qu'on peut y échapper avec des suppléans tels que le papier-monnaie. Cela ressemble au fait de gens qui, voyant le baromètre marquer le mauvais temps, pousseraient l'aiguille pour lui en faire indiquer un meilleur. Le mauvais temps continue néanmoins, et, pour la question qui nous occupe, les expédiens qu'on imagine afin de conjurer la crise ne font que l'aggraver. On peut se rappeler ce qui s'est passé en 1857, 1863 et 1864, lors des derniers embarras commerciaux que nous ayons subis : l'encaisse de la Banque de France baissait avec une rapidité effrayante. Il n'y eut bientôt plus, en 1863 notamment, que 205 millions pour rembourser 807 millions de billets au porteur, sans compter les dépôts publics et particuliers, qui s'élevaient à une somme de 218 millions. La situtation était grave, et la Banque était menacée de ne plus pouvoir continuer ses paiemens. Fallait-il, comme le proposèrent certaines personnes qui firent du bruit à cette époque, courir le risque de l'épuisement complet de la réserve métallique, et adopter le cours forcé plutôt que d'élever sensiblement le taux de l'escompte? Nous avions le change défavorable, on demandait le remboursement des billets non par défiance, mais parce qu'on avait besoin d'envoyer au dehors des espèces métalliques, et l'on ne pouvait s'en procurer directement qu'à la Banque. Si, pour éviter les inconvéniens du remboursement des billets, on avait adopté le cours forcé, on aurait fait le contraire de ce qu'il y avait à faire, de ce qui était commandé par les circonstances. Pourquoi avions-nous le change contre nous, et pourquoi le numéraire s'en allait-il? Parce qu'on avait dépassé la mesure dans les opérations commerciales, qu'on avait acheté au-delà de ce qu'on pouvait vendre et qu'il fallait payer la différence en numéraire. Nos magasins étaient pleins de marchandises portées à des prix où il n'y avait plus d'acheteurs. Et qu'est-ce qui alimentait cette spéculation? qu'est-ce qui l'avait fait arriver au point où elle était? C'était précisément la facilité avec laquelle elle trouvait à escompter son papier. Il en résultait une situation factice et même une apparence de prospérité qui trompait tout le monde. On se figurait que la hausse des prix était due au progrès de la richesse quand elle n'était que le produit de l'agiotage. Si on avait continué dans cette voie, maintenu l'escompte au taux où il était et adopté le cours forcé, on n'aurait pas tardé à voir le papier-monnaie se déprécier sensiblement et amener des catastrophes effroyables. — Grâce à Dieu, le bon sens

finit par triompher; la Banque de France, pressée par la nécessité, se décida à élever rapidement le taux de l'escompte, d'autant plus rapidement qu'elle avait trop tardé : elle le porta successivement à 7, 8 et même 10 pour 100. La spéculation fut obligée de s'arrêter; elle ne put plus soutenir, dans les conditions nouvelles qui lui étaient faites, un mouvement commercial factice. Les marchandises baissèrent de prix, et reprirent le chemin de l'exportation, car c'est là le côté particulièrement fâcheux des excès de spéculation : lorsqu'ils se produisent dans un pays, ils ferment le marché à l'exportation et le rendent plus ouvert à l'importation. On a des prix qui ne sont plus en rapport avec ceux du dehors, on ne peut pas vendre à cause de l'élévation de ces prix, et on achète toujours parce qu'on trouve à l'étranger meilleur marché que chez soi. De là une situation anormale qui fait monter bien vite le change à un taux excessif.

Aujourd'hui la situation est toute différente. Il n'y a point eu de spéculation exagérée, point de ce que les Anglais appellent *overtrade*; excepté un moment en 1871 où, par suite de fausses manœuvres, le change s'éleva un peu, il nous a été presque constamment favorable, et, lorsque l'émission atteignait 3 milliards, il était à 25,35 sur l'Angleterre, c'est-à-dire à la limite où cesse l'exportation du numéraire. Les 3 milliards de monnaie de papier sont un bien gros chiffre assurément comparé à celui des 800 millions de la crise de 1863 et 1864, mais ce n'est pas le chiffre qu'il faut considérer, c'est la situation elle-même. Dans ces derniers temps, nous n'avons point émis de papier pour suppléer aux espèces métalliques qui s'en allaient, nous n'avons point cherché à nous créer un instrument de spéculation; nous avons tout simplement remplacé le numéraire qui existait, mais qui ne se montrait pas. C'est à ce point qu'aujourd'hui, à bien considérer les choses, avec la quantité d'or et d'argent qui se trouve toujours en France, et qui, d'après les avis les plus compétens, n'est pas inférieure à 5 milliards, peut-être même à 6, la circulation fiduciaire ressemble en quelque sorte à celle des banques de dépôt d'autrefois. Elle est garantie par une réserve métallique plus qu'équivalente; seulement cette réserve, au lieu d'être dans les caisses de la Banque, où déjà du reste elle commence à s'amasser, est répandue dans le pays, mais elle est immobilisée de la même manière et ne sert pas davantage. Ainsi d'une part des affaires commerciales parfaitement régulières, de l'autre un stock métallique considérable qui n'a jamais quitté le sol, voilà les causes pour lesquelles le papier-monnaie a pu se maintenir constamment au pair, tout en atteignant des proportions énormes. Ceux qui argueraient des 3 milliards d'hier et des 2 milliards 1/2 d'aujourd'hui pour dire qu'on aurait bien pu dépasser la limite de

800 millions en 1863, et que dorénavant on ne devra plus craindre d'augmenter la circulation fiduciaire plutôt que de trop élever le prix de l'argent, ceux-là se tromperaient complétement et prendraient un mirage pour la réalité.

En fait de circulation fiduciaire, il n'y a pas de chiffre qui soit sacramentel. Tout dépend des circonstances, c'est là l'enseignement qui est fourni par notre pays. Quand on a le change contre soi pour une raison ou pour une autre, soit parce qu'on s'est livré à des spéculations excessives, ainsi que nous l'avions fait en 1857 et en 1863, soit parce qu'on est débiteur à l'étranger par suite d'emprunts et autres opérations financières comme l'Italie, l'Autriche, la Russie et les États-Unis, on doit être très circonspect dans l'émission du papier-monnaie. Le véritable *criterium*, c'est, comme l'a fort bien dit le *Bullion's report* de 1810, le taux du change, c'est lui qui marque la limite qu'on ne peut pas dépasser.

En 1857, en France, avec 600 millions, en 1863 avec 800, on était arrivé à cette limite; si on avait voulu la franchir, on eût été bien vite obligé de suspendre les paiemens, et le papier se serait déprécié. C'est en vain qu'on proposait pour remédier à la situation de donner plus de garantie aux billets en augmentant le capital de notre principal établissement financier, ou en l'obligeant à acheter des métaux précieux pour une somme plus ou moins considérable; ces moyens étaient empiriques et n'auraient remédié à rien. Les garanties supplémentaires de la Banque n'auraient pas corrigé le change, n'auraient pas fait qu'on se serait contenté de billets lorsqu'on avait besoin de numéraire, et, quant au projet d'acheter des métaux précieux, c'était chercher à remplir un vase qui fuyait. L'or et l'argent qu'on se serait ainsi procurés auraient disparu bien vite, et la crise se serait aggravée par l'illusion qu'ils auraient fait naître. Il n'y avait absolument d'efficace que l'élévation du taux de l'escompte. Malheureusement on n'est pas encore arrivé dans notre pays à reconnaître cette vérité. Déjà, lorsqu'il y a encore 2 milliards 1/2 de papier en circulation, beaucoup de personnes se récrient contre la cherté du taux de l'intérêt. Il était naguère à 5 pour 100, on a dû l'abaisser à 4; on voudra peut-être qu'on le diminue encore. Ce serait, selon nous, une grande faute d'y consentir. On comprend qu'on maintienne le cours forcé, il serait déraisonnable de le supprimer tant que la dette de l'état vis-à-vis de la Banque ne sera pas sensiblement diminuée; mais le corollaire indispensable du cours forcé, c'est l'escompte à un taux plus élevé que si l'on était dans des conditions normales. Quand la circulation fiduciaire est convertible à volonté, on peut se rendre compte dans une certaine mesure de la situation commerciale et financière par les demandes de remboursement. Si ces demandes ne se produisent pas, on est en droit d'a-

baisser le taux de l'intérêt, sauf à le relever aussitôt qu'elles se manifestent; lorsqu'il n'y a pas de conversion possible, qu'on est en présence du cours forcé, par quoi est-on averti qu'il y a trop de papier émis? Aujourd'hui, par comparaison avec la situation de l'année dernière, on paraît fondé à croire qu'on a de la marge et qu'on peut impunément abaisser le taux de l'intérêt; il faut réfléchir aux conséquences : l'abaissement du taux de l'intérêt, c'est généralement une certaine excitation donnée aux affaires et par suite à la spéculation. Supposez que celle-ci sorte des bornes, comme cela arrive presque toujours, il sera bien plus difficile de remédier au mal avec une circulation fiduciaire de 2 milliards 1/2 s'appuyant sur une encaisse même de 1 milliard que si cette circulation est de 800 millions avec une réserve métallique de 200. Dans le premier cas, on est à découvert de 1,500 millions, et dans le second de 600.

Dira-t-on que la réserve métallique est de plus du tiers, et qu'elle satisfait ainsi à toutes les exigences probables? C'est une grosse erreur. De même qu'il n'y a pas de chiffre sacramentel pour l'émission, il n'y en a pas non plus pour l'encaisse. Il a plu de considérer la proportion du tiers comme généralement suffisante; mais c'est là un chiffre illusoire qui ne signifie rien en temps de crise. Il est arrivé souvent que dans ces momens-là on a été débordé avec une encaisse supérieure au tiers. En 1848, au mois de janvier, la réserve métallique était de 107 millions à la Banque de France en dehors des succursales, et la circulation de 233 millions; trois mois après, sous l'influence des événemens, il fallut décréter le cours forcé. Il n'est pas même nécessaire qu'il y ait une révolution politique pour cela, une simple crise commerciale et financière suffit. Pendant l'année 1857, l'encaisse à la Banque fut toujours en moyenne de 240 millions contre 600 millions de billets, et au plus fort de la crise, lorsque les régens de cet établissement, par une imprévoyance inconcevable, allèrent demander à l'empereur le cours forcé, cette encaisse était encore de 189 millions contre 580 millions de billets; par conséquent la proportion du tiers était à peu près gardée. Cependant le monde financier était aux abois, il fallut recourir aux mesures les plus rigoureuses et porter l'escompte à un taux excessif pour conjurer le péril. Le rapport du tiers n'a donc rien de décisif et ne peut pas être tenu à tout moment pour une garantie suffisante.

D'ailleurs les banques d'émission n'ont pas que leurs billets à rembourser, elles reçoivent aussi des dépôts qui sont généralement exigibles à vue, il n'y a toujours que l'encaisse pour en répondre, et il se peut que celle-ci, du tiers vis-à-vis des billets, ne soit plus que du quart ou du cinquième, si on y joint les dépôts; mais, serait-elle du tiers vis-à-vis des deux réunis, elle pourrait encore

ne pas suffire, et dans tous les cas la responsabilité s'accroît à mesure que les chiffres prennent des proportions plus fortes. Il ne sera pas aussi aisé de rembourser 3 milliards de billets et de dépôts avec 1 milliard de numéraire que 800 millions des uns et des autres, même avec 200 millions d'espèces. Aujourd'hui la circulation fiduciaire à 2 milliards 1/2 est parfaitement assurée, et le public la prend avec confiance par les raisons que nous avons indiquées; s'ensuit-il qu'il en sera toujours ainsi, et qu'on peut désormais considérer comme à peu près normale une circulation de papier-monnaie aussi considérable? Pas le moins du monde.

A mesure que les espèces métalliques reparaîtront et s'amasseront à la Banque, elles donneront en apparence à la circulation plus de solidité. Cependant celle-ci devra diminuer, — ce qui du reste commence déjà à se produire. Si elle continuait à être aussi étendue, elle ferait double emploi avec le numéraire. L'instrument d'échange serait trop abondant et se déprécierait; alors la partie de cet instrument qui a une valeur intrinsèque universelle s'en irait au dehors chercher un pays où cette valeur serait intacte. Aujourd'hui plus que jamais, avec la facilité des communications, l'économie des transports, tous les marchés financiers sont solidaires les uns des autres. Ceux où il y a un trop-plein en fait d'espèces métalliques déversent sur ceux où il y a du vide, jusqu'à ce que le niveau se rétablisse à peu près partout, niveau de prix, bien entendu, car la différence comme quantité peut être très grande sans qu'il y en ait une dans la valeur. Cette émigration du capital monétaire, suivant les prix qu'il trouve dans tel ou tel pays, a lieu tous les jours, et c'est là-dessus qu'est fondée la loi du change. Pourquoi les 5 ou 6 milliards de numéraire restent-ils en France conjointement avec les 2 milliards 1/2 de monnaie de papier? Tout simplement parce qu'ils ne sont pas dans la circulation, qu'ils ne font point concurrence au papier; par conséquent ils ne subissent pas la dépréciation qui les ferait fuir. On ne peut trop insister sur ce point, il est capital dans la question, et mérite d'être considéré avec soin, si on veut se rendre compte de ce qui a eu lieu dans le passé et de ce qui pourra se produire dans l'avenir.

Étant donnés le mouvement commercial d'un pays et ses habitudes en fait de crédit, il faut une certaine quantité d'instrumens d'échange. Si ceux-ci ne sont pas en proportion suffisante, il y a souffrance, le capital devient cher, et on ne se le procure que difficilement. On a beau dire que l'instrument d'échange, même lorsqu'il est en métal précieux, n'est pas tout le capital, qu'il n'en représente qu'une très faible portion. Cela est vrai, mais il est le mode par lequel on est mis en possession de tout le capital. On peut le comparer aux chemins de fer, qui ne sont pas non plus toute la

richesse d'un pays; seulement, comme ils transportent la plupart des marchandises, les mettent à la disposition des consommateurs, s'ils ne sont pas assez nombreux ni assez étendus pour rendre les services qu'on attend d'eux, les marchandises reviennent plus cher. L'année dernière, le capital a été très cher en Angleterre, parce que les espèces métalliques étaient devenues assez rares; cependant la Grande-Bretagne n'avait pas fait de spéculations excessives : elle avait réalisé ses économies ordinaires, la tendance aurait dû être plutôt vers le bon marché des capitaux; mais elle éprouvait le contre-coup du paiement de notre indemnité et des difficultés qui existaient ailleurs, elle était obligée de fournir du numéraire à ceux qui en manquaient, à l'Allemagne d'abord, ensuite à l'Amérique, qui subissait une crise. Et comme elle se trouvait embarrassée pour répondre à toutes ces demandes et que son stock métallique diminuait sensiblement, le prix du capital s'en ressentit, et les affaires devinrent difficiles. Il faut donc avoir tout le numéraire nécessaire pour que le mouvement commercial s'opère dans des conditions régulières; il n'en faut pas non plus avoir trop, car il se déprécie, comme toute marchandise qui excède les besoins. Qu'arriverait-il, si nous continuions à maintenir les 2 milliards 1/2 de circulation fiduciaire après avoir repris les paiemens en espèces? Celles-ci s'en iraient tout naturellement, et nous nous trouverions avec un papier-monnaie qui n'aurait plus la base qu'il doit avoir. On en demanderait le remboursement, les réserves des banques s'épuiseraient, et il faudrait peut-être revenir de nouveau au cours forcé, mais on y reviendrait dans de plus mauvaises conditions qu'en 1848 et en 1870, avec le change défavorable. On émettrait alors du papier, non pas pour remplacer le numéraire qui se cache comme à ces deux époques, mais le numéraire qui s'en va, ce qui est bien différent.

Il est évident que le chiffre de 2 milliards 1/2 est appelé à baisser sensiblement. Il est difficile de dire à quelle limite il s'arrêtera. Cela dépendra de plusieurs choses, d'abord du genre de métal qui sera en circulation. Si c'est l'argent, comme c'est une monnaie incommode qui n'est plus en rapport avec les besoins nouveaux de la civilisation, on le déposera le plus possible dans les banques, et on le remplacera par des billets au porteur. Dans ce cas, ceux-ci pourront encore rester à un chiffre assez élevé. Si c'est l'or au contraire qui est l'agent monétaire, on aura moins besoin de papier, les petites coupures disparaîtront, et le chiffre total de la circulation fiduciaire se trouvera diminué sensiblement. L'étendue de cette circulation est encore subordonnée aux progrès qu'on fera en matière de crédit. On est toujours dans notre pays à peu près dans l'enfance pour l'usage des dépôts en comptes-cou-

rans, des chèques et des mandats de virements; c'est à peine si on les connaît dans les grandes villes, le reste de la France y est complétement étranger. Il faut espérer pourtant que cet usage se répandra, et que, comme en Angleterre, comme aux États-Unis, les paiemens s'opéreront davantage par l'entremise de banquiers et par des virements de comptes. Si cela arrive, on économisera à la fois beaucoup le numéraire et le billet au porteur, car il est à remarquer que celui-ci ne prend un grand développement que là où l'habitude des dépôts en comptes-courans existe peu, témoin notre pays par comparaison avec l'Angleterre. Il est donc difficile de dire à quelle limite on pourra descendre pour la circulation fiduciaire; mais, quelle qu'elle soit, le papier ne sera solide que s'il s'appuie sur une encaisse métallique très sérieuse, s'il s'allie avec le change favorable.

Notre précédent des 3 milliards de billets sans dépréciation ne prouve rien contre cela; il s'est accompli avec une réserve métallique considérable et avec le change favorable; il a parfaitement réussi, et on peut dire que, financièrement parlant, il a sauvé la France. Cependant il y avait bien quelques risques à courir : si notre activité commerciale n'avait pas repris très vite aussitôt après la commune, si les étrangers n'avaient pas eu confiance dans les destinées de la France et n'avaient pas souscrit à nos emprunts, si nous avions dû exporter une grande quantité de numéraire pour payer l'indemnité prussienne, en un mot, si le change avait continué de nous être défavorable, comme il l'a été un moment à la fin de 1871, notre papier-monnaie se serait bien vite déprécié, et la dépréciation aurait fait des progrès rapides, d'autant plus rapides qu'on aurait augmenté les émissions. Le contraire a eu lieu, rendons grâce au ciel, mais n'en tirons aucune conclusion pour l'avenir et disons-nous bien que les principes qui régissent la circulation fiduciaire sont les mêmes en 1874 qu'avant 1870, que le cours forcé est toujours un malheur; on le subit quand on ne peut faire autrement, mais il faut se hâter d'en sortir dès qu'on en a les moyens.

Maintenant à ceux qui, dans le sens opposé, prétendent que la circulation fiduciaire, même lorsqu'elle repose sur une encaisse métallique considérée comme suffisante, est de la fausse monnaie qui altère les rapports commerciaux, et qu'il n'en faut pas du tout, on peut répondre que c'est une exagération d'un autre genre. Le billet au porteur a sa raison d'être, et c'est en vain qu'on chercherait à le remplacer par le chèque avec le système des dépôts en comptes-courans. Le chèque est assurément un instrument d'échange puissant, très perfectionné; grâce à lui, on arrive par de simples virements de comptes à liquider des sommes considérables sans presque aucune intervention de numéraire. C'est aussi le moyen d'utiliser toutes les ressources d'un pays et de les mettre à la disposition du commerce;

mais il ne peut pas tenir lieu du billet au porteur : d'abord il n'a pas une circulation aussi étendue, il n'est admis qu'entre gens qui se connaissent et ne jouit pas de la confiance générale. De plus il n'est reçu qu'à titre provisoire, à la condition qu'il sera payé. Jusque-là le règlement auquel il sert n'est pas définitif, et on peut toujours en réclamer le montant, si la banque sur laquelle il est tiré ne payait pas. Le billet au porteur au contraire a force libératoire. Du moment qu'il est accepté, on n'a plus à réclamer, quand même la banque qui l'a émis deviendrait insolvable. Cette distinction est capitale, car c'est elle qui donne au billet au porteur le caractère de monnaie qu'il possède et que le chèque ne peut avoir; elle explique aussi pourquoi, dans tous les pays, les banques d'émission ont un privilége et sont en général placées sous la surveillance directe de l'état; elles exercent en quelque sorte un droit régalien, celui de battre monnaie.

On dit en faveur du chèque qu'il représente une économie faite, un capital réalisé, et qu'il a sur le billet au porteur l'avantage de n'être pas une anticipation sur l'avenir. Cette distinction n'est pas aussi vraie qu'on le suppose. Sans doute le chèque représente un capital réalisé; mais la banque qui l'a reçu en dépôt et qui en paie un intérêt ne le laisse pas improductif, elle l'utilise sous une forme quelconque, et quand le déposant voudra en disposer à son tour, comment fera la banque pour le rembourser? Le même capital ne peut pas servir à deux usages à la fois, aux opérations d'escompte et au paiement des chèques; par conséquent, si ces deux usages viennent en concurrence, il y en a un qui ne pourra être satisfait. Or sur quoi est fondée la sécurité du chèque? Sur ce que les dépôts ne seront pas tous retirés en même temps, qu'il en restera toujours un certain nombre; il suffira, pour être dans des conditions normales, d'avoir en réserve de quoi parer aux éventualités de remboursement qui peuvent se présenter. C'est absolument comme pour les billets au porteur qui dépassent le niveau de l'encaisse métallique; mais nul ne peut garantir que les dépôts resteront toujours à un certain chiffre, — pas plus qu'on ne peut dire que telle ou telle encaisse métallique sera toujours suffisante. A ce point de vue donc, il n'y a pas plus de sécurité avec le chèque qu'avec le billet au porteur; le premier peut même donner lieu à des découverts encore plus considérables que le second.

D'après une note que nous empruntons à un ouvrage fort estimé en Angleterre, *the Money market*, par M. Walter Bagehot, il y avait à Londres seulement, à la fin de 1872, dans les principales banques, 3 milliards de dépôts, et la réserve, pour faire face aux remboursemens, était de 337 millions, c'est-à-dire d'environ 11 pour 100 :

c'était celle de la Banque d'Angleterre exclusivement. Or en France et dans les pays où il y a plus de billets au porteur et moins de dépôts, la réserve, pour répondre des uns et des autres, est toujours au minimum de 25 ou 30 pour 100. Dira-t-on que les dépôts sont moins susceptibles de varier en temps de crise? C'est une grosse erreur. Aux États-Unis, en 1857, ils ont baissé en quelques mois de plus de 50 pour 100; ils diminuent aussi très sensiblement en Angleterre lorsqu'il y a des embarras financiers. Seulement on n'en remarque pas les effets à la banque principale, et en voici la raison. Les établissemens financiers sont obligés, pour leur réputation, de conserver à la Banque d'Angleterre une certaine réserve; s'ils la diminuaient trop, leur crédit en souffrirait. Que font-ils dans les momens de crise? Ils demandent à la Banque de leur avancer, sous forme d'escompte, ce qu'ils seraient obligés de réaliser par le retrait des dépôts. Pour ne parler que de la dernière crise de 1866, la Banque d'Angleterre en une seule semaine, du 9 au 16 mai, avait augmenté son portefeuille de près de 200 millions. A cette condition, le chiffre des dépôts n'avait pas diminué, il s'était plutôt accru; mais le résultat était le même, la réserve était épuisée, et c'est cette réserve qui constitue la seule ressource disponible. Par conséquent il ne faut pas croire que le crédit qui s'appuie sur les dépôts soit plus solide que celui qui repose sur les billets au porteur; il l'est plutôt moins, parce qu'il peut créer de plus grands découverts : quand les crises éclatent, elles ont une violence extraordinaire, le moindre incident les fait naître.

En 1866, il a suffi de la faillite d'une seule maison de banque, celle d'Overend, Gurney et Cie, pour mettre tout le crédit de la Grande-Bretagne en péril; la panique fut telle que le jour où elle se manifesta est resté dans le souvenir sous le nom de *Black-Friday*, c'est-à-dire du vendredi noir. Ce jour-là, il n'y avait plus de chèques en circulation, plus de confiance en personne, et si on n'avait pas accepté encore les billets au porteur, la vie commerciale en tant qu'elle a besoin du crédit se serait trouvée suspendue, et on n'aurait plus fait d'affaires qu'avec des espèces métalliques. Le billet au porteur est, dit-on, une anticipation sur l'avenir, l'escompte d'une espérance, cela est vrai; mais si le commerce est dans de bonnes conditions l'espérance se réalisera certainement. Est-il donc défendu d'escompter l'avenir? Tous les jours on s'engage dans des opérations qui n'auront de résultat que plus tard. Les sociétés industrielles qui empruntent des capitaux pour construire des chemins de fer, l'usine qui se crée par l'émission d'actions ou obligations, ne font pas autre chose que d'engager l'avenir. Tout le travail des sociétés est fondé sur des espérances. On sème pour recueillir, autrement il n'y aurait

pas de progrès dans la richesse publique. Le billet au porteur est dangereux, s'il est trop considérable et donne lieu à des spéculations téméraires; mais s'il est contenu dans de sages limites, s'il n'encourage que des opérations régulières et à court terme, il rend des services incontestables. Que s'est-il passé depuis qu'on a établi des banques d'émission? L'argent auparavant était rare et se payait fort cher, il est devenu aussitôt après plus abondant et à meilleur marché. Et cela pourquoi? Parce qu'il y a eu des établissemens qui ont eu la faculté d'escompter l'avenir au moyen de billets acceptés comme un capital qui, bien que factice, rend momentanément les mêmes services qu'un capital réel. Quand une circulation fiduciaire n'est pas trop étendue par rapport à l'encaisse métallique sur laquelle elle repose, et que l'établissement qui l'émet tient grand compte de l'état du change, on est dans des conditions régulières, et les risques que l'on court sont aussi minimes que possible.

En résumé, il doit résulter de ce travail deux choses : d'abord qu'on aurait tort de s'appuyer sur l'exemple de la France pour prétendre que le cours forcé des billets de banque peut être considéré désormais comme sans aucun danger. La bonne tenue de nos billets, malgré le cours forcé et l'émission exceptionnelle, est due à des circonstances tout à fait exceptionnelles, aux efforts que l'on a faits et qui ont réussi pour conserver le change favorable, et ensuite à l'importance d'un stock métallique considérable qui en somme n'a jamais cessé d'exister dans le pays, ce qui n'est pas le fait des états où le papier est déprécié, comme en Autriche, en Italie, etc. Il doit en résulter aussi, vis-à-vis de cette autre exagération qui ne voudrait pas de billets de banque du tout et chercherait à les remplacer par le chèque, que ce moyen n'est rien moins qu'efficace pour prévenir les crises et les embarras financiers. Il les provoque au contraire en créant de plus grands découverts : on en a la preuve par ce qui se passe fréquemment en Angleterre et aux États-Unis; par conséquent il en est des billets au porteur comme de toutes les formes du crédit, il faut s'en servir et n'en pas abuser. Si on en abuse, on s'expose à de grands dangers, et on bâtit un édifice commercial sur une base peu solide; mais, si on s'en sert avec prudence, on a un instrument d'échange très commode, tout à fait en rapport avec les exigences de la civilisation, et qui agit comme un frein pour modérer le taux de l'intérêt.

VICTOR BONNET.

L'APHASIE

ET

LA FACULTÉ DU LANGAGE ARTICULÉ

I. Trousseau, *Leçons de clinique médicale*, 1871. — II. Onimus, *Du Langage*, 1873. — III. P. Broca, *Bulletins de la Société anatomique*, 1861.

La faculté du langage a de tout temps excité l'intérêt des philosophes : Aristote, Locke, Leibniz, Condillac, en ont fait le sujet de leurs méditations. Par l'analyse psychologique, ces grands esprits sont arrivés à des théories ingénieuses et profondes qui ont élucidé beaucoup de points obscurs. Cependant on a pu, après eux, émettre d'autres théories qui paraissent plus conformes à la vérité. C'est qu'en effet l'étude du langage a été singulièrement facilitée par la connaissance d'une maladie étrange, l'*aphasie*, qui, privant subitement un individu de la faculté de parler, nous permet d'observer l'intelligence d'un homme qui ne peut plus prononcer un seul mot, et nous offre en quelque sorte une expérience toute faite. Ainsi la psychologie peut trouver dans l'examen des phénomènes naturels un avantage considérable. D'ailleurs une des tendances de la philosophie moderne est de prendre pour point d'appui les faits de la science positive. Nous chercherons à montrer dans cette étude comment la physiologie pathologique peut éclairer la question délicate et ardue des rapports qui existent entre le langage et la pensée d'une part, et de l'autre entre le langage et le cerveau, organe de l'intelligence.

I.

Les premiers auteurs qui ont considéré la privation de la faculté du langage comme une maladie véritable furent les deux Frank,

Sauvage et Cullen. Sauvage proposa de l'appeler *alalie*, mais ce terme resta inusité : c'est le mot *aphasie* qui a été consacré par l'usage; il est d'ailleurs formé correctement, et indique avec exactitude ce qu'il faut dire. Avec tous les auteurs modernes, nous nous servirons donc constamment du mot *aphasie*; mais, comme on a confondu sous cette dénomination plusieurs affections de nature différente, il importe avant tout de préciser ce qu'est l'aphasie et quel sens relativement restreint il convient de lui donner.

Il y a dans la langue, les lèvres, le pharynx et le larynx des muscles nombreux qui servent à la parole et à l'émission des sons. Ce groupe d'organes, indispensables pour le langage, est quelquefois atteint par une maladie fort singulière qui détruit le tissu musculaire et le remplace par de la graisse. C'est une sorte de paralysie progressive produite par la mort des muscles. Les malades atteints de cette affection ne peuvent ni remuer les lèvres ou la langue, ni chanter, ni siffler, ni parler : bientôt ils ne peuvent plus boire ni manger, et ils finissent par mourir de faim. Quelquefois la paralysie, au lieu de rester limitée à ce groupe de muscles, gagne successivement les différens muscles du corps et tout mouvement devient impossible. Trousseau raconte dans ses *Leçons cliniques* l'histoire d'une dame atteinte de cette paralysie de la langue et des lèvres. D'abord elle ne pouvait pas parler et suppléait par des gestes et une mimique expressive à l'absence de la parole, puis, la paralysie envahissant graduellement tous ses membres, il ne lui resta plus qu'un doigt pour communiquer avec ses semblables, et c'est ainsi qu'elle indiquait sa volonté. Pourtant cette dame n'était pas aphasique : elle aurait parlé sans doute, si ses muscles avaient pu se mouvoir. Les organes extérieurs du langage étaient lésés, mais la faculté même du langage était intacte. S'il m'était permis d'employer une image vulgaire, je la comparerais à un pianiste qui jouerait sur un piano muet : il n'a pas oublié son art, et, quoiqu'il ne puisse faire entendre une note, il est toujours musicien. En un mot, chez les paralytiques la faculté de parler subsiste encore, tandis que chez les aphasiques elle est abolie.

Il ne faut pas ranger non plus parmi les aphasiques les aliénés qui restent quelquefois des mois et même des années sans prononcer une parole. L'obstination prodigieuse de ces malheureux leur fait mener à bien l'épreuve que Pythagore imposait à ses disciples; ils ne parlent pas, mais ils pourraient parler, s'ils le voulaient, et, pour continuer la comparaison précédente, on n'a pas le droit de dire d'un musicien qu'il ne sait pas la musique parce qu'il refuse d'exercer son talent, même si son entêtement devait durer plusieurs années. Nous exclurons aussi les sourds-muets; ceux-là en effet sont muets parce qu'ils sont sourds : le langage d'un individu n'est que

l'imitation du langage d'autrui, et comme les sourds n'ont rien entendu, ils n'ont rien à imiter. Ils se taisent, car aucun bruit n'a frappé leur oreille; ils n'entendent même pas le son de leur propre voix, et ils doivent avoir une certaine peine à comprendre ce qu'est la voix humaine, et comment les hommes peuvent se faire part de leurs impressions sans le secours des signes.

Qu'est-ce donc que l'aphasie? C'est l'abolition de la faculté du langage articulé. Telle est la définition que M. Bouillaud a proposée dès 1825 et qu'il a soutenue avec éclat quarante ans plus tard à l'Académie de médecine. N'oublions pas d'ailleurs que c'est aux médecins français, et surtout à M. Bouillaud, puis à M. Broca et à Trousseau, que sont dues la plupart de nos connaissances sur cette maladie.

Parmi les auteurs qui ont écrit sur l'aphasie, un des plus recommandables est le professeur Lordat, de Montpellier. Ce qui donne aux travaux de Lordat un intérêt tout particulier, c'est qu'il fut lui-même atteint d'aphasie. Il raconte dans un de ses ouvrages comment il fut frappé. Il était alors convalescent d'une angine, — mais nous préférons le laisser parler lui-même. « Le quinzième jour de la maladie locale, dit-il, n'éprouvant qu'une légère fièvre, accompagnée d'une pesanteur de tête très médiocre, je m'aperçus qu'en voulant parler je ne trouvais pas les expressions dont j'avais besoin. Je voulais me persuader que cet embarras avait été une distraction passagère, et qu'avec un peu d'attention la parole serait toujours la même. J'étais dans ces réflexions lorsqu'on m'annonça qu'un personnage qui était venu dans ma maison pour avoir de mes nouvelles s'était dispensé de me voir de peur de m'incommoder. J'ouvris la bouche pour répondre à cette politesse. La pensée était toute prête, mais les sons qui devaient la confier à l'intermédiaire n'étaient plus à ma disposition. Je me retourne avec consternation et je me dis en moi-même : il est donc vrai que je ne puis plus parler.

« La difficulté s'accrut rapidement, et dans l'espace de vingt-quatre heures je me trouvai privé de la valeur de presque tous les mots. S'il m'en restait quelques-uns, ils me devenaient presque inutiles, parce que je ne me souvenais plus des manières dont il fallait les coordonner pour qu'ils exprimassent une pensée.

« Je n'étais plus en état de percevoir les idées d'autrui, parce que toute *l'amnésie* (1) qui m'empêchait de parler me rendait incapable de comprendre assez promptement les sons que j'entendais pour que j'en pusse saisir la signification. Je me sentais toujours le même intérieurement. L'isolement mental dont je parle, la tristesse, l'embarras, l'air stupide qui en provenait, faisaient croire qu'il existait en moi un affaiblissement des facultés intellectuelles. Il n'en était rien. Quand

(1) Perte de mémoire.

j'étais seul, éveillé, je m'entretenais facilement de mes occupations de la vie et de mes études chéries. Je n'éprouvais aucune gêne dans l'exercice de ma pensée. Je me félicitais de pouvoir arranger dans ma tête les propositions principales d'une leçon et de ne pas trouver plus de difficulté dans les changemens qu'il me plaisait d'introduire dans l'ordre des idées. Je ne me croyais donc pas malade; mais, dès qu'on venait me voir, je ressentais mon mal à l'impossibilité où je me trouvais de crier : « Bonjour, comment vous portez-vous? » En réfléchissant sur la formule chrétienne qu'on nomme la doxologie : « gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, etc. », je sentais que j'en connaissais toutes les idées, quoique ma mémoire ne m'en suggérât pas un mot. — J'appris donc que, du *logos* complet, je ne possédais pleinement que la partie interne et que j'en avais perdu la partie externe.

« Je ne pouvais me consoler par la lecture. En perdant le souvenir de la signification des mots entendus, j'avais perdu celui de leurs signes visibles. La syntaxe avait disparu avec les mots, l'alphabet seul m'était resté; mais la jonction des lettres pour la formation des mots était une étude à faire. Lorsque je voulais jeter un coup d'œil sur le livre que je lisais quand ma maladie m'avait atteint, je me voyais dans l'impossibilité d'en lire le titre.

« Après quelques semaines de tristesse profonde et de résignation, je m'aperçus qu'en regardant de loin le dos d'un in-folio de ma bibliothèque, je lisais explicitement le titre : *Hippocratis opera.* Cette découverte me fit verser des larmes de joie. J'usai de ma faculté pour rapprendre à parler et à écrire. Mon éducation fut lente; mais les succès devenaient sensibles tous les quinze jours. »

Un fait analogue est arrivé au professeur Rostan, de Paris. Il lisait un des *Entretiens littéraires* de Lamartine, quand subitement il s'aperçoit qu'il ne comprend plus bien ce qu'il lit; il s'arrête un instant, reprend sa lecture, et constate de nouveau son impuissance. Il veut parler, et il bredouille des paroles entrecoupées; il veut écrire et ne peut tracer sur le papier un mot ayant une signification raisonnable. Il se demande alors s'il n'est pas paralysé, et reconnaît qu'il peut mouvoir ses bras, ses jambes, sa langue, ses lèvres. Il sonne, et, quand on vient à lui, ne peut rien exprimer. Alors on fit venir un médecin; Rostan ne put rien lui dire, mais se contenta de relever sa manche et de montrer le pli du coude pour indiquer qu'il voulait être saigné. Quelques heures après, la parole était revenue.

Quoique l'aphasie ne soit pas une maladie fréquente, il est facile d'observer des sujets qui en sont atteints. On les garde en effet fort longtemps dans les hôpitaux, et, comme presque toujours ils ont un côté du corps paralysé, on les fait passer ensuite à Bicêtre ou à la Salpêtrière, et là ils sont soumis de nouveau à des investigations

minutieuses. C'est ainsi que nous possédons un certain nombre d'observations : elles sont toutes intéressantes, car on peut presque dire qu'aucune d'elles ne se ressemble, et qu'il y a toujours part au nouveau et à l'imprévu. Nous nous contenterons d'en donner quelques exemples; ils nous montreront une variété inattendue dans les différentes manifestations du langage, et en même temps une analogie frappante entre tous les faits.

Il ne faut pas croire qu'il soit absolument impossible à un aphasique de parler : la plupart du temps il prononce quelques mots, mais qui sont sans rapport avec sa pensée. L'un disait constamment *tan*, et comme il n'avait jamais pu prononcer ou écrire son véritable nom, à Bicêtre, où il séjourna pendant fort longtemps, on l'appelait *monsieur Tan*. Un autre disait sans cesse *oui*, un autre *cousisi*, un autre *sirona*, un autre *ta*, un autre terminait tous ses mots en *tif*; on n'en finirait pas, si on voulait énumérer toutes les expressions bizarres qui sont seules restées aux malheureux aphasiques; mais ce ne sont que les apparences de la parole, et il leur est impossible d'exprimer leur pensée par des mots. Ainsi Trousseau présente à un de ses malades un couteau en lui demandant ce que c'est : « Est-ce un parapluie? est-ce une montre? est-ce une voiture? » Et le malade fait des signes d'impatience pour indiquer que ce n'est rien de tout cela. « Alors c'est un couteau, » dit le médecin, et aussitôt l'aphasique fait des gestes d'assentiment pour indiquer que c'est bien un couteau; mais il lui est impossible d'articuler le mot couteau... Quelques-uns cependant, quand on les presse, finissent par redire le mot qu'on a prononcé devant eux, et sans doute ils le comprennent; mais ils l'emploient à tort et à travers comme s'ils ne comprenaient pas. Ainsi on demande à un malade, nommé Marcou, dans quel pays il est né; il ne peut rien répondre que : ma foi! A la fin on lui dit : Vous êtes de la Haute-Loire. Dites : Haute-Loire. Il redit, mais avec effort : Haute-Loire. — Quelle est votre profession? — Haute-Loire! — Comment vous appelez vous? — Haute-Loire!

Il est certain que répéter un mot comme un écho inintelligent, ce n'est pas le langage : autant vaudrait alors accorder au perroquet et à la pie la faculté du langage. Parler, c'est traduire sa pensée par des mots; on a le droit d'appeler *aphasiques* ceux qui ne le peuvent plus. Ainsi on rapporte l'histoire d'une femme dont l'aphasie était incomplète en ce sens qu'elle pouvait encore prononcer différens mots, mais ces mots étaient des injures grossières; elle ne les comprenait pas elle-même, et les redisait à tout propos. Lorsqu'on venait la voir, elle indiquait un siége de la manière la plus aimable, et en même temps, croyant faire un compliment, elle répétait plusieurs fois de suite les mots qui composaient son vocabulaire. J'ai vu un aphasique qui est maintenant à Bicêtre : il ne pro-

nonçait pas une parole; seulement, quand on l'invitait à redire un mot qu'on épelait tout haut, il le répétait tant bien que mal. Une minute après, il lui était impossible de recommencer. Si au lieu d'un mot on prenait une phrase simple et facile à comprendre, il la répétait assez bien; mais il ne fallait pas que la phrase fût compliquée, car alors il s'arrêtait au milieu, bredouillait, et quand une fois il s'était arrêté, il ne pouvait même plus prononcer de nouveau les premiers mots de sa phrase. Enfin, chose singulière chez un homme qui ne peut, sans être aidé, prononcer une parole, lorsqu'on commençait à compter tout haut, il continuait sans le secours de personne. Il semblait même y trouver une vive satisfaction.

On s'est demandé si cette impuissance à penser des mots n'était pas une véritable perte de mémoire, une *amnésie verbale*, pour nous servir du mot employé par Lordat. Il est incontestable que l'amnésie verbale joue un grand rôle dans l'aphasie. Marcou, lorsque sa maladie commençait à s'amender, pouvait dire des phrases tout entières, mais il ne pouvait trouver les noms de choses; on lui montrait son bonnet de coton en lui disant de prononcer le nom de l'objet; il ne pouvait se le rappeler. On lui disait alors : C'est un bonnet de coton. Il répétait le mot bonnet de coton, mais deux minutes après il avait oublié. Cependant on ne peut appeler amnésie l'état d'impuissance absolue dans lequel sont placés la plupart des aphasiques, car il leur est tout à fait impossible de prononcer une syllabe même lorsqu'on la dit tout haut devant eux pendant un temps fort long : évidemment ce n'est pas l'absence de mémoire qui les empêche de parler. L'étude des mots que répètent les malades montre qu'il y a dans leur intelligence une sorte de travail mnémotechnique analogue à ce qu'on observe chez les aliénés. On sait que certains aliénés ont la manie d'écrire : la plupart du temps ce sont des idées incohérentes, des mots sans suite apparente, mais unis entre eux par des rapports bizarres qui nous permettent de saisir sur le fait, pour ainsi dire, le mécanisme de l'association des idées.

Il n'est pas rare de voir des personnes qui ne sont pas aphasiques, mais qui ont oublié complétement certains mots. Tel est le cas, cité par Pline, de l'orateur Messala Corvinus, qui, à la suite d'une chute sur la tête, avait oublié son propre nom. On raconte aussi l'histoire de cet ambassadeur qui, faisant une visite, ne peut donner son nom pour être annoncé. Il cherche en vain, et, ne réussissant pas, demande aux personnes qui sont là : « De grâce, dites-moi quel est mon nom. » Un médecin anglais qui vient de mourir il y a quelques jours, et qui a écrit sur l'aphasie un livre fort intéressant et plein de faits, Forbes Winslow, raconte qu'une dame fut atteinte d'une sorte d'aphasie fort singulière. Elle ne pouvait plus prononcer les pronoms, ni donner aux verbes leur conjugaison; elle disait *sou-*

haiter bonjour,... mon mari venir, etc. Elle apprit plus tard à se servir des pronoms, mais jamais elle n'en fit un usage correct.

Quoi qu'il en soit, et il importe de bien constater le fait, si le langage est perdu, souvent la parole ne l'est pas, et le fait d'un malade qui dit distinctement le mot *tan* suffit à démontrer que les muscles qui servent à la parole ne sont pas détruits et subsistent dans leur intégrité. Il arrive d'ailleurs quelquefois que sous l'empire de la frayeur, de la colère ou de la joie, et même sans cause appréciable, les aphasiques laissent échapper un mot qu'ils n'avaient pas encore prononcé depuis le début de leur maladie; ils le disent nettement deux ou trois fois, puis ils sont incapables de le répéter.

Si l'aphasie est réellement l'impuissance du langage, l'écriture, ce langage écrit, doit être supprimée chez les aphasiques. Cela se voit en effet le plus souvent : il est cependant des cas où les malades peuvent écrire; mais, si le fait existe, il est très rare. Forbes Winslow en rapporte un cas fort intéressant. C'était un jeune gentilhomme, d'une des plus grandes familles de l'Angleterre, qui ne pouvait exprimer sa pensée au moyen du langage. Les mots qu'il disait étaient baroques et vides de sens. Quand on le faisait lire à haute voix, il ne parvenait pas à se faire comprendre, et baragouinait des syllabes inintelligibles. Cependant il lisait mentalement, il écrivait assez bien, quoiqu'il se trompât parfois de mots; il jouait aux échecs et gérait ses affaires, tandis qu'il lui était impossible de prononcer les lettres de l'alphabet.

Néanmoins il est rare que les aphasiques aient conservé la faculté d'écrire. La plupart du temps ils ne peuvent pas plus transmettre leur pensée par le langage écrit que par le langage parlé. Il faut même distinguer deux degrés dans le trouble de l'écriture, et comme les malades sont lents à guérir, c'est par le retour graduel de leur intelligence qu'on peut apprécier ces deux périodes de leur maladie. D'abord ils ne peuvent tracer que des lignes droites et des lignes courbes, qui ne ressemblent pas le moins du monde à un mot écrit : ils sont à la rigueur capables de copier un mot qu'on leur montre, et dont on épelle les lettres; c'est tout ce qu'on obtient d'eux. Dans la seconde période, ils tracent des mots, des syllabes sans suite, sans cohésion; mais enfin c'est le commencement de leur guérison, c'est le bégaiement de leur intelligence qui s'exerce à traduire la pensée par des signes. Pourtant il en est qui ne guérissent jamais, et qui restent toujours incapables de rien écrire. — Rostan ne pouvait écrire qu'il voulait être saigné, et pourtant il n'était pas paralysé, et sa volonté était restée intacte. L'aphasique que j'ai vu à l'Hôtel-Dieu ne put écrire son nom avec les lettres de l'alphabet que je mettais devant lui, en lui disant de choisir. Un malade observé par Marcé, médecin éminent dont la science regrette la perte prématurée, ne

pouvait écrire le mot *mouchoir :* cependant, lorsqu'on l'écrivait devant lui, il le copiait; mais il ne pouvait recommencer, si on enlevait ce qu'il avait écrit et le mot qu'on lui avait donné comme modèle. D'ailleurs sa parole était tout aussi imparfaite que son écriture, car pour dire le mot mouchoir, il prononçait *boischer*. Par le fait, on éprouve une singulière difficulté à voir jusqu'à quel point est conservée ou abolie la faculté d'écrire, car la plupart des aphasiques ont le côté droit paralysé; quelquefois on peut les faire écrire de la main gauche. Un malade que j'ai vu pouvait écrire les premières lettres de son nom, mais seulement à l'envers; il ne pouvait du reste tracer d'autres caractères.

Toutefois l'écriture et la parole ne sont pas les seuls moyens dont l'homme dispose pour communiquer sa pensée. En somme, le langage soit écrit, soit parlé, est quelque chose de conventionnel. C'est un ensemble de signes plus ou moins arbitraires que les hommes ont adoptés, tels qu'ils sont, dans chaque langue et dans chaque idiome, mais qu'ils eussent pu vraisemblablement choisir tout autres. Aussi ne pouvons-nous reproduire ces signes sans le secours de la mémoire. L'enfant qui s'essaie à parler imite les sons qu'il a entendus autour de lui, et qu'il tâche de se rappeler. Cependant il possède déjà un autre langage, et celui-là est général; il ne s'applique ni à une race, ni à une peuplade, ni un groupe d'hommes réunis pour adopter un ensemble factice de signes extérieurs. C'est le langage mimique, celui qui résulte de notre attitude même, et qui est inhérent à notre nature. Qu'un Anglais, ignorant de la langue française, assiste à la représentation d'un drame joué en français, il est probable qu'il le comprendra assez pour y prendre de l'intérêt. C'est que les acteurs parlent le langage *mimique* plus peut-être que le langage *articulé*, et tout homme intelligent, quelle que soit sa nationalité, est en état non-seulement de le comprendre, mais de le parler lui-même. Presque toujours les aphasiques ont conservé le moyen d'exprimer leur pensée par des gestes, et pour peu qu'on ait vu un certain nombre de ces malades, on ne conserve aucun doute sur la persistance de cette faculté. Un des malades de M. Broca ne pouvait prononcer que peu de mots, et lorsqu'on lui posait une question à laquelle il fallait répondre par un chiffre, invariablement il disait *trois;* seulement, comme ce nombre n'exprimait pas toujours ce qu'il voulait dire, il corrigeait le vice de la parole par des gestes, et en même temps qu'il disait trois, il indiquait avec ses doigts le véritable chiffre qu'il voulait exprimer. Un autre malade ne savait dire que *oui* et *non;* mais il employait ces deux mots à tort et à travers, nous devons ajouter qu'il les rectifiait par des signes de tête, et une mimique expressive.

Que dirai-je maintenant de cet autre langage, plus intime et plus général encore, qu'on a appelé *l'expression?* Le rire, les larmes, les cris, les sanglots, la pâleur, sont un langage *vivant*, qui fait partie intégrante de nous-mêmes. Les aphasiques chez qui il n'y a plus d'expression, qui semblent frappés de stupeur, et dont le masque immobile et froid ne reflète aucune émotion, aucune passion intérieure, ceux-là ne sont presque plus des hommes; c'est l'intelligence tout entière qui a disparu.

II.

Rien n'est plus compliqué que les faits physiologiques. C'est, en apparence du moins, un mélange d'incertitudes et de contradictions, qui ne peut être éclairé que par l'anatomie pathologique et l'organographie. L'aphasie est un exemple remarquable de cette vérité. Les observations disséminées dans les auteurs ne paraissent avoir aucun rapport entre elles. On ne peut s'expliquer quel lien les unit, et on ne comprend pas par quelle étrange anomalie la parole, l'écriture, l'intelligence, se trouvent tantôt conservées, tantôt abolies, sans qu'on puisse en découvrir le mécanisme. Nous allons cependant tâcher d'expliquer la plupart de ces phénomènes par la nature des lésions et la constitution même du système nerveux.

Le système nerveux est formé d'une partie centrale, l'encéphale et la moelle épinière, et d'une partie périphérique, les nerfs. Les nerfs sont de simples conducteurs, tandis que la partie centrale perçoit les sensations et ordonne le mouvement. Or, dans cette partie centrale, dans cet axe cérébro-spinal renfermé, comme dans une boîte, par le crâne et la colonne vertébrale, il y a deux élémens bien distincts : un élément actif et un élément conducteur. La substance blanche est la partie conductrice. La substance grise est la partie active. Cette substance grise forme une colonne étroite qui est le centre de la moelle épinière et qui va se continuer en s'élargissant jusque dans le cerveau. Toute cette colonne est entourée par de la substance blanche, et c'est à peu près ainsi qu'est disposé le système nerveux des vertébrés inférieurs; mais à mesure qu'on étudie des types plus parfaits, on voit un perfectionnement qui s'ajoute à cet appareil si simple : ce sont les circonvolutions cérébrales. La substance blanche du cerveau se replie en tout sens, et tout son pourtour se garnit pour ainsi dire d'une couche plus ou moins mince de substance grise qui se trouve mise en rapport avec la substance grise centrale par une couche épaisse de substance blanche. Il nous suffira d'ajouter pour terminer cette exposition élémentaire, aride sans doute, mais indispensable, que la colonne grise, encéphalique et médullaire, paraît constituée non par un cordon uni-

que, mais par une série de noyaux, de centres, placés bout à bout et reliés les uns aux autres. Ces centres sont appelés parfois *ganglions*. — C'est dans cette substance grise périphérique que semblent résider la volonté, l'intelligence et l'instinct. Quand on coupe à un pigeon la partie supérieure de ses hémisphères cérébraux, il perd toute espèce d'activité; il est incapable de se remuer volontairement : c'est un automate qui vole quand on le jette en l'air, qui avale quand on lui met du grain dans le gosier, mais qui n'en a pas conscience. Rien ne l'éveille de sa somnolence. Il est plongé dans un *sommeil sans rêves*, ainsi que l'a si bien dit Flourens, et son existence est purement végétative.

Si, au lieu de léser la partie corticale de l'encéphale, on détruit l'axe gris de la moelle, naturellement les nerfs qui en partent seront tous paralysés. Tant que le ganglion d'où partent les nerfs respiratoires n'est pas atteint, la vie est possible, quelque nombreuses que soient les paralysies; mais dès que le ganglion respiratoire, appelé pour cette raison nœud vital, est détruit, la respiration se trouvant suspendue, la vie cesse immédiatement, et l'animal meurt. Or il semble qu'il y ait pour chacune de nos fonctions, la respiration, les mouvemens du cœur, les mouvemens de l'œil, la déglutition, un ganglion spécial de substance grise, faisant partie de la colonne centrale, et destiné à la coordination régulière des mouvemens nécessaires à l'accomplissement de cette fonction. Ainsi par exemple, pour que la déglutition volontaire se fasse, il faut d'abord que la volonté ait ordonné les mouvemens de déglutition, et ensuite que cet ordre ait été transmis au centre nerveux de la déglutition, c'est-à-dire à un petit noyau de substance grise que les anatomistes ont appelé l'olive à cause de sa forme, et qui préside à cette fonction. Naturellement c'est de l'olive que naissent les nerfs qui vont au pharynx et qui animent les muscles de cet organe.

Cependant entre ces deux centres, dont l'un est producteur et l'autre coordinateur, il y en a un troisième, c'est le centre d'impulsion, placé entre les deux autres, et complétant ainsi la chaîne. La colonne grise centrale en s'épanouissant dans le cerveau forme deux gros ganglions entourés partout de substance blanche, sauf à leur base, qui est reliée à l'axe central. Ces deux gros ganglions cérébraux s'appellent les *couches optiques* et les *corps striés*. Ce sont eux qui déterminent l'impulsion motrice, et transmettent à tel ou tel centre nerveux ganglionnaire l'ordre de se mettre en mouvement. On voit donc que l'appareil encéphalo-médullaire est constitué à peu près comme un télégraphe électrique avec ses stations et relais intermédiaires. La volonté ou l'influx nerveux va des cellules nerveuses périphériques aux centres ganglionnaires du cerveau, puis aux centres ganglionnaires de la moelle, pour devenir

enfin cause d'un mouvement régulier. Seulement la différence entre une dépêche télégraphique et notre pensée, c'est que la dépêche est transmise sans modification et telle qu'elle est, tandis que notre pensée subit sans aucun doute des transformations importantes dans ces centres actifs qui la reçoivent et la transmettent.

On peut appliquer ces données à l'étude du langage et de l'aphasie; mais il faut auparavant examiner jusqu'à quel point on doit admettre la localisation du langage. C'est une question difficile qui a soulevé des controverses nombreuses; il y a dix ans, l'Académie de médecine en a fait le sujet de plusieurs de ses séances; depuis cette époque, malgré un certain nombre d'observations recueillies avec soin, on ne peut pas encore donner de conclusions précises, et c'est un sujet environné d'obscurités.

C'est M. Bouillaud qui, en 1825, annonça le premier que, toutes les fois qu'il y avait une lésion profonde de la partie antérieure des hémisphères cérébraux, il y avait aphasie. En 1836, M. Dax lut au congrès de Montpellier un mémoire sur la coïncidence de l'aphasie avec la lésion de l'hémisphère gauche; mais ce mémoire resta à peu près inconnu, et c'est M. Broca qui le premier a précisé quelle était la partie du cerveau dont la destruction entraînait la perte de la faculté du langage articulé : d'abord l'hémisphère gauche, chose étrange dans un organe aussi symétrique que le cerveau, en second lieu la partie antérieure de cet hémisphère, et enfin, pour être encore plus affirmatif, la troisième circonvolution cérébrale.

L'assertion souleva une vive polémique. On recueillit les faits épars, et on remarqua qu'en effet l'aphasie coïncidait généralement avec des paralysies du côté droit. Or les paralysies à droite sont amenées par la lésion du cerveau gauche, grâce au trajet oblique que suivent les fibres nerveuses en sortant du cerveau. D'après un relevé fait en 1865, sur 135 cas, 125 cas d'aphasie étaient accompagnés de paralysie à droite et 10 seulement de paralysie à gauche. Peut-être faut-il rapprocher ce fait de la particularité bizarre qu'offrent certains individus qui sont dits gauchers. Ordinairement les enfans ont une disposition marquée à se servir de la main droite plutôt que de la main gauche. C'est un instinct, quelque chose de fatal et d'irrésistible, que la volonté et l'éducation sont à peu près impuissantes à modifier. Quelquefois cependant on voit des enfans qui, élevés comme tous les autres, ne peuvent se servir commodément que de la main gauche. Personne n'a pu expliquer la cause de cette anomalie, qui passe inaperçue pour ainsi dire aux yeux de tant de personnes, et qui n'en est pas moins un fait bien étrange. Il est probable que pour la parole il y a quelque chose d'analogue; aussi a-t-on dit des malades aphasiques avec paralysie à gauche qu'ils étaient *gauchers de la parole*.

Nous n'insisterons pas davantage sur le siége de la lésion dans l'aphasie; c'est un sujet trop spécial pour être traité ici. A l'Académie de médecine, on a pu citer à peine quelques faits en contradiction avec la doctrine de M. Bouillaud. M. Bouillaud a proposé un prix de 500 francs pour celui qui montrerait un cas de destruction des lobes antérieurs du cerveau avec conservation de la parole, et ce prix n'a pas été décerné. Quelles que soient d'ailleurs les objections qu'on peut faire aux observations de M. Broca, il faut nous rappeler que nous connaissons à peine les lois qui régissent la constitution du cerveau, et que pour quelques exceptions nous ne devons pas rejeter une doctrine qui est en harmonie avec la plupart des faits connus.

Nous pouvons donc désormais regarder comme certain qu'il existe dans la partie corticale du cerveau une région nettement délimitée qui tient sous sa dépendance immédiate la faculté du langage; mais il faut chercher une explication simple qui rende compte de la diversité que nous avons observée dans les manifestations de cette faculté. Ici encore l'anatomie doit éclairer la physiologie, et il nous faut revenir aux notions sur la structure du système nerveux central. Nous savons que le siége de la pensée est dans les circonvolutions cérébrales, et spécialement dans la substance grise qui en forme la partie superficielle. De là, la pensée se transmettra à un appareil *logopoiétique*, localisé dans les circonvolutions antérieures de l'hémisphère gauche. Elle changera alors de caractère. Elle était confuse et vague, diffuse pour ainsi dire, et peut-être disséminée dans toute la périphérie du cerveau; dès qu'elle est parvenue dans la région limitée de l'encéphale où s'élabore le langage, elle devient précise et nette, elle se spécifie et se détermine, elle prend une forme et devient représentative. Ces deux manifestations de l'intelligence, Lordat les appelait avec raison *logos*, le mot de *logos* intérieur s'appliquant à la pensée indéterminée, tandis que le *logos* extérieur signifiait cette même pensée renfermée dans les bornes étroites d'un signe verbal caractéristique. Il faut bien le reconnaître, cette conception est une pure hypothèse; elle semble cependant avoir le caractère des seules hypothèses permises : elle est en accord avec les faits, et elle en donne une explication facile et synthétique.

Mais pour qu'une phrase pensée par nous parvienne à l'oreille de nos semblables, il faut une seconde série d'appareils dont la complexité n'est pas moins grande. C'est cette chaîne continue qu va de la périphérie des circonvolutions à la colonne grise centrale. L'influx nerveux va d'abord dans ces deux gros ganglions de substance grise qu'on appelle les corps striés et les couches optiques. Il est probable que ces organes transforment en mouvement volon-

taire la phrase pensée. Des corps striés, l'ébranlement se transmet, en suivant toujours l'axe central, aux corps olivaires, qui sont un appareil de coordination, et qui régularisent et dirigent le mouvement. Des corps olivaires partent des nerfs qui vont se rendre aux lèvres, au larynx, à la langue, au pharynx et au voile du palais, tous organes vocaux dont la coopération produit le langage.

Les faits pathologiques nous montrent que ces différens appareils peuvent être détruits séparément, et qu'ils entraînent alors la perte absolue ou totale de telle ou telle fonction. Ainsi le gentilhomme anglais dont parle Forbes Winslow avait conservé la faculté du langage : il écrivait les mots et les phrases qu'il pensait; dès qu'il fallait les *parler*, il bredouillait des sons confus. Dans ce cas, ainsi que l'admet M. Jaccoud, les corps olivaires seuls devaient être atteints. La faculté du langage était restée intacte; l'appareil vocal n'était pas lésé, mais l'appareil de transmission était profondément altéré.

Dans d'autres cas, c'est l'organe de la pensée lui-même qui est malade. Il est une affection redoutable, bien connue des aliénistes, qu'on appelle la paralysie générale. Cette maladie porte sur la périphérie des circonvolutions qui sont dévorées pour ainsi dire par une inflammation lente, caractérisée par des poussées intermittentes. On peut se rendre compte des désordres qu'elle cause par l'état de l'intelligence des malades. Au début, l'inflammation produit une excitation intellectuelle qui se traduit par des actes furieux. Chaque fois qu'on observe un accès de délire, d'ambition démesurée, on peut presqu'à coup sûr prédire une poussée nouvelle de la maladie; mais à la fin, lorsque toute l'écorce des hémisphères cérébraux est détruite, il n'y a plus ni pensée, ni volonté, ni instinct, et les malheureux restent plongés dans un état de somnolence et de stupeur dont rien ne peut les faire sortir. Ils ne parlent pas, parce que l'organe de la pensée n'existe plus.

Il est donc vraisemblable qu'entre l'organe de la pensée et l'organe vocal il existe un troisième organe, — l'organe de la parole : c'est la lésion de celui-là qui constitue l'aphasie. Cependant certains auteurs ont prétendu que l'aphasie n'existait pas, disant que c'était tantôt la perte de la mémoire, tantôt la destruction de l'intelligence; il convient donc d'examiner ces deux objections : ce sont d'ailleurs des problèmes qui touchent à la psychologie plus encore qu'à la physiologie.

Dans la discussion mémorable qui eut lieu à l'Académie de médecine, M. Piorry affirmait que l'aphasie n'était qu'une amnésie verbale, que par conséquent il était inutile de faire de la faculté du langage quelque chose de spécial. Il semble pourtant que la mémoire ne soit pas par elle-même une faculté nettement délimitée. On ne peut concevoir d'être pensant qui ne possède pas la mémoire;

elle est le fond de toutes nos actions et surtout de nos idées. Toutes les fois que l'âme pense, elle fait usage des pensées antérieures, et elle ne peut s'en séparer. Nous nous identifions pour ainsi dire avec les notions que nous avons acquises, et séparer la mémoire de l'intelligence ne doit être qu'un procédé analytique, excellent pour l'étude, détestable si on veut en faire une réalité. On pourrait donc dire qu'il y a des mémoires différentes s'appliquant à tous les objets que nous connaissons, mais qu'il n'y a pas une mémoire unique. Nous voyons en effet que rien n'est plus capricieux que la mémoire. C'est un fait vulgaire que chaque individu, selon ses aptitudes, retient certaines choses bien plus facilement que d'autres. Tel se rappelle les vers qui ne peut retenir la prose; un autre aura la mémoire des chiffres, un autre aura la mémoire des lieux, et on ne pourra cependant faire des chiffres, des lieux, des vers ou de la prose une faculté spéciale. Il en est tout autrement pour le langage, et si le langage est de la mémoire, c'est une mémoire si spéciale, et elle a pris un tel développement dans la vie des individus et l'histoire de l'humanité, qu'il ne paraît pas légitime de la confondre avec ces autres mémoires. Du reste nous voyons par l'étude de l'aphasie qu'elle est frappée isolément; les aphasiques jouent aux échecs et aux cartes, s'intéressent à leurs affaires, les comprennent, les discutent à leur manière par des gestes multipliés et un langage mimique qu'ils varient le plus possible. Peu importe d'ailleurs qu'on appelle l'aphasie *amnésie verbale*, il suffisait de reconnaître que la mémoire verbale est une faculté particulière capable d'être lésée au milieu de la conservation de nos autres facultés. Cependant nous ne ferons même pas cette concession à l'opinion de M. Piorry. Ne voyons-nous pas que le malade qui répète sans cesse *cousisi*, et ne peut dire ni *cou* ni *sisi* séparément, a perdu autre chose que la mémoire? La femme aphasique qui disait : *bonjour, monsieur*, à chaque instant n'a jamais pu dire : *monsieur, bonjour;* pourtant elle avait conservé la mémoire de ces deux mots.

Il ne faut pas croire en effet que toutes les facultés de l'intelligence soient soumises sans cesse à la volonté. Il y a une certaine dose d'*automatisme* plus ou moins analogue à ce que les physiologistes de notre siècle ont appelé l'action réflexe. On peut, au point de vue théorique, considérer le système nerveux comme constitué par une cellule sensible où vient se rendre un nerf sensitif, et qui est reliée à une cellule motrice d'où part un nerf moteur. Lorsque le nerf sensitif est excité par le pincement, la brûlure, ou toute autre cause, l'excitation se transmet à la cellule motrice, qui fait contracter un muscle par l'intermédiaire du nerf moteur. Dans ce cas, la volonté, l'intelligence, la conscience, ne sont pour aucune part dans la production du mouvement. C'est une action *fatale* et

irréfléchie. Lorsqu'on a enlevé le cerveau d'une grenouille, si on pince une de ses pattes, la patte se retire aussitôt, et pourtant l'animal n'a ni senti, ni perçu la douleur, et il n'a point ordonné un mouvement. Telle est l'action réflexe dans sa forme la plus simple, mais elle joue un rôle bien plus complexe dans la plupart de nos fonctions végétatives et animales. C'est par elle que peuvent s'accomplir toutes ces actions automatiques et involontaires qui constituent les trois quarts au moins de la vie humaine. Ainsi par exemple, lorsque nous faisons une longue marche nous pouvons penser à toute autre chose. Notre intelligence n'est pas distraite par les mouvemens que nous faisons, ni occupée à vouloir marcher : nous ne sommes à ce point de vue que de véritables automates; le pas que nous venons de faire provoque un second pas, et la réflexion n'agit pas. M. Onimus a comparé avec raison le langage aux fonctions automatiques de la marche, de la danse, du jeu des instrumens. Certaines observations d'aphasie sont très intéressantes à ce point de vue. Un malade à qui on disait : Comment cela va-t-il? répond : Cela va très bien; quelques instans après, il ne peut répéter cette phrase. Dans ce cas, les malades parlent vite, comme s'ils craignaient d'oublier et comme si le début du mot qu'ils ont lu évoquait aussitôt l'idée d'un mot semblable.

Par ces exemples nous voyons qu'il y a dans le langage plusieurs élémens : la mémoire des mots, l'agencement des phrases, et cette partie automatique qui nous permet de parler sans effort. Il y a un quatrième élément qui a une importance considérable, je veux parler de l'intelligence. Il est impossible de regarder l'aphasie comme un trouble total de l'intelligence. La pensée n'est pas détruite lorsque la faculté du langage est abolie. Un musicien devenu aphasique pouvait écrire et noter un air qu'il avait entendu chanter; il est vrai qu'il ne pouvait pas écrire une seule syllabe, et cependant il écrivait la musique comme s'il n'avait pas été malade. Peut-on soutenir que l'intelligence de cet homme était anéantie?

Cependant, il faut bien l'avouer, l'intelligence chez les aphasiques a subi une atteinte grave. Rostan ne comprenait plus rien aux *Entretiens littéraires* de Lamartine, et Lordat se ressentit toute sa vie de la lésion qu'avait subie l'organe intellectuel. Lui, qui était un orateur et un improvisateur de premier ordre, il devint, après l'aphasie passagère qui le frappa, incapable de parler en public; il lisait ses cours et ne put plus jamais improviser. Presque tous les aphasiques sont faibles d'esprit : ils ont des idées plus ou moins enfantines; les choses les plus frivoles les font rire ou pleurer. Les intérêts matériels, leurs repas et leur sommeil les préoccupent avant toute chose. Peut-être faut-il admettre que d'autres lésions cérébrales ont désorganisé l'intelligence; mais cette hypothèse

semble inutile, au moins pour un grand nombre de malades : la perte de la parole suffit à expliquer le trouble de la pensée.

Nous touchons ici à un problème philosophique des plus difficiles, le rôle du langage dans l'intelligence. Il est certain que le langage établit entre l'homme et les animaux une barrière qui au premier abord peut sembler infranchissable. Lorsque Mercure demande à Sosie, qu'il trouve près de la maison d'Amphitryon,

— Quel est ton sort? dis-moi.
— D'être homme et de parler,

lui répond Sosie, et cette définition du caractère humain en vaut bien d'autres. Le perroquet peut articuler des sons et prononcer des phrases; mais est-ce bien là le langage? C'est l'imitation des sons qu'il a entendus, c'est une action toute mécanique qui ne répond à aucune conception intérieure : il ne serait pas plus exact de rattacher au langage les cris inarticulés poussés par les chiens ou les singes par exemple. La colère, la crainte, la joie, sont des sensations qu'ils expriment à leur manière : ce ne sont pas des idées qu'ils traduisent par des sons. Entre le langage du chien, qui par l'intonation de ses aboiemens ou de ses cris indique à son maître qu'il est joyeux, qu'il a faim, qu'il souffre, et le langage rudimentaire d'un Esquimau ou d'un habitant de la Terre-de-Feu, il y a autant de différence qu'entre leurs deux intelligences.

Cette supériorité intellectuelle de l'homme est-elle due au langage ou à la pensée? Sous cette forme, le problème paraît insoluble. D'ailleurs il est vraisemblable que ces deux facultés sont intimement unies l'une à l'autre, et que la conception des idées générales est impossible sans le secours du langage. Il ne faut pas croire pour cela que le premier usage que l'homme fasse de la parole soit consacré aux idées abstraites. L'enfant qui bégaie et essaie ses muscles à prononcer des sons applique tout d'abord aux objets qu'il voit devant lui les intonations qu'on lui enseigne. Il nomme les personnes qui sont près de lui tous les jours, mais l'idée de l'homme en général et la notion de l'humanité n'existent probablement pas dans sa petite intelligence. Les sauvages des îles océaniennes emploient à peine quelques syllabes pour exprimer leurs pensées, et ils n'ont pas de mots pour les idées abstraites. Ainsi par exemple ils désignent telle espèce d'arbre par un mot, et d'autres arbres par un autre mot; mais l'idée générale d'*arbre* n'est pas traduite par une forme verbale. Le langage sert surtout à faire connaître les notions abstraites et les idées générales. Comment les notions d'étendue, d'espace, de temps, de force, pourraient-elles être indiquées et comprises, si nous n'avions les définitions que le langage nous fournit? Prenons un chêne par exemple : on peut sans le secours du

langage se souvenir du chêne qu'on a vu. Cette idée, pour exister, n'a pas besoin d'un mot : c'est une impression, une sensation qui persiste et que l'intelligence a conservée, grâce à la mémoire; mais pour passer de l'idée particulière du chêne qu'on connaît à l'espèce chêne en général, il faut une image qui supplée à l'absence de réalité. Le type idéal du chêne n'existe pas : il existe des chênes et rien autre chose. Le travail de l'esprit, qui réunit les caractères individuels pour créer des espèces et des types, a besoin d'une forme matérielle, telle que le mot *chêne :* ce sera bien plus vrai encore pour le mot *arbre*, pour le mot *végétal*, pour le mot *être*. — Notre intelligence paraît ainsi faite que les choses matérielles agissent plus vivement sur elle que les choses abstraites. Le type chêne est une idée abstraite, le type arbre aussi, et pour que nous concevions ces deux idées, il faut une représentation matérielle. C'est le langage qui en donne les élémens. L'oiseau qui perche sur les arbres a sans doute la notion de l'objet qui lui sert de refuge, mais il ne peut pas faire de cette idée une idée générale, un groupement de formes caractéristiques dont l'ensemble est le type *arbre*.

Si maintenant nous passons de l'intelligence humaine isolée à la collectivité des intelligences, nous pourrons mieux encore comprendre l'utilité immense du langage. Il existe des animaux vivant en société et privés de parole, mais l'instinct seul les dirige. Tout progrès serait impossible, si les hommes étaient sans langage; les sociétés humaines ne seraient qu'une assemblée d'êtres stationnaires doués d'instincts plus ou moins perfectionnés, à peu près comme les castors ou les abeilles. Les notions qu'une pénible expérience leur a données ne pourraient servir à leurs descendans; privée de langage, l'humanité serait semblable à Sisyphe qui remue éternellement son rocher, elle s'agiterait stérilement dans le même cercle.

Il faut donc considérer le langage articulé comme une des facultés les plus hautes de l'intelligence humaine. Nous avons vu dans le cours de cette étude comment cette faculté pouvait être frappée isolément; l'observation minutieuse de l'intelligence des aphasiques nous a permis de distinguer les élémens intellectuels nécessaires pour l'exercice régulier de la parole, la mémoire spéciale du langage, l'agencement des mots, l'automatisme verbal et l'intelligence. Nous avons vu aussi qu'une lésion cérébrale amenait des troubles de la pensée, et que l'étude de cette lésion permettait de comprendre dans une certaine mesure le mode de fonctionnement de la pensée. Malheureusement les médecins seuls ont étudié l'aphasie. Peut-être les philosophes qui s'adonnent à la psychologie trouveraient-ils là un de ces moyens d'analyse que l'expérience fournit si souvent aux naturalistes et que nulle spéculation métaphysique ne saurait remplacer.

CHARLES RICHET.

MAXIME

RÉCIT DE MŒURS CRÉOLES.

I.

En 185..., au théâtre principal de la Nouvelle-Orléans, une grande cantatrice venue d'Europe chantait *Lucia*. La foule s'écrasait sous le péristyle; dans le faisceau de loges appelé *la Corbeille*, les éventails jouaient comme ils ne jouent qu'en Louisiane, avec cette grâce expressive qui est une silencieuse *flirtation*. Tel est pourtant le prestige du talent que les hommes écoutaient sans se laisser distraire. Le rideau tomba au milieu d'une tempête de bravos, d'une pluie de bouquets; pendant quelques secondes, on n'entendit que ce frémissement confus dont l'air est rempli aux heures d'émotion puissante, puis la mobilité créole reprit le dessus; cette extase générale se dissipa soudain, mise en fuite par des impressions nouvelles. Un grand mouvement eut lieu à l'orchestre et au balcon; les loges s'ouvrirent, les visiteurs se présentèrent, l'échange de madrigaux et d'œillades commença d'autant plus vif qu'il ne devait durer que l'espace d'un entr'acte. Tandis que la nuée des élégans s'abattait aux premières loges, qu'un cercle d'adorateurs se formait autour de chaque étoile à la mode, des groupes tout aussi empressés envahissaient la seconde galerie. Là, d'autres femmes, non moins belles, non moins parées, appelaient plutôt qu'elles n'attendaient les hommages. A leur désinvolture lascive, à l'éclat tapageur, au goût douteux de leur toilette, au signe indélébile de la race qui se retrouve plus ou moins accusé dans leurs yeux de velours, on reconnaissait ces splendides mulâtresses dont les séductions capiteuses sont jugées si étrangement irrésistibles qu'on les attribue à des philtres. Créatures pétries de volupté, d'indolence, de vanité naïve, ivres de luxe, elles tiennent de l'enfant, de la bête fauve et

de la fleur, et passent leur vie, selon l'expression américaine, « à faire chanter le cœur. » Ce n'est pas pourtant la morale publique qui les tient parquées au théâtre dans un cercle dont il leur est interdit de franchir les limites, c'est uniquement le préjugé de la couleur; tout métis, à quelque degré que ce soit, se ferait lapider, s'il s'avisait de paraître au même rang que la société blanche. Du reste les mulâtresses et les quarteronnes ne sont point délaissées; on vient à elles avec empressement malgré la réprobation qui s'attache à leur teint jaune, et les railleries dédaigneuses des femmes du monde, les ricanemens du public de nuance plus foncée, relégué au comble, protestent seuls contre cet insolent et magnifique étalage des charmes du sang mêlé.

Les trois coups d'archet annonçant le deuxième acte mirent fin au bruit flottant de mille causeries. Il y eut un moment de va-et-vient tumultueux, prélude du plus profond silence. Pendant ce désordre, un jeune homme entra pour la première fois dans la salle et se dirigea vers l'un des fauteuils de l'orchestre; il allait s'y asseoir lorsqu'il fut arrêté par une voix brève et impérieuse, partie de la stalle voisine : — Pardon, monsieur, vous ne pouvez occuper cette place.

L'étranger, arrivé tout récemment de France, abaissa son regard sur la personne qui l'interpellait; c'était un jeune fat à la pose nonchalante, dont les traits efféminés et lourds tout ensemble offraient le type espagnol alangui assez commun en Louisiane. Le nouveau-venu fut étonné de l'indignation qu'exprimait cette physionomie, mais crut comprendre que la place était prise et se préparait à en chercher une autre, quand M. Vernon, ancien négociant fort riche, lui toucha l'épaule tout à coup. — Venez plutôt avec moi, mon cher Max, ma femme vous réclame, lui dit-il en l'entraînant.

Cette petite scène avait passé inaperçue, l'attention étant absorbée par la musique de Donizetti; cependant, dix minutes après, plusieurs lorgnettes se braquèrent sur une loge d'avant-scène, et l'exemple ne tarda pas à être généralement suivi. Personne moins que Mme Vernon n'avait chance de faire sensation; l'habitude était prise de la voir chaque semaine à cette même place, et si l'on se tournait vers elle, c'était pour la saluer avec la déférence due à son âge. La perruque vénérable de M. Vernon était aussi trop connue pour qu'on s'avisât de l'étudier avec une pareille persistance. Le point de mire de tous ces regards ne pouvait être que l'étranger assis en leur compagnie.

Certes il était assez beau pour qu'on l'admirât, mais la ténacité apportée dans cette admiration risquait de ressembler à de l'impertinence; du reste celui qui l'avait suscitée ne voyait rien, absorbé qu'il était de son côté dans une contemplation exclusive et profonde.

Il ne quittait pas des yeux certaine loge au bord de laquelle s'inclinait une jeune fille semblable à une rose blanche au milieu des nuages de mousseline qui l'enveloppaient; elle paraissait avoir seize ou dix-sept ans, et était plus frêle que la plupart des précoces beautés épanouies alentour; son teint plus transparent rappelait davantage aussi celui des pays septentrionaux, et le pur ovale de son visage presque enfantin exprimait une candeur que les grâces d'une coquetterie langoureuse remplacent trop vite d'ordinaire chez les ensorcelantes Louisianaises. Celle-ci ne songeait pas à séduire, elle aimait, elle se sentait aimée. Ses grands yeux, attirés par une volonté fascinatrice vers un point unique de la salle, exprimaient l'effroi pudique et ravi de l'innocence que trouble un premier rêve. La musique passionnée, le poème mélancolique, faisaient partie de ce rêve, tout cela n'était que l'écho des sentimens jusqu'alors inconnus qui palpitaient au plus profond d'elle-même et qui pendant le duo d'amour du premier acte avaient fait monter à ses joues de fugitives rougeurs, qui maintenant, en présence de Lucie, arrachée pour jamais à son amant par une fatalité douloureuse, faisaient couler, jusque sur le bouquet de jasmin dont elle se servait pour cacher son trouble, ces belles larmes de la jeunesse qui n'ont aucune source égoïste ou amère.

— Mlle Hamlin est délicate, mais bien jolie, dit Mme Vernon, à l'observation de qui rien n'échappait; vous la connaissez, monsieur Max?

— Nous avons voyagé à bord du même paquebot, — répliqua le jeune homme avec une affectation subite de froideur. En se détournant pour répondre, il avait promené un premier regard sur les différens étages de la salle, et la singulière tenue d'un grand nombre de spectateurs le frappa.—Qu'arrive-t-il donc? — demanda-t-il penché dehors pour découvrir ce qui pouvait faire tort à l'artiste, qui se surpassait au moment même. De plus en plus la loge où il se trouvait préoccupait les loges voisines, on eût dit qu'un murmure circulât de bouche en bouche; plusieurs personnes sortaient à grand fracas comme pour protester contre une inconvenance; l'une d'elles s'était écriée en frappant la porte : — Quelle audace! — d'un ton qui avait fait tressaillir tout le parterre et provoqué des *chuts* énergiques.

Ou le jeune homme ignorait absolument la cause du scandale, ou il était en effet d'une audace insigne. A peine avait-il eu le temps d'interroger son voisin, qu'un ami de ce dernier, l'avocat Metman, entra brusquement et dit : — Venez vite, j'ai à vous parler.

M. Vernon, assez ému, le suivit dans le couloir.

— Vous voyez, reprit l'avocat, le résultat de votre inconcevable imprudence. S'*il* ne prend le parti de quitter la place, on pourra bien se porter à une manifestation injurieuse pour lui et pour vous.

M. Vernon ne répliqua pas un mot, comprenant que Metman était l'ambassadeur d'une partie de la salle. Il revint auprès de sa femme, et lui parla bas. Mme Vernon parut embarrassée, puis presque aussitôt prétexta un malaise qui l'obligeait à se retirer.

— Votre bras, monsieur Max, dit-elle avec un visible effort.

Il le lui donna, étonné qu'elle ne demandât pas plutôt celui de son mari.

Le long de l'escalier, des groupes de curieux s'échelonnaient sur le passage de Max dans une attitude qu'empêchait seul d'être agressive le respect pour la femme qu'il accompagnait.

— Qu'est-ce donc enfin? demanda-t-il impatienté.

Mais Mme Vernon lui répondit seulement : — Hâtons-nous.

Tandis qu'il l'aidait à monter en voiture, un bravo ironique retentit derrière lui. L'énigme que depuis une demi-heure il s'appliquait à deviner l'avait rendu irritable, nerveux; il se retourna violemment avec un regard querelleur que ne lui connaissaient pas ses amis; celui sur qui tomba ce regard n'était autre que le *dandy* qui déjà l'avait empêché de prendre place à l'orchestre; tout en roulant une cigarette, il souriait d'un air de froide moquerie sous le duvet de sa moustache grêle. — Me ferez-vous l'honneur de me dire à qui s'adressent vos applaudissemens? lui demanda sèchement Max.

— Très volontiers, répondit l'autre du même ton, j'applaudis votre sortie.

— Ma sortie?..

— Oui, il était temps qu'elle se fît d'une manière ou d'une autre.

L'insulte était dans l'accent plus encore que dans les paroles. Max pâlit, ses lèvres s'amincirent, et l'expression passionnée de sa physionomie s'accentua soudain. Prompt comme l'éclair, il remonta précipitamment l'escalier où semblait l'attendre le créole, le même ricanement provocateur aux lèvres. L'apparition de Mlle Hamlin sur l'une des marches au-dessus de lui le fit hésiter; d'un coup d'œil suppliant, presque égaré, elle paralysa son élan. La pauvre fille, blanche comme sa robe, s'appuyait défaillante sur son père. — Monsieur de Lora! cria celui-ci au jeune créole d'un ton d'inquiétude et de reproche.

Au même instant, M. Vernon saisissait le bras de Max. — Pour Dieu, n'avancez pas! murmura-t-il, ce n'est pas une querelle que vous rencontreriez là-haut, ce serait une émeute. Tout le monde est contre vous.

— M'expliquerez-vous ce qui se passe? demanda Max en pressant de ses mains son front baigné de sueur froide.

— Oui, mais venez.

Il se laissa entraîner sans trop savoir ce qu'il faisait.

— Pauvre garçon! fit une dame, quelle honte!

— N'est-il pas venu la chercher, et allez-vous le plaindre? riposta son mari.

— C'est cruel de lui avoir jeté ainsi son opprobre au visage, dit une troisième personne.

— Peut-être,... mais, s'il ne se trouvait de temps en temps un brutal pour donner l'exemple, ces gens-là gagneraient du terrain tous les jours et deviendraient insupportables.

Max entendait vaguement ces propos inintelligibles. Dans un accès de démence, il aurait provoqué la salle tout entière, si Mme Vernon n'eût détourné le cours de ses idées par une syncope aussi sincère que sa précédente indisposition avait été feinte. Elle gisait pâmée sur les coussins de la calèche. M. Vernon poussa Max à ses côtés, monta lui-même et ordonna au cocher de rentrer. — Quel esclandre! gémissait-il. — Les soins qu'exigeait sa femme lui permirent d'éviter de répondre le long du chemin aux questions frénétiques du jeune homme. Arrivé devant la belle maison de pierre qu'il habitait dans le quartier américain, il confia Mme Vernon à sa femme de chambre et reconduisit Max à l'hôtel Saint-Charles, où il était descendu.

— Allons! lui disait-il, fort troublé lui-même, allons! du calme! Songez que, si ce pays vous est fatalement fermé, le reste du monde est à vous, et pardonnez-moi le chagrin qu'il me faut vous causer! Je vous l'ai épargné aussi longtemps que les événemens me l'ont permis, trop longtemps peut-être, car, prévenu plus jeune, vous seriez tombé de moins haut; mais non, troubler la paix d'un enfant, mettre sous ses yeux les injustices, les féroces préjugés de ce monde, lui apprendre la haine contre ceux qui l'oppriment à son insu, ce serait l'attrister, le gâter peut-être sans l'aguerrir. Le temps n'était point venu, il ne serait venu jamais, si vous n'aviez formé ce projet funeste de quitter un pays où vous étiez heureux, pour traverser l'océan qui vous séparait d'une révélation si cruelle. C'était d'ailleurs la volonté de votre pauvre père, que je représente auprès de vous, qu'aucun souci ne vous effleurât, qu'on ne vous laissât pénétrer qu'à la dernière extrémité dans les réalités amères. J'ai rempli son mandat jusqu'ici; mais aujourd'hui avez-vous atteint le degré de maturité qui peut m'autoriser à m'en écarter?

Maxime, la tête basse, le sourcil contracté, laissait M. Vernon s'égarer dans les préambules. Un pressentiment sinistre le faisait frissonner, il n'avait plus hâte de le voir arriver au fait; sa jeunesse passait devant lui riante, facile, riche de tout ce qu'on envie, libre de tout nuage; elle passait, en lui montrant du doigt l'avenir sombre, et ne revenait plus. Maxime d'Arcy, à vingt-deux ans, avait vécu en effet son dernier jour de bonheur. Il n'avait jamais su, il apprit ce soir-là que sa mère était née, qu'elle était morte es-

clave. Tout enfant, on l'avait envoyé en France pour son éducation, croyait-il, mais surtout pour qu'il n'eût rien de commun avec ceux de sa race. Du pays natal, il ne lui restait que le souvenir confus qu'on peut avoir d'un songe. Il entrevoyait les ondes jaunâtres d'un grand fleuve courant vers la mer bleue, les mâts pressés de navires innombrables, des forêts de cyprès gigantesques aux troncs droits et lisses, des jardins d'orangers, des oiseaux, des insectes diaprés comme des fleurs, la végétation et le ciel de l'Éden. Cette vision lui donnait de temps à autre un accès de nostalgie éphémère dans les cours sombres du collége, qu'il aimait d'ailleurs comme le théâtre de ses succès et le centre de ses affections les plus chères. Il était impossible d'être mieux doué, plus sympathique à tous que Max d'Arcy. Parmi ses maîtres, ses camarades et dans les familles de ces derniers, il ne comptait que des amis : les sentimens qu'on lui témoignait étaient de ceux qui peuvent inspirer à une jeune âme la confiance en soi et une légitime fierté. Tant de soins et de bienveillance l'avaient toujours entouré que jamais l'isolement ne s'était fait sentir à lui, quoique pendant une longue suite d'années il n'eût connu son père que par des lettres assez rares renfermant plus de bons sur ses banquiers que d'effusions sentimentales. Les études brillantes de Max, la correspondance qui l'initiait au développement d'un caractère loyal et chevaleresque, enivraient de joie M. d'Arcy, mais l'amour paternel qu'il s'étudiait à cacher n'eut jamais pour confident que M. Vernon. Celui-ci, originaire du Canada, s'était fixé autrefois, par suite de son mariage et des exigences de sa carrière, à la Nouvelle-Orléans, où il avait conservé certaines tendances libérales taxées d'excentricité par son entourage. M. d'Arcy avait été l'un des plus prompts à l'en blâmer. Le jour où de secrètes tendresses vinrent étouffer à demi chez lui le préjugé, il fut heureux cependant de trouver quelqu'un à qui sans trop rougir il pût les laisser entrevoir. M. Vernon fut plusieurs fois conduit en France par ses affaires, et chaque fois rendit visite à Max. Grâce à cet intermédiaire, son père le savait donc abondamment pourvu des qualités qu'il eût possédées lui-même, si elles n'eussent été de bonne heure réduites à néant par une légèreté, une fureur de plaisir capables d'étouffer le plus robuste génie; il s'enorgueillissait d'avoir donné le jour à un fils digne de faire revivre son vieux nom français dans la mère-patrie, mais pour cela il lui fallait oublier qu'une goutte de sang noir se fût mêlée au sang aristocratique des d'Arcy. Le jeune garçon avait toujours espéré que la providence lointaine qu'il vénérait sous le nom de père finirait par se rendre visible; la certitude qu'ils seraient toujours séparés fut le premier chagrin de sa vie; il apprit avec indifférence qu'il était riche, prêta en revanche une oreille attentive à certains éclaircissemens qu'on crut devoir

lui donner sur l'irrégularité de sa naissance, mais sans paraître en bien apprécier la gravité.

— Qui donc était ma mère? demanda-t-il. — Son tuteur, M. Vernon, répondit simplement qu'elle était morte en le mettant au monde; il se tut sur tout le reste. A quoi bon aborder cette terrible question de la couleur, qui réglait tout au Nouveau-Monde et qui en Europe était vide de sens, puisque l'Europe avait adopté Max et devait le garder dans son sein? De même qu'il avait compté sans effort parmi les premiers des écoles, Max réussissait maintenant dans les arts vers lesquels l'entraînait son goût, tout en se déclarant incapable de persévérer dans une carrière quelconque. L'or lui arrivait d'Amérique avant qu'il n'en eût besoin, il le dépensait noblement, sans faste, et les femmes le trouvaient trop séduisant pour se soucier qu'il fût riche.

— Revenons sur ce temps-là, mon cher Max, dit M. Vernon après lui avoir démontré l'impossibilité d'entrer en lutte contre les préventions opiniâtres de cette société au milieu de laquelle il surgissait comme un intrus; pensez-y beaucoup, et que vos souvenirs vous empêchent d'accuser le sort, qui avait ouvert devant vous cette route fleurie. Pourquoi n'avoir pas continué à la suivre? Un caprice contrarié, un dépit amoureux, un pli à votre lit de roses qui a réveillé en vous, enfant gâté que vous êtes, quelques vagues curiosités, quelques réminiscences presque éteintes, et voilà que vous prenez le grand parti de voyager, inventant des remèdes héroïques à une égratignure! Que n'êtes-vous allé vous distraire en Italie ou dans tout autre faubourg de France? Si encore vous m'aviez averti à temps!.. J'apprends votre intention lorsque déjà vous étiez en route! Ma lettre qui vous portait tout ce que je me trouve forcé de vous dire arrive trop tard... Tout le mal est venu de là! En vous voyant agir au débotté avec la liberté d'allures d'un homme formé aux mœurs françaises et nourri des principes de deux révolutions, habitué en outre à être bien accueilli partout, Dieu sait combien j'ai tremblé que la scène de ce soir n'éclatât plus tôt!

— Ainsi, parmi tous les amis de mon père, il n'est personne qui voie en moi un égal? — demanda le jeune homme, redressant la tête, que pendant les maladroites tirades de M. Vernon il avait tenue cachée dans ses mains. Sa lèvre était relevée par un pli dédaigneux et frémissait de colère. — Il ne leur a jamais parlé de moi, il ne leur a jamais demandé grâce pour cette tache imaginaire, il ne l'a lui-même jamais oubliée, tout en me jetant son héritage comme une aumône? Vous-même, Vernon...

— Ne soyez pas injuste, interrompit ce dernier, je vous estime autant qu'homme au monde, et je suis sûr que bien d'autres vous

tendraient la main, s'ils savaient ce que vous valez; mais, habitués à se méfier, non sans raison, d'une classe de gens qui joignent souvent à l'infériorité de l'Africain les vices qu'ils nous empruntent, nos créoles n'admettent d'exception qu'à bon escient.

— En vérité? il faudrait solliciter leur pardon, gagner leurs bonnes grâces!.. Laissez-moi, je vous prie. J'ai besoin d'être seul pour me persuader à moi-même que je porte une flétrissure qui me place au-dessous du criminel, car celui-là du moins peut dissimuler,... on ne lit pas son infamie sur son visage. Peut-être trouverai-je, en y réfléchissant, quelque chose de mieux à faire que de me résigner.

— Mais nous vous verrons demain? dit M. Vernon inquiet.

— Sans doute, à déjeuner, comme nous en sommes convenus. Croyez-vous que le sentiment nouveau de ma déchéance doive m'ôter l'appétit? — Avec un sourire forcé, il le reconduisit jusqu'à la porte, puis, resté seul, il se promena plusieurs fois à travers la chambre d'un pas inégal et accablé; enfin il vint tomber assis devant un miroir où il regarda longtemps son visage avec une sorte de curiosité sombre, comme il eût regardé celui d'un inconnu. Cette glace lui renvoyait en effet l'image d'un tout autre homme que le Max d'Arcy avec lequel il avait vécu en joyeuse intelligence, le reflet d'un paria pour qui sa pitié profonde n'était pas sans mélange de dédain. Ouvrant un coffre, il en tira une miniature de M. d'Arcy et compara très attentivement le père et le fils; certes, malgré une frappante ressemblance, l'avantage restait au dernier. L'heureux résultat que produit parfois le croisement des races avait été cette fois obtenu, mais les qualités que Max tenait de sa mère, et qui formaient sous d'autres latitudes sa captivante originalité, étaient stigmates sous celle-ci. — Quant au teint, continua le jeune homme en lui-même, je suis moins brun que cet Espagnol damné;... je le défierais de trouver sur moi trace du type d'esclave...

Il frémit; sa pensée venait d'évoquer un tableau qui le matin même avait soulevé en lui toutes les plus généreuses répugnances de l'homme libre. Dans l'enceinte de Bank's-Arcade, un crieur mettait aux enchères un lot considérable de marchandise humaine. Il s'était éloigné aussi vite que le lui avait permis la foule, dégoûté de l'odeur nauséabonde qu'exhalait ce noir troupeau, tout autant que de l'exhibition révoltante qu'on lui faisait subir; il s'était promis de soumettre à M. Vernon certaines mesures philanthropiques en faveur des esclaves de ses plantations. Et sa propre mère était montée sur cette estrade, livrée aux convoitises, à l'examen brutal du plus offrant! C'était d'une part quelque fantaisie libertine et tyrannique, de l'autre la soumission passive d'une chose vendue, livrée sans défense à d'outrageantes caresses, qui avaient décidé de sa nais-

sance flétrie; lui-même aurait pu être condamné à cueillir du coton toute sa vie, sous le même fouet qui avait marqué de son empreinte ces torses de bronze luisans au soleil, n'eût été le caprice d'un maître que Max se prenait à maudire, bien qu'il lui dût plus encore qu'il ne l'avait jamais supposé. Pouvait-il lui pardonner, à ce despote blasé, d'avoir caché au monde, comme de mauvaises actions, les bienfaits auxquels le contraignait la voix du sang, d'autant plus forte qu'elle criait tardivement en lui pour la première fois? Et après tout étaient-ce des bienfaits? — Peut-être, pensait Max avec amertume, peut-être la banalité qui est ici en circulation : « ces bêtes de somme sont plus heureuses que si elles étaient libres, » est-elle une vérité? On ne leur a pas appris le respect d'elles-mêmes. — En vain il se rappelait les paroles de M. Vernon, en vain il se disait qu'il dépendait de lui de retrouver en France tout ce qu'on envie, tous les biens d'un ordre moral qu'il avait possédés jusque-là sans croire possible de les perdre jamais. Pour cela, il ne fallait que traverser de nouveau la mer; il aborderait pour ainsi dire dans une autre planète, régie par des lois différentes, où nul ne se douterait de l'humiliation qu'il était allé chercher ailleurs; mais ailleurs, hélas! était le pays natal; son imagination vive en avait fait un paradis qu'il avait peine encore à séparer de la réalité, — et puis, fût-il placé au niveau des plus grands dans le reste du monde, pourrait-il oublier jamais que, sur un coin de terre, quelque lointain qu'il fût, on s'arrogeait le droit de le mépriser?

— S'ils avaient raison? murmura-t-il, si je n'étais pas un homme égal aux autres, s'ils finissaient par le lui persuader, à elle? — Cette pensée lui arracha un sanglot furieux, et il lui sembla que ses traits prenaient dans le miroir je ne sais quelle expression de haine cruelle, presque bestiale, qui l'épouvanta, car d'un coup de poing il brisa la glace afin de chasser le reflet. *Elle* avait assisté à l'insulte, *elle* appartenait à la race ennemie de la sienne. Pour qui prendrait-elle parti? En présence de ce doute affreux, le reste n'était plus rien.

Si Max d'Arcy avait oublié vite le caprice qu'il laissait derrière lui à Paris, c'est qu'il avait rencontré en plein océan l'amour vrai qui nous fait croire que nous vivons seulement du jour même où nous l'avons ressenti. Délie Hamlin, — le goût créole pour certaines préciosités lui avait fait donner ce doux nom, si tendrement chanté par Tibulle, — Lili, comme on l'appelait familièrement, avait été, elle aussi, transplantée de bonne heure dans des climats plus propices à sa frêle santé que celui du delta mississipien. Elle venait de quitter le pensionnat où s'était achevée son éducation sous l'œil d'une marraine qui l'eût sans doute toujours gardée auprès d'elle, si la mort ne les eût séparées à l'improviste. Lili re-

tournait triste comme une orpheline vers des parens dont elle se souvenait à peine; sa situation présentait en apparence quelques analogies avec celle de Max, que sa mélancolie toucha bien avant qu'il n'eût remarqué sa beauté. D'une timidité presque farouche avec tous, elle se laissa peu à peu apprivoiser par ce jeune homme, qui, comme elle, était en deuil, et qui lui marquait son intérêt par des égards respectueux. La pauvre vieille sous-maîtresse, qui lui eût servi de chaperon, si le mal de mer ne l'eût retenue mourante dans sa cabine pendant une bonne partie de la traversée, n'aurait pu trouver rien à reprendre dans l'intimité qui s'établit graduellement entre les deux jeunes passagers. Max veillait beaucoup mieux qu'elle n'eût pu le faire elle-même sur Mlle Hamlin, et le tact qu'il apportait dans ses témoignages de protection lui gagna, avec la sympathie de la jeune fille, l'estime de la gouvernante. Vive et tendre, Lili n'avait plus personne à aimer depuis quelques jours lamentables, remplis par des larmes qu'elle laissait encore couler dans ses conversations avec Max, mais dont la source ne tarda pas à se tarir sans qu'elle comprît bien comment. Au départ, elle regrettait sa marraine morte, la France, qui s'effaçait dans le lointain; tout à coup, — rien n'était changé pourtant, — elle fut toute surprise de se sentir heureuse.

La vie à bord autorise des rapprochemens bien plus étroits et plus fréquens que la vie sociale ordinaire; elle est féconde aussi en émotions qui ouvrent l'âme aux sentimens exaltés. Le mot d'amour peut n'être pas prononcé, — il ne le fut jamais entre Max et Lili, mais tous deux l'entendirent; il y eut des aveux, il y eut des sermens échangés sans paroles, tandis qu'ils regardaient s'allumer l'incendie des étoiles ou tournoyer, écumeuse, la ligne d'argent du sillage. Puis, pendant les heures dévorantes où le soleil dans toute sa force embrase la mer et où règne à bord le silence de la sieste, Lili, accablée par la chaleur, écoutait, rêveuse, le menton sur sa main, les vers de Lamartine que lui lisait Max à demi-voix avec le majestueux accompagnement des vagues bourdonnantes. Quand les passagers autour d'elle se plaignaient d'étouffer, gémissaient de la longueur du voyage, consultaient la carte ou le chronomètre avec une impatience fiévreuse, ces gens-là lui semblaient fous. Peu importait de savoir où l'on était, vers quel point l'on voguait, elle ne pouvait être mieux pour sa part et aurait voulu éterniser la traversée. L'usage est après dîner de jouer, de causer, de fumer, réunis dans le carré. Max se tenait à l'écart, seul avec ses rêveries, comme font volontiers les amoureux. Avec une délicatesse que la jeune fille ne pouvait comprendre, il s'éloignait d'elle pour éviter de donner prise aux remarques plus ou moins malicieuses des groupes d'oisifs qui composaient sur ce navire une véritable société de petite ville;

mais alors il voyait Lili s'isoler de son côté, pensive et détournant par intervalles de l'immense horizon d'azur, pour le fixer sur lui, un regard qui la faisait ressembler à la *Psyché* de Gérard.

Lili était de ces gracieuses créatures doublement femmes par leur faiblesse et un constant besoin d'appui. Il y eut tel jour de péril épouvantable pour tous les autres, délicieux pour elle et pour lui. Chacun était absorbé dans une terreur égoïste, la vieille gouvernante priait épouvantée, Lili s'était réfugiée dans le salon près de celui en qui elle croyait. Les secousses du roulis les jetaient l'un contre l'autre; elle s'attachait à ses vêtemens, persuadée chaque fois que se cabrait le navire qu'ils allaient plonger ensemble dans l'éternité. Ce suprême voyage entrepris avec Max l'effrayait peu. Lui-même était insensible à tout, sauf au contact de l'être charmant qui s'abandonnait avec une confiance si chaste et si complète. Ce n'étaient pas les menaces de la mer en révolte qui faisaient battre le cœur où s'appuyait cette jeune tête pâlie. Et ils passèrent ainsi des heures à savourer la volupté de la mort. Le calme revenu, Mlle Hamlin s'était endormie brisée de fatigue sur un divan. Le poids de ses cheveux dénoués, qui formaient autour d'elle un manteau noir, entraînait en arrière son cou délicat; elle souriait dans le sommeil comme un petit enfant. Max, sans dégager la main qu'elle tenait encore, baisa longuement l'une des tresses qui pendaient jusqu'à terre. Elle n'ouvrit pas les yeux, mais, soit qu'un songe lui eût révélé cette audace, soit que le souvenir des émotions violentes de cette journée de tempête lui causât quelque trouble nouveau et qu'elle voulût fuir un aveu qui n'était plus à faire, Lili évita désormais les causeries, les lectures en tête-à-tête. Dans la matinée où furent signalés les sables vaseux du rivage, Max la surprit assise sur le pont, triste et craintive comme le premier jour où il l'avait rencontrée. Autour d'elle, chacun se réjouissait de toucher terre, et la satisfaction générale semblait augmenter son abattement.

— Vous allez me croire folle, dit-elle, mais j'aurais voulu ne jamais quitter la mer. Il me semble que de grands désastres m'attendent là-bas.

— Dieu veuille que vous vous trompiez! répondit Max avec ferveur; quoi qu'il arrive, rappelez-vous que vous avez un ami.

Elle sourit en s'essuyant les yeux : — Nous nous reverrons, n'est-ce pas?

— En doutez-vous?

— Je dirai à mon père combien vous avez été bon pour moi, et il vous recevra certainement avec reconnaissance. Voici d'ailleurs un prétexte de visite. Vous avez un livre à me rapporter. — Elle lui tendit un petit volume des *Méditations*, qu'ils avaient souvent lu ensemble. — Bientôt, n'est-ce pas?

Mille choses qu'il n'osa dire se pressèrent sur ses lèvres. — Qui sait? murmura-t-il, si nous ne retrouverons pas ensemble ce navire et la France?

Elle joignit les mains en le regardant. Dès lors la résolution de Max fut arrêtée. Il avait choisi la compagne de sa vie, Délie Hamlin serait sa femme.

Ainsi le fantôme mensonger du bonheur lui avait souri tout d'abord sur ces plages où il devait ensuite si cruellement souffrir!

— Ai-je rêvé? se demanda-t-il le lendemain au sortir du sommeil ou plutôt de la stupeur qui l'avait saisi vers l'aube. Il se trouva tout habillé sur son lit, et aperçut les éclats du miroir brisé dans un accès de rage. — J'étais fou! pensa Max. — Il rassembla péniblement ses idées en s'imposant ces apparences de calme exagéré sous lesquelles un homme ivre réussit parfois à dissimuler son désordre. Il entreprit de commander à sa voix, à son geste, à son regard, termina sa toilette avec une précision automatique et se rendit chez Mme Vernon, qui l'attendait, fort préoccupée de l'état où elle le trouverait après l'événement de la veille et du genre d'accueil qu'il faudrait lui faire. Il la tira d'embarras et arrêta sur ses lèvres de vagues condoléances par la présence d'esprit avec laquelle il aborda de prime-saut les sujets les plus étrangers à son aventure.—Quelle fausseté que celle de ces gens-là! — ne put s'empêcher de penser l'excellente femme, car, en dépit de l'influence exercée sur elle depuis trente ans par son mari, en dépit des idées philosophiques qu'elle se piquait elle-même d'avoir rapportées d'Europe et qui lui inspiraient de temps en temps une belle tirade sur les droits de l'homme sans acception de couleur, Mme Vernon n'hésitait pas à qualifier de nègre le plus beau garçon du monde et le mieux élevé, si, en remontant dans la généalogie de ce *gentleman*, il lui arrivait de trouver de la laine sur la tête de son grand-père. Elle se jugeait magnanime d'accepter un si étrange commensal et avait cru, en prenant son bras à l'Opéra, faire un sacrifice héroïque aux principes libéraux, dont elle était presque effrayée, bien qu'elle les professât très haut. Max parla sans fiel et purement au point de vue politique des dangers de l'esprit de caste, qui finirait par mettre les états du sud à la merci de ceux du nord, plus disposés à favoriser l'égalité; puis il amena peu à peu Mme Vernon à traiter un point délicat entre tous. — Je sais, dit-il, que vos planteurs n'ont pas trop de répugnance à élever jusqu'à eux de jolies esclaves sans que le sacrement ait rien à faire, bien entendu, dans ce travail d'amélioration; mais a-t-on jamais vu qu'une femme blanche descendît jusqu'à un homme de couleur, qu'elle l'épousât?

Involontairement, et sans réfléchir à qui elle parlait, Mme Vernon leva les bras au ciel. — Vous n'y pensez pas!

— J'entends un homme libre, riche et instruit, cela va sans dire.

— Non, jamais!.. jusqu'ici,... balbutia-t-elle en devenant tout à coup très rouge. Il se peut qu'avec le temps...

Max essuya son front humide en s'efforçant de sourire. — Une fille pauvre pourtant?

— Elle aimerait mille fois mieux ne se marier de sa vie. Du reste, il y a dans nos mœurs beaucoup de générosité chevaleresque. On fait passer avant tout les attraits personnels; bien des filles sans dot trouvent ainsi des époux. Tenez! ajouta non sans intention peut-être Mme Vernon, se rappelant les regards d'intelligence échangés la veille à l'Opéra entre Max et Délie, — n'était-il pas charitable en effet d'anéantir sans retard l'espérance folle qu'il avait peut-être conçue? — tenez! voici les cinq filles de M. Hamlin, un magistrat distingué, mais sans grande fortune. Eh bien! elles sont toutes brillamment établies, et la dernière, celle qui a voyagé avec vous, était presque promise avant même d'arriver, sur la foi d'un portrait et de la beauté de ses sœurs.

Max vit un instant tous les meubles du salon flotter autour de lui. — S'agit-il d'un bon parti? demanda-t-il d'une voix qu'il affermissait avec peine.

— Mon Dieu! elle aura une des plus belles plantations de coton de la Rivière aux Perles, et, quant à la naissance, M. de Lora n'a rien à envier à personne. Sa famille prétend descendre d'un navigateur illustre du XVIe siècle, elle est alliée à celle de votre père; Henrique est un gentilhomme dans la force du terme, imbu des vieilles idées jusqu'à la moelle de ses os. Il a été élevé en planteur, c'est tout dire. A la Nouvelle-Orléans, il passe pour s'être adonné au jeu, mais nous voyons souvent le mariage corriger les hommes de ces défauts de jeunesse, et il ne pourra manquer de s'attacher à sa femme. Mlle Hamlin est ravissante. Ce sont les parens qui ont arrangé cela.

— En vérité! — dit Max, qui tordait ses gants les yeux fixés sur son bourreau avec cette impassibilité que nous puisons parfois dans l'excès même de l'angoisse.

M. Vernon rentra; bien qu'il le laissât moins voir, il redoutait autant que sa femme l'effet qu'avaient pu produire sur Max les réflexions de la nuit; il fut dupe comme elle. Si ce jeune homme avait eu jusque-là une vertu, c'était la sincérité. M. Vernon ne réfléchissait pas que la ruse vient vite aux victimes; cette qualité de la race maudite dont il sortait s'était développée chez celui-ci non par le phénomène de l'hérédité, mais tout à coup au choc de la première injustice, en même temps que la méfiance, cet autre sentiment de l'esclave.

Étant parvenu à se contenir jusqu'à la fin d'une longue visite, il

prit congé de ses amis, traversa la vaste rue du Canal et s'enfonça dans le vieux quartier français, à l'une des extrémités duquel habitait la famille Hamlin. Il s'était muni du petit volume de Lamartine, qu'il baisa furtivement avant de s'en dessaisir pour jamais peut-être. La maison était précédée d'un jardin dont l'allée de magnoliers aboutissait à une élégante *piazza* où, à travers l'épais feuillage du jasmin et du lilas des Indes, Max crut voir voltiger des robes blanches et entendre un gazouillement de voix féminines, tandis qu'une négresse lui déclarait qu'il n'y avait personne au logis. Il remit à cette créature, dont le sourire lippu lui parut sarcastique dans la disposition fâcheuse où il se trouvait, le livre de Délie avec sa propre carte, et n'avait encore fait que quelques pas pour s'éloigner quand M. de Lora passa auprès de lui, sans le reconnaître ou même l'apercevoir, du pas nonchalamment vainqueur qui lui était particulier. De loin, il le suivit des yeux : cette porte qui s'était fermée devant lui s'ouvrit pour le jeune créole.

Max passa une partie de la journée à parcourir la ville, s'arrêtant devant les monumens et les magasins avec une vague espérance de rencontrer Délie. La douce et tendre sympathie qui l'attirait d'abord vers cette enfant avait pris, stimulée par les obstacles, tous les caractères de la passion. Il ne comprenait plus comment il avait pu vivre auprès d'elle de si longs jours sans lui répéter à chaque minute qu'il l'aimait. Le frein qu'il s'était imposé lui paraissait désormais chose puérile, absurde.

Pourquoi n'avait-il pas senti qu'il s'agissait d'être heureux sans mesure avant que le malheur irrémédiable ne vînt fondre sur lui? C'est ainsi qu'un mourant s'aperçoit trop tard qu'il n'a pas vécu. La solitude de la grande ville indifférente, après lui avoir fait du bien en lui permettant de s'abandonner sans contrainte à ses pensées, finit par l'accabler d'une tristesse morne à laquelle s'ajoutait l'effet stupéfiant de la chaleur. Il entra machinalement dans une église ouverte, avec l'instinct de l'animal qui se traîne à l'ombre. Les églises de la Nouvelle-Orléans n'ont rien de la noblesse architecturale de nos basiliques d'Europe; mais dans tous les lieux de prière, même dans ceux que l'art humain a le moins contribué à embellir, une vertu bienfaisante se dégage de ce demi-jour, de cette fraîcheur sépulcrale des nefs, de ce silence recueilli où le murmure d'une oraison, le frôlement d'un pas léger sur les dalles retentissent comme de grands bruits. Le sang de Max, enflammé par les ardeurs d'un soleil implacable, battait lourdement dans ses artères; il voyait à travers des vapeurs rougeâtres un grand christ dont le pathétique appel fut, hélas! perdu pour ce cœur désespéré; mais au-dessous de l'image douloureuse lui apparurent toutes les joies de ce monde en la personne de Délie Hamlin. Il la reconnut aussitôt, bien qu'elle

eût jeté une mantille sur ses beaux cheveux noirs et sur sa taille languissamment ployée, bien qu'elle cachât son visage entre ses mains; il devina que ce ne pouvait être qu'elle. Il l'avait tant appelée! Elle avait dû descendre là, évoquée par l'intensité de son désir.

Osant à peine respirer, dans la crainte de mettre en fuite cette vision consolatrice, il approcha, s'agenouilla auprès d'elle. Lentement elle tourna la tête de son côté, sans surprise, comme si elle aussi l'eût attendu. L'expression enfantine de ses traits avait disparu; sa pâleur, d'un ton de cire transparente, s'étendait jusqu'à ses lèvres entr'ouvertes, qui frémirent sur un mot indistinctement prononcé que Max n'entendit pas, son nom sans doute.

— M'aimez-vous? lui demanda-t-il d'une voix basse et tremblante. M'aimes-tu? ajouta-t-il, — et elle comprit que, dans ces trois mots pleins de fureur, de prière et d'angoisse, il y avait une question de vie ou de mort.

— Devant Dieu, je vous aime! répondit-elle avec un élan qui lui prêta la surhumaine beauté d'une jeune martyre confessant sa foi; mais, ajouta-t-elle, éloignez-vous, on nous observe... Par pitié...

A quelques pas de là en effet se dissimulait derrière un pilier une duègne cuivrée dont Max n'entrevit que l'ombre. Il s'éloigna un peu et demeura immobile quelques minutes encore à contempler la jeune fille agenouillée. La même flamme intrépide continuait d'éclairer son visage: elle lui appartenait bien et saurait se défendre, quelque persécution qu'elle pût avoir à subir; aux yeux de Lili du moins, il était le premier des hommes, le seul qu'on pût choisir pour amant et pour maître. Son âme humiliée, torturée tout à l'heure, se laissa emporter plus légère sur l'aile de cette prière virginale, débordante de vaillance et d'amour. Involontairement il fléchit le genou. Elle le vit dans cette attitude lorsqu'elle passa, suivie et surveillée de près, pour sortir de l'église.

Il sentit la caresse de son voile qui l'effleurait et celle du regard qui se posa sur son front comme un baiser. Ce regard étincelant d'une joie ineffable était pourtant un adieu,... l'adieu suprême. En rentrant le soir à l'hôtel, Max trouva la lettre suivante qu'on venait d'apporter :

« Oui, je vous aime. Je vous l'ai dit devant celui qui punit les parjures, qui nous sépare aujourd'hui pour un temps, qui tôt ou tard nous réunira pour toujours. Si tout à l'heure, à l'église, vous m'aviez dit : — Viens! — je vous aurais suivi au bout du monde sans hésitation, sans remords, quitte à être maudite, tant il me semblait que vous aviez le droit de faire de moi ce que vous vouliez, — et Dieu était là entre nous! Comment veut-on que je croie que des sentimens qu'il a pris sous sa garde soient un crime? Ils resteront

au contraire ce qu'il y a de meilleur en moi; je trouverai dans les souvenirs qu'on me défend tout le bonheur de ma vie. Quant à être heureuse auprès de vous, par vous, il n'y faut plus songer. Combien il m'en coûte de tracer ce mot! Oubliez-moi cependant, si vous pouvez effacer en même temps que mon image le souvenir des déceptions, des tristesses dont on vous a, hélas! abreuvé ici. Moi, je me rappellerai tout pour nous deux et toujours. Mon pauvre Maxime, je redoutais tant que notre amour encore inavoué ne touchât terre! Cette terre indigne de lui a des lois et des préjugés qui nous brisent; mais un jour nous retrouverons le navire où nous étions libres, vous me l'avez dit, et j'en suis sûre. Ce sera bien loin d'ici, plus loin encore que la France, et j'ai des chances pour m'y embarquer avant vous. Le climat est un grand meurtrier, et je ne suis pas forte. Je vous attendrai;... vouss avez, Dieu merci! le chemin pour me rejoindre. Maxime, j'ai été si heureuse de vous voir à genoux! Je n'avais jamais osé vous demander si vous croyiez au ciel... »

La dernière ligne se noyait dans des larmes plus éloquentes que tout le reste; mais Max ne fut point ému par cette tendresse profonde, par cette douleur résignée : il ne sentit qu'une chose, c'est que Lili, elle aussi, l'abandonnait. — Cela devait être, pensa-t-il. — Tous les ressorts de son organisation impressionnable étaient détendus et comme usés par le cauchemar qui durait depuis la veille et qu'un instant de félicité presque céleste était venu interrompre pour ranimer en lui, plus violente par le contraste, la puissance de souffrir. Il lui sembla que ce dernier coup l'avait tué, qu'il tombait dans l'incertitude du néant. Autour de lui s'épaissit une nuit profonde, son front pesant s'appuya sur la table qui était devant lui, et il demeura immobile. L'esprit de révolte contre la destinée, qui parfois soutient notre orgueil et nous rend ainsi des forces, le désespoir qui s'épuise par ses éclats mêmes, ne devaient plus jamais venir en aide à Max. Il était en proie au plus impitoyable de tous les ennemis, à l'ennui de la vie. Il ne voulait plus essayer de diriger cette vie désormais condamnée. Aucune volonté humaine n'était capable de réagir contre je ne sais quoi de fatal qui l'environnait, l'étreignait; toutes les armes dont l'avait muni son éducation européenne se brisaient dans sa main ou devenaient impuissantes contre les monstres inconnus qu'il avait à combattre.

Il déchira en morceaux impalpables, qu'il jeta aux vents, la lettre de Lili. — Cette pauvre fille serait perdue, songeait-il; on n'écrit pas à un être tel que toi, fût-ce pour le repousser.

M. Vernon, qui fumait sous la vérandah de sa maison, parut stupéfait en voyant entrer Max. — Vous vous serez exposé aujour-

d'hui à cette chaleur dont vous n'avez pas l'habitude, lui dit-il. Savez-vous bien qu'ici toute imprudence peut devenir grave? Il n'en faut pas tant pour prendre la fièvre.

— Je ne suis pas malade, répondit Max, je viens vous demander une grâce.

— Quel grand mot! Elle est accordée d'avance.

— Merci, votre dévoûment m'est connu, mais, s'il me faisait défaut aujourd'hui, je ne saurais à qui m'adresser, ne connaissant personne en cette ville qui pût me servir de témoin dans une affaire d'honneur.

— Vous vous battez! s'écria M. Vernon en laissant tomber son cigare. Qu'est-il arrivé?

— Rien de nouveau. J'ai été insulté suffisamment hier, il me semble, et vous n'avez pas supposé que j'en prendrais mon parti.

— Mon Dieu! balbutia M. Vernon, j'ai cru, je l'avoue, en vous voyant ce matin si calme, que vous dédaigniez de relever un outrage qui en somme s'adressait non pas à vous personnellement, mais à une classe d'hommes dont votre mérite vous sépare.

— La distinction est trop subtile, elle m'échappe, répondit Max froidement. Plaçons les choses sous leur vrai jour, admettez que vous ayez mon âge et qu'un homme, après vous avoir défendu d'occuper dans un lieu public la place à laquelle vous aviez droit, se soit mis à la tête d'une cabale pour vous chasser comme un chien. Jugeriez-vous que de tels procédés veulent du sang, oui ou non?

M. Vernon baissa la tête. — Mais ce matin,... répéta-t-il, cherchant une réponse évasive.

— Ce matin, j'avais à éclaircir un point qui seul m'eût arrêté. J'aime Mlle Hamlin, je la savais presque promise à M. de Lora, et je n'aurais pas voulu risquer de tuer un fiancé agréé par elle. Dans ce cas, le respect de son bonheur m'eût peut-être donné le courage de passer pour un lâche...

— C'est là un noble sentiment, mon ami, et auquel vous céderez, je l'espère.

— Pardonnez-moi, reprit Max, M. Henrique de Lora est fort indifférent à Mlle Hamlin, qui ne l'épousera jamais... Je suis donc absolument libre d'agir à ma guise.

— Elle vous aime?

— Ceci est étranger à la question. Je suis venu vous demander de consentir à transmettre un cartel à M. de Lora. Je ne veux revoir cet homme que sur le terrain, et, entendez-moi bien, ce sera un duel à mort, j'y suis résolu.

— Mais vous ne savez pas quel duelliste heureux est ce Lora?

— Tant mieux!

— Vous tenez à mourir, malheureux!

— J'y tiens depuis que j'ai goûté de la vie réelle. Jusqu'à hier, je rêvais assez agréablement, il faut l'avouer. On m'a réveillé. C'est fini. J'en ai assez!

Max prononça ces mots avec une dureté farouche.

— Vous n'êtes pas de sang-froid! s'écria M. Vernon.

Pour toute réponse, le jeune homme lui tendit le bras. — Voyez plutôt, dit-il, si j'ai une pulsation de plus. Nous perdons beaucoup de temps. Acceptez-vous de voir M. de Lora et d'être mon témoin?

— Écoutez, dit M. Vernon avec une émotion profonde, vous me demandez la seule chose que je ne puisse faire. Il vous refusera réparation... C'est son droit, ne m'interrompez pas,... bien des gens même ici affirmeront que c'est son devoir. Je ne veux pas essuyer une réponse offensante qui cette fois s'adresserait directement à moi, votre mandataire.

— Soit! dit le jeune homme après un moment de réflexion. Je dois agir seul.

— Max!

Il s'était élancé hors de la vérandah avant qu'on pût le retenir. M. Vernon courut après lui, mais le tumulte des rues lui déroba sa trace, il ne le rejoignit pas. Max cependant se dirigeait quelque peu au hasard vers une maison qu'il s'était fait indiquer et qui par son importance était facile à reconnaître. Devant lui, la grande cité du sud étincelait comme une reine dans sa splendeur nocturne. Le miroir du fleuve qui apportait en tribut à ses pieds les richesses d'un commerce immense reflétait son diadème de feu, les illuminations d'une ville de luxe et de plaisir où l'opulence matérielle sous ses formes multiples recouvrit si longtemps d'un manteau d'or des misères sociales que l'œil le plus clairvoyant eût pu croire absentes, tant elles étaient cachées. Défiant tout cet éclat terrestre, la coupole du ciel, sombre et transparente à la fois, se pailletait de diamans innombrables, à des profondeurs infinies. Après s'être égaré plusieurs fois, Max fit halte devant une ancienne et aristocratique demeure dont la cour intérieure était grande ouverte aux voitures. Des ombres gracieuses de femmes parées glissaient sur la galerie extérieure, les rideaux légers permettaient en s'écartant d'assister aux préparatifs d'un bal. Déjà la première valse s'envolait dans l'air saturé du parfum des orangers. — Peut-être est-elle là! pensa Max. — Mais ce n'était point Lili qu'il venait chercher.

Il entra, dit quelques mots à l'un des serviteurs groupés devant la porte et attendit; l'homme, après quelques minutes, revint répondre que ses maîtres, donnant une fête, ne pouvaient recevoir ce soir-là que leurs invités.

— Avertissez M. Henrique de Lora que l'affaire dont j'ai à l'entretenir ne souffre pas de retard, insista Max.

Il fut introduit dans une sorte de fumoir, situé à l'écart des appartemens de réception et où on le laissa seul assez longtemps. Cette pièce, tendue de nattes et entourée d'un divan circulaire très bas qui invitait à la paresse, avait pour unique ornement des trophées de chasse et d'armes variées révélant que celui qui l'habitait avait hérité des goûts de ses ancêtres, grands batteurs de forêts, grands tueurs d'ours. M. Henrique de Lora entra ganté de blanc, une fleur épanouie au revers de son habit et de l'air d'un homme pressé d'expédier une corvée. Le nom de Maxime d'Arcy avait suffi pour l'irriter, car il attribuait secrètement à ce personnage le refus de Mlle Hamlin d'assister au bal donné en son honneur et qui, annoncé longtemps d'avance, devait servir de préliminaire, croyait-on, à une plus sérieuse solennité. Dans la Louisiane, où dominent encore certaines mœurs françaises, les jeunes filles, tout en ne le cédant pas, lorsqu'il s'agit de coquetterie, à leurs rivales du nord, jouissent d'une liberté moins grande que ces dernières pour le choix et la conquête d'un mari. Sans prétendre le moins du monde contraindre Lili, son père avait caressé pour elle le projet d'une alliance qui réunît tous les avantages du rang et de la fortune, sans parler de séductions d'une autre sorte, car M. Henrique de Lora, en dépit de son teint bilieux, passait pour un des beaux de la Nouvelle-Orléans; mais ce n'était ni la vanité, ni l'ambition qui devait décider de l'avenir de Lili, c'était le cœur, avec lequel on n'avait pas compté. Frappé du coup de foudre, moins rare qu'on ne pense, bien que méconnu souvent, qui nous fait deviner dans la foule celui auquel nous destinent des puissances plus fortes que notre sagesse et notre volonté, ce cœur neuf et loyal s'était donné presqu'à son insu, et Lili n'aurait ni su ni voulu le reprendre. Mme de Lora, qui se trouvait chez les Hamlin lors de l'arrivée de leur fille, avait parlé à son fils de la scène orageuse dont le hasard l'avait rendu témoin. L'un des premiers mots de la jeune voyageuse fut pour se louer des prévenances et des attentions de toute sorte dont elle avait été l'objet de la part de M. d'Arcy. Ce nom mit une brusque fin aux épanchemens joyeux de la famille. — La pauvre enfant est ensorcelée, disait Mme de Lora. — Le malheur voulut aussi qu'Henrique, après s'être montré assez récalcitrant aux projets de sa famille lorsqu'il s'agissait d'une inconnue, trouvât Mlle Hamlin à son goût. La froideur même qu'elle témoigna dès leur première entrevue lui fut un motif pour s'enflammer; il n'était pas habitué aux obstacles, et le plaisir d'humilier un fils d'esclave devait rendre plus piquant le triomphe qu'il prévoyait. Bien entendu, Henrique eût rougi d'appli-

quer le nom de rival à l'insolent qu'il s'agissait de châtier; cependant il y avait dans la haine que lui inspirait ce d'Arcy quelque chose de plus que l'aversion naturelle du créole pour l'homme de couleur, et son regret eût été grand d'être forcé de s'en tenir à la première leçon qu'il lui avait donnée. En le voyant venir de lui-même chercher un nouvel affront plus écrasant encore, ses yeux noirs aux lourdes paupières bistrées, presque somnolens d'ordinaire, s'éclairèrent d'une joie féroce.

— Je ne crois pas avoir besoin, monsieur, dit Max en le saluant, de vous expliquer ce qui m'amène. Vous devez avoir présente à l'esprit votre conduite d'hier soir.

Henrique parut retrouver avec peine un souvenir lointain et confus.

— Pardonnez-moi, monsieur, mais vous avez si bien pris le temps de réfléchir que j'avais oublié votre imprudence, comme vous me paraissiez oublier vous-même le conseil un peu vif qu'elle vous avait valu.

Une sombre rougeur monta aux joues de Max pour les laisser presque aussitôt plus pâles que jamais. — Vous excuserez, dit-il, des retards qui n'ont pas dépendu de moi, et, si vous voulez, nous regagnerons vite ce temps perdu. L'offensé a partout le choix des armes. J'aurais choisi l'épée, mais on me dit que l'usage ici est de se battre au fusil et au pistolet. Je me conformerai à l'usage.

— Ce sont là des choses qui se règlent entre témoins, répondit Henrique.

— J'ai compté sur votre bravoure et votre générosité, monsieur, dit humblement Max en mordant sa lèvre tremblante, pour que nous nous passions des formalités d'usage. C'est l'aumône d'une balle que je vous demande.

— Mon Dieu! vous me demandez là une sorte d'aumône qui, loin d'humilier le mendiant, le réhabiliterait au contraire... — M. de Lora parlait lentement, avec hésitation. C'était un homme après tout qu'il avait devant lui, un homme intrépide, bien découplé, son égal au physique, supérieur à lui, il le soupçonnait avec rage, par la culture intellectuelle. Certes il y aurait plaisir à se mesurer avec lui! Henrique aimait le duel, comme il aimait les chevaux, la danse et le jeu; mais la pensée qu'en lui accordant cette qualité d'homme aux yeux de Délie Hamlin il manquerait à la fois de prudence et de logique le fit regimber contre la tentation, et le dépit qu'il en éprouvait rendit sa parole plus acerbe. — Comment, reprit-il, avez-vous pu espérer un compromis de ma part, quand les principes fort élastiques de votre ami, ce *Yankee* abolitioniste Vernon, ne lui permettent pas de s'avancer? S'est-on jamais battu en Europe avec un

homme taré? Eh bien! la couleur est la pire de toutes les tares; vous le savez si bien, vous autres, que vous faites fi de vos semblables, s'ils sont plus foncés que vous-mêmes. Préjugé, soit! tout est préjugé... Ils en ont aussi dans le vieux monde, quoiqu'ils se mêlent de redresser les nôtres!

— Vous ne prétendez pas dire qu'après m'avoir déshonoré vous comptiez en rester là? demanda Max, haletant.

— J'en suis fâché, monsieur, mais les hommes de ma caste sont résolus à maintenir leur suprématie sur ceux de la vôtre. La même raison qui vous a empêché de trouver des témoins m'empêche, moi, de me battre avec vous.

— Me refuser réparation serait la dernière des lâchetés, s'écria Max violemment.

Le créole arracha ses gants et fit un pas sur lui, tout près d'oublier qu'il n'avait point affaire à un égal. L'autre vit ce mouvement et l'arrêta en croyant le décider.

— Vous m'avez insulté sans motif devant toute la ville, devant la femme que j'aime; je le répète, c'est l'acte d'un lâche.

Contre l'attente de Max, M. de Lora reprit son attitude impassible. — Les tribunaux se chargeront de relever ce mot, qui, jeté par vous, ne saurait m'atteindre, dit-il, redevenu maître de lui par un revirement subit, mais sachez une fois pour toutes que j'avais un motif,... un motif grave... N'eussiez-vous fait que lever les yeux sur celle qui sera ma femme, le châtiment eût été justifié.

Sa femme! La gorge de Max se serra, refusant d'articuler un mot. Il voyait Lili convertie aux préjugés qui régnaient autour d'elle tomber dans les bras de son ennemi, en rougissant d'un moment d'erreur. Non, cela ne se pouvait, cela ne serait pas!

— D'ailleurs, continua Henrique avec la même froideur exaspérante, je n'ai rien appris à ce que vous appelez toute la ville. Toute la ville vous connaît, monsieur; elle sait que vous avez frustré de leur fortune, à l'aide de ces moyens ténébreux dont votre race a le secret, les héritiers légitimes de mon cousin M. d'Arcy; son intelligence, c'est sa seule excuse, était singulièrement affaiblie lorsqu'il a donné un scandale sans précédens. Quant à la femme que vous aimez, soyez certain qu'éclairée sur votre origine elle fera moins de cas de vous qu'une Européenne n'en fait d'un laquais!

Le sang africain que Maxime d'Arcy sentait bouillonner dans ses veines rompit toutes ses digues comme un torrent qui déborde. — Vous refusez?.. dit-il les dents serrées.

— Oui, répondit négligemment le créole.

Une ritournelle de quadrille qui pénétrait par les fenêtres ouvertes sembla l'appeler. — Permettez-moi, dit-il, voyant son inter-

locuteur plongé dans un silence sinistre, d'abréger cet entretien sans issue.

Maxime l'arrêta par le bras : — Si je vous insultais, vous aussi, publiquement,... si dans votre maison, devant vos hôtes, tout à l'heure, je vous appelais...

— Je vous ferais jeter dehors par mes gens, interrompit Henrique en secouant son étreinte. Ceux-là sont vos pareils et peuvent sans se salir en venir aux mains avec vous.

Il voulut tirer un cordon de sonnette, l'autre se jeta devant lui. — Si je vous attaquais, si je vous forçais à vous défendre?..

— On tue un chien enragé, dit Henrique, étendant le bras vers les armes accrochées au-dessus de sa tête.

D'un bond, Max atteignit avant lui le trophée d'armes; il saisit au hasard un *bowie-knife*, et le plongea dans la poitrine du jeune créole avec ce rugissement : — Meurs donc!

. . . . . .

Grâce au tumulte du bal, l'assassin aurait pu s'échapper, il ne l'essaya même pas. Si on ne l'eût arrêté, il se serait livré lui-même. Au magistrat qui l'interrogea d'abord, il raconta la discussion qui avait eu lieu entre sa victime et lui, mais en évitant d'y mêler le nom de Mlle Hamlin, ce qui le priva peut-être du bénéfice d'une circonstance atténuante. La fin tragique de M. de Lora produisit une véritable révolution à la Nouvelle-Orléans et augmenta pour longtemps l'horreur inspirée par la classe mulâtre. — Voyez, disait-on, combien est profonde et incurable la dégradation de ces gens-là! On a beau les élever, les instruire, les expatrier, les transformer en apparence, le vice et la cruauté restent dans leur sang, à l'état latent peut-être, jusqu'à ce qu'une circonstance réveille la bête endormie, rendue plus furieuse par son long repos. Voilà ce qu'il faudrait apprendre aux négrophiles!

Mlle Hamlin est aujourd'hui une vieille fille comme il y en a beaucoup, dont la vie terne, effacée, remplie par la pratique des bonnes œuvres et d'une dévotion minutieuse, cache sous sa monotonie apparente quelque grand et tragique naufrage, le plus souvent ignoré. Malgré le bien que fait celle-ci, elle jouit d'une considération médiocre. Ce n'est pas pourtant parce qu'elle est restée fidèle au souvenir d'un meurtrier, c'est parce qu'on se raconte tout bas qu'elle a jadis aimé un homme de couleur.

TH. BENTZON.

L'EXPOSITION D'HORTICULTURE

ET LE

CONGRÈS BOTANIQUE DE FLORENCE

Du 11 au 25 mai 1874, Florence, la cité des fleurs, s'est trouvée doublement en fête : une exposition internationale d'horticulture y réunissait pour le plaisir des yeux les formes pittoresques ou brillantes de la végétation de tous les climats, un congrès botanique y rassemblait en de savantes conférences des naturalistes de toute nation, heureux d'affirmer, à l'encontre des tristes divisions de la politique, le caractère pacifique, universel et vraiment humain de la science. Un compte-rendu technique de ces deux choses, exposition et congrès, serait déplacé ici; mais peut-être sera-t-il permis d'en esquisser la physionomie générale et de montrer à cette occasion comment l'esprit d'association anime de plus en plus le monde, tout en laissant à chaque peuple son originalité propre qui lui fait marquer de son génie les imitations de l'étranger. Longtemps institutrice de l'Europe dans les arts et les sciences, puis endormie dans l'énervante langueur du plaisir et de la servitude, l'Italie, aujourd'hui vivante et libre, reprend avec l'entrain d'une seconde renaissance sa place légitime dans ce mouvement général du monde moderne que désigne le mot vague de progrès.

Héritier des traditions et de la civilisation antique, déjà riche et raffiné alors que l'Europe féodale demeurait presque barbare, ce beau pays devait naturellement voir le réveil de la culture des fleurs et de l'étude scientifique des plantes. Padoue et Pise eurent, dès le milieu du XVIe siècle, les premiers jardins de *simples*, c'est-à-dire des espèces médicinales que l'on cherchait, tant bien que

mal, à retrouver dans les écrits des médecins grecs ou romains. C'était là la part de la culture afférente à l'art médical; mais à côté de ces jardins botaniques illustrés par les noms de Luca Ghini, d'Anguillara, de Prosper Alpin, d'André Césalpin, d'autres jardins destinés au pur agrément ornaient les résidences princières des ducs de Ferrare, des patriciens de Venise, de Rome, de Florence, de Naples et d'autres villes de la péninsule. Le commerce des ports italiens avec toute la Méditerranée et l'Orient favorisait singulièrement ce goût des fleurs, des fruits exotiques et des plantes d'ornement. Dès le temps des croisades, l'oranger amer et le citronnier limonier rejoignaient en Italie le cédratier, qu'y cultivaient les Romains; plus tard, dans le cours du XVe siècle, l'oranger à fruits doux, originaire de l'Inde, était importé par les Génois en Ligurie, et les variétés de ces plantes étaient déjà si nombreuses en Italie dès la première moitié du XVIIe siècle, que le jésuite Ferrari en faisait l'objet d'un livre célèbre orné de belles gravures, et resté classique dans ce genre de publications illustrées (1). Bien que le nom d'orangerie n'existe à cette époque dans aucune langue, la chose existait en réalité et dans des proportions considérables, témoin les serres à orangers de Farnèse à Parme, des cardinaux Xantes, Aldobrandini et Pio à Rome, toutes du XVIe siècle et par conséquent antérieures aux belles orangeries de l'électeur palatin à Heidelberg, de Louis XIII en France et du seigneur d'Hellibusi à Gand, dans les Pays-Bas. Le lilas de Perse, la cassie ou acacia de Farnèse, l'acacia qui donne la gomme arabique, le jasmin d'Arabie (*nyctanthes sambac*), comptent aussi parmi les arbustes d'ornement que l'Italie a fait connaître à l'Europe. Joignons-y les anémones, les renoncules, les tulipes, les tubéreuses, divers cyclamens, des colchiques, des narcisses, des *iris*, etc., et l'on se fera aisément l'idée des parterres de ce beau pays alors que la France en était presque aux fleurs rustiques dont les portraits encadrent sous forme d'enluminures les feuillets du livre d'heures de la reine Anne de Bretagne.

Cependant, dès la fin du XVIe siècle, mais surtout dans le cours du XVIIe, le centre de l'horticulture ornementale se déplaça. Des climats heureux du midi, où le soleil colore toutes choses, ce goût délicat des fleurs passa dans les contrées brumeuses où l'homme achète à force de soins, de patience et d'art, cette parure brillante que la nature avait refusée à ses pelouses naturelles. A partir du temps d'Élisabeth, l'Angleterre eut des collections de fleurs dont le *Paradisus* de Parkinson nous fait comprendre la richesse. La France, au beau temps d'Henri IV, de Sully et d'Olivier de Serres, devait à

(1) *Hesperides sive de Malorum aureorum cultura et usu*, etc. Romæ 1646, in-folio

Richer de Belleval le jardin des plantes de Montpellier, et à Jean Robin, de Paris, *simpliciste* royal, des embryons de jardins-fleuristes où le *brodeur du roi* Vallet cherchait des modèles pour les broderies des habits de cour. Bien plus précieux pour l'étude botanique, le jardin de Gaston d'Orléans, à Blois, étonnait et charmait les contemporains, tandis que la grande *Histoire des Plantes* de Morison et les beaux dessins de Nicolas Robert lui faisaient des titres permanens à l'admiration de la postérité. L'Allemagne, de son côté, s'illustrait dans cette voie par le jardin princier et épiscopal d'Eichstaedt, en Bavière (*hortus Eystettentis*), et par les jardins académiques de Leipzig et de Nuremberg. Mais le pays qui devait durant deux siècles rester le centre de la culture des fleurs, c'était justement le plus pauvre en élémens de pittoresque, le sol plat et en partie sablonneux vaillamment disputé par ses habitans à la mer toujours menaçante, doublement conquis et sur l'Océan et sur l'Espagnol par le génie du travail de la liberté. C'est dans cette terre de grenouilles, comme l'appelait dédaigneusement Louis XIV, que les richesses des colonies récemment arrachées aux Portugais se versaient par la voie du commerce, et faisaient naître avec l'aisance générale le goût des plaisirs nobles et élevés. A peine séparée de la Flandre et du Brabant, où le XVIe siècle avait produit deux grands botanistes, Dodoens et Mathias de l'Obel, la Hollande trouvait en Charles de l'Escluse (Clusius) d'Arras un des directeurs de son jardin de Leyde, et profitait des trésors d'érudition, d'expérience et de savoir de ce patriarche de la botanique, que ses voyages et son immense correspondance mettaient en rapport avec les savans et les amateurs de plantes du monde entier. De là le caractère à la fois scientifique et populaire de l'horticulture en Hollande. La fureur des tulipes n'en fut qu'un épisode transitoire où l'agiotage entra plus que l'amour des fleurs, car, à côté de ces maniaques collectionneurs se pâmant sur la strie rouge ou rose d'un pétale, il y eut dans le pays des Hermann, des van Rheede, des Rumphius, des Commelin, des Cliffort, des Burmann et des Boerhaave, un courant continu de science dont le monde entier profita. C'est en Hollande que les serres s'élevèrent pour abriter les plantes du cap de Bonne-Espérance, puis celles de la Guyane et de l'Inde : c'est par le jardin d'Amsterdam que le caféier fit sa première entrée en Europe (1690), et se répandit ensuite dans les régions tropicales des deux continens.

Sans poursuivre plus avant cette esquisse des vicissitudes de l'horticulture, constatons en bloc le degré d'avancement que cet art semble avoir atteint de nos jours dans les principaux pays de l'Europe. Deux pays tiennent sans conteste le premier rang dans l'hor-

ticulture contemporaine : l'Angleterre en tête, la Belgique tout à côté, celle-ci rachetant par le bon marché relatif de ses produits les avantages que donnent à sa puissante voisine la possession de vastes colonies, l'opulence de son aristocratie, et l'énorme prépondérance scientifique d'établissemens publics tels que les jardins royaux de Kew ou d'associations puissantes telles que la Société royale d'horticulture de Chiswick. Il serait très délicat d'établir à cet égard une comparaison quelconque entre la France, l'Allemagne, la Hollande, l'Autriche, l'Italie et la Russie : la question est complexe, comprenant un côté commercial et pratique en dehors du côté scientifique ou esthétique, le climat lui-même et les habitudes sociales expliquant la prépondérance de telle culture sur une autre, et rendant presque impossible tout parallèle qui ne pénétrerait pas dans les détails du sujet. Un fait général domine heureusement ces diversités, c'est l'immense progrès accompli dans l'Europe entière pour tous les genres de culture dans le cours de notre siècle, et surtout à partir de la fin des guerres de l'empire.

La dernière moitié du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe avaient vu l'introduction de plantes intéressantes des États-Unis, de la Chine, du Japon, du cap de Bonne-Espérance et de l'Australie : les serres chaudes de Schœnbrunn, à Vienne, étaient alors sans rivales; les jardins de Kew, l'ancien jardin du roi, les jardins de la Malmaison et de Cels en France, ceux de Herrenhausen en Hanovre, d'Amsterdam et de Leyde en Hollande, de Joseph Parmentier à Enghien en Belgique, donnent l'idée du fonds des collections de l'époque entre 1780 et 1820. Les acquisitions nouvelles se faisaient surtout par les voyageurs officiels et les grands établissemens publics. La vente des plantes était restreinte : la clientèle manquait au commerce. En Belgique par exemple, une modeste société d'agriculture et de botanique, fondée à Gand en 1808, inaugura sa première exposition florale par 50 plantes étalées sur les tables d'un cabaret! Que l'on compare ce lot aux 30,000 plantes de l'exposition de Bruxelles en 1864, on aura l'idée du progrès accompli en un demi-siècle. C'est à partir de 1830 que le mouvement s'accentue et s'accélère; le perfectionnement des serres chaudes et des moyens de multiplication des plantes, la facilité des transports, qui permet la vente à grande distance, le bien-être et la richesse rendant possibles les dépenses de luxe, les voyages spéciaux des collectionneurs au service de grands établissemens de commerce, l'imitation des squares anglais dans les grandes villes de l'Europe, la culture en grand des orchidées et des fougères, le goût croissant pour les conifères, la naturalisation en plein air des plantes d'orangerie dans les zones privilégiées des côtes de la Provence, de la

rivière de Gênes, de Naples, de la Sicile, de l'Algérie, toutes ces causes et bien d'autres encore expliquent cet immense développement de l'horticulture, qui met à la portée de tous ce qui n'était jadis que le privilége d'un petit nombre, et fait d'une jouissance autrefois presque égoïste un moyen puissant d'adoucissement des mœurs et de saines distractions.

Avec cet accroissement de richesses, l'idée de les montrer au public, de les *exposer*, devait se présenter d'elle-même. Les concours de ce genre, d'abord enfermés dans l'étroite enceinte des sociétés, prirent une extension considérable. Ceux de Chiswick, près de Londres, furent depuis plus de quarante ans des fêtes pour le public en même temps que des encouragemens pour les amateurs et les jardiniers; ceux de Gand, d'Anvers, de Bruxelles, de Liége, etc., prirent les proportions de joutes courtoises entre ces cités justement fières de leur vie locale, qu'elles concilient parfaitement avec le patriotisme national. C'est sur cette terre de liberté pondérée, de neutralité politique, dans ce carrefour de l'Europe occidentale, qu'est né naturellement le plan d'un congrès international d'horticulture, comportant, avec une exposition de plantes, des conférences sur tous les sujets de botanique qu'on trouve toujours mêlés aux questions de culture proprement dite.

Organisés, dirigés par une fédération de toutes les sociétés d'horticulture de Belgique, l'exposition et le congrès eurent lieu à Bruxelles en avril 1864. Le succès en fut tel qu'il provoqua de nouvelles réunions, celles d'Amsterdam en 1865, de Londres en 1866, de Paris en 1867 (congrès botanique), de Saint-Pétersbourg au printemps de 1869, de Hambourg à l'automne de la même année; au mois de mai 1874, Florence a renoué la chaîne rompue de ces importantes réunions.

Voilà donc la botanique et l'horticulture ramenées vers leur berceau. Grandies et devenues plus difficiles, ne vont-elles pas craindre de trouver un peu rustique cette terre si naturellement féconde que l'homme néglige parfois d'en forcer la production? Eh bien! non, rassurons-nous, Florence, encore si pleine de son glorieux passé, n'en est pas moins moderne d'esprit et d'allures : elle orne volontiers de fleurs riantes ces vieux palais noirs et massifs qui servirent de forteresses à ses factions, et, toujours fidèle au culte du beau, alors même qu'elle sacrifie à l'utile, c'est dans l'enceinte de sa Halle-Neuve (*Mercato Nuovo*), construite dans le goût du jour, qu'elle groupe en massifs pittoresques ces belles formes végétales qui constituent partout le fonds des grandes expositions d'horticulture. Pourtant le goût ne suffirait pas pour dissimuler en ce sens une indigence réelle. Excentrique par rapport au reste de l'Europe, Flo-

rence pouvait craindre d'avoir à répéter à cette occasion le fameux *Italia fara da se*, et cette fois, il faut l'avouer à notre honte, la France l'a peu aidée. La Belgique et la Hollande seules ont payé en belles plantes leur contingent d'internationalité; l'Angleterre, la France, l'Allemagne, n'ont figuré que pour la forme; bref, le caractère international de la réunion, peu marqué dans l'exposition des fleurs, ne s'est bien dessiné que dans le congrès botanique, auquel plus de deux cents naturalistes sont accourus de tous les points de l'Europe et même des lointains continens. Ce contraste s'explique aisément, si l'on songe d'une part à la facilité de locomotion pour les hommes, à l'attrait séduisant du pays, d'autre part aux difficultés de transporter sans dommage à grande distance des spécimens de plantes dont les dimensions augmentent singulièrement le prix.

Heureusement, même avec ce déficit inévitable dans le contingent de grands spécimens venus du dehors, le pavillon du *Mercato Nuovo* n'écrasait pas de ses vastes dimensions les groupes d'arbustes et de fleurs abrités sous son toit. Un large bassin à jet d'eau dans le centre, des pavillons élégans servant de serre aux plantes délicates, une rocaille décorée de fougères et de plantes à beau feuillage, puis des massifs où les frondes des palmiers, des fougères, des cycadées, se détachaient du fond plus compacte des arbustes et des plantes variées, çà et là des corbeilles de fleurs brillantes, tulipes de Hollande, azalées de l'Inde, géranium, ou des groupes étranges de plantes grasses, voilà pour l'ensemble du coup d'œil à l'intérieur. C'était l'aspect d'un immense jardin d'hiver avec ses larges promenoirs laissant librement circuler la foule, quelque chose du salon mondain dans lequel l'œil du botaniste savait pourtant retrouver l'élément scientifique dissimulé sous ce brillant apparat. En dehors même du corps principal du bâtiment, des massifs d'arbustes verts, des corbeilles de plantes variées lui faisaient comme une riche ceinture; enfin des pièces annexes, toutes de plain-pied, recevaient les spécimens peu nombreux de fruits, les collections très remarquables de bois, le matériel varié de l'apiculture, les meubles et vases de jardin, en un mot tous les accessoires habituels que comporte une exposition horticole (1).

Mille raisons me défendent de hasarder un jugement sur le dé-

(1) Parmi ces annexes, une des plus intéressantes assurément, sinon la plus en vue, était la collection de coupes des tiges et rameaux d'un groupe de sapindacées (*serjania* et genres voisins), plantes ayant le port de lianes et présentant les plus remarquables anomalies de structure. Un grand nombre de ces coupes, réunies sur un même plan et placées sous un même verre grossissant, se présentaient ainsi toutes à la fois à l'œil du public curieux. Ces objets si bien préparés, et exposés par M. Radlkofer, de Munich, n'étaient du reste que les pièces à l'appui d'un savant travail que ce professeur a communiqué au congrès.

tail de ces concours : toucher aux noms propres, dans ce cas, c'est marcher entre les écueils des susceptibilités particulières et risquer de paraître injuste alors même qu'on ne serait qu'impartial. Ce que je puis et dois faire, c'est de rendre un public hommage aux organisateurs de la fête, à la société florentine tout entière, qui nous a montré la bonne grâce italienne dans son charme de générosité noble et d'aimable prévenance (1). Pise, la ville universitaire, a fait aussi aux botanistes venus pour visiter son antique jardin des plantes un accueil digne de son nom et de ses glorieux souvenirs.

Les expositions d'horticulture vivent aujourd'hui sur un fonds commun qui se retrouve plus ou moins dans toutes; c'est ce qu'on appelle des spécialités : palmiers, fougères, cycadées, azalées, orchidées, caladium, aroïdes en général, plantes à beau feuillage, à panachures étranges; on n'en finirait pas dans cette énumération presque banale. L'Italie, déjà riche en toutes choses, les avait envoyées à profusion. Elle aurait pu même, en une saison plus précoce, nous montrer comme bien à elle les camélias qu'elle sème et crée pour tous les autres centres horticoles; mais cette lacune ne paraissait pas dans la masse des autres plantes envoyées par les jardins botaniques, surtout par les riches particuliers qui se font de leurs jardins la plus noble et la plus saine des distractions (2). Je retiens à regret au bout de ma plume le nom de ces Mécènes de l'horticulture, ceux des membres de la Société royale toscane d'horticulture, de la Société entomologique italienne, des clubs philologique, scientifique et alpin, qui nous ont fait un accueil si sympathique, ceux de nos confrères qui ont été l'âme de la fête et dont le chef, le professeur Parlatore, empêché par une maladie bien intempestive, n'a pu diriger que de loin l'œuvre qu'il avait préparée avec tant d'amour.

(1) Sa majesté le roi d'Italie était venu exprès de Rome pour inaugurer l'exposition et recevoir les délégués du jury et les membres du congrès. Tous les établissemens publics et beaucoup d'établissemens privés nous ont été libéralement ouverts. La visite aux jardins Gherardesca, Torrigiani, Corsi et Demidof, figurait dans le programme officiel, et n'en a pas été la partie la moins attrayante. Mentionnons aussi en passant une intéressante herborisation à Prato, sous la direction de MM. Caruel, Levier, Marcucci et Sommier.

(2) Le catalogue général de l'exposition ne comprend pas moins de 574 lots. La Société royale toscane d'horticulture offrait aux différens concours 100 médailles d'or, 221 d'argent, 131 de bronze. Ajoutons-y 5 grands prix d'honneur offerts par le roi d'Italie, le ministère de l'agriculture et du commerce, l'association des dames patronnesses, la province de Florence et la ville de Florence, plus 2 grandes médailles d'or de 500 francs offertes par le prince Paul Demidof, et 1 médaille d'or offerte par le professeur Parlatore. Nous citons ces chiffres pour donner une idée de l'importance de l'exposition.

Ce n'est pas, on le sait, dans les réunions publiques que se font ou se révèlent les découvertes importantes; la tribune d'un congrès est tout autre chose qu'un laboratoire d'idées, c'est trop souvent un théâtre ouvert à de petites vanités; mais, ces défauts reconnus, restent tout entiers les avantages : échange de connaissances sur des sujets variés, discussion parfois élevée des questions à l'ordre du jour, contact personnel d'hommes qui ne se connaissaient que de loin et se retrouvent avec bonheur dans ces rendez-vous successifs, causeries entre pairs sur des objets d'études communes, occasion de consulter les musées, de parcourir la campagne sous la direction des savans du lieu qui peuvent en quelques heures vous donner le fruit des recherches de plusieurs siècles sur la flore ou la faune du pays, il n'est pas jusqu'aux fêtes mondaines qui ne jouent entre les séances de travail le rôle d'agréables intermèdes, jetant entre les amateurs et les travailleurs officiels ce pont de la bonne grâce mutuelle qui n'est pas ouvert tous les jours même entre gens qui se coudoient dans la même ville, à plus forte raison entre étrangers enfermés dans leurs préjugés de race et leur amour-propre national. Qu'on le veuille ou non du reste, la science est sortie des sanctuaires, elle doit vivre dans le monde, non pour lui emprunter sa frivolité, mais pour lui infuser de son sérieux. Le temps n'est pas loin où notre Académie des Sciences s'effarouchait comme d'une innovation dangereuse de la publication hebdomadaire de ses séances; il semblait aux plus timorés que la science perdait de sa dignité en se distribuant au jour le jour au public, et pourtant l'épreuve n'a pas justifié ces craintes, et malgré le danger réel de la production trop fiévreuse sous l'aiguillon d'une publicité hâtive, ce danger, auquel échappent les travailleurs sérieux, est largement compensé par les avantages de la diffusion lente, mais sûre, des connaissances positives dans une société naguère encore presque étrangère au mouvement du monde scientifique.

Il ne s'agit pas du reste de plaider ici la cause des congrès scientifiques en général; cette cause est gagnée par le succès même de cette forme de l'activité moderne : l'essentiel est que les vrais savans tiennent la tête du mouvement, et qu'au lieu de le laisser dégénérer en charlatanisme bavard et vaniteux, ils s'en servent pour propager dans le monde les saines méthodes et la haute curiosité. C'est là le rôle des grandes associations dites *pour l'avancement des sciences*. Plus limités dans leur objet, d'autres congrès périodiques s'adressent à un public spécial mieux préparé par des études antérieures à suivre les discussions sur des points définis d'une science. C'est dans cette catégorie que se range le congrès botanique de Florence. Les amateurs mêmes y comprenaient, en partie au moins,

les questions traitées par les savans de profession : de là l'intérêt particulier de ces réunions, mais aussi la difficulté d'en donner ici autre chose qu'une idée générale.

Les séances se sont tenues dans une des salles du musée de physique et d'histoire naturelle de Florence, à deux pas de cette tribune de Galilée où la gloire du grand initiateur de la méthode expérimentale resplendit dans une sorte d'apothéose. Modeste et sévère dans son élégance sobre, la salle du congrès n'a d'autre ornement que ses armoires uniformes, laissant voir l'herbier de Webb, dont le buste encore voilé attend une consécration solennelle. Tout respire ici la science sérieuse; 300 personnes peut-être participent au congrès. L'Italie y figure naturellement par ses principaux botanistes ou naturalistes en général, l'Angleterre y est représentée par les présidens de la société royale et de la société linnéenne, l'Allemagne, la Russie, la Suisse, l'Autriche, la France, la Belgique, la Suède, la Norvége, le Danemark, la Grèce, l'Égypte, l'Australie même, par des professeurs d'université, des botanistes, des horticulteurs, dont il serait trop long de citer les noms. Dans une allocution en français pleine de tact et de distinction, M. Peruzzi, syndic de Florence, nous souhaite la bienvenue; une adresse du professeur Parlatore définit le but du congrès et propose au nom du comité d'organisation les nombreux vice-présidens qui doivent choisir entre eux le président de chaque séance. Tout se passe à l'amiable sans froissemens apparens, chacun tenant à honneur de justifier par sa bonne volonté l'accueil empressé de nos hôtes.

Un programme publié plusieurs mois d'avance proposait à l'attention des invités des sujets de discussion déterminés. Le choix en est excellent; mais, comme toujours en pareil cas, on passe à pieds joints sur ces questions, chacun allant au sujet qui lui tient à cœur et sur lequel ses études ont porté : liberté nécessaire, tout à l'avantage de la science, car mieux vaut l'exposé de faits bien élaborés que la discussion improvisée de questions litigieuses sur lesquelles les gens sérieux observent une juste réserve, laissant aux esprits superficiels le plaisir des divagations hardies. Quelques lectures ont mis à l'épreuve, comme à l'ordinaire, la patience des auditeurs. La première loi des réunions de ce genre devrait être d'exiger une exposition verbale, enfermée dans d'étroites limites de temps et réduite aux conclusions, ou tout au plus au strict nécessaire en fait de développemens. Le français a dominé, même en cette enceinte, où sonnait si bien la langue harmonieuse du Dante; pourtant l'italien, l'allemand, l'anglais, ont eu leur part, accusant ainsi le caractère un peu babélique de ces réunions internationales.

Les sujets traités sont trop spéciaux pour pouvoir être analysés ou même simplement énumérés. Dans la troisième séance, M. Al-

phonse de Candolle a exposé avec sa haute compétence une question d'intérêt très général, l'origine de la végétation des Alpes (1). Parmi les communications des deux premiers jours, deux surtout méritent d'être citées comme preuves de l'intérêt de la session : d'abord un fait capital de paléontologie, puis une discussion pleine d'actualité sur la nature des lichens.

Botaniste, géologue, naturaliste dans le plus large sens du mot, familier avec la paléontologie de tous les terrains, M. le professeur W. Schimper, de Strasbourg, a pu déterminer avec certitude un fossile découvert, je crois, par M. Sismonda, et conservé comme pièce unique et précieuse dans le musée de l'université de Turin. Bien que réduit à une seule rosette ou verticille de feuilles dont la substance est transformée en charbon anthracitique, ce fossile n'est rien autre que l'*annularia sphenophylloïdes*, végétal peut-être aquatique, très répandu dans le terrain houiller du système du Mont-Blanc : l'intérêt très particulier du spécimen en question gît dans la nature de la roche qui l'englobe; c'est un morceau de protogine venu sous forme de bloc erratique des flancs du Mont-Blanc dans les plaines du Piémont. Or la protogine, en sa qualité de roche cristalline granitoïde, a longtemps été regardée comme étant essentiellement plutonique, c'est-à-dire comme sortie du sol à l'état de fusion ignée. Avec une telle hypothèse, la présence d'un fossile est inexplicable; au contraire, dans l'hypothèse d'une origine neptunienne, par dépôt dans l'eau des élémens de la roche ultérieurement modifiés dans leur structure par l'action métamorphique des terrains ignés contigus, les faits s'expliquent d'eux-mêmes, et l'*annularia* devient comme une médaille d'origine d'un terrain controversé.

Un autre sujet de controverse agite et passionne presque en ce moment le monde des botanistes voués à la séduisante et pacifique étude des cryptogames. Il s'agit d'être fixé sur la vraie nature des lichens, singuliers organismes qui couvrent d'expansions foliacées ou fruticuleuses, ou de croûtes diversement colorées, les écorces d'arbres, les rochers, la terre même. Quelle qu'en soit la coloration extérieure, blanc mat, gris, bleuâtre, verdâtre, jaune ou orangée, ces lichens présentent toujours dans l'épaisseur de leur *thalle* (on appelle ainsi les expansions diverses qui les constituent) un certain

(1) « L'idée de mon mémoire, nous écrit M. de Candolle, est que les localités riches en espèces rares ou nombreuses, dans toute l'étendue de la chaîne des Alpes, sont celles où l'époque glaciaire a cessé le plus tôt. Je montre le fait. Je conclus en disant que ce n'est probablement pas un effet du hasard. Tout porte à croire que le revers méridional, dégagé des glaciers quand toute la Suisse en était encore recouverte, a conservé les restes d'une flore antérieure, alpine et subalpine, qui s'ajoutent aux plantes modernes. Du reste dans d'autres cas l'ancienneté de la végétation sur un point du globe est une cause de richesse : voyez le Cap, le Brésil, comparés à la pauvreté des îles nouvelles ou des régions arctiques naguère sous glaces. »

nombre de granulations ou plutôt de cellules vertes, ou plus rarement jaunes, bleues ou brunes. C'est ce qu'on appelle des *gonidies*. Le tissu qui les entoure est formé, en partie du moins, par des cellules filamenteuses appelées *hyphes*, cellules incolores constituant un lacis feutré, sur lequel les gonidies tranchent vivement par leur couleur. Pendant longtemps, on a regardé les gonidies comme parties constitutives et essentielles des lichens. Plus tard seulement la ressemblance de ces cellules avec certaines algues inférieures vivant de leur vie propre sur la terre, sur les pierres, sur les écorces, cette ressemblance a suggéré l'idée singulière que les gonidies pourraient n'être que ces mêmes algues enchâssées dans le tissu des lichens et liées à la vie de ces derniers par des relations dont il s'agissait de déterminer la nature. Y avait-il là simple cohabitation, simple commensalisme, pour employer le mot appliqué à certaines associations d'animaux, celle par exemple de l'huître et des petits crustacés déjà connus d'Aristote sous le nom de *pinnothères?* Y aurait-il au contraire dépendance mutuelle entre le lichen et l'algue, et, dans ce cas, quel serait le parasite de l'autre, l'algue du lichen ou le lichen de l'algue? La première hypothèse est *a priori* très peu probable, puisque les diverses algues avec lesquelles on identifie les gonidies sont connues comme vivant à part, en dehors du tissu du lichen. Le parasitisme du lichen sur l'algue ou, pour mieux dire, de l'*hypha* filamenteux sur les gonidies semble résulter au contraire de ce fait que les filamens de l'*hypha* s'implantent en quelque sorte sur les cellules gonidiennes, qu'ils les enlacent de leurs replis, s'appliquent à leur surface, contractent des adhérences avec leurs membranes et semblent exercer sur elles une action débilitante qui en diminue le volume et en trouble l'évolution.

Ce fait et d'autres encore ont porté M. de Bary en Allemagne, M. Schwendener à Bâle, à admettre le parasitisme du lichen sur l'algue inférieure que renferme son tissu. Le lichen, dans cette théorie, devient un être complexe ou plutôt un composé de deux êtres, dont l'un, le substratum, est une algue, et l'autre une sorte de champignon vivant aux dépens du premier, hypothèse hardie sans doute, paradoxale même, mais qui, si elle trouve des opposans chez de savans lichénographes tels que le docteur Nylander, a rencontré un défenseur convaincu dans le docteur Bornet, d'Antibes, auquel d'admirables travaux sur les sujets de micrographie les plus délicats donnent une grande autorité (1).

C'est après avoir vu ainsi que moi les belles préparations microscopiques de M. Bornet que le docteur Weddell, correspondant de

(1) Voyez Bornet, *Recherches sur les gonidies des lichens, Annales des sciences naturelles*, 5e série, t. XVII.

l'Académie des Sciences, a porté devant le congrès de Florence la question de la nature des gonidies. Très décidé sur ce point que les gonidies sont des algues, il s'est montré plein de réserves et de doutes quant au parasitisme de l'*hypha* sur la gonidie : la vérité, c'est que le parasitisme lui-même comporte bien des nuances et des degrés, depuis la dépendance absolue du parasite complet, ne pouvant lui-même préparer sa subsistance et la prenant toute faite sur sa victime (orobanches, cuscutes, etc.), jusqu'à la demi-dépendance des espèces à feuilles vertes qui s'attachent par des ventouses aux racines d'autres plantes, mais qui puisent en partie dans le sol par d'autres racines sans ventouses les matériaux bruts de la séve qu'ils élaborent (*osyris alba*). Les réserves au sujet du rôle des hyphes et des gonidies des lichens sont donc permises tant que le dissentiment dure à cet égard entre des savans distingués. Ce qui semble en tout cas être hors de doute, c'est l'autonomie des gonidies, c'est-à-dire leur existence comme algues décrites et définies, pouvant vivre hors du lichen, mais aussi vivre dans l'intérieur de ce dernier. Ce fait est à lui seul une des plus curieuses surprises que la nature pût réserver à la sagacité des botanistes.

Dans l'intervalle des séances de discussion est intervenue comme une fête touchante l'inauguration du buste de marbre consacré à la mémoire d'un homme modeste et bon qui réunit en sa personne des qualités souvent séparées, celle du savant qui voit et travaille par lui-même, celle du Mécène qui consacre aux progrès d'une science aimée les avantages de la fortune, de l'indépendance et des nobles loisirs. Anglais de naissance, mais cosmopolite de goûts, Philippe Barker Webb donna les plus belles années de sa jeunesse à l'exploration botanique des contrées les plus curieuses du bassin de la Méditerranée, la Grèce, la Troade, l'Italie, l'Espagne, le Portugal; puis, dans un long séjour aux Canaries, il recueillit, de concert avec notre compatriote Sabin Berthelot, les élémens d'un grand et bel ouvrage, une histoire naturelle de ces îles, ouvrage dont la France eut la gloire d'aider la publication, comme elle l'avait fait jadis pour le voyage de Humboldt et Bonpland. Longtemps établi à Paris, où il mourut en 1854, Webb s'était fait un herbier et une bibliothèque botanique libéralement ouverts aux travailleurs. Son amabilité personnelle doublait le prix de ce bienfait. Il avait des encouragemens pour les novices, des attentions charmantes pour ses pairs, des protections efficaces pour les collectionneurs de plantes qui réclamaient l'appui de son crédit et de sa bourse. Son herbier, renfermant ceux de Labillardière et de Desfontaines, semblait avoir sa place en France. Il le légua à Florence, ainsi que ses livres, en y joignant une rente d'accroissement et d'entretien. Peut-être jugeait-il Paris assez riche, ou plutôt, séduit par ses souvenirs

d'Italie et secondant une pensée généreuse de son ami Parlatore, voulut-il que le pays de Césalpin et de Micheli, condamné presqu'à tourner dans le cercle étroit d'études botaniques locales, trouvât dans ces riches collections un premier fondement pour des études plus larges : pensée heureuse et bien vite réalisée, car, à côté de cette salle, où la mémoire de Webb est consacrée, d'autres salles ouvrent aux travailleurs un herbier général déjà très vaste, un musée économique de produits utiles, établi sur le modèle de Kew, le tout d'une installation commode, élégante sans luxe, engageant au travail par la facilité d'avoir sous la main et les plantes et les livres (1).

N'envions pas à une nation amie les avantages qu'elle sait se donner en vue de son avenir scientifique : tout ce qui se sème dans ce sens fructifie un jour au bénéfice de la science générale; mais profitons de l'exemple des nations qui marchent pour sortir un peu de la contemplation satisfaite de nous-mêmes. Faute de quelques milliers de francs, la France a laissé acheter par l'Angleterre l'herbier de Jacques Gay, fruit de cinquante ans de recherches assidues. Voyant si peu de place dans les galeries encombrées du Muséum, les Delessert ont donné à Genève l'immense herbier où deux générations ont puisé tant de sujets d'étude. Qu'importe, diront peut-être quelques détracteurs des sciences qui ne sont pas expérimentales, qu'importent des momies de plantes à décrire ou à disséquer! Ceux qui parlent ainsi n'ont jamais su quelle importance ont dans les sciences naturelles des collections qui servent de base aux travaux monographiques, seul fondement de toute généralisation sérieuse. D'ailleurs cette perte de nos ressources dans une science isolée est moins grave en elle-même que comme symptôme d'un mal plus profond : l'illusion que notre supériorité naturelle peut se passer des moyens matériels de recherche. En attendant, les autres progressent, et, pendant que nous dissertons sur la valeur souveraine du thème grec ou du vers latin, nous oublions que dans ce monde le prix est non pas à ceux qui parlent, mais à ceux qui savent agir.

J.-E. Planchon.

(1) Il n'est que juste de rappeler que ce beau musée botanique de Florence a été fondé, sur les conseils de M. Parlatore, par les libéralités du dernier grand-duc de Toscane, Léopold II. Cette justice, des patriotes italiens, le docteur Bubani et le professeur Cesati, ont su la rendre à l'ancien souverain de la Toscane en rappelant au congrès que, persécutés jadis pour leurs opinions politiques, ils avaient néanmoins trouvé dans ce prince un protecteur éclairé de leurs études. On est heureux de voir de tels témoignages se dégager du milieu des conflits des partis, et faire de la reconnaissance un devoir supérieur aux mobilités de l'opinion.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1874.

C'est en vain que depuis longtemps les Français de bonne volonté ne cessent de demander à ceux qui les représentent et les gouvernent de sortir enfin de l'équivoque, de mettre un peu de clarté et d'ordre dans leurs idées et dans nos affaires, de consentir à oublier un moment leurs rêves et leurs calculs pour s'en tenir à ce qui est simplement, honnêtement possible. C'est en vain que les intérêts les plus sérieux, les plus élevés, les plus pressans du pays, les relations publiques, la paix morale, le travail, le commerce, le crédit, l'industrie, sont d'intelligence pour appeler cette sécurité relative qui naît d'une certaine fixité des choses. — Attendez encore un peu, dit-on, on est occupé à se mettre d'accord, à chercher la vraie solution, à concilier la proposition Casimir Perier et la proposition Lambert Sainte-Croix. Vous n'avez guère de patience, tout le monde est à l'œuvre.

Oui vraiment, tout le monde est à l'œuvre. Les bonapartistes mettent leur zèle à retrouver dans nos ruines et dans nos misères des chances de renaissance pour l'empire. M. le duc de Bisaccia est occupé à résoudre le problème diplomatique, de donner à dîner au prince de Galles à Londres, et de provoquer à Versailles la restauration monarchique. La commission des trente, après avoir nommé une sous-commission des « trois, » nomme de nouvelles sous-commissions, et arrive en toute hâte avec son rapport sur une proposition d'urgence qui lui a été renvoyée il y a un mois déjà. Dans les couloirs de l'assemblée, toutes les habiletés s'exercent à préparer des interpellations, des ordres du jour, des coalitions et des combinaisons pour faire tomber le ministère, — qui ne veut pas tomber. Chacun poursuit sa chimère dans la confusion, c'est ce qu'on appelle de la politique. Un jour vient cependant où l'impuissance agitée des partis, les coalitions artificielles et stériles, l'incohé-

rence d'une majorité sans cesse déplacée, les manifestes et les messages qui se croisent et se succèdent comme des sommations conduisent à la nécessité d'en finir. Nous y touchons, et, comme il arrive toujours, cette souveraine nécessité éclate dans une dernière mêlée d'incidens confus, animés, presque dramatiques. La proposition de M. Casimir Perier appelle la tentative des légitimistes et de M. le comte de Chambord, et celle-ci, à son tour, provoque l'intervention de M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même. On se lasse des ambiguïtés, des atermoiemens, des interprétations captieuses, de l'éternelle controverse sur le caractère et la durée du gouvernement, et ce que le pays demande depuis longtemps, on en vient peut-être à comprendre qu'il faut se décider à le faire, parce qu'aussi bien il n'y a plus guère moyen de reculer, parce qu'on est à bout de combinaisons évasives, parce qu'il vaut mieux constituer ce qui est possible que de se retirer en laissant l'impuissance organisée.

Il est certain que depuis quelques jours la question a fait du chemin, et, si elle est encore loin d'être dégagée de toutes les obscurités ou de toutes les difficultés, elle est du moins entrée dans une phase nouvelle; elle se trouve jusqu'à un certain point simplifiée par les manifestations qui se succèdent, par les explications échangées entre les partis, par la disparition d'une équivoque qui pesait sur la situation tout entière. Disons le mot : le terrain est dès ce moment déblayé d'une des prétentions contraires; il y a un point à peu près éclairci et acquis. Les légitimistes se sont fait un devoir d'honneur de jouer une dernière partie; ils ont tenu à couronner par une suprême tentative la campagne qu'ils poursuivent depuis quelques mois; ils ont voulu contraindre l'assemblée à désavouer son vote du 20 novembre, ou tout au moins à déclarer qu'elle reste libre de le désavouer; ils ont voulu enfin réduire le gouvernement à se résigner au rôle d'un très humble, très obéissant et très précaire gardien d'une place vide. Les légitimistes n'ont pas réussi, ils ont perdu la partie. M. de Larochefoucauld-Bisaccia a fait sa proposition de restauration monarchique qu'il est allé développer devant la commission d'initiative, en compagnie de M. de Carayon-Latour. M. le comte de Chambord a renouvelé ses précédentes proclamations aux « Français, » pour leur dire : « Ma naissance m'a fait votre roi,... je suis prêt aujourd'hui comme hier. » M. Lucien Brun est accouru au secours du manifeste « royal, » arrêté en chemin par M. le gouverneur de Paris, et M. Ernoul à son tour est venu en aide à M. Lucien Brun dans la mêlée parlementaire. Les légitimistes, pour colorer ou pour expliquer leur dernière campagne, se sont fait un point d'honneur de prouver qu'ils avaient cru ne s'engager à rien par la loi de prorogation, qu'ils avaient reçu tout bas l'assurance qu'ils ne s'engageaient effectivement à rien, qu'ils demeureraient toujours libres de rétablir la royauté quand

ils le voudraient ou le pourraient. Que reste-t-il aujourd'hui de cette tenative et de ces explications singulières?

Tout a disparu au grand jour. Les légitimistes, qui d'habitude se piquent de chevalerie et de fierté, prétendaient en vérité cette fois faire entrer la monarchie par une bien petite porte. Il fallait commencer par franchir toutes ces broussailles d'interprétations subtiles et d'engagemens équivoques. Il fallait laisser croire qu'on avait pris M. le maréchal de Mac-Mahon pour dupe ou pour complice. Il fallait, pour se mettre à l'aise avec des obligations si récentes et en apparence si solennelles, s'armer de prétendues conversations secrètes où M. le duc de Broglie, alors vice-président du conseil, se serait prêté à une sorte de connivence louche pour surprendre le vote des amis de M. le comte de Chambord en leur promettant qu'ils pourraient effacer le lendemain le vote de la veille. Les légitimistes assurent qu'ils ont été trompés; ils se sont abusés eux-mêmes parce qu'ils l'ont voulu, parce qu'ils ont trop cru à leur habileté, s'ils n'ont pas été bien naïfs. M. le président de la république n'a rien négligé depuis six mois pour dissiper leurs illusions, et tout ce que M. le duc de Broglie, selon son propre témoignage, a pu leur dire, c'est qu'ils gardaient sans doute le droit de proclamer théoriquement la monarchie, s'ils le pouvaient, mais en laissant cette monarchie dans l'abstraction, en respectant toujours le gouvernement de sept ans qu'ils venaient de créer. M. le duc de Broglie, quelles que fussent les nuances de son langage, a confessé son interprétation devant l'assemblée, dans des circulaires publiques; c'est lui qui a lancé dans la discussion ce mot « d'incommutabilité. » Si les légitimistes se sentaient trompés, ils n'avaient pas besoin d'attendre au 16 mai pour renverser le dernier ministère, — à moins qu'ils n'aient cru que le jeu continuait jusqu'au jour où M. le duc de Broglie a paru vouloir décidément organiser les pouvoirs de M. le président de la république. S'ils peuvent invoquer des engagemens particuliers, ils n'ont qu'à le dire au lieu d'en être encore à des chuchotemens insaisissables et à des impressions vagues. « Nous avons été trompés! » dit-on avec componction ou avec amertume. Ceux qui parlent ainsi ne voient pas qu'ils auraient, eux, au contraire, trompé le maréchal en mettant entre ses mains une autorité sans valeur. En réalité, ils n'ont été ni aussi grands diplomates ni aussi profonds calculateurs qu'ils en ont l'air; ils oublient qu'ils ont été trop heureux ce jour-là de se mettre à l'abri du nom respecté de M. le président de la république, et d'éviter ou d'ajourner par la prorogation l'établissement presque inévitable d'un régime définitif. Et c'est à travers ces ambiguïtés qu'on prétendait glisser la proposition récente de restauration monarchique quelques mois après l'éclatant échec des tentatives du mois d'octobre 1873 et la loi du 20 novembre!

Où étaient donc les circonstances nouvelles de nature à effacer des engagemens d'hier, à rallumer un si beau zèle et à laisser croire que ce qui n'a point été possible au mois d'octobre 1873 serait moins impossible aujourd'hui? M. le comte de Chambord a-t-il modifié ses opinions sur les points épineux, délicats, où sont venues se briser, il y a neuf mois, les meilleures volontés? Est-ce que le manifeste qu'il vient de donner pour commentaire ou pour programme à la proposition de restauration monarchique de M. le duc de Bisaccia n'est pas la reproduction fidèle et invariable des idées qui ont compromis le rétablissement de la royauté? Si M. le comte de Chambord a voulu en finir en mettant une fois de plus en lumière l'impossibilité de cette restauration de la royauté traditionnelle qu'on propose, il ne pouvait mieux faire. Il disparaît, enveloppé dans son drapeau, sans faiblir, sans céder, en homme captif du passé qu'il représente et des préjugés qui l'aveuglent. Son manifeste du 2 juillet est une nouvelle lettre du 27 octobre, avec cette aggravation qu'il ne s'agit plus seulement du drapeau cette fois. Au mois d'octobre 1873 du moins, les conditions premières et fondamentales de la monarchie constitutionnelle semblaient admises. Ce programme de la restauration, adopté en commun par les différens groupes royalistes de l'assemblée, résumait les garanties libérales les plus essentielles. C'était évidemment encore une illusion. La « monarchie française et chrétienne » qui nous est promise est un « pouvoir réparateur et fort, » — rien de mieux. Elle « peut seule nous donner des alliances sérieuses et durables, » — c'est possible, — à moins qu'elle ne nous conduise par le plus court chemin à de tristes conflits, où personne au monde ne nous porterait un secours, pas même un secours de sympathie. Elle comporte l'existence de deux chambres, l'une nommée par le souverain, l'autre élue par la nation, « selon le mode de suffrage réglé par la loi : » soit. Voilà le texte, voici le commentaire. M. le comte de Chambord veut « trouver dans les représentans de la nation des *auxiliaires* vigilans pour l'examen des questions *soumises à leur contrôle.* » Il ne « veut pas de luttes stériles de parlement, » il repousse avec hauteur « la formule d'importation étrangère, avec son roi qui règne et ne gouverne pas. » Il ne veut pas de ces « fictions » et de « ces mensonges » auxquels « l'immense majorité ne comprend rien, » et qui la fatiguent. Et maintenant M. le comte de Chambord peut dire : « Je suis prêt! »

On peut le remarquer, c'est, à tout prendre, le régime constitutionnel de l'empire que M. le duc de Bisaccia et ses amis préconisent lorsqu'ils proposent le rétablissement de la monarchie sous les auspices d'un tel manifeste. Des représentans « auxiliaires » pour le « contrôle, » point de « luttes stériles de parlement, » pas de « fictions » et de « mensonges !.. » Quarante-cinq ans après la catastrophe sortie de l'ancien l'article 14 de la charte, on en est là et on nous promet aux

mêmes conditions « prospérité, sécurité, grandeur, et tout le cortége de libertés fécondes! » M. le comte de Chambord se montre bien sévère lorsqu'il dit que pour être compris il avait compté « sur l'intelligence proverbiale de notre race et sur la clarté de notre langue. » S'il veut parler de ses amis, il est certain que depuis quelque temps les légitimistes ne s'emploient pas précisément à faire briller la « clarté de notre langue, » avec leurs subtilités, en s'ingéniant à prouver que sept ans ne sont pas sept ans, que constituer un pouvoir d'une durée déterminée, cela signifie qu'on peut remplacer ce pouvoir lorsqu'on le veut. Quant à « l'intelligence proverbiale de notre race, » elle n'est peut-être pas tellement en défaut. Si elle s'est montrée dès le premier jour assez défiante, plus défiante en vérité qu'hostile, si elle a résisté instinctivement à la séduction des programmes de restauration royale, c'est qu'elle a pressenti des choses auxquelles elle ne pouvait se rendre. Elle a deviné qu'il devait y avoir des malentendus, que cette monarchie traditionnelle à laquelle on la conviait, qu'elle ne repoussait pas systématiquement, n'avait pas comme elle le culte d'un drapeau consacré par le malheur, la conscience de cet ensemble d'idées, d'intérêts, d'instincts, qui sont l'essence de la société moderne. Elle a vu, à travers les promesses qu'on lui faisait, des restrictions de souveraineté nationale et de liberté qui s'avouent plus que jamais aujourd'hui, et qui n'étaient certes pas de nature à préparer le succès de la tentative qu'on a cru pouvoir renouveler.

Lettre du 27 octobre 1873 et proclamation du 2 juillet 1874, voilà, sous une double forme, le testament d'une cause. Le manifeste de M. le comte de Chambord et la proposition de M. le duc de Bisaccia n'auront réussi qu'à mettre la légitimité hors de combat, en précipitant une solution, en contraignant l'assemblée et le gouvernement à serrer la question de plus près, à prendre un parti. Le gouvernement, quant à lui, n'a point hésité; il a commencé par suspendre un journal légitimiste qui contestait perpétuellement, hardiment, son caractère, et qui venait de publier le manifeste de M. le comte de Chambord comme une sanction suprême et éclatante de ses polémiques. C'était une affirmation d'autorité répondant à une agression systématique et permanente, atteignant à la fois le journal et presque le prince. De là l'émotion des légitimistes et cette escarmouche parlementaire engagée en apparence à propos de l'acte de rigueur du ministère, provoquée en réalité par toute une situation. M. Lucien Brun, le porte-parole de la légitimité et le promoteur de l'interpellation, a pu ne point manquer d'une certaine habileté en essayant de déplacer le débat, de le réduire à une simple affaire ministérielle. Il espérait sans doute intéresser la dignité de l'assemblée et piquer son amour-propre en accusant le ministère, le ministère seul, d'avoir usurpé un droit qui n'appartient qu'au pouvoir sou-

verain, le droit d'interpréter la loi du 20 novembre sur la prorogation. D'un autre côté, il n'ignorait pas qu'il flattait la gauche en incriminant les rigueurs de l'état de siége contre la presse. C'était bien combiné, sinon pour obtenir un vote légitimiste, du moins pour préparer un vote de représaille de toutes les oppositions contre le cabinet. La tactique était évidente, et elle n'a point absolument échoué; elle a réussi en ce sens qu'elle a provoqué un de ces imbroglios parlementaires où triomphent les coalitions. Un ordre du jour motivé présenté par un membre du centre droit, M. Paris, accepté par le gouvernement, a été repoussé au scrutin par une majorité où l'extrême droite s'est rencontrée avec la gauche, et le ministère, mal guéri de sa blessure par l'ordre du jour pur et simple qui a été voté ensuite sur la proposition de M. le général Changarnier, le ministère est allé offrir sa démission, que M. le président de la république a refusée, il est vrai. M. de Fourtou, qui ne manque pas d'une certaine résolution, a eu sa défaite, c'est tout ce qu'on voulait sans doute; c'est une satisfaction qu'on s'est donnée.

En définitive cependant, la situation reste la même, et dans cette campagne des partis, c'est la cause légitimiste qui est la véritable vaincue, qui s'affaisse dans son impuissance. L'ordre du jour que M. Lucien Brun avait proposé et qui faisait bon marché de la loi du 20 novembre, cet ordre du jour s'est trouvé réduit au modeste contingent de 80 voix. La proposition de M. le duc de Bisaccia, que devient-elle? Elle n'a pas la fortune d'une prise en considération, et peu s'en est fallu que la commission d'initiative, à laquelle elle a été confiée, ne la repoussât simplement comme inconstitutionnelle. Au milieu de ses divisions et de ses incohérences, si l'assemblée ne sait pas toujours ce qu'elle veut, elle sait du moins ce qu'elle ne veut pas. Elle sait que depuis le mois de novembre dernier, et bien plus encore après la proclamation du 2 juillet, il n'y a plus dans son sein une majorité possible pour la monarchie traditionnelle; mais tous ces incidens, ces contestations de l'esprit de parti, ces incertitudes toujours suspendues sur l'organisation politique de la France, ces revendications légitimistes ont eu un résultat bien autrement sérieux, celui de provoquer l'intervention aussi résolue que décisive de M. le président de la république lui-même. La vraie réponse au manifeste de M. le comte de Chambord, comme aux coalitions stériles, aux lenteurs et aux hésitations de l'assemblée, c'est le dernier message de M. le maréchal de Mac-Mahon, message inspiré justement par la séance où M. Lucien Brun a interpellé le gouvernement et où le ministère a failli disparaître. Nous ne savons trop si dans d'autres conditions ce message serait parfaitement régulier et parlementaire; aujourd'hui rien n'est régulier, la vie parlementaire est organisée de telle façon qu'il n'y a plus de majorité pour un ministère, et les paroles de M. le président de la république sont un appel pressant, plein

de force, à la raison, à la sincérité, à la prévoyance de tous les esprits modérés et patriotes préoccupés avant tout d'assurer à la France le repos qui lui a été promis à l'abri d'institutions sérieuses.

Puisque chacun peut interpréter la loi du 20 novembre et les conséquences qui en découlent, M. le maréchal de Mac-Mahon a, lui aussi, son interprétation nette, précise et péremptoire. Plus d'une fois déjà il a saisi l'occasion de déclarer que les pouvoirs qui lui ont été confiés sont irrévocables dans leur durée, que rien ne peut en changer le terme. Jamais il ne l'avait dit avec cet accent de fermeté. Il parle en homme qui n'hésite pas plus sur son devoir que sur son droit, qui se sent armé par la loi et n'est pas disposé à céder la place. Jamais non plus M. le maréchal de Mac-Mahon n'avait rappelé avec cette autorité à l'assemblée les obligations qui la lient, les solennelles promesses d'organisation qu'elle a faites, les grands besoins publics, les vœux du pays, le danger de « nouveaux délais » et de contestations toujours renaissantes. On ne peut s'y tromper, c'est clair; « l'assemblée donnera au pays ce qu'elle lui doit et ce qu'il attend. Au nom des plus grands intérêts, je l'adjure de compléter son œuvre, de délibérer sans retard sur des questions qui ne doivent pas rester plus longtemps en suspens, le repos des esprits l'exige... Il faut que les questions réservées soient résolues... » Il a un peu étonné tout d'abord, ce message aux allures décidées; il a déconcerté les diplomates, aiguillonné les récalcitrans et les retardataires, mis hors d'elles-mêmes les hostilités qui se déguisent, et, en fin de compte, il a laissé une vive et sérieuse impression, il est allé retentir dans le pays comme un accent de virile franchise et de vérité.

Le langage n'est peut-être pas de cérémonie, il était bon qu'il fût ainsi cette fois pour ramener tout le monde au sentiment de la réalité. M. le président de la république est au pouvoir pour sept ans, sans réserve et sans équivoque; on lui a donné la consigne, il l'a reçue et il s'y tient. Ce qu'il demande aujourd'hui, c'est la « prompte exécution » d'un engagement pris, afin « d'assurer au pays, par des institutions définies, le calme, la sécurité, l'apaisement dont il a besoin. » Voilà la situation. Cette nécessité que rappelle M. le président de la république, elle est le dernier mot d'une longue série de crises intimes, tout le monde la sent depuis longtemps. Les récentes tentatives du légitimisme aussi bien que les menées bonapartistes l'ont rendue plus évidente, plus impérieuse, en ravivant, en aggravant le sentiment d'incertitude et de malaise qui est dans tous les esprits, qui pèse sur les affaires. Elles ont montré que tant qu'il n'y a pas un parti-pris de stabilité dans des institutions fixes et définies, un gouvernement organisé, assuré contre toutes les contestations, le pays est réduit à se demander sans cesse s'il n'est pas à la merci d'une surprise, sous prétexte que le définitif est toujours réservé. La nécessité, elle est dans les embarras mêmes de

l'assemblée, embarras aggravés par chaque jour de retard, et le message de M. le maréchal de Mac-Mahon vient tout simplement marquer l'heure où l'on ne peut plus attendre, où il faut se décider à faire ce qui aurait pu, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps, au 20 novembre, à la création du gouvernement de sept ans, ou tout au moins depuis six mois.

Et maintenant, cette situation une fois définie dans ses grandes lignes, dans ses caractères essentiels, dans son origine morale et politique, si on écarte ce qui est impossible, ce qu'on ne peut pas vouloir, tout ce qui serait un danger ou une chimère, est-il donc si difficile de fixer cette organisation nécessaire, de préciser les conditions dans lesquelles elle peut être réalisée? A voir l'étonnement, les résistances ou les mauvais vouloirs de certains esprits, on dirait qu'ils se trouvent pour la première fois en face de cette nécessité et de ces problèmes, qu'ils ont à s'imposer les plus cruels sacrifices pour arriver à des résolutions toutes nouvelles. L'assemblée au contraire ne fait que suivre le chemin qu'elle a ouvert elle-même et exécuter ses propres décisions. C'est l'assemblée qui, par un acte exprès, le 13 mars 1873, chargeait le gouvernement qui existait alors de présenter des lois sur l'organisation et la transmission du pouvoir exécutif, sur l'institution d'une seconde chambre, sur le régime électoral, et c'est pour faire honneur à cet acte de volonté souveraine que M. Dufaure présentait les projets qui ont gardé son nom. Le vote qui a créé ou transformé le gouvernement de M. le maréchal de Mac-Mahon a-t-il changé tout cela? Nullement, ce vote a rappelé plus que jamais la nécessité de faire les lois constitutionnelles, et il a imposé l'élection immédiate de la commission des trente chargée de ce travail. Tout se lie.

Il est vrai, les légitimistes, faute de pouvoir faire ce qu'ils désirent, s'attachent encore aujourd'hui à un autre système. Ils espèrent aller à leur but par une autre voie, en isolant ce qui se passe depuis six mois de tout ce qui a précédé, en faisant du gouvernement de M. le maréchal de Mac-Mahon une création absolument nouvelle, une exception toute personnelle, et en définitive chimérique et impuissante. Le pouvoir du maréchal, même le pouvoir pour sept ans, soit, disent-ils; aller au-delà, c'est dénaturer la loi du 20 novembre. Cela obtenu, ils se réservent d'ajouter et ils disent chaque jour : Le septennat, quelle plaisanterie! Il n'y a que la monarchie ou la république. — Eh bien! c'est un peu vrai, il n'y a que la monarchie ou la république, et quand la monarchie n'existe pas, lorsqu'elle n'est pas même possible, il est bien certain qu'on est plus ou moins en république. Seulement on s'aperçoit un peu tard que nous en sommes là, que c'est notre histoire. Depuis près de quatre ans, c'est au nom de la république que la France traite avec l'Europe, que le gouvernement promulgue les actes d'état, que M. le

maréchal de Mac-Mahon adresse ses ordres du jour à l'armée. Quelle difficulté, quelle abdication d'opinion y a-t-il à s'accommoder de ce qu'on accepte depuis trois ans, à organiser ce qui existe dans des conditions sérieusement et fortement conservatrices, sans disputer sur des mots et sur un nom?

Ce ne sont pas les projets qui manquent. Il y a toujours les projets Dufaure; il y a la proposition de M. Casimir Perier, qui n'est qu'un appel aux lois Dufaure combinées avec la loi du 20 novembre qui établit le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon; il y a le système de M. Lambert de Sainte-Croix. La commission des trente, qui n'est guère à l'œuvre que depuis sept mois, a fini par avoir un plan nuancé, savamment équilibré, sur lequel M. de Ventavon doit faire un rapport. Les propositions et les amendemens individuels ne se comptent pas. Maintenant le gouvernement, à son tour, vient de paraître devant la commission pour développer ses idées et préciser ce qu'il regarde comme un minimum d'organisation nécessaire. Tout ce qui est à craindre, c'est qu'en se laissant déborder par les projets, les contre-projets, les amendemens, les combinaisons, les subtilités, on ne perde inutilement du temps d'abord, pour arriver bientôt à la confusion des langues, lorsque par le fait la solution n'est ni aussi compliquée ni aussi laborieuse qu'on semble le croire. Au fond, quels sont les élémens de cette solution et de la situation?

Le gouvernement de M. le président de la république existe, c'est entendu, personne ne veut y toucher. Il reste à le doter de ses organes nécessaires, de ses prérogatives naturelles. Déjà il exerce sans contestation la plus grande partie des attributions de l'autorité exécutive. Qu'on lui donne le droit de dissolution de la chambre élective, nous ne voyons pas en vérité pourquoi la gauche elle-même s'y opposerait sérieusement; elle n'en est pas à comprendre que dans les conditions actuelles le meilleur moyen de faire vivre la république est de l'appuyer sur un gouvernement fort. Quant à la transmission du pouvoir exécutif, il n'y a pas de doute, c'est le congrès des deux chambres qui la réglera dans sept ans, ou plus tôt, s'il le faut, en s'inspirant de l'état du pays, en exerçant au besoin ce droit de révision constitutionnelle que la proposition du centre gauche ne lui refuse pas. — L'idée de la seconde chambre est admise à peu près par tout le monde. Dans quelle mesure l'élection et le choix du pouvoir exécutif doivent-ils concourir à la formation de cette seconde assemblée? C'est une question à trancher. Le problème est à nos yeux moins dans la manière de former la chambre haute que dans certaines conditions d'éligibilité de ceux qui la composeront et dans les attributions qu'on lui donnera. — Une loi électorale, il faut une loi électorale! Il y en a une qui a passé déjà par l'épreuve d'une première lecture. Elle est un peu

compliquée, un peu confuse, elle gagnerait à être élaguée et débrouillée. En définitive, puisque personne ne songe à toucher au principe du suffrage universel, les deux seules questions sérieuses sont celles du domicile et du choix entre le scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement. Où sont donc, sur ces quelques points essentiels mille fois étudiés, les difficultés qui seraient au-dessus de la bonne volonté des esprits sérieux, sincères et pénétrés des grandes nécessités publiques?

Assurément tout peut devenir difficulté et ajouter au temps perdu. Il n'y a rien de plus aisé que de ne rien faire, il n'y a qu'à continuer. Si la commission des trente se croit tenue de poursuivre des études jusqu'ici malheureusement assez stériles, et de se perdre dans des discussions confuses où elle finit par ne plus se retrouver, — si les partis n'ont pas d'occupation plus utile que de nouer des coalitions ou de s'observer pour se neutraliser, — les monarchistes s'effarouchant au seul mot de république, les républicains refusant les plus simples garanties conservatrices, le centre droit faisant le dégoûté, le centre gauche se tenant sur la réserve, — si l'on se fait un jeu de s'épuiser encore en subtilités, d'amasser des ombres au lieu de les dissiper, d'aggraver les méfiances et les divisions au lieu de marcher ensemble au but commun, — si on fait tout cela, sûrement on peut passer la session présente et même la session prochaine sans arriver à rien. C'est une manière comme une autre de faire de la politique; mais que l'assemblée nous permette de le lui dire : elle n'est plus libre après ce qui vient de se passer depuis quelques jours, en présence des tentatives légitimistes, des prétentions bonapartistes et des pressantes adjurations de M. le président de la république. Elle n'a le choix désormais qu'entre cette nécessité immédiate d'organisation et la dissolution. La dissolution! C'est bientôt dit. L'assemblée ne peut songer à se dissoudre sans avoir accompli l'œuvre qu'on lui demande, et l'autre jour M. Casimir Perier a été le premier à se lever contre l'urgence réclamée en faveur d'une proposition de dissolution. Accepter cette abdication, ce serait dire au pays : depuis près de quatre ans, nous retenons le pouvoir souverain, nous l'avons retenu tant que nous avons espéré pouvoir nous en servir dans l'intérêt de nos vœux et de nos préférences de partis. Maintenant nous ne pouvons plus rien, nous ne pouvons ni nous entendre ni vous donner les institutions dont vous avez besoin, que le chef de l'état nous demande. Sauvez-vous vous-même! — Non, l'assemblée n'en est pas là; elle ne peut se laisser conduire à cette extrémité, lorsque rien ne lui est plus facile que de donner au pays quelques années de trêve, de sécurité et de travail paisible qui peuvent l'aider à relever sa fortune si cruellement éprouvée.

Le malheur de ces préoccupations fixées sur un seul point, de ces agitations parlementaires tournant toujours dans un même cercle, c'est

que, sans arriver jusqu'ici à aucun résultat, elles réagissent inévitablement sur tous les autres travaux de l'assemblée. Elles ont un double effet. Elles font d'abord perdre du temps, elles suspendent la marche des affaires, elles sont un prétexte facile et promptement saisi de lenteurs, d'ajournemens, qui laissent souvent en souffrance les questions les plus pressantes. Elles ont de plus cette dangereuse conséquence d'introduire incessamment la passion politique, les arrière-pensées, les sous-entendus de parti dans des discussions où sont engagés des intérêts dont on ne devrait s'occuper que pour eux-mêmes. On l'a vu récemment, et on le voit tous les jours. L'assemblée vient de voter une loi municipale préparée par une commission de décentralisation qui était à l'œuvre depuis trois ans. La malheureuse commission a eu le chagrin de voir son projet, si longuement élaboré, quelque peu bouleversé par le débat public. Elle ne s'était peut-être pas complétement préservée elle-même d'un certain esprit qui l'avait conduite à des combinaisons assez étranges défendues avec plus de talent que de succès par le rapporteur, M. de Chabrol. Au grand jour du débat, d'autres considérations sont venues à la traverse, et il est certain qu'il y a eu des votes déterminés beaucoup plus par des raisons politiques du moment que par une juste appréciation de l'intérêt municipal. Bref, on est arrivé à une œuvre qui n'est pas sans doute tout ce qu'elle aurait pu être, et qui, dans tous les cas, est loin de réaliser la grande réforme qu'on avait peut-être rêvée. C'est une loi municipale de plus, voilà tout. L'assemblée, si elle le voulait, aurait certes aussi beaucoup à s'occuper de nos affaires militaires. Elle a devant elle une loi sur l'amélioration de l'état des sous-officiers qu'elle vient de voter à une première lecture, une loi sur les cadres, une loi sur la fortification de nos lignes frontières. Tout cela exigerait plus qu'une attention distraite et fatiguée.

Évidemment, si elle avait un peu plus de calme d'esprit, si elle était un peu plus maîtresse d'elle-même, si elle n'avait pas ce souci obstiné des conflits politiques et de son pénible enfantement constitutionnel, l'assemblée se serait attachée depuis longtemps à une question qui, avec les affaires militaires, est la plus grave de toutes, la question de nos finances. Malheureusement c'est ainsi, nous sommes au mois de juillet, nous avons dépassé la moitié de l'année, et il s'agit toujours de combler le déficit qui est dans notre budget, qui n'avait pourtant rien d'imprévu. Les impôts nouveaux dont on avait besoin, et qui ont été acceptés tout d'abord, n'ont pas produit ce qu'on attendait; le vote tardif de certains autres a entraîné nécessairement une diminution de recettes proportionnée au temps perdu. Il en résulte un déficit sensible auquel il faut faire face par des ressources permanentes, puisque, si on ne le comblait pas aujourd'hui, il se reproduirait en 1875. C'est là précisément

la question qui se débat aujourd'hui. C'est à ce sujet que vient de s'engager une discussion à la fois substantielle et brillante, qui montre ce qu'il y aurait aisément dans cette assemblée d'aptitudes spéciales, de facultés sérieuses, si la politique ne venait sans cesse interrompre ou troubler ces utiles controverses. Le ministre des finances, M. Magne, propose de combler le déficit en frappant d'un nouveau décime les contributions indirectes. Ce système est simple, il n'a pas exigé de grands frais d'invention, et il est assez probable qu'on se prépare un mécompte en chargeant à outrance une matière imposable accablée déjà de taxes et de surtaxes. D'un autre côté, qu'oppose-t-on à M. Magne? Le système que M. Wolowski a fait accepter par la commission du budget et qu'il a exposé habilement est aussi fort simple et n'est peut-être pas sans danger. Il consiste à prendre 50 millions sur les 200 millions que l'état paie annuellement à la Banque de France pour éteindre la dette contractée envers elle pendant la guerre. Toucher à cette chose délicate qui s'appelle un contrat, au risque d'atteindre indirectement le crédit de la Banque et de l'état, c'est à considérer. M. Magne est fort lorsqu'il combat sur ce point ses adversaires, et les adversaires de M. le ministre des finances ne sont pas moins forts lorsqu'ils combattent son médiocre système. Aujourd'hui on propose de substituer aux deux expédiens un décime sur le sel, qui ne suffira pas sans doute encore. M. Bocher a résumé cette discussion en homme d'affaires consommé, parlant de finances dans une langue simple, fine et solide à la fois, avec une sûreté rare et une supérieure impartialité de vues. C'est un de ces hommes comme il y en a en petit nombre dans l'assemblée, comme était ce galant homme que la politique vient de dévorer, M. de Goulard.

Il y a deux mois à peine, M. de Goulard mettait tout son zèle et son activité à faire un ministère qui aurait eu sans doute une grande autorité devant l'assemblée par la réunion de talens divers. Il s'est épuisé dans ce dernier effort d'un patriote consciencieux, et la mort vient de l'enlever avant la vieillesse. Esprit éclairé et modéré, caractère ferme sous des dehors de grâce et de douceur, alliant une distinction naturelle à l'expérience des affaires, M. de Goulard semblait fait pour ce rôle de médiateur qu'il a rempli un moment, et qu'il eût rempli encore avec honneur pour lui, avec avantage pour le pays.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

La Vie d'un patricien de Venise au seizième siècle, par M. Ch. Yriarte, 1 vol. in-8°, 1874.

—

Une des excursions les plus recommandées par les guides intelligens à l'explorateur du Tyrol italien est d'aller de Vicence par la riche plaine de la Brenta visiter Bassano, Possagno et Asolo. C'est une de ces contrées où, comme si souvent en Italie, se rencontrent à la fois le prestige des beautés naturelles, les témoignages des temps passés et d'intéressans souvenirs locaux de l'art italien. Giacomo da Ponte, le peintre mieux connu sous le nom de Bassano, est né dans la première de ces petites villes; la seconde a été le berceau de Canova. Des voitures publiques établissent entre Bassano et le chemin de fer voisin des communications quotidiennes et régulières; jusqu'à Possagno, il y a trois heures de marche, deux heures en voiture; de Possagno, c'est une courte excursion d'aller visiter Asolo, petite ville du moyen âge très pittoresque, au pied d'une colline couronnée de ruines, et du haut de laquelle la vue s'étend au loin, soit sur les grandes plaines de la Brenta et de la Piave, entourées par les Alpes, soit sur le groupe isolé des monts Euganéens. Par une belle soirée d'été, l'œil peut suivre de là les filets argentés de la Piave et de la Brenta, depuis le moment où ils émergent de leurs vallées alpestres jusqu'à celui où ils aboutissent à la mer après avoir sillonné la verdoyante plaine d'alluvion où reposent les trois cités de Trévise, Vicence et Padoue. Vers l'est, presque à l'horizon, Venise apparaît avec ses clochers et ses coupoles; la ligne bleue de l'Adriatique la domine et ferme la vue, tandis que vers le nord se dressent avec majesté les pics neigeux des Alpes rhétiques. Si maintenant vous vous dirigez un peu à l'est d'Asolo, par la route qui conduit à Cornuda, vous arrivez à une villa isolée connue sous le nom de Mese ou Masère, ou mieux encore sous celui de villa Manin, parce qu'elle devint la résidence du dernier doge de Venise. Construite par le Palladio, elle a été décorée de fresques par Paul Véronèse, et ornée de sculptures par Alessandro Vittoria, le Michel-Ange vénitien.

C'est en parcourant ce beau pays qu'un écrivain d'ardeur et d'esprit, M. Charles Yriarte, conçut naguère le dessein de reprendre possession, en faisant revivre la biographie et l'histoire, de tout le passé que pourrait raconter cette brillante demeure. Quel patricien assez

opulent et assez ami des arts avait pu obtenir pour orner sa villa le concours de trois des plus grands artistes de la Venise du XVIe siècle? quelles charges ce personnage avait-il occupées dans l'état? quels services publics avait-il rendus? quels avaient été son renom, sa famille, sa vie? Et voilà notre auteur en chasse. Ses premiers pas sont heureux, et il faut avouer que son patricien, hier, paraît-il, inconnu, ne se cache pas derrière de bien obscures ténèbres. Au fronton de la villa se lit une inscription : « Marco-Antonio Barbaro, procurateur, chevalier, fils de François. » C'est le nom du glorieux fondateur. Dans une des églises de Venise se trouve une autre inscription : « Marco-Antonio Barbaro, né en 1518, sénateur, ambassadeur en France, ambassadeur à Constantinople, ambassadeur à Rome. Il reçut Henri III à Venise, reconstruisit le pont du Rialto, signa la paix avec le Turc après Lépante, fut nommé procurateur. Il mourut sage-grand en 1595, après avoir été trois fois réformateur de l'université de Padoue. »

Deux esquisses biographiques en large style lapidaire, n'offrant aucune difficulté d'interprétation, concordantes entre elles, donnant jusqu'aux dates principales, c'est là un beau commencement d'enquête et une rare bonne fortune pour l'historien qui veut reconstruire la vie d'un personnage des temps passés. Aussi voudrais-je en prendre occasion de faire à M. Charles Yriarte une certaine querelle et d'essayer sa propre défense contre lui-même. Il nous parle beaucoup dans son livre d'un curieux « procédé de restitution » qui, poursuivi sans relâche avec une industrie particulière à travers les obscurités d'une prestigieuse énigme, lui aurait enfin livré la solution du problème. N'est-ce pas donner de son étude une fausse idée? M. Yriarte n'a pas fait et n'avait pas à faire ni une enquête à la manière d'un juge d'instruction ou suivant la méthode de certains romanciers célèbres, ni un travail de science sévère, de rigoureuse érudition.

Je conçois qu'on parle d'un réel « procédé » quand il s'agit d'érudition pure, d'épigraphie antique, d'archéologie. Qu'on lise attentivement, et en refaisant tout le travail pour son compte pas à pas, quelques-uns des excellens mémoires de Borghesi par exemple; certes on découvrira une marche toujours la même de travail critique, de raisonnement inventif et divinatoire, de comparaison féconde, de construction, de restitution. Cuvier, avec un fragment de squelette, réédifie un monstre antédiluvien; Borghesi, avec un fragment d'inscription, restitue l'histoire d'une légion romaine ou le *cursus honorum,* c'est-à-dire toute la carrière politique et militaire d'un contemporain d'Auguste ou de Trajan. Tous deux, le naturaliste et l'épigraphiste de génie, s'avancent à travers des ténèbres où les vides et les ruines multiplient les dangers : ils doivent observer toutes les règles d'une marche circonspecte et défiante; avec ce peu d'indices qui se présentent à eux, s'ils en omettent ou s'ils en inter-

prètent faussement un seul, l'anneau mal soudé ne reliera plus la chaîne, et l'œuvre périra tout entière. Faut-il tant d'industrie ou plutôt faut-il le même genre d'industrie pour qui travaille en pleine lumière, c'est-à-dire au milieu d'une incontestable abondance d'informations de toute sorte? Suivons M. Yriarte : il n'a, ce semble, qu'à puiser aux sources qui jaillissent autour de lui, c'est-à-dire il n'a qu'à demander aux archives publiques de Venise, dont nul n'ignore la richesse et la libéralité, le *Livre d'or,* qui indique la naissance de tous les nobles, celui des *Nozze nobili,* qui donne leurs mariages et alliances, celui des *Necrologie nobili,* qui note leurs décès. Il est clair qu'il va recourir aux registres d'élections, aux listes diplomatiques, au recueil des *Relazioni,* à tous ces riches documens que rédigeaient et classaient en si bon ordre les sévères habitudes du gouvernement vénitien. Aussi M. Yriarte a-t-il bien compris qu'il n'y avait pas lieu simplement ici à une recherche épigraphique ou archéologique. Il a voulu, avec beaucoup de raison, faire acte d'historien. Or il n'y a pas pour cela de procédé particulier : il y a la méthode de tout le monde.

Il est entendu qu'à chacun des grands traits de la biographie de son patricien le narrateur joindra la peinture d'une scène plus compréhensive et plus générale. Chaque fois que, pendant sa période active de cinquante-deux années, Barbaro sera promu à quelque nouvelle magistrature, on voudra la définir, en montrer la place, les attributions, le mécanisme. Quand il entrera au grand-conseil, au sénat, à l'arsenal, aux procuraties, on croira de son devoir de faire pénétrer le lecteur avec lui dans chacune de ces assemblées, dans chacune de ces administrations. Quand le suffrage de ses collègues le désignera pour porter l'ombrelle sur la tête d'Henri III, en l'honneur duquel Venise aura huit jours de faste inoui et de splendides réceptions, l'historien nous fera monter sur le Bucentaure pour que nous ayons, nous aussi, à la suite du roi, notre solennelle entrée dans la brillante lagune et que nous assistions à l'éclat de toutes ces fêtes. Le Barbaro nous intéresse, mais surtout évidemment le tableau dans lequel çà et là, suivant les intérêts de la patrie vénitienne et les talens du personnage, son ombre occupe diverses places. A ce compte, nous avons ici de très curieux chapitres, soit que l'auteur fasse connaître les grandes pages de Véronèse à la villa Mese, soit qu'il nous explique l'organisation toute singulière de l'arsenal de Venise, les priviléges et la puissante énergie de cette corporation et de cette petite armée, soit qu'il nous conduise à Padoue pour nous en montrer la vie juridique et littéraire, soit enfin que, pénétrant dans la vie de famille, il nous rende en plus d'une page des peintures de mœurs précieuses à recueillir. L'art était ici de distinguer pour ainsi dire à travers la lumière même les rayons particuliers, tant il est vrai que, dans un tel sujet, les documens abondent. M. Yriarte

en a connu beaucoup; combien ne pourrait-on pas lui en signaler encore! Il sait lui-même, sans nul doute, que le recueil des *Œuvres inédites* de Fr. Guichardin lui eût offert un très vivant tableau de ce qu'était l'université de Padoue dans un temps peu éloigné de celui de son héros; il n'ignore pas qu'à son chapitre déjà fort utile sur l'organisation de l'arsenal de Venise auraient pu s'ajouter des traits authentiques et quelques graves variantes suivant un document un peu postérieur, il est vrai, mais digne tout au moins d'une comparaison : je veux parler du chapitre *de la Manière dont l'arsenal de Venise est gouverné* dans le *Voyage en Italie* du marquis de Seignelay, au tome III des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, publiés par M. P. Clément. Je me garderai bien de chercher à signaler dans *la Vie d'un patricien de Venise au seizième siècle* des omissions ou des lacunes; je n'ai que voulu marquer de quelle méthode, qui est seule la bonne, ce livre devait nécessairement relever. M. Yriarte en somme a exécuté, lui aussi, sa fresque vénitienne, avec un entrain, une ardeur, une dextérité qui l'ont fait triompher de sérieux obstacles. L'ample peinture de la vaste et pleine carrière parcourue noblement par son Barbaro sous le soleil de Venise donnera vite au lecteur un sentiment juste de cette plénitude de vie, de ce patriotisme inquiet, jaloux, et d'autant plus dévoué, de ce régime politique, hiérarchie d'inégalités aristocratiques et de priviléges, qui font de la Venise du XVIe siècle un monde à part, où se résument, non sans un particulier aspect d'originalité puissante, tous les charmes et toutes les énergies de l'admirable renaissance italienne.

A. GEFFROY.

La Religion romaine, d'Auguste aux Antonins, par M. Gaston Boissier, 2 vol. in-8°, Paris 1874.

On ferait mal connaître l'intérêt et la portée de cet ouvrage, si on ne disait tout d'abord qu'il donne plus encore que ne promet le titre. M. Gaston Boissier ne s'est pas borné à étudier la religion romaine dans ses cérémonies et dans ses rites, il a présenté dans un cadre plus large l'état religieux et moral de la société romaine depuis Auguste jusqu'aux Antonins. C'est le moment où la religion et la philosophie antiques sont en présence du christianisme naissant, où l'on peut voir quelles dispositions favorables et quels obstacles la doctrine nouvelle a rencontrés, et comment s'explique l'étonnante révolution morale qui a transformé le monde. S'il n'est pas dans l'histoire de plus grand sujet, il n'en est pas

non plus qui ait le don de passionner davantage les esprits. Aussi dans ces dernières années plusieurs écrivains d'élite se sont portés vers des études analogues, on sait avec quelle ardeur et quelles vues diverses. Le conflit des opinions prouve assez l'immense intérêt qu'on attache aujourd'hui à ce problème historique. Parmi ces écrivains, M. Boissier s'est fait une place à part : il n'a d'autre passion que celle de l'historien; il n'a point de parti-pris, il ne soutient ni une thèse, ni un drapeau; même on pourrait dire qu'il n'a point cherché le problème, qu'il l'a rencontré sur son chemin. De là le crédit qu'on accordera à son livre. Cette haute impartialité historique, la ferme modération des jugemens, seront du goût de tous les lecteurs, des plus libres comme des plus timides, et il ne coûtera à personne de se laisser guider par une science si désintéressée et si précise.

Il n'est pas en histoire de plus difficile étude que celle d'une religion, parce qu'il faut tout d'abord, pour la bien connaître, remonter à la source, qui est le plus souvent cachée dans la nuit des temps : elle ne manque pas d'ailleurs d'être altérée dans la suite des siècles par des influences étrangères qui, comme des affluens invisibles ou d'insensibles infiltrations, grossissent et transforment le courant primitif. Il devait donc entrer dans le plan de M. Boissier de marquer les origines de la religion romaine, les changemens qu'elle a subis, le sens des croyances et des pratiques. Cette religion civile et laïque, qui fut une solide discipline, et qui parut aux anciens le plus ferme soutien de la grandeur romaine, avait pourtant une grande infirmité : elle ne parlait ni au cœur ni à l'esprit. Aussi voit-on qu'à la fin de la république ce culte tout extérieur, avec ses formules traditionnelles et vides, avec ses prières en langue perdue, n'inspirait plus ni foi, ni respect. Auguste, dans un intérêt de conservation sociale, eut beau vouloir ranimer la foi et restaurer le culte. A quoi pouvait aboutir l'entreprise d'un prince incrédule lui-même, secondé par des écrivains et des poètes non moins incrédules que lui? Ce fut la philosophie qui se chargea dès lors de répondre aux aspirations morales et religieuses du temps. Sous Auguste et ses successeurs, elle acquit une autorité toute nouvelle, qu'elle dut non-seulement à l'éloquence des sages, mais encore à la désoccupation politique, aux malheurs publics, aux tristesses de la servitude. La philosophie ne se contenta plus d'enseigner comme jadis, elle prêcha, elle fit effort pour réveiller les âmes, et, parlant sans cesse de la vie, de la mort, de Dieu, elle se piqua même de diriger les consciences. Pourtant ces belles leçons ne s'adressaient qu'à la classe lettrée; cette sagesse patricienne passait par-dessus la tête du peuple, qui courait au-devant des religions orientales et de tous les dieux inconnus, attiré qu'il était par la nouveauté des cérémonies, par le charme des révélations clandestines, par la séduisante horreur de certaines pratiques san-

glantes, enfin par un ténébreux mysticisme où à la terreur se mêlait souvent la volupté.

Cependant tout n'était pas horrible et honteux dans ces religions de la Syrie et de l'Égypte. Leurs grossiers et monstrueux symboles recouvraient quelquefois de belles idées. On y recommandait la pureté de l'âme, une chasteté plus ou moins sévère, on y imposait des abstinences, des purifications morales, de longues et méritoires initiations; ces religions suspectes portaient à l'enthousiasme, à l'extase; elles unissaient l'homme à Dieu par un commerce mystique, et, chose nouvelle dans le monde occidental, elles jetaient les âmes dans une sorte de contemplation aimante du divin. Les païens, après avoir passé par ces mystères, étaient comme préparés à mieux comprendre d'autres mystérieuses nouveautés. La piété païenne était sur une pente qui pouvait plus facilement la conduire au christianisme. Un vieux Romain de la république, un Caton, n'aurait absolument rien compris à la doctrine nouvelle; un Romain de l'empire en était souvent plus près qu'il ne pensait lui-même. Rome, sans le savoir, sans le vouloir, marchait donc au-devant de la religion chrétienne; elle la méconnaissait, la persécutait, mais elle était d'avance plus ou moins conquise avant de s'être rendue. Dans cette grande étude sur la religion romaine, l'auteur s'est proposé de montrer surtout comment le monde païen a lentement passé de l'incrédulité à une vague dévotion. Au temps de Cicéron en effet, il n'y a que des incrédules, au temps de Marc-Aurèle les philosophes mêmes sont presque tous croyans et superstitieux. « Il fut donc utile au christianisme, dit M. Boissier, de naître au milieu de cette fermentation religieuse qui arrachait le monde à l'indifférence; il lui fut plus utile encore qu'elle n'eût abouti qu'à des résultats incomplets... La philosophie avait posé les plus grands problèmes et ne les avait pas résolus; la religion avait excité les esprits sans les satisfaire. Une fois jetés sur la route, ils voulaient arriver au but; ils étaient émus, troublés, pleins de désirs inassouvis et d'attente inquiète, affamés de croyances, prêts à suivre sans hésitation ceux qui leur apporteraient enfin ces biens précieux qu'on leur avait fait entrevoir sans les leur donner, la paix et la foi. » — « Le Christ peut venir, disait Prudence, les voies lui sont préparées. »

Une rapide et sèche analyse fait mal connaître un ouvrage si vivant et qui offre tant d'aspects divers. M. Boissier a peint cette lente et insensible transformation du paganisme avec le plus grand détail, en faisant la part qui revient aux classes élevées, à la multitude, aux associations populaires, aux femmes, aux esclaves. Il a montré aussi comment les princes, les philosophes, les poètes, ont ou favorisé ou contrarié le mouvement. De là de fines études politiques et littéraires sur Auguste par exemple, sur Virgile, sur Horace, sur Sénèque. Le livre touche ainsi à ce que la littérature romaine renferme de plus délicat et de plus pro-

fond. M. Boissier a consulté non-seulement les documens écrits, mais encore les monumens épigraphiques, lesquels nous révèlent souvent ce que la littérature ne nous dit pas et laissent échapper des secrets ensevelis depuis des siècles; il a recueilli tout ce que l'érudition allemande, française, italienne fournit de plus nouveau. Pour mettre en œuvre ces richesses, l'auteur possède un art remarquable dont tout le monde ne connaît pas le prix, l'art de bien choisir les textes, de les enchâsser avec une facile industrie, pour les mettre dans leur jour et pour les transformer en peintures. M. Boissier a trouvé un grand nombre de ces textes précieux que personne n'a jamais cités, du moins en pareil sujet, et il en rajeunit d'autres en les mettant à leur vraie place. Cet art, dans les sujets d'érudition, peut être appelé l'art de persuader, car, sur l'antiquité, il faut que ce soient les anciens qui parlent eux-mêmes; le difficile est de les faire parler à propos et en termes décisifs. C'est ainsi que l'auteur a su jeter une vive lumière sur le chaos des croyances religieuses les plus confuses. Dans ce livre, où les chapitres sont si bien découpés, où règne un ordre si lucide, où tout est d'avance expliqué parce que tout est amené, le lecteur le plus étranger à ces sortes d'études peut se donner la joie de comprendre les plus difficiles problèmes de la philosophie et de la religion antiques. Il sera même étonné de rencontrer en si grave matière des scènes piquantes, pleines de grâce discrète, où l'auteur fait sourire sans avoir l'air de vouloir amuser. M. Gaston Boissier a le rare talent de ranimer les choses éteintes, de rendre leur physionomie aux personnages anciens comme à des contemporains, sans choquer en rien la vérité historique; son livre peut être proposé comme exemple pour montrer ce qu'une profonde érudition a d'agrément quand elle est au service d'un véritable écrivain.

C. MARTHA.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LES

ÉLÉPHANS A LA GUERRE

DE LEUR EMPLOI DANS LES ARMÉES MODERNES.

« L'éléphant est, si nous voulons ne nous pas compter, l'être le plus considérable de ce monde. » Ainsi parle Buffon, et, si ses paroles sont vraies de la stature imposante de l'éléphant, elles le sont bien davantage de son intelligence et de la douceur de son caractère. Il n'est pas dans la nature d'être mieux préparé à la société de l'homme que l'éléphant, et la preuve, c'est que l'espèce n'en a jamais été domestiquée. L'homme est forcé de mettre entièrement sous sa dépendance les autres animaux dont il attend des services, chevaux, bœufs, chiens, chats, etc., parce que l'obéissance entre seulement au bout de plusieurs générations et par une hérédité non interrompue dans le caractère de ces animaux. On s'en aperçoit bien quand des individus retombés à l'état sauvage traitent en ennemi l'homme qui veut les apprivoiser de nouveau. Il n'en est pas de même de l'éléphant. Pris adulte, il se laisse domestiquer et devient l'esclave fidèle de l'homme. Aussi, même dans les pays où l'éléphant compte parmi les animaux utiles et où il rend des services inappréciables, — dans l'Inde anglaise par exemple, où on l'emploie dans les services militaires et dans l'artillerie pour traîner les canons de fort calibre, trop lourds pour des chevaux, — a-t-on jugé inutile d'apprivoiser l'espèce et d'établir des haras d'éléphans. L'entreprise serait dispendieuse. La gestation est de vingt à vingt-deux mois, et l'animal ne peut être mis au travail que vers l'âge de quinze ou dix-huit ans (il vit de cent à cent vingt ans). A quoi bon cette dépense quand on peut dresser les individus nés libres et pris

adultes? Et leurs propres parens ne les élèvent-ils pas avec plus de soins et d'affection que ne pourraient le faire les hommes? Notre apparent paradoxe est ainsi justifié pour la plus grande gloire de l'éléphant. L'emploi le plus important que l'on ait fait de ces monstrueux et intelligens animaux est celui de machines de guerre vivantes. C'est à ce point de vue que nous allons esquisser leur histoire, dire ce qu'on en a fait dans l'antiquité, à quel usage on les emploie actuellement dans l'Inde anglaise, et enfin quels services ils peuvent rendre encore, même dans les guerres de notre époque, même dans les rangs de notre armée.

I.

Il n'est personne qui n'ait dans la mémoire le rôle joué par les éléphans dans la première bataille livrée aux Romains par Pyrrhus, roi d'Épire. C'était en Lucanie, près de la ville d'Héraclée, sur le golfe de Tarente (an 280 avant J.-C.). La lutte avait été acharnée : Pyrrhus lui-même avait été blessé, et ses soldats lâchaient pied devant les Romains lorsque le roi commanda de faire donner les éléphans. Les Romains voyaient pour la première fois ces monstrueux animaux : la surprise ébranla leur courage, leurs chevaux s'effrayèrent, et, se jetant tumultueusement sur l'infanterie, y portèrent le désordre. Une charge de la cavalerie thessalienne de Pyrrhus changea ce désordre en déroute. L'intervention de ses éléphans sauva ce jour-là le roi d'Épire d'une défaite; mais dans les rencontres suivantes les Romains s'étaient familiarisés avec les *bœufs de Lucanie*, comme ils appelaient ces animaux nouveaux pour eux. Ils réussirent à les effrayer par des projectiles incendiaires et à les rejeter sur les rangs de l'armée de Pyrrhus, où ils causèrent de cruels ravages. Celui-ci, découragé par son insuccès, abandonna l'Italie pour retourner en Épire. Les éléphans qui n'avaient pas été tués sur les champs de bataille furent pris par les Romains et ornèrent le triomphe du consul Curius Dentatus : triste fin pour les vétérans de tant de guerres! car les éléphans qui suivirent le char triomphal dans les rues de Rome avaient derrière eux une longue épopée; laissés dans l'héritage du conquérant de l'Asie, ils avaient figuré dans les guerres de la succession d'Alexandre, et ils n'avaient survécu à de nombreuses batailles et à de nombreux siéges que pour amuser les enfans de Rome et leur servir de spectacle!

L'armée d'Alexandre est en effet la première armée européenne à laquelle aient été opposés des éléphans de guerre. Ceux de Darius tombèrent au pouvoir du vainqueur. A la bataille de l'Hydaspe, le roi indien Porus avait dans son armée 300 chars de guerre et 30 éléphans suivant Diodore, 200 suivant Arrien. Alexandre avait fait mu-

nir un certain nombre de soldats de haches bien affilées et de sabres en forme de faux pour couper jarrets et trompes aux éléphans de l'ennemi. Après cette victoire, Alexandre se trouva possesseur des éléphans de Porus, et ce nombre s'accrut de tous ceux que lui offrirent en présent les autres princes de l'Inde. Après la mort d'Alexandre, ses éléphans furent, comme ses états, partagés entre ses généraux, et, des batailles qu'ils se livrèrent, il n'en est pas où ces animaux n'aient joué un rôle important. Comme ils adoptaient les mœurs et la pompe de l'Asie, les généraux grecs en imitaient également les institutions militaires. L'un d'eux, le fondateur de la dynastie des Séleucides, Séleucus Nicator, avait encore augmenté ses forces militaires en épousant la fille d'un roi de l'Inde qui lui apportait en dot 500 éléphans de guerre. Son goût pour les éléphans lui avait fait donner par ses contemporains le sobriquet de *Grand Éléphantarque*. C'est grâce à leur concours qu'il gagna sur Antigone la bataille d'Ipsus. Raconter la part prise par les éléphans aux guerres de cette époque serait raconter ces guerres elles-mêmes. Les Ptolémées, ne pouvant remonter leur corps d'éléphans dans l'Inde même, avaient organisé la traite des éléphans dans la région du Nil-Bleu.

La guerre contre Pyrrhus servit à bien des égards d'école aux Romains. Pyrrhus était un des meilleurs généraux de l'antiquité : il avait composé des traités de tactique dont les écrivains anciens parlent avec éloge. Le « jeu de la guerre » (*Kriegspiel*), si fort en honneur dans l'armée prussienne, n'est même, comme notre jeu de l'oie, qu'un jeu « renouvelé des Grecs. » C'est Pyrrhus qui eut le premier l'idée de représenter les évolutions militaires au moyen de petites pièces de bois ou de plomb. Sa tactique savante prépara les Romains à celle des généraux carthaginois; en même temps leurs soldats s'accoutumaient à voir les éléphans, et ceux de l'armée carthaginoise ne leur inspirèrent plus qu'une médiocre crainte.

L'exemple des Ptolémées et l'ambition de mettre leur armée à la hauteur de l'armée égyptienne avaient poussé les Carthaginois à employer des éléphans de guerre. Les éléphans ont été indigènes dans l'Afrique septentrionale jusqu'au IVe ou Ve siècle de notre ère. La race y a disparu à la suite des chasses séculaires faites d'abord par les Carthaginois et par les rois africains pour le service de leurs armées, plus tard par les Romains pour les jeux et pour les combats de l'amphithéâtre. Séparés par le Sahara du gros de leur race, si nombreuse aujourd'hui dans le Soudan, les éléphans de l'Afrique septentrionale furent exterminés jusqu'au dernier.

A l'origine, les Carthaginois employaient des chars de guerre comme la plupart des peuples de l'Orient; ils renoncèrent à cette arme pour adopter les éléphans, appréciant davantage les services

de ces derniers. Dès ce moment, toutes leurs armées furent accompagnées d'un grand nombre de ces animaux. Lorsqu'au début de la première guerre punique Hannon débarqua en Sicile pour essayer de faire lever le siége d'Agrigente, il amenait avec lui 60 éléphans, qui furent presque tous tués ou pris par les Romains. Quelques années après, Xanthippe mettait en ligne 100 éléphans dans cette bataille où l'armée de Régulus fut anéantie, et c'est au concours des éléphans qu'il dut en grande partie la victoire. Par contre, c'est à l'encombrement produit sur un terrain trop étroit par ces auxiliaires aux corps énormes qu'Annibal dut, cinq ans plus tard, de voir son armée anéantie à Palerme : 104 éléphans tombèrent au pouvoir des Romains et ornèrent le triomphe du proconsul Métellus. Peu après, dans la guerre que Carthage eut à soutenir contre les mercenaires licenciés, elle eût vraisemblablement succombé sans le secours qu'elle tira de ses éléphans. Ces animaux jouèrent également un rôle important dans la seconde guerre punique. Asdrubal en avait 200 en Espagne. Annibal en prit une quarantaine avec lui lorsqu'il quitta ce dernier pays pour se diriger vers l'Italie. Ces éléphans traversèrent les Alpes avec le reste de son armée, et ce ne fut pas une des moindres difficultés de ce passage célèbre de mener ces animaux à travers la neige et les glaciers, par des chemins étroits et escarpés. La rigueur du climat fit perdre à Annibal une partie de ses éléphans comme de ses chevaux et de ses hommes; mais il put en sauver un certain nombre, qui prirent part à la bataille de la Trébie. A Trasimène et à Cannes, Annibal n'avait plus d'éléphans. Plus tard, il en reçut d'Afrique en même temps qu'un renfort de nouvelles troupes. Cela ne l'empêcha pas d'être finalement défait et forcé d'abandonner l'Italie, comme Asdrubal était forcé d'abandonner l'Espagne. La bataille de Zama mit bientôt fin à la fortune de Carthage. Dans le traité qu'ils subirent alors, les Carthaginois durent livrer aux vainqueurs les éléphans qui leur restaient, et promettre de ne plus en entretenir dans l'avenir.

Jusque-là, les Romains s'étaient contentés de combattre les éléphans de leurs ennemis, sans en entretenir eux-mêmes dans leur armée. Il leur était pourtant facile de retourner contre Pyrrhus et contre les Carthaginois ceux qu'ils avaient faits prisonniers. S'ils hésitèrent longtemps à recourir à ces monstrueux auxiliaires, c'est sans doute dans la crainte d'affaiblir le moral des soldats en mettant leur confiance ailleurs que dans leur propre courage. C'est pour le même motif qu'ils ne firent jamais usage de chars armés de faux. Pendant longtemps ils ne s'occupèrent que de neutraliser l'action des éléphans ennemis. A la fin pourtant, ils adoptèrent cette machine de guerre, et dans la troisième guerre punique, — où les Carthaginois n'avaient plus d'éléphans, — ils menèrent contre

ces derniers des éléphans que Masinissa leur avait procurés. Ce roi africain en entretenait un nombre considérable, et il en fournit libéralement aux armées romaines à plusieurs reprises; les Romains en avaient en outre une réserve qui provenait de leurs victoires sur les Carthaginois. Dans la guerre contre Philippe, roi de Macédoine, Quintus Flaminius se servit des éléphans pour charger la phalange macédonienne. Les Romains avaient également des éléphans dans leur guerre contre Antiochus III, mais il ne semble pas qu'ils en aient fait usage. Dans cette campagne, ils s'emparèrent des éléphans d'Antiochus, qui étaient de la belle race de l'Inde, et ils les employèrent, vingt ans plus tard, concurremment avec leurs éléphans africains, dans leur guerre contre Persée, guerre qui se termina par la disparition du royaume de Macédoine. « Il est curieux de remarquer, dit à ce propos un historien des éléphans (1), que ces animaux, qu'Alexandre avait amenés le premier des bords lointains de l'Orient, furent, sinon les instrumens, du moins les témoins de la destruction de son royaume. » Les Romains employèrent aussi les éléphans dans leurs guerres d'Espagne. En Gaule, ils n'en firent usage qu'une fois : ce fut dans leur première expédition au-delà des Alpes, à la fin du second siècle avant l'ère chrétienne, expédition conduite par le proconsul Domitius Ahenobarbus, un des ancêtres de Néron. — Quand on rencontre dans la France méridionale ou dans les Alpes des ossemens d'éléphans, il peut être téméraire de les faire remonter à l'époque quaternaire ou à l'époque tertiaire, car plus d'un éléphant, parmi ceux d'Annibal et de Domitius Ahenobarbus, a dû laisser ses os sur notre sol.

En Afrique, les éléphans continuèrent à être employés et par les rois indigènes et par les Romains. Jugurtha s'en servit contre les Romains, et plus tard, dans les guerres civiles, où l'on vit combattre

Romains contre Romains, parens contre parens,

on vit également combattre éléphans contre éléphans. Pompée, après avoir vaincu le parti de Marius près d'Utique, amena à Rome les éléphans qu'il avait pris. Il en avait fait atteler quatre de front à son char de triomphe, mais, la porte de Rome se trouvant trop étroite, il fallut les dételer et les remplacer par des chevaux. Dans la guerre entre Pompée et César, les pompéiens d'Afrique menèrent des éléphans contre César à la bataille de Thapsus, à 30 lieues de Carthage (an 47 avant J.-C.), mais ils n'en furent pas moins battus. C'est la dernière fois que les Romains emploient d'une façon régulière les éléphans à la guerre : désormais ils les réservent aux spectacles du cirque.

(1) Armandi, *Histoire militaire des Éléphans*, Paris 1843, p. 230.

En effet, les éléphans étaient devenus les acteurs accoutumés des jeux du cirque. C'est en l'an de Rome 655 qu'on exposa pour la première fois ces animaux dans l'arène. Dès lors ce spectacle se renouvela fréquemment. Pompée, pour fêter son second consulat par un spectacle grandiose, fit combattre vingt éléphans contre des chasseurs gétules armés de javelots. César fit plus encore. Il avait amené à Rome les éléphans pris à la bataille de Thapsus. Le jour de son triomphe, on le vit se diriger vers le Capitole, précédé de quarante éléphans rangés sur deux files et portant dans leurs trompes d'immenses flambeaux. Ce spectacle, nouveau pour les Romains, ne l'était pas en lui-même. Les rois d'Égypte et de Syrie se faisaient quelquefois accompagner d'éléphans dressés à cet exercice, et auxquels on donnait le nom de porte-flambeaux, *lychnophores*. A Rome, c'était devenu chose ordinaire de faire combattre les éléphans dans le cirque, soit contre des gladiateurs, soit contre des taureaux ou des tigres. L'empereur Commode, qui était un gladiateur et descendait parfois dans le cirque, y tua un jour un éléphant d'un coup de pique.

Mais les spectacles les plus curieux furent ceux où l'on vit les éléphans remplir le rôle de mimes, de saltimbanques et d'acrobates. Les Romains avaient poussé très loin l'art de dompter les animaux et de leur faire accomplir les exercices les plus difficiles. Les dompteurs modernes ne font rien que les *mansuetarii* de Rome n'aient inventé il y a des siècles. Ceux de Rome ont obtenu des animaux des actes de docilité et des tours d'adresse dont on n'a pas vu d'exemples dans les temps modernes. Pour ne parler ici que des éléphans, on les dressait à des exercices si compliqués et si disproportionnés avec leur énorme taille qu'on aurait peine à les croire vrais sans le témoignage des écrivains de l'antiquité. « Dans les combats de gladiateurs que donna Germanicus, raconte Pline, les éléphans exécutèrent des mouvemens grossiers ressemblant à une sorte de danse. Leurs exercices ordinaires étaient de jeter dans les airs des armes que le vent ne pouvait détourner, de figurer entre eux des attaques de gladiateurs et de se livrer aux ébats folâtres de la pyrrhique (danse d'origine dorienne), puis ils marchèrent sur la corde tendue. Quatre éléphans en portaient dans une litière un cinquième représentant une nouvelle accouchée, et dans des salles pleines de peuple ils allèrent prendre place à table, en marchant à travers les lits avec tant de ménagement qu'ils ne touchèrent aucun des buveurs... Il est très curieux de les voir aller de bas en haut sur des cordes; mais ce qui l'est encore davantage, c'est de les voir aller de haut en bas. » Ces cordes raides, qu'on désignait du nom grec de *catadromus*, étaient tendues transversalement du sol à un point élevé, et les acrobates devaient monter et descendre

par le même chemin. Ce n'est pas la seule fois que Rome assista au spectacle d'éléphans funambules; elle le revit de nouveau, raconte Suétone, dans des fêtes données par Néron et par Galba. On vit même sous Néron un illustre chevalier romain se livrer à cet exercice monté sur un éléphant. La docilité naturelle de l'éléphant rendait possibles ces jeux étranges : Pline en donne un exemple dont il garantit l'authenticité. « Un éléphant d'une intelligence trop lente pour retenir ce qu'on lui enseignait, ayant été plusieurs fois fustigé, fut trouvé (c'est un fait certain) répétant la nuit sa leçon. »

De tels spectacles se continuèrent jusqu'à l'époque où Rome cessa d'être la résidence des empereurs. On employait encore les éléphans à d'autres usages. Aux jours de grandes cérémonies, on les attelait aux chars de parade destinés à porter les images des dieux et des empereurs. Les empereurs eux-mêmes paraissaient quelquefois en public sur des chars traînés par des éléphans. On faisait également appel à leur force pour exécuter de grands travaux mécaniques. Sous le règne d'Adrien, on employa 24 éléphans pour déplacer le colosse de Néron et pour le transporter près de l'amphithéâtre auquel il devait donner son nom.

Il y avait à Rome des édifices réservés à la demeure des éléphans qui figuraient dans les jeux du cirque. Il existait en outre des dépôts d'éléphans sur le littoral du Latium, notamment à Ardea et à Laurentum. L'air de la campagne était en effet meilleur pour ces animaux que celui de Rome. C'est également à la campagne qu'on avait établi l'infirmerie des éléphans : on avait choisi dans ce dessein et principalement à cause de ses eaux sulfureuses la charmante retraite de Tivoli célébrée par Horace. Ces eaux avaient la propriété de rendre leur blancheur aux défenses des éléphans quand elles étaient jaunies ou noircies à la suite de quelque maladie. Un éléphant avait-il les digestions difficiles, les défenses jaunes, le teint un peu pâle, on l'envoyait se remettre à Tivoli. Martial fait méchamment allusion à cet usage dans une épigramme sur une dame qui allait à Tivoli pour se blanchir les dents ou le teint.

Depuis l'époque romaine, on ne vit plus d'éléphans en Europe qu'à de rares occasions. Le calife Haroun-al-Raschid en envoya un en présent à l'empereur Charlemagne; les annalistes du temps racontent l'étonnement que causa l'arrivée de cet animal à Aix-la-Chapelle. Plus tard Frédéric II, à son retour de Palestine, saint Louis, à son retour de Syrie, amenèrent chacun un éléphant en Europe. Après leurs découvertes et leurs conquêtes dans l'Inde, les Portugais firent cadeau au pape Léon X d'un jeune éléphant.

L'éléphant comme animal de guerre ne devait plus se rencontrer qu'en Asie. Les Sassanides de Perse s'en servirent dans leurs luttes contre les empereurs de Constantinople. Dans l'Inde, où la race est

indigène, les éléphans n'avaient jamais cessé d'être employés à la guerre. Ils ne sauvèrent pourtant pas l'Inde ni de la conquête musulmane, ni de la conquête tartare. Les conquérans de l'Inde adoptèrent cette institution militaire du pays conquis. Le Grand-Mogol Akhbar de Delhi entretenait 6,000 de ces animaux. Lorsqu'il entreprit en 1573 la conquête du Bengale, il se fit suivre de 600 éléphans, et, dans une expédition ultérieure, il en emmena sur le dos desquels il avait installé de petites pièces en fer servies par quatre canonniers. L'invention des armes à feu n'avait pas mis fin à l'emploi des éléphans à la guerre : on trouvait au contraire avantageux de pouvoir les tenir loin de la mêlée en établissant des pièces de campagne sur leur dos, et ils servaient en quelque sorte d'affûts vivans et mobiles. Lorsque Thomas Roe fut envoyé en 1615 à la cour d'Agra comme ambassadeur de Jacques Ier, il vit 300 éléphans qui portaient de petits canons de 6 pieds de long et du calibre de 2 livres. Ces pièces étaient montées sur des affûts installés sur le dos même de l'animal ainsi que les quatre servans. Les éléphans figurèrent dans les guerres des souverains indigènes contre les Français, au temps où ceux-ci avaient un empire dans l'Inde et contre les Anglais. Il nous faut dire maintenant quels services rendent ces animaux dans les parties de l'Inde où l'espèce est indigène.

II.

Aristote est le premier naturaliste qui ait décrit l'éléphant; il avait sous les yeux un spécimen vivant de l'espèce, car Alexandre envoyait à son ancien maître des animaux curieux des contrées qu'il soumettait. Aussi les naturalistes de notre siècle ont-ils pu constater que sa description de l'éléphant est plus exacte que celle de Buffon. Un seul détail le montrera : Buffon soutenait contre Aristote que l'éléphant tette sa mère avec sa trompe et non avec sa bouche; mais Aristote avait raison contre Buffon. Les autres écrivains de l'antiquité mêlèrent à des observations vraies des récits chimériques auxquels donnaient lieu l'intelligence et la docilité de l'animal. Se méprenant sur le but des ablutions auxquelles les éléphans se livrent la nuit dans les fleuves, on allait jusqu'à leur attribuer je ne sais quelle religion sidérale analogue à celle des mages de la Chaldée.

Malgré sa haute taille et sa force, l'éléphant est un des êtres les plus inoffensifs de la nature; cela s'explique par ce fait, que sa nourriture est exclusivement végétale. A l'état de liberté, il se nourrit de feuilles et d'écorces d'arbre. Il n'attaque personne à moins d'être excité, et il évite la rencontre de l'homme, comme s'il avait le sentiment de l'hostilité de ce dernier; on a même remarqué

dans l'île de Ceylan qu'il montre une plus grande inquiétude en présence du blanc qu'en présence de l'indigène. L'éléphant a la vue très courte, mais l'ouïe et l'odorat d'une extrême finesse, et il se guide surtout par ces deux sens. Les éléphans d'un même troupeau s'appellent l'un l'autre par des cris. On a observé que l'éléphant possède trois sortes de sons dans son langage, ceux qu'il tire de son gosier, ceux qu'il produit avec sa bouche et ceux qu'il obtient de sa trompe. Ces derniers, qu'il pousse surtout dans les momens de rage et de colère, sont si aigus que tous les observateurs depuis Aristote les ont comparés à ceux d'une trompette ou d'un cor, et l'animal doit à cette ressemblance le nom de *trompe* que son prolongement nasal a reçu dans notre langue.

L'éléphant habite de préférence les forêts. Le jour, il se retire au plus épais des fourrés pour éviter les rayons du soleil et pour se reposer; la nuit, il se livre à ses pérégrinations et descend vers les fleuves pour s'y baigner. Il connaît une certaine organisation sociale; il vit non pas à l'état d'isolement comme le plus grand nombre des animaux, mais en famille. Chaque famille forme un troupeau. Ces troupeaux, qui comprennent de 20 à 50 individus, se gouvernent monarchiquement, comme c'est le cas de tous les animaux qui forment des sociétés, l'homme excepté. Ils choisissent entre eux l'individu le plus fort et le plus intelligent, qu'il soit mâle ou femelle; ils en font le chef de la bande, lui obéissent aveuglément, et lui témoignent le plus grand dévoûment. Le chef guide le mouvement du troupeau, pose des sentinelles et joue le rôle d'éclaireur dans les expéditions nocturnes. La famille, on pourrait presque dire le clan, est si étroitement unie qu'elle est fermée à tout étranger. Lorsqu'un éléphant reste seul, soit que son troupeau ait été tué ou pris, soit qu'il en ait été séparé par un accident, il n'est pas reçu dans une autre famille, et il est forcé de vivre solitaire. La solitude aigrit le caractère de l'éléphant, naturellement doux et inoffensif, et ces célibataires malgré eux, auxquels on donne le nom de *gundah* dans l'Inde et celui de *rogue* à Ceylan, deviennent sauvages, et commettent souvent des déprédations dans les champs cultivés et auprès des habitations. On les chasse sans chercher à les prendre en vie : leur caractère perverti se prêterait moins facilement au dressage.

L'intelligence de l'animal se manifeste dans bien des circonstances de sa vie en liberté. A Ceylan, on a plus d'une fois remarqué que pendant des orages accompagnés de violens coups de tonnerre des bandes d'éléphans sortaient de la forêt pour stationner en plein champ, et ne rentraient dans la jungle que lorsque le tonnerre avait cessé de gronder. Dans les forêts vierges qu'ils habitent, l'homme profite des chemins frayés par leur passage; on a dit ingénieuse-

ment que là les éléphans représentent toute l'administration des ponts et chaussées. Ces chemins vont d'ordinaire des hauteurs vers les cours d'eau. On a remarqué que dans les montagnes leurs chemins sont disposés avec une intelligence digne d'hommes du métier. Ces chemins suivent généralement la crête d'une chaîne de montagnes, évitant les pentes rapides, et à Ceylan les arpenteurs du gouvernement ont constaté que, même dans les forêts où la vue ne permettait pas de découvrir la ligne la plus droite, les éléphans suivaient invariablement la ligne qui communique le plus commodément avec le point opposé. Le docteur Hooker décrivant l'ascension de l'Himalaya dit que les indigènes n'admettent pas le zigzag dans leurs chemins, et qu'ils abordent en droite ligne les montées les plus raides, tandis que le chemin des éléphans est une œuvre excellente d'ingénieur, et, tout au contraire des chemins des indigènes, suit des détours judicieux. Ce n'est pas que l'éléphant ne puisse monter et descendre aisément les pentes les plus raides; sur le sommet du Pic-d'Adam, dans l'île de Ceylan, à une altitude de 7,420 pieds, là où les pèlerins grimpent avec difficulté à l'aide de degrés taillés dans le roc, le major Skinner trouva en 1840 la trace de pieds d'éléphans. Les chemins que leur inclinaison rend impraticables pour le cheval et dangereux pour l'homme ne l'effraient ni ne l'arrêtent. Malgré ses énormes pieds et la masse de son corps, c'est un véritable animal grimpeur. La sûreté de son large pied le rend précieux, comme animal domestique, dans les pays de montagnes où les chemins sont rares ou mal frayés. Un voyageur dans l'Inde, M. Rousselet, a raconté une descente périlleuse faite à dos d'éléphant. L'éléphant rend des services inappréciables dans les pays dépourvus de chemins et dans les régions montagneuses; comme monture et comme bête de somme, il passe là où ni le cheval, ni le mulet, ni le chameau, ne pourraient trouver passage.

L'éléphant d'Afrique n'a été apprivoisé que par les Carthaginois, les rois numides et les Romains. Il serait aisé aux noirs habitans de l'Afrique centrale de faire de l'éléphant leur esclave et leur auxiliaire, comme cela se pratique en Asie; mais l'espèce d'hommes qui grouille à l'intérieur de l'Afrique est trop rapprochée de la brute pour profiter des richesses que la nature met sous sa main. Les nègres ne chassent l'éléphant que pour le tuer et pour en troquer les défenses contre les verroteries, les couteaux et les étoffes que leur apportent des trafiquans arabes. Les éléphans sont encore très nombreux en Afrique, malgré l'énorme quantité qu'on en détruit chaque année. La chasse en a réduit le nombre dans certaines régions, par exemple dans cette partie de la côte de Guinée qui avait reçu le nom de *Côte-d'Ivoire* du trafic qui s'y faisait. Ce nom n'est plus aujourd'hui mérité, car la Côte-d'Ivoire ne livre plus au com-

merce qu'une mince quantité de défenses d'éléphant; mais l'intérieur de l'Afrique, depuis le Nil-Blanc et le Nil-Bleu jusqu'à la région du Cap, est encore extrêmement riche en éléphans. En 1860, Livingstone en a vu plusieurs centaines en un seul jour dans la région du Zambèse.

On a rapproché la chasse à l'ivoire de la traite des esclaves. L'une comme l'autre en effet ne vit que par la dévastation, et les scènes de cruauté qui accompagnent en Afrique la chasse à l'éléphant ne le cèdent en rien aux barbares épisodes de la chasse à l'homme. Une partie de l'ivoire africain vient en Europe par Khartoum; mais dans l'Afrique orientale Zanzibar est le principal marché pour la région comprise entre le 2e et le 10e degré de latitude sud. Une partie de ces défenses va à Bombay, l'autre va à Londres. L'exportation de Zanzibar se compose en moyenne de 20,000 défenses par an, ce qui, pour l'Afrique orientale au sud de l'équateur, représente 10,000 éléphans tués annuellement. Quelques-unes de ces défenses atteignent jusqu'à 8 et 10 pieds de longueur, et jusqu'à 120 livres de poids. Au marché de Zanzibar, il faut ajouter ce qu'exportent, mais en bien moins grande quantité, la côte occidentale, le Cap, le Haut-Nil et l'Abyssinie. C'est une des branches les plus actives du commerce africain; quelques chiffres en diront l'importance. A Zanzibar en 1858, un lot de 47 défenses a atteint le prix de 1,500 livres sterling (37,500 francs). La Chine se procure son ivoire dans l'Inde et occasionnellement à Ceylan.

En Asie, la chasse à l'éléphant a un caractère moins barbare. Rarement cherche-t-on à le tuer pour l'ivoire de ses défenses, et encore le chasse-t-on avec des armes à feu. Un chasseur exercé tue l'éléphant d'une seule balle logée dans le front ou au-dessous de l'oreille; mais, dans le plus grand nombre des cas, on s'attache à le prendre vivant pour l'apprivoiser et le dresser à la vie domestique. Cet art, qui remonte à l'époque la plus ancienne, se pratique aujourd'hui sur une plus vaste échelle que jamais dans les possessions anglaises de l'Inde, à cause des services de tout genre que rend cet animal. Tant que les éléphans n'avaient d'autre rôle que de rehausser l'éclat des fêtes royales ou des processions religieuses, on se contentait de chasser des individus isolés. On les prenait soit en les faisant séduire par des femelles apprivoisées, soit grâce à l'agilité et à l'adresse d'hommes dont c'était la dangereuse profession. Deux hommes suffisaient à prendre un éléphant : tandis que l'un détournait son attention en l'irritant et en le provoquant, l'autre se glissait derrière l'animal et lui passait au pied un lien solide. Une fois ce lien passé autour d'un gros arbre, l'éléphant, devenu captif, était forcé de se rendre à discrétion et de se soumettre à ses nouveaux maîtres. Depuis que les Européens établis

dans l'Inde ont résolu d'employer les éléphans au même degré que les chevaux et que les autres animaux domestiques, il fallut recourir à un autre système de chasse pour se procurer un plus grand nombre de ces animaux. Dans l'île de Ceylan, les Portugais et après eux les Hollandais organisèrent le système des battues, et les Anglais, en leur succédant, ont continué leurs traditions. Des battues annuelles se font à Ceylan et dans le nord de l'Inde, et font tomber au pouvoir des chasseurs des troupeaux entiers d'éléphans. Tennent, dans son livre sur Ceylan, a raconté ces chasses grandioses, où, sans effusion de sang et presque sans péril, on prend souvent à la fois une centaine d'éléphans; mais, si l'on parvient à prendre vivans et sans blessures des animaux d'une telle force et d'une telle intelligence, c'est en profitant de la terreur et de l'inexpérience des éléphans sauvages, et surtout en employant comme auxiliaires des éléphans apprivoisés. Bien loin d'avoir de la répugnance à servir l'homme contre leur propre espèce, ils apportent à cette besogne un entrain et une intelligence admirables; ils poussent les éléphans sauvages vers les arbres auxquels on doit les attacher; pendant qu'on les attache, ils les empêchent de détourner les liens d'un coup de trompe; ils protégent leurs propres maîtres contre les coups de trompe des captifs. C'est également à l'aide d'éléphans déjà apprivoisés qu'on dresse les captifs, appliquant ainsi à la race éléphantine la méthode pédagogique préconisée par Lancaster. Dans le dépôt de remonte pour les éléphans que le gouvernement anglais entretient à Dacca, dans le Bengale, on garde un certain nombre d'éléphans choisis parmi les plus forts et les plus intelligens pour dresser les nouveau-venus; ce sont comme de vieux sergens instructeurs sous la direction desquels passe chaque génération de recrues. Le dressage d'un éléphant est l'affaire de quelques mois; mais il ne faut le mettre au travail que lentement et par degrés, quand l'obéissance est entrée dans sa nature et qu'il a contracté de l'affection pour les personnes qui le soignent. L'obéissance à son gardien est chez l'éléphant le résultat de l'affection plus encore que de la crainte, et à cet égard sa docilité ressemble plus à celle du chien qu'à celle du cheval. Elle va jusqu'à surmonter la douleur; on en a la preuve dans la résignation avec laquelle, sur l'ordre de son *mahout* (c'est le nom que dans l'Inde on donne aux cornacs), il avale des médecines souvent repoussantes, et se soumet, non pas seulement à des saignées, mais même à des opérations chirurgicales pénibles, telles que l'enlèvement de tumeurs et d'ulcères. Tous les éléphans ne se résignent pas à oublier leur vie de liberté dans la forêt. Aussi faut-il les traiter avec douceur et avec égards, et encore la mortalité est-elle grande chez eux pendant les premiers mois de la captivité. On en voit se coucher tout d'un coup et mou-

rir, sans qu'on observe chez eux la trace d'aucune maladie. Les indigènes expriment ce genre de mort en disant que l'animal est mort « le cœur brisé. » Il y aurait là matière à un beau *poème barbare* de M. Leconte de Lisle. L'extrême sensibilité de son caractère fait que l'influence du moral sur le physique est aussi grande chez lui que chez l'homme.

Tous les voyageurs dans l'Inde ont décrit les rôles auxquels les éléphans sont dressés de temps immémorial. M. Rousselet, entre autres, a donné d'intéressans détails à cet égard; il raconte les splendides cortéges où ces animaux figurent richement caparaçonnés et portent les monarques indigènes sur des trônes lamés d'or. Dans un *sowari* ou procession militaire, dont il fut témoin à Baroda, plus de quatre-vingts éléphans, traînant jusqu'à terre les couvertures frangées d'or dont ils étaient couverts, défilèrent, portant les personnages les plus considérables de la cour. La plupart avaient la trompe et le front peints de dessins fantastiques et portaient sur la tête de hautes aigrettes de plumes blanches. Les éléphans sur lesquels étaient montés le rajah et ses fils étaient caparaçonnés plus splendidement encore. Celui du rajah lui-même était un animal gigantesque. « De chaque côté de l'éléphant, quatre hommes sont debout sur des marchepieds... L'animal, entièrement caché sous ses ornemens, semble une montagne d'or étincelante de diamans. Des hommes l'entourent en brûlant des parfums dont la fumée bleuâtre donne à la scène quelque chose de mystique. »

Le harnais spécial que l'on adapte au dos de l'animal supporte tantôt un trône de cérémonie, tantôt une sorte de kiosque, tantôt une espèce de cage destinée au voyage. On monte à éléphant à l'aide d'une échelle, qui ensuite est repliée sur le côté droit de l'animal, comme elle le serait sur le flanc d'un navire. C'est montés sur des éléphans que les rajahs de l'Inde chassent le tigre. On fait grand usage de l'animal comme monture de voyage, surtout dans les régions montagneuses, où les chemins sont rares ou mauvais. Grâce à l'extrême sûreté de son pied, l'éléphant peut s'avancer sans crainte sur les pentes les plus rapides; il présente en outre l'avantage de pouvoir, sans fatigue, transporter plusieurs personnes sur son vaste dos, où l'on peut dormir, si l'on voyage de nuit. « Une fois étendu, dit M. Rousselet, et en fermant les yeux, on pourrait se croire couché à bord d'un navire : le balancement régulier de l'éléphant imite, à s'y méprendre, le tangage et le roulis. »

Dans certaines parties de l'Asie, dans le royaume de Siam et dans les régions de l'Inde anglaise laissées aux souverains indigènes, on dresse les éléphans aux combats singuliers comme chez nous on fait des coqs. Ces combats répugnent au caractère natif de l'éléphant, être très doux, qui à l'état de liberté n'attaque ni l'homme ni les

autres animaux. C'est par un régime de mets excitans continué pendans plusieurs mois qu'on arrive (triste conquête de l'homme!) à rendre l'éléphant méchant. Les Hindous appellent *must* cet état de rage auquel ils amènent cet animal. Les mâles seuls peuvent être dressés à ce métier; la douceur plus grande encore des éléphans femelles ne permet pas de leur inculquer cette éducation perverse. M. Rousselet fut témoin d'un combat d'éléphans donné par le rajah de Baroda, et le récit de ce *kousti* (combat) n'est pas une des parties les moins intéressantes de ce curieux voyage. Il a également vu et raconté des supplices horribles où l'éléphant sert d'exécuteur des hautes œuvres.

Mais l'éléphant remplit en même temps un rôle plus utile et plus civilisateur; l'homme en a fait l'auxiliaire de ses travaux. Dans l'île de Ceylan, il figure au service des ponts et chaussées; on l'emploie à traîner ou à porter de lourds matériaux, pierres et poutres. Dans la coupe des forêts, il transporte les pièces de bois et les dispose en piles. Il montre à cette opération une dextérité surprenante; une fois dressé, l'homme n'a presque pas à intervenir dans son travail; quelques éléphans même ont réussi à apprendre un procédé mécanique auquel ils recourent dans les cas extrêmes. Quand la pile atteint une certaine hauteur et qu'ils ne peuvent plus, à deux, élever jusqu'au sommet la lourde pièce d'ébène ou d'autre bois précieux et lourd, ils disposent deux autres pièces contre la pile, et sur ce plan incliné roulent en haut la pièce, dont le poids les embarrassait. En Birmanie, on emploie les éléphans dans les scieries de bois de teck; non-seulement ils apportent le bois de la forêt, mais même ils le disposent avec leur trompe sur le support où il doit être scié en planches, le poussant avec leurs pieds jusqu'à qu'il soit en place et regardant des deux côtés si tout est bien en ordre. Tennent rapporte une anecdote qu'il tenait du major Skinner et qui montre à un haut degré l'intelligence de l'éléphant. « Un soir, dit le major Skinner, je me promenais à cheval dans la forêt, près de Kandy. Tout à coup mon cheval s'arrête, effrayé d'un bruit qui se faisait dans la forêt. On entendait le cri *ourmph*, *ourmph*, sourdement répété. Je vis bientôt d'où venait ce cri. C'était un éléphant domestique qui, laissé à lui-même, avait entrepris un travail difficile : il s'efforçait de transporter une lourde poutre, qu'il avait chargée sur ses défenses; mais le sentier était trop étroit, il était forcé d'incliner la tête tantôt à droite, tantôt à gauche. Cet exercice lui faisait pousser des grognemens de mauvaise humeur. Dès qu'il nous aperçut, il leva la tête, nous considéra un instant, jeta son fardeau à terre et se rangea de côté, contre le bois, pour nous livrer passage. Mon cheval tremblait de tous ses membres. L'éléphant le remarqua, s'enfonça encore plus dans le fourré et répéta son *ourmph*,

mais sur un ton plus doux et comme pour nous encourager. Mon cheval tremblait toujours. Enfin il franchit le chemin; aussitôt l'éléphant reparut, reprit sa poutre et continua son travail pénible. »

Les éléphans sont employés en très grand nombre dans les divers services de l'armée anglaise de l'Inde, et ils y rendent d'importans services. Les ouvrages que nous avons consultés sur l'éléphant ne nous fournissant rien à cet égard, nous avons cherché à nous renseigner ailleurs. Un fait curieux m'avait déjà été communiqué par un officier de l'armée française, M. le commandant Mowat, qui le tenait d'un officier de l'artillerie anglaise. « Dans les marches militaires à travers les contrées incultes et peu frayées du Bengale, il est d'usage d'employer des éléphans à la suite des convois. Ces animaux sont si bien dressés que, s'il survient un accident à une voiture, à une pièce d'artillerie, et que les chevaux d'attelage ne puissent les tirer d'un mauvais pas, dès qu'un éléphant s'aperçoit de l'accident, il accourt près de la voiture embarrassée sans même attendre l'avertissement de son mahout, et la dégage en la soulevant avec sa trompe. Il ne la quitte que lorsqu'elle est remise dans le bon chemin, et que les attelages peuvent suffire à la besogne. Il reprend alors sa place dans la colonne, prêt à recommencer au premier besoin. » Désireux d'avoir des renseignemens plus circonstanciés, je m'adressai à mon savant ami M. Whitley Stokes, secrétaire du gouvernement de l'Inde, et par son obligeante entremise je reçus de M. le colonel Willis, commissaire-général de l'armée du Bengale, les détails les plus précis sur l'emploi des éléphans dans l'administration anglaise de l'Inde.

Le gouvernement anglais se procure ses éléphans dans l'île de Ceylan, dans le nord de l'Assam, dans les jungles de Cachar et de Chittagong (à l'est du Bengale), dans le Teraï (basses-terres du Népaul), dans les forêts qui s'étendent au pied de l'Himalaya, et, sur une moins grande échelle, dans celles de l'Inde centrale. Ritter, dans sa *Géographie de l'Asie*, nous apprend que les éléphans des diverses parties de l'Inde se distinguent par quelques caractères différens : ceux du Népaul sont plus petits, ceux de Chittagong plus forts, ceux de Ceylan plus intelligens. Aussi de tous ces lieux de chasse, les principaux sont-ils les jungles de Chittagong et de Cachar : on y fait régulièrement des battues de deux ans l'un; le mode de chasse est le même qu'on pratique à Ceylan et que l'on connaît par les récits de Tennent. Le nombre ordinaire des captures varie de 50 à 100 par année. Un dépôt central de remonte connu sous le nom de *Khedda* est établi à Dacca dans le Bengale, et c'est de là que les éléphans, une fois dressés, sont envoyés aux divers services de l'armée. Les éléphans reviennent au gouvernement à environ

100 livres sterling (2,500 francs) par tête prise; dans les foires, un éléphant se vend près de 140 livres. C'est une somme minime, si l'on pense à la grandeur de l'animal et au nombre d'années que sa longévité lui permet de servir ses maîtres. Les éléphans peuvent travailler de dix-huit à soixante-dix et quatre-vingts ans : on les considère comme étant dans toute leur vigueur de vingt-cinq à soixante ans. Le gouvernement britannique de l'Inde emploie les éléphans à la fois dans les services civils et dans les services militaires. Au civil, ils concourent principalement aux opérations de la triangulation, des administrations du télégraphe et des forêts, et aux cortéges solennels des vice-rois et des gouverneurs de province. Au militaire, on les emploie dans les services du train et de l'artillerie. On leur fait porter les bagages et l'équipement d'un camp tout entier. Chaque colonne d'infanterie en a un certain nombre qui marchent près d'elle; de la sorte on évite de charger le soldat d'un bagage qu'il ne pourrait porter impunément sous le ciel brûlant de l'Inde, et lorsqu'on arrive à la fin de l'étape, il ne faut qu'un instant pour dresser les tentes et organiser le camp. Les éléphans sont aussi très utiles dans les districts marécageux, où les chevaux et les bœufs marcheraient difficilement, et dans les régions de montagnes ils rendent des services inappréciables; mais dans ce dernier cas il faut réduire leur charge de moitié. Leur charge ordinaire est de 1,230 livres en plaine et de 674 dans la montagne; on verra tout à l'heure que dans la campagne d'Abyssinie cette charge a été de beaucoup augmentée. Ils ne se servent de leur trompe que pour donner à l'occasion un « coup de main, » par exemple quand il s'agit de tirer d'embarras un chariot ou une pièce d'artillerie.

Dans l'Inde, l'éléphant est principalement bête de somme, non bête de trait, bien que ce soit ce dernier rôle qu'on puisse lui faire remplir le plus aisément sans crainte de le blesser. Malgré son nom de pachyderme, l'éléphant a la peau très délicate; elle est souvent irritée par le harnais, surtout quand le temps est humide. Aussi Tennent dit-il que le travail auquel on puisse le plus avantageusement employer l'éléphant est celui de bête de trait; mais, si on l'attelle à un chariot construit et chargé en proportion de sa force, les routes seront défoncées par la charge. D'autre part, si on réduit la charge de façon à ne pas dégrader les routes, par exemple à 1,500 kilogrammes, comme cela a été essayé plusieurs fois à Ceylan, on a plus de profit à se contenter de bœufs ou de chevaux, dont l'entretien est moins coûteux. Aussi est-ce uniquement dans l'artillerie qu'on emploie l'éléphant comme bête de trait. Il sert à traîner les pièces de fort calibre, trop lourdes pour les jarrets des chevaux. Il y a dans l'artillerie anglaise des Indes deux batteries de pièces de fort

calibre, de 18 pour la plupart, attelées d'éléphans, et à Calcutta même un certain nombre de ces animaux est gardé en permanence pour manœuvrer les grosses pièces dans Fort-William.

Les pièces auxquelles on attelle des éléphans sont d'ordinaire des pièces de 18; mais on peut leur faire traîner des pièces plus fortes encore. Comme je désirais avoir des renseignemens sur la façon dont ces animaux sont attelés, le colonel Willis eut l'obligeance de m'adresser la photographie d'une pièce avec son attelage d'éléphans; elle lui avait été envoyée par le major Harcourt, qui commande la batterie d'éléphans stationnée à Gwalior. La pièce représentée dans cette photographie est un canon Armstrong de 40. Le poids total du canon, de l'avant-train et de l'attelage tout entier est de 8,100 livres anglaises, soit plus de 4,000 kilogrammes. La pièce est traînée par deux éléphans attelés en flèche, leur mahout sur le cou; tranquilles et sérieux, ils laissent leurs trompes tomber droites jusqu'à terre, comme s'ils voulaient prendre la pose du soldat au commandement de : fixe!

Les services civils n'emploient que quelques centaines d'éléphans, les services militaires un millier, dont le plus grand nombre sert spécialement au train. L'artillerie n'en a besoin que de quelques-uns; aussi les prend-elle de préférence parmi les femelles. Celles-ci sont d'un caractère plus doux que les mâles, et surtout elles ne sont pas sujettes aux frénésies du rut, qui à de certains momens rend l'emploi des mâles plus difficile. La conformation de l'éléphant (il est cryptorchide) ne permet pas de pratiquer sur lui la castration comme sur les autres animaux domestiques. Quand la nature parle trop vivement chez lui, les mahouts lui administrent des potions qui calment son tempérament.

L'éléphant devenu auxiliaire de l'homme au même titre que le cheval, le mulet, le chameau, etc., on devait nécessairement se préoccuper de ses maladies. Un vétérinaire de l'armée anglaise, le docteur Gilchrist, a écrit un ouvrage spécial sur l'histoire et le traitement des maladies de l'éléphant. Cet ouvrage, plusieurs fois réimprimé (1), sert de guide et de manuel aux vétérinaires et aux mahouts. Le docteur Gilchrist a coordonné les *mussallas* ou remèdes traditionnels des mahouts; il les a amendés, ajoutant des recettes nouvelles, et accompagnant le tout d'une étude anatomique de l'éléphant. Toutes les maladies de l'animal sont l'objet d'une étude spéciale, fièvre, inflammation cérébrale, maladies de la peau, conjonctivites, opacité de la cornée, maladie des poumons, de l'esto-

(1) J'ai entre les mains l'édition de 1871, publiée sous ce titre : *A practical memoir on the history and treatment of the diseases of the elephant*, etc., by William Gilchrist, assistant Surgeon, P. C. D., Honsoor. Calcutta, 1 vol. in-8° avec planches.

mac, de l'abdomen, rhumatismes, foulures, panaris, etc. Le docteur Gilchrist indique la manière de tâter le pouls à ses cliens (derrière l'oreille) et de les saigner, et décrit le genre de trousse et de pharmacie de campagne qu'un vétérinaire d'éléphans doit emporter avec soi. Il traite également de l'hygiène de l'éléphant, des moyens de le maintenir en bonne santé en campagne et d'éviter les accidens. L'éléphant a le pied délicat, et la nature de ce pied ne permet pas de le défendre d'une façon artificielle, comme on fait pour le cheval. On a essayé de lui faire porter des bottes de cuir avec semelles en fer; mais sa marche en était gênée. On se borne à veiller à ce que les chemins suivis par l'animal ne soient pas mauvais, par accident ou par artifice de l'ennemi. On évite également de le faire passer par des clairières où des souches sortant de terre d'un pouce ou deux pourraient blesser la plante de ses pieds. On se garde aussi des fondrières où les éléphans pourraient, lourdement chargés comme ils sont, se fouler le pied ou se briser la jambe. Quand ils ont à fournir de longues marches sur un sol pierreux, on leur enduit la plante des pieds d'un onguent qui lui donne de la dureté. Il faut avoir un soin égal du dos de l'éléphant, prendre garde que le harnais ne le blesse et surtout ne reste humide sur son dos. Si sa tête demeure trop longtemps exposée aux rayons d'un soleil brûlant, il peut gagner une inflammation du cerveau ou une ophthalmie. M. Rousselet raconte que pour la marche au soleil on enduit la tête des éléphans de graisse, et le docteur Gilchrist recommande dans les haltes de les établir à l'ombre, quoique dans un endroit aéré : après une marche, il ne faut ni les laver, ni les faire baigner tant qu'ils ne sont pas naturellement refroidis. M. Gilchrist entre aussi dans les détails de la nourriture habituelle des éléphans : l'eau est pour eux une nécessité impérieuse; ils pourraient difficilement s'en passer plus de vingt-quatre heures; ils la veulent pure et claire. Pour garder l'animal en bonne santé, il est nécessaire de le faire baigner souvent (1). Il existe à Honsoor un hôpital spécial pour les éléphans et les chameaux de l'armée britannique. Pendant les premiers temps que le service des éléphans était organisé, les animaux étaient souvent malades et forcés d'entrer à l'hospice. On s'aperçut que ces maladies étaient, la plupart du temps, causées par le manque de soins nécessaires, et on arrêta que les mahouts seraient mis en demi-solde aussi longtemps que leurs animaux seraient en traitement à

(1) Voici ce que dit de son côté M. Rousselet : « L'animal doit toujours être placé à l'ombre d'un arbre au feuillage épais, et sur un terrain sec, sans litière. Une simple corde attachée à une des jambes de derrière et retenue à un piquet suffit pour l'entraver; un animal si docile ne cherchera jamais à rompre ce faible lien. Matin et soir, il faut le baigner, et avant qu'il se mette en marche lui graisser le front, les oreilles, les pieds et toutes les parties susceptibles de se fendre sous l'influence du soleil. »

l'hôpital. Depuis ce moment, les mahouts, intéressés à la santé de leurs animaux, les soignent avec plus d'attention, et les cas de maladie ont diminué dans une forte proportion. L'histoire officielle de la campagne d'Abyssinie entre dans plus de détails encore sur les règles d'hygiène applicables aux éléphans et sur la nécessité de surveiller incessamment les mahouts indigènes.

Jusqu'en 1868, les éléphans n'avaient pris part aux manœuvres et aux marches de l'armée anglaise qu'en temps de paix et dans le pays où ils sont nés. L'expédition d'Abyssinie a été pour eux une épreuve dont ils sont sortis avec honneur. On les a employés dans cette campagne, non comme bêtes de trait, mais, service bien plus pénible, comme bêtes de somme lourdement chargées, et cela dans un pays de montagnes, de ravins et de précipices. La grande difficulté dans cette expédition était d'arriver jusqu'au repaire du roi Théodoros, jusqu'à Magdâla. L'Abyssinie est à l'Afrique ce que la région des Andes est à l'Amérique du Sud : c'est une série de plateaux élevés d'où se détachent de puissans contre-forts, et qu'entrecoupent de profondes vallées. Le pays était peu connu, les montagnes n'étaient traversées d'aucune route. Il était impossible d'y faire passer de grosse artillerie attelée; on résolut de la faire porter à dos d'éléphans, et on en fit venir quarante-quatre de Bombay. Les éléphans n'aiment point voyager sur l'eau; lorsqu'on veut les faire embarquer, il faut souvent user de subterfuge pour les décider à se confier au plancher d'un navire. Quelquefois on recouvre de terre le pont mobile qui mène à bord, et on en garnit les côtés de branches touffues qui cachent la vue de l'eau (1). L'histoire officielle de la campagne d'Abyssinie (2), si riche en renseignemens sur toute l'histoire des éléphans dans cette campagne, donne peu de détails sur leur embarquement; elle se borne à dire que les deux transports qui prirent ces animaux à Bombay furent introduits dans un bassin et que les éléphans y furent hissés du rivage. Ces transports avaient été disposés d'une manière toute particulière. Les éléphans furent installés dans la cale du navire, sur un plancher ajouté, fait de pierre et de voliges; on les disposa dos à dos, la tête tournée vers le flanc du navire. Dans un navire dont le maître-bau mesure de 34 à 36 pieds, on peut placer deux éléphans de cette façon, et encore laisser entre eux un passage assez large pour que les valets puissent aller et venir. La largeur des stalles était de 6 pieds; elles étaient partagées par deux traverses, larges chacune de 1 pied et épaisse de 8 pouces. Ces traverses re-

(1) Pourtant Annibal réussit à faire passer le Rhône à ses éléphans sur des radeaux. Tite-Live raconte tout au long cet épisode.

(2) *Record of the expedition to Abyssinia,* compiled by major R. J. Holland and captain H. M. Hozier, Londres 1870.

posaient sur une longue pièce d'appui large de 8 pouces et épaisse d'autant, qui à son tour était retenue au flanc du navire par des taquets longs de 1 pied 2 pouces et larges de 7 pouces, placés à distance de 5 pieds 5 pouces le long du flanc du navire. Les traverses dont nous parlons étaient soutenues par un solide montant placé au centre du navire pour empêcher les éléphans de les déplacer ou de les endommager en pressant contre elles. Cela dit du logement, voici quelle était la ration journalière d'un éléphant (1) :

Fèves.	4 livres (1,800 grammes).
Riz ou farine. . . .	20 livres (9 kilogrammes).
Sel.	2 onces 1/2 (70 grammes).
Foin.	175 livres (80 kilogrammes).
Eau.	40 gallons (180 litres).

On remarque la quantité considérable d'eau nécessaire à l'éléphant. Tandis que la ration d'eau était de 40 gallons pour l'éléphant, elle était de 5 gallons pour les mulets, de 6 pour les bœufs et les chevaux et de 8 pour les chameaux. Les navires qui transportaient l'expédition étaient pour la plupart munis de condensateurs destinés à faire de l'eau douce avec de l'eau de mer. A terre, la ration de l'éléphant fut de 175 livres de foin, 25 de farine, 2 onces 1/2 de sel et 15 livres de bois vert. L'éléphant aime les feuilles et l'écorce des arbres, et à l'état de liberté c'est sa seule nourriture (2).

Les éléphans partirent en deux convois : le premier débarqua à Zula en janvier 1868, le second un peu plus tard. Pendant toute la campagne, ils furent un objet de grande curiosité pour les indi-

(1) La livre anglaise vaut 453 grammes, le gallon 4 litres 1/2.

(2) M. Rousselet donne les détails suivans sur la nourriture de l'éléphant que le maharajah de Rewah lui avait prêté comme monture. « La ration quotidienne d'un éléphant en marche se compose de 20 à 25 livres de farine de blé, que l'on pétrit avec de l'eau en y ajoutant 1 livre de *ghi* ou beurre clarifié et 1/2 livre de gros sel. On en fait des galettes de 1 livre chacune que l'on cuit simplement sur un plateau de fer et que l'on distribue en deux repas à l'animal. Cette ration est absolument indispensable pour que l'éléphant ne dépérisse pas, lorsqu'il a tous les jours à faire de longues marches; mais, pour qu'elle lui soit réellement donnée, le voyageur doit assister à ses repas, sans cela le *mahout* et sa famille ne se font aucun scrupule de prélever dessus leur propre nourriture. Ces galettes de farine fournissent à l'éléphant ses repas réguliers, mais cela est loin de lui suffire, et dans les intervalles il absorbe une quantité de nourriture bien en rapport avec son énorme volume. Cet appoint lui est fourni par les branches de plusieurs arbres, principalement le bâr, *ficus indica*, et le pipul, *ficus religiosa*. On le conduit à la jungle, où il choisit et cueille lui-même les branchages à sa convenance. Il ne les mange pas sur place, mais charge sur son dos la provision nécessaire à la journée et la rapporte au camp. Il rejette les feuilles et le bois et ne mange que l'écorce : c'est un spectacle curieux de voir avec quelle dextérité il enlève d'un seul coup, avec le doigt qui est au bout de sa trompe, l'écorce entière d'une branche, quelque petite qu'elle soit. »

gènes. L'éléphant n'a jamais été domestiqué en Afrique, et les Africains se refusent à croire que l'homme puisse se faire obéir de cet animal. Les Abyssins arrivaient de tous côtés sur le passage de l'armée anglaise pour contempler ce miracle d'éléphans apprivoisés; ils pouvaient à peine en croire leurs yeux. Ce qui était plus étonnant que l'obéissance de l'éléphant à l'homme, c'était le spectacle des services auxquels il se soumettait. On employa ces animaux d'abord à transporter des provisions de Zula vers le front de l'armée, et ensuite pour le transport de la grosse artillerie à partir d'Antalo, à mi-chemin de Magdâla; jusqu'à cet endroit, l'état des routes avait permis aux attelages de traîner les pièces. L'entreprise que l'on tentait était nouvelle à bien des égards. On avait maintes fois dans l'Inde fait porter des canons aux éléphans, mais c'étaient des pièces de petit calibre, et ce n'avait été que pour de courtes distances. Cette fois c'étaient des canons Armstrong de 12 et des mortiers de 8 pouces qu'il fallait transporter pendant des centaines de lieues à travers un pays de montagnes et de ravins. D'Antalo à Magdâla, ces pièces ont fait le chemin à dos d'éléphant, avec leurs caissons, etc., presque sans interruption. Quand le pays devenait uni et la route praticable, pour reposer les éléphans de leur rude besogne, on les déchargeait et on réattelait les chevaux; mais ce n'était jamais que pour de courtes distances.

Les quatre pièces de 12, canons Armstrong chargeant par la culasse, furent réparties comme suit :

1 éléphant	pour chaque canon.	4	éléphans.
1 —	pour chaque affût.	4	—
1 —	pour chaque avant-train et une roue.	4	—
1 —	pour une paire de caissons et une roue. . . .	4	—
1 —	pour trois roues (des huit restant).	3	—
	Total. . .	19	éléphans.

Le dernier éléphant n'ayant que deux roues, on parfit la charge avec des cordages et des ustensiles.

Il n'y avait aucun moyen de peser les diverses portions du matériel sur place : les chiffres suivans furent donnés à l'arsenal de Poona (le lieutenant-colonel Hill Wallace, qui commandait la division d'artillerie dans laquelle servaient les éléphans, était pourtant d'avis que l'affût était plus lourd qu'il n'est indiqué) : canon, 924 livres; affût, 966 liv.; avant-train, 450 liv.; une roue, 314 liv.; caisson, 255 liv. Le berceau (*cradle*, sorte de réceptacle sur lequel on établissait les charges) pesait environ 150 liv., et le bât, avec tous les détails du harnachement, était supposé peser environ 500 liv. Avec ces données, il est facile de calculer que le poids des différentes charges variait de 1,300 à 1,600 livres.

Comment chargeait-on l'animal? On avait trouvé impraticable de se servir de chèvres; il était difficile de maintenir l'animal tranquille sous le brusque poids de la charge, et en outre la nature du sol permettait rarement d'enfoncer solidement les piquets. On opéra donc de la façon suivante. Pour le chargement d'un canon, on se servait d'une rampe (*skid*), — pour le chargement d'un affût, de deux rampes, dont une extrémité reposait sur le sol et l'autre sur le berceau, l'éléphant étant naturellement couché. L'obturateur enlevé, on insérait des anspects dans l'âme de la pièce à la culasse et à la bouche, et huit hommes hissaient le canon le long de la poutre pour l'installer dans son berceau. Pour faciliter l'ascension du canon, on l'attachait par une corde à l'endroit des tourillons. Cette corde passait par-dessus l'animal et était manœuvrée de l'autre côté par trois ou quatre hommes. De cette manière le canon était maintenu, et les hommes qui le hissaient acquéraient ainsi une nouvelle force.

L'affût étant plus lourd, il fallait douze hommes pour l'enlever. Les arrangemens étaient les mêmes qu'avec le canon, à cela près qu'il fallait deux rampes, le long desquelles on faisait glisser le poids jusqu'en haut. L'avant-train était enlevé à force de bras, sans qu'on eût besoin de rampe, et placé dans son berceau; on mettait par-dessus une roue que l'on attachait avec des cordes. Les caissons étaient portés suspendus aux flancs de l'animal avec une roue attachée au sommet du bât. Pour ceux qui portaient trois roues, deux étaient portées suspendues et la troisième sur le dos de l'animal. Le temps occupé à charger l'animal était peu de chose : il fallait plus de temps pour l'équiper avec son bât et son berceau. Cela fait, charger le canon et l'affût prenait deux ou trois minutes : les autres parties du matériel demandaient plus de temps parce qu'il fallait les attacher avec des cordes.

Le poids des mortiers était approximativement le suivant : mortier de 8 pouces, 924 liv.; flasques en fer pour le tir, 840 liv. Les flasques en bois pour le transport pesaient 168 liv., le berceau 252 liv., le bât 500 liv. Les éléphans chargés des mortiers portaient donc un poids total de 1,844 livres, et ceux qui étaient chargés des flasques en fer un poids total de 1,760 livres. — Le poids des rampes, des boîtes d'instrumens, des anspects, etc., n'était pas connu, mais tout cela formait une bonne charge pour un éléphant. La poudre était portée sur un autre éléphant, et les bombes suivaient à dos de mulet (4 par mulet).

Le chargement était effectué à peu près de la même façon pour les mortiers que pour les canons, à cela près qu'on employait deux rampes et que, pour en assurer le parallélisme, on les maintenait à la distance voulue par des tirans de fer; elles étaient munies de

rainures sur lesquelles glissaient les flasques. Pour empêcher le bât de se déplacer pendant qu'on élevait le poids, une troisième rampe, un peu plus courte, était placée du côté où l'on tirait, avec une extrémité appuyée contre le berceau, donnant ainsi de la fixité à tout le harnachement de l'animal. Charger un mortier ne prenait pas plus de temps que charger un canon. On employait le même procédé pour délivrer les éléphans de leurs fardeaux. L'historien de l'expédition entre dans de nombreux détails sur le harnachement et le bât des éléphans, et propose à cet égard les améliorations qu'a suggérées l'expérience de la campagne.

Les rapports des officiers qui, dans cette campagne, avaient les éléphans sous leurs ordres directs sont d'accord pour traiter d'*admirable* la manière dont ils s'acquittèrent de leur tâche. Une expédition à travers un pays aussi montagneux et aussi sauvage que l'Abyssinie rencontre des obstacles qu'ignorent nos guerres européennes : c'est, à part les frimas et les glaciers, le passage d'Annibal à travers les Alpes se continuant pendant des centaines de lieues. Si robustes et si obéissans que fussent les éléphans, la marche leur était souvent difficile; quelquefois ils jetaient bas leurs fardeaux en chemin, et il fallait les recharger sur place. Survenait-il un de ces orages torrentiels si fréquens en Abyssinie, souvent les éléphans refusaient d'avancer sous la grêle et sous les éclairs : il fallait s'arrêter et attendre, pour se remettre en marche, la fin de l'orage. Parfois aussi un éléphant accablé de fatigue se couchait et refusait de marcher : si un éléphant se trouvait inoccupé à la suite du convoi, on lui passait la charge de son camarade fatigué, sinon on laissait ce dernier sous la garde de quelques hommes, et après quelques heures de repos il rejoignait le soir ou le lendemain le reste de la colonne. Quand le terrain le permettait, on déchargeait les éléphans pour les reposer et on attelait les chevaux aux pièces. Il y a des journées de l'expédition où chevaux et éléphans se sont ainsi relayés plusieurs fois. C'est d'Antalo à Magdâla et de Magdâla à Antalo qu'on employa les éléphans pour le service de l'artillerie. D'Antalo à Zula, le port d'embarquement, le terrain permettait d'atteler les chevaux aux pièces; les mortiers seuls furent portés par les éléphans tout le long du chemin.

Trente-neuf éléphans retournèrent à Bombay après la campagne sur quarante-quatre qui en étaient partis. Voici en quels termes le capitaine Holland, dans son rapport sur le service du train en Abyssinie, s'exprime sur le rôle des éléphans : « Il était souvent difficile de leur procurer le fourrage qui leur convient, et c'est ce manque de fourrage et aussi la distance à laquelle ils devaient aller s'abreuver à Magdâla qu'on peut regarder comme la cause de la mort de cinq d'entre eux... Les éléphans marchent lentement dans

un pays de montagnes, et prennent aisément mal aux pieds. En outre, dans un pays comme l'Abyssinie, il n'est pas toujours facile de leur procurer le fourrage nécessaire. Pourtant ils firent bien leur ouvrage en portant des fardeaux variant de 8 à 16 quintaux; et sans eux il aurait été impossible d'amener devant Magdâla la grosse artillerie et les mortiers, à moins de perdre un temps considérable à construire des routes pour les voitures à roues. » Il semble que les Anglais se réservent d'utiliser les éléphans dans d'autres circonstances, car l'histoire de la campagne parle en plusieurs endroits de l'expérience acquise par cette expédition en vue de l'avenir.

III.

Une expérience aussi heureuse a donné l'idée d'utiliser les éléphans dans les explorations de l'Afrique centrale. Au lieu de louer, pour porter les bagages des voyageurs, un grand nombre de porteurs, souvent voleurs et infidèles, dont le cortége est coûteux et embarrassant, un ou deux éléphans rendraient le même service à moins de frais et avec plus de sécurité pour le propriétaire des bagages. Dans une région marécageuse, ces animaux serviraient de monture au voyageur; avec une suite d'éléphans, Livingstone n'aurait pas marché plusieurs jours dans les marécages, où il enfonçait à mi-corps, et il n'aurait pas contracté la maladie dont il est mort. Dans la récente exploration allemande au Congo, on a voulu employer des éléphans comme porteurs, mais le temps a manqué pour en faire venir de l'Inde. L'avenir verra sans doute cette idée féconde mise à profit.

Peut-être même verra-t-on reparaître l'éléphant sur les champs de bataille de l'Europe, où il peut rendre d'importans services. Les deux batteries d'éléphans que l'Angleterre a organisées dans l'Inde seraient un appoint considérable dans une grande bataille, aujourd'hui que l'artillerie joue un aussi grand rôle. Peut-être est-ce en prévision d'une guerre avec la Russie en Asie que l'Angleterre a créé ce service, absolument inutile dans une guerre avec des souverains asiatiques. On peut se demander si la France, — qui seule avec l'Angleterre est en état, par ses possessions coloniales, d'organiser des batteries d'éléphans, — n'aurait pas profit à imiter l'Angleterre? Nous n'ignorons pas que les canons employés ordinairement en campagne, canons de 4, de 7 et de 12, suffisent parfaitement aux principaux événemens de la guerre. Le plus fort calibre dont on puisse se servir pour manœuvrer sur le champ de bataille est le canon de 12, parce que, du moment où l'on quitte les routes pour suivre le mouvement des troupes au milieu des terres, la voiture qui porte plus de 2,000 kilogrammes environ n'a pas, avec un atte-

lage de chevaux, une mobilité suffisante. Le canon de 12 seul pèse 880 kilogrammes, avec l'affût et l'avant-train chargé de munitions 2,127 kilogrammes. On l'attelle à six chevaux, et on ne peut en mettre davantage, car un plus grand nombre ne saurait manœuvrer avec ensemble. Il y a donc, avec des chevaux pour attelage, une difficulté matérielle qui s'oppose à l'emploi d'un calibre plus lourd, d'autant que plus le calibre est fort, plus il faut de caissons pour transporter les 200 coups qui forment l'approvisionnement de chaque pièce. D'autre part, sur le champ de bataille, où l'on n'a pas de gros obstacles matériels à renverser, mais où il s'agit de désorganiser des groupes animés, des lignes minces et étendues, le calibre de campagne atteint le but qu'on se propose. La puissance meurtrière du 12 est suffisante, et, quant à sa portée extrême, elle dépasse les limites de la vision. Pourtant, si ces calibres répondent aux besoins ordinaires de la campagne, quelques pièces d'un calibre supérieur peuvent être d'une grande utilité un jour de bataille pour détruire la résistance d'un village fortifié ou pour éteindre le feu de batteries ennemies. On a pu le voir dans deux engagemens où, par suite de circonstances particulières, il a été possible de mettre en ligne des pièces de 18, de 24 et de 30.

La bataille d'Inkermann en a fourni un exemple, et nous le rapportons tel que le raconte un officier de l'état-major anglais dans son histoire de la campagne. Sur le Mont des Cosaques, les Russes avaient 60 pièces, dont 24 de fort calibre. A cette imposante artillerie, les Anglais ne pouvaient opposer que six batteries de 9, soit 36 pièces. Lord Raglan, voulant autant que possible égaliser les forces d'artillerie, eut l'idée de faire amener sur le champ de bataille les canons de position qui pouvaient n'avoir pas trouvé leur emploi dans le train de siége. Ayant interrogé un officier de l'état-major de l'artillerie, il apprit que deux pièces de position, deux canons de 18 en fer, étaient disponibles; il envoya aussitôt l'ordre de les faire venir. L'officier qui reçut cet ordre, le colonel Fitzmayer, répondit que c'était impossible. Lord Raglan, ennuyé de cette réponse, se retourna vers un officier d'artillerie qui faisait partie de son état-major et lui dit : « Adye, je n'aime pas le mot *impossible*. Ne pensez-vous pas qu'on puisse amener ces pièces ici même? — Certainement, » répondit le major Adye à lord Raglan. Aussitôt celui-ci envoya le capitaine Gordon, avec ordre formel d'amener les deux pièces de 18. On parvint à traîner les pièces et on les mit en position sur un point qui dominait l'artillerie ennemie du Mont des Cosaques; elles n'y étaient pas depuis une demi-heure que leur supériorité fut démontrée par le ralentissement du feu chez les Russes. Les Russes avaient évidemment perdu leurs meilleurs artilleurs. Du côté des Anglais, la perte n'était pas moins grande en canonniers,

mais des renforts d'hommes arrivaient incessamment du train de siége. Un peu avant une heure de l'après-midi, il devint tout à fait évident que les Russes ne continuaient la canonnade que pour couvrir la retraite de leur infanterie. L'avantage de la journée était en grande partie dû à l'action de ces canons de 18, que des officiers supérieurs d'artillerie avaient d'abord déclaré *impossible* d'amener sur le champ de bataille. « Ces pièces, dit l'officier anglais que nous suivons dans ce récit, ces pièces firent tourner la bataille en faveur des alliés, en forçant l'ennemi à se retirer avec des pertes énormes (1).»

Pendant le siége de Paris, lorsqu'on occupa le plateau d'Avron dans la nuit du 28 au 29 novembre 1870, en vue d'appuyer le mouvement que l'on allait tenter sur la Marne, on y amena six pièces de 24 court et six pièces de marine de 30. Le sol de la route et celui des terrains du plateau était sec, et le transport put se faire sans trop de difficultés, quoique la pente fût par endroits assez raide. Bien que le succès n'ait pas récompensé nos efforts, il faut reconnaître que ces pièces furent d'un grand secours. « Il est certain, dit le général Vinoy dans son *Histoire du siége de Paris*, que, le jour de la bataille du 2 décembre, les batteries placées sur le plateau ont influé très sérieusement, par la puissance et la précision de leur tir, sur le résultat de la journée. » Lors de l'évacuation du plateau, les difficultés de transport furent rendues plus grandes par le mauvais état des chemins. « Une lourde pièce de marine, dit le général Vinoy, entraîna dans la pente glissante qui conduit à Neuilly-Plaisance la voiture et les chevaux qui la transportaient, et alla rouler avec eux dans un ravin. » Une autre pièce fut versée en cage, obstrua le passage et arrêta pendant quelque temps le mouvement de retraite. Il fallut laisser sur place deux pièces, une de 24 et une de 30, qu'on vint rechercher la nuit suivante. Avec quelques attelages d'éléphans, l'enlèvement des grosses pièces se fût opéré sans difficultés et avec promptitude, et ces animaux auraient avec leurs trompes retourné les pièces encagées, comme ils font dans les marches de l'armée anglaise aux Indes. On a encore employé trois pièces de fort calibre dans d'autres circonstances du siége de Paris. Un officier de marine, M. Lavison, avait inventé un affût qui permettait de transporter cette sorte de pièces avec plus d'aisance et de rapidité. Ce système a été appliqué à trois pièces de 16 centimètres, dont on forma une demi-batterie de réserve qui a rendu « de très utiles services, » selon les expressions de M. le vice-amiral La Roncière Le Noury.

Ces exemples ne prouvent-ils pas qu'il pourrait être avantageux d'ajouter à notre artillerie de campagne, comme dernière réserve,

(1) *Letters from head-quarters, by an officer of the staff.* London 1859.

une ou deux batteries de pièces de 18 ou de 24 attelées d'éléphans? L'organisation en serait aisée et peu coûteuse, grâce aux facilités que nous présentent nos possessions coloniales. La France peut se procurer des éléphans au Sénégal ou en Cochinchine. Laissons pourtant le Sénégal de côté : les éléphans y ont été refoulés dans l'intérieur par suite de la chasse à l'ivoire (1); de plus, l'art de prendre vivans et de dresser les éléphans étant inconnu en Afrique, il faudrait organiser ce service de toutes pièces. Il n'en est pas de même en Cochinchine. Les éléphans y sont nombreux; Ritter, dans sa *Géographie de l'Asie*, vantait la beauté et la force de l'espèce cochinchinoise. « Tandis qu'en Cochinchine le cheval est petit et débile, l'éléphant se montre ici dans sa perfection et dans sa beauté comme dans l'est du Bengale. Dans les forêts du Cambodge, il vit en très grand nombre et appartient à la plus belle espèce. » C'est le témoignage de tous les voyageurs. A l'époque où écrivait Ritter, c'est-à-dire il y a quarante ans, le prix d'un éléphant était de 40 à 50 *quans*, monnaie qui vaut, dit-il, les deux tiers d'un dollar espagnol, soit environ 3 francs 75 cent. (2). Cela met le prix de l'éléphant entre 150 et 200 francs. En Cochinchine, comme dans l'Inde, l'art de dresser l'éléphant a été pratiqué dès la plus haute antiquité. C'est par la Cochinchine que la Chine a connu les éléphans, et au XIIIe siècle de notre ère la Cochinchine livrait, en forme de tribut, des éléphans aux empereurs mongols de la Chine. Les souverains indigènes de l'Indo-Chine, comme ceux de l'Inde, emploient les éléphans à rehausser l'éclat de leurs fêtes.

Le seul cas à notre connaissance où les Français se soient servis d'éléphans depuis leur établissement en Cochinchine est le voyage d'exploration entrepris par le capitaine de Lagrée et le lieutenant Francis Garnier. M. de Lagrée, dans plusieurs excursions à travers des régions où les routes de chariot manquent, eut recours aux éléphans, et l'expédition en employa jusqu'à quinze en une fois. Dans l'ouvrage qui renferme le récit de cette expédition (3), Francis Garnier donne sur les éléphans de Cochinchine d'intéressans détails. « L'éléphant sauvage, dit-il, est très commun dans toutes les parties tropicales de l'Indo-Chine; il est surtout très abondant dans la partie moyenne, où existent de grandes plaines herbeuses et d'immenses forêts-clairières entremêlées de petites montagnes. Les éléphans

(1) « L'éléphant est rare et ne descend vers le fleuve que lorsqu'il a été chassé des grands bois qui lui servent de retraite dans le Haut-Sénégal ou la Gambie. On en tue auprès de Dagana. On en a même vu descendre jusqu'à Sor, à l'entrée du fleuve. » *Croisière à la côte d'Afrique*, par le vice-amiral Fleuriot de Langle.

(2) Aujourd'hui le *quan* ne correspond plus guère qu'à 1 franc de notre monnaie, à ce que m'apprend un savant versé dans les langues de la Cochinchine.

(3) *Exploration de l'Indo-Chine*, 1872.

vivent en troupeaux. Au Laos, au Cambodge et dans le Siam, on les chasse pour leur ivoire et pour les domestiquer. En Cochinchine, chez les sauvages et en quelques points des pays précédens, on les chasse aussi, mais uniquement pour les détruire, car ils causent de grands ravages dans les champs de riz. Les villages annamites situés sur la lisière des forêts ont des chasseurs attitrés dont l'unique occupation est de suivre les troupeaux afin de tâcher de les détruire. En outre de l'ivoire que recueillent ces chasseurs, ils reçoivent pour chaque animal tué une prime qui leur est offerte par cotisation. » Des témoignages plus récens confirment celui de M. Garnier pour des parties de la Cochinchine qu'il n'avait pas visitées. M. le capitaine Senez, commandant l'aviso le *Bourayne*, dans son rapport sur l'exploration des côtes de la Cochinchine et du golfe du Tonkin, affirme que les éléphans abondent dans la partie est de l'Annam : « à 4 milles du cap Pandaran (golfe de Tonkin), ils sont tellement nombreux que chaque jour, à la nuit tombante, ils viennent en troupes autour des villages prendre leurs ébats et chercher pâture. »

C'est donc principalement dans le dessein de préserver les plantations et les potagers qu'on chasse l'éléphant en Cochinchine. Quand les animaux tués ont des défenses, on en vend l'ivoire. On sait que chez les éléphans d'Asie les mâles presque seuls ont des défenses et que celles-ci n'atteignent pas le même développement qu'en Afrique. Cet ivoire va en Chine. D'autres parties du corps de l'éléphant font l'objet d'un commerce avec le même pays. « La peau découpée en lanières séchées ensuite au soleil, dit M. Garnier, est emportée en Chine pour fabriquer ces mets gélatineux que recherchent tant les Chinois. La plupart de ses os sont aussi recueillis pour être expédiés dans le même pays, où l'on s'en sert pour différens usages, en particulier pour fabriquer des boîtes de fantaisie de toute espèce. »

La plupart des éléphans domestiques qu'on voit en Cochinchine sont des éléphans sauvages qu'on a pris en les attirant, à l'aide d'éléphans apprivoisés, dans des parcs construits exprès dans les régions forestières où ils vivent. Les autres sont nés d'éléphans domestiques qui se reproduisent, quoi qu'on en ait dit, très facilement dans cette condition. Les éléphans domestiques sont bien moins nombreux en Cochinchine que dans l'Inde, et on est loin d'en tirer le même parti ; aussi M. Francis Garnier, qui juge l'éléphant par ce qu'il a vu en Cochinchine, n'apprécie pas à leur juste valeur les services qu'ils peuvent rendre. Ainsi il assure qu'il « n'est guère possible à plus de deux personnes de se tenir dans la cage qu'on adapte sur son dos, et que, pour s'y trouver bien, il faut y être seul. » On s'explique l'opinion de M. Garnier à voir la cage étroite et mal équilibrée que portent les éléphans dans les gravures de son

livre; mais cette incommodité tient à la construction primitive de ces cages, comme on peut s'en assurer en les comparant aux *hoodas* de l'Inde. C'est dans l'Inde qu'il faut étudier l'emploi de l'éléphant, et dans l'Inde seule on peut apprécier pleinement les mérites de cet animal; c'est là en effet que l'art de la domestication et du dressage de l'éléphant a été poussé à ses dernières limites.

La Cochinchine peut donc aisément fournir les éléphans nécessaires aux besoins de notre armée. Dans l'hypothèse que nous esquissons et vu le petit nombre d'animaux requis pour le service de deux batteries, comparé à l'abondance des éléphans en Cochinchine, on pourrait choisir principalement des femelles. Les éléphans, une fois habitués à l'attelage et au bruit du canon, seraient transportés en Algérie. Dans ce pays, où l'espèce a été indigène jusqu'aux ve et vi^e^ siècles de notre ère, on organiserait les batteries d'éléphans, et on les enverrait en France, une fois leur éducation militaire terminée. Ces batteries stationneraient en France à poste fixe pour être prêtes à entrer en campagne au premier signal. Elles hiverneraient dans le midi, et pendant la belle saison viendraient dans le nord prendre part aux grandes manœuvres. De la sorte les éléphans s'habitueraient au bruit, à la foule, aux marches avec la troupe, et les chevaux, race nerveuse et impressionnable, s'accoutumeraient aux visages de leurs nouveaux camarades. Le dressage de l'éléphant étant l'affaire de quelques mois, il suffirait de dix-huit mois ou deux ans au plus pour que ces batteries nouvelles fussent en état d'entrer en campagne (1).

Ces idées peuvent paraître étranges parce qu'elles sont nouvelles, et elles soulèveront des objections. La seule valable, à notre avis, serait qu'il est inutile de s'embarrasser en campagne de pièces de fort calibre. Il nous semble que les exemples d'Inkermann et du plateau d'Avron et l'importance de plus en plus grande de l'artillerie à la guerre réfutent cette objection. Quant à celles qu'on pourrait tirer du système même, qu'on nous permette de les évoquer pour démontrer qu'elles ne sont pas concluantes. La dépense ne sera-t-elle pas considérable? ces animaux pourront-ils suivre les marches de l'armée? pourront-ils faire campagne en hiver? ne seront-ils pas involontairement cause d'accidens ou d'embarras?

On a vu tout à l'heure qu'il y a quarante ans un éléphant coûtait

(1) On pourrait encore, comme me le suggère un ami, employer les éléphans pour l'aérostation militaire. Au lieu d'enlever au service les hommes qui retiennent les cordes du ballon captif, on pourrait attacher le ballon à deux ou trois éléphans qu'on dresserait à cette besogne. Les mêmes éléphans transporteraient le matériel nécessaire à l'aérostation, et pourraient même, un jour de combat, transporter le ballon tout gonflé d'un point à l'autre du champ de bataille. Sur l'utilité d'un service aérostatique aux armées, voyez une conférence de M. le capitaine Delambre, *de l'Aérostation militaire,* faite à la réunion des officiers.

de 150 à 200 francs en Cochinchine. Nous ignorons quel en est aujourd'hui le prix, mais il ne peut y être élevé, puisqu'on n'exploite pas cet animal sur une aussi grande échelle que dans l'Inde, et puisqu'il y est si nombreux qu'on le chasse uniquement pour le détruire. Nous pouvons donc sans crainte d'erreur affirmer qu'un éléphant coûte moins cher en Cochinchine qu'un cheval en France. Si l'on ne veut armer un transport spécial pour amener en une fois les éléphans destinés à notre artillerie, on peut les envoyer par petits groupes sur les *steamers* qui font le service de l'Indo-Chine. Supposons les éléphans amenés en France, leur entretien sera-t-il coûteux? A voir ces énormes animaux, on pourrait croire que leur appétit est inépuisable. Il n'en est rien, la nourriture de l'éléphant est relativement moins coûteuse que celle du cheval. Je dois à l'obligeance de M. Albert Geoffroy Saint-Hilaire, directeur du Jardin d'acclimatation, de savoir ce que coûte la nourriture des deux éléphans d'Afrique qui font l'ornement de ce jardin : ce prix est de 4 francs par jour par chaque animal. Pour un cheval, il varie de 1 fr. 50 c. à 1 fr. 75 c. Ainsi les deux éléphans formant l'attelage d'une pièce de 18 ou de 24 coûteront 8 francs de nourriture par jour, tandis que les six chevaux formant l'attelage d'une pièce de 12 (1) reviennent à 9 ou 10 francs. Rendant de plus grands services, les éléphans coûteraient moins cher que les chevaux. Ajoutons à cela que l'éléphant vit cinq ou six fois plus longtemps que le cheval, et que par conséquent la dépense des remontes s'espace sur un temps plus long. Le colonel Willis nous apprend que l'éléphant peut servir de dix-huit à soixante-dix ans. Un cheval ne peut servir qu'à l'âge de quatre ou cinq ans; le dressage dure un an, et l'animal est réformé à l'âge de quinze ans; en outre, la mortalité enlève annuellement un dixième de l'effectif. Ce sont là de graves dépenses.

Dans toutes les guerres où l'éléphant a figuré, cet animal n'a jamais été une cause de retard pour l'armée. Il fournit les mêmes étapes que les autres corps; il pourra également traîner avec rapidité les canons auxquels il serait attelé, car il peut courir, et si la vitesse de sa course n'égale pas le galop du cheval, elle en dépasse le trot. Quoique originaire des pays les plus chauds du globe, il peut faire campagne, même en hiver, sous nos climats. Ils en témoignent, ces éléphans qui faisaient partie des armées carthaginoises en Espagne et en Italie, et surtout ceux d'Annibal qui firent cette longue marche de cinq mois d'Espagne en Gaule et de Gaule en Italie à travers les neiges et les glaciers des Alpes. C'était sans contredit une expédition pénible, puisque Annibal y laissa presque la moitié de son armée;

(1) Nos pièces de 12 et de 7 sont attelées de six chevaux deux par deux. Nos pièces de 4 n'étaient attelées que de quatre chevaux dans la dernière guerre : c'était une fâcheuse économie. Les Prussiens mettaient six chevaux à leurs pièces de 4.

pourtant, malgré les fatigues indicibles de ce passage effectué en plein mois de novembre, un grand nombre des éléphans d'Annibal survécut à cette épreuve, et fut en état de prendre part à la bataille de la Trébie. Suivant Tite-Live, 8 éléphans survécurent à la bataille de la Trébie, 7 périrent l'année suivante, par conséquent après avoir passé un second hiver en Italie, et le dernier servit de monture à Annibal pendant le reste de ses guerres en Italie. Sans doute une campagne d'hiver dans le nord de l'Europe serait préjudiciable à la santé de l'éléphant; il y contracterait le germe de cruelles maladies; mais, si l'année suivante les éléphans revenaient de la guerre avec des tubercules dans les poumons, ils n'en auraient pas moins rendu les services que l'on attendait d'eux. N'a-t-on pas indéfiniment le moyen de combler les vides faits dans leurs rangs?

La docilité de l'éléphant est si connue qu'il est inutile d'en rappeler des exemples; elle dépasse celle du cheval : on n'a de ce côté à redouter aucun accident; mais par leur présence, les éléphans peuvent-ils involontairement provoquer des désordres et des dangers imprévus? Rien de pareil ne se produit là où l'on emploie l'éléphant. Si les chevaux manifestent de l'inquiétude à la vue des éléphans, cette inquiétude passe vite. Nous ne pensons pas que les chevaux français soient plus impressionnables que les chevaux anglais ou ceux de Carthage et de Rome. La haute taille de l'éléphant n'est pas non plus une cause d'embarras, et il n'est pas de porte de ville ou de caserne où il ne puisse passer, car il occupe moins de place que ces voitures chargées de foin qu'on voit s'engouffrer dans nos quartiers de cavalerie.

Il ne faut pas croire que le cheval soit le seul animal qu'on ait jamais utilisé à la guerre, et, pour rester dans l'histoire moderne et dans l'histoire de l'armée française, rappelons diverses circonstances où l'on a employé comme auxiliaires des animaux qui produisent l'impression d'étrangeté au même degré que l'éléphant. C'est par exemple le dromadaire. Dans l'expédition d'Égypte, le général Bonaparte eut l'idée d'organiser un corps de *dromadairerie* afin de poursuivre jusque dans le désert les Arabes insoumis. Le projet rencontra des objections : pouvait-on former les dromadaires à la manœuvre, les habituer au bruit des détonations, accoutumer nos soldats à ce genre d'équitation? Venu d'officiers de grade inférieur, ce projet n'eût peut-être pas été mis à exécution, mais il venait du général en chef et d'un homme qui savait vouloir. Le général Bonaparte fit lui-même usage de cette monture dans ses excursions à travers le désert. Par un arrêté du 20 nivôse an VII, il créa un régiment de dromadaires à deux escadrons de quatre compagnies chaque. Ce corps nouveau fut mis sous les ordres du chef de brigade Cavalier,

descendant du célèbre protestant de ce nom, et rendit aussitôt de grands services.

Le dromadaire dépasse le cheval à la course, et peut faire jusqu'à 30 lieues tout d'une traite. Grâce à la vitesse de sa course, on put atteindre jusque dans le désert les tribus insoumises qui venaient piller le territoire occupé par nos troupes. En cas d'engagement, les soldats descendaient de dromadaire et se formaient en bataille. On avait choisi des soldats dans l'infanterie, de sorte que ce corps était, à un plus haut degré même que nos dragons, une arme mixte, tenant à la fois de l'infanterie et de la cavalerie. En réalité, c'était de l'infanterie en état de se transporter promptement à de grandes distances. C'est avec une colonne montée sur des dromadaires que le général Desaix poursuivit et atteignit Mourad-Bey. Plus tard, en Algérie, il fut question d'organiser d'une façon permanente un corps de dromadairerie, et le général Bugeaud en chargea le général Marey-Monge; c'était en 1843. La direction de ces essais fut confiée au commandant, plus tard général Carbuccia; mais, bien que ces essais aient eu des résultats favorables, — les généraux Oudinot et Yusuf en ont témoigné, — il ne fut pas donné suite à ce projet. Le général Carbuccia a écrit un livre fort instructif sur ces expériences et sur l'utilité qu'il y aurait à organiser d'une façon permanente un corps de dromadaires en Algérie (1). En effet, chaque fois que nos troupes ont opéré dans le Sahara, on a fait suivre leurs colonnes d'un équipage de dromadaires, et récemment, il y a dix-huit mois, la brillante expédition du général de Galiffet à El-Goleah s'est faite entièrement à dos de dromadaire.

Nous ne nous dissimulons pas que le système que nous venons d'esquisser rencontrera chez bien des lecteurs la contradiction et le doute, et que, sans même discuter, on nous dira peut-être ce que le colonel Fitzmayer fit répondre à lord Raglan : *Impossible!* Nous savons quelle suspicion rencontre dans notre pays toute idée qui semble nouvelle, et nous n'ignorons pas que le peuple le plus spirituel de la terre en est en même temps le plus routinier. Le général Carbuccia avait bien raison lorsqu'il mettait comme épigraphe à son livre cette phrase mélancolique : « le plus difficile n'est souvent pas de prouver une vérité,... c'est de la faire admettre; » mais la dernière guerre n'a-t-elle pas vu les pigeons, ces messagers des temps primitifs, faire le service de courriers militaires? Si, avant le mois de juillet 1870, on avait proposé d'établir

(1) *Du Dromadaire comme bête de somme et comme animal de guerre,* par le général J.-L. Carbuccia, 1 vol. in-8°; Paris 1853.

des pigeonniers dans nos forteresses pour qu'elles pussent correspondre avec l'extérieur en cas d'investissement, peut-être le ministère de la guerre n'eût-il pas donné suite à ce projet. La guerre vint, traînant à sa suite les désastres; elle amena l'ennemi sous les murs de la capitale. Paris assiégé fut heureux que des amateurs de pigeons fussent enfermés dans ses murs avec leurs élèves et qu'ils pussent offrir leur concours à la défense. Aujourd'hui le gouvernement allemand entretient des pigeons voyageurs dans les forteresses de Metz et de Strasbourg, et dans les grandes manœuvres que l'armée russe va exécuter près de Moscou, on doit expérimenter l'emploi de ces messagers pour les dépêches militaires. Il n'y a de chimérique que l'impossible, et quand une idée nouvelle se présente, avant d'en contester la valeur, il faut tout d'abord se demander si elle peut recevoir une application pratique.

Nous avons montré que l'éléphant a figuré dans les armées à toutes les époques et sous tous les climats, en Asie et en Europe. Bien loin que l'invention des armes à feu ait mis fin à son rôle, on a trouvé en lui un précieux auxiliaire de l'artillerie. Il a porté des pièces de campagne sur son dos, et, quand les exigences de la guerre moderne ont forcé d'augmenter le calibre des canons, il a fourni à l'armée anglaise le plus vigoureux et le plus docile des attelages. Nous sommes plus encore que l'Angleterre en état d'organiser ce service et d'en tirer profit dans les guerres européennes. L'Angleterre est forcée de laisser ses éléphans dans l'Inde; la rigueur du climat ne lui permettrait pas de leur faire tenir garnison dans la métropole : le plus près qu'elle pût les avoir serait Gibraltar ou Malte. Plus favorisés que l'Angleterre par la richesse en éléphans de nos possessions coloniales, qui nous permet d'organiser ce service à moins de frais, nous sommes plus heureux encore par la situation géographique de notre pays. Grâce à la douceur du climat dans le midi de la France, nous pouvons faire des batteries d'éléphans un corps permanent, établi toute l'année sur notre sol comme les autres corps de notre armée, comme eux mobilisé au premier signal, comme eux prêt à faire campagne en hiver. Aujourd'hui que l'artillerie a une aussi grande importance dans la guerre, et que le sort des états dépend souvent de l'issue d'une seule bataille, ne négligeons aucune ressource pour augmenter la puissance de notre armée. C'est avec de fortes réserves d'artillerie que Napoléon gagnait ses victoires : or l'emploi d'éléphans mettra dans la main de nos généraux la plus puissante réserve d'artillerie qu'on ait jamais fait entrer en ligne.

HENRI GAIDOZ.

DU

NOUVEAU SYSTÈME FINANCIER

DE LA FRANCE

On peut résumer en peu de mots et en deux ou trois chiffres le changement survenu dans les obligations et les charges du contribuable à la suite et par l'effet de la déclaration de guerre de 1870 et de la dictature assumée le 4 septembre par les républicains extrêmes. La catastrophe de 1870-1871 a coûté à l'état, aux termes du rapport adressé au maréchal-président le 28 octobre 1873 par M. Magne, 9 milliards 288 millions, dont 8 milliards 268 millions ont été empruntés, savoir 6 milliards 738 millions au public en général, et 1 milliard 530 millions à la Banque de France; le complément de 1 milliard 20 millions a été puisé à diverses sources, particulièrement à celle des impositions extraordinaires. A la somme ci-dessus, de plus de 9 milliards, il faut joindre ce qu'on a appelé le compte de liquidation, pour éviter le nom, consacré par l'usage, de budget extraordinaire. C'est une dépense à faire successivement, qu'un rapport parlementaire a évaluée à près de 1 milliard 500 millions, sur quoi la moitié environ a été déjà trouvée; mais, avec les additions indispensables, ce qui reste à débourser, après qu'on aura épuisé les fonds en réserve, ne sera pas de moins de 1 milliard.

Avant ces funestes événemens, le budget était de 1,800 millions; aujourd'hui, et pour une période indéfinie, il est et sera de 2 milliards 500 millions à 2 milliards 600 millions, et, d'après la manière dont on s'est engagé, il n'est aucunement démontré qu'il ne montera pas plus haut encore. Et le patient qui doit bon gré mal gré tirer de sa substance propre cet énorme supplément de 700 à 800 millions pour le moins est un pays non-seulement diminué de deux de ses provinces les plus industrieuses et les plus riches, mais

encore épuisé par les dépenses et les dévastations d'une guerre à outrance, où il a consumé une grande masse de capitaux, et par cela même anéanti une partie considérable de ses ressources productives. Dans une telle situation, quel était, dès la signature de la paix, et quel est encore le plan de conduite le plus raisonnable en matière de finances?

Ce serait s'abuser que de croire que, pour de tels problèmes, il y ait des solutions mystérieuses au-dessus de la portée du vulgaire, et qu'il faille nécessairement chercher en dehors des indications de l'expérience déjà acquise. Les ministres des finances qui, dans des circonstances très laborieuses, se sont montrés à la hauteur de leur rôle ont été avant tout des hommes de bon sens, et c'est du sens commun qu'ils se sont inspirés. Tels furent Sully et Colbert, tel fut Turgot, à qui on ne reprochera pas cependant d'avoir manqué de hardiesse, tel fut en 1816 M. Corvetto. Parmi les financiers fameux dans l'histoire, celui qui a eu l'insuccès le plus colossal est l'Écossais Jean Law, qui appliqua aux finances françaises une recette quintessenciée, tirée de sa théorie tout imaginaire sur le crédit.

Qu'un simple particulier, commerçant, manufacturier ou agriculteur, éprouve des revers accablans, par quels moyens s'efforcera-t-il de rétablir ses affaires? Il travaillera plus et s'appliquera à travailler mieux en s'appropriant les meilleures méthodes et les meilleurs procédés, que peut-être il avait négligés jusque-là. Il restreindra ses dépenses en répudiant tout ce qui dans son existence pouvait être taxé de luxe. En un mot, il recourra aux deux spécifiques recommandés par l'expérience et par la raison, d'une part son propre travail, accru à la fois en intensité et en qualité, et d'autre part une épargne vigilante. Il réussira ainsi infailliblement à amortir ses dettes et à régénérer graduellement sa fortune. Le travail et l'économie, les deux forces par lesquelles peut se relever l'individu, sont à plus forte raison les seules dont puisse s'assister une nation que l'adversité aura frappée cruellement, dont le capital aura été à demi dévoré par la guerre et la sédition, et qui aura formé, avec la ferme résolution de l'accomplir, le généreux dessein de se redresser sur son lit de détresse et d'humiliation.

Ainsi, au lendemain de cette paix dont les conditions ont été si dures et de cette rébellion de la commune qui a encore augmenté notre fardeau, le gouvernement, qui sentait la nécessité de mettre le pays dans des conditions où il pût, sans y succomber, subir ces nouvelles charges, devait s'appliquer à faire renaître le travail, et à cet égard la bonne intention ne lui a pas manqué. Il devait s'efforcer de le développer et d'en augmenter la fécondité. Il devait de même déployer toute sa sagacité pour choisir parmi les projets de taxes nouvelles celles qui devaient le moins gêner le travail dans sa

liberté et par conséquent le moins le paralyser dans sa puissance productive. Il n'était pas moins tenu de soumettre à une revue sévère les diverses dépenses de l'état pour savoir ce qu'on en pourrait retrancher par la simplification et par le perfectionnement intrinsèque des services publics.

Ce fut seulement lorsque Paris eut été reconquis par le gouvernement légal que les apparences extérieures de l'ordre public furent rétablies dans le pays et qu'il fut possible de procéder à cette tâche multiple. Après cet affreux épisode de la guerre civile, la production prit immédiatement un vif essor sous l'appel des besoins pressans de tout le monde, car, depuis le milieu de 1870, chacun avait cessé de s'approvisionner en quelque genre que ce fût. Pour un moment, le travail fut en pleine résurrection. Il restait à savoir ce qu'il y avait à éviter et à faire pour que cette remarquable activité, si heureusement improvisée, ne se ralentît pas à l'excès, et pour que la nation, travaillant sans relâche, créât d'une matière continue de la richesse, dont une partie irait d'elle-même, par les différens canaux artistement ménagés à cet effet dans tous les sens par nos lois fiscales, se déverser dans le trésor public.

Il est permis de le dire sans mériter d'être accusé d'aimer les chimères : sous la condition, qui est de toute rigueur, qu'au préalable on se soit assuré le moyen de contenir les passions perturbatrices, l'art d'administrer un état de façon à y encourager le travail, à y multiplier la production et à la rendre plus féconde, est dégagé aujourd'hui de beaucoup d'incertitudes et d'obscurités qui en d'autres temps ont pu faire hésiter les gouvernemens. A cet effet, il y a des procédés connus qui ont reçu une sanction souveraine et indiscutable, celle de l'expérience. Sans doute, ce n'est pas sans circonspection que ces procédés doivent être employés. La prudence est toujours et partout opportune et nécessaire; mais à des hommes d'état intelligens et sages, bien au courant de ce qui s'est fait, soit dans leur patrie, soit au dehors, l'application efficace des règles à suivre n'est pas aussi difficile qu'on pourrait le supposer au premier abord, parce qu'une de ces règles, désormais consacrée entre toutes, est de laisser aux intéressés eux-mêmes, aux chefs d'industrie, agriculteurs, manufacturiers et commerçans, la responsabilité de leurs affaires et celle de leurs succès en leur reconnaissant, par le texte et l'interprétation des lois et règlemens, une très grande latitude, une très grande liberté d'action. La liberté du travail, qui elle-même se présente sous tant de formes différentes, est devenue une sorte de dogme pour les peuples avancés en civilisation, ce qui diminue d'autant le labeur et les embarras des hommes placés à la tête des états.

Dans des pays tels que la presque totalité de l'Europe, et nom-

mément la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la Hollande, la Suisse, l'Italie, le problème d'enrichir les peuples avec l'aide du temps, ou d'en rétablir la richesse amoindrie par quelque cataclysme, comme celui dont notre malheureuse patrie est la victime, se résout de la manière suivante : dans de tels pays, on trouve, pour peupler et animer les ateliers et les chantiers des villes et des campagnes, pour s'enfoncer dans les mines, et pour se lancer sur la surface agitée des mers, une population adonnée au travail par goût et par habitude, familière avec la pratique des métiers. Pour diriger les masses populaires, ces contrées offrent des chefs laborieux eux-mêmes et capables, des ingénieurs nombreux, de toutes les spécialités, joignant la pratique aux connaissances scientifiques. Tous, ouvriers, patrons, ingénieurs, contre-maîtres, ont l'esprit rempli constamment d'une pensée, celle d'utiliser leurs facultés, leur science, leur acquis et leurs capitaux à produire honnêtement de la richesse. En présence de ces élémens de production et de ces forces productives, la tâche du gouvernement aujourd'hui n'est pas très ardue ni très complexe. Elle consiste en effet à laisser libres les chefs d'industrie dans l'exercice de plus en plus parfait de leur profession, à supprimer ou tout au moins à diminuer les obstacles législatifs ou réglementaires qui les entraveraient dans leurs efforts progressifs. Il doit réviser les lois qui leur interdiraient de puiser au dehors aussi bien qu'au dedans soit les matières nécessaires à leur fabrication, soit les ustensiles, outils, machines et appareils pouvant y servir. Il doit abolir les droits de douane et les formalités qui gêneraient l'importation des unes et des autres. Il convient qu'il ouvre de plus en plus la porte aux produits définitivement fabriqués ou préparés; c'est la meilleure méthode, la seule efficace pour stimuler incessamment les chefs d'industrie et pour les contraindre à ne négliger aucun des perfectionnemens imaginés par l'étranger, aucun moyen d'accroître leur propre puissance productive, et à en faire partager le bénéfice au consommateur. De cette manière, à une quantité déterminée de labeur humain répond une quantité toujours plus grande de produits, c'est-à-dire de richesse. Chaque jour, pour ainsi dire, ajoutant à la supériorité des procédés et à l'étendue de la production par tête de producteur, c'est ainsi qu'un grand pays peut, sans qu'il y faille à beaucoup près des siècles, réparer les pertes qu'il aurait subies, fussent-elles énormes, ou subvenir par des impôts tolérables à la dépense de vastes entreprises que la nécessité lui imposerait, telles que seraient par exemple celles dont la France sent le besoin de s'occuper aujourd'hui, à savoir un nouvel et vaste développement des voies de communication par terre et par eau, l'acquisition d'un matériel tout neuf de guerre pour de grandes armées, ou l'établissement d'un

système de forteresses inexpugnables destinées à arrêter les incursions d'un ennemi audacieux; mais, encore une fois, ce programme ne peut être suivi avec succès qu'autant que la condition politique du pays soit satisfaisante, c'est-à-dire qu'autant que l'ordre public y règne et qu'on y jouisse d'une entière sécurité.

I. — EXEMPLES MODERNES DE LA RÉSURRECTION OU DU DÉVELOPPEMENT RAPIDE DE LA RICHESSE DES ÉTATS.

L'histoire contemporaine offre, en fait de résurrection de la richesse des nations ou de son accroissement très rapide, des exemples très accentués dans chacun desquels se révèlent aisément à tout observateur attentif les moyens immédiats qui ont donné ces résultats salutaires. L'Angleterre en fournit de significatifs; la France aussi a les siens, bien dignes d'attention.

La France était au dernier degré d'épuisement quand surgit le gouvernement du premier consul. Son industrie manufacturière avait succombé sous les coups que lui avait portés la démagogie de 1791 à 1795, et ce n'était pas le gouvernement du directoire, constamment troublé et menacé par les partis dominant tour à tour, qui avait pu lui restituer la vie et la force. Dans la période qui précéda le 18 brumaire, les jacobins espéraient redevenir les maîtres dans ce pays qu'ils avaient ruiné, souillé de sang, déshonoré, et il semblait que cette domination odieuse fût à la veille de s'imposer de nouveau à la patrie. Avec une pareille perspective, la liberté du travail, de même que toute autre liberté, était une fiction. Le peu de capital qui restait n'osait se risquer dans aucune entreprise de quelque durée; le commerce était à peu près nul. Comment les marchandises auraient-elles circulé? Les routes non-seulement étaient dans un détestable état d'entretien, mais encore elles étaient au pouvoir des voleurs. Les chauffeurs et autres brigands traquaient le peu qui restait de riches dans les campagnes et aux abords des villes. L'agriculture souffrait du mal général qui paralysait la production et les échanges. Tout à coup le général Bonaparte s'empare du pouvoir. Sous sa main ferme, l'ordre public et la sécurité reparaissent comme par enchantement. Traqués à leur tour, les voleurs de grand chemin et les chauffeurs reçoivent enfin le châtiment qu'ils avaient trop mérité, ou se dérobent pleins d'épouvante au fond de leurs tanières. La liberté politique descend, il est vrai, pour un temps dans les limbes; mais la liberté civile, dont on n'avait jamais eu que l'ombre pendant les dix années qui s'étaient écoulées depuis le 14 juillet 1789, s'épanouit sous un gouvernement investi de tous les pouvoirs qu'il fallait pour comprimer les agitateurs et pour réaliser ses intentions civilisatrices.

En particulier, la liberté du travail, qui est une des branches principales de la liberté civile, cessa d'être un vain mot. Les charges sous lesquelles pliaient les hommes industrieux avant la révolution étaient définitivement supprimées, de même que la réglementation extravagante que Turgot avait voulu détruire, et que la royauté, dans son fatal aveuglement, avait réintégrée aussitôt après en avoir décrété l'abolition. Le libre exercice des professions, pour l'ouvrier comme pour le patron, pour le commis de magasin comme pour le grand commerçant, recevait de la législation et de l'esprit de l'administration des garanties nouvelles, et engendrait les avantages publics et privés qui en découleront toujours chez un peuple animé du désir de s'élever au bien-être par le travail. Les impôts étaient modérés; la répartition en était faite conformément au principe de l'égalité devant la loi, et ni l'assiette ni la quotité de ces impôts ne faisaient échec à l'activité industrieuse des citoyens. Le système douanier, il est vrai, était étroit, restrictif, exclusif, et ce fut de la part du premier consul une lourde faute que de maintenir dans leur intégrité brutale les rigueurs du régime douanier que lui avait légué le directoire par la loi du 10 brumaire an v. Cette loi, dont chaque ligne se terminait par le mot de prohibition et qui s'appliquait aux marchandises de tous les peuples par la raison qu'elles pourraient bien être anglaises, avait été acceptée avec une sorte de frénésie par le public dans le débordement de sa haine contre l'Angleterre. Elle gênait l'industrie nationale, qu'elle prétendait protéger, en privant les manufactures françaises de produits à demi fabriqués, tels que les filés de coton, qu'on eût élaborés avec avantage, d'une multitude d'outils et d'instrumens en fonte, en fer, en bronze, qui eussent été pour le travail national de précieux auxiliaires, et de la faculté de voir et de manier les produits parachevés qui eussent été des modèles en même temps que des stimulans. Vainement, en 1801, la paix d'Amiens enleva tout prétexte à cette mesure de guerre implacable. Le premier consul, mal conseillé, se refusa non-seulement à la révoquer, mais même à en tempérer la violence, et ce fut une des causes qui excitèrent la défiance et la colère du peuple anglais, et déterminèrent en 1803 la reprise des hostilités avec un redoublement de fureur. Il ne faut pas s'exagérer pourtant les inconvéniens économiques qu'entraîna, sous le consulat et plus tard, la préférence de Napoléon pour le régime ultra-protecteur. A cette époque, les manufactures françaises, en voie de renaissance et qui tâtonnaient encore, ne pouvaient prétendre à occuper une place importante sur le marché général du monde, et le marché national, affranchi des douanes intérieures qui l'interceptaient dans tous les sens sous l'ancien régime, était assez vaste pour suffire à leur succès. Les routes, mieux entretenues et

plus multipliées, permettaient d'envoyer les produits plus commodément qu'autrefois dans toutes les parties de la France agrandie. On reprenait l'entreprise de la navigation intérieure, qui devait offrir au commerce des moyens de transport moins coûteux. Sept ou huit ans après le 18 brumaire, la France, par la prospérité qu'elle avait gagnée, n'était plus reconnaissable, tant était grand le changement de mal en bien.

Voilà un premier exemple des progrès de la richesse publique et privée qu'on est fondé à attendre d'un système de gouvernement et d'administration qui garantit à la société l'ordre public, c'est-à-dire la liberté collective, la fait jouir de communications plus faciles et lui procure à un degré qu'elle ne connaissait pas encore la liberté du travail. En voici un second qui met plus particulièrement en relief un autre côté du sujet, c'est-à-dire l'abondance des ressources que peut procurer au trésor public le perfectionnement ou la rénovation des procédés employés par les arts utiles. C'est l'Angleterre qui nous le fournira.

Après l'intermède malheureusement éphémère de la paix d'Amiens, il s'engage entre la France et l'Angleterre un duel à mort, où celle-ci sera dans la nécessité de couvrir les mers de ses flottes et de ses croiseurs, et ses rivages de fortifications et de miliciens, où il lui faudra exciter par des subsides les états du continent pour qu'ils se mettent en guerre contre l'homme de génie qui a concentré dans sa main les forces de la France. Le budget des dépenses de l'Angleterre monte à une somme inouie. Il faut que la nation paie des impôts exorbitans en comparaison du passé, et qu'elle subvienne encore aux emprunts onéreux que son gouvernement ne cesse d'émettre. Pour comble d'embarras, l'Angleterre éprouve une série de mauvaises récoltes, et il faut acheter à grands frais des blés étrangers pour nourrir une population croissante. Comment supporter sans fléchir le poids de tant de charges accumulées? Des découvertes industrielles en fourniront le moyen en donnant aux ateliers anglais la puissance de fabriquer à plus bas prix que les autres peuples des masses de produits manufacturés que les navires anglais, maîtres absolus des mers, iront offrir sur tous les rivages, et même sur ceux de l'empire français, où ils trouveront la connivence des contrebandiers. Parmi les inventions qui furent alors mieux que des mines d'or pour la nation anglaise, le lecteur a déjà nommé de lui-même le métier à filer le coton, la machine à vapeur, et la méthode économique de fabrication du fer avec le charbon de terre, dont l'Angleterre possédait des mines inépuisables, au lieu du charbon de bois, dont on n'avait que des quantités très restreintes et qui revenait fort cher. Sous cette influence, on vit en peu d'années la production manufacturière changer

d'aspect dans toute la Grande-Bretagne. L'industrie anglaise, qui en 1786, quand fut signé le traité de commerce avec la France, n'était aucunement dans l'ensemble supérieure à celle du continent, conquit la suprématie sur toutes les autres. Ayant du fer en quantité indéfinie et à bas prix, elle put fabriquer en tout genre de solides machines, fonctionnant avec régularité et aisées à transporter. Avec la machine à vapeur définitive de Watt, elle eut la faculté d'opérer mécaniquement tous les genres de travail en quelque lieu qu'elle le voulût. Le charbon de terre, exploité en grand à l'aide de la machine primitive de Watt, était devenu une source inépuisable de mouvement en même temps que de chaleur, et par cette double action du combustible minéral, autrefois si dédaigné, il n'y avait plus de prodige manufacturier qu'on ne pût tenter avec succès.

Il s'opéra, surtout dans l'industrie du coton, une révolution dont les conséquences sont successivement devenues immenses. L'Angleterre, qui s'y adonnait par une sorte d'instinct, put la développer indéfiniment. Plus n'était besoin de placer les filatures et autres usines à coton, qui réclamaient beaucoup d'ouvriers, sur les cours d'eau, peu puissans d'ailleurs dans la Grande-Bretagne, et dont, dans la plupart des cas, on ne peut guère tirer sur un point donné qu'une force motrice limitée. Il fut possible de les ériger et de les multiplier dans l'intérieur même des villes, où l'on était assuré de trouver une nombreuse population désireuse de travail. On s'acheminait ainsi vers l'état actuel des choses où l'Angleterre, sans compter ce qu'elle consomme pour son propre usage, exporte, rien qu'en fils de coton, une valeur de 420 millions de francs à l'usage des manufactures et de la couture, et livre de même à l'étranger, en toiles de coton écrues, ou blanches ou imprimées, une longueur de 3 milliards 200 millions de mètres, qui ferait quatre-vingts fois une ceinture à la planète dans toute sa rotondité. Ces tissus, sans parler des articles autres que les toiles, ont une valeur de 1,455 millions de francs. Le total de l'exportation de l'Angleterre en marchandises dont le coton est la matière première est monté en 1872 à 2 milliards 7 millions de francs. En 1763, le total, non-seulement des exportations en tout genre de l'Angleterre, mais aussi de ses importations, n'excédait guère le tiers de cette somme; il était de 750 millions de francs.

Le progrès industriel eût cependant été pénible et les résultats obtenus fussent restés médiocres, si la viabilité du territoire n'eût reçu de grandes améliorations. Déjà l'Angleterre était en jouissance de bonnes routes, et Mirabeau, qui y trouvait, ce qui était inconnu dans sa patrie, des trottoirs formant la bordure continue des grands chemins, avait été enthousiasmé de cette sollicitude pour le pauvre piéton, en même temps qu'il admirait les services

rendus par les chaussées proprement dites au commerce et au voyageur aisé allant en chaise de poste ou en diligence. Mais les routes, eussent-elles été affranchies des péages qui les grevaient, n'auraient pas répondu aux besoins d'un vaste négoce. Dès qu'il s'agit de distances un peu fortes, les routes ordinaires excluent le transport à bas prix de la houille et du minerai de fer, du fer en gueuses ou en barres, toutes substances que la nation anglaise devait consommer de plus en plus dans l'exercice de son industrie même. Si la distance grandit encore, c'est le transport de marchandises moins communes qui devient trop onéreux sur cette sorte de voies; mais à la même époque il était pourvu à la nécessité d'une circulation plus économique par un vaste système de canalisation. Le duc de Bridgewater, avec ses capitaux, et l'ingénieur Brindley, avec son talent et son savoir, unissant leurs efforts, avaient donné, par la construction du célèbre canal de Worseley à Manchester, un exemple hardi qui avait été récompensé par un gros revenu, et ce succès avait déterminé la canalisation des plus industrieuses parties du pays, sans que le gouvernement eût à contribuer à la dépense. Il n'est pas hors de propos de remarquer qu'en même temps le crédit, ressort d'une si grande efficacité pour le commerce et la production en général, était rendu plus accessible aux manufactutiers, aux commerçans, aux propriétaires du sol eux-mêmes et aux simples artisans, par l'ouverture d'un grand nombre de banques locales (1). Quoiqu'elles n'eussent que des ressources bornées et qu'elles fussent sur un modèle équivoque par rapport à ce qui peut se recommander de nos jours, ces institutions furent très utiles à l'industrie. Voilà comment l'Angleterre a pu, dans sa lutte de géant contre Napoléon Ier, supporter des budgets qui sont allés au-delà de 100 millions sterling, c'est-à-dire à près du triple de la moyenne des budgets de la France.

Je prie le lecteur de me pardonner un troisième exemple, tiré aussi de l'histoire de nos voisins les Anglais. Mon excuse, c'est que je voudrais rendre moins incomplètes et plus concluantes les indications générales tirées de l'expérience qui se rapportent au problème financier imposé à la France par ses désastres de 1870-1871. En 1839 et 1840, la situation des finances anglaises était peu satisfaisante; le produit des impôts était stationnaire, si même il ne décroissait. Le parti whig, porté au pouvoir par le contre-coup de la

(1) Dans l'Angleterre proprement dite et le pays de Galles, — ce qui constitue le plus important de beaucoup des trois royaumes, — les associations destinées à faire la banque ne pouvaient avoir plus de six membres. Cette disposition, inscrite dans la loi pour favoriser la Banque d'Angleterre, empêchait les banques par actions, qui eussent pu réunir de grands capitaux. C'est en Écosse surtout que les banques ont été à l'usage des artisans industrieux et des propriétaires.

révolution française de 1830, avait accompli une grande réforme politique commandée par le progrès des temps, celle du système électoral. Il avait fait une réforme humanitaire par l'abolition de l'esclavage des noirs dans les nombreuses colonies de l'Angleterre, et, pour mieux écarter les objections, il n'avait pas hésité à proposer au parlement, qui l'avait accepté, de payer une généreuse indemnité aux propriétaires de ces serviteurs infortunés; il avait même introduit quelques modifications heureuses dans le système commercial du pays. Telle fut la suppression du monopole de la compagnie des Indes dans le commerce de la Chine; telle fut encore la nouvelle législation sur les banques, applicable à l'Angleterre proprement dite et au pays de Galles, législation votée en 1833 à l'occasion du renouvellement de la charte de la Banque d'Angleterre. C'est ce qui a donné naissance aux puissantes sociétés de banques par actions (*joint-stock banks*), dont les principales ont leur siége dans Londres même, jusque-là déshérité en ce genre, — établissemens dont les opérations, par leur étendue, font l'admiration des théoriciens et des praticiens, et dont les dividendes réguliers dépassent les prévisions des optimistes. Les chemins de fer s'étaient multipliés d'eux-mêmes pendant la domination de ce parti, ce qui avait commencé et allait compléter en peu d'années une heureuse révolution dans le transport soit des voyageurs, soit des marchandises, et imprimer aux échanges intérieurs et extérieurs une activité inconnue et une rapidité que le continent en général, la France en particulier, s'obstinent à ignorer aujourd'hui encore. C'est aussi au gouvernement des whigs de cette époque qu'on fut redevable d'une bienfaisante transformation du service des postes, car ce fut en 1839 que commença le *penny postage*, recommandé avec une infatigable persévérance par un administrateur éminent, M. Rowland Hill; l'effet du nouveau régime postal fut d'abaisser subitement à un penny (10 centimes) le port de la lettre simple de 14 grammes dans toute l'étendue des îles britanniques. C'était une remarquable facilité de plus qu'on donnait aux transactions. Il serait donc souverainement injuste de prétendre que les whigs, portés au pouvoir par le mouvement libéral de 1830, se soient montrés indifférens aux intérêts du commerce et de la production en général.

Cependant le parti whig avait manqué de perspicacité et de vigueur devant une réforme commerciale dont les conséquences devaient être des plus fécondes et pour laquelle le temps était enfin venu. Il avait laissé intact le système des douanes, quelque hérissé qu'il fût de dispositions arriérées et barbares. Il avait été saisi d'un sentiment pusillanime quand quelques amis lui avaient conseillé de tenter d'une main ferme l'inauguration de la liberté du commerce. Il avait reculé devant cette tâche que pourtant cent raisons recomman-

daient. Défaillance inexplicable, car dès 1820 le commerce de la cité de Londres avait signé la célèbre pétition rédigée par Thomas Tooke pour l'adoption de la liberté du commerce; Huskiston en 1825 avait commencé à déblayer le terrain par l'abolition d'un certain nombre de prohibitions, et Manchester ne cessait de s'agiter pour qu'on sortît de l'ornière protectioniste. Une législation restrictive qui ne se gênait pas, même pour prononcer la prohibition absolue, écartait des produits étrangers en grand nombre, de ceux même où l'Angleterre excellait le plus. Il était interdit sous des peines sévères d'exporter spécialement les machines, que les fabriques anglaises auraient pu écouler avec avantage sur le continent; mais on aimait mieux laisser en souffrance les ateliers de construction que de tolérer une exportation dont l'effet eût été de permettre aux autres peuples d'égaler l'Angleterre par le bon marché et la perfection des objets manufacturés. Le système douanier du royaume-uni révoltait les classes populaires et indignait leurs amis sincères par ses dispositions relatives à l'importation des céréales, qui étaient combinées pour accroître le revenu des propriétaires du sol en enchérissant la subsistance des populations. Pour couronner l'œuvre, l'importation de la viande sur pied était prohibée. Le cabinet whig, dont les membres individuellement étaient favorables à la liberté du commerce, sentait bien que l'Angleterre, possédant les moyens de production les plus puissans, ne pouvait les utiliser largement qu'autant que cette liberté des échanges serait entrée dans le domaine de la pratique générale des états. Par ses diplomates et par des émissaires d'élite, il en faisait miroiter les avantages aux yeux des principaux peuples civilisés (1). Il ne voyait pas que, l'Angleterre ayant acquis manifestement la supériorité dans les arts manufacturiers, il lui appartenait de donner la preuve de sa conviction en s'appliquant à elle-même cette nouvelle politique commerciale dont elle vantait l'excellence. Les whigs n'apercevaient pas que, si l'Angleterre donnait spontanément ce grand exemple, elle en recueillerait le fruit par l'extension de son commerce, et que là précisément résidait le moyen de combler le déficit dont ils étaient justement inquiets. D'ailleurs l'adoption de la liberté du commerce, se traduisant nécessairement par la suppression des droits sur les céréales, devait affermir la paix intérieure, continuellement troublée

(1) Dès les premières années de la monarchie de juillet, le gouvernement anglais avait envoyé sur le continent, et particulièrement en France, deux hommes distingués, jeunes alors, pour répandre et accréditer l'idée de la liberté commerciale. C'étaient le docteur John Bowring, qui a occupé ensuite des postes importans, et M. George Villiers, devenu plus tard lord Clarendon. En 1840 arriva à Paris M. Porter, du *Board of Trade*, homme fort éclairé, qui devait essayer de négocier un traité de commerce. Les événemens politiques survenus en Orient cette année mirent fin brusquement à sa mission.

par d'énergiques réclamations populaires en faveur du pain à bon marché.

Ainsi pendant les dernières années de son existence le gouvernement whig, tout absorbé qu'il était par le souci d'équilibrer le budget, fermait les yeux pour ne pas voir qu'il dépendait de lui de résoudre le problème en donnant une impulsion nouvelle à la production par une réforme libérale des lois qui régissaient le commerce extérieur. Réduit aux abois, il se livrait à des expédiens hasardeux, tels que celui, qu'il est bon de noter parce qu'on nous l'a trop recommandé en France dans ces derniers temps, de grossir de 5 pour 100 le tarif d'un certain nombre d'impôts indirects. Le chancelier de l'échiquier (ministre des finances) était dans le parlement l'objet des sarcasmes de Robert Peel, alors chef de l'opposition, qui le dépeignait comme un infortuné pêcheur jetant vainement sa ligne de tous côtés pour attraper un budget en équilibre. L'opinion publique, si favorable aux whigs lors de l'avénement de lord Grey et les années suivantes, finit par tourner contre les successeurs de cet homme illustre, parce qu'ils furent convaincus de stérilité et d'incapacité dans le rétablissement des finances. En novembre 1841, les tories rentrèrent au pouvoir, Robert Peel en tête.

Avec la résolution qui est propre dans les temps difficiles aux hommes d'état dignes de ce nom, Robert Peel sentit qu'il fallait prendre un grand parti. Pendant les quatre sessions consécutives de 1842 à 1845, il remania profondément le tarif des douanes de manière à le libéraliser, sans cependant prononcer le nom de la liberté du commerce. Il établit la libre entrée des matières premières, supprima les prohibitions à l'entrée et les interdictions à la sortie, laissa par conséquent s'introduire le bétail étranger et sortir les machines anglaises; mais il ajourna toute mesure nouvelle à l'égard des céréales, parce que, sur ce point, le régime protectioniste était une sorte d'article de foi dans son propre parti. Il attendait une occasion qui devait en effet se présenter tôt ou tard, celle d'une mauvaise récolte. Enfin, à l'ouverture de la session de 1846, les circonstances lui ayant paru conformes à la pensée qu'il nourrissait dans son sein, il déclara ses opinions nouvelles dans le discours même de la couronne, et pendant la discussion qui suivit il annonça sans ambages qu'il était converti au grand principe de la liberté du commerce. Il se fit à lui-même un grand honneur en ajoutant que sa conversion était due à Richard Cobden. Tout le monde sait que ce dernier était le principal chef de la ligue organisée en 1838 à Manchester, et devenue ensuite par degrés une institution nationale pour la transformation de la politique commerciale de l'Angleterre et spécialement pour l'abolition des lois sur les céréales. En 1846, Richard Cobden était depuis plusieurs années membre du parle-

ment, et Robert Peel avait toujours prêté à ses discours une attention particulière.

Robert Peel désigna au parlement, pour la tâche à accomplir en 1846, la suppression des droits de douane à la fois sur la plupart des articles manufacturés et sur les grains. Sa proposition fut votée après une discussion solennelle où il supporta avec dignité les injures et les calomnies auxquelles s'abaissèrent vis-à-vis de lui plusieurs des orateurs du parti tory, naguère ses subordonnés et ses suivans. De ce moment, la liberté du commerce international a été officiellement aussi bien qu'effectivement la base de la politique commerciale de l'Angleterre. Les effets heureux de cette grande détermination se sont déroulés d'année en année. Le fameux acte de navigation de Cromwell, considéré naguère comme indispensable au maintien de la marine marchande et comme le palladium de la puissance britannique elle-même, a été complétement aboli, et cette innovation, au lieu d'exercer sur les progrès du pavillon anglais une influence négative, a été un stimulant sous lequel l'effectif de la marine marchande de l'Angleterre a acquis le plus admirable développement. Elle égale aujourd'hui toutes les autres marines du monde réunies. Après Robert Peel, les ministres qui lui ont succédé se sont fait un point d'honneur d'être ses continuateurs fidèles. Parmi eux, on a lieu de citer lord Russell, qui prit courageusemont l'initiative de l'abolition de l'acte de navigation, et plus tard M. Gladstone, qui a procédé sur les plus grandes proportions pendant une suite d'années. La prospérité de l'Angleterre, grâce à ce changement de front, a pris un essor inespéré. Tous les ans, on y diminue le tarif des impôts, et tous les ans le revenu public augmente. Toutes les classes de la société participent de plus en plus au bien-être. A cette heure, il ne reste plus de droits de douane que sur un petit nombre de denrées exotiques qu'il est aisé de compter sur ses doigts, le tabac, le thé, le café et son succédané la chicorée, le cacao, le vin. Le sucre même vient d'être affranchi de tous droits et traité intentionnellement comme une denrée de première nécessité. Les spiritueux étrangers paient parce que ceux qui sont produits à l'intérieur sont taxés pareillement.

Le phénomène économique, imposant par ses résultats, qui se manifeste ainsi en Angleterre depuis la rentrée de Robert Peel aux affaires en novembre 1841, peut être ramené aux causes suivantes : avant tout et par-dessus tout le développement de la liberté du travail et le perfectionnement incessant de toutes les industries sous l'aiguillon de cette liberté et moyennant les facilités qu'elle procure. Chacun, agriculteur ou mineur, manufacturier ou commerçant ou entrepreneur de transports, a eu depuis lors ses coudées de plus en plus franches; il a pu faire venir les matières pre-

mières ou les instrumens dont il use, ou les articles définitivement fabriqués qu'il offre au consommateur, de quelque point que ce fût du globe, sans avoir à payer aucun droit d'entrée quand cela était tiré de l'étranger. Il emploie pour les importer sur le sol anglais tel navire qu'il lui plaît, le pavillon étranger étant complétement assimilé, même pour le cabotage, au pavillon national. Toute distinction a disparu aux yeux de la douane entre les provenances des entrepôts nationaux ou étrangers et celles des pays d'origine; les unes comme les autres sont complétement exemptes de droits, sauf les rares marchandises qui viennent d'être énumérées. Chaque producteur suit les procédés qu'il veut sans avoir à s'astreindre aux convenances des agens du fisc, car il n'y a plus maintenant d'industrie *exercée*; toutes celles qui subissaient cette servitude, et elles étaient nombreuses il y a cinquante ans (1), en ont été dégagées, à l'exception de la fabrication de la drêche et des distilleries. Cette dernière industrie y restera indéfiniment, parce que les esprits sont considérés comme une matière essentiellement imposable et comme devant fournir un très gros revenu dont la perception nécessite une surveillance particulière. Le progrès intrinsèque des industries diverses se combinant avec une facilité toujours croissante pour les échanges, au dedans comme au dehors du pays, multiplie par l'abaissement des prix les consommations et les transactions, et par celles-ci fait croître le revenu public. Le perfectionnement industriel et commercial n'est pas provoqué seulement par la concurrence intérieure, qui est une partie intégrante du régime de la liberté du travail, et qui est extrêmement active, et par la concurrence étrangère. Il ne l'est pas moins par l'action permanente des plus importans des rouages d'une bonne organisation industrielle, à savoir les moyens de communication, les institutions de crédit et l'instruction publique. Les trois grands instrumens dont se servent les hommes pour communiquer entre eux, c'est-à-dire les chemins de fer, la poste aux lettres et le télégraphe, reçoivent chaque année en Angleterre quelque extension, sans parler des canaux et des routes ordinaires, qui ont toujours leur emploi, et de la voie de mer, que fréquentent des bateaux à vapeur perfectionnés sans cesse. Le service postal, déjà si heureusement remanié à la suggestion de sir Rowland Hill, a encore été modifié favorablement pour le public par un abaissement nouveau du port non-seulement des lettres, mais des paquets. Par la télégraphie, outre que ses fils sillonnent les îles britanniques dans tous les sens, l'Angleterre sera sous peu en rapport direct avec tous les points du globe que recom-

(1) C'étaient notamment les verres et cristaux, le papier, les toiles peintes, le savon, les briques, la culture du houblon.

mande quelque activité commerciale. Les banques nouvelles (*joint-stock-banks*), sur le modèle de celle de Londres à Westminster, organisée en 1833 en dépit d'une multitude d'obstacles, par M. Gilbart, agrandissent continuellement leurs opérations. Des soins de plus en plus vigilans et des allocations de fonds de plus en plus considérables par l'état ou par les localités propagent en l'améliorant l'instruction populaire. La grande loi sur ce sujet que le parlement a votée en 1870 est à plusieurs égards un chef-d'œuvre.

II. — DES RÈGLES GÉNÉRALES A SUIVRE. — COMMENT ON S'EN ÉCARTE.

En somme, d'après les diverses grandes expériences que nous venons de rapporter, les moyens généraux à employer pour donner une vigoureuse impulsion au revenu d'un état, même sans recourir à l'élévation des tarifs d'impôts, et par le seul reflet de l'augmentation de la richesse dans le sein de la nation, se présentent ainsi :

1° Un moyen politique, consistant dans le rétablissement et l'affermissement de l'ordre public s'il était auparavant troublé ou incertain, dans la sécurité de la propriété si elle était auparavant menacée.

2° Des facilités plus grandes données à la liberté du travail, soit par une révision libérale des règlemens auxquels est soumis l'exercice des professions diverses, soit spécialement par une plus grande liberté du commerce international. A l'égard de ce dernier, il convient de commencer non-seulement par l'affranchissement complet des matières premières, mais encore par celui des outils, machines et appareils analogues, car, en l'absence du meilleur outillage et du meilleur matériel, il est impossible à une nation d'atteindre dans la fabrication le niveau des peuples les plus avancés, de soutenir leur concurrence sur les marchés extérieurs et de procurer au même degré à l'intérieur les commodités élémentaires de la vie au commun des hommes.

3° La multiplication, le perfectionnement et le bon marché des différens moyens de communication, les routes, les canaux, les chemins de fer, la poste aux lettres et le télégraphe. A cet ordre de faits se rattachent naturellement une révision intelligente des lois et règlemens sur la navigation et un certain développement des travaux publics dans les ports de mer, afin d'y rendre aisés et rapides l'entrée et la sortie des navires, ainsi que leur chargement et déchargement.

4° Le développement des institutions de crédit.

5° Un système d'éducation publique qui cultive les esprits d'une manière générale et d'une manière spéciale, et qui tende à rendre les individus plus aptes au bon gouvernement de soi-même et à

la pratique des professions agricoles, manufacturières et commerciales.

Telles sont les règles qui ressortent de la pratique même, des enseignemens historiques les plus incontestables. Il n'est pas nécessaire d'ajouter, tant c'est évident, que, dans les circonstances financières prodigieusement difficiles au milieu desquelles la France se trouva en 1871 quand elle eut constitué un gouvernement légal, et où elle est encore, il était et il reste impossible de se passer d'impôts nouveaux par-delà ceux qui existaient au commencement de 1870. Le contribuable ne pouvait se dispenser de subir des taxes supplémentaires, résultant soit de l'aggravation des anciennes, soit de l'établissement d'impositions additionnelles. Le gouvernement se serait bercé d'un fol espoir, s'il avait cru possible de s'en passer; il eût manqué à son devoir, s'il ne les eût proposées immédiatement; mais en traçant le système financier qui devait faire entrer annuellement dans le trésor public de la France, sous la forme d'impositions accrues ou sous celle d'impositions nouvelles, les 700 à 800 millions de plus dont il y avait à se pourvoir, il était nécessaire de se pénétrer des règles salutaires rappelées plus haut qui ressortent des leçons avérées de l'histoire. Jusqu'à quel point a-t-on eu cette préoccupation dans les lois fiscales et industrielles votées à partir de 1871 et dans la confection des budgets soit des recettes, soit des dépenses?

Nous ne ferons qu'indiquer la question de savoir si, au lendemain de la signature de la paix avec la Prusse, on adopta résolûment et franchement la politique la plus propre à rendre la sécurité aux intérêts, la confiance aux esprits, et par conséquent à ranimer l'industrie et la production de la richesse dans le pays. Il ne faut pas un long examen de ce qui s'est passé, une longue étude du spectacle qui se déroule sous nos yeux pour justifier une réponse négative. Malheureusement M. Thiers, aux mains duquel l'assemblée nationale réunie à Bordeaux en février 1871 avait confié le gouvernail, ne comprit pas ou cessa de comprendre après très peu de temps, malgré le lugubre enseignement de la commune, les conditions du solide rétablissement de l'ordre public et de la sécurité, si bien que le 24 mai 1873 l'assemblée, fortement émue, substitua au gouvernement de M. Thiers celui du maréchal de Mac-Mahon.

Le premier gouvernement issu de l'assemblée nationale compensa-t-il par la sagesse, l'à-propos et la fécondité de ses mesures économiques et financières la politique par laquelle il semblait rendre des chances au parti révolutionnaire? Ses projets financiers ont-ils été de nature à développer la liberté du travail en général, la liberté des échanges internationaux en particulier? Ont-ils éner-

giquement tendu à perfectionner les instrumens de toute sorte à l'usage de l'industrie nationale, agricole, manufacturière et commerciale, qui ont été énumérés plus haut? S'est-il hautement proposé d'augmenter la puissance productive de la nation par les moyens généraux dont l'histoire lui garantissait l'efficacité par d'éclatans exemples?

Le grand orateur, le chef et l'âme de ce gouvernement, eut le mérite de comprendre que la France périrait, si l'on ne restaurait ses finances, profondément bouleversées. Il s'appliqua résolûment à cette tâche patriotique, qui se divisait nettement en deux parties. D'une part, il fallait achever de solder les comptes de la guerre, y compris la somme de plus de 1 milliard 1/2 prise à la Banque de France, ainsi que les dépenses courantes de l'armée d'occupation que les Allemands avaient laissée chez nous, et se débarrasser de ces hôtes incommodes en leur payant les 5 milliards dont ils avaient fait une des stipulations absolues du traité de paix. D'autre part, il fallait dresser un budget dans lequel les dépenses ordinaires ou réputées telles, forcément accrues d'une somme énorme, fussent balancées par des recettes correspondantes. A la première partie de l'œuvre, M. Thiers consacra des efforts bien conçus qui furent couronnés d'un succès brillant. L'époque convenue dans le traité de Francfort pour le versement des 5 milliards fut notablement devancée. Dès le mois de mars 1873, les voies et moyens de cette opération souhaitée avec impatience par un public frémissant étaient assurés.

Des hommes très compétens, des esprits réfléchis, familiers avec les principes et la pratique, ont émis des critiques au sujet de la méthode suivant laquelle on s'est procuré la somme voulue pour cette grande opération de la libération du territoire. Ils ont signalé des défauts dans le mécanisme mis en usage pour la négociation de l'emprunt; on a dit que le procédé fixé pour la souscription laissait à désirer, qu'il avait fait payer trop cher au trésor les ressources obtenues, que les frais mêmes de la négociation avaient été excessifs, qu'il eût été possible d'émettre une partie de l'emprunt sous une forme qui eût davantage alléché le public souscripteur et lui eût fait rabattre quelque chose de ses prétentions. On a représenté encore qu'il n'eût pas été impossible de trouver une partie des fonds nécessaires autrement que par l'emprunt, qu'à cet effet on aurait pu exiger des contribuables une imposition extraordinaire et exceptionnelle à verser une fois pour toutes, qu'elle eût été apportée avec empressement, et que le public s'y attendait. Ces observations ne sont pas dénuées de fondement, et il sera bon, le cas échéant, qu'on s'en souvienne; mais dans d'aussi grandes af-

faires ce sont les effets généraux et d'ensemble qu'il convient d'envisager. Or ici ils ont été considérables et excellens.

Un plan aussi simple que sûr fut adopté, sur la recommandation de M. Thiers, pour le remboursement de la somme due à la Banque de France, somme qu'il importait de lui restituer, car c'était la condition du rétablissement du système monétaire de la France sur la seule base qui soit acceptable, celle des espèces métalliques sans immixtion obligatoire de la monnaie de papier. Il fut expressément inscrit dans la loi que ce remboursement aurait lieu à raison de 200 millions de francs par an, disposition qui était une obligation pour l'état, et à laquelle cependant l'assemblée vient de déroger.

L'impartialité nous oblige à dire que dans la seconde partie du plan général des finances, celle qui avait pour objet l'établissement d'un budget en équilibre, M. Thiers n'avait pas mérité le même éloge que dans la première. M. Thiers avait été pendant les six ou sept dernières années de l'empire membre du corps législatif. Il était rangé dans l'opposition et avait fait contre les actes du gouvernement des discours pleins d'éloquence, c'est un don qu'il possède et qui le suit invariablement. Un des sujets qu'il avait abordés avec prédilection était le traité de commerce du 23 janvier 1860 entre la France et l'Angleterre, traité qui avait été étendu successivement, avec quelques remaniemens avantageux et conformes aux principes, à beaucoup de nations autres que notre voisine d'outre-Manche. Ce traité avait fait passer la France, dans ses rapports avec les autres états, du système douanier le plus prohibitif qu'il y eût dans les cinq parties du monde à un régime de liberté commerciale relative, très éloigné encore du libre échange absolu, tel que les Anglais l'ont maintenant en vigueur. Les négociateurs français, par une circonspection et un esprit de ménagement qu'on ne peut qu'approuver, avaient cru devoir maintenir dans les éditions successives du traité des restrictions multipliées et dans quelques cas rigoureuses. Le traité de commerce est aujourd'hui jugé en dernier ressort. Ce fut une des inspirations les meilleures et les plus utiles du second empire; il marquera à son crédit et à son honneur dans l'histoire de la France.

Mais M. Thiers n'en a jamais jugé ainsi, et à l'heure actuelle il persiste à peu près seul en France dans une opinion hostile au traité. M. Thiers est libéral en principe, il l'est avec ampleur quand il n'est pas le maître du gouvernement; mais son libéralisme plane toujours dans les régions de la politique sans s'abaisser jusqu'à la sphère où se débattent les intérêts et les transactions des diverses industries. C'est là pourtant que se passe la majeure partie de la vie des peuples; c'est ce qui absorbe la plus grande masse de leurs efforts et fait l'objet de leur activité infatigable. M. Thiers ne fait pas

à la liberté du travail en général l'honneur de s'en préoccuper. Lui, qui sait tant de choses, il ignore le rôle que joue l'échange dans la création de la richesse pour les individus et pour les états. Il professe le plus profond dédain pour la liberté du commerce international, qui pourtant n'est pas la forme la moins importante de la liberté du travail. Il la considère comme un péril pour l'état et comme une bévue impardonnable chez les écrivains et chez les administrateurs qui ont la faiblesse d'y croire. C'est ainsi qu'il fut sous l'empire l'adversaire impitoyable et implacable du traité de commerce. Il l'accabla de ses anathèmes. Il soutenait imperturbablement que le traité avait ruiné plusieurs de nos industries et appauvri la France. Heureusement il trouva à qui parler : il fut victorieusement réfuté à chacune de ses attaques par M. Rouher, M. Baroche, M. de Forcade et quelques autres, au point d'embarrasser plusieurs de ses amis que fatiguaient ses tableaux fantastiques et le déluge de ses chiffres incorrects.

La passion de l'illustre orateur à cet égard était restée dans toute son ardeur après le 4 septembre, et fit explosion dès qu'il fut devenu l'arbitre de la France. Ayant, en sa qualité de chef de l'état, à dresser le plan de finances par lequel on ferait équilibre au budget des dépenses si énormément accru, il lui apparut qu'il pouvait, moyennant quelques arrangemens habiles, combiner cette vaste opération de façon à anéantir le traité de commerce du même coup. Des deux choses qu'il détestait le plus, l'une, l'empire, était démolie, et lui-même remplaçait l'empereur avec une autorité personnelle plus grande peut-être. L'autre, le traité de commerce, devait succomber sous l'habileté de ses combinaisons. Rien ne manquerait à son bonheur, si le bonheur de l'homme se mesure à la satisfaction de ses antipathies.

Pour mieux accomplir son dessein contre le traité de commerce, M. Thiers commença par se donner pour collaborateur, à titre de ministre des finances, un membre de l'assemblée qui avait siégé aussi dans le corps législatif, homme souvent éloquent, bouillant toujours, qui s'était fait remarquer par sa pétulance contre le traité de commerce, quoique, en cela probablement, il eût obéi moins à la violence de son propre sentiment qu'au désir de plaire à ses compatriotes de la Normandie, alors très prohibitionistes. M. Thiers se flattait de trouver en lui une vaillante épée pour mettre le traité en pièces.

Quelques jours après que Paris eut été reconquis sur la commune, le 12 juin, le plan financier préparé par M. Thiers avec l'assistance plus ou moins active de M. Pouyer-Quertier fut révélé à la tribune. L'idée-mère de ce programme était la destruction du traité de commerce. On supposait alors que pour équilibrer le budget il

fallait immédiatement des impôts nouveaux ou des accroissemens d'impôts pour 500 millions environ. On proposait donc des taxes nouvelles ou supplémentaires pour 488 millions. Dans la première édition du projet, on demandait juste la moitié, 244 millions, à la douane. Le reste devait provenir en majeure partie de l'enregistrement et du timbre, de la poste et des boissons. Les droits de douane sur les matières premières devaient fournir 180 millions; des droits de compensation sur les produits manufacturés de l'étranger auraient rendu une somme importante, en déduction de laquelle seraient venus les drawbacks, ou restitutions de droits, à l'exportation des produits français. Il y aurait eu des droits de douane à la sortie pour 15 millions et 5 millions de droits de navigation, c'est-à-dire de protection pour la marine marchande.

La partie qui concerne les douanes de l'exposé des motifs de cette loi de finances est curieuse à lire aujourd'hui. Le lecteur est stupéfait d'y trouver la réhabilitation naïve de ce qui semblait déjà et aujourd'hui semble plus encore condamné sans retour : les droits sur les matières premières, les drawbacks, les droits de sortie. Sous le charme de son avénement subit au pouvoir suprême, M. Thiers se berçait d'illusions toutes plus surprenantes les unes que les autres. Parce qu'en 1859 un grand nombre de manufacturiers français avaient été ardens contre le traité, M. Thiers croyait qu'en 1871, après que les faits avaient parlé, cette hostilité restait aussi générale et aussi vivace. Il s'attendait donc à ce que son projet de loi excitât une approbation enthousiaste parmi nos chefs d'industrie. Il se flattait que les puissances étrangères envers lesquelles on était lié par les traités de commerce ne verraient dans sa conception qu'un plan financier indispensable pour procurer au trésor français les ressources dont il ne pouvait se passer. Il était donc convaincu, et il le disait, que, par sympathie pour la France malheureuse et abattue, elles donneraient leur acquiescement à son projet. Sur l'un et l'autre point, M. Thiers était profondément dans l'erreur.

Nos manufacturiers s'étaient montrés très mécontens en janvier 1860. Ils avaient considéré le traité du 23 janvier comme une surprise, comme un acte arbitraire qui tombait sur eux sans aucun avertissement préalable (1). Alors ils se méfiaient mal à propos de leur propre capacité et s'imaginaient qu'ils seraient dévorés par les manufacturiers anglais dès qu'ils n'auraient plus pour s'en défendre le bouclier de la prohibition. Alors enfin ils trouvaient très

(1) En cela, ils se méprenaient. *Le Moniteur* les avait avertis dès le 17 octobre 1856 que le gouvernement se réservait de lever les prohibitions dans cinq ans à partir du 1er juillet. Quoique le traité de commerce ait été signé au commencement de 1860, la date du 1er juillet 1861 a été observée à l'égard des prohibitions. Jusqu'à cette date, le traité de commerce n'a eu d'effet que pour les marchandises non prohibées.

déplaisant d'avoir à dépenser de fortes sommes pour mettre leur outillage arriéré à la hauteur de celui de ces nouveaux compétiteurs. Mais en 1871 leur situation d'esprit était bien changée. L'expérience les avait éclairés, et c'est une autorité devant laquelle les hommes d'affaires ont la sagesse de s'incliner. Ils avaient reconnu que les Anglais n'étaient pas des concurrens aussi terribles qu'ils se l'étaient laissé dire. Ils avaient fait la dépense du renouvellement de leur matériel, et ils s'en trouvaient bien, car ils en étaient amplement rémunérés par la diminution de leurs frais de production et l'accroissement de leurs bénéfices. La plupart avaient agrandi leurs affaires, et les profits avaient suivi la même progression. D'ailleurs le projet d'un gros impôt sur les matières premières ne pouvait que leur être antipathique : il devait les astreindre à avoir pour une même étendue d'affaires un supplément de capital malaisé à trouver toujours, plus difficile dans les pénibles circonstances de 1871. Non-seulement les droits sur les matières premières étaient une entrave à la liberté du travail, aux facilités dont tout chef d'industrie a besoin surtout s'il s'occupe d'exportation, mais les droits de sortie et les droits de navigation devaient leur paraître et leur parurent en effet empreints de ce même caractère fâcheux. Quelques-uns de nos manufacturiers auraient vu sans déplaisir élever les droits de douane sur les produits fabriqués; mais tous se félicitaient de ce que le gouvernement du second empire, lorsqu'il avait établi la liberté très tempérée du commerce extérieur, qui fait le fond du traité, avait, pour rendre la transition plus facile et la position meilleure à nos manufacturiers, commencé par l'abolition des droits de douane sur les matières premières, sur les textiles particulièrement. M. Thiers, en prenant dans sa loi de finances de juin 1871 le contre-pied de cette mesure, ne pouvait que les mécontenter. L'avantage très problématique qu'ils pouvaient attendre d'une augmentation des droits de douane déjà élevés qui étaient stipulés par le traité de commerce ne pouvait balancer l'inconvénient très positif de l'établissement de gros droits sur les matières premières. Tous ceux qui avaient quelque habileté avaient constaté que sous les droits portés au traité l'importation des marchandises étrangères ne les empêchait pas de bien écouler leurs produits sur le marché français. En un mot, la partie fondamentale du programme financier de M. Thiers, celle que cet homme d'état avait le plus à cœur, la démolition du traité de commerce par le moyen d'un droit sur les matières premières, déplut extrêmement aux manufacturiers français, qu'il avait espéré séduire.

Du côté des puissances étrangères, la déception du chef de l'état ne devait pas être moindre. Il ne pouvait convenir à des gouvernemens placés tous sous le contrôle d'assemblées délibérantes de re-

noncer à des stipulations favorables à leurs populations propres, dans le dessein d'obliger le gouvernement français. Bien plus, il ne pouvait s'agir, dans l'opinion de ces gouvernemens, de rendre service à la France; convertis qu'ils étaient à la doctrine du libre échange, il était inévitable qu'ils considérassent le retour médité par M. Thiers au système protectioniste et restrictif comme destiné à nuire à la France même, au lieu de lui être utile. La question pour eux était de savoir s'ils sacrifieraient les intérêts de leurs nationaux aux préjugés personnels de M. Thiers, et ils n'avaient aucune raison pour condescendre à ce sacrifice.

M. Thiers n'en a pas moins suivi son projet avec une persévérance digne d'une meilleure cause. La mauvaise volonté de l'assemblée fut visible dès le premier jour; on mit beaucoup d'empressement à voter divers impôts dont la pensée se trouvait dans son projet de loi du mois de juin, mais on se refusa à admettre l'impôt des matières premières parce qu'on le jugeait dommageable pour l'industrie, et parce qu'il devenait clair qu'il était impraticable à cause de la résistance qui se manifestait de plus en plus chez les étrangers vis-à-vis desquels nous étions engagés. Il n'en tint compte. Le 19 janvier 1872, après une longue discussion où M. Thiers avait payé de sa personne, l'assemblée repoussa poliment l'impôt sur les matières premières. M. Thiers, irrité, lui envoya sa démission pour la forcer de se rétracter. L'assemblée, prise au dépourvu et plus qu'embarrassée, n'eut de ressource que dans la soumission et s'y résigna. On alla chez lui dans l'attitude de supplians lui demander pardon. A partir de ce moment, usant et abusant des avantages de sa situation, M. Thiers fit voter la dénonciation des traités de commerce avec l'Angleterre et la Belgique; il fit abolir la loi de 1866 qui émancipait partiellement le commerce dans ses rapports avec la marine marchande. Il exigea qu'on inscrivît au budget des recettes le droit des matières premières pour 93 millions : tant qu'a duré sa présidence, les ministres des finances se sont respectueusement inclinés devant cette fantaisie; les rapporteurs du budget ont montré la même docilité; mais jamais le droit sur les matières premières n'a été bien spécifié et n'a pu être perçu, parce que l'attitude des étrangers, forts des engagemens que les traités portaient, l'interdisait absolument. On a ménagé ce qu'on regardait comme l'idée fixe d'un homme indispensable; mais on s'est arrangé de façon que son obstination fût sans effet, et on s'est montré sur ce point tout aussi obstiné que lui-même. A peine M. Thiers fut-il renversé le 24 mai 1873 que les 93 chimériques millions disparaissaient du budget. En même temps le traité de commerce avec l'Angleterre et la Belgique était renoué; la loi de 1866 sur la marine marchande sortait vivante du tombeau où il avait cru la sceller; diverses atteintes de

détail au traité de commerce, que les étrangers se montraient peu disposés à tolérer, et qui étaient contraires aux conventions, étaient répudiées.

Mais, par l'effet des prétentions de M. Thiers, la question financière avait dégénéré en un débat pour ou contre l'impôt des matières premières. Dans le dédale où l'on avait été entraîné par le chef de l'état, on avait perdu de vue les règles fondamentales relatives aux impôts; de plus en plus on avait incliné vers les expédiens. Toute pensée générale avait disparu; une foule de membres de l'assemblée, ayant chacun son spécifique financier, se flattaient de l'espérance de le faire triompher. A l'instar de M. Thiers, qui se refusait à toute transaction et maintenait imperturbablement son idée favorite, chacun s'érigeait en intransigeant pour faire prévaloir sa propre conception. Le morcellement croissant des partis dans l'assemblée favorisait ces tendances particularistes. Des propositions conformes aux principes et aux précédens, qui eussent réuni une grande majorité si elles avaient été présentées avec résolution par le gouvernement de M. Thiers du temps de sa lune de miel avec l'assemblée, avaient perdu leurs chances. Enfin la crainte des électeurs s'en était mêlée, et, à mesure qu'on s'approchait du renouvellement de l'assemblée, elle dévoyait davantage les esprits, et achevait de les détourner des impôts qui méritaient la préférence pour les rendre favorables à d'autres qu'il aurait convenu d'écarter : on en verra bientôt quelques exemples. Ces diverses raisons expliquent pourquoi l'édifice financier qui a été érigé depuis 1871 offre de nombreuses imperfections et de nombreux inconvéniens.

III. — EXAMEN SOMMAIRE DES IMPÔTS NOUVEAUX.

Si l'on examine le tableau des impôts votés depuis la réunion de l'assemblée nationale en 1871, on reconnaît qu'ils peuvent se répartir sous diverses têtes de chapitre que nous allons spécifier successivement. Quelques-uns s'attaquent directement au luxe et au plaisir; ainsi les chevaux et voitures procurèrent d'abord 6 millions 1/2 et donnent aujourd'hui 9 millions; les cercles et les billards dépassent 2 millions; les cartes avec les licences, qui ne sont guère du luxe, 6,300,000 francs. L'usage du tabac est un luxe à l'usage de toutes les classes sans exception, et le trésor en retire 40 millions de plus qu'auparavant. Il convient d'y joindre le droit de garantie sur les articles d'or et d'argent, auquel on a demandé une modique somme en sus. On a ainsi pour le contingent du luxe proprement dit une soixantaine de millions.

L'impôt du revenu, analogue à l'*income-tax* des Anglais, a été proposé avec une ferme conviction par divers députés et par des

financiers en dehors de l'assemblée. Avec un tarif très modéré, il eût été suffisamment à l'abri du reproche d'arbitraire sous lequel il a succombé. On y a substitué une taxe sur certains revenus mobiliers, ceux qui proviennent des actions et des obligations, si multipliées de nos jours. Cette taxe est de 3 pour 100 du revenu. Dans cette limite, elle est très acceptable; elle aurait pu même être portée un peu plus haut. Le produit à peu près certain désormais est de 36 millions.

Un lot beaucoup plus considérable est fourni par les consommations dans plusieurs desquelles le luxe a une part, mais inséparable de celle de la nécessité. Les boissons, depuis le vin bleu des gargotiers de la barrière jusques aux crus les plus raffinés de Bordeaux et de Bourgogne, depuis le cognac jusqu'au grossier rogomme, ont été surtaxées à outrance. On s'était flatté de leur faire produire 152 millions de plus; mais sur ce point le chiffre présumé était excessif. Le sucre a été surmené presque autant : on a ajouté une moitié à des droits déjà élevés, de façon à en tirer encore 64 millions! Le café, le cacao, le thé, le poivre, la vanille et quelques moindres denrées coloniales ont été, avec la chicorée, imposés de 67 millions de plus. A ces impôts principaux se joignent d'autres d'un produit moindre. Sur les huiles végétales et les huiles minérales, on a levé environ 8 millions, sur les viandes salées étrangères 1 million. En supposant que ces taxes eussent le plein effet qu'on en a espéré, ce serait un revenu nouveau de 290 à 300 millions. A la plupart de ces taxes et à un certain nombre d'autres, la loi du 30 décembre 1873 ajoute tantôt 5, tantôt 4 pour 100, de manière à produire au trésor un supplément de 35 millions. La plupart de ces impôts de consommation sont durs et pénibles pour le consommateur; mais c'est que les temps sont très durs, et que la situation du trésor est infiniment laborieuse. On est donc forcé de s'y résigner, pourvu qu'il soit démontré qu'on n'obtiendrait pas le même revenu avec des tarifs moindres, et c'est un point sur lequel il reste à apprendre; tout au moins on peut soutenir dès à présent que ces taxes ont été portées à leur dernière limite. A l'égard des boissons, on s'y est remis à sept fois; on a accompagné les impôts multipliés qui les concernent de règlemens qui ont pour objet d'en assurer la perception, mais dont quelques-uns sont fort gênans pour le commerce honnête. On nous a cité des personnes très honorables qui, en présence de ces règlemens, ont dû renoncer à cette sorte d'affaires. Une pareille réglementation est donc un obstacle au travail, et il est nécessaire qu'elle soit révisée par des hommes à ce connaissant.

En fait d'impôts sur les consommations, il faut en noter à part une catégorie particulière, celle des industries qu'on a cru devoir

soumettre à l'exercice ou ériger en monopoles de l'état. Ce sont les savons, la stéarine et les bougies qui en sont faites, le papier, et enfin les allumettes, dont l'état d'abord s'était borné à se faire réserver la fabrication. Plus tard, il a demandé et obtenu de transférer son monopole à une compagnie fermière. Le tout ensemble doit donner 42 millions, dont 16 proviendraient des allumettes. La résurrection de l'exercice appliqué à plusieurs industries est une regrettable réminiscence d'un passé peu recommandable. Il n'y a que deux industries pour lesquelles l'exercice soit justifiable, c'est la fabrication de la bière et celle des esprits. Pour l'une et l'autre, il est passé dans les mœurs, et l'importance du revenu motive l'exception. Quant à faire sortir de sa tombe l'institution des fermiers des revenus de l'état pour un article d'un usage aussi général que les allumettes, c'est purement et simplement une aberration. Dans le mode d'exécution même, on s'est lourdement mépris. On s'est embarrassé dans des procès d'expropriation avec les anciens fabricans d'allumettes. Ce sont des difficultés qui semblent inextricables, car on n'en finit pas. Une chose paraît claire : l'état, qui doit payer les indemnités, éprouvera un pénible mécompte. Le marché avec la compagnie adjudicataire ne doit commencer qu'après que l'expropriation sera accomplie, et rien n'indique qu'il en doive être ainsi bientôt. De là pour la compagnie et pour l'état une situation fausse où la compagnie ne gagne pas, mais où l'état perd gros, parce que la perception même de la taxe est mal faite. Le produit aurait dû être pendant le premier semestre de 1874 de 7,581,000 francs; il n'a été que de 4,798,000 francs.

Une classe très importante parmi les nouvelles taxes est celle qui affecte directement les transactions. On doit y comprendre les droits d'enregistrement, qui pour la plupart ont été accrus d'un dixième depuis 1871; un premier dixième avait déjà été établi sous l'empire. On a porté ainsi ces droits à un taux excessif. On a en outre institué des droits d'enregistrement sur des actes qui jusqu'alors n'en subissaient pas, tels que les baux, les contrats d'assurances. Dans cette même classe, il faut ranger aussi les droits de timbre, qu'on a augmentés depuis 1871 dans la plupart des cas et qu'on a généralisés de façon à les étendre à des transactions qui en étaient exemptes.

La taxation de l'enregistrement date de frimaire an VII, époque où le commerce était anéanti. Le trésor se trouvant à sec et ne sachant où prendre, on frappa directement et lourdement les mutations de la propriété foncière, à titre onéreux comme à titre gratuit, c'est-à-dire par héritage ou donation. Depuis trente ou quarante ans, il eût été de bonne administration de dégrever ces actes, car dans beaucoup de cas l'élévation du droit simple, sans décime addition-

nel, est déjà telle avec les frais accessoires que le revenu de plusieurs années en est absorbé. Dans ce cas, l'impôt détruit une partie du capital, ce qui est déplorable pour l'intérêt privé et pour l'intérêt public. Il est notoire que dans le cas des petits héritages, alors qu'il y a des mineurs, ou quand il faut procéder à l'expropriation, les frais d'enregistrement cumulés avec les frais de timbre montent à peu près au niveau de la valeur de la propriété même. Sous l'empire, un projet de loi avait été présenté pour prévenir désormais cette ruine des petits propriétaires accomplie par les mains du fisc. Le projet n'avait pas encore abouti quand survint la révolution du 4 septembre, quoiqu'il fût au corps législatif depuis trois ans. L'exagération nouvelle que viennent d'éprouver les droits d'enregistrement et de timbre aggravera ces maux déjà bien graves.

Le timbre fixe d'un décime sur les quittances est au contraire un impôt qui se défend très bien : il ne s'y attache aucuns frais de perception, il ne fait pas perdre une minute aux contractans, et dans chaque cas particulier il est insensible. Il rend 10 millions.

Les impôts nouveaux du chef de l'enregistrement et du timbre, tels qu'ils furent votés dès l'abord, montaient à 113 millions. Il a été ajouté depuis un demi-décime sur les actes extra-judiciaires, qui n'est pas sans inconvénient, et dont on attend 5 millions. On retirera 13 millions de l'augmentation du timbre sur les effets de commerce et 1 million des chèques; cette dernière disposition n'est pas heureuse, car il importait de donner toute facilité à l'extension de l'emploi du chèque; l'entraver pour se procurer 1 million est une mesure peu réfléchie. On a ainsi pour l'enregistrement et le timbre un accroissement de 132 millions sur quelques parties duquel il y a fort à redire. On peut assimiler à ces impôts le droit dit de statistique qui grève les transactions en s'ajoutant aux droits de douane; par sa modicité et par la rapidité de la perception, il est à l'abri de toute critique. Il rend 6 millions, ce qui ferait pour cette catégorie un total de 138.

Parmi les nouveaux impôts qui ont affecté le commerce et les diverses professions manufacturières, il en est peu qui aient causé autant de mécontentement et provoqué autant de plaintes que l'aggravation des patentes. Cette mesure, regrettée aujourd'hui de beaucoup de ceux qui l'ont votée, est un dérivé du projet de juin 1871 contre les matières premières. Après le vote du 19 janvier 1872, qui barra le chemin à ce dessein malencontreux, les opposans à l'impôt des matières premières furent attaqués avec virulence. On prétendit que les manufacturiers et les commerçans n'avaient repoussé l'impôt que par égoïsme, et qu'ils prétendaient ne pas avoir leur part des charges nouvelles. Ils répliquèrent qu'on les accusait injustement, qu'ils étaient atteints comme les contribuables en gé-

néral par l'accroissement des impôts de consommation, qu'ils l'étaient en particulier par le nouveau régime du timbre, et qu'ils étaient prêts à accepter un impôt spécial, pourvu qu'il ne fût pas désastreux comme celui des matières premières. On se mit donc en quête d'un impôt nouveau à asseoir sur les manufacturiers et les commerçans. Il surgit trois ou quatre idées, entre autres celle d'imposer le chiffre des affaires ou les livres de comptabilité; la discussion fit écarter une à une ces propositions. L'on se rappela qu'en 1816 on avait eu recours à une taxe très temporaire sur les patentes. On partit de là : on résolut d'ajouter aux patentes 60 centimes du principal et de refaire la législation sur la matière de façon à rendre cet impôt beaucoup plus productif. On procéda dans cette circonstance avec fougue et emportement.

Pour Paris en particulier, la surcharge fut excessive. Il y eut des cas où le contribuable fut taxé pour la patente quatre ou cinq fois autant qu'auparavant. De là des réclamations véhémentes. Le régime des patentes fut remis sur le chantier; l'augmentation de 60 centimes par franc du principal fut abaissée à 43, ce qui est encore exagéré; quelques-unes des dispositions par lesquelles on avait tant aggravé les patentes furent adoucies; mais, tel qu'il est, l'impôt des patentes change profondément la position d'une foule de patentés. Sur le budget de 1870, tel qu'il avait été voté en 1869, l'impôt des patentes était en principal et en centimes additionnels de 106,150,000 francs, ce qui, déduction faite de la part afférente à l'Alsace et à la Lorraine, ferait 99 millions; sur celui de 1875, tel qu'il a été présenté, il est de 168,489,000 francs; c'est 69 millions de plus qu'en 1870 et à peu de chose près le principal de la contribution foncière; eu égard à l'état peu prospère du commerce, la charge est au-delà de ce qui peut être maintenu.

Passons aux impôts qui grèvent les différentes communications. Celles-ci se partagent en trois : en premier lieu les routes, les canaux et rivières et les chemins de fer, secondement la poste aux lettres, troisièmement la télégraphie. Parmi les voies de transport proprement dites, seuls les chemins de fer doivent nous occuper, les autres étant à peu près exemptes d'impôts.

Dès 1871, on a frappé d'un nouveau décime le prix des places des voyageurs et le service de la grande vitesse en général. Le décime était primitivement d'un rendement de 30 millions, aujourd'hui on le porte à 35. La somme provient en majeure partie des voyageurs. Le prix des places étant modique en France, cet impôt n'est pas lourd à supporter, et il gêne médiocrement les affaires. Il est au contraire peu d'impôts plus regrettables par la tendance qu'il semble révéler que celui auquel on a soumis le transport des marchandises en petite vitesse. Il a été voté *in extremis*, il y a peu

de semaines, malgré une opposition fort vive. On en attend 25 millions 1/2. La quotité en est encore faible, d'un démi-décime pour franc; mais ceux qui ont étudié la physiologie des impôts savent qu'en général les taxes pour s'introduire se font petites; lorsqu'elles ont pénétré dans la place, il est de leur nature de s'arrondir. Les chemins de fer ont été inventés pour diminuer les frais de transport; il ne faut pas en fausser la destination par des taxes qui augmentent directement ces frais.

Il n'est pas possible de se mettre en présence des chemins de fer sans que la pensée se porte aussitôt sur la puissance de ce merveilleux instrument pour augmenter la richesse de la société. Il est naturel de se demander jusqu'à quel point depuis la guerre le gouvernement a cherché à en tirer parti pour parer dans une certaine mesure à l'accroissement de ses charges financières, non pas en les soumettant directement à des impôts, mais en les rendant plus efficaces pour l'accroissement de la richesse nationale, c'est-à-dire l'agrandissement du réservoir où il puise à chaque instant pour la satisfaction des besoins de l'état.

Les chemins de fer peuvent intervenir ici de deux manières très différentes, et dont la diversité cependant n'exclut pas la simultanéité. Pour tirer des chemins de fer des services plus grands que par le passé, on peut les multiplier, c'est-à-dire construire les lignes nouvelles dont la nécessité s'est fait sentir; on peut aussi se mieux servir des lignes déjà construites, de sorte qu'elles facilitent davantage les opérations des arts utiles, et par conséquent la création de la richesse. A aucun de ces points de vue, le gouvernement ne paraît s'être bien rendu compte de sa tâche. Au lieu de multiplier les chemins de fer ou d'en favoriser la multiplication en faisant appel aux ressources de l'industrie privée et des localités, il y a dans beaucoup de cas suscité des obstacles. Quant au mode d'exploitation des chemins de fer déjà établis, il n'a pas daigné en faire l'objet de son attention. Il semble professer sans réserve à cet égard la philosophie du docteur Pangloss, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

En dehors des chemins qui s'exécutent sous la dénomination d'intérêt général et qui ressortissent à l'état, une loi sage, votée en 1865 et confirmée par la loi sur les conseils-généraux du 10 août 1871, en a créé une autre catégorie à laquelle on a donné la qualification d'intérêt local. Ce sont des lignes rendant les mêmes services que les autres, mais qui en diffèrent en ce qu'elles sont concédées par les départemens, représentés par leurs conseils-généraux, au lieu de l'être par le gouvernement et le parlement, et placées sous le contrôle non de l'administration supérieure résidant à Paris, mais des préfets et des assemblées départementales. A ce titre, elles excitent

le déplaisir et l'hostilité des ultras de la centralisation, et l'animadversion des six grandes compagnies entre lesquelles on avait partagé le territoire. La plupart de celles-ci ne s'accommodent pas du contact de ces petites compagnies indépendantes, à peu près comme les seigneurs féodaux ne supportaient pas que, sur la vaste étendue de leurs fiefs, il se constituât des communes ayant leurs droits propres et leur autonomie. Les grandes compagnies seraient mieux inspirées en se prêtant à la construction des lignes d'intérêt local dans les cas nombreux où celles-ci ne cherchent pas à les supplanter. Par la force des choses, les lignes d'intérêt local doivent de plus être des affluens des réseaux des grandes compagnies, leur procurer directement ou indirectement des voyageurs et des marchandises.

Aux yeux du gouvernement, à partir de 1871 encore plus qu'auparavant, les chemins de fer d'intérêt local semblaient devoir se recommander par de nombreux avantages. En premier lieu ils devaient, ce qui semble considérable, ne rien coûter à l'état, les subsides qui leur seraient nécessaires devant être fournis désormais à peu près exclusivement par les départemens. Ils plaçaient près des grandes compagnies des émules procédant d'une manière différente, et pouvant leur offrir, à l'occasion, des modèles en plus d'un genre. C'était une tentative très rationnelle de décentralisation, qui en réalité ne privait l'autorité supérieure d'aucun pouvoir auquel elle eût lieu de tenir, qui la dégageait d'une responsabilité souvent minutieuse et incommode, et qui devait être très populaire dans les départemens, parce que les chemins de fer d'intérêt local, placés sous le contrôle des préfets et la surveillance des conseils-généraux, ne peuvent manquer de se montrer plus maniables pour le commerce local que les grandes compagnies relevant de l'état, ayant leur siége à Paris, et disposées à regarder du haut de leur grandeur et à traiter comme de petites gens les représentans même officiels de l'industrie, tels que les chambres de commerce.

Au lieu de se rendre à ces raisons, qui sont les grandes, l'administration supérieure s'est laissé influencer par d'autres qui sont les petites. Ces compagnies, qui échappaient à sa juridiction, lui ont semblé des révoltés. On a organisé et déployé un système de dénigrement et de *veto* à l'égard des chemins de fer d'intérêt local. C'était un parti pris d'empêcher de grandir ces intrus, ces bâtards. On en a immolé un bon nombre. On a fulminé contre eux une circulaire ministérielle adressée aux préfets au moment de la réunion des conseils-généraux en 1873, pièce qu'assurément le ministre qui l'a signée, homme éclairé, a acceptée de confiance sans la lire.

Ainsi pour ce qui est de l'indispensable développement de notre réseau de voies ferrées, l'administration supérieure a fait fausse route.

A-t-elle été mieux inspirée au sujet des améliorations que comporte le mode d'exploitation des chemins de fer ouverts au public? Nous sommes obligés de dire que non. L'exploitation de nos lignes ferrées est stationnaire; le progrès ne s'y introduit qu'avec une extrême lenteur. Dans la grande enquête qui a eu lieu en Angleterre de mars à juillet 1872, un des principaux témoins entendus, sir E. Watkin, président de deux chemins de fer (le *South-Eastern*, et le chemin de Manchester, Sheffield et Lincolnshire), a fait une déposition qu'on peut résumer ainsi : Voilà quinze ou seize ans que je suis dans les chemins de fer, et j'ai eu lieu d'étudier ceux de la France. Chacune des grandes compagnies de chemins de fer français ayant été soigneusement tenue par le gouvernement à l'abri de la concurrence, qui est pourtant le grand promoteur du progrès, l'exploitation des chemins de fer français est restée à peu près immobile, et aujourd'hui elle est fort en arrière. Nos compagnies au contraire, ayant senti l'aiguillon de la concurrence, ont tout amélioré, la rapidité et le bon marché du service, la fréquence des trains. En conséquence leur clientèle s'est développée considérablement. Aujourd'hui, entre Manchester et Londres, il y a par jour, les deux sens réunis, quarante-six trains de voyageurs. — A l'égard des marchandises, les résultats généraux de l'enquête et l'étude des tarifs anglais montrent que, la concurrence stimulant l'intelligence des compagnies, on a obtenu en Angleterre des résultats que les continentaux et les Français particulièrement ne peuvent envisager sans un sentiment pénible. Sous plusieurs rapports, le service des marchandises sur les chemins de fer français, pour ne parler que de celui-là, est grossier en comparaison de celui qui est à la disposition permanente des Anglais. Dans le mode français, on fait abstraction de la vitesse; on la traite comme une superfluité, comme si le temps n'était pas de l'argent et comme s'il n'était pas de l'essence même des chemins de fer de doter les opérations commerciales de l'avantage de la vitesse. Je pourrais citer un tarif spécial existant entre une cité populeuse et un port de mer important, en vertu duquel le chemin de fer peut mettre neuf jours pour faire 28 kilomètres; 3 kilomètres et un neuvième par vingt-quatre heures!

Derrière la pensée systématique qui a organisé ce système si bien nommé de la petite vitesse, il y a eu probablement le calcul de déterminer une certaine masse de marchandises à prendre la grande; mais celle-ci est si coûteuse que la spéculation a avorté, et ceux qui avaient ourdi cette profonde combinaison ont manqué le but. C'est qu'avec la grande vitesse il faudrait payer pour le parcours kilométrique d'une tonne (1,000 kilogrammes) de 30 à 36 centimes, sans compter l'impôt de 2 décimes par franc que s'est attribué l'état. Et pourtant la vitesse que nous qualifions de grande ne

mérite pas ce nom, et c'est de la vanterie que de le lui donner, car elle est inférieure à la vitesse ordinaire des Anglais. En Angleterre, pour une distance d'environ 500 kilomètres, comme celle qui sépare Lyon de Paris, la livraison à domicile d'une marchandise partie dans l'après-midi se ferait le lendemain soir. Tel est le régime constant des chemins de fer anglais, le pain quotidien du commerce en Angleterre. En France, par la grande vitesse, pour un même trajet, il faut trente-six ou quarante heures. Les ballots d'étoffes de coton apportés à la gare de Manchester à sept ou huit heures du soir sont le lendemain matin, de dix heures à midi, dans Londres, à la porte du commerçant de la Cité. Il y a 304 kilomètres. En France, par la petite vitesse, le trajet durerait quatre ou cinq jours et le transport coûterait tout autant. Pour nos villes du midi, le trajet des marchandises qu'elles ont à envoyer à Paris dure dix ou douze jours, ce qui fait manquer aux manufacturiers de ces contrées des marchés importans, par la raison qu'il leur est impossible de satisfaire l'acheteur, qui souvent veut être servi dans la quinzaine. Pour le commerce des fruits et des légumes, qui ne peuvent, sous peine de se gâter, demeurer longtemps en route, nos délais de la petite vitesse sont des obstacles absolus. Dès que la distance devient grande, impossible d'expédier ces articles par la petite vitesse, puisqu'ils n'arriveraient qu'avariés; impossible aussi dans la plupart des cas de se servir de la grande, à cause de la cherté. La conséquence forcée, c'est que le commerce ne se fait pas.

Si, sous la pression de la concurrence, ou par l'effort des règlemens administratifs ou législatifs, on introduisait en France le régime de la vitesse habituelle aux Anglais, il n'en faudrait pas davantage pour donner une nouvelle et forte impulsion aux affaires. Une grande quantité de transactions se feraient qui sont impraticables aujourd'hui. Ce serait pour les chemins de fer l'occasion de profits nouveaux, et aussi le moyen de diminuer leurs frais généraux, puisque, avec le même personnel et avec le même nombre de wagons, ils transporteraient une bien plus forte quantité de marchandises. Le rendement des impôts s'améliorerait notablement, car plus il y a de transactions dans le pays, plus le fisc reçoit : il est à côté de chacun de nous imperturbablement comme notre ombre, et il se fait payer un tribut à chacun de nos mouvemens.

La poste aux lettres a été rudement atteinte par l'impôt. Elle l'a été dans chacune de ses branches. Le port de la lettre circulant de bureau à bureau a été porté de 20 centimes à 25, dans la circonscription du même bureau de 10 à 15. Le poids de la lettre simple est resté de 10 grammes. Les imprimés de toute espèce, les avis du commerce, circulaires, prospectus, ont été bien plus maltraités que les lettres. Les épreuves d'imprimerie ont été l'objet d'une sévérité

exceptionnelle. Il semble que quelqu'un qui n'est pas encore réconcilié avec l'imprimerie, et qui maudit l'invention de Gutenberg, soit passé par là. Les échantillons du commerce, sous le nom desquels se faisait un petit commerce utile à tout le monde, ont été tellement surchargés qu'on a pris l'habitude de n'en plus expédier par la poste.

Déjà avant la guerre on avait lieu de dire que le tarif de la poste, pour la correspondance, était excessif. Il dépassait celui de l'Angleterre, des États-Unis, de l'Allemagne, où l'on paie 10 centimes, 15 cent., 12 cent. 1/2 pour une lettre de 14 à 15 grammes, et dans le cas des deux derniers pays pour un parcours plus long. Ce fut donc une mauvaise idée d'élever le port de lettre en 1871. On nuisait aux affaires, et en retour on n'avait pas la satisfaction d'un accroissement important de recette. Sur la plupart des autres articles, on n'a obtenu qu'une diminution de revenu au lieu de l'augmentation annoncée, et il a fallu en 1873 revenir sur quelques-unes des aggravations.

A peu de chose près, tout ce qui a été fait au sujet des postes depuis la paix est regrettable. C'est juste au rebours de ce qu'il aurait fallu. Plusieurs des taxes sur les lettres destinées à l'étranger étaient déjà exagérées, celles qui vont dans le Levant par exemple; on aurait dû les abaisser dans l'intérêt du commerce, on les a élevées. La France devait plus que jamais s'efforcer de donner du développement à ses exportations; pour cela, il était nécessaire que l'échange de la correspondance avec l'étranger devînt très économique, qu'il en fût de même de l'échange des prospectus, des circulaires, des prix-courans, des journaux en général, puisqu'ils contiennent des nouvelles commerciales, des échantillons, des articles d'argent. On a fermé les yeux afin de ne pas apercevoir cette convenance, et on a eu lieu de s'en repentir.

On a été amené par la force des choses à admettre la circulation des cartes postales. M. Wolowski avait fait à la tribune un exposé si complet et si concluant des services qu'elles pouvaient rendre, de l'innocuité des cartes relativement aux recettes provenant des lettres proprement dites, qu'il parut impossible de ne pas accueillir cette innovation, couronnée d'un si beau succès ailleurs; mais on s'est arrangé de manière à paralyser la circulation des cartes postales, on les a taxées à 10 centimes dans la circonscription d'un bureau, à 15 centimes au-delà. Elles ne pouvaient devenir d'un usage fréquent que si les prix respectifs étaient de 5 et de 10 centimes.

A ce sujet, qu'il nous soit permis de dire que l'administration des postes laisse beaucoup à désirer. Le service est mauvais même à Paris. Ce n'est pas que les hauts fonctionnaires placés à la tête

manquent de bonne volonté ou d'aptitude. Plusieurs des directeurs-généraux qui se sont succédé depuis le commencement du siècle ont été des hommes remarquables. M. Conte, qui remplit ces fonctions pendant la majeure partie du règne de Louis-Philippe, était un homme d'une énergie intelligente et infatigable. Sous l'empire, M. Stourm entre autres fut un esprit éclairé, désireux du progrès, et le directeur-général actuel passe pour un excellent administrateur. Mais il y a dans la situation politique de cette administration un vice radical qui de plus en plus y rend les améliorations difficiles et lentes. L'administration des postes est englobée dans le ministère des finances, ce qui a fait prendre l'habitude de la considérer comme fiscale avant tout et de vouloir qu'elle produise du revenu; quant à bien servir le commerce, ce n'est que secondaire. Le directeur-général des postes est vis-à-vis du ministre des finances comme un subordonné sans pouvoir propre. Dans d'autres pays où l'on tient grand compte des besoins des commerçans et des producteurs en général, aux États-Unis et en Angleterre par exemple, la doctrine dominante, avouée, proclamée, est que la poste n'est pas une institution fiscale, et que tout ce qu'on doit lui demander, c'est de se suffire à elle-même. Pour que cette règle libérale, si conforme à l'intérêt des affaires, soit respectée, le chef du service est indépendant des ministres. Il est ministre lui-même ou il en a le rang et la prérogative. Aux États-Unis, le *postmaster-general* est un des dignitaires du gouvernement au même degré que le ministre des finances ou de l'intérieur, ou de la marine. En Angleterre, où il porte le même nom, il est un fonctionnaire politique autonome, changeant quand le cabinet change, et le plus souvent il est membre du cabinet; c'est le cas au moment actuel. Tant qu'on n'aura pas reconnu en France les avantages de ce système et qu'on ne se le sera pas approprié, l'administration des postes sera impuissante. Elle n'obtiendra pas les fonds qui seraient nécessaires à l'extension ou au perfectionnement du service. On la traitera comme une vache à lait qu'il est permis de traire sans pitié. Le travail national en souffrira.

Pour la télégraphie, qui est séparée de la poste et n'est pas comme elle sous la loi de l'administration des finances, le tarif d'avant la guerre était très modéré, très favorable aux affaires : 50 centimes quand on ne sortait pas du département, 1 franc pour la France entière. En outre, les bureaux se multipliaient rapidement. Depuis 1871, pour avoir du revenu, on a modifié les taxes. Celle de 50 centimes a été portée à 60, ce qui est insensible au public; celle de 1 franc a été accrue un peu plus fortement, elle a été mise à 1 fr. 40 cent.; il eût été mieux de s'arrêter plus bas. A 1 franc, les dépêches de département à département se fussent multipliées plus vite.

IV. — ADDITIONS AU BUDGET DES DÉPENSES.

Supposons que l'on modifie les impôts nouveaux par une réduction qui s'appliquerait principalement 1° aux patentes, pour lesquelles il ne faudrait pas beaucoup s'écarter du taux de 1869, 2° aux droits d'enregistrement par la suppression du second décime, 3° à la poste, où aucune des augmentations de tarif ne mérite d'être maintenue, car c'est un tissu de maladresses, et qu'à cette réduction l'on joigne l'adoption infiniment désirable d'une loi pareille à celle qui a été proposée en 1867 ou à celle qui existe en Angleterre, afin que les petits héritages expropriés ou dévolus à des mineurs ne soient pas dévorés par le fisc, loi qui ferait une brèche dans les produits de l'enregistrement et du timbre (1) : il faudra d'autres impôts pour remplacer le revenu supprimé. Comment s'y prendre?

Si à l'origine, en février 1871, au moment où l'assemblée se réunit, ou en juin de la même année, quand la commune eut été vaincue, le chef du gouvernement eût résolûment proposé d'augmenter les quatre contributions directes et l'impôt du sel, au lieu de son idée rétrograde sur les matières premières, il est permis de croire que le succès eût été immédiat et complet, comme il l'a été pour l'accroissement du tarif à l'égard des denrées coloniales et des alcools (2). L'assemblée alors accueillait avec empressement des inspirations patriotiques, et les nécessités publiques étaient des lois pour elle. Au bout de huit jours, la commission du budget eût fait un rapport approbatif, au bout de quinze le vote de la loi eût été un fait accompli. Je n'ai pas à répéter ici ce qui a été si bien dit tant de fois pour justifier le relèvement de l'impôt du sel dans des circonstances telles que celles où se trouve la France. Il serait superflu aussi de rappeler ce qui a été signalé avec beaucoup d'autorité par nombre d'orateurs et de publicistes sur les motifs de bonne justice distributive qui recommanderaient d'ajouter quelque chose aujourd'hui à l'impôt foncier. Il suffira de citer ce fait notoire que depuis 1790 le principal de cet impôt a été successivement diminué de moitié environ pendant que le revenu territorial triplait en moyenne et dans certains cas décuplait. Très probablement on aurait de même consenti alors à doubler l'impôt sur les successions en ligne directe, qui est très faible. La somme correspondante eût été considérable : 20 centimes sur les quatre contributions directes donneraient à

(1) On consultera avec profit, au sujet de cette réforme essentiellement démocratique, mais de la bonne démocratie, l'exposé des motifs du projet de loi de 1867 sur *les ventes judiciaires d'immeubles, les partages et les purges d'hypothèques,* par M. Riché, conseiller d'état.

(2) La loi qui concerne les denrées coloniales (sucres compris) et les alcools était votée dès le 8 juillet 1871.

l'heure actuelle à peu près 65 millions (1); 2 décimes sur le sel rendraient pareille somme. Vu la gravité des circonstances, on eût pu même rétablir sur le sel la tarification de 1813, en se fondant sur ce que, la valeur de l'argent ayant baissé, 4 décimes aujourd'hui ne sont pas un fardeau plus lourd que 3 il y a soixante ans : on aurait eu ainsi 95 millions à peu près sans frais de perception. Par l'aggravation du droit sur les successions en ligne directe, on aurait obtenu aisément 30 millions. Moyennant ces trois additions au budget, il serait versé annuellement au trésor une somme de 160 millions ou même de 190, qui non-seulement parerait à la diminution des recettes causée par les réductions dont il vient d'être parlé, mais encore laisserait disponible une somme très considérable qui manque au budget des dépenses, car ce budget n'est pas en rapport avec la situation du pays ni avec les convenances mêmes du budget des recettes.

Pour que le revenu public se développe davantage, il faut, nous l'avons peut-être répété trop souvent, que le travail national reçoive des facilités dont il reste dépourvu. Nous en avons signalé un certain nombre, parmi lesquelles quelques-unes n'imposeraient pas au trésor des sacrifices importans. Telle serait la révision de quelques articles du tarif des douanes pour rendre plus aisé à nos manufacturiers et à nos agriculteurs le renouvellement de leur outillage. Il s'agirait de la suppression des droits sur les outils, machines, ustensiles et appareils de toute sorte. On pourrait de même à peu de frais rendre un grand service au travail national en augmentant la liste des matières premières exemptes de droits ou très modérément taxées. Le droit sur les filés de coton est excessif et gênant pour plusieurs de nos industries, surtout depuis que nous avons perdu les excellentes filatures de l'Alsace.

Mais il y a des améliorations d'un autre genre qui seraient des bienfaits pour le travail national et en accroîtraient la fécondité, et qui ne peuvent s'obtenir qu'au moyen d'une forte mise de fonds. Ce sont celles qui consistent en travaux publics. Ce sont aussi celles que réclament nos établissemens divers d'instruction publique, fort arriérés par rapport aux besoins de la société en général, des arts utiles en particulier, et fort inférieurs à ce qu'on rencontre dans différens pays dont nous nous plaisons à répéter, dans notre incorrigible vanité, que nous sommes pour le moins les égaux sur tous les points.

En ce qui concerne les travaux publics, il reste beaucoup à faire pour les chemins de fer. La substitution d'un mode d'exploitation plus avantageux à l'agriculture, aux manufactures et au commerce

(1) Savoir, impôt foncier 34,080,000 fr., impôt mobilier 9,560,000 fr., portes et fenêtres 6,806,000 fr., patentes 14 millions.

n'est pas une affaire d'argent; ce sont des règlemens à changer, de nouvelles habitudes à imprimer, et les compagnies elles-mêmes s'en trouveraient bien. Pour ce qui est de l'extension du réseau des chemins de fer, dont nous sommes loin d'avoir ce qu'il nous faut (1), on doit s'en remettre aux grandes compagnies agissant dans leur liberté, aux compagnies indépendantes trop dédaignées et aux compagnies d'intérêt local qu'on opprime. Les localités se chargeraient volontiers d'aider ces dernières. L'état semble ne devoir supporter qu'une faible partie du débours total; mais, le bloc étant très gros, son concours se traduirait encore par une forte somme.

Pour la navigation intérieure et pour les ports maritimes, c'est l'état au contraire qui devra supporter la presque totalité de la dépense. La canalisation du territoire a absorbé déjà de très grands capitaux et elle est loin d'avoir rendu des résultats proportionnés. Le développement de notre puissance productive exige que cette œuvre, qui est à peu près suspendue, soit reprise activement, avec une idée d'ensemble qui n'existe plus, si jamais elle a existé. Un ouvrage magistral sur cette question compliquée a paru récemment sous la forme de rapports à l'assemblée nationale; il est de l'honorable M. Krantz. On y voit ce qui reste à faire pour tirer bon parti de ce qui est déjà fait, et pour rendre au pays de nouveaux et grands services qu'il réclame justement. On y apprend qu'il serait possible, avec 7 millions seulement, de rendre la Seine praticable de Paris à la mer pour des navires tirant 3 mètres. D'autres entreprises également utiles seraient plus coûteuses. Notre climat tempéré, où les chômages dus à la gelée sont de très courte durée, aurait dû nous porter davantage aux travaux de canalisation.

Nos ports maritimes, même les plus fréquentés, sont loin d'être aménagés et outillés aussi bien que ceux de l'Angleterre, de la Belgique, de la Hollande. La différence est grande entre Marseille et Liverpool, entre Le Havre et Anvers, entre Bordeaux et Glasgow, entre Cette ou Dunkerque et Amsterdam. Notre infériorité sous ce rapport est affligeante. Nous avons besoin de construire de nouveaux bassins à flot, des cales de radoub, des docks bien disposés, dans certains cas des digues à la mer. Nos procédés d'embarquement et de débarquement sont défectueux. Nos moyens de dragage sont vieillis. Ces lacunes, pour être comblées, exigent une étude approfondie de ce qui existe ailleurs; mais il y faudrait beaucoup d'argent. Il n'est pas possible que, soit pour les travaux maritimes, soit pour la navigation intérieure, c'est-à-dire pour les canaux et pour le perfec-

(1) M. Bouffet, ingénieur des ponts et chaussées, dans une brochure qui n'est pas irréprochable, mais où abondent cependant les aperçus justes et les renseignemens exacts, a établi que nous possédons moins de chemins de fer, toute proportion gardée, que la plupart des nations éclairées de l'Europe.

tionnement des fleuves, soit pour la participation de l'état aux chemins de fer, l'administration des travaux publics suffise même médiocrement à sa tâche à moins d'un supplément de 70 à 75 millions par an; mais, si cette somme était bien dépensée, elle rapporterait de gros intérêts au trésor lui-même par l'influence qu'elle exercerait sur notre puissance productive.

La réédification de notre système d'enseignement, œuvre urgente s'il en est, ne se réalisera pas non plus sans dépense. Sous peine d'un abaissement irrévocable, il nous est commandé de modifier profondément notre système d'éducation et nos programmes d'études. Les locaux de plusieurs de nos grandes écoles, des principaux établissemens d'instruction publique, à Paris même, ne répondent plus à leur destination. Dans les lycées de Paris qui reçoivent des internes, les prescriptions de l'hygiène sont impossibles à suivre. Le matériel de l'enseignement, depuis les collections et les laboratoires jusqu'aux bibliothèques, est insuffisant ou suranné. Pour l'enseignement supérieur, pour l'enseignement secondaire, pour l'enseignement primaire, nous avons des modèles tout trouvés dans l'Amérique du Nord, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre; mais l'argent manque, et peut-être bien aussi la bonne volonté n'est pas à la hauteur qu'il faudrait. La première pierre de l'édifice nouveau de la Sorbonne a été posée en 1853, elle attend encore la seconde. Nous ne pouvons tarder davantage à aborder l'œuvre générale de la réorganisation de l'instruction publique. Si ce n'est pas pour l'honneur de l'esprit français, pour sauver notre réputation littéraire qui déjà s'éclipse, que ce soit pour le développement de notre commerce et de notre richesse. De ce chef, le moins que nous ayons à dépenser dans l'intervalle d'une dizaine d'années serait de 200 à 300 millions à la charge de l'état, sans compter ce que fourniraient les départemens et les communes, et outre un accroissement des dépenses courantes inscrites au budget. La somme disponible que nous prévoyions il y a un instant pourrait servir aussi à remplir cet objet.

Je termine en reconnaissant ce dont le lecteur n'aura pas été long à s'apercevoir, que dans cet essai j'ai à peine effleuré le sujet. Les développemens que comporte la question des finances françaises sont indéfinis. Le gouvernement lui-même, continuellement dérangé par les tiraillemens de la politique, a grandement besoin d'y réfléchir, et sans doute il y consacrera une partie des loisirs que vont lui donner les vacances de l'assemblée. Il n'a pas encore de thème dont lui-même puisse être satisfait. Je m'estimerais heureux si quelqu'une des observations présentées ici l'aidait à se mettre sur la voie de la solution qu'il n'a pas trouvée encore.

MICHEL CHEVALIER.

LES ORIGINES

DU RÉGIME FÉODAL

II.

LE PATRONAGE ET LA FIDÉLITÉ.

Le régime féodal n'a pas été constitué par un acte particulier qui ait une date précise. On chercherait en vain une ordonnance royale ou une charte qui l'ait établi. Il n'a été fondé ni par la conquête d'un peuple étranger, ni par le complot d'une aristocratie. Il s'est formé lentement, insensiblement, en plusieurs siècles : il en faut chercher les racines bien loin dans le passé, et en suivre le lent et continuel accroissement. — Il n'est pas plus d'origine germanique que d'origine gauloise ou romaine; il est né en même temps et pour les mêmes causes chez tous les peuples de l'Europe sans qu'aucun d'eux l'ait emprunté à un autre (1). Il s'est également épanoui dans l'Aquitaine tout imprégnée d'esprit romain, chez les Bretons, de pure race gallique, chez les Anglo-Saxons, qui avaient asservi une race vaincue, chez les Francs et les Burgondes, qui n'avaient rien asservi, chez les Bavarois, les Alamans et les Saxons, qui étaient restés purement Germains. Ce même régime s'est rencontré chez un grand nombre d'autres peuples hors de l'Europe. Il a existé dans tous les temps, au milieu de toutes les races, sous toutes les latitudes. Il appartient à la nature humaine.

Tous les modes de gouvernement, si nombreux et si divers qu'ils paraissent, peuvent se ramener à trois groupes. Il y a en premier

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1873.

lieu les régimes qui dérivent de la famille : c'est le clan, c'est la tribu, c'est la confédération des tribus. L'ancien clan gaulois, la tribu arabe, l'antique société perse avant Cyrus, sont des types de ces régimes. Ils ont cela de commun que le lien social s'y forme par la naissance et s'y confond avec le lien de famille. Il y a en second lieu les gouvernemens qui ont pour principe l'association politique; c'est ce que les Grecs appelaient τὸ κοινὸν et les Romains *respublica*, c'est ce que nous appelons aujourd'hui l'état. Ici l'autorité appartient en principe à la communauté; en fait, elle est déléguée soit à un monarque, soit à un sénat dirigeant, soit à une assemblée populaire et à des magistrats électifs. Le gouvernement revêt ainsi les formes diverses de la monarchie, de l'aristocratie ou de la démocratie. Au fond et sous ces noms différens, on peut reconnaître le même organisme social. La règle commune est que l'individu humain est subordonné à la société, qu'il est soumis à des pouvoirs publics, qu'il obéit à des lois générales, et qu'en retour ces pouvoirs publics et ces lois générales protégent sa vie et sa fortune.

Il y a enfin un troisième régime qui diffère essentiellement des deux autres, et qui d'ailleurs se rencontre presque aussi fréquemment qu'eux dans la longue histoire de l'humanité : c'est celui où l'homme n'est soumis ni à une autorité publique ni à des lois communes. Il obéit pourtant, car le besoin d'obéissance est au fond de la nature humaine, mais il choisit individuellement celui à qui il veut obéir; il contracte avec celui-là des obligations étroites, il se fait son serviteur, il se donne à lui tout entier. Ici nul pouvoir qui ait un caractère politique; on ne connaît ni l'autorité de tous sur chacun, comme dans les démocraties, ni l'autorité d'un seul sur tous, comme dans les monarchies. Le commandement et la sujétion ne dérivent pas d'un principe supérieur et ne sont pas constitués par une loi générale. L'homme s'attache individuellement à l'homme et lui voue une obéissance volontaire. Le lien social est ainsi remplacé par une série de liens personnels.

On se tromperait d'ailleurs beaucoup sur la nature humaine, si l'on supposait que cet attachement puisse être le fruit des plus nobles passions et des sentimens les plus chevaleresques. C'est un intérêt précis et matériel qui fait contracter cette sorte de lien. Le fait primordial qui donne naissance à tout cet ordre de relations est qu'un homme faible ou pauvre s'adresse à un autre homme qui est fort ou riche; il lui demande ou l'appui de ses armes ou la jouissance de sa terre, et pour obtenir l'un ou l'autre il se soumet volontairement à cet homme. Ainsi se forme un engagement qui oblige l'un à protéger, l'autre à obéir.

Cet engagement a porté différens noms aux différentes époques

de l'histoire. On l'a appelé d'abord patronage et clientèle, plus tard *mainbour* et fidélité, plus tard encore seigneurie et vassalité. Les mots ont changé, l'institution était la même. Il s'agissait toujours de la sujétion personnelle de l'homme à un autre homme.

Cette institution du patronage ou de la fidélité n'est pas propre à une race ou à un siècle, elle est de tous les temps. On la peut suivre à travers le passé, et il serait téméraire d'affirmer qu'elle ne renaîtra jamais dans l'avenir. Elle est en germe dans toutes les sociétés, elle se développe surtout dans les sociétés troublées et mal assises. Sa force est toujours en proportion inverse de celle de l'autorité publique. Tantôt celle-ci refoule le patronage et le rejette dans l'ombre, tantôt c'est le patronage qui sape et qui renverse l'autorité publique.

I. — LE PATRONAGE CHEZ LES GAULOIS, DANS L'EMPIRE ROMAIN, CHEZ LES GERMAINS.

La société gauloise au moment où César l'a connue se trouvait dans un état de transition. Elle n'avait plus le régime du clan, et elle s'efforçait de constituer le régime de l'état; mais cette œuvre était pleine de difficultés. Les classes, les partis, les ambitions personnelles et les intérêts se faisaient partout la guerre. On ne s'entendait pas sur la forme à donner à l'état; les uns voulaient une aristocratie et des institutions républicaines (1), les autres voulaient une royauté démocratique (2), d'autres enfin essayaient à travers mille désordres de concilier la démocratie avec le gouvernement républicain (3). Au milieu de ces luttes et du désordre, le patronage prit vigueur et faillit devenir l'institution dominante.

On voit en effet dans les *Commentaires* de César que la *cité* gauloise, encore mal constituée, était également impuissante à se faire obéir des forts et à protéger les faibles. Or, comme le premier besoin de l'homme est de vivre en paix et en sécurité, il arriva naturellement que le faible, ne se sentant pas protégé par l'autorité publique, chercha ailleurs un appui. Il demanda à un homme la protection que la société ne lui accordait pas. Il s'adressa à l'un des puissans et le supplia de le défendre contre les autres. Il était juste que cette protection se payât; le prix en fut la dépendance. Le protégé se mit sous l'autorité du protecteur. « Pour échapper aux vio-

(1) Voyez ce que César dit du gouvernement des Éduens.

(2) Voyez ce que César dit de Dumnorix « cher à la plèbe, » et de Vercingétorix, qui, après avoir chassé les chefs du parti aristocratique, se fit roi. César, VII, 4; comparez César, V, 3; V, 27; I, 17 et 18.

(3) César, *Guerre des Gaules*, V, 38.

lences des grands, dit César, beaucoup d'hommes se soumettent à la servitude entre les mains d'un de ces grands; celui-ci se fait leur défenseur, mais il a aussi sur eux toute l'autorité qu'un maître a sur des esclaves. »

Cette subordination ne déshonorait pas; l'homme qui s'y soumettait ne perdait rien de sa valeur propre ni de sa dignité personnelle : aussi César ne dit-il pas qu'il devînt précisément esclave; il l'appelle ordinairement du nom de client; Diodore l'appelle un serviteur libre. Cet homme restait en effet vis-à-vis de la société un homme libre, en même temps que vis-à-vis de son patron il devenait un serviteur. Moralement enchaîné à sa personne, il lui devait non-seulement le respect et l'obéissance, mais la fidélité et même le dévoûment. Un contrat d'une étrange puissance l'attachait à son chef. Nourri par lui, vivant avec lui, il partageait sa bonne et sa mauvaise fortune, et il était inséparable de lui dans la vie et dans la mort. Au combat, il devait défendre l'existence de son patron sans songer à la sienne. Une sorte de religion lui interdisait de lui survivre, et les Gaulois disaient à César qu'il n'y avait pas d'exemple qu'un de ces hommes eût refusé de mourir avec celui à qui il « avait voué sa vie. »

Quelques historiens modernes ont supposé qu'un sentiment moral d'une exquise délicatesse, une sorte de point d'honneur chevaleresque inspirait ces dévoûmens. Il nous semble qu'il y a là une illusion. Le désintéressement et le sacrifice étaient choses aussi exceptionnelles dans les anciennes sociétés que dans les nôtres. La fidélité et le dévoûment dont il s'agit ici n'étaient que la conséquence d'un contrat librement débattu entre deux hommes qui avaient besoin l'un de l'autre. L'homme pauvre ou faible avait besoin de nourriture, de vêtemens, de terre, de protection. De son côté, l'homme riche ou puissant qui voulait augmenter sa richesse ou satisfaire ses ambitions avait besoin de grouper autour de lui une troupe de serviteurs ou de soldats. Entre ces deux hommes, une convention en bonne forme était conclue; un serment religieux, plus fort qu'un acte écrit, la sanctionnait. L'un s'engageait à donner protection, nourriture ou terre; l'autre s'engageait à donner foi, service et dévoûment (1).

Par le patronage, l'homme cessait d'être le citoyen d'un état pour devenir « le fidèle » d'un homme ou « son dévoué. » Il n'avait plus aucune relation légale avec la cité. Il ne lui donnait rien, il ne lui demandait rien. Il ne connaissait plus ni impôts publics ni service

(1) César, *Guerre des Gaules,* III, 22; VI, 15; VI, 19; VII, 40. — Polybe, II, 17. — Diodore de Sicile, V, 29.

militaire envers l'état. Il n'avait de redevances et d'obligations militaires qu'à l'égard de son patron. A peine reconnaissait-il la justice de l'état; c'était le patron qui était le plus souvent son juge. Les lois de la cité n'étaient rien pour lui; sa seule législation était contenue tout entière dans le contrat qui le liait à son patron.

Le patronage était donc essentiellement hostile au régime de l'état; il luttait contre lui dans le temps même où César parut en Gaule. Sans l'intervention romaine, cette lutte se fût prolongée, et nul ne saurait dire lequel des deux systèmes d'institutions l'eût emporté. Il était possible que le patronage et la fidélité prissent le dessus, et la Gaule aurait vu alors s'établir une sorte de régime féodal. Les victoires de César donnèrent aux événemens un autre cours. Le principal résultat de la conquête romaine fut de rejeter dans l'ombre le patronage des chevaliers gaulois : elle fit prévaloir le régime de l'état, sous la double forme de l'association municipale et de la centralisation impériale. Il n'y eut plus d'autre autorité que celle de la curie ou celle de l'empire. Les lois étant assez fortes pour réprimer les grands et protéger les petits, ceux-là ne visèrent plus à s'entourer de cliens, ceux-ci n'eurent plus besoin de chercher des patrons.

Quelques siècles plus tard cependant, et au sein même de l'empire romain, le patronage reparut. L'autorité publique s'était affaiblie; l'ordre intérieur était troublé par les luttes des princes et par les révoltes des bagaudes; l'ordre extérieur l'était par les incursions des barbares. Il y eut alors un retour instinctif des hommes vers le régime de la sujétion personnelle. Les écrivains de ce temps-là décrivent bien le mouvement qui ramenait peu à peu les populations au patronage. « Le pauvre, dit saint Augustin, se met sous la dépendance d'un riche pour obtenir de lui la nourriture et pour vivre en sûreté sous sa protection. » — « Le faible, dit Salvien, se donne à un grand, afin que celui-ci le défende et le protége. » L'homme qui prenait un protecteur devenait un client, c'est-à-dire un serviteur; il se faisait sujet, ainsi que le dit encore Salvien, et se livrait à discrétion. Telles étaient en effet les clauses du contrat tacite qui liait les deux hommes, que l'un appartenait désormais à l'autre. Sidoine Apollinaire parle des cliens qui vivaient dans l'entourage des grands propriétaires du ve siècle; il les distingue peu des esclaves et nous les montre partageant avec ceux-ci le service du maître.

Il est vrai que la condition de client n'était pas reconnue par les lois. Le droit romain, qui avait été créé par l'état, ne pouvait pas admettre une institution qui était l'opposé de l'état. Il ne connaissait, en dehors des esclaves, que des hommes libres égaux entre

eux, c'est-à-dire également citoyens ou également sujets du prince. Il ne voulait d'autre autorité parmi les hommes que l'autorité publique, et il ne pouvait tolérer cette sujétion personnelle d'un particulier à un autre particulier. Le patronage et la clientèle étaient donc, sous l'empire romain, des institutions extra-légales. Non-seulement ils ne s'appuyaient pas sur la législation, ainsi qu'il arriva dans les temps féodaux; mais ils n'existaient même qu'en dépit de la législation. Essentiellement contraires au principe politique de l'état romain, ils étaient considérés comme un élément de désordre. On voit dans les codes les empereurs se plaindre du trouble qu'ils apportaient dans l'administration de la justice et dans la perception des impôts. On y sent que le client, dès qu'il s'était fait le sujet d'un patron, ne se regardait plus comme sujet du prince. Avait-il un procès, il s'adressait à son patron. Il aimait mieux payer le tribut au patron que l'impôt à l'état. Il cessait ainsi d'être directement justiciable de l'empire et directement contribuable. Il échappait, autant qu'il pouvait, à l'autorité publique. Son maître et son protecteur à la fois n'était plus le prince ou le fonctionnaire impérial, c'était le patron.

De son côté, l'état essayait de retenir ses sujets. Les empereurs interdisaient de contracter le lien du patronage. Ils faisaient des lois pour empêcher les habitans des campagnes de se faire les cliens des grands propriétaires. Ils punissaient le patronage comme un crime; ils le frappèrent d'abord d'une amende; puis, la sévérité croissant, ainsi qu'il arrive toujours quand on lutte contre un mal plus fort que soi, ils prononcèrent la confiscation des biens à la fois contre le patron et contre le client (1). Vaines et impuissantes menaces : le patronage gagnait toujours du terrain. On voyait des villages entiers se donner à un patron, c'est-à-dire constituer déjà quelque chose d'analogue à ce que sera plus tard le village seigneurial. On voyait des propriétaires céder leur titre de propriété et mettre leur terre sous le nom d'un patron, ainsi qu'on verra plus tard l'alleu se changer en fief. On voyait enfin des hommes qui étaient nés libres et qui avaient même le rang de curiales se jeter dans la domesticité des grands, *ad potentium domos confugere* (2). Il semble qu'on trouvât à cette époque plus de profit et de sûreté à être le serviteur d'un autre homme qu'à obéir à l'autorité publique. Il y avait une tendance générale à substituer le régime du patronage à celui de l'état, et l'on marchait insensiblement vers les institutions féodales.

(1) Code théodosien, liv. XI, tit. 24.
(2) Code théodosien, XII, I, 50.

L'entrée des Germains en Gaule ne pouvait pas avoir pour effet d'arrêter ce mouvement irréfléchi des populations. Le principe et les règles du patronage étaient aussi connus des Germains que des sujets de l'empire. Il était en effet dans les usages de l'ancienne Germanie qu'un guerrier s'attachât à un chef de son choix. Dès ce moment, il cessait d'être un membre de la tribu et devenait un compagnon, un fidèle. La tribu restait en paix; lui, il cherchait la guerre. La tribu cultivait le sol; lui, il courait au butin. Il allait combattre, non où la tribu l'envoyait, mais où son chef le conduisait. Il affrontait la mort non pour la patrie, mais pour son chef. Les lois de la tribu n'étaient plus les siennes; il n'obéissait qu'au chef à qui il s'était donné. Il vivait avec lui, mangeait son pain, recevait de lui le cheval de bataille ou la framée. Il lui devait en retour un dévoûment sans bornes; il donnait sa vie pour le sauver ou mourait avec lui. Cet attachement volontaire, ce lien tout personnel, ce contrat qui obligeait le chef à nourrir son compagnon et le compagnon à mourir pour son chef, ce n'était pas encore tout le régime féodal, c'en était déjà une partie. C'était la féodalité sans la terre, c'était la féodalité réduite à l'état guerrier, comme le patronage de l'empire romain était la féodalité sans les armes.

On distingue bien dans le livre de Tacite que le régime de la tribu et celui du patronage militaire existaient concurremment en Germanie, non sans se gêner et se troubler l'un l'autre. Chaque homme pouvait choisir entre eux. Il pouvait quitter la tribu pour s'attacher à un chef; il pouvait quitter ce chef et rentrer dans la tribu. L'un et l'autre étaient réputés également légitimes, également honorables, et l'existence du Germain était un va-et-vient de l'un à l'autre. Il semble bien, d'après les descriptions de Tacite, que le régime de la tribu était encore prédominant à son époque, surtout chez les nations qui, comme les Chauques et les Chérusques, menaient une existence paisible. Le régime du patronage et de la bande guerrière n'avait encore sa pleine vigueur que chez les Suèves. Trois siècles plus tard, la situation avait changé. Les guerres et surtout les désordres intérieurs avaient affaibli partout les institutions politiques, et il était arrivé naturellement que les habitudes du patronage avaient pris le dessus. On ne voyait presque plus de tribus; on trouvait partout des bandes guerrières. Au lien social, presque rompu partout, se substituait le lien de l'obéissance personnelle. Ceux des Germains qui entrèrent en Gaule n'avaient pas d'autre système d'institutions que le patronage militaire. Ils formaient ordinairement e petits groupes qu'on appelait *arimanies*. Chaque groupe avait son chef; plusieurs groupes s'unissaient entre eux sous un chef suprême, et c'est ainsi qu'étaient composées la plupart des armées germaniques. Les rapports entre les chefs et les soldats n'étaient

pas, ainsi qu'on l'a dit, des rapports d'égalité. L'inférieur était sous la protection et en même temps sous l'autorité du supérieur. Il avait choisi son chef et s'était donné volontairement; il n'en devait pas moins une obéissance absolue. Il avait toujours le droit de quitter son chef; mais aussi longtemps qu'il restait auprès de lui, il avait des obligations étroites à son égard. Grégoire de Tours parle de la petite troupe du Franc Ragnachaire; il dit que les soldats étaient « ses leudes (1), » c'est-à-dire des hommes à lui, et qu'il était « leur maître. »

II. — LE PATRONAGE ET LA FIDÉLITÉ AU TEMPS DES MÉROVINGIENS.

L'institution du patronage, qui perçait déjà sous l'empire romain, se développa dans les sociétés qui succédèrent à cet empire. Gaulois et Germains s'en accommodaient également. Le désordre social et l'affaiblissement de l'autorité publique lui étaient favorables. Aussi la langue de l'époque mérovingienne est-elle remplie de termes qui désignaient cette institution. Dans l'idiome germanique, le patronage s'appelait *mund*, *mundeburd*, *mainbour*, et la fidélité s'appelait *trust*. En latin, on exprimait les mêmes relations par les mots *defensio* et *patrocinium*, *clientela* et *fidelitas*. On disait du subordonné qu'il était le *leude* de son chef ou son *homme*. Ces mots se trouvent à chaque page dans les actes et les formules.

Le principe essentiel de ce patronage et de tout le régime qui en devait découler était qu'un homme se donnait à un autre homme; c'était un véritable engagement de la personne humaine. On ne saurait dire à quelle époque cet usage a commencé; les exemples que les chroniqueurs en rapportent forment une chaîne continue depuis l'empire romain jusqu'aux temps féodaux. Le poète Fortunatus en parle après Salvien et après Sidoine Apollinaire, Grégoire de Tours après Fortunatus, Frédégaire et les hagiographes après Grégoire de Tours. On ne saurait dire non plus que cet usage fût particulier à une race; les exemples qu'on en a sont aussi nombreux chez les hommes de naissance gauloise que chez les hommes de naissance franque. La clientèle ou fidélité était un refuge ouvert à tous, à l'ecclésiastique comme au laïque, au laboureur comme au guerrier, au petit comme au grand. Tout le monde aussi pouvait être patron. Le droit de patronage n'était le privilége d'aucune race, d'aucune classe; un évêque, un comte, un simple homme libre pouvait l'exercer. Le même homme pouvait être à la fois le client d'un plus puissant que lui et le patron d'un plus faible.

(1) Il s'en faut beaucoup que le mot *leude* désignât une classe aristocratique; dans la langue du temps, il signifiait un serviteur, un homme des dernières classes. Voyez Grégoire de Tours, VIII, 9, et l'article 101 de la loi des Burgondes.

L'acte par lequel l'homme se donnait s'appelait *commendatio*, terme énergique de l'ancienne langue latine que notre mot recommandation traduit fort imparfaitement. Cet acte était toujours volontaire et se concluait sous la forme d'un contrat. Nous avons l'une des formules qui y étaient employées; elle était conçue en ces termes : « Comme il est notoire que je n'ai pas de quoi me nourrir et me vêtir, je me suis adressé à votre charité, et, par un effet de ma volonté libre, je me suis décidé à me placer sous votre *mundeburd* et à me *recommander* à vous, afin que vous m'aidiez de nourriture et de vêtement, tandis que moi je vous servirai et mériterai vos dons. Tant que je vivrai, je vous devrai le service et l'obéissance, tout en conservant mon rang d'homme libre; il ne me sera pas loisible de me soustraire à votre autorité; je serai tenu d'être toujours sous votre protection et sous votre puissance (1). »

Cette formule marque bien la nature de la convention qui liait désormais ces deux hommes; ils l'avaient librement conclue, après mûre réflexion, pour des motifs nettement exprimés, et parce que tous les deux y trouvaient un intérêt égal. L'homme faible ou pauvre faisait franchement l'aveu de sa faiblesse ou de sa pauvreté, il livrait sa personne, il engageait son service et son obéissance; mais ce service et cette obéissance n'étaient que le prix dont il payait les profits qui étaient stipulés pour lui dans ce même contrat. Le patron avait des devoirs envers l'homme qui se donnait à lui. La formule prononçait qu'il devait le nourrir et le vêtir. On se tromperait toutefois, si l'on prenait cette formule à la lettre; par ces termes d'une énergie toute matérielle, elle indiquait l'ensemble des obligations que le chef contractait envers l'inférieur. Ce n'était pas toujours pour être nourri que l'homme se soumettait au patronage. Le plus pressant besoin dans une société si troublée était celui de la sécurité; le faible cherchait surtout un protecteur. Le patron avait donc l'obligation stricte de défendre en toute occasion et contre tout danger l'homme qui s'était *recommandé* à lui. Il lui devait la protection de ses armes, s'il était attaqué; celle de sa parole, s'il avait un procès. Un document de cette époque nous apprend en effet que, si le recommandé était appelé en justice pendant une absence de son patron, le jugement devait être suspendu jusqu'à ce que le patron fût de retour. Si le recommandé avait été lésé, le patron devait l'aider à obtenir satisfaction en justice. Avait-il été tué, le patron était tenu de poursuivre sa vengeance, et il en recevait aussi le wehrgeld. Grégoire de Tours donne un curieux exemple de l'application de cette règle : un homme qui était sous le patronage personnel de la reine Brunehaut avait été assassiné; ce fut la reine qui réclama la

(1) *Recueil des formules usitées dans l'empire franc*, par E. de Rozière, n° 43.

vengeance, et ce fut elle aussi qui reçut à titre de wehrgeld les biens du meurtrier. Dans un autre chroniqueur, nous voyons un évêque qui s'était *recommandé* à la reine Imnichilde; appelé un jour en justice, la reine fut obligée de venir le défendre.

A la protection correspondait toujours l'autorité. Le recommandé était dans la dépendance du patron. Son assujettissement se marquait d'ordinaire par une formalité symbolique; en se recommandant, il courbait la tête et plaçait son cou sous le bras de l'homme qu'il faisait son patron. Il déclarait par là qu'il était désormais soumis à toutes les volontés et, comme dit un chroniqueur, au moindre signe de tête de cet homme. Il confirmait sa promesse par un serment prêté entre les mains du chef. A partir de ce jour il devenait son serviteur et son sujet; il l'appelait du nom de maître, *dominus*; il se disait son homme ou son leude. Il ne devait plus avoir d'autre volonté que la sienne, d'autres intérêts que les siens, et, suivant une expression significative qui se répète souvent dans les actes de ce temps-là, il devait « ne regarder qu'à lui et n'espérer qu'en lui. » C'était la dépendance la plus complète qu'on pût imaginer, car l'être humain tout entier y était soumis, et l'âme encore plus que le corps. L'homme à qui son chef commandait un crime devait l'exécuter; comme sa volonté ne lui appartenait pas, il n'était pas non plus regardé comme responsable; la loi dit formellement : « Il n'est pas coupable celui qui a obéi aux ordres de son patron. »

Il n'échappe à personne que ce patronage pouvait être un principe de hiérarchie et de discipline. L'homme avait envers son chef autant de devoirs, pour le moins, que le sujet peut en avoir envers un prince ou le citoyen envers l'état. Le patronage pouvait donc tenir lieu du lien social. Il différait seulement de celui-ci en ce qu'il était individuel, volontaire, conditionnel; la subordination s'accordait directement d'homme à homme. Le devoir d'obéissance ne découlait pas d'un principe supérieur ou d'une loi générale; il n'était que l'effet d'une convention. Il ne commençait qu'en vertu d'un contrat, et il cessait le jour où ce contrat était rompu. Il n'était jamais héréditaire; la sujétion du père ne créait aucune obligation pour le fils. Il n'était même pas viager; le supérieur et l'inférieur avaient également le droit d'y renoncer. Il n'était pas fondé sur une idée de la raison ou sur un sentiment de la conscience; il était lié aux intérêts les plus matériels. Il s'établissait dès que deux hommes croyaient avoir un égal avantage à l'établir; il disparaissait dès que l'un de ces deux hommes croyait avoir avantage à le faire cesser.

Il était contraire à l'intérêt de la royauté de laisser grandir un système d'institutions qui était manifestement hostile à l'autorité publique. Aussi voyons-nous que les rois bourguignons et les pre-

miers rois visigoths interdirent le patronage ainsi qu'avaient fait les empereurs (1). Les rois francs suivirent en général une autre politique. Au lieu de lutter contre le patronage, ils voulurent se servir de lui pour assurer leur propre pouvoir. L'acte qu'ils renouvelèrent le plus fréquemment durant les deux siècles et demi qu'ils régnèrent fut celui par lequel ils recevaient un personnage sous leur protection spéciale et se faisaient ainsi un fidèle. Comme ils furent d'abord très puissans, leur patronage fut fort recherché. Les hommes se *recommandaient* volontiers à eux, se mettaient « sous leur tutelle, sous leur défense. » On a conservé les formules des diplômes qui attestaient qu'une personne était sous la protection personnelle du prince : « Un tel est venu vers nous, y est-il dit, et nous a demandé qu'il lui fût permis d'entrer dans notre recommandation; nous le recevons et gardons sous la sûreté de notre tutelle. » « Tel homme, est-il dit encore, s'est rendu en notre présence, et, à cause des maux que lui faisaient souffrir les méchans, nous a supplié de le prendre sous la sûreté de notre protection. » Cette sorte de demande était quelquefois adressée aux rois par les faibles; on voit des veuves et des orphelins à qui le patronage royal était accordé; des hommes de toute race et de toute classe pouvaient l'obtenir. En général, c'étaient les hommes des rangs supérieurs de la société qui le sollicitaient, et c'étaient eux aussi, à ce qu'il semble, qui l'obtenaient le plus aisément. On voyait souvent un grand personnage, issu d'une noble famille gallo-romaine et riche propriétaire foncier, ou bien un Franc, chef de guerriers, se rendre au palais en grande pompe, suivi de tous ceux qui dépendaient de lui, et demander au roi de l'accepter parmi ses fidèles. Si le roi l'agréait, il lui remettait un diplôme par lequel il promettait de le protéger, lui, ses biens et ses hommes. « Cet homme, écrivait le prince, a été reçu par nous sous la parole de notre protection; nous le garantissons désormais, lui, ses hommes, ses terres, contre toute attaque des méchans; car il est juste que celui qui nous a juré la foi reçoive en retour notre appui. » Ces personnages, liés au roi par la *recommandation* et le serment, devenaient ses leudes, ses fidèles, ses antrustions. La protection spéciale du roi leur procurait deux avantages principaux. L'un était que, si quelque atteinte était portée à leur personne, le roi devait poursuivre leur vengeance et punir le coupable d'une peine triple. L'autre était qu'ils n'avaient à comparaître en justice que devant le tribunal du roi; il résultait de là que tous les procès du protégé se trouvaient jugés par le protec-

(1) *Papianus,* titre 43 (Pertz, t. III, p. 622). Lex Wisigothorum, *antiqua,* liv. II, tit. 2, art. 8. Ce texte disparut plus tard de la loi et fut même remplacé par une disposition toute contraire : preuve des progrès du patronage.

teur, et l'on peut apprécier la supériorité qu'avait l'antrustion, soit comme défendeur, soit comme demandeur, sur tous ceux qui n'étaient pas comme lui de la truste royale. Enfin la *recommandation* était ordinairement le moyen le plus sûr d'acquérir une fonction publique, un évêché ou une terre du domaine royal.

On n'obtenait pas ces avantages sans contracter des obligations proportionnelles. L'homme qui se *recommandait* au roi devait avant tout prêter dans ses mains le serment de *trust* ou de fidélité. Ce serment était d'autant plus rigoureux que les termes en étaient plus vagues. Par lui, l'homme engageait sa foi, c'est-à-dire sa volonté même et sa conscience. Il faisait l'abandon de sa volonté personnelle pour se soumettre en toutes choses à celui à qui il se dévouait. Il devenait le leude du roi, ce qui signifiait qu'il ne s'appartenait plus à lui-même et qu'il était l'homme du roi. Ces fidèles, ces leudes, ces antrustions dont il est si souvent parlé au temps des Mérovingiens, étaient fort éloignés d'être une classe aristocratique ou une noblesse : ils étaient ceux qui étaient liés au roi par le contrat de patronage; ils étaient donc ce qu'il y avait de plus dépendant, car l'unique règle de leurs relations entre eux et le roi était qu'en retour de sa protection toute spéciale ils devaient lui obéir et le servir sans nulle réserve.

Mais le roi mérovingien n'était pas seul à avoir des fidèles. Le patronage était une institution de droit commun. Tout homme pouvait attacher à soi d'autres hommes, pourvu qu'il fût assez fort pour les protéger ou qu'il eût des terres à leur offrir. Chaque grand propriétaire avait autour de lui, sur son domaine, une cour de cliens. L'homme de guerre avait une troupe de soldats qui, liés à lui par le patronage et recevant de lui la nourriture, la solde ou le butin, partageaient ses amitiés et ses haines, ses convoitises et ses vengeances; les lois des Francs mentionnent ces associations et laissent voir les désordres qu'elles commettaient. Les évêques et les abbés de monastère avaient aussi leurs fidèles, qui occupaient leurs terres et qui les servaient, qui leur faisaient cortége et combattaient pour eux, qui étaient leurs courtisans et leurs soldats. Les fonctionnaires royaux, les comtes, les ducs, les ministres du palais étaient aussi des hommes dont le patronage était fort recherché. Grégoire de Tours cite un certain Andarchius qui était dans le patronage du duc Lupus. L'auteur de la vie de saint Didier dit que, lorsque ce personnage était trésorier du roi, beaucoup d'évêques et de fonctionnaires « vivaient sous l'aile de sa protection. » Saint Éloi, au début de sa carrière, « était dans le patronage et dans la sujétion » d'un trésorier du roi nommé Abbon. Un duc d'Auvergne nommé Calmilius « avait autour de lui une nom-

breuse clientèle de jeunes guerriers de noble naissance. » De pareils exemples se rencontrent à chaque page dans les chroniques. Il n'y avait pas un homme quelque peu puissant qui n'eût « des hommes à lui, » ou, suivant l'expression consacrée, « des hommes qui regardaient vers lui. »

Les caractères les plus différens pouvaient avoir des motifs pour s'engager dans les liens du patronage. L'homme paisible voulait seulement avoir un protecteur; il s'attachait à l'abbé d'un monastère, ou, comme on disait alors, à un saint. L'homme sans terre voulait avoir un bénéfice, et il s'attachait à un grand propriétaire. L'ambitieux qui visait aux fonctions publiques se *recommandait* à un grand dignitaire du palais. Le batailleur se faisait le leude d'un guerrier. Sous toutes ces faces diverses, c'était le même patronage et la même fidélité. Les rapports entre les fidèles et leurs chefs étaient exactement de même nature que ceux qui s'établissaient entre ces chefs et le roi. Les fidèles d'un comte, d'un évêque, d'un guerrier ou d'un grand propriétaire lui devaient l'obéissance et la sujétion. Unis à lui par un pacte et un serment, ils étaient ses serviteurs dévoués; ils l'appelaient des noms de *maître* et de *seigneur*; ils se disaient ses cliens, ses leudes, ses hommes, ses vassaux. Ils n'étaient plus régis par les lois communes du pays; ils l'étaient par la volonté de leur chef en vertu du contrat qu'ils avaient fait avec lui. Ils n'étaient plus sujets du roi; s'ils dépendaient encore de lui de quelque façon, ce n'était que par l'intermédiaire de leur chef. Ils n'étaient même plus, à proprement parler, membres de la société politique; s'ils paraissaient encore dans les *malls* de cantons ou dans les assemblées nationales, ce n'était qu'à la suite de leur chef, pour lui faire cortége et appuyer ses avis. Ce chef était leur unique souverain; il était leur roi et leur loi.

Il y avait donc dès le temps des Mérovingiens tout un ordre social qui était fondé sur l'institution du patronage et de la fidélité. Les hommes y étaient subordonnés hiérarchiquement les uns aux autres et liés entre eux par le pacte de foi ou de sujétion personnelle. Le régime féodal existait dès cette époque avec ses traits caractéristiques et son organisme presque complet; seulement il n'existait pas seul. Le régime de l'état, sous la forme monarchique, subsistait encore avec son administration, sa justice publique, quelques restes d'impôts et des codes de lois communes. Le patronage et la fidélité se faisaient jour au milieu de tout cela, mais ne régnaient pas encore. Légalement c'étaient les institutions monarchiques qui gouvernaient les hommes. La féodalité était encore en dehors de l'ordre régulier. Les lois ne la combattaient plus comme au temps des empereurs; du moins elles ne la consacraient pas encore. Ce vasselage tenait déjà une grande place dans les mœurs,

dans les usages, dans les intérêts; il n'en avait encore presque aucune dans le droit public.

III. — POURQUOI LE RÉGIME FÉODAL A PRÉVALU.

Au commencement du moyen âge, deux systèmes d'institutions étaient en présence. Dans l'un, les hommes obéissaient à une autorité publique, à des lois générales, à une administration commune : c'était la monarchie; dans l'autre, ils obéissaient individuellement l'un à l'autre en vertu d'un pacte personnel et volontaire : c'était la féodalité. La monarchie était encore la plus forte dans les lois; la féodalité commençait à être la plus forte dans les mœurs. La façon dont elles luttaient entre elles est singulière; les hommes ne s'apercevaient pas qu'elles fussent inconciliables : aussi voyait-on les rois travailler pour la féodalité pendant que les seigneurs ne sentaient pas distinctement qu'ils combattaient contre la monarchie. Quoiqu'elles fussent incompatibles, on prétendait les faire vivre ensemble. Ni les rois de la famille de Clovis, ni ceux de la famille de Charlemagne, n'interdirent aux hommes de contracter le lien de vasselage. Ils espérèrent que la chaîne des vassaux continuerait à remonter d'anneau en anneau jusqu'au roi; ils ne virent pas que, si la féodalité pouvait bien laisser subsister le nom de roi, il était impossible qu'elle ne détruisît pas la royauté.

Ces deux régimes se partagèrent et se disputèrent les hommes durant quatre siècles, vivant en concurrence et se dressant sur le même sol. Chacun pouvait librement choisir entre eux et, suivant son intérêt ou son caprice, se porter vers l'un ou vers l'autre. Gaulois et Germains, petits et grands, tous jouissaient à cet égard du même droit. Celui qui avait adopté d'abord l'un des deux avait encore la faculté de revenir à l'autre : de vassal, il pouvait redevenir homme libre; d'homme libre, il pouvait se faire vassal. Le sol passait de même par les deux états; le bénéfice se transformait incessamment en alleu, l'alleu en bénéfice. Il arrivait ainsi que deux gouvernemens de diverse nature, chacun avec ses règles spéciales et sa discipline propre, étendaient leur réseau sur toutes les parties du territoire, se joignant et se heurtant partout, ayant chacun en quelque sorte un pied dans chaque canton, dans chaque famille, dans chaque existence humaine. Cette singularité n'est pas propre à la Gaule; on la trouve dans toutes les sociétés de ce temps-là. Elle se rencontre chez les Visigoths d'Espagne et chez les Anglo-Saxons aussi bien que chez les populations gallo-franques. Du VIIe au IXe siècle, toute l'Europe hésita entre le régime de l'état ou de l'autorité publique et le régime du patronage ou de la féodalité.

D'où vient que ce fut ce dernier qui prévalut à la fin? On ne peut

sans doute pas attribuer le cours que prirent les événemens à une volonté nettement exprimée par les populations. On ne voit pas qu'elles se soient concertées, qu'elles aient discuté et mis en balance les avantages des deux régimes, ni qu'elles se soient décidées pour l'un d'eux après mûre délibération; mais ce qui ne se voit pas non plus, c'est que ces événemens se soient produits contrairement à la volonté formelle des populations. L'établissement de la féodalité n'est pas le résultat d'un coup de force, d'un grand acte de violence. Les seigneurs n'étaient pas des conquérans; il y avait parmi eux autant de Gaulois que de Germains. Supposer que ces hommes de toute race, sur tous les points à la fois du territoire, se soient coalisés pour briser la royauté et asservir les peuples, c'est supposer un fait impossible et dont les documens n'ont pas gardé le moindre indice. Ce régime a été le développement naturel et pour ainsi dire l'épanouissement des vieilles institutions de patronage et de fidélité. Il existait en germe dans la Gaule indépendante; il se retrouva dans les derniers siècles de l'empire romain; il prit vigueur après la chute de l'autorité impériale. Les lois romaines l'avaient combattu et traité en ennemi; les lois mérovingiennes cessèrent de le combattre, et les rois le favorisèrent. Pendant plusieurs générations, il marcha de pair avec les institutions monarchiques; à la fin il les renversa et prit l'empire.

Cette victoire ne s'opéra pas d'un seul coup; elle ne fut même pas l'effet d'un grand effort collectif; se figurer qu'un parti tout entier y ait travaillé avec suite et avec entente serait se faire une idée fausse. Elle fut l'œuvre, non d'un parti ni d'une classe, mais d'un nombre incalculable d'hommes qui y travaillèrent isolément. Il y a surtout dans cet événement un caractère singulier : ce ne fut pas une révolution sociale s'imposant aux individus humains, ce fut une révolution accomplie par les individus humains qui s'imposa ensuite à la société. Avant le temps où nous voyons ce régime s'établir dans les lois, il y a déjà plusieurs générations d'hommes qu'il s'est implanté dans presque toutes les existences; il y a deux ou trois siècles que les hommes sont venus l'un après l'autre mettre leurs intérêts, leurs habitudes, leur état d'âme en conformité et en harmonie avec lui. Avant la révolution publique et légale, il s'est produit une multitude innombrable de révolutions personnelles. Les relations de l'homme avec l'homme ont changé insensiblement, et, quand cette transformation de presque tous les rapports individuels a été achevée, le régime féodal s'est trouvé constitué.

Si l'on cherche quelles furent les causes qui déterminèrent chaque homme à se porter vers le patronage et la féodalité, on reconnaît que la principale fut le désordre du temps et l'impuissance des institutions politiques à gouverner les hommes. Il faut nous repré-

senter en effet le trouble extrême dans lequel vécut cette société à partir des invasions germaniques. L'entrée des Germains en Gaule n'avait pas été précisément une conquête, mais elle avait été un immense désordre. Ce flot d'étrangers avides qui s'étaient répandus sur toutes les parties du territoire avait mis la confusion dans les intérêts et les relations sociales en même temps que dans les idées et dans les consciences. Les nouveau-venus n'étaient ni meilleurs ni plus mauvais que les anciens habitans; seulement ils avaient d'autres vertus et d'autres vices, d'autres habitudes, un autre langage, une autre manière de penser sur presque toutes choses. Ils avaient surtout des intérêts à satisfaire, des convoitises à assouvir. Si ce débordement d'étrangers s'était opéré d'un seul coup et en une fois, la vie sociale aurait bientôt repris son cours régulier; mais cette sorte d'invasion dura quatre siècles. Ce fut une immigration incessante et continue durant quinze générations d'hommes. La sécurité des droits individuels et la régularité des rapports sociaux ne purent tenir contre cette affluence d'intérêts toujours nouveaux, de cupidités toujours renaissantes.

Devant des difficultés de cette nature et de cette persistance, la royauté fut incapable de maintenir l'ordre. Elle manquait autant d'autorité morale que de force matérielle. Le trait caractéristique de la dynastie mérovingienne est de n'avoir jamais été obéie. Un jour qu'une armée avait été honteusement mise en déroute et n'avait su que piller son propre pays, les chefs appelés devant le roi se justifièrent en ces termes : « Que voulez-vous que nous fassions? Le peuple s'abandonne à toute sorte de vices et tous se complaisent dans le mal; nul ne craint le roi, nul ne respecte les officiers royaux; si quelqu'un de nous veut punir les fautes, on s'insurge. » Une autre fois, le chroniqueur raconte qu'il s'éleva une guerre civile entre des Francs de la ville de Tournai; deux beaux-frères s'étant pris de querelle, eux et leur suite se massacrèrent si bien que des deux troupes il ne resta qu'un seul homme vivant; les parens des deux hommes en vinrent aux mains à leur tour. Ni les lois, ni la justice, ni l'autorité royale, n'eurent la force de mettre fin à cette querelle; la reine Frédégonde ne vit qu'un moyen de l'étouffer, ce fut d'inviter à un repas ce qu'il restait des deux familles et d'égorger tout. Les chroniques du temps sont pleines de faits semblables. Ici c'est un habitant de Soissons qui à la tête de ses fidèles met le feu à un quartier de la ville; là c'est la troupe d'un évêque qui livre bataille à la troupe d'un laïque. Chaque fois que Frédégaire mentionne la tenue d'un plaid royal, c'est pour raconter la lutte à main armée de deux chefs de bandes en présence du roi, qui ne peut pas les séparer. La faiblesse de cette royauté était manifeste, elle ne pouvait pas assurer la paix publique.

On serait tenté de croire que, dans une société où l'autorité publique était annulée et ne garantissait plus les droits individuels, il dut se produire une grande insurrection des classes inférieures, et que ce furent les plus pauvres qui dépouillèrent les plus riches. Il n'y eut pourtant rien de pareil. Les prolétaires ne gagnèrent absolument rien au désordre social; ce furent au contraire les plus riches qui en profitèrent, et ce furent surtout les petits propriétaires qui en furent les victimes. L'événement montra ici que l'autorité publique est encore plus salutaire aux classes inférieures qu'aux classes élevées, et que, si cette autorité vient à disparaître, ce sont les faibles qui souffrent le plus. Il se produisit en effet dans cette anarchie, qui dura plusieurs générations d'hommes, une spoliation incessante, non des riches par les pauvres, mais des pauvres par les riches. Les spoliateurs dont les chroniques parlent si souvent sont indifféremment Francs ou Gaulois, laïques ou ecclésiastiques, mais ils sont toujours des hommes déjà puissans. Grégoire de Tours parle de deux évêques, nommés Cautinus et Bodégisile, qui paraissent être l'un Gaulois et l'autre Germain, et qui étaient tous les deux également âpres à envahir le bien d'autrui. Nul n'était en sûreté dans le voisinage de Cautinus : « il mettait la main sur toutes les terres qui touchaient aux siennes; pour les grands domaines, il se les faisait adjuger en justice; pour les petits, il les prenait de force et contraignait les malheureux propriétaires à lui livrer leurs titres de propriété. » Si telle était la conduite de quelques évêques, jugez celle des laïques. Le même chroniqueur cite un certain Pélagius, habitant de Tours, qui, profitant de l'influence que lui donnait un emploi dans l'administration, « ne cessait de voler, d'envahir les propriétés, de tuer ceux qui lui résistaient (1). » Une foule d'anecdotes marquent combien il était difficile à la veuve, à l'orphelin, même au petit propriétaire, de conserver son bien. Les actes de cette époque sont remplis de procès pour usurpation de propriété (2).

Il semble que l'occasion eût été belle alors pour les esclaves de

(1) Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, IV, 12; VIII, 39; VIII, 8; — comp. Frédégaire, *Chron.*, 90, et les *Diplomata*, passim.

(2) Il y a eu surtout un genre de spoliation qui a été général. Il était dans les habitudes des Gaulois comme dans celles des Germains qu'à chaque groupe de propriétés privées correspondit une propriété commune en pâtures, en forêts, en terres vagues. C'était la ressource des petits possesseurs. Elle fut usurpée presque partout par les grands propriétaires; les pauvres furent mis dans l'impossibilité d'user de leurs droits dans les forêts et les pâturages; par là, la culture de leurs petits champs leur devint de plus en plus difficile et onéreuse. Leur enlever leur part de communaux équivalait indirectement à leur enlever leur petit alleu ou à les forcer d'y renoncer eux-mêmes. Ainsi, loin que le désordre social ait amené la mise en commun des terres, il eut au contraire pour effet de supprimer presque partout ce qui était le bien commun, et cette suppression se fit non pas au profit des prolétaires ou des pauvres, mais au profit des propriétaires les plus riches.

s'affranchir. Nombreux comme ils étaient et n'étant pas maintenus sous le joug par les pouvoirs publics, on croirait qu'il leur eût été aisé de sortir de leur servitude. Ils ne l'essayèrent même pas; les insurrections de serfs sont d'une époque bien postérieure. Au temps des rois mérovingiens, non-seulement le nombre des esclaves ne diminua pas, mais il augmenta dans une forte proportion. Les actes de donation et de testament mentionnent de nombreux achats d'esclaves. Il est avéré que beaucoup d'hommes se vendaient volontairement. D'autres étaient enlevés de force et réduits en servitude. Ce n'était pas seulement au nom du droit de la guerre que les hommes étaient ainsi asservis; ce n'étaient pas seulement les rois qui, dans leurs querelles intestines, condamnaient leurs prisonniers à l'esclavage. Il se commettait en outre, journellement et sur tous les points du territoire, une foule de vols de personnes humaines, et il y avait une sorte de brigandage organisé contre la liberté. Nous lisons dans la loi salique : « Si quelqu'un a dérobé un homme libre et l'a vendu,... » et dans la loi des Ripuaires : « Si un homme libre a vendu au-delà des frontières un autre homme libre... » Ainsi, dans cette confusion universelle, ce n'était pas l'esclave qui reprenait sa liberté, c'était l'homme libre qui était à tout moment menacé de tomber dans l'esclavage.

Le fait dominant de cette triste époque, celui qui remplissait toutes les existences et les troublait toutes, c'était l'absence de sécurité. Défendre son bien, sa liberté, sa vie, était la grande affaire, la grande difficulté, la suprême ambition de l'être humain. Pour cela, il ne fallait compter ni sur les rois, ni sur leurs fonctionnaires, ni sur les tribunaux. L'administration et la justice étaient sans force. Il arriva alors ce qui s'était toujours produit et ce qui se produira toujours en pareil cas : le faible, qui ne se sentait pas protégé par les pouvoirs publics, demanda à un fort sa protection et se mit sous sa dépendance. Le patronage fut le refuge de tous ceux qui voulaient vivre en paix. Telle est l'inévitable loi; les inégalités sociales sont ordinairement en proportion inverse de la force de l'autorité publique. Entre le petit et le grand, entre le pauvre et le riche, c'est cette autorité publique qui rétablit l'équilibre. Si elle fait défaut, il est à peu près inévitable que le faible obéisse au fort, que le pauvre se soumette au riche.

Mais pourquoi les faibles ne défendirent-ils plus vaillamment leur indépendance et leurs propriétés? Ils étaient nombreux, la loi leur permettait de s'associer; ils possédaient des armes; pourquoi ne s'opposèrent-ils pas au triomphe des institutions aristocratiques (1)?

(1) La querelle d'Ébroïn et de saint Léger est quelquefois présentée comme une lutte des classes inférieures contre l'aristocratie; mais il n'y a pas un seul des chroniqueurs contemporains qui lui attribue ce caractère. Ni Frédégaire, ni les vies des

Cela tient à l'état psychologique de ces générations. A la distance où nous sommes d'elles, nous sommes portés à croire qu'elles étaient fort courageuses; il nous semble que des hommes qui usaient si volontiers du glaive devaient avoir une grande force de caractère, et il ne manque pas d'historiens qui attribuent les désordres de cette époque à une exubérance de l'énergie individuelle. De la lecture des documens contemporains, il ressort une vérité toute contraire. Il s'en faut beaucoup que les chroniqueurs nous représentent ces populations comme fort vaillantes. Ils nous donnent plus d'exemples de lâcheté que de courage. Ils montrent que ces hommes n'allaient à la guerre que malgré eux, qu'ils fuyaient aussitôt qu'ils se voyaient inférieurs en nombre, qu'ils refusaient souvent de combattre, qu'il fallait faire luire à leurs yeux l'espoir du butin pour les décider à courir quelque danger. On ne saurait imaginer un spectacle plus répugnant que celui d'une armée mérovingienne; ce n'est, la plupart du temps, qu'un ramassis de misérables qui pillent, qui brûlent, qui tuent la population inoffensive, même dans leur propre pays, et qui souvent, à la première vue de l'ennemi, se débandent(1). Ils se révoltent contre leurs chefs quand ceux-ci refusent de les mener au butin, et ils se révoltent encore quand on les conuit contre un adversaire trop nombreux ou trop vaillant. Nulle différence sur ces points-là entre le Franc et le Gaulois; les documens qui les montrent mêlés et confondus dans les armées n'indiquent jamais que l'un fût plus discipliné ou plus brave que l'autre (2). Les Thuringiens, les Alamans, les Saxons ne valaient pas mieux; ils sont maintes fois représentés implorant lâchement la pitié de l'ennemi. Les descriptions de batailles que nous avons de toute cette époque montrent qu'on luttait de ruse et de fourberie plus souvent que de courage. L'issue d'un combat est presque toujours décidée à première vue; le plus nombreux a tout de suite la victoire; de l'autre côté, c'est une fuite éperdue. On ne voit pas de ces belles résistances qui honorent la défaite et ramènent quelquefois la fortune. C'est que le vrai courage n'appartient guère aux sociétés troublées; il ne s'allie pas avec la cupidité et les passions égoïstes; il lui faut certaines vertus calmes et désintéressées, et il se peut même que la bravoure guerrière ne soit qu'une des formes extérieures de l'esprit de discipline sociale.

saints, ni les diplômes ne fournissent le moindre indice d'une coalition ou d'un effort général des hommes libres.

(1) Grégoire de Tours, V, 14; VI, 31; VI, 45; VII, 24; VII, 38 et 39; X, 3. — Frédégaire, *passim*.

(2) Il y avait à la vérité quelques troupes d'élite, comme ces escadrons neustriens dont il est parlé dans la vie de Dagobert Ier et qui formaient le meilleur élément de l'armée du roi d'Austrasie.

L'affaiblissement des caractères est visible dans les documens de ce temps-là. Beaucoup d'intrigues, de violences, de crimes; nulle énergie d'âme; rien de fier ni de noble. L'idée même de la grandeur morale ne semble être conçue par personne. C'est une des époques où la société se montre avec le plus de faiblesse, et l'être humain avec le plus de lâcheté. Chacun a peur. Voyez de quel ton humble on parle au roi (1); on parle de même au moindre fonctionnaire ou à tout homme plus fort que soi; on appelle cet homme du nom de maître et l'on se qualifie soi-même d'esclave. On signe des actes où il est dit que, ne pouvant se nourrir ni se vêtir, on se livre à la charité d'autrui. On tremble, on se courbe, on ne demande qu'à servir. Ne croyons pas que le trouble social et l'effacement de l'autorité publique aient rendu vigueur à l'âme humaine; elle s'y est au contraire affaissée, amollie, brisée, et elle y a perdu ce qu'il lui restait encore de vertu et d'énergie.

Dans cet universel affaiblissement, dans cette égale absence d'ordre social et de vigueur individuelle, chacun chercha sa sûreté où il put. Le patronage seul offrait un asile sûr, on y courut. Ce qui faisait que cette protection était sûre, c'est qu'on l'achetait : elle n'eût été qu'un vain mot, comme celle que promettaient les lois et l'autorité publique, si le protégé ne l'eût payée d'un prix réel et palpable. Quand un homme se *recommandait*, c'est-à-dire adoptait un seigneur, c'était toujours pour être protégé; toujours aussi il donnait quelque chose en échange de l'avantage qu'il implorait. Il promettait une redevance, des services; il faisait plus, il donnait sa terre; il livrait sa personne même. De son alleu, il faisait un bénéfice ou un fief; d'homme libre, il devenait vassal, c'est-à-dire serviteur (2). Plus le sacrifice était grand, plus la protection lui était assurée. Le patron devenait un défenseur intéressé. Comment n'aurait-il pas défendu de son mieux cette terre qui était devenue sa propriété, cet homme qui était devenu *son homme?* En se livrant, on avait trouvé le meilleur moyen d'être protégé.

Gardons-nous de croire que le joug du patronage ou du séniorat, — ce second terme remplace le premier à partir du VIIIe siècle, — ait été imposé de force aux populations. Ce furent elles qui allèrent au-devant de lui. La lecture des documens et l'observation des faits donnent à penser que le faible rechercha l'appui du fort plus souvent que le fort ne mit de lui-même son autorité sur le faible. Il est surtout incontestable que ce lien s'est établi en vertu d'une multi-

(1) Les deux citations qu'on répète toujours et qui sont relatives aux guerriers de Thierry et de Clotaire ne doivent pas faire illusion; c'est l'ensemble des chroniques et des lettres du temps qu'il faut voir.

(2) Le sens primitif du mot vassal est celui de serviteur : il n'en a pas d'autre dans les documens du VIIe siècle.

tude de contrats individuels. Chaque homme a pu choisir entre l'indépendance et le vasselage (1). Les chroniques n'offrent pas un seul exemple d'une province où les hommes aient été réduits à l'état de vassaux par la force. On voit bien qu'ils auraient préféré rester libres et propriétaires : il n'est pas douteux qu'ils n'eussent souhaité la protection sans la dépendance; mais ce fut toujours en vertu d'un acte de volonté personnelle que chacun d'eux, après avoir tout calculé, se fit vassal et sujet. Cette sujétion s'établit par contrat régulier; ce fut un véritable marché par lequel l'un vendait sa protection, l'autre vendait son obéissance.

Le contrat était personnel et n'engageait jamais les héritiers des contractans; il était rompu par la mort de l'une ou de l'autre des deux parties. La liberté du choix reparaissait donc à chaque génération. S'il s'était trouvé depuis le VIe siècle jusqu'au XIe un seul moment où la majorité des hommes eût intérêt à ressaisir sa liberté, elle pouvait la reprendre. Il se trouva au contraire que le désordre alla grandissant de siècle en siècle. Le plus ardent désir des hommes ne fut pas d'être libres, ce fut de vivre en sûreté. Représentons-nous un petit propriétaire de ce temps-là : son champ est assez grand pour lui suffire, il y vivrait à l'aise; mais, isolé qu'il est et mal protégé par l'autorité publique, il ne saurait se défendre contre la violence et la cupidité. Il voit qu'à côté de lui un grand propriétaire, homme riche, bien armé, entouré de nombreux serviteurs, sait repousser les attaques, et que sur ce domaine on laboure et on récolte avec quelque sécurité. Comment ne lui viendrait-il pas à l'esprit que sa petite terre jouira du même calme dès qu'elle fera partie du grand domaine? Il la donne, on la lui rend à titre de bénéfice, il y vit dès lors sans crainte, et, en rendant les redevances ou les services convenus, il peut compter sur sa moisson de chaque année. Si le riche voisin est un monastère, la tentation de se livrer est encore plus forte, car la paix est mieux assurée sur la terre d'église que sur toute autre, et le saint du couvent défend son sol avec autant d'énergie pour le moins que l'homme de guerre. Le petit propriétaire renonce en faveur du saint à son droit de propriété, et, devenu simple bénéficiaire, il jouit et travaille en paix. D'autres sont déterminés par d'autres motifs. La propriété est grevée d'impôts; le riche antrustion ou le monastère a obtenu d'en être exempt, et les chartes prononcent même que cette immunité s'étendra à toutes les terres qu'il acquerra dans la suite; il arrivera alors

(1) Nous ne parlons pas ici du servage; c'est un sujet à part et que nous espérons exposer à une autre occasion; disons tout de suite que le servage n'a aucun rapport avec la féodalité.

que le petit propriétaire livrera son champ pour le décharger de l'impôt, il le reprendra en bénéfice, et aimera mieux payer une légère redevance à son seigneur que l'impôt au roi. Un autre a une terre qu'il possède en plein droit d'alleu, mais la loi veut que tout propriétaire soit soldat toute sa vie et à ses frais; or il y a une guerre presque chaque année, et c'est chaque année la ruine du cultivateur : cet homme donnera sa terre et se donnera lui-même à un couvent pour éviter les dangers et surtout les dépenses du service militaire (1).

Voilà pour quels motifs il y eut à chaque génération nouvelle un plus grand nombre d'hommes qui se firent sujets, un plus grand nombre d'alleux qui devinrent bénéfices. A chaque génération s'accrut le danger de rester libre et l'avantage d'être dépendant. Il se fit un mouvement continu et de plus en plus rapide vers la vassalité. L'autorité publique perdant chaque jour du terrain, le patronage en gagna chaque jour. Insensiblement il prit possession de presque toutes les terres et de presque toutes les personnes humaines. Il attirait tout à lui. Ce n'étaient pas seulement les faibles et les pauvres qui s'y réfugiaient, il n'était homme si fort qui pût se flatter d'y échapper, car le puissant rencontrait toujours un plus puissant que soi. Comme les plus petits recherchaient sa protection, il recherchait à son tour celle d'un plus grand. On se recommandait à lui, et il se recommandait à un autre. On était son vassal, et il était vassal. On lui livrait la terre, et il livrait la sienne. On s'était fait bénéficiaire à son égard, et il devenait à son tour un bénéficiaire. Tous les liens de dépendance que d'autres avaient contractés envers lui, il les contractait envers un autre. On l'appelait d'un côté maître et seigneur, et il y avait d'un autre côté un personnage qu'il appelait aussi son maître et son seigneur et dont il se disait l'*homme*. C'était une chaîne d'engagemens. Le contrat de protection et de fidélité se reproduisait de degré en degré dans toute l'échelle sociale. Entre le roi et le comte, entre le comte et le simple seigneur, entre ce seigeur et celui qu'on appelait « un nourri, » les conditions et les lois du patronage étaient les mêmes, elles avaient toujours pour effet de soustraire l'homme à l'autorité publique et de le soumettre corps et âme à un autre homme.

(1) Voyez sur ce point le 2e capitulaire de 805, article 15, et le 3e de 811, art. 4. — Voyez aussi le polyptyque de l'abbé Irminon, p. 31, n° 61.

IV. — DU PATRONAGE ET DE LA FIDÉLITÉ APRÈS CHARLEMAGNE.

Charlemagne releva l'autorité monarchique; il prit le titre d'empereur, il fit revivre les règles administratives de l'empire romain, ses traditions et jusqu'à son langage. Sur un point toutefois il s'écarta de l'ancienne politique de l'empire : au lieu d'interdire le patronage, il l'autorisa formellement. Il en fit une institution régulière et légale; il lui donna place dans ses *Capitulaires*. Il permit aux hommes libres de se *recommander*, c'est-à-dire de se mettre en vasselage, de se donner à un seigneur et de lui prêter le serment de foi. Louis le Débonnaire fit comme lui. Charles le Chauve alla plus loin : il exigea que tout homme dans son royaume eût un seigneur et fût vassal. Nous ne pouvons pas croire que ces trois princes fussent assez aveugles pour ne pas voir que cette institution devait un jour briser leur pouvoir; mais ils étaient en présence d'un de ces faits sociaux contre lesquels aucune force ne peut lutter. Il est vrai que Charlemagne mettait au-dessus de l'autorité seigneuriale sa propre autorité. Il voulait que chaque homme libre, en prêtant le serment de foi à celui qu'il faisait son seigneur, prêtât le même serment au roi; mais il y avait là une contradiction. Les obligations de la fidélité étaient tellement rigoureuses, tellement sans limites, elles constituaient une subordination si complète de tout l'être humain, qu'il était moralement impossible d'être à la fois le fidèle d'un seigneur et le fidèle du prince. Il fallait choisir.

Il n'est guère douteux que les classes inférieures n'eussent préféré obéir au prince, si elles se fussent senties suffisamment protégées par lui. Elles n'auraient pas subi l'autorité seigneuriale, si l'autorité monarchique avait pu les soutenir et étendre sa main jusqu'à elles. Charlemagne le savait; aussi répète-t-il maintes fois dans ses *Capitulaires* qu'il veut protéger les faibles. « Que les veuves, dit-il, que les orphelins, que tous ceux qui sont faibles vivent en paix sous notre défense, et qu'on respecte leurs droits. » Il enjoint aux commissaires impériaux de prendre surtout la défense des pauvres; mais la fréquence même de ses recommandations à cet égard fait douter qu'elles aient été efficaces. De telles instructions ne se rencontrent guère dans les états où les droits des faibles sont réellement respectés.

On se fait facilement illusion sur l'époque de Charlemagne. Comme les générations qui suivirent furent démesurément malheureuses, elles se représentèrent son règne comme un temps de paix intérieure, d'ordre, de prospérité. Qu'on lise les *Capitulaires* de ce prince, ils sont pleins de traits qui révèlent la misère publique, les

souffrances et le mécontentement des populations. Il nous dit lui-même, en son langage officiel, à quels désordres il avait à faire face. « Que les hommes libres, écrit-il, ne soient plus contraints par les comtes à travailler à leurs prés, à faire leurs labeurs ou leurs moissons. » — « Que personne, dit-il ailleurs, ne soit assez hardi pour établir de sa propre autorité des péages nouveaux sur les rivières ou sur les routes. » Des iniquités d'une autre nature se produisaient. « Nous ne voulons pas, dit encore Charlemagne, que les petits propriétaires soient opprimés par les grands; nous ne voulons pas qu'écrasés par la fourberie ou la violence ils soient contraints de vendre ou de donner leurs terres. » En l'année 811, de nombreuses réclamations parvinrent à l'oreille du prince de la part de cette classe d'hommes que la langue du temps appelait les pauvres. Or nous devons bien entendre que ces pauvres n'étaient pas les mêmes hommes qu'on appelle de ce nom dans les sociétés modernes. Au-dessus des esclaves, des colons, des tenanciers, des prolétaires, s'élevaient ces « pauvres, » qui n'étaient autres que les petits propriétaires d'alleux. Ces hommes, qui seraient presque des riches dans nos états démocratiques, étaient réellement des pauvres et des faibles dans la société de ce temps-là. C'étaient eux qui souffraient le plus. Ils n'avaient pas la sécurité du serf que son puissant maître protégeait. Ils étaient quotidiennement menacés dans leur liberté et dans leurs biens. « Ces pauvres crient vers nous, dit Charlemagne; on les dépouille de leurs propriétés : si l'un d'eux refuse de livrer sa terre, on trouve mille moyens de le faire condamner en justice, ou bien on le ruine en le grevant outre mesure des charges militaires, jusqu'à ce qu'on l'oblige bon gré mal gré à vendre ce qu'il a ou même à le donner pour rien. »

L'autorité publique aurait dû défendre ces hommes; mais c'étaient au contraire les dépositaires de l'autorité qui les opprimaient; c'étaient les comtes, les centeniers, les évêques, que ces hommes accusaient de les dépouiller. Charlemagne était réduit à émettre cette singulière prescription : « nous interdisons à nos fonctionnaires d'acheter par des moyens frauduleux les propriétés des pauvres ou de les ravir par force. » Lorsque Louis le Débonnaire, en prenant possession du trône, fit faire une enquête générale, on constata « qu'une incroyable multitude d'hommes avaient été opprimés, spoliés de leur patrimoine, privés de leur liberté. » Ainsi cette monarchie de Charlemagne, si puissante qu'elle nous paraisse, avait été incapable de soutenir les faibles. Sous ses successeurs, nous ne rencontrons pas les mêmes plaintes, parce qu'on ne se plaignit même plus. Tous les désordres grandirent. « En ce temps-là, dit un annaliste en parlant du règne de Louis le Débonnaire, le

royaume était couvert de la désolation, et la misère des hommes allait croissant de jour en jour. » Plusieurs chroniqueurs ajoutent que des troupes de brigands parcouraient le pays. La plupart de ces grands, qui figurent dans l'histoire des Carlovingiens, étaient des chefs de bandes armées (1). Chacun d'eux avait des soldats, et le roi n'en avait pas. Ils avaient la force qui peut à son gré opprimer ou défendre, et le roi ne possédait aucun moyen d'exiger l'obéissance ou de donner sa protection.

Il arriva alors ce qui était arrivé chaque fois que les mêmes circonstances s'étaient rencontrées. Le faible, qui ne trouvait pas d'appui dans l'autorité publique, implora l'appui d'un homme puissant. Ce que César disait des anciens Gaulois peut se répéter pour les hommes du IXe siècle : « Chacun se donna à l'un des grands pour ne pas être à la merci de tous les grands. » Les contrats de patronage, de recommandation, de fidélité, se multiplièrent; on se fit client, fidèle, vassal pour vivre en paix. On se sentait abandonné de la royauté; on l'abandonna aussi, et l'on se livra à un comte, à un évêque, à un baron, dont on fit son seigneur, c'est-à-dire à la fois son protecteur et son maître. Voici, d'après une ancienne charte, un exemple de ces conventions : « Les hommes libres du pays de Wolen, jugeant que Gontran, homme puissant et riche, serait pour eux un chef bon et clément, lui offrirent leurs terres à condition qu'ils en jouiraient comme bénéficiaires, héréditairement, sous sa protection, en lui payant un cens annuel. » Ces hommes changeaient leur alleu en bénéfice, leur liberté en sujétion, pour avoir un défenseur.

Puis vinrent les incursions des Normands. Ces hommes, que la faim ou les divisions intestines chassaient de la Scandinavie, ne formaient que de méprisables troupes de pirates. On est surpris de leur petit nombre et du mal qu'ils firent. On se demande comment la société gallo-germaine avait pu devenir tout à coup si faible qu'elle ne sût pas résister à de pareils ennemis. Quelques chroniqueurs du temps ont attribué cette inconcevable impuissance à la bataille de Fontanet, dans laquelle le sang guerrier se serait épuisé. Il est vraisemblable que ce qui épuisa bien davantage ces générations, ce fut la perte de toute discipline sociale et la division qui se mit en elles. Elles furent incapables de se défendre contre les convoitises des peuples pauvres. Norvégiens, Danois, Hongrois, Sarrasins, tous ceux qui étaient très avides et un peu hardis, se jetèrent sur elles. A de si misérables adversaires, ce grand corps désorga-

(1) Voyez sur tous ces points : *Annales xantenses*, ad ann. 834 et 838; — *Vita Ludovici ab anonymo*, c. 53; — Nithard, IV, 7; — *Annales Bertiniani*, ad ann. 843; — *Vita Walæ*, dans Mabillon, *Acta sanctorum*, t. IV, p. 510.

nisé ne sut opposer ni des frontières, ni des armées, ni une seule flotte. Ils attaquèrent de tous les côtés à la fois; ils étaient peu nombreux, mais, comme ils se multipliaient par le mouvement, on les rencontrait partout et on les croyait innombrables. Les Africains pillèrent Rome, l'Italie et la Provence; les Slaves et les Hongrois ravagèrent l'Allemagne; les Norvégiens et les Danois saccagèrent la France. Ils arrivaient sur des barques, remontaient le Rhin, la Seine, la Loire, brûlaient les villes, emportaient l'or, détruisaient les moissons et les villages, égorgeaient les paysans ou les emmenaient esclaves. « Ce n'était partout, dit un annaliste, que villages incendiés et églises abattues; partout des cadavres de clercs et de laïques, de nobles et de non-nobles, de femmes et d'enfans; il n'y avait pas une place, pas un chemin où l'on ne trouvât des morts; c'était une grande douleur de voir comme le peuple chrétien était exterminé. » — « Une année, dit encore l'annaliste, ces hommes du nord quittèrent la France, parce qu'ils n'y trouvaient plus de quoi vivre. »

Les populations résistaient de leur mieux; les chroniqueurs mentionnent souvent des actes de bravoure, et dans toutes les classes. Les rois, ces mêmes rois carlovingiens qu'on représente comme insoucians et oublieux de leurs devoirs, sont au contraire très actifs et très prompts à combattre; leur seul malheur est de ne pouvoir être partout à la fois. Nous les voyons toujours en mouvement, courant d'une frontière à l'autre pour faire face à l'ennemi; ils ne connaissent pas le repos; Charles le Chauve lui-même a toujours l'épée à la main. Les grands montrent aussi du courage; on peut compter dans les annales tous ceux qui essaient de lutter, qui défendent les villes, qui surprennent l'ennemi, qui le mettent en déroute ou se font tuer. Il n'est pas jusqu'aux paysans qui ne prennent les armes; ils défendent vaillamment leur sol. Le courage ne manque pas et chacun fait ce qu'il peut; mais ce n'est pas par le courage qu'une société se défend contre les convoitises de l'étranger, c'est par l'union et la discipline. Il faut que les forces individuelles sachent se grouper pour former une force publique. Or c'était cela même qui faisait le plus défaut à la France du IXe siècle. La royauté n'avait ni armées permanentes, ni forteresses qui fussent à elle, ni administration régulière, ni rien de ce qui protége un grand corps social. Comme on ne lui obéissait plus, elle était aussi incapable de défendre les populations.

Le principal résultat des incursions normandes fut de manifester à tous les yeux cette impuissance de la royauté : elles furent l'épreuve à laquelle on la jugea. Les peuples ne songèrent pas qu'ils étaient en partie coupables de sa faiblesse. Ils ne virent qu'une

chose, c'est que la royauté ne les protégeait pas. Ils auraient voulu que, comme l'ennemi se montrait partout, elle fût aussi partout présente, et ils ne la voyaient presque nulle part. Ils lui reprochèrent de les trahir. Ce sentiment des générations du IXe et du Xe siècle a laissé des traces profondes dans les traditions et les préjugés des générations suivantes. Robert Wace, dans le *roman de Rou*, reproduit sans nul doute les pensées des hommes écrasés et ruinés par les Normands quand il leur fait dire au roi de France :

> Que fais-tu? que demeures? que penses? que attends?
> Ni tu ne nous quiers paix ni tu ne nous défens.

En vain le roi répond-il qu'il n'est qu'un homme :

> Je ne puis par moi seul Rou et Normans chasser;
> Je ne puis d'un seul cors contre tous esforcier.
> Que peut faire un seul hom et que peut exploitier,
> Si li home li faillent qui li doivent aidier?

Il n'importe; c'est à lui que l'on impute tous les maux que l'on souffre :

> Virent li moutiers ars et le peuple tué
> Par défaute de roi et par sa faibleté.

La faiblesse est en effet ce que les peuples pardonnent le moins à leurs princes. La désaffection des hommes à l'égard des Carlovingiens est venue de là. Comme ils ne protégeaient pas, on cessa en même temps de les craindre et de les aimer.

Alors tous les regards et toutes les espérances se portèrent vers les seigneurs. On était sûr de les trouver au moment du danger; on n'avait pas à attendre qu'ils vinssent de loin, ni à craindre qu'ils fussent occupés ailleurs, car ils habitaient la province ou le canton menacé. Entre le comte et la population du comté, entre chaque seigneur et les hommes qui dépendaient de lui, le lien des intérêts était visible. Le champ du laboureur était le domaine du seigneur; celui-ci le défendait donc comme son bien propre; si soupçonneux que fussent les hommes, ils ne pouvaient accuser leur seigneur direct de trahison ni même d'insouciance. Vainqueur, on ne lui ménageait pas la reconnaissance; vaincu, on ne doutait pas qu'il ne souffrît plus que personne. Ce seigneur était bien armé; il veillait pour tous. Fort ou faible, il était le seul défenseur et le seul espoir des hommes. La moisson, la vigne, la cabane, tout périssait avec lui ou était sauvé par lui.

C'est à cette époque que l'on éleva les châteaux-forts. Six siècles plus tard, les hommes furent saisis d'une immense haine contre ces forteresses seigneuriales; au moment où elles se construisirent, ils

ne sentirent qu'amour et reconnaissance. Ces forteresses étaient faites non pas contre eux, mais pour eux; elles étaient le poste élevé d'où leur défenseur guettait l'ennemi; elles étaient le sûr dépôt de leurs récoltes et de leurs biens. En cas d'incursion, elles donnaient asile à leurs femmes, à leurs enfans, à eux-mêmes. Chaque château-fort était le salut d'un canton.

Les générations modernes ne savent plus ce que c'est que le danger. Elles ne savent plus ce que c'est que de trembler chaque jour pour sa moisson, pour son pain de l'année, pour sa chaumière qu'on aime, pour sa femme et ses enfans. Elles ne savent plus ce que devient l'âme sous le poids d'une telle terreur, et quand cette terreur dure quatre-vingts ans sans trêve ni merci. Elles ignorent ce que c'est que le besoin d'être sauvé. Ce besoin fit tout oublier; on ne pensa ni à des rois qu'on ne voyait pas, ni à des libertés dont on n'aurait su que faire. On obéit à ceux par qui l'on était défendu; on donna la sujétion en échange de la sécurité. Des milliers et des millions de contrats se formèrent entre chaque champ et le guerrier qui combattait pour lui, entre chaque existence humaine et le guerrier à qui l'on devait de vivre.

Alors s'établit ce que ces hommes appelèrent le *droit de sauvement* ou le *droit de garde*. Les petits propriétaires, les laboureurs, tous ceux qui étaient encore libres, mais qui avaient besoin d'être défendus contre l'envahisseur étranger ou l'oppresseur voisin, s'adressèrent à un guerrier et conclurent avec lui un contrat. Il fut convenu que l'homme de guerre *sauverait* et *garderait* le laboureur, sa famille, sa maison, ses meubles et son blé. Il fut convenu d'autre part que le laboureur paierait cette protection par une redevance pécuniaire et par l'obéissance. Ces contrats étaient écrits ordinairement en cette forme : « Je vous reçois, disait le guerrier, en mon sauvement et défense, et je vous promets en bonne foi de vous garder vous et vos biens, ainsi que doit le faire un bon gardien et seigneur. » Le laboureur écrivait de son côté « qu'il reconnaissait être sous la protection et garde de ce seigneur. » Dans beaucoup de chartes, le premier était désigné par le nom de *sauveur*, le second par celui de *sauvatier*; la convention s'appelait un *sauvement*, et la redevance qui y était attachée portait le même nom. Elle était ordinairement fixée d'une manière irrévocable par le contrat lui-même. « Humbert, noble homme, est tenu de garder et défendre les hommes de la châtellenie de Saint-Germain, et nous, en échange de cette bonne garde, nous nous engageons à lui payer, à lui et à ses héritiers, un cens annuel de cent sous d'argent. » — « Le village paiera au vicomte cinq sous à titre de *commendation*, et moyennant cette somme le vicomte s'engage à sauver toujours et

artout les hommes du village, soit quand ils sont dans leurs maisons, soit quand ils vont et viennent. » Ce qu'on appelait commendation était la même chose que le sauvement ou la garde. Voici une autre formule du contrat : « Le seigneur a la garde de tous les habitans du village et de chacun d'eux en particulier; sur chaque maison ayant charrue, il lèvera un setier d'avoine; sur celle qui n'a ni charrue ni bœufs, il ne lèvera qu'un quartaut. » Dans un autre village, chaque feu doit au *sauveur* une mine d'avoine, deux deniers et un pain. Ailleurs les hommes doivent faire pour lui trois journées de labour chaque année. Dans les pays de vignobles, l'homme de guerre s'engage à garder les vignes, et chaque vigneron lui fournit une mesure de vin. Quelquefois encore il s'engage à protéger sur les routes les voituriers qui transportent le vin, et ceux-ci lui paient un droit de protection. Dans quelques provinces, la redevance de sauvement s'appelait le vingtain; elle consistait dans la vingtième gerbe ou dans la vingtième partie des fruits et du vin. Ce droit seigneurial a été établi à l'origine par une série de conventions particulières entre chaque seigneur et les habitans de la terre, et il était le prix dont ceux-ci payaient la protection que celui-là s'engageait à leur assurer. Parfois le contrat stipulait que le produit du vingtain serait entièrement employé à fortifier le château qui était la sûreté du village. On ajoutait même que les paysans devraient deux jours de corvée chaque année pour travailler aux fortifications.

Ce sauvement a été, non pas la seule origine, mais une des origines principales de la féodalité. La protection a entraîné avec elle la sujétion. Le *sauvé* s'est fait serviteur, et le *sauveur* a été inévitablement un maître. Garde et commandement se sont confondus. Les hommes souffraient et tremblaient trop pour penser à leur liberté; entre le vasselage et la ruine ils n'ont pas hésité. Ils se sont soumis pour être défendus. Le joug ne leur a pas été imposé de force; ils l'ont accepté par un contrat formel. Ils n'ont pas été saisis violemment par l'autorité seigneuriale; ils sont allés au-devant d'elle. Comme on vivait d'ailleurs en un temps où le faible tenait plus à la protection que le fort ne tenait à l'autorité, ils consentirent à payer le prix de cette protection, et il leur sembla naturel d'indemniser le seigneur de ses soins et de sa peine. Plus tard, quand le cours des siècles eut modifié toute l'existence humaine, un tel contrat sembla injuste, et il est certain qu'il ne répondait plus à l'état politique et économique des sociétés nouvelles; mais l'histoire doit attester qu'il y avait eu un temps où ce contrat avait été conforme aux intérêts et aux besoins des hommes.

FUSTEL DE COULANGES.

L'ORIGINE DES ÊTRES

II [1].

LA SÉLECTION NATURELLE ET LA SÉLECTION SEXUELLE.

I.

L'auteur de l'ouvrage sur *l'Origine des espèces* a rencontré des mots qui font penser, — c'est être vraiment heureux. Après la *lutte pour l'existence*, il a inventé la *sélection naturelle*, un acte qui, avec le temps, devrait amener parmi les créatures toutes les métamorphoses imaginables. Au premier abord, l'expression a pu séduire comme si elle transportait l'esprit au milieu d'un monde encore inconnu; l'idée que M. Darwin y attache a frappé comme si elle allait devenir la source d'une immense révélation. Chez les plantes cultivées et les animaux domestiques, on est parvenu à fixer certains caractères par le choix persistant des reproducteurs, — par la sélection, selon le terme maintenant consacré; alors, oubliant la tendance des êtres à revenir au type primitif dès qu'ils échappent à des conditions d'existence factices, oubliant l'instinct qui porte les animaux à se soustraire à toute influence capable d'exercer une action sur l'organisme, oubliant plus encore l'attrait de la dissemblance pour les individus, il ne paraissait point trop étrange de supposer qu'au sein de la nature s'accomplit, par une loi fatale, une épuration continuelle, une véritable sélection.

Dans l'hypothèse de la variation indéfinie, l'avenir appartiendrait toujours aux individus les plus robustes, les plus beaux, les mieux doués. Dans la réalité au contraire, les avantages exceptionnels se

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

montrent sans profit pour la descendance, de même que les défauts très accusés apparaissent et s'éteignent. Parmi les hommes, vit-on jamais le génie héréditaire, ou seulement la puissance intellectuelle, la grandeur du caractère, la noblesse des sentimens, la force physique, la beauté, devenir l'apanage d'une lignée? Parmi les animaux, observa-t-on une seule fois que des particularités un peu extraordinaires s'étaient transmises et demeuraient ineffaçables? Non, tout est fini lorsqu'on a montré des variétés locales qui se distinguent par de légères différences de taille ou de coloration; une des plus remarquables modifications dans les formes dont on cite l'exemple se réduit aux découpures de l'aile de certains papillons. Au sein de la nature, le spectacle qui s'offre à tous les yeux apparaît comme un effort incessant pour maintenir les types. A chaque génération, des individus s'écartent-ils de la masse des représentans de l'espèce, soit par un degré de supériorité ou d'infériorité appréciable, soit par quelques signes un peu étranges, aussitôt les influences naturelles et l'instinct se trouvent en jeu pour ramener la descendance au modèle ordinaire.

Les partisans des transformations indéfinies supposent que des individus ayant acquis par exception un avantage ou une qualité ont des chances de vivre et de multiplier très supérieures à celles de la foule. Certes ni l'observation ni l'expérience ne font naître pareille idée. Tout au contraire, on voit parmi les représentans de chaque espèce une moyenne prépondérante; d'une manière générale la médiocrité règne, parce qu'elle est la foule. Nulle part, les êtres qui ne portent point les marques des plus hautes faveurs de la nature ne luttent avec moins d'énergie que les autres pour vaincre les difficultés de l'existence et pour assouvir des passions. Ceux qui prétendent nous initier à la naissance de nouvelles formes végétales et animales négligent de s'occuper de l'ensemble des ressources dont les créatures disposent. L'instinct de conservation et les désirs qui assurent la propagation appartiennent à la généralité des êtres; s'ils viennent à s'affaiblir ou à disparaître dans les rangs inférieurs de la création, la fécondité y supplée dans une large mesure. La force et l'agilité, la ruse, l'adresse et la dissimulation sont au service de l'instinct. De même que l'homme robuste ou puissamment armé, l'animal vigoureux compte sur sa force quand il brave le danger; plus faible, il emploie la ruse, et celui qui se sert de la ruse triomphe souvent de celui qui met toute sa confiance dans la force. Des actions fort diverses se trouvent continuellement en lutte, et de la sorte les créatures les moins heureusement douées gardent le droit de vivre et d'accomplir leur destinée près des êtres en possession de plus grands avantages.

Le naturaliste déclarant avec hardiesse que la variation qui n'est

pas nuisible à l'organisme, devant être profitable, se fixe et s'accentue toujours davantage de génération en génération, s'appuie-t-il donc sur un fait constaté, au moins sur des indices d'une certaine valeur? En aucune façon; le monde entier, les myriades d'espèces de plantes et d'animaux disséminées sur les terres et dans les mers n'ont pu donner lieu à une seule observation, à une seule remarque qui semble justifier la doctrine. Afin de rendre claire l'idée de la sélection naturelle, comme l'auteur d'un conte fantastique, M. Darwin exige qu'on le suive au pays des rêves. Tout modestement il réclame la permission de citer un ou deux exemples imaginaires (1). Il faudra s'en contenter; — *imaginaire,* c'est le premier mot juste de la théorie, il restera le dernier.

« Prenons, dit l'auteur du livre sur *l'Origine des espèces,* le cas d'un loup qui, chassant des animaux de plusieurs sortes, s'empare des uns par ruse, des autres par force, des autres encore par la rapidité de la course, et supposons que le gibier le plus agile, comme le chevreuil, par suite de quelque changement dans le pays, se soit beaucoup multiplié, tandis que tout autre gibier est devenu rare à l'époque de l'année où le loup consomme le plus de nourriture. Au milieu de telles circonstances, poursuit le narrateur, je ne puis apercevoir aucune raison de douter que les loups les plus sveltes et les plus agiles auront la meilleure chance de survivre et seront ainsi l'objet de la sélection, pourvu toujours qu'ils aient conservé assez de vigueur pour saisir leur proie, s'ils se trouvent forcés pendant une saison de chasser d'autres animaux. » Cette vision de loups convertis en rapides coursiers, rappelant sans doute à plus d'un lecteur les belles petites histoires qui l'amusèrent au temps de sa jeunesse, se complète par quelques aperçus. « Même sans aucun changement dans le nombre des animaux capables de tenter notre loup, dira M. Darwin, un louveteau pourrait avoir une tendance innée à poursuivre une sorte particulière de gibier. » Il le croit volontiers, car il a connu des matous enclins à donner la chasse soit aux rats ou aux souris, soit aux moineaux, mais il tient aux loups. Il se figure ceux qui habitent une région montagneuse et ceux qui fréquentent les plaines tout naturellement dans l'obligation de s'attaquer à différentes proies, — la conservation des individus le mieux appropriés aux deux situations devrait, pour satisfaire l'auteur, amener lentement la formation de deux variétés. Nous avons été avertis qu'on nous introduisait dans le domaine de la fantaisie, toute réflexion sur l'exemple choisi est inutile; on a vu précédemment la remarque de Cuvier sur le loup.

Après le rêve, il est bon de revenir à la réalité. Voulant tout de

(1) « I must beg permission to give one or two *imaginary illustrations.* »

suite apporter une preuve éclatante que les humbles ne cessent d'avoir une part des biens de la nature, nous n'aurons nul besoin de recourir à l'imagination. Sur ce point, l'étude scientifique a déjà fait jaillir quelque lumière. La plus surprenante variabilité dans le développement de l'individu se manifeste chez les espèces d'une famille entière de la classe des insectes. Tout le monde connaît un peu le plus gros coléoptère de notre pays : le *grand cerf-volant*. Les énormes mandibules du mâle, souvent comparées à la ramure des cerfs, ont inspiré également l'appellation vulgaire et le nom zoologique (*Lucanus cervus*). Autrefois les amateurs, recherchant les cerfs-volans ou lucanes qui le soir prennent leurs ébats au voisinage des grands arbres, constataient avec surprise de prodigieuses différences dans les proportions du corps, dans le volume de la tête, dans la puissance et la forme des mandibules, dans la largeur du corselet des individus. Entre les plus gros et les plus petits, les observateurs ne pouvaient se résoudre à voir des frères. L'investigation se poursuivit, et bientôt on sut que les cerfs-volans robustes ou chétifs ont une origine commune. En effet, tous les ans au milieu d'une forêt, souvent dans le même tronc d'arbre, habitent des larves de lucanes, quelquefois sans doute nées de la même mère, et le développement de ces insectes s'effectue d'une manière tellement inégale que parmi les adultes les uns auront un volume double, triple ou quadruple de celui des autres. En Afrique, en Asie, dans les îles de la Mer du Sud, en Australie, en Amérique, il existe des espèces particulières de cerfs-volans, et chacune est représentée par des individus fort dissemblables sous le rapport de la taille comme sous le rapport de la puissance et de la configuration des mandibules. Il n'est pas de naturaliste qui n'ait présente à l'esprit l'étonnante diversité des individus dans le monde des lucanes, diversité permanente dans toutes les parties du globe et dans toutes les conditions où vivent ces insectes. Mâles et femelles, vigoureux ou chétifs, rongent le même feuillage et concourent ensemble à perpétuer l'espèce. Où donc ici trouver l'apparence d'une sélection?

Dans le règne animal, les espèces de lucanes ne sont pas les seules qui, sans le moindre changement d'existence, offrent de surprenantes variations individuelles; les gros scarabées pourvus de cornes fournissent le spectacle d'une diversité presque égale, incessamment renouvelée dans les mêmes proportions. M. Darwin se garde de mentionner de pareils exemples où l'on puise la preuve que la nature n'est nullement impitoyable pour les plus humbles parmi les êtres. Les nécessités de la cause l'obligent à ne pas s'écarter du monde imaginaire. Le rêveur y découvre un phénomène complexe. Supposons, dira-t-il, une plante dont la fleur fournit une liqueur

sucrée; les insectes avides de humer le nectar se couvriront de pollen et souvent le porteront au loin sur le pistil de la fleur d'un autre individu. Au lieu de se produire sur place, la fécondation étant opérée entre les fleurs de deux pieds de la même espèce, nous avons bonne raison de croire, ajoute l'auteur, que les semences auront la meilleure chance pour se développer. C'est le souvenir d'un fait très ordinaire, mais aussitôt M. Darwin voit la production du miel augmenter, les insectes visiter avec délices les fleurs privilégiées, les fécondations favorables au maintien de l'espèce devenir plus fréquentes, et enfin il accorde la survivance aux représentans choisis de l'espèce végétale; tout un petit roman. Après la plante, qui, par une sélection imaginaire, a lentement accru son aptitude à donner du miel, les insectes trouvant la nourriture dans le nectaire des fleurs doivent, selon l'idée du grand partisan de l'évolution perpétuelle, mettre à profit les avantages de la fortune. Les industrieux hyménoptères de la famille des abeilles, on le sait, déploient une extrême activité; ils accomplissent de pénibles travaux comme si les minutes étaient comptées; faute d'atteindre aisément avec la langue le fond d'une corolle, ils se hâtent de pratiquer une entaille près de la base. M. Darwin, ayant médité sur de tels actes, déclare « n'avoir aucune raison de douter qu'une déviation accidentelle, soit dans la dimension et la forme du corps, soit dans la courbure ou la longueur de la trompe, trop faible pour tomber sous nos sens, puisse néanmoins être utile à l'abeille, de telle sorte que l'individu favorisé d'une manière imperceptible serait capable de prendre sa nourriture plus vite et aurait une meilleure chance de vivre et de laisser une postérité. » Les descendans, dit-on, hériteraient probablement de la tendance au même genre de déviation. De pareilles hypothèses peuvent sembler ingénieuses à des personnes qui ne se livrèrent jamais très sérieusement à l'observation de la nature; aux yeux d'investigateurs, elles apparaissent comme des conceptions d'une philosophie primitive. Ne négligeons pas cependant la dernière partie de l'exemple de sélection inventé pour répandre la lumière sur la théorie. M. Darwin nous conduit au milieu des champs cultivés où croissent le trèfle des prés et le trèfle incarnat, c'est-à-dire sur un sol transformé par la main des hommes. Abeilles et bourdons s'agitent; les premières puisent sans peine le miel au fond de la corolle du trèfle incarnat; elles n'y parviennent pas sur les fleurs du trèfle commun, que les bourdons trouvent à leur convenance. Ainsi ce serait un grand avantage pour l'abeille, remarque le savant anglais, d'avoir la trompe un peu plus longue ou différemment construite. La fertilité du trèfle dépend beaucoup des visites et des mouvemens des insectes; alors supposant les bourdons devenus rares dans une contrée, il y aurait, pour le trèfle des prés,

profit réel d'avoir le tube de la corolle plus court ou plus profondément divisé afin d'ouvrir son trésor à l'abeille commune. Voilà comment M. Darwin conçoit l'insecte et la fleur avec le temps capables de s'adapter l'un à l'autre d'une manière parfaite par la conservation des individus affectés de légères déviations de structure.

Le tableau est la parodie d'une scène de la nature; tracé pour des lecteurs qu'on espère séduire par le charme de la description, on ne s'inquiète pas si les détails paraîtront inouis à des observateurs. Qui ne s'étonnerait de l'idée d'un allongement de la trompe chez l'abeille vulgaire, — avantage appelé à s'accroître de génération en génération? On le sait, les abeilles qui vont sur les fleurs puiser le miel sont des ouvrières, des individus stériles; prisonnière dans la ruche, la femelle féconde prend la nourriture mise à sa portée. Au reste, allons au milieu des campagnes, d'un œil attentif suivons les différens hyménoptères avides du miel des fleurs, examinons en même temps les détails de la conformation de ces insectes, il sera impossible alors de ne pas demeurer convaincu que toute déviation de structure serait une circonstance fâcheuse pour l'espèce, une monstruosité gênante. La sélection imaginaire des individus possédant une trompe un peu plus longue que les autres ramène la pensée aux vues de Lamarck (1). Le savant français supposait la girafe toujours en peine pour atteindre le feuillage des grands arbres; il voyait à la suite d'efforts continuels le cou de l'étrange mammifère allongé d'abord d'une manière inappréciable, et la modification gagnée, transmise par voie héréditaire, augmentant à chaque génération. Entre le changement présumé de l'hyménoptère et celui du mammifère, l'analogie paraît frappante. On expliquera néanmoins que la différence est considérable : Lamarck s'est inquiété seulement du résultat de l'effort de l'animal, M. Darwin a songé à la survivance des individus modifiés; dans l'opinion des Anglais, c'est beaucoup plus beau (2).

Les partisans de la doctrine de l'évolution perpétuelle se préoccupent infiniment des effets de l'usage et du défaut d'usage; ils aimeraient y découvrir l'origine des prétendus changemens survenus dans la conformation des êtres. Certes, la vigueur du corps ou d'un membre s'accroît et se conserve par l'exercice, un affaiblissement se manifeste par suite d'une longue inertie. Le fait n'est pas en question; les résultats d'expériences multiples que personne n'a préparées s'offrent à tous les regards. Chez les peuples civilisés, les goûts, les habitudes, les nécessités du travail entraînent des

(1) Nous négligeons à dessein de montrer le rapport des idées de M. Darwin avec des vues plus anciennes; ce rapport a été mis en évidence par M. de Quatrefages. Voyez la *Revue* du 15 décembre 1868.

(2) A. R. Wallace, *Contributions to the natural selection.*

efforts très variables, et chacun peut en apprécier les effets. A l'égard des animaux domestiques, on a vu dans quelles limites est modifié le sujet qui a les jambes trop grêles ou les ailes trop courtes. M. Darwin n'hésite pas à convenir que pour les êtres vivant à l'état de nature aucun terme de comparaison ne permet de juger des effets ou de l'exercice ou du défaut d'usage. On n'a jamais vu un animal sauvage ne pas se servir de ses membres ou laisser des organes inactifs. Les créatures libres usent de leurs facultés dans la plus large mesure possible; des oiseaux ou des insectes n'ayant que des ailes imparfaites les agitent avec force afin d'accélérer la course; des reptiles qu'on appelle des scinques, jolis lézards vêtus d'écailles polies et brillantes, fort communs dans l'Europe méridionale, en Afrique et en Asie, ont le corps long et les membres tout petits, c'est merveille de voir la peine qu'ils se donnent pour aller vite avec leurs petites pattes. Qu'importe en ce moment le monde réel? c'est dans un monde imaginaire qu'on nous a transportés; avant d'en sortir, il est essentiel de le bien connaître, les prodiges de la sélection naturelle ne sauraient être trop sérieusement considérés.

Un oiseau qui ne vole pas semble une sorte d'anomalie, et pourtant il existe des oiseaux incapables de voler, — ils n'ont que des ailes rudimentaires. Autrefois il y en avait davantage; nous avons retracé l'histoire de ces créatures belles ou étranges qui vivaient encore il y a deux siècles à l'île de France, à l'île Bourbon, à l'île Rodriguez (1). A une époque dont il paraît impossible de préciser le terme, la Nouvelle-Zélande était habitée par les *dinornis* et Madagascar par les *æpyornis*, qui erraient à la manière des autruches et des casoars. M. Darwin songe à ces coureurs emplumés, et il affirme sa croyance que de tels oiseaux ont négligé l'usage des ailes, et après une suite de générations ont perdu la faculté de s'élever dans l'air parce qu'ils occupaient des îles où l'on ne rencontre pas de grands carnassiers. Il est permis de s'étonner que tous les individus de chaque espèce aient été pris ensemble de la même paresse; on se figure peu des êtres renonçant au plaisir d'une locomotion facile et pleine d'agrément, s'ils n'ont pas à craindre la poursuite d'ennemis dangereux. A voir les ébats, les courses folles, les évolutions sans fin de nos oiseaux, on se persuade que le besoin de fuir le danger n'est pas le seul mobile qui anime les créatures en possession d'une entière liberté. M. Darwin se contente de préparer d'autres surprises.

C'est à la quiétude trop parfaite dont jouissaient les oiseaux insulaires qu'il attribue l'abandon de l'usage des ailes, et cependant il ne peut oublier l'autruche. Aucune difficulté ne l'arrête. L'au-

(1) *Les Animaux disparus depuis les temps historiques*, dans la *Revue* du 1er décembre 1870.

truche habite un vaste continent et se trouve exposée aux attaques des lions et des panthères; incapable de s'envoler, elle se défendra le mieux possible à coups de pied. Satisfait de l'explication, le terrible savant ajoute : « Nous pouvons imaginer que le premier ancêtre de l'autruche avait les habitudes de l'outarde; par une sélection naturelle dans les générations successives, le poids et le volume du corps ont augmenté; les pattes sont devenues d'un usage plus ordinaire, les ailes d'un emploi moins fréquent, et l'animal n'a plus connu la faculté du vol. » Dans les parcs des ménageries, il n'est pas rare de voir courir une autruche; de ses petites ailes, elle bat l'air avec violence. Certainement qu'au désert, à l'approche d'un ennemi redoutable, l'oiseau tire tout le parti possible de ses membres avortés, afin de précipiter sa fuite. Si M. Darwin craignait de se contredire, n'affirmerait-il pas ici que de semblables efforts doivent produire un allongement des ailes? Au reste, pour un instant, ne refusons pas d'admettre l'existence d'une atrophie provenant d'un défaut d'usage dont le monde ne vit jamais d'exemple dans l'état de nature, la théorie n'en paraîtra guère plus solide. Par l'ensemble de la conformation, l'autruche et les autres grands oiseaux coureurs diffèrent des oiseaux ordinaires à beaucoup d'égards; en un mot, ils sont d'un type très particulier. L'idée d'une origine commune avec l'outarde serait fort extraordinaire aux yeux des vrais zoologistes, elle n'a pas été formulée; mais nous savons que, dans le domaine de la rêverie, toutes les audaces sont autorisées. Cependant il ne s'agit encore que de changemens survenus par suite du mode d'exercice, et alors si, dans les temps primitifs, l'autruche avait été habile au vol, l'individu de l'époque actuelle ressemblerait à son ancêtre comme le coq de race cochinchinoise ressemble au coq bankiva sauvage. — L'espèce serait toujours la même.

Un oiseau coureur, par la taille inférieur à l'autruche, le nandou, erre dans les vastes plaines de l'Amérique du Sud; c'est le pays du couguar et du jaguar. Selon toute apparence, si les nandous inoffensifs avaient la notion précise des avantages physiques, ils regretteraient en maintes rencontres de ne pouvoir s'envoler. Ici, la paresse dont on charge les habitans des îles paisibles resterait sans excuse, et M. Darwin lui-même se trouverait obligé de faire l'aveu que la sélection a bien mal opéré. Les autruches, les nandous, les casoars, les dinornis, les æpyornis, appartenant à un même groupe naturel, n'ont pas reçu l'usage des ailes, la faculté du vol semble incompatible avec un volume très considérable; des oiseaux du même type que ces oiseaux gigantesques, les apteryx de la Nouvelle-Zélande, par exception réduits aux proportions des gallinacés, sont également des coureurs. Dans la nature, c'est toujours le ca-

ractère le plus important ou le plus général qui domine, malgré de notables déviations.

M. Darwin s'occupe des êtres qui habitent les lieux obscurs : animaux aveugles, en général très remarquables par l'ensemble des caractères. Le système conduit à déclarer que l'atrophie ou la disparition des yeux « est due probablement à une réduction graduelle provenant du défaut d'usage, mais peut-être aidée par la sélection naturelle. » M. Darwin se montre assailli par le doute. La cause de l'état des organes de la vision chez les créatures qui demeurent dans une nuit perpétuelle est donnée simplement comme probable, le concours de la sélection n'est pas affirmé. Cette réserve, qui trahit une immense inquiétude au sujet de la valeur de l'idée de la transformation sans limites, est pleinement justifiée. L'atrophie des yeux, par suite d'un séjour permanent dans l'obscurité, pourrait ne pas sembler un phénomène physiologique très extraordinaire; mais ce n'est pas faire œuvre de science de s'arrêter à un point spécial de l'organisation du type, et de ne songer ni aux autres particularités de conformation, ni aux circonstances nécessaires ou indispensables à la vie et à la propagation de l'espèce. Or les animaux aveugles appartiennent la plupart à des types très singuliers; ils n'ont que des rapports éloignés avec les êtres de même groupe jouissant de la lumière (1). M. Darwin témoigne d'une certaine faiblesse par son silence absolu à l'égard de tous les faits qu'il considère sans doute comme écrasans pour sa doctrine; il est vraiment trop habile dans cet art de la sélection dont il veut faire honneur à la nature.

Dès qu'il s'agit d'animaux aveugles, chacun pense à la taupe. Tout le monde connaît la bête au corps cylindrique, au museau saillant, aux pattes courtes et robustes si admirablement construites pour creuser. L'appropriation à la vie souterraine est complète jusque dans les moindres détails, et l'auteur du livre sur *l'Origine des espèces* n'aperçoit que l'état de cécité. La taupe a été rendue aveugle parce que la nuit règne dans sa demeure; comme les autres mammifères, selon l'avis de M. Darwin, les premiers parens de l'animal abhorré des cultivateurs avaient des yeux excellens. Demandons alors par quel prodige la créature née pour voir la lumière du soleil a pu devenir l'habitant des plus sombres retraites; avec simplicité on nous répondra : j'imagine que l'animal aura trouvé quelque avantage à fuir la société. De nouvelles questions paraîtraient évidemment fort indiscrètes.

Le genre d'explication adopté par M. Darwin permet d'aller loin sans rencontrer d'embarras sérieux. Aussi, assure-t-on, un des plus

(1) Voyez *les Conditions de la vie chez les êtres*, dans la *Revue* du 1er mars 1870.

éminens naturalistes étrangers de notre époque, qui désirait faire bien comprendre la théorie sur l'origine des espèces, n'eut qu'à choisir un exemple imaginaire encore un peu plus saisissant que celui de l'autruche et de la taupe pour montrer toute la grandeur de l'idée. Un poisson, disait l'illustre professeur, s'approche de la rive, et, considérant le charme du paysage, cède à la folle envie d'aller faire un tour au bois. Avec une certaine lenteur, les nageoires s'allongent et se convertissent en pattes. Pour respirer dans l'air, les branchies sont inutiles et les poumons nécessaires; quelques millions d'années, et tout s'arrange : nous avons alors un animal qui court et grimpe d'une façon irréprochable. A cette peinture s'ajoute à merveille la remarque souvent reproduite dans les œuvres du savant anglais : nulle difficulté d'explication! L'histoire de la taupe serait infiniment plus bizarre que celle du poisson renonçant pour toujours à la vie aquatique. Avec le poisson, on peut chercher l'analogie dans les métamorphoses des grenouilles et des salamandres. Au sujet de la taupe, on n'aperçoit rien au monde qui donne la pensée d'un mammifère dont les membres, conformés pour la course, deviennent des instrumens de mineur d'une étonnante perfection. Si l'on suppose la sélection capable de produire un pareil miracle, il faut admettre qu'elle agira en sens contraire. Des individus s'ennuyant au milieu des ténèbres s'efforceront de s'établir au grand jour : alors peu à peu les yeux s'ouvriront, le museau s'affaiblira, les pattes s'effileront, et les descendans de nos fouisseurs seront des animaux agiles. Le domaine de la fantaisie n'a pas de limites; mais, dans sa préoccupation de la réalité, l'observateur ne peut se défendre d'invoquer la science acquise. Des ossemens ont été rencontrés dans des couches déjà fort anciennes; ils attestent que l'animal souterrain de l'époque actuelle ne diffère pas de l'animal des temps géologiques. La taupe est d'un type singulièrement caractérisé; dans son voisinage, elle n'a pas de plus proches alliés que le hérisson et la musaraigne. Est-il possible d'imaginer un ancêtre commun pour la taupe, le hérisson et la musaraigne! Sur ce point, M. Darwin cache son sentiment. Il a tort, car en présence de formes très nettement séparées, il se tire habituellement d'embarras avec une aisance incomparable. Les intermédiaires, dira-t-il, avaient sans doute pour la vie moins d'aptitudes que les autres, ils ont disparu. Après cela, les partisans de l'évolution perpétuelle estiment qu'il est d'un esprit arriéré de ne pas se montrer pleinement satisfait d'une explication aussi heureuse.

De petits coléoptères carnassiers habitent des grottes obscures en quelques parties de l'Europe et de l'Amérique du Nord; ils sont aveugles; on les désigne sous le nom d'*anophthalmes*. L'auteur du livre sur *l'Origine des espèces* a été instruit que ces insectes ne res-

semblent à nulle créature vivant dans les conditions ordinaires. Il n'éprouvera pas la moindre peine à déclarer que les anophthalmes clairvoyans ont dû s'éteindre; il faut toujours s'en prendre à la sélection. Décidément le mot est magique. Au sujet de la faune de Madère, le savant anglais tombe dans une amusante méprise. Un habile entomologiste, M. Wollaston, a recherché avec un soin extrême les coléoptères qui vivent dans l'île; 550 espèces environ ont été recueillies, et sur ce nombre 200 à peu près manquent de la faculté du vol. M. Darwin attribue l'atrophie des ailes au défaut d'usage et à la sélection. Ne croirait-on pas que sur le continent les insectes appartenant aux mêmes types sont mieux partagés? Il n'en est rien. Les représentans d'une famille entière de coléoptères ne volent pas; ce sont des insectes noirs, amis des ténèbres, qui abondent dans les grottes et dans les endroits arides au milieu des sables brûlans (1). De même que les côtes de la Méditerranée, Madère offre des stations favorables à la vie de ces créatures. Notre auteur se préoccupe peu des conditions indispensables à l'existence des diverses espèces, et c'est la connaissance seule de ces conditions qui permet d'expliquer la présence de beaucoup de types particuliers de plantes et d'animaux sur certains points du globe.

Les recherches des géologues paraissent avoir singulièrement encouragé l'idée de perpétuels changemens dans la conformation des êtres; une comparaison donne confiance aux partisans de la variation indéfinie, mais par malheur, du côté de la nature vivante, la comparaison n'est justifiée par aucun fait. En observant l'érosion produite sur des roches par l'action de l'eau, le travail de plusieurs années semble parfois imperceptible. Il est aisé néanmoins de le reconnaître; on pourra donc avec une sorte de certitude calculer le temps qui a été nécessaire pour amener l'état actuel et prévoir un résultat considérable dans la suite des siècles; de même, s'il s'agit de la diminution d'un glacier ou de l'accroissement d'un dépôt. La faute est de supposer une analogie chez les plantes et les animaux, de croire qu'une légère variation se transmet par voie d'hérédité et augmente sans cesse comme le sable que le flot apporte sur la grève. En se résignant à citer des exemples imaginaires, M. Darwin a fourni la preuve de l'impossibilité de saisir un seul indice de variations susceptibles de s'accumuler.

A l'égard de la sélection naturelle, un dernier trait du célèbre philosophe naturaliste achèvera de montrer ce que vaut l'hypothèse. L'idée de perfection croissante de chaque type reporte inévitablement l'esprit sur les êtres inférieurs; on trouve alors que la doctrine ne s'accorde guère avec les faits. M. Darwin ne voit aucune raison

(1) Les genres *Pimelia, Erodius, Tentyria, Blaps,* etc.

de s'en inquiéter. Si on demande pourquoi les espèces d'organisation élevée n'ont pas d'une manière générale supplanté ou exterminé les formes les moins parfaites, il répondra avec son assurance habituelle : « Dans notre théorie, l'existence continue d'organismes inférieurs n'offre aucune difficulté; la sélection naturelle, ou la survivance des individus les mieux doués, n'implique pas de toute nécessité un développement progressif, elle profite seulement de telles variations qui surviennent et qui réalisent un bienfait pour la créature. On chercherait en vain, ajoutera le narrateur, quel avantage il y aurait pour un infusoire, un ver intestinal ou même un ver de terre à posséder une organisation plus complexe. S'il n'y a pas d'avantage, les formes ne seront point améliorées ou ne le seront que faiblement; elles pourront demeurer à travers les âges dans la présente condition d'infériorité. » La contradiction est flagrante, la réflexion que suggèrent l'infusoire et le ver de terre s'applique à tous les types du règne animal comme du règne végétal; en un mot, la condamnation du système est prononcée par l'auteur lui-même dès qu'il consent à envisager l'état de la nature.

II.

Un naturaliste qui a beaucoup recherché les animaux en différentes parties du monde, M. Alfred Wallace, l'habile explorateur de la Malaisie, a manifesté d'une façon très indépendante des sentimens favorables à la sélection naturelle (1). Il a été fait grand bruit d'un pareil acquiescement à certaines vues de M. Darwin, — on assure que la foi des premiers jours est maintenant très ébranlée; peu importe, car il s'agit de se préoccuper d'un ensemble d'observations et de remarques fort intéressantes. Jusqu'à présent, il n'était question que de choses imaginaires; avec M. Wallace, le spectacle de la vie réelle est devant les yeux; le champ de la controverse est borné à l'interprétation.

On sait combien d'animaux affectent les teintes des objets qui les environnent; le vêtement les dérobe à la vue et les protége, comme le manteau couleur de muraille dissimule le rôdeur nocturne. Un phénomène plus extraordinaire, c'est l'apparence ou la physionomie que des êtres de certains groupes semblent avoir empruntée à des représentans d'autres groupes. Depuis longtemps, on signalait de nombreux exemples de cette sorte de déguisement, et dans plusieurs circonstances sans comprendre le dessein de la nature. Un voyageur anglais, M. H. Bates, parcourut la vallée de l'Amazone accordant la meilleure part de son attention aux magnifiques lépidoptères qui abondent dans la chaude région, où ils répandent sur

(1) *Contributions to the natural selection*, 2e édit., London 1871.

le paysage un charme inexprimable. Un fait ignoré jusqu'alors fut révélé. Les espèces les plus communes, très exposées aux regards des oiseaux, possèdent un moyen de défense, les autres en sont privées et celles-ci se confondent avec les premières : elles trompent l'ennemi à la faveur de l'imitation. La ressemblance est un mode de protection donné par la nature. L'observation comparative des animaux de groupes divers portant pareille livrée promettait d'apprendre une foule de particularités curieuses de la vie des êtres. En Angleterre, plusieurs investigateurs ont pris part à cette étude; voyant que de minimes détails du costume jouent un rôle considérable dans l'existence de pauvres créatures sans défense, on s'est animé à cette recherche; le mot de *mimicry*, dont on regrette de ne pas trouver l'équivalent dans la langue française, a été adopté comme l'expression bien caractéristique d'un phénomène beaucoup plus général qu'on ne l'avait supposé; il touche l'esprit en reportant la pensée aux scènes du théâtre antique, à la condition des mimes. Au milieu de ses longues pérégrinations, M. Wallace, toujours attentif aux ressources de la vie dans le monde des animaux, a vu mille déguisemens qui n'avaient pas encore été signalés. M. Darwin supposant chaque avantage acquis par un individu appelé non-seulement à ne pas disparaître, mais encore à grandir de génération en génération, il a suffi à l'explorateur de la Malaisie, pour apercevoir le signe d'une sélection naturelle, de croire que le déguisement dont une multitude d'espèces offre l'exemple a été lentement obtenu. Des faits remarquables entre tous méritent d'être bien connus; ils ouvrent un vaste champ à la méditation, ils donnent l'idée d'une ravissante harmonie au sein de l'univers, ils conduiront à décider s'il est moins sage d'attribuer l'état de la nature à une suite d'heureux changemens qu'à des conditions déterminées dès l'origine.

La couleur est souvent protectrice de la vie de la créature. A cet égard, le principe d'utilité, dont parlent beaucoup les partisans de la théorie des transformations indéfinies, manifeste dans toutes les parties de l'organisme, réclame peu de clairvoyance pour être jugé indiscutable. Autrefois, comme aujourd'hui, le chasseur s'est aisément convaincu que l'animal réussit à se dérober à la faveur d'une teinte grise ou fauve se distinguant à peine de celle du sol, ou d'un plumage dont la nuance se confond avec celle des feuilles. En maintes circonstances, nos lièvres et nos lapins, fuyant sur une terre nue, dépistent les malheureux qui les poursuivent. Les antilopes d'Afrique et les kangourous d'Australie ont un pelage procurant de pareils succès. On cite le lion comme magnifique exemple de conformité de coloration; couché sur le sable du désert ou tapi entre les pierres, l'animal doit être presque invisible à distance, et la gazelle approche sans crainte. L'ours polaire ne tranche en aucune

façon sur les glaces; le renard arctique, l'hermine, le lièvre des Alpes aux teintes terreuses pendant l'été, ont l'hiver la blancheur des champs de neige qu'ils parcourent. Les bêtes nocturnes, chauves-souris, rats et souris, portent le vêtement qui dissimule le mieux dans l'obscurité. A la vérité, le tigre, le léopard, les panthères, ont des marques bien voyantes; ils se cachent sur les arbres; d'ailleurs, dit avec certaine raison M. Wallace, l'appropriation aux conditions d'existence demeure plus ou moins complète, d'autres naturalistes soupçonnent des desseins de la nature encore voilés à nos yeux.

Parmi les oiseaux, les couleurs protectrices sont fort ordinaires. Même sans les récits des voyageurs, on présumerait à bon droit que les perroquets, les touracos, les guêpiers parés de belles teintes vertes, sont difficiles à découvrir dans le feuillage des forêts tropicales. Au désert, les abris manquent : sur de vastes étendues, on ne voit ni un arbre, ni un buisson; alouettes, cailles, fauvettes et gangas qui parcourent l'espace, ont des nuances grises ou une couleur isabelle comme les sables. Dans les montagnes de l'Europe, aux jours de l'été, le lagopède a un plumage qui s'harmonise d'une façon complète avec la nuance des pierres couvertes de lichen, il se complaît entre ces roches, et, disent les chasseurs, souvent une bande entière d'oiseaux échappe à la vue. L'hiver, le lagopède a changé de costume; aussi blanc que la neige, il conserve l'avantage de ne point éveiller l'attention. Les teintes jaunes, brunes et cendrées des feuilles mortes se retrouvent dans le plumage du coq de bruyère; sous les grands arbres, affaissé sur le sol, l'animal demeure presque invisible. Un engoulevent de l'Amérique du Sud, aux couleurs plus claires que les autres espèces du même groupe, habite des îlots pelés du Rio-Negro supérieur, rapporte M. Wallace (1); immobile sur la roche nue, l'oiseau semble défier toute clairvoyance.

Aussi bien ou mieux encore que les mammifères et les oiseaux, les reptiles, par caractère enclins à la dissimulation, ont en général des couleurs faites pour tromper. La vipère cornue et le grand lézard des sables de l'Égypte et du Sahara qu'on nomme le *varan du désert* présentent du sol le ton uniforme. Dans les chaudes contrées, tranquilles sur les troncs, les geckos exposent au soleil un dos marbré qu'on distingue avec peine de l'écorce. Nos lézards courant à travers les buissons ou dans les herbes sont d'un beau vert; les magnifiques iguanes de l'Amérique du Sud vivent sur les arbres, et ils ont absolument la couleur du feuillage. Des serpens peuvent être confondus avec des branches; d'autres, les dendrophides de l'Inde, des îles de la Sonde ou des Moluques, ont des

(1) Le *caprimulgus rupestris*.

teintes vertes d'une ravissante fraîcheur, rehaussées par des marques blanches ou noires : une imitation de végétal. Chacun sait par expérience si les gentilles rainettes sont faciles à découvrir sur les plantes aquatiques.

Au milieu du monde de la mer, de nombreuses espèces semblent aussi avoir emprunté l'aspect des lieux. Des poissons tels que les soles, les floundres, les plies, affectent la teinte du gravier; des animaux qui ne s'éloignent pas des rivages se perdent dans la végétation marine à la faveur du coloris. On cite les hippocampes d'Australie, comme remarquable exemple d'appropriation heureuse; ces poissons portent des appendices d'un rouge vif qu'on prendrait pour des brins des fucus d'alentour; au repos, l'animal demeure invisible sur les plantes. Parmi les insectes, l'adaptation aux circonstances ordinaires de la vie est encore plus saisissante que dans les autres groupes du règne animal. Ce sont des chenilles teintes de la couleur des feuilles, des chenilles grises ou brunes comme les écorces, des sauterelles vertes comme les prés. Dans les chaudes régions du globe, sur les arbustes se tiennent les spectres (1), curieuses bêtes de grande taille, à la démarche d'une extrême lenteur; le corps est si pareil à une petite branche, les pattes à des tiges grêles, que la clairvoyance de l'homme et des animaux est continuellement déjouée. Des insectes de la même famille, les phyllies, habitent les parties meridionales de l'Inde, les îles de la Sonde, les Moluques. Sur les arbrisseaux restent immobiles de longues heures, les femelles et les jeunes individus; formes et nuances sont faites pour tromper. Tout l'animal est d'un vert charmant qui se confond avec la plante; le corps large et plat ressemble à une feuille; les ailes, traversées par des nervures et comme réticulées, ont également l'apparence des feuilles; les pattes, pourvues d'expansions découpées d'une façon bizarre, affectent la physionomie de certaines portions du végétal. Il y a quelques années, des phyllies apportées à Paris vécurent plusieurs mois au Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne, causant la surprise des visiteurs. Au milieu de la riche végétation des contrées tropicales de l'Amérique du Sud abondent les capricornes (2); beaucoup d'espèces ont des teintes grises rehaussées de lignes irrégulières brunâtres; d'autres ont la surface du corps et des élytres inégale, même rugueuse; c'est une étonnante imitation de l'écorce. Pendant la chaleur du jour, ces insectes demeurent fixés sur les troncs d'arbres; on regarde, on examine, et souvent on ne parvient point à les apercevoir. Certains coléoptères, les chlamys, se font remarquer par des ciselures et des sculp-

(1) Les espèces de la famille des phasmides, de l'ordre des orthoptères.
(2) Les espèces de coléoptères de la famille des cérambycides.

tures d'un caractère singulier; sur les plantes, on les confond avec les déjections des chenilles. Des espèces de forme hémisphérique, des cassides, offrent l'éclat de l'or; sous la vive lumière du soleil, on les prend pour des gouttes de rosée. Des insectes carnassiers d'une élégance incomparable, d'une agilité merveilleuse, ont eux-mêmes des couleurs qui les dissimulent. Échapper à des ennemis puissans et ne pas effaroucher de pauvres créatures destinées à devenir une proie sont des avantages qu'en plus d'une circonstance les jolies cicindèles doivent à leur vêtement. Verte comme les prés, notre cicindèle champêtre fréquente les endroits herbus; grises ou brunes, les autres cicindèles de notre pays courent et voltigent ordinairement sur le sol nu et sur les sables. Dans les îles de la Malaisie, M. Wallace a observé des espèces du même genre encore plus heureusement appropriées aux milieux où elles passent leur existence. Une d'elles, toute veloutée et d'un vert profond (1), ne fut jamais rencontrée que dans le lit d'un torrent sur des pierres chargées de mousse; l'œil exercé de l'entomologiste avait des peines infinies à la découvrir. Une cicindèle brune, de grande taille, se montrait particulièrement sur les feuilles mortes dans les sentiers des forêts. Une autre erre sur la vase humide de marais salans; elle est d'un ton olive luisant, si pareil à celui de la vase que l'investigateur ne réussissait à distinguer l'insecte qu'à son ombre au moment où brillait le soleil. Sur des rivages couverts d'un sable blanchâtre, le naturaliste était certain de trouver une cicindèle toute pâle, sur des terres volcaniques une espèce de couleur sombre.

Dès que l'attention s'arrête sur un sujet en apparence aussi peu important que des détails de coloration, mille remarques curieuses s'offrent à l'esprit. La conformité de nuances est le signe d'une protection de la vie de la créature; elle trahit des conditions d'existence; — sur un simple indice se révèle un ensemble de phénomènes. En général, nos papillons de nuit portent modestement des couleurs grises ou brunes avec des taches ou de fines rayures noirâtres; posés pendant le jour sur l'écorce des arbres, sur les pierres, sur les murailles, ils sont à peu près invisibles à la moindre distance. Quelques espèces ont une teinte verdâtre ou plutôt un mélange de gris et de vert; celles-ci se tiennent habituellement sur les troncs et les rochers dont les lichens se sont emparés. Au vol, de grandes noctuelles de notre pays, les lichenées (2), attirent les yeux; elles ont des couleurs bleue, rouge, orange très vives, mais la voyante parure est limitée aux ailes postérieures; au repos, les ailes supérieures, d'un gris uniforme, la cachent, et l'insecte, immobile sur

(1) *Cicindela gloriosa.*
(2) Les espèces du genre *Catocala.*

une écorce, ne risque guère d'être aperçu de l'oiseau en quête de sa nourriture. Plusieurs espèces de proportions minimes se reposent souvent sur les feuilles vertes; de loin, c'est une tache très distincte où le gris et le noirâtre se mêlent au blanc pur. Il a fallu les fréquentes méprises des amateurs pour reconnaître un singulier genre d'imitation. Ces insectes, qui s'exposent si ostensiblement à tous les regards, sont fort bien protégés par les couleurs; ils ont absolument l'aspect des fientes d'oiseaux. Les lépidoptères, qui paraissent dans les mois de septembre et d'octobre, affectent la plupart des teintes qui s'harmonisent avec la végétation de l'automne. L'apparence d'une feuille morte se retrouve chez plusieurs espèces, et *feuille morte* est devenu le nom vulgaire d'un gros papillon aux ailes dentelées, assez commun en France (1). Aux jours d'hiver, lorsque le ciel est serein, voltigent encore quelques phalènes; pâles, argentées, les pauvres créatures semblent ne devoir chercher refuge que sur la pierre et ne traverser que des champs de neige.

Lorsqu'on vient à considérer les lépidoptères diurnes, à la vue des riches dessins des ailes, des nuances vives, des couleurs étincelantes, une seule pensée s'empare de l'esprit. On ne se figure tant de beauté que pour répandre un grand charme sur la nature. Parés d'une façon merveilleuse, les papillons se montrent partout au grand jour comme pour exciter l'admiration; — les voyageurs les plus indifférens qui parcourent les contrées tropicales sont eux-mêmes éblouis par l'éclat de certaines espèces. Au premier abord, il est impossible de songer que des créatures si brillantes puissent être jamais dissimulées par la coloration, et pourtant il y en a des exemples. Au vol, les papillons diurnes étalent tous leurs ornemens, mais au repos ils les cachent; les ailes, dressées contre le corps, ne présentent aux regards que la face inférieure, colorée d'ordinaire de teintes assez douces. Au printemps voltige dans les avenues de nos bois le joli papillon, de loin reconnaissable à une grande tache orange; de son nom vulgaire, c'est l'*aurore*. Posé sur les têtes des ombellifères, l'insecte, aux ailes blanches en dessous et persillées de vert, semble faire partie de la plante. Des lépidoptères de l'Amérique du Sud, qu'on cite parmi les plus élégans, ont la face inférieure des ailes brune avec des rayures et des taches plus sombres, — une véritable imitation d'écorce fendillée; ils ne se tiennent que sur les troncs d'arbres. Des nymphales de l'Inde, des îles de la Sonde et des Moluques, ornées en dessus d'une large bande jaune orange sur un fond d'un bleu chatoyant magnifique (2), se voient à longue distance, si elles volent; au repos, aucune marque

(1) Le *Lasiocampa quercifolia.*
(2) *Callima inachis* et *C. paralecta.*

n'attire l'attention. En dessous, la teinte des ailes est la couleur de l'ocre ou d'une autre matière terreuse, et ces insectes, nous apprend M. Wallace, se posent sur les feuilles sèches, dont il est parfois difficile de les distinguer. Chez divers papillons des pays chauds, les ailes antérieures sont pointues, et, sous les tropiques, cette forme est précisément celle des feuilles d'un grand nombre d'arbres et d'arbrisseaux; du côté apparent, lorsque l'insecte est immobile, une grosse ligne médiane et des lignes obliques plus grêles figurent des nervures, et les nuances complètent l'illusion.

De telles particularités attestent combien les êtres faibles et sans défense sont pourvus de moyens de soutenir la lutte pour la vie. Il est aisé de se convaincre que des espèces appartenant aux diverses classes du règne animal doivent au vêtement d'échapper à des ennemis et de pouvoir surprendre le gibier qu'elles attendent pour se nourrir. L'avantage d'une coloration qui se confond avec celle du sol ou de la végétation est de toute évidence, mais la cause première de cette uniformité reste obscure. M. Wallace veut croire qu'une semblable harmonie ne s'est réalisée qu'avec le temps. A l'origine, la chenille n'aurait donc pas été verte comme les feuilles, le mammifère, le reptile ou l'insecte du désert gris comme les sables. L'espèce animale se serait appropriée au milieu par une lente sélection. En vérité, l'explication est peu satisfaisante; elle est démentie par les faits. Les oiseaux ayant les teintes du feuillage, les insectes dont les tégumens imitent l'écorce des arbres, ceux qui paraissent avoir emprunté la couleur du sol, ne varient pas d'une manière sensible; ils restent pareils à eux-mêmes dans toutes les circonstances. L'adaptation n'est pas également parfaite pour les individus de chaque espèce. Dans une région, l'animal a exactement la teinte qui le dissimule le mieux; dans une autre contrée, sa couleur, qui n'a pas changé, ne le protége pas au même degré. Si les êtres s'étaient appropriés aux milieux par un lent effort de la nature, l'harmonie complète existerait dans tous les cas, et nous verrions les individus d'une même espèce diversement colorés suivant les localités. Rien n'est moins ordinaire. L'idée de la sélection naturelle n'est pas plus féconde dans le monde réel que dans le monde imaginaire.

La protection donnée à l'animal par une couleur analogue à celle des objets qui l'environnent n'est pas générale. Des espèces de divers groupes dépourvues d'un pareil moyen de dissimulation ne sont pas néanmoins sans défense. Contrefaire le mort est un instinct qui sauve fréquemment l'être chétif. La faculté de mettre le corps en boule et de cacher les parties les plus vulnérables est bien connue pour le hérisson; elle existe chez une multitude d'insectes. La possibilité d'émettre une odeur qui répugne à l'ennemi permet

à une foule de créatures de vivre à peu près tranquilles. Parées de vives nuances, d'ordinaire réunies en masses sur des plantes basses, les punaises des bois et des champs ne peuvent guère manquer d'être vues des oiseaux insectivores; mais, si la jeune fauvette s'est laissé tenter, instruite par une désagréable expérience, elle cessera d'inquiéter les bêtes puantes. La plupart des punaises portent un sachet à odeur; sous la menace du danger, elles ouvrent l'orifice, et chacun sait combien l'odeur est repoussante. Maintenant il y a les espèces incapables de se dissimuler et de se soustraire au péril; celles-ci trompent par une sorte de déguisement, elles ressemblent par l'aspect à des créatures mieux douées; c'est à elles que s'applique le mot de *mimicry*. Des lépidoptères ont donné lieu aux premières observations sur ce sujet.

Dans l'Amérique du Sud, au milieu des parties boisées, abondent les héliconies, de charmans papillons d'espèces infiniment variées. Tout est gracieux chez ces êtres; le corps svelte, de grandes antennes, des ailes longues, délicates, quelquefois demi-transparentes, ornées de taches et de bandes rouges, jaunes, blanches sur un fond noir, bleu ou brun, offrent l'image d'une élégance parfaite. Les héliconies ont un vol faible et lent; faciles à prendre, leur riche parure, leur nombre considérable, appellent tous les regards, et cependant elles habitent les forêts où vivent les oiseaux qui comptent parmi les plus actifs chasseurs d'insectes. Des morceaux d'ailes de papillons de plusieurs genres déchirés par le bec des voraces insectivores se voient souvent sur la terre; jamais, disent MM. H. Bates et A. Wallace, on ne découvre le moindre fragment d'une héliconie. Le mystère a été dévoilé, les belles héliconies sont protégées à la façon des punaises; dès qu'on les touche, suinte par des pores une liqueur nauséabonde, et les doigts qui en ont reçu l'atteinte conservent l'odeur après plusieurs lavages; les oiseaux n'ont que du dégoût pour ces papillons très jolis à voir, mais sans doute détestables à manger.

Dans un genre très nombreux de lépidoptères, le blanc domine; ce sont les piérides ou les papillons de chou, comme chacun les désigne. Longtemps on s'étonna de trouver des espèces américaines de ce groupe ayant des formes et des couleurs semblables à celles des héliconies au point de causer des méprises. Les piérides et les héliconies sont des représentans de deux familles très distinctes. Les premières ont toutes les pattes bien développées, elles sortent d'une chrysalide attachée par une ceinture; les héliconies, comme toutes les nymphalides, ont les pattes antérieures atrophiées : de la sorte l'insecte, posé sur une fleur ou sur une tige, paraît n'avoir que quatre pattes; la chrysalide est suspendue par l'extrémité du corps. Ainsi la confusion est impossible. Les piérides aux ailes longues et

ornées de vives couleurs (1) se mêlent avec les héliconies, elles volent aux mêmes lieux, l'allure ne diffère nullement, et chaque espèce est le sosie d'une héliconie particulière. On a maintenant l'explication du phénomène. La piéride est privée de la sécrétion qui garantit l'existence de l'héliconie; n'exhalant aucune odeur, elle est protégée par la ressemblance. Comme les individus de l'espèce sans défense sont peu nombreux en comparaison de ceux de l'espèce puante, cette circonstance nécessaire, ainsi que le remarque M. Wallace, ne permet guère aux oiseaux de tenter la fortune. Les piérides ne sont pas les seuls lépidoptères dont le costume et l'apparence générale offrent l'imitation des héliconies, l'avantage appartient aussi à quelques espèces de la famille des nymphales.

Dans les pays chauds, il est assez ordinaire de voir des papillons de certains types qui dominent par le nombre, et parmi eux des espèces d'un autre genre ou d'une autre famille qui présentent absolument les mêmes couleurs et le même aspect. Le phénomène n'est pas rare en Afrique, et M. Wallace en a observé beaucoup d'exemples dans l'Inde, à Java, à Sumatra, à Timor, à Ceram. En Europe, une conformité de coloration a été dès longtemps signalée entre des représentans de groupes fort différens. Dans nos campagnes volent au bord des sentiers et se posent sur les plantes basses les zygènes et l'euchélie du séneçon ayant également des ailes d'un vert bronzé, ornées de taches rouges comme le plus beau carmin. Dans nos bois, c'est une phalène toute blanche qui semble avoir besoin de se confondre avec un papillon de jour, une piéride. On doit croire que les espèces les plus communes ont un moyen de défense analogue à celui des héliconies, et que les autres en sont privées. Quelques expériences laissent peu de doute à cet égard; des oiseaux et des lézards qu'on approvisionne d'insectes rejettent certaines espèces après les avoir goûtées. Parmi les lépidoptères, les représentans d'une famille affectent toute l'apparence des guêpes et des bourdons, ce sont les sésies. A la faveur de la ressemblance, ces êtres faibles, incapables d'opposer la moindre résistance, paraissent terribles.

Les divers ordres de la classe des insectes fournissent de curieux exemples d'imitation. Des charançons à longues antennes (2) et des capricornes vivant dans les mêmes localités portent pareille livrée. Plusieurs capricornes, dont les élytres sont courtes, offrent une physionomie de guêpes. Des parasites qui s'introduisent dans les nids des hyménoptères trompent par les couleurs, par la villosité du corps, par les allures. Sous ce rapport, de grosses mouches qu'on

(1) On en a formé le genre *Leptalis*.
(2) Des anthribines des contrées tropicales.

nomme des *volucelles* sont au plus haut degré remarquables. Une espèce de ce genre va déposer ses œufs dans les nids des guêpes; elle a le corps lisse, luisant, d'un beau jaune avec des bandes noires; elle ressemble à une guêpe. Une autre espèce pénètre dans la demeure des bourdons; elle a un corps tout velu où le blanc, le jaune et le noir s'entremêlent comme chez un bourdon. Sans l'uniforme, l'existence des volucelles serait impossible, car les étrangers sont mal reçus dans le domicile des hyménoptères industrieux, toujours prêts à se servir du glaive.

Parmi les animaux vertébrés, cette sorte de déguisement dont les insectes offrent tant d'exemples se montre chez plusieurs espèces. En quelques parties de l'Amérique, il existe des serpens venimeux, des *elaps*, très élégamment colorés. Sur un fond rouge courent des bandes noires souvent divisées par deux ou trois anneaux jaunes. Aux mêmes lieux habitent des serpens inoffensifs dont la peau écailleuse, lisse et brillante présente une peinture toute semblable. A la vue de notre coucou d'Europe, chacun est frappé de l'analogie du plumage de l'oiseau sans défense avec celui du faucon et de l'épervier. Dans les îles Moluques vivent des oiseaux robustes et actifs qui se réunissent en grandes troupes; ils sont munis d'ongles aigus et d'un long bec tranchant (1). Comme s'ils avaient besoin d'une protection, de ternes loriots faiblement armés demeurent dans le voisinage (2), et, rapporte M. Wallace, le vêtement des uns se confond par les nuances avec celui des autres. Chez les mammifères, la protection due à la *mimicry* ou à l'imitation de l'apparence extérieure est un cas rare. Cependant des insectivores de l'archipel indien, les tupaïas (3), habiles à grimper sur les arbres, ont absolument la physionomie des écureuils; tout porte à l'illusion : la taille, la queue longue et touffue, les teintes du pelage. Ici, l'explorateur de la Malaisie note le dessein de la nature ; c'est le déguisement qui permet aux tupaïas de s'emparer aisément des insectes que n'inquiètent jamais les écureuils, avides de fruits.

Ainsi, dans des circonstances nombreuses, les signes caractéristiques les plus apparens de créatures capables de se défendre sont donnés à des êtres qui ont besoin de dissimuler soit la faiblesse, soit des appétits. Cette sorte d'emprunt est-elle donc l'indice de modifications lentement effectuées chez certaines espèces, la marque d'une sélection, comme M. Wallace se plaît à le supposer? Moins encore assurément que la conformité de la teinte entre beaucoup d'animaux et le sol, le feuillage ou l'écorce des arbres. Les espèces qui trompent sur leur qualité par des couleurs et un aspect appartenant

(1) Les espèces du genre *Tropidorhynchus*.
(2) Les espèces du genre *Mimeta*.
(3) Le genre *Cladobates* des zoologistes

à d'autres types sont loin d'être toujours associées à ces derniers; elles ont parfois une distribution géographique très étendue. Si, par la fameuse sélection dont il est impossible de saisir la moindre trace, ces espèces avaient acquis d'une façon lente, après une multitude de générations, l'uniforme qui les préserve contre le danger, le costume d'emprunt n'aurait pas en tous lieux et chez tous les individus une égale perfection. Avec des conditions d'existence un peu différentes, l'imitation se montrerait plus ou moins complète. Il n'en est rien. D'ailleurs, si les piérides héliconiennes avaient eu à l'origine la couleur blanche de nos piérides, elles auraient sans doute été détruites avant d'être transformées. En l'absence d'une livrée qui trompe les guêpes et les bourdons, jamais la volucelle ne serait parvenue à déposer sa ponte dans les nids où ses larves trouvent une pâture indispensable. Au sujet de la *mimicry*, on a soupçonné que l'alimentation et les influences du milieu avaient amené les curieuses ressemblances qui nous frappent. Cette opinion est encore démentie par les faits. Des espèces très cosmopolites, assez indifférentes sur le régime, n'offrent pas, nous l'avons vu, de variations sensibles. Des insectes ou d'autres animaux habitent une localité; la même plante les nourrit, et ils n'ont entre eux aucun rapport ni dans les couleurs ni dans l'aspect. Chez beaucoup de lépidoptères, le mâle et la femelle présentent d'énormes différences dans la coloration; les chenilles parfaitement semblables rongent le même feuillage, les chrysalides sont pareilles; les papillons éclosent, et selon le sexe nuances et dessins des ailes ont un caractère particulier. Pourtant les conditions de la vie sont identiques.

M. Wallace a fait d'intéressantes remarques sur les nids des oiseaux, et c'est une nouvelle occasion d'affirmer son attachement à l'idée de la sélection naturelle. Comme tous les naturalistes, l'habile observateur se révolte contre l'opinion très répandue, mais insensée, que les animaux agissent par instinct, à la façon de simples machines. Les signes de la pénétration, du raisonnement, de l'intelligence éclatent en effet chez les créatures les mieux douées, particulièrement chez les êtres qui exécutent des travaux (1). Au sentiment trop général que les hommes apportent sans cesse des changemens et des améliorations dans la construction de leurs demeures, M. Wallace oppose les cases des sauvages, certainement aussi invariables que les nids d'une espèce d'oiseau. Les tentes des Arabes sont aujourd'hui les mêmes qu'il y a deux ou trois mille ans. Les villages de l'Égypte bâtis avec de la boue ne semblent pas avoir gagné en perfection depuis l'époque des pharaons. Quel

(1) Voyez *les Conditions de la vie chez les êtres animés*, dans la *Revue* du 1er mars 1870.

progrès a donc été réalisé, demande l'auteur, dans les huttes de feuilles de palmier chez les diverses tribus de l'Amérique du Sud et de l'archipel de la Malaisie depuis que ces régions sont habitées? L'abri de feuillage du Patagon et les terriers de quelques peuplades du sud de l'Afrique ne permettent pas de concevoir un état plus primitif. Près de nous, la cabane irlandaise faite de gazon et les amas de pierres des montagnes de l'Écosse ne témoignent guère d'une amélioration sensible depuis une vingtaine de siècles. Ainsi parle M. Wallace sans s'apercevoir que chez une infinité de peuples la sélection naturelle n'accomplit pas de grands miracles. En rappelant combien est pauvre et stationnaire l'industrie humaine sur des parties considérables du globe, le naturaliste veut constater un fait essentiel. Personne, dira-t-il, ne juge que le sauvage édifiant sa hutte obéit à un pur instinct; il imite les constructions de ses proches et se sert des matériaux qu'il trouve à sa portée; ainsi se comporte l'oiseau. Le gentil roitelet, hôte des bois, se procure aisément de la mousse, et de mousse il construit son nid; lorsque la matière vient à manquer, il prend du foin et des plumes. Établie dans les champs cultivés, l'alouette emploie de l'herbe et souvent elle garnit le fond du nid avec des crins de cheval; attiré par la chair corrompue, le corbeau trouve à sa convenance le poil ou la laine des animaux morts qu'il rencontre. Les oiseaux des rochers, qui volontiers habitent les villes, se montrent habiles à user des objets les plus divers : morceaux de fil, brins de soie, fragmens d'étoffes, sont utilisés avec intelligence. Nous avons vu au milieu des arbrisseaux d'un jardin de Paris les nids de la fauvette cousus avec du cordonnet rouge tombé des mains d'une brodeuse. Très fréquemment l'oiseau modifie sa construction ordinaire pour l'adapter le mieux possible à l'emplacement choisi; c'est ainsi que M. Pouchet put observer à Rouen des hirondelles bâtissant sur les nouveaux édifices de la ville des nids d'une forme qu'on ne voyait pas autrefois.

Suivant l'opinion passablement justifiée de M. Wallace, les jeunes oiseaux apprennent à construire; ils imitent l'œuvre des autres. En effet, les individus élevés en cage, largement approvisionnés de bons matériaux, n'exécutent qu'un ouvrage informe. Les jolies bêtes emplumées paraissent donc s'instruire dans le métier d'architecte, comme dans l'art du chant. On cite des linottes gazouillant à la manière des alouettes qu'elles avaient eues pour compagnes, plusieurs oiseaux témoignant d'une éducation reçue de maîtres d'une espèce différente. Il y a bien, il est vrai, quelque difficulté à voir les moineaux, les chardonnerets, les fauvettes allant à l'école pour apprendre à bâtir. On suppose soit la jeune femelle unie au vieux mâle, soit la vieille femelle appariée au jeune mâle, et l'individu ignorant formé par les leçons de l'individu expérimenté; des obser-

vateurs assurent que les nids des jeunes n'ont pas en général la perfection de ceux des sujets qui pratiquent depuis plusieurs années. C'est tout. Enfin M. Wallace se livre à une comparaison pleine d'intérêt; le résultat mérite d'être noté. La plupart des oiseaux dont le brillant plumage attire l'attention établissent leurs nids dans le creux des arbres ou dans d'autres endroits très cachés; au contraire, pour couver, les espèces de couleurs sombres s'installent plus volontiers dans des situations où il est moins difficile de les découvrir. Contre les périls, la créature est servie par l'instinct. Ce monde des oiseaux est charmant sans doute; mais, lorsqu'on en rapporte des merveilles dans le dessein de prouver que toutes les perfections doivent être attribuées à la sélection naturelle, la raison est confondue. Il est vraiment trop présomptueux et trop simple de vouloir expliquer d'un mot des phénomènes qu'on ne parvient point à comprendre.

III.

Le célèbre inventeur de la sélection naturelle procède toujours avec une rare habileté. Dans ses premiers ouvrages, la prudence, si l'on peut ainsi dire, masque l'audace. Il importe, en vue du succès, de ne pas trop effaroucher les consciences et surtout de ne pas froisser les puériles vanités de ce monde; il est question de plantes et d'animaux, nullement de l'homme. Aussi le savant sera bien loué d'une réserve et d'une sagesse qui semblent indiquer, avec l'attachement à la science pure, la volonté de ne pas s'avancer sur un terrain brûlant. La réserve était feinte et la sagesse seulement apparente; le chemin suivi devait être en entier parcouru, ainsi l'exigeait la logique. D'ailleurs le coup que M. Darwin n'avait osé porter dès le début avait tenté les audacieux. Tout être, présumait l'auteur du livre sur *l'Origine des espèces*, descend d'un type inférieur. Sans doute, avaient acclamé des gens qui aiment à troubler les âmes impressionnables, cela est si vrai que les ancêtres de l'homme étaient des singes. L'effet a été prompt; blessées dans leur dignité, les personnes qui croient savoir comment le premier homme et la première femme ont été créés se sont fâchées. C'est tout ce que pouvaient souhaiter de mieux les malins inventeurs de l'origine du genre humain. M. Darwin ne voulut pas abandonner à d'autres la gloire de l'étonnante découverte; il l'avait préparée, il a cherché à la consolider par sa doctrine (1). L'idée de la sélection naturelle avait eu un succès près de ceux qui préfèrent une poétique rêverie à l'observation patiente; l'enthousiasme allait se refroidir, le besoin

(1) *The Descent of Man*, London 1871, 2 vol.

de raviver l'intérêt était manifeste. Une pensée pleine de hardiesse avait fait fortune, il devenait utile de l'appuyer par une vue encore plus hardie. On avait juré par la sélection; on s'était écrié : Malheur aux faibles selon la loi de la nature. Seuls les individus les mieux doués doivent vivre et engendrer. Maintenant on dira : Malheur aux mâles les moins brillans; les femelles ont la passion de la beauté, la sélection sexuelle nous a valu la musique du grillon et le chant du rossignol, les ravissantes peintures de l'aile de certains papillons et le splendide plumage des mâles de beaucoup d'espèces d'oiseaux. Nous n'aurons qu'à suivre l'auteur pour assister au spectacle de la prétendue naissance des plus jolis agrémens que les créatures possèdent en ce monde.

Poussé par la volonté de conclure que l'homme a pour ancêtre un singe de catégorie inférieure, M. Darwin s'engage dans de longues dissertations sur l'anatomie; en cette affaire, il montre qu'il a beaucoup de lecture, mais nulle expérience personnelle. Il insiste sur les rapports de conformation de l'homme avec les mammifères en général, et multiplie les citations sans dédaigner les anecdotes indifféremment puisées à toutes les sources. Rien de plus facile. Depuis le commencement du siècle, les anatomistes se sont préoccupés d'une manière incessante des affinités qui existent entre les êtres; les relations des différens types mises en pleine lumière, l'unité d'un plan fondamental pour tous les animaux vertébrés, pour tous les animaux articulés, a été démontrée d'une façon irrécusable. Le résultat est un des triomphes de la science, mais on ne saurait en faire ressortir la grandeur sans se reporter un instant aux idées primitives et sans rappeler les efforts, les vues élevées, la pénétration, les succès enfin de nombreux investigateurs. La certitude étant acquise que l'homme et tous les animaux vertébrés sont construits d'après le même plan, c'est avec sûreté qu'on précise les différences dans les formes, dans le développement, dans les appropriations et le rôle des organes. Les comparaisons apprennent que chaque type, que chaque espèce, se rapprochant des autres types, des autres espèces par des traits généraux, s'en éloignent plus ou moins par des caractères particuliers. Dominé par l'esprit de système, M. Darwin envisage un seul côté de la question. Il s'applique à signaler des ressemblances frappantes entre l'organisme de l'homme et celui des grands singes, énonce après la foule des observateurs des vérités indiscutables, et, suivant un procédé qui n'est pas scientifique, il néglige de considérer les particularités établissant une démarcation nette et profonde entre des créatures qui ne jouissent pas des mêmes aptitudes.

Chez les êtres, plus avance le développement, plus se perfectionne l'organisme, et plus les signes caractéristiques se pronon-

cent. Des types séparés les uns des autres par des traits fortement accusés semblent unis par des rapports extrêmement étroits lorsqu'ils sont dans la période embryonnaire. Au point de départ, parmi les représentans d'une grande division zoologique tout paraît identique; mais chez les animaux vertébrés ne tardent pas à se manifester les caractères qui désignent le sujet comme un poisson, un oiseau ou un mammifère, et bien jeune encore est l'embryon que déjà se dessinent les particularités de la famille et du genre. Il suffit à M. Darwin, pour le besoin de sa thèse, d'affirmer que l'embryon humain diffère peu de celui d'un autre mammifère. Du moment qu'il est avéré que tous les animaux d'une classe sont conformés d'après le même plan, la présence d'organes rudimentaires s'explique. Des parties ayant soit une fonction plus ou moins considérable chez certains types, soit un caractère de généralité parmi les représentans du groupe, ne disparaissent pas chez les espèces où elles sont devenues inutiles; elles existent encore à l'état de vestiges. Ce sont des témoins du rôle important que ces parties remplissent ailleurs. Ainsi d'organes essentiels dans un sexe, qui dans l'autre sexe ne sont d'aucun service, comme les mamelles. M. Darwin se préoccupe des parties rudimentaires, et toujours il s'écrie : sélection, ensuite l'hérédité. En présence de chaque phénomène, de chaque particularité, redire le mot sélection est pour l'auteur de dessein arrêté. Naïfs, ceux qui s'imaginent que la science doit en tirer profit! Parfois un organe est ordinaire pour les représentans d'une grande division zoologique, et néanmoins chez quelques espèces on n'en découvre pas la moindre trace; examinons ces espèces dans l'état embryonnaire, à ce moment l'organe est manifeste; mais il subira une atrophie complète pendant la marche du développement. Lorsqu'il s'agit de mollusques, tout le monde pense à l'animal traînant une coquille; il y a pourtant des mollusques sans coquille, par exemple les doris et les éolides, délicieuses créatures du monde de la mer. La doris et l'éolide, pendant la période embryonnaire, ont une coquille; c'est une apparition dont bientôt on ne verra plus la trace. Un des traits remarquables de l'organisation des mollusques ne fait donc pas absolument défaut chez l'espèce où il s'efface; il vient pour un instant révéler la parenté zoologique de l'animal. Que l'on attribue le caractère transitoire de la coquille de l'éolide à la sélection naturelle, cela dépasse les bornes de la fantaisie.

Après avoir vu, comme il le dit avec une plaisante ingénuité, que l'homme témoigne par la structure du corps de sa descendance d'une forme inférieure, M. Darwin examine et compare les facultés intellectuelles de l'homme et des animaux. Philosophes et naturalistes, penseurs et investigateurs de tout ordre doivent se

complaire dans cette étude pleine d'intérêt; elle charme l'esprit, elle inspire des vues générales, elle apporte à la psychologie des élémens indispensables. L'homme et les animaux possèdent les mêmes sens, et seul le degré de perfection diffère; c'est assez pour rendre certaine l'analogie d'une foule d'impressions. La crainte, la joie, le plaisir, se manifestent chez une infinité de créatures. La mémoire d'un mammifère ou d'un oiseau est souvent remarquable au point d'étonner, l'affection d'un animal pour son semblable ou pour des personnes assez forte pour être touchante. Les exemples de curiosité ne sont pas rares; la propension à l'imitation est proverbiale pour les singes et les perroquets. L'aptitude à recevoir une éducation est très frappante chez beaucoup de mammifères et d'oiseaux; à cet égard, le chien émerveille son maître, le singe captif mange la soupe avec une cuiller et casse les noix avec une pierre. Le sentiment maternel est poussé jusqu'à l'extrême violence parmi les êtres habiles à soigner leur progéniture. Le discernement éclate chez la bête qui construit un nid; l'oiseau et l'insecte choisissent l'endroit le plus propice, démêlent les matériaux convenables au milieu d'objets inutiles, parent aux accidens qui surviennent, veillent au danger, et parfois profitant d'une occasion heureuse, comme la rencontre d'un nid abandonné, ils raccommodent le vieil édifice; la fatigue d'un long travail sera épargnée. De nombreux observateurs ont noté de la part des animaux des actes qui attestent l'intelligence; dans plusieurs de nos ouvrages, nous avons sur ce sujet rapporté des faits saisissans, et M. Darwin a pris la peine de recueillir une série d'anecdotes.

Les facultés de l'ordre intellectuel, étant de même essence chez l'homme et les animaux, indiquent-elles donc une communauté d'origine? Assurément pas plus que les ressemblances de l'organisme. Avec le caractère d'unité générale que présentent les phénomènes, — celui de la vie dominant tous les autres, — la diversité est bien de ce monde. Chaque type, chaque espèce a dans ses aptitudes, comme dans son organisation, des particularités ineffaçables qui se transmettent de génération en génération. Un moment, vaincu par l'évidence, M, Darwin écrit au sujet des facultés intellectuelles de l'homme et des animaux : « Sans doute, à cet égard, la différence est énorme, même si nous comparons l'un des sauvages le plus dégradés, qui n'a pas de mots pour exprimer un nombre supérieur à quatre, et qui n'emploie aucun terme abstrait pour les objets et les affections les plus ordinaires, avec le singe le mieux organisé. » La comparaison très parfaite de plusieurs animaux d'espèces bien distinctes conduit inévitablement à une conclusion analogue; même si les rapports sont nombreux, la différence demeure évidente en quelques points.

Qu'importe à l'auteur la réalité? Son idée fixe l'empêche de tenir compte des faits qui frappent tous les yeux. Après avoir passé en revue les modifications persistantes ou accidentelles qu'on observe parmi les hommes, rappelé les conditions d'existence des peuples civilisés ou barbares et tout attribué à la sélection, il écrira : « En admettant que la différence entre l'homme et ses proches alliés (1) soit dans la structure du corps aussi considérable que l'affirment plusieurs naturalistes, et en accordant que la différence entre eux est immense sous le rapport des facultés intellectuelles, néanmoins les faits dont il a été question me paraissent montrer de la manière la plus satisfaisante que l'homme est descendu d'une forme inférieure, bien que jusqu'ici on n'ait pas découvert d'intermédiaires. » Ce dernier trait est un détail dont il ne convient pas au savant anglais de s'embarrasser. Un jour, une erreur incroyable, maintenant partout signalée, est commise par un observateur. Il s'agit de mollusques inférieurs, des ascidies, les *outres de mer*, comme les pêcheurs les nomment. On avait cru reconnaître chez les larves de ces ascidies un mode de développement analogue à celui des animaux vertébrés. Pour M. Darwin, cela doit être vrai : il s'écrie que c'est une découverte d'un intérêt extraordinaire; à présent il ne doute plus de l'origine de l'homme.

Qu'on entende donc les paroles mêmes du trop ingénieux naturaliste : « Les premiers ancêtres des vertébrés (2), dit-il, dont nous pouvons nous faire une image obscure, étaient apparemment d'un groupe d'animaux marins ressemblant aux larves des ascidies actuelles. Ces animaux furent probablement la souche de poissons d'une organisation inférieure, et de ceux-ci doivent s'être formés les autres poissons. Ensuite un très petit progrès nous conduit aux amphibies. Nous avons vu que les poissons et les reptiles se rapprochaient par des liens intimes, et les monotrêmes (3), à un faible degré, unissent les mammifères aux reptiles. Personne ne peut dire maintenant par quelle succession les mammifères, les oiseaux et les reptiles dérivent de l'une ou de l'autre des deux classes de vertébrés inférieurs, savoir les amphibies et les poissons. Dans la classe des mammifères, il n'est pas difficile de concevoir les échelons qui mènent des anciens monotrêmes aux anciens marsupiaux (4), et de ceux-ci aux mammifères ordinaires. Nous arrivons de la sorte aux makis, et l'intervalle n'est pas large entre eux et les simiens. Les simiens alors se sont partagés en deux grandes branches, les singes du Nouveau-Monde et ceux de l'ancien monde; de la dernière branche,

(1) C'est-à-dire les singes.

(2) *The most ancient progenitors.*

(3) Les mammifères des genres Ornithorhynque et Échidné propres à l'Australie.

(4) Les marsupiaux ou mammifères à bourse, tels que les kangourous et les sarigues.

à une époque reculée est sorti l'homme, la merveille et la gloire de l'univers. » Voilà les belles idées qu'on donne comme le flambeau de la science moderne! La vieille cosmogonie de quelque peuple de l'Asie ne pourrait guère sembler plus étrange que cette conception; peut-être serait-elle présentée dans une forme plus poétique.

Dans le livre sur *l'Origine des espèces*, la sélection sexuelle est seulement indiquée; dans l'ouvrage sur *la Descendance de l'homme*, c'est un tableau de vaste proportion. Chez une infinité d'animaux, les individus des deux sexes ne se distinguent par aucun signe extérieur; mais souvent aussi parmi les insectes, les oiseaux, les mammifères, il existe entre les mâles et les femelles des différences très notables. Parfois les mâles sont pourvus de moyens de préhension, d'instrumens de musique ou de combat qui manquent aux femelles; sur ces dernières, ils possèdent en général l'avantage de la beauté. On a déjà compris que, suivant l'opinion d'un partisan de l'évolution perpétuelle, c'est autant de gagné par la sélection. La lutte des mâles pour la possession d'une compagne, et les choix convenables qu'on juge habituels de la part des femelles, seraient l'origine des perfections qu'on admire chez le coq et le faisan, chez le papillon et la cigale. Pensons à ces prodiges de la sélection sexuelle.

M. Darwin n'aperçoit point la nature d'une différence souvent facile à constater entre les individus des deux sexes; un point essentiel qu'il importe d'envisager. Dans une foule d'espèces, le développement est à peu près le même pour le mâle et la femelle; mais aussi, dans un grand nombre d'animaux, il y a sous ce rapport une inégalité plus ou moins considérable. La femelle se trouve arrêtée dans son développement plutôt que le mâle; elle demeure alors dans un état d'infériorité sensible, quelquefois énorme. Le fait s'offre à tous les yeux avec un singulier caractère d'évidence chez les lampyres si connus sous le nom de *vers luisans*, et chez certains bombyx. Tandis que les mâles sont en possession de tous les avantages ordinaires, les femelles, privées d'ailes, ressemblent encore à des larves. La comparaison du lion et de la lionne, du cerf et de la biche, du coq et de la poule, donne bien l'idée d'un développement plus complet et d'une véritable supériorité chez le mâle. Jusqu'à un certain moment de la vie, les individus des deux sexes demeurent pareils. Pour devenir adultes, les uns avancent un peu plus que les autres. Par une exception limitée à quelques groupes de la classe des insectes, chez les hyménoptères industrieux, ce sont les femelles qui l'emportent sur les mâles; elles ont en propre des signes de perfection organique. Nous ne pensons pas qu'avec la sélection sexuelle on explique d'une manière satisfaisante l'inégalité de développement des mâles et des femelles.

Tout naturaliste est très persuadé que les animaux les plus élevés

par l'organisation éprouvent le charme d'attraits physiques, et que le sentiment intervient à divers degrés dans les relations des individus des deux sexes (1); ne suffit-il pas de voir à l'époque des amours les gentillesses, les agaceries, les coquetteries de nos petits oiseaux? Ce n'est pas assez pour M. Darwin de reconnaître parmi les animaux les mieux doués des appétits, des désirs, des impressions, de l'essence de ceux qui se manifestent dans les sociétés humaines, il finit par admettre de la part de mammifères, d'oiseaux, même d'insectes, des raffinemens de bon goût, des délicatesses, des volontés de résistance qui ne furent jamais dans la nature. A telle pensée, on opposerait volontiers l'opinion populaire que le garçon le plus déshérité, comme la plus laide fille, trouve toujours à contracter alliance. M. Darwin est d'avis que, parmi les insectes et les mammifères, les femelles font des choix parfaits, en un mot qu'elles pratiquent la sélection. Certes de pareilles vues n'ont pas été inspirées par l'observation : les mâles provoquent, l'attaque est dans leur rôle; sans s'inquiéter s'ils peuvent plus ou moins plaire, ils agissent souvent avec une certaine brutalité qui n'excite aucune plainte parmi les hôtes des forêts. D'ailleurs en général les femelles font bon accueil au premier venu; les unes accourent à son appel, les autres, moins empressées, se laissent vaincre; pour la plupart des unions, le hasard décide, et les rapprochemens que déterminent les goûts et les sentimens se produisent dans une mesure bien restreinte.

Sans souci des phénomènes de développement, M. Darwin se figure à l'origine les individus des deux sexes identiques chez toutes les espèces animales. Parfois, suppose-t-il, une légère variation est survenue chez un mâle, et cette variation était soit une beauté nouvelle, soit un avantage d'un autre genre. L'individu favorisé a été particulièrement recherché, il a transmis ses avantages à une postérité; la beauté du père s'est trouvée plus grande chez quelques-uns des fils, et ceux-ci sont devenus des objets de sélection. Après des milliers de générations, le profit de semblables variations sans cesse accumulées était énorme; les papillons mâles étaient devenus magnifiques, les oiseaux mâles superbes et pleins de vaillance. N'est-ce pas un joli roman?

C'est avec un bonheur qui n'est pas dissimulé que M. Darwin nous entretient des galanteries des papillons et des succès des vainqueurs. Il y a pourtant une ombre dans ce gracieux tableau; d'après l'assertion de plusieurs observateurs, des femelles de bombyx ne témoignent jamais de préférence, — il convient de passer légèrement sur cette remarque. Les cigales chantent, les grillons et les

(1) Voyez *les Conditions de la vie chez les êtres* dans la *Revue* du 1er mars 1870.

sauterelles exécutent une sorte de musique; selon notre auteur, les instrumens se sont façonnés et perfectionnés d'âge en âge; les talens ont été acquis de la même manière. Les premières cigales ne durent émettre que des sons presque imperceptibles; elles auraient donc beaucoup gagné, car les habitans des contrées méridionales savent combien elles sont assourdissantes.

La différence du plumage entre les individus des deux sexes chez bon nombre d'oiseaux est connue de tout le monde. Les grandes beautés des coqs, des faisans, des paons, des canards, sont l'apanage des mâles. M. Darwin veut croire que les premiers ancêtres de ces oiseaux avaient des couleurs ternes. Comme par accident, des femelles ont quelques plumes plus brillantes qu'à l'ordinaire, de même que certaines femmes affectent des traits un peu masculins. M. Darwin voit dans ce fait le signe de la sélection sexuelle. Le premier faisan mâle qui s'est distingué n'eut aussi que de petites marques lustrées, mais cet avantage a procuré à l'oiseau toutes les bonnes grâces des femelles; il a été plus aimé que les autres. Un auteur engagé dans une telle voie ne s'arrête pas, et déjà sans doute on a compris que l'homme lui-même, d'après l'avis du savant anglais, a dû se perfectionner par la sélection sexuelle. La taille de l'homme supérieure à celle de la femme, le courage, l'énergie, seront déclarés acquis dans les temps primitifs et toujours augmentés par les rivalités pour la possession d'une compagne; ce qui est plus fort, la barbe aurait poussé au singe mâle supposé notre premier ancêtre pour le charme de l'autre sexe, et transmise ensuite à l'homme par voie d'hérédité. De pareilles réserves sont-elles du domaine de la science? Nous ne pouvons l'admettre. Si la sélection sexuelle n'est pas absolument un vain mot, elle s'exerce d'une façon tout opposée à celle qu'on indique. Nous avons rapporté autrefois une curieuse observation à l'égard des pigeons de volière, les gros mâles recherchaient les petites femelles, les grosses femelles les petits mâles. M. Darwin, qui pratique la sélection pour son compte personnel, se garde de mentionner le fait. Nous savons, dans les sociétés, que la dissemblance des individus des deux sexes devient souvent un attrait puissant. Lorsque les choix sont libres, ils contribuent à maintenir les caractères et les proportions ordinaires de l'espèce. Il nous reste maintenant à examiner les résultats de l'hybridité, le mode d'évolution des êtres, et enfin les changemens survenus depuis l'apparition de la vie sur le globe.

ÉMILE BLANCHARD.

LA SICILE

PENDANT LES DERNIÈRES ANNÉES

LA SITUATION POLITIQUE. — LE MALANDRINAGGIO.

I. *La Sicilia nel 1871*, par M. C. Tommasi-Crudeli, Florence 1871. — II. *Italie, Sicile et Bohême, notes de voyage*, par M. A. Laugel, Paris 1872. — III. *Atti del Comitato della inchiesta industriale*, Rome 1873. — IV. *Relazione del generale G. Medici al consiglio provinciale di Palermo*, Palerme 1873.

I.

Un pays peu connu assurément, c'est la Sicile; quelques noms de villes fameuses, Palerme, Catane ou Messine, quelques faits historiques s'y rattachant et dont le plus récent serait peut-être cette expédition des mille qui entraîna l'annexion, voilà ou à peu près tout ce qu'on en sait à l'étranger; ses mœurs, ses idées, ses besoins, restent pour nous lettre close. Aussi chaque détail a-t-il son prix et son intérêt dans une étude consciencieuse et sincère comme celle que publiait naguère M. Tommasi-Crudeli. L'auteur n'est pas Sicilien, mais il a habité la Sicile plusieurs années; ami intime du général Medici, qui commandait alors dans Palerme, il était placé pour bien voir, à l'abri des passions ou des calculs qui divisent les insulaires, il pouvait également bien juger. Sans autre préoccupation que l'intérêt même du pays, il s'est rendu compte de ce qu'il avait sous les yeux; il a noté les forces et les tendances des divers partis, il a étudié dans toutes ses causes et ses développemens cette forme particulière de brigandage qui désole les quatre provinces occidentales de l'île, et qui a mérité une appellation nouvelle, le *malandrinaggio*, il a constaté les progrès réels qu'a faits la Sicile depuis l'annexion, ceux qu'elle aurait à faire encore. A ce propos, M. Tommasi-Crudeli exprimait hautement les vœux du parti libéral, et,

sans méconnaître les difficultés à vaincre, signalait à l'attention du gouvernement quelques-unes des réformes les plus nécessaires, il s'inquiétait surtout de la sécurité publique. Malheureusement jusqu'ici aucune mesure sérieuse n'a été prise contre le « malandrinage. » La loi nouvelle sur le jury, votée ces jours derniers au parlement, serait peut-être un palliatif, elle n'est pas un remède, et le mal cependant sévit plus violent que jamais.

Les Italiens du reste, presque autant que nous, ignorent ce qui se passe en Sicile, et pour la plupart se font de la situation les idées les plus erronées; cette ignorance se comprend sans peine. Jusqu'en 1860, grâce à la politique soupçonneuse de ses gouvernans, pour qui elle était tout à la fois une source de revenus et un sujet de perpétuelle terreur, la Sicile a vécu à l'écart des autres provinces de la péninsule. Avec Naples, la séparation était encore plus profonde : les Bourbons en effet ne négligeaient rien pour aviver les anciennes haines entre les deux peuples qui leur étaient soumis, se servant de l'un et de l'autre avec une habileté perfide pour les dompter et les opprimer tour à tour. Dans le reste de l'Italie cependant, les efforts réitérés tentés par les Siciliens depuis le commencement du siècle au nom de leurs libertés menacées avaient profondément ému l'opinion publique. Aussi quand, dans les premiers jours du mois d'avril 1860, le bruit se répandit sur le continent qu'un nouveau soulèvement venait d'éclater à Palerme, quand Garibaldi résolut de se lancer dans la lutte et d'apporter aux insurgés l'appui décisif de son nom et de son épée, les Italiens accoururent en foule autour de lui, et, pleins de nobles illusions, firent voile vers la Sicile, où ils voyaient déjà une terre sacrée et comme le boulevard de la liberté moderne.

Que trouvèrent-ils à leur arrivée? Un pays dont l'état social offrait partout l'image trop fidèle de l'ancienne féodalité; un peuple qui avait sa manière à lui de sentir, de haïr, de combattre, qui comprenait dans un sens étroit et tout personnel les grands événemens auxquels il assistait, chez qui enfin avec de fortes qualités se trouvaient réunis beaucoup des vices qu'engendrent au sein d'une société de longs siècles de misère et d'oppression. Le désappointement fut complet. Les nouveau-venus quittaient des pays qui tous avaient dans quelque mesure profité des réformes de la révolution française; bien peu connaissaient le passé historique de la Sicile, ils ne pouvaient se rendre compte des progrès relativement rapides qu'y avaient faits depuis peu les idées libérales, ils n'avaient ni le temps ni les dispositions d'esprit nécessaires pour approfondir ces questions complexes. Trompés dans leur attente et dégoûtés de la réalité, ils brûlèrent ce qu'ils avaient adoré et mirent dans la critique autant d'ardeur et d'exagération qu'ils en mettaient naguère dans l'éloge.

Du moins, parmi les hommes du gouvernement, ceux qui après l'annexion furent chargés d'administrer la Sicile devaient-ils réserver leur opinion; eux aussi commirent la faute, et cette fois impardonnable, de vouloir juger prématurément ce qu'ils connaissaient si peu. Par leurs dédains impolitiques, ils éveillèrent les susceptibilités d'un peuple orgueilleux et fier à l'excès : le Sicilien pardonnera peut-être un coup de couteau, il n'accepte pas le mépris. La révolution d'ailleurs laissait après elle bien des mécontens; trop d'intérêts avaient été atteints, d'espoirs déçus, de vanités froissées. De jour en jour, l'opposition grandit avec l'irritation du pouvoir : les uns ne tarissaient pas d'éloges pour cette noble race sicilienne, ardente, généreuse, ennemie-née du despotisme, tombée aux mains des agens du gouvernement italien, qui ne savait rien faire pour elle qu'en tirer de l'or et du sang; les autres se plaisaient à voir dans la Sicile un pays demi-barbare, ingouvernable, toujours mécontent, incapable de supporter aucun degré, aucune forme de liberté, et que, dans son intérêt même, il fallait civiliser par la force et traiter en pays conquis. Ces idées contraires, recueillies et développées au gré des passions, se répandirent dans la péninsule; de part et d'autre, on les adopta sans contrôle, on s'en servit tour à tour pour attaquer ou pour défendre la conduite du gouvernement envers les Siciliens : maintenant encore, des deux côtés du détroit, elles entrent comme argumens dans la lutte des partis, et, bien que l'insurrection de 1866, provoquée par la réaction, ait donné fort à réfléchir aux libéraux de toute nuance, il n'est pas rare d'en retrouver l'écho dans des récriminations réciproques, injustes pour la plupart ou tout au moins exagérées.

En Sicile, quoi qu'on ait pu dire, il n'y a pas de républicains : le peuple sicilien au contraire, par tradition et par instinct, serait peut-être le plus monarchique de l'Italie : la fidélité ne lui coûte ni ne lui pèse, volontiers il accepte un souverain; mais, en même temps et par-dessus tout, il tient à son autonomie, il veut un roi particulier, qui réside dans le pays ou dont les délégués, siégeant en son lieu et place, soient revêtus de pouvoirs suffisans pour assurer l'indépendance de la Sicile. L'île, depuis des siècles, formait un royaume à part, et le peuple demandait que toujours il en fût ainsi. Une des principales causes de sa haine contre le gouvernement déchu, c'est que jamais les Bourbons n'ont consenti qu'à contre-cœur, et forcés par les circonstances, à reconnaître cet antique droit du pays. Absolutistes ou constitutionnels, tous les Siciliens étaient unanimes dans leur désir d'une monarchie propre, et l'on n'a pas à chercher ailleurs l'idée qui, par trois fois dans la première moitié du siècle, leur mit les armes à la main.

Dans toutes les révolutions de Sicile, la *mafia* a joué un rôle fort

important. On désigne de ce nom à Palerme la foule de gens sans aveu qui encombre la capitale de l'île, et qui, répandue en même temps dans les quatre provinces occidentales, Palerme, Girgenti, Trapani et Catanissetta, constitue proprement le *malandrinaggio*. En prenant les armes, ces gens-là obéissaient peut-être à la haine de la domination étrangère, haine commune à tous les Siciliens, mais plus encore ils cédaient à leurs mauvais instincts et à l'espoir, comme on dit, de pêcher en eau trouble : pour eux en effet, le mot de liberté n'a pas d'autre sens que suppression absolue des lois. Le concours de ces hommes décidés à tout et faits depuis longtemps au maniement des armes était réellement trop utile, surtout dans les débuts d'une révolution, pour que personne, même le plus scrupuleux et le plus honnête, pensât jamais à les repousser. D'ailleurs, comme il arrive dans les mouvemens de ce genre qui ont eu pour point de départ une grande idée populaire, les premiers jours après la victoire, l'enthousiasme général faisait taire en eux les mauvais instincts et ne laissait place qu'aux sentimens plus nobles et plus relevés de la nature humaine; mais bientôt la bête féroce se révélait. Sous le prétexte plus ou moins spécieux de délivrer les victimes politiques, ils ouvraient les bagnes et les prisons, leurs rangs se grossissaient ainsi des condamnés qu'il fallait amnistier, puis ils s'organisaient en escouades et s'imposaient comme force active au gouvernement nouveau. Quelque temps encore les élémens honnêtes qui existaient dans les cadres, l'autorité morale des chefs et des initiateurs du mouvement, réussissaient à maintenir dans de discrètes limites les brutales tendances de la majorité. Quand les rapports entre les classes supérieures et la partie saine du petit peuple étaient intimes et cordiaux, on arrivait à installer un gouvernement régulier et à rétablir l'action des lois : c'est ce qui eut lieu en 1848; quand au contraire les *gras* et les *maigres* n'agissaient pas de concert, la crise se précipitait, comme en 1820.

De toute manière, ce n'était là qu'une question de temps. Tôt ou tard, la *mafia* se lassait de la contrainte imposée, et une anarchie bestiale désolait le pays. La population effrayée perdait la tête et faisait le jeu des coquins : c'était à qui se tiendrait à l'écart des affaires publiques; un jour, en désespoir de cause, on rappelait les Bourbons, sans que le nouveau gouvernement, abandonné, trahi de tout le monde, pût seulement tenter un simulacre de résistance. La troupe des malandrins alors, qui d'une façon plus ou moins directe avaient contribué à la réaction, venait chercher sa récompense. Les chefs de bande les plus fameux étaient nommés *capitaines d'armes*, leurs camarades entraient dans les *compagnies d'armes* : en d'autres termes, on les chargeait de la police. Et cependant, si grand désir qu'elle en eût, il était impossible à l'autorité de satisfaire aux exi-

gences de tous. Beaucoup, et les plus nombreux, n'avaient pas part au festin; furieux, ils faisaient volte-face, et, changeant de programme, se rapprochaient une fois de plus des libéraux dont quelques-uns ne craignaient pas de frayer avec eux pour les faire servir à une nouvelle révolution.

En 1860, les choses se passèrent tout autrement. La *mafia* s'unit aux masses soulevées par Garibaldi; elle se forma en escouades, ouvrit les prisons et les galères, délivra un grand nombre de condamnés auxquels il fallut, selon l'habitude, accorder l'amnistie, elle se promena plusieurs jours à travers les rues de Palerme les armes à la main, et y commit mille excès; mais un événement imprévu vint l'arrêter tout à coup au beau milieu de ses triomphes. Fort de son prestige et du concours matériel et moral de toute l'Italie, Garibaldi osa ce qu'un gouvernement révolutionnaire purement sicilien n'aurait jamais pu faire : il prononça le licenciement des bataillons et congédia ces bandits. Les malandrins obéirent à contre-cœur, mais ils obéirent, et, tant que dura la dictature, se gardèrent bien de bouger. Plus tard, à la faveur des divisions politiques causées par l'annexion, ils crurent pouvoir recouvrer l'importance étrange dont ils avaient joui dans les révolutions précédentes et à laquelle ils tenaient comme à un droit. Repoussés d'abord par le parti d'action, ils s'adressèrent aux réactionnaires. De ce côté, un meilleur accueil leur était réservé; exhortations, subsides ou promesses, rien ne fut ménagé pour s'assurer leur précieux concours. Ils furent le bras droit de la coalition dont le clergé était la tête, et le moment venu, — ils le croyaient du moins, — ils prirent ouvertement les armes et engagèrent la guerre des rues.

C'était au mois de septembre 1866 : la lutte de l'Italie contre l'Autriche était à peine terminée; en fait de troupes, il ne restait plus en Sicile que quelques dépôts; les libéraux eux-mêmes les plus influens, partis depuis plusieurs mois pour combattre l'étranger, n'étaient pas encore revenus; durant sept jours, Palerme connut toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut. Par bonheur, le soulèvement général de l'île, sur lequel la coalition avait compté, n'eut pas lieu, partout son appel resta sans écho; l'opinion publique au contraire se déclara pour le gouvernement, et l'insurrection fut vaincue avant même d'avoir pu dépasser les murs de la ville. Quant au clergé, dans son aveuglement, il n'avait fait que hâter la crise qu'il aurait voulu éviter; l'entrée à Palerme des troupes italiennes marqua la fin des corporations religieuses dont la participation à la révolte avait été trop évidente et trop directe.

Depuis lors la lutte, sans être moins vive, a pris un autre caractère. L'énergie prudente et calme du gouvernement local n'a pas permis qu'une nouvelle tentative à main armée ensanglantât le pays,

mais la coalition survit, sourdement travaille et attend. Chassée de la rue, pendant cinq ans encore elle a pu à Palerme rester maîtresse de toutes les élections politiques ou administratives. Pour dominer l'opinion, elle a repris habilement l'arme du *sicilianisme* qui servit autrefois contre les Bourbons. C'est une guerre acharnée, de tous les jours, de tous les instans. Dans la presse, dans les confessionnaux, dans la chaire, à l'intérieur des familles, dans les maisons d'éducation, partout enfin où peut s'exercer l'influence du prêtre, le clergé prêche la haine de l'Italie et de l'unité. A l'entendre, il n'y a pas de patrie commune, insulaires et continentaux ne sont pas de la même race; l'Italien n'est qu'un étranger venu pour piller et pour asservir la Sicile, et quiconque pactise avec lui est digne du nom de traître et de renégat. En même temps, on s'attaque aux réformes, aux institutions nouvelles : qu'un jour la municipalité palermitaine essaie de ramener à des formes plus décentes et plus raisonnables les superstitions semi-catholiques, semi-païennes, qui font ou à peu près toute la religion du petit peuple, qu'on parle de restreindre le nombre des fêtes chômées, aussitôt le clergé d'entrer en indignation et de crier au sacrilége; la loi même avec lui n'est pas toujours respectée. Jusqu'en 1865, en Sicile, pour la validité civile du mariage, il fallait tout d'abord qu'un *engagement solennel* eût été pris par les conjoints en présence de l'officier de l'état civil; la célébration religieuse venait en second lieu. Or, dans les trois années qui ont suivi l'application du nouveau code italien, il y a eu, pour ne parler que de quatre provinces, — Palerme, Girgenti, Trapani, Syracuse, — 8,847 mariages purement ecclésiastiques, c'est-à-dire civilement nuls : les enfans nés de ces unions sont des bâtards devant la loi; on voit d'ici le trouble qui doit en résulter plus tard dans les rapports de famille et dans les mutations de la propriété. Le clergé sicilien du reste, pour satisfaire d'impolitiques rancunes, n'a pas hésité à se sacrifier lui-même; lui, jadis si fier, si indépendant, il a renié son passé et ses traditions, il s'est soumis docilement à toutes les exigences du saint-siége, et, plutôt que de rien devoir au pouvoir civil, il a accepté sans résistance l'abolition de la légation apostolique qui garantissait les libertés et les priviléges de l'église de Sicile. Aujourd'hui le mot d'ordre lui vient de Rome, et les ultramontains mènent à leur gré la coalition.

Cette coalition, il est vrai, ne peut que contrarier l'action régulière du gouvernement et retarder les progrès du pays sans peser jamais d'un grand poids sur la politique italienne; d'ailleurs bon nombre des passions et des intérêts qui l'ont rendue possible sont destinés à disparaître avec la génération présente : le temps, la force même des choses et l'exercice de la liberté finiront par en triompher. Les derniers succès des libéraux sont pour l'avenir d'un

heureux présage, et cependant en elle-même la situation n'est pas sans danger. Voilà Palerme, une des cités les plus belles de l'Italie, centre historique d'une des provinces les plus importantes, où s'agite un parti puissant, ouvertement opposé à l'existence du royaume même, et qui, hier à peine, avait partout la majorité; mais, chose plus grave encore, à l'intérieur de cette ville ou dans ses alentours, vit une foule de misérables, rebelles à la loi, toujours prêts à se mettre au service du premier venu contre le gouvernement établi, parce qu'à leurs yeux tout gouvernement a le tort d'empêcher le vol et l'assassinat. Aux prochaines élections générales, la lutte en Sicile sera des plus vives. Un moment de faiblesse ou d'aveuglement de la part des autorités locales, et le pays pourrait revoir les horribles scènes de 1866. La répression serait prompte et décisive sans doute; mais le dommage matériel et moral qui résulterait pour la Sicile d'une nouvelle convulsion serait incalculable, terrible aussi le coup porté à la liberté, pour qui toute victoire obtenue en versant le sang des citoyens est peut-être pire qu'une défaite.

II.

En Italie, on fait une distinction entre l'ancien brigandage des provinces napolitaines et le *malandrinaggio* sicilien. Cette distinction est parfaitement juste. Même dans les parties de l'île les plus troublées, il ne se forme presque jamais de bandes capables de tenir la campagne. En effet, l'état des lieux se prêterait moins que dans la Calabre, la Terre de Labour, la Basilicate ou les Abruzzes, à une lutte de *guerillas*. Rarement il arrive que le *malandrino* sicilien soit, comme le brigand napolitain, un homme qui a rompu avec la société, et qui vit en guerre ouverte avec elle : cela n'est vrai que pour quelques-uns, les plus connus et les plus redoutés, qui, par le nombre ou l'importance de leurs méfaits, en sont réduits à se cacher. Du reste, il faut bien le dire, les rangs de ces derniers se sont beaucoup grossis depuis la loi nouvelle sur la conscription; jusqu'alors en Sicile les levées régulières de soldats n'étaient point connues, les Bourbons préféraient de tout point y entretenir des régimens suisses, sauf à tirer des insulaires une certaine somme annuelle; aussi bon nombre des jeunes gens appelés ont-ils préféré au service militaire l'émigration, la fuite ou le brigandage. L'année dernière encore, le général Medici, dans un rapport officiel, avouait, pour le seul arrondissement de Palerme, un total de plus de 7,000 réfractaires sur 90,000 inscrits. En général cependant, sous le nom de *malandrins*, il faut entendre des hommes qui vivent à peu près comme tout le monde, qui de fait ou en apparence exercent une profession et qui à l'occasion se réunissent pour faire un bon coup et

se séparer aussitôt après. Si la force publique intervient à temps, ils courent le risque d'être pris ou tués; mais dans le cas contraire, ou si seulement ils parviennent à s'échapper de la lutte, il n'est plus possible de les rattraper; chacun d'eux tranquillement rentre chez soi et reprend ses occupations ordinaires, bien assuré que personne autour de lui, ni la victime, ni les parens, ni les témoins accidentels, n'oseront dire un mot et le dénoncer. Seulement, à chaque pas dans la campagne, au coin des routes, au long des chemins, on trouve une croix, une inscription, un signe quelconque qui marque un crime commis là et resté impuni.

On a peine à comprendre au premier abord comment a pu se former dans un pays une population de malfaiteurs assez puissante, assez nombreuse, pour s'attaquer ainsi au corps social tout entier, tarir les sources de la richesse publique, entraver le commerce, exciter dans toutes les classes la terreur ou la sympathie, en imposer à la justice, et, devenue un danger politique, forcer le gouvernement lui-même à compter avec elle. Le mal est ancien déjà et tient à diverses causes. Avant tout, il faudrait noter le caractère même de la nation. Les peuples qui habitent les îles de la Méditerranée, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, le groupe de l'Archipel, n'ont jamais bien complétement dépouillé leur barbarie primitive. Chaque homme se rend justice à lui-même; sa morale n'a d'autre horizon que son propre intérêt, celui de sa famille, il est en guerre contre l'état, contre la loi, contre toutes les abstractions des nations civilisées. M. Laugel, dans ses *Notes de voyage*, racontait ainsi les débuts d'un fameux bandit sicilien : « A quatorze ans, Nino volait des moutons en compagnie d'un petit berger de ses amis et au profit d'une bande de brigands. Ce petit compagnon avait un grand-père dur et sévère qui de temps en temps le battait. Après une de ses équipées, il arriva pleurant auprès de Nino, tout meurtri des coups qu'il avait reçus. Le cœur de Nino s'indigne. — Va, dit-il, ton grand-père ne te battra plus.— Il s'embusque avec son fusil derrière une haie d'agaves. Désormais le petit berger ne fut plus battu par son grand-père. »

Le Sicilien en général manque de franchise, choisissant de préférence les moyens obliques et de l'astuce faisant une vertu. Trop de races se sont heurtées, croisées sur ce petit espace : Sicules et Phéniciens, Grecs et Carthaginois, Romains, Goths, Arabes, Normands, Levantins, Espagnols, Italiens; le sang n'y est point resté pur comme dans telle autre province de la péninsule, la Romagne ou la Vénétie. Et depuis plus de trois mille ans la Sicile a été foulée, ravagée, conquise, opprimée, vivant à l'état de légitime défense. Son histoire n'est qu'une longue et lamentable suite d'invasions; que de spoliations! que d'injustices! que de sang versé! Conçoit-on les misères de l'homme du peuple, son existence ainsi

faite de privations, d'inquiétudes et de dangers? De là, chez le Sicilien, ces allures sauvages et rusées à la fois. Il est vindicatif, orgueilleux, querelleur et toujours prêt à jouer du couteau. Disons d'ailleurs à ce propos que, dans tout le midi de l'Italie, à partir de la Campagne de Rome, le couteau n'est pas, comme chez nous, une arme perfide; il serait bien plutôt l'épée du peuple. Presque toujours en effet l'usage en est précédé d'un défi formel et rentre dans les conditions d'un duel véritable. En Sicile, il existe un grand nombre d'écoles où l'on apprend l'escrime du couteau, et le plus souvent avant de commencer la lutte, les combattans décident s'ils se frapperont au corps ou aux membres, *a cassa o a muscolo*, selon la gravité du cas. L'habitude de ces duels est chose si enracinée dans la population que, lors du désarmement rigoureux opéré par l'ancien directeur de police, Maniscalco, il y avait à chaque coin de Palerme de petites cachettes pratiquées dans les murs et connues de tous les habitans du quartier, où se trouvaient deux couteaux : ceux qui avaient quelque affaire à régler allaient les prendre.

Le Sicilien, principalement dans les basses classes, est religieux jusqu'à la superstition; mais cette religion toute en formules, en pratiques, ne gêne guère son indépendance. La majeure partie des délits constatés contre les personnes et l'ordre public dans l'arrondissement de la cour d'appel de Palerme ont lieu précisément les jours de fête. Ce trait de mœurs est commun à toute l'Italie méridionale : il y a cent ans à peine, on comptait à Rome cinq ou six meurtres par jour, et quelquefois le lendemain des grandes fêtes l'hôpital de *la Consolazione* a recueilli jusqu'à 150 blessés, ce qui laisse à supposer un vingtaine de tués pour le moins : la veille de ces fêtes, on déménageait les salles de l'hôpital pour faire place aux blessés du lendemain. Le clergé aussi, pour accroître son influence, s'est longtemps employé à protéger les coupables. Il faut lire la lettre si curieuse que Dautiége, secrétaire du duc de Vivonne, pendant l'expédition tentée en Sicile sous le règne de Louis XIV, écrivait à l'abbé Huet, secrétaire de l'ambassade française à Rome : « Nous avons ici, monsieur, un grand embarras dans le gouvernement dont je veux vous entretenir. Outre une infinité de priviléges qu'a la ville de Messine, qui lient le plus souvent les mains à ceux qui commandent pour faire la justice, il y a une immunité ecclésiastique qui met au désespoir. La ville est si fort pleine d'églises et de chapelles que vous ne sauriez faire quatre pas sans en trouver une. Les places publiques en ont une à chaque coin. Ainsi ceux qui veulent assassiner trouvent par toute la ville un asile si proche qu'il est impossible de pouvoir faire le châtiment d'aucun crime. Et de là vient qu'on assassine chaque jour des Français et des Messinois impunément, car le bras ecclésiasti-

que ne se connaît point à faire aucun châtiment. L'église est une bonne mère qui pardonne tout à ses enfans meurtriers, et elle a pris dans les bulles des papes une si grande précaution pour aller au-devant de ces punitions qu'elle a fait des définitions exprès pour déterminer l'espèce et le nombre des crimes... En bonne vérité, cela ne vous fait-il pas compassion? Or, monsieur, ayant discouru sur cette matière avec le vicaire-général, je l'ai trouvé si fort conforme à nos mœurs qu'il ne souhaitait rien tant que de voir ôter cette immunité ecclésiastique à la plupart des églises de Messine, confessant lui-même avec gémissement qu'elle était la cause d'une infinité de meurtres dans toute la Sicile... » (16 janvier 1677.) — Aujourd'hui priviléges et immunités ont été abolis; mais le principe n'en subsiste pas moins. Aux yeux de l'église, toute faute peut être pardonnée, toute tache lavée, même une tache de sang. Un assassin en Sicile ne manquera point de se confesser : sans doute il a commis un grand crime, mais, comme il se repent, le prêtre ne saurait lui refuser l'absolution. Dès lors le peuple ne voit plus en lui un coupable, et le gouvernement qui le poursuit n'est plus qu'injuste et cruel. Quand Dieu a pardonné, l'homme aurait-il le droit de punir? Ainsi raisonnent nos bandits, qui font leurs mauvais coups sans le plus léger scrupule. Qu'ils puissent échapper seulement à la justice humaine, et pour le reste ils s'en remettent humblement à la bonté divine.

En Sicile, comme dans beaucoup des contrées méridionales de l'Europe, la culture *intensive*, impliquant le séjour permanent des hommes et des animaux, est rendue impossible sur de vastes étendues de pays par la sécheresse ou la *malaria*. Sauf en quelques parties plus favorisées, comme cette belle vallée qui entoure Palerme, et qui mérite si bien son nom gracieux de *Conca d'Oro*, le produit du sol se borne nécessairement aux céréales; dans ces conditions, l'exploitation agricole de petites portions de terrain ne serait plus suffisamment rémunératrice, et la petite propriété n'a pu s'établir. Là même où, grâce à la vente et à l'affermage des biens ecclésiastiques ou domaniaux, on avait cru naguère obtenir le morcellement de la propriété territoriale, les nouveaux occupans ont été forcés bien vite d'abandonner la partie. Or les grandes propriétés, *latifundi*, n'ont pas de colons, c'est-à-dire de paysans habitant le lieu cultivé. Le grand propriétaire ou le grand tenancier divise le terrain en lots, qu'il loue et sous-loue à différens cultivateurs, lesquels paient leur fermage en nature avec une part déterminée de la récolte. Ces fermiers cultivent leur lot ou par eux-mêmes ou par des journaliers : les uns et les autres habitent des villages situés dans un lieu salubre, mais qui parfois se trouvent à de très grandes distances des terres arables. En outre, dans toute l'île, spécialement dans l'ouest, l'état des routes est vraiment déplorable.

Trop longtemps en effet, le gouvernement des Bourbons s'est contenté d'encaisser l'argent des contribuables siciliens, le détournant et le gaspillant à sa guise, sans en consacrer la moindre parcelle aux travaux de première nécessité, routes, ponts et canaux. L'insuffisance ou le mauvais état des voies de communication est une des causes qui ont le plus aidé à la formation de la grande propriété dans les terres basses de l'île, et peut-être n'en est-il pas d'autre dans les parties montagneuses. Quoi qu'il en soit, on trouve des paysans qui pour toutes ces raisons, partant de chez eux dès l'aube, ne peuvent arriver à leurs champs avant dix heures du matin et sont forcés d'en repartir à deux ou trois heures, s'ils veulent rentrer dans un lieu salubre avant que la nuit les surprenne.

Ce sont là évidemment des conditions déplorables, qu'il s'agisse de la sécurité publique ou de la prospérité du pays. Au moment de la moisson, dans l'intérieur de l'île, on campe quelques jours en pleins champs; mais, en temps ordinaire, la campagne n'est qu'un désert, et le brigandage peut s'y exercer librement. Çà et là, pendant la journée, quelques malheureux paysans, venus de fort loin et presque tous armés, car leur fusil ne les quitte pas, caché près d'eux sous un arbre, au coin d'un sillon. Vienne une occasion, la tentation est vraiment trop forte de prêter la main aux bandits; à tout le moins serviront-ils de recéleurs. Pas de fermes ou de maisons isolées comme chez nous, peu de vrais villages; ceux qu'on rencontre de loin en loin, et qui par le nombre de leurs habitans pourraient avoir l'importance de vraies cités, offrent partout, dès qu'on y pénètre, l'image de la misère et de la dégradation. Là végète misérablement toute une population de prolétaires, cultivateurs nomades, ignorans, abrutis; au-dessus d'eux, une oligarchie tyrannique, composée de propriétaires et de tenanciers, ou même de brouillons sans fortune, qui ont en main les affaires de la commune, répartissent les taxes à leur gré, et soit par caractère, soit par intérêt, se soucient peu de rien faire pour l'amélioration morale ou intellectuelle de leurs administrés. Ni livres, ni journaux, ni écoles. Le plus souvent ces petites aristocraties se divisent en deux camps opposés et se disputent le pouvoir, leurs cliens combattent pour elles; ce sont entre familles des conflits incessans, des haines interminables et d'odieuses vengeances : chaque maison surveille la maison voisine, le lit n'est jamais placé en face de la porte par précaution contre les attaques nocturnes. Tel est l'état de la plus grande partie du pays.

Comment après cela s'étonner que le *malandrinaggio* soit devenu en Sicile un mal endémique? Mais il convient en outre de signaler l'insouciance ou la faiblesse dont ont toujours fait preuve dans la répression les différens gouvernemens qui jusqu'à ce jour ont régi

ce pays. Le maréchal de Vivonne relevait déjà le fait dans une lettre à Louvois, du 22 novembre 1676, et s'en exprimait en ces termes : « Si l'on pouvait avoir une connaissance de la Sicile, comme l'on a du reste de l'Europe où l'on fait la guerre, je pourrais peut-être me mieux conduire suivant les règles que je vois observer à sa majesté et à ses plus habiles généraux; mais je ne saurais me régler que sur ce que j'ai pu voir à cette campagne du bord de la mer, car il n'y a personne à Messine qui ait jamais voyagé en Sicile par terre; ou la plupart ne sont jamais sortis de la ville, ou ils en sont sortis par mer, *soit à cause de la commodité de la voiture,* soit pour la crainte des bandits qui ont toujours inondé ce royaume, par la mauvaise justice et sale administration des Espagnols, dont la politique a été et est encore de laisser les crimes impunis pour en tirer de l'argent et complaire au génie du peuple, qui est extrêmement amoureux de la vengeance et enclin au vol. » Les Bourbons ne firent que continuer cette tradition; attentifs surtout à maintenir leur autorité, ils s'inquiétaient assez peu de la sécurité publique. Si par hasard le malandrinage prenait de telles proportions qu'il devenait pour eux-mêmes une menace et un danger, ils recouraient à des mesures de rigueur presque excessives, mais qui ne duraient pas. Pour bien faire, il eût fallu s'appuyer sur les classes supérieures, travailler en même temps à l'éducation du peuple, et nul ne s'en souciait parmi les gouvernans; le remède eût paru pire que le mal. On aimait mieux pactiser. Une partie des malandrins, souvent même les plus mal famés, entraient au service du roi.

La police, dans l'intérieur de l'île, était faite avant 1860 par les *compagnies d'armes.* L'usage de ces compagnies remonte à l'époque féodale : en l'absence de toute force publique, les barons et propriétaires du sol avaient été obligés, pour défendre leurs biens, d'entretenir autour d'eux des bandes de spadassins. Plus tard, quand un ordre nouveau parut s'établir, le gouvernement royal, bien débile encore, ne trouva rien de mieux à faire que de prendre à sa solde le plus grand nombre possible de ces *bravi,* et c'est ce beau système de police qui, sauf de légères modifications, devait se perpétuer jusqu'à nos jours. Se figure-t-on les loups chargés de garder les moutons? Il en était ainsi à peu près. Chaque capitaine d'armes avec ses hommes, tous gens de même trempe et coquins reconnus, se faisait le garant de la sécurité d'un district. Impitoyables avec le menu fretin des voleurs, ils ménageaient les autres et leur concédaient même le titre d'*affiliés.* Les affiliés à leur tour s'engageaient à défendre telle ou telle portion du district, et, forts de l'appui de la compagnie, en profitaient pour exploiter à leur aise et rançonner le pays. Lorsqu'ils allaient trop loin cependant ou que la victime du vol trouvait dans sa position sociale la possibilité et le courage

de se plaindre, — sans jamais dénoncer le voleur, il est vrai, — le capitaine d'armes payait intégralement le dommage, puis, cela s'est vu, il courait bien vite à la tête de sa compagnie se refaire de ses pertes dans un district voisin. Souvent encore on s'arrangeait à l'amiable : un membre quelconque de la compagnie, complice du délit au besoin, allait trouver la personne lésée, et, selon son importance et sa qualité, lui offrait tant pour cent de la somme perdue; l'autre, à ce prix, consentait à retirer sa plainte. Si maintenant le vol dénoncé n'était pas le fait des affiliés de la compagnie, le procédé différait; la compagnie était tenue d'indemniser les victimes; bon gré mal gré elle s'exécutait, mais malheur au pauvre diable qui avait osé chasser sur ses terres sans autorisation. Les preuves faisaient-elles défaut, elle arrêtait les gens de droite et de gauche, embastillait, bâtonnait, torturait même un peu à l'occasion, et arrivait ainsi sans trop de retard à découvrir son voleur. En cas de preuves au contraire, le téméraire un beau jour était trouvé mort dans un coin, personne n'avait rien à y voir, c'était *affaire de la compagnie;* on prévenait le juge d'instruction, et tout était dit.

C'est ainsi que de tout temps la police s'est faite en Sicile, même sous ce fameux Maniscalco, qui dix ans et plus, de 1849 à 1860, jouit comme directeur de ce département d'un prestige aussi enviable qu'exagéré. Il sut seulement donner aux compagnies d'armes une organisation plus forte et plus complète. Celui qui ne connaissait pas le fond des choses, et qui vivait sur les côtes, pouvait croire aisément que dans toute l'île à l'intérieur régnait la sécurité la plus profonde; les étrangers qui se hasardaient à faire un voyage en rapportaient la même impression, car le *malandrinaggio* organisé s'exerçait pour ainsi dire en famille, et rien ne transpirait au dehors qui pût donner l'éveil aux esprits curieux. Les choses allaient d'un train régulier : point de mesures extraordinaires, de déploiement de troupes imposant; les diligences n'emportaient pas au départ, juchés sur l'impériale, toute une escouade de bersagliers et de carabiniers, mesure de précaution salutaire qu'on a dû imaginer aujourd'hui, mais qui laisse trop à penser aux gens. Et d'ailleurs aucune indiscrétion de la presse ne venait troubler le fonctionnement du système : il n'existait alors que des journaux officiels occupés, comme de raison, à chanter sur tous les tons les louanges du très habile et tout-puissant directeur. Quant aux habitans eux-mêmes, ils savaient trop que la justice était impuissante à les protéger, que l'autorité sans enquête ferait mettre en prison comme factieux et rebelle quiconque se permettrait la moindre critique, et que de toute façon ils étaient chez eux à la merci absolue des compagnies d'armes, de leurs affiliés et de leurs amis.

Les effets d'un pareil système, appuyé sur la tradition, sont

bien faciles à comprendre. Revêtu d'un caractère quasi officiel, le *malandrinaggio* promettait de durer éternellement; c'était devenu un mal nécessaire dont chacun prenait son parti, les compagnies d'armes le limitaient en un certain sens par le monopole qu'elles en avaient, et cela déjà semblait suffisant. Ceux qui possédaient quelque chose avaient tout à perdre dans une résistance impossible; ils tenaient à leurs champs et à leurs maisons, mais ils tenaient surtout à leurs jours, ils comprenaient qu'on leur prendrait de vive force ce qu'ils n'auraient pas voulu donner d'eux-mêmes, et qu'on leur couperait la gorge après les avoir dépouillés, ils se prêtaient donc patiemment aux exigences des malandrins, et ne cherchaient qu'à les rendre moins lourdes en ouvrant leurs tiroirs d'un air de bonne grâce et de bonne humeur. Les uns payaient un impôt régulier pour n'être pas inquiétés, les autres avaient pour les coquins mille attentions délicates, mille ingénieuses prévenances; quant à s'adresser jamais aux autorités, personne n'y songeait. Quelques-uns cependant, plus audacieux ou plus influens, cherchaient à tirer parti de ces relations forcées, et s'en servaient à leur tour pour tyranniser leurs voisins. Ils briguaient une place de capitaine d'armes. C'est ainsi qu'on a vu, surtout dans les deux provinces de Palerme et de Girgenti, tel grand propriétaire ou grand tenancier se plaire à jouer en plein XIXe siècle le rôle de baron féodal, et concourir dans ce dessein au *malandrinaggio* d'une façon plus ou moins directe.

Les gens du peuple de leur côté considéraient les malandrins comme les membres d'une association puissante et respectée, plus forte que les riches et que le gouvernement lui-même; beaucoup leur portaient envie et voulaient goûter, eux aussi, de cette vie facile où sans fatigue et presque sans périls il était loisible de s'enrichir. Songe-t-on bien quelle est la force de l'exemple sur des esprits déjà pervertis et trop disposés à suivre leurs mauvais penchans? Les plus honnêtes même et les plus sincères inclinaient à voir dans les malandrins la personnification glorieuse de la résistance sicilienne à l'oppression étrangère. Chez tous les peuples en effet, depuis longtemps soumis à un gouvernement arbitraire et corrompu, l'idée de la loi finit par se confondre avec celle du pouvoir malfaisant qui pèse sur le pays; l'une et l'autre indifféremment, on les enveloppe dans la même haine, le même mépris, surtout lorsque la loi, — comme il arrivait en Sicile, — est impuissante à rien prévenir et à rien réprimer. Ne voyons-nous pas l'estime dont jouissent encore, jusque dans nos contrées, des hommes qui ouvertement se livrent à la contrebande ou au braconnage? En Sicile également, le nom de *malandrino* a perdu toute signification infamante : ce serait bien plutôt un titre d'honneur; on entend par là un brave garçon, au cœur

hardi, au bras fort, qui n'a peur de personne et se moque de l'autorité. Quelles que soient ses fredaines, le peuple est toujours pour lui contre la police; un procès criminel, le bagne même, ne le flétriront pas. Bien plus, en regard de la loi s'est établi un code spécial, connu et obéi de tout le peuple et qu'on appelle l'*Omertà*, le code des gens de cœur. Ce code est en pleine vigueur dans les villes et dans les campagnes, mais à Palerme plus que partout ailleurs. Avant 1860, la police de la capitale était faite par un corps spécial; pour l'organisation en effet, ce corps différait des compagnies d'armes, mais les *bravi* qui le composaient ne valaient pas mieux que les autres et comprenaient leur devoir de la même façon. Aussi la *mafia* avait-elle dans la ville pleine et entière liberté d'action; tantôt, s'imposant à l'autorité, elle se faisait sa place jusque dans les administrations publiques, et y vivait sur le budget en véritable parasite, tantôt, accaparant tel ou tel métier, s'en réservait le monopole. Quiconque voulait parler de réforme, tenter une concurrence importune, était par elle menacé de mort; négligeait-il les menaces, un coup de couteau bien appliqué faisait aussitôt justice de l'imprudent en vertu d'un article de l'*Omertà* ainsi conçu : *à qui te prend le pain, prends la vie, à chi ti toglie il pane e tu toglili la vita.*

Ce code de l'*Omertà* prescrit que, pour tout homme vraiment digne de ce nom, le premier devoir en cas d'offense est de se faire justice de ses propres mains; il note d'infamie et voue à l'exécration publique quiconque recourt à l'autorité judiciaire ou consent à l'aider dans ses recherches et son action : « Quand l'homme est mort, il faut penser au vivant; le témoignage est bonne chose tant qu'il ne nuit pas au prochain, » ainsi s'exprime l'*Omertà*, et malheureusement ces axiomes, d'une vérité contestable, ne sont que trop entendus; il n'est pas d'honnête garçon dans le peuple qui ne croie faire acte méritoire en dérobant un assassin à la justice ou bien en refusant de témoigner contre lui. En 1866, à Misilmeri, on tua, avec des raffinemens de cruauté atroces, 36 gendarmes qui, bloqués dans leur caserne, pressés par la faim, s'étaient rendus. Les commissions militaires qui vinrent faire des poursuites après l'insurrection ne trouvèrent personne à condamner; dans cette ville de 12,000 âmes, il n'y eut pas un témoin. Cicéron constatait déjà dans ses *Verrines* cette répugnance des Siciliens à témoigner en justice. Leur caractère n'a pas changé, et ce n'est pas seulement la crainte de la *vendetta* qui les arrête, c'est une sorte d'instinct chevaleresque qui leur enjoint de prendre parti pour l'accusé, instinct que des siècles d'oppression ont fait passer dans le sang. Victime lui-même, le Sicilien gardera le silence sur son meurtrier, et renoncera à toute idée de vengeance plutôt que de manquer à ce qu'il

regarde comme un devoir imprescriptible. On connaît l'histoire de ce malheureux qui, dans une rixe, frappé d'un coup de couteau, était sur le point de mourir à l'hôpital de Palerme; comme son confesseur insistait pour qu'il dénonçât le meurtrier, il se mit en colère, menaçant le prêtre de le dénoncer lui-même et de le faire arrêter, car, disait-il, on ajouterait foi aux paroles d'un mourant.

Voilà le pays pourtant où après l'annexion on a voulu comme dans le reste du royaume établir le jury. Il semble à première vue que cette institution n'ait pas donné de trop mauvais résultats, puisque dans les dix premières années la moyenne des acquittemens n'a pas dépassé le tiers du chiffre total des accusés; mais il faudrait connaître aussi le caractère et l'importance des affaires jugées, et là-dessus, si la statistique est muette, la conscience publique sait à quoi s'en tenir : les acquittemens les moins vraisemblables, les verdicts les plus doux et les plus indulgens ont été précisément prononcés dans les affaires de *malandrinaggio*. Sans parler des défauts qu'on pouvait relever en général dans le fonctionnement du jury, tel qu'il avait lieu dans tout le royaume, et auxquels une loi récente a pour mission de remédier, en Sicile la répugnance des citoyens est si forte, si profonde, pour accomplir leur devoir de jurés, que par ce seul fait, dans le district de Palerme, les cours d'assises ont perdu jusqu'à 103 séances en 1869, 65 l'année suivante. Quand il s'agit d'une affaire de *malandrinaggio*, cette résistance devient réellement insurmontable. Chacun alors essaie de se dérober; en outre, par l'abus que font les avocats, dans les causes de ce genre, du droit qu'ils ont de récuser certaines personnes, le jury n'est pas composé comme il devrait l'être, et ne contient rien moins que l'élite de la population. De toute façon, il faudrait que les jurés pussent résister aux tentatives de corruption qui les assaillent dans le cours des débats : lettres anonymes, menaces de mort, offres ou pressions de mille natures. On sait ce qui en résulte : aucun d'eux n'ose prononcer selon son devoir, la justice voit les coupables lui échapper des mains, et le magistrat sur son siége n'a plus qu'à trembler lui-même devant le criminel plus fort et mieux armé que la loi.

III.

L'extinction d'un mal aussi grave et aussi ancien que le *malandrinaggio* en Sicile restera chose à peu près impossible, tant que les mœurs et les idées du peuple n'auront pas été radicalement modifiées; pour cela il faut plus que quelques jours, plus que des années, il faut la vie de générations entières. C'est là en effet une triste vérité, que les vices et la corruption morale engendrés au cœur d'une société par le mauvais gouvernement et par l'oppression

soient plus difficiles à détruire que les causes elles-mêmes qui les ont amenés. Par bonheur, malgré ses défauts, le Sicilien possède de grandes et fortes qualités; il est fier, jaloux de bien faire, plein d'une noble émulation toutes les fois qu'on veut ou qu'on sait offrir un but louable à ses efforts. Rien ne fait plus l'éloge du grand parti libéral sicilien que de s'être avec tant de zèle, dès le lendemain de la révolution, employé à moraliser et à instruire le peuple. L'instruction et l'éducation ne corrigent pas les brigands, il est vrai; mais elles sont encore le plus sûr moyen pour empêcher de le devenir. En 1860, c'est à peine si 800 enfans des deux sexes recevaient à Palerme une instruction tout élémentaire dans des maisons pour la plupart tenues par le clergé; dix ans après cependant, pour la seule province de Palerme, le nombre des élèves admis dans les écoles primaires, tant privées que publiques, s'élevait à près de 30,000, dont un tiers de filles environ; la progression était la même dans le reste de l'île. En outre les sept provinces réunies possédaient déjà, en 1870, soixante-quatorze établissemens pour l'enseignement secondaire et supérieur, presque tous de création récente, et fondés aux frais des communes et des provinces. Tout cela est bien peu sans doute, comparé aux immenses besoins d'une population qui, au moment de l'annexion, offrait une moyenne de 91 individus sur 100 ne sachant ni lire ni écrire. Si pourtant on veut tenir compte du peu de temps écoulé, des difficultés matérielles et morales qu'il y avait à vaincre, des agitations qui, durant les six premières années, ont troublé le pays, on verra que le possible a été fait. Tandis que la classe la plus distinguée travaille à multiplier les écoles, le peuple sicilien de son côté, mieux qu'en beaucoup d'autres provinces de l'Italie, répond aux soins qu'on donne à son instruction, et manifeste une véritable soif de savoir; cette entente est des plus heureuses. En Sicile, il n'y a jamais eu réellement de classe moyenne : d'une part un patriciat nombreux et puissant, de l'autre la plèbe immense, puis au milieu la gent des fonctionnaires, les employés des administrations publiques et religieuses, les hommes de loi, les chargés d'affaires; la vraie bourgeoisie n'existait pas. Dès aujourd'hui, on peut l'espérer, l'instruction, en élevant le niveau moral et intellectuel des basses classes, le commerce et l'industrie, en fournissant aux plus capables des places lucratives et indépendantes, atténueront un état de choses dont les tristes effets doivent se faire sentir encore longtemps.

La question des routes est aussi de grande importance. Comme on l'a dit, ce sont les routes qui gênent le plus la circulation des brigands; mais ici elles n'aideront pas seulement à la sécurité immédiate du pays, elles porteront le bien-être dans les campagnes, elles changeront la vie du paysan, elles écarteront de lui les excita-

tions sinistres de la misère, elles donneront enfin satisfaction à une foule d'intérêts et de besoins trop longtemps négligés. Si le gouvernement italien, dès les premiers jours de l'annexion, alors qu'il imposait aux Siciliens une nouvelle vie nationale, s'était empressé de construire à ses frais le plus grand nombre de routes possible, sauf à se faire rembourser plus tard par les communes et les provinces, ce bienfait tant désiré eût certainement calmé bien des esprits et prévenu bien des ressentimens. Qui sait même si l'insurrection de 1866 eût pu jamais éclater? Quoi qu'il en soit, la leçon aura été profitable. Dans la province de Palerme, qui peut le mieux nous servir d'exemple, un décret royal du 8 octobre 1870 autorisait le général Medici à faire construire, à la demande des communes intéressées et avec l'aide des troupes, les routes communales reconnues de nécessité première, l'état se chargeant d'avancer les frais, dont trois quarts seulement remboursables en vingt ans par annuités, et le dernier quart abandonné aux communes à titre de subside. En l'espace de trois ans, dans onze communes, des routes ont été construites sur un parcours d'environ 50 kilomètres; dans huit autres, les travaux sont activement poussés, et 300 kilomètres sont encore en projet; toutes les études préparatoires ont été faites par le génie militaire. Quant aux routes provinciales, l'administration espère les avoir complétement terminées dans sept ans, à raison de 180 mètres de route par kilomètre carré. Enfin, sans parler des frais de réparation et d'entretien s'élevant à plus de 1,500,000 francs, l'état, pour sa part, a fait construire cinq ponts et continué plusieurs tronçons des routes nationales.

L'exécution du réseau des voies ferrées doit couronner cette œuvre bienfaisante. Il peut sembler étrange, dit à ce propos M. Tommasi-Crudeli, de parler d'un réseau complet de voies ferrées dans un pays où presque partout manquent les routes carrossables, sans lesquelles un chemin de fer se trouve à peu près dans les mêmes conditions d'existence qu'un tronc d'arbre sans racines; mais il ne s'agit pas ici d'une spéculation plus ou moins lucrative. A ce compte, s'il avait fallu attendre pour les chemins de fer italiens que l'état du pays, les conditions de la viabilité, les habitudes elles-mêmes des habitans, se fussent modifiés jusqu'à en rendre l'exploitation suffisamment rémunératrice, la plupart seraient encore à construire. Le gouvernement a su voir qu'il fallait à tout prix consolider l'unité en établissant des communications rapides et suivies entre les différentes provinces et en favorisant les progrès du commerce intérieur. Depuis dix ans, il a dépensé plus de 300 millions à titre de subvention aux diverses compagnies de chemin de fer du royaume, et cependant, quoique le mouvement sur ces lignes augmente chaque année, aucune société n'est encore arrivée à faire

assez de profits pour se rendre indépendante de la protection de l'état. En Sicile, outre les raisons communes au reste de l'Italie, il en est d'autres, toutes particulières, qui militent en faveur d'une prompte exécution des lignes ferrées. On excitera ainsi l'émulation des propriétaires et des communes, qui toutes à l'envi se hâteront de construire des routes pour profiter les premières des avantages du nouveau système. D'immenses étendues de terrain où aujourd'hui, faute de moyens de transport pour la récolte, on ne peut avoir que des pâturages seront alors mises en culture; les paysans se répandront dans la campagne et quitteront leurs affreux villages, foyers de misère et de corruption; même dans les lieux où règne la *malaria*, en attendant que des travaux spéciaux aient modifié la nature du sol, il sera possible d'obtenir du cultivateur un plus long séjour sur la terre, en le conduisant rapidement et à peu de frais de son village au champ cultivé. Déjà par le concours intelligent de l'état et des administrations provinciales, Palerme a été dotée d'un chemin de fer de ceinture : une ligne va de Palerme à Termini et à Lercara, où se trouvent d'importantes mines de soufre, on la continuera jusqu'à Catane; une autre ira également de Palerme à Trapani.

En même temps, des travaux considérables s'accomplissent pour améliorer et agrandir le port de Palerme. Dès aujourd'hui ce port peut compter parmi les premiers de l'Italie. La somme des marchandises exportées, qui avant 1860 montait à peine à 8 millions de francs, s'est élevée à 17 millions en 1869, chiffre plus que triplé maintenant; le mouvement et le tonnage des navires augmentent dans les mêmes proportions. Sous les Bourbons, les relations postales avec l'Italie n'existaient pas pour ainsi dire; une ou deux fois au plus par semaine, à la condition pourtant que la mer ne fût pas trop mauvaise, de petits bateaux faisaient le trajet de Palerme à Naples et *vice versa*, et l'on se souvient encore en Sicile de cette année 1856, où, trente-six jours durant, il fut impossible d'avoir aucune lettre du continent. Maintenant le service est fait régulièrement, cinq fois la semaine, par les paquebots d'une compagnie sicilienne; cette compagnie en outre relie entre elles les différentes cités maritimes de l'île et fait communiquer la Sicile avec Malte et Tunis. Depuis 1868, de la seule ville de Palerme, la poste a expédié en moyenne 2,500,000 lettres par an; les télégraphes également, dont le service ne date que de l'annexion, ont envoyé 70,000 dépêches en moyenne et en ont reçu 100,000. On peut juger par là du chemin déjà fait.

Il faut bien l'avouer pourtant, les réformes économiques, si bonnes qu'elles soient en principe, sont toutes préventives et n'engagent guère que l'avenir. Depuis que les compagnies d'armes et la police urbaine de Maniscalco ont été dissoutes par Garibaldi, le *malan*

drinaggio sous sa forme officielle a disparu en Sicile, et il n'est plus resté que les coquins exerçant librement. Or leur nombre est considérable : beaucoup de ces hommes, par nature et par habitude, sont incapables de revenir au bien; ils ont perdu le goût du travail, ils aiment leur vie d'aventures; les grands travaux d'utilité publique qu'on a entrepris et qui exigent une foule de bras s'accompliront sans eux, malgré eux. Comment donc faire pour les contenir et leur ôter les moyens de nuire? La force seule ne suffit pas; on pourra bien pour l'instant, en faisant agir une armée, empêcher certains crimes et arrêter quelques malfaiteurs de plus; mais n'y eût-il que la raison d'économie, un tel déploiement de forces n'est pas longtemps possible, et d'ailleurs, tant que le coupable aura le droit de compter sur l'indulgence du jury, tant que la loi, privée de sanction, sera impuissante à punir, aucun résultat sérieux n'aura été atteint.

Toute la question est là en effet. De 1860 à 1868, on a essayé, mais en vain, de réprimer le *malandrinaggio* par des mesures de rigueur, telles que l'état de siége, les fortes concentrations de troupes, la formation de corps spéciaux de volontaires à cheval. A cette époque, le général Medici, un des héros de l'expédition des mille, commandait toutes les forces militaires de l'île et jouissait dans le pays d'une grande considération. On lui confia la province la plus éprouvée par les malandrins, celle de Palerme, dont il devint le préfet tout en restant à la tête des troupes : c'était fournir à la répression l'unité de vues et de direction qui lui avait trop souvent manqué. Medici déploya de grandes qualités de gouvernement, il donna une vigoureuse impulsion aux travaux publics, encouragea l'instruction, et ne négligea rien pour assurer la sécurité publique; des troupes régulières, soldats de ligne ou chasseurs, concouraient à la police en même temps que les miliciens à cheval. Ce régime a duré cinq ans, et non sans succès, du moins pendant les quatre premières années; mais les bons résultats étaient dus surtout au prestige personnel du général, que le moindre accident pouvait amoindrir : lui-même le savait bien et s'en plaignait hautement. Le prestige personnel est tout chez ce peuple, pour qui l'idée de justice est comme incarnée dans les chefs visibles du gouvernement (1).

(1) Cela est si vrai que lors de l'expédition de 1860, sans le prestige de Garibaldi, qui en imposa à la *mafia,* d'horribles désordres eussent été commis. Là encore était la grande force de l'ancien directeur de police dont nous avons parlé. Homme actif, intrigant, de belles manières, Maniscalco régna sans contrôle en Sicile pendant dix ans entiers. Vers la fin, lorsque la guerre de 1859 eut commencé à soulever les esprits, il fut pris d'un accès de frénésie despotique, au point d'employer la torture pour obtenir des aveux dans les conspirations qu'il traquait. Jusqu'alors, il avait usé d'une modération relative, et, grâce aux compagnies d'armes fortement organisées, avait su donner au pays une certaine sécurité. Un jour, en plein midi, un malandrin, sur-

De fait, la loi n'avait aucune autorité; connivence ou faiblesse, le jury montrait envers les coupables la plus honteuse indulgence, et parfois, comme nous l'avons dit, en dépit d'un verdict d'acquittement, le général Medici, de son chef, dut retenir en prison des coquins avérés. Sur la fin de 1871, une loi spéciale permit d'en agir ainsi; mais il était trop tard. L'opposition avait pris prétexte de ces illégalités nécessaires; elle se plaignait de subir le régime du sabre et réclamait à grands cris la division des deux pouvoirs, civil et militaire. A l'avénement du ministère Minghetti, dont l'opinion s'était prononcée dans le même sens, le général crut de son devoir de présenter sa démission. Les vives polémiques de la dernière année avaient un peu diminué son prestige aux yeux des Siciliens, et l'état de la sûreté publique s'en était aussitôt ressenti. Pourtant, quand il quitta Palerme, la situation était infiniment meilleure qu'en 1868.

Son départ a été le signal d'une débâcle, et, bien que les fonctionnaires qui l'ont remplacé ne manquent, de l'aveu de tous, ni d'énergie ni d'habileté, les plus mauvais jours du *malandrinaggio* sicilien sont déjà revenus. Il y a un mois à peine, la chambre de commerce de Palerme adressait au gouvernement une pétition qui est un véritable cri d'alarme. Les malandrins impudemment tiennent la campagne, arrêtent et séquestrent les voyageurs pour en tirer d'énormes rançons. Nul jusqu'ici n'avait jamais eu confiance dans la justice criminelle ordinaire; mais tel est le discrédit où la police elle-même est aujourd'hui tombée qu'aux environs de Palerme, lorsqu'une personne riche a été arrêtée, la famille fait tout son possible pour que l'autorité administrative ne se mêle de rien, et préfère traiter directement avec les bandits, de peur de ne recouvrer plus qu'un cadavre. Les deux dernières victimes des malandrins dont on cite les noms sont le baron Porcara et le baron Sgadari. Leurs familles viennent de payer, la première 130,000, la seconde 125,000 francs en or pour leur rançon. La police en revanche n'a pu mettre la main sur personne.

La loi sur la sécurité publique, votée au parlement italien en 1871, contenait déjà d'heureuses dispositions. Ainsi, en cas d'évidence et lorsque, faute de preuves légales, le pouvoir judiciaire est impuissant à sévir lui-même, l'autorité a le droit de compléter l'action répressive de la police et d'infliger au coupable les peines voulues. La loi permet aussi, pour prévenir les délits, d'avertir officiellement tout individu suspect ou même de lui imposer un lieu de

nommé Farinedda et soudoyé par des libéraux, lui asséna un coup de poignard entre les deux épaules au moment même où il entrait dans la cathédrale de Palerme, ayant sa femme au bras et suivi de deux sbires. La blessure était légère, mais elle tua son prestige, car Farinedda s'échappa et resta longtemps à Palerme sans même se cacher. Tout le système de répression du brigandage appliqué par Maniscalco croula du même coup.

résidence. Quant au désarmement général de la population, prescrit dans un des articles, l'expérience a déjà montré bien des fois combien toute mesure de ce genre est difficile à appliquer en Sicile. D'ordinaire les désarmemens opérés à la faveur de l'état de siége ne servaient qu'à mettre les honnêtes gens à la merci des coquins : ceux-ci en effet parvenaient toujours à éluder le décret soit en cachant leurs armes, soit en ne livrant que les plus mauvaises. L'état de siége une fois levé, couteaux et fusils reparaissaient au grand jour et les choses reprenaient leur cours ordinaire. Le Sicilien avant tout tient à être armé, dût-il ne jamais user de ses armes pour un mauvais coup; lui enlever son fusil, c'est le déshonorer, amoindrir sa dignité d'homme. *Les armes d'abord, la femme après, prima l'armatura e poi la moglie*, dit le proverbe, et le mot est caractéristique dans un pays où, comme à Palerme, les femmes sont gardées avec une jalousie tout orientale.

Si donc l'on veut que le nouveau projet de désarmement, après tant d'autres, ne reste pas sans effet, il faut que les armuriers et fabricans de poudre soient tenus d'avoir dans leur boutique un registre exact de leurs acheteurs, et que tous ceux qui auront vendu à un individu dépourvu de permis des armes ou des munitions soient punis très sévèrement. Une autre mesure indispensable pour la sécurité publique, c'est que les Siciliens condamnés à une longue détention accomplissent leur peine non plus dans l'île même, mais dans les prisons et les bagnes des autres provinces de l'Italie. On leur enlèverait ainsi tout espoir d'être délivrés par une insurrection, comme ils y comptent toujours; du même coup, on trancherait les fils secrets qui unissent les coquins du dehors à la population des prisons et des galères, et qui en dépit de toute surveillance sont plus nombreux et plus forts en Sicile que partout ailleurs. Vers la fin de 1865, un malandrin condamné par la cour d'assises de Palerme à dix années de travaux forcés, après que le président eût lu la sentence, se leva tranquillement et dit qu'on s'était trompé, que la durée de sa peine était de cinq ans seulement et non de dix, car en Sicile tous les dix ans une révolution ouvrait les galères, et sur ce nombre cinq ans déjà étaient écoulés.

Quant à l'institution du jury et aux réformes qu'il convenait d'y apporter, une loi vient de paraître dans la *Gazette officielle* d'Italie, datée du 8 juin dernier, et qui doit entrer en vigueur à partir du 1er janvier de l'année prochaine. Après avoir réglé tout au long avec un soin presque minutieux quelles personnes peuvent faire partie du jury et quelles en sont exclues, la loi nouvelle édicte diverses peines, variant de six mois à cinq ans de prison, contre tous ceux qui, avant ou durant le cours des débats, soit directement, soit par intermédiaire, auront usé de présens, de menaces ou de tout autre

artifice coupable pour détourner les jurés de leur devoir; le juré convaincu de s'être laissé séduire sera passible des mêmes peines, accrues d'un degré, à la réserve toutefois des cas plus graves de condamnation ou d'acquittement; en outre, dans les affaires criminelles, il est interdit à la presse de publier aucun acte de procédure écrite, non plus que le compte-rendu ou le résumé des débats, avant que la sentence définitive n'ait été prononcée; défense aussi de publier les noms des jurés et des juges et de faire connaître leurs votes; toute contravention aux précédens articles entraînera pour le coupable une amende de 100 à 500 fr. et la suppression du journal. Telles quelles et ainsi formulées, ces dispositions répondent à de graves inconvéniens qu'on avait pu signaler en plusieurs endroits dans le fonctionnement du jury; par malheur en effet, l'état social de quelques parties du royaume offre plus d'un rapport avec celui de la Sicile elle-même. Il n'est pas douteux que la loi n'amène d'heureux résultats en Italie et même en Sicile, du moins dans l'est, beaucoup moins troublé; mais dans le royaume de la *mafia*, dans les provinces de Trapani et de Catanissetta, surtout dans celles de Girgenti et de Palerme, son effet sera nul ou presque nul. Dès 1871, M. Tommasi-Crudeli, d'accord en cela avec les hommes les plus distingués du parti libéral, demandait pour les provinces occidentales de l'île l'abolition complète et immédiate du jury. Dans un pays où le *malandrinaggio* a de telles racines, où personne n'ose témoigner, où la loi n'est pas obéie, conserver le jury n'est-ce pas assurer le malfaiteur de l'impunité et désarmer la justice? Jusqu'ici, on n'a pas voulu toucher au principe ni donner à la Sicile un régime trop exceptionnel; on a prétendu qu'il fallait dans tout le royaume maintenir l'unité la plus parfaite, non pas seulement dans les lois, mais encore dans la manière de les appliquer; on a recours périodiquement à quelques violences de police civile et militaire, et pour le reste on s'en remet au temps. Le véritable libéralisme au contraire ne serait-il pas d'assurer à tout prix le bonheur et la tranquillité du pays?

Il y aurait ici une dernière question à soulever, question des plus délicates, mais qui n'en a pas moins d'importance : c'est celle du choix et de la personne même des magistrats. En effet, le gouvernement aura beau faire et adopter contre le *malandrinaggio* les mesures les plus pratiques et les plus salutaires, tout son bon vouloir sera inutile, si ceux mêmes chargés de les appliquer font cause commune avec la réaction, et si la *mafia* peut espérer trouver dans ses juges une approbation *mentale* et comme une secrète connivence. Les magistrats siciliens, sous l'ancien régime, étaient triés avec soin parmi les gens les plus dévoués aux Bourbons. Après l'annexion, comme on réorganisait entièrement la magistrature italienne, l'occasion parut propice pour disperser ces opposans dans d'autres pro-

vinces de l'Italie, et on mit à leur place des hommes modérés, libéraux, qui rendirent de réels services. Or, dans les derniers temps, par la faiblesse de quelques ministres de la justice, l'ancien personnel est arrivé à remplir de nouveau les postes les plus importans de la magistrature sicilienne. Ce personnel est ouvertement hostile au gouvernement, et, s'il faut en croire l'opinion publique, trop souvent il apporterait jusque dans l'administration de la justice des préoccupations politiques et des calculs de parti. Ce qu'on peut affirmer du moins, c'est que depuis plusieurs années il ne s'est pas présenté un seul cas où le domaine ait gagné une de ses nombreuses causes devant les tribunaux civils de Palerme.

Comme on le voit, la situation exige de la part des gouvernans beaucoup de tact et de jugement, beaucoup de décision aussi et de fermeté : ils ont à lutter contre une coalition qui est tout à la fois une menace politique et un danger social; du moins peuvent-ils compter sur le concours de la population honnête et intelligente. Ainsi et avant tout l'abolition du jury, mesure temporaire, si l'on veut, mais indispensable, un choix particulier des magistrats, une action plus prompte de la justice dans les instructions criminelles, la punition rigoureuse des témoins réfractaires, le désarmement des populations opéré graduellement et non par secousses, enfin le transport des condamnés siciliens dans les prisons et les bagnes des autres provinces de l'Italie, tels sont les moyens qui, de l'aveu des plus compétens, pourraient porter au *malandrinaggio* un coup décisif. Quelques-uns d'entre eux, appliqués à la répression du crime agraire en Irlande par le *Peace preservation act* de 1869, y ont déjà donné d'excellens résultats et ne seraient pas moins utiles en Sicile. Au reste on peut encore différer d'opinion dans le détail et discuter sur le remède à appliquer, on ne niera pas qu'un remède ne soit nécessaire. Le bonheur et la prospérité de la Sicile importent trop aux intérêts de la patrie commune. Cette île, une des plus fertiles du monde, placée si belle entre trois mers propices, cet *emporium* de l'antiquité, ce grenier d'abondance de la vieille Rome, ne doit pas être ainsi une terre de famine et de désolation et, devenue la proie des bandits, faire la honte des nations civilisées. Tous ceux là-bas qui ont à cœur l'avenir de leur pays s'inquiètent et travaillent. Pour nous, dans cette lutte entreprise contre le vice, l'ignorance et la misère, nous ne pouvons qu'applaudir aux généreux efforts du parti libéral, et faire des vœux pour que la malheureuse Sicile, exploitée, asservie, opprimée depuis tant de siècles, se retrouve enfin elle-même et reprenne dans la grande famille italienne le rang auquel lui donnent droit sa position géographique, son passé, la vitalité de son peuple et les merveilleuses ressources d'un sol inépuisable.

L. Louis-Lande.

EL MATARIFE

I.

Au mois de juillet 1869, me trouvant à Biarritz, je rencontrai un matin sous les platanes Édouard D..., *sportsman* bien connu à Pau, où il avait alors des chevaux de course, homme d'esprit d'ailleurs et cœur excellent. Je m'étais étroitement lié avec lui dans une garnison commune lorsqu'il servait au 4e hussards, et ne l'avais pas revu depuis deux ou trois ans. Aussi ce fut de part et d'autre une explosion de joie. — Mon cher ami, lui dis-je, tu ne pouvais pas venir plus à propos. Je suis seul ici, sans aucune connaissance et passablement excédé de ce tohu-bohu qui me gâte l'Océan.

— Il y a un moyen d'y remédier, me répondit Édouard. Je n'ai pas rencontré ici les gens que je cherchais. Viens avec moi à Saint-Jean-de-Luz, où je dois m'arrêter quelques jours. Tu y trouveras une plage superbe, le calme et ces sites pittoresques que tu aimais au bon temps.

Aussitôt dit, aussitôt fait. A midi, nous prenions ensemble le train d'Espagne, qui nous laissa une demi-heure après à Saint-Jean-de-Luz. Le soir même, nous louâmes au bord de la mer une maisonnette fort propre avec une vieille Basquaise pour nous servir, et Édouard écrivit à son cocher de lui amener deux chevaux et un phaéton. Je n'étais pas médiocrement surpris de voir mon ami quitter le séjour élégant de Biarritz pour une petite ville où je n'aperçus tout d'abord que de rares baigneurs; mais je n'attendis pas longtemps l'explication de cette mystérieuse retraite. Édouard me la donna lui-même le jour suivant, tandis que nous revenions du bain en suivant les contours de la rade.

— Puisque tu as accepté mon invitation, me dit-il, sans me demander ce qui m'amène ici, je ne dois rien te déguiser, d'autant plus que tu me rends sans le savoir un service important. Regarde-moi bien de la tête aux pieds et dis-moi si j'ai la mine d'un conspirateur. — Je m'arrêtai, cherchant ce qu'il voulait dire. — Ce

n'est pas une plaisanterie, continua Édouard. Il s'agit d'une prise d'armes que va tenter l'infant don Carlos, et je suis ici pour le seconder. Tu connais mes opinions politiques. Habitant la frontière d'Espagne, et Basque par ma mère, je ne peux être que carliste déterminé. L'occasion est propice pour don Carlos, puisqu'il n'y a aucun maître de l'autre côté des Pyrénées; mais de ce côté-ci c'est différent. L'empereur ne favorisera pas le roi légitime, et notre besogne est difficile, à nous qui tâchons de rassembler des armes et de l'argent pour les faire passer en Espagne. Aussi je t'ai rencontré fort à propos pour me servir de paratonnerre, et mon invitation était, je l'avoue, un peu intéressée. Nous nous promènerons ensemble et nous passerons pour des baigneurs artistes ou misanthropes. Si la police m'honore d'une visite, elle ne trouvera chez nous que tes livres; mais j'espère que ta compagnie suffira pour m'en préserver.

Je ne pus m'empêcher de rire du rôle que me réservait mon ami. Ses projets me semblaient purement chimériques; cependant je connaissais trop son caractère pour essayer de l'en détourner. Je lui demandai seulement pour prix de mon service, puisque service il y avait, de me révéler un peu ses moyens de contrebande.

— Rien n'est plus aisé, me dit-il. Les contrebandiers peuplent le pays et sont tous à nous. Tu vois ces belles montagnes qui couronnent Saint-Jean-de-Luz, la Rhune et le Soubicia : sur leur sommet passe la frontière, et leurs deux versans en France et en Espagne sont habités par des Basques, tous frères, tous dévoués à la cause de l'infant, qui est leur cause nationale. Je te montrerai quelques-uns de ces montagnards, et tu verras les plus intrépides partisans et les plus rusés qui furent jamais.

Je ne poussai pas plus loin mes interrogations et pris le parti, pour répondre à la confiance d'Édouard, de ne plus m'inquiéter de ses affaires. Nous étions un soir assis devant les arcades du Café suisse, qui occupe le rez-de-chaussée de l'ancien château de Lohobiague, appelé aujourd'hui *la Maison de Louis XIV* en souvenir de l'hymen du grand roi. Nous regardions tour à tour la dernière pourpre du soleil couchant sur les pics de la Haya, les promeneurs qui s'en allaient vers la route d'Espagne, et nous causions de la politique du jour avec le docteur B..., médecin de la ville et grand ami d'Édouard. B..., qui avait de l'esprit et un caractère aimable, professait très ouvertement des opinions républicaines, et, sitôt qu'il entrait en discussion avec Édouard, je ne manquais pas d'attiser le feu. Ce soir-là, j'amenai la conversation sur l'avenir de la république espagnole, thème favori du docteur, qui commença une philippique contre l'ancien régime, les moines et l'inquisition. Son éloquence fut interrompue au plus bel endroit par des cris répétés qu'on entendait de l'autre côté de la promenade, sur la route d'As-

cain. Les enfans couraient et quelques personnes attablées près de nous se levèrent pour aller voir ce qui se passait. Nous ne tardâmes pas à connaître la cause de ce petit tumulte. Au milieu d'un groupe de curieux, trois gendarmes, la carabine sur l'épaule, conduisaient à la ville un prisonnier qui paraissait éveiller sur son passage la plus vive sympathie.

— Est-ce possible! s'écria le docteur. Notre ami Manuel! Comment ont-ils fait pour le prendre?

Édouard fronça légèrement le sourcil et ne dit pas un mot.

Nous nous étions levés tous les trois, et le docteur marcha à la rencontre du prisonnier, qui s'approchait. C'était un homme d'assez haute taille et d'une fière tournure, vêtu, à ce qu'il me sembla, d'un costume espagnol, gilet et ceinture rouges, culotte de velours noir, veste de même étoffe jetée négligemment sur l'épaule gauche : un béret brun, des bas blancs et des espadrilles de cuir complétaient son accoutrement pittoresque. On lui avait laissé les mains libres, et il marchait la tête haute, son *makila* (1) sur l'épaule, sans paraître se soucier ni de ses gardiens, ni des curieux qui exprimaient tout haut leur pitié. Le docteur alla droit vers lui et essaya de lui serrer la main, mais les gendarmes l'écartèrent.

— Pourquoi l'arrêtez-vous? s'écria B... impatienté. Dites-moi ce qu'il a fait.

— Cela ne nous regarde pas, répondit le brigadier. Nous avons les ordres du commissaire; vous pouvez lui demander.

— A revoir, mon pauvre Manuel! dit le docteur.

Le prisonnier répondit en souriant deux ou trois mots que je ne pus comprendre et continua sa route. Il passa près d'Édouard sans le regarder.

— Quel est ce personnage? demandai-je au docteur, qui paraissait fort mécontent.

— C'est le meilleur garçon et le plus honnête homme de la contrée. A dix lieues à la ronde il n'a que des amis. Pourquoi diantre le commissaire l'a-t-il fait arrêter?.. Quelque histoire de contrebande sans doute. Voilà un beau motif pour envoyer les gendarmes au premier *coblacari* du Labourd!.. Messieurs, excusez-moi. Je vais sur-le-champ trouver le commissaire, qui m'a, Dieu merci, des obligations très étroites. Je lui parlerai pour Manuel, et, bon gré mal gré, il m'écoutera. Je vous rejoindrai dans un moment.

— Bonne chance, mon cher B..., dit Édouard en serrant la main du docteur, qui rentra dans la ville.

— Tu connais cet étrange prisonnier? dis-je à demi-voix à Édouard en m'asseyant près de lui.

(1) Bâton ferré en néflier, compagnon inséparable du paysan basque.

— Oui, me répondit de même mon ami. Il vient d'Ascain, un village assez proche d'ici, là-bas au pied de la Rhune. Il se nomme Manuel Sorrondo. Si tu avais comme moi vécu dans cette province, tu en aurais cent fois entendu parler. Sorrondo est un ancien officier carliste, un des plus terribles de la guerre de sept ans. On l'avait surnommé le *boucher des christinos*. Je ne sais combien de centaines il en a égorgés ou fusillés.

— Est-ce là son titre à l'amitié de notre docteur républicain? B... l'appelait tantôt d'un nom bizarre, *cobla*...

— *Coblacari* apparemment. Cela veut dire en basque un poète, un chanteur ou, si tu veux, un troubadour de village. Manuel est en effet le premier poète de nos environs, ce qui le rend très populaire, et B... cultive, lui aussi, la poésie nationale. On m'a dit qu'ils ont concouru ensemble le mois dernier à Sare, et que Manuel a eu le prix. Ce bon docteur ne lui garde pas rancune.

— A la bonne heure, mais cela ne m'explique pas qu'un ardent républicain puisse montrer tant de sympathie à un carliste féroce, surtout au moment où il va sans doute reprendre les armes pour le trône et l'autel.

— Bon! reprit Édouard, ne sont-ils pas Basques tous les deux? C'est assez pour que le docteur vienne à son secours.

D... se tut, et nous demeurâmes quelques instans silencieux en fumant. Je n'osais pas faire d'autres questions. Tout à coup je vis le docteur, qui tournait l'angle du château Lohobiague suivi de son protégé.

— Je vous l'avais bien dit, s'écria B... avec un air de triomphe. Le commissaire ne pouvait me refuser ce service, d'autant plus qu'il n'avait aucun grief précis. Quand je lui ai demandé pourquoi il arrêtait Sorrondo, il m'a répondu : — On l'accuse de faire de la contrebande et de se mêler d'une conspiration carliste.

— En avez-vous des preuves?

— Non, cet homme est trop habile pour se faire prendre.

— C'est donc une arrestation arbitraire. Laissez-moi votre prisonnier, je me porte caution.

Sorrondo s'était approché d'Édouard pour lui serrer la main. Il me salua gravement du béret et s'assit auprès de moi. Le docteur lui fit servir du café et continua son récit :

— Enfin, à force d'instances, j'ai obtenu la liberté de Manuel. Ces fonctionnaires croient toujours lancer contre un Basque une accusation sans réplique lorsqu'ils le traitent de contrebandier. Il ne leur entrera jamais dans la cervelle que les plus honnêtes gens du Labourd et de la Soule (1) ont le droit de faire la contrebande.

(1) Arrondissemens de Bayonne et de Mauléon.

Qu'est-ce donc que notre frontière, sinon une barrière injuste qui divise malgré lui le grand peuple des Escualdunac (1)? Pourquoi respecteraient-ils à leurs dépens cette limite conventionnelle tracée au milieu de leurs montagnes?

Pendant ce discours, j'observais avec une extrême curiosité mon voisin, espérant découvrir en lui quelques marques de sa férocité célèbre; mais je fus bien trompé dans mon attente, et ce qui me frappa au premier coup d'œil, ce fut la beauté et l'expression sympathique de son visage. Malgré quelques rides et des reflets argentés sur ses cheveux noirs, il ne paraissait pas avoir plus de cinquante ans. Son large front hâlé, ses grands traits, ses yeux profonds et glauques avec un regard perçant, mais plein de franchise, toute sa physionomie respirait l'intelligence et la résolution. Il avait, sous ses habits de paysan, des manières tout à fait nobles. Quand le docteur eut fmi sa tirade, il lui dit en souriant :

— Mon cher B..., vous avez raison, quoique vous parliez comme un poète. Personne dans nos montagnes ne rougit de faire le métier de Ganis (2). Croyez bien cependant que je ne m'exposerai pas à vous mettre en prison à ma place; le commissaire pourrait bien être tenté de prendre sa revanche à vos dépens. Maintenant je suis votre débiteur, et je ne prétends pas pouvoir vous payer aisément.

— Oh bien! s'écria le docteur, je vais vous donner tout de suite le moyen de vous acquitter. Vous avez écrit, il y a peu de temps, deux poèmes que je ne connais pas...

— Ah! docteur, répondit le contrebandier toujours souriant et roulant entre ses doigs une cigarette, pour cette fois, comme on dit, le ramier est pris dans le filet. — Eh bien, venez dimanche prochain dîner avec moi à Aguerria, et nous chanterons tout à notre aise. Vous serez de la partie, j'espère, ajouta le vieux carliste en s'adressant à D...

— Oui, répondit Édouard, et vous me permettrez de vous conduire un ami qui désire tirer avec vous des vautours sur la Rhune.

Sorrondo me regarda avec curiosité.

— Monsieur, lui dis-je, mon ami D... me raille; je n'ai jamais pensé que l'on pût tuer un vautour comme un perdreau.

— C'est pourtant la vérité, monsieur, répondit simplement le contrebandier. Il est toujours difficile d'abattre un aigle, mais la chasse au vautour n'est qu'un jeu d'enfans. Vous verrez cela, si vous me faites l'honneur d'accompagner ces messieurs, et vous excuserez l'hospitalité du montagnard. Je peux vraiment dire de moi comme le proverbe navarrais : *un cœur vaste et une petite maison.* Bonsoir,

(1) Nom national des Basques.

(2) Contrebandier célèbre qui rendit de grands services aux carlistes dans la guerre de sept ans.

messieurs, la nuit tombe, et je veux aller moi-même consoler mon pauvre Domingo.

La conversation roula encore plus d'une heure sur Manuel Sorrondo, sur ses mérites variés et ses aventures. Ce dernier point n'était bien connu ni d'Édouard, ni même du docteur, car personne n'avait jamais pu obtenir du poète contrebandier qu'il racontât sa vie passée. Pourquoi avait-il fait la guerre carliste étant Français? Nul ne le pouvait dire. Cependant l'histoire de ses exploits et de ses cruautés était devenue en quelque sorte une légende de la contrée. Bien des gens s'étonnaient qu'un homme de mœurs si douces eût été jadis si féroce, et personne ne le lui reprochait. Mes compagnons ne purent pas m'en apprendre davantage.

Le dimanche arriva, et, comme on pense, j'attendais impatiemment l'heure de partir pour Ascain. Édouard entra le matin tout joyeux dans ma chambre : — Bonne nouvelle, me dit-il. J'ai reçu cette nuit un message. Les carlistes seront prêts dans peu de jours à entrer en campagne. Il me reste seulement à savoir si Manuel a pu faire passer de l'autre côté de la frontière un envoi important d'armes et de munitions.

Nous allâmes chercher le docteur pour régler avec lui le départ, et nous le trouvâmes de fort mauvaise humeur. Il devait rester à la ville ce jour-là pour soigner quelque malade et maugréait de renoncer à la partie d'Ascain.

— Ne nous plaignons pas, me dit Édouard quand nous fûmes seuls. B... est un joyeux compagnon, mais il nous aurait peut-être gênés. Ou je me trompe fort ou nous allons voir sans lui des choses intéressantes.

Vers trois heures de l'après-midi, au lieu de monter en voiture, nous louâmes dans le port un canot et deux bateliers. Rien n'est gai en effet comme de remonter jusqu'à Ascain la rivière qui se jette dans le vieux port de Saint-Jean-de-Luz, entre la ville et Ciboure. Au moment de la marée, la Nivelle devient un grand fleuve dont les larges contours se déploient entre des collines couvertes de bois et de pâturages. On dirait, au pied des Pyrénées et sous un ciel éclatant, une des rivières de la Basse-Bretagne. Nous glissions sur ce beau lac, poussés rapidement par deux marins vigoureux qui nous racontaient chemin faisant leurs courses hardies à Terre-Neuve. Édouard avait pris soin de mettre dans la barque l'équipement nécessaire pour une excursion dans les montagnes. En une heure, nous atteignîmes le point où s'arrête la marée dans le cours de la Nivelle. De jolies maisons basques nous apparaissaient dans la vallée et sur le flanc des coteaux; c'était Ascain et nous allâmes tout droit sur la place du village.

La foule sortait de l'église, où venait de se terminer l'office des

vêpres. En un clin d'œil, les jeunes garçons se formèrent par groupes, quittèrent leurs vestes et commencèrent les uns une partie de paume, les autres le jeu de quilles. D'un autre côté, des bandes de jeunes filles, à la mine grave et modeste, s'en allèrent devisant le long des chemins. Nous nous arrêtâmes à voir la partie de paume, de *pelota*, amusement favori des Basques. Devant un mur assez élevé et crépi en jaune, douze ou quinze gaillards luttaient de vigueur pour se renvoyer la balle, et le vicaire de la paroisse, en dépit de sa soutane, conduisait un des camps. Manuel Sorrondo, dans son costume navarrais, regardait faire les joueurs et leur donnait des conseils. Dès qu'il nous aperçut, il vint à nous.

— Messieurs, dit-il en nous serrant la main, un Basque oublierait tout pour une partie de paume. Je devrais être chez moi à vous attendre, mais je vais vous conduire moi-même à Aguerria.

Nous le suivîmes dans un sentier qui montait entre des prairies et des landes couvertes d'ajoncs. Au détour du coteau, nous vîmes se dérouler à nos pieds la route de Saint-Jean-de-Luz et la Nivelle. Après avoir traversé un petit bois de vieux chênes, nous arrivâmes devant une maison blanche et coquette, bâtie à la mode du pays. Sur la façade régnait au premier étage une galerie en bois, peinte d'une couleur rouge foncé, où s'accrochaient de toutes parts les pampres verts d'une treille. Les montans de cette galerie supportaient le toit en saillie et formaient au rez-de-chaussée une sorte de portique. Contre un de ces rustiques piliers se tenait appuyé nonchalamment un jeune garçon blond et svelte, serré dans sa ceinture rouge.

— Bonsoir, Domingo, lui dit Édouard.

L'enfant ôta son béret bleu pour nous saluer et parla en basque à Sorrondo.

— Messieurs, nous dit notre hôte, en attendant que le souper soit prêt, voulez-vous visiter mon jardin? C'est l'ouvrage de mon neveu Domingo.

— Certainement, répondit Édouard. Allons admirer vos *bipherrà*. — Et il ajouta, me parlant à l'oreille : — Admire toujours le jardin d'un Basque.

Nous entrâmes dans un petit enclos fermé de haies vives qui touchait à la maison. Les *bipherrà*, c'est-à-dire d'énormes pimens, s'y étalaient entre les grandes mauves éclatantes où butinaient des abeilles et les grenadiers chargés de fruits à demi empourprés. Édouard me fit observer les lauriers plantés çà et là pour écarter la foudre, suivant la croyance du pays, et, dans la haie d'aubépine qui fermait l'enclos, de belles tiges de néfliers déjà marquées de ces incisions symétriques dont les Basques aiment à orner leur *makila*. Je fis beaucoup de complimens au jardinier de ce potager pitto-

resque, mais j'admirais plus sincèrement la belle perspective qui de là s'offrait à nos regards : en face, par-delà les coteaux, la rade de Saint-Jean-de-Luz avec ses vieilles tours, et à notre gauche la Rhune, dont la masse superbe se dressait fièrement comme la reine de ces montagnes. En ce moment, quelques nuages suspendus sur ses flancs s'élevèrent peu à peu et se rassemblèrent autour de sa cime. — La *Rhungomendia* va se coiffer, dit Édouard. Qu'en pensez-vous, Manuel? — La chasse sera meilleure, répondit en souriant le contrebandier.

Sorrondo nous fit les honneurs de sa table avec une dignité simple et cordiale, et je commençai à flatter son amour-propre en lui disant que la cuisine des Basques était fort supérieure à celle de leurs voisins. On nous servait justement alors un plat de je ne sais quels mollusques de la côte, appelés dans le pays *ciperones*, accommodé d'une façon exquise. Les *bipherrà* du jardin, comme on pense, n'y étaient point épargnés; aussi voyait-on rapidement disparaître les bouteilles d'excellent vin alignées sur la table. Notre amphitryon nous dit que c'était du vin de la Ribera en Navarre, et que jamais roi d'Espagne n'en avait bu de meilleur.

Je rappelai alors à notre hôte qu'il avait promis de nous chanter quelqu'une de ses poésies. Il ne se fit pas prier, et, prenant sa guitare, il chanta des vers dont je ne peux malheureusement rien dire, n'en ayant pas compris une syllabe. Il entonna ensuite d'une voix sonore un chant de guerre carliste, que mon ami applaudit avec enthousiasme. D... profita de l'occasion pour faire raconter au poète guerrier quelques épisodes de sa vie militaire, et Manuel mit dans ses récits autant de modestie que d'entrain. On y reconnaissait du premier coup une âme de soldat.

Onze heures sonnèrent. Manuel s'arrêta et échangea quelques mots en basque avec mon ami.

— Seras-tu bien aise, me dit alors Édouard, de voir faire sur la Rhune la contrebande de guerre?

Je restai stupéfait et lui demandai s'il parlait sérieusement.

— Très sérieusement. Sorrondo va faire passer un convoi, je l'accompagne et je t'offre de venir avec nous. C'est la surprise que je t'ai ménagée depuis ce matin.

— Pourquoi donc ne pas le dire plus tôt? Tu savais bien que je ne refuserais pas, lors même qu'il n'y aurait point de service à te rendre, car je devine encore là-dessous quelque mystère; mais on ne voit pas tous les jours des contrebandiers à l'œuvre sur le sommet des Pyrénées, et s'il y a quelques horions à risquer...

— Bravo! s'écria le vieux carliste. C'est parler en officier qui aime encore la guerre et les aventures. Rassurez-vous, je m'engage sur l'honneur à vous faire rapporter ici tous vos membres intacts.

Un moment après, nous étions équipés, chaussés d'espadrilles, nos manteaux roulés autour des reins. Manuel me donna une grande gourde remplie d'une excellente eau-de-vie et me fit choisir un fusil dans son râtelier, car il demeurait bien entendu que la contrebande ne nuirait pas à la chasse. Lui-même prit une carabine rayée qui me parut encore plus propre à chasser l'homme que le vautour.

Nous partîmes en silence d'Aguerria, et de l'autre côté d'Ascain nous commençâmes à gravir les premières pentes dans un épais taillis. Manuel, dont je suivais tous les pas, me rappela à voix basse que nous avions de bonnes raisons pour ne pas prendre un chemin plus fréquenté.

Nous ne tardâmes pas d'atteindre un premier sommet, couvert, à ce qu'il me sembla, de genêts et de bruyères, et nous approchâmes d'une petite chaumière entièrement fermée, où l'on entendait résonner les battemens sourds et monotones d'un marteau. Édouard me dit que c'était le bruit d'un instrument avec lequel les paysans coupent les genêts et les ajoncs dont ils nourrissent leur bétail. Manuel poussa deux fois un *irrincina*, cri rauque et bizarre, familier aux Basques. Aussitôt le bruit cessa, la porte de la chaumière s'ouvrit, et un paysan vint à nous. Après quelques mots échangés dans son idiome avec le contrebandier, il rentra chez lui, et nous n'entendîmes plus rien.

— Tout va bien, dit Sorrondo. Les douaniers de Sare ont déjà passé ici, il y a environ une heure, se dirigeant vers la montagne. Il n'y a plus à craindre que la patrouille d'Ascain.

Nous reprîmes notre marche dans le fond d'une gorge entre deux hautes montagnes qui se prolongeaient de chaque côté. A quelques pas de nous roulait un torrent dont nous remontions le cours. La nuit, jusque-là très obscure, s'éclaircit tout à coup, les nuages s'écartèrent, et à la clarté de la lune les escarpemens et les crêtes des montagnes prirent un aspect fantastique. Un vent frais nous apporta le parfum des iris sauvages et le tintement des clochettes de quelque troupeau. Saisi par la beauté de ce désert, j'exprimai tout haut mon sentiment.

— Voilà qui est fort à propos, me dit Manuel. Savez-vous que les douaniers sont peut-être là, à notre droite, sur la cime de l'Hucelhaya, et qu'ils y voient clair maintenant? Cachez vos fusils.

Mais il y a un Dieu aussi pour les contrebandiers, et presque aussitôt les nuages s'étendirent de nouveau sur nos têtes, plus épais qu'auparavant. Nous traversâmes le torrent et suivîmes notre guide sur une pente des plus raides, où il n'y avait point de sentier. Nous marchions à travers de hautes fougères dont je m'aidais pour ne pas glisser. Comment Sorrondo reconnaissait-il sa route dans ce fourré, c'est ce que les contrebandiers seuls pourraient dire. Enfin,

après une heure de cette ascension, nous nous arrêtâmes sur les derniers plateaux de la montagne. Manuel écouta un moment et poussa à demi-voix l'*irrincina*. Aussitôt du milieu des fougères, à quelques pas de nous, se levèrent brusquement cinq ou six grands gaillards pareils à des fantômes qui seraient sortis de terre. Nous avions passé à côté d'eux sans même les entendre respirer. Ils s'approchèrent en silence de leur chef.

— Ce sont, me dit Édouard, les *hacheros*, c'est-à-dire les porteurs de la contrebande.

Manuel leur parla à voix basse. Sans répondre un mot, ils retournèrent à leur place; chacun souleva un énorme ballot caché dans les fougères et le chargea sur ses épaules.

— Je vais, nous dit Manuel, conduire ces hommes à la frontière, mais peut-être les douaniers n'attendront pas que notre besogne soit terminée... Vous, messieurs, s'il y a des balles à recevoir, vous n'avez rien à faire ici. Suivez Domingo jusqu'à la cabane du berger et attendez-moi.

Le contrebandier s'éloigna aussitôt, se dirigeant vers la pointe de la Rhune, et les *hacheros* disparurent avec lui. Édouard et moi, nous suivîmes Domingo du côté opposé, marchant avec peine, dans l'obscurité profonde, sur le gazon semé de rochers. Je demandai à mon ami s'il craignait une rencontre de Manuel et des douaniers.

— C'est son affaire, me répondit Édouard, il a voulu conduire lui-même cette expédition, et il y a là plus de vingt ballots de fusils ou de cartouches; mais ce sont les premiers *hacheros* de la contrée. Depuis le commencement de la nuit, ils ont gravi plusieurs fois la montagne pour porter cette charge.

J'avoue que l'audace et la vigueur de ces montagnards commençaient à m'inspirer un sérieux intérêt. Il m'eût été pénible de les voir compromis, et, sans y réfléchir, je me sentais porté à les favoriser. Dans tout ce qui ressemble à la guerre, il y a une sorte de contagion. Cependant le ciel se couvrait de plus en plus, et la pluie commençait à tomber, lorsque nous arrivâmes auprès d'un parc de moutons et d'une hutte en pierres sèches, couverte de paille tressée. Domingo nous fit entrer là, et un montagnard, vêtu d'un manteau à capuchon qui ressemblait à une dalmatique, nous reçut sans étonnement. Au milieu de la hutte brûlaient quelques tisons sous un trou pratiqué dans le toit, qui laissait plus ou moins bien échapper la fumée. A droite et à gauche de ce foyer, un amas de fougères sèches en guise de lit, et dans un coin les vases servant à garder le lait des brebis. Cela ressemblait assez aux cabanes de bergers qu'on rencontre dans l'Apennin; mais pour le moment un palais ne nous eût pas offert un meilleur gîte, et nous nous assîmes avec bonheur sur la couchette du pâtre en écoutant tomber une pluie d'orage.

— Beau temps pour les contrebandiers, dis-je à Édouard : les patrouilles n'auront pas envie de courir la montagne.

— Il ne faut pas s'y fier, répondit Domingo en jetant son manteau sur ses épaules. Messieurs, reposez-vous et dormez. Vous aurez des vautours au matin, car le berger me dit qu'il a jeté une brebis dans le ravin d'à côté. Nous allons tous les deux maintenant faire le guet pour mon oncle.

Le berger alluma une torche de résine, qu'il planta dans un trou de la muraille, et tous deux sortirent.

Deux minutes après, nous entendîmes au dehors quelques voix d'hommes, et quatre douaniers entrèrent dans la cabane. Qui fut le plus surpris d'eux ou de nous, je ne saurais le dire. Le brigadier nous toisa du regard, et d'un ton d'autorité : — Que faites-vous, messieurs, nous dit-il, si près de la frontière au milieu de la nuit? Avez-vous des papiers?

Édouard s'empressa de montrer une lettre du préfet des Basses-Pyrénées, M. d'A..., avec qui il entretenait des relations amicales. La signature du premier magistrat du département produisit un excellent effet, tandis que de mon côté je montrais un ancien passeport. Le douanier s'humanisa, et nous demanda poliment si nous étions sur la Rhune en simples touristes ou en chasseurs. Nous montrâmes nos fusils.

— Je comprends, dit le brigadier. C'est peut-être vous que nous aurons aperçus tantôt par le clair de lune au-dessous de l'Hucelhaya. Cependant il y avait plus de monde : où sont vos guides?

D... répondit que notre unique guide était allé s'assurer d'un appât pour les vautours que nous devions tirer à l'aube.

— Eh bien, messieurs, reprit le douanier, bonne chasse! nous continuons la nôtre. En route!

— Brigadier, lui dis-je alors d'un ton dégagé, vous n'allez pas vous tremper encore sous la pluie, vous et vos hommes, sans prendre un peu d'eau-de-vie. J'en ai là qui n'est pas à dédaigner. — Et je lui tendis ma gourde.

— Ma foi, monsieur, répondit le douanier, ce n'est pas de refus.

Il prit la gourde, y but sans façon une bonne gorgée et la tendit à ses soldats, qui ne se gênèrent pas davantage. Je regardais pendant ce temps plusieurs médailles qui ornaient la poitrine du brigadier. — Il n'y a pas longtemps, lui dis-je, que vous êtes sorti de l'armée, car je vois que vous avez fait les dernières campagnes. Dans quel régiment?

— Dans le 59e, monsieur : un régiment qui a de beaux états de service.

— Oh! parbleu, je le connais : il a fait campagne avec le mien en Italie, et je peux dire qu'il se battait bien.

— Monsieur, j'étais alors caporal aux voltigeurs du 2e bataillon, et j'ai été nommé sous-officier après la campagne.

J'offris un cigare au brigadier, qui s'empressa de l'allumer, et je lui dis : — Un brave sous-officier comme vous, avec plusieurs campagnes, a certainement mérité la médaille militaire.

— Ce n'est pas la faute de mon capitaine, répondit-il en secouant la tête d'un air de tristesse, car il m'a porté deux fois; mais, monsieur, que voulez-vous faire contre la chance?..

Et le brave douanier me recommença l'éternelle histoire de la décoration qu'on a gagnée plusieurs fois sans l'obtenir jamais. Je me gardai bien de l'arrêter en si beau chemin et lui fis raconter ses campagnes et ses exploits, car il avait fait deux congés. Tout en causant, nous nous assîmes les uns et les autres sur les fougères, on vida la gourde, on consomma les vivres, on fuma nos cigares, bref, le temps se passa sans que le brigadier parlât de continuer la ronde, et ses subordonnés ne songèrent nullement à lui rappeler son devoir.

Il était à peu près trois heures du matin, et la pluie avait cessé. Le brigadier nous donna en manière de remercîment quelques conseils pour notre chasse, et emmena ses hommes. Domingo rentra alors tout joyeux en nous disant que la patrouille descendait du côté d'Olhette, et quelques instans après parut Sorrondo.

— Allons, messieurs, nous cria-t-il en entrant, debout! voilà le matin qui blanchit : c'est le moment de l'affût.

Édouard et moi, nous nous frottions les yeux, et Domingo raconta aussitôt à son oncle ce qui venait de se passer. Je ne sais quel rôle important il me donna dans son récit, mais le contrebandier me dit en me serrant la main : — Je n'oublierai jamais le service que vous venez de me rendre.

Rien ne dispose moins à la chasse qu'une nuit passée sans sommeil. Ce fut par amour-propre que nous allâmes, Édouard et moi, nous accroupir avec Manuel au bord d'un ravin pour attendre des vautours qui ne parurent point. En revanche, à mesure que le soleil montait dans un ciel sans nuages, nous vîmes se dorer peu à peu tous les pics du Guipuscoa et de la Navarre, puis à travers de légères vapeurs la lumière se répandre sur les vertes campagnes du Labourd et sur l'Océan. Nous revînmes à Aguerria très satisfaits de notre excursion. Notre hôte, pour me faire plus d'honneur, me mena dormir dans sa chambre, m'assurant qu'il n'avait pas besoin de sommeil. Je me jetai tout habillé sur son lit et m'endormis aussitôt.

A mon réveil, dès que j'eus ouvert la fenêtre et les contrevens, je remarquai dans la chambre un objet auquel je n'avais pas pris garde le matin. C'était un trophée d'armes qui couvrait presque entièrement une des parois : plusieurs sabres d'officiers de divers

modèles, des carabines anglaises, si estimées il y a trente ou quarante ans, de brillantes espingoles, des baïonnettes, des pistolets, les uns richement damasquinés, les autres sans aucun ornement, enfin de longs couteaux au manche incrusté de cuivre tels qu'en portent les Catalans ou les Aragonais. Je pensai que ce devaient être là d'anciens compagnons du maître de céans, des reliques de la guerre carliste; mais ce qui me surprit bien davantage, ce fut de voir au milieu de ces armes accrochées en rond à la muraille, au centre de ce formidable arsenal, le portrait en miniature d'une très jolie femme. Une petite tête brune avec de grands yeux bleus, un visage arrondi, des traits mêlés de grâce et d'énergie. Elle était coquettement coiffée d'un petit chapeau de paille, et le costume rappelait à peu près les dernières années de la restauration, avec je ne sais quoi de *local* dans les ornemens du corsage.

La peinture, délicatement traitée, ne portait pas de signature, et je ne me serais pas attendu à trouver cet objet d'art dans la maison d'un montagnard basque. Les armes l'entouraient de si près qu'on ne pouvait se méprendre sur l'intention qui avait disposé autour du portrait cet encadrement guerrier. Au-dessous de la peinture en outre était suspendue par son ruban rouge une croix de l'ordre militaire de *Saint-Ferdinand*. Il y avait là, à n'en pas douter, de chers souvenirs réunis ensemble, quoique bien différens; l'embarras était seulement de les démêler. Je contemplais tour à tour ces armes, qui auraient pu raconter bien des combats, et la charmante figure. A vrai dire, elle ne semblait pas trop étonnée de se trouver là, car je lisais dans son regard et sur ses lèvres le courage et la fierté plus encore que la douceur. Quelqu'un entra dans ma chambre et me posa doucement la main sur l'épaule; je tressaillis. — Bonjour, lieutenant, me dit en riant Sorrondo. Avez-vous bien dormi?

— A merveille, mon cher hôte. J'admirais vos armes; elles sont vraiment curieuses et très précieuses, je suppose...

— Oui, certes, s'écria Manuel, elles ont toutes été portées par moi ou par quelqu'un des miens. Ces sabres ont bu le sang des christinos, et ces *trabucos* ont couché par terre bien des soldats du premier empereur.

— Ah! dis-je, c'est très curieux, en effet. Vous avez là aussi une bien jolie peinture, un portrait de famille sans doute?

Sorrondo changea brusquement de visage et fixa sur moi son regardpénétrant, puis il reprit avec un sourire triste : — Vous avez raison, un portrait de famille!.. Elle vous semble belle?.. Que diriez-vous, si vous l'aviez connue elle-même?..

Je ne trouvai rien à répondre, et Manuel, reprenant tout à coup sa gaîté : — Allons, jeune homme, faites votre toilette aussi vite que si vous étiez en campagne. D... nous attend pour déjeuner.

Quelques instans après, je descendis, tout étonné du ton amical et familier que mon hôte venait de prendre avec moi, et je fis part de cette impression à Édouard.

— Tu ne connais pas encore les Basques, me dit-il. Manuel, depuis l'aventure de cette nuit, s'est pris pour toi de la plus vive amitié. Il est persuadé que tu as fait réussir sa contrebande en retenant les douaniers dans la cabane, et ce succès lui importait pour gagner encore plus la faveur des chefs carlistes, car il n'a d'autre rêve que d'obtenir un commandement dans l'insurrection. Tu es maintenant son meilleur ami.

Après le déjeuner, Édouard reçut des lettres que son domestique lui apporta de Saint-Jean-de-Luz. Il les montra à Sorrondo, qui en parut très joyeux. Édouard était mandé à Bayonne par le comité carliste. Sa voiture l'attendait à Ascain, et il partit aussitôt. Manuel me pria de rester à Aguerria jusqu'au retour d'Édouard.

Je passai de la sorte deux jours chez le contrebandier, et ce fut assez pour cimenter notre amitié. Pendant la journée, Sorrondo vaquait aux soins de son domaine, le soir nous causions de la littérature *euskarienne* ou de ses campagnes; mais je ne fis pas la moindre allusion au petit portrait.

Il m'arriva le lendemain, en me promenant près du village, de rencontrer dans un chemin le cortége d'une noce. On conduisait la mariée au logis de l'époux; un char attelé de bœufs portait ses meubles, et des jeunes gens dansaient autour le *saut basque* avec un tambourin et cette grosse flûte qu'ils nomment *chiroula*. J'en parlai à Manuel.

— Puisque vous aimez nos chants nationaux, me dit-il, je vous ferai entendre ce soir le *chœur nuptial*. Il y en a de très beaux. J'évite ordinairement cette cérémonie; mais il n'est rien que je ne fasse pour vous.

A dix heures, nous descendîmes au village, et dans la grande rue, proche de l'église, je vis deux troupes de chanteurs, l'une de jeunes gens, l'autre de jeunes filles, rassemblées à la clarté de la lune devant une maison. Les filles se tenaient d'un côté, les garçons de l'autre : au milieu de ces derniers, un chanteur entonnait un couplet que ses compagnons achevaient et dont les jeunes filles reprenaient ensuite le refrain. C'était le double chœur de l'*épithalame* antique, et ces choristes célébraient apparemment le bonheur des époux. La beauté des voix, la précision du chant et la douceur un peu monotone de la mélodie, tout contribuait au charme de cette scène nocturne. J'écoutai un moment en silence et j'allais exprimer mon admiration à Manuel quand je le vis à quelques pas de là appuyé contre une muraille et la tête dans ses mains. A mon approche, il se détourna, et je crus voir qu'il essuyait une larme.

— Ce chant vous plaît sans doute, me dit-il tristement. Il est ancien et assez populaire. Restez, si vous voulez l'entendre; moi je n'en ai pas le courage, car il me rappelle les plus beaux et les plus cruels momens de ma vie...

Parlant ainsi, Manuel s'éloignait, et je pris avec lui le chemin d'Aguerria. La nuit était d'une admirable sérénité : la lune dans son plein éclairait au loin la campagne muette. Sorrondo, absorbé dans ses pensées, murmurait parfois quelques mots basques comme se parlant à lui-même. Nous traversions le bois de chênes qui précède Aguerria quand il s'arrêta tout à coup, et, regardant fixement devant lui, d'une main il ôta son béret, de l'autre se signa gravement. Je frissonnai malgré moi.

— Qu'y a-t-il? demandai-je, cherchant des yeux de tous côtés.

— Vous ne la voyez pas? me répondit Manuel en me montrant devant lui un objet invisible. Regardez,... elle me tend les bras.

Et d'une voix attendrie il se mit à parler dans sa langue à cet être qu'il croyait voir.

Mais j'avais beau regarder, je ne voyais rien, si ce n'est entre les branches de quelques arbres un reflet lointain et vaporeux de la lune sur la rivière, qui, à vrai dire, prenait une forme assez fantastique. Un coup de vent sans doute ayant ridé la surface de l'eau, cet effet étrange disparut. Sorrondo se remit en marche, et je le suivis, un peu inquiet de son exaltation d'esprit. Quand nous fûmes rentrés à la maison, il me dit gravement : — N'avez-vous donc jamais vu une *arrima herratia*, une âme errante?

— Jamais, lui répondis-je sans paraître étonné de sa question.

— Ah! jeune homme, reprit-il avec plus de tristesse, vous êtes encore heureux! Vous n'avez pas perdu ceux à qui est attachée votre vie. Moi, c'est différent...

Il me serra la main, et nous nous souhaitâmes le bonsoir.

Si je n'avais appris d'Édouard combien les Basques sont superstitieux et enclins à croire aux fantômes, j'aurais soupçonné Sorrondo atteint de folie. Ma curiosité était de plus en plus éveillée à son endroit; mais pour rien au monde je n'aurais voulu mettre le doigt [illegible] plaie vive, et je résolus de me montrer toujours discret.

[illegible] pensée, je sortis le lendemain de bonne heure pour faire une longue promenade. A mon retour, je vis Sorrondo assis devant sa maison, l'air pensif. — Aujourd'hui, me dit-il, je recevrai une importante nouvelle, cela m'est annoncé. — Je feignis de ne pas comprendre cette allusion à la soirée de la veille, et nous causions de choses indifférentes lorsque Domingo apparut dans le sentier. L'enfant courut à son oncle et lui remit une lettre. Sorrondo l'ouvrit précipitamment, et la joie brilla aussitôt sur son visage.

— Tout est gagné!

— Quoi donc?

— C'est D... qui m'écrit. Il a obtenu pour moi du comité de Bayonne le commandement du district des Cinco-Villas. C'est tout ce que je désirais. Je vais conduire les fils de ceux qui ont tant de fois combattu avec moi, et j'aurai contre moi les fils de ceux que j'ai tués... La partie sera belle!

— Mais vos soldats, où sont-ils?

— Mes soldats sont les paysans de Navarre, qui n'attendent que moi pour prendre leurs armes cachées. Souvenez-vous du chant d'Altabiscar (1) que je vous récitais l'autre soir :

Le cri de guerre a retenti dans les montagnes basques...

Aï, aï, Escualdunac! Demain au petit jour j'aurai passé la Rhungomendia. Domingo, nous partirons après minuit. Prépare tout.

— Les armes sont prêtes, dit l'enfant en rougissant d'orgueil.

— Mon cher hôte, dis-je alors, je vais retourner à Saint-Jean-de-Luz; vous avez besoin d'être seul pour vos préparatifs.

— Non pas, mon ami, nous boirons ensemble le coup de l'étrier, et vous ne partirez pas d'Aguerria avant moi. Que parlez-vous de préparatifs? Croyez-vous qu'un montagnard carliste se fasse suivre d'un convoi de bagages? J'emporte sous mon manteau mon vieux sabre et ce revolver américain, que m'a donné Édouard.

Cet excellent homme n'avait en effet pas grand'chose à régler chez lui. Il était bien sûr que ses domestiques le serviraient toujours fidèlement. Dans l'après-midi, il se rendit à Sare pour conférer avec un autre carliste et affecta de se faire voir aux gendarmes d'Ascain; mais il revint le soir à travers champs.

Il montra pendant notre souper une gaîté et un entrain que je ne lui avais pas encore vus, me raconta plusieurs combats de ses anciennes campagnes, et, ces récits ranimant de vieilles haines, il me retraça des scènes de carnage qui me firent frémir. Il s'en aperçut et me dit : — Pensez-vous que l'*Escualdun* soit un homme doux et inoffensif? Détrompez-vous; j'ai été cruel plus d'une fois dans ma vie. Les christinos m'appelaient *el Matarife :* c'est un mot andalou qui veut dire boucher, et je m'en faisais gloire [illegible] n'était que justice... Si vous saviez ce que j'ai souffert [illegible] je vous dois une explication, car vous m'avez vu pleurer [illegible] êtes le seul étranger qui ait vu Manuel Sorrondo verser une larme... C'est là ce qui peut me faire rougir. Écoutez-moi. Je n'ai pas l'habitude de faire connaître les aventures de ma jeunesse; mais avec un ami tel que vous je ne veux point garder de secrets, surtout au moment de nous dire un long adieu...

(1) Chant basque très ancien et très beau sur la défaite de Roland à Roncevaux. On peut le comparer aux odes de Pindare ou à certains cantiques de l'Écriture.

Je remerciai Manuel de sa franchise, qui répondait, sans qu'il le sût, à mon désir. Il se fit apporter une autre bouteille de vin de Tudela, et commença ainsi son histoire.

II.

Vous saurez d'abord, mon ami, que je suis né à Sare, tout près d'ici. Mon père fut obligé de servir le premier empereur, car les Basques français, depuis la révolution, n'étaient plus libres; mais ses aïeux labouraient leur champ à Sare dans un temps où les Escualdunac ne connaissaient même pas le roi de France. Ma mère était une Navarraise de Vera, ce bourg qui est de l'autre côté de la Rhune, et ses parens pouvaient s'appeler aussi *cristianos viejos*, comme on dit là-bas. Entre Basques de France et d'Espagne, les mariages ne sont pas rares, comme vous pouvez croire, et ils l'étaient encore moins autrefois. Je perdis mon père à l'âge de deux ou trois ans et me trouvai fils unique. Ma mère me confia pour m'élever à son frère don Joaquin Haristeghia, alors curé de Lesaca. Si vous allez d'Irun à Pampelune, vous trouverez à votre droite, une demi-lieue plus loin que Vera, un grand pont très pittoresque sur la Bidassoa, et de l'autre côté de la rivière vous verrez dans une gorge sauvage la vieille tour de Lesaca. C'était la capitale d'une *vallée* qu'on appelle les *Cinco-Villas*, c'est-à-dire d'une république de cinq villages, plus fière que les États-Unis d'Amérique.

Mon oncle m'apprit le latin, l'espagnol et surtout le basque. C'était un prêtre savant et pieux, fort honoré dans le pays; mais il eût mieux aimé, je pense, commander un régiment qu'une paroisse. Tout jeune, il avait quitté l'université de Valladolid pour suivre le fameux Espoz y Mina quand les provinces de la Navarre se soulevèrent contre Napoléon. Aussi laissait-il bien souvent les historiens et les poètes pour me raconter ses propres batailles, et il retrouvait l'ardeur guerrière de sa jeunesse en me parlant de ces terribles embuscades de Mina qui écrasèrent tant de Français. J'ouvrais mes oreilles toutes grandes à ses récits, et ce grain-là, mon ami, tombait en bonne terre. A seize ans, je ne rêvais que la poudre, et je méditais de me faire naturaliser Espagnol pour demander une place de cadet dans un régiment du roi. Le moment eût été mal choisi, car la faction christine gouvernait le vieux Ferdinand, et, loin de donner des emplois aux royalistes, on les destituait pour mettre partout des constitutionnels.

Je revins chez ma mère, et l'aidai à cultiver le petit domaine paternel, comme nous faisons tous dans notre pays; mais j'aimais mieux la chasse que la charrue, et j'étais presque toujours de l'autre côté de la frontière, où il y a plus de gibier qu'ici. Vous avez vu les

montagnes navarraises, ces hautes cimes couvertes de forêts que des torrens sillonnent comme des lames d'argent. C'est là que je passais mon temps à gravir les pics comme un chat sauvage. Aussi, quand je descendais le dimanche sur le jeu de paume, bien peu de garçons osaient se mesurer avec moi.

Dans ce temps-là, les provinces et la Navarre avec leurs *fueros* étaient le coin le plus heureux de la terre. La guerre civile n'avait pas encore ruiné des villages et semé les rancunes. Le pays est fertile : chacun se trouvait riche en cultivant son petit champ, c'était vraiment l'âge d'or. Chaque dimanche, depuis Pâques jusqu'à la Toussaint, il y avait des réjouissances où se donnaient rendez-vous tous les habitans d'un canton. De la frontière, on s'en souciait encore moins qu'aujourd'hui, et vous auriez vu sans cesse, pour une fête ou un marché, des bandes joyeuses venir du Labourd et de la Soule par les cols de la montagne.

Le 26 septembre de l'année 1833, peu de temps avant l'insurrection, pour la fête de saint Firmin, patron de la Navarre, il y eut une course de bague à Lesaca. C'est un divertissement très populaire là-bas, inconnu de ce côté-ci parce qu'on n'y élève pas de chevaux. Aussi les Labourdins ne manquent guère de l'aller voir quand ils peuvent, et il y en avait un bon nombre à Lesaca ce jour-là, sans parler de tous les gens de Vera, d'Echabar, de Béhobie et de plus loin encore. C'étaient des jeunes gens de la vallée qui devaient courir, la plupart mes camarades d'enfance; mais il y en avait aussi quelques-uns du Guipuscoa, entre autres un grand garçon d'Irun, nommé Garmendia, fanfaron comme un Castillan, et qui se croyait déjà sûr du prix, parce qu'il avait six pieds de haut. Des amis m'invitèrent à me mettre de la partie, et j'acceptai.

Nous étions donc plus de trente coureurs, montés sur de jolis chevaux du Baztan, pas plus hauts que ceux des Landes, mais plus vifs encore à cause des bons pâturages de la montagne. Nous avions mis nos plus beaux habits, les bas blancs, la culotte noire et le gilet écarlate, des grelots à nos espadrilles, des rubans à nos bérets, et chacun tenait à la main une baguette bien droite ornée aussi de rubans. Jamais je n'oublierai cette journée. Un temps limpide éclairait la fête, et vers quatre heures, après les vêpres, les rues du bourg regorgeaient d'une foule pimpante.

Les coureurs, précédés d'une bruyante fanfare, défilèrent d'abord sur la place entre le palais municipal, où l'*ayuntamiento* se tenait sur le balcon, et une sorte d'amphithéâtre disposé pour les jeunes filles du pays, qui ont un rôle important, car le vainqueur doit être couronné par sa fiancée, et ce n'est pas le moindre intérêt de la fête. On fit trois courses, et le hasard voulut que je fusse le seul à enlever trois fois la bague. A vrai dire, j'étais adroit et je montais

l'excellent cheval de mon oncle. Bref, je demeurai vainqueur. Garmendia était furieux; les autres se consolèrent en pensant qu'ils allaient rire à mes dépens, car il fallait recevoir le prix, et j'étais le seul de toute la bande qui n'eût pas de fiancée.

Dans le pays basque, on est plus sage que chez vous : les garçons choisissent de bonne heure leur fiancée, c'est-à-dire celle qui leur plaît, puis les parens laissent ces deux jeunes gens attendre deux ou trois années, quelquefois davantage; on n'en voit guère qui manquent de constance. Tous nos garçons, quand ils ne sont pas aux champs ou sur le jeu de paume, ne s'occupent que de leur maîtresse. Les soirs d'été, ils chantent la *ronda* sous sa fenêtre. Va-t-elle au marché, c'est le fiancé qui l'accompagne : à la nuit seulement on se sépare, et chacun revient de son côté avec ses camarades.

Eh bien! mon ami, à dix-huit ans, j'étais de tous ceux de mon âge le seul qui n'eût pas encore une *amaztegheïa*, une fiancée. Sans doute mes rêves de guerre et ma vie errante dans les bois suffisaient à m'occuper l'esprit, et, soit dans mon pays, soit en Navarre, je passais près de nos belles filles sans les regarder. Mon oncle m'avait dit un jour que je me consolerais du régiment en entrant au séminaire. Quant aux jeunes gens, ils ne tarissaient pas sur mon compte; mais c'était toujours loin de moi, car il fallait se garder de mon *makila*. Toutefois, lorsque l'alcade m'eut proclamé vainqueur de la course et qu'on m'entoura comme un triomphateur, ils s'en donnèrent à cœur joie : — Manuel, où est ton *amaztegheïa?* Qui va te couronner? — Survint l'alcade de la vallée, don Pedro Lardizabal, pour me conduire vers ce jury dont je vous ai parlé. Il tenait à la main une belle ceinture en soie brodée, prix de la course. Pedro me connaissait bien, m'ayant vu grandir chez le curé. C'était d'ailleurs un homme de joyeuse humeur et volontiers goguenard. Je descendis de cheval et me laissai conduire; mais quand je fus devant les jeunes filles, j'aurais mieux aimé, je crois, n'être pas vainqueur. Elles riaient et chuchotaient en me regardant avec malice. L'alcade, de l'air le plus sérieux qu'il put, me dit : — Garçon, où est ta fiancée?

— Elle n'est pas ici, répondis-je.

— Je le crois bien, reprit l'alcade. Mesdemoiselles, n'y a-t-il pas au moins parmi vous une amie de cette fiancée absente?

— Aucune, répondit-on de tous côtés, — et chacun de rire.

Je commençais à sentir la colère qui me prenait à la gorge lorsque je vis sur le premier rang de l'estrade une jolie fille que tout autre eût remarquée au premier coup d'œil, car son costume français et son chaperon à la biscaïenne la distinguaient des Navarraises, coiffées seulement de leurs longues tresses, sans compter qu'elle était de petite taille, avec une grâce et une expression de visage qu'on voit

rarement chez nos paysannes... Vous avez vu dans ma chambre son portrait fort ressemblant, et ce jour-là elle portait le même costume...

A ces derniers mots, je fis un mouvement de surprise, et Manuel s'arrêta un moment, le visage assombri; puis il continua :

Il me sembla que cette jeune fille me regardait d'un air curieux et bienveillant; mais don Pedro, qui était en train de rire, l'avait aussi remarquée et s'avança vers elle : — *Anderea Franceza* (1), lui dit-il, ayez compassion de ce pauvre jeune homme, qui est à moitié votre compatriote. Si vous refusez de lui donner le prix, il faudra faire venir Maïthagarri, car il n'a pas d'autre fiancée.

Maïthagarri, c'est une fée de nos vieilles légendes dont l'histoire rappelle à peu près celle de Diane et d'Endymion.

Les rires éclatèrent de plus belle, et la jeune Française se mit aussi de la partie. Je pâlis de colère; mais l'étrangère, qui ne me quittait pas des yeux, comprit aussitôt ce qui se passait en moi. Elle prit brusquement la ceinture des mains de l'alcade et me la présenta en rougissant avec un charmant sourire :

— *Yaona* (monsieur), dit-elle, je suis heureuse d'être venue ici exprès pour donner le prix à un Labourdin.

Elle dit cela de si bonne grâce que tout le monde applaudit. Je balbutiai un remercîment, et, mes camarades m'ayant aussitôt entouré, nous remontâmes à cheval pour parader encore dans la ville. Nous fûmes souper ensemble et noyer la jalousie dans le vin. Garmendia seul manqua au rendez-vous et me fit dire qu'il me revaudrait ma victoire. Quant à l'étrangère, je ne la revis plus de la soirée. On me dit qu'elle se nommait Paula Errecalde et qu'elle se trouvait à Vera chez des parens, pour voir la fête. Il ne me vint pas à l'esprit de m'enorgueillir de sa complaisance, et je n'y pensai pas davantage.

A quelques jours de là, j'allai, avec plusieurs jeunes gens de Sare, à Saint-Jean-de-Luz, pour la foire qui s'y tient vers le milieu d'octobre. On annonçait une grande partie de *pelota* entre les joueurs de la ville et une bande de Guipuscoans qui leur avaient adressé un cartel; c'est un vieil usage de nos provinces. Je dis à mes camarades : — Vous verrez que les gars de Saint-Jean-de-Luz seront battus, et qu'il nous faudra prendre leur revanche sur les Espagnols. Garmendia sera de la bande, mais nous n'avons pas peur de lui.

Effectivement nous arrivâmes à Saint-Jean-de-Luz au moment où la partie allait commencer, et nous vîmes entrer dans la lice les Guipuscoans, commandés par le terrible Garmendia, qui était plus fort à la paume qu'à la bague. Quand ils parurent, la foule battit des mains, et quelques voix crièrent : *vivent les fueros!* Par malheur,

(1) Mademoiselle la Française.

cette sympathie ne fut pas de longue durée, car dès les premiers coups les Espagnols prirent l'avantage.

Je m'étais glissé au premier rang des spectateurs, comme font les vrais amateurs du jeu, pour mieux suivre la partie; mais voici qu'en regardant de l'autre côté de la lice vers la tribune des juges, j'aperçus derrière eux, assise avec quelques dames du pays, cette jeune fille qui m'avait donné le prix à Lesaca, vêtue et coiffée encore de la même façon. Je n'oublierai jamais l'impression que me fit cette seconde rencontre. Ce fut comme un coup que l'on m'eût donné au cœur, et je ne vis plus rien autour de moi. Il me sembla pourtant que la jeune fille m'avait reconnu et qu'elle rougissait; je crus que c'était à cause de ma belle ceinture brodée dont je m'étais paré.

Vous savez qu'il y a dans toutes les grandes parties de paume des juges choisis en commun par les deux camps, qui occupent une estrade d'où ils prononcent sur les coups douteux et marquent les points gagnés par chaque camp. Ce sont toujours des hommes notables de l'endroit ou des environs. Mlle Errecalde causait fréquemment avec l'un d'eux, qui me parut de loin un assez bel homme d'environ cinquante ans et d'une tournure militaire, avec la moustache, l'habit boutonné et un petit ruban rouge. Je le montrai à l'un de mes voisins et demandai qui il était. On me répondit : — Vous ne le connaissez pas? c'est Errecalde, celui qui a fait les guerres de Napoléon avec le général Harispe. L'ancien gouvernement l'avait mis en demi-solde; mais à présent il est maire d'Ascain, c'est un grand amateur de *pelota.* — Le même voisin obligeant m'apprit aussi que cette belle personne qui causait avec le maire d'Ascain était sa fille.

Pendant que je tenais mes yeux attachés sur elle, indifférent pour la première fois de ma vie à un jeu de paume, la partie continuait au milieu du silence glacial des spectateurs, car les Guipuscoans se trouvaient beaucoup plus forts que les Labourdins et les battaient à plate couture. En général, vous verrez les joueurs d'Espagne l'emporter sur ceux de France, parce qu'ils obéissent mieux au chef de la bande. Ceux-ci faisaient *quinze* à tous les coups, si bien que la partie, au lieu de dix ou douze *jeux,* n'en compta que quatre ou cinq et fut terminée en moins de deux heures. Les Labourdins, qui avaient sans doute perdu de gros paris, contenaient à peine leur colère, tandis que les vainqueurs se promenaient dans l'arène d'un air de triomphe.

Garmendia passa justement devant moi, me reconnut et s'arrêta avec un rire insolent : — C'est bien dommage, dit-il, que tu ne te sois pas trouvé avec ces maladroits. J'aurais eu un double plaisir à te mettre par terre avec eux.— Le rouge me monta au visage, et il y eut

tout autour de moi des murmures de colère. — Tâche donc de me battre, dis-je à Garmendia. Tu dois une revanche aux Labourdins, et c'est moi qui vais la prendre. Je te défie, toi et tous les Guipuscoans.

Un hourra enthousiaste accueillit ces paroles. Garmendia ne put pas reculer. Les jeunes gens de Sare et quelques autres se joignirent à moi, le jeu recommença avec les juges de la première partie, et je dirigeai presque tout le temps la défense, placé au pied de l'*errebota*, ce grand mur qui est au fond de la lice : c'est le poste le plus difficile. J'appris ce jour-là ce qu'un homme peut faire sous le regard de celle qu'il aime, et jamais, si ce n'est dans quelques batailles, je n'ai été aussi enivré de la lutte. Les applaudissemens éclataient sans cesse, et l'argent des parieurs tombait à terre de tous côtés. La partie fut disputée jusqu'à la nuit, et le dernier point nous resta au milieu des bravos et des fanfares. Vous pouvez vous figurer ma joie et mon orgueil lorsque dans la foule qui m'entourait pour me féliciter je vis venir à moi Errecalde et sa fille. Le maire d'Ascain apprécia mes meilleurs coups en connaisseur, et, me prenant par la main, me dit d'un ton solennel : — Jeune homme, si vous continuez ainsi, vous serez l'honneur de nos jeux de paume, où les Basques d'Espagne dominent depuis trop longtemps. Vous ferez revivre l'ancienne gloire des Perkaïn et des Carrutchet. — Je remerciai le digne homme; mais le sourire dont Mlle Errecalde accompagnait les souhaits de son père me touchait davantage.

Je n'étais pas quitte avec Garmendia. Il sortit de l'arène avec ses compagnons en me jetant un regard farouche, sans dire un mot; le soir, il me chercha par les rues de la ville, et, m'ayant rencontré, me provoqua le makila à la main. Nous nous battîmes, et je ne sais trop qui aurait eu le dessus sans l'arrivée des gendarmes. Garmendia me dit en s'éloignant : — *Mûtil* (garçon), rappelle-toi que je suis ton ennemi. Quelque part que je te rencontre, tu me paieras chèrement tes avantages.

Le malheureux ne disait que trop vrai, et l'on ne peut penser sans frémir à ces lois terribles de notre destinée qui trouvent dans nos plus beaux jours la source d'un malheur; cependant que m'importait alors la menace de Garmendia?

Le lendemain de la fête, comme la foire durait encore, je me promenais sur la place du Château remplie de toute sorte de marchands, et j'avisai de loin l'étalage d'une bohémienne, d'une de ces servantes du diable qui vont jusqu'en Espagne chercher leur pacotille, jarretières brodées, éventails, philtres d'amour. Une jeune fille était là, seule, à regarder curieusement je ne sais quels brimborions. Je reconnus Mlle Errecalde, et, rassemblant tout mon courage, je vins aussi rôder autour de la boutique. La jeune fille me salua d'un signe de tête gracieux et me dit en rougissant :

— Monsieur, ne sauriez-vous pas si cette vieille *cascarota* (1) est sorcière? Peut-on lui acheter sans danger sa marchandise? Pour moi, j'ai toujours peur des maléfices.

Vous, qui êtes esprit fort, mon jeune ami, vous riez de cette méfiance; moi, je n'en fus point étonné; mais, je ne sais comment, j'eus assez de hardiesse pour répondre à la jeune fille :

— Mademoiselle, cela ne doit pas vous inquiéter beaucoup. N'êtes-vous pas aussi un peu sorcière?

— Moi? s'écria-t-elle en me regardant avec effroi. D'où pouvez-vous penser cela, je vous prie?

— Il me semblait, dis-je, que cette ceinture que vous m'avez donnée avait un sort, car c'est à elle sans doute que je dois ma victoire d'hier.

Elle baissa les yeux sur son éventail; puis, les relevant tout à coup, elle me dit avec un sourire charmant :

— Monsieur, ne savez-vous pas que les présens d'une *amaztegheïa* portent bonheur?

Cette fois je restai muet d'étonnement, quoique le regard et la voix de la jeune fille fussent d'assez bons témoins de sa franchise. Enfin je hasardai tout ému :

— Mademoiselle, de quel droit vous appellerai-je *amaztegheïa?* Est-ce une plaisanterie que vous voulez me faire?

— Oh! vraiment, reprit-elle d'un air à moitié fâché, vous le mériteriez pour douter ainsi de ma parole. — Puis, se tournant vers la marchande : — *Adios, gitana,* tu feras bien de jeter de l'eau bénite sur tes chiffons, si tu veux que les chrétiens en achètent. — Et elle s'éloigna brusquement.

La vieille lui lança un regard de colère et quelque imprécation en langue bohémienne. Puis, comme je restais muet, suivant des yeux Paula, elle s'approcha de moi et me dit en ricanant :

— Mon joli garçon, tu es assez niais pour croire aux cajoleries des jeunes filles. Méfie-toi de celle-là. J'ai lu dans ses yeux qu'elle fera le malheur de ceux qui l'écouteront. Il n'y a pas que la vieille *cascarota* pour jeter des sorts.

A ces mots sinistres, je tressaillis. C'était la première fois de ma vie qu'une bohémienne me faisait une prédiction. Je donnai vite quelques pièces d'argent à la vieille pour l'adoucir et m'en allai en lui montrant le poing fermé avec le pouce sous l'index comme font les enfans du pays.

Elle disait vrai, mon ami. Depuis ce moment-là, je fus ensorcelé

(1) On appelle ainsi dans le canton les bohémiens de Ciboure, village qui touche à Saint-Jean-de-Luz.

bel et bien. De Sare à Ascain, il n'y a pas loin, et sans cesse je faisais la route. Sous prétexte de tuer des lièvres ou des palombes, je rôdais toute la journée autour du village. Quand la nuit était sereine, j'allais chanter sous la maison de Paula. Elle se mettait à sa fenêtre, et nous causions longtemps. Nous échangeâmes l'aveu de nos mutuels sentimens, et ce fut bientôt fait de nous jurer une fidélité immortelle. Paula vivait seule avec son père et une petite sœur encore enfant. Personne ne l'aurait contrariée dans ses désirs; mais le destin n'était pas pour nous.

Je reçus peu de temps après une lettre de don Joaquin, qui me gourmandait et m'invitait à prendre sans tarder le chemin de Lesaca. J'obéis, et, quand j'arrivai chez mon oncle, je le trouvai occupé à fourbir lui-même son vieux *trabuco* et ces lourds pistolets de Saragosse que vous avez vus dans ma chambre.

— Voilà tes armes, me dit-il, jusqu'à ce que tu en aies pris de meilleures. As-tu dit adieu à ta mère? Nous partons demain matin.

— Où allons-nous donc? m'écriai-je tout surpris.

— A l'armée des *fueros* de Navarre, mon enfant, à l'armée du Christ, vrai roi des Espagnes.

Comme je restais ébahi, don Joaquin me raconta avec enthousiasme comment les *partidas* carlistes s'étaient reformées dans la Solana après la défaite de Santos Ladron. Un officier de l'armée espagnole, un *cristiano viejo* (1) du Guipuscoa, le colonel Zumalacarreguy, sorti incognito de Pampelune, les avait pu rejoindre à Estella. Sa renommée était déjà telle que tous les autres chefs navarrais, ses supérieurs par le grade ou par l'âge, don Francisco Ithurralde, don Benito Eraso, et ceux de Biscaye, Zavala, Valdespina, lui avaient d'un commun accord remis le commandement suprême. — Maintenant, mon cher enfant, poursuivit don Joaquin, d'un bout des Provinces à l'autre tous les fils de la vieille Cantabrie vont se lever pour leurs *fueros* et pour notre sainte religion. Nos voisins de Baztan sont déjà partis avec leur alcade don Luiz Etcheverria. Nous les suivrons demain avec le brave Lardizabal.

Je répondis sans hésiter que j'étais prêt à partir, si ce n'est que je devais d'abord aller chercher le consentement de ma mère, et que je rejoindrais ensuite les volontaires des Cinco-Villas.

Le lendemain se trouvant être un dimanche, il me fallut entendre la messe du curé avant que de partir. Une foule plus recueillie n-core que d'ordinaire se pressait dans l'église de Lesaca, les femmes en bas, les hommes en haut dans les tribunes. Don Joaquin, contre son habitude, ne fit point de prône à l'évangile; mais après la messe

(1) *Vieux chrétien,* nom que portent en Espagne les Basques; ils ont le privilége de la noblesse, comme autrefois en France.

il monta en chaire, et dès les premiers mots l'auditoire tressaillit.

— Enfans, dit le curé d'une voix grave, je viens vous répéter une parole solennelle du divin maître : « vendez votre manteau pour acheter une épée. » — Ce texte de l'Évangile fut le point de départ d'une improvisation toute guerrière. Le curé, avec une éloquence superbe, exposa à ses paroissiens ce qu'ils n'ignoraient pas, savoir que le gouvernement de Christine était l'ennemi de la religion non moins que des Provinces, et que tous les Escualdunac devaient s'armer contre elle au nom de Dieu et au nom de leur liberté. Il prêcha la guerre sainte à la fois comme un apôtre et comme un vieux soldat qui regrette son ancien métier.

L'auditoire, muet et palpitant, avait les yeux sur lui : dès qu'il eut cessé de parler, les femmes éclatèrent en sanglots, et tout le monde se pressa hors de l'église. Quelques hommes, en petit nombre, vétérans des guerres de l'indépendance ou de la foi, poussaient des vivats et entonnaient des refrains militaires; mais la plupart des jeunes gens restaient silencieux et mornes. Chose surprenante, le Basque, si fougueux dans les combats, n'aime pas à quitter pour la guerre le foyer où il mène une douce vie. Tous mes camarades d'enfance m'entouraient avec des visages consternés. « Manuel, disait l'un, tu es heureux d'être né en France, tu n'es pas obligé de quitter ce que tu aimes. — Au moins, disait un autre, si, comme toi, je n'avais point de fiancée! » Ces propos m'étonnèrent, car le discours de mon oncle m'avait transporté d'une ardeur belliqueuse, et me rappelèrent deux choses auxquelles je ne pensais plus, la première que je n'avais rien à démêler avec Christine, la seconde que je ne pouvais partir sans laisser aussi une *amaztegheia*.

Je me mis en route l'esprit assez troublé, et, comme en pareil cas le cœur retrouve toujours ses droits, je pris involontairement pour aller à Sare le chemin de l'école, c'est-à-dire que je passai par Ascain. Quand j'y arrivai, j'aperçus le maire qui se promenait sur la place en donnant le bras à sa fille. Je m'approchai pour le saluer. Il me vit le front en sueur et me demanda si j'avais fait une longue marche; je répondis que je venais de Lesaca.

— Ah! dit le maire, il nous vient de ce côté-là de mauvaises nouvelles. Est-il vrai que la faction s'étende jusqu'au Baztan?

— De quelle faction voulez-vous parler? dis-je.

— Eh parbleu! des rebelles, de ceux qui prennent les armes pour l'infant don Carlos.

Je fronçai le sourcil : — *Yaona*, comment se fait-il que vous appeliez ces braves gens des rebelles?

— Puisqu'ils se révoltent contre la reine d'Espagne, doña Isabel?

Cette fois je perdis patience, et me redressant avec fierté : — Les Navarrais, dis-je, ne doivent rien aux rois ni aux reines, les *cortès*

de Pampelune ont seuls le droit de leur faire la loi. Vous devez le savoir, si vous êtes Basque.

— Oh! oh! jeune homme, reprit d'un air goguenard le maire d'Ascain, vous avez appris à chanter avec les coqs. Quittez ces idées et ce ton-là en France, mon ami, sinon vous pourriez vous en repentir.

Le sang me monta à la tête, et j'allais répliquer quelque insolence; mais la jeune fille, qui n'avait rien dit, me jeta un regard suppliant; je saluai froidement Errecalde et m'éloignai.

Il était trop clair que je venais de faire une double sottise, ayant du même coup offensé Errecalde et déplu à sa fille. Le moyen après cela de partir sans avoir obtenu mon pardon? Et si je prenais les armes avec les Navarrais, n'était-ce pas perdre pour toujours ma fiancée? Aussi, quand j'arrivai à Sare, je me contentai de raconter le départ des volontaires de Lesaca. — Dieu soit loué! — s'écria ma mère en joignant les mains; puis elle me demanda si je n'avais pas eu quelque envie de suivre mes anciens compagnons à la guerre. Je répondis en rougissant que je l'aurais fait volontiers, mais que je me félicitais de n'y être pas obligé et de rester auprès d'elle.

— Je t'aurais donné de grand cœur à ma patrie, me dit ma mère, mais je suis heureuse de te conserver. Peut-être n'est-ce pas seulement pour moi que tu restes, ajouta-t-elle, les mères savent tout deviner.

Je fis demander à Paula Errecalde un rendez-vous, car la saison était pluvieuse, et il n'y avait pas moyen d'aller le soir causer avec elle sous sa fenêtre. Nous nous rencontrâmes dans un sentier, près d'Ascain, et je vis bien qu'elle n'était point fâchée; mais il n'en était pas de même de son père. Errecalde avait pris autrefois dans l'armée des opinions libérales, comme on disait alors. Il s'était réjoui de la révolution de 1830, il applaudissait à l'avénement des constitutionnels en Espagne et se montrait *christino* d'autant plus ardent que ses compatriotes inclinaient la plupart vers le parti contraire. Le plus sûr moyen de lui déplaire eût été d'aller se battre avec les carlistes. Voilà ce que me déclara sa fille à mon grand désappointement. Nous nous séparâmes avec beaucoup de tristesse, nous promettant l'un à l'autre de prendre patience et même d'attendre quelque temps avant de nous rencontrer. Pour la voir dans cette saison de pluie ou de neige, il eût fallu aller chez elle, et son père n'était pas d'humeur à me recevoir.

Cependant la guerre qui avait éclaté sur la Navarre et les Provinces nous envoyait ses échos par-dessus la frontière. Nos contrebandiers, qui faisaient passer la poudre et les fusils aux carlistes, rapportaient sans cesse des nouvelles d'Espagne. Chaque jour, à Sare, on se demandait : Où est l'armée basque? Et l'on apprenait

tout à coup une victoire : Zumalacarreguy a battu Lorenzo à Asarta, il a pris le fort d'Orbaïceta, il a pris Zubiri et Urdaniz. Notre imagination grandissait encore ces glorieux bulletins , et le chef carliste devenait pour nous le génie même de la nation. On le voyait de loin courir les montagnes navarraises pour tomber à l'improviste sur ses ennemis ou passer invisible à travers le réseau de leurs armées. Ces merveilleux récits m'arrachaient des larmes de colère. J'avais perdu le sommeil, et par tous les temps j'allais dans la montagne épier le passage des contrebandiers pour être le premier à saisir leurs nouvelles.

L'un d'eux, assez proche parent de mon père et fameux dans le pays, — on l'appelait Bidarray, — m'amena un matin un homme d'Elizondo qui lui avait apporté pendant la nuit des dépêches pour être transmises à Bayonne. Cet homme me raconta qu'une colonne carliste était arrivée à Elizondo, la veille au soir, avec Zumalacarreguy. D'après quelques paroles échappées devant lui à des officiers, car il était un *confidente*, un espion, il supposait que le général, après avoir traversé le Baztan, marcherait vers Goyzueta, où se trouvait alors la junte carliste de Navarre.

J'eus aussitôt la pensée d'aller voir cette glorieuse armée qui passait si près de la frontière. J'embrassai ma mère et partis avec Bidarray pour guide. Toute la journée, je marchai dans la neige qui couvrait nos montagnes (on était en février), et vers quatre ou cinq heures du soir j'arrivai à Goyzueta. Près de la ville, sur une hauteur on me cria : Qui vive? C'était un factionnaire carliste qui barrait le sentier. Je répondis : Navarre! et je passai, tout fier déjà de me trouver au milieu d'un camp.

L'avant-garde carliste occupait Goyzueta. Des volontaires allaient et venaient par la ville, préparant des vivres. D'autres sur la place gardaient les faisceaux d'armes, et quelques officiers se promenaient en fumant la cigarette. Je regardais tout émerveillé cet appareil militaire, ces soldats dociles, ces rudes officiers aux longues moustaches dont les sabres traînaient sur le pavé. Tout à coup une fanfare de clairons se fit entendre au loin, et les gens de la ville crièrent de tous côtés : Zumalacarreguy! Au même instant, un peloton de cavaliers arriva au trot sur la place. C'étaient ces fameux *lanciers de Navarre* que créait alors le *capitaine-général*, et qui portaient au hasard, suivant qu'ils les prenaient à l'ennemi, celui-ci un uniforme de dragon, celui-là de hussard, un autre la veste du paysan et le mouchoir noué autour de la tête, tous taillés en athlètes, avec des mines terribles, et une lance qu'ils semblaient manier comme un jouet.

Je courus me mettre à l'entrée de la rue, et bientôt arriva, clairons en tête, un bataillon navarrais. Vêtus aussi de la dépouille des

christinos, c'est-à-dire de longues capotes grises, coiffés de bérets bruns, leurs armes brillantes sur l'épaule, les montagnards marchaient d'un pas rapide et muet, car ils n'étaient chaussés que d'alpagattes ou d'*abarcas*, espèce de sandales en peau de bœuf. Aussi alertes qu'une troupe fraîche, il fallait regarder la rougeur de leurs visages pour deviner qu'ils venaient de faire quinze ou vingt lieues. Dans leurs rangs flottait le drapeau noir de Navarre, et je ne vous dépeindrai pas, mon ami, avec quelle admiration et quel enthousiasme je les regardais passer, tandis que les enfans criaient: Vive Charles V! vivent les *fueros!*

Les cris redoublèrent lorsqu'on vit derrière ce bataillon un groupe d'officiers à cheval, couverts de boue comme leurs soldats. L'un d'eux marchait un peu en avant, tout pareil aux autres pour le costume, large béret rouge, jaquette de peau d'ours, long sabre droit, point de broderies ni de galons; mais tout le monde le reconnut à son profil sévère et à ses yeux d'aigle : c'était Zumalacarreguy. Dès qu'il parut sur la place les clairons sonnèrent la marche des anciens rois de Pampelune, et je frémis de la tête aux pieds comme si une vision eût passé devant moi.

Deux autres bataillons marchaient derrière, moins bien vêtus mais tout aussi fringans, et je revins de ma stupeur quand je reconnus tout à coup mon oncle don Joaquin qui chevauchait entre les files. Le curé de Lesaca avait endossé une longue redingote noire, avec des bottes et un petit chapeau de feutre à l'aragonaise. Il passa sans prendre garde à moi, et j'admirai à mon aise sa tenue de campagne. Le curé ne portait point d'armes; j'appris ensuite qu'il mettait dans les fontes de sa selle, en guise de pistolets, son bréviaire et quelques médicamens pour les blessés.

Quand les bataillons se furent rangés sur la place, Zumalacarreguy passa à cheval devant leur front avec cet air de commandement qui ne le quittait pas. Ses soldats restaient muets, mais tous leurs regards attachés sur lui, comme s'il les eût fascinés.

Je profitai de ce moment pour m'avancer le cœur battant vers mon oncle, qui venait de mettre pied à terre dans un coin, et je lui souhaitai le bonjour. Il me regarda en fronçant le sourcil : — Que fais-tu ici, Manuel? Où sont tes armes?

— On va me les donner tout à l'heure, dis-je avec assurance.

— Tu es donc des nôtres? Depuis quand?

— Depuis une minute, mais jusqu'à la mort.

Je parlais d'un ton si résolu que mon oncle fut d'abord interdit, puis il m'ouvrit les bras en souriant.

— Enfin, mon cher enfant, dit-il, je te reconnais. Je savais bien que je retrouverais le sang des Haristeghia.

Je fus assez madré pour dire à don Joaquin que ma mère m'avait

jusqu'alors retenu auprès d'elle, et je demandai à être enrôlé sur l'heure. Mon oncle me fit observer que j'étais Français, et que le capitaine-général pouvait seul permettre mon engagement dans l'armée royale. Il me promit de me présenter le soir même à Zumalacarreguy.

La nuit tombait. Le clairon appela les volontaires, qui formèrent le cercle par compagnies autour de leurs sergens-majors, et récitèrent la prière du soir. Le sous-officier commençait le *Pater* et l'*Ave* du rosaire et les soldats achevaient d'une voix grave le pieux refrain. Çà et là des torches éclairaient ces groupes de soldats dont les mâles visages se recueillaient dans la prière. Ç'a toujours été l'usage de notre armée, quelque part qu'elle fût, et l'on aurait interrompu une marche forcée plutôt que d'y manquer. Le chapelet terminé, les soldats se dispersèrent pour dormir dans les maisons de la ville.

Je suivis don Joaquin à l'*errico-etchea*, au palais municipal, où logeait l'état-major. Nous traversâmes une chambre pleine de sous-officiers et de paysans *confidentes* qui attendaient des ordres, et l'on introduisit aussitôt mon oncle dans la salle même où se tenait le général. Il y avait là autour de lui, sous un pauvre quinquet, une dizaine d'officiers bottés et armés, tous d'un aspect plus farouche l'un que l'autre, qui discutaient ensemble, debout comme les vieux Cantabres dans le *bilzaar* national. Un volontaire leur apprêtait sur une table voisine un frugal repas de jambon et de *garbanzos*. Dès qu'on annonça mon oncle, les officiers s'écartèrent, et le capitaine-général s'avança vers lui d'un air affable. J'étais plus ému que si je me fusse trouvé devant le roi d'Espagne.

— Don Thomas, lui dit mon oncle, je t'amène le neveu des Haristeghia. Il est né Français, mais il a le cœur navarrais. Si tu veux, il servira dans l'armée royale.

Don Thomas fixa sur moi un regard perçant dont je me sentis pénétré jusqu'au fond de l'âme, mais je ne baissai pas les yeux.

— Jeune homme, dit le général après m'avoir ainsi regardé un instant, ton oncle don Pablo a été tué près de moi à Tolva et don Luiz un peu plus loin le même jour. Tous deux se battaient comme des Basques de vieille race. Es-tu prêt à les imiter?

— Oui, mon général, répondis-je tout rouge d'orgueil.

— Dans quel bataillon veux-tu t'enrôler?

— Dans celui qui porte le drapeau noir.

— Ah! dit le général en souriant, as-tu vu l'emblème de ce drapeau (il y avait dessus, brodés en couleur jaune, un crâne et des ossemens)? C'est le bataillon de la Mort. Il ne fait jamais de quartier, mais aussi il est toujours en première ligne, et... ses rangs se renouvellent souvent.

Je ne répondis rien, et me tournai vers don Joaquin comme pour lui demander de plaider ma cause.

— Don Thomas, dit mon oncle, laisse-le faire. Bon sang ne peut mentir.

Zumalacarreguy, sans rien ajouter, me tendit la main. Quand je sentis la mienne dans cette main vaillante, une sorte de frisson me parcourut le corps. Le génie de la guerre incarné devant moi me fascinait, et je me donnai à lui tout entier. Ainsi se réalisaient mes songes d'enfance.

On me donna le soir même le fusil d'un volontaire abandonné à l'hôpital, c'est-à-dire aux christinos, on m'incorpora dans le bataillon de la Mort, le 3e de Navarre, et j'allai me jeter sur un lit près de mon oncle pour dormir un peu avant le départ. Don Joaquin se chargea d'écrire à ma mère une lettre qu'il remit au fidèle Bidarray : j'étais sûr de mon pardon.

A trois heures, don Joaquin m'éveilla, et je fus des premiers dans le rang à l'appel. Nous sortîmes de Goyzueta sans bruit pour ne pas donner l'éveil aux espions ennemis. Je crus marcher au combat et ne me sentis pas d'aise; mais quelques heures après, quand je m'aperçus que je tournais le dos à nos montagnes, mon cœur se serra. L'image de Paula se présenta tout à coup à ma pensée, et des larmes me vinrent aux yeux. Je les cachai pour éviter les railleries de mes anciens amis que je retrouvais près de moi devenus d'insoucians et rudes compagnons. Un moment, je me repentis de ma résolution subite; il était trop tard pour revenir sur mes pas, et l'ennemi se chargea bientôt de me rendre du cœur.

Nous avions passé à Lecumberri et traversé la sierra d'Aralar, nous dirigeant vers la Basse-Amescoa. Je supportai si bien la fatigue de deux longues étapes à travers les rochers et la neige que l'on ne me traitait déjà plus de conscrit. Zumalacarreguy, en suivant une vallée parallèle, avait dérobé sa marche aux troupes d'Oraa, qui le serraient de près. Le second jour, vers le soir, comme nous approchions d'Echarri-Aranaz, nos éclaireurs signalèrent les avant-postes ennemis. C'était la colonne de Lorenzo, qui voulait nous barrer le passage. Le capitaine-général déploya aussitôt ses bataillons sur une position avantageuse, et je vis pour la première fois les christinos. Ils nous attendaient à une portée de canon. A leur aspect, les volontaires poussèrent des cris de joie et, le fusil à la main, se mirent à danser le *mutchico;* je fis comme eux. C'était notre façon d'attendre l'ennemi. Lorenzo, qui avait des pièces de montagne, nous envoya des obus. Ce bruit du canon me transporta, et je criai plus fort que les autres : En avant! en avant la Navarre! *Aï, aï, Nafarroa!* Nous partîmes en effet à la baïonnette, mais l'ennemi ne nous attendit pas et se déroba dans les bois. J'enra-

geais de n'avoir pas essayé mon fusil. Depuis ce moment-là, mon ami, j'oubliai tout, je devins soldat de la tête aux pieds, et il ne fallait pas l'être à demi avec *Zumalikarra!*

Tenez, ce fut trois ou quatre jours après cette première rencontre que je fus mis de faction une nuit à sa porte dans un hameau de la sierra de Andias où nous étions cantonnés. Il faisait un froid aigu, et je grelottais, n'ayant pas de capote. Au milieu de la nuit, la porte de la maisonnette s'ouvre brusquement, le général sort à moitié nu et saute sur mon fusil en me criant : — Malheureux! n'entends-tu pas du bruit? — Je lui répondis en l'écartant avec respect : — Don Thomas, reposez-vous et laissez-moi faire mon devoir. Vous n'entendez que les mulets qui nous apportent les vivres.— En effet nous vîmes arriver le convoi d'un village voisin. Le général, qui m'avait reconnu, rentra dans la maison sans dire un mot, et depuis lors me prit en grande amitié.

Je vous cite ce trait parce qu'il peint l'homme qui veillait à tout et ne connaissait pas le repos. Croyez-vous que personne ait jamais fait la guerre comme Zumalacarreguy? Quelques-uns, César, Turenne, Napoléon, et qui encore?.. Je l'ai vu, ce terrible génie, avec deux mille hommes mal équipés et souvent sans cartouches, tenir tête à trois armées et lasser tous les généraux de Christine, — puis peu à peu, sans argent, sans ateliers, sans la moindre place forte, créer quinze bataillons dont il avait tout pris aux christinos, hormis les soldats.

Je vous ai raconté déjà nos merveilleuses campagnes, ces batailles sanglantes d'Allegria, d'Arquijas, de Mendaza, des Amescoas. Après cette dernière journée, le général écrivait dans son rapport : « Gloire au 3e bataillon de Navarre, dont l'enthousiasme et l'impétuosité dans les combats ne peuvent être égalés! » Ah! mon ami, quelles magnifiques et terribles charges que les nôtres! Il ne fallait pas nous tenir longtemps sous le feu. Le fusil au poing, le couteau entre les dents, nous nous jetions comme des loups sur les Castillans pour tuer, pour éventrer tout ce qui ne fuyait pas, *arraïo!..* Mais c'étaient nos jours de fête, et don Thomas ne les prodiguait point; il aimait mieux consumer l'ennemi par la fatigue. Aussi nous ne restions pas trois jours dans le même gîte. Toujours en mouvement, toujours à courir par les cols des sierras; le soir, en vue des factionnaires christinos, le lendemain matin à vingt lieues de là pour en surprendre d'autres. Et pas un de nous ne songeait à se plaindre, bien au contraire. Ah! ce fut là le printemps de ma vie!

Le vieux guerillero s'arrêta, huma quelques bouffées de cigarette et me dit : — Avez-vous fait la guerre?

— Pas assez pour la bien connaître, répondis-je, mais assez pour l'aimer.

— Vous comprendrez alors, reprit-il, que je l'aie, moi, aimée par-dessus tout, l'ayant connue si belle, que je me sois laissé enivrer de son charme puissant au point d'oublier mon *amaztegheïa*. La guerre était devenue ma fiancée. Comment aurais-je pu penser à autre chose qu'à mon rude métier? Soldat, sergent, officier, je l'embrassai avec toute l'ardeur de ma jeunesse. Je n'avais plus d'autre souci que mon service, d'autre rêve que les combats. Parfois peut-être, couché les nuits d'été sur la bruyère et caressé d'une brise parfumée, je me rappelais la fête de Lesaca et la jolie fille d'Ascain à qui j'avais donné mes sermens; mais ce souvenir lointain m'apparaissait comme un songe naïf ou un amusement de l'enfance, indigne d'occuper un homme et un soldat.

Cette vie dura deux ans, jusqu'à la mort de Zumalacarreguy. Vous savez ce qui arriva : l'envie n'épargna pas celui qui s'oubliait toujours lui-même. On le contraignit d'attaquer Bilbao, et le 15 juin 1835 une balle vint tuer du même coup ce grand homme et la fortune de Charles V. *Hala behar beïtzen*, cela devait être!

Il m'avait nommé capitaine trois ou quatre jours auparavant. Quand je le vis mort, il me sembla que l'âme de la patrie cantabre s'exhalait avec la sienne. Je cherchai une occasion de me faire tuer. Hélas! on ne nous en donnait plus. La division se glissait parmi nos chefs, et pendant plus de dix mois l'armée resta sur la défensive. Aussi je me tins très heureux d'être envoyé l'hiver suivant, avec mon bataillon et le brigadier Ituritza, sur la frontière de France, où j'espérais trouver de la besogne. Don Joaquin était rentré à sa cure de Lesaca depuis la mort du capitaine-général, et ce fut chez lui que je revis ma mère en venant prendre mon nouveau poste.

Vous savez que le premier soin de Zumalacarreguy, dès qu'il se vit en forces, fut de s'assurer la frontière, de façon à pouvoir tirer de la France par le pays basque ses approvisionnemens, toutes les villes des Provinces étant aux mains de l'ennemi. Vous savez aussi que le gouvernement français donnait alors au parti christino le plus d'appui qu'il pouvait. A peine les Provinces furent-elles soulevées qu'une armée française vint prendre position sur la frontière, et l'on eut soin de la confier à un Basque, au général Harispe, qui avait fait la guerre autrefois dans nos montagnes et connaissait trop bien le pays. Je n'ai rien à en dire : il exécutait des ordres; mais nous l'avons maudit plus d'une fois pour les conseils et l'appui qu'il donnait aux généraux de Christine, sans parler de l'argent et des cartouches qu'il leur envoyait, même au traître Mina, son ancien adversaire.

Il s'agissait donc d'intercepter les approvisionnemens de l'ennemi et d'assurer les nôtres. Nos colonnes volantes faisaient l'un et l'autre en parcourant la frontière, et ce n'était pas une besogne difficile.

Mon bataillon, partagé entre Fontarabie et Irun, surveillait le cours de la Bidassoa et le petit fort que les christinos tenaient encore, sous le couvert des Français, à la tête du pont de Béhobie. Nous passions le temps à couler bas ou à capturer les barques qui entraient dans la rivière à leur adresse; d'autres y entraient pour nous, et c'étaient les plus nombreuses. Au bout de quelques semaines, cet emploi de douanier me fatigua. On apprit la victoire d'Ernani remportée par l'infant don Sébastien. J'allai trouver Ituritza et lui demandai de me renvoyer à l'armée, parce que je m'ennuyais à ne rien faire. Il me répondit que tous les officiers de mon bataillon lui faisaient la même demande, mais qu'il trouverait moyen de m'occuper. En effet, quelques jours après il m'appela et me dit :

— Sorrondo, j'ai besoin de toi. Voici quelque temps que les contrebandiers n'apportent plus de salpêtre : nous allons manquer de cartouches. Le quartier-général fait réclamer aussi du drap de Bayonne que ces coquins de marchands n'envoient pas. Il faudrait aller réveiller le zèle des chefs de la contrebande, et je serais bien aise aussi de connaître la force et les positions des Français. Comme tu es du Labourd, j'ai pensé à toi pour cette mission, qui ne laisse pas d'être périlleuse, car, si tu es pris, tu seras envoyé dans quelque forteresse.

L'envie que j'avais de sortir du repos me fit accepter aussitôt cette tâche un peu difficile pour moi, et, en allant à Vera prendre quelques instructions, j'eus la chance de rencontrer un espion des Français fait prisonnier deux jours avant, un colporteur de Sare que je connaissais bien. Je pris ses vêtemens, son passeport et son mulet. Je chargeai l'animal de belles cerises, qui mûrissent à Irun plus tôt qu'en France (on était dans les premiers jours de mai), et cachai mes dépêches dans son bât. Puis je m'acheminai vers Saint-Jean-de-Luz par le col de Liçarlan, au-dessus de Biriatou, sentier toujours fréquenté et par conséquent moins suspect.

Un douanier et quelques soldats m'arrêtèrent. Je montrai mon passeport, et l'explication fut d'autant plus facile qu'il faisait chaud et que je laissai picorer ma marchandise. La frontière passée, je n'avais guère de dangers à redouter, et j'allai bravement vendre mes cerises au marché de Saint-Jean-de-Luz, où j'arrivai dans la matinée.

Nous avions là plusieurs amis dévoués, et il me fut aisé de leur exprimer les plaintes de mes chefs. Ils me promirent de les transmettre aux fournisseurs de Bayonne, découragés sans doute par l'inaction de l'armée carliste. Ces gens-là mesuraient toujours leur zèle et leurs services à nos chances de succès.

J'essayai alors de donner un coup d'œil aux troupes qui remplissaient la ville, espérant bien n'être reconnu de personne, déguisé

comme je l'étais et bruni par trois années de campagne. J'entrai dans un cabaret de la place du Château et m'attablai auprès de quelques soldats pour les faire causer; ils n'y mirent pas de façons, et j'appris d'eux ce que je désirais savoir. Par malheur, il se trouvait dans ce cabaret quelqu'un qui me reconnut. Je n'ai jamais su précisément qui c'était; j'ai toujours soupçonné un certain *negro* (1) de Béhobie réfugié à Saint-Jean-de-Luz. Quoi qu'il en soit, lorsque je sortis, je fus arrêté au milieu de la place par deux gendarmes, qui me placèrent entre eux, et malgré mes protestations me prièrent de les suivre. L'endroit n'était pas propice à une évasion; je compris aussi que le meilleur parti à prendre était de montrer une grande indifférence. On me conduisit tout droit chez le commissaire de police du canton.

Je restai là deux heures dans une sorte de bureau gardé par un gendarme jusqu'à l'arrivée du commissaire. Quand il rentra, il me fit passer dans son cabinet pour m'interroger, et le gendarme resta à la porte. J'avais eu le temps de méditer mes réponses et pensais me bien tirer de mon interrogatoire; mais le commissaire, après quelques questions, me dit : — Vous êtes Français et officier carliste; M. Joly décidera de votre sort tout à l'heure. — M. Joly était le chef de la police politique des Pyrénées, emploi spécial créé dans ce temps-là; il parcourait incessamment la frontière basque. Dieu sait s'il y était maudit.

Les paroles du commissaire ne me présageaient rien de bon; mais j'avais observé que la fenêtre de son cabinet était ouverte, qu'elle n'était pas fort élevée et qu'elle donnait du côté de la campagne sur un petit jardin enclos de haies. Je méditais déjà de m'élancer par cette fenêtre lorsqu'une voiture roulant dans la rue voisine avec un bruit de grelots s'arrêta devant la maison. Presque au même instant, une servante ouvrit la porte du cabinet et annonça M. Joly.

Je vis entrer un petit homme à lunettes, décoré, une manière de vieux renard. Le commissaire se précipita au-devant de lui avec force salutations et sourires obséquieux. Je pris le temps, et d'un bond je fus dans le jardin. Sauter d'un premier étage et franchir une haie de quatre ou cinq pieds n'était qu'un jeu pour un montagnard comme moi. Avant que les deux alguazils se fussent aperçus de ma fuite, je courais dans les champs de toute la vitesse de mes jambes. Je vis la Rhune devant moi et me dirigeai de ce côté, mais je me trouvai au bord d'un lac, c'est-à-dire de la Nivelle remplie par la marée. M'y jeter à la nage, c'était peut-être le moyen de me

(1) Les Basques appelaient *negros* les constitutionnels en 1822, et ce nom s'est perpétué dans le pays.

faire prendre sur l'autre bord. Je remontai la rivière, courant toujours, et au bout de quelques minutes je fus dans un bois sur la pente d'une colline. Là je m'arrêtai pour respirer et regarder derrière moi. Personne ne me suivait; on cherchait sans doute encore ma trace. La nuit approchait, je n'avais qu'à hâter le pas pour me mettre en sûreté.

Il me sembla qu'en suivant le cours de la rivière j'arriverais à Ascain et à Sare, mais je ne connaissais pas les sentiers parce qu'il n'y avait alors de route que sur la rive gauche de la Nivelle. Je me jetai au hasard dans les bois, marchant vite et m'écartant le moins possible du fleuve. J'allai ainsi pendant une heure environ; la nuit devint tout à fait noire, et je ne trouvais plus à me conduire. Je finis pourtant par sortir des bois, et en traversant une prairie je vis à quelque distance briller la fenêtre d'une maison. Je m'en approchai, et, comme ferait tout voyageur en pays basque, je n'hésitai pas à frapper à la porte pour demander l'hospitalité.

Une servante vint ouvrir. Je lui dis en bon dialecte labourdin qu'il me fallait aller à Aïnhoa, et que je désirais un abri pour la nuit. Elle me répondit qu'elle allait prévenir le maître de la maison. Elle me fit entrer dans une chambre du rez-de-chaussée. Un instant après, elle reparut et me dit : — Le maître est sorti, mais l'*etchecanderea* va venir. — Elle posa sa petite lampe sur une table et me laissa seul.

Je regardais contre les parois de la chambre quelques estampes représentant les batailles de l'empire et un portrait de Napoléon, lorsque la porte s'ouvrit. Une jeune femme entra, petite et vêtue de noir de la tête aux pieds. Pensant que c'était la maîtresse de la maison, je m'approchai en lui disant d'un ton respectueux : *Agur, anderea.* Au même instant, je la vis pâlir, porter la main à son cœur et s'appuyer sur un meuble voisin pour ne pas tomber.

Je m'avançai aussitôt vers elle, mais je m'arrêtai à mon tour et tressaillis. Nous nous regardâmes un instant l'un l'autre sans dire une parole.

— Ah! mademoiselle Paula, murmurai-je tout tremblant, qui l'eût jamais pensé?

— Manuel! C'est donc bien vous! s'écria-t-elle avec joie, et de vives couleurs revinrent aussitôt sur son visage. Comment êtes-vous ici? Pourquoi ne pas me l'annoncer? D'où venez-vous?

J'étais si surpris, si troublé de cette rencontre, que je ne pensai pas à mentir, et je racontai en trois mots la mission dont j'avais été chargé, l'aventure qui me mettait en fuite et le hasard qui m'amenait chez Errecalde.

— Vraiment oui, dit Paula, vous ne pouviez pas connaître notre nouvelle maison où nous habitons seulement depuis un an. Sainte

Vierge! quels dangers vous courez! Mais soyez tranquille, vous êtes chez mon père, et j'aurai soin de vous cacher... Mon Dieu, continua-t-elle en fixant sur moi ses grands yeux, c'est bien vous, vous-même... Seulement votre visage s'est bruni à la guerre... Ah! Manuel, pourquoi partir ainsi? pourquoi ne m'avoir jamais rien fait dire? Vous ne m'avez pas oubliée?..

Je commençais à être assez embarrassé, et par bonheur pour moi Errecalde rentra dans le moment. Ne me reconnaissant pas, il ne parut point surpris de me voir et me donna le bonsoir en labourdin avec sa rondeur habituelle. Je lui demandai de me recevoir suivant la coutume de notre pays, alléguant que je ne connaissais pas le chemin d'Aïnhoa; j'ajoutai que je devais partir avant le jour.

— *Onghi ethorri*, soyez le bienvenu, jeune homme, répondit simplement le vieux Basque. Vous dormirez sous mon toit et partirez quand il vous plaira.

Un moment après, l'on se mit à table pour souper, et mon hôte me fit asseoir près de lui avec mes habits tout poudreux; mais je fus bien étonné de voir un capitaine d'infanterie prendre place avec nous. Paula, qui devina ma surprise, me dit en basque que c'était le commandant de la garnison d'Ascain, logé chez son père. Je n'ignorais pas que les moindres villages de la frontière avaient alors un détachement de troupes. Ce capitaine d'ailleurs se trouvait être un fort bon homme, grand amateur de chasse et de pêche, et il en causa volontiers avec moi.

Pendant le souper, Paula, qui faisait les honneurs de la table (sa mère était morte depuis longtemps), avait peine à contenir sa joie. Elle se levait sans cesse pour mieux me regarder. Le feu de ses yeux, l'incarnat de ses joues, faisaient un étrange contraste avec ses vêtemens, où tout était noir jusqu'au foulard noué autour de ses cheveux. J'ignorais la cause de ce deuil; mais Paula, avec son visage un peu amaigri, ne m'avait jamais paru si belle, et je ne pouvais me méprendre sur le motif de sa joie. Aussi la honte, le remords, la tendresse, s'emparaient de moi peu à peu, et j'avais besoin de me surveiller moi-même pour conserver un air indifférent.

A la fin du repas, la conversation ayant passé par une pente naturelle de la chasse à la guerre, Paula profita d'un moment où son père et le capitaine s'échauffaient à parler de leurs campagnes pour se lever de table et me dire à voix basse : — Sur la galerie à onze heures! — Personne ne l'entendit, et elle se retira. A dix heures, je pris congé de mon hôte, qui me conduisit lui-même à ma chambre en me souhaitant bonne nuit et bon voyage pour le lendemain.

Ma première pensée fut de m'enfuir de la maison et de risquer mon évasion par la montagne pendant la nuit. C'était facile : je connaissais bien les alentours d'Ascain et la Rhune. Quant à la maison,

vous l'avez sans doute déjà reconnue; je l'habite depuis quelques années... La chambre de Paula était alors celle où vous avez dormi, et la mienne toute voisine, l'une et l'autre ouvrant sur la galerie. Rien n'était plus aisé que de descendre de cette galerie, et quand je me vis là, je fus vraiment tenté de le faire, redoutant déjà ce qui allait se passer. Fallait-il donc reprendre ma chaîne après l'avoir brisée? N'était-il pas plus sage de regagner mon poste au plus vite sans regarder en arrière?.. Ainsi la raison parlait en moi : mais à vingt ans on n'écoute pas toujours la raison. Je restai sur la galerie, respirant une nuit embaumée de printemps, et, à mesure que l'heure avançait, de plus en plus troublé et impatient de voir celle qui m'attendait aussi.

Le léger bruit d'une porte qui s'ouvrit discrètement me fit tout à coup tressaillir. Paula sortit de sa chambre à pas muets et vint à moi sans hésiter. — Tout le monde dort dans la maison, me dit-elle à demi-voix, cependant parlons bas : il y va de notre intérêt à tous deux. Vous me pardonnerez de vous avoir donné si brusquement ce rendez-vous. Il vous est bien difficile de vous arrêter dans cette maison, et j'ai tant de choses à vous dire!.. Oh! quelle joie de vous retrouver et de vous revoir!.. Je savais que vous ne tarderiez pas à revenir. La vieille Panchica, la sorcière, me l'a annoncé l'autre soir, et puis j'ai fait dire une messe à Notre-Dame de Guadalupe (1).

J'étais à la fois si honteux et si ému de cet accueil que je ne pus m'empêcher de dire avec ma franchise ordinaire : — Mademoiselle, je ne mérite pas l'amitié que vous me témoignez.

— Ne parlons plus de votre départ, reprit aussitôt Paula. C'est ma faute : c'est moi qui vous ai éloigné de la maison et vous ai porté à cette malheureuse résolution. Ah! j'ai assez pleuré mon erreur!.. Ce n'est pas moi d'ailleurs qui vous blâmerai d'avoir combattu avec nos frères d'Espagne; mais du moins ne pouviez-vous pas m'envoyer un adieu et de loin en loin quelque message par nos contrebandiers?..

A cela, je pus répondre sans trop mentir que j'avais toujours fait la guerre dans le sud de la Navarre, dans l'Alava et la Biscaye, et que je ne m'étais rapproché de nos montagnes qu'à de rares intervalles, dans des marches rapides.

— Ce qu'on veut, on le peut, murmura Paula. Avec quel embarras et quelle froideur vous vous excusez!.. Ah! Manuel, Manuel, vous ne m'aimez plus, moi qui ne respire que pour vous, moi qui vous ai attendu dans le deuil et dans les larmes pendant trois ans! Vous voyez ces vêtemens noirs, je ne les ai pas quittés depuis le jour où j'ai appris votre fuite.

(1) Pèlerinage près de Fontarabie, célèbre dans le pays basque, où l'on prie pour le retour des absens.

— Oh! Dieu, est-il possible! m'écriai-je. Ah! pardonnez-moi! Comment aurais-je deviné cela? comment aurais-je pu croire à tant d'affection?

— Sorrondo, reprit Paula avec orgueil, ne t'ai-je pas donné ma foi? Rappelle-toi la course de Lesaca. Ce jour-là, nos fiançailles ont été écrites par le destin, et j'ai senti que je ne m'appartenais plus. C'est de tout mon cœur que je t'ai promis d'être ta femme. Quand tu es parti, je ne savais pas si tu reviendrais de cette terrible guerre... Et si tu étais revenu, je ne savais pas non plus ce que ferait mon père, car il n'aime pas les carlistes, et je sais qu'il a beaucoup plus de terres que toi. Cependant je me suis détournée de tous les jeunes gens qui ont voulu me parler. Simon Louberria, Vincent Hiriart et d'autres ont perdu leurs peines; j'ai gardé ma robe noire malgré les reproches de mon père.

Que répondre à de tels aveux?.. J'étais déjà à ses pieds, et je prenais ses mains pour les couvrir de baisers. Elle me releva, et nous restâmes dans les bras l'un de l'autre...

Ce fut un de ces momens de bonheur trop rares dans la vie de l'homme, mais si beaux, si doux, que le souvenir en est encore aussi vivant après trente années. Je connus cette nuit-là un sentiment nouveau. Il ne s'agissait plus d'une amourette d'enfant, comme au temps des courses de bague. Deux années de vie guerrière avaient fait de moi un homme. Le cœur ne s'ouvre bien que dans les épreuves et dans la lutte. Je pouvais maintenant comprendre ce que valait mon *amaztegheïa,* sa beauté et surtout son âme. Alors seulement je l'aimai et je me donnai tout entier à cette généreuse fille, qui eût mérité l'amour d'un roi.

— Il faut que tu partes, me dit-elle, car on te prendrait pour te mettre en prison. Manolo, quand reviendras-tu?..

Cette question me rendit à moi-même en me rappelant tout à coup mon devoir.

— Hélas! répondis-je, Dieu sait quand la guerre sera terminée et quand il me sera permis de revenir.

Paula ne put retenir un cri d'effroi. Elle me supplia d'avoir pitié d'elle, me représenta que je n'étais pas Navarrais, qu'aucune loi ne m'obligeait à me dévouer jusqu'au bout à la cause des *fueros.* — Tu en as fait assez pour ta gloire, me dit-elle, reviens au pays, et nous serons heureux.

Je n'eus pas de peine à lui faire comprendre qu'il me fallait d'abord rendre compte de ma mission, et que je ne pourrais quitter avec honneur l'armée carliste tant qu'il n'y aurait pas au moins une suspension d'armes. Elle me demanda si je prévoyais que la guerre pût durer longtemps encore.

— Les choses comme les hommes ont leur destinée, lui répon-

dis-je. Si les Castillans ne veulent pas commander les Basques, nous serons bientôt à Madrid. — Je ne croyais pas un mot de ce que j'avançais, mais il fallait bien rassurer ma pauvre fiancée.

Nous causâmes une partie de la nuit, remontant aux souvenirs de notre première rencontre, ébauchant des projets, des rêves pour l'avenir. Il me fallait pourtant passer la frontière avant le jour. Vers deux heures, je dis adieu à Paula. Elle pleurait en m'embrassant, et moi je contenais mon émotion, mais je compris alors pour la première fois que l'on puisse sacrifier un devoir à une passion. Paula m'ouvrit la porte de la maison; je m'élançai dans la campagne et pris au pas de course le chemin d'Olhette. Un moment, je me jetai dans un taillis pour laisser passer une patrouille, puis je franchis au petit jour la frontière et arrivai sans encombre à Irun.

J'avais besoin de retrouver mes Navarrais, car cette nuit me laissait des vestiges funestes dans le cœur. Pendant plusieurs jours, je n'eus point de goût au métier. Lorsque, du haut des tours de Fontarabie, je surveillais la mer et l'entrée de la Bidassoa, je passais de longues heures à regarder les montagnes de France... Souvent je me demandais ce qu'allait devenir en moi le soldat. Une étrange rencontre ne tarda pas à le réveiller.

En vous racontant nos campagnes, je vous ai parlé, je crois, d'une milice créée par les généraux ennemis pour remplacer leurs troupes du côté de la frontière. L'honneur de leur parti n'y gagnait rien, car, pour former cette garde nationale, on avait ramassé tous les vauriens de nos villes, de Bilbao, de Pampelune, de Saint-Sébastien. Ces *urbanos*, appelés ordinairement aussi *peseteros*, parce qu'on leur donnait pour solde une *peseta* fort mal gagnée, n'étaient bons qu'à brûler les églises et les couvens. Vous pensez si nous haïssions des traîtres qui vendaient leur patrie et osaient porter le béret rouge. Ils nous le rendaient bien, mais n'osaient guère se mesurer avec nous : depuis que j'étais sur la frontière, je n'avais pas encore eu l'occasion d'atteindre et de frotter ces coquins.

Ituritza m'avait placé depuis quelques jours à Vera, pensant avec raison que je connaissais mieux que personne les montagnes d'alentour. Un matin, je descendais les dernières pentes de la Rhune, escortant avec un peloton des ballots de poudre qui avaient passé la frontière pendant la nuit. Tout à coup, d'un petit plateau couvert de hautes fougères que nous devions traverser pour rentrer à Vera, éclata sur nous une vive fusillade. Deux ou trois de mes soldats furent atteints, et je restai d'abord étonné de trouver sur mon passage des gens aussi hardis. Puis aussitôt je menai mes hommes au pas de course sur cet ennemi invisible. Je vis alors se lever une cinquantaine de peseteros qui commencèrent à jouer des jambes.

Leur chef, un homme de haute taille, essaya de les rallier en vociférant : il n'en put venir à bout. Alors je le vis se tourner vers moi et me faire un geste de bravade, puis se retirer tranquillement en essuyant le feu de mes troupes. Il me sembla reconnaître la tournure de cet homme sans pouvoir démêler mes souvenirs; le lendemain, je reçus un billet conçu à peu près ainsi : « Don Manuel, tu dois me connaître. Je suis Pedro Garmendia. Rappelle-toi Lesaca et Saint-Jean-de-Luz. La balle ou le couteau me vengeront de la bague et de la *pelota*. La partie est maintenant entre nous deux. »

Cette rencontre et cette bravade ne pouvaient arriver plus à propos : j'en eus une véritable joie. Je répondis à Garmendia qu'il était bien ridicule de penser me faire peur, mais je résolus de prendre plus de précautions avec lui qu'avec d'autres. Je le savais adroit et déterminé. Un de mes espions, que j'envoyai à la découverte, m'apprit les aventures de Garmendia. Ayant commis quelque meurtre, il s'était engagé dans l'armée espagnole au moment de la prise d'armes des Basques. Fils d'un negro, il n'avait pas cherché à les suivre. Apparemment il s'était bien battu, puisqu'on venait de le nommer lieutenant et de lui donner une compagnie d'*urbanos* à commander. Il se tenait avec elle à Elizondo, alors au pouvoir des christinos.

Dès lors nous passâmes le temps à nous chercher l'un l'autre. Garmendia me tendit plus d'une embuscade, mais toujours sans succès : ses hommes ne pouvaient pas tenir contre de vrais Escualdunac. Je surpris un jour ces misérables dans le petit village d'Aranaz, pas loin de Lesaca. Ils avaient fusillé le curé, outragé des femmes, et s'amusaient dans l'église à prendre pour cible le Christ et Notre-Dame. Nous arrivâmes à l'improviste et nous laissâmes dans l'église même, comme expiation, quinze ou vingt de leurs cadavres. Je ne sais comment échappa Garmendia. Une autre fois il fut surpris dans un bois par mon lieutenant. Plusieurs soldats l'entourèrent et lui enlevèrent son sabre. Il tira son couteau, en donna dans le ventre à deux ou trois et se sauva couvert de blessures. C'était, ma foi, un rude jouteur.

L'été se passa de la sorte sans que je pusse revoir ma fiancée. Franchir des montagnes et marcher toute la nuit pour causer quelques instans avec une *amaztegheïa*, nos jeunes Basques le font sans cesse; mais un officier ne pouvait se permettre de telles escapades. Paula, de son côté, qui avait des parens à Vera, aurait voulu s'y hasarder; mais je le lui interdis moi-même. Garmendia rôdait sans cesse dans la vallée, et lui aurait fait un mauvais parti. Une fois seulement je rencontrai ma maîtresse dans une étrange circonstance.

Une nuit du mois de novembre, me trouvant avec quelques hommes au col d'Ibardin sur le sentier d'Olhette, pour recevoir un convoi, j'entendis des coups de fusil résonner au-dessous de moi

dans la vallée du côté de la France; nos contrebandiers ne parurent point. Je pensai que des soldats les avaient surpris et dispersés. Le matin en effet un *hachero*, un porteur, arrive à moi tout sanglant d'une blessure et me raconte que deux de ses camarades ont été tués, mais que les ballots sont sauvés, et qu'il cherchera des porteurs pour la nuit suivante.

Je restai à mon poste sur la montagne, où le vent de mer apporta dans l'après-midi une violente tempête. La pluie tombait drue, et nous n'avions qu'une méchante cabane de berger pour nous abriter.

— Voilà qui va bien, dis-je à mon sergent, les ballots passeront cette nuit.

— C'est vrai, capitaine, répliqua le sergent, *Bassa-Yaon* travaille pour nous; il sera toujours Basque. — Si vous l'ignorez, *Bassa-Yaon*, c'est-à-dire le *Seigneur-Sauvage*, est pour nos paysans un être fantastique qui règne sur les montagnes et gouverne les orages.

Dans le moment, un soldat vient me dire que des mulets chargés arrivent par le sentier d'Olhette, ayant peine à se tenir avec leurs conducteurs sous les tourbillons du vent et de la pluie. Je sors de la cabane et je vois les mulets précédés d'une femme à cheval.

— Bassa-Yaon a pris une singulière figure, dis-je à mon sergent.

Un cri de joie me répond, et la jolie tête de Paula sort d'un capuchon tout ruisselant de pluie.

— La nuit dernière, me dit-elle, nos meilleurs contrebandiers ont été tués ou blessés par la troupe. Tout le village était dans l'épouvante, personne ne voulait plus s'exposer. Mon père étant absent, j'ai chargé des muletiers qui sont à lui de prendre vos ballots, et je les ai acompagnés jusqu'à la frontière, parce que les douaniers me connaissent; l'orage nous a surpris dans la montagne. Je savais bien que je vous trouverais ici.

Voilà, mon ami, de quoi était capable cette vaillante fille : vous conviendrez qu'un soldat comme moi, en lui donnant son cœur, l'avait bien placé.

Quand nous fûmes ensemble dans la cabane, faisant tant bien que mal sécher nos manteaux devant un feu de bruyères, Paula me supplia de ne pas l'abandonner plus longtemps. Il ne lui était que trop facile de m'attendrir; je promis tout ce qu'elle voulut. J'écrivis le lendemain à un officier de l'état-major-général pour connaître les mouvemens de l'armée royale; il me répondit, contre mon attente, que l'infant don Sébastien ne tarderait pas à rentrer en campagne et que mon bataillon devait être rappelé pour faire partie de l'armée d'opérations. Cette nouvelle me jeta dans une cruelle perplexité. Je crois pourtant que, si l'on m'eût alors envoyé à l'armée, je n'aurais pas refusé; mais les choses tournèrent bien autrement.

Garmendia ne me laissait guère de repos. Un jour que j'avais été

appelé à Irun pour prendre part à une attaque contre le fortin de Béhobie, il envahit le bourg d'Alzate, à la porte de Vera. L'attaque du fort n'ayant pas mieux réussi qu'à l'ordinaire, je revenais avec ma colonne, lorsqu'en approchant de Vera je fus averti de ce qui se passait là. Je pris un détour pour attaquer les peseteros en leur coupant la retraite. Je les trouvai à Alzate en train de brûler le couvent des capucins, vide par bonheur, car tous les religieux avaient pris les armes depuis longtemps. Les bandits essayèrent de se défendre dans le village, mais ce fut bientôt fait de les déloger. Alors Garmendia, se voyant tourné du côté d'Elizondo, battit en retraite vers la frontière de France, où il savait bien qu'il trouverait un passage. Irrité de son audace, je le poursuivis avec plus d'ardeur que de prudence, car tout à coup sa troupe fit volte-face et nous envoya une décharge presqu'à bout portant. Plusieurs de mes hommes tombèrent tués ou blessés, moi-même je roulai avec une balle dans le flanc. Je me relevai cependant et voulais poursuivre, mais je m'aperçus que j'étais sur le sol français : une troupe de voltigeurs descendait en courant d'une crête voisine pour nous envelopper. Nous étions justement près du col d'Ibardin, sur le chemin d'Olhette. Je criai à mon lieutenant de ramener aussitôt ses hommes en Navarre, ce qu'il exécuta à merveille; les peseteros se retirèrent tranquillement d'un autre côté. Un lieutenant français vint à moi et me dit poliment que j'étais son prisonnier, mais qu'il me laissait mon sabre. Vous savez que, depuis la convention signée entre Zumalacarreguy et lord Elliot, les carlistes étaient partout traités de belligérans.

L'officier, me voyant pâle et sanglant, m'offrit de me faire transporter, car il m'eût été difficile de marcher sur ce terrain montueux. Les voltigeurs firent des brancards avec quelques tiges de hêtres et nous portèrent, moi et deux autres blessés. Je demandai alors au lieutenant s'il s'était trouvé là par hasard. Il me répondit que non, qu'il avait reçu un avis de Garmendia, et que sa consigne était de prêter main-forte aux christinos. Il me traita d'ailleurs avec une grande politesse, m'apprit qu'il commandait le détachement d'Ascain et m'offrit de me faire soigner chez le maire du village, en attendant qu'on pût me porter à l'hôpital de Saint-Jean-de-Luz. Ce fut un premier baume sur ma plaie d'apprendre que j'allais voir Paula, car je savais bien qu'elle ne s'effraierait pas de ma blessure; comme l'officier me demanda mon nom, j'eus assez de présence d'esprit pour répondre que je m'appelais Haristeghia et que j'étais de Lesaca. En approchant du village, j'appelai le premier garçon qui se présenta, je lui demandai en basque de courir à Aguerria prévenir l'*etchecanderea* qu'on lui apportait don Manuel légèrement blessé, et fis accroire à l'officier que j'envoyais ce messager à Sare chez des parens. Connaissant les mœurs du pays, il ne s'étonna de rien.

Paula m'attendait sur le seuil de la maison, très pâle, mais assez maîtresse d'elle-même pour ne pas laisser paraître son émotion. Elle me fit transporter dans un lit et parut n'exercer à mon égard que l'hospitalité ordinaire du pays, son père n'étant pas encore revenu des champs. Un moment après cependant, elle entra seule dans ma chambre et éclata en sanglots. Je la rassurai d'autant plus que je me croyais déjà guéri par le bonheur d'être auprès d'elle. Un chirurgien qu'elle avait demandé à Saint-Jean-de-Luz arriva deux heures après et déclara que ma blessure serait fermée au bout de quelques semaines, mais que la fièvre allait me prendre et qu'il ne fallait pas songer à me transporter ailleurs. Je ne sais si ma fiancée lui avait dicté cette ordonnance; lorsqu'elle l'entendit, les couleurs revinrent sur son visage. Son père ne s'aperçut de rien, ne se plaignit point de recevoir chez lui le capitaine Haristeghia. N'ayant jamais su ce qui se passait entre sa fille et moi, il la laissa sans le moindre soupçon me soigner comme une sœur de charité.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon ami, qu'elle s'y prenait bien et que la guérison faisait des progrès rapides. Au bout de huit jours, il ne me restait que le plaisir de voir sans cesse à mon chevet ma chère maîtresse. Que de fois elle me reprocha alors mon ingratitude! que de fois je lui jurai de ne plus la quitter! — *Ene maïtia*, ma bien-aimée, lui disais-je, je renonce à ma folie guerrière, je suis pour toujours à toi!

Voyez combien l'amour est égoïste et comme il se sacrifie à lui-même les premiers devoirs, les sentimens les plus sacrés! Ma mère était à deux ou trois lieues de là, j'aurais pu aisément me faire porter chez elle : je ne le fis pas. J'attendis d'être à moitié guéri pour lui demander une visite, et la priai de ne venir que rarement à Aguerria. Ma bonne mère comprit tout et ne se plaignit pas.

Je ne tardai pas à venir m'asseoir à la table de l'*etcheco-yaona*, et ce fut vraiment une fortune pour moi que le lieutenant de voltigeurs se trouvât un garçon de facile humeur, car il aurait pu me faire conduire à Bayonne. Il se contenta de me demander ma parole que je ne chercherais pas à m'enfuir. Ma guérison achevée, on devait m'envoyer dans une ville du nord pour y être interné.

Je causais beaucoup avec Errecalde et cherchai à combattre ses préventions contre les carlistes. Il me fit raconter par le menu les campagnes de Zumalacarreguy et y prit un extrême intérêt. A chaque trait brillant du héros, il s'écriait : — Ah! quel général! — ou bien : — Les Basques seront toujours les premiers soldats du monde! — Souvent il me disait : — C'est parce que vous êtes des Basques que vous battez les christinos. Il faut convenir que cette guerre fait honneur à notre race. — Peu à peu je m'établis ainsi dans son estime, et vous allez voir ce qui arriva.

La compagnie d'infanterie cantonnée à Ascain était relevée tous les trois mois. Quatre ou cinq semaines après mon aventure, un autre officier vint remplacer celui qui m'avait fait prisonnier et fut logé chez le maire d'Ascain, qui tenait à honneur cette hospitalité. C'était un capitaine, officier de fortune et fort mal élevé. Quand je le vis, je commençai à trembler, car il était tout à fait maître de mon sort; mais, s'il voulut me vexer, il s'y prit très mal. Dès le premier jour, à table, croyant faire sa cour au maître de la maison, il témoigna le plus grand dédain pour l'armée carliste. Errecalde prit fort mal la chose et lui répondit sèchement : — Monsieur, vous pouvez en croire l'expérience d'un vieil officier, les Basques sont peut-être les meilleurs soldats de notre armée, et ceux d'Espagne valent ceux de France. — Pour toute réponse, le capitaine se mit à ricaner, et je vis Errecalde froncer le sourcil. Un orage grondait qui ne tarda pas à éclater.

Le capitaine, — il s'appelait Lacaze, et je vous ai dit que c'était ce qu'on appelle un soudard : il y en avait encore dans ce temps-là, — le capitaine, se voyant logé sous le même toit qu'une très jolie fille, trouva tout naturel de la courtiser à peu près comme une servante d'auberge. Il adressa à Paula quelques propos galans qu'elle feignit de ne pas entendre. Lacaze ne se rebuta pas, et pour être sans doute plus persuasif joignit un beau matin je ne sais quel geste à ses paroles. Vous pouvez vous imaginer de quelle façon lui répondit Mlle Errecalde; mais le capitaine avait mal pris ses mesures, car le hasard voulut que la fenêtre de la chambre (c'était ici même) où il tentait sa conquête fût ouverte, et que nous fussions, Errecalde et moi, dans le jardin, à trois pas de la fenêtre. Nous entendîmes cette odieuse scène et nous précipitâmes l'un et l'autre dans la chambre. Lequel des deux était le plus irrité, je ne vous le dirai pas. Cependant Errecalde se contint. — Monsieur, dit-il à l'officier, vous venez de commettre une lâcheté. Je devrais vous demander une réparation; mais vous êtes mon hôte, et les coutumes de mon pays m'interdisent de me battre avec vous. J'espère seulement que vous ne coucherez pas ce soir dans ma maison.

Le capitaine ne disait mot; je m'avançai. — M. Errecalde a raison, lui dis-je, mais moi qui ai avec lui des liens de reconnaissance, je peux le venger, lui et sa fille. C'est à moi que vous avez affaire.

Il me toisa du regard et me dit insolemment : — Je vais donner l'ordre de vous arrêter.

— Un moment, monsieur, s'il vous plaît, répliqua Errecalde. D'abord vous n'arrêterez pas M. Haristeghia chez moi. Et puis il est votre égal, capitaine comme vous dans une armée régulière. Il a le droit de vous provoquer : nous allons voir comment vous vous tiendrez avec un Basque.

Lacaze ne manquait pas de cœur. Il me dit, en essayant de se contenir : — Allons, monsieur, finissons-en tout de suite. — Je vis Paula changer de visage, et je lui dis en basque : — Rassurez-vous, il ne peut lutter contre un Navarrais.

Nous sortîmes tous les trois et passâmes par le village pour prendre avec nous le sous-lieutenant de Lacaze qui devait lui servir de témoin; puis nous nous rendîmes dans un petit bois. Lacaze et moi nous avions pris, faute d'épées, deux sabres français d'infanterie, arme peu commode, mais qui ne m'embarrassait point. Je déconcertai tout de suite mon adversaire par ma garde espagnole, et après deux ou trois passes je lui traversai le bras d'un coup de pointe. L'arme du capitaine tomba, et son témoin déclara que le combat ne pouvait plus continuer, ce qui était manifeste. Errecalde banda lui-même la plaie de Lacaze, qui fut le soir même à Saint-Jean-de-Luz se mettre entre les mains du chirurgien; mais Errecalde s'y rendit de son côté pour voir le général Harispe, de qui il était particulièrement connu et estimé, ayant servi longtemps sous ses ordres. Le maire d'Ascain rendit compte au général de ce qui s'était passé; il demanda et obtint à la fois que Lacaze fût changé de compagnie et qu'on me rendît ma liberté.

Ai-je besoin de vous dire la joie de ma fiancée quand je rentrai à Aguerria? Le soir même, pendant l'absence de son père, nous eûmes un long entretien.

— Ma chère Paula, lui dis-je, mon duel sera demain la fable de toute la contrée. Il n'en faut pas davantage pour te compromettre, d'autant plus que j'habite depuis trois mois dans ta maison. Paula, nous ne pouvons plus tarder à nous marier : il me semble que ton père n'a maintenant aucune raison de ne pas me traiter comme un ami éprouvé.

Paula poussa un cri de joie et se laissa tomber dans mes bras.

— *O maïtenena!* ô le plus aimé! s'écria-t-elle, tu as prévenu ma pensée. Oui, Manolo, il faut tout de suite interroger mon père. C'est moi qui le ferai demain, et il ne me refusera pas, si je lui porte le serment que tu me fais de ne plus me quitter...

Elle s'arrêta pour m'interroger du regard, comme si elle eût encore douté de ma constance; mais je me jetai à ses pieds, lui jurant que rien au monde, aucun ordre, pas même le bruit du canon ou des clairons navarrais, ne pourrait me séparer d'elle. Trois années de service et deux blessures m'autorisaient à donner ma démission, surtout dans un moment où l'armée royale semblait condamnée au repos. Il ne s'agissait que d'écrire à mon général, et je promis de le faire aussitôt.

Le lendemain, Paula, rassemblant tout son courage, s'en alla trouver son père et lui conter qu'elle avait retrouvé son *senarghei*,

et que ce fiancé fidèle, Manuel Sorrondo, était digne de sa main. Je n'ai jamais bien su comment la chose s'était passée, mais les pères ne sont pas d'ordinaire trop sévères pour leurs filles : celui-ci, je pense, ne gronda pas beaucoup la sienne. Paula vint me retrouver les yeux brillans de joie, mais avec un peu plus d'embarras qu'auparavant. Errecalde vint un moment après; il me tendit la main en souriant et serra fortement la mienne. Le digne homme ne s'était vraiment douté de rien : — Parbleu, me dit-il, quand je vous ai vu jouer à la *pelota* à Saint-Jean-de-Luz, j'ai toujours pensé que vous feriez votre chemin.

Le soir même, j'écrivis au brigadier Ituritza pour lui annoncer que je donnais ma démission. Ensuite je fus à Sare passer quelques jours chez ma mère, et c'est de là que je revins avec une joyeuse et brillante escorte de jeunes gens prendre ma fiancée pour la mener à l'église. Comme elle était belle ce jour-là!.. En traversant la place d'Ascain, elle s'arrêta tout à coup et se tourna vers moi, me montrant du doigt une figure étrange qui me fit aussi tressaillir. C'était une vieille femme, ridée et courbée, vêtue de haillons noirs, qui s'appuyait sur un bâton et regardait passer le cortége avec un rire méchant. Il me sembla reconnaître ce visage diabolique : je me rappelai tout à coup la *cascarota* que j'avais rencontrée à Saint-Jean-de-Luz. Pendant la messe, tandis que j'étais assis à côté de Paula, je la vis jeter sur mes genoux un coin de son tablier pour éviter l'*esteca*, le maléfice,... Pauvre enfant! il eût fallu d'autres précautions! — Je ramenai ma femme à Aguerria, et, le soir, le double chœur des jeunes gens et des jeunes filles de Sare et d'Ascain vint nous chanter devant la maison ce refrain charmant que vous avez entendu l'autre soir. C'est alors, dans le plus doux moment de ma vie, que je l'ai entendu pour la première fois... Ah! qu'il m'est odieux aujourd'hui!

Sorrondo s'arrêta encore, et ses sourcils se contractèrent avec la plus sombre expression. Puis il reprit son récit :

Vous allez voir, mon jeune ami, ce qu'il arrive d'un homme que le destin a condamné. J'étais heureux, n'est-il pas vrai? Je possédais ce que l'homme désire le plus dans sa jeunesse, une femme adorée et longtemps attendue, dont j'étais également aimé. Dans ce premier enivrement de l'amour satisfait, j'avais tout oublié, même mon épée!..

On était au mois d'avril de l'année 1837. Peu de jours après mon mariage, n'ayant encore reçu d'Espagne aucune réponse, j'appris par un journal de Bayonne les nouveaux succès de l'armée royale. L'infant don Sébastien venait d'ouvrir la campagne par deux victoires remportées à Zornoza et au passage des *Deux-Sœurs, las Dos Hermanas,* dans les montagnes qui séparent le Guipuscoa de la Navarre. Au

lieu de me réjouir, cette heureuse nouvelle m'assombrit. Ma femme le remarqua, et je vis un peu d'inquiétude sur son visage. Elle ne me dit rien cependant, espérant sans doute que ce ne serait qu'un nuage passager; mais je commençai à interroger les contrebandiers, et l'un d'eux m'apporta un matin une lettre, la réponse à mon offre de démission, réponse bien différente de celle que j'attendais. Je reconnus aussitôt l'écriture de mon ancien capitaine, le brave Guibelalde. Brigadier et nommé depuis peu à la place d'Ituritza au commandement des troupes de la frontière, c'était lui qui avait dû me répondre.

Mon ancien capitaine ne comprenait absolument rien à ma demande de démission; il semblait l'attribuer à quelque état de faiblesse ou de délire causé par la maladie. Il m'engageait à me guérir au plus tôt pour venir reprendre ma place, c'est-à-dire un grade supérieur, me parlait des dernières victoires, me faisait entrevoir une merveilleuse marche sur Madrid, préparée de concert avec don Ramon Cabrera, qui remplissait alors de ses exploits l'Aragon et la Catalogne. Quant à ma démission, personne ne voulait en entendre parler, ni lui, ni le général en chef, ni même sa majesté Charles V, lequel, au dire de Guibelalde, attachait du prix à mes services.

Cette lettre me jeta dans le plus triste embarras. On me refusait ma démission, et j'étais cependant fort décidé à la donner, moins encore pour tenir la parole engagée à Paula que pour ne pas me séparer d'elle. Je doutais même si peu de ma résolution, que je montrai franchement à ma femme la lettre de Guibelalde, en lui disant que j'irais voir le brigadier à Irun pour lui faire des observations et obtenir ce que je demandais. Paula me répondit, en affectant de paraître calme : — Tu ne passeras pas la frontière sans moi. J'irai avec toi à Irun.

— Et pourquoi donc?

— Il me serait pénible de te laisser courir le moindre péril sans le partager. Laisse-moi aller avec toi, nous reviendrons ensemble.

J'y consentis, et la joie reparut sur son visage. Je devinai sa pensée : elle ne voulait m'accompagner que pour me ramener en France et s'assurer ainsi de mon retour.

Le jour même, j'envoyai une lettre à Guibelalde sans lui dire autre chose sinon que je partirais dans deux jours et que je le priais de m'expédier une escorte au col d'Ibardin pour la sûreté de ma femme.

Le surlendemain, après avoir annoncé à Errecalde que nous allions chez des parens à Saint-Jean-de-Luz, nous partîmes, Paula et moi, par une belle matinée de mai, à cheval l'un et l'autre, avec un mulet de bagages et un serviteur éprouvé. J'avais eu soin de me faire

donner par la gendarmerie une manière de passeport. Nous prîmes le chemin d'Olhette, et quand nous eûmes franchi le col d'Ibardin, nous trouvâmes cent cinquante soldats navarrais en tenue de campagne, rangés près du sentier à l'endroit même où j'avais rencontré Paula pendant l'orage. C'était ma propre compagnie sous les ordres de mon lieutenant don Pablo Sarasa.

Des larmes de joie me vinrent aux yeux quand j'aperçus de loin ces bérets rouges, ces capotes grises, ces armes brillantes, et quand mes vétérans, avec de longs hourras, vinrent au-devant de moi et de ma femme. Je ne pouvais me lasser de serrer toutes ces mains de braves. — Don Manuel, don Manuel! criaient-ils, nous ne vous perdrons plus! — Paula fut si surprise de ce spectacle qu'elle oublia son inquiétude, et un moment après elle battait des mains en voyant mes beaux Navarrais défiler dans le sentier sur les pentes verdoyantes du Soubicia. Tout le long du chemin, tandis que le gros de la compagnie nous escortait, quinze ou vingt des plus agiles dansaient devant nous le saut basque, jetant en l'air leurs fusils et poussant des vivats; les autres chantaient à pleine voix leur refrain de guerre : *biba, biba don Carlos, gure erreguia,* vive, vive don Carlos, notre roi!

Le lieutenant m'avait remis une lettre de Guibelalde qui me donnait l'ordre de me rendre droit à Lesaca, où il me rejoindrait le soir. Il était en expédition. Cet ordre nous fut très agréable, puisqu'il me donnait l'occasion de conduire ma femme à don Joaquin. Je n'ai pas besoin de vous dire le bonheur du vénérable curé lorsqu'il nous donna sa bénédiction dans son presbytère de Lesaca. Ma femme éprouvait une joie d'enfant à se retrouver avec moi dans ce village où elle m'avait rencontré pour la première fois. Don Joaquin nous traita comme un jour de noce et trouva encore dans un coin de sa cave dévastée quelques bouteilles de vin de Tudela pour boire aux fueros et à nos prochaines victoires. — On va te faire commandant, disait-il; moi, je garderai ici ma nièce et j'en aurai soin. — Paula rougissait et me regardait sans répondre. Dans la soirée, les soldats de ma compagnie nous donnèrent le spectacle du *zorzigo,* qu'on n'avait pas dansé depuis longtemps dans ce malheureux pays. Ils furent en dansant chercher l'une après l'autre les jeunes filles du village pour former avec elles une grande farandole au son des *chiroulas.* Plusieurs de ces jeunes filles, qui pleuraient un fiancé absent, refusèrent de danser; les autres se laissèrent entraîner, pour faire plaisir, disaient-elles, à don Manuel et à sa femme, car je m'étais fait des amis dans la vallée.

Cependant Guibelalde ne parut point : j'en conçus quelque inquiétude, mais je ne dis rien à ma femme pour ne pas troubler le bonheur de cette soirée. Il faisait à peine jour le lendemain lorsque

je fus éveillé par un appel de clairon. Je me mis à la fenêtre et vis mes soldats qui arrivaient en armes sur la place et prenaient leur rang pour l'appel. Surpris, je descendis en hâte et demandai au lieutenant ce qui se passait. Il me dit qu'il venait de recevoir par un *confidente* un ordre de Guibelalde de se rendre immédiatement avec la compagnie au pont de la Bidassoa. — Pourquoi l'ordre ne m'est-il pas adressé? lui demandai-je.

— Capitaine, parce que la compagnie est encore sous mes ordres.

— Que va-t-on faire?

— Je ne sais, sans doute une reconnaissance... Le bruit court que les Anglais ont attaqué Irun.

— Et tu crois que je vais laisser mes soldats partir sans leur capitaine? Attends-moi.

Je remontai pour revêtir mon uniforme et prendre mon sabre, et j'embrassai Paula.

— Où vas-tu ainsi? me dit-elle tout effrayée.

— Ma chère âme, lui dis-je, mes vieux soldats m'attendent là-bas. Ils m'ont demandé cette dernière marque d'amitié. Nous allons faire une reconnaissance du côté d'Irun et nous reviendrons ce soir.

— Une reconnaissance? reprit Paula en me regardant fixement, c'est-à-dire un combat?.. Ah! Manuel, où sont tes sermens? Aie pitié de moi!

— *Maïtia*, je t'en conjure, rassure-toi. Ce n'est que pour un jour... Demain tout sera fini, nous retournerons ensemble à Ascain, et nous ne nous quitterons plus.

Je la serrai dans mes bras et ne sais vraiment pas comment je fus assez dur pour la laisser... Cela devait être!.. Sitôt que je me vis le sabre en main sur le front de ma compagnie et que je partis avec elle clairon sonnant, je sentis se réveiller en moi le vieil homme. Quelques minutes après, à l'entrée du vallon, je rejoignis le 5e bataillon de Navarre, qui attendait près du pont, sur la route. Les soldats avaient formé les faisceaux et mangeaient un peu de pain et de lard. Tous les officiers s'empressèrent autour de moi, et Guibelalde me prit dans ses bras.

— Tu arrives au bon moment, me dit-il. Les Anglais attaquent Irun depuis hier soir. Ils sont venus en masse de Saint-Sébastien et du Passage pendant que l'armée est loin. Le pire, c'est que ce coquin de Garmendia m'a attiré hier tout le jour d'un autre côté, en se dérobant devant moi jusqu'à Saint-Esteban. Pendant ce temps, les Anglais ont fait leur coup. Un homme d'Irun a marché toute la nuit pour me trouver. Nous n'avons pas un moment à perdre, si nous voulons sauver la ville. En route!

Il reforma sa colonne, et nous prîmes d'un pas rapide la route d'Irun, le long de la Bidassoa. A la hauteur de Biriatou, nous quit-

tâmes la vallée pour gagner les hauteurs et arrivâmes ainsi près d'une montagne, en face de Béhobie, où se trouve une chapelle appelée l'Ermitage de Saint-Martial. Là sont tombés jadis bien des Français; c'est une importante position qui commande Irun. Elle était déjà occupée par un bataillon anglais. Dès qu'il aperçut les vestes rouges, Guibelalde vint à moi : — *Arraïo!* dit-il avec colère, c'est fini! N'importe, en avant! et vive la Navarre! — Il déploya son bataillon et le lança sur la colline; mais, mon ami, on ne culbute pas des Anglais comme des Andalous ou des peseteros. Ceux-ci firent très bonne contenance, d'autant meilleure qu'ils avaient des canons et nous crachaient au nez de la mitraille. Nous revînmes trois fois à la charge et perdîmes bien du monde : Guibelalde fut blessé au visage. Enfin nous restâmes maîtres de Saint-Martial, mais il n'y avait pas moyen d'aller plus avant : de grosses lignes anglaises avec de l'artillerie occupaient toutes les avenues d'Irun.

Ce qui se passait dans cette malheureuse ville, toute l'Europe l'a appris alors avec horreur. Vous savez que le gouvernement anglais, invoqué par Christine, lui avait envoyé les bandits de Londres racolés et enrégimentés sous les ordres d'Evans. C'étaient des scélérats sans foi ni loi : ils firent ce jour-là un sac tel qu'on n'en avait pas vu en Europe depuis deux siècles, massacres et pillage de toute espèce. Nous l'avions prévu, tandis que nous étions immobiles sur le plateau de Saint-Martial; mais, comme il y avait des negros à Irun et qu'ils avaient sans doute appelé les Anglais, nous ne les plaignions guère de partager le sort des autres. Le pire, c'était que nous perdions notre meilleure position sur la frontière.

Guibelalde voulut rester une partie de la journée à Saint-Martial, la rage dans le cœur, espérant sans cesse qu'un secours viendrait de l'armée royale : rien ne parut. Alors il se décida à gagner Fontarabie pour défendre cette place contre une attaque à peu près certaine, car les Anglais ne pouvaient avoir d'autre dessein que de reprendre l'embouchure de la rivière; mais il me commanda de retourner à Vera et de l'occuper jusqu'à nouvel ordre. En face des Anglais victorieux, je n'eus pas seulement la pensée de lui parler de ma démission, et nous nous séparâmes pleins de tristesse et de colère vers trois heures de l'après-midi. Depuis que je faisais la guerre, je n'avais jamais eu une journée aussi néfaste, jamais il ne m'était arrivé de voir prendre une ville sans lui porter secours. Aussi à ma sourde fureur se mêlaient de sombres pressentimens.

A Vera, je trouvai tout le bourg en alarmes. La plupart des maisons étaient fermées, et des hommes paraissaient aux fenêtres armés d'espingoles. Dans la rue, des groupes tumultueux, des femmes poussant des cris de détresse. Elles coururent à moi : — Ah! don Manuel, que Dieu vous bénisse! Restez avec nous!

— Qu'y a-t-il donc par ici? demandai-je tout inquiet déjà.

— Vous ne le savez pas? On brûle Lesaca.

— Lesaca? Et qui donc?

— Les peseteros... Garmendia... Ils sont plus de cinq cents, ils ont mis le feu partout!

Mon ami, puissiez-vous ne jamais éprouver une pareille angoisse! Je ne sais combien de minutes je mis à franchir avec ma troupe la distance de Vera à Lesaca, une lieue et demie à peine. Dès que nous fûmes au pont de la Bidassoa, nous entendîmes les coups de fusil. C'était Garmendia en effet qui envahissait la capitale des Cinco-Villas. Je me souvins qu'il avait dit un jour : « Mina a brûlé Lecaroz, je ferai de même quelque part. » Il avait suivi de loin le mouvement de Guibelalde vers Irun. Un espion lui avait appris que ma femme se trouvait à Lesaca : c'était le bon moment pour exécuter sa menace.

En approchant, nous vîmes des tourbillons de flammes et de fumée au-dessus du village. Les peseteros le dévastaient; mais les hommes de Lesaca, vieillards, presque tous, se défendaient avec énergie, renfermés dans le clocher et dans la tour carrée du bourg. Cette fusillade me donna quelque espoir. Nous nous élançâmes dans le village avec une telle furie que la résistance ne dura guère. On se battit un instant corps à corps, à coups de couteau, dans la rue et dans les maisons, puis les bandits s'enfuirent de tous côtés, et nous fûmes maîtres du terrain.— Cherchez ma femme, criai-je aux soldats. — On fouilla le presbytère et plusieurs maisons : rien. Quelqu'un me dit : — Elle est dans le clocher avec le curé et plusieurs des nôtres.

En effet, des cris de détresse partaient du clocher enveloppé de flammes, et je vis à une fenêtre don Joaquin, qui m'appelait. Les peseteros, ne pouvant monter dans la tour, avaient amassé au rez-de-chaussée une quantité de pimens secs arrosés d'essence de térébenthine. Cela faisait une fumée horrible, et ils pensaient ainsi asphyxier ou brûler les défenseurs.

Mes soldats écartèrent ce foyer, et je m'élançai dans l'étroit escalier. J'arrive en haut: il y avait là des braves en cheveux blancs, plusieurs blessés. Don Joaquin, le visage hagard, les mains noires de poudre, me prend le bras et me montre... horreur!.. ma pauvre femme assise sur le plancher dans un coin... Elle avait la poitrine découverte et au-dessus du sein une blessure d'où s'échappaient quelques gouttes de sang. Hors de moi, je me précipitai sur elle et lui pris les mains : — Paula! Paula! criai-je. — Les mains étaient déjà froides... Elle sourit avec un regard ineffable et murmura : — Manuel, adieu! — pouvant à peine parler. Ah! mon ami, ce sourire sur ces lèvres pâlies, le dernier regard de ces yeux bleus, toujours je les vois... Elle ne me reprochait rien, à moi qui l'avais tuée!..

Je soutins sa tête dans ma main. — Paula, lui disais-je, pardonne-moi! — Elle ne répondait plus et essayait de porter à ses lèvres la petite croix du curé, qui récitait des prières à côté. Elle expira un moment après... Mon ami, quand je vis privée de sentiment cette tête adorée, je sentis en moi une mort plus cruelle que celle-là! — Il y avait auprès de Paula un fusil. Don Joaquin me dit qu'elle lui avait conseillé la première, à l'arrivée des bandits, de s'enfermer dans le clocher. Elle-même pendant deux heures avait tiré sur l'ennemi comme un soldat. Au moment où j'entrais dans le village, une balle l'avait frappée!..

Mes soldats, qui assistaient des larmes dans les yeux à ce trépas horrible, m'aidèrent à descendre du clocher le corps de ma bien-aimée. On la déposa dans l'église; les femmes y vinrent en poussant des cris et des sanglots et la couvrirent de fleurs. Une rage inexprimable me remplissait le cœur : elle déborda quand je sortis sur la place et que je vis devant moi, avec une douzaine des siens, Garmendia prisonnier. Il s'était fourvoyé dans la cour d'une maison où mes soldats, par un prodige, l'avaient désarmé.

Cet homme osa me regarder avec un sourire de vainqueur : il savait peut-être que la mort de Paula le vengeait assez. Je fus sur le point de lui plonger mon couteau dans le cœur. Pourtant cela me parut lâche, et d'abord je donnai l'ordre de fusiller tous les autres prisonniers. Don Joaquin vint à moi et me dit : — Manuel, pour l'âme de ta femme, pardonne à tes ennemis. — Jamais, répondis-je, Sorrondo ne pardonnera. Priez pour eux, si cela vous plaît.

Les prisonniers furent alignés devant le donjon et passés par les armes. Alors je revins vers Garmendia.

— Pour toi, lui dis-je, incendiaire et assassin, je ne trouve qu'un châtiment qui puisse me venger. Tu es un caballero comme moi, tu es noble comme un Basque, je vais te pendre comme un vilain.

Cette fois je vis Garmendia pâlir; mais il était bien garrotté. On le traîna sous un chêne, à la porte du village, et là je le vis pendre. Comme il ne mourait pas tout de suite, j'eus cependant pitié de lui, et je lui fis mettre une balle dans le cœur.

Je jurai d'exterminer sa bande, et j'ai tenu parole. Je les ai poursuivis plusieurs mois : j'en ai pendu ou fusillé plus de trois cents, et ces exécutions me faisaient du bien. Voilà, mon ami, comment je cherchai à venger ma pauvre femme. Mais je n'en voulais qu'aux hommes de Garmendia; je n'ai jamais fait de mal aux *quintos* (1) hors du champ de bataille. Cependant les pauvres diables avaient une peur terrible de moi : ce sont eux qui m'ont donné ce surnom d'*el Matarife, le Boucher*, que j'ai porté avec orgueil dans ce temps-là.

(1) On appelle *quintos* les conscrits, parce que la conscription prend un cinquième des jeunes gens.

Vous me demanderez peut-être si la guerre n'adoucit pas un peu ma douleur. Oui, par momens, mais je ne pouvais pas oublier que mon amour pour les batailles avait tué Paula, et cet affreux souvenir me suivait partout. D'ailleurs là aussi je trouvai des chagrins. Deux fois je marchai sur Madrid, avec Zaratiégui d'abord, peu de temps après mon malheur, et l'année suivante avec le comte de Negri. Deux fois il nous fallut rebrousser chemin sur l'Èbre malgré nos victoires. Et puis je vis fusiller quatre généraux basques, Guergué, Sanz, Garcia, Ibaniz, par ce Judas de Maroto, qui nous vendit après! Ah! mon ami, comment se fait-il que l'on trouve tant d'amertume au fond des passions les plus belles et les plus généreuses?..

Lorsque Charles V rentra en France, j'étais dans les bataillons navarrais qui l'escortèrent jusqu'à la fin en combattant pied à pied, sans espoir. Je revins alors chez ma mère. Le père de Paula était mort de chagrin. J'allai à Lesaca chercher les restes de ma chère femme et je les apportai à Ascain. Je vous ai dit qu'elle avait une petite sœur, tout enfant à cette époque. On la maria plus tard : leur fils unique, Domingo, est orphelin depuis deux ans, et je suis venu habiter avec lui ce domaine, qui lui appartient. De ma chère Paula, de mon bonheur si passager, il ne me reste que le souvenir et ce petit portrait que vous avez vu dans ma chambre. Paula l'avait fait peindre à Bayonne, où elle avait rencontré un artiste qui passait par là. Elle l'avait fait peindre pour moi, disait-elle, dans le costume qu'elle portait le jour de notre première rencontre à Lesaca.

Le guerillero s'arrêta, et des larmes qu'il avait retenues jusque-là coulèrent sur ses joues hâlées; puis se levant brusquement : — Je suis encore Sorrondo, s'écria-t-il, et les negros vont me reconnaître! — Domingo vint nous dire que minuit avait sonné. Manuel jeta sur son épaule son manteau, qui cachait un sabre, et nous descendîmes d'Aguerria. Domingo devait accompagner son oncle jusqu'à la frontière. A quelque distance du village, sur la route, je trouvai la voiture d'Édouard qui m'attendait. Je serrai encore une fois la main de Sorrondo et partis en lui disant : A revoir!

J'aurais aimé en effet retrouver ce vaillant soldat; mais je ne l'ai plus revu, n'étant pas retourné dans le pays basque. J'ai appris seulement que Manuel était rentré chez lui peu de jours après notre séparation, l'entreprise dont il se mêlait ayant misérablement avorté. L'année dernière, au mois de juin, je reçus de mon ami Édouard D... une lettre où se trouvaient ces mots : « Sorrondo est rentré en Espagne avec don Carlos et son ancien camarade le maréchal Elio. Il ne verra pas le succès des Basques : il a reçu deux balles dans la poitrine, à Eraul, en menant à la charge un bataillon navarrais. »

S. Jacquemont.

HISTORIENS CONTEMPORAINS

AMÉDÉE THIERRY. — SON ŒUVRE HISTORIQUE.

Il y a un peu plus d'une année, l'école historique française a perdu un de ses meilleurs représentans, un de ceux qui, continuant à leur façon les méthodes des maîtres illustres dont quelques-uns survivent, se sont placés tout auprès d'eux, avec des titres nouveaux. Amédée Thierry est mort en mars 1873, vaincu non pas, ce semble, par ses soixante-seize ans, mais par une maladie accidentelle comme il en arrive à tout âge; il a été frappé dans la plénitude d'une virile ardeur et d'un noble talent. Soyons, tant qu'on voudra, les observateurs attentifs et, quand il y a lieu, les approbateurs impartiaux de la science étrangère : nous le pouvons sans danger, l'esprit français ayant trop conscience de lui-même après tout pour se laisser aller aux défauts des autres peuples, et ne voulant plus être assez exclusif pour demeurer insensible à leurs bons exemples; mais ne méconnaissons pas nos propres savans alors que l'Europe nous les envie, et ne laissons pas disparaître du milieu de nous sans lui rendre hommage l'éminent historien que nous avons particulièrement ici le droit de regretter. Amédée Thierry a occupé la renommée pendant un demi-siècle, puisque son premier livre important date de cette même année 1828, marquée par les noms retentissans de MM. Guizot, Cousin et Villemain. En s'ouvrant à distance et en suivant avec résolution sa voie particulière, il s'est associé à la gloire de ses prédécesseurs et à celle de son frère. La moindre de ses qualités n'a pas été cette opiniâtreté de travail qui, chez l'historien surtout, devient vertu féconde : il lui a dû l'heureux développement des traits vraiment originaux qui signalent son œuvre.

Ce n'est pas une biographie que nous voulons faire; pour nous,

Amédée Thierry est uniquement et tout entier dans ses livres. Comme son frère, il a été tout d'abord le fils de ses œuvres; mais leurs destinées, il est vrai, ont été bien différentes. Elles sont encore dans toutes les mémoires, les lignes éloquentes d'Augustin Thierry accomplissant son dur sacrifice. Il léguait ses nobles et fières paroles comme un encouragement et une consolation à quiconque, s'engageant dans la voie étroite et y rencontrant l'infortune, se sent de force à payer d'un tel prix l'âpre plaisir du dévoûment à la science. A côté de cet exemple héroïque, Amédée Thierry a donné un autre exemple, rare aussi à sa manière : s'il n'a pas été visité par les infirmités et la maladie, il a subi l'épreuve de la bonne fortune. Plus il s'est servi de ses présens pour s'élever au-dessus d'elle, ne voulant rien d'immérité, plus, ce semble, elle lui est demeurée fidèlement attachée. Aux conditions inégales du sort, les deux frères ont opposé des vertus par là même inégales sans doute, mais éminentes des deux parts et d'un haut prix. Ils ne sont pas nombreux assurément, ceux qui s'offriraient volontiers et avec la même énergie morale à ce que fut la dure destinée d'Augustin Thierry; mais ils sont aussi vraiment rares, les privilégiés de cœur et d'esprit qui savent ne puiser dans les progrès de la vieillesse et les faveurs du sort que des motifs de nouvelle tendresse pour l'indomptable labeur et des assurances de nouveaux succès.

Amédée Thierry s'est fait une place dans notre école historique par une entreprise à part qu'il a courageusement accomplie. Il y avait avant lui entre le second tiers de l'époque impériale romaine et les premiers développemens du moyen âge une vaste lacune. On savait encore, grâce à leurs célèbres réformes, ce qu'avaient fait de principal Constantin le Grand et Julien, sauf à ignorer la vie des peuples pendant leurs règnes; mais quant à la période suivante, quel historien avait étudié en détail, dans l'infinie complexité des causes et des effets, la chute définitive de l'empire d'Occident et la persistance de l'empire d'Orient, les aspects si divers de l'invasion germanique, le mélange des deux sociétés païenne et chrétienne? S'il est vrai que Gibbon et Tillemont avaient esquissé quelques traits de cette période, c'en était seulement la physionomie extérieure, Tillemont rédigeant de secs résumés sur le règne de chaque empereur avec la conscience respectable de l'annaliste érudit, ou bien traitant à part la monographie de chaque grand évêque, de chaque père ou docteur, avec les scrupules de l'écrivain ecclésiastique, Gibbon apportant à son œuvre une vue plus générale de philosophe et d'historien, sinon une intelligence plus saine et plus droite, mais sans étude particulière et pénétrante. Amédée Thierry au contraire a fait de cette vaste période son vrai domaine; sur cette

terra incognita, il a déployé sa tente; il a revécu ces époques ignorées, évoquant les sentimens, les idées, les passions des hommes d'autrefois. Placées entre un monde expirant et un monde nouveau, ces générations devaient offrir à l'observateur, au prix d'un labeur difficile toutefois, une matière d'autant plus intéressante et complexe. C'est le mérite d'Amédée Thierry de nous avoir rendu la curieuse peinture d'une de ces époques de changement et de passage pendant lesquelles, suivant le témoignage d'un païen du ve siècle, étonné d'un si émouvant spectacle, ce sont non plus seulement les choses, mais les âmes qui se transforment. Et le mérite de l'historien a consisté, non pas seulement dans le succès final, mais aussi dans le choix et l'emploi des moyens, dans une conception à certains égards nouvelle des méthodes historiques.

I.

Le point de départ intellectuel et moral, pour Amédée Thierry, n'a été autre évidemment que ce mouvement fécond des esprits sous la restauration, dont nous honorons encore dans leur verte vieillesse plusieurs glorieux représentans. Il a décrit lui-même quelque part « cette croisade généreuse qui fonda et popularisa chez nous la réforme historique. Peu d'époques littéraires, dit-il, provoquèrent une sympathie plus universelle et plus vive. On eût dit l'existence même de la patrie intéressée à ces recherches, dont elle était le premier objet. Toutes les imaginations semblaient en éveil, tous les cœurs battaient dans l'attente; c'était à qui apporterait son grain de sable à l'œuvre de reconstruction, et les mains qui ne travaillaient pas applaudissaient avec reconnaissance aux travailleurs. » La peinture est exacte dans sa brièveté; elle correspond aux souvenirs dont nous avons commencé de recueillir presque en témoins la tradition. Après une longue période d'anarchie ou de guerre, l'ardeur du public, revenant aux choses de l'esprit, s'enivrait à une sorte de renaissance. Au milieu des sympathies populaires et de l'universel concours, quelle principale idée assez puissante pour leur gagner les esprits et les cœurs inspirait les fondateurs de la nouvelle école? En quelle mesure Amédée Thierry a-t-il servi tour à tour et lui-même invoqué cette idée première?

Nous ne voulons pas soutenir qu'avant cet essor littéraire de la restauration nulle école n'ait pris pour devise d'aimer et de poursuivre avec un zèle impartial la vérité historique; mais il est permis de croire qu'instruit par les événemens eux-mêmes, on a su mieux que jamais se diriger alors dans l'étude et la recherche de cette vérité. On y était guidé tout d'abord par une idée morale simple et forte, le respect de la liberté humaine, considérée comme source de

la responsabilité chez les peuples comme chez les individus. De cette liberté, il faut déplorer sans doute et blâmer la défaillance ou l'abus; mais d'autre part c'est un devoir impérieux pour l'historien, en appréciant ou en essayant de comprendre la conduite des peuples, de tenir un grand compte des tentations ou des difficultés imposées, soit par la nature, soit par la puissance imprudemment concédée à certaines institutions ou à certains hommes : il doit mesurer en un mot le mérite à l'effort plutôt qu'au succès. Or une des manifestations de cette loi morale a été la doctrine de la distinction et de la séparation légitime des races au nom du droit naturel et du commun sentiment de l'indépendance nationale. En présence du fait de la conquête, si fréquemment renouvelé sur la scène générale de l'histoire, cette doctrine commandait à l'historien une grande sympathie pour les vaincus, surtout dans les cas où une longue résistance patriotique, transmise d'âge en âge, attestait la protestation d'une vitalité durable. On comprenait en même temps mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors combien c'était un devoir étroit et une loi de bon sens, pour quiconque aspirait à l'intelligence des siècles passés ou des nations étrangères, de s'initier par une étude patiente aux idées, aux institutions et aux mœurs des divers pays et des diverses époques; on apprenait à observer ce qu'on appelait la couleur locale, on en faisait comme une obligation de déférence et d'équité envers ceux dont on écrivait l'histoire comme à l'égard des lecteurs qu'on voulait instruire. D'une part, en effet, la France de la révolution s'était flattée de servir la cause de tous, non pas la sienne seule, par la propagande de ses principes nouveaux; de son côté, l'empire avait vu se multiplier en tous les sens, de notre fait ou contre nous, l'invasion et la conquête. A la suite de tant de violences, il y avait eu des réactions légitimes contre les plus puissans envahisseurs; les malheurs avaient porté leurs enseignemens. Une généreuse pensée de respect ou d'égards mutuels, une amère expérience, un aveu de fautes réciproques, avaient achevé de réconcilier l'esprit français avec les autres peuples et avec les autres temps. La doctrine de la distinction des races, née à la fois d'une vue scientifique et d'une idée morale, soucieuse du sentiment national et des droits de chacun, était également éloignée de favoriser, soit les haines réciproques et la conquête, dont elle dénonçait les injustices, soit ce vague cosmopolitisme qui, prétendant abaisser d'injustes barrières, parvient seulement à éteindre dans le cœur de l'homme quelques-uns des meilleurs instincts.

Il est vrai que toute doctrine peut être altérée et corrompue par les esprits faux ou par les ambitions égoïstes. Nous avons vu des politiques rusés et violens transformer celle-ci, au profit de leurs calculs, en cette perfide théorie des nationalités au nom de la-

quelle, sous le prétexte d'une communauté d'origine plus ou moins authentique, ils ont asservi des peuples très intimement attachés ailleurs par d'anciennes et chères alliances. Nous avons vu même d'intrépides amis du paradoxe attaquer de gaîté de cœur, au nom de la distinction nécessaire des races, des sociétés cimentées par un long et traditionnel travail de fusion, sûre garantie de justice, de concorde et de progrès. Il pouvait n'être pas bien dangereux qu'en France, au XVIIIe siècle, le comte de Boulainvilliers s'obstinât à reconnaître dans les membres de la noblesse française les héritiers des Francs, maîtres légitimes par droit de conquête : ce n'était là sans doute qu'une fantaisie spéculative, ne sortant pas du domaine scientifique; mais de pareilles erreurs devenaient redoutables lorsque, empruntant le langage du pamphlétaire ou du sectaire et s'adressant à tous, elles réveillaient des haines de classes ou des animosités funestes dans le sein d'une même patrie. Il y a, par exemple, tel volume de Proudhon ou bien tel roman d'Eugène Sue, écrit au lendemain de 1848, où la guerre sociale est ouvertement prêchée en revendication des vieilles libertés celtiques, trop longtemps opprimées, nous dit-on, par la conquête franque. On peut voir dans les *Mystères du peuple ou Histoire d'une famille de propriétaires à travers les âges* la lutte instituée entre les deux races dans l'arrière-boutique de M. Marik Lebrenn, marchand de toile de la rue Saint-Denis, à l'enseigne de l'*Épée de Brennus*. L'imagination trop peu réservée de l'auteur choisit ce cadre vulgaire pour y redresser un dernier petit sanctuaire druidique qui ordonne, sans doute en guise de sacrifices humains, les luttes des barricades contre la restauration méditée d'un despote d'origine franque! Les journées de juin deviennent une revanche de l'idée de race! La rue Saint-Denis et les boulevards parisiens voient se débattre une fois encore la vieille querelle des Mérovingiens et des Gaulois!

Assurément les deux Thierry n'entendaient pas de la sorte cette idée de la distinction légitime des races qui allait être une des règles de la nouvelle école, et qu'eux-mêmes s'apprêtaient à propager et à défendre: loin de là, ils n'y voyaient qu'une loi de justice et d'honneur. Si l'on a cru pouvoir noter dans l'œuvre d'Augustin un certain excès d'interprétation à cet égard, on ne saurait, sans lui faire un injuste procès de tendance, le soupçonner d'avoir voulu transporter de tels fermens d'agitation dans le domaine des faits contemporains ou de la politique pratique. Amédée Thierry obéissait aux mêmes préoccupations de pure théorie lorsque, dans son *Histoire des Gaulois*, qui fut, en 1828, son premier livre important, il édifia tout un système ethnographique pour assigner leur juste place à nos premiers ancêtres. Il s'appliquait à étudier d'abord notre histoire nationale précisément parce que c'était un des vœux de

l'école historique moderne de raviver partout le sentiment de la patrie; il lui importait de connaître quels élémens ont formé la Gaule, de quels cours d'eau le fleuve s'est formé.

Plus d'une objection s'est produite, dans ces derniers temps, contre sa division en Galls, Kimris et Kimro-Galls, et particulièrement contre l'extension qu'il a donnée au sens du mot Kimris, jusqu'à y comprendre et jusqu'à compter ainsi parmi les populations de race celtique des groupes appartenant sans nul doute à une origine germanique. C'est le cas pour les Cimbres, qu'il range expressément parmi les Celtes. A la vérité, les auteurs anciens eux-mêmes ont longtemps confondu ces deux grandes populations des Celtes et des Germains; mais cette confusion a cessé à partir de César, qui le premier s'est avancé au-delà du Rhin et a reconnu, puis constaté lui-même la distinction nécessaire des deux nationalités. Si quelques écrivains de l'époque impériale sont retombés, par un langage d'habitude, dans cette erreur, les témoins les plus autorisés, Pline et Tacite, à l'exemple de César, s'en sont bien gardés, et ce n'est pas sans une certaine hardiesse de paradoxe que des érudits, au-delà du Rhin, ont récemment encore soutenu cette thèse dans toute sa rigueur. On ne doit pas accuser Amédée Thierry d'avoir partagé cette opinion : son *Histoire des Gaulois* l'atteste; c'est sur les confins seulement de la question que sa théorie ethnographique, solidement construite d'ailleurs, a pu prêter à des hésitations et à des doutes.

Quelle nouveauté n'était-ce pas au reste qu'un livre d'une si saine érudition, d'une si sévère critique, sur des problèmes dont l'étude, par les abus précédens d'une science imprudente, avait été presque discréditée! Qui ne se souvient des excès de l'école celtomane du commencement du siècle? Les quelques volumes de dissertations et de mémoires de la fameuse *Académie celtique* contiennent, à côté d'estimables travaux, des exagérations devenues légendaires. Le Brigant et son fidèle ami La Tour d'Auvergne ont laissé d'utiles études; mais le premier surtout a glissé vers d'étranges systèmes. Il faisait dériver toutes les langues du celtique : il avait prétendu, dans ses *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, 1787, démontrer cette commune origine non-seulement pour l'hébreu, le chaldaïque, le syriaque, l'arabe, le persan, le grec, le latin et le français, mais aussi pour le chinois, le sanscrit, le *galibi* ou langue des Caraïbes, et l'idiome de l'île de Taïti! Le bas-breton devenait la langue-mère universelle; Adam et Ève n'avaient pu parler que bas-breton. Exagérations pardonnables, parce qu'elles sont conformes à une habitude de l'esprit humain. A toute science il arrive, au moment où elle s'essaie et veut établir ses premières bases, de prétendre à un domaine plus étendu que celui qui lui est propre, de s'élancer vers des conclusions extrêmes et d'embrasser

plus qu'elle ne saurait tenir. La science des antiquités celtiques ne faisait que s'ébaucher au commencement du XIXe siècle; elle a marché depuis à grands pas. Le livre d'Amédée Thierry, bien qu'il fût ou précisément peut-être parce qu'il était une œuvre non pas d'érudition spéciale ni de pure archéologie, mais de savoir général et d'histoire, a tracé à cette science ses véritables cadres et ses justes voies. L'interprétation des textes classiques y sert de principale base, sous la condition nettement déclarée que l'étude des caractères physiologiques, des langues et des monumens doit venir l'éclairer de sa triple lumière. On peut voir quel excellent usage l'auteur a fait de la numismatique gauloise, science alors toute nouvelle. L'érudition critique, l'ethnographie, la philologie comparée, ont fait depuis de rapides progrès, et transformé particulièrement les études celtiques, grâce aux travaux de MM. La Saussaie et de Saulcy, d'Arbois de Jubainville, Gaidoz; le livre d'Amédée Thierry peut être dépassé sur certaines questions particulières, au sujet desquelles l'auteur rencontrerait et accueillerait lui-même d'autres informations aujourd'hui; mais il subsiste comme œuvre historique servant de point de départ à ces études, auxquelles il a montré le vrai chemin après qu'elles s'étaient égarées si étrangement.

Appelé à continuer l'*Histoire des Gaulois* par l'*Histoire de la Gaule pendant la domination romaine*, Amédée Thierry se trouvait en présence de ce vaste et puissant organisme de la république et de l'empire, auquel aboutissent toutes les grandes civilisations de l'ancien monde, et qui a enfanté toutes celles de l'Europe moderne. Fidèle aux traditions de l'école historique, non pas seulement à un sentiment de généreuse sympathie, mais à une saine intelligence des voies où s'engage la réalité pratique, il interroge les vaincus. Vaincus de la veille, ne devront-ils pas être comptés dès demain dans l'histoire des vainqueurs, pour peu qu'ils mettent en commun avec de nouveaux maîtres, capables de les transformer, ce qu'ils tiennent en réserve de civilisation propre et d'énergie? C'est le grand mérite de Rome de s'être ouverte au concours de tous les élémens étrangers, de les avoir retenus comme pour une sorte d'incubation féconde, et d'avoir préparé ainsi le plus actif foyer du monde moderne. Amédée Thierry a fort bien distingué deux parties dans cette œuvre. Il y a fallu d'abord une force de compression et une longueur de vue qu'un gouvernement aristocratique, armé pour la conquête, pouvait seul peut-être posséder. Telle a été la tâche de la république romaine, tâche différente de celle qui est échue à l'empire. Pendant cette seconde période, la réduction des vaincus étant définitivement acquise, Rome a rempli cette autre mission de répartir parmi tant de sujets, au détriment de son ancienne aristocratie, l'égalité d'un certain nombre de droits politiques et civils, de manière à élever

ces peuples, par son administration savante, par la sagesse et l'uniformité de ses lois, par la diffusion de la langue grecque et de la langue latine, vers un niveau bien supérieur à ce que les siècles précédens avaient jamais connu, et de plain-pied avec les premiers commencemens d'une civilisation chrétienne.

Cette différence des rôles assignés à la république romaine et à l'empire, Montesquieu ne l'avait pas signalée. Amédée Thierry a défini par quelques mots en quoi son point de vue se distingue de celui du grand historien philosophe. « Montesquieu, a-t-il dit, s'est fait patricien romain; il a envisagé le monde du haut du Capitole. Fils des vaincus de César, j'ai aperçu le Capitole du fond d'une bourgade celtique, » c'est-à-dire : Montesquieu n'a songé qu'aux vainqueurs, qu'aux droits et aux profits que leur conférait la conquête, et aux conséquences possibles de cette conquête pour la ville éternelle; moi, je me suis enquis des vaincus, j'ai recherché de quel profit leur pouvait être leur défaite, et j'ai trouvé de ce côté, au nom du progrès général, au nom de l'humanité même, une haute justification de la victoire.

Amédée Thierry a été le premier à définir nettement cette transformation profonde qui a eu pour double agent l'action continue de Rome sur les vaincus et des vaincus eux-mêmes sur leurs dominateurs. Nul n'avait encore suivi avec cette ampleur de vue un si vaste mouvement pendant la fin de l'époque républicaine et à travers toute la période impériale, époque précise où il s'est achevé. Il a fort bien montré en premier lieu comment, la cité ayant dû s'ouvrir aux populations diverses de l'Italie et des provinces, ces nouveau-venus ont accéléré par la pression qu'ils exerçaient la marche rapide vers l'égalité, attestée par le progrès du droit prétorien. M. Michelet, avec sa merveilleuse intelligence des temps anciens et du moyen âge, avait déjà signalé le grand rôle que Rome avait rempli : il avait appelé César « l'homme de l'humanité. » Amédée Thierry a été plus loin : étudiant les textes rédigés plus tard par les grands jurisconsultes de Rome, textes qui représentent avec précision la formule légale de l'empire, il a commenté toute cette formule, expression rigoureuse des faits naguère accomplis. Il a fait voir clairement, après la chute de l'aristocratie républicaine sous les coups du parti qu'avait commandé César, la démocratie, enivrée de son triomphe, sacrifiant, pour obtenir l'extrême égalité, tous les pouvoirs et tous les droits, c'est-à-dire les accumulant sur une seule personne, l'empereur, chargé de réaliser et de maintenir une centralisation formidable. Puis, ouvrant à chaque ordre de faits ou d'idées une sorte de voie triomphale, il a montré dans son *Tableau de l'empire romain* le progrès du monde vers l'unité par le gouvernement et l'administration, par les idées sociales, inscrites dans les livres des philo-

sophes et des poètes, par les nouveaux axiomes du droit, proclamés dans les codes, enfin par la chute des religions païennes et le triomphe du christianisme. A ce triomphe de la religion chrétienne, il a pris soin d'assigner une place à part, prouvant qu'au contraire de l'unité politique, civile et morale, établie dans l'empire par l'action directe du gouvernement et de l'esprit romains, l'unité religieuse et chrétienne s'est fondée en dehors de cette action et précisément contre elle. La religion officielle de Rome païenne était une institution essentiellement aristocratique; que pouvait-il donc y avoir de commun entre elle et cette autre religion qui proclamait un Dieu mort volontairement pour le salut de tous les hommes? Tout l'édifice de la société civile reposait sur l'esclavage; quels liens pouvait-il donc conserver avec une doctrine qui devait, pour être conséquente, commencer par abolir l'esclavage, c'est-à-dire par bouleverser le monde antique?

Cette idée d'une importante distinction entre la république romaine et l'empire, la première des deux époques ayant son rôle à part comme tout aristocratique et guerrière, la seconde comme toute démocratique, en dépit de certaines apparences, avec une vaste mission civilisatrice, Amédée Thierry l'exposait dès 1840 dans son *Introduction à l'histoire de la Gaule sous l'administration romaine.* Il est à propos de remarquer cette date, afin qu'on ne croie pas apercevoir après coup dans sa théorie quelque reflet direct ou indirect des événemens ultérieurs. A quelque temps de là cependant, en 1842, un prince destiné à un retentissant avenir, mais alors prisonnier dans le château de Ham, adressait à un de ses amis une lettre où il s'exprimait à peu près en ces termes : « je viens de lire l'*Introduction* de M. Amédée Thierry; voilà de l'histoire sérieuse et vraie. Qu'importe que Tibère ait été cruel et que Caligula ait fait nommer son cheval consul, s'ils ont fait avancer les peuples par la grande politique des Césars? Parce que le Tibre roule des eaux fangeuses, en est-il moins le fleuve qui arrose la ville éternelle? » Nous ne voulons pas rechercher en quelle mesure les pages écrites par Amédée Thierry pouvaient correspondre aux théories écloses dans l'imagination du prince, ni quel progrès firent plus tard ces idées; nous avons voulu seulement constater par un témoignage digne de remarque le caractère de nouveauté et le retentissement de ces explications historiques. Qu'il y ait dans la théorie émise une grande part de vérité, cela est incontestable; les progrès de l'épigraphie et de la science du droit ont démontré qu'en effet l'administration et la législation romaines ont rendu de grands services aux peuples, surtout pendant les trois premiers siècles de l'empire, et il n'est pas moins certain que les provinces avaient subi de la part de l'aristocratie républicaine, au lendemain

de la conquête, beaucoup de cruelles injustices. Il est vrai de plus qu'il serait excessif d'attribuer à ces mots de république et d'empire un sens destiné à demeurer dans l'histoire toujours le même, et, sans avoir égard à la différence des temps, de comparer des régimes très divers. Il subsiste cependant qu'il appartient en effet à une république aristocratique de savoir fonder une vaste domination, comme ont fait l'Angleterre et Venise, par la ténacité de desseins et la longueur de vues, et, en second lieu, que le nom d'empire est demeuré pour désigner proprement l'absolue suprématie d'un seul homme tenant dans sa main une société abaissée sous le niveau de l'égalité ultra-démocratique. Il s'ensuit que nous ne devons pas trop médire des scrupules d'un Montesquieu. Qu'on admire, si l'on veut, la grande tâche administrative et civile accomplie par l'empire romain; mais on ne saurait oublier que cet empire a enfanté un monstre, c'est-à-dire un système de gouvernement qui consiste à réduire les meilleurs au niveau des plus bas en livrant le pouvoir au caprice d'un seul homme, et en se servant de l'égalité pour tuer la liberté. Ce système a fait son chemin dans l'histoire : il est devenu le châtiment des peuples qui s'abandonnent : il s'appelle césarisme.

Ce n'est pas le césarisme qu'Amédée Thierry a voulu célébrer; on ne l'a jamais vu exalter le despotisme ni la plèbe; il n'a pas sacrifié dans ses sympathiques éloges la liberté à l'égalité; il a eu pour les temps où s'est produite la pensée de l'indépendance politique, et pour les caractères qui s'en sont faits les interprètes, des admirations sincères et de reconnaissans souvenirs; il applaudit aux vertus républicaines de l'ancienne Rome, et accuse le peuple qui les a laissées tomber dans l'oubli; il est témoin attristé bien plus souvent qu'admirateur enthousiaste de certaines révolutions, dont il distingue les causes lointaines et les résultats prochains, qui font avancer, il est vrai, le char de l'humanité tout en sacrifiant de nobles causes, de respectables souvenirs. De la sphère élevée où plane ainsi l'historien, les vues intéressées disparaissent pour ne laisser place qu'à la sincère observation de la vérité philosophique et morale. Que les politiques viennent après cela revendiquer le bénéfice d'assimilations plus ou moins fausses dont ils prétendront autoriser leurs calculs, il n'en est pas responsable, et ne s'en fait solidaire que dans la mesure de ses convictions et de ses affections. Ce qu'Amédée Thierry a obtenu de faveurs sous l'empire renouvelé n'a pu être offert et n'a profité en réalité qu'à l'homme de lettres, au penseur, au savant.

II.

Comme il avait observé la formation du monde romain, Amédée Thierry devait en étudier aussi la décadence et le dé[illegible]nue un art, [illegible]dente et inspirée.

A vrai dire même, ses travaux précédens semblent n'avoir été qu'une préparation à cette nouvelle recherche, d'autant plus intéressante qu'elle conduit aux origines du monde moderne. Ce qu'on appelle quelquefois les basses époques, c'est-à-dire les périodes n'ayant d'autre caractère dominant que de servir de transition entre un âge et un autre, passe à tort, aux yeux de certains historiens que suit trop fidèlement l'opinion générale, pour indigne d'étude, rebutant et stérile. On aime mieux courir aux grands siècles, pendant lesquels de puissantes impulsions, individuelles ou générales, ouvrent des voies communes et imposent l'unité, où la lumière abonde, où l'esprit humain, touché de l'étincelle divine, produit les merveilles, et au-dessous des merveilles les œuvres délicates et charmantes en une telle quantité que nous avons peine aujourd'hui à les retrouver et à les compter. Les temps intermédiaires méritent de fixer aussi l'attention laborieuse de l'historien, et la récompensent par des résultats qui ont leur prix. Ce sont des époques noyées dans l'ombre; cependant sous cette ombre on voit se défaire et se refaire la trame secrète et continue de l'histoire. Au sens général, décadence veut dire transformation, transition du passé à l'avenir. Tant que dure visible encore la physionomie du passé, c'est un soin touchant que celui qui s'applique à en suivre la dégradation successive. Les institutions et les dogmes prennent avec l'âge, aussi bien que les édifices, un air de flétrissure et de langueur qui invoque la sympathie, l'indulgence, une sorte de respect. Dès que paraissent à l'horizon les lueurs nouvelles, c'est un vif plaisir que d'en recueillir les rayons et de surprendre les premiers linéamens du jour prochain. Quelquefois les plus grandes scènes du renouvellement historique se meuvent et les transformations s'accomplissent dans le silence et les ténèbres, parfois aussi au bruit des écroulemens et des chutes retentissantes. Ces divers caractères s'attachent à la vaste époque de transition entre les temps anciens et le moyen âge, qu'Amédée Thierry a particulièrement étudiée. La vie du IVe et du Ve siècle tantôt sommeille et paraît devoir expirer au sein de la décadence byzantine, tantôt afflue dans les solitudes mystiques du désert ou au milieu des querelles religieuses, ou bien s'agite tumultueusement sur ces champs de bataille qui voient se briser les dernières forces impériales et s'élever les nouveaux royaumes. Amédée Thierry lui-même a dépeint avec énergie en quelques lignes le terrible aspect de ces catastrophes. « Lorsqu'une société, dit-il, par suite de bouleversemens pareils à celui qui vint alors ébranler l'empire, est jetée hors de ses cadres séculaires, les événemens qui s'y produisent n'ont plus de raison ni grandeur, et parfois même plus de vraisemblance : la fiction semble siècles de [illegible] avec la réalité, ou plutôt l'imagination du plus hardi avaient subi de la

romancier reculerait devant l'extraordinaire et l'imprévu qu'amène la simple combinaison des choses. Dans ces momens d'universel désordre, le monde des faits humains ressemble à une planète qui, chassée de son centre de gravité, erre de chocs en chocs à travers des espaces inconnus. Le logique et l'illogique, le possible et l'impossible viennent à chaque passe heurter dans l'histoire. L'historien s'arrête, dérouté lui-même au milieu de ce chaos; il croirait l'humanité passée des lois de la Providence sous la fantaisie du hasard. »

Comment se dirigera l'observateur parmi tant de désastres? Quel fil rencontrer au milieu de ces ruines? Si Dante a visité les enfers, au moins avait-il pour « maître, guide et seigneur » le divin poète devant qui, pour l'entendre, les enfers eux-mêmes eussent volontiers fait silence. Pour qui veut pénétrer dans le IVe et le Ve siècle, sauf Ammien pendant quelques années, il n'y a plus d'historiens contemporains; les obscurs chroniqueurs, les froids panégyristes, les hagiographes, ont pris leur place. S'il y a encore des poètes, ils ont peu d'écho. Toute grande voix s'est tue, excepté celle des pères de l'église; toute information précise a disparu, hors, pour ce qui les concerne, celle des écrivains ecclésiastiques. Il y a les monumens de législation et du droit, mais dispersés et mutilés. En tout cas, il est vrai, ce ne sont pas les textes contemporains qui manquent : saint Jérôme, dans l'édition du bénédictin dom Jean Martianay, a cinq volumes in-folio; saint Jean Chrysostome en a treize, saint Basile trois, le Code théodosien, avec les commentaires de Godefroy, six. On doit ajouter une bonne partie de la collection byzantine, les vies des saints, les actes des conciles, etc. C'est de quoi encourager les auteurs de monographies ou bien les annalistes, c'est de quoi aussi désespérer les historiens, et de fait nul historien n'avait encore entrepris de traiter à part une période si complexe. Lebeau y a consacré les premiers volumes de son *Histoire du bas-empire;* mais son travail, à quelques égards méritoire, n'aboutit qu'à une compilation. L'estimable et austère Le Nain de Tillemont en a traité les principaux épisodes religieux dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, il en a suivi le développement politique dans son *Histoire des empereurs;* toutefois sa conscience de prêtre et de janséniste lui laisse peu de liberté : Charles Perrault, son contemporain, déclare que « son exactitude à ne rien faire dire à ceux qu'il cite que ce qu'ils disent précisément va jusqu'au scrupule. » Tout au contraire l'historien moderne met l'effort même de sa conscience à mériter le don de la divination, à évoquer l'âme et la vie des temps écoulés, à interpréter une vérité historique dont les textes livrent le secret seulement à une science devenue un art, et qu'un sage secours de l'imagination rend ardente et inspirée.

Telle a été la science d'Amédée Thierry; voyons-le, dans les divers ouvrages qu'il a consacrés à l'étude du IVe et du Ve siècle, faire preuve d'éminentes qualités, différentes à plus d'un titre de celles dont ses premiers livres nous avaient offert les témoignages. Son talent va changer d'aspect : aux grandes vues générales, aux remarquables efforts d'une puissante synthèse, aux théories et aux systèmes, aux vastes tableaux de deux grandes civilisations, celle de l'ancienne Gaule, celle de Rome païenne, vont succéder de fines analyses de caractères et de mœurs, de curieux récits mettant en scène et faisant revivre sous nos yeux les personnages de ces anciens temps, avec leur costume, leur langage, leurs passions. Les passions humaines sont, après tout, ce qui engendre les grands faits de l'histoire, qu'on voit se dessiner peu à peu sur cette trame vivante, toute morale et humaine.

Démembrement et ruine de l'antique domination de Rome, invasion des barbares, chute définitive de l'édifice païen et triomphe du christianisme, tels sont les grands changemens qui occupent la période formée par le IVe et le Ve siècle. Ils ne se sont pas accomplis sans donner lieu à de vives agitations morales, jalousies et haines, dévoûmens et regrets, religieuses espérances, déceptions amères. Nulle scène, pour l'historien qui aurait le courage d'y pénétrer, pour qui conserverait, au milieu d'une mêlée si ardente, une vue calme et maîtresse d'elle-même, ne devait être plus féconde.

Le plus puissant levain de toute époque est l'idée religieuse. Elle exalte et soulève, elle transporte et fanatise, elle enfante également la charité sublime, le renoncement du martyre, les élans et les écarts du mysticisme, les excès de l'intolérance, la persécution. Là où elle brille, se concentrent bientôt l'émotion et la vie. Or il y a peu de siècles dans l'histoire où la lutte des intérêts religieux ait produit des effets aussi complexes que pendant la période étudiée par Amédée Thierry. Il a dû s'attacher d'abord à expliquer et à décrire ces effets; de là sont issus avant tout ses deux remarquables livres sur saint Jérôme et saint Jean Chrysostome. Le premier avait pour objet de dépeindre la société chrétienne de l'Occident, le second celle de l'Orient.

On n'attend pas que nous refassions l'analyse de récits que tout le monde a lus ici même : nous voudrions seulement indiquer comment ils nous instruisent et de quelle méthode ils procèdent. Saint Jérôme et saint Chrysostome ont exercé tous les deux une puissante action sur leur siècle par des moyens divers. Le premier, après avoir acquis toute la science de son temps, après s'être épris à toujours de littérature antique, court au désert, y accomplit ses grands travaux d'exégèse, et de là, dans les lettres qu'il adresse à Rome, décrit l'âpre jouissance et la suprême sainteté de la solitude en Jésus-

Christ, avec un tel enivrement d'éloquence convaincue que toute une partie de la haute société romaine abjure pour le suivre la richesse et la volupté. Qui ne se rappelle ces pieuses figures de matrones, Marcella, Paula, Eustochium, Furia, Fabiola, qui changent en un sévère couvent la riche demeure de l'Aventin et forment au saint, dans Rome même, une église domestique avant de le suivre en Palestine pour y fonder avec lui des associations religieuses et l'assister jusque dans ses études hébraïques ou syriaques? Ces travaux d'érudition sacrée, ces ardentes conversions de l'aristocratie romaine, courant à la pénitence pour y puiser une nouvelle vie, ce sont bien là les traits les plus vivans de cette société occidentale, au milieu de laquelle le paganisme conserve encore un vaste empire : il y faut des coups d'autant plus éclatans, qui viennent frapper les âmes d'élite et sachent tout ébranler autour d'elles et par elles.

Saint Jean Chrysostome, lui, né dans un des foyers les plus actifs de la civilisation grecque, à Antioche, n'est pas fait pour la solitude. Il la recherche d'abord comme la vraie source des hautes pensées, mais promptement la vie pratique le réclame, c'est-à-dire la charité et l'ardente pitié. Tandis que saint Jérôme convertit par ses savans écrits d'exégèse des consciences raffinées, saint Jean Chrysostome, lui, prêche et enivre le peuple des villes. Du haut de son siége de Constantinople, avec des accens et des éclats de tribun, il prend la défense des petits et des humbles contre les gens de cour, contre les mauvais évêques, contre l'impératrice Eudoxie, celle qu'il appelle publiquement la nouvelle Hérodiade. Sa vie n'est qu'un long combat qui attire sur lui d'affreuses violences, enlèvement, exil, transportation aux extrémités du monde romain, mort cruelle sous les étreintes de la fièvre, entre les mains des soldats. Et ce même homme qu'on a pu comparer aux Gracques, qui tenait dans sa main tout le peuple de Constantinople et pouvait le soulever d'un mot, s'est gardé de prononcer jamais ce mot formidable; aux éclats de sa parole populaire, qui traitait de la morale et du dogme bien plutôt que des arguties théologiques, il a mêlé des accens d'une incomparable douceur, auxquels il a dû ces profonds sentimens d'affection filiale qui ont confondu bien des âmes avec la sienne. Il faut se rappeler particulièrement la très fine étude qu'Amédée Thierry a faite des dix-sept lettres de Chrysostome à sa chère diaconesse Olympias. Ces lettres ou traités étaient célèbres dans l'antiquité même pour la hauteur des pensées et la beauté du style; elles étaient comptées par l'église d'Orient entre les plus belles perles de sa couronne. Olympias est triste, triste des infortunes et des souffrances de celui qu'elle respecte comme un père, triste du triomphe de la violence et de l'iniquité. Saint Jean Chrysostome la console, non plus à la manière des anciens rhéteurs, pour qui ce secourable office était devenu

un genre littéraire, qui oubliaient de grands maux s'ils savaient par cœur un grand nombre de morceaux consolatoires, et croyaient facile de préparer aux âmes souffrantes, du milieu des prospérités et de la richesse, des recettes efficaces. Chrysostome, lui, parle d'une souffrance que personnellement il endure; s'il sait la dominer pour lui-même, n'enseignera-t-il pas à d'autres les moyens de la dominer? Sa doctrine est autre que celle du stoïcisme antique. Il ne dit pas seulement : Méprisez la douleur et méprisez ceux qui vous l'infligent sans raison; il dit : « Mettez du prix à votre souffrance, et ne murmurez pas à l'excès contre les circonstances ou les hommes qui se trouvent en devenir les instrumens. Offrez-la au contraire en holocauste ou en remercîment à Dieu même, car, dans les desseins de sa providence, elle a pour fin votre progrès vers un but éternel ou bien le salut des autres hommes et l'ordre moral du monde; vos tribulations peuvent être ce que sont la tempête pour épurer l'air vicié, l'hiver et les frimas pour sauvegarder et mûrir le grain sous la terre, la nuit pour raviver nos corps. Soyez les ouvriers obéissans d'une œuvre sublime qui deviendra vôtre par le bon vouloir et par la récompense finale; marchez le front levé dans les traverses de la vie, non-seulement avec résignation, mais avec allégresse, avec actions de grâces pour la Providence, qui nous conduit toujours au bonheur quand nous aimons le bien. » Voilà certes une doctrine nouvelle que ne connaissait pas le paganisme; nouvelles aussi, à vrai dire, sont et la douleur qu'elle veut calmer et la relation que révèle ce dialogue intime entre deux âmes. Cette relation s'appelle l'amitié spirituelle, la plus haute et la plus sainte des amitiés, et cette douleur s'appelle la tristesse chrétienne, celle dont l'âme pouvait bien être saisie alors que, repliée sur elle-même par le christianisme, elle apercevait le contraste de son humilité avec les horizons immenses qui lui étaient ouverts.

Nous ne faisons, à vraiment parler, qu'analyser un chapitre d'Amédée Thierry. Qui pourra dire que ces pages d'observation psychologique et morale, se mêlant à l'histoire religieuse, ne soient pas de nature à éclairer d'un jour inattendu et nécessaire le tableau général du IVe et du Ve siècle? L'éclosion et le premier essor des plus hautes idées, des sentimens les plus intimes qui doivent inspirer une époque, ne sont-ils pas de ces principaux traits que l'historien doit d'abord recueillir? Qui pourtant, avant Amédée Thierry, avait entrepris de montrer l'influence et l'action de ces sentimens et de ces idées sur la même scène où s'agitaient les événemens purement politiques d'une si intéressante époque? On eût cru jadis se montrer médiocrement respectueux envers la mémoire des pères de l'église et des saints en mêlant de propos délibéré au récit de leur vie la peinture de leur temps. On s'apercevait bien de la sécheresse

des chroniqueurs et des hagiographes, qui ne visent qu'à l'accumulation des miracles, et ne préparent qu'à leur insu et comme malgré eux des matériaux pour l'histoire; mais on était trop exclusivement préoccupé de faire servir chaque récit à l'édification : on eût craint d'être irrévérencieux en tenant compte des détails familiers où se peignent, avec la farouche énergie et la violence, l'ardeur et la sincérité des premiers siècles. Bossuet, écrivant le panégyrique de saint François d'Assise, se gardera bien de raconter l'épisode trop simple à son gré du loup de Gubbio. Il aimera mieux, au risque d'enlever quelque chose à l'originalité du saint qu'il veut célébrer, comprendre et résumer sa vie dans une de ces maximes générales qui doivent servir à l'enseignement chrétien : la carrière de saint François d'Assise lui deviendra un texte pour exalter « la pauvreté selon l'Évangile. » Prononçant le panégyrique de saint François de Sales, il ne mêlera pas à la majesté de sa propre exposition des citations nombreuses d'un style tel que celui du célèbre évêque de Genève, si pittoresque et si tendre. A la timidité de Tillemont, on peut juger qu'une partie des scrupules qui pesaient sur l'orateur de la chaire enveloppaient aussi l'historien. C'est que, en dépit de sa foi, encore à certains égards intacte et sereine, le XVIIe siècle se sentait toutefois embarrassé devant la légende; il n'en accueillait plus la candeur naïve et il n'en devinait pas encore toute la portée historique. Notre temps a été plus hardi; parmi nos contemporains morts d'hier, il est des noms célèbres qui prouvent que, parmi nous, la chaire même et la littérature chrétiennes se sont donné de plus grandes libertés et y ont puisé de nouveaux et puissans effets.

Le foyer de la vie, au IVe et au Ve siècle, était donc transporté dans l'église et abandonnait l'état. Ici tout semblait se démembrer et mourir en de violentes convulsions si l'on regarde à l'occident romain, dans l'excès de la décrépitude et de la torpeur, si l'on regarde à l'orient. Le volume d'Amédée Thierry intitulé *Récits de l'histoire romaine au cinquième siècle, Derniers temps de l'empire d'Occident*, décrit la chute de Rome impériale et l'extinction de l'autonomie italienne; le volume intitulé *Nouveaux récits de l'histoire romaine aux quatrième et cinquième siècles, Trois ministres des fils de Théodose*, raconte surtout les intrigues de la cour byzantine. A ce titre, ce dernier ouvrage se place à côté du *Saint Jean Chrysostome* pour donner une peinture singulièrement originale de ce que fut le bas-empire. C'est peut-être ici que le talent d'Amédée Thierry s'est le mieux montré dans toute son ampleur, avec son art merveilleux à grouper les détails de manière à créer la vie. Arrêtons-nous un instant à cette autre partie de son œuvre.

Nous ne sommes plus autant que naguère tentés de médire de l'empire byzantin; grâce à d'ingénieuses recherches, auxquelles il

est juste de dire qu'Amédée Thierry a donné l'exemple à la fois et le signal, cet empire a obtenu de nos jours le regain de quelque popularité. Il est certain qu'il a servi la cause de la civilisation en arrêtant pendant une longue série de siècles la barbarie asiatique; il a puissamment aidé à la propagation du christianisme, surtout il a ouvert aux institutions romaines, politiques ou civiles, un refuge qui leur a permis de subsister après la ruine de l'empire occidental, et de porter, au profit de l'Occident même, de derniers fruits. Il en est arrivé de même pour beaucoup de traditions antiques dans le triple domaine des lettres, des sciences et des arts. Au moment où l'invasion barbare et le désordre général menaçaient de les détruire en Occident, elles ont été recueillies par l'empire d'Orient, qui, plus tard, après des siècles d'engourdissement et de torpeur, les a transmises fécondes encore au génie moderne de la renaissance. A ces utiles services de l'époque byzantine a préludé pendant le IVe siècle une sorte de réveil de l'esprit grec, qui a enfanté l'hellénisme de Julien et l'enseignement des rhéteurs dans les écoles de Syrie, de Grèce ou d'Égypte. Ce réveil n'avait-il pas, en dernier résultat et malgré ses efforts contraires, préparé les voies à la prédication du christianisme? Ce qui est sûr, c'est que la religion nouvelle se répandit bien plus vite en Orient qu'en Occident; mais elle y contracta des habitudes de subtilité funeste, et y décida le mouvement irrémédiable et définitif de la décadence du monde grec. Jusqu'à ce que de grands empereurs comme Justinien l'arrêtent sur cette pente, quel affaissement moral que celui de cette société! Comme le petit esprit, selon l'expression de Montesquieu, se nourrissant d'oiseuses discussions, de querelles théologiques, y raréfie l'air jusqu'à le rendre à peine respirable! Pour quelques mâles velléités des empereurs ou de ceux qui les entourent, que de passions à la fois violentes et mesquines, que de caractères avilis, que de criminelles ambitions, sans énergie que pour d'obscurs complots, et sans nulle grandeur!

Théodose, en mourant, partage l'empire entre ses deux fils. Honorius, l'aîné, régnera en Occident, sous la régence du généreux Stilicon, ou, pour mieux dire, sous celle de l'ambitieuse Sérène, femme du chef barbare. Déjà Théodose, de son lit de mort, a dû consentir à fiancer son fils à la fille de Sérène, qui est sa nièce; mais ce n'est pas assez pour l'ambition de celle-ci : elle veut élever plus près encore vers l'espoir de la succession impériale le régent son mari, et tout bas on murmure qu'elle a ménagé pour lui la vacance éventuelle du trône en faisant boire à son gendre un philtre qui le condamne à la stérilité. En attendant, elle veut que son mari puisse joindre à la régence d'Occident la tutelle de l'empereur d'Orient, et c'est dans Constantinople le signal d'intrigues semblables à celles

qui déshonorent l'Italie. Arcadius, de son côté, inaugure en sultan inerte la série des despotes de Byzance. Il déteste son préfet du prétoire, le Gaulois Rufin; mais celui-ci le domine par la peur. Rufin veut, lui aussi, comme Stilicon, devenir beau-père de l'empereur; il compte ensuite gagner les soldats, se faire associer à l'empire, et faire disparaître quand il le voudra l'ombre qui lui fait obstacle. Il puise cette audace dans un esprit délié, opiniâtre, souple, libre de tout scrupule, dans un talent d'intrigue auquel viennent en aide les dons naturels, dans une ambition sans frein. Déjà il a obtenu à force d'instances non pas que l'indolent et insensible Arcadius soit épris de sa fille, mais, de guerre lasse, qu'il promette de l'épouser; il croit toucher au but de ses désirs quand une absence temporaire vient le livrer sans défense à des piéges cachés. Un troisième rival, Eutrope, chef des eunuques et chambellan, se tient aux aguets. Marier l'empereur, l'asservir par une femme, c'est aussi l'objet de ses basses menées; il y réussit, et met sur le trône une fille barbare, la fière Eudoxie, qui va devenir la vraie dominatrice de l'empire.

Cette triple scène : le grand Théodose à son lit de mort, obsédé par les obscures intrigues de la femme de Stilicon, — Honorius, son fils aîné, hydropique, impuissant, meurtrier du courageux Vandale qui seul méditait encore de sauver l'empire, heureux de soigner sa basse-cour ou de faire combattre ses léopards loin de Rome, dans ses nouvelles résidences de Milan ou de Ravenne, — Arcadius, esclave du Gaulois Rufin, puis de l'eunuque Eutrope, puis de sa femme Eudoxie, et n'échappant à ces jougs honteux que par des perfidies et des meurtres, — voilà la tragédie de la décadence, envahissant l'Occident et l'Orient, mais identifiée surtout avec le byzantinisme. Amédée Thierry déroule à nos yeux ce drame sinistre avec un luxe surprenant de détails qui fait revivre ces cadavres ensevelis. Arcadius, Sérène, Rufin, Eutrope, la fière Eudoxie, ces pâles fantômes redeviennent familiers au lecteur après que l'historien les a évoqués par une sorte d'art magique du fond de l'obscure nécropole où personne avant lui ne les avait distingués parmi tant d'ombres confuses.

Le troisième fait général qui domine cette grande époque du IVe et du Ve siècle, et qui contribue à lui donner son vrai sens, c'est, avons-nous dit, après le triomphe longtemps débattu du christianisme et la profonde décadence de l'empire, l'invasion des barbares. Amédée Thierry a su la caractériser et la dépeindre avec des couleurs vraiment originales. Considérant d'abord le grand mouvement de l'invasion dans son plus vaste ensemble, et ne le séparant pas des causes qui l'ont déterminé, il a consacré jusqu'à deux volumes à l'histoire d'Attila et de ses successeurs. C'est en effet le déplace-

ment des Huns en Orient qui a chassé les tribus gothiques de leurs demeures sur les bords de la Mer-Noire, et les a forcées à chercher un refuge dans l'intérieur de l'empire. L'irruption de cette race doit intéresser l'historien des premiers commencemens de l'Europe moderne, non pas seulement à cause de ses rapports avec l'invasion germanique, mais parce qu'elle a suscité dans les pays latins et chez leurs voisins barbares, outre les résistances nationales, des émotions et des terreurs dont on voit persister la trace dans une série de traditions qui forment en partie l'histoire intellectuelle et morale de ces peuples. Bien plus, certains groupes hunniques ayant pu se fixer dans la vallée du Bas-Danube, après la mort du conquérant et la destruction de son empire, le souvenir de leurs destinées importe à qui veut connaître le mode de formation de cette partie de la société européenne. Les Magyars d'aujourd'hui, par exemple, se rattachent par l'origine aux tribus d'Attila, et l'on sait de quelle reconnaissance ils ont salué les études d'Amédée Thierry, qui leur reconstruisait leur propre histoire.

L'invasion des barbares dans l'empire ne s'est pas faite uniquement par ces coups de force auxquels de grands déplacemens de peuples donnaient lieu et qui rompaient toutes les digues; elle s'est faite aussi par de sourdes et lentes infiltrations : nous avons tenté ici même naguère de montrer avec précision ces différences. Sans disserter spécialement à ce sujet, Amédée Thierry s'est placé dans son œuvre à un point de vue qui est très probablement celui de la pure vérité historique. Dans aucun livre on ne trouvera mieux décrite que dans ses pages la série de conditions diverses suivant lesquelles tant de barbares étaient parvenus dès le commencement du IVe siècle à s'établir au milieu des provinces romaines. Il y avait bien longtemps que Rome, fidèle aux plus anciennes maximes de sa politique, employait les Germains à son service ou à ses plaisirs, comme soldats, comme gladiateurs, comme esclaves. Tant que persistait la force d'assimilation dont elle avait pendant si longtemps disposé, ses duretés étaient, pour les peuples réservés à sa conquête, comme la rançon d'une participation future au grand rôle de leurs vainqueurs; cette force une fois épuisée, de tels rapports enfantaient le plus souvent la lutte et la haine. Toutefois l'affaiblissement intérieur de l'empire laissa pendant longtemps se continuer des empiétemens considérables qui allaient fixer l'ennemi au centre même des provinces. Il n'y a qu'à jeter sur la carte de l'empire au IVe siècle un regard général, en tenant compte des informations que donne la *Notitia dignitatum,* pour apercevoir que la barbarie gagne et s'étend à partir et en-deçà de chaque frontière. On y voit établies, comme dans les « confins militaires » de certains empires modernes, des colonies d'étrangers, de

Germains, à la fois cultivateurs et soldats, *limitanei milites*. Bien plus, dans presque toutes les parties et jusqu'aux extrémités occidentales de l'empire, figurent des groupes barbares, ces *Laeti*, ces *Gentiles*, engagés pour cultiver les terres désertes et pour les défendre. Ajoutez d'autres groupes encore, souvent adjoints, sous le nom de *fédérés*, à ce qui reste des légions, et dont les chefs arriveront, par leurs services signalés ou par leurs audacieuses usurpations, à des alliances impériales et à la toute-puissance dans l'état. Ce sera un fédéré, cet Alaric, roi des Goths, qui ne connaîtra d'abord d'autre vœu que de servir l'empire romain et de parvenir aux fonctions de maître des milices, au titre de patrice, au rang de consul peut-être. C'est, dans les *Nouveaux récits* d'Amédée Thierry, un remarquable morceau d'histoire finement observée et décrite que les pages où il a pas à pas suivi quel prestige et quelles ambitions, puis quelle convoitise, quelle tentation irrésistible, quelle furie de profanation à ses propres yeux sacrilége, quelles voix mystérieuses enfin ont entraîné de degré en degré le puissant chef barbare. Il eût été jusqu'au bout un fidèle allié, au lieu d'être le premier violateur de Rome, si l'empire eût conservé jusqu'alors assez de force et de sagesse pour mettre à profit de tels services. En face de lui était ce Stilicon, autre type du barbare établi dans l'empire, épris de la majesté romaine jusqu'à se dévouer à la venger et à la défendre. Qu'on relise dans le même volume d'Amédée Thierry ce qui concerne ce ministre, et l'on sera étonné de pénétrer à la suite de l'historien, grâce aux lumières que projette son étude morale, vers certaines vues d'une période aussi complexe, qu'on n'avait pas soupçonnées. Cela est peu de chose encore en comparaison de l'infinie variété de caractères et de situations qu'il a notées, chemin faisant, à travers ces temps que pénètre la barbarie. Veut-on observer avec lui quelles diverses conditions religieuses offrait l'invasion silencieuse et lente, voici, à la tête des Goths, le célèbre Ulphilas; élevé dans Constantinople, prêtre et plus tard évêque, il a converti son peuple à l'arianisme en s'aidant de sa fameuse traduction de la Bible. Une fois convertis, il a obtenu de les établir dans une province riveraine du Danube, où il est devenu leur chef politique et religieux. A côté d'Ulphilas, quelle étrange figure que cet autre évêque goth dont nous parlent les historiens de l'église orientale! Théotime a pour diocèse la Petite-Scythie, c'est-à-dire le pays sauvage, à peu près inconnu des Romains, qui confine avec les régions demi-désertes du Bas-Danube. Vêtu d'un costume demi-barbare, laissant flotter sur sa robe épiscopale l'épaisse chevelure des Goths, il va recruter ses ouailles dans les marchés, et attire ses néophytes à de grands festins où il les catéchise. De retour dans sa solitude, il déploie les rouleaux de sa bibliothèque, et s'exalte en lisant Origène.

C'est dans les chroniqueurs byzantins qu'Amédée Thierry a trouvé les élémens de ces sortes de peintures, mais seulement à l'état d'indications éparses, qu'il a fallu deviner, réunir, interpréter, et qui ne prenaient que par des rapprochemens ingénieux la couleur et la vie. N'est-il pas vrai cependant que de telles pages font revivre à nos yeux la vie morale des temps passés? n'est-il pas vrai que nous avons ici une vue intéressante et directe d'une des plus curieuses formes qu'affectait l'introduction des barbares dans l'empire? Et ne faut-il pas à l'historien, pour animer ainsi de simples textes d'annalistes à peu près inconsciens, cette sorte d'imagination qui, inspirée par une science profonde et un juste sentiment des idées et des mœurs, fait pressentir et saisir à coup sûr tout ce que ces textes contiennent de couleur locale et d'exacte réalité? Les caractères de femmes, curieuses de toutes les nouveautés, ne manqueront pas au milieu de cette barbarie qui incline vers la civilisation, depuis Eudoxie jusqu'à l'humble affranchie d'Ausone, Bissula, aux cheveux blonds et aux yeux bleus. Plusieurs de ces Germains sont devenus, parmi la société romaine, des savans ou des poètes : le Franc Mellobaude a mérité par ses vers une statue en plein forum; le Goth Fravitta excellait par son goût vraiment attique. D'autres en revanche conservaient leur grossièreté native, comme ce Goth Sarus, auquel il fallut, quand on voulut se rendre maître de lui, jeter le lacet, comme fait le chasseur à la bête fauve. Un grand nombre, la plèbe infime de ces Francs et de ces Goths, se pliaient aux divers métiers dans les grandes villes : « Il n'y a pas une seule de nos familles, écrit l'évêque Synésius au commencement du ve siècle, où quelque Goth ne soit homme de service. Le maçon, le porteur d'eau, le portefaix sont des Goths. »

Les naturalistes observent avec curiosité, sur certains rivages baignés par les eaux sous les ardeurs du soleil, des flores et des faunes étranges qui naissent d'incessantes et fécondes infiltrations; de même l'introduction des élémens germaniques peu à peu mêlés à la civilisation romaine, dans un temps où celle-ci n'exerçait plus comme autrefois une absorbante influence, a donné lieu à une multitude de formes et de combinaisons morales dont il pourrait être un jour à propos de faire une étude complète; on aurait ainsi une page importante et nouvelle de l'histoire de l'invasion germanique. A vrai dire toutefois, sans composer à ce sujet une dissertation expresse, Amédée Thierry a tracé, au moins pour les grands traits, cette histoire spéciale dans le cadre plus compréhensif et plus large d'un tableau de la société romaine aux IVe et Ve siècles. Nul n'a fait plus que lui un équitable et intelligent appel à toutes les sources de lumière et d'intérêt, nul n'a mieux su féconder par une patience infatigable et un travail dévoué, mais en même temps par une in-

génieuse comparaison des indices les plus fugitifs et par une divination puissante, quelques-unes de ces vastes parties du champ de l'histoire qui paraissent n'offrir au premier regard que landes et bruyères. Il a été récompensé moins encore par les honneurs et l'heureuse fortune que par le privilége rare d'avoir pu consacrer à l'achèvement de sa noble tâche jusqu'aux dernières années, jusqu'aux derniers mois d'une longue vie.

Nous avons dit que sa biographie était tout entière dans son œuvre historique. Comment taire cependant le bonheur que lui a procuré l'affection de ses fils? L'un deux, en faisant bien son devoir comme officier pendant la dernière guerre, lui a causé, après quelques vives craintes, une grande joie et un légitime orgueil. L'autre, M. Gilbert Thierry, a été son plus intime confident, son collaborateur, son conseiller même. C'est de lui que nous attendons la publication de plusieurs volumes encore, auxquels il ne manquait plus que d'être révisés. Quoi qu'il ajoute cependant, l'unité de l'œuvre est depuis longtemps acquise. Parti de l'histoire de la Gaule, c'est-à-dire de l'une des provinces les plus influentes et les plus actives parmi celles qui devaient composer l'empire romain, Amédée Thierry s'est vu conduit à étudier ce grand corps politique dont la Gaule faisait partie. Il a suivi le génie particulier de nos ancêtres dans son accord plutôt que dans son entier mélange avec le génie de Rome, comme on suit les eaux d'un fleuve traversant un lac sans tout à fait s'y confondre. Il a vu ensuite tout le vaste bassin se diviser en deux branches, celles-ci s'embarrasser au milieu de marécages et d'alluvions étrangères, et puis se perdre et disparaître dans un océan; c'est-à-dire, il a raconté le partage du monde romain en deux empires, il a observé les curieuses vicissitudes de l'Orient et de l'Occident, ici les progrès singuliers de l'invasion, là d'incontestables signes de décadence, la corruption et l'inertie, jusqu'à ce que le mélange des anciens et des nouveaux élémens eût donné naissance à un monde nouveau. Amédée Thierry a pris de la sorte un rang élevé parmi les hommes éminens qui se sont faits chez nous les historiens des origines de la société moderne, à côté de M. Guizot, à côté de ce frère qu'il appelait lui-même son illustre maître. A l'œuvre de ces grands esprits, il a su ajouter une œuvre originale qui intéresse l'histoire de notre patrie, celle de la civilisation à laquelle nos sociétés modernes ont fait le plus d'emprunts, et qui rend à la connaissance familière des hommes toute une grande époque de transition où naissent quelques-uns des problèmes politiques, religieux et moraux qui ont le plus agité les siècles ultérieurs.

A. Geffroy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1874.

Quelle fatalité s'attache à nos tristes affaires? Quelle influence maligne nous poursuit dans nos inutiles efforts? C'est donc encore une fois, selon le mot ironique de Benjamin Constant, l'esprit de « procrastination » qui l'emporte dans les conseils des maîtres tout-puissans de nos destinées! C'est l'esprit de négation et d'ajournement qui triomphe lorsqu'on croyait toucher à la réalisation des plus modestes vœux, au moment où l'on se faisait déjà illusion qu'on allait avoir un gouvernement à peu près organisé, les institutions les plus élémentaires, ces garanties de durée et de fixité que le pays réclame depuis longtemps.

Tout semblait concourir au résultat désiré. La proposition de M. Casimir Perier appelait une résolution décisive. La commission des trente, dans son activité toujours dévorante, avait fini par enfanter un projet un peu incohérent, un peu naïf, mais suffisant encore pour devenir un point de départ, un texte de délibération. M. le président de la république, par un message qui est sur les murailles de toutes les communes de France, avait pressé en termes assez militaires l'assemblée d'en finir, invoquant tout à la fois les engagemens contractés, le repos des esprits, les intérêts en souffrance, les affaires paralysées par l'incertitude. Il n'y avait plus qu'à marcher, à se mettre à l'œuvre, ou à signer une abdication nécessaire en avouant devant la France qu'on ne pouvait rien. C'était évident, on le croyait du moins ainsi. De tout cela, que reste-t-il? La proposition de M. Casimir Perier a été repoussée. Le projet de la commission des trente a été ajourné, déposé aux archives pour servir à la prochaine occasion. Le message de M. le président de la république est toujours sur les murs; mais il a été notablement atténué, sinon démenti par les déclarations résignées du gouvernement au cours des débats parlementaires. Les propositions de dissolution qui ont été présentées en désespoir de cause, ces propositions, bien qu'appuyées par une minorité considérable, ont eu la fortune qu'il était facile de prévoir. Ni dissolution, ni organisation, — et voilà quinze jours bien employés!

Les dernières semaines de cette session, qu'on appelle laborieuse par un complaisant euphémisme, auront été dépensées en agitations monotones, en débats stériles, en petites évolutions ministérielles, pour arriver à quoi? Tout finit par un congé, par la victoire de la « grande politique des vacances. » Dès qu'on avait retrouvé la majorité pour repousser la motion de M. Casimir Perier et la dissolution, il est clair qu'il ne fallait pas la compromettre en se laissant entraîner dans la discussion des lois constitutionnelles proposées par la commission des trente, réclamées par M. le président de la république. C'est le jeune M. de Castellane qui, avec la sagesse de l'homme d'état, avec le coup d'œil du tacticien, a tranché le nœud en se faisant le *leader* de la villégiature; il s'est jeté sur la brèche pour conquérir un congé avec l'ajournement des lois constitutionnelles, et le brave général Changarnier a aussitôt emboîté le pas, récitant une bucolique en vers latins sur les douceurs du repos, sur le charme des bords ombragés des rivières de Bourgogne. L'assemblée électrisée n'a pas pu résister à la charge audacieuse du jeune grenadier de la majorité et du vieux soldat parlant latin. Elle a cédé sans peine, sans effort, elle s'est empressée de voter l'urgence pour le repos; il y a même un représentant de la majorité qui ne trouvait rien de mieux que de s'ajourner jusqu'à l'année prochaine, jusqu'au commencement de 1875, et c'est ainsi qu'une campagne engagée pour donner des institutions nécessaires à la France se termine en donnant des vacances à nos députés. Ce n'est point assurément que le repos soit un mal et que tout soit perdu parce que Versailles va redevenir solitaire pendant quelques mois. Il y a seulement une chose qu'on ne paraît pas avoir comprise, c'est qu'en fin de compte, avec toutes ces tactiques, avec ces combinaisons évasives, dont la France est depuis quelques jours la spectatrice étonnée, on ne fait réellement ni les affaires de l'assemblée, ni les affaires du gouvernement, ni surtout les affaires du pays, réduit plus que jamais à se demander où il en est.

Que peuvent gagner en effet l'assemblée, le gouvernement, le pays, à cette succession de crises intimes, de péripéties obscures, où toutes les forces s'épuisent, où les partis n'arrivent qu'à s'équilibrer, à se neutraliser dans la confusion? Évidemment ce qui vient de se passer depuis quelques jours n'est ni brillant ni rassurant, et l'assemblée n'a pas vu qu'en se refusant à tout elle se compromettait elle-même, que c'était dans tous les cas une étrange victoire de se dérober par une retraite de circonstance à la nécessité d'une résolution décisive, au risque d'avoir l'air d'une souveraineté dans l'embarras, qui ne sait ni vivre ni mourir, qui ne reste une souveraineté qu'à la condition de ne rien faire. Que l'assemblée, poussée dans ses derniers retranchemens, se soit raidie contre l'extrémité d'une dissolution immédiate, soit, on ne peut guère s'en étonner, c'était prévu d'avance. Il est bien certain qu'à l'heure où nous sommes une dissolution ressemblerait singulièrement à

une aventure. Ce serait jeter le pays dans l'inconnu, sans guide, sans direction, — livrer le suffrage universel aux entreprises des partis, à toutes les irritations, à toutes les captations. Ce qui sortirait de ce scrutin, nul ne peut le dire; rien au monde sans doute ne pourrait empêcher que dans des élections de ce genre tout ne fût mis en question. Ce serait la mêlée de toutes les prétentions, de toutes les passions déchaînées, et il en sera ainsi tant qu'on n'aura pas créé des institutions, un gouvernement précis, doué de ses organes nécessaires. Des esprits prévoyans ont bien pu hésiter encore devant ce péril, devant les chances de cette suprême partie; mais c'est là précisément ce qui rend d'autant plus pressante, d'autant plus impérieuse cette nécessité d'organisation qui pèse sur l'assemblée, qui s'est récemment présentée à elle sous des formes diverses et devant laquelle elle s'est dérobée. Qu'on ne se méprenne pas sur la réalité de cette situation, telle qu'elle est aujourd'hui, telle qu'elle était hier. La dissolution sans l'organisation préalable est une périlleuse aventure, c'est l'avis de tous ceux qui réfléchissent. A quoi cependant a-t-elle tenu récemment? A quoi tient désormais l'existence de l'assemblée? A l'absence de quelques députés, au déplacement de quelques suffrages. La proposition dont M. Léon de Malleville a pris l'initiative a réuni 340 voix, l'assemblée s'est trouvée presque partagée sur la question même de son existence. Sérieusement, est-ce qu'on se figure que cela peut durer ainsi longtemps, qu'il est permis de laisser un pays à la merci d'un déplacement de quelques voix? Est-il prudent d'exposer la France à un danger, sans l'armer contre ce danger, sans la préparer à une crise où elle peut se voir engagée à l'improviste? Voilà la vérité. C'est là ce que la majorité de l'assemblée aurait dû se dire, au lieu de se décider si lestement à congédier les affaires sérieuses, au risque de laisser l'opinion sous le poids de cette éternelle et irritante obsession de l'inconnu.

Qu'on ne dise pas que la proposition de M. Casimir Perier était inacceptable, que c'était la proclamation définitive de la république, et qu'on n'en voulait pas. Fort bien, on ne voulait pas de la république, quoiqu'en définitive cette république soit depuis quatre ans un peu partout, sur nos monnaies, dans les lettres de créance de nos ambassadeurs comme sur tous les actes officiels. C'est en vérité assez puéril de tant disputer sur un fait qu'on ne peut détruire, qu'on est obligé de laisser subsister, qu'on reconnaît à chaque instant, ne fût-ce qu'en s'adressant à M. le président de la république; mais enfin, si l'on ne voulait pas de la proposition de M. Casimir Perier, parce qu'on aurait paru se désavouer ou subir des conditions, rien n'était plus simple; on n'avait qu'à prendre la proposition de M. de Ventavon et de la commission des trente, ou la proposition de M. Lambert Sainte-Croix, ou la proposition de M. Wallon, qui est venue bientôt après. Il n'y avait que le choix, on aurait du moins ainsi montré quelque bonne volonté, et on n'aurait

pas eu l'air de saisir aux cheveux l'occasion de ne rien faire. M. le duc de Broglie, dans un discours des plus habiles et des plus soignés, s'est efforcé de démontrer qu'il n'y avait rien au monde de plus inutile et de plus dangereux que la proposition de M. Casimir Perier, qu'aussitôt après avoir accepté cette motion on allait se trouver en face du chaos, de toutes les divergences possibles, de toutes les anciennes constitutions républicaines et des opinions contraires des théoriciens de toutes les écoles de la république. Il y avait de quoi se perdre à la recherche de la solution d'un tel problème! C'était piquant et habilement tourné; mais quoi! M. Dufaure a spirituellement et raisonnablement répondu : on ne se préoccuperait ni des constitutions anciennes ni des opinions des théoriciens, on consulterait tout simplement l'intérêt public; on chercherait, non à conformer l'organisation nouvelle à d'anciennes constitutions mortes de mort violente, mais à l'approprier aux besoins du pays. Était-ce là une politique inutile ou dangereuse? était-ce impossible? Puisque M. le duc de Broglie se portait si vivement au combat contre la politique du centre gauche, puisqu'il contribuait par son éloquence au succès de la droite, c'était à lui désormais de prendre la direction de la campagne d'organisation, et l'échec de la proposition Perier ne devait être que le prélude des lois constitutionnelles telles que les entend la majorité. Pas du tout, c'est au contraire le moment où l'on s'est hâté de chercher une issue vers les « rives boisées du Cousin, » comme dit le général Changarnier. A défaut des combinaisons de M. Casimir Perier dont on ne veut pas, ce qu'on trouve de mieux à proposer, c'est d'aller prendre l'air des champs et de gagner du temps.

Ce n'est qu'un ajournement momentané, dit-on; l'assemblée reviendra dans quelques mois reposée, fortifiée, et prête à voter l'organisation des pouvoirs qu'on lui demande. Malheureusement c'est une tactique connue, épuisée. Déjà en 1873, à pareille époque, on ajournait l'examen des lois constitutionnelles présentées par M. Dufaure; mais on s'engageait positivement à reprendre cet examen dès la première semaine de la session d'hiver. Au mois de novembre, la prorogation était votée, on décrétait d'urgence la formation d'une commission constitutionnelle, et la commission, sachant bien ce qu'on attendait d'elle, s'est hâtée avec une sage lenteur; elle a fait des études sur les législations anciennes et modernes. Aux dernières vacances d'avril, c'était sûrement pour le mois de mai, il y avait promesse authentique, et M. le duc de Broglie, alors vice-président du conseil, prenant au sérieux les engagemens contractés, présentait son projet de chambre haute; M. le duc de Broglie a su le 16 mai ce qu'il en coûtait, il est tombé sur le coup, renversé par ceux qui l'ont aidé l'autre jour à repousser la proposition de M. Casimir Perier. Maintenant ce sera sans faute au mois de décembre, au mois de janvier 1875, ou plus tard, si Dieu le veut et s'il y a une majorité. La vérité est que ces atermoiemens successifs déguisent

assez mal une impuissance qu'on ne veut pas avouer, et que dans cette majorité, qui a semblé se retrouver récemment pour des votes tout négatifs, s'il y a des hommes qui voudraient sincèrement des institutions sérieuses, il y a aussi des partis qui ne veulent ni de l'organisation de la république, ni de l'organisation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. C'est à ceux-ci qu'on a donné le gage de l'ajournement pour les rallier au scrutin, pour refaire une majorité d'un moment plus apparente que réelle, et les derniers votes sont leur victoire, leur bien, qu'ils revendiquent d'ailleurs assez haut. Qu'en résulte-t-il seulement? C'est que cette assemblée, tiraillée, divisée, livrée à la tyrannie des partis, en vient à n'être ni une assemblée constituante, puisqu'elle ne peut rien constituer, ni une assemblée ordinaire poursuivant régulièrement d'utiles travaux, et en définitive c'est le régime parlementaire lui-même qui est atteint à la longue dans sa considération, comme il est altéré dans ses conditions les plus essentielles et dans son efficacité.

Ce qui vient de se passer n'est donc point une victoire pour l'assemblée, et c'est encore moins une victoire pour le gouvernement, qui a joué un peu trop le rôle d'un solliciteur éconduit et satisfait. Les modifications qui se sont produites dans le ministère et qui ont mis M. Mathieu-Bodet à la place de M. Magne aux finances, l'honorable général de Chabaud-Latour à la place de M. de Fourtou à l'intérieur, ces modifications sont-elles le signe d'une évolution politique? Évidemment il y a eu depuis quelques jours un certain embarras, un certain malaise et même certaines contradictions, sinon dans la pensée, du moins dans l'action du gouvernement. Il y a trois semaines tout au plus, M. le président de la république adressait à l'assemblée ce message qui a retenti dans le pays et qui n'a produit une si vive impression que parce qu'il ressemblait à un programme précis et énergiquement dessiné. M. le maréchal de Mac-Mahon n'hésitait point à demander à la chambre « la prompte exécution » des engagemens pris envers lui; il déclarait qu'à ses yeux les questions constitutionnelles « ne devaient pas rester plus longtemps en suspens, » que le repos des esprits l'exigeait aussi bien que l'intérêt des affaires; il adjurait l'assemblée de « compléter son œuvre, » de « délibérer sans retard. » Fort bien! le pays s'émeut à ce langage et prend confiance. Quinze jours sont à peine écoulés, ce n'est plus cela, le cabinet, plein d'une modestie extrême, consent à l'ajournement des lois constitutionnelles. Or quelle est au fond la signification de cet ajournement? Il y a des indiscrets de l'extrême droite qui ne le cachent pas : pour eux, c'est une réponse au message et un avertissement pour M. le président de la république, de sorte que le gouvernement se donne un faux air de faiblesse devant ceux qui sont le plus acharnés à lui refuser l'organisation qu'il demande, dont il a besoin. Que gagne le gouvernement à cette alliance? On vient de voir ces jours derniers ce qui en est. Dans la commission de prorogation, un député a

demandé au nouveau ministre de l'intérieur si pendant les vacances le gouvernement laisserait se reproduire les tentatives monarchiques de l'an dernier; M. le général de Chabaud-Latour a répondu honnêtement, loyalement, qu'on ne supporterait « aucune manœuvre contre l'ordre de choses établi,... contre le pouvoir issu de la loi du 20 novembre : » sur quoi M. le duc de Bisaccia a pris la parole pour déclarer en somme que lui et ses amis se réservaient le droit d'interpréter la loi du 20 novembre comme ils le voudraient, et que l'assemblée pouvait toujours donner à la France un gouvernement définitif. Est-ce clair? C'est cependant avec M. le duc de Bisaccia que le ministère vient de faire campagne pour l'ajournement des lois constitutionnelles, et, on peut le dire, contre lui-même, contre le pouvoir de M. le maréchal de Mac-Mahon. Voilà donc où nous en sommes, voilà où l'on nous laisse au seuil de ces vacances tant désirées. Le dernier mot, c'est une assemblée qui vient de laisser trop voir son impuissance et un gouvernement contesté dans son principe par ceux qui semblent le soutenir. Que peut penser le pays? quelles raisons de sécurité et de confiance peut-il trouver dans des promesses d'organisation sans cesse ajournées? Que peut-on penser au dehors des affaires de la France? Si les partis sont insensibles aux plaintes du pays, aux tristesses des esprits sincères, qu'ils écoutent ce qui vient du dehors, ce que M. Disraeli disait ces jours derniers au banquet du lord-maire en témoignant ses craintes sur certaines nations de l'Europe, autrefois privilégiées de la fortune, aujourd'hui réduites à reconquérir péniblement leur rang. Il y a des paroles dures à entendre, et profitables pour les peuples virils!

Les affaires de l'Espagne ne justifient peut-être que trop ce sentiment de sollicitude un peu hautaine que M. Disraeli exprimait à *Mansion-House* à l'égard de ces nations de l'Europe qu'il désignait assez sans les nommer. Les efforts qu'elle fait pour se délivrer, pour dompter l'insurrection carliste avant de régulariser sa situation intérieure par la reconstitution d'un gouvernement, ces efforts n'ont pas eu jusqu'ici beaucoup de succès. La mort du général Concha, tué à la tête de ses troupes, il y a un mois, a été certainement un malheur. Elle a suspendu les opérations engagées en Navarre autour d'Estella; elle a été le signal d'une retraite qui a ressemblé singulièrement à une déroute, et du même coup elle a redoublé l'audace des carlistes, qui ont pu se dire victorieux, qui l'étaient jusqu'à un certain point, puisqu'ils sont restés maîtres du terrain. Toutes les positions enlevées par Concha au prix de combats sanglans ont dû être abandonnées; l'armée, après avoir presque touché Estella, s'est repliée sur l'Èbre. C'était enfin une campagne à recommencer, et depuis ce moment le nouveau commandant en chef, le général Zabala, est occupé à reconstituer cette armée avant de la ramener au combat. Il attend des renforts, il attend sans doute aussi de l'argent pour payer ses soldats; la plupart des chefs militaires ont été changés. Bref, l'heure de re-

prendre les hostilités n'est pas encore venue, à ce qu'il paraît. Les carlistes ont aussitôt profité de la circonstance. N'ayant plus rien à craindre du côté d'Estella, ils ont de nouveau menacé Bilbao, ils ont poussé des partis jusque vers Santander. Ils se reconstituent, eux aussi, ils se fortifient en Navarre, et pendant ce temps les bandes carlistes de la Catalogne ou du Maeztrazgo, conduites par le frère du prétendant, par le prince Alphonse, viennent de descendre jusqu'au centre de l'Espagne, jusqu'à Cuença, à trente lieues de Madrid. Elles ont enlevé la ville de vive force, elles ont saccagé, brûlé, pillé, fait des prisonniers en assez grand nombre. Pendant plus de cinquante heures, on a résisté à l'attaque de 7 ou 8,000 hommes, il a fallu se rendre. Les colonnes envoyées pour secourir la ville sont arrivées tardivement, après le départ des carlistes. Tout ce qu'on a pu faire a été de reprendre aux bandes du prince Alphonse les 700 prisonniers qu'elles emmenaient. C'est quelque chose; mais le coup de main était accompli, — et cela s'est passé en pleine Castille-Nouvelle, entre Valence et Madrid !

Ainsi se poursuit cette désastreuse guerre, et, en se prolongeant, elle se complique de tous les excès de la force, elle tend à prendre un caractère de vraie barbarie. A la suite de la mort de Concha et de la retraite de l'armée, les carlistes ont fusillé des prisonniers autour d'Estella, et même parmi les prisonniers il s'est trouvé un correspondant de journaux allemands, ancien officier prussien, le capitaine Schmidt, qui a été impitoyablement passé par les armes comme les autres. Le prétendant prend des otages libéraux qu'il menace d'exécution sommaire à la moindre tentative des navires de l'état sur les côtes de Biscaye. Le gouvernement de Madrid, à son tour, répond par une loi des suspects, par un décret de confiscation frappant tous ceux qui sont affiliés aux carlistes ou qui servent leur cause. Les biens confisqués seront employés, dit-on, à dédommager les victimes de la guerre. Les suspects, jugés par des commissions militaires, seront fusillés ou déportés, et comme l'Espagne tout entière est aujourd'hui en état de siége, cela pourrait aller loin, si l'excès de ces rigueurs n'était limité d'avance par des impossibilités d'exécution. Arbitraire violent de part et d'autre, incendie des villes saccagées, menaces de se fusiller mutuellement, destruction des chemins de fer et de tous les moyens de communication, interruption de l'industrie et du commerce, voilà ce que rapporte à l'Espagne cette guerre allumée depuis bientôt deux ans dans les provinces du nord par un prétendant qui invoque le nom de la religion. Les carlistes ne réussiront pas, ils n'ont point un drapeau auquel l'Espagne puisse se rallier; ils n'ont pas même cet avantage de représenter le principe de la légitimité royale comme ils le disent, comme le répète leur prince, qui n'est que le prétendant de l'absolutisme et d'une réaction furieuse. Ils ont pu profiter des déchiremens intérieurs d'un pays bouleversé par les révolutions, ils sont hors d'état de pousser à bout leurs succès, et s'ils se dé-

fendent dans leurs montagnes, s'ils tentent même en dehors de leurs lignes quelque pointe hardie, quelque incursion meurtrière, ils ne font politiquement aucun progrès; mais, si les carlistes ne peuvent pas réussir, ils sont du moins assez forts pour prolonger une guerre qui, en désolant, en épuisant l'Espagne, compromet des intérêts plus généraux d'humanité ou de commerce, et finit par attirer l'attention des parlemens, des gouvernemens européens au point de provoquer tous ces bruits d'interventions, de représentations adressées à la France au sujet des secours que l'insurrection carliste trouverait sur notre frontière des Pyrénées.

Une intervention, c'est bientôt dit dans les journaux : en réalité on ne voit pas bien d'où elle pourrait venir, comment elle se produirait, au nom de quoi et dans quelles conditions elle se réaliserait. La conversation qui s'est engagée ces jours derniers à Londres, dans la chambre des lords, n'offre aucune lumière. L'Allemagne a un grief précis dans le meurtre d'un de ses nationaux, du capitaine Schmidt, accompli au camp du prétendant, et il n'est point impossible qu'elle n'ait quelque envie de se mêler des affaires de l'Espagne. On assure même qu'elle va envoyer quelques navires dans le golfe de Gascogne. Et après? Si l'Allemagne voulait aller plus loin, elle expierait bientôt par l'impuissance ou par des embarras de toute sorte ses velléités d'intervention. Elle ne réussirait sans doute qu'à donner une popularité de circonstance au prétendant carliste en compromettant le pouvoir qu'elle accablerait de sa protection. Tout ce qu'on pourrait faire pour le moment en faveur des intérêts libéraux de l'Espagne serait de reconnaître le gouvernement qui existe à Madrid. Personne évidemment n'a de mauvais vouloir à l'égard de ce gouvernement; ses envoyés sont bien reçus partout, à Paris comme à Londres ou à Rome, et, pour le reconnaître définitivement, on n'attend que de le voir légalisé par des cortès, par une assemblée nationale. C'est au général Serrano de hâter le moment où il peut avoir, dans sa lutte contre les carlistes, cette force d'un pouvoir diplomatiquement et officiellement reconnu par l'Europe. En dehors de cela, l'Europe ne peut certainement s'engager dans une intervention sans objet précis et sans issue. Quant aux représentations qui auraient été adressées au gouvernement français au sujet de ses prétendues connivences avec les carlistes, le vieux lord John Russell en parlait bien à l'aise, c'est-à-dire assez légèrement, l'autre jour, et le chef du *foreign office,* lord Derby, a eu un langage infiniment plus mesuré.

D'où viendraient ces représentations et sur quoi se fonderaient-elles? La France est à coup sûr la première intéressée à voir cesser la guerre néfaste qui se poursuit près de sa frontière. Que des légitimistes extrêmes, qui ont fait ce qu'ils ont pu pour amener des conflits avec l'Italie et qui ont échoué, appuient maintenant de leurs sympathies le prétendant espagnol et croient servir ainsi la légitimité parmi nous, c'est pos-

sible. La France ne trouverait évidemment que des embarras, des dangers de toute nature dans une victoire de la cause carliste au-delà des Pyrénées, et on ne peut pas prêter à un gouvernement français doué de quelque prévoyance la pensée d'aider sciemment, volontairement au succès de ce qui lui susciterait les complications les plus redoutables. S'il y a un préfet exposé par ses relations personnelles ou par des préférences d'opinion à montrer un peu trop de faiblesse pour les carlistes, rien de mieux que de le changer; mais il ne faut rien exagérer. Il n'est pas si aisé de garder une frontière où les populations, les intérêts, sont souvent confondus, et la France, même avec la bonne volonté qu'on peut lui demander, n'a pas le pouvoir d'empêcher tout. Est-ce que la France est pour rien dans le débarquement de canons et de munitions opéré dernièrement sur la côte de Biscaye par un navire anglais? Est-ce que la France pouvait empêcher la défaite de l'armée de Concha, l'entrée du prince Alphonse à Cuença ou l'exécution du capitaine Schmidt? Si la frontière de l'Aragon reste souvent ouverte aux carlistes, est-ce que les autorités espagnoles ne s'y prêtent pas pour le moins autant que les autorités françaises? Lord John Russell rappelait l'autre jour la quadruple alliance de 1834 et la première guerre de sept ans. A cette époque, la France, alliée de l'Angleterre et de la reine Isabelle, était obligée d'avoir un corps d'observation sur les Pyrénées, et plus d'une fois elle fut sur le point d'intervenir. On ne peut pourtant pas aujourd'hui lui faire une obligation d'envoyer un corps d'armée, et c'est un étrange abus de rejeter sur elle la responsabilité d'une situation dont elle est la première à souffrir. Si l'Europe veut prendre des mesures pour faire cesser une guerre barbare, la France ne s'y refusera certainement pas pour sa part; elle y aidera dans son intérêt, comme dans l'intérêt de l'Espagne, c'est tout ce qu'on peut lui demander.

En attendant que l'Europe en soit à se faire la médiatrice des dissensions espagnoles et à vouloir mettre un frein aux barbaries des carlistes, elle vient de se donner une mission aussi difficile, aussi délicate qu'honorable, celle de tempérer par une sorte de code international les excès à peu près inséparables des grands conflits des peuples, de régulariser et d'adoucir les usages de la guerre. C'est le gouvernement russe qui a eu cette pensée, et c'est sur l'initiative du cabinet de Saint-Pétersbourg qu'un congrès en ce moment réuni à Bruxelles sous la présidence de M. le baron de Jomini, représentant du tsar, est occupé à résoudre ou du moins à étudier cet épineux problème qui n'est pas seulement une affaire d'humanité et de philanthropie, qui touche à bien des intérêts nationaux. Un code véritable, accepté, des droits et des usages de la guerre, il n'y a rien de semblable jusqu'ici. La seule chose qui s'en rapproche est un acte publié par le gouvernement des États-Unis à l'époque de la sécession, la grande « instruction pour les armées américaines en temps de guerre. » Il s'agirait de faire pour l'Europe ce

que les États-Unis ont fait pour eux-mêmes. Préciser les droits des belligérans en pays ennemi, définir les rapports d'une armée d'invasion avec les populations civiles, régler toutes ces questions d'occupation militaire, de réquisition, d'otages, de bombardement, de traitement dû aux prisonniers de guerre, c'est là l'immense programme soumis au congrès de Bruxelles. Assurément rien n'est plus humain et plus noble que de vouloir adoucir les maux de la guerre, de chercher à sauvegarder les intérêts des populations inoffensives livrées à l'arbitraire de toutes les passions brutales. La difficulté est de fixer des règles dénuées de toute sanction. L'essentiel est de ne point faire un code qui tournerait au profit de la force et des envahisseurs, qui n'aurait d'autre résultat que de faciliter l'œuvre d'une armée conquérante. Il est clair que, si une province momentanément envahie devait acheter la sécurité restreinte et équivoque qu'on lui promettrait par une sorte d'abdication temporaire de sa nationalité, le code qui se prépare deviendrait tout simplement un complice de l'invasion, un instrument légal pour la force victorieuse, un moyen de préparer la conquête définitive. Il ne faudrait pas aller bien loin pour trouver des exemples. La guerre a laissé des souvenirs et des enseignemens qui ne sont perdus pour personne.

Ce n'est point sans une certaine hésitation assez visible que la plupart des gouvernemens ont accueilli la proposition de la Russie. L'Angleterre, peu accoutumée à se lier par des engagemens de ce genre, a fait de telles réserves que sa présence au congrès de Bruxelles ressemble à un acte de courtoisie pour l'empereur Alexandre II encore plus qu'à l'acceptation du principe d'un nouveau code de la guerre. En France, en Suisse, le projet russe a rencontré des sympathies tempérées par une assez sérieuse défiance. On accepte sans doute des règles d'humanité et d'équité qu'on pratique spontanément, même lorsqu'elles ne sont pas dans un code; on craint, en allant plus loin, d'aliéner des droits de défense légitime et d'indépendance, de donner des armes à des vainqueurs. Nous ne parlons pas de ceux qui trouvent qu'améliorer la condition des prisonniers c'est affaiblir l'esprit militaire et favoriser peut-être les désertions ou les défaillances dans une armée. Tout cela ne rend pas certainement des plus aisées l'œuvre entreprise à Bruxelles au retentissement et sous l'impression des dernières guerres; mais cette diplomatie de l'humanité n'aura pas tout à fait perdu son temps, si elle parvient à faire consacrer quelques règles qui un jour ou l'autre pourront épargner des misères à une population livrée aux disputes de la force.

Laissons la guerre et ses souvenirs amers; laissons la politique et ses ennuis de tous les jours, et les passions de parti qui la troublent, et les fanatismes de secte ou les préjugés qui l'enveniment. La meilleure politique entre les peuples, c'est encore celle qui se dégage en quelque sorte spontanément de toute une situation, qui se fonde sur des traditions

communes, sur des relations naturelles d'intérêts et de sympathies. Que n'a-t-on pas fait depuis quelques années, et que ne fait-on pas encore parfois pour susciter des ombrages entre la France et l'Italie, pour aigrir les rapports des deux nations en cherchant à leur souffler la défiance et l'hostilité? On n'a rien négligé pour les diviser, et il n'a point tenu aux sectaires des deux côtés des Alpes que des incidens sans portée ne vinssent allumer des conflits. Le sentiment de l'intérêt commun a été plus fort que tout, il a dominé les inspirations de la haine, il a pénétré dans les conseils des gouvernemens, et, entre les deux diplomaties comme entre les deux nations, la cordialité est maintenant complète. Il y a deux mois, c'était un amiral français qui, dans une fête publique à Cagliari, portait un toast au roi Victor-Emmanuel pour l'anniversaire du statut libéral de l'Italie. La semaine dernière, c'est une fête toute poétique qui est devenue l'occasion nouvelle d'un rapprochement spontané et plein d'effusion. Le même jour, Padoue et Arqua, au-delà des Alpes, Avignon et Vaucluse en France, célébraient le centenaire de Pétrarque, et c'est le ministre du roi Victor-Emmanuel, c'est M. Nigra qui s'est chargé de représenter l'Italie aux fêtes d'Avignon.

Ainsi le poète d'autrefois, Italien par la naissance, Français par un immortel amour, vient sceller l'alliance de ses deux patries, et c'est dans l'ancienne ville des papes que le ministre du roi qui est maintenant à Rome, l'ambassadeur de l'Italie renouvelée, est allé assister à ces fêtes présidées par une ombre gracieuse. M. Nigra a reçu des autorités d'Avignon, de la population tout entière, l'accueil qu'il devait recevoir, et dans un discours de la plus pure langue française l'habile diplomate, qui est en même temps un poète et un érudit plein de goût, a montré qu'il ne représentait pas seulement un gouvernement auprès d'un gouvernement, qu'il était aussi le représentant de la bonne grâce, de l'esprit et de l'éloquence de l'Italie auprès de l'esprit français. Une fois de plus il a rendu témoignage de ses sentimens par la délicatesse avec laquelle il a rappelé ce que la France a fait pour l'Italie. C'est la meilleure diplomatie pratiquée à l'abri du poétique nom de Pétrarque et faite pour retentir dans les deux pays. Qu'on laisse donc les peuples à eux-mêmes au lieu de chercher à égarer leurs instincts par des fanatismes de parti ou de secte : ils sauront trouver sans efforts leurs amis naturels, leurs vrais alliés, comme aussi ils savent rendre justice à ceux qui les servent dans leurs intérêts les plus élevés. CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LE

THÉATRE AU JAPON

Les premières semaines de séjour dans un pays nouveau sont pour le voyageur des semaines d'enchantement; chaque objet qui frappe ses regards, chaque phrase qu'il entend, chaque incident de sa vie quotidienne lui est un sujet d'observations ou une source d'impressions nouvelles; chaque détail est curieusement consigné sur ce calepin si cultivé au début pour être quelquefois si négligé ensuite. Dans cette première période, c'est surtout le côté extérieur de la vie d'un peuple qui s'offre à l'observateur. Ses jugemens sont d'autant plus prompts que les choses lui apparaissent avec une trompeuse simplicité. « Au bout d'un mois de séjour en Angleterre, disait un diplomate, j'eusse écrit un livre; après dix ans, je n'ose plus écrire une lettre. » C'est qu'en effet mieux on pénètre dans l'intimité d'un peuple, plus on est assailli par des contradictions, dérouté par des inconséquences apparentes. A mesure que s'accumulent les mois et les années, on sent le doute succéder aux affirmations catégoriques confiées à la discrétion du carnet de voyage et la certitude faire place à l'hésitation. Si l'on veut alors se former une opinion définitive du caractère, des mœurs, de la valeur intellectuelle et morale d'une nation, ce n'est plus seulement avec les yeux et dans ses manifestations visibles qu'il faut l'étudier, c'est dans les révélations d'ordre plus élevé qu'on demande à sa littérature, à son histoire, à ses lois, à sa religion.

Au Japon, plus que partout ailleurs, cette étude est aujourd'hui nécessaire pour retrouver l'ancien peuple et la pure civilisation indigènes sous le vernis européen dont l'imitation à outrance a déjà recouvert, en les altérant, les hommes et les choses. Ce pays offre en effet un spectacle peut-être unique dans l'histoire, celui d'un peuple reniant de gaîté de cœur une civilisation antique et complète, brisant un mécanisme social d'une rare précision pour courir

au-devant d'innovations parfois dangereuses, souvent irréalisables, comptant ses apostasies pour autant de victoires, et s'étendant lui-même sur un lit de Procuste pour se donner la taille et les allures de voisins qu'il traite encore tout bas de barbares. Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer les promesses ou les périls de cette transformation hâtive et incohérente, ni d'expliquer les raisons qui la rendaient inévitable; notre objet est de saisir au passage, dans le naufrage où elles sont emportées, les épaves d'un monde qui va disparaître et de caractériser une race prête à se courber à son tour sous le joug universel de l'uniformité moderne.

I.

La littérature noble des Japonais n'offre dans son ensemble ni originalité ni inspiration. Plante exotique, elle n'a pu pousser qu'en serre chaude dans cette nouvelle patrie et n'y a pas prospéré. Des œuvres de longue haleine conçues dans l'esprit et rédigées dans les formes des maîtres chinois, des œuvres nationales qui ne réussissent pas à briser les entraves de la langue, une poésie singulièrement pauvre et maniérée, voilà le bilan de ce qu'on pourrait appeler le style académique. Aussi n'est-ce pas là qu'on peut se flatter de découvrir le véritable génie de la nation; mais nulle part plus qu'au Japon la séparation des castes n'a produit des courans opposés. Tandis que l'aristocratie se développait sous l'influence du mandarinisme, les trois classes inférieures, les paysans, les artisans et les marchands, demeuraient étrangères à ce mouvement. Fidèles à leurs vieilles croyances religieuses comme à leurs vieilles traditions, elles conservaient au Japon sa physionomie propre contre les envahissemens de l'esprit mongol, comme elles la lui conserveront encore longtemps contre l'engouement des mœurs occidentales. Ces classes pauvres, mais moins ignorantes que celles qui leur correspondent chez nous (1), eurent leurs instincts, leurs passions collectives, leurs légendes et leurs goûts particuliers, qui rencontrèrent leurs interprètes. Les œuvres nées de cette gestation populaire sont souvent restées anonymes, et ne nous parviennent sans doute aujourd'hui qu'après les retouches successives des générations, comme nos vieilles « chansons de gestes; » mais ce caractère même, à défaut d'autre indice, en révélerait l'origine nationale. Les genres auxquels elles appartiennent sont ceux qu'adopte de préférence comme plus accessibles l'imagination des masses, c'est-à-dire le théâtre, le roman, le conte, la fable. Interrogez un dignitaire du

(1) La lecture et l'écriture de l'alphabet vulgaire sont extrêmement répandues. Il est fort rare au Japon de rencontrer, même dans les derniers rangs du peuple, un homme qui ne sache pas lire. Chaque village a son école primaire.

monde officiel, il vous parlera avec un sourire de dédain de ces productions sans valeur à ses yeux, et retournera dévotement à ses hiéroglyphes; il n'en est pas moins vrai que c'est là qu'il faut étudier le Jap n pour le connaître. Laissons donc le docteur dans son cabinet et rendons-nous au théâtre.

Pour l'étranger, le spectacle commence avant même d'être entré dans la salle. La façade d'un théâtre se reconnaît facilement à sa hauteur tout à fait inusitée, à la petite loge en forme de grande hune qui le surmonte au centre et d'où le guetteur doit signaler les incendies, aux deux petits guichets très bas qui servent d'entrée et que surveillent deux caissiers accroupis, entourés de piles de petite monnaie. De larges bandes de toile brossées à grands coups de vermillon d'or et d'encre de chine représentent en grandeur naturelle les principales scènes de la pièce du jour. Cette affiche parlante ne change pas ici tous les jours, le répertoire n'étant ni très étendu, ni très varié. Les entrepreneurs jouent régulièrement pendant un mois de suite le même drame, après quoi ils passent à un autre, suivant les demandes d'un public passionné. Il y a plusieurs théâtres à Yeddo. Ceux de Shimabara et de Naka-Bashi, égarés au milieu de la ville, ne reçoivent qu'un public de hasard. La véritable *fashion* se rend de préférence à l'une des scènes d'Asaksa.

Il est difficile de nommer ce lieu célèbre sans entrer dans quelques détails. Si, après avoir franchi la porte du nord et l'enceinte de la ville, on remonte la rive droite de la rivière pendant 2 kilomètres, à travers des faubourgs populeux et animés, on arrive à un portique de pierre suivi d'un chemin dallé, qui donne accès dans une vaste enceinte peuplée de monumens religieux, temples, chapelles, pagode, bonzerie, sans compter une multitude de petites constructions d'un caractère infiniment moins sacré. C'est Asaksa. Là se donnent rendez-vous la dévotion et le plaisir, les vieux croyans et les jeunes libertins. Les diseurs de bonne aventure se mêlent aux marchands d'amulettes ou de prières tout imprimées qu'on lance en boulettes à la face de la déesse Quannon; à côté des somnambules qui vous renseignent sur les morts et les absens, on trouve les poupées géantes de cire et de bois; les ménageries font face aux tirs à l'arc, où vous invitent en passant des jeunes filles surveillées par des mères équivoques. Au-delà, on aperçoit une nouvelle ville, dont Asaksa n'est que l'annexe, c'est le Yoshivara, ce vaste enclos où de tout temps les Japonais ont cloîtré, installé, enrégimenté un vice qui dépare souvent l'aspect de nos capitales. Sur la droite sont les *shibai-ya* (1). C'est dans ce quartier, où

(1) *Shibai*, emplacement gazonné; *ya*, maison. Cette expression vient de ce que les premières scènes dramatiques furent jouées sur un tertre de gazon à la porte des temples.

s'accumulent tous les plaisirs et toutes les tentations, que se font aujourd'hui les parties fines et les vulgaires orgies; c'est là qu'autrefois se réfugiaient les malfaiteurs traqués par la police, les *ronines* (1) à la poursuite d'une vengeance particulière, les amans malheureux que les romans nous peignent oubliant leurs chagrins dans la débauche. C'est là que se nouaient les intrigues amoureuses et les conspirations politiques, et que s'échangeaient les coups de sabre entre deux coupes de *sakki*. Aujourd'hui tout ce moyen âge s'efface; mais nous allons le retrouver en franchissant le seuil de la *shibai-ya*.

Ce n'est pas, comme à Paris, l'heure du dîner, c'est celle du réveil qu'il faut avancer pour se rendre au spectacle. Les représentations commencent à six heures du matin pour se terminer à huit ou neuf heures du soir, et l'on aura une idée du souffle des dramaturges et des spectateurs, si l'on songe que trois journées ne suffisent pas toujours pour l'exécution de certaines pièces. A peine le soleil est-il levé, qu'à l'appel du tambour une foule nombreuse et bigarrée se presse aux guichets. Ce sont des marchands qui ont pour ce jour-là fermé boutique, — des paysans basanés qui viennent alléger leur escarcelle avant de rapporter au logis le prix de quelque bon marché conclu la veille, — de petits fonctionnaires qui, sous le prétexte banal de maladie, se débarrassent pour un jour de leur service, — des artisans qui se donnent à eux-mêmes une journée de congé, — des gens du peuple, portefaix, bateliers et autres, qui viennent dépenser le gain de la veille sans avoir assuré celui du lendemain. L'étiquette défend encore aux grands dignitaires, aux lettrés, aux fonctionnaires de haut grade, de se montrer au théâtre : leurs femmes seules s'y aventurent incognito; mais la grande majorité du public est composée de familles endimanchées qu'escortent les enfans et les domestiques. Si pour les hommes il a suffi d'endosser un costume plus propre que leur vêtement de travail, quoique toujours très sombre, il n'en va pas de même pour leurs compagnes. C'est une grande affaire que la toilette d'une jeune fille (celle des femmes mariées est quelquefois plus négligée). Il a fallu la veille convoquer la coiffeuse et dormir le cou posé sur un billot de bois qu'on appelle *makura*, pour ne pas détruire ce savant échafaudage; puis il a fallu se lever bien avant la pointe du jour, et, après les soins de propreté ordinaires, se badigeonner le cou, les épaules, la poitrine et les bras d'un lait d'amidon qui produit de loin, — mais de très loin seulement, — l'illusion de la peau blanche, si enviée des Japonaises, puis foncer les sourcils au moyen d'un crayon noir, passer sur les lèvres une mince couche d'or qui

(1) *Ronine* ou *lonine*, officier licencié, sans maître.

au bout de quelques heures prendra la teinte du vermillon, enfin endosser les robes superposées et échancrées sur la gorge et s'enfermer dans l'*obi*, cette ceinture de soie large de 40 centimètres, longue de 2 toises, qu'on enroule autour des reins et qu'on noue par derrière en forme de gigantesque rosette. Il a fallu répéter tous ces soins pour les enfans, prendre un léger repas, faire une provision de friandises, enfiler l'incommode chaussure des *guetta*, puis prier très poliment « monsieur le traîneur de *djinrikichia* de vous conduire dans son véhicule jusqu'à la porte du théâtre, si toutefois cela ne lui donne pas trop de peine. » Enfin on arrive, on va prendre son billet, louer des coussins, acheter un programme illustré dans une maison de thé voisine, qui joue le rôle de nos bureaux de location; on s'installe dans sa loge, et de toutes ces fatigues il ne reste pas trace sur les visages. On y voit s'épanouir au contraire cette naïve ardeur de plaisir, cette inébranlable résolution de s'amuser dont les hommes et les peuples gardent le secret tant qu'ils sont enfans.

La salle comprend un rez-de-chaussée à quelques degrés du sol et un étage. C'est un grand quadrilatère éclairé par les fenêtres du haut, dont la scène, dissimulée par un rideau de toile, forme un côté; tout le rez-de-chaussée est divisé en petits carrés réguliers offrant l'aspect d'un damier et que, faute d'autre terme plus juste, nous appellerons des loges. L'étage supérieur contient les loges de pourtour, les plus recherchées, et un amphithéâtre où sont relégués les spectateurs les moins huppés. Au centre s'élève une petite estrade d'où une sorte d'inspecteur veille à l'ordre général et embrasse d'un coup d'œil toute la salle. Sur la gauche, dans une loge d'avant-scène, se tiennent le chœur et l'orchestre, composé de tambours, de flûtes et de guitares à trois cordes. Les musiciens, vêtus d'habits sacerdotaux en souvenir des premiers ballets consacrés aux dieux, ne cessent guère de jouer, soit pour égayer le public pendant les entr'actes, soit pour accompagner le récitatif pendant la pièce. Ce qui caractérise bien la placidité japonaise, c'est que 1,500 personnes peuvent écouter ce glapissement pendant douze heures sans qu'aucune donne le moindre signe de trouble mental. De chaque côté de la scène partent deux longues et étroites plates-formes planchéiées qui, à travers les loges du rez-de-chaussée et au même niveau, gagnent le fond de la salle. C'est le plus souvent par là que les acteurs font leur entrée, juste sous le nez des spectateurs. Cette disposition singulière permet même quelquefois de mener trois actions parallèlement, l'une à gauche, l'autre à droite de la salle, la principale sur la scène proprement dite. Elle donne de plus à l'artiste le temps de nous faire connaître, avant d'entrer en scène, l'état de son âme par une pantomime expressive. Les loges ne sont séparées entre elles que par une petite cloison de

bois, sur laquelle un rebord posé en barre de T sert à la circulation silencieuse des gens de service. Cette circulation ne s'arrête guère; tantôt c'est l'ouvreuse qui apporte un coussin de supplément ou ranime le petit brasier, tantôt c'est un enfant endormi que sa sœur aînée emporte sur son dos; les marchands de friandises bondissent sur un signe, et ne se font pas faute dans les entr'actes de crier leur marchandise avec ce ton nasillard si spécial à l'emploi.

Chaque loge contient 4 personnes, qui s'accroupissent de manière à se faire face les unes aux autres, ne regardant la scène que de côté. Au milieu d'elles est le petit brasier où l'on allume incessamment les petites pipes en cuivre; puis un plat de riz et de poisson ne tarde pas d'arriver avec les baguettes qui servent de couvert, les fioles de *sakki*, les tasses de thé, tout un arsenal de choses qu'à chaque instant on enlève vides pour les rapporter pleines. Malgré ces sujets de distraction, on accorde une attention assez soutenue à la pièce et surtout aux incidens visibles qu'elle présente, car de longs morceaux du chœur échappent par leur obscurité à la majeure partie du public. A l'entrée d'un de ses acteurs favoris, cette foule est électrisée. Des cris qu'aucune combinaison de consonnes ne parviendrait à rendre se font entendre çà et là, et se prolongent de proche en proche comme le bruit de la chute d'une pierre. Parfois, c'est une explosion générale et instantanée. Dans un drame que je vis représenter dernièrement, un *samouraï* (1) altéré de vengeance poursuit, le glaive au poing, son ennemi, dont il a forcé la porte : la tradition que ce drame reproduit veut que le *samouraï* perce à coups de sabre le paravent qui abrite la victime et passe au travers; l'acteur fit ce geste attendu de tout le monde avec tant de bonheur, sortit, la lame nue à la main, avec une telle expression de férocité, que ce fut dans la salle entière un délire, une tempête d'exclamations, et qu'il fallut, chose rare, interrompre la scène. D'ordinaire le public est plus calme, et, s'il sort de son indolence, c'est moins volontiers pour *acclamer*, — on ne connaît pas l'applaudissement, — les situations pathétiques que les acteurs en renom.

Quoique appartenant aux derniers rangs de la société, ces acteurs sont l'objet d'un engouement très vif; des amateurs passionnés les soutiennent souvent de leur crédit, leur ouvrent leur bourse et ne croient pas pouvoir payer trop cher le droit de fréquenter le foyer, — pourtant assez misérable, — où ils s'habillent. On en a vu quelques-uns qui ont été pleurés après leur mort par toute la population et magnifiquement enterrés par souscriptions. Le salaire fixe ne dépasse pas en général pour les meilleurs 1,000 rios (5,500 francs) par an; mais ils sont souvent associés par l'*impresario* aux bénéfices de

(1) *Samouraï*, officier au service d'un prince.

l'entreprise. Quelques-uns jouent gratis et sans autre profit que l'avantage de se faire connaître du public.

Il ne paraît jamais de femmes sur la scène, et, quoique les hommes qui remplissent ces rôles n'aient pas, comme les Grecs, le secours du masque tragique, l'illusion, pour les yeux du moins, est complète, grâce à l'ampleur des vêtemens et au développement de la coiffure, qui dissimulent les formes et amollissent les traits. L'organe seul les trahit : au lieu de la douceur remarquable de la voix féminine, l'oreille est écorchée par un débit traînant et nasillard qui dissimule mal un gosier masculin.

L'art du machiniste est plus avancé au Japon qu'en Chine, et laisse bien loin derrière lui les grossiers agencemens du théâtre de Shakspeare. Si les décors pèchent, comme tous les dessins japonais, par la perspective, les accessoires du moins sont exacts et même empreints d'un caractère de réalité excessif. Les changemens à vue s'opèrent au moyen d'une plaque tournante, semblable à celles de nos gares de chemin de fer, qui embrasse toute la scène dans un demi-cercle antérieur : elle tourne à un signal, emporte avec elle tous les personnages, entre lesquels le dialogue semble continuer, puis vient présenter le demi-cercle opposé, où d'autres acteurs sont déjà en cours de conversation. Cette disposition vient très heureusement au secours de dramaturges inexpérimentés en supprimant la difficulté des entrées et des sorties. J'ai vu la plaque tourner cinq fois en une demi-heure pour nous transporter alternativement du rez-de-chaussée au premier étage d'une maison. Un autre instrument plus bizarre, c'est l'*ombre*. Je ne puis désigner autrement cet individu, tout de noir habillé et de noir encapuchonné, qui se tient derrière l'acteur, suit tous ses mouvemens et ne le quitte pas plus que son reflet. Il lui passe tous les accessoires dont il a besoin, lui tend un petit tabouret pour s'asseoir d'une manière dissimulée au lieu de s'accroupir incommodément sur les pieds; enfin il est un *truc* vivant et prévoyant. L'œil a besoin de s'habituer à cette forme noire qui se promène sur les planches; mais au théâtre tout n'est-il pas convention? Celle-là une fois admise, l'*ombre* rend de grands services, entre autres, quand le jour baisse, celui de tendre une chandelle au bout d'une perche sous le nez de l'acteur pour éclairer ses gestes et sa physionomie.

« Pourquoi, demandais-je à un acteur en renom, le célèbre Sodjuro, faites-vous de si grands éclats de voix et de si grands gestes dans vos rôles tragiques? Ce n'est pas ainsi, ce me semble, que parle et qu'agit un daïmio ou un soldat. — Non, me répondit-il; mais, s'ils se comportaient sur la scène comme tout le monde, qui pourrait reconnaître en eux des héros? » Cette réponse contient à la fois le secret de l'art scénique et celui de l'art dramatique des Ja-

ponais. Ils sentent confusément qu'au-dessus du niveau commun des passions humaines il s'en agite de plus fortes et de plus nobles qui appartiennent au domaine du drame,—qu'au-dessus de l'homme vulgaire et banal il y en a un autre qu'il faut découvrir et représenter. En un mot, ils cherchent l'idéal; mais c'est dans cette recherche même qu'ils s'égarent. L'extrême Orient, il faut bien le dire, n'a pas connu la beauté simple et nue des Grecs, apanage de la race âryenne; la conception du monde supérieur ne s'est jamais pour lui traduite que par l'informe grossissement du réel. Au-delà de la trivialité journalière, il n'a trouvé que le monstre. Il a cru faire beau en faisant énorme, — obtenir l'admiration en causant la stupeur et toucher par l'effroi.

Les acteurs renchérissent sur les auteurs en cette matière; ce n'est pas assez que les héros répandent leurs lamentations ou leurs fureurs dans d'interminables monologues, il faut que les interprètes les débitent avec une emphase et une exagération insupportables. La voix enflée et caverneuse tantôt s'élève, éclate et remplit la salle, tantôt s'affaisse et tombe dans les notes sourdes et gutturales, presque indistinctes. C'est moins une déclamation qu'une mélopée où l'harmonie imitative la plus maladroite remplace la diction. Les gestes sont à l'avenant. Le héros est-il en colère, ne cherchez ni Othello, ni même Triboulet : il écume, il rugit, il se démène, tombe épuisé pour se relever plus furieux, montre les dents, roule les yeux, s'arrache de vraies touffes de cheveux et se tord dans d'épouvantables convulsions, puis reprend encore haleine pour s'abandonner de nouveau au paroxysme de la rage. « Bien rugi, lion ! » semble s'écrier la foule, et forcément la toile tombe pour interrompre une pantomime sans conclusion, qui exténue l'acteur avant de lasser le public. Parfois au contraire l'arrivée d'un nouveau personnage fait rentrer en lui-même cet énergumène qui ne se possédait plus, et sans transition le voici qui reprend le dialogue sur un ton parfaitement calme, s'assoit, fume sa pipe et cause de l'air le plus naturel du monde. On prévoit déjà que la brutalité des détails correspond à celle du jeu. Si, dans les scènes familières, on boit, on mange, on fume, dans les scènes tragiques on feint de vraies blessures saignantes, on endure de vraies douleurs. La tête de l'ennemi mort roule infailliblement sur le sol; toute agonie se prolonge, non pour prophétiser, maudire ou blasphémer, mais pour exhaler les plaintes d'une douleur toute physique. Il serait à souhaiter pour les adeptes de notre jeune école réaliste qu'ils pussent assister à ces exhibitions lugubres, comme les jeunes Spartiates à l'ivresse des ilotes; ils y verraient jusqu'à quel degré de fatigue peut conduire l'application illimitée de leur théorie. Cette fatigue est telle que, malgré la bizarrerie du contraste, les yeux et l'esprit sont pour ainsi dire

soulagés par les pas cadencés, les points d'orgue et les mouvemens rhythmés, — dernière trace de l'origine chorégraphique du théâtre, — qui viennent de temps à autre interrompre les scènes les plus pathétiques.

On comprend du reste que cette mimique à outrance ne peut se faire supporter pendant toute une journée : aussi fait-elle place très fréquemment à des épisodes de franche comédie, d'une verve un peu prosaïque, mais d'une gaîté pétillante, joués avec un naturel parfait, qui font pâmer de rire le public, assez froid aux scènes tragiques. Cette partie du mélodrame a d'ailleurs l'avantage d'être écrite en langue vulgaire, accessible à tout l'auditoire, tandis que la tragédie n'admet que le grand style, inintelligible pour lui.

Pour un Européen, la première journée passée à la *shibai-ya* est une journée de lassitude, après laquelle en général il prononce qu'il n'existe pas plus d'art dramatique au Japon que dans nos baraques de la foire, et n'y retourne plus. Quand il a constaté la magnificence des costumes, l'odeur forte de la salle et l'incommodité des nattes employées comme siége, il se le tient pour dit. Si pourtant on prend la peine de se faire traduire les pièces les plus remarquables, si l'on tient compte de la parenté directe du théâtre avec le culte primitif et des conditions où il s'est développé, si l'on compare son histoire à celle de notre propre scène, on y trouve un fertile champ d'observations.

II.

Comme chez les Grecs, comme dans notre moyen âge, l'origine du drame au Japon est religieuse; ses débuts rappellent nos « mystères » célébrés d'abord dans les églises, transportés ensuite au palais et de là au théâtre. Au IXe siècle, sous le règne de l'empereur Hei-jo, la terre s'abîma dans la province de Yamato, près de Nara, et une fumée empoisonnée s'exhalant du gouffre répandit partout la mort. Pour conjurer le fléau, les prêtres du temple voisin eurent l'idée d'exécuter une danse emblématique sur un tertre gazonné situé devant leur sanctuaire. La fumée cessa de s'élever comme par enchantement, ce fut la consécration du drame. Aujourd'hui encore, en souvenir du miracle de Nara, cette même danse, appelée *sambasho*, précède chaque représentation. Un acteur costumé en vieux prêtre s'avance sur la scène, et, l'éventail à la main, exécute un pas rhythmé accompagné par le chant plaintif du chœur, qui rappelle dans une mélopée fort obscure la miséricorde des dieux sauveurs. Ici, comme partout, les légendes chevaleresques ont avec les miracles un berceau commun, et la danse propitiatoire qui suit immédiatement le *sambasho* est consacrée à la glorification de Yorimits,

une sorte de saint George asiatique, vainqueur d'un dragon qui désolait jadis Kioto et avait même chassé le mikado de son palais.

Le contact de la civilisation chinoise transforma le théâtre, comme l'imitation de Sénèque et des auteurs espagnols transformait le nôtre quelques années plus tôt. C'est en 1624 que s'ouvrit à Yeddo, sur l'ordre du taïcoun, la première *shibai-ya*. Aux exhibitions sacerdotales succédaient de véritables poèmes dramatiques dont le sujet était toujours emprunté à l'histoire nationale, et dont le répertoire forme encore aujourd'hui une source de renseignemens précieux sur les mœurs du temps passé; mais le rapprochement avec nos mystères n'en devint que plus étroit et subsiste encore dans l'art moderne. C'est la même préoccupation de fidélité à l'histoire ou à la légende, étrangère à tout plan de composition, la même recherche archéologique sans souci des caractères ou de l'action, le même soin minutieux à retracer les détails les plus insignifians, les réalités les plus triviales, à copier servilement le vrai aux dépens même du vraisemblable. L'auteur nous fait-il assister à la préparation d'une vengeance, motif ordinaire de ces épopées dialoguées, il s'attache à suivre son héros pas à pas, jour par jour, ne nous faisant grâce ni d'une conversation, ni d'un repas, ni d'un épisode conservé par la mémoire des hommes, ne nous épargnant aucun des hors-d'œuvre qui font languir le spectateur. Au bout du second acte, l'action n'est généralement pas plus avancée qu'à la fin du premier, ou, pour mieux dire, il n'y a pas d'action, ce n'est qu'une série de tableaux où les divers personnages exposent leurs sentimens tout au long. On attend vainement une de ces scènes si fréquentes sur nos théâtres où l'action se noue et se dénoue, et autour desquelles pivote toute la pièce.

Aussi ce qu'il faut aller chercher au spectacle, ce ne sont point ces émotions vives et poignantes qui font éclater chez nous des applaudissemens soudains quand l'auteur a touché juste, c'est plutôt le plaisir que produiraient des tableaux vivans représentant les grandes scènes de notre histoire. Qu'on suppose par exemple la vie de Jeanne d'Arc fidèlement racontée, de Domremy à Rouen, devant un public ému d'avance au souvenir de l'héroïne, suivant scène par scène une épopée nationale, et l'on aura une idée de l'impression calme et profonde que provoque le drame japonais chez ses auditeurs. Comme l'enfant qui ne se lasse pas d'entendre répéter par sa nourrice la même histoire et s'attendrit toujours au même endroit, le public se laisse volontiers toucher par des récits cent fois recommencés, et, loin d'exiger qu'on renouvelle les inventions, ne saurait souffrir qu'on lui changeât ses héros. De là la permanence des types, des situations et des données tragiques. Point d'intrigue qui coure à travers mille péripéties, point de passion qui se

développe dans des situations diverses : des héros quelquefois multiples et des incidens sans relief dramatique. Tout dans *Hamlet* concourt à un but unique : une scène retranchée laisserait une lacune dans la peinture de cette âme tourmentée par le doute; rien n'est nécessaire dans une tragédie japonaise, il n'est guère de scène que l'on ne puisse supprimer sans nuire à la marche du drame. En un mot, des trois unités, de temps, de lieu et d'action, les deux premières sont aussi négligées qu'inutiles au fond, et quant à la dernière, qui nous semble si nécessaire, elle est complétement méconnue ou perpétuellement violée. La lutte du héros contre la destinée, où réside tout l'intérêt d'un vrai drame, s'interrompt tant de fois et traîne si lentement, elle s'émiette et se divise de telle façon que l'auditeur dérouté ne se soucie plus de personne. Un exemple rendra ceci plus frappant. Dans le drame de *Tsiushin-guraï*, le premier héros meurt; il est oublié au profit d'un second héros qui poursuit le même dessein, mais s'ouvre le ventre de désespoir et cède la place à un troisième.

Où donc est le mérite de ces compositions? Précisément dans la vérité des sentimens et la sincérité des détails et des mœurs. Tout se passe comme dans la vie. Le public n'a pas besoin d'être préparé aux surprises, parce qu'il n'y en a pas. Les passions suivent leur cours naturel selon les lois de la morale nationale officielle. On sacrifie sa vie et ses affections à sa vengeance; on poursuit son ennemi sans pitié ni trêve, on est magnanime dans la victoire, inébranlable dans la défaite, intrépide en toute occasion. Loin de s'appliquer à étudier curieusement le cœur humain pour en découvrir et en analyser les mouvemens secrets, l'écrivain se contente d'exposer dans leur nudité les mouvemens communs de la vie quotidienne, en s'astreignant à une certaine morale chevaleresque de convention. Les gens du peuple, les serviteurs parlent comme il sied à leur condition : la maîtresse d'auberge, du temps de Yoritomo, est bien la même qui vous a reçu hier et que vous reverrez demain. Cette justesse de ton et de mesure, si elle rabaisse l'art au niveau de l'imitation, le protége contre les écarts et le dispense des préparations nécessaires aux coups de théâtre. Si jamais une femme coupable paraissait sur la scène d'Yeddo, point ne serait besoin de nous indiquer à l'avance pourquoi le mari va lui pardonner : le mari la tuerait. On comprend dès lors de quel secours des peintures aussi fidèles sont pour l'histoire particulière des mœurs et quel intérêt peut y trouver l'étranger. On a déjà pu s'en rendre compte par l'étude publiée ici même qui reproduisait l'un des chefs-d'œuvre les plus populaires de la littérature nationale (1). Une autre

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er avril 1873, l'histoire des *Quarante-sept lonines*, par M. Alfred Roussin.

tragédie non moins goûtée du public, la *Vengeance de Sôga*, va nous offrir un intéressant mélange de tableaux héroïques et de scènes intimes.

Nous sommes transportés en plein moyen âge japonais, sous le règne de Yoritomo, au XIIe siècle après Jésus-Christ. Sorti d'une série de guerres civiles qui l'ont ensanglanté, le pays se repose enfin dans une prospérité générale. Le premier des shiogouns vient d'installer sa cour à Kamakura, au bord de la mer, à quelques lieues du Fusiyama, tandis que le mikado, délaissé à Kioto, tombe dans l'oubli et l'impuissance. Il survit bien dans les cœurs quelques ressentimens des anciennes discordes, car, on va le voir, les rancunes ne pardonnent point et ne s'éteignent guère que dans le sang; mais ce ne sont plus que des haines particulières et des vengeances privées qui s'exercent. On sait ce qu'est la vengeance dans toutes les sociétés où le désordre et l'anarchie énervent la répression des crimes, et toutes les fois que la puissance des grands leur assure l'impunité. Nulle part elle n'a pris dans les mœurs une place plus considérable qu'au Japon. On peut dire que cette passion unique remplit les annales du pays; elle est d'ailleurs plus qu'un désir, plus qu'un droit reconnu; elle est un devoir proclamé par la loi naturelle, accepté par la loi positive. « Vous ne pouvez, dit Confucius, vivre sous la même voûte des cieux avec le meurtrier de votre père. » Les *Cent-lois* de Gongensama (article 52) distinguent entre la vengeance poursuivie publiquement ou secrètement.

« Quiconque a une vengeance à exercer doit le notifier à la cour criminelle, qui ne peut mettre ni empêchement, ni obstacle à l'accomplissement de son dessein pendant le temps départi à cet effet. Il est défendu néanmoins de tirer une *grande vengeance*, c'est-à-dire d'exterminer en même temps que son ennemi toute sa famille.

« Quiconque négligera de donner avis sera considéré comme ayant agi sans motif, et sa punition ou son pardon dépendra des circonstances. »

Voilà donc dans ce monde oriental, où l'amour n'a jamais, ni dans la réalité, ni dans l'art, pris la forme spiritualiste qu'il doit au génie chrétien, voilà la passion tragique par excellence, le thème sur lequel roulent sans exception les chefs-d'œuvre du grand répertoire. Si les autres sentimens interviennent, ce n'est que pour entrer en lutte avec celui-là, comme les élémens d'un contraste indispensable.

Quand on quitte l'ancienne résidence shiogounale de Kamakura pour se rendre dans le sud, on trouve au bout de quelques lieues la route barrée par ce puissant massif d'où se détache le Fusiyama. Ce n'est pas sans peine qu'on réussit à monter par une chaussée

accidentée et empierrée de blocs désunis jusqu'à la passe d'Hakoné, véritables Thermopyles, où quelques hommes pourraient arrêter une armée, défendue autrefois par une forteresse dont on voit encore les assises. La beauté du paysage en a fait le site de prédilection des écrivains. C'est là que va se dérouler le drame. Le shiogoun Yoritomo y est venu, suivant l'usage annuel, chasser le cerf dans les montagnes, accompagné de tous les grands de sa cour, parmi lesquels le prince Kudo, jadis le meurtrier de Sôga, et maintenant le premier des généraux, chargé des fonctions de maréchal de camp pour la chasse qui va s'ouvrir. C'est du moins ce que nous apprend un premier colloque entre des valets de Kudo occupés à préparer l'étape où il va passer. Surviennent deux femmes qui questionnent les serviteurs sur l'heure où va arriver la cour. Ce sont des chanteuses de la petite ville voisine qui vont servir d'espions aux héros du drame. L'une d'elles, Tisats, aime sans retour Dosa, l'un des fidèles *kéraïs* (serviteurs) des jeunes princes de Sôga. Dosa paraît et ne tarde pas à rester seul avec la courtisane. Celle-ci le supplie d'abandonner ses deux maîtres, devenus trop pauvres pour le nourrir, et de jeter les deux sabres, insignes du *samouraï*, pour se faire marchand ou messager de la poste, afin de pouvoir l'épouser et reprendre sa liberté. Elle se plaint de son indifférence et s'écrie : « Votre froideur a une raison que vous me cachez, mais que je connais. Hier j'ai appris que votre maître Sôga avait une vengeance à poursuivre, et sans doute vous voulez mourir avec lui. — Oui, demain. — Eh bien! puisque je n'ai plus qu'un jour à vous voir, il faut que je le passe tout entier auprès de vous. » Et elle essaie de l'entraîner; mais c'est un strict devoir du *samouraï* de ne pas donner un instant au plaisir, aux joies du foyer, aux distractions les plus innocentes, tant qu'il n'a pas accompli l'œuvre de réparation qu'il poursuit pour lui ou pour son maître. Dosa fait donc une belle résistance, dont la longueur est destinée à nous prouver la force de caractère du *kéraï*. A bout de ressources, la *guécha* lui enlève son chapeau et s'enfuit en l'entraînant à sa suite.

Un instant après arrive Oniwo, un autre serviteur, frère de celui qui vient de sortir. Dans un long monologue, il explique ce que le spectateur sait déjà, c'est que les deux fils de Sôga, Goro et Juro, préparent la mort de Kudo, le meurtrier de leur père, en profitant de la chasse qui s'organise. Il a donné rendez-vous à Dosa et s'étonne de ne pas le trouver. Il a peur qu'il n'ait été retardé en chemin par les courtisanes qui encombrent les routes. — Cet étrange accueil que le voyageur, il y a quelques années, rencontrait partout et qu'il rencontre encore quelquefois, était une des énervantes distractions offertes par la politique des shiogouns à une noblesse inoccupée. — Oniwo est interrompu par un chien de chasse qui vient flairer te

menacer un innocent petit chat. Il chasse l'animal à coups de pied. Aussitôt apparaissent quatre piqueurs qui lui demandent arrogamment de quel droit il ose frapper un chien qui appartient au prince Kudo. Ils reconnaissent en lui un serviteur de la famille Sôga, et l'insistance de leurs questions pour découvrir le lieu où se cachent les deux princes de cette maison prouve que Kudo est sur ses gardes. Ses gens ne veulent pas perdre une occasion de molester un ennemi de leur maître, et, tandis qu'Oniwo fait mille efforts pour contenir sa colère, non sans grimaces, et se réserver pour le grand jour de la vengeance, ils se mettent à le frapper; mais au même moment survient le jeune prince Inobumaro, le fils de Kudo, un charmant adolescent, qui seul, au milieu des passions sanguinaires déchaînées, fera entendre une parole attendrie. « Je suis chargé par mon père d'empêcher qu'on maltraite les voyageurs; laissez cet homme en paix. Si c'est un serviteur de Sôga, vous ne ferez qu'irriter ses maîtres contre mon père en le frappant. » Il emmène les piqueurs, qui s'inclinent devant la volonté du jeune homme. Dosa, qui rentre en ce moment, a compris tout ce qui vient de se passer. L'attitude de son frère Oniwo lui paraît des plus méprisables; sa fougue ne s'accommode pas de ces prudens ménagemens. « Il fallait dégaîner, tuer ces hommes et leur jeune prince. — Et demain, qui nous eût vengés? » Le décor pivote sur lui-même et emporte les deux frères discutant encore.

Nous voici dans une gorge déserte aux environs d'Hakoné, au pied de l'idole gigantesque de Jizo. Des gens de mauvaise mine, des rabatteurs de gibier, se pressent autour d'un brasier en devisant sur la misère de leur condition quand paraît la belle Katakaë, sœur des princes Sôga et confidente de leurs projets. Elle et sa servante sont assaillies par ces hommes sinistres et menacées d'être enlevées. La servante s'enfuit en appelant au secours. Katakaë se prépare à se défendre (autrefois les femmes de la noblesse apprenaient l'escrime). Heureusement Oniwo arrive à son aide et met les brigands en fuite. Il lui raconte qu'il a obtenu un billet pour pénétrer dans le camp de chasse, et que tout semble promettre une prompte satisfaction aux mânes de Sôga. Décidément ce chemin est infesté; d'autres voleurs surviennent et sont encore repoussés. Dosa arrive à son tour, et, redoutant toujours que son frère ne soit pas prêt pour l'œuvre du lendemain, il veut le mettre à l'épreuve. Tous deux engagent une lutte d'escrime qui forme l'intermède chorégraphique indispensable dans chaque acte. Enfin les deux frères abaissent leurs bâtons en se félicitant réciproquement sur leur adresse et déclarant que des auxiliaires comme eux en valent mille pour les fils de Sôga. Une fois encore l'auteur tient à nous montrer combien la victime sera difficile à surprendre : deux de ses espions sont

venus se cacher derrière l'idole de Jizo et écouter l'entretien. Ceux-ci en ont trop entendu pour échapper vivans; les deux *samouraïs* les égorgent, et la toile s'abaisse sur leurs deux cadavres. Voilà l'exposition terminée. Les spectateurs ne pourront pas se plaindre d'être mal informés, et les retardataires arrivés depuis une demi-heure en savent autant que les intrépides arrivés deux heures avant.

Le second acte est purement épisodique, mais il nous offre un tableau de famille assez émouvant pour soutenir l'attention. Il s'agit de savoir si Goro, le plus jeune des fils de Sôga, prendra part à la vengeance ou si son frère aîné Juro en sera chargé seul. Nous sommes dans l'antique demeure de Sôga, autrefois peuplée de nombreux vassaux et entourée d'éclat, aujourd'hui déserte et ruinée. L'aïeul des Sôga a été dépouillé par le père de Yoritomo, leur père a été tué par Kudo. A peine quelques serviteurs demeurés fidèles au malheur entourent la vieille Manko, leur mère, la femme forte, qui a nourri ses enfans d'un lait trempé de fiel. Deux campagnards, ses anciens tenanciers, viennent précisément lui apporter, en l'honneur du jour des morts, des œufs et des gâteaux, présent ordinaire des pauvres gens, et ces présens sont disposés sur l'autel préparé dans l'appartement pour les sacrifices à la mémoire du chef de la famille. Katakaë veut saluer sa mère en ce jour de deuil, tandis que ses frères et les *kéraïs* sont allés prier au tombeau de Sôga, d'où ils ne tarderont pas à revenir. Le dialogue des deux femmes nous montre l'accablement et la tristesse qui les obsèdent en un pareil jour. Il nous apprend un détail utile à retenir, c'est que la veuve est frappée d'un genre particulier de cécité; un voile lui tombe sur les yeux à la chute du jour.

Le troisième fils de Sôga, Zenzibos, survient. Son costume indique qu'il est prêtre. Son frère Goro, dit-il, a été repoussé par sa mère, parce qu'il n'a pas voulu embrasser l'état ecclésiastique et qu'il poursuit ouvertement sa vengeance sous le costume compromettant de *samouraï*. Il a arrangé une petite fable avec laquelle il espère convaincre sa mère des inconvéniens du vêtement sacerdotal. Il lui raconte en effet qu'il a été insulté par un marchand et forcé de manger de la chair contrairement à la règle de son ordre; s'il portait un sabre, cela ne lui fût pas arrivé. « Oui, mais si vous portiez un sabre, dit la mère, vous seriez forcé de vous en servir tout de suite, et mieux vaut attendre. » (Sortie de Manko.)

Le fils aîné, Juro, vient rejoindre la famille. On se demande comment obtenir la grâce de Goro, éloigné par sa mère, et la permission pour lui de prendre part à la vengeance. Le jeune Goro pendant ce temps use, dans le même dessein, d'un stratagème de sa façon. Stylée par lui, une femme de la cour, sa maîtresse, Shosho, vient, escortée d'un prétendu officier, saluer la vieille Manko de la

part du puissant Hodjo, l'un des ennemis de Kudo, et lui offrir comme présent un costume de chasse pour son fils Goro, ajoutant que le daïmio qui l'envoie espère bien admirer le lendemain l'adresse de son jeune protégé, et joint à son cadeau un billet d'entrée pour le camp de chasse. Cette étrange messagère est reçue par les domestiques, elle va se retirer quand Manko, qui a deviné la ruse, paraît, la retient, lui inflige un long interrogatoire ironique et la force à confesser son nom et le subterfuge qu'elle a essayé. Elle la charge d'injures. Vainement les enfans l'entourent de supplications en faveur du fils égaré. « Que me parlez-vous de Goro? Je n'ai que trois enfans, Juro, Zenzibos et Katakaë. J'avais un enfant nommé Hakowo (nom familier de Goro); je l'avais mis dans l'église, il en est sorti sans ma volonté, il a pris une maîtresse que voilà... Je ne le connais plus. »

Goro en entrant a entendu ces dernières paroles. « Ma mère ne m'aime plus! » s'écrie-t-il. On a peine à contenir sa fureur. « J'étais trop enfant lorsque mourut mon père pour comprendre les devoirs que sa mort m'imposait. On me fit entrer dans les ordres sans me consulter. En grandissant, j'ai compris que j'avais une autre mission à remplir; j'ai jeté la robe de prêtre et repris le sabre, ainsi qu'il convient à un prince, à un fils de Sôga. Maintenant, puisqu'on me rejette de la famille, puisque ma mère me défend de paraître à ses yeux et de suivre mon frère Juro à la chasse où il doit tuer Kudo, j'irai seul, j'immolerai mon ennemi moi-même, et, si je meurs, je mourrai vengé. — Enfant, dit la vieille mère en larmes, quand tu seras mort, quand tes frères auront péri, qui donc restera pour continuer le nom illustre de ton père et pour accomplir sur l'autel des morts les rites sacrés que nous accomplissons aujourd'hui? Respecte la volonté de ta mère et reçois ton châtiment. » Elle lève sur lui son bâton de vieillesse et s'avance en chancelant pour le frapper. La scène est solennelle. Nul n'ose arrêter le vénérable courroux de l'aïeule, et le guerrier agenouillé attend sans résistance que cette main débile s'appesantisse sur sa tête. Elle frappe. L'heure sonne, le jour baisse, et la pauvre femme, redevenue aveugle, est obligée d'emprunter le bras de sa fille pour regagner la petite chapelle domestique, où elle va prier.

Revenu de sa stupeur, Goro déclare qu'abandonné par sa mère, hors d'état de se venger, il n'a plus qu'à mourir. Il tire son sabre et va s'ouvrir le ventre, quand son frère Juro l'arrête et lui fait entendre à demi-mot que sa mère aveugle ne peut plus le distinguer d'un autre, qu'il n'a qu'à feindre d'obéir et à faire raser à sa place Zenzibos pour apaiser la colère de Manko et recevoir son pardon. On sait que les Japonais portent les cheveux très longs; raser ses cheveux pour se faire prêtre est donc un acte aussi irréparable qu'il

l'était pour nos rois mérovingiens. Zenzibos, qui a pris son parti, se prête de bonne grâce à l'opération. On annonce à la mère la conversion de son fils, et on lui fait palper la tête rasée de Zenzibos, revêtu du costume de guerre que portait Goro. L'émotion est irrésistible devant ce tableau d'une naïveté toute biblique. « Enfin je retrouve mon fils, dit la mère, plus clairvoyante cependant qu'on ne croit; pendant dix-huit ans, je vous ai tenu caché dans l'ombre d'un temple et vous avez cru n'être pas aimé; vous l'êtes, enfant, à l'égal des autres, mais il fallait vous sauver de vous-même et de votre propre impatience. Aujourd'hui je suis rassurée; vos torts vous sont pardonnés. J'ai depuis longtemps conservé, pour vous en revêtir au jour venu, les habits qui conviennent à votre nouvel état. Qu'on aille les chercher! » On apporte les riches étoffes; mais, ô surprise! au lieu d'habits sacerdotaux, c'est un costume de guerre qu'elle offre à Goro. « Allez, quoique ma vue soit faible, je sais distinguer la vérité d'un pieux mensonge. J'ai tout compris. J'avais voulu vous soumettre à cette dernière épreuve; je sais maintenant quelle sera votre énergie. C'est moi qui vous envoie au combat, accompagnez votre frère à la chasse de demain, et que la grande ombre de Sôga soit apaisée par vous deux. » A leur tour, les deux serviteurs Oniwo et Dosa, revenus du tombeau, demandent aux deux princes la permission de les accompagner, Juro résiste. Manko leur permet de suivre ses fils jusqu'à leur dernière étape seulement. Avant la séparation, on verse le *sakki* à la ronde, la mère offrant tour à tour la coupe à chacun de ses enfans; mais il va falloir se quitter sans que la pauvre aveugle ait pu envisager à loisir son fils chéri. Elle veut du moins l'entendre, et Goro chante, en dansant un pas guerrier très élégant et très grave : « Dans le ciel, la lune brille comme un arc d'argent. — Semblable à la flèche, — ma vengeance portera aussi — mon nom au-dessus des nuages. » — Puis les deux princes et leurs *kéraïs* saisissent leurs armes, s'inclinent devant Manko et sortent. Soutenue par ses autres enfans, la mère essaie de les distinguer jusqu'au détour du chemin; à peine ont-ils disparu qu'elle fond en larmes. On baisse ou plutôt on tire la toile sur cette scène, à laquelle il ne manque qu'un baiser, chose aussi inconnue au théâtre qu'elle l'est dans la vie réelle au Japon.

Qu'on critique, si l'on veut, la lenteur de l'action, le choix des incidens et la minutie des détails, on n'en est pas moins forcé de reconnaître la justesse et la grandeur des sentimens. Est-ce à don Diegue, est-ce au vieil Horace ou à la mère des Machabées qu'il faut comparer cette femme, qui, résolue à voir périr son fils, a sourdement tout disposé pour en faire un vengeur, et l'envoie elle-même au combat, laissant son foyer presque vide?

Et ce fer que mon bras ne peut *pas* soutenir,
Je le remets au tien, pour venger et punir.
Va!...

Le troisième acte est consacré à la préparation de la vengeance. Nous sommes à la porte du camp de chasse où s'est enfermé Kudo. — Scènes épisodiques. Juro vient examiner les abords du camp. Des gardes de Kudo le rencontrent, et, soupçonnant ses desseins, l'interrogent, lui arrachent son nom et le traitent avec insolence parce qu'il passe devant la porte de leur maître sans venir le saluer. Eux partis, Juro fait éclater sa colère; encore une fois il a fallu dissimuler devant ses mortels ennemis; mais patience, demain il n'aura plus à endurer leurs insultes. Une femme vient le trouver pour lui remettre, dit-elle, un billet de la part de Shosho, sa maîtresse; mais, au lieu d'une lettre, il trouve dans l'enveloppe une passe pour franchir demain l'enceinte réservée à la chasse. La messagère est une confidente. Elle lui offre de lui faire voir Kudo, afin que dans le combat ses coups ne se trompent pas d'adresse.

Nous sommes aussitôt introduits à la cour de Kudo par un changement à vue. Le puissant daïmio, entouré de femmes et de serviteurs, trompe l'ennui d'une journée de pluie en compagnie de Kadjuwara et d'autres seigneurs de ses amis. On échange des quolibets et des bons mots. En ce moment, on vient annoncer à Kudo que Juro est passé devant la porte de son camp et qu'une des femmes l'a invité à venir saluer le maître. « Qu'il entre, dit le prince; il a, je le sais, une ancienne haine contre moi à cause de la mort de son père, et je veux régler cela. » Juro pénètre au milieu de cette brillante assemblée avec toutes les marques ordinaires du respect. Il ne peut songer à exécuter son projet avant le lendemain. Ce n'est pas dans le groupe où il est assis que son bras irait avec succès chercher le cœur de son ennemi; encore une fois il faut feindre. Nous allons assister à une scène d'ironie qu'il serait curieux de mettre en parallèle avec celles du même genre qu'offrent dans notre théâtre *Athalie*, *le Roi s'amuse* et tant d'autres pièces. On va voir combien, sous les formes obséquieuses de la politesse japonaise, il peut se cacher d'insolence et de méchanceté. « J'ai beaucoup connu votre père, dit le daïmio, vous lui ressemblez d'une manière frappante. — C'est vrai, ajoute Kadjuwara, on dirait le même homme; est-ce qu'il vit encore? — Non. — Venez de temps en temps me voir, ajoute le seigneur, qui sait à merveille combien sa vue blesse Juro, vous me ferez toujours un vif plaisir. — Cet homme-là, dit une des femmes de la cour, a sa maîtresse parmi les femmes qui sont ici. — Vraiment? Juro, contez-nous vos amours. » Et comme il résiste : « Pourquoi les chanteuses, au lieu des grands seigneurs qui les couvriraient d'or, aiment-elles toujours de pauvres hères? » Après l'avoir pris longue-

ment sur ce ton, Kudo finit par déclarer à son ennemi qu'il connaît ses projets, mais qu'il est trop bien gardé pour rien craindre, que mieux vaudrait donc y renoncer et entrer à son service. Juro, muet jusque-là, répond qu'il ne peut prendre un tel engagement sans consulter son frère.

Bientôt les femmes, lasses d'entendre parler raison, demandent à grand bruit qu'on reprenne les jeux. « Je sais que vous dansez très bien, dit Kudo au fils de Sôga; faites-nous le plaisir de danser. » Vainement l'autre s'excuse. « Je jouerai moi-même du tambourin. » Les deux daïmios saisissent chacun un tambourin en forme de sablier, appelé *sudzumi*, tandis que Juro exécute une de ces danses symboliques appelées *no*, sur lesquelles nous aurons occasion de revenir. Il reçoit les complimens de chacun et se retire en promettant d'amener son frère.

Kadjuwara, resté seul avec Kudo, lui fait part de ses inquiétudes. Il a observé la danse que choisissait Juro : c'était celle de Rogêi, un Chinois qui rêva qu'il possédait l'empire pendant cinquante années, et à son réveil se retrouva pauvre et misérable. C'est une allusion au sort qui menace Kudo. Il faut désormais changer de chambre à coucher pour dérouter le fer d'un assassin. Cependant Kudo ne croit plus à ses soupçons, il a endormi par ses promesses la haine des frères Sôga, et, fût-il attaqué chez lui, il est encore trop bien défendu pour rien craindre.

La plaque, tournant sur elle-même, nous fait pénétrer dans l'auberge où logent les deux frères Juro et Goro et leurs serviteurs, Oniwo et Dosa. La pénurie des maîtres est telle qu'ils n'ont pu payer l'aubergiste; celui-ci réclame vainement son argent quand survient Juro, escorté par un des soldats de Kudo en état d'ivresse apparente. « Je pourrai bientôt vous payer, dit notre héros; j'ai obtenu la protection du puissant Kudo, et, grâce à lui, je serai riche.» A ce nom redouté, l'hôtelier s'incline; mais les deux *kéraïs* ne peuvent contenir leur surprise, et, devant le soldat ivre qui s'est endormi sur le plancher, ils demandent à leur maître l'explication de ce brusque changement. Celui-ci, continuant de feindre, les laisse s'indigner, et, tout en leur promettant de les enrichir à leur tour par le crédit de Kudo, il s'endort. Le soldat se relève alors et court lestement dire à ses chefs ce qu'il vient d'entendre, c'était un espion.

Arrive Goro. Juro lui raconte l'emploi de sa journée et la dissimulation qu'il a dû employer. Tout est prêt pour cette nuit. Les deux serviteurs aux écoutes reconnaissent que leur maître est resté fidèle à sa haine et à son devoir. Ils demandent la grâce de suivre les deux princes à la mort. La scène est très belle et très attendrissante. « Vous avez, disent les deux Sôga, d'autres devoirs à remplir : il faut soutenir la vieillesse de notre mère. — Zenzibos et votre sœur

sont là pour la soigner; mais qui nous remplacera pour vous aider à tuer le meurtrier de Sôga, Sôga qui jadis nous a comblés de bienfaits? » Restés seuls sous le coup d'un refus, les deux braves compagnons pleurent amèrement. Enfin Oniwo prenant la parole: « Puisque nous avons, dit-il, deux devoirs opposés, que l'un retourne auprès de notre maîtresse et que l'autre accompagne les maîtres. Moi, je reste avec eux, allez à Sôga. — J'allais vous proposer l'inverse, dit Dosa; partez, je reste. » En voyant qu'ils ne peuvent s'entendre, leur accablement redouble. Après avoir tant attendu, tenir l'occasion et la laisser échapper! Placés entre l'infidélité à leur maître mort ou la désobéissance à ceux qui vont mourir, ils n'ont plus qu'à sauver leur honneur par un suicide et se préparent à s'ouvrir le ventre quand leurs princes rentrent et les arrêtent. « La fidélité consiste non pas seulement à mourir, mais à savoir accomplir tous les genres de sacrifices. Vivez pour consoler notre mère. » Les deux *kéraïs* se laissent enfin persuader. Le moment des adieux est venu : on devine ce qu'ils sont. Oniwo et Dosa se chargent de porter à Manko les dernières paroles et les dernières reliques de ses deux fils, leurs arcs, leurs flèches, souvenir de leur enfance, dont ils n'ont plus besoin pour l'œuvre ténébreuse vers laquelle ils marchent. L'heure sonne. Le temps est venu. « Allons, c'est trop tarder! nous ne pouvons pas vivre sous le même ciel que l'ennemi un jour de plus. » Et c'est sous l'invocation du précepte sacré que les fils de Sôga s'élancent vers le camp de Kudo.

Nuit sombre; près du camp de Kudo trois femmes. Confidentes de la vengeance, elles ont enivré la garde, ouvert les portes. Les deux héros arrivent; ils ont déjà pénétré dans le camp; le carnage va commencer. — Jadis on assistait dans la représentation de ce drame aux scènes de meurtres qui se passent dans le camp. On voyait les deux frères poursuivre, la torche à la main, leur ennemi hors d'haleine et l'immoler. Depuis quelque temps, la censure, — si le mot peut s'appliquer ici, — a défendu ces exhibitions sanglantes comme propres à entretenir de mauvaises passions dans les cœurs. Ce n'est pas le lieu de rechercher ce que peuvent y gagner les mœurs; mais ce qu'y perd l'art dramatique, c'est son caractère original empreint de la brutalité de l'époque qui l'a vu naître. Entre ces tableaux de meurtre et celui qui va suivre, il eût été curieux de saisir au théâtre un contraste qui frappe dans la réalité. Par tempérament aussi bien que par suite d'une longue éducation, les Japonais sont doux et polis; mais, que les passions guerrières ou les nécessités politiques réveillent en eux ce qu'il y a du tigre au fond de tous les hommes, on verra leur fureur devenir aussi sanguinaire que leur flegme était pacifique, leur loi criminelle aussi barbare que leur administration en général est paternelle.

Le dernier acte du drame contient au contraire l'expression la plus haute de ces sentimens chevaleresques qui ont fait la gloire de l'aristocratie militaire et la popularité de ses héros : le souverain mépris de la mort, le respect du courage malheureux, la clémence envers l'ennemi terrassé, le dédain envers les vainqueurs tout-puissans. La mémoire populaire est pleine de ces réponses énergiques, parfois jusqu'à la grossièreté, comme il nous en revient des champs de bataille. « Rendez-vous, crient les Coréens à un général enfermé, comme le dernier carré de Waterloo, dans un cercle d'ennemis! — Venez goûter la chair de mes fesses! » s'écrie le héros en tombant percé de coups.

En réalité, pour nous, l'action est terminée. Il s'agissait de tuer Kudo. Qu'on nous montre le meurtre, ou qu'un serviteur vienne nous en faire le récit, et tout est dit; mais il n'en va pas ainsi pour le public de Yeddo. C'est une biographie qu'on lui doit; il la lui faut complète, et que pas un mot historique n'y manque. — Dans une salle du camp de Yoritomo, des hommes d'armes s'entretiennent avec Kadjuwara, chargé d'une enquête sur les crimes de la nuit. Non contens d'avoir immolé Kudo, les deux frères ont pénétré chez le shiogoun et ont essayé de le tuer à son tour. Juro est mort dans la lutte, Goro a été fait prisonnier par un chef des gardes nommé Gummaru, et on l'amène chargé de chaînes. « Pourquoi le tenez-vous vous-même? s'écrie brutalement Kadjuwara, la lâcheté triomphante, — n'est-ce pas affaire aux soldats? — Non, répond Gummaru, Goro est de sang princier, et ses chaînes ne doivent pas être portées par un simple garde. — Lève la tête, » dit Kadjuwara au prisonnier, et, comme le malheureux ne peut soulever ses chaînes: « Ah! tu n'oses pas montrer ton visage! C'est en effet celui d'un lâche. Cette nuit, pourquoi t'es-tu enfui quand je te poursuivais en t'appelant? — J'avais affaire ailleurs; vous savez où. — Pourquoi ces outrages? interrompt Gummaru, vous êtes chargé de faire un interrogatoire, faites-le. — Eh bien! pourquoi, après Kudo, as-tu essayé de tuer le shiogoun? — Yoritomo a tué mon grand-père, contre lui aussi je nourrissais une haine profonde; l'homme né d'un guerrier ne doit pas regarder à la vie, tant qu'il a une vengeance à poursuivre. » A ces mots, Kadjuwara feint de ne plus pouvoir se contenir et s'élance, le sabre à la main, sur le jeune homme; mais le chef des gardes l'arrête : à Yoritomo seul appartient de décider du sort du prisonnier, que Kadjuwara attende.

En ce moment, la toile du fond se soulève et Yoritomo apparaît entouré de toute sa cour. Son premier mot est pour blâmer la violence de Kadjuwara, et donner au prisonnier une marque honorifique en lui faisant apporter un tapis pour s'asseoir. Cette vue réveille un souvenir chez Goro. « Une fois déjà, il y a quatorze ans, je fus fait

prisonnier avec mon père; on me fit grâce alors. Aujourd'hui ma vengeance est accomplie, et je n'ai plus que faire de la vie. — C'est moi qui jadis vous ai gracié, dit le shiogoun, et vous vouliez m'assassiner. — J'ai suivi l'exemple donné par vous-même : quand votre père, battu, fut fait prisonnier par Yomori, vous avez reçu la vie de celui-ci, et vous n'en avez usé que pour vous venger. C'est ainsi que vous avez conquis la puissance suprême.» Kadjuwara veut intervenir. « Qu'on fasse taire cette bête brute, dit Goro, je n'ai pas de bouche pour lui répondre. — Toi, un serviteur de Yoritomo, insiste le courtisan, tu as voulu l'assassiner? — Jamais les Sôga n'ont été les serviteurs de Yoritomo. Il n'est qu'un usurpateur, et notre race n'a jamais courbé la tête que devant le mikado. »

Un des défenseurs du shiogoun, Taratsuné, apporte la tête de Juro, qu'il a tué, et la dépose devant le prisonnier. « O mon frère, dit en gémissant Goro, entre nous deux l'union était complète. A peine avions-nous cinq ou six ans, que nous avions juré de nous venger et de mourir ensemble. Et maintenant je suis prisonnier, je vis, et toi, tu as été tué loin de mes yeux; j'aurais dû te secourir, et je t'ai perdu dans la mêlée; me voilà captif au lieu d'avoir succombé glorieusement avec toi! — Ne le regrettez pas, il est mort en héros, dit Taratsuné, apprenez comment je l'ai tué. J'ai entendu votre voix appeler Juro; je l'ai reconnu, nous avons croisé le fer, son sabre s'est brisé dans sa main, sans quoi j'eusse assurément succombé; mais, se voyant désarmé, il m'a prié de lui épargner la honte de vivre en lui tranchant la tête. » Et ce disant, il jette devant Goro le tronçon de la lame.

Le shiogoun reconnaît une lame qui avait appartenu à ses ancêtres. C'est un dépôt sacré. Il va faire grâce à celui dont le père a possédé ce trésor. En ce moment arrive Inobumaro, le fils, maintenant orphelin, de Kudo, qui frappe violemment le prisonnier. Il faut toute sa jeunesse pour lui faire pardonner cette action, dont il est sévèrement réprimandé. « Enfant, lui dit Goro, venez, je ne vous hais pas. Nos familles ont été divisées par les haines de nos ancêtres; moi, j'ai mis dix-huit ans à poursuivre ma vengeance, vous, plus heureux, vous allez en obtenir une immédiate. Tuer et être tué, c'est le sort du guerrier. » L'enfant s'attendrit à la pensée de voir tomber la belle tête de Goro; il aurait du courage contre un homme debout, il en manque contre ce prisonnier chargé de chaînes. Il réclame seulement la permission de le frapper du plat de son sabre, et s'arrête quand Goro lui dit : « Vous êtes assez vengé, nous sommes quittes. — Et maintenant doit-on exécuter le prisonnier? demande l'infernal Kadjuwara. — Non, dit le shiogoun, je ne veux pas qu'un si brave guerrier meure. Je veux lui donner des terres et le garder à mon service. — Et moi, répond

Goro, j'ai déjà trop fait attendre dans la mort mon frère aîné, je veux le suivre, et ne veux pas recevoir les bienfaits de l'ennemi de mon grand-père. — Vous devriez cependant pardonner, comme Inobumaro vient de vous pardonner; mais, puisqu'il en est ainsi, que la destinée s'accomplisse et qu'on lise la sentence. » Gummaru déploie une feuille et lit : au lieu d'une sentence de mort, c'est une donation de rentes à la mère de Goro. Celui-ci, vaincu par la reconnaissance et par la grandeur d'âme de son ennemi, déclare qu'il embrasse le service du shiogoun et oublie ses rancunes. On l'entoure pour le délivrer de ses chaînes.

Il nous a fallu laisser de côté bien des détails, bien des traits intéressans, pour résumer en quelques pages ce qui remplit une journée; nous voudrions en avoir dit assez pour permettre aux lecteurs de juger cet art dramatique, naïf et sincère, qui parfois crée l'intérêt et l'émotion sans effort, comme il engendre aussi l'ennui sans vergogne, à la façon d'un chroniqueur exact et simple. Nous ne pouvons que signaler ici sans nous y arrêter l'étrange code de morale qui ressort de cet acharnement à la vengeance poursuivie avec la complicité du spectateur, de cette loi sanguinaire de la *vendetta*, et des autres sentimens qui se sont fait jour au cours de la tragédie. Il nous tarde de monter sur la scène comique.

III.

Le caractère excessif et réaliste de l'art japonais, de même qu'il a poussé la tragédie dans le mélodrame, devait faire verser la comédie dans le vaudeville; mais dans ce genre inférieur il est arrivé à un développement plus complet et à des qualités plus saisissantes. On s'amuse de bon cœur à ces représentations, et l'Européen, qui s'y rend par curiosité plus que par attrait, est tout étonné d'y avoir ri. Les sujets sont tous empruntés à la vie familière, et les personnages finement observés; l'action, qui n'est plus gênée par la fidélité historique, comme dans le drame, marche avec plus de hâte et d'unité. La justesse des caractères et des sentimens n'est pas moindre; elle ressort d'autant mieux que, les types légendaires et les grands sentimens de convention étant écartés, il ne reste à étudier que de simples mortels et des passions communes. Le ton devient infiniment plus simple. Un jeu d'un naturel exquis, d'une vérité frappante, met les acteurs d'Yeddo à la hauteur de nos bons comédiens. Comme eux, les auteurs se sentent en communion beaucoup plus intime avec un public auquel pas un mot du dialogue n'échappe. On fait donc une part plus grande à l'invention dramatique, à la recherche de situations nouvelles, dans les limites encore étroites tracées par les mœurs théâtrales, et ce que la pièce

y gagne d'intérêt se devine sans peine. D'ailleurs, il faut le dire, si parmi les génies de l'antiquité les Japonais avaient le droit, toutes proportions gardées, de réclamer un patron, c'est à Aristophane qu'ils devraient s'adresser. Ils ont à un haut degré « la force comique, » le don de saisir les ridicules, de faire saillir le côté grotesque des choses humaines. Qui n'a souri devant leurs peintures sur soie, leurs *netskés* d'ivoire bizarrement sculptés, leurs ébauches fantaisistes de toute sorte? Et dans la littérature populaire, le conte, la fable, la caricature, avec quelle verve ils savent prendre sur le fait, au prix de quelque trivialité peut-être, les réalités de l'existence! C'est donc le répertoire comique qui ouvre la plus large carrière à l'imagination et s'augmente chaque jour de nouvelles productions. Celle que nous allons étudier va nous faire pénétrer dans les affaires de famille et de cœur d'assez petites gens, et nous offrir par l'identité fortuite du sujet l'occasion d'un curieux parallèle avec l'une des œuvres les plus marquantes de notre théâtre contemporain. On l'appelle *Kami-ya Djiyé* ou *Djiyé le papetier*.

Un mot tout d'abord sur la qualité des personnages. Au Japon, la famille est une arche sainte qu'on ne saurait découvrir sans profanation. La mère, la jeune fille, la femme, ne peuvent sortir de limites très restreintes, et, tout en conservant une grande liberté d'aller et de venir, elles n'en ont aucune dans leurs affections. La liste des sentimens qu'elles peuvent avouer est très bornée, et l'amour même le plus chaste n'en fait point partie. Une jeune fille amoureuse révolterait les spectateurs les moins délicats et serait aussi difficilement admise que le serait en France une liaison purement vénale. C'est donc ailleurs que le drame, la comédie et le roman vont prendre leurs héroïnes; c'est parmi les seules femmes à qui les convenances sociales laissent la liberté du cœur, je veux dire celles qui habitent au Yoshivara. Tant s'en faut que la courtisane succombe ici sous le poids du mépris qui l'accable chez nous, son infériorité n'est pas une souillure. Le spectateur japonais peut sans dégoût la voir sur les planches occuper les premiers rôles, suivre le cours de ses instincts bons ou mauvais et même exercer son triste métier. Elle n'est point rejetée du monde moral, et cela s'explique, si l'on songe que jamais elle n'est responsable de sa conduite, — que, vendue en bas âge par l'autorité paternelle, elle ne fait que subir un joug et servir d'objet à une spéculation dont elle ne profite pas. Il n'est point si humble condition sociale qui n'ait sa hiérarchie : dans ce monde étrange, c'est la *guécha* (chanteuse) qui tient le premier rang. Celle-ci du moins jouit de certains priviléges; si elle ne peut point disposer de sa personne comme il lui convient, elle peut la refuser quand il lui plaît. Sa guitare suffit à satisfaire l'avidité de ses maîtres. — Au surplus ses rôles sont courts, et la

femme, au théâtre comme dans la vie réelle, n'est qu'un instrument utile rejeté au deuxième plan. On lui fait payer par le mépris le dépit qu'on a de ne pouvoir se passer d'elle. Nous allons voir cependant qu'on sait lui prêter à l'occasion les grands sentimens de son sexe.

L'héroïne de notre comédie est une *guécha* nommé O'Haré. Elle est aimée avec passion par un pauvre marchand de papier, Djiyé, qu'elle aime de son côté; mais l'argent manque à Djiyé pour la racheter de la servitude qu'elle endure et la conduire chez lui en qualité de *mekaké* (1). Il a déjà contracté des dettes à cause d'elle, penche vers sa ruine et fait le désespoir de sa femme légitime et de toute sa famille. Un autre soupirant, Kahé, a été éconduit par la *guécha*. Celui-là est riche, mais on le traite comme un importun.

Le décor représente l'intérieur d'une maison de thé le soir. D'abord une de ces scènes sans but qui n'ont d'autre utilité que de faire comprendre au spectateur le lieu de la scène. Entrée d'O'Haré, escortée d'un *koskaï;* elle s'installe avec la maîtresse de la maison auprès d'un brasero, et elles entament une exposition assez rapide de la situation. Le dialogue touche à sa fin lorsqu'arrive un *koskaï* porteur d'une lettre que sa maîtresse lui a recommandé de ne remettre à O'Haré que s'il la trouvait seule. Cette lettre est de la femme de Djiyé, l'épouse délaissée. Que dit-elle? Nous n'en savons rien : la chanteuse réfléchit un instant avant d'écrire, puis, comme si elle accomplissait un sacrifice, elle trace les caractères d'une main tremblante d'émotion. Pendant ce temps, le *koskaï*, une sorte de jocrisse, sous prétexte de faire le guet à la porte, fait dans la rue un sabbat à réveiller la police endormie. Voici la réponse prête; elle la remet au porteur et le renvoie, après avoir caché avec soin dans sa ceinture la lettre qu'elle a reçue. « N'avez-vous rien oublié? dit le *koskaï*. — Non, » répond la jeune femme distraite. Alors le jocrisse de s'arrêter avant de franchir la porte en examinant la fermeture, la lanterne; il sort enfin, mais feint d'être assailli par un chien menaçant, et rentre en répétant : « N'avez-vous rien oublié? » Elle comprend enfin et lui remet, pliée dans du papier, suivant l'usage, la petite gratification réglementaire. Le voilà rassuré dès lors contre les aboiemens du chien.

A peine Genroku a-t-il accompli sa sortie grotesque que nous voyons paraître Kahé, l'amant repoussé, escorté de son *koskaï*. La scène qui suit est d'un comique irrésistible. Kahé poursuit de ses déclarations l'intraitable *guécha;* mais ce n'est point un amoureux transi que ce riche marchand; il le prend de haut avec la malheureuse fille, raille amèrement le pauvre hère qu'elle aime, lui fait

(1) C'est le mot qui sert à désigner les concubines que le mari entretient dans sa maison.

un tableau de l'aisance qu'elle trouverait auprès de lui, si elle se laissait convaincre. Elle le repousse durement. Alors s'engage un colloque entre le maître et le serviteur sur ce refus étrange. Kahé, désespérant de se faire aimer, veut du moins se venger par une mordante épigramme; il cherche une guitare. N'en trouvant pas, il saisit en place un balai de chiendent, et, imitant avec les contorsions les plus amusantes les soupirs de l'amoureux et le grincement du *shamissen*, il entame, accompagné par son *koskaï*, une chanson moqueuse qui roule sur l'infortuné Djiyé :

« Il était une fois un pauvre papetier, — battu par sa femme; — dans sa maison, on mourait de faim, — tout cela par la faute d'une *guécha*... »

« Assez, assez! » s'écrie la pauvre fille. — « Encore, encore! » hurle le public. — La chanson est désopilante, et l'habileté de l'acteur à contrefaire les accens criards de la musique japonaise nous montre que leurs propres ridicules n'échappent pas à ces grands sceptiques. De même la platitude des formules de salutation est à chaque instant l'objet d'une amusante parodie. Enfin les deux femmes finissent par perdre patience, et le galant est invité à décamper; mais en se retirant il fera encore un tour de sa façon; il guette à la porte Djiyé, qui ne peut manquer de venir. En effet paraît un homme, la tête enveloppée du capuchon noir que portent, pour n'être pas reconnus, ceux qui se rendent dans les quartiers de plaisir. Nos deux plaisans fondent sur lui, mais au premier assaut il les jette de côté en leur montrant son sabre. Ce n'est pas un marchand comme Kahé, ce n'est pas Djiyé, c'est un *homme à deux sabres*, un inconnu. « Je devrais, dit-il, vous punir de votre insolence; mais, comme je suis dans un lieu habité, je vous fais grâce. Passez votre chemin. » Ils ne se font pas répéter l'injonction.

A cette clémence insolite, à certains détails de costume et de manières, le public a reconnu que cet homme n'est pas un *samouraï*, et qu'il doit cacher son nom et sa profession dans quelque secret dessein. Disons tout de suite que c'est le père de Djiyé, qui vient arracher, s'il le peut, son fils à une passion funeste. Il se présente dans la maison de thé comme un *samouraï* qui veut se reposer et s'amuser. Tout doit s'incliner devant le désir d'un *samouraï*, et la maîtresse de la maison veut faire danser et chanter O'Haré à la prière de son hôte; mais celle-ci refuse, elle est trop triste. Le personnage mystérieux interroge l'hôtesse sur cette jeune fille revêche; il apprend tout ce qu'il veut savoir. Il ne peut obtenir d'elle que cette réponse : « Quel est le meilleur moyen pour se tuer, le fer ou la corde? » On passe dans la salle voisine pour y verser le thé.

A l'autre bout de la rue apparaît Djiyé, la tête à demi cachée sous son mouchoir posé en cornette, le teint pâle, l'œil cave, les jambes flageolantes, offrant tous les signes d'un complet épuisement physique et les traces toutes matérielles des ravages que produit une passion désordonnée. Dans une longue scène muette, l'acteur fait comprendre sa douleur, son désespoir et son accablement. Il arrive en guettant de tous côtés de peur de rencontrer les surveillans qui l'empêchent d'approcher de la belle O'Haré. Il ne s'en présente aucun, mais, entendant des bruits de voix dans la maison, il hésite à entrer. Mangoyémon, — c'est le nom du père, — a mis à profit le temps écoulé dans l'intervalle pour arracher à la jeune femme le secret de ses projets. « Vous voulez vous tuer par désespoir, dit-il en rentrant, mais votre amant aussi attentera à ses jours. Vous allez causer bien des malheurs; d'ailleurs n'avez-vous pas une mère qui vous aime? Qui la consolera de votre mort? » O'Haré fond en larmes et garde longtemps le silence en proie à une lutte douloureuse; enfin son parti est pris. « Eh bien ! dit-elle, venez chaque jour, pendant trois mois, à cette heure-ci, il ne pourra plus me voir et m'oubliera bientôt... » Ces dernières paroles, Djiyé, aux écoutes derrière la porte, les a entendues. Furieux de jalousie, il saisit son sabre, et à travers le grillage de bois de la maison veut poignarder l'infidèle; mais Mangoyémon saisit le sabre, désarme celui qu'on prend pour un voleur, et, s'emparant de sa main retenue aux barreaux du châssis, il l'attache solidement. En ce moment, O'Haré jette un cri, elle a reconnu dans le sabre arraché par Mangoyémon celui de Djiyé, ce petit sabre court et unique toléré chez les marchands. Le père le remarque à son tour, l'enveloppe soigneusement sans rien dire, et le dépose près du prisonnier. N'a-t-il pas reconnu quelque vieille relique de famille autrefois donnée à son fils pour un plus noble usage?

Sur ces entrefaites revient Kahé, toujours suivi de son acolyte. Ils avancent avec toute sorte de précautions, craignant de trouver encore là le *samouraï* de tout à l'heure. Ils voient un homme à la porte, croient que c'est lui, reculent, se concertent, s'avancent et finissent par reconnaître leur ennemi Djiyé. Belle occasion de le dauber. Ils crient au voleur : la police arrive avec une ponctualité absente de la vie réelle et commence comme toujours par bousculer ceux qui l'appellent. A ce bruit, Mangoyémon sort et apaise le tumulte. Kahé tremble comme la feuille. « Pourquoi, lui dit le faux *samouraï*, appelez-vous cet homme un voleur? — Parce qu'il me doit 20 rios qu'il ne me paie pas. — Où est votre titre? — Le voici. » Le père saisit la reconnaissance signée par son fils et la déchire en mille morceaux. Kaké se croit joué. « Allez, lui dit le père, je ne veux pas vous tromper, voilà vos 20 rios. » Le créancier satisfait

disparaît avec force génuflexions. Mangoyémon délie le prisonnier. « Vous êtes mon bienfaiteur, lui dit Djiyé sans lever les yeux. Je ne suis qu'un pauvre homme et ne puis vous rendre tout de suite cette somme; mais dites-moi votre nom et votre adresse afin qu'un jour je puisse m'acquitter. — Mon nom et mon adresse, tu n'as pas besoin de les connaître; mais, si tu veux voir ma figure, lève ta lanterne et regarde-la. — Mon père! » Ici commence un long sermon sur la conduite immorale du fils, ses désordres, ses dettes et jusqu'à la honte qu'il a eue d'être appelé voleur dans la rue et de perdre son sabre. Et tout cela pour une femme, et quelle femme! L'aime-t-elle? Mais non, elle est prête à l'abandonner.

Le fils a écouté respectueusement les reproches de son père, mais au nom de celle par qui il se croit trompé il entre en fureur, pénètre dans la maison, accable O'Haré d'injures, la frappe même, et c'est le père qui est obligé de la protéger contre l'emportement du jaloux. Alors commence une de ces scènes favorites du vaudeville japonais, scènes dont la vertu comique réside dans un contraste bizarre entre la nature des sentimens exprimés et la situation de celui qui en est l'interprète. Ce pauvre garçon raconte à son père ses peines amoureuses, lui fait des tableaux que le père ne peut entendre sans rougir ou pleurer; puis il passe aux imprécations contre la malheureuse O'Haré, qui n'a qu'un mot à dire pour le détromper, mais se résigne et se tait. Le rire, la colère et les larmes, le bavardage inopportun de cet amoureux niais et la vertueuse indignation du vieillard donnent naissance à un pathétique bâtard, très recherché des dramaturges. Enfin l'amoureux se déclare tout à fait détaché de l'infidèle et demande à son père de le délier du singulier contrat par lequel il s'est engagé à se tuer avec O'Haré, si elle ne peut être définitivement à lui. Elle possède son engagement écrit, il faut le lui reprendre. Elle résiste, elle voudrait conserver cette relique, et puis l'engagement est caché dans la même ceinture que la lettre de l'épouse abandonnée; elle ne veut montrer ni l'un ni l'autre. Djiyé, aussi furieux maintenant qu'il était tendre deux heures avant, insiste; le père, qui veut en finir, arrache la ceinture et fait tomber la fatale lettre. L'amant jaloux veut la lire, Mangoyémon s'en empare. Que voit-il? Sa bru venait demander à la *guécha* de lui laisser son mari et de rendre la paix au foyer domestique! C'est pour accéder à cette prière qu'elle a voulu abandonner Djiyé. Il est pénétré d'admiration pour tant de devoûment; mais il faut à tout prix que Djiyé reste dans l'erreur afin que sa guérison soit complète, et le père s'écrie en déchirant la lettre : « Cette femme te trompait... » Un regard éloquent a dit à la chanteuse qu'il avait tout compris, et qu'il faut subir encore ce dernier sacrifice. Elle baisse silencieusement la tête. Le chœur entonne un court verset qui donne aux ac-

teurs le temps d'accentuer leurs gestes en les prolongeant, et la salle trépigne tout entière.

Mangoyémon emmène son fils, et, à vrai dire, la pièce semble finie; mais, semblable à un orateur qui ne fait pas grâce d'un argument, le dramaturge japonais ne peut se résigner à supprimer une scène inutile, pourvu qu'elle soit juste. A peine ont-ils fait quelques pas que le pauvre Djiyé veut revenir. « A quoi bon la revoir, puisque tu ne l'aimes plus? — Je veux encore l'accabler d'injures une dernière fois, je ne lui ai pas tout dit. » Il rentre, et cette fois il commence par des larmes : « Souviens-toi du passé, hélas! je t'aimais tant. » O'Haré ne peut l'entendre longtemps sans se troubler. Une exclamation va la trahir, quand Mangoyémon rentre. » Pas un mot, ou mon fils est perdu, dit-il tout bas à la *guécha*, et à son fils : — Tu vois, elle se tait et ne peut se défendre; viens. » La toile tombe sur un dernier geste de gratitude et d'hommage du père reconnaissant à la femme sacrifiée.

Il est un rapprochement qui s'impose dès les premiers instans à la vue de cette comédie, et plus d'un lecteur a déjà nommé *la Dame aux Camélias*. Qu'on supprime les détails et les hors-d'œuvre, c'est l'histoire de Marguerite Gauthier qui se déroule sous nos yeux, et cette identité du sujet fournit une base singulièrement commode pour établir un parallèle entre l'art dramatique japonais et le nôtre. Les mêmes lois fatales s'imposent de part et d'autre : devant cette abnégation de la femme, le rôle de l'amant, ridicule ici, effacé là, reste nécessairement secondaire. A l'inverse, la femme occupe une place trop inférieure pour que le vaudevilliste oriental songe à la mettre en relief : c'est le père qui remplit le grand rôle. C'est l'autorité paternelle qui l'emporte : triomphe fort moral assurément, mais qui laisserait froid un autre public. La pauvre O'Haré ne fait guère que sangloter pendant toute la pièce, sans même expliquer les sentimens qui se partagent son cœur, et semble se sacrifier, bien moins par abnégation que par la soumission d'une pensionnaire intimidée devant un sévère vieillard. Ce père impassible ne doute guère du succès. Il n'emploie ni les supplications ni les larmes; il ordonne plus qu'il ne prie, et il lui suffit d'intervenir pour l'emporter. Voyez-le déchirer la lettre qui justifierait O'Haré; quel public européen accepterait sans révolte une telle brutalité du père d'Armand Duval? Cette action ne soulève ici que des applaudissemens, car elle s'accorde à merveille avec le rôle passif que joue la femme au théâtre comme dans la vie réelle.

Sans nous attarder à un parallèle qu'il nous suffit d'indiquer, parcourons les autres scènes populaires. Ce sont d'abord les théâtres de Shimabara et de Naka-Bashi, où les œuvres du grand répertoire alternent, soit avec de simples ballets sans grand mérite, soit avec

des bouffonneries de courte haleine, où l'introduction récente des coutumes occidentales est sévèrement critiquée.

Tout autre est le caractère des représentations religieuses données aux jours de fête dans les grands temples. En avant du sanctuaire s'élève généralement, sur un soubassement plein, une estrade isolée, à hauteur d'homme. Elle est surmontée d'un toit aux cornes relevées comme tous les anciens monumens du Japon, tantôt fort simple, tantôt élégamment lambrissé suivant la richesse du lieu. Les fermetures extérieures s'enlèvent ainsi que la devanture d'un magasin, et la pièce ainsi formée reste à jour de trois côtés. C'est là que chaque année, quand revient la fête du dieu tutélaire de l'endroit, se jouent à grand renfort de tambourins, de tamtams et de flûtes, des pantomimes bizarres qui indiquent, à ne s'y point tromper, l'origine hiératique de l'art. Ce sont nos anciens mystères donnés sous le porche des cathédrales. De jeunes garçons couverts d'accoutremens voyans, la figure cachée par des masques d'une expression fort comique, jouent, sous les deux sexes, les rôles, généralement muets, de ces grossières pochades. C'est un des régals les plus recherchés de cette foule insouciante et pourtant bigote qui peuple aux jours de réjouissance les abords d'ordinaire déserts des temples; mais je ne sache pas que l'artisan se plaigne, comme le savetier de La Fontaine, que

> Monsieur le curé
> De quelque nouveau saint charge toujours son prône.

Il adore au contraire ces exhibitions, autant pour elles-mêmes que pour l'excellent prétexte qu'elles fournissent à la paresse. Cet usage s'étend à des sanctuaires de province célèbres, tels que chez nous Sainte-Anne d'Auray ou Notre-Dame de Bon-Secours. Une nuit de l'été dernier, je passais à une vingtaine de lieues d'Yeddo dans le voisinage d'un de ces lieux sacrés, quand je fus attiré vers le centre d'un bois de sapin par une musique bizarre et inexplicable à pareille heure. Des ombres allaient et venaient, et une foule murmurante semblait courir à je ne sais quel nocturne sabbat. C'était une fête qui se donnait à la lueur des torches en l'honneur de Fudo-sama. Les jeunes acteurs avaient fait comme le touriste et choisi pour leur fatigant exercice la fraîcheur relative d'une nuit d'août.

Mais voici mieux. Ce n'est plus le moyen âge, c'est l'antiquité grecque à son tour qui défile devant nous dans ce tableau changeant et fertile en réminiscences, que déroule aux yeux toute civilisation primitive. N'est-ce pas Thespis lui-même qui s'avance là-bas, précédé d'une foule nombreuse qui hurle et tambourine, suivi d'un char que traînent soixante vigoureux gaillards? Sur cette estrade

ambulante, de jeunes acteurs exécutent des danses, des pantomimes et surtout des changemens de masques burlesques. Aujourd'hui c'est une corporation de charpentiers; demain ce sera celle des bateliers, des marchands d'étoffe ou toute autre qui célèbre sa *matsuri* et promène ainsi un ou plusieurs théâtres ambulans d'un bout à l'autre de la ville, quelquefois pendant plusieurs jours de suite.

L'attrait qu'exerce l'art scénique est trop vif en ce pays pour que la classe des lettrés ait pu s'y soustraire complétement; mais, comme il lui répugne de se mêler à ces plaisirs grossiers, elle a ses spectacles à part, d'un caractère plus officiel, plus guindé et partant beaucoup moins gai. Dans les *yaskis* princiers, aujourd'hui enlevés à leurs anciens maîtres et peuplés par les ministères, les écoles et les Européens au service du gouvernement, on retrouve encore l'emplacement de la vaste pièce qui servait de salle de spectacle. La scène était formée par un plancher à roulettes surmonté d'un vélarium et amené dans le jardin devant la vérandah. C'est là que se donnaient les *no*. Il faut entendre par là de longs récitatifs poétiques retraçant une fable religieuse, chantés en partie par le chœur, tandis que les acteurs, par une danse lente et cadencée, accompagnent gracieusement et expliquent la pensée, souvent fort obscure. Il n'y a ni décor ni mise en scène, tout cela est remplacé, suivant une formule célèbre qu'on pourrait renverser,... par un monologue sans vivacité et sans animation. L'orchestre prend place au-dessous des acteurs; il se compose principalement de flûtes de diverses formes, de flageolets et de pipeaux. Les sons aigus de ces instrumens forment un glapissement semblable à un prodigieux soupir, dont certain passage du prélude de *Lohengrin* peuvent donner une lointaine idée. On dirait la plainte d'une foule d'enfans en larmes, et cette impression ne contribue pas peu au caractère à la fois grandiose et mélancolique des *no*.

On trouve assez difficilement aujourd'hui l'occasion de voir ces représentations moitié lyriques, moitié sacrées. Des quelques daïmios qui pouvaient entretenir une troupe, les uns sont totalement ruinés, les autres emploient leurs revenus à se procurer des articles de Paris du goût le plus détestable. Seule, la troupe du mikado subsiste encore. Le séjour du grand-duc Alexis en 1872 fut l'occasion d'une de ces rares exécutions, à laquelle quelques Européens furent admis. Le ton des chanteurs, le style, les mouvemens, tout est de pure convention. La monotonie de la déclamation gâte la beauté réelle de la poésie. Quant au fond de ces pièces, il nous suffira d'en résumer une pour en donner l'idée à nos lecteurs. Inutile de dire que ni Européens ni Japonais n'y entendent un mot, et qu'il faut, avant d'en obtenir une traduction, mettre plus d'un interprète à la torture.

Le chœur nous informe que la scène du *Plumage de la Fée* représente le rivage de la baie de Surunga, au pied du Fusiyama. Un pêcheur décrit, dans un long récitatif, ce site enchanté, le calme de la mer, la sérénité du ciel et le lever du soleil radieux, tandis que la lune brille encore d'un faible éclat. Son âme déborde d'enthousiasme et de cette admiration sincère de la nature qui pénètre toutes les créations de l'art japonais. Un souffle passe cependant sur les eaux; est-ce l'orage qui approche? Non, c'est à peine s'il a ridé la surface, et maintenant un parfum enivrant se répand dans les airs, on dirait une pluie de fleurs mystérieuses accompagnée d'une suave musique. Revenu à lui-même, il aperçoit, accroché à un arbre, le plumage d'une fée. Il le recueille précieusement et va l'emporter pour en faire une relique quand la fée paraît et réclame son bien. Il refuse de rendre son trésor. Désespoir de la déesse. Comment pourra-t-elle remonter au ciel sans ses ailes? Elle raconte les merveilles de ce séjour et porte envie aux oies sauvages et aux mouettes, qui peuvent y voler. Enfin, touché de compassion, le pêcheur consent à lui rendre sa riche parure, mais à une condition, c'est qu'elle dansera devant lui en chantant la musique céleste. Elle y consent, et le pauvre homme est ravi dans une telle extase qu'il se croit transporté dans le paradis et supplie la fée d'y rester avec lui. Puis tous deux entament un cantique en l'honneur de la montagne sans pareille, du divin Fusiyama, qui dresse dans les airs sa tête couverte de neige; la déesse, soulevée par la brise marine, gravit la montagne d'un battement d'aile et s'évanouit dans un nuage. — Des jardins d'Hama-Goten, où s'exécutait cette poétique idylle, on distinguait, dans le soleil couchant, la majestueuse silhouette du volcan, et les nuages légers retenus sur ses flancs semblaient faire une réalité de cette poétique fiction.

Tel est le caractère mystique des *no*. Il s'explique par l'origine purement hiératique de ces spectacles. Le premier fut joué il y a des centaines de siècles, s'il faut en croire une tradition sintiste où il est difficile de ne pas reconnaître le mythe universel du soleil. La « grande déesse lumineuse du ciel, » Amatéras, s'était cachée dans une caverne pour échapper aux persécutions de son frère, le dieu de la nuit. Le monde était plongé dans les ténèbres. Les dieux se coalisèrent pour l'arracher à sa retraite. Toutes les industries qui plus tard devaient être humaines furent employées pour construire, à l'entrée de la caverne, un théâtre où la plus belle des déesses dansa nue aux sons du premier orchestre. Amatéras, tirée de sa retraite par l'éclat de la gaîté, en demanda la cause; on lui dit, en montrant un miroir, qu'on avait trouvé une déesse plus brillante qu'elle. Elle vit son image, et, piquée par la jalousie, elle sortit et consentit enfin à reprendre sa place dans le monde. Sans

parler du mystère qui plane sur l'origine du *no*, l'obscurité du langage poétique et la forme allégorique des conceptions suffiraient à expliquer pourquoi il n'est jamais devenu un genre populaire.

IV.

On ne saurait parler du théâtre sans dire un mot du roman, qui n'est qu'une autre forme des mêmes sujets et des mêmes procédés littéraires. La plupart des données dramatiques ont revêtu les deux formes; il est même très rare de trouver à acheter le texte d'une pièce, c'est le roman correspondant qui seul est dans le commerce. Imprimé en *shira-kana*, la seule écriture qu'on enseigne aux femmes, le roman n'a guère que des lectrices. Chaque jeune fille assez à l'aise pour se dispenser d'un travail quotidien a son abonnement chez un libraire qui, moyennant 50 centimes par mois, lui fournit, en fait de livres anciens et nouveaux, tout ce qu'elle en peut dévorer. A part le titre, toutes ces productions semblent stéréotypées les unes sur les autres; elles ont la banalité qui nous frappait dans le théâtre, avec quelques superfétations en plus et le comique en moins. L'analyse succincte d'une des plus goûtées, *Kosan-Kinguro*, nous en indiquera le ton général.

Un *samouraï*, nommé Bunnojio, avait eu d'une union illégitime et condamnée par son père un fils appelé Kinguro. La mère étant morte en lui donnant le jour, il le met en nourrice et, pour donner une compagnie à l'enfant, il adopte une petite fille, O'Kamé, qui devient ainsi la sœur du jeune garçon. La coutume japonaise ne s'oppose pas au mariage du frère et de la sœur adoptifs. Devenus grands, ceux-ci s'aiment et veulent s'épouser. Bunnojio, leur père, y consent d'abord. — Or, à l'époque où Kinguro était venu au monde, son père s'était enfui à Kamakura, quittant la maison paternelle, il s'était brouillé avec le chef de sa famille et le séjour de Kioto lui était interdit. Le vieil *inkio*,— c'est le nom qu'on donne au chef de maison qui a pris sa retraite, — se sentant mourir, veut revoir son fils et voir son petit-fils. « Placez-le sous ma puissance, écrit-il à Bunnojio, et tout sera oublié. » Ce n'est pas seulement le pardon pour lui, c'est encore un brillant avenir pour son fils que Bunnojio entrevoit dans cette proposition; il accepte et envoie son fils malgré les regrets de celui-ci et les larmes de la jeune O'Kamé. Les deux amans se promettent de s'écrire et se jurent fidélité. A peine Kinguro s'est-il éloigné, que la jeune fille, malade, agitée, obsédée par son père adoptif pour choisir un autre mari, commence à rouler dans sa tête des projets de suicide et s'enfuit pour les accomplir. Arrivée au bord d'une rivière où

elle veut se noyer, elle est saisie par deux malfaiteurs qui la maltraitent et vont la vendre comme *guécha* à Kamakura, sous le nom de Kosan. Bunnojio l'a crue morte. Kinguro apprend à Kioto la nouvelle. Il revient en toute hâte à Kamakura, où il se livre à son désespoir. Un jour, ses amis, pour le distraire, réussissent à l'entraîner dans un des quartiers de plaisir. Le hasard lui fait rencontrer là une sœur d'O'Kamé, qui, par une série d'aventures, se trouve dans la même ville que sa sœur et y exerce la même profession sans la connaître. Elle apprend par Kinguro la mort de cette sœur, et, tout entière à son deuil, lui envoie, pour l'amuser à sa place, une autre *guécha* dont tout le monde vante la beauté. C'est, comme on s'y attend bien, O'Kamé, ou plutôt Kosan. En retrouvant celle qu'il croyait morte, sous le costume de chanteuse, la douleur de Kinguro se transforme en indignation; il accable la jeune fille de reproches sanglans, l'accuse d'être une apparition menteuse, un *tanuki* (blaireau) déguisé en femme pour se jouer de lui. Elle essaie de lui expliquer par quelle série d'infortunes elle n'a embrassé ce métier que pour n'en point épouser un autre que lui. Réduite au désespoir, elle va se frapper au cœur d'un poignard quand il l'arrête; à son tour, il demande pardon de son injuste colère : le drame tourne à l'idylle et la réconciliation s'opère aussi complète que possible. Le romancier use en pareil cas d'une liberté de pinceau dont le dramaturge ne se prive guère non plus à l'occasion, et le graveur chargé de les illustrer tient à honneur de ne pas rester en arrière : naïveté qui n'offusquera personne tant que la pruderie n'en aura pas fait du cynisme. Rachetée de ce honteux esclavage, installée en secret dans une maison isolée, O'Kamé ne tarde pas à devenir mère. Un secret pareil n'est jamais longtemps gardé. Bunnojio le père finit par connaître les relations de son fils avec Kosan ou O'Kamé, sans savoir cependant qu'elles ont porté leur fruit. Il emploie son autorité pour les faire cesser sans réussir qu'à resserrer l'union des deux amans. Son fils pourtant accepte une femme légitime de la main de son père; mais on devine qu'il fait un triste mari. Nous voici retombés dans la comédie analysée plus haut. Bunnojio se rend chez Kosan, lui reproche les désordres de son fils, l'abandon de son ménage. La pauvre fille ignorait même qu'il eût pris une femme, elle se courbe à son tour devant l'autorité paternelle et jure de le quitter; mais renoncer à lui sans renoncer à la vie, c'est au-dessus de ses forces. Elle se tuera. D'ailleurs, elle morte, son fils pourra entrer dans la famille légitime. Kinguro vient la voir; elle lui cache la visite qu'elle a reçue, les projets qu'elle médite, lui parle longuement de l'avenir de son jeune enfant Kinnosuké, lui fait mille recommanda-

tions pour le cas où elle viendrait à mourir et le retient longtemps pour se rassasier de cette vue chérie. A peine est-il parti qu'elle conduit son enfant chez sa sœur; puis elle le quitte en lui disant un adieu plein de larmes : elle va faire un voyage, elle sera longtemps absente, il ne faudra jamais réclamer sa maman. Le tableau est des plus touchans. L'enfant lui tend les bras et veut l'accompagner dans son voyage. Elle finit cependant par s'arracher à son émotion, rentre chez elle, fait fermer la maison comme on fait chaque soir, écrit longuement ses adieux à la vie et à Kinguro, puis se tranche la gorge avec un rasoir. La maison dort encore quand Kinguro arrive le matin, s'informe de ce qu'elle a fait la veille, et, la supposant fatiguée de sa course, veut, sans l'éveiller, la voir dormir; il entr'ouvre la porte et la trouve baignée dans son sang. L'enfant vient à son tour, suivant une coutume très respectée des Japonais, prier devant le corps de sa mère. Kinguro, dans son désordre, laisse tomber la lettre d'adieu de la pauvre femme. Bunnojio la trouve et apprend ainsi l'existence d'un enfant. Il regrette amèrement d'avoir poussé Kosan à cette extrémité, va voir le petit orphelin, s'attendrit sur son sort, le prend chez lui et le fait élever par sa bru. Tout le monde se trouve ainsi réuni sous l'autorité du vieil aïeul resté à Kioto. Il n'a fallu pour cela que faire disparaître violemment la mère de Kinguro et celle de Kinnosuké. Le principe est maintenu, la morale orientale est satisfaite. Kinnosuké grandit, se marie, et devient chef de famille. Ainsi finit ce roman qui n'embrasse que trois générations dans sa première partie; il en a une seconde, dont le lecteur nous saura quelque gré de lui faire grâce.

Ce sont, on le voit, les mêmes types, les mêmes personnages qu'au théâtre. Dans le choix de leurs acteurs et de leurs sujets, les auteurs ne semblent nullement se préoccuper de briser l'étroite limite où les préjugés et les mœurs les tiennent enfermés. L'imagination populaire a, comme l'érudition, ses alignemens tout faits, ses casiers tout préparés, son ordre composé d'avance, et ses règles dont elle ne peut s'écarter. On répète de génération en génération les mêmes choses avec une fidélité séculaire, comme chez nous les refrains des villanelles ou des jeux d'enfant.

Sur le toit de la maison voisine, un bambou a poussé une branche,

dit la chanson des *guéchas* depuis cent ans; si elle sort de cette insignifiance, c'est pour tomber dans une licence d'images qui interdit toute citation.

Est-ce au théâtre ou au conte qu'il faut rattacher ces récits en plein vent, écoutés avidement par la foule dans les carrefours

d'Yeddo? Le bateleur monté sur des tréteaux, assis devant une table, armé d'un énorme claquoir dont il se sert pour marquer des points d'orgue dans son discours, raconte à deux cents auditeurs ébahis ces « merveilles merveilleusement merveilleuses » dont Tabarin régalait les auditeurs de la place Dauphine. Les mêmes légendes dont s'est emparé le théâtre, les sujets des contes populaires, forment le fonds de ces improvisations entremêlées de franches gaillardises qui font pâmer l'auditoire.

L'attrait qu'exerce la parole sur ces demi-Gaulois se manifeste encore mieux dans les conférences publiques, inventées ici bien avant qu'on ne le connût en Europe. Si, en passant devant la porte d'une maison, vous remarquez un grand nombre de chaussures éparses sur le seuil, munies chacune d'une étiquette numérotée, entrez et asseyez-vous au milieu du public principalement masculin qui s'entasse sur les nattes. Ce n'est plus d'un sujet badin ou fabuleux, c'est d'une question de morale, de science ou de philosophie que l'orateur entretient une assistance de marchands et de petits fonctionnaires. On est très sérieux, et, sauf quelques *hé!* d'acquiescement, le bruit des pipettes secouées sur le brasier interrompt seul le débit du conférencier. C'est une profession, dit-on, assez lucrative et dont l'exercice ne se borne pas à la capitale : on rencontre jusque dans les villages ces missionnaires laïques, colportant les lumières dont la population des campagnes n'est pas moins avide que celle des cités. Ils se partagent cette occupation avec les prédicateurs bouddhistes, dont les sermons roulent exclusivement sur la morale.

Ces derniers attirent surtout des femmes et même des enfans. On peut à Yeddo assister à leurs prônes, annoncés à l'avance à la porte du temple où ils doivent avoir lieu. Assis sans beaucoup d'ordre sur les nattes, les auditeurs commencent par entonner avec les prêtres l'incompréhensible litanie de leur secte; chacun s'établit confortablement pour écouter, toujours la pipe à la main. Le prédicateur paraît, revêtu de ses habits de cérémonie, et disserte d'un ton dégagé sur le catéchisme ou la morale. Son discours prend quelquefois l'allure d'une conversation à laquelle les fidèles ne se mêlent que par le cri de *nammida, nammida!* répété avec diverses intonations suivant les exigences de la réplique. « Rien, dit le bonze, n'est plus impur que le corps humain. Le corps se couvre de graisse, les yeux distillent des larmes, etc. Quelle erreur ce serait de regarder comme la perfection du beau une telle ordure! — *Nammida, nammida!* » s'écrie avec contrition une impure pécheresse d'une dizaine d'années. Tant s'en faut que la pensée soit toujours aussi simple et aussi claire. On en peut juger par le passage suivant d'un sermon recueilli à Yeddo.

« Les relations entre le ciel et la terre sont une de nos connaissances les plus importantes. Du ciel viennent les lois qui régissent le changement des saisons, les phénomènes de la nature, et règlent les mouvemens de la terre, tandis que sur celle-ci nous avons à étudier les rapports sociaux de l'humanité. Or il y a une grande ressemblance entre ces deux ordres de choses. En ce qui touche le ciel et la terre, le premier dirige et contrôle l'autre. Au printemps, les cieux brillent d'un pur éclat sur les champs, et ceux-ci s'émaillent aussitôt de fleurs variées. Au contraire, lorsqu'en hiver les cieux s'assombrissent, lorsque la neige tombe, la terre perd à son tour sa brillante parure, et, se soumettant aux lois dictées par le ciel, elle prend un aspect désolé. Ce n'est là qu'un exemple, mais on en pourrait citer mille pour montrer combien ce bas-monde rend un constant et nécessaire hommage à la volonté du ciel. Il en doit être ainsi dans les relations des hommes entre eux. Les enfans doivent montrer une piété filiale à leurs parens, les vassaux obéir à la volonté de leur seigneur, et les femmes être soumises à leurs maris. »

Cela ne rappelle-t-il pas le fameux raisonnement : « je suis le plus bel homme de ma chambre?.. »

Puisque cette scolastique nous ramène encore une fois en plein moyen âge, profitons-en pour faire connaissance avec « maître renard. » Il occupe ici, non-seulement dans la littérature, mais même dans les superstitions populaires, une place plus grande encore que dans nos vieux fabliaux. Il se dispute avec le chat et surtout le blaireau (*tanuki*) le privilége de tourmenter les hommes et de leur jouer de mauvais tours. A combien de femmes jeunes ou vieilles persuadera-t-on, quand le vent ébranle les volets, que ce n'est pas le malin rôdant autour de la maison? Plus d'une s'est souvent entendu appeler par son nom au milieu de la nuit. Le *tanuki* prend souvent la forme d'une femme pour attirer dans ses piéges de naïfs jeunes gens, qui ne voient pas, sous sa robe, passer la queue dénonciatrice. Les contes merveilleux qui roulent sur les exploits de ces deux compagnons rempliraient des volumes et sont tellement répandus que, si l'on demande à un Japonais de vous raconter une histoire nationale, il ne manque jamais de commencer par l'un de ces deux héros, plus célèbres que le chat-botté ou l'oiseau bleu. J'analyse ici une de ces fables, qu'on peut lire tout au long dans le recueil qu'en a fait l'auteur anglais Mitford (1).

Un soir qu'une riche famille recevait ses amis, l'entretien vient à tomber sur les renards et leurs exploits. Un des assistans, Tokutaro, un esprit fort, traite ces récits de fables. Défi lancé, pari tenu. Notre homme se met en route vers un bois. Sur la lisière, un

(1) *Tales of old Japan*, by Mitford, London 1871.

renard s'enfuit à son approche; un instant après, il voit venir à lui une jeune fille qu'il connaissait. Point de doute, c'est le renard qui a pris cette forme, et notre habile homme feint de se laisser emmener par elle, tout en examinant avec soin s'il ne voit pas dépasser la queue, et s'étonnant fort de ne rien découvrir. Arrivé chez les parens de la jeune fille, qu'il connaissait, il les prend à part et leur dit : « Vous avez cru que c'était votre fille qui entrait avec moi, c'est un renard! — Notre fille, un renard! s'écrie la mère indignée. Voilà bien une insulte à jeter à d'honnêtes gens! » Tokutaro soutient son dire, et pour le démontrer saisit la jeune fille, et l'accable de coups jusqu'à ce qu'elle reprenne sa forme. Il frappe si bien qu'elle en meurt. Cette fois il n'a plus peur d'être joué par les renards, il craint d'avoir tué une innocente jeune fille. Les parens vont quérir main-forte, et on va faire justice du meurtrier, quand passe par là un prêtre qui obtient sa grâce à la condition qu'il entrera dans les ordres et subira pour cela la tonsure. Il s'y soumet de grand cœur. En ce moment, Tokutaro entend un éclat de rire, il ouvre les yeux, le jour paraît, et il se retrouve sur la bruyère où le renard lui est apparu. Tout cela n'était donc qu'un rêve? Hélas! non. En passant la main sur son crâne pelé, il s'aperçoit, mais un peu tard, de ce qu'il en coûte pour défier de tels ennemis. Revenu auprès de ses amis, bafoué et honteux, il finit par se faire moine.

Dans d'autres contes, le renard est présenté comme un être bienfaisant et reconnaissant. On lui prête des sentimens humains, et l'auteur raconte en détail les noces d'un jeune renard de bonne maison avec une demoiselle de haute lignée accomplies pendant une éclaircie du ciel entre deux averses de pluie (1). Souvent aussi le conteur fait intervenir d'autres animaux. Parfois même les ustensiles de ménage personnifiés entrent en scène et se coalisent avec l'homme contre ses ennemis. On reconnaît, le plus souvent avec beaucoup de peine, l'allégorie qui se cache sous la fable, quand il s'en cache une; en revanche, quel recueil on ferait d'anecdotes édifiantes!

« Un daïmio avait fait faire vingt vases de porcelaine d'une magnifique beauté; il ne vivait que pour les admirer. Un jour, une servante a le malheur d'en casser un par mégarde. Il entre en fureur et la condamne à mort. En apprenant cela, un de ses vassaux se présente, se disant possesseur d'une recette précieuse pour réparer le vase sans qu'on y soupçonne la moindre fêlure. Il faut seulement qu'il les voie tous ensemble. On le conduit dans la pièce où les précieux fétiches reposent sous une tenture de soie. Il soulève

(1) De là l'expression japonaise, *la noce du renard*, correspondant au dicton de nos paysans, « le diable bat sa femme. »

la draperie, et d'une seule poussée les jette tous à terre et les brise en mille pièces. — Ces dix-neuf vases restant auraient pu coûter, dit-il, la vie à dix-neuf personnes. Prenez la mienne, ce sera bien assez. — Le daïmio comprit la leçon, et fit grâce à tout le monde. »

La sagesse de ces contes est relevée par une certaine finesse d'observation dans les proverbes qui se trouvent à chaque instant dans la bouche d'un Japonais lettré ou non.

« Si vous haïssez quelqu'un, laissez-le vivre. (C'est un supplice suffisant.)

« Mieux vaut éviter les reproches que rechercher les éloges.

« Les moineaux, quand ils se battent entre eux, n'ont pas peur de l'homme.

« Apprenez en vous blessant le mal qu'endurent les autres.

« Lorsque vous entrez dans un village, suivez la coutume de ce village. (Il faut hurler avec les loups.)

« Si vous parlez d'une personne, son ombre apparaît. (Quand on parle du loup, etc.)

« La grenouille dans son puits ignore l'immense océan.

« Le soldat battu a peur des brins de roseau.

« Le cœur d'un enfant de trois ans lui reste jusqu'à soixante.

« On parle des grands hommes soixante-quinze jours.

« Le dessous du chandelier est noir. (Le plus voisin de l'église est le plus loin du salut.) »

Il faudrait tout citer et aux proverbes proprement dits ajouter les locutions proverbiales telles que : « prêcher Bouddha lui-même » (prêcher un converti), qui, ici comme chez nous, assaisonnent le discours d'une pointe de vive et familière ironie.

Ces locutions du reste ne se trouvent dans la langue que parce qu'elles sont dans le génie de la nation. Généralement gai et souriant, souvent léger et frivole, le Japonais tourne assez volontiers toute chose en plaisanterie, effleure les surfaces avec ce dilettantisme qu'on nous a si sévèrement reproché, et, content d'avoir entrevu un sujet, passe outre sans l'approfondir. Aussi excelle-t-il dans la critique superficielle et badine, dans le pamphlet politique, la caricature et le journalisme d'opposition. Il est tel mémoire d'un fonctionnaire en disgrâce, tel article d'un mécontent, que ne désavoueraient pas les écrivains de la *Satire Ménippée*; mais ne demandez pas à l'auteur de ces écrits d'exposer à son tour un système, une mesure à prendre; faute de méthode et de logique, il tomberait lui-même dans des erreurs plus grossières que ses sarcasmes ne sont spirituels.

Essayons de résumer ces aperçus. Il y a peu d'années encore,

le voyageur qui débarquait au Japon pouvait au premier abord se croire transporté à quelques siècles en arrière. Les soldats armés de la lance et bardés de fer, les citadins vêtus comme nos damoiseaux, les cortéges seigneuriaux, les processions des corps de métier, les veilleurs nocturnes, l'aspect des lieux et des costumes comme l'organisation sociale, tout rappelait notre âge féodal. Aujourd'hui les traces visibles de cette civilisation primitive tendent à disparaître. Il ne faut pas cependant pénétrer bien profondément sous le tuf pour la retrouver dans les lois, dans les mœurs, dans les croyances. Si elle se manifeste quelque part clairement, c'est dans la littérature. Gardons-nous, pour juger celle-ci et celle-là, de nous placer à notre point de vue moderne. Reportons-nous à quelques années avant la renaissance, alors que l'Europe se débattait dans les liens de la routine scolastique, alors que le génie humain, emprisonné dans une théologie étroite, dans un idiome incorrect, attendait de toutes parts l'émancipation du langage et de la pensée. Tel est encore aujourd'hui le Japon sous le joug de l'idéographie et du bouddhisme.

Le génie national sortira-t-il vainqueur de cette lutte? Les inspirations originales, mais informes, que nous avons signalées sont-elles le dernier effort d'un peuple épuisé ou les premières tentatives d'une nation qui s'essaie, cherche sa direction et ses moyens? Le contact européen aura-t-il une influence à ce point de vue? La méthode, la logique, l'art de penser, pénétreront-ils dans l'extrême Orient aussi vite que les perfectionnemens matériels et les progrès d'emprunt? L'écriture et la syntaxe réussiront-elles à se transformer, sous l'influence de l'anglais et du français, assez complétement pour fournir aux nouvelles idées acquises, comme aux anciennes aspirations refoulées, l'instrument commode et précis qui leur manque? Ou le Japon restera-t-il à tout jamais pour les travaux de la pensée, comme pour les engins mécaniques, le tributaire de l'Occident? Il serait téméraire aujourd'hui de trancher la question : elle est de celles qu'une génération ne voit pas se résoudre. Au siècle prochain, les lecteurs de Condillac trouveront peut-être dans ce coin du monde la réfutation ou la confirmation éclatante de l'influence qu'il attribue au langage sur le développement intellectuel des peuples. Sans nous mêler de prédire ce qui sortira de cet embryon, nous voulions montrer ce qu'il a été, ce qu'il est. On a pu voir que, si le Japon a eu son essai de révolution en 1868, il attend encore sa renaissance.

GEORGE BOUSQUET.

Yeddo, 26 mai 1874.

VOYAGE SCIENTIFIQUE

AUTOUR DU MONDE

DE LA CORVETTE ANGLAISE *CHALLENGER*

I. — HISTORIQUE DES CIRCUMNAVIGATIONS ANTÉRIEURES A CELLE DU CHALLENGER.

Les grandes nations maritimes se sont toujours honorées en considérant comme un devoir d'armer périodiquement un certain nombre de navires destinés à des voyages scientifiques autour du monde. Jusque vers le milieu du siècle dernier, ces expéditions avaient un but unique : découvrir des terres nouvelles ou déterminer plus rigoureusement la position et la configuration des côtes qui avaient été reconnues auparavant. La géographie et la navigation profitaient seules de ces longues explorations; les sciences astronomiques, physiques et naturelles en tiraient peu de profit. Bougainville le premier s'adjoignit, sur la recommandation de Lalande, le naturaliste Philibert Commerson et l'astronome Véron dans son voyage autour du monde sur la frégate la *Boudeuse* et la flûte l'*Étoile*, que le gouvernement de Louis XV avait mises à sa disposition. L'expédition partit de Saint-Malo le 15 novembre 1766. Malheureusement Commerson mourut à l'Ile-de-France à l'âge de quarante-six ans. Les immenses collections qu'il avait réunies furent dispersées et ne rendirent pas à la science tous les services qu'elle en eût retirés, si l'auteur lui-même avait décrit les animaux et les végétaux observés par lui à l'état vivant (1). L'astronome Véron ne fut pas plus heureux, et succomba aux Philippines en 1770. Bou-

(1) Voyez P.-A. Cap, *Philibert Commerson, voyageur naturaliste, étude biographique*, 1861.

gainville seul revint à Saint-Malo le 16 mars 1769. — Dans l'ordre chronologique, nous rencontrons maintenant le célèbre navigateur anglais James Cook, qui, dans son premier voyage en 1768 sur l'*Endeavour*, était accompagné des naturalistes Banks et Solander et de l'astronome Green. Les collections de plantes conservées par Banks et mises à la disposition de tous les botanistes contemporains ont contribué puissamment aux progrès de la science des végétaux. Dans son second voyage sur l'*Adventure* et la *Resolution* en 1772, Cook avait embarqué Wales comme astronome, et comme naturalistes les deux Forster père et fils. Au Cap, il accueillit à son bord le botaniste suédois André Sparrman.

Le roi Louis XVI aimait et connaissait la géographie. Les voyages de Cook l'avaient vivement intéressé; il ne voulut pas que la France restât en arrière de la Grande-Bretagne dans le champ des découvertes maritimes. Un voyage autour du monde exécuté dans le double dessein de faire des reconnaissances géographiques et de nouer des relations commerciales avec des pays peu connus fut décidé. Le roi annota lui-même le projet de campagne qu'il avait fait rédiger, et désigna le comte de La Pérouse comme chef de l'expédition : il lui confia le commandement des frégates la *Boussole* et l'*Astrolabe*. Lamanon et Jean Mongez s'embarquèrent comme naturalistes. Les frégates mirent à la voile le 1er août 1785. Après une navigation de trente mois le long des côtes d'Amérique et d'Asie, les navires étaient arrivés à Botany-Bay en Australie. Les dernières dépêches portaient la date du 7 février 1788. Depuis ce moment, on n'eut plus de nouvelles de La Pérouse. Un décret de l'assemblée constituante du 9 février 1791 ordonna une expédition pour aller à sa recherche. D'Entrecasteaux eut le commandement des frégates la *Recherche* et l'*Espérance* portant une véritable commission scientifique composée de Beautemps-Beaupré, hydrographe, La Billardière, botaniste, Deschamps et Riche, zoologistes, et Lahaye, jardinier. D'Entrecasteaux ne réussit pas dans sa mission; le sort de La Pérouse resta inconnu, mais les publications de La Billardière firent connaître pour la première fois l'étrange végétation de l'Australie et des îles voisines. Riche mourut, âgé de trente-cinq ans seulement, à son retour en France, sans avoir pu rapporter ses collections, saisies à Java par les Hollandais, avec lesquels nous étions en guerre en ce moment. En 1800, le directoire organisa l'expédition du capitaine Baudin avec les navires le *Géographe* et le *Naturaliste*, afin de mieux reconnaître les côtes d'Australie, visitées déjà par d'Entrecasteaux, et rechercher de nouveau les traces de La Pérouse. Péron, Leschenault de La Tour, Lesueur, étaient les naturalistes, et Bernier l'astronome de l'expédition, qui revint en 1804, rapportant des collections dont Cuvier a fait ressortir le nombre et l'im-

portance. L'Australie éveillait à cette époque un intérêt général; les Anglais prévoyaient l'avenir de ce nouveau continent. C'est pour déterminer exactement la configuration de ses côtes que le capitaine Flinders, déjà familier avec cette navigation, partit sur la corvette *Investigator* avec le célèbre botaniste Robert Brown, dont les travaux sur la flore de ce continent ont fait faire un pas immense à la connaissance du règne végétal.

Dans les premières années du siècle, les Russes entrèrent en scène par le voyage de Krusenstern, exécuté de 1803 à 1806 sur l'*Espérance* et la *Neva*, avec l'astronome Horner et les naturalistes Tilesius et Langsdorff. Les guerres incessantes du premier empire, suivies de deux invasions, arrêtèrent l'heureux élan qui s'était manifesté chez toutes les nations maritimes. Les Russes furent les premiers à profiter de la paix pour compléter et accroître les découvertes de Krusenstern. Otto de Kotzebue, sur le brick le *Rurik*, armé aux frais du comte Romanzof, fit un voyage de circumnavigation, accompagné des naturalistes Chamisso et Escholtz, qui dura de 1815 à 1817. C'est dans ce voyage que Chamisso, à la fois savant et poète allemand d'origine française, eut la première intuition des générations alternantes en observant des mollusques de l'ordre des tuniciers et du genre *Salpa*. Cet aperçu a été le point de départ d'une foule d'observations analogues qui ont jeté le plus grand jour sur la genèse des animaux et des végétaux inférieurs. De 1823 à 1826, Kotzebue fit un second voyage autour du monde avec Escholtz, qui l'avait accompagné dans le premier, où il avait rencontré au Cap la corvette française l'*Uranie*, commandée par M. de Freycynet. Partie de Toulon le 17 septembre 1817, elle revint au Havre le 13 novembre 1820 avec les zoologistes Quoy et Gaymard et le botaniste Gaudichaud, dont les travaux respectifs ont été publiés dans la relation du voyage.

Le gouvernement de la restauration témoigna de son zèle soutenu pour la science en ordonnant un nouveau voyage de circumnavigation. Le capitaine Duperrey, qui avait déjà fait le tour du monde sur l'*Uranie*, prit le commandement de la corvette la *Coquille* : elle partit de Toulon le 11 août 1822 avec les naturalistes Lesson et Garnot. Dumont d'Urville, à la fois navigateur, botaniste et philologue, était le second du navire, qui ne revint qu'en avril 1825, après un voyage fructueux pour la géographie, le magnétisme terrestre et l'histoire naturelle, sans avoir perdu un seul homme pendant une si longue campagne. L'année 1826 vit partir à la fois de Cronstadt l'amiral Lütke avec les naturalistes Lenz, Postels et Kittliz, et de Toulon le capitaine Dumont d'Urville sur l'*Astrolabe* avec Quoy, Gaymard et Lesson jeune. C'est dans ce voyage que d'Urville retrouva les traces du naufrage de La Pérouse sur l'île de

Vanikoro, à l'extrémité de cet archipel Salomon que d'Entrecasteaux, envoyé à la recherche de l'illustre navigateur, avait vainement exploré. La France possédait alors une véritable pépinière de grands navigateurs qui se sont succédé sans interruption en se formant mutuellement à l'école les uns des autres, depuis Bougainville jusqu'à Dumont d'Urville. De même en Angleterre on trouve une série non interrompue d'explorateurs de l'Océan, depuis Cook jusqu'à James Ross.

Le roi Louis-Philippe fut fidèle aux traditions de ses prédécesseurs en favorisant les voyages scientifiques. C'est sous son règne que Dumont d'Urville exécuta son troisième voyage autour du monde sur l'*Astrolabe* et la *Zélée* en faisant deux fois les tentatives les plus persévérantes pour s'approcher du pôle antarctique. Wilkie, chef d'une expédition américaine, avait le même but. Tous deux furent moins heureux que James Ross, qui, la même année, découvrit la terre Victoria en pénétrant dans les glaces jusqu'au 78e degré de latitude sud. D'Urville, parti de Toulon le 8 septembre 1837, ne revint que le 8 novembre 1840. MM. Hombron et Jacquinot étaient les naturalistes de l'expédition. D'Urville lui-même, excellent botaniste, a publié la flore des îles de la Mer-Noire et celle des Malouines ou Falkland.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les voyages autour du monde de l'*Adventure* et du *Beagle*, de la *Vénus*, de la *Favorite* et de la *Bonite*, qui ont contribué aux progrès de la physique du globe, de la botanique et de la zoologie; mais nous devons faire ressortir l'importance de la seconde circumnavigation du *Beagle*, toujours commandé par le capitaine Fitzroy, qui s'accomplit pendant les années 1832 à 1836. C'est en visitant successivement à bord de ce navire les côtes de l'Amérique et de l'Afrique méridionales, de l'Australie et les îles de l'Océanie, c'est en voyant la nature si variée dans ses aspects sous des climats différens, c'est en admirant l'équilibre qui résulte de la concurrence vitale des êtres organisés, c'est en comparant les restes des animaux perdus aux animaux vivans actuellement dans la même contrée, que Charles Darwin conçut ces grandes pensées qui, fortifiées et mûries par vingt-cinq années d'études et de méditations, ont inauguré une ère nouvelle dans la philosophie des sciences naturelles. Cette philosophie repose sur l'application aux êtres organisés du principe de la transformation des forces qui régit les sciences physiques; ce sont les théories que Lamarck émettait déjà en 1809 dans la *Philosophie zoologique* (1), démontrées, agrandies et complétées; ce sont les convictions prophétiques, les intuitions vagues du génie de Goethe, réa-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1873.

lisées et transportées du domaine de la pensée dans celui des faits. Les voyages de Chamisso, de Robert Brown, d'Alexandre de Humboldt et de Darwin prouvent que chez un esprit bien préparé la vue de nouveaux objets éveille de nouvelles idées, et que la nature, embrassée dans son ensemble, nous enseigne des vérités que les laboratoires spéciaux et les collections de plantes sèches ou d'animaux privés de vie ne sauraient nous révéler. C'est là l'utilité réelle des voyages pour les naturalistes qui ne se bornent pas au rôle de simples nomenclateurs, et cherchent à vivifier par la réflexion les faits matériels que leurs sens ont perçus.

Le dernier voyage autour du monde qui ait été conçu et exécuté sur une grande échelle est celui de la frégate autrichienne la *Novara :* elle avait à bord une commission scientifique complète, composée du docteur Hochstetter, géologue et physicien, de MM. Frauenfeld et Zelebor, zoologistes, Scherzer, ethnologiste et économiste, d'un horticulteur botaniste, M. Jellineck, et de M. Selleny, peintre et dessinateur. Le commandant, commodore Wüllerstorf-Urbair, était lui-même un homme de science. Des quarante-quatre canons de la frégate, quatorze furent laissés à terre afin d'utiliser l'espace pour des aménagemens scientifiques. La *Novara* partit de Trieste le 30 avril 1857; son voyage fut abrégé par la nouvelle de la déclaration de guerre faite à l'Autriche par la France; néanmoins elle ne revint que le 26 août 1859, après avoir parcouru 51,686 milles marins, visité 25 ports avec 298 jours de relâche. Au retour, une grande publication a été commencée par les membres de la commission, auxquels se sont adjoints des savans spéciaux. Cet ouvrage, magnifique et excellent sous tous les rapports, fait le plus grand honneur au gouvernement autrichien qui l'a entrepris et aux savans qui l'ont exécuté. On doit en outre à M. de Hochstetter, qui fit un séjour prolongé à la Nouvelle-Zélande, une description très complète de cet archipel et de ses habitans (1).

Malgré sa prospérité matérielle et des intervalles de paix assurés, le second empire ne suivit pas les traditions de l'ancienne monarchie, de la république, de la restauration et du gouvernement de juillet. Pendant les dix-huit ans qu'il a duré, le gouvernement de Napoléon III n'a jamais songé à organiser une expédition comme celle de la *Novara.* Il y a plus : tandis que l'Angleterre envoyait de véritables flottes à la recherche de Franklin, tandis que les Russes exploraient l'immense étendue des côtes sibériennes pour s'assurer si l'illustre navigateur n'avait pas échoué sur quelque point ignoré de ces rivages déserts, tandis que le pavillon étoilé des États-Unis

(1) *Neu-Seeland,* von Ferdinand von Hochstetter, 1863. — Voyez aussi, dans la *Revue* du 15 janvier 1868, *le Voyage de la Novara,* par M. Émile de Laveleye.

flottait dans les mers arctiques, à côté de celui de la Grande-Bretagne, le drapeau de la France ne se montrait pas. Un officier de notre marine, René Belot, ayant obtenu en 1851 l'autorisation de servir sur un navire anglais, le *Prince-Albert*, commandé par le capitaine Kennedy, pénétra avec lui dans les détroits de l'Amérique arctique. Pendant trois cent trente jours, le navire est retenu dans les glaces; pendant soixante-dix-neuf jours, par un froid de 20 à 30 degrés centigrades au-dessous de zéro, Belot parcourt à pied avec Kennedy les côtes du nouveau Sommerset. Familiarisé avec les difficultés des voyages arctiques par terre et par mer, digne du titre d'*arctic officer*, que les Anglais décernaient à ceux de leurs marins qui avaient fait ces rudes campagnes, il revient à Paris, sollicite les ministres, les amiraux, les généraux, les directeurs, frappe à toutes les portes, demandant qu'on lui confie un petit navire pour chercher à son tour les traces de Franklin; il ne trouve partout qu'indifférence et mauvais vouloir. Désespéré, il repart sur le *Phœnix*, commandé par le capitaine Inglefield, et périt dans une excursion aventureuse entreprise à pied sur des glaces flottantes. Un monument élevé à sa mémoire à l'hôpital de la marine de Greenwich constate à la fois la reconnaissance de l'Angleterre et l'apathie du gouvernement français, insensible à l'honneur du pavillon et ne comprenant pas l'impérieuse nécessité de prendre part à ces campagnes, pacifiques il est vrai, mais aussi dangereuses, aussi pénibles et aussi glorieuses que celle de la guerre inutile du Mexique.

Depuis qu'une portion de la Cochinchine et la Nouvelle-Calédonie sont au nombre des possessions françaises, beaucoup de navires de l'état ont fait le tour du monde pour le service de ces colonies. D'autres ont accompli des voyages de circumnavigation afin de protéger nos intérêts commerciaux et de montrer le drapeau français dans des contrées éloignées : ils ont, comme on dit en termes de marin, *promené le pavillon*; mais jamais un de ces navires, tout en accomplissant sa mission, n'a été installé de façon à servir des intérêts scientifiques. Quelques médecins de la marine ont recueilli des plantes et des animaux dans les relâches que des nécessités diplomatiques avaient seules désignées d'avance; mais le manque de ressources autres que celles d'une solde insuffisante, et même le manque de place sur un navire de guerre, où chaque décimètre carré depuis la cale jusqu'au pont a sa destination spéciale, ont toujours paralysé le bon vouloir de ces modestes fonctionnaires. Ajoutons que les études incomplètes qu'ils font dans les écoles navales ne les initient en aucune façon à des recherches de ce genre, et, chose triste à dire, ce sont précisément les hommes qui ont le plus d'occasions de faire de l'histoire naturelle qui sont le plus mal préparés à devenir naturalistes. En raison même de ces conditions dé-

favorables, nous devons rappeler comme des noms chers à la science ceux de Lesson, Quoy, Leprieur, Gaudichaud et Souleyet, tous sortis du corps de la médecine navale, de même qu'en Angleterre Robert Brown, Joseph Hooker et Huxley ont été médecins de la marine au début de leur carrière scientifique.

Dans les voyages que je viens d'énumérer, les naturalistes s'occupaient surtout de l'exploration et de l'étude des terres nouvelles que le navire abordait dans son périple autour du monde. La mer et ses habitans étaient à peu près négligés; on ne ramassait guère que les coquilles échouées sur le rivage. L'exemple de Péron, qui dragua le premier à une certaine profondeur, n'avait pas été suivi. Une phase nouvelle s'ouvre actuellement dans l'histoire des voyages maritimes, la mer devient l'objectif principal des explorateurs. Les terres, mieux connues, sont abandonnées aux naturalistes sédentaires qui les habitent ou peuvent s'y transporter facilement. M. Blanchard, M. de Saporta, M. Esquiros, ont rendu compte ici même (1) des heureuses tentatives faites en 1868 et 1869 par les naturalistes anglais pour sonder les profondeurs de l'Atlantique et ramener à la surface les animaux qui les habitent. Nous les rappellerons en peu de mots. C'est un de leurs compatriotes, Edward Forbes, enlevé jeune encore à la science, qui, dans la mer Égée, essaya le premier de tracer des zones zoologiques bathymétriques; il déclara qu'elles ne dépassaient pas 550 mètres de profondeur. Cependant déjà en 1845 le compagnon du malheureux sir John Franklin, Harry Goodsir, pêchait dans le détroit de Davis des animaux par 730 mètres de fond. En 1855, un Américain, Bailey, de Westpoint, muni de sondes perfectionnées, trouvait des foraminifères et des spicules d'éponges à des profondeurs comprises entre 1,830 et 3,650 mètres. En 1860, la sonde du *Bull-dog* ramenait en pleine Atlantique des animaux vivant à une profondeur aussi considérable. Sur les côtes de Norvége, Sars, limité par son appareil de sondage, mais multipliant ses opérations, trouvait dans une zone comprise entre 350 et 550 mètres 427 espèces, parmi lesquelles on remarque 36 échinodermes (oursins, astéries), 133 mollusques et 106 arthropodes ou animaux à pattes articulées; il y découvrit aussi des êtres appartenant par leurs formes plutôt aux faunes éteintes et devenues fossiles, qu'à celles qui vivent dans les mers actuelles. Avec l'aide du service hydrographique des États-Unis, Agassiz et de Pourtalès exploraient en 1866 et 1867 les eaux du *gulf-stream*, sur les côtes de la Floride. La Société royale de Londres, frappée de ces résultats et de ceux obtenus par les efforts personnels de MM. Wyville-Thomson et Carpenter sur les côtes d'An-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er juillet 1871 et du 1er juin 1873.

gleterre, sollicita l'appui du gouvernement, qui mit à la disposition des deux savans le navire le *Lightning* (l'*Éclair*), portant sur le pont une petite machine à vapeur (*donkey-engine*) propre à retirer la sonde ou la drague descendues à de grandes profondeurs. Les deux zoologistes explorèrent d'abord les mers comprises entre le nord de l'Écosse et les îles Féroe. L'année suivante, en 1869, on arma un navire marchant à la fois à la voile et à la vapeur, le *Porcupine* (*Porc-épic*), parfaitement approprié à ce genre de recherches. L'état se chargea des frais de l'expédition; la Société royale prêta les instrumens. Le navire fit trois croisières. Un autre malacologiste distingué, M. Gwyn Jeffreys, suppléa M. Carpenter sur les côtes d'Irlande, autour du banc de Rockale, dans la baie de Biscaye et dans la Méditerranée. M. Carpenter étudia spécialement le détroit de Gibraltar. Ces explorations des mers européennes ont été pour ainsi dire la préface de la grande entreprise dont nous ferons connaître les premiers résultats.

II. — VOYAGE SCIENTIFIQUE DU CHALLENGER. — PROFONDEURS ET TEMPÉRATURES DE L'OCÉAN-ATLANTIQUE.

Le *Challenger* (la *Provoquante*) est une corvette à hélice à deux ponts de 2,300 tonneaux, réunissant les avantages d'une frégate comme capacité aux qualités d'une corvette comme facilité de manœuvre et faible tirant d'eau. Sa machine à vapeur a la puissance nominale de 400 chevaux, et six embarcations, dont une à vapeur, sont suspendues à ses flancs. Le *Challenger* était armé de dix-huit canons; mais, n'ayant personne à provoquer dans un voyage absolument pacifique, seize de ces canons furent débarqués et remisés à l'arsenal. Le pont tout entier a été livré aux installations scientifiques. L'arrière-cabine, sous la dunette, est le logement du commandant, le capitaine Nares, et du professeur Wyville Thomson, d'Édimbourg, chef scientifique de l'expédition. Cette cabine communique avec une grande pièce ayant 9 mètres de long sur 3 mètres 6 centimètres de large, servant de cabinet de travail. Des deux cabines situées à la suite, celle de bâbord est un laboratoire de zoologie, l'autre le dépôt des cartes marines. Une grande table placée au milieu du laboratoire porte quatre microscopes fixés par des écrous, éclairés par des lampes et accompagnés de pinces, de ciseaux et autres instrumens en nickel, afin de n'être pas rouillés par l'eau de la mer. Du plafond auquel sont fixés des harpons, des tridens, des boîtes de fer-blanc, pendent des tables suspendues, indispensables pour travailler pendant le roulis. De nombreuses étagères portent des bocaux de toute grandeur, et un robinet, communiquant avec un réservoir d'alcool, permet de les remplir immédiatement.

Sur un rayon sont rangés les livres les plus indispensables. Vers le milieu du pont, à bâbord, se trouve une pièce obscure à l'usage du photographe, et à tribord le laboratoire de physique et de chimie. Presque toute la partie de l'avant est occupée par les appareils de sondage, les dragues, une pompe hydraulique, un aquarium dont l'eau se renouvelle incessamment, et d'autres objets encombrans.

Le navire est sous les ordres du capitaine G. Nares, son second, M. Maclear, fils de l'ancien directeur de l'observatoire du Cap, sir Thomas Maclear, est chargé des observations magnétiques. Le profes eur Wyville Thomson se consacre à l'étude des animaux inférieurs avec le docteur Willemoes-Suhm, élève du professeur Siebold, de Munich. M. Murray s'occupera surtout des animaux vertébrés, et M. Moseley des collections botaniques. Le chimiste est M. Buchanan, et M. Wild, de Zurich, le dessinateur. Un sous-officier du génie, habile photographe, a été adjoint à la commission. Pénétrés de l'importance d'une mission scientifique, les officiers de marine composant l'état-major du *Challenger* ont déployé le plus grand zèle afin de rendre les installations aussi commodes que possible, et manifesté le meilleur vouloir pour favoriser les recherches des savans embarqués avec eux. Ils ont compris qu'une campagne de ce genre fera plus d'honneur à l'Angleterre que les transports de troupes ou de matériel, de missionnaires ou de personnages diplomatiques, auxquels ils sont si souvent condamnés.

Les instructions du commandant lui prescrivent de traverser d'abord quatre fois l'Atlantique afin de déterminer par des sondages multipliés le relief et la température du fond de l'Océan. Il y a peu d'années, une pareille exploration eût été aussi longue que difficile. On ne saurait en effet se faire une idée, sans y avoir assisté, combien ces opérations étaient pénibles avec les appareils primitifs en usage jusqu'à ces derniers temps. Un plomb de sonde, pesant 30 ou 50 kilogrammes, était enduit de suif à sa partie inférieure et suspendu à une ligne ordinaire. On le plongeait dans la mer et on laissait filer la ligne. Quand celle-ci ne filait plus avec la même vitesse, on supposait que le plomb avait touché le fond : on s'en assurait en le soulevant et en le laissant tomber alternativement, afin de percevoir à la main la sensation de la résistance d'un corps solide. Par de petites profondeurs, l'erreur n'était pas possible, mais, dès qu'on dépassait 500 mètres, il fallait beaucoup d'habitude pour sentir la faible résistance d'une vase molle ou d'un sable fin à travers une pareille masse liquide. Parfois on restait dans le doute. Quel labeur ensuite pour retirer le lourd plomb de sonde suspendu au bout d'une corde alourdie par l'eau salée, dont elle était pénétrée! Dix hommes, se relayant souvent, y travaillaient

pendant plusieurs heures. Puis quel ennui de compter les intervalles de 10 en 10 mètres marqués sur la ligne par des chevrons colorés! Et après tout ce travail, la sonde revenait quelquefois sans que le suif, dont l'extrémité était enduite, rapportât du sable ou du limon; on n'avait pas touché le fond, il fallait recommencer. A bord du *Challenger* se trouvent des appareils perfectionnés qui facilitent singulièrement ces opérations. D'abord une petite machine de la force de 10 chevaux-vapeur, placée sur le pont, fait tout le travail de force auquel les hommes de l'équipage étaient condamnés. L'appareil de sondage qu'on a préféré porte le nom d'*Hydra*, du nom d'un navire chargé de la pose d'un câble électrique dans la Mer-Rouge, qui le mit le premier en usage. Retirer du fond de la mer le plomb de sonde était la partie la plus longue et la plus pénible de la manœuvre. On a imaginé diverses dispositions pour y abandonner ce poids, devenu inutile. Le moyen suivant a été expérimenté par le capitaine Calver, du *Porcupine*, et adopté par les marins du *Challenger*. Imaginez un tube de cuivre de 6 centimètres de diamètre et de $1^{m},37$ de long, dans lequel s'engage une tige pleine d'une longueur égale au quart de celle du tube. Cette tige, attachée à la ligne, porte vers son extrémité supérieure un ressort en acier appliqué en forme d'arc dans le sens de sa longueur. Une dent fixée sur la tige traverse le ressort et ne fait saillie que dans le cas où le ressort est pressé par un poids considérable : ce poids, ce sont un certain nombre de disques en fonte qui, enfilés le long du tube, sont soutenus inférieurement par un anneau suspendu à une anse de corde accrochée à la dent qui soutient l'ensemble des disques. Le poids total de ces disques, qui est en général de 100 kilogrammes, pressant sur le ressort, la dent à laquelle ils sont suspendus reste saillante; mais, dès que l'extrémité inférieure du tube s'enfonce dans la vase du fond, les disques sont soulevés, le ressort se débande, décroche la corde qui soutient les poids, et ceux-ci tombent au fond de la mer avec l'anse qui les retenait. En même temps, la pression de bas en haut soulève une soupape placée à la partie inférieure du tube, la vase et l'eau du fond de la mer s'introduisent dans l'intérieur : on le remonte alors sans peine, soulagé du poids qui le faisait descendre, et il rapporte un échantillon du fond de l'océan et une nouvelle assurance que la sonde l'a réellement touché au moment où l'allégement subit du poids était perçu par la main du sondeur (1). Signalons encore quelques améliorations de moindre importance, mais toutes combinées pour rendre l'opération moins longue et moins pénible. Les anciennes lignes étaient assez

(1) Voycz, pour la figure de cette sonde, *Ocean Highways*, october 1873, et *Depths of the Sea*, p. 218.

grosses afin de pouvoir supporter sans se rompre des poids considérables : elles avaient 3 centimètres de circonférence ; les nouvelles, faites avec le meilleur chanvre d'Italie, n'ont que 25 millimètres. Une longueur de 100 mètres pèse 1 kilogramme de moins que celles qui étaient en usage. Le poids de ces dernières était encore augmenté par l'eau dont elles s'imbibaient pendant leur séjour dans la mer. Un vernis composé d'huile et de cire empêche les lignes actuelles de se pénétrer d'eau et favorise leur glissement : c'est au point qu'après un séjour dans la mer de vingt-quatre heures ces lignes perfectionnées supportent sans se rompre un poids de 582 kilogrammes, tandis que les anciennes se cassaient sous une charge de 235 kilogrammes. En résumé, la ligne nouvelle, pesant 1 dixième de moins, a trois fois la force de celle qu'on employait auparavant.

Nous avons dit qu'on estimait jadis la profondeur à laquelle la sonde était descendue en comptant les chevrons colorés échelonnés le long de la ligne, et indiquant des intervalles de 10 mètres, 50 mètres, 100 mètres, etc. Cette estimation n'était qu'approximative. En effet, en mer un navire, quoiqu'à sec de voiles, n'est jamais immobile même par le temps le plus calme; il se déplace toujours, poussé par le vent le plus faible ou entraîné par un courant insensible. La ligne ne reste donc pas verticale, elle s'incline, et le nombre de nœuds que l'on compte lorsqu'elle remonte donne une profondeur plus grande que la profondeur réelle. On s'efforçait de corriger cette erreur en appréciant l'angle que la ligne faisait avec la verticale et en réduisant la longueur par un calcul élémentaire de trigonométrie, mais cette correction n'était qu'approximative. Le *bathomètre* de M. Massey donne des résultats excellens sans nécessiter une attention soutenue pendant qu'on retire la sonde, comme dans l'ancienne méthode. On fixe sur la ligne, à 5 ou 6 mètres au-dessus des poids, un cylindre creux et plat contenant une hélice qui est mise en mouvement par le courant d'eau qui traverse le cylindre pendant que la sonde descend. L'axe de cette hélice communique avec un pignon qui porte une aiguille; tous les 30 mètres, celle-ci fait le tour du cadran. Sur un second cadran, placé à côté du premier et portant une autre aiguille, celle-ci ne se déplace que d'une seule division pour 30 mètres. L'inspection des deux cadrans, quand la sonde revient à la surface, indique la profondeur à laquelle elle est parvenue. Qu'elle soit descendue vite ou lentement, le résultat est exactement le même.

Le récit d'une sonde exécutée par le *Porcupine* dans la baie de Biscaye, par 47° 38′ de latitude et 14° 28′ de longitude ouest de Paris, donnera une idée de la rapidité de l'opération. C'était le 22 juillet 1869 par un beau temps et une légère brise de nord-est. Un

fort palan fut dressé sur la dunette du navire, la ligne passait à travers une poulie frappée sur le palan. Le poids de la sonde était de 152 kilogr. A 2 heures 44 minutes 20 secondes, la sonde commençait à descendre : elle se déroulait rapidement sur le tambour, et à 3 heures 17 minutes 55 secondes, c'est-à-dire au bout de 33 minutes, elle touchait le fond à 4,450 mètres de profondeur; elle était donc descendue avec une vitesse de 135 mètres par minute. Pour la retirer, il fallut 2 heures et 2 minutes. Le bas du tube était rempli de vase fine, et le thermomètre à *minima* indiquait une température de 2°,5 centigrades pour l'eau du fond de la mer, celle de la surface étant de 18°,3. Avec les sondes usitées autrefois, cette opération aurait duré au moins six heures et fatigué l'équipage, obligé de faire le travail de force exécuté par la petite machine à vapeur.

Une opération telle que celle que nous venons de décrire indique la profondeur de la mer, la nature du fond et la température de l'eau qui est en contact avec lui; elle ne nous apprend rien sur les êtres organisés qui peuvent l'habiter. Les appareils destinés à ramasser et à ramener à la surface les animaux qui vivent ou les plantes qui croissent au fond de la mer portent le nom générique de *dragues :* celles-ci ont la forme d'un cabas dont l'ouverture est maintenue toujours béante par une armature en fer garnie d'un râtelier de dents destiné à racler le fond de la mer. Le cabas lui-même est un filet à mailles de 1 centimètre de diamètre : on ajoute à une traverse en fer, qui dépasse des deux côtés le fond du cabas, des paquets de cordes appelés *fauberts*, qui servent à nettoyer le pont; ces fauberts balaient le fond de la mer et entraînent tous les animaux et toutes les coquilles armés d'aspérités. Dans un canot et par de faibles profondeurs, ces dragues peuvent être manœuvrées à la main; mais sur un grand navire, et lorsqu'on veut draguer à 4,000 ou 5,000 mètres, une petite machine à vapeur placée sur le pont est un aide indispensable. On attache à la ligne, à la distance de 900 mètres au-dessus de la drague, un poids maximum de 400 kilogr. : celle-ci descend dans la mer, mais pendant ce temps le navire se déplace suivant la direction du vent; la ligne devenant de plus en plus oblique, ni la drague ni le poids n'atteignent le fond. Alors quelques tours d'hélice ramènent le navire en arrière vers sa position initiale, la drague descend et mord le fond. L'effet seul du poids et le déplacement lent du navire suffisent pour la promener dans le sens suivant lequel il se meut.

Muni de tous ses appareils, le *Challenger* partit de Portsmouth le 21 décembre 1872; il arrivait à Lisbonne le 3 janvier 1873, contrarié sans cesse par le mauvais temps, et le 12 du même mois à Gibraltar. Quelques sondages exécutés sur les côtes du Portugal donnèrent déjà des résultats intéressans pour la physique du globe,

mais la campagne proprement dite commence aux Canaries. Dans le voisinage de cet archipel, on rencontra des profondeurs qui ne dépassaient pas 2,770 mètres. Bientôt, à partir du 20e degré de longitude, elles augmentèrent rapidement et se tinrent entre 4,000 et 5,700 mètres; puis, entre le 40e et le 50e degré de longitude, le navire se trouva au-dessus de la pointe d'un vaste plateau sous-marin qui, sous la forme d'un grand S, s'étend au nord de l'équateur du 20e au 52e parallèle. Sur ce plateau, la sonde n'accusait que 2,500 mètres environ (1). A partir de ce point, les grandes profondeurs recommencèrent. Dans le voisinage des *Iles Vierges*, un des groupes des Antilles, la sonde plongea jusqu'à 5,530 mètres. Après une relâche à l'île danoise de Saint-Thomas, la corvette repartit en se dirigeant vers les Bermudes. C'est en quittant Saint-Thomas, et à 80 milles marins (2) au nord de cette île, que la sonde descendit à l'énorme profondeur de 7,137 mètres, savoir 2,327 mètres de plus que la hauteur du Mont-Blanc. Sur la ligne de Saint-Thomas aux Bermudes et des Bermudes à Halifax, port des États-Unis, le *Challenger* mesura des profondeurs considérables, comprises entre 3,700 et 5,400 mètres. De Halifax, le *Challenger* revint aux Bermudes pour traverser de nouveau l'Atlantique dans toute sa largeur, de l'ouest à l'est, en passant sur les points signalés comme les plus profonds. Le résultat moyen de neuf sondages exécutés par son infatigable équipage donne une moyenne de 4,800 mètres, exactement la hauteur du Mont-Blanc, profondeur qui se réduit à 2,550 sur le plateau sous-marin en forme d'S dont nous avons parlé, et à 1,800 au milieu des îles de l'archipel des Açores. De Saint-Miguel, la principale de ces îles, la corvette revint le 16 juillet à Madère, que l'expédition avait quitté le 5 février. Le navire mit ensuite le cap sur les Canaries, et de là sur les îles du Cap-Vert, où il aborda le 27 juillet. De ces îles, le *Challenger* traversa une troisième fois l'Atlantique de l'est à l'ouest, et arriva à Bahia le 14 septembre sans avoir trouvé de profondeurs supérieures à 4,600 mètres sur des points où des sondes antérieures accusaient 12,000 mètres, preuve de l'imperfection des anciens appareils de sondage. Les nombres du *Challenger* sont dignes de confiance à une centaine de mètres près, et ils permettront de faire dans l'Océan des profils bathymétriques comparables aux profils altitudinaux de nos plateaux et de nos montagnes.

Comme leurs prédécesseurs du *Lightning* et du *Porcupine*, les savans du *Challenger* ont étudié la température de la mer à diverses profondeurs. Pour cela, ils ont employé les thermomètres à

(1) Voyez les cartes dans *Ocean Highways*, october 1873, et *Petermann's geographische Mittheilungen*, 1873, n° XII.

(2) Le mille marin est de 1,852 mètres.

minima et à index de Six et Bunten, modifiés par MM. Miller et Casella. Des expériences préparatoires dans lesquelles ils les ont essayés à Londres sous des pressions allant jusqu'à 460 atmosphères (1) sont une garantie de celles qui ont été répétées en pleine mer. Sans entrer dans des détails techniques qui ne seraient intelligibles que pour des physiciens, nous dirons néanmoins que ces instrumens prêtent à la critique : 1° parce que le moindre choc peut déplacer l'index ou curseur qui indique la température la plus basse à laquelle l'instrument a été soumis; cet index est en outre sujet à se noyer dans la colonne mercurielle qui le déplace; 2° parce que la cuvette seule, et non l'instrument tout entier, est garantie de la pression (2); 3° les liquides de nature diverse, eau, créosote et mercure, qui remplissent la cuvette et le tube thermométrique, se dilatent inégalement, et l'emploi d'un seul liquide est toujours préférable. Les thermomètres à déversement de M. Walferdin, garantis de la pression par un tube de cristal dans lequel on a fait le vide avant de le sceller à la lampe à alcool, nous paraissent supérieurs. Nous les avons expérimentés en 1838 et 1839 pendant les deux voyages de la *Recherche* au Spitzberg. Dans les mers chaudes ou tempérées, ils ont, il est vrai, un inconvénient qui n'existe pas dans la Mer-Glaciale, c'est la nécessité d'être ramenés à la température de zéro par un séjour d'une heure dans la glace fondante avant d'être plongés dans la mer. Du reste les résultats obtenus par les navigateurs anglais confirment ceux que nous avions constatés alors, et permettent de conclure, d'après l'ensemble de toutes les sondes thermométriques dignes de confiance, que dans le nord de l'Atlantique, de l'équateur au pôle, la température va *toujours* en diminuant depuis la surface jusqu'au fond. Pour en donner un exemple, nous citerons la sonde faite par le *Challenger* le 18 février 1873 près des Canaries. A la surface, la température de la mer était de 19°,5 centigrades et allait en diminuant assez régulièrement jusqu'au fond, où elle n'était plus que de 2°,6. Comme terme de comparaison, nous mentionnerons la sonde que nous avons faite le 29 juillet 1839 entre le Spitzberg et la Laponie, par 73° 36′ de latitude et 18° 32′ de longitude orientale. A la surface, l'eau de la mer était à 5°,7; au fond, à 870 mètres, elle n'était plus que de 0°,10 d'après les indications concordantes de quatre thermomètres descendus simultanément au fond de l'Océan (3). Au milieu du canal

(1) Wyville Thomson, *the Depths of the Sea*, p. 296.

(2) Aussi deux de ces instrumens n'ont-ils pas pu résister à la pression de 709 atmosphères dans une sonde faite au nord de l'île Saint-Thomas; ils sont revenus à la surface brisés en plusieurs morceaux.

(3) Voyez Ch. Martins, *Mémoire sur les températures de la Mer-Glaciale.* — *Annales de chimie et physique*, 3e série, t. XXIV, p. 220, 1848, et t. XXV, p. 172, 1849.

qui sépare les Shetland des Féroe, le *Porcupine* a trouvé par 1,170 mètres : à la surface 9°,08, au fond 1°,2 *au-dessous* de zéro. Au Spitzberg, dans le voisinage des glaciers qui aboutissent à la mer, nous avions également constaté qu'à des profondeurs dépassant 70 mètres l'eau de la mer était à une température *inférieure* à zéro. Ces résultats confirment la loi établie expérimentalement par Despretz dans son laboratoire, savoir que l'eau salée augmente constamment de densité à mesure qu'elle se refroidit, tandis que l'eau douce est à son *maximum de densité* à la température de 4° centigrades au-dessus de zéro. Minutieux et insignifians aux yeux de l'observateur superficiel, ces faits ont une importance immense pour la physique du globe; me bornant à un seul exemple, je dirai que le climat de l'Europe ne serait pas tempéré comme il l'est, si les eaux du *gulf-stream* avaient leur maximum de densité à 4°, comme l'eau douce de nos lacs et de nos rivières.

III. — RECHERCHES ZOOLOGIQUES ET BOTANIQUES.

Le *Ligthning* et le *Porcupine*, en explorant le fond de l'Océan-Atlantique depuis les Féroe jusqu'au golfe de Biscaye, avaient déjà recueilli des faits aussi importans qu'inattendus. La faune marine descendait dans les abîmes de l'Océan à des profondeurs où l'on croyait que la vie ne pouvait exister, et, tandis que les plantes ne dépassaient pas 300 ou 350 mètres, on avait trouvé des animaux d'une organisation compliquée jusqu'à 4,000 mètres de profondeur. Soumis à des pressions de 400 atmosphères, ces animaux supportaient par conséquent un poids de 413 kilogrammes par centimètre carré de surface. L'homme, à la pression moyenne de 760 millimètres, ne supporte que 1^k,033 grammes, souffre déjà sous une pression trois ou quatre fois plus forte (1) et ne saurait dépasser cinq atmosphères sans danger de mort. Cependant on a pêché des poissons jusqu'à 1,100 mètres de fond, nageant par conséquent sous une pression de 110 atmosphères et supportant un poids de 113 kilogrammes par centimètre carré. N'est-il pas étonnant que les plantes, les algues marines, dont l'organisation est si simple, comparée à celle des poissons, et qui ont apparu dans les mers géologiques des millions d'années avant eux, s'arrêtent à une profondeur quatre fois moindre?

La distribution géographique des animaux marins a été ébauchée par Sars et Lovén dans les mers de la Scandinavie. On a vu que la faune arctique qu'ils avaient signalée s'étendait vers le sud dans

(1) P. Bert, *Recherches expérimentales sur l'influence que les modifications dans la pression barométrique exercent sur les phénomènes de la vie*, p. 139.

les profondeurs de l'Atlantique, où les eaux glacées du Spitzberg et du Groënland descendent vers l'équateur, formant ainsi un immense contre-courant du *gulf-stream* de la surface. D'un autre côté, des animaux des régions tempérées de l'Océan se retrouvent vers le nord dans les profondeurs où le décroissement de la température est moins rapide. L'expédition du *Challenger* étendra ces faits à tout le bassin de l'Atlantique, et fournira les élémens d'une carte zoologique sous-marine à trois coordonnées, où les animaux, inscrits suivant les zones qu'ils occupent et les profondeurs qu'ils atteignent, traduiront l'influence de la température, de la pression, des courans et de la nature du fond sur leur distribution géographique.

On a dit que la lumière était le grand coloriste de la nature; les animaux vivant habituellement à l'obscurité, dans des caves et au fond des cavernes, n'offrent que des teintes blafardes. Au grand étonnement des naturalistes, de nombreuses étoiles de mer, des oursins, des mollusques aux vives couleurs, ont été retirés des abîmes de l'Océan, où la lumière ne pénètre pas. On a dit encore, en s'appuyant sur l'observation des animaux qui vivent à l'obscurité : c'est la lumière qui fait l'œil, car des espèces d'insectes pourvues d'yeux les perdent lorsqu'ils séjournent pendant de longues générations dans des grottes obscures; le protée des mares souterraines de la Carniole est aveugle ainsi que les poissons des lacs qu'on trouve dans les grandes cavernes de l'Amérique du Nord. Cependant des crustacés munis d'yeux parfaitement conformés habitent les abîmes de la mer, où règne une éternelle nuit. Sur le lac de Genève, M. Forel (1) constate les mêmes faits : il s'assure qu'à la profondeur de 50 mètres, dans ces eaux si transparentes, l'action de la lumière sur le chlorure d'argent est absolument nulle, et il a retiré des profondeurs de 200 à 300 mètres des animaux assez vivement colorés et des crustacés pourvus d'yeux très compliqués. Dans l'état de nos connaissances, ces faits, contradictoires en apparence, se dérobent à toute explication. Il serait d'autant plus important de les élucider qu'ils touchent à la grande question de l'influence des milieux sur les êtres organisés, influence dont Lamarck a le premier fait ressortir le rôle important dans sa théorie de la transformation des espèces.

Parmi les êtres retirés du fond de la mer, Sars le premier en avait remarqué plusieurs qui, par leurs formes et leur structure, se rapprochaient beaucoup plus des animaux fossiles conservés dans les couches terrestres que de ceux qui se meuvent actuellement à la surface du sol. Cette découverte fit grand bruit : en effet, l'opinion régnante en géologie, c'était qu'une suite de révolutions suc-

(1) *Faune profonde du lac Leman*, 1873.

cessives avaient anéanti tous les êtres organisés vivant sur le globe au moment où la catastrophe avait lieu. Il semblait que Dieu, mécontent de son œuvre, l'avait détruite un grand nombre de fois, comme le modeleur détruit et rejette au baquet la maquette en terre glaise d'une statuette manquée. Les formes singulières et même monstrueuses de beaucoup de ces animaux devenaient un argument à l'appui de cette opinion. On comprenait que les ichthyosaures, les plésiosaures, les ptérodactyles, êtres hybrides intermédiaires entre les poissons, les reptiles et les oiseaux, n'aient pas trouvé grâce devant le sens esthétique de celui qui créa l'homme à son image. Cependant des découvertes analogues à celles de Sars, dues à Agassiz, Pourtalès, Carpenter, Gwyn Jeffreys et Wyville Thomson, ébranlaient l'opinion reçue. Sur les côtes d'Europe comme sur les côtes d'Amérique, ils retiraient du fond des mers une boue blanchâtre formée des carapaces d'infusoires microscopiques, et contenant des animaux tels que des oursins et des térébratules analogues à ceux qu'on trouve dans la craie de la colline de Meudon, des falaises de la côte d'Angleterre ou des plaines de la Champagne. Il se dépose donc actuellement dans les mers profondes un terrain parallèle au terrain crétacé, et, lorsque ce terrain en voie de formation sera un jour émergé, les géologues, s'il en existe encore, auraient tort de conclure que les deux terrains crétacés sont synchroniques, c'est-à-dire qu'ils se sont déposés à la même époque. De même la période glaciaire, qui dans les latitudes moyennes a fait place aux climats tempérés qui règnent aujourd'hui, subsiste encore autour des deux pôles de la terre. Auparavant, à l'époque miocène, le pôle nord, libre de glaces, était entouré d'une végétation fort analogue à celle de la Californie. Les phases géologiques de notre globe ne sont donc pas des époques distinctes et séparées : elles se succèdent en se remplaçant partiellement, et les terrains qui leur correspondent coexistent quelquefois, émergés sur la terre et en voie de formation dans les profondeurs de l'Océan. Désormais, si l'humanité persiste, ces phases ne seront pas ensevelies dans l'oubli. Historien de sa propre race, l'homme sera aussi celui de la terre, sa mère et sa nourrice. Peut-être un jour les générations futures pourront-elles lire l'histoire véridique des changemens qui se sont accomplis depuis que l'homme a su étudier le monde qu'il habite.

Étant admis qu'il existe des formes fossiles encore vivantes au sein des mers, comme il en existe entre les tropiques, dont les grands pachydermes tels que les éléphans, les hippopotames, les rhinocéros, les reptiles tels que les crocodiles, les caïmans et les gavials, se rattachent plus étroitement par leurs caractères à des types perdus qu'aux types vivans actuellement qui les entourent, l'idée d'une création continue s'imposait naturellement à tous les

naturalistes penseurs. D'un autre côté, la doctrine des révolutions géologiques violentes, amenant la destruction de flores et de faunes tout entières, était ébranlée par les travaux de Constant Prevost, de sir Charles Lyell et de tous les géologues attentifs aux changemens physiques qui s'opèrent sous nos yeux à la surface du globe. Ces changemens sont, il est vrai, presque imperceptibles, très lents, mais continus : multipliés par le temps, ils produisent des effets que les cataclysmes les plus violens ne sauraient accomplir.

Dans la botanique, des découvertes parallèles, dues à MM. Unger, P.-W. Schimper, Oswald Heer, Gaston de Saporta, confirmaient celles de la zoologie. Le règne organique tout entier apparaît maintenant aux yeux du naturaliste comme un arbre immense dont les racines plongent dans les assises les plus profondes des formations géologiques, tandis que le tronc s'élève à travers les couches successives du globe terrestre en se ramifiant sans cesse. Le tronc et les branches de cet arbre gigantesque sont pétrifiés et ensevelis dans les terrains qui les ont vus naître et mourir; la cime seule est encore vivante et couvre de ses rameaux pleins de séve la surface terrestre tout entière. Ce ne sont pas des révolutions violentes, ce sont des changemens lents et successifs qui ont causé la mort de tous ces êtres et épargné ceux qui se sont adaptés aux nouvelles conditions d'existence qui leur étaient imposées. De même l'Européen transporté entre les tropiques succombe ou résiste aux influences nouvelles qui agissent sur lui. Cette continuité dans la création révélait en outre le mystère des affinités des êtres organisés entre eux. Issus d'une même souche, ils ont conservé des caractères communs, et pour les botanistes et les zoologistes progressifs les classifications naturelles de Jussieu, de Lamarck, de Cuvier, et l'apparition successive d'êtres de plus en plus parfaits dans la série des temps géologiques ne sont que l'énoncé sous deux formes différentes d'un même principe : l'évolution graduelle des êtres organisés dont les générations se sont succédé sans interruption dans la profondeur des mers et à la surface de la terre.

Complétons l'histoire des premiers travaux du *Challenger* par le récit de quelques sondes à de grandes profondeurs avec la drague destinée à ramener à la surface les animaux qui s'y trouvent. Le 18 février 1873, au sud-ouest des îles Canaries, entre cet archipel et les îles du Cap-Vert, la drague, descendue à 4,060 mètres, revint contenant du sable volcanique analogue à celui de Ténériffe et une branche de corail portant deux éponges couleur de lait, unies à leur base, hérissées de spicules, et ressemblant, à s'y méprendre, à un champignon amadouvier fixé sur une branche de chêne : de là le nom de *Polyopogon amadou* que M. Wyville Thomson donne à cette nouvelle espèce. Deux annélides accompagnaient cette éponge.

La vie animale est donc encore possible dans ces abîmes de la mer; mais quelques jours plus tard la drague n'ayant atteint le fond qu'à 6,600 mètres ne ramena qu'une boue argileuse couleur chocolat, composée de silicate d'alumine et d'oxyde de fer sans trace de chaux, et absolument dépourvue de tout organisme vivant.

Le 2 mars, le navire se trouvant à moitié chemin entre l'Afrique et l'Amérique, quelques algues, appelées *sargasses*, flottaient le long du bord, les poissons volans rasaient la surface de l'eau, et la nuit la mer était phosphorescente. La drague recueillit à 3,450 mètres une boue grisâtre et un petit crustacé (1) ayant 12 centimètres de long et complétement dépourvu d'yeux comme les écrevisses des profondes cavernes des États-Unis. Au contraire, un animal de la même classe, mais appartenant au genre *Munida*, vivant dans les mers du nord à la profondeur de 650 mètres, où l'obscurité est déjà complète, portait deux yeux très gros et très bien conformés. Il y a plus, dans les parages des Açores, la drague du *Challenger* retira, de 1,830 mètres et une autre fois de 3,600 mètres, deux espèces de crustacés (2) qui constituent pour M. Willimoes-Suhm le type d'un genre nouveau. Non-seulement ceux-ci sont pourvus de deux yeux pédiculés placés comme à l'ordinaire sur la tête, mais encore de deux yeux auxiliaires fixés sur la seconde paire de pattes-mâchoires. Ces faits sont embarrassans pour tout le monde, pour les transformistes comme pour les partisans de l'ancienne doctrine des causes finales; celle-ci professait que chaque organe a été construit en vue d'une fonction spéciale; mais alors pourquoi un animal destiné à vivre dans l'obscurité serait-il pourvu d'yeux qui ne peuvent lui être d'aucune utilité? La difficulté est la même, si on partage les idées de Lamarck, qui considérait les organes comme le résultat même de l'influence des agens extérieurs sur l'organisme. Dans cette supposition, on se demande comment des yeux ont pu se développer chez un animal plongé constamment dans les ténèbres. Ce point de philosophie zoologique appelle donc de nouvelles recherches, car il s'agit ici d'une question qui ne saurait être résolue par la spéculation en dehors de l'observation directe. Peut-être trouvera-t-on que les crustacés aveugles habitent constamment les grandes profondeurs, tandis que ceux qui sont pourvus d'yeux n'y séjournent que temporairement et vivent habituellement plus près de la surface.

Les algues flottantes, qui passaient le long du bord, portaient comme passagers habituels des animaux variés : un petit poisson (3)

(1) *Deidamia leptophylla.*
(2) *Gnathophansia gigas* et *zœa.*
(3) *Antennarius marmoratus.*

qui se construit un nid dans lequel il dépose ses œufs, un crabe (1) et un mollusque sans coquille (2). Ces animaux sont tous de la même couleur que les algues sur lesquelles ils vivent; ils se confondent à la vue avec les plantes marines qui leur servent de support et échappent ainsi à la fois aux oiseaux de proie marins qui planent au-dessus d'eux, et aux poissons voraces qui les guettent en dessous.

Devant le port de l'île danoise de Saint-Thomas, la drague fut lancée à la profondeur de 1,830 mètres, d'où elle ramena une faune aussi riche que variée, des éponges, des coraux et un crustacé (3), véritable écrevisse, mais portant du côté droit une longue pince armée de dents aiguës, tandis que celle de gauche est trois fois plus petite et couverte de poils. A 80 milles au nord de Saint-Thomas, la drague toucha le fond à l'énorme profondeur de 7,130 mètres, la plus grande où elle soit jamais descendue, mais elle ne ramena qu'une boue rougeâtre sans êtres vivans.

Du 2 au 21 avril, la corvette se reposa dans le port du petit archipel des Bermudes, qui appartient à l'Angleterre; ce sont des îlots formés par des coraux qui se désagrégent à l'air et se convertissent en sable. Ce sable, transporté par les vents, se dépose sous forme de dunes; puis l'eau de la pluie chargée d'acide carbonique agglutine les grains de sable et les convertit en un grès à couches contournées. Le contournement des couches est l'œuvre des tourbillons de vent et non, comme c'est l'ordinaire, celle de pressions ou de soulèvemens de l'écorce terrestre. Aux formations ignées, neptuniennes, lacustres, fluviatiles et glaciaires, on pourrait donc ajouter les formations *éoliennes*, si elles jouaient un rôle plus important dans les phénomènes physiques de notre globe. Il n'y a ni rivières, ni ruisseaux, ni étangs aux Bermudes. La pluie s'infiltre instantanément dans le sol, formant ainsi des nappes souterraines d'eau douce soutenues en vertu de leur légèreté spécifique par les eaux plus denses de la mer.

En quittant les Bermudes, un poisson de la famille des sternoptychides, portant sur le corps des rangées de taches phosphorescentes, fut pêché à la profondeur de 500 mètres environ. Sa peau est couverte non point d'écailles imbriquées, mais de plaques hexagonales séparées par des lignes foncées enduites d'un pigment argenté avec reflets verts et bleus. A l'énorme profondeur de 5,200 mètres, la drague détacha un cirrhipède pédiculé femelle ayant 6 centimètres de long; c'est le plus grand de son genre, aussi les zoologistes du *Challenger* lui décernèrent-ils l'épithète de

(1) *Nautilograpsus minutus.*
(2) *Scillæa pelagica.*
(3) *Astacus zaleucus.*

royal (1). L'animal est recouvert de plaques triangulaires au nombre de quatorze, semblables à des écussons. Le mâle, beaucoup plus petit que la femelle, n'a pas avec elle la moindre ressemblance; c'est un petit sac ovalaire de 2 millimètres de long, percé d'une ouverture à l'une de ses extrémités, tandis que l'autre est couronnée de cils. Cet être rudimentaire n'offre pas la plus légère trace des plaques qui protégent la femelle; il n'a même pas de canal intestinal. Ces petits mâles étaient logés sous le bord des écussons de la femelle. Longtemps ils ont été considérés comme des animaux parasites vivant sur ces espèces de cirrhipèdes.

Les recherches zoologiques n'absorbaient pas toute l'activité des savans du *Challenger*. La botanique avait sa part, représentée par M. Moseley, muni des instructions de M. Joseph Hooker. La flore des petits archipels isolés au milieu de l'Océan a toujours excité la curiosité des botanistes. On se demande depuis longtemps quelle est l'origine de la végétation qui décore ces rochers isolés battus par les flots d'une mer immense. Les plantes qui sont communes à ces îlots et aux continens les moins éloignés ont pu y être transportées par des agens naturels. Quand les distances sont considérables, de graves difficultés s'élèvent contre la supposition d'un transport par des courans marins, les vents ou les oiseaux; cependant on conçoit à la rigueur que ces causes agissant depuis des milliers de siècles aient pu apporter des graines qui ont germé sur une terre vierge et propagé l'espèce qui les a produites; mais les espèces qui sont propres à l'île et n'ont jamais été retrouvées ailleurs constituent évidemment une flore primitive et autochthone sans analogue sur le reste du globe. L'origine de la flore est encore plus difficile à expliquer quand ces îles sont volcaniques. En effet, sur les continens ou les îles formés de dépôts sédimentaires, on commence à constater que la flore actuelle n'est que la continuation d'une flore antérieure qu'on trouve à l'état fossile dans les couches géologiques, et dont une partie seulement a survécu aux derniers changemens qui se sont opérés à la surface du globe; mais comment comprendre qu'une végétation complète ait pu s'établir sur des îlots volcaniques qui ont surgi du sein des flots à l'état incandescent? La végétation qui les couvre n'a évidemment été précédée d'aucune végétation antérieure. Le petit archipel de Tristan d'Acunha est dans ce cas. Situé à égale distance des côtes orientales de l'Amérique du Sud et de la pointe méridionale de l'Afrique, il se compose de l'île principale, qui porte le nom du navigateur portugais qui l'a découverte en 1506, et de deux petits îlots. L'île principale n'a pas plus de

(1) *Scalpellum regium.*

16 milles carrés de superficie. Aubert Dupetit-Thouars est le premier botaniste qui l'ait visitée en 1792. Les naturalistes du *Challenger* y retrouvèrent les plantes décrites par lui (1). Il en est qui sont propres à l'île, entre autres un arbre (2) voisin des alaternes que la violence des vents empêche de s'élever, mais dont le tronc atteint quelquefois 5 centimètres de diamètre, puis un arbuste (3) dont les feuilles parfumées infusées dans l'eau remplacent le thé, une espèce d'oseille à l'état d'arbrisseau (4), un persil spécial (5), une grande graminée (6) s'élevant à 2 mètres de hauteur, et une écuelle d'eau (7). Telles sont les plantes qui n'ont jamais été trouvées ailleurs que dans l'île de Tristan d'Acunha et dans les deux îlots *Nightingale* et *Inaccessible*, qui l'accompagnent. D'autres espèces ne sont pas propres à ce groupe, mais se retrouvent à l'extrémité de l'Amérique méridionale et dans les îles Falkland (8). Un *pelargonium* lui est commun avec l'Australie (9), et une fougère (10) avec la Nouvelle-Zélande. Enfin la culture des légumes européens y a naturalisé quelques mauvaises herbes de nos jardins (11). En résumé, la flore est pauvre comme celle de toutes les îles perdues au milieu de l'Océan; mais ses plantes spéciales, indices d'une végétation autochthone, la rendent intéressante aux yeux des naturalistes qui se préoccupent du problème de l'apparition des végétaux à la surface du globe.

Les dernières nouvelles du *Challenger* sont datées de Sydney en Australie et du 5 juin. A cette heure, s'il est fidèle à son itinéraire, il parcourt les vastes mers où sont semés les archipels de la Malaisie. L'ardeur de la commission scientifique et des officiers est toujours la même; elle puisera une force nouvelle dans l'attrait des découvertes qui les attendent, et dans la conviction des services qu'ils rendent aux sciences physiques et naturelles, dont les progrès rapides et la transformation récente seront l'honneur de notre siècle aux yeux de la postérité reconnaissante.

CHARLES MARTINS.

(1) *Mélanges de botanique et de voyages*, 1811.
(2) *Phylica arborea.*
(3) *Chenopodium tomentosum.*
(4) *Rumex frutescens.*
(5) *Apium australe.*
(6) *Spartina arundinacea.*
(7) *Hydrocotyle capitata.*
(8) *Lagenophora Commersonii, Nertera depressa, Dactylis cæspitosa.*
(9) *Pelargonium australe.*
(10) *Asplenium obtusatum.*
(11) *Sonchus oleraceus, Oxalis corniculata, Hypochœris glabra.*

LA

JUSTICE DES PAYSANS

RÉCIT DE MŒURS GALICIENNES.

I.

Au mois d'août, nous avons un ciel couvert, des jours de tempête comme en novembre. Le vent hurle sans cesse, il prend pour gémir des voix étranges, infatigables, qui font penser aux sanglots d'un enfant, aux cris d'un jeune animal qui a perdu sa mère, ou encore à la plainte déchirante et solennellement monotone de nos paysannes échevelées auprès d'un cercueil, tandis que le chantre murmure ses prières et que la bouteille d'eau-de-vie circule dévotement de main en main; parfois aussi on croit entendre la trompette du jugement dernier : la terre tremble comme si elle allait s'ouvrir çà et là pour laisser sortir les morts. Le vent fait sonner les chaumes courts, il fond sur les champs de blé mûr, brisant les épis aux têtes fléchissantes, il menace de déraciner les arbres et couvre le sol de leurs fruits; il couche et relève tour à tour sous son souffle capricieux la forêt tout entière. Cette haleine féroce du vent disperse les meules de foin; elle pousse violemment de lourds brouillards à l'entour du village, puis s'amuse à déchirer tout à coup le voile gris pour en enchevêtrer les vaporeux lambeaux comme des fils de la Vierge. Tout ce qui respire a pris la fuite. Les poules se pressent les unes contre les autres, la tête sous l'aile, le long de la perche qu'abrite le toit saillant de l'étable; notre chien de garde s'est retiré dans sa niche et dort, le dos tourné dédaigneusement à l'orage; les moineaux enflés en boule ont pris possession des moindres points de refuge que peuvent offrir les murailles du château et de ses dépendances; ils paraissent avoir renoncé à leur

intarissable caquet ordinaire. Accrochée au bord de son nid, une hirondelle gazouille joyeusement comme si elle voulait à la fois encourager sa petite famille et la couvrir de son corps. Sur les marches du perron se blottit, immobile, comme s'il était lui-même sculpté dans le bois, un bohémien, la tête basanée couverte du capuchon d'une cape de poil de chameau. En bas, dans l'office, bourdonne le rouet de la vieille Jewka, et le cocher, qui de longue date s'occupe assidûment d'astronomie au sortir du cabaret, qui est considéré pour cela comme un prophète dans tout le village, le cocher et deux autres domestiques jouent aux tarots avec des cartes sales. Le vieux Gaëtan, qui fut longtemps soldat et je crois aussi brigand pendant plusieurs années, mais qui, depuis quarante hivers qu'il est de la maison, aime la vieille Jewka, dont les cheveux blancs étaient bruns alors, fait à cette dernière le compte de ses économies, suffisantes peut-être pour acheter une auberge et se marier. — Mais non, il n'y en a jamais assez. — Et la dame, qui vient d'attiser un feu pétillant, la belle et blonde dame dans son grand fauteuil, lit, frissonne, bâille. Le chat noir s'est pelotonné sur le chambranle et ronronne les yeux fermés; mais la rafale ne les laissera pas tranquilles, la voici qui souffle par la vaste cheminée de marbre si méchamment que la belle paresseuse s'effraie et que le chat ouvre ses yeux verts; les flammes, chassées en avant, s'attaquent à la peau d'ours sur laquelle repose le fauteuil, et la dame a grand'peine à l'éteindre, tandis que le vent secoue ses boucles blondes, feuillette son livre, hérisse les poils noirs du chat. Cependant une pluie incessante bat les vitres, il fait sombre dans le salon, et au dehors se répand un épais crépuscule.

Au printemps, on avait relégué sur le toit de la grange une vieille roue. La cigogne, notre amie depuis des années, à son retour du pèlerinage d'Égypte, l'avait inspectée en témoignant une vive satisfaction; le noble oiseau ayant amené sa fiancée, ils avaient renouvelé leur examen ensemble, étaient restés longtemps debout sur une patte à réfléchir et à claquer du bec, puis enfin avaient bâti leur nid au sommet de la roue, dans laquelle une myriade de moineaux, semblables à la cour bruyante et inutile d'un prince, s'étaient de leur côté installés pour couver. Maintenant le couple de cigognes, la tête basse, les plumes ébouriffées par le vent, fouetté par la pluie, étend sur les petits de grandes ailes frémissantes. J'entends leurs cris lamentables malgré le fracas des élémens. A côté de moi, sous l'appentis, se trouve un vieux paysan; il contemple le nid et sourit avec tristesse. Ce vieillard s'appelle Hryn Jaremus; il a quatre-vingt-dix ans, il a vu bien des choses et n'a rien oublié, comme le prouve sa face terreuse, sombre, presque pétrifiée, à quiconque sait lire ces traits étranges dans lesquels le destin écrit

sur des visages humains des secrets lugubres et des vérités lentement dévoilées. Le vieux paysan m'adresse donc son triste sourire. — Ce sont là, dit-il, des animaux curieux; ils me rappellent une histoire bien ancienne : un couple de cigognes avait bâti son nid sur notre cheminée, déjà ils couvaient de beaux et gros œufs, quand une méchante idée, comme en a souvent la jeunesse, nous vint à nous autres vauriens. Nous prîmes un œuf d'oie, et en l'absence du mâle, parti pour la chasse aux grenouilles, je montai mettre cet œuf dans le nid. La femelle me regardait, se serrait de côté, mais elle ne quitta pas ses œufs tandis que je glissais celui de l'oie sous elle, et figurez-vous, maître, qu'elle couva un petit oison qui paraissait tout étonné de se voir parmi des cigognes; mais le mâle, à la vue de l'étranger, fit entendre un claquement furieux, s'envola loin de sa femme et s'en alla vivre solitaire, absorbé dans ses réflexions sur le toit du château. Et, — vous ne le croirez pas, — avant de partir cette année-là, les cigognes se sont rassemblées dans le grand pré, derrière la forêt, pour juger l'infidèle. Je l'ai vu de mes yeux; elles formaient le cercle, le mâle claqua du bec, les autres lui répondirent, et la femelle cria d'angoisse; elle était innocente, la pauvre bête, notre enfantillage avait causé son malheur. N'importe, ses juges lui plongèrent leurs grands becs dans le corps, et elle mourut. Cela faisait pitié. — Nous gardons le silence tous deux pendant quelques instans, puis le paysan, s'essuyant le front avec sa large manche de chemise, reprend : — Avez-vous déjà entendu dire, maître, qu'à Toulava un tribunal de paysans avait, il y a quelques jours, interrogé, jugé et condamné des voleurs? Les commissaires de Kolomea doivent être en route, mais ils ne découvriront rien... On tient les uns aux autres, voyez-vous; toute la commune est comme un seul homme; aux anciens usages, personne ne doit toucher.

Je me récrie : — Mais c'est contraire au droit, contraire à la loi! Qui nous protégera contre l'arbitraire, les mauvais traitemens, les outrages, le meurtre, si le peuple juge lui-même?

— O maître! répond le vieux d'un ton solennel, vous demandez qui nous protégera? Et notre bonne conscience? et la conscience du peuple!.. Quiconque fait le bien n'a rien à craindre, car la voix du peuple, c'est la voix de Dieu.

Sur ces entrefaites, une *britchka* crottée plus haut que le marchepied entre dans la cour du château. Deux messieurs en descendent : l'un est de petite taille, asthmatique, sa grosse tête rivée aux épaules comme par une vis, les cheveux collés sur les tempes. Il tient à la main la casquette impériale, que ne saurait supporter son front en sueur, et a déboutonné son uniforme battu par les intem-

péries de la saison; l'autre, maigre, courbé, a les joues creuses, des yeux clignotans, un crâne chauve et de longs doigts dont il rogne les ongles avec un canif.

Ce sont les commissaires du tribunal qui retournent à Toulava. Aux premières questions que je leur adresse, ils haussent mystérieusement les épaules et répondent en toussant d'une manière évasive pleine de dignité, mais à peine sont-ils à table devant une bouteille de vin de Hongrie bien doré, qu'ils se dérident et deviennent communicatifs, chacun à sa manière.

— Eh bien! avez-vous mis la main sur les coupables?

— Comment pouvez-vous demander cela? réplique l'individu essoufflé en broyant une aile de volaille entre ses fortes mâchoires. Nous avons l'expérience de ces sortes de choses, nous connaissons le pays et les gens. Qui donc serait coupable, sinon la commune de Toulava tout entière? Ceci posé, enseignez-moi le moyen d'arracher un aveu, d'obtenir seulement un témoignage!

— Croyez-vous, reprend le personnage maigre en grattant ses ongles, croyez-vous que nous ayons épargné les paroles, la plume, l'encre ou notre autorité? Mais voici ce qu'il y a : la commune de Toulava connaît son monde, elle sait que tel et tel sont voleurs de profession et comprend ce qu'il lui reste à faire. Ce garçon a volé cinquante fois, et une fois il est pris. Convaincu de délit, il subit sa peine, puis, la liberté lui étant rendue, vole d'autant plus, seulement avec des précautions nouvelles afin d'éviter qu'on le prenne désormais. Que faire? La commune l'exhorte, en vain bien entendu: alors elle se rassemble un jour, comme au vieux temps où il n'y avait ni état, ni loi, ni juge, et elle prononce elle-même l'arrêt. Pour cela, elle n'a besoin ni de témoins, ni d'aveu; elle est sûre d'avoir devant elle des gaillards qui rançonnent le voisinage et vivent dans l'abondance sans rien faire aux dépens de travailleurs qui gagnent péniblement leur pain. La commune sent donc bien qu'elle ne leur fait pas de tort; ils sont par conséquent arrêtés, traînés à l'auberge de Toulava, tourmentés jusqu'à ce qu'ils aient confessé leurs méfaits, nommé leurs complices, donné tous les dédommagemens possibles; puis on les condamne séance tenante, et l'exécution est faite sur l'heure. Cela paraît dur et illégal au premier abord, mais on ne peut refuser à ce mode barbare un certain droit de nature et surtout de raison, car la justice régulière ne serait arrivée à aucun résultat. Bon! voilà le cabaretier juif qui vient à Kolomea déclarer que le tribunal des paysans s'est tenu chez lui. Une commission est envoyée sur les lieux, bien inutilement, car personne ne veut rien savoir du cas, ni la commune, ni même le Juif, le voleur puni encore moins! Peut-être a-t-il reçu plus de cent coups, le drôle, mais il aimerait mieux se mordre la langue

que de dénoncer ses juges, car la seconde fois il périrait par les mains de la commune.

— Bah ! vous défendez, vous aussi, la justice populaire ?

— L'aurais-je défendue ? s'écria l'homme maigre inquiet, — et il fit grincer avec plus de fureur que jamais ses ongles sous son canif, — au contraire je trouve qu'il faut s'y opposer sévèrement ; mais entre nous la franchise n'a pas d'inconvénient, et avec votre permission...

— Certes, interrompit l'asthmatique en s'efforçant de lever la tête pour reprendre son souffle éteint, certes il y a là-dessous une chose digne d'estime, l'instinct, le bon et sûr instinct,... la volonté de s'aider soi-même.

II.

A perte de vue s'étendent les prairies, d'une végétation si opulente que les chevaux semblent y nager. Ce sont de vrais chevaux galiciens, petits, grêles, mais pleins d'énergie, de feu, et résistans à la fatigue. Des gars vêtus seulement d'une chemise et d'un pantalon de toile, la tête et les pieds nus, armés de longs fouets qu'ils font claquer, les gardent en criant, en chassant, en jouant du chalumeau. Le ciel est d'un bleu profond sans nuage, et malgré l'heure matinale une brûlante chaleur commence à peser sur la terre. Les jeunes gardiens vont ramener leurs chevaux à l'écurie ; l'un d'eux se balance sur le dos d'un grand bai-brun qui en guise de bride n'a au cou qu'une corde lâche, d'autres éteignent le feu qui a brûlé toute la nuit, car la température insupportable du jour les force à choisir pour mener leurs bêtes au pacage les heures où le soleil est absent. Un seul reste assis sur une grosse pierre sans regarder les chevaux ni les camarades ; il ne tient ni fouet ni chalumeau ; ses mains maigres et brunes enfoncées dans ses cheveux blonds de lin, il pleure, il pleure amèrement. C'est un singulier garçon ; je le connais, son nom est Hryciou. Il a une figure longue et fine, au teint si transparent que les veines bleues se montrent au travers, et sa pâleur résiste au hâle de l'été ; tout en lui indique une sensibilité nerveuse exagérée, maladive, et quels yeux dans ce visage souffrant ! de grands yeux bleus pleins de lumière, des yeux surnaturels qui inquiètent celui qui les interroge, qui plongent mélancoliquement dans la pensée d'autrui, qui pressentent l'avenir et la mort sans crainte, mais aussi sans espoir, et ce matin-là ils étaient pleins de larmes. — Qu'as-tu ? lui demandai-je en posant doucement ma main sur sa tête.

— Oh ! maître ! maître ! répondit-il en sanglotant, ils m'ont pris la jument, et le poulain et le grand alezan.

— Comment cela ?

— Comme font de pareils coquins, voleurs de chevaux, bandits que Dieu veuille punir! — Il s'essuya les yeux du revers de la main, et poursuivit plus tranquillement : — Nous étions cette nuit dans l'herbage, près du moulin de Théodosie, moi, Grégoire, Ivachka et les autres avec tous nos chevaux. Il faisait si frais sur l'herbe et dans l'air que c'était un plaisir et que les pauvres bêtes en bondissaient de joie. Notre feu était superbe, et la meunière vint causer, rire, et nous apporter du maïs, que nous fîmes rôtir dans la cendre. Quand elle nous eut quittés, nous restâmes encore à manger le maïs et à nous raconter des histoires. Tout était si calme qu'on entendait clapoter l'eau du moulin et sauter le poisson. La plupart d'entre nous s'endormirent; moi, je ne dormais pas : couché sur le dos, je comptais les étoiles. Voilà que tout à coup les chiens aboient, et en me redressant j'aperçois un loup tout près des saules, je le vois sortir la tête du feuillage et nous regarder. J'appelle les gars, et je me lance à la poursuite de ce loup en brandissant un tison. Les autres me suivaient à grand bruit, tous armés de même. L'animal disparaît; toutefois, après avoir bien couru, nous le revoyons derrière le moulin non pas sur ses quatre pieds, maître, mais sur deux, comme un homme. Grégoire et Ivachka font le signe de la croix, mais Michalik, un rusé, devine la chose. — Que le diable me prenne aux cheveux, dit-il, si ce n'est pas un voleur qui vient nous enlever nos bêtes. — Comme il disait cela, la peur m'étouffe, et mes jambes commencent à trembler; les autres donnaient la chasse au voleur, mais moi, je me traînai vers les chevaux. Ils paissaient tranquillement, ce qui ne serait pas arrivé, si le loup eût été proche, car les chevaux sentent un loup de loin, et cherchent alors quelque endroit élevé où tous ensemble ils forment un cercle les sabots en dehors. Rassuré, je me mets à compter, comme j'avais fait auparavant pour les étoiles, nos pauvres bêtes, mais impossible d'en venir à bout tout seul. Quand mes camarades sont venus m'aider, nous nous sommes rendu compte de notre malheur. Les gueux nous avaient volé quatre chevaux! L'un d'eux s'était cousu dans une peau de loup pour nous faire peur et nous occuper pendant que les autres... — Le pauvre enfant sanglotait de plus belle. — Sur ces quatre chevaux, deux étaient à moi... et le poulain avait suivi la jument pie! — Dieu sait où ils sont maintenant! Mais je connais les voleurs,... je les connais!

— Ne serait-ce pas Cyrille?

— Lui-même, répliqua le jeune garçon, et Stawrowski avec leur bande. Ils volent l'œuf sous le ventre de la poule et le lin dans les mains de la ménagère.

— Si tu connais les voleurs, pourquoi ne les poursuis-tu pas au lieu de rester à pleurer?

— Il est trop tard, tout serait inutile. Ces gens-là ont leurs aides, leurs recéleurs; un Juif a déjà fait passer la frontière aux chevaux, il les a vendus en Russie, et je ne reverrai jamais ma jument pie! Oh! je ne retourne pas à la maison, je n'y retourne pas!

— Je veux t'y accompagner, lui dis-je.

— A quoi bon?

— Pour parler à ton père.

— C'est inutile, je vous remercie.

— Mais que crains-tu donc, si ce n'est les coups?

— Eh! que me font les coups! — Il se mit à crier avec un torrent de larmes, en se meurtrissant le visage de ses poings fermés : — Oh! ma jument pie! oh! mon poulain aux pieds blancs! Oh! ma pauvre bête, comme tu me regardais avec tes beaux yeux noirs! comme tu hennissais quand je te parlais! Qui te portera maintenant des carottes et du melon? Mon Dieu! le cœur me fait mal!.. Je voudrais mourir! — Il se jeta la face contre terre et resta ainsi sans mouvement.

Environ quinze jours après cette scène, au retour de la chasse, mon épagneul anglais, qui me devançait toujours, entra dans le cabaret du Juif, cabaret isolé qui se trouve entre notre village et Toulava. J'avais encore une lieue à faire, et le bouchon de verdure fraîche se balançait au-dessus de la porte d'une manière si engageante que je n'hésitai pas à suivre mon guide. En face de la porte vermoulue se dressait le comptoir vernissé derrière lequel la Juive, coiffée d'un fronteau de soie rouge cousu de perles et de pierres de Bohême et en robe flottante d'étoffe à fleurs, versait à quatre paysans debout sa vénéneuse eau-de-vie dans des gobelets rouillés. Tous se tournèrent vers moi souriant, saluant et baissant la tête avec une sorte de confusion. La belle Juive fut la première à lever ses yeux brillans, où une caressante douceur se mêlait à beaucoup de finesse. — Votre grâce prendrait-elle un verre de tokai? — Oui, s'il vous plaît, Chaike.

La Juive sortit de la salle en se dandinant d'un pied sur l'autre. Les paysans se taisaient. Il y avait parmi eux le vieux Hryn Jaremus, puis Akenty Prow, un célibataire déjà mûr, si mûr, avait coutume de dire Chaike, qu'il était toujours près de tomber aux pieds de la première jolie femme venue. De taille moyenne, bien nourri, avec des joues pendantes et des yeux bleus très vifs, il ramenait soigneusement ses cheveux pour dissimuler qu'il fût chauve, et portait un habit de fin drap bleu. Avec eux se trouvait encore Larion Radzanko, jeune aubergiste, riche et de bonne mine, qui campait hardiment son bonnet sur l'oreille gauche en fumant sa pipe d'écume de mer et en sifflotant un air dans l'intervalle de ses paroles. Le quatrième m'était inconnu. Nous nous taisions donc; seul Larion

sifflait. La Juive revint me verser le tokai qui brillait comme de l'ambre, les paysans dégustèrent leur breuvage empoisonné, mais personne ne dit mot; on entendait sur les carreaux sales bourdonner la dernière mouche de l'été. En ce moment rentra le cabaretier, ses cheveux luisans de graisse bouclés de chaque côté d'un visage de cire jaune, vêtu d'un caftan noir, les bottes couvertes de poussière; silencieusement il s'assit sur le banc près du poêle et regarda les paysans avec une malice insolente qui se retrouvait dans sa voix lorsqu'il leur dit enfin : — Voulez-vous apprendre quelque chose de nouveau?

— Pourquoi pas? répondit Akenty Prow.

— Je sais où sont les chevaux.

— Quels chevaux? demanda Hryn Jaremus d'un air de profonde indifférence.

— Les quatre chevaux et le poulain volés dernièrement dans l'herbage.

— Et où sont-ils? fit Akenty avec précipitation.

— Où seraient-ils, interrompit le rusé Jaremus, sinon par-delà la frontière, vendus en Russie, ton cheval blanc avec eux? Laisse-toi entortiller par les Juifs!

— Qu'est-ce que tu dis? s'écria le cabaretier; je n'entortille personne. J'ai vu les chevaux, j'ai vu l'homme qui les a vendus en Russie.

— Oui, tu as vu les chevaux, répliqua le vieux paysan, et tu as vu l'homme, tu le vois même tous les jours, chaque fois que tu t'en vas à l'eau, selon l'ordre de ton prophète, laver ton visage maudit.

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda le Juif, dont les yeux se rétrécirent.

— Cela signifie, répondit Hryn Jaremus en s'approchant de lui et en posant ses deux mains sur ses genoux sans le quitter du regard, cela signifie que je connais le recéleur qui a aidé au vol. Il n'y a qu'un seul homme au village qui possède une peau de loup, c'est Stawrowski le *Pacha*. Stawrowski a volé les chevaux avec Cyrille et...

— Eh bien! et le complice qui a vendu les bêtes? interrompit le Juif avec un calme provoquant.

— C'est le même qui a vendu ma vache au marché de Kolomea, et aussi le bois de Larion et le blé volé à...

— Eh bien! qui est-ce? répéta le Juif sans se déconcerter.

— Tu vas le voir, dit Jaremus. — Il le saisit au collet et l'entraîna vers un morceau de miroir cassé qui pendait au mur. — Là, le vois-tu maintenant? Cette mine de fripon te plaît-elle?

— Lâche-moi, criait le Juif en se débattant.

— Soit! pour aujourd'hui. Je ne te lâcherai pas peut-être une autre fois.

Le Juif alla trébucher contre la muraille. — Quand vous découvrirez les voleurs, s'écria-t-il en crachant avec fureur autour de lui, faites une plainte, dénoncez-les aux tribunaux, et je paie les frais du procès.

— Ce serait de l'encre et du papier perdus, répondit le vieux Jaremus, mais prends garde que nous ne les jugions nous-mêmes et toi avec eux...

— Qu'avez-vous dit? balbutia le Juif, plus livide encore que de coutume, les lèvres blanches comme un linge et les yeux étincelans de rage, — brigands, assassins, bourreaux, buveurs de sang que vous êtes, oui, buveurs de sang!..

— Tu peux hurler et vociférer tant que tu voudras, fit le vieillard sans perdre un instant son calme; avertis les autres, si tu tiens à la vie, il en est encore temps; mais si ces vols et ces coquineries ne cessent, alors... — il leva deux doigts au-dessus de sa tête comme pour prêter serment.

Le Juif, redevenu maître de lui, passa derrière son comptoir et se mit à rassembler avec bruit les gobelets.

— Le mieux serait d'en finir avec cette bande, fit Larion à voix basse.

— Vous voulez dire les juger? répliqua Akenty Prow. Ce serait le mieux en effet, mais réfléchissez; les punitions, les coups, les amendes ne serviront de rien, ils se vengeront, voilà tout... Ce sont des gars hardis... Ce Pacha,... Cyrille surtout! il est de pierre et souple comme un serpent à la fois,... plein de venin à en crever! Il faudrait les abattre, les supprimer... tous ensemble.

Le vieux regarda les deux autres avec une expression singulière que je ne saurais rendre, puis ils payèrent ce qu'ils devaient en monnaie de cuivre et s'en allèrent.

A la porte, Hryn Jaremus se retourna encore une fois et fit un mouvement des paupières. La Juive comprit ce regard sévère et menaçant; elle poussa du coude son mari et à son tour lui montra d'un geste muet la lune qui passait justement du premier au second quartier.

— C'est pour vous le moment de bénir la lune, lui dis-je.

— Vous savez cela? répondit-elle étonnée avec la grimace du lièvre que l'on soulève de terre par les oreilles.

— D'où vient cet usage?

La Juive baissa les yeux. — Feu ma mère, dit-elle après réflexion, feu ma mère m'a raconté que, Dieu ayant achevé les deux flambeaux du ciel et les ayant tous deux, égaux en grandeur et en éclat, attachés au firmament bleu, la lune dit : — Seigneur, il ne convient pas que deux serviteurs aient le même rang. Permets que je sois plus grande que le soleil. — Alors le Seigneur répondit en

colère : — Parce que tu as voulu t'élever au-dessus de ton compagnon, tu seras abaissée; je te condamne à être plus petite que lui et à répandre une lumière moins forte que la sienne. — La lune pâlit et s'en allait affligée lorsque le Seigneur, pris de pitié, lui donna les étoiles pour compagnes.

— Un beau mythe! répliquai-je, mais ce n'est pas la raison qui vous fait bénir la lune après le premier quartier. Il semble plutôt que vous demandiez ainsi à être protégés contre le pillage, le meurtre et les desseins de vos ennemis.

— La protection contre nos ennemis, fit le Juif, nous la trouvons dans une tête sensée, dans un cœur résolu; voilà ce qui rend leur haine impuissante. Voyez Cyrille, ne dort-il pas tranquillement la porte ouverte, sans serrure, sans chien, sans armes, comme dort le juste? Il sait que personne n'oserait toucher un cheveu de sa tête; non, personne, pas un seul d'entre eux!

Il était nuit quand je quittai le cabaret, mais la lune claire, qui errait paisible parmi les petits nuages, inondait mon chemin d'une blanche lumière. J'avais fait deux cents pas lorsque l'idée me vint de me retourner. Aussitôt je vis le Juif qui était sorti de cette clarté magique et qui regardait de tous côtés si nul ne l'observait. J'enjambai la clôture d'osiers, puis, me glissant à travers la prairie derrière les broussailles, j'approchai sans être vu. Le Juif était maintenant debout, son visage jaune et chagrin tourné vers la lune; à trois reprises, il prononça la formule : « loué soit celui qui renouvelle la lune. » Puis il sauta trois fois avec cette invocation au croissant mystique : « de même que je saute devant toi sans pouvoir t'atteindre, puissent mes ennemis ne point arriver jusqu'à moi, ne point me nuire! » Ensuite il saisit son caftan par un bout en faisant le simulacre de chasser ses ennemis, Akenty Prow, Larion, et avant tout le vieux taciturne et sinistre Jaremus, les méchans esprits, les démons avec eux.

III.

A une lieue derrière notre village commencent les marais, une grande nappe couverte d'algues entremêlées de lis d'eau blancs et jaunes qui flamboient dans la rougeur du soir. Au milieu de ces marais se trouve un petit étang dont les eaux étincelantes sont frangées de quelques joncs clair-semés; l'abord n'est facile que sur un seul point, où il touche au verger d'un paysan. Si vous vous cachez dans les massifs de noisetiers, vous ne tarderez pas à voir sortir des roseaux une tête noire emmanchée à un long cou, puis une seconde, une troisième, peut-être toute une flottille de petits navires sombres vous apparaîtra-t-elle comme amarrée dans le lointain. Ce sont les

canards sauvages. Aux canards était destinée ma visite, sur eux se concentrait toute mon attention, certain jour que je m'étais installé, à l'heure où tombe le crépuscule, dans la cabane abandonnée du garde, mon chien haletant auprès de moi, mon fusil sur mes genoux; mais je ne guettais que depuis peu de temps, quand le frôlement d'une robe de femme détourna mon attention. A travers les planches disjointes, je vis, sans être vu moi-même, une jeune paysanne de taille haute et développée, dont les tresses blondes entrelacées de rubans rouges étaient secouées gracieusement par la marche. Elle se baissait de temps à autre pour ramasser une poire ou une pomme et y imprimait deux rangées de dents éblouissantes. Non loin de moi, la souche d'un noyer formait un siége naturel; la jeune fille s'y assit, mordant aux fruits éparpillés sur ses genoux, pour les jeter ensuite dans l'eau l'un après l'autre, l'œil fixé sur les ricochets qu'ils formaient. Elle attendait quelqu'un sans doute, mais sans témoigner d'impatience; seulement lorsqu'une ombre d'homme longue et noire tomba soudain à ses pieds, elle leva vivement la tête, et un sourire douloureux, qui fit place aussitôt à une profonde rougeur, passa sur ses traits.

L'homme était jeune et beau, non pas selon les règles de la beauté grecque, mais séduisant par la force et la grâce de sa tournure et de ses attitudes, par l'expression singulièrement aimable de son visage résolu, où éclatait la joie de vivre. Il portait les vêtemens du paysan cracovien, les hautes bottes montantes jusqu'aux genoux, les larges chausses en drap bleu, le justaucorps de même couleur et un petit bonnet coquettement taillé dans une peau d'agneau dont la blancheur était mise en relief par le voisinage d'abondans cheveux noirs frisés. En apercevant la jeune fille, ses lèvres rouges aux moustaches soyeuses s'entr'ouvrirent joyeusement sur l'éclair de ses grandes dents blanches. Il lui saisit la main, prit place auprès d'elle, lui passa très librement le bras autour du cou et couvrit de baisers fougueux son joli visage empourpré. Elle le laissait faire, et il me parut que sa mélancolie était mise en fuite par ces caresses. Un peu de temps s'écoula avant qu'elle osât l'interrompre en poussant un soupir. — Eh bien! qu'est-ce que tu as? demanda-t-il. Qu'est-ce qui te fait de la peine? Allons, parle, mon petit lièvre! — De grosses larmes débordèrent des yeux de la pauvrette. — Quoi! tu pleures? — Avec une tendresse indicible, il attira la jolie tête soucieuse sur sa poitrine.

— Tu m'aimes donc encore? murmura-t-elle.

— Si je t'aime?.. Comment ne t'aimerais-je pas?

— Mais qu'est-ce que je deviendrai quand... — Elle hésita et cacha son visage dans ses mains; je voyais le sang monter aux petites oreilles rouges. — Oh! quelle honte, Stawrowski!

Ce nom ne me surprit pas. J'avais devant moi le dangereux forban qu'on avait surnommé *le Pacha*, parce qu'on lui connaissait une douzaine de femmes dont il s'était amusé à voler le cœur comme il volait les chevaux, les vaches et le bois coupé.

— Et tu pourrais me sauver, si tu le voulais, sanglota la fille, oui, si tu voulais seulement!

Le Pacha se mit à rire, mais ce rire n'exprima, comme je m'y serais attendu, ni moquerie, ni légèreté; c'était un rire amer qui m'alla jusqu'à l'âme.

— Écoute, Kasia, continua-t-il, — et sa physionomie, si gaie d'ordinaire, devint grave, — dis-moi, t'ai-je promis jamais de t'épouser,... t'ai-je promis quelque chose?..

— Non, répondit-elle inquiète.

— Eh bien! je vais te dire maintenant ce que je n'ai encore dit à personne. —Que sa voix était en ce moment insinuante et douce! — Si je pouvais prendre femme, je ne prendrais que toi, toi seule, entends-tu? aucune autre, bien que tu ne possèdes ni terre, ni maison, pas même une vache, et que moi non plus je n'aie rien. N'importe! j'irais sur l'heure avec toi devant le prêtre.

— Vrai?.. — Le regard de la pauvre fille reposa ravi sur celui de son amant.

— Vrai, répondit-il, mais j'ai... j'ai une femme; ma femme vit, et je ne peux la tuer pour t'épouser sous la potence!

— Tu as une femme?..

— Oui...

— Eh bien! alors tout est perdu, dit Kasia pétrifiée, tout;... mais je tâcherai de ne pas me plaindre, pourvu que tu n'abandonnes point... ton enfant.

— Je ne vous abandonnerai jamais! s'écria-t-il, — et la sincérité vibrait dans ses paroles. Si tes parens te chassent, viens chez moi. Je travaillerai pour nous trois.

— Tu travailleras, Stawrowski?..

— Soit! je volerai! s'écria le jeune homme avec un élan féroce. Pourquoi pas? Est-ce qu'on ne m'a pas aussi volé ma femme et fait signer des lettres de change jusqu'à épuisement? Vivons et mourons en joie! Ma femme porte une pelisse de zibeline, et les Juifs administrent mes terres à leur profit. — Il éclata de rire. — Cela m'est égal. Ils ont vécu à mes dépens; moi, je vis désormais aux leurs! Si la belle coquine était morte seulement, tu serais ma femme! En attendant, petite, je les vole à toutes les heures du jour et de la nuit : je leur ai pris leur blé, leurs fruits, leurs filles; on m'a nommé le *Pacha*, et désormais je suis à toi, tu vivras comme une sultane, notre enfant vivra comme un prince oriental; je leur ferai voir qui est le maître!

— Et n'en aimeras-tu jamais une autre? demanda la jeune fille d'un air de doute.

— Tu es ma femme, répondit-il; les autres... — Il fit de la main un geste de mépris.

— Mais tu ne sais pas leur résister, dit-elle en riant de plaisir; la vue d'une jolie femme te rend fou,... tu es un vrai pacha...

— Que t'importe? s'écria-t-il en bondissant sur ses pieds pour jeter au loin dans l'étang un caillou qu'il venait de ramasser, que t'importe, puisque pour toi je donnerais mon sang, oui, mon sang, puisque pour toi je volerais la lune au bon Dieu lui-même, je volerais les étoiles, pour toi, pour toi seule? Allons, viens, ne baisse pas ainsi ta chère petite tête! Ris, saute, chante! Tu es la maîtresse d'un voleur, la femme d'un voleur! Vivons joyeusement, mourons de même!

C'est ainsi que je rencontrai Stawrowski; voici comment je fis peu après connaissance avec Cyrille, son complice. Nous avions eu du monde, un certain désordre s'en était suivi, la cuisine resta ouverte, abandonnée pendant quelques minutes, et ce temps suffit pour que plusieurs pièces importantes de notre argenterie de famille disparussent. On n'avait vu personne entrer dans la cour ni en sortir; néanmoins aucun soupçon ne tomba sur nos gens, qui de leur côté n'eurent pas un seul instant la crainte d'être accusés du vol. Tous faisaient partie depuis plus de vingt ans de la maison, où ils étaient traités, comme c'est l'usage chez nous, en amis plutôt qu'en domestiques.

— Ce ne peut être que Cyrille, dit la cuisinière.

— Ce ne peut être que lui, affirma le cocher, et le mieux serait de lui parler.

Je résolus donc d'aller trouver le Juif, qui passait pour le recéleur de la bande.

— Dites à Cyrille que je serai ici ce soir à huit heures pour lui parler, commençai-je sans préambule.

— De quoi donc voulez-vous l'entretenir? fit le cabaretier d'un air indifférent.

— Il a volé notre argenterie.

— Que Dieu me punisse!.. s'écria le Juif.

— Il te punira, sois tranquille, un peu de patience! Mais d'abord je veux voir Cyrille ce soir, chez toi. Je veux rentrer en possession de cette argenterie, à laquelle s'attachent des souvenirs précieux, comprends-tu?

— Je ne comprends rien à tout ce que vous dites, honoré maître, répondit le Juif avec un calme imperturbable, mais vous trouverez Cyrille ici...

Lorsque j'entrai à l'heure dite dans la salle qu'éclairait miséra-

blement une petite lampe d'huile de naphte, Chaike était assise derrière le comptoir, le Juif louait Dieu dans un coin d'une voix pleurarde, et un homme, installé devant l'une des tables, se leva en saluant avec respect, mais sans la moindre trace de servilité; puis cet homme resta debout, le regard fixé sur moi.

— Êtes-vous Cyrille? demandai-je en m'approchant de lui.

— Oui, monsieur, je suis Cyrille, que désirez-vous de moi?

— Nous avons le temps d'en causer, répondis-je; Chaike, donne-nous de ton tokai.

Chaike sortit, le Juif ferma les yeux, et continua de prier en balançant le haut du corps.

Cyrille n'était pas grand, il était plutôt petit, et n'avait l'air ni sauvage, ni effronté, ni fourbe, au contraire. Il me fit l'effet d'un paysan avisé qui a servi dans l'armée ou fréquenté l'école. Ses bottes neuves étaient cirées avec soin, son *sierak* (1) noir retombait sur des chausses de beau drap gris, sa pipe courte était montée en argent. A côté de lui gisait une canne plombée. Sa physionomie nerveuse était singulièrement agréable, éclairée sous un front proéminent par des yeux gris, aux longs cils, aux épais sourcils noirs. Il portait les cheveux courts, sa moustache tombait mélancolique plutôt que hardie de la bouche un peu épaisse au menton bien rasé. Tel était l'homme dont l'intelligence, la ruse et l'audace faisaient trembler toute une province, qui pouvait impunément nous piller et nous mettre à contribution.

Lorsque le vin nous fut apporté, je m'assis, et, sur mon invitation, Cyrille en fit autant. Sans tourner la tête : — Sortez! dit-il.

La Juive obéit sur-le-champ.

— Et toi, faudra-t-il que je t'aide? — reprit Cyrille, s'adressant au Juif. Celui-ci se leva, les paupières à demi closes, et suivit sa femme en murmurant ses prières. — Je suis à vos ordres, mon bon seigneur, dit alors Cyrille.

J'attaquai d'emblée la question. — On a volé chez nous de l'argenterie...

— C'est incroyable! s'écria le voleur, vous n'avez que des gens sûrs à votre service, et tout est bien gardé.

— C'est un fait pourtant; aussi suis-je venu demander ce que vous exigez pour nous rendre cette argenterie.

Cyrille se mit à sourire. — Voyez-vous, dit-il, jamais encore un seigneur ne m'a parlé si poliment, à moi, voleur... Vous savez bien, n'est-ce pas, que j'ai pris votre argenterie, et, si vous l'ignorez, je vous l'apprends; je l'ai prise, et le coup n'a pas été des plus faciles... Un instant si court et tant de témoins! Mais puisque vous agissez

(1) L'habit des paysans petits-russiens.

ainsi avec moi, je veux vous rendre le butin et à bon marché encore. Dix florins ne sont pas trop, il me semble...

— Voici les dix florins.

— Non, je ne les prends pas avant d'avoir rendu l'argenterie. Et maintenant, je voudrais vous dire un mot. Vous êtes entouré de braves serviteurs, mais qui ne pourront peut-être pas empêcher que l'on ne fasse chez vous un jour quelque bonne prise. Puisque vous êtes un seigneur si généreux et si humain, pourquoi ne nous donneriez-vous pas une somme que vous fixeriez vous-même, une somme annuelle?.. A cette condition, nous nous engagerions sur l'honneur à ne vous rien dérober, pas même un bout de corde.

— C'est à voir. Que demanderiez-vous?

— Cinquante florins par exemple, répondit Cyrille sans prendre le temps de la réflexion.

— C'est convenu.

— Et chez qui toucherai-je la somme?

— Chez moi.

— Je ne crois pas demander trop, dit le voleur, nous avons besoin d'un peu d'argent. Le *Pacha*, vous comprenez, a une gentille bonne amie qui va lui donner un fils...

Il leva son verre, but à ma santé, à celle de ma maison, puis avant de poser le verre, lança les dernières gouttes au plafond, selon la vieille coutume russe.

— J'étais curieux de vous connaître, Cyrille.

— Eh bien! trouvez-vous en moi quelque chose d'extraordinaire?

— Le monde parle de vous comme d'un ogre.

— Et vous avez découvert, dit Cyrille en hochant la tête, vous avez découvert que j'étais un homme faible, misérable, insensé, malheureux comme seul l'homme peut l'être...

— Pourquoi voles-tu? demandai-je.

— Pourquoi? — Il ôta son bonnet et passa la main sur ses cheveux en brosse. — Vous me comprendrez peut-être : je ne suis pas tout à fait aussi sot ni aussi lâche que les autres. J'enrage que tout soit inégal dans un monde qui est l'œuvre du Dieu sage, tout-puissant et bon. Et Dieu nous a tous créés, créés à son image, mais celui-ci hérite, réussit, il vit dans l'abondance, tandis que celui-là manque du nécessaire. Oui, je vous le dis franchement, j'enrage d'être *celui-là*, de végéter dans l'indigence, n'étant pas né plus mal qu'un autre. J'ai commencé par le travail, j'ai tout entrepris et je sais que cela ne sert à rien : paysan, je luttais contre la grêle, les sauterelles, la maladie des pommes de terre; j'ai été soldat, j'ai fait du commerce, j'ai été cocher au service d'un comte, et là j'ai appris à connaître les caprices des grands; j'ai respiré comme mineur les vapeurs de plomb, j'ai travaillé dans la saline de Kalisch

et à la journée dans les champs. Apprenti chez un maçon, je suis tombé de l'échelle, j'ai été menuisier ensuite et même chantre; mais partout j'ai recueilli le guignon, les coups, la faim et les injures. Tout cela fait saigner le cœur d'un homme encore honnête et qui lutte consciencieusement, croyez-moi... Puis vient le temps où l'on rit de ce qui vous faisait pleurer, où l'on rit même à l'église, quand les enfans de chœur bouffis et stupides encensent le prêtre. J'ai essayé de tout, mais il n'y a rien à faire contre les riches. L'argent, c'est le bonheur, c'est la considération, c'est l'honnêteté. Si tu es pauvre au contraire, ne te donne pas de peine; tu es et tu resteras un drôle, quoi que tu fasses. Et pourquoi donc me contenterais-je de pain sec, moi qui suis capable d'apprécier une maisonnette couverte en tuiles rouges, flanquée d'un pigeonnier, d'une ruche et d'une étable à vache, avec cheval et voiture pour promener ma petite femme? Moi aussi je voudrais faire de mes enfans des prêtres, des bureaucrates; pourquoi pas? Mais non, ronge les croûtes que d'autres ont jetées, dispute aux cochons leur auge! Si ton enfant, si ta bien-aimée crèvent à la peine, qu'importe? On noie bien une portée de petits chats;... ta progéniture vaut-elle mieux?

Cyrille s'était échauffé en parlant. Ses joues bistrées, un peu creuses, rougissaient de colère. Dans son émotion, il avait rempli deux fois le verre, et chaque fois l'avait vidé d'un trait. — Ils me traquent et me poursuivent, continua-t-il. Libre à eux! Celui qui n'a rien fait la guerre au propriétaire, et il en est ainsi depuis que le monde existe : défendez-vous donc, servez-vous de votre puissance, abattez-nous, mais ne nous appelez pas coquins, n'invoquez pas Dieu et le droit, ne parlez pas de crime. Nous ne sommes tous que de misérables égoïstes, tous, tous...

Il posa la tête sur ses mains et parut s'endormir. — Eh bien! lui dis-je après une pause, admettons que tu aies raison. Ta conduite cependant ne te rend pas heureux.

— Qui vous a dit cela? s'écria Cyrille avec un soubresaut.

— Toi-même.

— Moi-même, oui, moi-même, répéta-t-il presque triste, mais il y a néanmoins des instans où je suis heureux,... quand je détruis le bonheur d'un autre! continua Cyrille avec une exaltation sauvage, et je m'entends à cette besogne. J'ai des dents comme un loup, je peux mordre et je mords! Je rends celui-là jaloux de sa femme, j'attise chez celui-ci d'infernales terreurs à cause de son argent, je sème l'alarme où je puis, c'est ma joie; je dis aux femmes des choses qui les font rougir, j'enseigne des méchancetés aux enfans, je suis querelleur, ivrogne, joueur, voleur, et, quand j'entrevois un moyen de faire du mal, je ne le laisse point échapper. Qui pourrait m'en punir? qui?..

— Dieu, peut-être.

Il se mit à rire en lançant au ciel un regard de haine, et tandis qu'éclatait ce rire diabolique, Cyrille avait dans toute sa personne je ne sais quoi de terrible.

— Qu'es-tu donc, lui dis-je après un nouveau silence, qu'es-tu, sinon un coquin?

— Soit! vous pouvez me nommer ainsi, dit-il, abattu tout à coup, j'aurais sauté à la gorge de tout autre que vous sur un pareil mot... — Il couvrit son visage de ses mains. — Mais le coquin a encore un cœur et peut aimer comme n'aimera jamais un de ces vertueux garçons qu'on rencontre par centaines;... c'est là le malheur,... tu es gueux, pourquoi t'avises-tu d'avoir un cœur, imbécile!

— Tiens, Cyrille, lui dis-je ému, je t'ai deviné tout de suite... Tu n'es pas né sous une étoile heureuse, et la vie a fait de toi...

— Un coquin, ne vous gênez pas pour le répéter.

— Mais au fond ton cœur est resté bon...

— Autrefois, commença Cyrille d'une voix adoucie, presque enfantine, ce cœur-là était toujours prêt à tomber aux pieds des gens, on devait nécessairement marcher dessus. Pourtant, comme j'étais jeune, comme je n'étais pas laid, je gagnai l'amour d'une belle fille, et moi... je me sentais ivre quand je la voyais, et transporté d'une joie qui ressemblait à un tourment. Nous nous aimions en tout honneur, mais elle était riche, tandis que moi... moi, j'étais pauvre. Son père lui dit : — Veux-tu donc d'un mendiant qui te mangera ton bien? — Il avait tort, car je n'étais dans ce temps-là ni joueur, ni ivrogne. Un autre vint cependant. Je le haïssais depuis longtemps déjà, ce Maxime, je le haïssais pour le gros héritage qu'il tenait de famille et parce qu'il était vaniteux, qu'il avait toujours de nouvelles bottes, mais je l'abhorrai tout à fait lorsqu'il... lorsque tous les deux, lui et elle, marchèrent sur mon cœur comme sur un morceau de bois, lorsqu'elle devint sa femme! Ce fut alors que j'allai dans les mines. A mon retour, — une année environ après la noce, — le hasard me conduit, pour notre malheur à tous, devant sa maison, juste au moment... Ah! cela ne peut pas se dire! — Cyrille hésita, des larmes lui vinrent dans la voix, dans les yeux, et il laissa retomber ses bras le long de son corps, sa tête sur sa poitrine, comme s'il eût été sous l'influence d'une lassitude profonde. — Cela ne peut pas s'exprimer, reprit-il enfin. Auprès de la maison se trouvait un jardin entouré de haies vives, et dans le jardin il y avait un berceau de chèvrefeuille. Tout était plein de fleurs, de soleil et de parfums. Je regardai par-dessus la haie;... elle était assise là, sous le berceau, que Dieu me pardonne! semblable à la Sainte-Mère avec l'Enfant-Jésus. Elle était devenue plus forte et plus belle, son corset était ouvert, sa chemise aussi, et l'en-

fant, collé sur son sein, le battait de ses petites mains, et elle souriait en le regardant, si absorbée dans son bonheur qu'elle ne me vit pas, et là le diable s'empara de moi... De même qu'il montra au Seigneur toute la terre en disant : « Elle doit être à toi! » de même il me montra cette jeune, souriante et belle créature. Depuis cette heure funeste, j'errai dans le village comme le loup rôde autour du troupeau.

Un jour, c'était un dimanche, je ne l'oublierai jamais, il y avait de la musique au cabaret; les autres dansaient, moi, j'étais assis dans un coin à fumer, à boire et à réfléchir. Maxime entre, m'aperçoit, et vient s'asseoir sans façon devant ma table. — Allons, un peu de gaîté, Cyrille, commença-t-il ironiquement, prends un verre de vin avec moi, buvons à la santé de ma femme; elle n'aura rien à dire contre cela.

— Mais j'ai à dire, moi, répondis-je en colère, que je ne boirai jamais avec un sot de ton espèce.

— Es-tu ivre? dit Maxime.

— Il ne me convient pas non plus que tu viennes ici jouer au grand seigneur; reste chez ta femme, sous la pantoufle!..

— Moi, sous la pantoufle? s'écria Maxime le poing fermé, — car il était violent comme le sont tous les gens riches et gâtés.

— Oui, tu y es! répliquai-je.

Là-dessus il me frappa au visage, il me frappa, comprenez-vous? lui, Maxime le riche, qui avait pour femme celle que j'adorais comme un fou...

— Eh bien?..

— Eh bien! je l'ai tué! dit Cyrille en riant de son rire infernal.

Le silence entre nous fut long cette fois. — Et qu'est-ce qu'on t'a fait? demandai-je enfin.

— Comme j'avais à peine vingt ans, que j'étais ivre et jaloux, comme Maxime m'avait provoqué à cette rixe, j'en fus quitte pour dix ans de prison. Au bout de dix ans, je revins transformé en malfaiteur complet, et pourtant,... pourtant elle est à moi aujourd'hui! N'ai-je donc pas eu raison?

— Elle est ta femme?

— Non, mais elle le sera avec l'aide de Dieu ou du diable!

IV.

Je m'étais égaré en revenant d'une visite au curé russe de Toulava. Lorsque je sortis de chez moi, séduit par une magnifique journée d'hiver, le ciel était clair et bleu, ensoleillé malgré le froid, la neige craquait sous mes pieds, et chaque branche, chaque aiguille de sapin portait des fleurs de glace qui faisaient scintiller la mon-

tagne tout entière; mais tandis que l'imposante popadia (1) nous servait le café dans de grandes tasses peintes, tandis que nous fumions nos cigares en parlant de la nature, du Christ, de Bouddha, de vaisseaux cuirassés, d'armemens, que sais-je? il avait neigé de nouveau, et la nuit avait étendu ses voiles sur le paysage. Je perdis donc mon chemin et m'enfonçai dans la nuit, la neige et la solitude, jusqu'à ce qu'une lumière lointaine apparût comme pour me guider. J'allai droit à cette lumière et atteignis le moulin de Théodosie. Le ruisseau, bruyant naguère, était gelé, les roues immobiles du moulin se reposaient, étayées par des colonnes de glace, et tout alentour, aux saules de la rive, aux larges gouttières, aux saillies du toit, s'accrochaient des franges argentées. Après avoir frappé plusieurs fois, je vis s'avancer sur le seuil, une torche de résine à la main, la propriétaire du moulin, la veuve Théodosie. Elle me salua souriante et me conduisit dans l'intérieur de la maison.

Théodosie était une de ces femmes invulnérables au temps, qui vers la trentaine semblent renaître pour faire croire pendant un demi-siècle à la jeunesse éternelle. Dans son maintien, dans toute sa personne, il y avait quelque chose de majestueux; ses moindres mouvemens, le timbre de sa voix sonore et profonde, révélaient un froid despotisme. Sa figure n'était pas précisément belle; si on l'observait bien, les lignes en paraissaient dures, le menton proéminent, les pommettes trop accentuées; le nez était petit et camus, la bouche impérieuse et sensuelle, l'œil vert très perçant, la riche chevelure blonde un peu rude; bref, c'était une physionomie opiniâtre, énergique et impitoyable, mais qui faisait comprendre au premier abord comment les maîtresses paysannes rendirent esclaves de leurs caprices nos tsars, nos rois de Pologne, nos magnats, nos boïards. La noblesse de sa taille la faisait paraître grande, plus grande qu'elle ne l'était en réalité; quand elle tournait la tête, qu'elle levait le bras ou qu'elle marchait, c'était un mélange de grâce et de force qui imposait en charmant. Tandis qu'elle se tenait devant moi avec ses brodequins rouges, sa jupe de laine qui s'arrêtait à la cheville, sa veste courte de drap vert, ouverte de manière à montrer la poitrine, que couvrait seulement une chemise brodée, je pensai à l'ambitieuse fille qui devait gravir les marches du trône à côté de Pierre le Grand. Je me la représentai assise, impassible comme le marbre, dans le traîneau de son auguste époux, tandis que le beau page Moëns était conduit à l'échafaud; je la vis cligner à peine ses blondes paupières lorsque le bourreau leva cette tête sanglante par les boucles soyeuses qu'avait si souvent caressées

(1) Femme de prêtre dans la Petite-Russie.

sa main; je vis son regard implacable fixé sur ce même Pierre le Grand lorsqu'il mourut peu après dans d'affreuses tortures pour avoir pris, assure-t-on, un breuvage préparé par cette petite main...

Mais Théodosie m'arracha gracieusement à ce rêve en plaçant devant moi des viandes froides, du fromage et une bouteille de vin. Assise sur le banc, à mes côtés, elle m'adressa des questions qui révélaient une femme sage et circonspecte. Elle me demanda par exemple si elle ferait bien de vendre sa farine et son blé aux marchands de Prusse et ajouta en souriant, après que je lui eus expliqué les avantages de ce marché : — J'ai aussi trouvé le prix bon et j'ai déjà conclu la vente; je voulais voir seulement si vous approuviez. Je suis aise qu'il en soit ainsi.

Quelle calme indépendance dans ces mots! Puis elle parla politique, de la dernière guerre, de la diète, des nouvelles lois libérales. — A présent, dit-elle, ses yeux pénétrans fixés sur moi, à présent nous avons à choisir un député. J'ai, moi aussi, une voix, c'est-à-dire par procuration; la voulez-vous prendre?

— De grand cœur; mais pourquoi cette idée vous vient-elle maintenant?

— Je sais que vous ne soutenez pas le Polonais, et je profite de l'occasion, répondit Théodosie. Dites-moi votre avis; croyez-vous qu'il soit bon que nos arrondissemens russes nomment de préférence des paysans ou des prêtres?

— Mon avis? Je serais bien aise de connaître d'abord le vôtre, Théodosie.

Elle croisa les bras sur la table et me regarda de côté : — Je pense qu'il est bon d'élire quelques paysans, afin qu'il y ait aussi dans l'assemblée des gens qui sachent ce qu'il faut aux campagnes; en général pourtant je préfère les prêtres, ils en savent toujours un peu plus long que les paysans; mais je choisirais de préférence ceux qui ont étudié, ceux qui ont devant les yeux ce qu'il nous faut à tous, ce qui peut être utile à la fois au noble, au paysan, au bourgeois, ceux qui avancent toujours, en traînant de force, s'il le faut, à leur suite, comme un veau après la corde, quiconque ne voudrait pas suivre.

— Ceci me plaît de votre part, Théodosie, je vois que vous êtes aussi sage que charmante.

— Bien obligée, répondit-elle en jouant avec la manche de sa chemise brodée, et en riant de façon à me faire admirer ses dents; mais pourquoi me dites-vous cela, vous un seigneur, et moi... — Elle riait de plus belle, la coquette, puis se levant : — Il faut vous reposer. Pardonnez-moi mon importunité. N'est-il pas près de minuit?

— A peine dix heures, répondis-je.

— Tant mieux!

Elle me prépara dans la chambre où nous nous trouvions un excellent lit de foin, comme on n'en rencontre guère chez les paysans galiciens, me donnant en guise de superflu un grand manteau pour couverture.

— Et où dormez-vous, Théodosie?

— Tout à côté.

La maison avait deux chambres comme celles de la plupart des paysans riches.

— Bonne nuit, dit-elle, et prenez garde à vos rêves; ils se réaliseront parce que vous dormez pour la première fois sous ce toit. Bonne nuit!

Elle sortit et ferma la porte, mais non pas à clé. Je l'entendis se déshabiller, s'étendre sur son lit. Elle reposait paisiblement, sans souci, sans même y penser, à deux pas de moi. Cette femme n'avait besoin de protection ni contre les autres ni contre elle-même. Bientôt elle respira plus profondément comme dans le sommeil. La maison était silencieuse; on n'y entendait plus que le cri familier du grillon.

Après minuit, je fus réveillé en sursaut cependant par un autre bruit. Des poings vigoureux frappaient à la porte du moulin, des voix retentirent. Encore assoupi, je ne pus d'abord distinguer les paroles; tout à coup il me sembla reconnaître la voix de Cyrille. Plus de doute,... il demandait à entrer; Théodosie devait donc être... Sous un jour nouveau m'apparut cette prudente et hautaine personne. Qu'elle savait bien persifler et rire, cruelle comme un démon ou comme un bourreau russe qui accompagne le knout de railleries sanglantes! Théodosie refusait de tirer les verrous.

—Je brise la serrure ou j'enfonce la porte, à ton choix! cria Cyrille.

— Comme tu voudras, mais n'oublie pas que les chiens sont lâchés. Je n'ai qu'à les appeler.

— Laisse-moi entrer, Théodosie, tu me connais; si je veux entrer, il n'est rien qui puisse m'arrêter ou me faire peur.

— Es-tu ivre, vaurien, voleur? Va-t'en! j'appelle les chiens.

— Je ne suis pas ivre, je suis amoureux fou, répliqua Cyrille en s'appuyant contre la porte.

La belle meunière éclata d'un rire inextinguible. — Eh! Betyar! Holà! Sultan! Sultan!

— N'appelle pas les chiens, ou je les étrangle.

— Toi? Et que veux-tu? demanda ironiquement Théodosie.

— Je t'apporte des nouvelles, nous causerons;... point de simagrées, Théodosie! Tu sais bien qu'un voleur ne peut pas venir à la clarté du soleil chez toi, la riche veuve orgueilleuse. C'est pourquoi je viens la nuit,... en tout bien tout honneur.

— Tu parles d'honneur, pendard!

— Moins de discours et ouvre, il fait si froid dehors!

— Dieu veuille que tu gèles. — Théodosie se remit à rire. — Ne fais pas de bruit; il y a un seigneur chez moi, ne l'éveille pas.

— Ici, un seigneur! s'écria Cyrille. N'as-tu pas pitié de moi?

— Point du tout.

— Théodosie!

— Quoi encore?

— Je suis à genoux dans la neige, supplia Cyrille. Je t'en prie par la miséricorde de Dieu, laisse-moi entrer!

— Ah! tu as changé de ton, répondit-elle; le loup s'apprivoise.

— Ouvre!

— A la bonne heure! si cela te fait plaisir. — Elle se leva, j'entendis bruire ses vêtemens, un rayon de lumière filtra par une fente de la cloison. Le verrou fut tiré, la clé cria et le brigand entra chez la belle et riche veuve. — Es-tu content? demanda-t-elle d'un ton moqueur.

— Et toi, tu n'es pas contente? fit Cyrille.

— Plus bas, quelqu'un dort, je te l'ai déjà dit, dans la chambre à côté.

Elle prononça mon nom, ils parlèrent à voix basse quelque temps, puis leurs voix s'élevèrent; le rayon lumineux glissait toujours comme une ligne de craie blanche sur le plancher. Je ne pus m'empêcher de regarder par la fente. Théodosie était assise tout habillée sur le lit, et Cyrille à côté d'elle la tenait embrassée. — Laissons cela, disait cette étrange femme avec force, je n'en veux jamais entendre parler.

— Pourquoi? ne m'aimes-tu pas? n'es-tu pas à moi?

— Je t'aime et je n'en ai jamais aimé d'autre.

— Pas même ton mari?

— Je ne l'avais pris que parce qu'il avait une belle terre, beaucoup de chevaux et de bétail.

— Et moi, je l'ai tué pour cela, dit Cyrille devenu sombre.

— Crois-tu que j'en sois fâchée? fit Théodosie avec une moue dédaigneuse. Depuis lors je suis libre et j'ai mis le temps à profit. Tandis que tu étais en prison, je me suis amusée.

— Tais-toi! — Les veines de la colère se gonflèrent sur le front de Cyrille.

— Allons! allons! — Elle le regarda et sourit pour la première fois d'un air de pitié tendre, puis, l'ayant embrassé, appuya sa tête sur son épaule. — On ne saurait croire combien je t'aime, dit-elle; j'ai congédié un grand seigneur comme tu arrivais, je l'ai congédié à cause de toi, uniquement à cause de toi.

— Pourquoi donc ne veux-tu pas être ma femme?

— Ta femme? — Elle se remit à rire de tout son cœur. — Mais, Cyrille,... ris donc aussi.

Il ne riait pas. — Pourquoi? répéta-t-il; parle, ne mens point. Pourquoi?

Théodosie sans répondre se leva brusquement et se promena par la chambre : sa jupe voltigeait, sa poitrine se soulevait courroucée, ses yeux lançaient des flammes vertes.

— Eh bien! quand le pope doit-il annoncer notre mariage?

— S'il monte en chaire, ce sera pour publier que tu es un fou et un fou vaniteux.

— Je voudrais savoir lequel de nous deux a de l'orgueil, s'écria Cyrille. Fais la dame, mais pas avec moi, autrement... Il leva son poing fermé.

— Autrement? — Théodosie ne sourcilla pas; elle vint le regarder dans les yeux avec mépris.

— Autrement tu sentiras ma main, orgueilleuse diablesse!

— As-tu fini? interrompit froidement la belle meunière, et veux-tu entendre encore une fois mes raisons? Tu dis que j'ai de l'orgueil. Est-ce en avoir que de t'ouvrir ma porte comme aujourd'hui?

— Viens avec moi chez le prêtre, si tu as du cœur, insista Cyrille.

— Je t'aime, répondit-elle, n'est-ce pas assez? Tout le monde me condamnerait, si je devenais la femme d'un voleur.

— Et pourquoi serais-tu condamnée? Peut-être parce que j'ai porté des chaînes pour l'amour de toi, ingrate!

— Non, ce n'est pas là le motif, répondit Théodosie inflexible; tu étais un honnête garçon, et je n'ai pas voulu de toi; tu es devenu un vaurien, et je ne veux pas de toi encore, parce que j'ai quelque chose et que tu n'as rien.

Cyrille partit d'un rire de frénétique : — La vieille histoire toujours; voilà à quoi sert la propriété.

— En effet, répliqua Théodosie avec une logique cruelle, ce moulin, ces champs, ces prairies, ces bois, m'appartiennent, j'ai à moi dix-sept vaches, huit bœufs, quatre chevaux, sans compter la volaille, et près de trois mille florins qui sont rangés dans ce bahut. Toi, qu'est-ce que tu as? Ce que tu dérobes à autrui; rien, sauf la misère, n'est à toi, mendiant, voleur, meurt-de-faim!..

Cyrille s'était dressé debout, en roulant des yeux terribles. Il haletait : — Ah! je ne suis pas trop vil pour qu'on me prenne pour amant, dis?

— Mon Dieu, non! quoique je ne sache pas moi-même... — Elle haussa les épaules avec un dédain qui me glaça le sang; mais je ne te prendrais pas pour mari. Je prendrais plutôt du poison, entends-tu?..

Elle s'interrompit. Cyrille était retombé sur le lit et il pleurait.

— N'as-tu aucun sentiment? murmura-t-il d'une voix faible. Peux-tu parler ainsi à un homme qui...

— Qui pour moi a porté les chaînes dix ans, acheva Théodosie. En vérité ce n'était pas assez;... pleure tant que tu voudras,... moi, je ris.

— Je te ferai un jour pleurer! murmura Cyrille, dévorant ses larmes, souviens-toi de cela!

Théodosie continua de rire, puis tout à coup son front devint sombre, et elle rajusta machinalement sa veste : — Des menaces! Tu veux peut-être voler chez moi?

— Théodosie!

— Es-tu rentré dans ton bon sens?

— Donne-moi ta main, Théodosie.

— Tiens, baise-la, demande-moi pardon.

Il baisa la main qu'elle lui tendait avec la soumission et le dévoûment absolu d'un chien : — Au moins tu n'en épouseras jamais un autre...

— Pourquoi pas?

— Parce que je ne le veux pas. — Cyrille frappa du pied.

— Bah! Voici que justement Akenty Prow demande ma main; crois-tu que ce serait un parti convenable? Il a quatre-vingts acres de terre.

— Et une tête chauve.

— Qu'est-ce que cela fait, s'il a de l'argent comptant?

— Il se grise tous les jours, le gros pansu.

— Puisqu'il peut payer, il en a le droit.

— Prends-le donc! répliqua Cyrille d'une voix tremblante, et nous verrons...

— Tu es jaloux aussi, pauvre hère? — Elle se baissa comme pour l'embrasser et lui donna en riant une tape sur la bouche.

Cyrille enfonça son bonnet sur sa tête et gagna la porte.

— Quand reviens-tu?

— Jamais!

— C'est-à-dire demain.

Il poussa violemment la porte derrière lui.

— Attends! je m'en vais te couper les ailes! lui cria Théodosie. — Et son rire se prolongea dans la nuit comme le rire de la *roussalka* qui, enveloppée de ses tresses d'or, se balance sur les branches au clair de la lune pour tuer par des baisers voluptueux mêlés de fous rires celui qui l'a imprudemment suivie.

V.

Une semaine avant les élections, je retournai chez Théodosie réclamer sa voix pour notre candidat. Elle était assise sur le banc près

du poêle, les bras croisés avec son plus méchant sourire. Sur un escabeau s'accroupissait Akenty Prow, le vieux garçon, tel qu'un enfant en pénitence. Il tremblait et pleurait, ses deux mèches retombaient en désordre le long des oreilles, ce qui le faisait paraître plus chauve que de coutume : Théodosie se leva. Akenty s'en tint à un signe de tête, puis cacha dans ses mains son visage d'une pâleur grise. — Puis-je compter toujours sur votre procuration, Théodosie? demandai-je.

— Assurément; veuillez écrire...

— Vous n'avez pas changé d'avis?

— Je ne change jamais quand j'ai une fois parlé.

— Voici donc la procuration. — Je la posai sur la table.

— Qui proposez-vous? demanda-t-elle, tirant de l'armoire une petite bouteille d'encre moisie; puis elle chercha une plume.

— Notre candidat, — je le nommai, — est désigné par le comité de Lemberg; c'est un instituteur capable et un caractère honnête.

— Je n'ai pas besoin d'en savoir davantage, dit la veuve.

S'approchant de la table, elle signa la procuration en grands caractères, les sourcils serrés, la bouche entr'ouverte, en retenant son haleine avec autant de gravité que s'il se fût agi d'un jugement pour crime de lèse-majesté.

Un gémissement d'Akenty Prow lui fit tourner la tête. — Voyez, monsieur, s'écria-t-elle superbe d'indignation, voyez cet être, cette pâte molle! Dois-je prendre cela pour mari? Cesse de hurler, Akenty, ou bien il faudra que je te chasse.

— Hélas! larmoyait le vieux garçon, n'ai-je pas le droit de faire du bruit dans ta maison, ruiné comme je le suis? Tout est de ta faute! Maudit soit le jour où je suis né, maudit soit le jour où je t'ai connue, où la bête a été en moi plus forte que l'homme, où j'ai dit : « Théodosie, je te prends pour femme, si tu veux. »

— As-tu appris tes injures au cabaret du Juif? demanda tranquillement Théodosie.

— Oh! que n'as-tu dit non ce jour-là! bégaya le malheureux.

— Va-t'en, vieux pleureur, va te louer aux enterremens; là on te paiera tes cris et tes larmes; moi, je n'en donnerais pas cela!

— Tu ne veux pas de moi?..

— Non.

— Pour qui ai-je perdu cependant tout mon bien, chevaux, bétail, récoltes?..

— Cela ne me regarde pas, dit Théodosie, parlons d'autre chose.

— Non, ne parlons pas d'autre chose, interrompit Akenty avec emportement. Monsieur, j'ai tout perdu pour cette femme, tout... J'étais riche, les filles me regardaient d'un bon œil, et maintenant

je suis réduit à la mendicité, tout cela pour elle, et elle se moque encore de moi!

— Vous êtes réduit à la mendicité, Akenty? Comment dois-je comprendre...

— Oh! vous ne comprendrez que trop! Ane que j'étais! je ne pensais qu'à épouser cette femme, et, triple sot, je ne songeais pas à Cyrille qui avait tué le mari et était devenu l'amant. N'étais-je pas...

— Sans doute tu étais le dernier des ânes, cria quelqu'un par la fenêtre ouverte.

C'était Cyrille. Akenty se mit à trembler de tous ses membres; Théodosie, en le voyant, eut un sourire de triomphe.

— Est-ce que je ne t'ai pas traité comme un âne qu'il faut battre jusqu'à ce qu'il cède? continua Cyrille. Je t'ai pris tes vaches, tes chevaux les uns après les autres, je t'ai débarrassé de ton habit neuf, de tes belles bottes, de ta montre, de tes titres de rente, j'ai ouvert aussi l'écluse de la digue et noyé tes semences, toute ta récolte, je l'ai fait et je ferai de même à qui courtisera cette femme; mais il paraît, vieil entêté, que tu n'es pas encore revenu de ta sotte idée. Faut-il donc que je t'abatte comme Maxime? Le faut-il?.. — A ces mots Cyrille enjamba la fenêtre et saisit par les cheveux le pauvre Akenty. Je tentai de l'apaiser pendant que Théodosie riait; Akenty s'efforçait de dégager ses cheveux que l'agresseur avait rassemblés en une sorte de queue, mais il n'osait toucher le terrible Cyrille. — Mon Dieu! bégaya-t-il, tu me tues! Lâche-moi, et je rendrai sa parole à Théodosie, mais lâche-moi, lâche-moi!

— Poltron! s'écria la veuve avec dégoût.

— Ah! tu voulais la prendre pour femme! disait Cyrille en frappant sans pitié le pauvre diable, tu voulais l'embrasser; tiens, voilà pour ton mufle, — il lui donna un grand soufflet, — tu voulais lui ôter ses souliers, tiens voilà ma botte, — il lui envoya un coup de pied, — et encore un autre! — Théodosie riait toujours, tandis que les coups pleuvaient sur le dos d'Akenty. A la fin, le brigand empoigna Akenty demi-mort, et le lança par la fenêtre dans le ruisseau qui passait là; le malheureux barbota comme un petit chien, escalada péniblement l'autre rive, puis, s'étant secoué, prit sa course à toutes jambes.

— Tu me plais ainsi, dit Théodosie à son amant; il m'a rendu ma parole par peur de toi. Je vais te chercher du vin à la cave moi-même. — Et elle recommença de rire comme une folle; mais Cyrille restait dans un coin, les dents serrées et muet.

— Si les choses marchent ainsi, lui dis-je, cette femme te conduira sûrement à la potence. Accepte un travail honnête,... je t'en donnerai volontiers.

— Je veux bien travailler, dit Cyrille, seulement...

— Prends donc une résolution!

— Je l'ai prise.

Théodosie revint avec une bouteille qu'elle déboucha. Le voleur leva les yeux sur elle, implorant sa pitié. — Je ferai ce que vous dites, pourvu que celle-ci consente à devenir ma femme. Sans elle, je ne peux pas.

— Vous l'entendez, Théodosie, dis-je à mon tour. Voulez-vous le sauver?

— Il n'en vaut pas la peine, répondit-elle. Changeons de conversation.

— Et ne craignez-vous pas de charger votre conscience d'une responsabilité terrible, s'il finit misérablement? demandai-je d'un ton de reproche.

— J'accepte la responsabilité, répondit-elle tranquillement, je serai même présente s'il doit être pendu.

Je haussai les épaules en m'éloignant. Elle me reconduisit. Une fois dehors : — Vous ne l'aimez donc pas? lui dis-je.

— Je n'aime que lui.

— Eh bien?..

— Il a besoin de la verge. D'ailleurs pourquoi l'épouser? Je suis sûre de lui sans cela. Sa mine seule est féroce; il me mange dans la main, cet ours, comme un petit poulet.

A peu de temps de là, par une fraîche matinée de mai, je rencontrai Théodosie en grande tenue de paysanne galicienne : hautes bottes d'homme, jupe de nuance claire, corset rouge, et par-dessus le long manteau qu'on appelle *sukmana*. Sa tête était couverte d'un fichu d'écarlate, et autour de son cou, sur sa poitrine, brillaient des fils de corail. Elle avait l'air ainsi d'une despote asiatique, tout en tirant et poussant le petit veau tacheté qui ne voulait pas la suivre.

— Où allez-vous, belle veuve?

— Je mène ce veau chez le boucher, répondit-elle d'un ton moqueur, et je ramènerai en échange un mari pour moi.

— Vous plaisantez?

— Point du tout.

— Vous voulez vous remarier?..

— Oui, et cette fois sérieusement, s'il vous plaît. J'ai longtemps réfléchi et j'ai fait un bon choix, à ce qu'il me semble, dit-elle d'un air dégagé. Je prendrai Larion Radzanko; il est riche, il y a de l'ordre dans sa maison, voilà pour le côté sérieux; il est jeune et joli garçon, voilà pour l'agréable.

— Mais Cyrille?.. Pensez donc...

— J'ai pensé! répliqua-t-elle sans émotion; ne pourra-t-il venir me voir tant qu'il voudra?

— Je craindrais plutôt qu'il ne commît un crime.

— Eh bien! on lui tendra des piéges, et moi, je le lui ai promis, j'irai le voir pendre.

— Non, lui dis-je, il est impossible que vous épousiez Larion!

— Venez vous en assurer plutôt! Allons ensemble...

Je l'accompagnai donc d'abord chez le boucher, qu'avec beaucoup de sang-froid elle aida à tuer le petit veau, puis chez Larion. Il était aux champs, mais accourut aussitôt qu'il nous aperçut avec force salutations. A peine eut-il demandé, selon l'usage, à Théodosie ce qu'elle avait pour agréable : — J'ai pour agréable de me marier, répondit-elle, et je trouve que vous êtes ce qu'il me faut, Larion. — En même temps, elle fixait sur lui un regard qui le déconcerta.

— Moi, votre mari? balbutia-t-il. Vous vous moquez! Comment croire que notre belle Théodosie, après avoir goûté de la liberté pendant dix ans et plus...

— Il faut le croire, dit-elle, je veux me remarier, et précisément avec vous, Larion, pourvu que vous n'y voyiez pas d'empêchement.

— Est-ce possible? murmura le jeune fermier tout confus... Vous n'êtes pas seulement riche, Théodosie, vous êtes une belle femme, une femme d'esprit, faite pour gouverner un ménage. Je serais trop honoré d'être votre mari ou seulement votre serviteur, mais...

— Tu n'avais pas le courage de le dire à Théodosie, interrompit la veuve, je l'ai pensé; voici pourquoi je viens à toi, et tu ne m'échapperas pas, sois tranquille! Quand tu auras cette corde-ci autour du cou, je te conduirai à la maison comme un bœuf.

— En effet, soupira Larion, comme un bœuf que l'on mène à l'abattoir. Avez-vous donc tout à fait oublié Cyrille?

— Ne me parle pas de ce garnement.

— Mais ce garnement a tué votre mari, il a battu l'un de vos amoureux, et moi je sens déjà la corde autour de mon cou... Je n'ose pas...

— Es-tu donc un homme de l'espèce d'Akenty, s'écria Théodosie avec mépris, une tête creuse comme un potiron vidé?

Larion se grattait l'oreille.

— Allons! ne soupire pas, mon brave, reprit la meunière, sans quoi tu vas fondre à la fin comme un homme de neige au soleil. Veux-tu ma main et ma parole?..

— Ah! Théodosie! s'écria Larion, partagé entre la crainte et le plaisir, j'ai peine encore à croire que vous m'ayez choisi; mais, si vous devez réellement devenir mienne, il faut que tout s'arrange aussi vite et aussi secrètement que possible. Une fois votre mari, je me charge de l'autre, le diable l'emporte!

— Tu parles maintenant comme il convient, s'écria gaîment Théodosie. Je suis à toi! — Elle se leva et lui tendit la main, puis ils

se mirent à former des projets d'avenir en buvant de l'eau-de-vie.

Larion nous accompagna jusqu'à la croix où les chemins se séparent.

— Comment tout cela finira-t-il? dis-je à Théodosie en marchant auprès d'elle dans les champs de blé vert.

— Comment? j'ai fait ce que j'ai dit. Qu'y a-t-il encore?

— Cyrille est capable de tout, il l'a prouvé.

— Qu'il se garde lui-même! s'écria-t-elle en fronçant le sourcil sur un regard méchant : il a la tête dure, il me veut pour femme, et c'est son entêtement qui est cause que je le repousse, que j'en choisis un autre malgré lui et que je ne m'attristerai guère de le voir s'arracher les cheveux. Quand j'aurai mon mari au logis, vous verrez comme je les ferai marcher à côté l'un de l'autre, au pas, selon mon plaisir, et sans lâcher la bride!

VI.

Un dimanche, après la grand'messe, Théodosie et Larion Radzanko, l'un et l'autre en grand appareil et suivis de toute la noce, se présentèrent chez moi pour m'inviter à leur mariage en se jetant trois fois à mes pieds selon la coutume. — C'est donc tout de bon? demandai-je.

— M. le curé vient de faire à la fois les trois publications, répondit Théodosie, et la cérémonie aura lieu dans l'après-midi.

— Dieu veuille que tout aille bien, dit Larion, qui, visiblement agité, suait à grosses gouttes.

— Et Cyrille?

— Nous venons de l'inviter, dit Théodosie, il n'a pas même eu l'air surpris; au contraire il nous a offert de l'eau-de-vie et promis de venir.

— En ce cas, je suis content aussi.

Sur le chemin qui conduisait à la maison de la mariée, je rencontrai Cyrille paré, un gros bouquet et des rubans de diverses couleurs au chapeau, un autre bouquet à la ceinture; ses yeux étincelaient d'une lueur étrange; il s'arrêta comme pour réfléchir, puis entonna un refrain bachique en reprenant sa marche. Je le rejoignis. — Que fais-tu? lui criai-je à quelques pas de distance. — Il tourna la tête :

— Je cherche à prendre l'humeur d'un jour de noce.

— Tu y vas donc?

— Naturellement, elle m'a invité elle-même, et comment? Elle était hors d'elle de joie!

— Suis mon conseil, Cyrille, va-t'en, autrement il arrivera malheur.

— Rien n'arrivera que ce qui doit arriver. A la volonté de Dieu ! répliqua-t-il en soupirant à plusieurs reprises.

Nous marchâmes ensemble jusqu'au moulin, où la foule des invités rassemblés devant la maison nous regardèrent avec curiosité. Cyrille, s'approchant des jeunes filles, les plaisanta, comme s'il se fût imposé le rôle de bouffon dans cette noce. La musique éclata : les violons grinçaient, la trompette jetait des sons discordans, les cymbales pleurnichaient, la basse grognait comme un ours qui s'ennuie. Derrière les musiciens venaient le marié, les témoins, les chanteuses, tout le cortége fleuri et joyeux. Larion cependant baissa les yeux en apercevant Cyrille.

Devant la maison de la fiancée, on sollicita en chantant, selon l'antique usage, la permission d'entrer; mais les chants ne furent pas de longue durée. Théodosie sortit magnifiquement parée, ses cheveux blonds couronnés de fleurs. — Assez, dit-elle, inutile d'implorer si longtemps; je vous laisse entrer volontiers.

Cyrille se mordit les lèvres en la regardant à la dérobée. — Si belle, et perdue pour lui une seconde fois, perdue à tout jamais ! — Néanmoins il entra tranquillement avec les autres. Théodosie prit la main de Larion et se prosterna trois fois devant chacun des invités en demandant sa bénédiction. Lorsqu'elle fut devant Cyrille : — Quel bonheur que vous soyez venu ! dit-elle en souriant. La fête sera donc gaie, si Dieu le veut.

— Oui, très gaie, si Dieu le veut, répondit-il en souriant aussi.

Elle se prosterna devant lui avec Larion; il mit les mains sur elle et dit : — Puisse tout ce que je vous souhaite s'accomplir !

— Dieu le veuille ! s'écria la foule.

— *Amen!* ajouta Théodosie d'une voix haute et ferme. L'*amen* resta dans la gorge de Larion, qui était fort rouge.

Tandis que le cortége, musique en tête, suivait le chemin de l'église, je dis à Théodosie : — Il est furieux, ne l'excitez pas davantage.

Elle haussa les sourcils sans répondre.

Lorsque le prêtre unit leurs mains pour toujours, Cyrille approuva de la tête à plusieurs reprises. Théodosie, devenue la femme de Larion, le regarda d'un air satisfait en passant devant lui. De retour au moulin, elle laissa entrer les autres et le prit à part. — Eh bien, comment es-tu, Cyrille ?

— Bien, très bien.

— Demeure ainsi, ajouta-t-elle tout bas et précipitamment. Rien n'est changé entre nous, tu viendras tant que tu voudras, demain, si bon te semble, ou même... veux-tu aujourd'hui ? — Là-dessus elle se glissa dans la maison prompte comme une flèche.

Nous entrâmes dans la première chambre. On avait rapproché les

tables, qui, couvertes d'une fine nappe, supportaient de grands plats de jambons, de saucisses, de rôtis et autres victuailles, des pâtisseries en forme de bastions, des bouteilles de shirowitz et de vin de Hongrie; la seconde chambre était complétement vide, et dans le vestibule se tenaient les musiciens. Tandis que les notables, les anciens et les matrones se mettaient à table, les jeunes gens commencèrent à danser. Au milieu de la table étaient assis les nouveaux mariés; chacun des convives s'approcha dans le cérémonial accoutumé pour leur présenter un cadeau. Cyrille quitta le dernier le banc auprès du poêle où il était tout seul, et au milieu des éclats de rire de la société offrit avec un compliment gracieux à Théodosie une petite pantoufle brodée. Elle lui lança un regard rapide qui n'exprimait nullement la mauvaise humeur, mais Larion se renversa sur sa chaise en tirant sa moustache.

Leurs cadeaux présentés, les convives se levèrent successivement chacun le verre en main, et en portant un toast qui fut répété bruyamment à la ronde, puis lança la dernière goutte au plafond. Ainsi on atteignit la nuit. Larion était complétement ivre lorsque, tenant sa femme embrassée, il jeta son verre plein par la fenêtre en criant : — Il est temps, jeunes filles, il est temps! — La musique s'interrompit aussitôt, et les demoiselles d'honneur chassèrent les danseurs de la chambre voisine pour y dresser le lit nuptial, tandis que les chanteuses entonnaient le vieil épithalame solennel et mélancolique.

Cyrille avait avalé deux verres d'eau-de-vie coup sur coup; alors il sauta sur la table au milieu des plats, des bouteilles et des verres, qui se mirent à danser comme sur un navire en pleine mer. Il y eut un cri général, puis des éclats de rire, des injures, mais sa voix vibrante domina le tapage. — Je veux vous chanter, moi, le chant des mariés, s'écria-t-il, silence! — Il frappa encore une fois du pied sur la table, de telle sorte que l'eau-de-vie dorée rejaillit sur les époux et sur les invités. On se tut l'espace d'un instant. Théodosie s'était levée menaçante; Cyrille, les bras croisés, les yeux sur elle, chanta d'un ton de raillerie amère :

Il était une fière paonne, une paonne,
Qui avait épousé une huppe.
Witt! witt! witt! witt! witt! witt!

— Witt! witt! witt! witt! witt! witt! répéta le chœur en riant.

— Une huppe? bégaya Larion sans quitter sa chaise. — Ses yeux étaient fixes et vitreux comme ceux d'un mort.

— Oui, une huppe, repartit Cyrille, et rien de mieux.

Mais malgré son haut toupet, son haut toupet,
La paonne s'en repentit bientôt.
Witt! witt! witt! witt! witt! witt!

— Witt! witt! witt! witt! witt! witt! fit le chœur comme un écho.

— Qui est la huppe? s'écria Larion en se levant.

— Qui serait-ce, sinon toi-même? répondit Cyrille, et cette paonne orgueilleuse t'a pris parce que tu es riche et moi gueux, mais le lit de noce est préparé pour moi, car moi, je suis son galant.

Un tumulte épouvantable s'ensuivit. Larion saisit Cyrille par le pied; d'une ruade violente, celui-ci le renversa. Les autres se jetèrent sur le pauvre voleur, que la jalousie rendait fou, et l'entraînèrent hors de la maison, tandis que les coups pleuvaient sur son dos. — Je prendrai ma revanche, je la prendrai sur vous tous! rugissait Cyrille d'une voix étouffée.

On releva Larion, le sang lui sortait du nez. — Je veux lui faire voir qui est le maître ici! s'écria-t-il exaspéré; viens, Théodosie, ma colombe, ma mignonne, ma paonne, viens donc, n'aie pas peur,... les valets nous garderont,... lâchez les chiens, lâchez les chiens...

— Moi avoir peur! dit Théodosie. J'ai du courage pour nous deux!

Les témoins, les demoiselles d'honneur, les chanteuses, entourèrent les nouveaux mariés pour les conduire au lit nuptial.

— Cyrille! Cyrille! — entendis-je crier au milieu des éclats de rire. Je m'avançai. Attaché au chevet des époux s'étalait un énorme bois de cerf.

— C'est Cyrille qui a fait cela! dit Théodosie indignée. — Puis elle se mit à rire en vociférant des injures : — Que Dieu punisse ce vaurien, ce voleur! Que le diable nous délivre de lui!

Larion cependant accourut avec une hache pour mettre en pièces l'affreux emblème; mais, étourdi comme il l'était par le vin et l'eau-de-vie, il entamait en même temps la muraille.

Je quittai, singulièrement agité, la maison nuptiale et cherchai Cyrille, mais il n'était ni chez lui, ni au cabaret, ni ailleurs. Machinalement, je retournai au moulin de Théodosie. Les murailles blanches se détachaient dans les ténèbres, l'une des fenêtres était éclairée. Soudain brilla auprès de la grange, l'espace d'une seconde seulement, une autre lumière, comme celle qui se dégage du choc d'un couteau et d'une pierre à fusil. Le morceau d'amadou qui prit feu éclaira la figure décomposée de Cyrille, sa petite pipe entre les dents. — Ce ne fut qu'une seconde.

— Cyrille! appelai-je, saisi d'une angoisse inexprimable, Cyrille!

Personne ne répondit; seuls, la roue du moulin et le ruisseau continuèrent à bruire. J'aperçus dans le sentier un grand chien blanc qui aboyait, et dans la maison nuptiale le dernier flambeau s'éteignit.

Je retournai lentement chez moi. Sur le perron, je m'arrêtai une fois de plus pour regarder dans la direction du moulin, comme si

je devais y découvrir quelque chose. La nuit était tiède, paisible et sans clarté; on ne pouvait dire que l'obscurité fût complète, mais le paysage ne formait qu'une masse confuse : point de lune, point d'étoiles, aucune lumière. Tout à coup une flamme se dressa, elle monta vers le ciel noir, grandissant de minute en minute, et bientôt couvrit l'horizon tout entier d'une rougeur effroyable. Mon pressentiment ne m'avait pas trompé.

J'éveillai le palefrenier, je fis seller mon cheval. Au moment même, le tocsin de notre église retentit. — Le feu! où peut-il être? dis-je au cocher, qui accourait tout effaré.

Il regarda et répondit : — C'est le moulin de Théodosie qui brûle.

M'élançant à cheval, je partis au galop, suivi de nos gens, qui transportaient les pompes, les crocs, les seaux, les échelles. En route, je rencontrai les paysans du village qui se hâtaient, isolés ou par groupes, de gagner le lieu du sinistre. La plupart n'avaient pas même pris le temps de s'habiller. Déjà trois grandes colonnes de feu montaient vers le ciel, comme pour soutenir un dais de noire et épaisse fumée. Le tocsin sonnait, les chiens du voisinage aboyaient. On entendait dans le lointain des voix humaines et le pas des chevaux.

J'arrivai l'un des premiers au moulin. L'incendie avait éclaté en même temps dans la maison, la grange et l'étable; des tourbillons de fumée enveloppaient tout, les flammes couraient çà et là le long des murs, léchant les poutres, sortant par les fenêtres, les portes et le toit. De la paille enflammée s'envolaient de toutes parts des étincelles qui allaient parsemer les prairies comme de gros vers luisans ou tomber dans le ruisseau, qui les avalait vite; la roue du moulin travaillait encore sur un rhythme monotone, bien que le feu fût à peine tenu en respect autour d'elle par l'eau frémissante. — En vain luttait-on énergiquement; en vain des secours arrivaient-ils. Le long du ruisseau s'était formée une chaîne humaine; les seaux passaient de main en main pour arriver à ceux qui, debout sur les échelles ou sur le toit, en versaient le contenu au milieu de l'incendie. D'autres faisaient manœuvrer les pompes; quelques jeunes gens hardis plongeaient dans l'eau pour s'avancer ensuite en pleine fournaise et tenter d'abattre, au moyen de leurs crocs, les poutres embrasées. Les bestiaux mugissaient, les chevaux tiraient furieusement leurs chaînes, les poules s'enfuyaient vers la forêt aussi vite que pouvaient les porter leurs ailes roussies. A une grande distance, tout était illuminé; les buissons, les vergers, apparaissaient à travers une vapeur rougeâtre, le ruisseau roulait comme de l'or fondu.

En ce moment sortit de la fumée grise qui emplissait la cour Théodosie, demi-nue, échevelée, pareille à une divinité de l'olympe

qui descend d'un nuage ou à quelque démon superbe vomi par l'enfer. D'un œil farouche, égaré, elle regarda autour d'elle : — C'est l'œuvre de Cyrille, dit-elle. Aidez-nous! sauvez-nous! Où est Larion? Sauvez le bahut... le bahut rouge! Cent florins à celui qui me l'apporte!

Larion accourut à son tour, les cheveux et les sourcils brûlés, la figure noire de suie : — Où es-tu, Théodosie?

— Sauve le bahut! cria-t-elle de nouveau; il y a trois mille florins dedans et des papiers qui sont à moi et à toi.

Larion replongea dans la fumée.

— A moi! commanda Théodosie. — Saisissant une lourde perche, elle essaya de forcer la porte de la maison; je courus l'aider. Sur ces entrefaites éclata un cri perçant : — Arrière! le toit s'effondre!

J'entraînai Théodosie, les braves jeunes gens qui étaient sur le toit sautèrent ou se laissèrent glisser par terre : un bruit confus, mais épouvantable, se fit entendre, le moulin chancela sur sa base,... la toiture enflammée s'écroulait.

— Où est Larion? cria Théodosie. Est-il mort?

On le chercha sous les débris calcinés, mais en vain; il n'était pas non plus dans la cour, ni parmi ceux qui faisaient la chaîne. Enfin on le trouva derrière la maison, renversé sur le dos; le sang ruisselait de son front, s'attachait à sa chemise en caillots énormes et formait deux flaques à ses côtés. Près de lui se trouvait le bahut brisé : aucun des papiers n'était dedans.

— Il est mort! entendis-je crier.

— Qui?

— Larion.

Théodosie se précipita sur le cadavre. — Une poutre l'aura tué au moment où il cherchait à sauver les papiers, dit Hryn Jaremus. Voici le bahut.

— Cyrille l'a tué! s'écria Théodosie. Regardez la blessure... et le bahut est vide. Il a volé les papiers... et il l'a tué.

Nous renonçâmes à éteindre le feu. Les communs s'écroulèrent l'un après l'autre. Bientôt le moulin de Théodosie ne fut qu'un amas de ruines d'où sortaient de la fumée et des flammes, et elle, assise sur une pierre, appuyait sur ses mains son visage pâle, pétrifié, sans voir, sans entendre, sans prononcer un mot;... mais elle ne pleura pas.

VII.

Le lendemain, je me rendis de bonne heure sur le théâtre de l'incendie. Quelle fraîche et joyeuse matinée se levait sur ces tristes décombres d'où sortait toujours avec des étincelles une fumée semblable aux vapeurs de l'enfer! Le ruisseau courait insouciant, il

faisait tourner comme par dérision les débris de la roue du moulin, une alouette montait dans le ciel bleu sans nuage, dont la vue me remplit d'amertume pour la première fois. La nature ne sait rien, ne veut rien savoir de l'homme, de ses misères, de son désespoir, elle semble même le railler par son calme solennel et son sourire plein de soleil. — J'avançai en escaladant les monceaux de ruines, sans rencontrer une autre créature vivante que le grand chien blanc de Théodosie, qui, la tête basse, me regarda d'un air farouche, grogna, montra les dents, puis tourna les talons. En suivant toujours le sentier semé d'une couche épaisse de blé brûlé, j'atteignis enfin la grande pierre où était toujours assise Théodosie dans le même état que la veille, devant ses biens dévastés. Je lui parlai, elle ne répondit pas; je l'appelai par son nom, elle me regarda stupéfiée et ne parut pas me reconnaître, puis sa tête retomba.

Tout à coup dans le buisson voisin se dressa une figure pâle, mais impassible, aux yeux étincelans de fièvre. C'était Cyrille.

— Théodosie! appela-t-il.

Au son de cette voix, elle trembla. — Femme, es-tu folle? dit le voleur en venant la secouer par les épaules. Théodosie se tourna furieuse, grinçant des dents, serrant les poings; ses yeux s'injectèrent de sang. — Eh bien! que fais-tu? demanda froidement Cyrille... Vis-tu encore?

Théodosie resta muette.

— Tu es donc encore une fois veuve; Dieu soit loué! Bientôt nous pourrons célébrer notre noce! Nous voici pauvres tous les deux,... pauvres comme rats d'église;... viens! Ne le veux-tu pas? Je t'attends avec mes compagnons au cabaret, entends-tu, mendiante, paon déplumé! Tu peux venir maintenant demander à Cyrille de te prendre après la huppe. Ha! ha! ha! — Là-dessus il lui tourna le dos en chantonnant avec insolence :

Une fière paonne, une paonne
Avait épousé une huppe.
Witt! witt! witt! witt! witt! witt!

— Va-t'en! lui dis-je.

— Je m'en vais. Au cabaret donc, mon trésor! cria-t-il en traversant négligemment le sentier.

Elle persistait à se taire. Nous entendîmes sa chanson longtemps après qu'il eut disparu lui-même. Le vent nous apportait encore ce moqueur *witt, witt, witt!*

Les voisins, les gens du village vinrent à leur tour pour voir ce qui restait de l'incendie. Ils entourèrent la veuve : celui-ci apportait une écuelle de soupe, celui-là du pain, cet autre un poulet, des

souliers, des habits. Les femmes s'empressaient, cherchant à la consoler. Toute la commune était là réunie; hommes, femmes, enfans, contemplaient avec horreur les ravages du feu, mais personne ne parlait haut; on n'entendait que des gémissemens et des soupirs. Le petit Hryciou, accroupi sur le sol, fouillait la cendre chaude. Tout à coup Théodosie se leva, et, regardant autour d'elle, prit un paquet de vêtemens d'où elle tira avec un douloureux sourire une jupe de laine, puis elle fit passer ses bras nus dans les manches d'une vieille veste sale, repoussa les cheveux qui lui couvraient le visage, les lia en un gros nœud et alla se laver au ruisseau la figure et les mains. Ceci fait, elle remonta lentement le sentier, longeant les haies comme pour échapper à la curiosité de la foule.

Une croix se trouvait au bord du chemin. Théodosie à genoux pria longtemps. Je l'observais avec une pitié profonde; elle s'en aperçut. — Vous pouvez me faire l'aumône désormais, si vous voulez, dit-elle en tendant la main, je suis devenue mendiante...

— Tout peut encore se réparer, interrompit le vieux Jaremus.

— Le moyen? demanda-t-elle d'un air indifférent et fatigué.

— Les voisins vous aideront, nous tous, toute la commune. Ne nous aideriez-vous pas, si nous étions dans la peine?

— Sans doute.

— Eh bien donc, courage!

Elle secoua la tête avec une sombre résolution. — Voilà tout ce que vous avez à me dire? Le malfaiteur restera-t-il impuni? Attendrons-nous l'intervention des juges ou même celle de Dieu, qui est au ciel?

— Non, cela ne doit pas être! s'écria soudain Hryciou, qui assistait fort agité à l'entretien; mais il recula vite, effrayé de ses propres paroles.

— Que voulez-vous donc, Théodosie? demanda le vieillard en ramassant par terre un charbon auquel il alluma sa pipe.

— Ce que je veux, dit brusquement la veuve, je veux que nous nous assemblions pour juger cet incendiaire, ce voleur, et dès aujourd'hui, sur ce lieu même!

— Comment? qu'est-ce qu'elle dit? se demanda-t-on dans la foule.

— Elle demande que nous mettions Cyrille en jugement.

— Cyrille et les autres, Stawrowski, Lapkowitch, Kostka...

— Jugement pour toute la bande, pour ces coquins, ces voleurs de chevaux! s'écria le jeune Hryciou, les bras tendus vers le ciel et roulant les yeux comme un visionnaire.

— Dieu a parlé par la bouche de cet enfant, dit Théodosie. Je demande que la commune juge.

— Moi aussi! ajouta Akenty Prow, on m'a réduit à la mendicité.

— Moi aussi! moi aussi! firent cent voix de tous côtés.

— Qu'il en soit ainsi! dit Hryn Jaremus en se découvrant avec solennité. La commune veut juger. Que Dieu lui donne sa bénédiction, qu'il nous garde d'injustice, de violence et de péché.

Je vis quelle serait la fin de cette détermination, et m'avançant : — Que prétendez-vous faire? dis-je à la foule. Vous allez violer la loi, troubler l'ordre, rendre le mal pour le mal. Qui vous a autorisés à punir? Si vous jugez ces bandits, vous ne faites pas autre chose que ce qu'ils ont fait eux-mêmes en prenant vos chevaux, en incendiant vos chaumières. Réfléchissez! Puisque vous avez des soupçons, des témoins, des preuves, arrêtez les malfaiteurs et livrez-les aux tribunaux réguliers.

— Cela ne sert à rien, répondit Akenty Prow.

— En admettant que les tribunaux les condamnent, reprit Jaremus, ils reviendront après quelques années prendre leur revanche.

— Pour l'amour de Dieu, voulez-vous donc les tuer? m'écriai-je avec épouvante.

— Qui a dit cela? demanda sévèrement le vieillard.

— Vous ne jugerez pas autrui, continuai-je, n'étant pas vous-mêmes sans péché...

— Aussi n'est-il personne d'entre nous qui se permette de juger, dit Jaremus d'un ton solennel; c'est la commune qui prononcera son arrêt.

J'essayai en vain de calmer cette foule irritée en faisant appel à ses sentimens de charité pour les malheureux que la misère poussait au vol, et qu'on pourrait empêcher de nuire sans recourir aux moyens extrêmes.

— Tout cela est la vérité, interrompit Hryn Jaremus rêveur; mais le moyen d'agir comme vous dites? Nous autres pauvres paysans, nous avons à combattre les élémens, les animaux malfaisans, et parfois en outre quelque épidémie, la guerre, la famine; c'est déjà beaucoup de peine. Nous ne saurions ménager qui ne nous ménage pas. La vie n'est-elle pas assez dure, que l'un puisse nuire à l'autre sans être châtié? L'individu doit céder et périr quand l'intérêt de tous est en jeu. Qui a donné aux abeilles le droit, quand leurs ruches sont remplies, de tuer les fainéans, les bouches inutiles, et de les pousser hors de leur commune, qui?..

— Nous avons le droit, s'écria Théodosie, puisque nous avons la force.

Je saisis par le bras cette femme enragée. — Réfléchis que tu livres ton amant à la mort, quand tu devrais le sauver...

— Le sauver! répondit-elle avec un éclat de rire. Je veux voir couler son sang! — Elle se tourna vers la foule : — Si nous les laissons, ces misérables formeront une bande organisée, ils pilleront, assassineront, mettront le feu à tout le pays!..

— Jugez-les! jugez-les! s'écria Hryciou d'une voix fanatique.

— Jugez-les! répéta la foule.

— Au cabaret donc! ordonna Théodosie en levant le bras d'un geste superbe; puis elle ramassa un pieu à demi brûlé.

Aussitôt chacun l'imita, se précipitant sur les débris du moulin, qui fumaient encore, pour s'armer de perches, de chevrons ou de pierres.

Je frémis et courus le plus vite possible à travers champs jusqu'au cabaret, tandis que la commune, hommes, vieillards, femmes, jeunes filles, enfans, unie par une pensée, un sentiment, une volonté uniques, suivait la grande route dans la même direction.

VIII.

En approchant du cabaret, j'entendis des chants retentir. Les sept voleurs, assis autour d'une grande table, buvaient, riaient et plaisantaient entre eux. Cyrille avait une guitare mal d'accord suspendue à son cou par un ruban rose flétri; Stawrowski, un bras passé autour de la belle Juive, la forçait à danser une cracovienne pendant que le Juif comptait de l'argent.

— Vite! dis-je en entrant, sauvez-vous et gagnez sans retard la frontière de Hongrie. La commune veut vous juger, elle est sur vos talons.

— Qu'elle vienne! s'écrièrent en chœur les bandits.

— Nous juger, nous? fit Cyrille.

Stawrowski se mit à rire : — Ils n'en auront pas le courage, ils s'en retourneront avant d'atteindre le cabaret, je parie.

— Fuyez! supplia la Juive. Prenez des chevaux!

Le Juif s'avança effaré : — Oui, Cyrille, mieux vaut nous sauver.

Les voleurs éclatèrent de rire. En les regardant assis là tous les sept, jeunes, forts et brillans de santé, il fallait bien reconnaître qu'ils étaient les plus beaux et les plus hardis du village, même de tous les environs.

— Si vous ne voulez pas fuir, repris-je, livrez-vous à la commune, soumettez-vous à son jugement, payez les dommages, jurez de devenir d'honnêtes gens, de travailler.

— Travailler, nous? demandèrent les voleurs étonnés.

— Travailler? pardon,... dit Stawrowski en riant à se tordre comme un enfant.

— Si je ne devais plus voler, s'écria Lapkowitch, garçon imberbe d'une vingtaine d'années, si je ne devais plus voler, je ne voudrais plus vivre. Je crois qu'au berceau déjà j'ai pris à mon frère, — nous étions jumeaux, — le suçon dans sa bouche. Et plus tard aucune pomme, aucune prune n'avait bon goût, si elle n'était dérobée.

Que voulez-vous? mon père et ma mère me donnaient pourtant de tout en abondance. Je suis né voleur, je veux mourir voleur. Et parions que mon esprit sera de ceux qui viennent la nuit dans l'herbage emmêler la crinière des chevaux et les chasser vers les marais.

— Qu'y a-t-il de répugnant à voler, s'il vous plaît? demanda Kostka, un gaillard aux membres d'airain, à physionomie bestiale, hâlé comme un Peau-Rouge. Est-ce que le blé ne pousse pas pour tout le monde? C'est celui qui marque la limite du champ qui est le voleur, et Dieu permet qu'on lui reprenne ce qu'il a volé.

— Non, Dieu ne l'a pas permis.

— Pas permis? Bah! puisque cela se fait!

— Ignores-tu les dix commandemens?

Kostka me regarda d'un air d'étonnement naïf en laissant pendre ses lèvres.

— Je ne sais rien ni de Dieu ni de ses commandemens; comment le saurais-je? Je n'ai jamais fréquenté l'école ni l'église. Je sais seulement qu'on punit les voleurs; pourquoi? On ne me l'a jamais dit.

Les autres, entre-choquant leurs verres à sa santé, recommencèrent à rire, mais Stawrowski s'était frappé le genou de la main :

— Voici Kasia... au diable! murmura-t-il.

Un instant après, la pauvre fille se précipitait pâle, échevelée, les tresses pendantes, dans le cabaret. — Ils viennent, ils veulent te tuer, sauve-toi, s'écria-t-elle en l'étreignant avec des torrens de larmes.

— O Dieu juste! murmura le Juif, il arrivera un malheur, un grand malheur! — Sa femme criait et sanglotait.

— Nous pourrions en effet,... commença Stawrowski en caressant Kasia, qui était restée appuyée sur son cœur.

— As-tu envie de te sauver, Pacha, valet de femmes? hurla Cyrille, fais-le donc ou laisse ta maîtresse te cacher sous son jupon... Cache-toi!

— Qui ose dire cela?..

— Nous ne reculerons pas, s'écrièrent les bandits. Eh! l'eau-de-vie! la musique!

Cyrille pinça les cordes de sa guitare, et le chœur entonna une chanson à boire sans se laisser interrompre par un son plaintif et discordant; l'une des cordes de la guitare venait de se rompre. Le Juif priait à haute voix, la Juive pleurait, Kasia riait de peur nerveusement, comme une folle.

— Ris donc, petite! lui disait Stawrowsky en la faisant boire dans son verre.

— Tu vois, je ris, répondait-elle en se jetant l'eau-de-vie dans la gorge, mais soudain il parut qu'elle étranglait; son visage devint pourpre, et elle se mit à tousser.

— J'ai cru que tu allais pleurer, dit le Pacha.

— Mais non, balbutia-t-elle, je ris. — Ses larmes coulaient dans le verre.

— Alors vous voulez vous sauver? dit tout à coup Cyrille d'un ton railleur. Si je vous le demande, c'est qu'il est trop tard! Les voici qui viennent!

Le chœur reprit son refrain, qui retentissait sur la route, tandis que la commune, s'avançant en silence, formait un grand cercle autour de la maison. Il s'écoula du temps avant que personne osât interrompre ce silence solennel et de mauvais augure. D'un air provocateur, le front haut, une main dans sa poche et de l'autre tenant sa guitare, Cyrille apparut enfin sur le seuil de l'auberge. — Que voulez-vous, bons voisins et amis? Voulez-vous boire ou chanter avec nous? — Il fit crier sa guitare, et les bandits à l'intérieur passèrent à un nouveau couplet. Dans ce moment même, une pierre brisa les vitres de l'auberge. — Qu'est-ce? s'écria Stawrowski penché à la fenêtre. Qui a jeté cette pierre?

— Nous ne sommes pas venus pour leur jeter des pierres, dit Hryn Jaremus sévère, nous sommes là pour juger.

— Vraiment? dit Lapkowitch en rejoignant Cyrille. Tas de fainéans! Et qui donc prétendez-vous juger?

— Vous! vous! répondirent cent voix lugubres comme la houle.

— Te juger, toi, Cyrille, toi avant tous les autres, ajouta Théodosie, entrant dans le cercle, te juger, incendiaire, meurtrier, Caïn!..

— Moi, un meurtrier? s'écria Cyrille avec emportement.

— Tu es un voleur, dit Akenty Prow; cela, nous le savons tous.

— Un voleur de chevaux! cria Hryciou en le menaçant de son faible poing.

Cependant les autres bandits étaient sortis de l'auberge suivis de Kasia et de la Juive. Le Juif avait ceint le cordon de prière et psalmodiait accroupi derrière le comptoir.

— Je suis donc un voleur! dit Cyrille, et il se tourna en riant vers ses camarades.

— N'as-tu pas volé ma vache? demanda Hryn Jaremus.

— Autrement, qui diable l'aurait volée?

— Et ma jument pie, et mon poulain? s'écria Hryciou, le tirant par la manche.

— Sans doute, ta jument pie et ton poulain, fit Cyrille en saisissant l'enfant par la nuque pour le rejeter dans la foule comme un jeune chien.

— Et qui a pris mes bestiaux, mon surtout neuf, qui a noyé mes semences, qui? glapit Akenty Prow.

— C'est nous! c'est nous! crièrent les voleurs.

— Et qui a mis le feu à mon moulin, dit Théodosie avec un calme factice, qui a volé mes épargnes, qui a tué mon mari?..

— Tu mens, toi, interrompit Cyrille en feignant de la frapper avec sa guitare. Il s'efforçait de sourire, mais il était très pâle.

On entendit alors de tous côtés : — Je réclame mes bœufs,... mon blé,... mes fruits,... mon linge... Et chaque fois que la question retentit : — Qui les a volés? — les voleurs répondirent insolemment : — C'est nous! c'est nous!

Alors les anciens et les juges rassemblés se concertèrent à voix basse, puis Hryn Jaremus, prenant la parole au nom de la commune : — Nous jugeons, dit-il, qu'il suffit d'infliger à chacun cinquante coups; les voleurs sont condamnés à des dommages envers tous, et Cyrille en outre doit rendre à Théodosie ses papiers et son argent.

— Bien! qu'il en soit ainsi! répondirent cent voix.

Le jugement était prononcé.

Les voleurs se récrièrent ; — Des coups! des dommages!

Le cercle se resserrait de plus en plus. — Mettez la main sur moi, et vous verrez! fit Stawrowski menaçant.

— N'approchez pas! reprit Cyrille d'une voix sourde effrayante.

—Vous voulez faire de la résistance, s'écria Jaremus; prenez garde!

Stawrowski se jeta sur quelques paysans, les terrassa, rentra dans le cabaret et revint en brandissant un pied de chaise.

— Les voilà qui se défendent! s'écria Théodosie.

— Ote-toi de là! vociféra Cyrille en cassant sa guitare sur la tête d'Akenty, qui ramassait une pierre.

— On me bat encore! cria le vieux garçon.

— Quoi? des coups, des dommages! dit Théodosie avec indignation. Je ne suis pas satisfaite du jugement; il m'en faut un autre. Qui a tué mon mari? J'accuse Cyrille d'avoir versé son sang, et le sang appelle le sang!..

— L'as-tu tué, Cyrille? demanda Jaremus en écartant la foule.

— Nie, si tu le peux! fit Théodosie en se posant devant Cyrille. Nie donc! mens!

L'accusé se détourna. — Il ne le peut pas! Il est le meurtrier. Que le sang de Larion retombe sur lui! Et elle le saisit à la gorge.

— Laissez-le, sinon vous nous le paierez! dit Stawrowski.

— Cette femme est folle! murmura Cyrille, qui cherchait à se dégager.

— Écoutez! ils nous menacent, ils se vengeront! s'écriait Théodosie haletante de rage, tuez-les sur l'heure, autrement on n'en finira jamais. Le sang demande du sang.

— Tuez-les! répéta Hryciou dans une sorte de délire. Il ressemblait à quelque jeune inspiré de l'Ancien-Testament.

Ce cri trouva un immense écho. Toutes les lèvres le proférèrent à la fois.

Théodosie porta le premier coup. La soif du meurtre éclatait dans ses yeux; elle frappa Cyrille du pieu carbonisé qu'elle avait ramassé. Aussitôt la foule se jeta sur les condamnés à coups de bâton et de pierres.

— Lâches! cent contre un! — La voix de Cyrille lança ces mots au milieu d'un vacarme sauvage. Je les vis s'emparer de lui, le renverser, je vis Kasia s'élancer dans la mêlée. J'entendis ses supplications : — Ayez pitié de lui pour l'amour de mon pauvre enfant! — On la foula aux pieds, elle se releva, tomba de nouveau, combattant comme une lionne, couvrant de son corps son bien-aimé, le père de son enfant. — Chiens enragés, bêtes sauvages que vous êtes!

Une lutte terrible s'engagea. Les pierres volaient, le Juif fut traîné hors de la maison. Je me précipitai au milieu de la foule pour délivrer les malheureux, mais Jaremus et d'autres me retinrent avec force, et, me poussant dans le cabaret : — Il y va de votre vie, la voulez-vous perdre pour quelques malfaiteurs?

Le vacarme s'apaisa. — C'est fini! dit Jaremus en me lâchant.

Nous trouvâmes devant le seuil huit hommes massacrés dans une mare de sang, le Juif parmi eux. Spectacle horrible! les yeux de Cyrille menaçaient encore, ses poings étaient encore fermés. Hryciou, à genoux auprès de lui, collait son oreille sur sa poitrine : — Il est froid! dit-il en se tournant vers Théodosie, son cœur ne bat plus.

Théodosie le contemplait avec une jouissance profonde et cruelle.

— Qu'avez-vous fait? dis-je bouleversé.

— Nous avons jugé selon l'ancienne vérité (1).

— Vous avez jugé les coupables et les innocens, répliquai-je en leur montrant Kasia, qui était tombée sur le cadavre de Stawrowski tout inondée de son sang.

— Est-elle morte? demanda le vieux.

Une des femmes, qui essayait en vain de la ranimer, fit un signe de tête affirmatif.

— Et elle était mère...

— Mieux vaut, grommela Akenty Prow, exterminer l'engeance du même coup, comme on fait pour les animaux de proie.

SACHER-MASOCH.

(1) *Stara prawda,* le droit antique, littéralement la vieille vérité.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

VII.

SOUVENIRS DU LYONNAIS.

I. — LA COLLINE DE FOURVIÈRES. — LE PAYSAGE DE LYON. — LE TOMBEAU DU MARÉCHAL DE CASTELLANE.

Ma première visite à Lyon a été pour Fourvières; aussi bien était-ce commencer par le commencement. Lyon naquit sur cette colline, qui lui a donné son nom, *Lucii dunum*, et c'est ce premier Lyon qui à son tour a donné à la colline son nom moderne. Ici s'élevait en effet un magnifique forum, édifié sous Trajan, et qui dura jusqu'à la fin du VIIIe siècle, mais qui, perdant avec le temps, la ruine et l'abandon, son éclat et sa gloire, finit piteusement, après s'être appelé du plus grand nom de l'empire, par s'appeler le *forum vetus*, *fore viel*, d'où par corruption Fourvières. C'est d'ici que Lyon est descendu pour s'étendre entre la Saône et le Rhône, et sur les rives des deux fleuves, à peu près comme la Rome moderne est descendue de ses collines pour s'étendre sur la plaine du Champ de Mars; mais c'est à ce seul détail que se borne la ressemblance. Autant Rome a conservé de marques de son antique grandeur, aussi peu Lyon a retenu de souvenirs de sa célébrité. Quelques vestiges d'aqueducs encore visibles sur la terrasse de l'observatoire Gay, — au quartier Saint-Irénée, une crypte où furent déposés à l'origine les corps de saint Pothin et de ses compagnons en apostolat et en martyre, voilà tout ce qui reste aujourd'hui de-

bout de l'antique cité et de la primitive église de Lyon. Quant aux débris gisans sur le sol ou déterrés par la pioche, ils se composent presque invariablement de monumens et d'inscriptions funèbres, en sorte que le legs de cette ville défunte est formé bien plutôt des souvenirs de ses morts que des témoignages de sa vie. Et cependant, en dépit de la ruine et du temps, ce premier Lyon, aujourd'hui réduit à l'état de souvenir, n'en conserve pas moins ses droits de préséance sur le Lyon moderne, grâce à l'église dédiée à Notre-Dame, qui s'élève sur l'emplacement du forum ancien, et qui est le but d'un constant pèlerinage dont aucun de nos lecteurs n'ignore certainement la popularité. Ce que le Capitole était pour l'ancienne Rome, le sanctuaire de Fourvières l'est encore à quelques égards pour Lyon; c'est le *palladium* de la cité, *palladium* religieux et civique à la fois, car à l'origine cette dévotion à Notre-Dame dut évidemment une partie de sa ferveur au souvenir d'un passé dont les mémoires étaient pleines, et lorsqu'aujourd'hui le Lyonnais monte pieusement la colline révérée, ses hommages, qu'il le sache ou non, s'adressent encore pour moitié à la cité disparue des aïeux. La reine de l'immuable éternité fait le lien entre les générations éphémères, et ramène chaque jour près de son berceau l'enfant grandi et vieilli pendant dix-huit siècles. C'est la ville ancienne qui est chargée de protéger la ville moderne, et ce fut là si bien le sentiment qui s'enveloppa dans cette dévotion à Notre-Dame, qu'aujourd'hui encore il existe à Fourvières une confrérie dont l'origine se perd dans la nuit des temps et dont le but est de prier pour la ville. Dans ce culte lyonnais, il entre donc beaucoup du respect pieux que les peuples de l'antiquité attachaient à leurs remparts et à leur citadelle; il n'en est que plus vénérable et plus vraiment religieux.

L'histoire de Notre-Dame de Fourvières n'est ni bien longue, ni bien compliquée, et pourrait se résumer en deux mots : c'est celle d'un accroissement continu. Ce fut d'abord une simple chapelle adossée contre un portique resté debout de l'ancien *forum*, puis la chapelle devint une église, l'église devint une collégiale, la collégiale un lieu de pèlerinage célèbre dans tout le monde chrétien. Cette histoire a cependant son intérêt, car nombre de personnages illustres ont passé par ce lieu, et lui ont laissé qui une parcelle de sa gloire, qui une obole de sa richesse, qui un atome de sa puissance. Le Saxon Thomas Beckett, archevêque de Cantorbéry, si fameux par sa lutte contre le Normand Henri II, est venu là pendant son exil, et, comme la construction de la principale nef de l'église coïncide avec la date de l'homicide dont il fut victime après son retour en Angleterre, cette nef fut placée sous l'invocation de son

nom, que voulurent prendre aussi les chanoines de la collégiale. Un siècle plus tard, Fourvières reçut les visites fréquentes d'un homme qui ne le cédait pas en énergie à ce premier hôte, Innocent IV, errant aussi dans l'exil devant les armes victorieuses de Frédéric II, et venu à Lyon pour présider le concile qui porta le coup de mort à la maison de Souabe. Cependant, de tous ces visiteurs puissans, celui dont le passage fut le plus profitable à Fourvières, ce fut Louis XI, dont la dévotion à Notre-Dame est bien connue. « C'est dommage que si belle dame loge en si humble maison, » dit-il par un de ces mots équivoques dont il a si bien gardé le secret qu'on ne sait aujourd'hui encore si l'on doit y voir hypocrisie ou sincérité, et sur ce mot il donna du coup à Notre-Dame la suzeraineté de vingt-cinq villages. Lorsque arrivèrent les guerres de religion, Fourvières fut naturellement un des points de mire les plus visés par les huguenots de ces régions : le sanctuaire fut saccagé; mais, populaire comme il l'était, il se releva promptement de ses ruines, et peu de temps après Henri III put y exécuter en habit de pénitent une de ces mascarades pieuses qu'il aimait tant à faire alterner avec d'autres mascarades renouvelées des *Métamorphoses* d'Ovide, rendant ainsi, par une application adroite et effrontée du mot de Jésus au pharisien, à la tradition et à la renaissance ce qui appartenait à l'une de christianisme et à l'autre de paganisme. Anne d'Autriche y est venue demander la cessation de sa stérilité, vœu glorieusement exaucé plus tard par la naissance de Louis XIV, un des miracles de Notre-Dame qui ait été le plus heureux pour la France, et presque dans le même temps Louis XIII y demanda la guérison d'une maladie grave qui l'avait retenu à Lyon au retour de son expédition en Savoie. Vint enfin la révolution française, mais l'église de Fourvières lui échappa encore mieux qu'elle n'avait échappé aux guerres religieuses : il se trouva une âme pieuse pour l'acquérir à peu de frais en la payant en assignats d'une somme assez ronde, ce qui put s'appeler payer la république de sa propre monnaie; on attendit ainsi le retour de l'ordre, et, lorsqu'il eut reparu avec le consulat, le cardinal Fesch, oncle de Bonaparte et archevêque de Lyon, l'acheta en monnaie de bon aloi et la rendit au culte. Justement alors le pape Pie VII, qui venait de tant faire pour réconcilier la France avec elle-même en acceptant le concordat, s'en retournait en Italie après le sacre de Napoléon; il s'arrêta à Lyon, et consacra le sanctuaire, qui fut ainsi rouvert avec une solennité et un éclat qu'on n'aurait guère pu prévoir dans les années précédentes. L'histoire de Fourvières se termine réellement avec la visite de ce pontife, qui jusqu'à la fin de ses jours conserva pour Lyon une affection toute particulière dont nous irons tout à l'heure admirer une des marques,

la célèbre *Ascension* du Pérugin, un des dons les plus splendides que jamais ville ait reçus d'un prince.

La beauté de l'église de Fourvières est loin d'en égaler la célébrité. Réparée et reconstruite à diverses époques, c'est aujourd'hui un édifice de formes romanes, aux proportions mal prises, aux dispositions irrégulières, au porche trop élevé, surmonté d'un clocher à trois étages s'arrondissant en dôme à son extrémité, et couronné d'une statue de la Vierge par M. Fabisch, dont il est impossible de distinguer le mérite à la distance où cette œuvre est du sol. Rien dans l'architecture n'est donc fait pour retenir l'attention; mais il n'en est pas tout à fait ainsi du spectacle que cette église présente à l'intérieur. En entrant, l'œil est tout d'abord ébloui par l'éclat des lumières qui s'échappent de centaines de petits cierges longs, à la forme svelte et effilée, qui brûlent dans de larges soucoupes en tôle ou en fer-blanc dans lesquelles ils répandent par torrens leur cire fondue, ou s'inclinent les uns sur les autres en mêlant leurs lumières, comme s'ils étaient fatigués de brûler seuls, ou tombent en s'éteignant à demi consumés. La mignonnesse de ces innombrables petits cierges, dons des fidèles, la blancheur immaculée de la cire, la pureté parfaite de la lumière, sont d'un effet singulièrement riant à l'œil. Quelque chose d'enjoué, d'enfantin, de touchant et de chaste se remue dans l'âme devant ce spectacle de clartés sans tache, symbole subtil du mystère de candeur virginale qu'on vient adorer en ce lieu. Lorsque l'œil s'est suffisamment rassasié de ce spectacle innocemment gai, il remarque le singulier va-et-vient des visiteurs et des fidèles. Je n'ai pas vu Fourvières dans ses grands jours de pèlerinages et de fêtes; mais le mouvement dont il est le théâtre dans les jours les plus ordinaires a vraiment de quoi frapper. A toute heure, l'église est pleine; notez que la montée de Fourvières est des plus fatigantes, et que c'est tout un petit voyage que d'atteindre au sommet. Ce qui augmente encore l'étonnement, c'est qu'on ne se rend pas bien compte de la manière dont tant de fidèles se trouvent réunis. Pendant les quinze jours que j'ai passés à Lyon, j'ai fait plusieurs fois, et par les chemins les plus opposés, l'ascension de Fourvières, je n'ai jamais rencontré personne se rendant à l'église. Sur le chemin réservé aux voitures, je n'ai rencontré que des troupeaux de vaches et de moutons, et encore descendaient-ils la colline au lieu de la monter. Personne sur le sentier sinueux, planté d'arbres, par lequel les promeneurs s'y rendent d'ordinaire, si ce n'est quelques ecclésiastiques lisant leur bréviaire ou quelques vieux Lyonnais reposant leurs rhumatismes sur un banc de pierre en face de quelqu'une des stations du calvaire qui, de distance en distance, mesurent le chemin. Reste enfin l'étroit et interminable escalier qui

part du bas de la colline et débouche sur la terrasse de Fourvières; je l'ai monté et descendu plusieurs fois, et toujours seul. Par où arrivent donc tant de fidèles, et faut-il croire qu'ils sont transportés au sommet de la colline par un miracle analogue à celui qui transporta jadis la petite maison de Nazareth à Lorette? D'où qu'ils viennent d'ailleurs, ils prient avec un recueillement où l'on retrouve bien l'image de la dévotion à la française, et à certains égards l'image de quelques-unes des meilleures qualités de notre nation. C'est un recueillement sans effort qui ne cherche pas à s'absorber dans l'oubli de ce qui l'entoure, et cependant ne s'en laisse pas distraire. L'église est pleine à la fois de bruit et de silence; les visiteurs vont, viennent, se renouvellent, l'œil du fidèle ne les cherche ni ne s'en détourne. Chacun prie pour son compte sans que son voisin lui soit à curiosité ou à trouble, avec cette tenue correcte et cette simplicité ennemie de toute affectation qui distinguent les bons échantillons de la nature française. Mes visites à Fourvières auraient suffi pour me convaincre que la piété ne requiert pas de conditions plus spéciales que celles de tout autre exercice de l'âme, et que le recueillement n'exige pas un plus grand isolement du monde extérieur que le sommeil ou la pensée. Prier ou penser au milieu de la foule et du bruit n'est difficile que pour ceux qui n'ont l'habitude ni de prier ni de penser; si le vacarme de la journée ne peut rien enlever de sa profondeur et de son intensité à une méditation de savant ou de lettré, pourquoi enlèverait-il à la prière d'une âme religieuse quelque chose de sa ferveur et de sa sincérité?

L'église n'a d'autres ornemens que les *ex-voto* et les témoignages de reconnaissance des fidèles exaucés, mais en revanche c'est par centaines qu'il faut les compter; les chapelles en sont remplies, les murailles en sont tapissées, les piliers en sont recouverts depuis la base jusqu'au faîte. Je vois d'ici nombre d'incrédules sourire; pour moi, je n'en ai ni envie, ni désir, et cela pour beaucoup de raisons dont quelques-unes regardent la simple philosophie. Parmi les incrédules qui sourient il y en a sans doute plus d'un qui tient pour article de foi ce trop douteux axiome qui sert de base à la société dont nous faisons la difficile et incertaine expérience : le nombre fait la sagesse. Eh bien! mais voilà, j'imagine, une sérieuse application de cet axiome. Des milliers et des milliers de personnes viennent m'affirmer qu'elles ont été exaucées ou guéries après s'être adressées à la Vierge. S'il n'y en avait que quelques-unes, je pourrais rejeter les témoignages, mais ils sont si nombreux que je suis obligé de les tenir pour vrais, du moment qu'il est entendu que je dois accepter comme expression de la vérité le suffrage du nombre. Au contraire, s'ils ne sont pas vrais, en quoi le nombre m'offrira-t-il ailleurs plus de garanties, et que vaut le suffrage des multitudes?

Tout près de l'église s'élève sur une terrasse un léger pavillon connu sous le nom de l'observatoire Gay, où l'on se rend pour contempler dans toute son étendue le panorama de Lyon et de la campagne voisine. Les touristes manquent d'autant moins de rendre visite à ce pavillon qu'il leur est recommandé en termes d'un enthousiasme frénétique par certain écriteau qu'ils rencontrent à la montée et qui est bien le modèle le plus accompli de la réclame à l'américaine qui se puisse rêver. « Montez, montez à l'observatoire Gay, dit cet écriteau. Vue splendide; c'est plus beau que l'Italie, la Suisse et la Savoie. » Suit une citation du *Guide* de M. Joanne, couronnée par cette phrase sublime, où se trahit tout entière la noble confiance des âmes modernes en leur probité réciproque : *réclame absolument gratuite et non payée*. Voilà qui est fait pour donner une singulière idée de la presse à laquelle l'auteur de l'écriteau a pu avoir affaire, ou de l'opinion que doit nécessairement s'être formée de la nature des écrivains cet enjoué *cicerone* en chambre. La vue est belle en effet, et l'on serait tout disposé à la trouver telle, si l'exagération agaçante de cette réclame n'engageait pas à lui trouver quelques imperfections. Voici l'énorme ville tout entière ramassée sous le regard; à droite, Saint-George élève sa flèche mince et pointue, pareille à un javelot qui, lancé d'une main hardie et débile à la fois, partirait avec rapidité et s'arrêterait dans son premier essor; à gauche, Saint-Nizier présente son clocher brodé à jour comme les tours d'une cathédrale espagnole; en face, la cathédrale de Saint-Jean adorablement enfumée détache avec un relief admirable sa masse entière qui, rapetissée par la distance, paraît sous sa couleur noire la boîte richement gaufrée et sculptée de l'écrin d'une géante. L'horizon est imposant et majestueux; voici les montagnes du Lyonnais et du Forez, derrière lesquelles se montrent les pointes des monts d'Auvergne; là bas les Alpes et le Mont-Blanc étincelant de neiges. Toutefois ce panorama n'est pas sans défauts; par exemple il laisse mal distinguer ce qui est la principale originalité de la ville, cette situation entre les deux fleuves qui fait de Lyon une sorte d'île, et puis, si l'on voit le tableau, on n'en voit pas le cadre, car cet horizon de lointaines montagnes, qui emporte la vue à des distances énormes au lieu de l'arrêter dans un cercle infranchissable et l'éloigne de Lyon au lieu de l'en tenir rapprochée, ne saurait être pris en aucune façon pour le cadre de la ville. D'ordinaire c'est de haut seulement que les cadres des villes se laissent saisir et juger; c'est en bas au contraire qu'il faut rester pour juger de la beauté et de la noblesse de celui de Lyon, dont cette colline même de Fourvières forme une partie. Or, comme on peut fort bien passer à Lyon sans l'apercevoir, et que c'est à une sorte de hasard que nous devons de l'avoir découvert nous-même,

nous allons informer le futur voyageur de l'itinéraire qu'il devra suivre, s'il veut se procurer un plaisir qu'il ne peut trouver d'ordinaire que dans les toiles du Poussin, ou dans le pays par excellence du paysage historique, c'est-à-dire l'Italie. Pour cela, il n'aura qu'à partir d'un des points quelconques du Rhône, le pont Morand par exemple, et à se faire conduire au château de La Pape, puis, coupant droit à travers champs, qu'il se dirige sur l'île Barbe et rentre à Lyon en suivant la rive de la Saône; s'il choisit un beau jour d'automne pour cette excursion et qu'il ait soin de faire coïncider sa rentrée avec le coucher du soleil, je lui promets un spectacle dont il gardera longtemps le souvenir.

La route est peu belle de Lyon au château de La Pape, car le long et ennuyeux faubourg Saint-Clair forme presque la moitié de la distance, et l'autre moitié se fait par un chemin montueux à l'excès, encaissé entre des escarpemens poussiéreux et des terres d'un aspect aride. Heureusement le voyage est aussi court qu'il est monotone; un peu plus d'une demi-heure, et nous débouchons par une assez belle avenue sur la terrasse du château de La Pape. Ce château, qui conserve le nom d'un de ses plus anciens possesseurs, le jurisconsulte grenoblois Guy Pape, un des bons serviteurs de Louis XI, n'est plus aujourd'hui qu'une gentille habitation moderne (1); mais le site sur lequel il s'élève est historique et rappelle l'un des plus tragiques souvenirs de la France nouvelle. C'est ici que sous la terreur Dubois Crancé avait établi son camp, se plaçant ainsi à cheval entre les deux fleuves, maître du Rhône, que cette situation domine, fermant par là le chemin de la Franche-Comté et de la Savoie, et assez près de la Saône pour observer tous les mouvemens qui pourraient venir des régions de Forez et d'Auvergne; c'est de là que pendant deux longs mois il tint les Lyonnais assiégés, les bombardant et les incendiant sans vaincre leur obstination et leur courage. Quiconque est maître de cette situation, ai-je dit, est maître du cours du Rhône; en effet, le fleuve coule immédiatement au-dessous, et l'on y descend en quelques minutes par un parc incliné planté sur le penchant de l'éminence que couronne le château. L'aspect qu'il offre ici est original et curieux. Ce fleuve si nerveux et si vif, rencontrant un obstacle dans la nature du sol, s'arrête comme affaissé et débilité, se divise ou plutôt s'embrouille dans les terres comme s'il hésitait sur son chemin, et, impuissant à creuser régulièrement son lit, forme des commencemens d'îles et des essais de marécages, présentant ainsi sur une très petite échelle le

(1) Le propriétaire actuel du château de La Pape est M. Germain, directeur du Crédit foncier de Lyon.

spectacle du même phénomène qui a donné naissance à la Camargue. Le contraste de cette impuissance avec la rapidité que continue à conserver la partie du fleuve qui est restée libre attriste le paysage d'une nuance morose, car, s'il n'y a rien au monde de plus gai ou de plus altier que l'eau courant en liberté, il n'y a rien de plus morne ou qui représente mieux l'humilité que l'eau stagnante, impuissante à se frayer sa route, ou seulement ralentie dans sa course : les élémens comme les hommes connaissent les avantages de l'indépendance et ressentent les effets de la servitude. Du reste, ce paysage est déjà sévère par lui-même, comme presque tous ceux du Lyonnais, un des pays de France où les horizons ont le plus d'étendue. Une des conditions les plus essentielles de la sévérité des paysages est en effet l'étendue de l'horizon; or ici il est immense, et dans les beaux jours on voit distinctement les étangs de la Bresse briller au loin comme de grands miroirs qui seraient posés à plat sur le sol.

Au sortir du château de La Pape, nous coupons à travers la campagne par des chemins bordés de platanes maigres et mal venus, qui ne rappellent en rien les beaux platanes que j'admirais naguère dans le Bourbonnais, et nous nous rendons à l'île Barbe par la rive droite de la Saône.

Et alors ils passèrent auprès du grand tombeau d'Ilée.

C'est un vers d'Homère dans le récit du voyage de Priam au camp d'Achille pour redemander le cadavre d'Hector qui m'est revenu assez naturellement à la mémoire en rencontrant sur ma route le tombeau que le maréchal de Castellane s'est élevé de son vivant presque en face du joli Mont-d'Or aux trois mamelons. Ce n'était certes pas trop de ce souvenir classique pour saluer ce mausolée où le vieux soldat s'est fait inhumer d'une manière si conforme à son rang. Parmi les excentricités bien connues du maréchal, la plus célèbre était certainement cet amour excessif de l'étiquette militaire qui obligeait ses officiers à une tenue de tous les instans, et qui lui faisait revêtir à lui-même pour les plus légères cérémonies son costume officiel avec tous ses insignes; il n'a renoncé qu'une fois à cette étiquette militaire, et cela au sein de la mort, et encore serait-il plus vrai de dire qu'il y a renoncé en la maintenant par une noble adresse qui la fait ressortir en l'effaçant. Hâtons-nous de le dire, ce monument est des moins communs, ce qui prouve assurément que le maréchal, qui en a eu l'inspiration première et qui en a déterminé l'ordonnance, cachait sous son excentricité une originalité véritable. Qui le croirait? il a mieux trouvé que n'aurait rencontré aucun ar-

tiste; cela est sorti d'une idée nette, franche, entièrement neuve, sans le plus petit souvenir des monumens de même genre des siècles précédens, et non-seulement l'œuvre est nouvelle par la conception de sa forme et de ses dispositions, mais, chose plus singulière, elle est moderne par son caractère, et donne pleine satisfaction à l'esprit démocratique du temps actuel. Le monument a la forme d'une belle chapelle ouverte, dont l'accès est défendu par une grille qui permet d'observer tous les détails sans qu'il soit besoin d'y pénétrer. Cette chapelle, entièrement blanche et toute gaie du soleil qu'elle reçoit à flots, est ornée sobrement de décorations dans le goût de la renaissance, surtout dans le goût si pur et si fin de la chapelle du château d'Amboise, que semble avoir pris pour modèle l'auteur de ces moulures, jeune sergent de l'armée française dont je regrette de ne me rappeler ni le nom, ni le régiment. Au centre, une dalle de marbre posée à plat, faisant partie du pavé, présente en lettres incrustées d'un cuivre brillant ces simples mots : *Ci gît un soldat.* Aux deux côtés de la plaque s'élèvent deux grandes statues : l'une est celle d'un petit fantassin français légèrement appuyé sur son fusil obliquement incliné, l'autre celle d'un dragon raide et droit avec son sabre au port d'armes; placés comme ils le sont aux deux côtés de la plaque funèbre, ils ont l'air de monter la garde de l'éternité à la porte sépulcrale du maréchal, et c'est en effet là l'idée qui lui a inspiré cette décoration originale. Je ne suis même pas très sûr que cette idée n'ait pas reçu une exécution mieux que métaphorique, car il me semble bien me souvenir que, par une clause de son testament, le maréchal avait voulu que le premier cavalier et le premier fantassin de sa division dont la mort coïnciderait avec la sienne fussent ensevelis, l'un à sa tête et l'autre à ses pieds. Si cette clause vraiment noble et digne d'un chef militaire a été exécutée, c'est en toute réalité que les deux soldats montent dans la mort la garde auprès de leur maréchal. On le voit, c'est bien plutôt un monument élevé en l'honneur de l'armée française qu'en l'honneur du chef militaire qui l'a fait construire; le maréchal s'y efface volontairement devant le simple troupier de son commandement : pour lui, rien qu'une dalle de marbre avec une simple mention qui, taisant un vieux nom et une dignité qui n'a pas de supérieure, ne lui accorde d'autre titre militaire que celui des plus humbles et des plus petits; pour le troupier au contraire, le luxe de l'art et une touchante camaraderie au sein de la mort. Qui se serait jamais attendu de la part du maréchal de Castellane à un si volontaire effacement de la personnalité? Ce tombeau s'élève, dis-je, en face d'un des plus beaux paysages des environs de Lyon, sur une route construite par les soldats mêmes du maréchal, en sorte que ce

sont les propres auteurs de cet ouvrage qui se sont chargés d'en conserver le souvenir par la plus durable des prises de possession.

Le soir où je parcourus cette route, il faisait un soleil superbe, sous lequel elle resplendissait d'une blancheur lumineuse qui contrastait vigoureusement avec le vert joyeux des montagnes. Tout dans la nature avait pris un air de bonheur, même les choses de mine chagrine ou d'aspect austère. D'en haut, je regarde la petite île Barbe; avec ses bords noyés par le flot, sa vieille église, son château-fort et ses rochers, qui pour être de petite taille n'en sont pas moins aussi ardus et aussi âpres que s'ils étaient gigantesques, elle me donne l'impression d'une jeune paysanne méridionale, échevelée, vêtue à la diable, s'abandonnant à la joie de vivre avec une véhémence sauvage et interrompant par intervalles ses bondissemens pour aller plonger ses pieds dans la Saône. Je descends dans l'île; Charlemagne s'est assis, dit-on, sur ces rochers pour regarder défiler son armée sur les rives de la Saône. Plus tard ils ont supporté un château-fort; avec le temps, le château-fort s'est transformé en moderne caserne, et je vois nos jeunes troupiers qui les montent ou les descendent pour aller prendre la provision d'eau nécessaire au puits creusé à leur pied par le grand empereur ou pour la rapporter. Cependant tous ces souvenirs authentiques ou légendaires me préoccupent peu; le temps est si beau que la nature étouffe l'histoire et la fait oublier : aussi, m'avançant jusqu'à la pointe extrême de l'île, je préfère aller regarder le soleil se coucher dans la Saône. Le paysage qui se présente ici devant nous est un paysage par excellence classique, c'est-à-dire aux proportions larges et régulières; la belle Saône coule à l'aise sur un lit fait à ses dimensions, toute pareille à une beauté orientale qui voyage doucement sur un palanquin ou un lit de repos porté à bras. Les rives, en exacte proportion avec l'ampleur du fleuve, sont arrêtées à l'est par les faubourgs de Lyon, à l'ouest par une suite de collines qui se continue jusque par-delà Fourvières, juste au point voulu pour donner à l'étendue des dimensions majestueuses. Le calme heureux qui s'était emparé ce soir-là de toute la nature et qui la tenait comme voluptueusement engourdie dans un repos tiède et moite s'harmonisait avec ce caractère classique aussi parfaitement que la santé complète s'harmonise avec la pleine beauté. Une lumière à la fois riche et tendre, où dominait une nuance de violet du ton le plus fin et le plus vif, enveloppait le ciel à l'horizon, et teignait de sa couleur les lointaines montagnes, qui avaient l'air de s'être revêtues à leurs cimes d'une vaste robe d'évêque. Il ne faudrait chercher plus haut rien de pareil à cette splendeur, car c'est ici le point précis où la lumière du midi naît ou expire selon la région d'où l'on vient, naît si l'on descend du

nord, expire si l'on remonte du midi. Mon retour à Lyon fut une vraie féerie, où ce caractère méridional alla s'accentuant toujours davantage. Cette rangée de collines aux formes pleines et douces, aux dimensions moyennes, si rapprochées qu'elles forment à leurs cimes comme une sorte de plateau continu où mon œil monte chercher sans effort un bouquet d'arbres transfiguré par la lumière mourante, crée en moi une hallucination délicieuse. Suis-je à Lyon, sur les rives de la Saône, ou bien à Rome, sur les rives du Tibre, en face de l'Aventin, ou à Florence, en face des collines qui bordent l'Arno? C'est le paysage italien, au moins pour la partie la plus essentielle, la structure, tellement le paysage italien que les édifices bâtis sur les flancs ou aux sommets des collines y composent exactement les mêmes tableaux que les édifices italiens construits d'une manière analogue. On me montre sur une hauteur un édifice d'une masse imposante, c'est un collége ecclésiastique, j'avais cru voir un palais à la façon de Florence et de Gênes; en arrivant à Fourvières, j'aperçois une sorte de monument de forme circulaire incliné sur le penchant de la colline d'un effet très heureux, une fabrique toute trouvée pour un paysage à la Poussin : c'est une usine abandonnée, si mes souvenirs sont exacts; j'avais cru voir un théâtre antique en ruines. La végétation seule est gauloise, et encore ce caractère disparaissait-il sous les magies du soir et les illusions de l'ombre croissante. Pendant que je longe la Saône plongé dans l'enchantement de ce spectacle, le souvenir de Cléopâtre abordant aux villes d'Orient dans sa barque aux royales parures me revient obstinément en mémoire. C'est qu'en effet il est impossible de concevoir un paysage fait mieux à souhait pour encadrer l'arrivée d'une grande reine, un fleuve plus majestueux pour porter à flots lents et calmes une flottille princière, un miroir plus vaste et plus uni pour refléter les gaies couleurs des bannières et des guirlandes, des rives plus aisées pour y dérouler la double haie des cavaliers et des gardes, un amphithéâtre naturel mieux préparé que ces charmantes collines pour y étager les essaims bourdonnans de la multitude à l'avide curiosité.

II. — LE NOUVEAU LYON. — LES SCULPTEURS LYONNAIS. — LA STATUE DU MARÉCHAL SUCHET.

Combien rarement les hommes savent et veulent profiter de dons qui leur sont faits! L'histoire de Lyon en est une preuve. La nature et les circonstances ont donné à Lyon tout ce qui est nécessaire pour faire une ville superbe, un cadre d'une rare beauté, une situation originale et commode entre deux grands fleuves, la qualité

de seconde ville de France, le titre de la primatie des Gaules, une richesse énorme, fruit d'une industrie et d'un commerce séculairement célèbres, et cependant avec tous ces avantages Lyon jusqu'à ces dernières années n'avait réussi qu'à gagner le renom d'une des villes les plus laides et les plus mornes qu'il y eût au monde. Écoutez parler ceux qui ont visité Lyon il y a seulement vingt-cinq ans; l'impression qu'ils en ont conservée est invariablement morose. Une grande ville négligée avec une certaine correction bourgeoise dans sa négligence, une certaine affectation de médiocrité et comme un compromis malheureux entre l'incurie des villes du midi et la tenue des villes du nord, des rues mal tracées et d'aspect maussade, peu de goût dans les édifices particuliers, nul souci de l'élégance en aucune matière, voilà quel est généralement le tableau qu'ils retrouvent dans leurs souvenirs. Celui qu'ils tracent des mœurs et des habitudes est à l'avenant. Selon eux, la vie y était cachée, non sans quelque dissimulation qui parfois méritait le nom d'hypocrisie. Une stricte décence extérieure était de rigueur, et il régnait entre les citoyens une sorte d'émulation à se renfermer dans une apparente modestie. Nulle part l'amour du paraître, si fort chez les méridionaux et si bien décrit par d'Aubigné dans son *Baron de Fœneste*, ne sembla avoir moins de prise sur les cœurs. Aucun riche ne vivait selon sa fortune, comme s'il eût craint d'en révéler l'état aux regards de l'envie. Nul besoin de luxe, on ne comptait pas trente voitures particulières dans Lyon il y a vingt ans; le vice lui-même, qui partout et toujours a aimé l'extravagance et l'éclat, s'enveloppait de ténébreuse discrétion; bref, tout le faste du Lyonnais se concentrait à l'intérieur dans les dépenses de la table, qu'il aimait à avoir non somptueuse et brillante, mais abondante, choisie et soignée.

A quelle cause faut-il attribuer cette absence de toute grâce et cette insouciance de toute parure dans une ville faite à souhait pour désirer et acquérir ce qui est le charme de la vie? Il y en a plusieurs, mais toutes peuvent, je crois, se ramener à une seule, l'empire exclusif de l'esprit du commerce. Le Lyonnais en général n'est pas un pays aristocratique, et à Lyon particulièrement cette influence a été à peu près nulle. En sa qualité de seconde ville de France et de siége primatial des Gaules, Lyon a reçu des visites de souverains et de princes, logé des conciles, contemplé des fêtes magnifiques; mais le lendemain de ces grands jours elle redevenait, comme la veille, ville de boutiques et de travail. La grandeur y a passé et repassé, elle n'y a jamais fait que des haltes; Lyon n'a jamais été un véritable centre de noblesse. Les familles nobles de la province n'ont eu qu'une influence médiocre et passagère sur les affaires de cette ville, et n'en ont eu aucune sur sa vie. Or, il faut bien le dire, en

tout pays, la véritable initiation aux arts de l'élégance et au goût de la beauté est venue surtout de l'aristocratie; aucune autre des grandes puissances de l'histoire, ni la royauté, ni le clergé, ne peut se comparer à elle sous ce rapport. Le très grand avantage des œuvres de l'aristocratie, relativement aux œuvres de la royauté et du clergé, c'est, tout en cherchant la beauté et la grâce, de garder des proportions individuelles en quelque sorte, de créer ainsi un idéal de perfection qui se propose à l'imitation de ceux qui réunissent ou peuvent espérer de réunir les moyens de le réaliser, et de donner à tous sans exception des leçons de goût et de correction. Les très grandes œuvres par leur caractère trop général, et par conséquent impersonnel, décourageant soit l'imitation, soit l'émulation, restent beaucoup plus stériles : jamais particulier ne se proposera d'imiter le Louvre ou Notre-Dame; au contraire il peut suffire d'une vingtaine d'hôtels seigneuriaux pour modifier ou même pour créer l'architecture de toute une ville. Même chose pour tous les arts de l'élégance et de la vie sociale; les leçons que l'aristocratie donne aux populations soumises à son influence étant données de fort près, en dépit de la différence des conditions, et ayant autant d'occasions de se renouveler qu'il y a dans la vie de chaque jour de nécessités diverses, pénètrent directement dans le vif des mœurs et y touchent but à tout coup. En outre ces leçons ont l'avantage d'être disséminées, c'est-à-dire données à la fois en cent endroits différens, chaque famille d'une aristocratie étant un centre particulier agissant indépendamment des autres. A tout pays où l'influence de l'aristocratie ne s'est pas fait sentir, il manquera toujours quelque chose sous le rapport du sentiment et du goût de la beauté, et c'est là beaucoup l'histoire de Lyon. Si l'influence de l'aristocratie y a été faible et presque nulle, celle du clergé y a été au contraire forte et longue; mais nulle part le clergé n'a été, ce qui se comprend fort aisément d'ailleurs, un initiateur aux arts qui font l'ornement de la vie, et la liberté populaire des mœurs, qu'il a partout favorisée, s'est toujours exercée aux dépens de la véritable élégance et de la véritable politesse. Toute population soumise à une aristocratie corrige et amende sa nature plébéienne, toute population soumise à un clergé la conserve au contraire sans altération, car, si elle subit une domination morale plus haute, elle subit au contraire une contrainte sociale infiniment moindre. Le commerce étant donc resté seul maître véritable de la ville, il n'y a pas à s'étonner qu'il l'ait faite à l'image de ses comptoirs et de ses magasins, et je crois fort que cette même absence de charme qu'on observait dans l'ancien Lyon pourrait s'observer dans toute ville où l'esprit de commerce a régné exclusivement.

Ce n'est pas en vain cependant que nous vivons dans un temps de progrès : aussi Lyon a-t-il voulu prouver qu'il marchait avec le siècle autrement encore que par le club de la rue Grolée et les enterremens civils. Pour être resté en retard, le rajeunissement n'en a été que plus complet, et Lyon a mérité qu'on lui fasse en toute justice l'application de la parabole des ouvriers de la onzième heure, car ceux qui en parlaient naguère comme nous l'avons rapporté plus haut ne le reconnaîtraient certainement plus aujourd'hui. Nous sommes parfois trop disposés à médire de notre époque; elle travaille trop vite, cela n'est que trop vrai, et préfère souvent l'apparence à la réalité; néanmoins il lui sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup travaillé, et de ce fait Lyon est une preuve. En quelques années, une ville entièrement nouvelle a été construite, avec l'accompagnement nécessaire de squares, de places et de parcs qu'exige une cité moderne. Toute la partie principale, celle qui forme comme une île entre la Saône et le Rhône, a été percée de trois rues magnifiques allant de la place Bellecour à la place des Terreaux; de grandes et hautes maisons, presque toutes destinées à servir de magasins, et percées en conséquence d'innombrables fenêtres judicieusement disposées pour laisser passer la lumière à flots, ont remplacé les moroses comptoirs et les sombres boutiques d'autrefois. De nouveaux édifices ont été élevés, qui non-seulement ne jurent pas avec les vieux monumens de Lyon enclavés dans la ville rajeunie, mais peuvent soutenir jusqu'à un certain point la concurrence avec eux : un remarquable palais des Arts, un palais de la Bourse très soigné, très orné, sérieusement beau en dépit de certaine disparate entre ses deux façades. C'est sous l'administration, qui paraît avoir été habile et ferme, de M. Vaïsse, que cette résurrection lyonnaise fut accomplie, et l'on me raconte à cette occasion une anecdote assez piquante. Un journaliste ingénieux, passant en revue les divers moyens par lesquels les Lyonnais pourraient prouver leur reconnaissance à leur préfet, proposa d'élever deux statues sur la plus belle de leurs places, d'un côté celle de M. Vaïsse, et de l'autre celle de Munatius Plancus. C'était décerner au préfet le titre de second fondateur de Lyon; la flatterie était d'un assez fort calibre, — eh bien! lorsqu'on parcourt le nouveau Lyon, on est presque tenté de ne pas la trouver énorme.

La plupart de ces belles maisons de construction récente sont très richement ornées selon la tradition lyonnaise, car il y a une tradition lyonnaise en cette matière qui diffère beaucoup de celles de nos autres provinces. Il ne faut pas chercher ici les délicats ornemens, ni les arabesques déliées; de tout temps, le Lyonnais semble avoir préféré l'ornementation forte et quelque peu lourde. Ce sont

d'épaisses guirlandes, de larges nœuds de feuillage, des fleurs robustes au calice grand ouvert; il est inutile de demander si la figure humaine, qui est de tous les genres d'ornemens celui qui exige le plus de relief, y est employée avec profusion. Ce goût n'est pas des plus purs, il faut bien l'avouer, mais il est si général que c'est à peine si l'on pourrait lui découvrir une exception, et il semble avoir été à peu près toujours le même à toutes les époques, fait d'autant plus singulier que le Lyonnais est une des provinces qui ont produit le plus d'habiles artistes, notamment dans la sculpture, à laquelle les arts d'ornement se rapportent bien plus étroitement qu'ils ne se rapportent à l'architecture. Peut-être ce goût a-t-il sa raison d'être dans le mode de construction traditionnellement adopté en Lyonnais, une haute maison à large façade appelant plus naturellement les ornemens pleins et se détachant en force que les ornemens délicats.

Quant à la décoration générale de la ville, — places, édifices, fontaines, statues, — elle est très belle, et les Lyonnais peuvent en être fiers à juste titre, car elle est entièrement l'œuvre de leurs enfans, et ils n'ont eu besoin pour la créer d'avoir recours à aucun artiste étranger. Je ne sais pas jusqu'à quel point Lyon a toujours été bonne mère; en tout cas, elle a trouvé les meilleurs des fils. C'est un fait très curieux, presque touchant à force d'être répété, et qu'on ne pourrait retrouver à ce degré dans aucune autre ville de France : Lyon, tant l'ancien que le nouveau, n'a dû sa parure qu'à des artistes issus de son sein, et ils ont traité leur ville avec une déférence et un respect accomplis; à elle, leurs meilleures inspirations et leur plus consciencieuse habileté, pas une marque de négligence dans les dons qu'ils lui ont faits; quelle que soit la valeur de ce don, on peut toujours être sûr que l'artiste y a mis tout ce que sa nature lui permettait d'y mettre, et souvent même qu'il s'y est élevé au-dessus de lui-même : si dans cette masse d'œuvres il y en a quelqu'une qui soit trop décidément médiocre, soyez sûr qu'elle est le fait d'un étranger.

C'est ici en effet une terre d'artistes, mais de tous les arts la sculpture est celui qui y a fleuri avec le succès le plus constant. Que de noms célèbres dignes d'être répétés, Coysevox, Coustou, Lemot, et parmi les contemporains que de noms dignes d'être retenus, Bonnet, Fabisch, Bonnassieux! La sculpture semble être la forme de l'art qui se rapporte par excellence au génie lyonnais, et il faut bien véritablement qu'il en soit ainsi, car, même lorsque l'homme est médiocre, ses œuvres soutiennent le jugement et répondent exactement à toutes les exigences de son art. Le sculpteur Chinard par exemple vous est sans doute profondément inconnu?

Eh bien! Chinard, qui florissait sous le consulat et l'empire, a laissé des œuvres qu'on ne regarde pas sans plaisir. Le musée de Lyon possède quelques-unes de ces œuvres, ce sont des allégories mythologiques à la manière du XVIIIe siècle expirant, ce même genre que son contemporain Prud'hon a transporté dans la peinture; la mode en est surannée sans doute, mais le style en est correct, et les proportions en sont en rapport exact avec le sujet. Ce même Chinard a laissé quantité de bustes qui ont aujourd'hui une valeur historique, entre autres celui de Louis Bonaparte, roi de Hollande, et surtout celui de l'impératrice Joséphine que l'on a pu voir en 1867 à l'exposition de la Malmaison, et dont on peut garantir la ressemblance, car il présente par avance le même type que Prud'hon en a laissé quelques années plus tard dans un des plus beaux dessins qui soient sortis de son crayon : or ces bustes de Chinard sont ce que des bustes doivent être, fidèles sans exagération de réalité et corrects sans mensonge d'idéalisation. J'appuie exprès sur cet exemple de Chinard — précisément parce qu'étant petit il montre d'autant mieux ce que je veux avancer. Il est sculpteur médiocre peut-être, mais il est sculpteur, chose qu'on ne pourrait pas toujours dire d'hommes éminens. Combien d'artistes du plus grand talent en effet dont les œuvres ne répondent pas aux conditions de l'art qu'ils ont choisi! Cela peut sembler un paradoxe apparent que de dire qu'il y a tel peintre ou tel sculpteur qui est plus grand artiste qu'il n'est grand peintre ou grand sculpteur; cependant il en est ainsi en toute vérité, et cette même ville de Lyon va nous en fournir la preuve. Lyon a produit dans la peinture, notamment à notre époque, des hommes du mérite le plus élevé. Qui ne connaît les œuvres d'Hippolyte Flandrin et de Victor Orsel? et qui oserait dire après les avoir admirées que les auteurs en sont aussi grands peintres qu'ils sont grands artistes? Or ce qu'on ne pourrait oser dire des peintres, on peut le dire en toute assurance des sculpteurs lyonnais; du plus grand au plus petit, ils sont sculpteurs; il faut donc bien qu'il y ait dans le génie lyonnais une aptitude plus particulière à la sculpture qu'à toute autre forme de l'art.

La justesse, la proportion, l'harmonie, le rapport exact entre l'œuvre créée et sa destination, l'art de ramener le sujet, quelque grandiose ou excentrique qu'il soit, aux lois et, si j'ose ainsi parler, à la discipline de l'art, voilà les qualités qui à toutes les époques ont distingué les sculpteurs lyonnais, et qui en font, selon moi, les sculpteurs classiques français par excellence. Peu de génie d'initiative, aucune de ces audaces aventureuses qui ne s'obtiennent que par une entorse faite aux lois normales de la sculpture, aucun esprit de système; ce n'est pas eux qui essaieront d'une lutte forcenée

avec la réalité, ou d'une idéalisation à outrance; leur ambition à eux, fidèles, honnêtes et sensés artistes, c'est de satisfaire à toutes les règles de leur art jusqu'à la plus petite, et non pas de lutter ou de ruser avec elles. Il m'est arrivé autrefois d'écrire que la perfection de l'art du comédien était de se tenir à si juste distance de la réalité que le spectateur pût être ému de plaisir ou de douleur sans perdre pour cela le souvenir que ce qu'il voit n'est qu'un jeu; on peut dire quelque chose d'analogue pour tous les arts. Si cela est vrai, nuls sculpteurs mieux que les Lyonnais n'ont su trouver et garder cette juste et si délicate distance : il me suffit de nommer Coysevox et Coustou pour faire comprendre et justifier ce que j'avance. Là où ils triomphent peut-être davantage encore, c'est dans le sentiment des proportions, qu'ils ont eu à un degré si rare qu'il en est exquis. Avec quelle adresse ils ont su mainte fois ramener tel sujet aux dimensions dont la sculpture doit se contenter, ou créer l'illusion de la grandeur sans sortir de ces dimensions! J'entre par exemple dans l'église de Saint-Nizier, et j'y rencontre une charmante Vierge de Coysevox. Une statue de la Vierge comporte nécessairement l'idée de majesté, et l'idée de majesté ne se rencontre guère dans des proportions réduites; or la statue de Coysevox est de faibles dimensions, et cependant elle se dresse aussi gracieusement fière que si elle avait cinq pieds de haut. Pour obtenir cet effet de grandeur, il lui a suffi de faire tenir l'enfant à la Vierge en croisant les bras aussi près que possible du sommet de la poitrine, en sorte que l'enfant, soutenu seulement par les jambes, se dresse droit hors des bras de sa mère, dont il domine la tête, et que la taille de la Vierge semble s'accroître ainsi de toute celle de son fils. Prenons maintenant un exemple contraire : j'entre à l'hôtel de ville, et sous le péristyle de ce bel édifice, si noblement marqué du sceau royal du XVIIe siècle, je rencontre deux gigantesques allégories du Rhône et de la Saône, œuvres de Coustou. *La Saône* est la plus belle des deux; c'est une géante de proportions colossales, et cependant sa beauté et sa grâce n'ont rien d'énorme; cette géante parle à nos sens aussi familièrement et sans plus les étonner que si elle était de la taille des femmes de la commune humanité. Je continue mes promenades, et j'arrive place Bellecour, où je me trouve en face d'une œuvre de date plus récente que les précédentes, la statue équestre de *Louis XIV* de Lemot, l'auteur de l'*Henri IV* du Pont-Neuf. L'œuvre est superbe, et j'ose dire que, de toutes les statues équestres que j'ai pu voir en France, elle est la seule qui me semble répondre d'une manière absolue à toutes les conditions de la sculpture monumentale. Jamais on n'a aussi fidèlement rendu la figure que notre imagination se forme de Louis XIV d'après les documens

historiques, c'est-à-dire une personne d'une majesté élégante. Avec quelle aisance et quelle liberté se détache la figure du grand roi, de quelque côté qu'on la regarde! Cette figure respire l'autorité; elle commande sans geste, appelle sans parole, domine sans ordonner, par la seule fermeté de son attitude et la seule dignité de son maintien. Un tel personnage a droit naturellement à l'obéissance, c'est ce que sent bien le cheval, que l'artiste a fait enfourcher par Louis XIV à la manière antique, c'est-à-dire sans l'emploi de la selle et des étriers, souvenir de la statue équestre de Marc-Aurèle au Capitole très habilement appliqué ici pour faire ressortir avec plus de force l'idée d'une fermeté qui s'impose sans effort. Et maintenant par quel moyen l'artiste est-il arrivé à produire cet effet de souveraine majesté? Tout simplement par l'observation judicieuse de cette harmonie des proportions que nous signalions tout à l'heure, par un équilibre si bien établi entre les deux figures de son œuvre qu'elles ne peuvent se nuire l'une à l'autre. Cet équilibre dépendait tout entier du mouvement du cheval, et l'artiste avec un tact admirable a choisi celui qui non-seulement pouvait le plus naturellement conserver l'harmonie des proportions, mais celui qui s'accordait le mieux avec l'impression de majesté qu'il voulait rendre. Ce cheval ne se cabre ni ne se soulève, en sorte qu'il ne cache la figure du roi d'aucun côté et qu'il la laisse resplendir libre; il n'est cependant pas immobile, mais, esclave heureux, il se porte en avant d'un mouvement à la fois vif et mesuré, crispant avec une ardeur savante les pieds de derrière et dressant la tête avec une expression de fierté obéissante.

Les artistes lyonnais modernes ne sont pas indignes de leurs prédécesseurs. Parmi ces artistes, il en est trois qu'il faut nommer particulièrement, MM. Bonnet, Fabisch et Bonnassieux; je m'arrêterai de préférence aux deux derniers. M. Fabisch, si je ne me trompe, est enfant de l'Auvergne, mais on peut en toute sûreté le considérer comme Lyonnais. C'est dans cette ville qu'il a étudié, qu'il a grandi, qu'il a mûri son talent et poussé sa fortune; enfant de ses propres œuvres, il appartient étroitement à Lyon, non-seulement par son talent, mais encore par ses fonctions actuelles de directeur de l'École des Beaux-Arts. Que de belles et charmantes œuvres il a semées de toutes parts, non-seulement dans sa ville, mais dans tout le Lyonnais! Elles sont en nombre infini, et il n'y en a pas une qu'on puisse dire banale, car il n'y en a pas une qui ne révèle une recherche, un effort, un désir du nouveau, ou qui ne présente quelque heureuse trouvaille de nuance ou d'effet. Tout artiste est condamné à marcher dans des terres déjà labourées, — et labourées par quelles charrues illustres! M. Fabisch connaît cette dure condi-

tion, et les soins qu'il s'impose pour éviter de marcher dans les sillons de ses devanciers sont d'une délicatesse scrupuleuse au possible. Il eût été malheureux que de tels soins n'eussent pas été couronnés de succès; ils l'ont été. Il a dû faire par exemple une *pietà* pour le superbe hôpital de Lyon, qui, contemplé du Rhône, prend de si grands airs de palais; grave sujet qu'une *pietà* après toutes celles que nous ont laissées les grands artistes du XVIe siècle! Eh bien! il a réussi à produire une œuvre d'une finesse douloureuse que l'on ne peut voir sans une sorte de cuisante émotion, une œuvre pleinement pathétique avec une vibration aiguë comme un des sept glaives du *Stabat*. Il y a dans toutes les figures de cet artiste une grâce étudiée d'où émane un charme subtil comme un arome, charme un peu faible parfois, mais toujours suave. Dans une chapelle voisine de cette *pietà*, voici une sculpture représentant Jésus entre Marthe et Marie; le sentiment en est exquis. Marthe s'avance devant le Sauveur avec le sourire cordial de l'honnête bonne volonté; Marie est restée assise, tout entière occupée à sa naïve contemplation, elle n'est que silence et regard. Il est possible de créer une Marie plus ardente, plus mystique, plus soulevée par l'aspiration, plus emportée par le magnétisme de la grande âme qu'elle contemple, il est difficile d'en représenter une plus amoureusement passive. Et quelle figure bien comprise encore que celle de sa *Béatrix Portinari* que possède le musée de Lyon! C'est bien cela; une lumineuse idée platonicienne qui a pris un instant la forme d'une noble Florentine et qui, tout aussitôt atteinte par la tristesse de la terre, se hâte de retourner à sa céleste essence. Que les connaisseurs au goût difficile reprochent à cet artiste, tant qu'ils le voudront, trop peu de vigueur dans la conception et trop de timidité dans l'exécution; nous ne lui demanderons pour notre part que ce qu'il peut donner et ce qu'il possède, des idées fines, des nuances charmantes, des délicatesses exquises, et tout cet ensemble de qualités rares et choisies que nous appelons de nos jours la distinction. Nous ne pouvons passer en revue toutes les œuvres de M. Fabisch, elles sont trop nombreuses pour cela, mais nous pouvons nous dispenser de cet examen, car aucune ne nous rendrait d'autres sentimens que ceux que nous venons de montrer.

De tous ces artistes lyonnais contemporains, le plus remarquable sans conteste est M. Bonnassieux : il suffit, pour s'en assurer, d'entrer dans le nouveau palais de la Bourse, qu'il a contribué pour sa part à décorer; les œuvres de ses confrères s'effacent devant les siennes sans pouvoir soutenir la rivalité. Mieux que Flandrin, mieux que Victor Orsel, mieux que Jeanmot, M. Bonnassieux présente l'expression accomplie de ce mysticisme élevé qui a été l'âme des ar-

tistes lyonnais dans ce siècle-ci. C'est un talent d'une candeur absolue, tellement absolue que, si l'on cherche à bien le caractériser, on se voit obligé d'avoir recours à quelqu'une des épithètes des litanie de cette Vierge que son ciseau pieux a si souvent adorée de son travail fervent comme une prière, *vas castitatis, splendor munditiæ*. Il faut remonter bien haut dans l'histoire de l'art pour rencontrer quelque chose de semblable, car, si le génie est plus grand dans Ange de Fiésole et Memling, la candeur n'est pas plus lumineuse, et si le sculpteur lyonnais n'est pas leur égal comme artiste, il est leur égal comme âme et pieuse essence. Pourtant ne vous y trompez pas, sous cette candeur s'enveloppent modestement une rare habileté et un savoir profond; je n'en veux d'autre preuve que cette adorable fontaine représentant le baptême de Jésus qu'il a élevée en face de la cathédrale. Comme la beauté propre à l'adolescence a été saintement transformée pour représenter dignement la figure de Jésus! Comme ce corps est jeune et pur! Les chairs en sont plus fraîches que l'eau qui va servir au baptême, plus fermes que les tissus d'un fruit nouvellement formé et encore adhérent à sa branche, la taille en est plus droite et plus flexible que celle d'un roseau, le port en est plus élégant que celui d'un jeune peuplier aux jours du printemps. C'est un Jésus encore innocent, c'est-à-dire encore au seuil du noviciat de la vie, car vivre est une corruption même pour les âmes les plus vertueuses, et si nous ne sommes pas souillés par nos actions, nous le sommes par le spectacle que ne peuvent éviter nos yeux. Ce corps porte avec lui sa date, c'est bien celui qu'on doit supposer à Jésus à l'époque de cette scène de purification initiatrice; mais l'artiste a eu encore, cela est de toute évidence, une sorte de raison théologique pour le faire si jeune, c'est que l'essence propre à Jésus est la pureté, et que la pureté ne peut s'exprimer physiquement que par la jeunesse. Mêmes mérites dans la figure de saint Jean, qui, loin de présenter aucune âpreté, respire au contraire la tendresse et exprime une douce joie d'être l'instrument d'une telle purification. Eh bien! plus on considère ce ravissant ouvrage, plus on s'aperçoit d'une étude aussi heureuse que profonde de cette école florentine que nulle autre école de sculpture n'a dépassée pour la sveltesse des formes et l'élégance des mouvemens. On pense au saint Jean de Donatello, aux figures de la fontaine des tortues, aux jeunes gens que Michel-Ange a assis ou couchés aux angles des fresques de la Sixtine; ce n'est aucune de ces figures, et cependant il y a là une subtile parenté qui atteste le savoir et l'étude de l'artiste. En outre de ce savoir, il y a chez M. Bonnassieux une véritable puissance, tout aussi modestement cachée, il est vrai, mais qui à l'occasion a su se révéler. Il ne

faudrait pas croire que ce soit un talent exclusivement enfermé dans les sujets gracieux; cet auteur de tant de Vierges charmantes est capable des entreprises qui réclament le plus de force; il l'a prouvé dans cette colossale Notre-Dame de France, fondue avec les canons de Sébastopol, que nous venons, il y a quelques semaines, d'admirer au Puy, œuvre difficile s'il en fut, et dont il s'est tiré avec un bonheur qui n'échoit jamais qu'aux artistes sûrs d'eux-mêmes. On me parle d'un tombeau qu'il a exécuté pour le cardinal Gousset avec des éloges que je n'hésite pas à croire mérités, car celui qu'il a consacré à M. Morlhon, évêque du Puy, au pied même de la statue de Notre-Dame de France, ne laisse rien à désirer pour la simplicité et l'expression.

M. Bonnassieux possède donc cette souplesse de nature sans laquelle il n'est pas de véritable artiste, car seule elle permet la variété et la fécondité. Ajoutez que ce savoir et cette souplesse n'ont recours à aucune habileté, à aucun artifice, même à ceux qui sont le plus légitimes, en sorte que l'exécution chez lui est aussi naïve que la conception. C'est plaisir par ce temps de charlatanisme de rencontrer un talent exempt à ce point de tout mensonge du procédé. Et cette sincérité le sert mieux que ne le servirait l'habileté la plus adroite. Allez par exemple au palais de la Bourse de Lyon admirer la ravissante horloge qu'il y a sculptée. Toutes les œuvres de ses confrères, ai-je dit déjà, s'effacent et disparaissent devant cette petite merveille, ce qui n'a rien d'extraordinaire, le propre d'une chose excellente étant de rejeter dans l'ombre celles qui le sont moins; mais ce qui est singulier, c'est qu'on a le sentiment qu'il n'en serait pas ainsi pour cette horloge quand bien même on l'entourerait des plus grandes œuvres, et qu'elle conserverait son droit à un quart d'heure d'attention, même après que le visiteur se serait lassé d'admirer autour d'elle. Je demande à un juge dont personne ne récusera la compétence, éminent artiste lui-même, M. Guillaume, notre directeur de l'École des Beaux-Arts, la raison de cette singularité. « C'est, me répond-il, qu'elle ne peut pas plus échapper à l'attention que le monument lui-même : l'artiste a appliqué tout bonnement, tout naïvement les lois de son art; il s'est dit que son œuvre devait faire partie intégrante de la paroi à laquelle elle appartenait sans chercher à valoir égoïstement par elle-même; pas le moindre coup de pouce, pas le moindre *rehaut*, aucun de ces artifices par lesquels les artistes essaient de donner souvent plus de relief à leur œuvre, afin de la détacher de l'ensemble dont elle fait partie, de lui créer une sorte d'indépendance, et d'attirer ainsi sur elle plus sûrement l'œil du curieux, ambition toujours fatale, car elle détruit l'harmonie d'un ensemble, et souvent punie, car, si l'œuvre qui attire ainsi l'attention n'est pas excellente, elle perd le bénéfice de

cette impersonnalité à laquelle l'obligeait la condition de faire partie d'un tout. »

Parmi les œuvres nombreuses dont M. Bonnassieux a embelli Lyon, j'ai choisi de préférence la fontaine de la place Saint-Jean et l'horloge du palais de la Bourse, parce qu'elles sont celles qui, tout en donnant l'impression la plus nouvelle, se prêtent le mieux à la traduction par la plume. Rien de plus facile à décrire en effet que la composition de cette dernière œuvre. Le sujet, nécessairement allégorique, n'est autre que l'image, vieille comme le monde, du temps à la fuite rapide, mais cette image, M. Bonnassieux a su la rajeunir de manière à en tirer tout un petit drame. L'allégorie se compose de trois personnages représentant les trois divisions de la durée sous leur forme la plus ramassée pour ainsi dire, et dans leur succession la plus contiguë, l'Heure passée, l'Heure présente, l'Heure à venir. La disposition de ces trois personnages est d'une simplicité en même temps que d'une habileté admirables : telle est la manière dont ils sont groupés qu'ils semblent tourner autour de l'horloge comme s'ils étaient emportés par le mouvement d'une roue à laquelle ils seraient fixés, imitant ainsi la course du temps autour de l'immobile éternité, ou plus simplement la succession des heures qu'ils figurent sur la circonférence du cadran. Il y a véritablement une sorte de vie tournoyante dans le mouvement dont ces figures sont emportées, tant il est vif et naturel, et tant on y retrouve bien cette double sensation d'angoisse et de bien-être que nous éprouvons lorsque par un moyen quelconque nous sommes tour à tour plongés dans la profondeur et ramenés vers la hauteur de l'espace. L'Heure présente se tient debout au sommet du cadran, ferme comme si elle avait pour elle l'éternité, excellente image de l'emploi que nous faisons de chacun de nos instans et de l'aveugle illusion à laquelle nous obéissons. Dure et à courte vue comme l'égoïsme, elle conspire contre elle-même, car la voici qui d'un côté tend une main amie à l'Heure qui va la supplanter, et qui de l'autre laisse tomber dans l'abîme l'Heure qu'elle-même a remplacée. Rien de plus ingénieusement pathétique; l'Heure qui s'avance monte d'un pas fier et assuré comme celui de l'homme qui marche vers un succès certain; mais quel désespoir dans l'Heure qui va sombrer au sein de l'abîme! Elle s'accroche crispée à la main de l'Heure présente, qui la lui refuse avec une impitoyable indifférence; encore une minute, et la pesanteur, dont on sent l'action fatale, va l'entraîner dans le gouffre. Comme nous sommes ici au palais de la Bourse, on peut encore trouver à cette allégorie un sens plus restreint, mais plus en rapport avec la destination du monument, et qui a son pathétique aussi. Voyez-vous, dis-je à la bonne femme qui me faisait visiter le palais, lorsqu'on vous demandera la significa-

tion de cette horloge, vous répondrez qu'elle représente la loi nécessaire à laquelle obéit le crédit, qui se refuse naturellement à celui qui penche vers la ruine et s'offre non moins naturellement à celui qui s'avance vers la fortune. — On peut y voir encore, me répondit-elle, l'image de la hausse et de la baisse. — Je l'assure que cette interprétation est excellente aussi, et je l'engage à la joindre à la mienne pour en constituer une philosophie complète sur cette matière, philosophie qu'elle pourra faire imprimer et céder aux visiteurs moyennant une légère redevance.

On ne s'explique guère que, possédant de tels artistes, Lyon ait eu besoin de s'adresser à d'autres pour le monument qu'elle a voulu consacrer à la mémoire du maréchal Suchet. On aura pensé sans doute que, MM. Fabisch et Bonnassieux ayant modelé plus de vierges et de saintes que de maréchaux de France, un tel sujet les sortirait par trop de leurs habitudes, et qu'il valait mieux s'adresser à un artiste qui eût une longue pratique de ces sortes de monumens. On s'est donc adressé à M. Dumont, à qui l'expérience ne saurait manquer en pareille matière, tant sont nombreuses les statues monumentales sorties de son atelier. L'œuvre, qui possède toutes les qualités de correction de cet artiste, présente une fort étroite ressemblance avec la statue du maréchal Davout qu'elle a précédée et dont elle peut être considérée comme le modèle, car l'attitude est à peu de chose près la même, et le geste très bien trouvé par lequel Suchet porte la main sans appuyer sur la poignée de son épée a été identiquement reproduit dans la statue de Davout. Peut-être aussi l'individualité du maréchal aurait-elle pu être accentuée davantage, j'ai quelque peine à retrouver dans ce bronze les traits caractéristiques de cette physionomie, telle au moins que nous l'a fixée le pinceau d'Horace Vernet, c'est-à-dire une extrême bienveillance dans l'ensemble du visage, et par contraste une expression de dédain très marquée aux coins de la bouche, qui est rentrée comme par un mouvement prémédité et voulu. Le désaccord est tel entre ces deux expressions du même visage qu'on dirait en effet que la seconde est le résultat d'un effort et qu'elle a été adoptée par une résolution de l'âme comme un préservatif salutaire pour intimider toute familiarité et éloigner d'une bonté naturelle trop facile les dangers des assauts qui lui seraient livrés si elle était reconnue; mais sans doute ce sont là des nuances que la peinture reproduit plus aisément que la sculpture. Quels que soient d'ailleurs les mérites et les défauts de cette statue, j'en suis bien vite détourné par une pensée qui se présente à mon esprit et qui est assez intéressante pour que je ne l'abandonne pas.

Est-il bien vrai, comme on le dit, que la fortune fait toujours payer ses faveurs, et n'est-ce pas nous plutôt qui par nos impru-

dences, nos écarts de jugement, nos violences, nous obligeons à la payer d'un prix qu'elle n'exigeait pas? La carrière de l'homme dont voici l'image semble vraiment faite pour démentir la première de ces opinions et donner raison à la seconde. Un constant bonheur accompagna de son premier à son dernier jour celui qu'on pourrait justement appeler Suchet à l'étoile propice. Il a marché vers le commandement suprême d'un pas sûr, sans précipitation ni lenteur, il l'a exercé sans orages ni haineuse hostilité, il a triomphé sans revers. La gloire militaire qu'il s'est acquise est une des plus pures de la France, et cette gloire, il ne l'a payée, comme c'est l'habitude, d'aucun mécompte, d'aucune défaveur, d'aucune injurieuse calomnie. La gloire soulève toujours la jalousie et l'envie, la sienne par exception n'a rencontré que des apologistes et des approbateurs. Quelle guerre que cette guerre d'Espagne dont il nous trace, pour ce qui le concerne, le sombre tableau! Que de dangers sans cesse renaissans! quelles haines implacables et persistantes! Le plus fort y succomberait, et en effet les plus forts y succombent ou y échouent; un seul résiste et reste debout, et celui-là, c'est Suchet. Là où le grand Masséna, l'obstiné Soult, et Marmont, à l'esprit agile, n'ont que des revers, il n'a, lui, que des triomphes. Chacun de ses jours est un succès, toute bataille qu'il livre est gagnée, toute ville qu'il assiége est enlevée. Aussi le maître souverain, qui n'épargne pas la disgrâce aux plus illustres, n'a-t-il pour lui que des paroles flatteuses. Vaincre cependant est peu de chose, si l'on n'a vaincu que les corps; ce sont les âmes qu'il faudrait atteindre, et sur ce sanglant théâtre de l'Espagne les âmes se refusent au vainqueur avec une énergie sans exemple. Vient Suchet, il s'assied sur les débris fumans des ruines que son propre canon a faites, il convoque autour de lui des populations en deuil, composées de gens appauvris par la guerre, et pleurant qui un père, qui un frère, qui un fils, et il parvient à changer leur haine en estime et en respect. Ces vaincus intraitables lui obéissent, paient leurs contributions et leurs impôts en dépit de leur détresse, l'aiment presque, et le regrettent lorsque les événemens l'éloignent d'eux. Enfin, quand vint l'heure suprême de l'empire, les difficultés militaires de cette guerre d'Espagne, en le retenant plus longtemps qu'il ne l'aurait voulu loin du théâtre où se jouaient les destinées de la France, lui créèrent une des chances les plus heureuses que pût avoir à ce moment un chef militaire, l'impuissance forcée. Il eut le bonheur non-seulement de ne pouvoir prendre part à ces crises suprêmes, mais encore de n'en être le témoin que de loin, de ne pas contempler de ses yeux ce qu'elles eurent de misère morale et d'héroïsme inutile. N'est-il pas vrai que, si jamais destinée fut enviable, c'est celle-là?

C'est que Suchet est un des hommes qui ont su le mieux comment

il fallait payer la fortune pour ne pas en être ruiné. « Rien ne se donne, tout se paie, » disait le maître que servit Suchet; reste à savoir en quelle monnaie et à quelle échéance il vaut mieux faire le paiement. La monnaie est fort différente en effet selon que le paiement s'effectue avant ou après le succès. Si c'est avant, la fortune se contente d'être payée en sagesse, prudence, courage, humanité; si c'est après, comme on s'est mis à sa discrétion, elle exige des prix terriblement usuraires, réactions acharnées, catastrophes soudaines, malheurs irrémédiables. Suchet trouvait qu'il était meilleur marché de payer d'avance. Il nous a retracé lui-même le tableau de ses campagnes en Aragon, en Catalogne et dans la province de Valence; je sors justement de cette lecture, et je n'ai plus aucune peine à m'expliquer ce constant bonheur. Là on surprend au vif les procédés par lesquels le maréchal ne laissait au destin que juste ce qu'il ne pouvait lui ravir par prudence et par conseil, selon la forte expression de Cromwell. Quelle circonspection de tous les instans! Quels soins pour ne pas se laisser embarrasser et en quelque sorte engorger par les mille incidens qui surviennent à l'improviste en de telles campagnes, par exemple pour tenir toujours sa route libre de ces corps de partisans plus dangereux que les grosses armées, car ils peuvent gêner les mouvemens par lesquels ces dernières peuvent être vaincues! Quel scrupule à tenir exactement le compte des profits et pertes de chaque jour! Quelle prudence pour ne pas payer la victoire d'aujourd'hui par la victoire d'hier, chance qui arrive souvent à la guerre lorsque le général est plus ardent que sage! Jamais Suchet ne hasarde rien; s'il fait un pas en avant, il veut être assuré que le terrain sur lequel son pied posait tout à l'heure ne lui sera pas ravi, et qu'il sera libre à l'occasion de s'y replacer. Et quelle modération au sein de la victoire! En lisant les mémoires de Suchet, on surprend deux sentimens admirables qui, s'ajoutant à sa prudence, ont fait son succès : il estime le vaincu, et il aime le soldat. Il estime le vaincu, et il le montre en n'abusant pas de lui, et il le dit en honorant chaque mot et chaque action héroïque qui partent du camp ennemi; le vaincu le lui rend en modération et en respect. Il aime le soldat, et il le montre en lui évitant toutes les souffrances qui peuvent lui être épargnées par sages mesures, en l'entourant de tous les soins dont il peut être entouré par bonne administration; le soldat le lui rend en bonne tenue, en discipline, esprit de corps, et confiance.

Il y a bien des années de cela, la dernière fois que Paris ait célébré la fête du roi Louis-Philippe, me trouvant mêlé à la foule, je liai conversation avec un vieil invalide, que j'interrogeai sur les événemens auxquels il avait pris part, et surtout sur les chefs mili-

taires qu'il avait servis. « Pour moi, me répondit-il avec la naïveté du langage populaire, celui qui entendait le mieux son affaire était encore le duc d'Albuféra. Ses soldats n'avaient jamais faim et ils étaient toujours chaussés, aussi l'aimaient-ils beaucoup. » La moitié au moins des succès du duc d'Albuféra trouve son explication dans cette reconnaissance prolongée du vieux soldat.

Ce qui assure le succès en ce monde, ce ne sont pas les dons extraordinaires, c'est le bon emploi que nous faisons de ceux que nous avons reçus, quels qu'ils soient. C'est par ce mot que je veux conclure ce que j'avais à dire de la carrière et de la fortune de Suchet.

III. — LES ÉGLISES DE LYON. — L'ASCENSION DU PÉRUGIN ET LE BUSTE DE Mme RÉCAMIER DE CANOVA. — UN PEINTRE LYONNAIS, CLAUDE BONNEFOND.

Je parlerai peu des églises de Lyon, et cela non-seulement parce qu'elles ont été plusieurs fois décrites, mais parce qu'en dehors de leur architecture elles n'offrent qu'un assez faible intérêt. Chose curieuse, il semblerait au premier abord que les édifices religieux d'une ville qui est le siége primatial des Gaules dussent être abondans en monumens et en souvenirs, c'est tout le contraire qui est vrai. Les monumens ont été brisés soit pendant les guerres religieuses, soit pendant la révolution; mais, même avant toute destruction, il ne semble pas qu'ils aient jamais été ni bien nombreux ni bien précieux. Le mobilier de ces églises est entièrement neuf, les œuvres d'art qu'elles contiennent sont d'hier et de ce matin, cette statue de la Vierge est de M. Bonnassieux, cet autel est de M. Fabisch, en sorte qu'en nous expliquant sur ces artistes nous avons épuisé d'avance ce qu'elles peuvent offrir d'attrait. Quant aux souvenirs, ils sont pour la plupart plus nobles que réellement illustres, et lorsqu'elles en consacrent de sérieusement grands, ils se perdent tellement dans la nuit des temps que les édifices n'ont plus avec eux aucun rapport, ni prochain ni éloigné. Voici Saint-Nizier par exemple; selon la tradition, cette église a été bâtie primitivement sur la place où saint Pothin éleva le premier autel chrétien qui ait été construit en Gaule. Certes voilà un vénérable souvenir; maintenant entrons dans Saint-Nizier. C'est une très belle église de la seconde époque du gothique, ouverte par un admirable porche de la renaissance, œuvre d'un illustre Lyonnais, Philibert Delorme, qui, n'ayant pour le style gothique qu'un amour modéré, s'est peu préoccupé de mettre ledit porche en harmonie avec le reste de l'édifice. Église gothique, porche de la renaissance! en quoi cela

s'associe-t-il d'une manière quelconque avec le souvenir du pauvre autel de bois et de pierre construit par Pothin au pied de la colline du premier Lyon? Voyons si nous serons plus heureux avec une autre; voici l'église d'Ainay. Celle-là au moins a conservé intacte à travers toutes les reconstructions dont elle a été l'objet sa charmante architecture byzantine des xe et xie siècles; en a-t-elle mieux gardé ses souvenirs? Hélas! non, car elle a perdu son site, et ses souvenirs ne conservaient de vie que par son site. Comme le lecteur comprendrait difficilement qu'une église puisse perdre sa position, expliquons comment cette aventure est arrivée à Ainay.

C'est là qu'était autrefois le point de confluent du Rhône et de la Saône, et c'est là qu'il était encore il n'y a pas plus d'un siècle. L'emplacement d'Ainay formait la pointe extrême de l'espèce de péninsule comprise entre les deux fleuves, et cette pointe sous la domination romaine était considérée comme marquant la dernière limite de la partie de la Gaule désignée sous le nom de Celtique. Aussi le lieu était-il en grande vénération, et, comme c'était un usage gaulois d'élever des autels au confluent des fleuves, il parut digne de servir d'emplacement à un autel en l'honneur d'Auguste : il y fut élevé aux frais de soixante nations de la Gaule; les colonnes de marbre qui entourent le chœur de l'église actuelle en sont un reste. La célébrité de ce lieu ne fit que s'accroître lorsque Caligula, aux spirituelles énormités, y eut établi des concours d'éloquence dont une des règles principales obligeait le candidat malhabile ou malheureux à effacer son discours avec sa langue, et des jeux que les premiers chrétiens se chargèrent bientôt d'alimenter de victimes à présenter aux gladiateurs et de chair vivante à offrir aux bêtes. Les persécutions s'apaisèrent, l'autel d'Auguste, subissant le sort de toutes les choses de ce monde, fut détruit et oublié; ces lieux si bruyans devinrent déserts, et alors un de ces solitaires qui abondent dans nos premières annales religieuses, entre le iiie et le ve siècle, et dont les cabanes et les grottes ont été l'origine de tant de sanctuaires fameux, — Hilaire de Poitiers, Amadour du Quercy, etc., — vint s'y établir. La réputation de Badulphe, — c'était son nom, — attira autour de lui de fervens imitateurs; ce fut le noyau d'un monastère. Le monastère grandit, devint abbaye; il en reste l'église actuelle, construite entre la fin du xe et la fin du xie siècle. Tant qu'elle a conservé sa situation au confluent des deux fleuves, ses vieux souvenirs pouvaient assez aisément s'associer à son existence, car le paysage qui l'environnait était exactement le même qui avait vu l'autel d'Auguste, le martyre de sainte Blandine et la cabane de Badulphe; mais au dernier siècle l'ingénieur Perrache ayant eu l'idée de reporter plus loin le confluent

des fleuves et de conquérir ainsi à Lyon tout le quartier qui porte son nom, Ainay se trouva, sans bouger de place, transportée en terre ferme et étouffée entre deux haies de très hautes maisons. Elle serait de force peu commune l'imagination qui serait capable aujourd'hui d'évoquer, rue de Bourbon, les visions de l'autel d'Auguste, de sainte Blandine et du solitaire Badulphe.

De tous les vestiges du long passé qui l'avait précédée et dont elle avait hérité, il ne reste plus à Ainay que les colonnes qui forment le chœur, et quant à ses souvenirs personnels à elle, le seul vraiment important est celui de sa consécration par le pape Paschal II au commencement du XIIe siècle, lorsque, fuyant de Rome à l'approche de l'empereur Henri V, il vint chercher un refuge en France; nous l'avons déjà rencontré en Nivernais consacrant à la même époque l'église de La Charité, nous pourrons le rencontrer ailleurs encore, car c'était le temps où, selon l'expression si heureusement pittoresque de Raoul Glaber, le monde se revêtait de la blanche robe des églises, et très nombreux sont les édifices religieux qui furent alors consacrés par le pape fugitif. Au pied du maître-autel, une pierre représentant le pontife serrant l'édifice entre ses bras garde encore témoignage de cette consécration. Parmi les souvenirs d'Ainay figure une anecdote qui se rapporte non pas à l'église même, mais à l'abbaye disparue dont elle dépendait. C'est ici que le chevalier Bayard fit le premier de ses bons tours. Il était alors un tout jeune garçonnet au service du duc de Savoie, riche d'espoir, mais court d'argent, ce qui est souvent grande gêne pour atteindre à ce renom qu'il grillait d'acquérir, et justement il s'en présentait une occasion admirable. Des joutes allaient avoir lieu à Lyon, où son maître était venu pour s'aboucher avec le roi Charles VIII, et Bayard n'avait pas une obole pour s'acheter une monture et un équipement. Un camarade avisé, nommé Bellabre, le fit alors penser à un de ses oncles, qui était justement abbé d'Ainay;... mais à quoi bon vous raconter par le menu cette aventure? donnez-vous le plaisir de la chercher et de la lire dans ce joli livre, à moitié chronique, à moitié roman de chevalerie, comme il fut de mode d'en écrire sous le règne de François Ier, intitulé *le Bon Chevalier sans peur et sans reproche;* vous y verrez comment l'oncle céda chichement aux instances de son neveu, et comment celui-ci sut par adresse doubler le crédit qui lui avait été donné. En dépit de la rareté de ses souvenirs, en dépit du lourd et massif voisinage de maisons qui lui a été imposé par la création du quartier de Perrache, elle est pourtant encore bien jolie cette église d'Ainay, avec la décoration romane de losanges rouges et noirs de sa façade, son élégant baptistère, sa charmante nef, son chœur à coupole extérieurement surmonté d'un

petit clocher carré à la mode byzantine; c'est dommage qu'elle soit si obscure. La partie antérieure de l'église reçoit seule quelque lumière; la coupole du chœur et la demi-coupole de l'abside sont recouvertes de peintures de Flandrin que nous aurions bien voulu voir; mais nous avons trouvé ce chevet de l'église, à quelque heure du jour que nous nous y soyons présenté, enveloppé d'une telle obscurité que notre désir n'a pu être satisfait.

Si Ainay a perdu son site, il n'en est pas ainsi de la cathédrale de Saint-Jean, ravissant édifice gothique qui occupe une des positions les plus heureuses qu'ait jamais pu occuper une église. Elle est assise sur la rive gauche de la Saône, en face de Fourvières, dans une situation telle qu'elle est libre de tous côtés; derrière elle le large fleuve et ses vastes quais, devant elle tout l'espace qui la sépare de la colline, en sorte que, de quelque point qu'on la regarde, elle détache sa masse entière avec un relief admirable. Cette absence de toute enclave crée même une illusion dont elle profite encore, c'est qu'elle en apparaît beaucoup plus petite qu'elle ne l'est en réalité, et qu'elle y gagne en grâce sinon en majesté, échange qui est toujours avantageux, aussi bien pour les édifices que pour les êtres vivans. Par exemple, lorsqu'on la contemple de la rive droite de la Saône, elle se dessine avec une si mignonne netteté qu'il semble qu'un Gargantua passant par là pourrait aisément la mettre sous son bras, et que pour un moment on trouve toute naturelle l'action de ces personnages des vieilles fresques et des vieilles sculptures qui sont représentés portant des cathédrales sur la main. De cette situation était née en partie au moyen âge une cérémonie religieuse fort originale, aujourd'hui tombée en désuétude. Le collége des chanoines de Fourvières dépendait du chapitre de la cathédrale de Saint-Jean, et, pour exprimer ces rapports de suzeraineté, tous les ans au jour de Pâques, les clergés des deux églises s'avançaient, l'un sur la place Saint-Jean, l'autre sur la crête de la colline, et entonnaient simultanément l'*alleluia*. Tous ceux qui connaissent la situation conviendront que la cérémonie devait être fort belle et jugeront comme nous qu'on a eu tort d'y renoncer, d'autant mieux qu'elle n'était aucunement en désaccord avec l'état actuel des mœurs religieuses. La cathédrale n'a pas que le charme qui résulte de sa situation; elle en trouve un autre dans la couleur noire dont le temps l'a délicieusement revêtue. On dirait le teint d'ébène d'une belle Nubienne dans tout l'éclat de sa jeunesse. Les théologiens prétendent que la fiancée du *Cantique des cantiques* doit être regardée comme la figure de l'église, épouse de Jésus-Christ. S'il en est ainsi, il ne s'en peut trouver de portrait plus ressemblant que cette cathédrale, car elle peut dire en toute vérité

comme la voluptueuse Sulamite : *Nigra sum sed formosa.* Toute belle qu'elle soit, cette couleur noire ne laisse pas que d'être gênante, car elle empêche de distinguer les ornemens et les petits bas-reliefs de la façade qu'elle recouvre entièrement. Tout Saint-Jean est pour nous dans ce charme extérieur; à l'intérieur, une seule chose nous en a réellement intéressé, la belle chapelle construite par Charles, cardinal de Bourbon, et par son frère, le duc Pierre de Beaujeu. Joli spécimen du style fleuri de la dernière heure du gothique, elle conserve encore intacts presque tous ses ornemens, parmi lesquels les blasons particuliers de Charles de Bourbon et de Pierre de Beaujeu, fort différens de ceux que l'on rencontre en Bourbonnais, en Forez et aussi en Lyonnais. Voici par exemple un glaive à lame à forme de flamme ondoyante, la pointe dirigée en haut; autour s'enroule une banderole où la modeste et confiante devise de Louis II, *Espérance*, a été remplacée par cette autre plus hautaine et plus assurée, *Ni espoir ni peur*, qui traduit assez fortement l'état d'âme où les princes de Bourbon durent être à cette époque, au sortir des guerres du bien public et sous la régence d'Anne de Beaujeu, si grands et cependant soumis à un maître, si près du trône et cependant exclus de toute prétention royale. *Ni espoir ni peur*, c'est bien la devise à laquelle le connétable va donner tout à l'heure un corps par son audacieuse entreprise. Un autre emblème plus connu se rencontre aussi dans cette chapelle, le chardon; dans celui-là, calembour figuré, il faut lire que Pierre de Beaujeu, en recevant du roi Louis XI sa fille Anne a reçu un *cher don.* Reste à savoir comment il faut interpréter le calembour. En l'adoptant, Pierre de Beaujeu a-t-il voulu dire qu'il avait reçu un don chéri, ou un don payé bien cher, car, époux de la régente, il lui avait fallu soutenir les intérêts du jeune roi dont sa femme représentait le pouvoir, tandis que sans cette circonstance il aurait pu travailler pour ses intérêts propres à l'imitation de son frère Jean II, et peut-être se ranger sous la bannière de ce duc d'Orléans qu'Anne fut contrainte de combattre? Peut-être l'emblème a-t-il à la fois les deux sens.

Les restes historiques et les curiosités d'art sont en grand nombre à Lyon, surtout pour ce qui concerne l'antiquité gallo-romaine; la plupart sont fort célèbres, et nous n'avons pas à nous en occuper. Voici par exemple les fameuses tables de bronze de l'empereur Claude; le texte en est partout. Voici des bijoux romains, œuvres d'un travail exquis, si modernes par la forme qu'on les croirait sortis des ateliers de quelqu'un de nos orfévres en renom; ils sont fort connus, et l'on a écrit à leur sujet d'agréables brochures. Voici les quatre grandes mosaïques découvertes, tant à Lyon que dans les

localités environnantes, à diverses époques de notre siècle; elles ont été décrites plusieurs fois. Toutefois ces dernières œuvres sont si belles que je ne puis résister au désir d'en dire quelques mots. Elles ont d'ailleurs leur philosophie, et parlent éloquemment dans leur langage emblématique des transformations que subissait l'âme humaine à cette époque de transition entre le paganisme expirant et le christianisme grandissant. En voici deux où se reconnaît le même esprit mystico-sensuel qui règne dans le célèbre roman d'Apulée. Elles représentent la lutte de l'Amour et du dieu Pan, sujet païen certainement, mais d'un paganisme bien atteint de tendresse platonicienne, car que signifie ce sujet, s'il n'établit pas une séparation entre l'amour et la sensualité, et s'il n'oppose pas un certain idéal spirituel à la vieille réalité charnelle? La troisième représente Orphée jouant de la lyre, entouré d'animaux et d'oiseaux, sujet à la mode dans toutes les écoles et populaire dans toutes les doctrines entre le IIe et le IVe siècle, car on le rencontre partout, et dans les peintures des catacombes, et dans les décorations païennes, plus tard même dans les ivoires sculptés de Byzance. Chrétiens et païens, préoccupés d'un nouvel idéal, se servirent également de ce mythe rajeuni pour exprimer la supériorité de l'âme sur la matière, et la suprématie de l'amour sur toutes les autres forces du monde. L'âme est amour, l'amour est harmonie, et par l'harmonie triomphe de la matière, qui est anarchie et désaccord. Ce sont donc les plus hautes préoccupations des âmes à l'époque où leurs couleurs furent assemblées que ces mosaïques nous font apparaître; ce ne sont pas seulement œuvres d'art décoratif et témoignages de l'habileté des artistes anciens, ce sont pièces d'un dossier historique et fragmens de philosophie. C'est non plus de la vie intérieure des âmes, mais de la vie extérieure des mœurs, que nous entretient la dernière et la plus belle de ces mosaïques. Celle-là nous représente dans tous leurs détails les spectacles du cirque; l'espace qu'il s'agit de parcourir est tracé par un long ovale ouvert à l'une de ses extrémités, où s'élève une tribune occupée par les juges des jeux comme dans les joutes du moyen âge. Autour courent les partis rivaux, divers par leurs couleurs comme les jockeys de nos courses. Les chars volent, tournent l'extrémité arrondie de l'arène, dévient de leur route; en voici un, le plus près de l'estrade, qui n'a pas su éviter la borne et qui se brise en arrivant au but; *metaque fervidis non evitata rotis.* A leur tour, les chevaux accouplés s'élancent, conduits par un guide qui s'accroche à leur mors, absolument comme nous voyons représentées dans des gravures célèbres les courses des chevaux libres dans le Corso. Joutes du moyen âge, jockeys anglais et français, courses du Corso,

nous retrouvons tout cela dans cette mosaïque, qui nous dit ainsi que rien n'est nouveau, et qui nous dit mieux encore par ses vives couleurs et sa conservation si parfaite que rien n'est ancien. L'Italie n'a rien retrouvé ni rien gardé de plus précieux et plus beau.

C'est encore de cette transformation des âmes pendant ces siècles de transition de l'époque gallo-romaine que nous ont parlé avec une sorte de suavité mélancolique les sarcophages et surtout les innombrables cippes funéraires qui composent en grande partie le musée lapidaire de Lyon. On sait quelle est la forme ordinaire de ces monumens : un petit cube élégamment taillé, plus haut que large, quelquefois creusé d'une niche cintrée présentant la figure du mort, et presque invariablement marqué à son sommet de deux signes, un oiseau, symbole du quelque chose d'ailé qui s'est enfui hors du mort, et une *ascia*, autrement dit la houe qui a servi à creuser les fondemens sur lesquels le cippe a reposé. Les inscriptions ne varient guère davantage : *Dis manibus et æternæ memoriæ*, etc.; mais celles de Lyon présentent pour la très grande majorité une différence sensible d'avec toutes celles qu'il a été donné à notre curiosité de lire ailleurs, et cette différence porte sur le choix particulier des épithètes qui accompagnent la mention du mort. Ces épithètes emportent toutes avec elles une nuance religieuse ou un sentiment de douceur morale; à la place des époux incomparables et des très chères épouses des inscriptions habituelles, ce ne sont que pieux époux, épouses saintes, filles très pieuses, etc. Tous ces mots, que nous réservons aujourd'hui pour nommer les vertus les plus délicates et les plus rares des âmes religieuses, que nous croirions profaner en les prodiguant, se trouvent ici à profusion. Chaque époque se crée son vocabulaire pour exprimer la nuance de vertu qu'elle préfère particulièrement; or la nuance de vertu préférée par les âmes entre le IIe et le IVe siècle, ce fut visiblement une vertu faite de paix et de douceur mystique; aussi pour louer ceux qu'on aimait usait-on naturellement des épithètes qui nommaient cette forme morale estimée précieuse par excellence, et l'on disait *saint* et *pieux*, comme on disait *honnête* au XVIIe siècle, ou *bienfaisant* au XVIIIe. On le sent en lisant ces inscriptions, le monde avait alors une tendance générale à la tendresse. L'âme en quête d'un nouvel idéal cherche une vertu qu'elle puisse non plus seulement respecter et craindre, mais encore, mais surtout aimer, et elle emploie pour la peindre, la louer ou l'appeler, le langage caressant de l'amant à sa maîtresse et de la mère à son nouveau-né. Une qualité particulière de style naît alors, l'onction : l'église garde dans les formes traditionnelles de son langage la marque ineffaçable de ce courant de tendresse où il prit son origine. « Avec ce

que les saints ont dit de tendre à Dieu, disait un jour devant moi un homme d'esprit, on ferait le bonheur d'une infinie quantité de femmes, » et cette parole, sous sa légèreté inoffensivement irrévérencieuse, touche avec vérité au fait moral que nous venons d'indiquer, la sainteté n'ayant été que l'expression souveraine et la traduction parfaite de cette disposition à poursuivre le bien avec tendresse. Tout saint en effet fut un amant, car il ne se contenta pas de chercher le principe des choses, — cela est l'affaire du sage, — mais il reporta au principe des choses les sentimens et les émotions réservées jusqu'alors aux créatures. Un autre témoignage de ce même état des âmes, c'est la quantité considérable de monumens qui ont été élevés par des affranchis à leurs maîtres et à leurs maîtresses. Ah certes! il est permis de croire que tous ces affranchis ne furent pas gens vertueux dans le sens sévère du mot, et que la vertu ne fut pas toujours non plus le mobile de leur affranchissement. Animaux favoris, complaisans de vices, instrumens de plaisir, voilà ce que furent la plupart d'entre eux, plus probablement qu'intendans fidèles ou serviteurs austères, et la reconnaissance de la sensualité satisfaite ou du vice servi fut plus probablement encore la cause de leur affranchissement; en outre on peut trouver que beaucoup n'ont pas un grand mérite à cet acte de piété, car ils ont pris soin de nous apprendre qu'ils étaient héritiers du maître dont ils honoraient les mânes; cependant, même à prendre ainsi les choses au pis, le double fait de la bonté des maîtres et de la reconnaissance des serviteurs n'en subsiste pas moins, et il n'en témoigne pas moins, tant il se présente avec fréquence, de cette inclination générale du monde d'alors vers les sentimens plus particulièrement tendres de notre nature.

Lyon possède un musée de peinture qui est parmi les plus riches de nos provinces; ce n'est pas que les toiles y soient en fort grande quantité; mais toutes sont des originaux ou des ouvrages authentiques, rien de douteux et rien de faible. Quelques-unes de ces toiles sont fort belles et honoreraient le musée le plus royal, par exemple un tableau d'Albert Dürer représentant un vœu de l'empereur Maximilien à la Vierge, œuvre à la fois naïve et savante, d'un coloris quelque peu sec cependant, en somme plus instructive à étudier qu'agréable à regarder, — un tableau de Philippe de Champaigne représentant la découverte des reliques de saint Gervais et de saint Protais, vaste composition à la fois compliquée et savamment ordonnée, — deux Rubens, dont un peut soutenir la comparaison avec les plus belles œuvres de ce grand peintre, non pour la profondeur de la pensée ou le pathétique du sentiment, mais pour l'adresse du pinceau et l'habileté de la mise en scène. Citons

aussi quelques beaux vénitiens, parmi lesquels deux tableaux de Carletto, le fils de Paul Véronèse, ont attiré très spécialement notre curiosité, car ce sont les seuls que nous ayons vus jusqu'à ce jour de cet artiste, mort si jeune et porteur d'un si grand nom. Vénitien né doublement, et par sa patrie et par la tradition paternelle, il ne faut pas demander s'il est coloriste, mais, fait assez particulier, sa couleur nous a rappelé beaucoup moins celle de son père que celle de Tintoret, et nous a offert aussi un rapport étrange avec le coloris qui se rencontre dans quelques œuvres d'un artiste de date bien postérieure, Pierre de Cortone, surtout dans un remarquable *Sacrifice d'Iphigénie* qui se voit au Capitole. Cependant toutes ces œuvres, quelque belles qu'elles soient, parviennent avec peine à obtenir du visiteur l'attention qu'elles méritent, car elles souffrent d'un terrible voisinage, celui de *l'Ascension* du Pérugin, une des plus belles œuvres certainement que la peinture ait produites. Quelles que soient les sollicitations qui leur sont adressées, les yeux restent cloués obstinément sur cette œuvre, et lorsqu'enfin ils s'en détournent rassasiés d'admiration, ils se refusent à voir rien d'autre.

Quelques Parisiens se rappellent sans doute encore ce tableau, car nous l'avons autrefois possédé au Louvre, où il figurait parmi les dépouilles triomphales rapportées d'Italie; puis l'empereur en fit cadeau à Lyon où les alliés le trouvèrent en 1815 et d'où ils l'enlevèrent pour le rendre au Vatican. Heureusement Pie VII avait conservé bon souvenir de l'accueil que Lyon lui avait fait naguère, et, en témoignage de gratitude, il rendit *l'Ascension* à cette ville. Peu de choses nous ont plu davantage, et aucune ne nous a procuré un plaisir plus austère. Cette œuvre si digne d'être admirée a cependant rencontré un juge sévère, et ce contradicteur n'est pas le premier venu, car il n'est autre que Mérimée, ce qui prouve combien le goût le plus sûr est encore sujet à erreur ou à défaillance. Comme réfuter son jugement est pour nous un moyen de faire ressortir quelques-unes des beautés de ce tableau, nous voulons le citer entièrement; il est d'ailleurs aussi court que net. « Le caractère des figures et les poses sont admirables de naïveté et de noblesse; mais le dessin est sec et dur comme celui des premiers peintres grecs. La Vierge, qui occupe le milieu du tableau, n'est pas une femme. Il me semble qu'à cette époque on ne savait ce que c'était que la composition, ou bien qu'on ne faisait aucun cas de cet art. Les figures sont placées au hasard à côté les unes des autres, et pourraient être déplacées sans que le tableau en souffrît. » Voilà qui est franc; seulement c'est tout le contraire de la vérité. « Le dessin est sec et dur comme celui des premiers peintres grecs; » il est sec et dur à peu près comme celui des premières œuvres de son élève Raphaël, et

même on peut dire qu'il l'est beaucoup moins. Il n'y a de trace de raideur et d'archaïsme byzantin que dans une seule figure, celle du Christ, qui s'enlève mal et qui s'encadre gauchement dans son O lumineux qu'on dirait formé par la réunion de deux arcs-en-ciel. « A cette époque, on ne savait ce que c'était que la composition; » ne croirait-on pas qu'il s'agit d'une lointaine époque barbare? mais le tableau est de 1495, et nous sommes en pleine renaissance. « Les figures sont placées au hasard à côté les unes des autres et pourraient être déplacées sans que le tableau en souffrît. » Les figures sont si peu placées au hasard et pourraient si peu être déplacées que c'est précisément dans leur ordonnance, comme nous allons le montrer, que consiste la grandeur théologique de la composition du Pérugin; quant à cette simplicité de disposition, en quoi faut-il l'attribuer à l'ignorance de la composition? Les artistes italiens en ont donné cent exemples à toutes les époques. Titien était, j'imagine, un peintre sachant composer; eh bien! qui ayant vu Rome ne se rappelle son tableau du Vatican, *la Vierge entourée de saints?* c'est une disposition analogue, et plus simple encore, s'il est possible. Il y a mieux, Raphaël savait ce qu'était la composition encore plus certainement que Titien; eh bien! qu'est-ce que l'ordonnance de sa fresque célèbre connue sous le nom de *la Dispute du Saint-Sacrement*, sinon celle de *l'Ascension* du Pérugin, c'est-à-dire des personnages rangés en demi-cercle avec des expressions et des attitudes variées? Il n'y a de différence que dans la grandeur de la scène et le nombre des personnages, mais au fond le procédé de composition est identique, et Raphaël, en composant ce chef-d'œuvre de la peinture à fresque, peut même s'être rappelé le tableau de son maître.

Le Christ vient de s'envoler; on l'aperçoit déjà rapetissé par la distance et comme noyé dans la lumière colorée des deux arcs qui l'entourent, arches d'alliance et symbole de la paix conclue entre la terre et le ciel. En bas, rangés en demi-cercle, les apôtres suivent du regard la fuite de celui qui leur laisse à faire fructifier un si riche et si lourd héritage; au centre la Vierge, à ses côtés saint Pierre et saint Paul. Comme le Pérugin n'ignorait pas que saint Paul n'assistait pas à la scène de l'ascension, puisqu'il n'adhéra au christianisme que longtemps après Jésus, sa présence aux côtés de la Vierge suffit à prouver, contre l'assertion de Mérimée, que la place occupée par les personnages n'est nullement arbitraire, et en outre qu'il faut chercher dans ce tableau non une représentation dramatique de l'ascension, mais une conception théologique. Cette réunion d'hommes rangés en demi-cercle, ce sont les élémens constitutifs du christianisme, rangés selon leur degré d'importance et

séparés en deux courans distincts, dont l'un part de saint Pierre, l'autre de saint Paul. Voici ce qui justifie la présence, sans cela inexplicable, de ce dernier à la scène de l'ascension. La ligne qui part de saint Paul est fermée par saint Jean; la loi de grâce à l'une des extrémités, la loi d'amour à l'autre, ordonnance fort logique qui permet de supposer que les apôtres intermédiaires ont été choisis parmi ceux qui ont eu une tendance plus ou moins marquée à interpréter le christianisme en esprit. J'ai eu le regret de ne pouvoir déterminer d'une manière certaine quel est l'apôtre qui ferme la ligne partant de saint Pierre, car la pensée que nous essayons de faire apercevoir aurait apparu avec une évidence irréfutable; mais quoi qu'il en soit, les personnages de cette seconde ligne ne peuvent avoir été pris que parmi les apôtres qui ont suivi plus nettement le christianisme d'autorité. Ce qui est tout à fait certain, c'est que le Pérugin a réussi, par les simples expressions des personnages, à montrer les différences de leurs rôles historiques, mieux encore les différences essentielles qui vont résulter dans la doctrine chrétienne des caractères de leurs fondateurs. Les trois grands apôtres en particulier ont été compris et saisis avec une vigueur de pénétration et une finesse d'intelligence qui n'ont jamais été dépassées. Parmi les personnages ici réunis il n'y en a qu'un seul, la Vierge exceptée, qui suive réellement le départ de Jésus, saint Pierre. Pour tous les autres, leurs regards sont partagés entre le maître et l'assistance, leurs âmes partagées entre la douleur de la séparation et l'anxiété de la destinée que leur fait cette séparation. Tous s'interrogent de l'œil ou de la physionomie, et leur silence même semble dire : Qu'allons-nous faire sans lui? Mais il en est un au moins dont aucune préoccupation ne divise l'être, saint Pierre. Ah! celui-là ne fait point un retour sur lui-même, quelque humble et saint que puisse être ce retour! Entièrement absorbé dans la contemplation de celui qui vient de le quitter après lui avoir remis son autorité, il n'a qu'une pensée, prolonger l'adieu muet aussi longtemps que ses yeux dirigés en haut pourront voir. Ce qu'il y a de dévoûment et de fidélité dans ce regard ne se peut dire; l'homme qui regarde ainsi est dans une entière dépendance, ce n'est pas en lui qu'est le principe de sa vie, c'est dans le maître qui s'envole; c'est en celui-là seulement qu'il peut espérer d'avoir le mouvement et l'être. Ce n'est pas un disciple, c'est un serviteur; quand il agira et parlera, c'est son maître même qui parlera et agira : il n'ordonnera pas, il transmettra des ordres; il n'enseignera pas, il transmettra authentiquement des paroles. *Le maître l'a dit*, ce sera éternellement le principe de ses actions et la conclusion de ses discours; aussi sera-t-il d'autant plus l'autorité qu'il ne la puise pas en lui-même, et

imposera-t-il l'obéissance avec d'autant plus d'énergie qu'il la subit lui-même. Plus sublime encore que celle de Pierre est la figure de saint Jean, beau jeune homme dont toute la personne respire une véhémence passionnée extraordinaire. Une lutte douloureuse entre un regret désespéré et une ambition déçue se lit dans le jeu de sa physionomie. Un de ses yeux est dirigé sur Jésus, l'autre regarde Pierre, un frémissement convulsif agite le coin des lèvres, et le corps se porte en avant presque avec menace. Physionomie, geste, mouvement, tout dit à la fois à Pierre : « Est-ce bien à toi que revenait cette autorité qui t'a été confiée? est-ce que tu as su, est-ce que tu aurais su l'aimer comme moi? est-ce que son véritable héritier n'était pas celui qui l'aima le plus et qui en fut le plus aimé? Mais, il l'a dit lui-même, ce n'est que pour un temps que cette autorité t'a été prêtée, et mon tour viendra bientôt. » En contemplant cette admirable figure, la scène suprême de la vie de Jésus ressuscité revient au souvenir. Par trois fois, il appela Pierre, et lui dit : « Pierre, m'aimes-tu? » Et par trois fois Pierre répondit : « Seigneur, vous savez que je vous aime. — Pais mes brebis, dit alors Jésus, mais un jour viendra où un autre ceindra le glaive et te mènera où tu ne voulais pas aller. » Incertains du sens de ces paroles prophétiques, les disciples crurent qu'elles s'adressaient à Jean, et qu'elles annonçaient que cet apôtre échapperait à la mort; mais saint Paul, qui a pris place au côté de la Vierge, semble mieux connaître celui que ces paroles désignaient. Ses yeux s'attachent tout entiers sur Jean, dont ils ont surpris l'ambitieuse et ardente émotion, ils surveillent ses mouvemens, ils pénètrent jusqu'à son âme, et disent avec une autorité sévère qui veut faire tomber une dernière illusion : « Ce survenant inconnu dont parlait le maître, il est devant toi et te regarde; c'est de moi qu'il s'agissait et non de toi, jeune homme aux ardeurs effrénées dont l'infini seul est le domaine, éternel héros d'un combat où tu ne vaincras pas. » Tel est le conflit sublime que Pérugin a su rendre visible aux yeux de l'esprit; nulle scène d'aucun drame humain ne saurait égaler le pathétique de celle-là pour ceux qui ont l'intelligence et l'amour des choses religieuses.

Une des salles du musée de peinture a été consacrée tout spécialement aux peintres lyonnais; malheureusement les véritables maîtres de l'école lyonnaise n'y sont que faiblement représentés, et nous avons à Paris de tout autres élémens pour juger du talent de Flandrin et de Victor Orsel que ceux que Lyon peut nous offrir. Toutes les toiles qui se trouvent là, à l'exception de quelques-unes signées du vieux Jacques Stella, et peu intéressantes elles-mêmes, sont les œuvres d'artistes inconnus ou restés obscurs, portant la marque, celles-ci de l'empire, celles-là de la restauration, ces au-

tres des folies romantiques; tous ces peintres ont suivi docilement le mouvement de leur époque, même quand ils ont essayé de l'excentricité, moyen qui n'a réussi qu'à rendre plus sensible l'absence d'originalité et le délit d'imitation. Tel est le cas de je ne sais quel *rêve* saugrenu peint à la seconde période de l'effervescence romantique, c'est-à-dire entre 1830 et 1840, par un jeune artiste qui a fait son possible pour être bien fou, et qui n'a réussi qu'à produire une œuvre qui nous donne une impression analogue à ces estampes placées naguère par l'éditeur Renduel en tête de ses publications. Cependant parmi ces peintres, il en est un dont nous avons fait la connaissance avec plaisir, et qui méritait mieux que la célébrité exclusivement lyonnaise dont ses œuvres sont entourées, Claude Bonnefond, mort directeur de l'École des Beaux-Arts de Lyon il y a quelques années.

Ce n'est pas que le talent de peintre proprement dit soit bien fort chez lui; aussi les visiteurs pressés ou qui ont l'habitude de voir rapidement pourraient-ils aisément passer à côté de ses œuvres sans les remarquer ou les confondre sans plus de souci avec leurs voisines; mais ceux qui aiment à s'instruire moins à la hâte remarqueront en lui une réelle faculté d'observation, une sensibilité toujours vraie, une finesse d'expression souvent exquise. A ces qualités, vous reconnaissez celles qui doivent plus particulièrement appartenir au peintre de genre; c'est en effet à cette catégorie d'artistes que se rattache Claude Bonnefond. Il a pris d'ordinaire ses sujets dans les scènes familières de l'Italie, comme il était de mode parmi les artistes de son temps, mais ces scènes il les a vues par ses propres yeux et senties par son propre cœur. Aussi, bien que le coloris de ces toiles ait déjà pâli, que le ton général s'en soit refroidi, le charme en reste vrai et l'intérêt en survit. Quelle délicatesse de nuances dans le tableau où il représente certaine cérémonie de l'eau sainte dans l'église des catholiques grecs à Rome! C'est d'une unité de sentiment et d'une variété d'expressions tout à fait remarquable. La même foi fervente anime tous ces personnages; mais cette foi a été nuancée selon l'âge, le sexe ou les rapports divers des personnages entre eux avec une rare subtilité. Un vieux paysan atteint de cécité, soutenu par ses enfans, s'avance vers le prêtre pour se faire toucher par l'eau sainte; un sourire de confiance illumine son visage, une émotion de bonheur anime tout son être, l'impulsion d'une joie pieuse pousse en avant son corps paralytique. La foi de ce vieillard est aveugle comme ses yeux, empressée comme l'égoïsme de l'âge, celle de ses enfans est respectueuse et attendrie, elle désire, elle attend, elle espère. A côté un jeune pâtre, que la cérémonie touche moins directement, regarde debout cette scène avec un recueillement sérieux et une attention

méditative; sa foi souhaite que celle du vieillard soit exaucée comme elle-même voudrait être exaucée à l'occasion; mais avec quelle ferveur dévotieuse prie cette vieille femme, et quelle ardeur à prendre sa part de la cérémonie, qui est faite pour une autre, à entrer par la prière dans une action où elle ne figure pas! En face, sur un banc de pierre, un jeune acolyte revêtu de la robe ecclésiastique orientale soulève un instant ses yeux du livre où il lisait avec l'attention d'un jeune Grec avide de s'instruire, et promène sur cette scène le regard de sa studieuse indifférence.

Parmi ces scènes italiennes de Claude Bonnefond, il en est une qui n'aurait pas été indigne d'un Théocrite et qui mériterait d'être traduite par un grand poète idyllique, s'il en existait encore. Un paysan romain ou sicilien et son jeune fils se sont courbés vers leur chèvre, étendue sur le sol et en voie de rendre son âme à la nature. Le vieux paysan, les yeux brillans de larmes, semble chercher où est le siége du mal; l'adolescent soulève la tête de l'animal avec la dextérité d'une garde-malade accomplie et porte à ses lèvres, qui s'en détournent, un peu de vin de Sicile; mais la chèvre reste affaissée sur le bras de l'enfant et dit par ce qui lui reste encore de langueur que tout remède est vain désormais. On ne saurait dire lequel des trois personnages est le plus touchant et le plus naïf. Bonnefond n'a pas peint que des scènes de genre italiennes, il s'est essayé aussi dans les scènes anecdotiques de la vie française contemporaine, et il y a porté le même esprit d'observation et la même vérité de sentiment. Un de ses tableaux surtout mérite d'être signalé, *le Mauvais Propriétaire*. Un féroce possesseur d'immeuble vient de monter dans la mansarde où loge une pauvre famille d'artisans, et de signifier à ses locataires en retard qu'ils aient à décamper au plus vite et à laisser ses greniers libres pour des gens plus solvables. Le désespoir de la famille a été rendu avec une énergie poignante; il y a là surtout un geste de vieillard impotent, cloué par l'âge sur sa chaise, qui est d'une éloquence admirable. « Hélas! monsieur, ayez pitié! » voilà ce que dit ce geste, une des meilleures expressions de l'impuissance suppliante que j'aie vues. C'est le genre de pathétique et la mise en scène de Greuze quelque peu transformés par le sentiment et les procédés du réalisme contemporain.

Moins riche que la salle de peinture, la salle de sculpture se compose presque uniquement d'œuvres modernes dont quelques-unes sont d'ailleurs fort belles. Je veux citer très particulièrement une Odalisque accroupie de Pradier où le marbre est véritablement devenu chair. Il est impossible de rêver quelque chose de plus impur et d'une plus étourdissante habileté d'exécution. Le reste se composant en grande partie d'œuvres soit d'artistes de Lyon, tels

que Bonnet, Fabisch et Bonnassieux, soit d'artistes du Lyonnais, tels que Foyatier, nous n'avons pas à y insister après ce que nous avons dit dans notre précédent chapitre de la sculpture lyonnaise; mais il est une œuvre d'un artiste étranger que nous ne pouvons nous dispenser de saluer avant de quitter ce musée, le buste de Mme Récamier par Canova. Deux siècles et demi avant Mme Récamier, une autre Lyonnaise s'était acquis aussi une grande célébrité par sa beauté non moins que par ses passions et ses talens; mais, si le cœur de Louise Labé, *la belle Cordière*, fut plus inflammable et plus chaud que celui de Mme Récamier, je doute que sa beauté ait jamais été pareille. Pour la première fois, je comprends réellement la réputation que les contemporains firent à cette femme distinguée et qu'ils nous ont transmise. L'image que nous en a laissée Gérard, gracieuse, pâlotte, coquettement pudique, fraîche à la vue comme un pur glaçon est frais au goût, tranquille avec de la langueur, fine avec quelque sécheresse, fait apparaître une personne d'un charme exquis plutôt qu'une personne d'une beauté souveraine. Tout autre est le buste de Canova; ici la beauté est certaine, indéniable, triomphante. Canova a-t-il exagéré son modèle? Séduit par la correction des traits que son ciseau s'était chargé de reproduire, a-t-il, cédant à son amour pour la pureté et l'harmonie des lignes, complété, agrandi, poussé jusqu'au type la beauté plus imparfaite qui posait devant lui? A-t-il, surprenant la pensée à laquelle la nature avait obéi en créant ce visage, eu l'ambition d'achever ce que la grande et universelle ouvrière avait seulement indiqué? Nous ne savons; seulement, en sortant du musée de Lyon, nous avons emporté l'heureuse certitude qu'il avait existé une personne aussi belle que les femmes de Raphaël, quoique dans un ordre un peu différent. C'est moins riche et moins plein sans doute, mais c'est aussi pur, et on peut presque oser dire plus élégant. Ce n'est pas la seule ressemblance que cette beauté ait avec celle des femmes de Raphaël, elle en a encore une autre plus étroite et plus importante, s'il est possible, c'est qu'elle fait naître également l'idée de quelque chose qui est fait pour être admiré et non pour être profané. S'il est vrai, comme on le dit, que Mme Récamier sut garder son cœur exempt de faiblesse et préserver sa beauté des désirs qu'elle faisait naître en foule, elle eut raison et remplit sa véritable destinée en ce monde, car une telle beauté, quand on la possède, assure des droits et impose des devoirs particuliers, le droit d'être adorée et de ne pas adorer, d'inspirer l'amour sans le rendre, le devoir de ne pas subir les souillures et les servitudes du plaisir, toute idée de profanation étant ici choquante comme une faute de goût dans un poème ou une incorrection dans une œuvre d'art.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA FORME DU GOUVERNEMENT

DANS LA

RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES

I. L.-R. Beynen, *Kort Oversicht van de Staats-regeling van ons vaderland van het jaar 1428 tot op onzen tyd* (*Aperçu des institutions de notre pays de l'année 1428 jusqu'à nos jours*), 1873. — II. M. de La Bassecour-Caan, *Schets van de regerings-vorm van Neederland van 1515 tot heden* (*Essai sur la forme de gouvernement des Pays-Bas depuis 1515 jusqu'à notre époque*), 1873.

Dans un temps où divers pays s'efforcent d'établir des institutions républicaines, il peut être utile d'étudier les formes de gouvernement de la république des Provinces-Unies, qui ont donné à un petit peuple plus de richesse, plus de gloire, plus de puissance que n'en possédaient les grands états de l'Europe. La Suisse aussi a vécu et prospéré sous le régime de la république fédérale; mais, protégée par ses montagnes, et d'ailleurs peu convoitée par ses voisins depuis qu'elle avait repoussé les invasions de l'Autriche et de la Bourgogne, elle n'a point été entraînée dans les grandes luttes du XVIIe et du XVIIIe siècle. La Hollande au contraire, après avoir lutté pendant quatre-vingts ans pour s'affranchir de la domination du puissant empire espagnol, s'est trouvée engagée dans une série de guerres qu'elle a dû soutenir contre les plus grands états. De 1652 à 1713, elle a combattu pendant trente-sept ans, tantôt contre la France et tantôt contre l'Angleterre, et même contre ces deux puissans ennemis, qui, alliés cette fois, avaient juré de l'anéantir. Non-seulement elle sortit victorieuse de ces épreuves, mais elle devint en même temps la première nation commerciale,

l'état maritime prépondérant, le centre de toutes les grandes négociations diplomatiques, le foyer de toutes les coalitions européennes. Ses villes et même ses villages donnèrent leur nom aux traités de paix qui réglaient les destinées des deux mondes. Ainsi les institutions fédérales des Provinces-Unies, tout en assurant aux Néerlandais deux siècles d'ordre, de liberté et de prospérité sans exemple, leur ont permis, chose plus rare encore, de traverser heureusement, eux, une poignée d'hommes resserrés sur une étroite langue de terre arrachée à l'océan, les plus redoutables complications de la politique extérieure et de défendre leur indépendance et leurs riches colonies contre les convoitises de leurs voisins, infiniment plus forts qu'eux. Ces institutions étaient loin d'être parfaites, et on ne peut songer aujourd'hui à les imiter; mais les principes qui leur servaient de base, et plus encore l'esprit dans lequel elles ont été pratiquées, peuvent toujours nous offrir d'excellentes leçons. C'est du reste un sujet très peu connu en dehors de la Néerlande. Même les historiens qui récemment ont raconté avec tant d'éloquence ce magnifique épisode qui plus que tout autre fait honneur à l'espèce humaine, l'émancipation des Pays-Bas, ne font pas connaître en détail l'organisation des pouvoirs politiques de la république dont ils nous disent la naissance et les victoires. Naguère encore l'étude de cette matière exigeait de longues recherches dont il fallait puiser les élémens épars dans un grand nombre de livres et de documens; aujourd'hui elle est singulièrement facilitée par la publication en néerlandais de deux écrits très bien conçus et très clairs. L'un, destiné à l'enseignement, est dû au docteur L.-R. Beynen; l'autre, plus développé et plus approfondi, à M. de La Bassecour-Caan. Tous deux font parfaitement connaître l'origine, le développement et les attributions des différens pouvoirs. Nous pouvons suivre les rouages infiniment compliqués de ce régime politique si extraordinaire, comme si nous les voyions fonctionner sous nos yeux.

I.

La république des Provinces-Unies était une fédération d'états plutôt qu'un état fédératif. Le lien qui rattachait les différentes parties du pays était plus serré que celui qui existait entre les cantons suisses, mais moins étroit que celui qui unit aujourd'hui les états de l'Amérique du Nord. En Suisse, le pouvoir central n'existait pour ainsi dire pas, tandis que dans les Pays-Bas il exerçait des attributions importantes pour la défense nationale et pour la représentation vis-à-vis de l'étranger. Le cercle des attributions des autorités fédérales aux États-Unis n'est pas beaucoup plus étendu qu'il ne

l'était en Néerlande; mais dans la sphère de leur compétence elles peuvent agir librement et souverainement. Dans les Provinces-Unies au contraire, elles étaient presque toutes tenues d'obéir aux volontés des pouvoirs locaux dont elles émanaient. Aux États-Unis, le président est élu par le pays tout entier, dont il représente essentiellement l'unité; dans les Pays-Bas, le stathouder était nommé séparément par les provinces. Plusieurs d'entre elles eurent même un stathouder particulier, d'autres refusèrent d'en choisir un, et plus d'une fois pendant une suite d'années on n'en désigna aucun. Ainsi le président est une autorité fédérale, tandis que le stathouder n'était qu'un fonctionnaire provincial. En Amérique, le congrès règle comme il le juge bon les matières qui sont de sa compétence; aux Pays-Bas, les états-généraux devaient en référer aux états provinciaux, et ceux-ci aux villes et aux ordres qu'ils représentaient, de sorte qu'en réalité la souveraineté était exercée directement par les cinquante-six « bonnes villes » et par les différens corps de la noblesse des sept provinces. Aux États-Unis, on a compris que, pour certains intérêts vitaux dont dépend le salut de l'état, il faut absolument fortifier l'action du pouvoir central. En Suisse, à plusieurs reprises déjà, notamment après 1815, après 1830 et après 1848, c'est-à-dire après chaque grande commotion européenne, on a réformé dans ce sens le pacte fédéral, et en ce moment même, à la suite des graves événemens de 1870, un nouveau projet de révision de la constitution vient d'être ratifié par le vote plébiscitaire du peuple suisse. Dans les Provinces-Unies au contraire, l'esprit provincial est allé en se fortifiant, et il tendait à réduire le pouvoir déjà trop limité et surtout trop entravé des autorités centrales.

Les sept provinces qui formaient la république néerlandaise étaient, on le sait, la partie septentrionale du puissant état des ducs de Bourgogne, lequel comprenait les dix-sept provinces des Pays-Bas. Seules elles parvinrent, grâce à l'héroïsme que leur inspirait la foi réformée, à défendre leurs libertés et à conquérir leur indépendance sur l'Espagne, tandis que la partie méridionale de ce magnifique domaine retombait aux mains de l'étranger pour s'affaisser sous l'influence de Rome et servir d'enjeu et de champ de bataille aux luttes séculaires entre la France et l'Allemagne. Au XIe siècle, c'est-à-dire au moment où commence l'histoire moderne pour cette région écartée, on distingue quatre états complétement indépendans, le comté de Hollande, auquel s'adjoignit enfin la Zélande, longtemps revendiquée par la Flandre, l'évêché d'Utrecht, auquel furent réunies l'Overyssel et la Drenthe (1), le comté de

(1) L'Overyssel, ou « pays au-delà de l'Yssel, » était la contrée d'origine des Francs

Gueldre, élevé au rang de duché par l'empereur Louis IV, et enfin le pays libre des Frisons, comprenant aussi la Groningue. Plus tard se constituèrent huit provinces séparées, ayant chacune des institutions spéciales, ses états, ses coutumes, son stathouder ou gouverneur nommé par le prince. C'étaient la Hollande, la Zélande, Utrecht, la Gueldre, l'Overyssel, la Drenthe, la Frise et la Groningue. La Hollande comprenait la West-Frise, c'est-à-dire la presqu'île au-delà de l'Y, qui devait être séparée du reste de la contrée des Frisons lors de la formation du Zuiderzée. Les dix-sept provinces réunies sous l'autorité des ducs de Bourgogne ne formaient pas un état unitaire, il n'y avait entre elles qu'une union personnelle comme celle qui réunissait d'abord les pays de la couronne d'Autriche, de France ou d'Espagne. Seule l'Angleterre a été de bonne heure unifiée par la conquête, et c'est une des causes qui l'ont fait arriver avant les autres pays à la liberté constitutionnelle. Obéissant aux inspirations des juristes, qui avaient pour idéal l'unité de l'empire romain, les maîtres de la Bourgogne, et principalement Charles-Quint, s'efforcèrent de fusionner, par des institutions et des lois communes, les différentes parties des Pays-Bas, sans cependant supprimer l'autonomie provinciale. La création du grand-conseil de Malines, du conseil d'état, la publication d'édits ou placards ayant force de loi partout, et surtout la réunion fréquente des états-généraux, conduisaient à ce but.

Les états-généraux furent convoqués pour la première fois en 1465 par Philippe le Bon, pour obtenir des subsides que la guerre avec la France rendait indispensables. Sous Marie de Bourgogne et sous Maximilien surtout, les états se réunissent souvent. Ils ne se contentent pas d'accorder l'argent qu'on leur demande, ils défendent les priviléges du pays; ils concourent avec le prince à faire les lois et les règlemens, et à décider les grandes questions d'intérêt public. Ils arrachent même à Marie, en 1477, une sorte de statut constitutionnel, une *magna charta* comme celle d'Angleterre, appelée *het groot privilegie*. Tous les droits et les libertés des villes sont confirmés ou rétablis, aucun emploi ne peut être confié à un étranger, aucun impôt ne peut être levé ni aucune guerre déclarée sans le consentement des états, qui ont le droit de se réunir quand et où ils le veulent. Sous Charles-Quint et même sous Philippe II,

Saliens, qui avaient pris le surnom de la *Sala* ou *Yssel*, rivière aux bords de laquelle ils s'étaient fixés. C'est là que fut rédigée la loi salique, car Saleheim et Windeheim, dont parle le texte, se retrouvent encore dans ce pays sous le nom de Zalk et de Windesheim. La Drenthe était un domaine de chasse des empereurs d'Allemagne, qui fut donné à l'évêque d'Utrecht en 943 : on possède l'acte de donation. Cette province, n'ayant pas de représentans aux états-généraux, n'était pas comptée comme la huitième de l'union.

les états-généraux siégent presque chaque année. Le souverain, pour obtenir les subsides qu'exigeait la guerre, préférait s'adresser à un corps qui représentait le pays tout entier plutôt qu'à chaque province en particulier. De 1465 à 1634, ils furent convoqués environ quatre-vingts fois. Un véritable régime constitutionnel s'implantait ainsi dans les Pays-Bas, et si Philippe II avait respecté les priviléges du pays, ou si pour dompter de légitimes résistances il n'avait pas disposé des forces de l'Espagne et d'une partie de l'Italie, ce magnifique état aurait été plus tôt libre et plus puissant que l'Angleterre.

Quand les provinces du nord, affranchies du joug espagnol, se fédérèrent dans l'union d'Utrecht, elles ne songèrent pas à se donner des institutions nouvelles. Elles maintinrent seulement leurs anciennes libertés. Les Néerlandais, comme les Anglais dans toutes leurs révolutions, invoquaient non le droit naturel, mais le droit historique; ce n'est pas à la raison, c'est à l'histoire qu'ils demandaient les titres de leur indépendance. Les états-généraux, dans un document solennel adressé au délégué de la reine Élisabeth, le comte de Leicester, affirment que leurs libertés remontent à Charlemagne, et que depuis huit cents ans les princes du pays n'avaient exercé qu'un pouvoir émané de la nation, laquelle était le vrai souverain. Quoi qu'en dise Motley, qui se moque de ces prétentions excessives, les états avaient raison. Dès l'origine, les Bataves étaient un peuple libre, et ce n'est que par des usurpations successives que les comtes avaient étendu leur autorité (1). C'est une force énorme pour un pays de n'avoir pas à rompre brusquement avec le passé et de retrouver les droits d'un peuple libre dans des précédens connus de tous. Telle a été la bonne fortune de l'Angleterre et de la Néerlande. Les Anglais et les Hollandais n'ont eu qu'à défendre contre les usurpations tyranniques de leurs rois leurs priviléges héréditaires, et puis à les modifier insensiblement suivant les besoins du temps. En France au contraire, la royauté avait tellement anéanti toutes les traces de la liberté primitive que, quand les Français ont voulu arriver à se gouverner eux-mêmes, ils n'ont rien pu emprunter au passé, qu'ils détestaient comme un temps de servitude et d'abaissement, et ils ont cherché dans la conception abstraite des

(1) Le premier comte, dit Motley (*the United Netherlands, chap. XV*), est Dirk, à qui Charles le Simple concéda la Hollande en 922, et la première cité qui ait reçu des priviléges de commune est Middelbourg en Zélande, à qui le comte Guillaume Ier de Hollande accorda une charte en 1217. Motley ne semble s'occuper que de la période du moyen âge où les villes conquéraient leurs priviléges sur la féodalité; mais longtemps avant cette époque les tribus germaniques qui habitaient la Néerlande avaient joui de cette liberté pleine et entière que décrit si bien Tacite. C'est cette liberté que revendiquaient avec raison les états-généraux contre Leicester et son conseiller Thomas Wilkes.

droits de l'homme les bases et les formes de leurs institutions nouvelles : périlleuse entreprise, et qui semble au-dessus des forces humaines. Elle pouvait réussir, et encore pour un temps limité, dans ces républiques grecques qui n'étaient que des cités, et où il ne s'agissait de régler que les rapports d'un petit nombre de familles vivant aux dépens de leurs esclaves; mais trouver et construire pour ainsi dire à neuf les institutions politiques qui conviennent à un grand pays dont la vie économique repose sur le travail libre, voilà ce que n'ont su faire ni les plus éminens esprits comme Locke ou Rousseau, ni les assemblées les mieux composées comme celles qui se succèdent en France depuis près d'un siècle. L'école philosophique a raison quand elle soutient qu'un peuple peut changer sa constitution et ses lois; mais l'école historique n'a pas tort quand elle met les nations en garde contre les difficultés et les dangers d'une pareille tentative. La situation géographique, le climat, les productions du sol, les mœurs, les souvenirs, le culte surtout, donnent à chaque peuple un caractère propre qui exige dans l'organisation politique des formes particulières que l'esprit le plus pénétrant ne découvrira pas, mais qui naissent spontanément des besoins successifs, quand la tradition n'est pas violemment interrompue. Si la France en 1789 avait, comme les Pays-Bas deux siècles auparavant, conservé et généralisé les états provinciaux pour en faire sortir une assemblée nationale représentant le pays tout entier, elle aurait probablement fondé des institutions libres sans passer par les dures épreuves qu'elle traverse depuis quatre-vingts ans, et dont on n'entrevoit pas encore le terme. Lors de la pacification de Gand en 1576 et de l'union de Bruxelles en 1577, les dix-sept provinces des Pays-Bas voulaient rester unies et défendre leurs priviléges, même les armes à la main, mais sans se soustraire à l'autorité légitime du souverain. C'est seulement après la prise d'Anvers et quand les provinces méridionales furent reconquises par les armes espagnoles que les provinces du nord constituèrent en 1585 une fédération indépendante sur la base de l'union d'Utrecht.

L'acte d'union établissait une alliance perpétuelle entre les provinces, qui devaient s'assister l'une l'autre dans tous les cas, et contribuer toutes également aux dépenses communes. Tous les habitans étaient tenus de porter les armes; ni la paix, ni la guerre, ni les impôts, ne pouvaient être votés que de commun accord. Nulle province ne pouvait faire d'alliance particulière, sage prescription que les Suisses avaient omise jadis, et toutes étaient tenues de se faire représenter aux états-généraux. Cette dernière clause n'était pas inutile. Précédemment plusieurs provinces, le Luxembourg, Groningue et la Frise surtout, refusaient de paraître aux états en vertu du privilége de *non evocando*. Comme aujourd'hui la Bohême

et la Hongrie en Autriche, elles voulaient conserver leur autonomie complète et ainsi elles refusaient de se soumettre en rien aux décisions d'une assemblée centrale.

De 1585 à 1593, les états-généraux se réunirent fréquemment afin de pourvoir aux besoins de la guerre. Les affaires devenant de plus en plus nombreuses et surtout urgentes, à partir de cette année ils siégèrent en permanence et fixèrent le lieu de leur réunion à La Haye. Chaque province n'avait qu'une voix, mais elle pouvait se faire représenter par autant de députés qu'elle le jugeait bon, à la condition de les rétribuer (1). Généralement la Gueldre envoyait 18 députés, la Hollande 5 ou 6, la Zélande 4 ou 5, Utrecht 3, Overyssel 12, Groningue 6. Les députés s'asseyaient autour d'une grande table suivant le rang de leur province, mais chaque province ne pouvait disposer que de six chaises. Les députés qui excédaient ce nombre devaient se tenir debout. Sauf quelques membres nommés à vie, les autres l'étaient pour trois ou six ans. Le conseiller pensionnaire de Hollande assistait tous les jours à la réunion. Comme il prenait la parole au nom de la Hollande, qui était l'état prépondérant, il exerçait dans la plupart des affaires une influence décisive. Olden Barneveld, Jan de Witt et Heinsius exercèrent le pouvoir d'un ministre dirigeant, sans en avoir ni le titre ni les attributions. Voici un fait qui donnera une idée de l'importance de ce personnage. En 1609, Olden Barneveld étant malade, l'envoyé anglais écrit à la cour : « Les états cessent de se réunir, et toutes les affaires sont arrêtées (2). »

Par une mesure en date de 1624 dont on ne peut assez louer la sagesse et la prévoyance, tous les militaires étaient exclus de l'assemblée des états. Le capitaine-général lui-même, qui commandait toutes les forces de terre de la république, n'était pas excepté. Il pouvait seulement faire des propositions au sein de l'assemblée, mais il devait se retirer dès que commençait la délibération. Les Anglais et les Hollandais ont compris de bonne heure que la liberté est toujours exposée à périr de la main de celui qui dispose de la force armée, et il n'est pas de précautions qu'ils n'aient prises pour parer à ce péril. Ainsi dans les Pays-Bas le commandant en chef ne pouvait déplacer les troupes sans l'assentiment des états-généraux. Il ne pouvait ni les faire entrer dans une province ni les en faire sortir contrairement à la volonté des états provinciaux. En temps de guerre, les états-généraux déléguaient toujours deux ou trois de

(1) Les députés de Hollande touchaient 4 florins et ceux des autres provinces 6 florins. Le florin valait un peu plus de 2 francs; mais, comme on le sait, la puissance d'acquisition de l'argent était plus que double de ce qu'elle est aujourd'hui.

(2) *In the mean time the States assemble not, and all business how urgent do ever stands at stay.* Minnood Papers, III, p. 62.

leurs membres avec mission d'accompagner le capitaine-général pour le surveiller, contrôler ses mouvemens et donner leur avis sur toutes les opérations importantes. C'est exactement ce que fit plus tard la convention. Ni le Taciturne, ni Maurice, ni Frédéric-Guillaume, tous les trois généraux de premier ordre, ne se sont plaints de ce contrôle, et il ne semble pas qu'il ait gêné leurs mouvemens.

Voici à quels objets s'étendait la compétence des états-généraux : premièrement tout ce qui concernait la défense de l'état et ses relations avec les puissances étrangères, par suite nomination des envoyés, négociations diplomatiques et traités d'alliance ou de paix, levée des troupes, conduite supérieure des forces de terre et de mer; secondement vote de certains impôts à répartir entre les diverses provinces en proportion de leur richesse relative et disposition des revenus de la confédération, dont la gestion était cependant confiée à des colléges spéciaux; troisièmement promulgation de certains « placards » (*plakkaten*) ou ordonnances ayant partout force de loi; quatrièmement exercice de la souveraineté sur les colonies et sur les pays de la « généralité, » c'est-à-dire sur les districts qui avaient été enlevés aux Espagnols et qui n'étaient point incorporés dans l'une ou l'autre province, tels que le Brabant septentrional, Maestricht et son territoire, Staats-Vanderen ou la partie de la Flandre qui, bordant l'Escaut, avait pu être défendue par les inondations. La situation de ces districts était semblable à celle qui est faite aujourd'hui à l'Alsace gouvernée comme pays de l'empire, sauf que, malgré leurs incessantes réclamations, les pays de la généralité n'avaient jamais obtenu de se faire représenter aux états-généraux. Cette assemblée nommait aussi à un certain nombre de places dont Janiçon (1) donne l'énumération exacte. Enfin elle réglait le titre des monnaies que les provinces continuaient de battre de façon qu'elles eussent même valeur et pussent ainsi circuler partout. L'article 13 de l'union d'Utrecht portait que « nul ne pouvait être poursuivi pour cause de religion, » et la liberté de conscience se trouvait ainsi consacrée; mais l'assemblée centrale n'avait aucun pouvoir pour faire respecter ce principe dans les provinces qui avaient conservé complétement le règlement des affaires de religion. Au sein des états, les points secondaires se décidaient à la simple majorité, mais pour les matières importantes, comme la guerre, la paix, les impôts, il fallait l'unanimité. On comprend à peine comment on pouvait arriver à une résolution, car les députés des provinces devaient demander des instructions aux états provin-

(1) Le livre de Janiçon, intitulé *État présent de la république des Provinces-Unies*, donne des renseignemens très détaillés sur l'organisation politique des Pays-Bas. C'est un mémoire adressé par l'auteur au landgrave de Hesse-Cassel, dont il était l'agent diplomatique. L'ouvrage a paru en 1729.

ciaux, et dans ceux-ci les nobles et les villes formaient deux corps indépendans ayant chacun sa voix. Une petite minorité, mue par des vues intéressées ou mal inspirées, pouvait donc tout entraver. Ainsi en 1609, lors de la trêve à conclure avec l'Espagne sous les auspices de la France, la Zélande s'y opposa avec la dernière opiniâtreté, et ne céda que lorsqu'elle vit qu'elle aurait seule à continuer la guerre. La Zélande et Utrecht refusèrent également d'adhérer au traité de Munster, parce que, disaient leurs députés, l'Espagne s'efforcerait de reconquérir ses anciennes provinces dès que l'armée serait mise sur le pied de paix. La Gueldre et la Zélande s'opposèrent à la conclusion du traité de paix avec le Portugal en 1661, parce qu'on lui restituait le Brésil. Dans ces cas extrêmes, on passait outre, et le fait accompli l'emportait. Parfois, quand il fallait prendre une résolution d'urgence, les députés agissaient sous leur propre responsabilité, et, comme le remarque le chevalier Temple, en exposant leur tête (1). C'est ainsi que fut conclue la paix avec Cromwell en 1654 et l'alliance avec l'Angleterre en 1668. L'expédition de Guillaume III en Angleterre en l'année 1688 fut décidée de la même façon. Quand une province faisait de l'opposition, on s'efforçait de la vaincre en lui communiquant des représentations par écrit ou en lui envoyant des députations spéciales; en un mot, on mettait en œuvre tous les moyens d'influence imaginables. En 1650, les états de Hollande avaient décidé de réduire la force de leurs milices. Les états-généraux leur envoyèrent une députation à la tête de laquelle se plaça le prince d'Orange Guillaume II. Il s'agissait de faire revenir de leur résolution non les états provinciaux seulement, mais les villes dont les états suivaient les instructions. Le stathouder fut reçu très froidement, et même Amsterdam refusa de lui ouvrir ses portes. Un historien, Rendorp, compte qu'il fallait obtenir l'adhésion de douze cents personnes pour qu'une résolution fût valablement prise.

Larochefoucauld, dans son *Voyage en Hollande*, caractérise parfaitement l'esprit d'indépendance locale qui animait alors les Néerlandais. « Chaque ville, dit-il, consulte ses intérêts particuliers plutôt que ceux de la totalité, élève dans ce sentiment les citoyens et leur donne dès leur enfance un caractère de politique étudié qu'ils emploient ensuite dans leurs négociations avec les ministres étrangers. » Cette remarque est profonde : elle fait bien comprendre l'influence des institutions démocratiques. Sans doute l'administration des Pays-Bas était extrêmement imparfaite : multipliant les

(1) Voyez son curieux livre, *Remarques sur l'état des Provinces-Unies*, où il dépeint la situation des Pays-Bas avec toute la perspicacité d'un homme d'état. Temple lui-même, envoyé d'Angleterre, avait déterminé la conclusion du traité de la triple alliance.

entraves, rendant impossible toute décision prompte, elle aurait exposé la république à périr sans le bon sens extraordinaire, la prudence, la sagacité et l'esprit de conciliation des hommes de ce temps. Or ces qualités, qui sont celles de l'homme d'état, étaient très répandues et, comme le dit Larochefoucauld, inculquées dès l'enfance, précisément parce qu'un nombre considérable de citoyens étaient appelés à délibérer à fond sur les affaires de l'état.

Le régime despotique crée une élite qui gouverne, mais il abaisse la masse de la nation, à qui l'on ne demande qu'une seule vertu politique, l'obéissance. Dans le régime représentatif, la nation s'occupe de ses intérêts de temps à autre, quand il s'agit de nommer des députés; le reste du temps, elle est gouvernée comme sous le régime absolu. Dans les Pays-Bas au contraire, les citoyens, ceux du moins qui jouissaient des droits politiques, gouvernaient eux-mêmes et s'occupaient constamment des affaires publiques autant que des leurs propres; de là cette prudence et cette sagacité qu'admiraient les étrangers. Un bourgeois d'une petite ville connaissait à fond la situation de l'Europe et les idées des différens cabinets : questions d'impôts, de paix, de guerre, d'alliance, de religion, gouvernement et administration, il devait tout discuter et tout décider par lui-même. Ainsi ces institutions fédérales, qu'on a toujours critiquées parce qu'en effet elles ne donnent pas assez de force au pouvoir central, avaient cependant le grand mérite de faire des hommes. Or c'est à cela principalement qu'il faut mesurer l'excellence des constitutions : développer chez le citoyen la vertu, l'intelligence, le patriotisme, voilà l'essentiel.

Pour l'examen des affaires, les états-généraux nommaient dans leur sein des commissions ordinairement composées de neuf membres, — un pour chaque province, ce qui faisait sept, auxquels s'adjoignaient toujours le pensionnaire de Hollande et le greffier des états. La commission qui s'occupait des affaires étrangères s'appelait *het secreet besoigne* (la besogne secrète). Elle fut établie d'une façon permanente à l'époque où la guerre contre l'Angleterre exigeait une action diplomatique rapide et cachée. Elle recevait les dépêches, les ouvrait et préparait les réponses. Les membres faisaient serment de garder le secret. Quand il fallait obtenir l'assentiment des villes, les colléges municipaux nommaient aussi quelques délégués qui à leur tour recevaient communication de l'affaire après avoir aussi juré le secret. Il faut dire, à l'honneur de ces députés, que les indiscrétions étaient plus rares que dans les cours (1), et que les

(1) Janiçon, qui était un contemporain, affirme que le secret fut parfaitement gardé sur l'expédition de l'Angleterre en 1688, et que de longtemps on ne sut rien des con-

grandes négociations diplomatiques conduites sous les auspices de la Hollande l'ont été d'une façon supérieure.

Les états-généraux adoptèrent à partir de 1639 le titre de « leurs hautes puissances (*hoog mogende*). » Ils prenaient rang en Europe après les royaumes et la république de Venise. Quoique l'Espagne eût reconnu l'indépendance des Provinces-Unies au traité de Munster, elle ne voulut jamais, jusqu'en 1729, employer que la désignation de « messieurs les états-généraux. » Les états-généraux recevaient les ministres dans leur salle d'audience et y entendaient leurs communications officielles. L'entrée des ambassadeurs à La Haye se faisait en grande cérémonie et avec une étiquette très rigoureuse.

La présidence des états-généraux appartenait à tour de rôle à chaque province pour une semaine, et c'était celui qui tenait le premier rang dans la députation de la province qui occupait le fauteuil. Le président recevait les ministres et les requêtes, mettait les affaires en délibération, recueillait les voix et prononçait les conclusions. Le greffier des états, nommé à vie, remplissait les fonctions de secrétaire. Comme il était le gardien des traditions, son influence était grande. Il lisait la prière à l'ouverture de toutes les séances, un laïque remplissait l'office d'un chapelain; voilà un trait qui marque bien le caractère particulier du calvinisme hollandais, où l'élément civil était mis au niveau de l'élément ecclésiastique.

Les Néerlandais ont été les premiers qui ont fait de la publicité un moyen de gouvernement : ils ont précédé de beaucoup les Anglais en ce point. Les résolutions des états et les autres pièces importantes étaient imprimées et envoyées à toutes les provinces. Il y avait « un imprimeur de leurs hautes puissances » dont tous les employés et ouvriers juraient de garder le secret. C'était la charge la plus lucrative de la république, elle rapportait 25,000 ou 30,000 florins par an. Les affaires étant connues par la distribution des pièces, l'opinion publique se formait, et on parvenait à réunir l'unanimité nécessaire. C'était donc au moyen de la presse et de la publicité qu'on arrivait à parer au principal défaut de la constitution fédérale.

Il n'y avait pas dans les Pays-Bas de chambre haute. Ce n'est qu'en Angleterre que cette institution s'est développée régulièrement; elle ne faisait point partie de l'organisation politique primitive des peuples germaniques. Cependant il existait dans les Provinces-Unies un corps qui aurait pu remplir le rôle du sénat américain, si les circonstances avaient contribué à étendre ses attributions au lieu

férences tenues en 1708 à La Haye entre le marquis de Torcy, ministre de France, et les ministres des alliés pour convenir des articles préliminaires de la paix.

de les restreindre : ce corps était le conseil d'état, *raad van state*. Les souverains de la maison de Bourgogne et puis ceux d'Espagne avaient un conseil d'état composé des gouverneurs des provinces, *stathouders*, et de quelques juristes de grande autorité. Pendant la guerre de l'indépendance, les états de Hollande, de Zélande et d'Utrecht avaient nommé un conseil composé de 12 membres dont la mission était d'aider et de contrôler le prince d'Orange dans la haute administration des affaires. Quand, pour obtenir le secours de l'Angleterre, on eut appelé Leicester à la tête des affaires, il fallut accorder à deux Anglais le droit de siéger dans le conseil; mais on s'efforça de réduire le pouvoir de ce corps par hostilité contre l'influence de l'étranger. Les états-généraux, siégeant en permanence depuis 1693, travaillèrent aussi à réduire les attributions du conseil, qui aurait pu leur faire obstacle. C'est ainsi que le conseil d'état, au lieu de s'élever au rôle d'une chambre haute exerçant une part du pouvoir législatif, devint simplement un pouvoir consultatif, chargé cependant particulièrement de l'administration des affaires de la guerre et des finances.

La principale raison qui justifie l'existence d'une chambre haute, c'est-à-dire la nécessité de limiter l'omnipotence de la chambre basse, n'existait pas ici, car le pouvoir des états-généraux n'était que trop borné par la nécessité d'obtenir le consentement des états provinciaux pour toutes les affaires importantes. Le conseil d'état se composait de 12 membres délégués par les différentes provinces, généralement pour trois ans, sauf un député de la Hollande et les deux députés de la Zélande, qui étaient nommés à vie. On votait non par province, comme aux états-généraux, mais par tête, comme dans nos assemblées. Le conseil d'état avait donc le caractère d'un corps représentatif où l'unité de la nation trouvait son expression, tandis que les états-généraux n'étaient en quelque sorte que la réunion des représentans d'états indépendans et autonomes. Les stathouders siégeaient de droit dans le conseil d'état, ainsi que le trésorier-général et le greffier des états-généraux.

D'après l'instruction organique de 1588, le conseil d'état devait donner son avis sur toutes les négociations avec les puissances étrangères, mais peu à peu le comité *de secreet besoigne* s'empara de cette branche si importante des affaires, et même à partir de 1672 l'avis du conseil ne fut plus demandé. Le conseil d'état remplissait les fonctions de ce que nous appellerions maintenant le ministère de la guerre et le ministère des finances. En ce qui concernait l'armée, il était chargé de l'exécution de toutes les résolutions de l'assemblée des états, et tous les officiers lui devaient obéissance. Il levait les troupes après le consentement des états provinciaux, nommait tous les officiers supérieurs, sauf le capitaine-général ou

commandant en chef, qui était désigné par les états-généraux; il ordonnait les déplacemens des troupes, il veillait à l'entretien des places fortes, et enfin exerçait la haute justice militaire. En matière de finances, il dressait tous les ans au mois de décembre le budget anticipatif, *generale petitie*, pour l'année suivante, et le soumettait aux états-généraux et aux états provinciaux, qui devaient également voter les impôts. Il faisait opérer la rentrée des subsides consentis par les provinces, négociait pour en obtenir le paiement exact; en cas de non-paiement, il avait le droit de recourir à des voies d'exécution, c'est-à-dire de saisir des otages et de mettre des troupes en quartier dans les districts récalcitrans.

On n'eut jamais recours à ces rigueurs. Comme le conseil le déclara en 1662, certaines provinces étaient tellement en retard pour le paiement des subsides, qu'on les aurait complétement ruinées, si on avait exigé rigoureusement les arriérés. Enfin, fonction très digne d'attention, le conseil d'état était chargé de régler ou d'aplanir tous les différends qui pouvaient s'élever entre les provinces. En ce point, il faisait l'office de la cour suprême des États-Unis, dont Tocqueville a si bien fait ressortir l'importance. Les membres du conseil n'étaient point tenus, comme ceux des états-généraux, de suivre les instructions des provinces qui les déléguaient, au contraire ils faisaient serment de ne jamais sacrifier l'intérêt de la généralité à l'intérêt provincial. — MM. de La Bassecour-Caan et Van-Slingelandt nous apprennent qu'en cette qualité de haut-tribunal d'arbitrage le conseil d'état a rendu fréquemment de grands services.

Les affaires, au lieu d'être administrées comme maintenant par des ministres responsables, l'étaient alors par des colléges. La responsabilité était moindre, mais l'esprit de secte et de tradition était plus grand. Aujourd'hui encore en Angleterre ce qui concerne la marine royale est géré par le conseil de l'amirauté. En France, le régent avait fait l'essai de ce système en nommant des conseils qui correspondaient aux différens ministères. C'est ce que l'abbé de Saint-Pierre appelle la *polysynodie* dans l'écrit résumé par Jean-Jacques Rousseau. — En Hollande, chose plus extraordinaire, il y avait cinq colléges de l'amirauté, *admiraliteits collegien*, jusqu'à un certain point indépendans les uns des autres. Ils siégeaient à Amsterdam, Rotterdam, Hoorn, Middelbourg et Dokkum. Chaque collége était composé de 7 membres nommés par les états-généraux. Ces colléges, d'abord soumis à l'autorité du conseil d'état, en avaient été soustraits pour échapper à l'ingérence des conseillers anglais. En 1589, on institua un collége supérieur pour introduire plus d'unité dans l'administration de la marine; mais l'opposition des autres provinces contre la suprématie de la Hollande obligea de le supprimer déjà en 1593. Le seul lien qui existait donc entre

ces cinq colléges indépendans était l'autorité de l'amiral-général. Les princes d'Orange, qui joignaient cette haute fonction à celle de stathouder et de capitaine-général, parvenaient, par suite de leur influence prépondérante, à imprimer une certaine unité aux efforts des différentes provinces; seulement, quand cette autorité cessait de se faire sentir, le service de la marine en souffrait.

Les colléges de l'amirauté étaient subordonnés aux états-généraux, à qui ils prêtaient serment, et ils devaient leur soumettre régulièrement un état de leurs recettes et de leurs dépenses. Ces colléges disposaient des revenus spéciaux provenant du convoyage des navires marchands, des licences des prises en temps de guerre, des subsides des provinces en temps de paix. Ils ordonnaient et surveillaient la construction des navires, ainsi que l'approvisionnement, dont se chargeait chaque capitaine. Il résultait de cette organisation que chaque circonscription avait sa flotte. Dans les batailles navales, on voit combattre côte à côte et lutter de courage les vaisseaux de la Zélande, de la Hollande et de la Frise. L'émulation du patriotisme poussait chaque province à faire le plus qu'elle pouvait. Cette noble concurrence donnait aux grandes époques de l'héroïsme national de meilleurs résultats que la volonté suprême d'un despotisme militaire. On admet assez généralement que l'organisation territoriale de l'armée allemande en corps provinciaux éveille une heureuse rivalité à bien faire, que l'on a vue reparaître également en France en 1870 entre les différens corps de volontaires.

De temps à autre avait lieu à La Haye une réunion de délégués des cinq colléges de l'amirauté; elle déterminait le nombre des vaisseaux à armer par chaque collége et l'emploi qui devait en être fait. Après 1648, cette réunion eut lieu tous les ans sous le nom de *Haagsche besoignes*. Ces assemblées introduisirent plus d'unité dans l'administration de la marine, et en même temps elles rendirent bien plus fréquente et plus décisive l'intervention des états-généraux.

Les finances de la république étaient administrées par deux hauts fonctionnaires, le trésorier-général, qui était responsable du paiement exact des subsides, des impôts, et le receveur-général, qui en opérait la rentrée; mais à côté d'eux siégeaient aussi deux colléges : la cour des comptes (*Reken-kamer*) et la chambre des finances (*Finantie-kamer*). Le premier de ces colléges, composé de deux délégués de chaque province, contrôlait tout le service financier, la rentrée et la sortie des fonds et la comptabilité du trésorier-général. C'est le modèle des institutions du même genre introduites aujourd'hui à peu près partout. On ne connaît pas assez les progrès en tout genre que nous devons à l'esprit pratique et juste des Néerlandais, et qui leur ont été empruntés par leurs voisins.

Le revenu de l'union se formait du produit de sa loterie, du

timbre, de ce que rapportaient les pays de la généralité et surtout des aides (*beden, petitien*), payés par les provinces comme subside ordinaire ou extraordinaire. L'article 6 de l'union d'Utrecht décidait que certains impôts indirects seraient votés par les états-généraux et perçus directement par ses employés, mais la susceptibilité de l'esprit provincial y mit toujours obstacle. Le revenu, et par suite l'existence de l'union, dépendait donc de la bonne volonté de chacune des sept provinces, — l'opposition de l'une d'elles dans des circonstances graves pouvait mettre l'état tout entier en danger de périr.

La force de cohésion des États-Unis provient au contraire de ce que le pouvoir fédéral a un revenu suffisant voté par le congrès et perçu par ses agens. Le bon sens des Néerlandais empêcha le vice des institutions d'amener des catastrophes, mais les provinces les moins zélées parvenaient par des retards à faire payer leur part aux autres, et il en résultait des discussions très aigres et des tiraillemens sans fin. Voici quelle était la quote-part de chaque province : sur 100 florins, la Hollande en payait 58, la Gueldre 6, la Zélande 10, Utrecht 5, la Frise 12, Overyssel 3, Groningue 5, et Drenthe 1. Pour lever les sommes relativement considérables qu'exigeaient les besoins de l'état et de la province, on avait mis des impôts sur tout : sur le pain, la viande, le sel, le savon, le bétail, les terres cultivées, les procès, les ventes au poids (*waag geld*) et à la mesure (*op de ronde mat*), sur la laine, les draps, le poisson, les fruits, les denrées coloniales, les domestiques, les servantes et les voitures, sur les enterremens et les mariages. Le génie de la fiscalité n'avait rien épargné, et les financiers de tous les pays pouvaient trouver des précédens dans cet arsenal; — comme le dit Temple dans ses *Remarques*, chapitre VII, « avant que l'on puisse servir un plat de poisson avec sa sauce ordinaire, il faut qu'il ait payé trente droits différens. »

La Néerlande jouait alors en Europe un rôle fort au-dessus de sa taille. Pour qu'un si petit pays pût lutter seul successivement contre des colosses comme l'Espagne, la France et l'Angleterre, il lui fallait faire des sacrifices énormes; mais il s'y résigna, parce qu'il savait pourquoi il payait et qu'il s'imposait lui-même. L'envoyé français Buzenval écrivait : « Il s'est rarement vu moins de murmures dans de si grandes charges comme celles qu'ils portent. » C'est sans doute en pensant à la Hollande que Montesquieu disait : « Règle générale, on peut lever des tributs plus forts à proportion de la liberté des sujets. » D'après Temple, le revenu ordinaire de la république s'élevait à 21 millions de florins ou plus de 44 millions de francs. En temps de guerre, les dépenses étaient bien plus considérables, et on y faisait face au moyen d'emprunts.

D'après Basnage, à l'époque de la paix de Munster, la dette de la seule province de Hollande montait à 140 millions de florins, somme énorme pour le temps, et qui dépassait les ressources de plus d'un grand royaume. A la fin du XVIIIe siècle, la dette de la république s'élevait à 800 millions de florins, elle était donc plus considérable que celle des autres états, et plus grande que celle qui semblait trop lourde pour la France. « A cette époque, en Hollande, dit Temple, les intérêts de la dette sont payés avec tant de régularité que ceux qui sont remboursés en pleurent de regret. » Les villes levaient aussi des taxes locales, directes et indirectes, qui n'étaient pas inférieures au tiers des impôts généraux. Aujourd'hui en Amérique les impôts, surtout ceux perçus par les communes, sont plus élevés que partout ailleurs. Il ne faut donc pas s'imaginer que la république soit nécessairement un gouvernement à bon marché; seulement l'argent est employé pour les besoins de la nation et conformément à la volonté du peuple, qui ainsi le paie sans se plaindre. La liberté avait d'ailleurs apporté aux Pays-Bas une si prodigieuse prospérité qu'ils supportaient des charges qui eussent accablé alors tout autre pays.

II.

Parmi les institutions des Provinces-Unies, il en est une dont le rôle a été bien plus grand que les prérogatives, c'est le stathoudérat. Le stathouder n'était qu'un fonctionnaire provincial; mais en fait le mérite extraordinaire et héréditaire des princes qui ont été investis de cette fonction leur avait donné l'autorité d'un président de république et parfois presque celle d'un souverain. Le stathouder était simplement le gouverneur d'une province, le représentant du souverain. Le Taciturne avait été nommé stathouder de Hollande et de Zélande par le roi d'Espagne, et quand Maurice, sur la proposition d'Olden Barneveld, reçut le même titre des états de ces provinces en 1585, « l'instruction » qui régla ses fonctions ne fit que reproduire les dispositions anciennes. Il devait veiller au maintien des priviléges et à la sécurité de la province, défendre les intérêts de la religion réformée; ayant été dans l'origine président des cours de justice provinciales, le stathouder avait conservé le droit d'y siéger, et il devait faire exécuter leurs arrêts; il nommait et les magistrats des villes, mais ceux-ci sur une liste de présentation, et certains fonctionnaires provinciaux, il exerçait enfin le droit de grâce sur l'avis des magistrats locaux, excepté pour la peine capitale. Ces prérogatives étaient, on le voit, très restreintes; cependant il était aussi capitaine-général et amiral de la province, et, comme en outre les princes d'Orange ont été tous successivement, sauf Maurice, nommés

par les états-généraux capitaine-général et amiral de l'union, ces princes, d'accord avec le conseil et sous l'autorité supérieure des états, avaient eu le commandement des forces de terre et de mer.

La Frise et parfois Drenthe, Groningue et même Utrecht, eurent leurs stathouders spéciaux. Ce ne fut que Guillaume IV qui fut enfin stathouder des sept provinces. L'article 9 de l'union d'Utrecht portait qu'en cas de désaccord entre les provinces sur un point qui exigeait l'unanimité « l'affaire serait remise, par provision, au jugement de MM. les stathouders des susdites provinces, qui décideront de ce différend, et si les stathouders ne peuvent point s'accorder, ils choisiront des assesseurs et adjoints, et les parties seront tenues de se soumettre à la décision intervenue. » Ce rôle de conciliateur et de haut arbitre aurait pu devenir très important; les circonstances y mirent obstacle, et on ne parvint pas à réglementer cette intervention du stathoudérat.

En 1609, on proposa de déférer les jugemens des différends entre les provinces au conseil d'état, présidé par le prince Maurice, mais l'opposition d'Olden Barneveld fit échouer la proposition. Dans la réunion extraordinaire des délégués provinciaux de 1651, qui était presque une assemblée constituante, on reprit le même projet sans qu'on arrivât encore à s'entendre. En 1663, la proposition, reprise par la Hollande, fut repoussée par les autres provinces. Ainsi, au lieu de fortifier l'autorité fédérale, on continua de l'affaiblir; néanmoins l'influence personnelle des stathouders contribua beaucoup à vider les différends et à prévenir les chocs des jalousies provinciales.

Ils semblaient aussi représenter la république vis-à-vis de l'étranger, quoiqu'ils n'eussent à cet égard aucun pouvoir essentiel. Dans le traité de paix de 1654 avec l'Angleterre, cette puissance exigea que ce traité fût confirmé par le serment du stathouder, parce qu'on pensait que cet engagement personnel pouvait seul donner une base solide à un contrat international. Les stathouders recevaient en cette qualité un traitement de 24,000 florins, 120,000 florins comme capitaine-général de l'armée, et comme amiral le dixième de toutes les prises maritimes faites sur l'ennemi.

Le stathoudérat fut occupé, on le sait, par une suite de princes éminens. C'est d'abord le Taciturne, grand caractère et puissant esprit, à qui l'humanité doit l'indépendance des Pays-Bas, et par suite probablement le triomphe de la liberté dans le monde moderne, puis Maurice, son fils, de 1583 à 1625, le premier capitaine de son temps suivant Henri IV; il était le véritable chef de la république sans même avoir été nommé capitaine-général des armées. Frédéric-Henri, frère de Maurice, fut stathouder de cinq provinces de 1625 à 1647. Le premier, il reçut le titre de « son altesse, » *zyne*

hoogheid. Son fils, Guillaume II, fut revêtu de toutes ses charges à l'âge de vingt et un ans. « Ce jeune homme, dit Raynal dans sa piquante, mais superficielle *Histoire du stathoudérat*, réunissait tout ce qu'il fallait pour perpétuer la gloire de sa maison, des traits agréables et majestueux, un corps robuste, adroit et infatigable, des manières aisées, séduisantes et populaires, des connaissances qui s'étendaient aux langues, à la poésie, à l'histoire, aux mathématiques, une expérience que le génie et la réflexion avaient plus étendue que les années. » Guillaume II mourut jeune après avoir tenté en vain de s'opposer à la réduction de l'armée. A sa mort, survenue en 1650, les provinces occidentales ne renommèrent point de stathouder jusqu'en 1672, quand le peuple, voyant Louis XIV aux portes d'Amsterdam, acclama Guillaume III après avoir massacré les frères de Witt. La fonction fut même déclarée héréditaire, mais, Guillaume III étant mort sans enfant sur le trône d'Angleterre, la place demeura de nouveau vacante jusqu'en 1747. Le péril de l'état souleva le peuple comme en 1672, et ce fut lui qui imposa la nomination de Guillaume IV, élu successivement stathouder dans les sept provinces. La charge fut de nouveau déclarée héréditaire, et cette fois même dans la ligne féminine. Son fils, Guillaume V, fut le premier stathouder-né et le dernier prince qui porta ce titre.

Le stathouder n'avait aucune des prérogatives qui appartiennent même aux souverains constitutionnels dont les pouvoirs sont les plus limités; il n'exerçait aucune part du pouvoir législatif et presque aucune du pouvoir exécutif; si les princes d'Orange ont commandé l'armée et la flotte, et encore sous de nombreuses réserves, c'est seulement à titre de général et d'amiral. Les services rendus par ces princes éminens ont fait toute leur puissance. La fonction qu'ils occupaient n'était pas un rouage essentiel de l'organisation politique, car, pendant qu'elle n'a pas été remplie, l'administration marchait à l'ordinaire. L'institution du stathoudérat s'explique par l'histoire des Pays-Bas, où elle a pris naissance; pour la transplanter ailleurs, il faudrait une famille illustre aimée par tous et qui en même temps se contentât de pouvoirs beaucoup moindres que ceux d'un président de république, ayant tout le prestige de la royauté sans aucune de ses prérogatives. La souveraineté était en réalité exercée par les états provinciaux, et là même elle était limitée et contre-balancée. Les souverains de la maison de Bourgogne, puis Charles-Quint et Philippe II, s'étaient efforcés d'établir peu à peu un état unitaire; mais, après que l'émancipation fut proclamée, chaque province se retrouva un état indépendant. Durant la guerre, la Hollande et la Zélande commencèrent à exercer tous les droits de la souveraineté, et les autres provinces en firent autant. Elles ne cédèrent au pouvoir central par l'union d'Utrecht que les préroga-

tives indispensables à la défense, et encore leurs députés ne pouvaient voter que conformément aux instructions reçues, comme l'auraient fait des ambassadeurs, de sorte que l'autonomie provinciale restait entière. Les grands citoyens comme Olden Barneveld (1) et de Witt, nourris des traditions républicaines de Rome et de la Grèce, ne voulaient en rien diminuer les droits souverains des provinces, qu'ils s'efforçaient au contraire d'étendre le plus possible en combattant le stathoudérat et en restreignant les pouvoirs déjà si limités des états-généraux.

La même question a été débattue avec passion en Amérique entre les partisans de l'union et ceux de la souveraineté des états, puis entre les républicains et les démocrates. C'est le grand problème de la décentralisation, encore si vivement discuté aujourd'hui. On peut comprendre le gouvernement comme exercé par un homme inspiré de Dieu ou par une assemblée représentant la raison. Le roi ou l'assemblée ont alors le droit d'imposer leur volonté, puisqu'elle est supposée sage et conforme au bien général. Cette notion du pouvoir, empruntée à la Rome impériale et ravivée par les juristes, a fortifié la royauté à partir du xve siècle; elle a atteint son apogée sous Louis XIV et a été adoptée également par la révolution française. C'est là, on peut le dire, la notion latine de la souveraineté : elle est vraiment philosophique et rationnelle. Dans les idées germaniques au contraire, l'individu est considéré comme souverain. Il est tenu de respecter les droits d'autrui, mais l'état ne peut lui demander que ce qu'il consent à donner. Il ne doit obéissance à personne; s'il porte les armes et s'il paie un impôt, c'est parce qu'il l'a voté. Dans ce système, l'état sort de l'union ou de la fédération volontaire. Dans les communes, les individus se gouvernent directement eux-mêmes; ils délèguent des députés qui forment les états provinciaux, et ceux-ci à leur tour choisissent des mandataires qui forment les états-généraux.

De ce système résultent deux conséquences : premièrement le mandat impératif imposé aux députés, qui doivent se conformer aux volontés de leurs commettans sans chercher ce qui est bon et juste, secondement nécessité de l'unanimité pour toute résolution. En effet, l'individu, la commune, la province, étant absolument indépendans, ne peuvent être obligés que de leur consentement; la ma-

(1) Olden Barneveld se glorifiait d'avoir été l'instrument dont Dieu s'était servi dans sa bonté pour donner aux états provinciaux plus d'autorité, de majesté, d'indépendance et de pouvoir. En 1654, les états de la Hollande écrivaient : « Il est notoire que les états des différentes provinces ne doivent compte à qui que ce soit au monde des résolutions qu'ils prennent dans l'exercice de leur pleine et entière souveraineté » (cité par M. de La Bassecour-Caan, *Schetz, etc.*, p. 134). De Witt prétendait que les états provinciaux exerçaient la pleine souveraineté pour toutes les matières qu'ils n'avaient pas volontairement confiées à d'autres.

jorité ne peut imposer sa volonté à la minorité, car celle-ci est souveraine. De là le *veto* en Pologne, de là partout au moyen âge le droit reconnu aux corps et aux individus de ne se soumettre qu'aux lois qu'ils ont votées. Telle était aussi la règle dans les états provinciaux des Provinces-Unies; ils étaient composés de nobles siégeant en personne et des délégués des villes, et ceux-ci devaient se renfermer dans les instructions reçues de leurs commettans. Ainsi un impôt, pour être valablement voté, devait être accepté par les administrations de toutes les villes ayant siége aux états. De même que la république était une fédération de provinces, ainsi la province était une fédération des cités et des nobles. La souveraineté était ainsi éparpillée sur toute la surface du pays, elle n'était concentrée nulle part. Rien n'est plus opposé que ce régime à l'idée d'une république unitaire, que les républicains français ont empruntée à la Grèce, et qu'ils n'ont pas encore abandonnée aujourd'hui. Leur idéal au fond n'est autre que l'absolutisme, sauf que le pouvoir est exercé par une assemblée au lieu de l'être par un homme. Il ne faudrait pas oublier que, sans une autonomie très forte des provinces et des communes, il n'y a ni république ni démocratie.

La compétence des états provinciaux s'étendait à tout, comme le prétendait Jean de Witt, elle n'était limitée que par les priviléges des villes et les attributions peu nombreuses des états-généraux. Les assemblées provinciales votaient les impôts nécessaires pour couvrir les dépenses de la province et pour payer les subsides réclamés par le conseil d'état et affectés aux services de l'union; elles décidaient les propositions que leur soumettaient les états-généraux concernant la guerre, la paix, les traités d'alliance; elles faisaient les lois et les règlemens, mais applicables seulement dans la province; elles levaient les troupes et nommaient les officiers, elles concédaient des priviléges aux communes et battaient monnaie, mais conformément à une loi qui s'appliquait à toute l'union. Dans les états provinciaux, à côté des délégués des villes, siégeaient les nobles, qui étaient censés représenter les campagnes. L'aristocratie fut toujours moins puissante ici que dans le reste de l'Europe féodale. Les hommes libres des anciennes tribus bataves et frisonnes conservèrent leur indépendance et leur propriété, et le pays, très pauvre à l'origine, ne s'enrichit plus tard que par le commerce et la pêche, qui donnèrent le pouvoir à la bourgeoisie. Les principaux nobles s'appelaient *ambachts-heeren;* ils n'étaient autres que les *ambacti* dont parle César. Ils rendaient la justice dans les villages, y intervenaient dans l'administration par un bailli et conduisaient leurs hommes à la guerre.

Comme rémunération de ces fonctions, ils recevaient la jouissance viagère d'un domaine, *ambachts-heerlyckeden*, dont une usur-

pation insensible les rendit plus tard propriétaires héréditaires. Dans les états de Hollande, l'ordre de la noblesse ne comptait que 7 membres; ils se recrutaient par cooptation, — tous ensemble n'avaient qu'une voix dans le vote. Après la mort du Taciturne et jusqu'en 1584, trente-deux villes se faisaient représenter aux états; mais à partir de 1608 il n'en resta plus que dix-huit, les autres laissèrent prescrire leur droit pour éviter les frais occasionnés par l'envoi des députés; c'est ce qui s'est vu souvent dans l'histoire des institutions politiques : autant de droits ont été abandonnés par indifférence et parcimonie que ravis ou supprimés par violence. Chaque ville avait sa voix et son banc; elle envoyait le nombre de députés qu'elle voulait, ordinairement un bourgmestre, quelques échevins, et toujours le pensionnaire, qui prenait la parole et émettait le vote (1). Les objets peu importans pouvaient seuls se régler à la majorité des voix; pour tout ce qui concernait les situations de la province, il fallait l'unanimité. Les députés juraient de ne voter que conformément à leurs instructions, et, quand ils n'en avaient point reçu, ils devaient demander une remise de l'affaire pour en demander à leurs commettans. Toutes les affaires étaient donc discutées et décidées au sein des colléges des villes. On comprend qu'avec les complications inouies d'un semblable régime et les retards auxquels elles donnaient lieu, il fallait un grand bon sens et un esprit public très puissant pour qu'on pût arriver à une résolution.

Les états provinciaux se réunissaient quatre fois par an et étaient présidés par le pensionnaire provincial. La convocation aux sessions indiquait les objets à l'ordre du jour; ils étaient ainsi d'avance examinés et décidés dans les colléges communaux et au sein de l'ordre de la noblesse. Les états provinciaux nommaient un collége permanent chargé de l'exécution de leurs résolutions et connu sous le nom de *gedeputeerde staten* ou *gecommisteerde raden*. Cette institution était excellente, — conservée et rétablie en Belgique et en Hollande, elle y rend de grands services. La « députation permanente » nommée par les états en était le pouvoir exécutif; elle gérait les finances, les affaires militaires et tous les intérêts provinciaux conformément aux décisions des états. Un personnage qui jouait un rôle considérable et que rien ne remplace dans nos organisations administratives actuelles, c'est le pensionnaire, *raadpensionaris*. Les villes avaient également leur *pensionnaire*, nommé d'abord *landsadvokat* ou « avocat du pays. » Il avait pour mission de dé-

(1) La manière dont se discutaient et se décidaient les affaires au sein des états provinciaux est parfaitement décrite dans une courte étude du célèbre romancier néerlandais Van Lennep, intitulée *Een Vergadering der Staten van Holland* (*une Réunion des états de Hollande*).

fendre les priviléges de la province contre les usurpations du souverain. Après l'émancipation, il continua de veiller à la défense de l'autonomie provinciale. Il présidait aux travaux des états provinciaux, les convoquait, leur exposait les affaires à traiter, tenait les procès-verbaux et la correspondance, surveillait l'administration en général et en rendait compte aux états. Le pensionnaire de Hollande, ayant droit de siéger dans toutes les commissions, même dans celle des affaires étrangères, exerçait une influence prépondérante en rapport avec l'importance de la province qu'il représentait. Il négociait avec les agens des puissances et ainsi faisait les fonctions d'un ministre des affaires étrangères. Par son influence personnelle, il entraînait les votes des députés et les amenait à une entente indispensable à l'expédition des affaires. L'autorité et l'expérience qu'il acquérait dans le maniement constant des affaires publiques, la connaissance des précédens, la sécurité de sa position, tout lui permettait une action bien autrement efficace que celle d'un ministre parlementaire, passant aux affaires sans avenir certain, toujours en lutte d'éloquence ou d'influence contre l'opposition, à la merci d'une majorité souvent douteuse, exigeante, ingouvernable. Quelques-uns des grands-pensionnaires de Hollande peuvent être rangés parmi les plus grands ministres de leur temps : Olden Barneveld, Johan de Witt (1), Gaspard Fagel, Anthony Heinsius.

Dans nos institutions, à la fois trop et trop peu démocratiques, nous avons tout abandonné à la mobilité des majorités, sans réserver une place à l'esprit de tradition, à la supériorité de l'intelligence, à la connaissance approfondie des affaires. Sans doute la décision ne peut être enlevée à ceux qui représentent le peuple, mais au moins il faudrait quelqu'un qui eût mission et capacité de les éclairer et de les guider. Or c'est là ce que faisait autrefois le pensionnaire. En étudiant les institutions de la république des Provinces-Unies, qui étaient certainement celles d'un peuple libre, on pourrait trouver ainsi un remède à plus d'un vice du régime constitutionnel.

De l'avis unanime des contemporains, une des supériorités de la Néerlande était que la justice y était mieux rendue qu'ailleurs. Elle l'était en première instance, dans les villes, par les échevins et le

(1) Johan de Witt fut, pendant les vingt ans qu'il resta en fonctions (1653 à 1672), le vrai souverain de la république, comme le fut Périclès à Athènes. Il disposait à son gré des états de Hollande, et deux des autres provinces avaient en lui une si grande confiance, qu'ils lui donnaient pour ainsi dire carte blanche. Ainsi les articles-décrets du traité avec le Danemark du 9 février 1666 ne furent point soumis aux provinces, qui les ratifièrent aveuglément. La triple alliance fut conclue en 1668 de la même façon. Comme le dit M. de La Bassecour, c'est lui qui dirigeait toute l'action diplomatique de son temps. C'est la marque d'un bon esprit chez un peuple de se laisser conduire ainsi par les hommes de bien.

schout, dans les campagnes par les baillis et les *drosten*. Il y avait trois cours d'appel : l'une en Hollande, l'autre en Frise, la troisième en Zélande. Le procureur-général représentait l'intérêt de l'état. L'organisation était assez semblable à la nôtre. La publicité, l'égalité assez grande des rangs, le contrôle général des actes publics, rendaient impossibles les abus qui existaient ailleurs.

Pour terminer cette esquisse de l'organisation politique de la république des Provinces-Unies, il faut maintenant pénétrer dans les villes et voir comment elles se gouvernaient, puisque c'étaient elles qui exerçaient la souveraineté et qui dictaient les résolutions des états provinciaux et des états-généraux. Les institutions des différentes villes n'étaient point les mêmes, parce que leur histoire et leur formation différaient; mais au fond certains principes fondamentaux se retrouvent partout non-seulement dans les Pays-Bas, mais dans l'Europe entière. Les villes s'étaient peuplées ici comme ailleurs de propriétaires anciennement libres, les « lignages » ou *geslachten*, et de serfs qui avaient acquis la liberté soit du seigneur, soit simplement par le fait de leur résidence. Ceux-ci étaient les petites gens, les gens de métier, les travailleurs; primitivement ils n'avaient aucun droit politique. Les souverains concédèrent aux villes des franchises, souvent moyennant finances. Ces franchises leur donnaient le droit de lever des impôts et de n'en payer que de leur consentement, de s'administrer elles-mêmes, de n'être justiciables que de leurs magistrats. Le *schout* rendait la justice avec les échevins (*scabini schepenen*), plus tard ces magistrats s'occupèrent aussi de l'administration; ils étaient nommés par le souverain. Quand il s'agissait de décisions importantes, par exemple d'un impôt à établir, tous les bourgeois étaient convoqués au son de la cloche pour délibérer, et qui ne venait pas était condamné à une amende. C'était donc le gouvernement direct, comme on le retrouve encore aujourd'hui dans les communes suisses des cantons primitifs. Le même régime existait en France au moyen âge, comme le montre Tocqueville dans une très curieuse note de son admirable livre, *l'Ancien régime;* mais peu à peu les plus aisés, les plus actifs se rendirent seuls à la réunion générale, qui n'était autre chose que l'ancien *mallum* germanique, le *witena gemot* saxon.

Ces bourgeois les plus empressés à faire usage de leurs droits, *de vroedsten*, c'est-à-dire « les plus énergiques, » finirent par former un corps de notables appelé *vroedschap*. A partir du xve siècle, ces notables mêmes trouvèrent la charge de gouverner par eux-mêmes trop lourde; ils demandèrent comme une faveur de pouvoir se faire représenter par des délégués, et les princes de la maison de Bourgogne n'y consentirent point sans résistance. Le premier exemple de ce genre que l'on cite est celui de Harlem en 1428. Au

XVIe siècle, le changement s'était accompli partout. Le *vroedschap* était un collége de bourgeois plus ou moins nombreux qui se recrutait lui-même et qui exerçait le gouvernement de la cité. Les autres habitans avaient laissé prescrire leur droit d'intervenir dans la gestion des affaires communales et même celui de nommer des représentans. De citoyens libres, ils étaient devenus des administrés. Le pouvoir appartenait à un corps oligarchique de bourgeois privilégiés. Non-seulement ce corps administrait la cité, mais il contribuait à gouverner directement l'état, car il nommait les députés aux états-généraux et aux états provinciaux, et toutes les résolutions qui exigeaient l'unanimité lui étaient soumises.

La plupart des villes avaient un pensionnaire, homme de loi, ordinairement prudent, érudit, éloquent, chargé spécialement de défendre les priviléges de la cité et de prendre la parole en son nom au sein des états provinciaux. Les services rendus par ce fonctionnaire sont considérables. Presque toutes les villes avaient aussi plusieurs bourgmestres, qui de concert avec les conseillers géraient les intérêts matériels, administraient les biens et les finances. Les conseillers (*raden*), d'abord nommés par le souverain pour veiller à l'administration, se confondirent plus tard avec les membres du *vroedschap*. Ces principaux magistrats étaient nommés par le stathouder ou, quand il n'y en avait point, par la cour de justice, sur des listes doubles ou triples formées par le *vroedschap;* mais fréquemment aussi celui-ci nommait directement. — Pour mieux donner une idée de l'administration d'une ville au XVIe siècle en Néerlande, nous exposerons plus en détail celle d'Amsterdam.

Dans cette ville, la plus riche et la plus importante de la république, le *vroedschap* ne se composait que de 36 conseillers ou *raden*, qui se recrutaient eux-mêmes à la majorité des voix. Le conseil des anciens, *oud-raad*, était formé des anciens bourgmestres ou échevins, au nombre de douze. Il y avait quatre bourgmestres et neuf échevins en exercice. Ceux-ci choisissaient un bourgmestre au sein de l'*oud-raad*. Cette élection si limitée donnait lieu au proverbe : *eens burgermester*, *altyd burgermester*, « une fois bourgmestre, toujours bourgmestre. » Les bourgmestres nommaient les échevins sur une liste dressée par les trente-six échevins. Le *schout*, magistrat judiciaire nommé autrefois par le souverain, l'était aujourd'hui par les bourgmestres sur présentation par le *vroedschap*. Les trésoriers, les commissaires des mariages, des orphelins, des affaires maritimes, des finances, et les fonctionnaires subalternes étaient au choix des bourgmestres. Le collége des échevins avec le *schout* avait le droit de faire les lois et règlemens. Il formait aussi un banc de justice ou *vierschaar*.

Nous avons ici le type d'un régime oligarchique aussi exclusif

qu'on peut le concevoir. Le gouvernement de la cité était aux mains de trente-six familles, et le reste de la population n'avait aucun droit d'intervention dans la gestion des affaires publiques. Cependant cette oligarchie bourgeoise sut gouverner avec tant de sagesse et de prudence qu'elle conserva le pouvoir jusqu'à la chute de la république, sans soulever de réclamations sérieuses de la part de ceux qui étaient privés de tout droit politique.

La plupart des villes présentaient quelques particularités; ainsi à Dordrecht, à côté du collége des bourgmestres et échevins, on rencontrait le collége des huit, *de goede leeden van de Achten*, qui représentait l'ancienne commune divisée en quatre quartiers. Ces huit membres étaient autrefois nommés par les doyens des métiers ou *gilden*, plus tard ils le furent par le conseil des anciens. Nimègue présentait un régime plus démocratique. Les *gilden* ou métiers intervenaient directement dans l'administration. Les 24 membres du grand-conseil, *het magistraet*, étaient nommés par les maîtres des *gilden*. Les maîtres des *gilden* choisissaient dans celle de Saint-Nicolas un collége de huit maîtres, qui devait être consulté par le grand-conseil dans toutes les affaires importantes, et même dans les circonstances extraordinaires, — pour la nomination d'un stathouder, pour donner des instructions aux députés, — il fallait demander l'avis de tous les bourgeois. Le gouvernement direct primitif s'était conservé ici, grâce à l'esprit politique des métiers, qui avait été moins actif ou moins puissant ailleurs. Les villes en France, même après que Louis XIV leur eut enlevé l'indépendance qui leur restait, avaient une forme de gouvernement moins oligarchique que la plupart des villes des Pays-Bas, mais l'esprit était ici tout différent. La bourgeoisie, affranchie de l'autorité royale, était en réalité devenue souveraine; c'est elle qui dirigeait tout dans l'état. Les familles gouvernantes étaient très peu nombreuses, mais elles ne pouvaient opprimer les autres, qui leur étaient égales et qui vivaient à côté d'elles sur le même pied; ainsi la liberté générale était maintenue et les droits de tous respectés. La main d'un maître ne se faisait pas sentir. En France, la forme des anciennes libertés s'était par endroits mieux maintenue; mais les représentans du pouvoir central intervenaient dans toutes les affaires locales et en réalité décidaient de tout, jusque dans le dernier village. Ce n'était pas la soif d'un pouvoir illimité et se faisant partout sentir, c'était le besoin d'argent qui avait poussé la royauté à étendre ainsi son intervention. En Hollande, les villes gouvernaient l'état et le constituaient; en France, l'état gouvernait les villes, parce que l'état c'était le roi.

S'il fallait juger de l'excellence d'une forme de gouvernement uniquement par la prospérité qu'elle produit ou permet, il faudrait

n'avoir que de l'admiration pour le système fedéral des Provinces-Unies, car jamais on ne vit un développement économique plus prodigieux que celui de la république néerlandaise après qu'elle eut secoué le joug de l'Espagne. Elle acquit en peu d'années la suprématie des mers. Ses colonies occupaient un espace énorme dans les deux hémisphères. Elle possédait dans l'Amérique du Nord ce qui devait devenir la Nouvelle-Angleterre, dans l'Amérique du Sud le Brésil, en Afrique le cap de Bonne-Espérance, Coromandel et partout des comptoirs, en Asie Ceylan, la côte du Malabar et les riches îles de la Sonde. Elle ajoutait aux quatre parties du monde une cinquième qui porte son nom, la Nouvelle-Hollande, ainsi que la Nouvelle-Zélande et l'île de Van Diemen. Elle faisait le commerce de l'univers. Ses rades, ses ports, ses rivières, étaient trop étroits pour les vaisseaux qui s'y pressaient. Elle avait, dit-on, 3,000 navires et 100,000 matelots, les meilleurs et les plus braves dans les tempêtes et dans les batailles, comme ils surent le prouver dans cent rencontres avec les Portugais, les Espagnols, les Anglais, les Français. Les plus riches produits des deux mondes encombraient les quais d'Amsterdam. Les affaires étaient si colossales qu'on s'habituait à les compter non par écus, mais par tonnes d'or. La banque d'Amsterdam créait le type des grands établissemens de crédit, escomptait les traites de tous les pays et émettait un papier si solide qu'il faisait prime sur l'argent. La compagnie des Indes était le premier modèle de nos grandes sociétés anonymes; elle donnait des dividendes inouis, 75 pour 100 en 1606, 50 en 1610, 57 en 1612, 67 en 1616.

La population s'accroissait en proportion de la richesse, — celle d'Amstérdam s'élevait de 75,000 en 1580 à 130,000 en 1610 et à 300,000 bientôt après. L'état entier comptait 3 millions 1/2 d'habitans, à peu près autant que l'Angleterre, et ils étaient incomparablement plus riches. Point de misère, mais point de luxe insolent. Il n'y avait pas de couvent pour encourager l'une et pas de cour à la Louis XIV pour fomenter l'autre. Tous étaient au travail; les magistrats municipaux eux-mêmes en donnaient l'exemple, étant presque tous engagés dans le commerce. Les habits étaient simples, les mœurs austères et pures; on recherchait beaucoup le bien-être, mais il n'y avait nulle ostentation. Le calvinisme avait pénétré la nation de son esprit. L'Amérique du Nord nous a offert longtemps le même spectacle.

L'agriculture n'était pas moins prospère que le commerce. Les plus belles prairies du monde étaient conquises sur la mer à force d'industrie et de persévérance; elles se couvraient de ces admirables troupeaux dont les peintres du temps nous ont conservé l'image et dont les produits s'exportaient au loin. Les cultivateurs, ailleurs

ruinés par le fisc et écrasés par leurs maîtres, étaient ici libres, riches et fiers de leur indépendance. L'envoyé vénitien Contarini raconte qu'un fermier proposa au stathouder Maurice de lui donner sa fille avec une dot de 100,000 florins (1). La pêche, cette agriculture de la mer, comme on l'a nommée, rapportait des trésors non moins considérables. Mille navires pêchaient la baleine et surtout le hareng pour le saler d'après la méthode inventée par Beukels de Watervliet et l'expédier ensuite dans le midi en échange de vins, de la soie et des laines.

Les nombreux écrivains qui en Néerlande ont inauguré les recherches économiques (2) ont parfaitement indiqué les causes de cette prospérité qui remplit les contemporains d'admiration et d'envie. Ces causes peuvent se résumer en un mot, — *liberté :* liberté de conscience, qui attira en Néerlande les hommes les plus entreprenans, les plus énergiques du Portugal, de la Belgique et de France, chassés par l'intolérance, — liberté de circulation et de domicile, qui attirait tous les étrangers, — institutions libres et justice honnête qui garantissait la fortune acquise contre les usurpations des grands et les exactions du fisc, — liberté de la parole et de la presse, qui prévient les abus et assure une administration probe et équitable, — liberté du capital et en certaine mesure des échanges, qui féconde la production et facilite le commerce, — probité en affaires, qui fait naître le crédit, — intelligence et prévoyance, qui font creuser des canaux, des ports, construire des routes, aider de toute manière au transport des produits, — liberté individuelle, qui développe l'initiative et pousse au travail, en leur assurant la jouissance de leurs fruits. Sans doute les institutions politiques que nous avons décrites sont imparfaites, mais l'esprit qui les fit naître et qui leur donna la durée fut excellent. C'est l'amour de la liberté, la résolution de braver la mort pour la conserver, et en même temps un bon sens froid, une grande sagesse et un profond sentiment religieux. Les mêmes qualités qui donnèrent la victoire aux Pays-Bas dans leur glorieuse lutte contre l'Espagne leur permirent de maintenir leurs institutions républicaines sans tomber dans l'anarchie et sans se réfugier dans le despotisme.

ÉMILE DE LAVELEYE.

(1) Voyez Motley, *the United Netherlands,* conclusion.

(2) On peut consulter à ce sujet le travail si curieux de E. Laspeyres, *Geschichte der volkswirthschaftlichen Anschauungen der Niederlænder.*

LES

NOUVELLES COULEURS

DÉRIVÉES DU GOUDRON DE HOUILLE

L'imagination des hommes a été de tout temps fascinée par les trésors qui se cachent dans le sein de la terre. Quel rêve qu'une mine d'or qu'on découvre en un coin de pays ignoré et délaissé! Pourtant, à y regarder de près, ces sortes de trouvailles sont moins brillantes qu'elles ne le paraissent de loin, car du gîte aurifère aux caves de la banque où l'on dépose ses barils d'or le chemin est long, et heureux qui ne meurt pas en route! L'or et l'argent coûtent cher lorsqu'il faut les retirer à grands frais d'un sol rebelle; quand le comte de Provence voulut exploiter la mine de la Gardette, en Dauphiné, il y dépensa 27,000 livres pour en gagner 8,000. La nature a semé partout à profusion et mis à notre portée des trésors plus accessibles, qui s'offrent pour ainsi dire d'eux-mêmes; il ne s'agit que de les voir. Dans la plus humble matière, sous les apparences les plus rebutantes, la chimie sait découvrir une mine de richesse, et une expérience de laboratoire peut devenir en quelques années le point de départ d'une florissante industrie. Et comme, suivant un vieux proverbe, le profit de l'un est dommage de l'autre, gare à ceux qui s'endorment dans une imprévoyante routine, sur la foi d'un monopole séculaire!

Née d'hier, la grande industrie chimique a déjà opéré bien des révolutions subites, déplacé bien des courans commerciaux. Des matières connues de temps immémorial, méprisées et délaissées, ont pris tout à coup une importance capitale et sont devenues une source de prospérité pour les pays qui les possèdent, tandis que

d'autres, qui semblaient offrir un revenu assuré à leurs propriétaires, se sont vues en quelque sorte démonétisées par une concurrence inattendue. Les grandes expositions internationales qui depuis vingt ans s'ouvrent périodiquement dans les capitales de l'Europe ont mis au grand jour ces rapides fluctuations de la richesse des nations, qui sont un fait essentiellement moderne et caractéristique de notre siècle. Tel pays qui fournissait d'un produit important tous ses voisins devient subitement leur tributaire parce qu'il est resté en retard sur la grande route du progrès. Quelques exemples feront comprendre toute la portée de ces remarques.

Pendant de longues années, l'Espagne avait approvisionné toute l'Europe de soude, qu'elle retirait des plantes marines de ses côtes. Cependant dès 1782 notre Académie des Sciences avait proposé un prix pour la découverte d'un procédé économique de fabrication de la soude à l'aide du sel marin. Ce prix ne fut pas gagné; mais, quand les guerres de la révolution eurent interrompu le commerce entre la France et l'Espagne, la convention fit un appel aux chimistes français, les invitant à faire connaître les divers moyens d'extraire avec avantage la soude du sel commun. Treize procédés furent communiqués à la commission chargée de les examiner, dont le meilleur était celui de Nicolas Leblanc, chirurgien de la maison d'Orléans. Aujourd'hui la soude artificielle (carbonate de soude) se fabrique dans toute l'Europe par le procédé Leblanc : l'Angleterre, la France et l'Allemagne en produisent 600,000 tonnes par an; mais les populations du littoral de l'Espagne n'ont plus de travail, et ce pays est forcé d'acheter à ses voisins toute la soude dont son industrie a besoin. Le fabricant de savon d'Alicante prépare sa lessive caustique avec le sel de soude que lui envoie le Lancashire.

Après l'Espagne, c'est la Sicile qui a failli payer cher son insouciance. La fabrication de la soude par le procédé Leblanc exige de grandes quantités d'acide sulfurique : les mines de la Sicile n'eussent pu fournir assez de soufre pour fabriquer tout l'acide qui se consomme aujourd'hui; on a pris le parti de le préparer à l'aide des pyrites, — un des minerais les plus répandus et qui était autrefois complétement dédaigné, — et déjà les pyrites ont remplacé le soufre de Sicile dans toutes les fabriques d'acide sulfurique. Si le soufre natif n'avait pas fort heureusement d'autres débouchés, l'industrie minière eût été ruinée en Sicile. Ce n'est pas tout : après avoir fait servir l'acide sulfurique à la décomposition du sel marin, on a trouvé moyen de régénérer à peu de frais le soufre contenu dans les résidus, dans les marcs de soude : les pyrites font ainsi directement et indirectement une concurrence redoutable aux mines

de soufre natif, et la Sicile ne pourra soutenir cette concurrence qu'en abaissant le prix de revient de ce produit. Enfin la découverte de Leblanc n'est peut-être pas le dernier mot de la science, car le procédé fondé sur l'emploi de l'ammoniaque, qu'un fabricant belge, M. Solvay, applique avec succès depuis quelques années, est théoriquement supérieur au premier, et, si l'on parvenait à vaincre les dernières difficultés pratiques, il pourrait amener une nouvelle révolution dans l'industrie chimique. C'est là une éventualité qui s'est présentée à l'esprit de tous les chimistes qui ont visité l'année dernière l'exposition universelle de Vienne.

La quantité de sucre que l'Europe consomme annuellement dépasse aujourd'hui 2 milliards de kilogrammes; les colonies produisent environ 1,900 millions de kilogrammes de sucre de canne, dont les deux tiers (1,300 millions) sont importés en Europe, et les fabriques de sucre indigène livrent au commerce plus de 900 millions de kilogrammes par an. L'extraction du sucre de betterave, qui ne date que du commencement de ce siècle et dont l'origine remonte aux expériences du chimiste Achard, marche désormais de pair avec l'importation du sucre colonial, et elle eût bouleversé le système de culture des Antilles, si l'impôt n'était venu rétablir l'équilibre entre la production européenne et celle des pays d'outre-mer.

L'exposition universelle de Londres en 1862 a mis en lumière d'autres faits du même ordre. C'est là qu'on vit figurer pour la première fois les belles couleurs rouges, bleues et violettes obtenues avec des matières extraites du goudron de houille. Malgré le prix exorbitant auquel se vendaient d'abord les couleurs d'aniline, le commerce de la cochenille en fut immédiatement ébranlé; de 14 fr., le prix du kilogramme descendit à 8 francs, et le Guatemala, dont la cochenille est le produit principal, se vit menacé de la perte de cette source de revenu.

L'apparition des couleurs d'aniline fait époque dans l'histoire de la teinture; elle marque la transition définitive des substances végétales ou animales à une seule matière fossile, devenue tout à coup la source principale des couleurs dont l'industrie décore ses produits. De temps immémorial, on était accoutumé à considérer les plantes et les insectes comme les plus riches entrepôts naturels de matières tinctoriales, élaborées dans leur sein par le mystérieux travail de la vie; des cultures spéciales fournissaient au teinturier sa matière première : cochenille, kermès, bois, écorces et racines colorantes, fleurs, feuilles, graines et résines, auxquelles s'ajoutait un petit nombre de substances empruntées au règne minéral. Peu à peu, depuis le commencement du siècle, s'est accentuée, avec les progrès

de la chimie, la préférence pour les couleurs artificielles composées directement à l'aide d'élémens simples d'un bas prix. C'est ainsi que le lapis-lazuli, que le commerce avait longtemps tiré de la Bukharie et du Thibet, a été remplacé par l'outremer artificiel, que l'on prépare avec du kaolin, du soufre et du carbonate de soude. Aujourd'hui le passage des couleurs naturelles aux couleurs artificielles est tout près d'être un fait accompli, depuis qu'il a été établi que le chimiste peut tirer d'un même baril de goudron toutes les nuances de la plus riche palette, comme un prestidigitateur vous verse à votre choix d'une même bouteille toutes les liqueurs qu'il vous plaît de demander. La cochenille est presque chassée du marché industriel par les couleurs mauve et magenta, les premières qui aient été dérivées du goudron de houille; l'indigo lui-même, cette belle couleur bleue que l'on prépare dans l'Inde et la Chine par la fermentation de certaines plantes herbacées, se trouve atteint par la concurrence des couleurs aniliques. L'acide picrique, autre dérivé du goudron de houille, a notablement réduit l'importation des bois jaunes du Brésil. Il y a quinze ou vingt ans, une matière colorante d'un beau rouge cramoisi, la murexide (purpurate d'ammoniaque), que l'on peut extraire en grand du guano, eut une vogue éphémère par l'éclat des teintes qu'elle permettait d'obtenir : c'était la pourpre de Tyr retrouvée. La murexide a également été éclipsée par le rouge d'aniline. Enfin à l'exposition universelle de Vienne on a vu figurer l'année dernière un nouveau produit enfanté par le goudron, l'alizarine artificielle, dont la découverte porte un coup funeste à la culture de la garance, qui était une source de prospérité pour nos campagnes du midi.

Quelque nombreuses que soient dès à présent les matières colorantes dérivées du goudron de houille, les rapides progrès réalisés sous ce rapport depuis moins de vingt ans donnent lieu de penser que nous ne sommes encore qu'au début de l'exploitation de cette mine intarissable. Le développement de cette industrie naissante et déjà si vigoureusement constituée ne s'arrêtera point, car les conquêtes de la synthèse chimique lui ouvrent chaque jour de nouveaux horizons; le temps n'est peut-être pas éloigné où le chimiste industriel pourra composer à volonté et à peu de frais, avec les élémens fournis par la distillation de la houille, toutes les nuances employées jusqu'à présent pour la teinture des fils ou des tissus. Cette substitution du charbon minéral aux anciennes sources de principes colorans entraînera un véritable renversement des relations commerciales de l'Europe avec les pays producteurs des matières tinctoriales usitées depuis des siècles. Chose étonnante, c'est l'Occident qui désormais approvisionnera de couleurs l'Orient et tous

les pays d'outre-mer. Déjà le fabricant européen envoie ses rouges d'aniline à l'Amérique centrale, qui produit la cochenille, ses bleus dérivés du goudron à l'Inde, la patrie de l'indigo; à la Chine et au Japon, il fournit d'autres couleurs qui remplacent le quercitron et le carthame, que l'on tirait de ces pays.

I.

La houille, c'est un *stock* de chaleur, c'est-à-dire de travail mécanique, accumulé dans les entrailles de la terre; une mine de houille, c'est la possibilité d'accroître pour ainsi dire indéfiniment les ressources d'un pays par l'essor de l'industrie, par la multiplication des produits de tout genre et par la facilité de les écouler. Le charbon est l'âme, le ressort moteur de l'industrie moderne, et, comme si ce n'était pas assez de ce grand rôle, dans la main des chimistes il se prête aux plus merveilleuses transformations; on en tire le plus splendide et le moins cher de nos éclairages, un agent médical nouveau dont les applications s'étendent chaque jour, des substances explosives d'une formidable énergie, enfin les couleurs sans rivales qui tendent à supplanter les matières tinctoriales les plus renommées dont le privilége séculaire semblait à l'abri de toute contestation. Le gaz d'éclairage, l'acide phénique, les picrates, l'aniline, l'anthracène, ont ajouté une vaste province à l'immense domaine du roi charbon.

A l'exposition internationale de Londres en 1862, le public s'arrêtait, dans la section des produits chimiques, devant une série de vitrines qui de loin attiraient les regards; c'étaient des étoffes de soie, des cachemires, des plumes d'autruche, dont les teintes parcouraient toutes les nuances des plus splendides couleurs, à côté d'une matière noire, gluante, fétide, aussi repoussante d'odeur que d'aspect. Cette puanteur était la source de ces magnificences; c'était du goudron de houille, l'un des produits secondaires de la distillation par laquelle s'obtient le gaz de l'éclairage. Négligé autrefois comme matière vile, ce résidu est maintenant une source de revenu, une mine de produits de tout genre dont l'importance ne cesse de grandir. C'est donc à l'adoption de l'éclairage de nos rues par le gaz de la houille que nous sommes redevables de la transformation du charbon en couleur.

Pour obtenir le gaz, on introduit la houille dans de gros cylindres en fonte ou en argile réfractaire, appelés *cornues*, que l'on place dans un four chauffé avec du coke. La houille est décomposée par la chaleur en gaz, qui, en traversant une série de condenseurs, dépose une grande quantité de matières goudronneuses et ammoniacales, et en

un résidu solide, le *coke*, ce combustible que tout le monde connaît. Le coke représente à peu près les trois quarts du poids de la houille distillée; il est poreux, plus léger que le charbon de terre, et on le préfère comme combustible à ce dernier parce qu'il brûle sans flamme ni fumée et aussi parce qu'il renvoie par rayonnement une chaleur plus forte. L'eau ammoniacale des condenseurs, qui est engendrée par la décomposition des substances azotées de la houille, renferme l'alcali en combinaison avec une foule d'acides : c'est la source la plus abondante que l'on possède de sels ammoniacaux (1). Enfin la matière goudronneuse qu'abandonne la fumée de la houille en traversant les appareils purificateurs, cette matière noirâtre et gluante, si méprisée d'abord, fournit par la distillation toute sorte de produits précieux. Les chimistes sont arrivés à en retirer déjà une cinquantaine de corps différens. On en est venu à distiller de la houille uniquement en vue du goudron, et l'on opère alors à une température plus basse afin d'avoir des produits plus riches.

Dans le principe, les résidus de la fabrication du gaz étaient pour les usines un embarras. Le coke brûle sans fumée et dégage beaucoup de chaleur, mais il est trop léger pour servir aux opérations métallurgiques et au chauffage des locomotives. On employait à chauffer les cornues le tiers du coke journellement produit; le surplus encombra en tas énormes les cours des usines jusqu'au jour où l'on eut l'idée de le concasser en menus morceaux pour l'usage domestique. Le goudron était encore plus embarrassant que le coke. On essaya d'abord de le brûler dans les cornues, mais sans grand succès; le goudron le plus épais fut enfoui dans des terrains isolés. C'est ainsi qu'un jour des spéculateurs proposèrent de former une société pour exploiter un nouveau gisement de bitume dont ils avaient découvert les affleuremens dans les environs de Paris, et qui n'était autre chose qu'une vaste fosse remplie de goudron et oubliée depuis dix ans. — On se décida enfin à soumettre le goudron à une nouvelle distillation qui en séparait des huiles propres à l'éclairage des ateliers et à certaines peintures, le brai étant appliqué à la fabrication de mastics bitumineux; puis les huiles distillées furent employées à injecter les bois, notamment les traverses des chemins de

(1) L'eau des condenseurs donne de l'alcali volatil (eau saturée d'ammoniaque) et des sels ammoniacaux à plus bas prix que les matières animales (débris d'os, de laine, de corne, etc.) que l'on distille à cet effet, et qui avaient déjà ruiné l'antique industrie égyptienne de la province d'Ammonie, fondée sur la combustion des fientes de chameau. La quantité de ces sels obtenue par la distillation de 100 kilos de houille ordinaire équivaut à environ 1 kilogramme de sulfate d'ammoniaque. Le prix des sels ammoniacaux s'est abaissé à mesure que l'éclairage au gaz s'est généralisé, et l'agriculture a pu en faire un usage de plus en plus large comme engrais.

fer, pour les préserver de la pourriture. Plus tard les produits les plus volatils, épurés et rectifiés, servirent sous le nom de *benzine* à dégraisser les étoffes, à carburer le gaz, à rendre plus siccatives les peintures à l'huile. Le goudron de houille commença ainsi à sortir de son obscurité et à fixer l'attention des chimistes.

On constate sans peine que, depuis la découverte du combustible minéral, le progrès a lieu par étapes de plus en plus rapides. C'est d'abord l'éclairage au gaz; on sait que l'éclairage est une invention française : les premiers essais furent faits par Philippe Lebon, ingénieur des ponts et chaussées, à Paris, vers la fin du siècle dernier. Cette belle application de la chimie à l'économie domestique est le premier jalon des découvertes modernes relatives aux produits de la houille, car il a fallu que le charbon fût converti en goudron pour qu'on soupçonnât la fécondité de ce minéral fossile. Le goudron lui-même devait d'abord se transformer en benzine avant qu'on pût songer aux applications industrielles dont il est la base. C'est la seconde phase des métamorphoses par lesquelles la houille devient couleur : à partir de là, nous verrons les dernières transformations se succéder à des intervalles de plus en plus rapprochés.

Le goudron de houille étant soumis à une distillation fractionnée dans de vastes alambics, il passe successivement des produits de moins en moins volatils : d'abord les *huiles légères*, ensuite les *huiles lourdes*, et le résidu prend le nom de *brai gras* ou de *brai sec*, selon qu'il est plus ou moins complétement épuisé. Le brai est en grande partie consommé pour la fabrication des asphaltes artificiels et pour celle des *agglomérés* ou briquettes formées de brai et de poussier de charbon qui servent au chauffage des locomotives. L'asphalte de nos trottoirs se compose de sable et de pierres concassées, dont on fait, avec le brai sec, une pâte qui devient très dure par le refroidissement. Avec du crin ou de l'étoupe que l'on trempe dans un bain de brai, on confectionne des cartons imperméables qui donnent des couvertures de toits économiques et très légères. Enfin le brai gras associé à la résine donne un vernis dont on enduit la coque des navires, et avec de l'huile lourde une peinture qu'on applique, pour les préserver de l'humidité, sur les poteaux, les palissades, les ferrures, les objets en tôle.

Les huiles lourdes fournies par la distillation du goudron entrent dans la composition des peintures et des vernis communs; les plus denses s'emploient pour graisser les voitures et les machines, ou bien on les brûle pour fabriquer du noir de fumée. Enfin ces huiles lourdes renferment des hydrocarbures solides, tels que la naphtaline et l'anthracène. Les huiles légères qui forment l'*essence brute de*

houille sont un mélange d'hydrocarbures dont les points d'ébullition varient de 40 à 200 degrés. Elles renferment les corps connus sous les noms de *benzine*, de *toluène*, d'*acide phénique*, d'*aniline*.

La benzine a été découverte en 1825 par Faraday; mais ce n'est qu'en 1848 qu'un jeune chimiste anglais, Charles Mansfield, trouva moyen de la produire industriellement sur une grande échelle par la rectification des huiles légères du goudron. Lorsqu'elle est pure, c'est un liquide incolore d'une saveur sucrée et d'une odeur agréable; mais la benzine du commerce est rarement pure, elle sent le goudron. Ce précieux liquide dissout parfaitement les corps gras, les essences, la résine, et on l'emploie avec avantage à dégraisser les étoffes, parce qu'il s'évapore sans laisser de traces et sans nuire au lustre ni à la couleur du tissu.

Le produit qui nous intéresse ici d'une manière particulière, l'aniline, a eu un sort assez bizarre : il était depuis longtemps à la fois connu et ignoré, découvert à quatre reprises différentes et désigné sous quatre noms, quand M. Perkin, en 1856, signala les applications industrielles auxquelles se prête ce corps. Dès 1826, Unverdorben avait signalé parmi les produits de la distillation sèche de l'indigo une substance huileuse à laquelle il donna le nom de *crystalline*. Huit ans plus tard, un chimiste allemand, M. F. Runge, en agitant de l'huile de goudron avec du chlorure de chaux pour essayer de la débarrasser de son odeur désagréable, constata avec surprise que la solution de chlorure qui se déposait après quelque temps de repos s'était colorée en bleu foncé. Comme le chlore a pour propriété caractéristique de décolorer les substances organiques, cette teinte bleue annonçait l'existence d'un principe nouveau que M. Runge réussit à extraire de l'huile de goudron et qu'il nomma *kyanol* (huile bleue). Il en décrivit plusieurs propriétés remarquables et proposa même, mais en vain, d'en entreprendre la fabrication industrielle. A cette époque, la chimie organique naissait à peine : ni la crystalline, ni le kyanol ne furent analysés, et personne ne soupçonnait une relation entre ces deux principes. Vers 1840, un troisième chimiste, M. Fritsche, en étudiant l'action de la potasse sur l'indigo, en retira une huile particulière dont il fit l'analyse et à laquelle il donna le nom d'*aniline*, dérivé du mot *anil*, qui est le nom portugais de l'indigo. Presque en même temps M. Zinine obtenait la même substance par une transformation de la benzine, et l'appelait *benzidam*. C'est le célèbre chimiste A.-W. Hofmann, alors simple étudiant, qui par des analyses faites avec soin démontra que les quatre substances en question étaient identiques, et depuis lors elles ne portent plus en chimie que le nom d'*aniline*. On voit que l'aniline peut être obtenue par des voies très diverses;

mais parmi ces procédés un seul est économique et propre aux applications industrielles. L'indigo est trop cher pour qu'on puisse songer à l'utiliser comme une source d'aniline; le goudron de houille lui-même en donne par la distillation sèche une quantité trop faible pour qu'il puisse servir de matière première directe à cette fabrication. C'est indirectement, par la benzine que renferment les huiles légères, que le goudron fournit de l'aniline en aussi grande quantité qu'on le désire.

Pour expliquer le passage de la benzine à l'aniline, il sera utile de rappeler en quelques mots les principes à l'application desquels la chimie organique doit ses récens progrès. La constitution des innombrables corps qui existent dans la nature semble pouvoir se ramener à un petit nombre de *types*, dont les plus importans sont les types hydrogène, eau, ammoniaque. Ce qu'on appelle la *molécule* d'hydrogène libre se compose d'un atome d'hydrogène associé avec un autre atome d'hydrogène (HH); la molécule d'eau renferme deux atomes d'hydrogène avec un atome d'oxygène (H^2O), la molécule d'ammoniaque trois atomes d'hydrogène avec un atome d'azote (H^3Az). Dans ces groupes, on peut, sans troubler l'équilibre, remplacer un ou plusieurs atomes par un ou plusieurs atomes d'un autre corps, et ce corps sera appelé *monoatomique*, *diatomique*, *triatomique*, si un de ses atomes équivaut, au point de vue des substitutions, à 1, 2 ou 3 atomes d'hydrogène. L'hydrogène, le chlore, l'iode, sont monoatomiques, — l'oxygène, le soufre, le fer, diatomiques, — l'azote, le phosphore, triatomiques, etc. Par ces sortes de substitutions, on obtient des séries de corps offrant un certain ensemble de caractères communs qui rappellent qu'ils appartiennent aux mêmes types. Or les élémens qui se remplacent ainsi ne sont pas nécessairement des corps simples; il existe une foule d'atomes complexes qu'on appelle *radicaux composés*, et qui jouent un rôle de tout point analogue à celui des atomes simples : tels sont le *méthyle* (CH^3), qui représente le radical de l'alcool méthylique ou esprit de bois, — l'*éthyle* (C^2H^5), le radical de l'alcool ordinaire, — le *phényle* (C^6H^5), que l'on considère comme le radical de l'acide phénique. Le méthyle, l'éthyle, le phényle, sont des radicaux monoatomiques. En substituant 1 atome de méthyle à 1 atome d'hydrogène dans l'hydrogène libre, l'eau ou l'ammoniaque, nous avons respectivement le gaz des marais (CH^4), l'esprit de bois (CH^4O), la méthylamine (CH^5Az). En opérant les mêmes substitutions avec un atome de phényle, on obtient la *benzine* (C^6H^6), l'*acide phénique* (C^6H^6O), et l'*aniline* ou phénylamine (C^6H^7Az). On voit que la benzine est en quelque sorte un hydrogène phénylé, l'acide phénique une eau phénylée, l'aniline une ammoniaque phénylée. En remplaçant dans

l'ammoniaque *deux* atomes d'hydrogène par deux atomes de phényle, on forme la *diphénylamine*, — en les remplaçant par 1 atome de phényle et 1 atome de méthyle, la méthylphénylamine ou *méthylaniline*, et ainsi de suite. Tous ces corps dérivés de l'ammoniaque offrent les caractères généraux de cet alcali : ils forment avec les acides des sels comparables aux sels ammoniacaux, solubles et cristallisables dans l'eau et l'alcool, ils décomposent les sels de fer ou de zinc, etc.

L'aniline, la méthylaniline, et les autres produits de substitution analogues que l'on peut former par l'introduction des divers radicaux d'alcools ou d'acides dans la molécule anilique, se prêtent tous avec plus ou moins de facilité à la génération des matières colorantes qui nous occupent. Il ne faut pas croire toutefois qu'on puisse les obtenir directement par la distillation de la houille, bien que les produits déjà connus de cette distillation soient extrêmement nombreux. Le carbone et l'hydrogène étant deux élémens susceptibles de se combiner dans les proportions les plus variées, on constate en effet dans le gaz de la houille et dans les résidus de la distillation la présence d'une soixantaine au moins de corps chimiquement définis. Le type hydrogène est représenté par le gaz des marais, le gaz oléfiant, la benzine (C^6H^6), le toluène (C^7H^8), la naphtaline ($C^{10}H^8$), etc., le type eau par l'acide carbonique, les acides sulfureux et sulfhydrique, l'acide acétique, le phénol ou acide phénique (C^6H^6O), l'acide crésylique (C^7H^8O), etc., le type ammoniaque par l'aniline et par beaucoup d'autres *amines*. De tous ces corps, c'est surtout la benzine qu'on s'attache à obtenir en abondance, car c'est d'elle qu'on dérive ensuite par des transformations faciles les bases qui serviront à faire naître des réactions colorées.

On commence par transformer la benzine en *nitrobenzine* par l'action de l'acide nitrique fumant, qui lui enlève l'atome d'hydrogène associé à l'atome de phényle et le remplace par un atome de vapeur nitreuse. La nitrobenzine est un liquide de couleur ambrée que l'on fabrique en grand sous le nom d'*essence de mirbane*, comme succédané de l'essence d'amandes amères, dont le prix est fort élevé; les parfumeurs s'en servent pour aromatiser les savons et les pommades dites à l'amande amère. Ce produit a pris une importance inattendue quand Zinine découvrit que sous l'influence de l'hydrogène naissant la nitrobenzine perdait tout son oxygène et se changeait en aniline, l'hydrogène prenant simplement la place de l'oxygène perdu. C'est à un chimiste français, M. Béchamp, qu'on doit le procédé de réduction de la nitrobenzine le plus pratique, celui que suivent exclusivement aujourd'hui les fabricans d'aniline : il consiste à mélanger la nitrobenzine avec de l'acide acétique et de la limaille de fer. L'opération a lieu dans un cylindre vertical en fonte, traversé

par un arbre creux qui sert à la fois de tube d'introduction pour la nitrobenzine et d'agitateur. On commence par déposer dans le vase à réaction tout le fer et l'acide acétique avec une quantité de nitrobenzine égale à deux fois celle de l'acide; il se produit alors une ébullition assez vive pendant laquelle a lieu la réaction. L'ébullition calmée, on fait arriver d'une manière continue un mince filet de nitrobenzine et on chauffe à la vapeur en agitant. Le produit de la réaction est ensuite distillé pour obtenir l'aniline du commerce, qui est généralement un mélange plus ou moins complexe d'aniline proprement dite et d'autres alcalis analogues, notamment de *toluidine* (C^7H^9Az), qui dérive du toluène exactement comme l'aniline dérive de la benzine. C'est qu'en effet la benzine du commerce renferme toujours une forte proportion de toluène.

L'aniline pure (C^6H^7Az) est un liquide incolore, mais qui brunit rapidement au contact de l'air, d'une odeur vineuse, d'une saveur âcre et brûlante, et doué de propriétés toxiques; elle est peu soluble dans l'eau, très soluble dans l'alcool et l'éther. Nous avons déjà constaté qu'elle rappelle à beaucoup d'égards l'ammoniaque et qu'elle forme avec les acides des sels analogues aux sels ammoniacaux. Les nombreuses réactions colorées de l'aniline ne sont pas encore toutes scientifiquement définies malgré les beaux travaux de M. A.-W. Hofmann sur ce sujet. Dans la génération des matières tinctoriales, on s'est d'ordinaire servi d'anilines du commerce, et il en résulte que le nom de *couleurs d'aniline* est donné à une foule de produits dans la formation desquels interviennent pour une large part d'autres alcalis. Pourtant le jour commence à se faire dans ce chaos d'applications multiples, et de grands progrès ont été accomplis par l'emploi des procédés rationnels de la synthèse chimique, qui permettent de réaliser avec précision et certitude des transformations formulées à l'avance par la théorie.

C'est à un jeune chimiste anglais, M. W. Perkin, que revient l'honneur d'avoir le premier préparé, en 1856, une matière colorante dérivée de l'aniline et susceptible d'être employée à la teinture des tissus : c'est le violet d'aniline, désigné aussi par une foule d'autres noms tels que *mauve*, *indisine*, *rosolane*. Il l'obtint par la réaction du bichromate de potasse sur le sulfate d'aniline du commerce, et ses recherches concernant la base appelée par lui *mauvéine* attirèrent bientôt l'attention sur les avantages que les dérivés colorés de l'aniline peuvent offrir à l'art du teinturier. En 1858, un chimiste de Lyon, M. Verguin, obtint par la réaction des chlorures métalliques sur l'aniline sèche le rouge d'aniline, dont la préparation fut brevetée par MM. Renard frères sous le nom de *fuchsine*, et on vit alors paraître sur le marché les splendides couleurs bien connues sous les noms de *magenta*, *solférino*, etc., dont l'apparition

changeait l'aspect des rues et des lieux publics par l'éclat insolite des toilettes féminines. Comme le prix du rouge d'aniline était d'abord fort élevé (il se vendait 1,200 francs le kilogramme), les chimistes cherchèrent à l'envi des procédés pour le fabriquer à bon marché; on lança dans la circulation une foule de matières colorantes plus ou moins semblables à la fuchsine, et cette concurrence eut pour résultat d'une part de nombreux procès, et de l'autre l'abaissement progressif du prix du produit original; aujourd'hui le kilogramme de fuchsine vaut 50 francs. Le prix de l'aniline s'est abaissé dans des proportions analogues : vendue d'abord au prix de 150 francs le kilogramme, elle tomba en peu de temps à 25 francs, et on la trouve aujourd'hui très pure au prix de 2 ou 3 francs le kilogramme. Les diverses fabriques d'aniline installées en Europe livrent au commerce 12,000 kilogrammes de cet alcali par jour.

M. Hofmann, le célèbre chimiste de Londres qui avait, avant M. Verguin, entrevu la naissance du rouge par la réaction d'un chlorure sur l'aniline, entreprit l'étude approfondie de la nouvelle couleur, et il résulte de ses recherches qu'elle est fournie par un alcali incolore qu'il appelle *rosaniline*, et qu'il considère comme formé par la soudure d'une molécule d'aniline et de deux molécules de toluidine. Le procédé généralement employé aujourd'hui pour la fabrication de la fuchsine repose sur l'emploi de l'acide arsénique, que l'on fait réagir sur l'aniline du commerce, c'est-à-dire sur un mélange d'aniline et de toluidine; permet d'obtenir un rendement considérable en rouge cristallisé, — plus de 33 pour 100 du poids de l'aniline, tandis que les anciens procédés ne donnaient que de 2 à 5 pour 100 (1). Le rouge d'aniline se présente sous la forme de cristaux verts à reflet cuivré; cette couleur verte est la teinte complémentaire du rouge que la fuchsine produit sur les tissus. L'énorme consommation d'acide arsénique qu'entraîne cette fabrication n'est pourtant pas sans danger pour la santé des ouvriers et pour l'acheteur qui emploie le produit; aussi a-t-on fait dans ces derniers temps quelques tentatives pour remplacer l'acide arsénique par la nitrobenzine, comme l'avait proposé M. Coupier dès 1866.

Après les diverses nuances de rouge et de violet, on ne tarda pas d'obtenir aussi de belles teintes bleues à l'aide de dérivés des mêmes bases. En chauffant la rosaniline avec l'aniline, MM. Girard et de Laire ont produit des violets et des bleus d'une grande richesse, notamment le *bleu de Lyon*. M. Hofmann, en introduisant dans la rosaniline un ou plusieurs atomes des radicaux alcooliques (éthyle et méthyle), a préparé ensuite des nuances graduées d'un violet

(1) M. Coupier prétend obtenir jusqu'à 50 pour 100 en remplaçant le mélange par la toluidine pure.

magnifique; mais, son procédé reposant sur l'emploi des iodures d'éthyle et de méthyle, le prix de l'iode, qui est une substance relativement chère, monta bientôt de 20 francs à 100. En très peu de temps, la demande d'iode pour la fabrication des violets s'élevait à 50,000 kilogrammes par an, — la moitié de la production totale, qui est fort limitée; les pharmaciens ne savaient plus où prendre l'iode dont ils avaient besoin, la fraude s'en mêla, et il fut administré à plus d'un malade du bromure de potassium au lieu d'iodure. Aussi le violet Hofmann a-t-il déjà été détrôné par le *violet de Paris*, que M. Poirrier prépare en introduisant directement les radicaux alcooliques dans l'aniline du commerce par la méthode de substitution que l'on doit à M. Berthelot, avant de soumettre cette aniline au traitement qui doit la changer en rosaniline. Il est possible que le produit final soit le même dans les deux cas, mais le nouveau procédé a l'immense avantage d'éviter l'emploi de l'iode et d'être par conséquent beaucoup moins coûteux. A la suite de cet heureux changement, le prix de l'iode est déjà tombé à 50 francs, et il ne tardera pas à baisser davantage. Le nouveau violet fournit encore par un traitement fort simple un beau vert-lumière, qu'on a vu figurer, il y a deux ans, à l'exposition de Lyon.

On ne compte plus les moyens imaginés par les chimistes de tous pays pour dériver de nouvelles matières colorantes de l'aniline et des bases homologues. Parmi ces découvertes, beaucoup sont dues au hasard et n'ont guère de valeur pratique. L'aniline est comme un kaléidoscope auquel il suffit de toucher pour voir apparaître des groupemens d'atomes imprévus et des couleurs qu'on ne cherchait pas. Après les divers violets, les rouges et les bleus, on a trouvé les verts d'aniline, des jaunes et des bruns, et le noir d'aniline, ou même plusieurs noirs, en comptant le noir-bleu de M. Coupier. Malheureusement ces couleurs si franches et si brillantes ont un défaut commun : elles manquent de solidité. Les couleurs fournies par les sels de rosaniline notamment passent vite, elles ne résistent ni à la lessive, ni au savonnage, ni au soleil. Ce défaut n'est peut-être pas très sensible pour l'emploi qu'on en fait, car elles servent avant tout à teindre les fragiles tissus destinés aux toilettes féminines, qui n'ont point la vie dure comme les vêtemens des hommes; il s'ensuit que la couleur dure autant que l'étoffe. C'est un signe du temps qu'en général l'acheteur recherche plutôt l'éclat et le bon marché que la solidité; ces couleurs fugaces, belles et bien vite fanées comme les fleurs qui ne durent qu'un printemps, répondent au goût du public. On se préoccupe néanmoins de les rendre plus stables : les nuances plus solides chassent du marché leurs rivales convaincues et atteintes d'instabilité, et le perfectionnement incessant des procédés de fabrication fait prévoir avec certitude que

cette dernière difficulté finira par être vaincue comme l'ont été toutes les autres.

Un caractère remarquable des matières colorantes azotées dérivées de l'aniline, c'est leur puissante affinité pour les fibres animales, qui permet d'opérer la teinture sur la soie et la laine directement, sans mordant; une simple immersion dans le bain du tissu ou de l'écheveau, préalablement mouillé à l'eau et essoré, suffit pour fixer la couleur. On peut imprimer aussi sans difficulté les couleurs d'aniline sur toutes les étoffes de soie et de laine, en les associant à toute autre couleur et même à des fonds noirs ou marron foncé. Il n'en est pas de même pour les fibres végétales, comme le coton, qui exigent l'intervention des mordans. On imprime les couleurs d'aniline sur le coton en y mêlant de l'albumine et en vaporisant le tissu : sous l'action de la vapeur chaude, l'albumine se cuit et se teint en même temps. C'est par le même procédé qu'on fixe sur le coton les couleurs minérales insolubles, comme l'outremer, le noir de fumée, le vert Guignet. Un autre moyen de fixer les nouvelles couleurs consiste à imprimer sur des tissus préparés au tannin.

Le *noir d'aniline* mérite une mention à part : au rebours des autres couleurs de même origine, il ne peut être appliqué directement que sur les tissus de coton (1). Découvert en 1862 par le chimiste anglais Lightfoot, il fut bientôt abandonné, parce que le perchlorure de cuivre qui servait à le préparer brûlait les instrumens et la fibre de l'étoffe. M. Lauth a fait disparaître cet inconvénient en substituant le sulfure de cuivre au chlorure. Ce noir ne se fabrique pas séparément, il se développe au bout de vingt-quatre heures par l'oxydation de l'aniline sur la fibre textile. C'est une couleur d'impression qui ne peut servir à la teinture en cuve. Insoluble dans l'eau, l'alcool, l'éther, le savon bouillant, les alcalis, les acides, le chlore ne l'attaque qu'à la longue. La solidité et la beauté de ce noir le rendent très important pour les fabricans d'indienne. Dans une conférence publique sur les couleurs d'aniline, M. Guignet a montré, comme échantillons d'impression en noir d'aniline, un mouchoir réglementaire pour faciliter l'inspection des sacs de la troupe de ligne, et une carte de France exécutée sur calicot avec une finesse de détails et une intensité de noir inconnues jusqu'ici. L'oxydation de l'aniline par la nitrobenzine en présence du fer a donné récemment à M. Coupier un bleu-noir qui sert à la préparation de l'*encre des écoles*, dont les taches sur les tissus de coton s'enlèvent par un savonnage.

(1) M. Schützenberger a vu le noir d'aniline imprimé sur soie; on avait végétalisé la fibre par immersion dans un bain de cellulose dissoute dans l'oxyde de cuivre ammoniacal.

Parmi les qualités des couleurs dérivées du goudron, il faut enfin signaler le pouvoir tinctorial qu'elles possèdent. Dans une *lecture* sur les couleurs mauve et magenta, à l'Institut royal de Londres, M. Hofmann avait placé sous les yeux de son auditoire un bloc de houille et une série de flacons de capacités décroissantes qui renfermaient les quantités de goudron, de naphte, de benzine, de nitrobenzine, d'aniline et enfin de rouge d'aniline, fournies par le même poids de houille; tout au bout de la série figurait le sac de laine que la matière colorante suffisait à teindre. La masse de laine reproduisait le volume du bloc de houille. Or une tonne de houille de 1,000 kilogrammes fournit à peu près 40 kilogrammes de goudron, qui donnent 800 grammes d'aniline et 250 grammes de rouge cristallisé; c'est $\frac{1}{4000}$ du poids de la houille employée.

Pour les nombreuses matières colorantes dont nous avons parlé jusqu'ici, et qui sont d'ordinaire comprises sous la dénomination générale de *couleurs d'aniline*, le véritable point de départ de la fabrication est la production de la benzine que l'on extrait des huiles légères du goudron de houille. Il existe d'autres dérivés du goudron qui fournissent également des séries de couleurs artificielles propres à la teinture : les plus importans sont l'acide phénique, la naphtaline, et surtout l'anthracène, qui permet d'obtenir à bas prix le principe colorant de la garance.

Le phénol ou acide phénique a été découvert par Runge en 1834, en même temps que le kyanol. Le chimiste allemand l'avait retiré de l'huile brute de goudron au moyen de la chaux, et l'avait nommé *acide carbolique*. On le retire aujourd'hui des huiles qui passent à la distillation entre 150 et 200 degrés, en les agitant avec une dissolution concentrée de soude caustique. Le nom de *phénol*, qui vient du grec *phaino* (j'éclaire), rappelle que cette substance est un des produits accessoires de la fabrication du gaz d'éclairage. L'acide phénique pur est incolore, solide à la température ordinaire; il a une saveur âcre et brûlante et possède des propriétés caustiques d'une énergie remarquable, qui permettent de l'employer avec avantage à la cautérisation des piqûres d'insectes ou de serpens. C'est un des meilleurs antiputrides et désinfectans connus : il arrête les fermentations par la destruction des fermens. C'est à lui que sont dues les propriétés antiseptiques bien connues du goudron et des huiles pyrogénées; il forme la partie active du *coaltar* employé au pansement des plaies. La créosote du commerce n'est souvent autre chose que du phénol plus ou moins pur; la véritable créosote, que l'on extrait du goudron de bois, est un corps d'une composition chimique différente. Quelques gouttes d'acide phénique suffisent pour empêcher la putréfaction des matières organiques les plus al-

térables, telles que les eaux vannes, les résidus liquides des tanneries, des féculeries, des distilleries, ou pour en détruire la mauvaise odeur, si elles sont déjà corrompues. C'est avec l'acide phénique que l'on désinfecte et assainit la cale des navires, les salles de dissection, les hôpitaux, les écuries, les boucheries, les abattoirs, les morgues où l'on expose des cadavres. C'est l'acide phénique qui empêche l'altération trop prompte des engrais, des matières gélatineuses, de la colle d'amidon, des peaux et des os qui sont envoyés d'Australie en Europe. On l'emploie en chirurgie pour désinfecter les plaies; c'est l'agent le plus propre à prévenir la transmission des germes putrides qui déterminent diverses affections épidémiques. L'apparition du phénol, que l'on considère aujourd'hui comme le poison spécifique qui tue les infusoires et les champignons, coïncide avec la vogue subite de la théorie biologique des fermens et des miasmes : ce merveilleux antiseptique est venu à point nommé fournir la démonstration pratique de l'existence des germes vivans auxquels on attribue le développement des maladies épidémiques. En dehors des immenses services qu'il rend à la médecine et à l'hygiène, le phénol a donné lieu à d'utiles applications industrielles par les dérivés colorans qu'il fournit : l'*acide picrique* et l'*acide rosolique*.

L'acide picrique, dont le nom, tiré du grec, fait allusion à l'excessive amertume de cette substance, se prépare en traitant le phénol par l'acide nitrique. Il a été connu longtemps avant le phénol; on l'avait d'abord obtenu par la réaction de l'acide nitrique sur l'indigo ou sur d'autres substances organiques, et on le désignait sous les noms d'*amer de Welter*, *amer d'indigo*, etc. Il cristallise en prismes d'un jaune citron clair, et il teint les tissus animaux en un jaune brillant. D'après M. Girardin, 7 grammes d'acide picrique suffisent pour teindre en jaune paille 1 kilogramme de soie, 4 grammes pour teindre en jaune citron 1 kilogramme de laine. Les taches jaunes que l'acide azotique produit sur la peau, la laine, la soie, sont dues à la formation instantanée de l'acide picrique. On en dérive encore d'autres couleurs, un rouge grenat, un rouge pourpre, etc. Dès 1847, M. Guinon avait appliqué l'acide picrique à la teinture et à l'impression des soies. On a aussi employé les picrates en médecine, mais il s'est trouvé qu'ils jaunissaient la peau des malades. Enfin on connaît la puissance explosive du picrate de potasse, et les applications que MM. Designolle et Casthelaz en ont faites à la fabrication de nouvelles poudres de guerre en l'associant au salpêtre et au charbon. En supprimant le charbon dans la composition des mélanges, on se procure des poudres brisantes que l'on peut employer avec avantage à charger les torpilles, ou à faire sauter les quartiers de roches; ces poudres, de couleur jaune, sont formées de picrate et de salpêtre

en proportion à peu près égale. En substituant au salpêtre le chlorate de potasse, M. Fontaine a obtenu une poudre encore plus énergique, mais dont la préparation présente de graves dangers, témoin la terrible explosion qui, au mois de mars 1869, eut lieu à Paris sur la place de la Sorbonne. Le picrate de soude a également causé des accidens de ce genre dans les fabriques de couleurs, et ce n'est pas sans une certaine appréhension qu'on peut voir des milliers de kilogrammes de cette substance expédiés par les chemins de fer.

L'acide rosolique, qui est un autre produit dérivé du phénol, fournit la belle couleur rouge qu'on appelle *péonine* ou *coralline*, et une couleur bleue, l'*azuline;* la couleur brune appelée *phénicienne* est également dérivée de l'acide phénique.

La naphtaline est un hydrocarbure solide que l'on extrait avec facilité et avec abondance des huiles lourdes du goudron de houille; elle a une odeur forte et persistante qui permet de la substituer au camphre pour préserver les pelleteries et les oiseaux empaillés. Les principes colorans dérivés de la naphtaline n'ont pas offert jusqu'à ce jour les caractères d'éclat et de solidité qui les rendraient propres à la teinture; néanmoins on a plus d'une raison pour croire que cet hydrocarbure si abondant et si facile à purifier jouera tôt ou tard un rôle quelconque dans la fabrication des couleurs. Déjà la naphtaline a été sur le point de supplanter la garance; beaucoup de chimistes ne doutaient plus qu'il ne fût possible de réaliser à l'aide de cet hydrocarbure la synthèse de l'alizarine, qui est le principe colorant de cette racine si importante pour l'art du teinturier. La synthèse en question se dégageait comme un séduisant mirage des équations établies entre l'alizarine et les produits dérivés de la naphtaline; mais, toutes les fois qu'on essayait de faire passer ces conceptions théoriques dans le domaine de la réalité, l'alizarine artificielle se dérobait comme l'or que cherchaient les alchimistes. Tant d'efforts ne devaient pourtant rester sans résultat : il y a quelques années, on est parvenu à faire naître l'alizarine d'un hydrocarbure dérivé du goudron de houille, seulement ce n'est pas la naphtaline qui en a fourni le moyen. L'alizarine artificielle s'obtient avec l'anthracène (1).

II.

La garance est une plante herbacée qui a été cultivée dans le Levant depuis les temps les plus reculés, et qui était connue également des Égyptiens, des Perses, des Indiens; c'est d'ailleurs ce qu'attestent les belles couleurs de certaines étoffes d'origine très

(1) On représente la naphtaline par la formule $C^{10}H^{8}$; celle de l'anthracène est $C^{14}H^{10}$.

ancienne. Le nom français du *rubia tinctorum* vient de *varantia*, mot qui signifie vraie couleur. Du Levant, la garance fut importée en Italie, puis en France. Au XVIe siècle, on commença à la cultiver en Hollande, tandis qu'elle avait disparu en France. Charles-Quint la fit planter en Alsace et Colbert dans le comtat d'Avignon; mais ce n'est que vers la fin du siècle dernier que ce genre de culture s'établit réellement dans le midi de la France. De nos jours, la garance est cultivée dans toute l'Europe méridionale, en Algérie, aux Indes, en Amérique. Cette plante appartient à la famille des rubiacées, une des plus intéressantes de la série végétale, car elle renferme le caféier, le quinquina, l'ipécacuanha, etc. Nos rubiacées indigènes sont des plantes rustiques; la garance y figure à côté du gaillet, du grateron, de l'aspérule. Le pouvoir colorant du *rubia tinctorum* réside tout entier dans la racine, qui se vend sous le nom d'*alizari*. Le nom de *garance* s'applique indifféremment à la plante entière ou à la racine séchée et moulue, telle qu'elle est livrée aux teinturiers.

Dans le département de Vaucluse, les terres qui conviennent le mieux à la culture de la garance sont d'anciens marais desséchés qui s'étendent de l'Isle à Entraigues et qu'on appelle les *paluds*. Les racines qu'elles fournissent sont connues dans le commerce sous le nom d'*alizaris palud*, et présentent une coloration rouge à l'intérieur, qui en révèle le pouvoir tinctorial, tandis que les racines cultivées dans les terrains argileux (*alizaris rosés*), de couleur jaune rougeâtre, sont moins riches en matière colorante (1). Les conditions de température et d'humidité exercent une grande influence sur le développement de la plante. Le sol, quel qu'il soit, doit être défoncé en automne; au mois de mars, on pratique une forte fumure, un labour croisé, on passe la herse et on sème dans des sillons ouverts avec la houe. On peut aussi repiquer les jeunes racines. Au commencement de l'hiver, on recouvre la plante d'une couche de terre. La floraison a lieu en juillet; vers le milieu d'août, on coupe les tiges avec la faucille. Après la séparation de la graine, qui s'obtient par un simple battage, les tiges et les feuilles constituent un excellent fourrage. En novembre, la garance, alors âgée de dix-huit mois, est arrachée soit au louchet, soit à la charrue, et l'on fait sécher la racine au soleil. A dix-huit mois, un champ de 3 ares fournit environ 400 kilogrammes de racines fraîches, qui se réduisent à 100 kilogrammes par la dessiccation, et se vendent alors en moyenne de 65 à 70 francs. Le département de Vaucluse livre annuellement à la consommation 40 millions de kilogrammes d'alizaris, représentant une valeur de 25 à 30 millions de francs.

Dans les polders hollandais, on opère par boutures ou provins, et

(1) P. Schützenberger, *Traité des matières colorantes*, Paris 1867.

on laisse la plante deux ou trois années en terre. L'Onrust-polder produit jusqu'à 6,000 kilogrammes de garance brute par hectare, ou environ 1,000 kilogrammes de garance du commerce; mais on a aussi des années où le rapport n'est que de 2,500 kilogrammes. Le produit de la Zélande, de la Gueldre et des contrées de la Meuse est de 3 à 7 millions, en moyenne de 6 millions de kilogrammes de garance du commerce. En Alsace, on opère par semis ou par boutures.

Avant d'être livrés au commerce, les alizaris sont soumis à une dessiccation qui en réduit notablement le poids. Dans le midi de la France, en Italie, en Espagne, en Algérie, on les fait sécher à l'air; en Alsace et en Hollande, la dessiccation se fait à l'étuve. Dans le Caucase, on commence par enfermer les racines dans des silos où l'on a préalablement brûlé quelques fagots de bois, et ce n'est qu'après les avoir laissées cinq ou six mois dans cet état qu'on les soumet à la dessiccation. La garance ainsi préparée porte le nom de *marena*, elle possède un pouvoir tinctorial double de celui des garances d'Avignon. Après la dessiccation, les alizaris sont réduits en poudre pour être vendus aux teinturiers. Dans le département de Vaucluse, cinquante usines à moteurs hydrauliques, qui travaillent nuit et jour pendant huit mois de l'année, triturent 40 millions de kilogrammes d'alizaris, qui donnent 33 millions de kilogrammes de poudre de garance propre à la teinture. Indépendamment de ces quantités, les moulins de Vaucluse préparent les alizaris qui arrivent de Naples et du Levant. Les frais de trituration sont de 2 francs à 2 francs 50 centimes par quintal.

La composition chimique de la garance a été l'objet de recherches approfondies. Les alizaris de provenances diverses offrent sous ce rapport des différences assez notables. Parmi les principes immédiats dont l'analyse a révélé l'existence dans la racine du *rubia tinctorum*, on compte cinq ou six matières colorantes, rouges ou jaunes, dont les plus importantes sont l'*alizarine*, découverte en 1826 par Robiquet et Colin, et la *purpurine*. La matière colorante des tissus teints en rouge turc est essentiellement de l'alizarine avec quelques traces de purpurine. L'extraction de ce principe est une opération longue et compliquée. L'alizarine pure a un pouvoir tinctorial égal à environ 90 fois celui d'une bonne garance.

La garance du commerce donne, avec les mordans d'alumine et de fer, des nuances très belles et très solides, si l'on a soin d'*aviver* le tissu teint. Elle présente cependant des inconvéniens, qui dépendent surtout des substances étrangères associées à l'alizarine et à la purpurine, et de la solubilité imparfaite du principe colorant à l'état où il se trouve dans la garance. Bien des procédés ont été proposés pour purifier la garance et pour la concentrer sous un

moindre volume. Ainsi on a essayé d'obtenir un produit plus riche et plus pur en éliminant par un lavage à l'eau les gommes, les sucres, les principes extractifs, les matières fauves et jaunes : c'est la garance lavée ou *fleur de garance* de MM. Julian et Roquer, qui depuis vingt ans remplace presque partout la garance brute; 100 kilogrammes de garance fournissent de 55 à 60 kilogrammes de fleur. Les frais de la main-d'œuvre sont payés par la fabrication de l'alcool de garance à l'aide des eaux de lavage; 100 kilogrammes de garance donnent de 7 à 10 litres d'alcool d'un goût désagréable, qui est employé à des usages industriels. La fleur fournit à peu près deux fois autant de matière colorante sous le même poids, elle produit à la teinture des violets plus beaux et plus purs, quoique aussi solides que ceux que donne la garance; malheureusement elle n'utilise pas mieux le principe colorant, car les résidus de teinture attestent une perte nette de 45 pour 100, et il faut les reprendre et traiter pour *garanceux*, produit secondaire qui donne des teintes moins belles. Un autre produit analogue est la *garancine*, qu'on obtient en traitant la garance par l'acide sulfurique; 100 kilogrammes de cette dernière donnent environ 35 kilogrammes de garancine, et ce produit teint de quatre à cinq fois plus que la garance; mais les couleurs garancine sont moins solides, moins stables que celles qu'on obtient avec la garance ou la fleur.

Il y a enfin les extraits de garance que l'on se procure en épuisant la poudre commerciale ou la fleur par un dissolvant liquide, qui est généralement l'acide sulfureux étendu d'eau. On prépare ainsi ce qu'on appelle l'*alizarine verte*, laquelle, par une nouvelle rectification, devient l'*alizarine jaune*, qui possède un pouvoir tinctorial trente-six fois supérieur à celui de la garance brute. Les belles recherches de M. Émile Kopp sur la garance d'Alsace ont montré que par la conversion en alizarine on obtient un avantage de 50 pour 100 sur l'emploi de la garance en nature, ou que cette dernière représente à la teinture les deux tiers seulement des principes colorans qu'on en peut retirer.

Les garances des divers pays se rattachent par leur composition et leurs qualités à deux types extrêmes : la garance d'Avignon et la garance d'Alsace. Cette dernière est exempte de carbonate de chaux, sel qui paraît nécessaire pour obtenir des nuances solides; aussi les couleurs qu'elle fournit pâlissent-elles rapidement, si l'on n'a pas soin d'ajouter une certaine proportion de craie au bain de teinture. L'absence du sel calcaire dans la garance d'Alsace tient à la nature du sol; on a constaté que sur un sol amendé par des calcaires marneux elle acquiert les qualités de la garance palud. Les garances de Zélande, de Belgique, de la Silésie, se rapprochent de la garance d'Alsace, celles du Levant du type Avignon.

Les pigmens de la garance ne se fixent directement sur aucune fibre, ils exigent l'emploi des mordans, qui sont d'ordinaire des oxydes métalliques. On obtient ainsi des rouges, des roses, des noirs, des violets et lilas d'un grand éclat, surtout après les opérations fort complexes de l'avivage. Un des dérivés les plus importans de la garance est le *rouge turc* ou rouge d'Andrinople, dont la préparation a pris naissance dans l'Inde, d'où elle s'est répandue dans le Levant. Il paraît que les toiles blanches à teindre y sont préalablement trempées dans du lait de buffle ou de brebis, et exposées au soleil. Ce mode de teinture, qui fournit un rouge feu d'un éclat et d'une stabilité extraordinaires, a été importé en France par des Grecs vers le milieu du XVIIIe siècle. Avant de mordancer en alumine, on prépare le tissu à l'aide d'un corps gras, — l'huile tournante, — auquel on fait ensuite subir des modifications spéciales. La théorie de cette opération reste encore à faire et défie la sagacité des chimistes malgré les prix proposés à diverses reprises par des sociétés savantes.

Toute cette belle et importante industrie de la garance est aujourd'hui sérieusement menacée par la découverte de l'alizarine artificielle, qui se fabrique déjà sur une grande échelle au moyen de l'anthracène. C'est en 1832 que cet hydrocarbure fut retiré pour la première fois des huiles lourdes du goudron de houille par deux chimistes français, MM. Dumas et Laurent; cependant le corps isolé par eux n'était pas, à en juger par les caractères qu'il offrait, de l'anthracène pur. En 1857, Fritsche découvrit un hydrocarbure auquel il assigna la formule $C^{14}H^{10}$, et dont le point de fusion était à 212 degrés; cette fois c'est bien l'anthracène qui a pris naissance dans l'alambic du chimiste. On parvint plus tard à le produire par la réaction de l'eau sur le chlorure de benzyle, et M. Berthelot l'obtint par d'autres procédés de synthèse au cours de ses belles recherches sur les hydrocarbures. Enfin en 1868, deux chimistes de Berlin, MM. Graebe et Liebermann, réussirent à extraire l'anthracène de l'alizarine de la garance. Dès lors il fut permis de penser qu'en renversant l'opération on pourrait fabriquer l'alizarine au moyen de l'anthracène. On entrevoyait un pont d'or conduisant des humbles résidus des usines à gaz aux marchés où le cultivateur provençal envoie ses caisses de garance. Immédiatement l'attention des chimistes se détourna de la naphtaline sur l'anthracène, qui gagna en considération ce qu'en perdait sa rivale, et devint l'objet d'une demande toujours croissante.

Si on laisse reposer plusieurs semaines les derniers produits de la distillation du goudron de houille, il se forme un dépôt cristallin de carbures solides qui, débarrassé des huiles, se vend comme anthracène brut; mais c'est un produit très pauvre, un mélange

tellement impur que déjà l'on voit s'établir des raffineries spéciales qui n'ont d'autre objet que de purifier l'anthracène livré par les distillateurs de goudron. Cela prouve assez que ces derniers ont grand tort de ne pas raffiner davantage le produit qu'ils livrent au commerce.

En dehors de la naphtaline et de l'anthracène, on a trouvé dans les huiles lourdes de goudron sept ou huit autres hydrocarbures solides et une base azotée, l'*acridine* (1), qui irrite les muqueuses et, respirée, provoque des éternumens violens, très gênans pour les ouvriers employés à cette fabrication. Jusqu'à présent on n'a pu retirer du goudron qu'environ 1/2 pour 100 de son poids d'anthracène; mais en soumettant le brai à un traitement approprié, le rendement s'élève dans une très forte proportion : le goudron et le brai donnent ensemble jusqu'à 2 pour 100. Le produit rectifié par les raffineries renferme au moins 70 pour 100 d'anthracène pur. On arrive à le purifier complétement par un courant d'air ou par sublimation. Aucun des bitumes naturels que l'on connaît ne semble pouvoir fournir de l'anthracène, le goudron de houille reste donc la seule source d'où l'on puisse le retirer en abondance.

Pour obtenir l'alizarine artificielle, on commence par convertir l'anthracène en *anthraquinone* (2) en y introduisant deux atomes d'oxygène à la place de deux atomes d'hydrogène par l'intervention de l'acide chromique. Cette transformation avait été déjà exécutée par Anderson, qui en 1862 a publié des recherches très étendues sur les hydrocarbures peu volatils du goudron de houille. Pour passer de l'anthraquinone à l'alizarine, il ne restait plus qu'à introduire dans ce corps deux nouveaux atomes d'oxygène; mais l'anthraquinone résiste à l'action des agens oxydans, et l'oxydation directe, si elle réussit dans les essais de laboratoire, n'est guère possible dans la pratique, où il s'agit d'opérer en grand. On n'arrive au but que par des moyens détournés, par des transformations successives. MM. Graebe et Liebermann ont d'abord traité l'anthraquinone par le brome ou le chlore; le produit de cette réaction, fondu avec de la potasse caustique, leur a donné de l'alizarate de potasse, qui, décomposé par un acide, a enfin donné l'alizarine. Un grand nombre d'autres procédés ont été ensuite brevetés par des chimistes industriels qui sont parvenus à simplifier et à rendre plus économique la préparation de l'alizarine artificielle. Ce produit se vend d'ordinaire en pâte plus ou moins impure : il y a deux ans, elle ne contenait souvent pas plus de 5 pour 100 d'alizarine; aujour-

(1) $C^{12}H^{9}Az$.

(2) La formule de l'anthracène étant $C^{14}H^{10}$, celle de l'anthraquinone est $C^{14}H^{8}O^{2}$ et celle de l'alizarine $C^{14}H^{8}O^{4}$.

d'hui la pâte livrée au commerce en renferme environ 10 pour 100.

Il existe maintenant une fabrique d'alizarine artificielle en France, une en Angleterre, et une douzaine en Allemagne et en Suisse. On se fera une idée de l'importance qu'a déjà prise cette industrie en apprenant que l'année dernière il a été fabriqué plus de 1,000 tonnes de pâte à 10 pour 100, représentant une valeur de plus de 12 millions de francs. On avait d'abord mis en doute que les teintures obtenues avec ce produit fussent aussi bonnes que celles qui sont opérées avec l'alizarine naturelle; mais des expériences faites par les hommes les plus compétens en ces matières ont prouvé que l'alizarine artificielle ne le cède en rien à celle que l'on extrait de la garance. Le prix de ce produit, qui était d'abord un peu plus élevé que celui de l'alizarine naturelle, s'est vite abaissé, et déjà la différence a disparu. Le succès de l'alizarine artificielle est donc désormais assuré. Quelles en seront les suites pour la culture de la garance?

La Société des agriculteurs d'Avignon, justement alarmée, a demandé à la célèbre Société industrielle de Mulhouse ce qu'on avait à craindre de l'alizarine du goudron. La réponse fut que, pour supporter la concurrence, il fallait améliorer le produit naturel, accroître le rendement de la garance et fabriquer de bons extraits, mais que dès à présent il était impossible de chasser du marché la rivale qui venait de s'y implanter. La découverte de l'alizarine artificielle a désagréablement surpris nos cultivateurs du midi, elle les a réveillés de leur sommeil. Ils n'ont pas compris l'avertissement que leur donnaient les couleurs d'aniline, et ont continué à suivre leur vieille routine. Le cultivateur vend les alizaris à la livre, il s'évertue à augmenter le poids de sa récolte, c'est-à-dire le bois de la racine; le teinturier au contraire refuse tout ce qui est ligneux. C'est ainsi que cette industrie séculaire est restée tout à fait arriérée. Les terrains ont été surmenés, les graines sont abâtardies; point de sélection, point d'expériences sur les engrais; on s'est endormi dans une fausse sécurité, sur la foi d'un monopole trompeur. Au lieu d'obtenir des racines contenant l'alizarine dans la proportion de 1 pour 100, ne serait-il possible d'arriver à un rendement de 3 ou 4 pour 100 par un perfectionnement rationnel de la culture? L'alizarine alors, au lieu de valoir 50 francs le kilogramme, pourrait se vendre 15 ou 20 francs, et elle aurait quelque chance de reprendre le dessus. En tout cas, s'il faut admettre comme possible l'éventualité de la suppression complète des couleurs de garance naturelles, il en résulterait tout d'abord que des milliers d'hectares seraient mis en liberté et rendus à la vigne ou à d'autres cultures qui pourraient même donner plus de bénéfices que la garance, qu'on est obligé de laisser au moins deux ans en terre. Au reste, le

danger est peut-être moins sérieux qu'il ne le semble à première vue, car on a remarqué que le commerce des matières colorantes naturelles, comme l'indigo, l'orseille, la cochenille, bien qu'il ait été ébranlé par l'apparition des couleurs d'aniline, est loin d'avoir été ruiné. Les anciennes couleurs se maintiennent sur le marché par les qualités qui leur sont propres, par les nuances spéciales qu'elles représentent, par leur solidité, et aussi par l'habitude qu'on a de les manipuler. L'usage des tissus teints se généralise, et la consommation des matières colorantes s'accroît au fur et à mesure que la production en augmente; les anciens produits se vendent moins cher pour soutenir la concurrence des nouveaux. Il en sera peut-être ainsi des couleurs de garance : plus on en fabriquera, et plus on en consommera.

Il y a quelques années, on avait essayé d'acclimater le *rubia tinctorum* dans le Derbyshire, mais sans succès. Malgré tout, l'Angleterre s'empare aujourd'hui de la production des couleurs de garance par une voie détournée, grâce à ses immenses provisions de charbon fossile. C'est le charbon du Staffordshire qui paraît être le plus riche en anthracène. Les neuf usines à gaz de Londres traitent chaque année 1 million 1/2 de tonnes de houille et produisent 60,000 tonnes de goudron, dont la valeur a déjà doublé à cause de l'anthracène qu'on en retire, ce qui a fait tomber le prix du gaz à moins de 4 centimes les 10 mètres cubes. La quantité totale de goudron que produisent annuellement les usines à gaz peut s'évaluer à 250,000 tonnes, d'où l'on pourrait extraire plusieurs millions de kilogrammes d'anthracène. En outre une source importante de goudron était négligée jusque dans ces derniers temps. On carbonise en France 3 millions de tonnes de houille par an pour la fabrication du coke métallurgique; grâce au perfectionnement imaginé par MM. Pauwels et Knab, qui ont converti les fours à coke en vastes cornues à gaz où le gaz est utilisé pour le chauffage du four, et le goudron recueilli, on retrouvera environ 130,000 tonnes de goudron de houille par an qui était perdu pour l'industrie chimique.

Retirera-t-on d'autres couleurs des carbures solides? Cela ne souffre aucun doute. Déjà M. Bœttger a obtenu un orange d'anthracène, et M. Springmühl un bleu magnifique, qui coûterait, il est vrai, 30,000 francs le kilogramme, — légère difficulté qui sera bien vite vaincue, à en juger par ce qui est arrivé pour les couleurs d'aniline.

L'histoire des couleurs dérivées de la houille, qui n'embrasse encore qu'une période de vingt ans, est riche en enseignemens de toute sorte. Elle montre, par des exemples frappans, combien peut être rapide aujourd'hui le développement d'une nouvelle industrie.

L'inventeur ne cache plus ses procédés, — les recueils de brevets se chargent de divulguer son secret, tout en lui assurant une protection éphémère; immédiatement mille mains se mettent à l'œuvre et creusent le filon qui a été mis au jour. La nouvelle industrie, à peine née, devient grande et prospère par l'émulation d'une légion de travailleurs. En 1856, Perkin avait à peine breveté sa mauvéine qu'en France et en Allemagne on la fabriquait sur une grande échelle avant même que l'inventeur eût installé son usine. La fuchsine venait à peine de naître en France qu'au-delà du Rhin on voyait surgir partout des fabriques de rouge d'aniline. En 1862, la production des couleurs d'aniline représentait 10 millions de francs; il y a trois ans, on l'évaluait à 60 millions. Chaque jour, des perfectionnemens nouveaux bouleversent cette fabrication, il n'importe, elle marche à pas de géant. Les couleurs d'aniline ont franchi les mers et pénétré dans l'extrême Orient; elles ont trouvé le chemin de l'Amérique, de la Chine, de l'Inde. Et comme les procédés d'application diffèrent des anciens, le fabricant européen a envoyé là-bas de l'alcool concentré, de l'acide sulfurique, et des ouvriers pour refaire l'éducation du teinturier hindou et chinois.

Le rôle prépondérant qu'a pris la houille comme source de matières colorantes propres à la teinture n'est qu'un des symptômes du mouvement général qui porte l'industrie de plus en plus à chercher ses matières premières dans le règne minéral, au lieu de les emprunter aux deux règnes qui comprennent les organismes vivans. Les plantes marines, qui fournissaient de la soude, du sulfate et du chlorure de potassium, sont abandonnées pour l'eau de mer, d'où l'on retire directement les sels qu'elle contient; pour la potasse caustique, nous détournons nos regards des forêts pour les diriger sur le feldspath minéral; les corps gras eux-mêmes, que l'on demandait autrefois aux animaux et à quelques végétaux, sont obtenus par la distillation des asphaltes et bitumes. Il n'est pas jusqu'aux parfums qui ne commencent à être tirés du règne minéral; plus n'est besoin de récolter les simples où la nature les avait élaborés. On aurait pu croire que le travail accompli par les forces vitales sur les élémens que les plantes et les animaux tirent du sol et de l'atmosphère dût constituer, pour l'homme qui emploie ces produits tout formés, une économie de main-d'œuvre et de travail intellectuel. Il n'en est rien; il y a décidément plus de profit à recourir directement aux matières premières les plus simples pour la fabrication d'une foule de produits importans, et l'avenir de la grande industrie chimique semble être dans la synthèse des élémens.

R. Radau.

LE FIFRE

Un soir, chez mon ami A..., je remarquai dans un coin de sa bibliothèque une petite flûte, un fifre; j'allais le porter machinalement à mes lèvres quand mon ami me l'enleva vivement des mains. — Est-ce que ton fifre est empoisonné? demandai-je.

— Peut-être, répondit-il, en tout cas je ne veux plus l'entendre. Il réveille en moi un remords.

— Un remords? fais-m'en confidence, cela te soulagera.

— A quoi bon?

Pour toute réponse, je poussai deux fauteuils dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte sur la campagne. En face de nous s'éteignaient insensiblement les rougeurs du couchant. Un air tiède venait par intervalles nous caresser la figure, et l'on entendait le chant lointain d'un cor. Nous nous assîmes, mon ami essuya tendrement la poussière qui recouvrait le fifre, et, le tournant entre ses doigts : — Tu le veux, dit-il, eh bien! voici l'histoire.

J'avais environ neuf ans. Mes parens étaient morts depuis quelques années déjà. Un frère de ma mère m'avait recueilli sous son toit. Il était chef de musique au 15e léger, — aujourd'hui le 90e de ligne, — et se trouvait en garnison dans une ville de l'est, à Neuf-Brisach, je crois, sans en être bien sûr. Nos souvenirs d'enfance, si fidèles pour de petits détails, sont quelquefois muets pour d'autres plus importans : ainsi je crois voir encore certain fourgon de voyage qui nous transportait; mais des villes que je traversai dans ce temps-là, je n'ai rien retenu. Mon oncle n'avait pas d'enfans. C'était bien le meilleur des hommes; de petite taille, vif, un peu bavard, et grand visiteur surtout; on le rencontrait partout, excepté au logis. Sa femme, ma tante, formait un parfait contraste avec son mari. Grande, bilieuse, sèche, taciturne, ne sortant jamais, elle passait presque tout le jour, et même une partie de la nuit, à lire des romans et à tricoter des bas. Aujourd'hui encore je ne puis com-

prendre comment deux personnages d'un caractère si différent avaient eu l'idée de se marier. Pourtant il paraît que ma tante avait adoré mon oncle. Si son humeur était rarement charmante, elle n'était jamais trop chagrine cependant; mais elle savait me dire parfois : — Monsieur mon neveu ! — d'un air et d'un ton qui me faisaient sentir que je n'étais pas précisément le fils de la maison.

Ne pouvant empêcher mon oncle de courir tout le jour, elle se rattrapait bien sur son neveu. Est-il étonnant que je me rappelle si mal le nom de la ville que nous habitions, puisqu'on me défendait de faire un pas hors de la maison? Depuis le fin matin jusqu'au soir, on me tenait cloué sur ma chaise, devant une petite table guère plus grande que cette vitre, et me voilà lisant, écrivant, et surtout bayant aux mouches, qui me semblaient bien plus spirituelles que mes livres. Ma tante s'était réservé le soin de mon instruction, ne voulant pas m'envoyer à l'école avec les enfans de troupe, qui étaient tous des vauriens, disait-elle. Je ne voyais mon oncle qu'aux heures des repas, et, forcé de rester immobile et silencieux tout le jour à côté de ma tante, je passai une enfance peu gaie. Le bon Dieu, en rappelant trop tôt à lui les parens, fait faire aux fils un sévère apprentissage de la vie.

Je te donne ces détails pour que tu comprennes mieux comment, sevré d'affection démonstrative et des distractions de l'enfance, j'étais devenu sauvage et timide à l'excès. Je ne vivais pas, j'attendais toujours la vie, vaguement entrevue en suivant le vol de mes petites mouches. J'avais pourtant une récréation bien goûtée : je faisais partie de la musique, et j'allais aux répétitions. La musique était ma grande affaire. On m'avait confié le chapeau chinois. Il paraît que j'en faisais assez bon usage, car on me gratifiait du surnom de *Chinois*. Ma tante elle-même m'appelait ainsi, quand elle ne me donnait pas du « monsieur mon neveu : » — Allons, *Chinois*, ta leçon ! — Cela me reporte bien loin !..

Un soir, nous venions de souper, — il me semble que mon passé s'ouvre et que je reviens à ce soir-là. Ce devait être au commencement du printemps, car je crois me rappeler que, pour la première fois de l'année, nous avions soupé sans lumière. Les jours grandissaient. Mon oncle prétextait déjà quelque affaire pour s'esquiver; ma tante, en robe brune, rangeait tout par la chambre sans mot dire. J'étais accoudé à la fenêtre et je regardais la campagne, comme nous le faisons en ce moment. J'écoutais des claquemens de fouet dont l'écho se brisait contre le mur de la caserne; je regardais les carrés des jardins entourés de leurs haies reverdissantes; je suivais le vol des hirondelles nouvellement arrivées et fendant l'air avec des cris joyeux. De partout me venait, ce soir-là,

un *montant* que je ne puis rendre. — Ah! *fus chouez tu* fifre! — Ces mots, prononcés par mon oncle, me rappelèrent brusquement à la réalité, et je regardai dans la chambre. — Il faut te dire que mon oncle était le Français le plus Alsacien de l'Alsace; par égard pour sa mémoire, je devrais m'interdire de contrefaire son accent. — Il parlait ainsi à un soldat qui se tenait debout près de la porte, son képi à la main, et ses grands yeux, un peu tristes, brillant dans la pénombre.

La vue de ce soldat m'émut vivement, et je fis aussitôt la réflexion qu'il n'avait pas l'air militaire. Était-ce parce qu'il restait la tête découverte, comme un *civil*, et qu'il n'avait qu'une ombre de barbe? N'était-ce pas plutôt à cause de ce je ne sais quoi d'un peu gauche et timide dans son maintien? Je l'ignore, mais, quand mon oncle lui demanda de donner un échantillon de son savoir-faire sur le fifre, je me dis en moi-même : — Celui-là osera-t-il jamais jouer devant ma tante? — Mon oncle alluma une bougie, entra dans une pièce voisine et en rapporta un fifre.

— Oh! j'ai mon fifre! — dit tranquillement le soldat en tirant son instrument de sa poche.

— Il fallait le dire alors! — répliqua mon oncle d'un ton brusque qui me choqua. Le fantassin, portant la main à son front : — Avec la permission de madame, — fit-il, et il commença. A mesure qu'il jouait, la figure de mon oncle s'éclairait; il approuvait de la tête et regardait sa femme, comme pour dire : — Entends-tu? — Mais ma tante n'écoutait guère, ce qui me déplut encore. Tout à coup mon oncle jeta les yeux sur moi, et, me voyant tout ébahi de surprise et d'admiration, — véritablement le fifre me paraissait faire merveille, — il se frappa joyeusement le front et, interrompant le soldat, qui continuait de jouer comme s'il eût été seul au fond d'un bois: — Une idée, fit mon oncle, — je vous reçois dans ma musique, mais à une condition. Toute la journée, j'ai des affaires par-dessus la tête. Je donne des leçons en ville; bref, je n'ai pas le temps de m'occuper de l'instruction musicale de mon neveu que voilà. Si vous voulez faire partie de ma musique, il faudra lui donner une petite leçon chaque jour. Ça va-t-il, *landsmann?* — Il fallait que mon oncle fût content de son *idée* pour appeler *landsmann*, c'est-à-dire compatriote, *pays*, un soldat inconnu, et presque un conscrit encore. — Oui, chef, — répondit simplement ce dernier. — A ce moment, il se passa en moi quelque chose d'étrangement doux. Je me tus, mais ma figure parla pour moi sans doute, car mon oncle, en me regardant, se frottait vivement les mains. Ma tante alors, — je crois que mon oncle lui-même fut étonné de cette attention, lui que rien n'étonnait, — ma tante offrit d'un air agréable une chaise

à mon professeur, et lui demanda avec intérêt s'il y avait longtemps qu'il avait quitté ses parens. Je me souviens bien de la réponse, car elle fit une révolution en moi. — Mes parens sont morts; je suis seul. — Eh bien! dit mon oncle, voilà *Chinois*, notre neveu, qui se trouve dans le même cas. — Était-ce à son nouvel élève, ou à l'orphelin comme lui, que Lavrard, — ainsi se nommait le soldat, — vint alors donner une poignée de main? — C'en était fait de ma vie passée! J'allais avoir un professeur, un professeur de musique! un professeur pour moi tout seul! Chaque jour un vivant viendrait prendre la place de ma taciturne tante! Et ce vivant était orphelin comme moi, et il avait déjà toute ma sympathie! Je me sentais bien heureux.

Le lendemain, Lavrard fut reçu dans la musique et me donna ma première leçon.

Ma tante, trouvant que le fifre lui écorchait les oreilles, nous relégua dans la mansarde la plus éloignée. Joyeusement se fit notre installation. Lavrard paraissait aussi content que moi du tête-à-tête. Le rebord d'une petite lucarne nous servait de pupitre, et une solide malle recouverte de peau de chien, — je la vois encore, — nous tenait lieu de siéges.

Nous voilà, pendant les premiers jours, pleins d'ardeur pour les gammes. Mon oncle m'avait un peu familiarisé avec les premiers principes de la musique; mes doigts en savaient quelque chose. Je connaissais donc déjà mes notes, et je fis d'assez rapides progrès avec mon nouveau professeur; mais au bout de quelque temps notre zèle se ralentit de part et d'autre. Nous commencions par jouer le plus fort que nous pouvions, en nous serrant contre la lucarne, pour que ma tante nous pût mieux entendre; puis, insensiblement, nous allions *decrescendo*, *piano*, *pianissimo*, et les fifres étaient bientôt mis de côté pour le reste de la leçon.

Alors quelles bonnes causeries à voix basse, comme si nous eussions craint d'être écoutés! Lavrard me disait qu'il était de loin, de bien loin. Jusqu'à l'époque de la conscription, il avait habité un petit bourg qu'il me dépeignait, et qui se trouvait situé le long d'un fleuve ou d'une rivière. Il y avait autour d'innombrables coteaux de vignes et des forêts de châtaigniers dont il grillait les châtaignes avec ses camarades, dans les prés, tout en gardant leurs troupeaux. Un pauvre musicien de passage lui avait appris à jouer du fifre, et il s'était perfectionné ensuite tout seul en s'exerçant des journées entières le long des grands bois... Quelquefois la conversation se mourait. Il prenait alors son fifre, jouait des airs de son pays, et moi, transporté par je ne sais quel charme, je croyais entendre des bêlemens de troupeaux entremêlés de chants d'oiseaux.

— Ce n'était plus le professeur, ni l'ami, c'était un artiste d'instinct que j'écoutais.

Sa musique était délicieuse, et pourtant j'aimais autant sa causerie. Il savait parler si gentiment aussi, et, avec son air triste, il paraissait si heureux d'avoir rencontré un auditeur qui lui répliquait toujours par : — ensuite? — Je crois le voir encore, les mains croisées sur ses genoux, me disant : — Maintenant à ton tour de causer, petit *Chinois!* — Et il m'écoutait avec le même plaisir que j'avais mis à l'entendre.

Nous étions timides et sauvages tous les deux, et pourtant dès la première leçon nous nous étions dit *tu*. Le *vous* n'était pas fait pour nous; il eût comme juré de lui à moi, de moi à lui. — As-tu jamais réfléchi à la différence du *vous* et du *tu?* Pour moi, le *vous* choque un peu ma raison, et pourtant mon cœur l'approuve et le trouve sagement inventé. Le *vous* est la sauvegarde du *tu* privilégié.

Pour en revenir à Lavrard, jamais nous n'étions las l'un de l'autre, et les leçons semblaient toujours trop courtes à notre gré. Notre amitié grandissait de jour en jour. Quand l'heure accoutumée approchait, j'étais pris régulièrement d'une sorte de fièvre. Mes tempes battaient et, du plus loin que je distinguais son pas, je me sentais rougir de plaisir. Cependant je paraissais lire fort attentivement. La présence de ma tante, devant qui pour rien au monde je n'eusse voulu témoigner mes sentimens, leur donnait un attrait de plus, presque un attrait de fruit défendu. Bientôt la porte s'ouvrait, et, tandis que le professeur échangeait quelques paroles de politesse avec la femme du chef, je rangeais lentement mes livres, comme si je ne faisais que changer de leçon, l'une valant l'autre. Tantôt je devançais Lavrard à la mansarde, tantôt j'affectais de l'y laisser monter seul, et je ne le suivais que tardivement. — C'était pourtant là une sorte d'hypocrisie; mais aussi ma tante avait une mine si froide et si fermée!

J'avais une peur terrible que mon oncle, me faisant jouer pour juger de mes progrès, ne vînt à congédier le professeur, s'il jugeait les progrès de l'élève insuffisans. Cette crainte me rendit plus appliqué et plus studieux. Aussi eus-je tout le bénéfice de l'épreuve quand, mon oncle m'ayant pris à partie, un jour, je le vis recommencer à peu près la scène de la première visite de Lavrard : — Femme, entends-tu *Chinois?* Mais félicite donc! — C'était beaucoup demander à ma tante. Pour témoigner cependant qu'elle avait autant de cœur qu'une autre, elle fit l'observation que ce *pauvre* Lavrard avait peut-être tort de jouer du fifre. — Bien sûr, ajouta-t-elle, ses parens sont morts poitrinaires. — Ces paroles, dont je ne comprenais pas alors le sens, me donnèrent néanmoins à réfléchir sur le moment, puis huit jours après je n'y pensai plus.

Je fis, vers ce temps, une découverte moins sombre. Nous feuilletions, Lavrard et moi, des cahiers de musique, et j'en lisais à haute voix les titres. — Quelle bonne tête tu as, petit, me dit-il; comme tu lis couramment l'écriture! — Le beau mérite, répondis-je, c'est de ma propre écriture. — Les yeux de Lavrard s'écarquillèrent. — Quoi! c'est toi qui as écrit cela? Je croyais, moi, que tu commençais seulement à tracer tes lettres. — Je partis d'un éclat de rire d'autant plus franc que je me voyais rehaussé à ses yeux. — Il me regarda longuement, voulut parler, se tut, et je le vis tout à coup rougir. — Jouons, fit-il brusquement en portant le fifre à sa bouche. — Ses doigts tremblaient. Quand nous eûmes joué quelques momens : — Petit, reprit-il, est-ce que tu pourrais écrire une lettre qu'on te dirait? — Je répondis que j'en avais écrit tout seul, je ne sais combien, le jour de l'an. — Quoi! s'écria-t-il, tu pourrais écrire une lettre, la plier et mettre l'adresse dessus? — Je lui proposai d'en écrire une tout de suite en sa présence. Il parut lutter contre lui-même, mais il se tut de nouveau, et me fit jouer jusqu'à la fin de la leçon.

Le lendemain je lui montrai quelques pages de ma main; il en fut émerveillé, les tournant et les retournant en tout sens. Il m'avoua alors seulement qu'il ne savait pas écrire, *ce qui lui faisait grand dépit.* — Une lettre! il pourrait écrire une lettre! disait-il comme se parlant à lui-même. — Innocent que j'étais, je ne comprenais point l'importance qu'il pouvait attacher à savoir écrire une lettre, et l'insistance avec laquelle il y revenait. Comme il n'avait plus de famille, il ne m'entrait point dans l'esprit que l'on pût écrire à d'autres qu'à ses parens. Je lui proposai d'être son maître d'écriture, et quelques fins de leçon furent en effet consacrées à cela. — Il faut te dire que les leçons de Lavrard étaient à peu près gratuites, et qu'ainsi il pensait, non sans raison, en pouvoir prendre à son aise. J'eus fort peu de succès dans mon enseignement. J'écrivais son nom, puis je lui disais d'écrire le mien. Il n'y voyait que du feu, aussi bien ma méthode laissait-elle fort à désirer. Il renonça bientôt à savoir écrire, et ne voulut même plus en entendre parler. — Brave Lavrard! maintenant je comprends!

Ne va pas croire au moins que je me sentisse humilié de son ignorance. Tout au contraire, j'étais enchanté de voir ainsi rapprochée la distance d'âge qui seule nous séparait un peu. D'ailleurs n'avait-il pas sur moi l'avantage du talent? N'était-il pas envié par toute notre musique? car je t'assure bien que je n'étais pas le seul admirateur de mon ami. Pour tout le monde, le fifre, sous son souffle, avait une pureté, une fraîcheur, une vie... Oh! tiens, il me semble l'entendre encore... Aux répétitions, tous nous nous taisions quelquefois pour n'écouter que lui, et je me rengorgeais alors,

comme si toute cette attention eût été pour moi. Quant à lui, il continuait sa partie sans se douter de rien.

La belle saison était venue. Je ne mettais toujours pas le pied hors de la maison et de la caserne. Lavrard me proposa de faire ensemble des promenades au bois le matin ou le soir. — Mais ma tante? — dis-je en soupirant. Il se chargea d'obtenir sa permission, et, pour y arriver, il redoubla envers elle de délicates attentions. Le prompt succès dépassa notre attente. Quand Lavrard fut reparti, ma tante me dit qu'elle n'avait pas cru devoir rien refuser à un garçon qui lui semblait toujours avoir la mort dans les yeux. Pour moi, je ne compris qu'une chose, c'est qu'on me donnait la clé des champs avec mon ami.

Oh! les bonnes courses que nous fîmes alors! Les bois étaient chose toute nouvelle pour moi. De quel pied joyeux nous les parcourions, le matin, quand les derniers arbres s'effaçaient encore dans la brume, ou le soir, lorsque le soleil dardait, au travers des massifs, sa gerbe de rayons! puis quand, le soleil couché, le vert universel brunissait, les troncs des hêtres et des bouleaux semblaient blanchir davantage, et les oiseaux, déjà couchés dans leurs nids, murmuraient leurs derniers couplets, que venait interrompre le sommeil! Lavrard malade?.. ma tante rêvait. Jamais je ne l'avais vu si heureux, si gai. On eût dit qu'il avait retrouvé les grands bois de châtaigniers de son pays natal. Au bout de huit jours, nous avions découvert plus de vingt nids, depuis le nid à peine ébauché, frêle tissu de brins d'herbe ou de crins, jusqu'au nid plein de petits déjà drus et forts. Lavrard avait un don pour trouver des nids. Nous nous contentions d'y regarder, et encore pas trop longtemps, il ne le souffrait point. Jamais nous n'y dérangions rien. Y avait-il des œufs : — N'y touche pas! murmurait-il, nous repasserons quand ils seront éclos. — Et lorsque les petits étaient sortis de la coquille, il sifflait pour leur faire ouvrir le bec, et il y fourrait des vermisseaux. — Quand leur mère reviendra, disait-il, elle sera bien surprise de voir qu'ils ne l'ont pas attendue pour dîner. — Je me rappelle une de ses expressions qui pourrait peut-être me faire découvrir de quelle province il était. Quand nous trouvions un nid dont les petits avaient pris leur volée, il disait qu'ils s'étaient *effourmiés*. J'ai retenu ce mot-là, et j'ai oublié le nom de son village!

Une après-midi, nous étions couchés dans une chaude clairière, nous offrant tout entiers aux rayons du soleil. Les cigales chantaient autour de nous, des parcelles de mica brillaient parmi la mousse, l'air frémissait de chaleur. — Oh! quand mes sept ans seront finis, dit Lavrard tout à coup, et il ajouta, comme se parlant à lui-même :

— Je la reverrai! — Qui donc reverras-tu? m'écriai-je. — Ah! fit-il, je te croyais endormi, petit... Parbleu! quand j'aurai mon congé, je retournerai au pays et je reverrai,... je reverrai ma bourgade, quoi! — Mais puisque tu n'as plus de parens? — On laisse toujours des amis au pays. Il est vrai que tu m'y manqueras, toi, je t'avais oublié. — Je me tus, j'étais blessé de cet oubli, qui me parut une noire ingratitude. Il s'endormit là-dessus. Pour moi, le chagrin me tint éveillé. Tout à coup je vis ses lèvres remuer et je l'entendis prononcer distinctement ce nom : Mariannette. — Ah! ah! Mariannette! m'écriai-je, — et je répétai en riant : Mariannette! —Qu'est-ce que c'est, *Chinois?* —me demanda d'un ton sévère Lavrard brusquement réveillé. — Puis il ajouta avec vivacité : — Tu mens, je n'ai rien dit! — J'étais étonné au dernier point. Jamais Lavrard ne m'avait appelé *Chinois* tout court, jamais il ne m'avait encore traité de menteur, ni parlé sur ce ton d'autorité, et pourtant en quoi avais-je failli? — Durant le retour, il s'efforça de réparer sa brusquerie; mais, tout en faisant indirectement appel à ma discrétion, il cherchait à me persuader que j'avais mal entendu, qu'il n'avait rien dit d'ailleurs, qu'il avait rêvé de sa marraine, et, bref, que je devais me taire. Je compris bien qu'il s'embrouillait; je n'en compris pas davantage.

Laisse-moi te raconter une seule encore de nos joies champêtres, rien qu'une.

Nous passions quelquefois toute une après-midi à pêcher le long d'un ruisseau bordé de peupliers et de vernes. Ces parties de pêche m'ont laissé un aussi doux souvenir que nos courses dans les bois. Dans les bois en somme, c'est toujours la même voûte de verdure, les mêmes innombrables colonnes, quelquefois une clairière avec un large pan de ciel bleu. C'était un peu uniforme, et, sans la présence de mon ami, je me fusse cru prisonnier dans la forêt, comme chez ma tante; je crois même que j'aurais eu peur. Au bord de l'eau, en pleine campagne au contraire, quelles sensations variées et plus gaies : l'eau qui coule, le soleil qui s'y reflète, la terre qui fume et l'air tout embaumé du parfum des plantes aquatiques! —Nous avions adopté, pour notre campement respectif, deux tonnelles naturelles que formaient de jeunes tiges de vernes, et qui n'avaient chacune qu'une étroite ouverture sur le ruisseau. Elles étaient à une vingtaine de pas de distance, et nous cachaient entièrement l'un à l'autre. Là, assis sur la rive, les pieds pendans entre des touffes de menthe et de myosotis, je tenais d'une main la ligne, et je pétrissais avec délice de l'autre la terre noire, humide et attiédie par la chaleur. A force de regarder couler l'eau, elle finissait par me troubler l'esprit. Je la voyais, s'efforçant d'arracher à la rive de longs rubans

verts qu'elle tordait dans ses replis transparens. Ces pauvres rubans n'avaient ni paix ni trêve. Lorsque notre silence s'était prolongé quelque temps ou quand les poissons étaient trop lents à mordre à l'hameçon, Lavrard tirait de sa poche son cher fifre, qui ne le quittait jamais, et tout à coup j'entendais la fraîche musique. Je l'écoutais d'abord, immobile, tout fier d'être seul à en jouir, et persuadé qu'il ne jouait ainsi que pour moi seul ; puis je me glissais dans sa tonnelle et m'allongeais à ses côtés.

Un jour qu'il jouait son air favori, un air triste et langoureux, je me mis à regarder son buste reflété dans l'eau. Pour la première fois alors, je fus frappé de sa maigreur. Ses yeux, qui semblaient toujours vous regarder comme de loin, me parurent démesurément agrandis; les pommettes de ses joues étaient saillantes, et une légère moustache noire, estompant sa lèvre, contribuait à accroître encore la pâleur de son visage. Les paroles funèbres de ma tante me revinrent à l'esprit, j'étais prêt à pleurer quand, s'apercevant que je le regardais dans l'eau comme dans un miroir, Lavrard me sourit comme il savait si bien sourire, puis aussitôt il joua un air de vive et preste bourrée, et j'éclatai de rire.

Quand nos lignes étaient de nouveau enroulées, nos poissons pris, bien enfilés dans une tige de saule : — Et le bouquet ! s'écriait Lavrard. — Et il fallait se mettre à cueillir le bouquet de fleurs qu'on offrait à la tante en rentrant. J'avais eu beau le rendre maintes fois dépositaire de mes griefs domestiques : — C'est égal, petit, me répondait-il toujours, c'est ta tante, vois-tu; ses intentions sont bonnes et tu dois chercher à lui plaire. — Il ne sortait pas de là. C'est en cueillant notre bouquet que je pouvais encore reconnaître combien mon ami avait au cœur une bonté universelle. Il jouissait vraiment de la nature en bon père de famille. Quand il m'arrivait d'arracher des racines avec les fleurs, il me grondait. Il me fallait cueillir les fleurs de préférence sur le pied qui en portait un plus grand nombre. — Ne touche pas à cette fleur, disait-il, elle est toute seule. — Je me rappelle qu'un jour, ayant déchiré l'aile d'une libellule, puis l'ayant lancée au-dessus du ruisseau pour voir comment elle allait se tirer d'affaire, je reçus de lui une taloche. Aujourd'hui j'évite d'écraser un insecte qui passe, et chaque fois je pense à Lavrard.

Mon amitié pour lui était celle d'un plus jeune frère pour son aîné, avec ce je ne sais quoi de plus vif qu'elle tirait de mon libre choix. Elle me rendait jaloux, elle me rendait susceptible. Quant à lui, tout en s'attachant à moi de plus en plus, il devenait fantasque et bizarre comme un enfant malade. On lui passait tout, car il n'y avait pas moyen de se fâcher contre lui, — il était si bon fifre et si bon garçon ! Cette longanimité contribuait, je crois, à augmenter

ses caprices. Comme un écolier turbulent se fait mettre à la porte de sa classe pour pouvoir errer en liberté, on eût dit que Lavrard ne cherchait qu'à se faire mettre *à la porte* du régiment afin de pouvoir courir à son village. Était-ce le mal du pays, ou quoi? Mon oncle lui-même s'en apercevait, et, bien qu'il fût d'un naturel peu endurant, il pardonnait tout à Lavrard en faveur de son talent. — Brave homme, que la terre lui soit légère! C'était l'artiste le moins jaloux qui fût jamais. Il prônait partout sa *fameuse acquisition*. De jeunes amateurs s'adressaient à lui pour qu'il décidât Lavrard à leur donner des leçons, et, quoique mon oncle jouât lui-même très passablement du fifre, il les conduisait chez son subordonné et insistait, comme un père l'eût pu faire, pour qu'il consentît à s'enrichir. Vaines prières! Lavrard ne se souciait pas d'être riche. Sa réputation, son renom, — car toute la ville connaissait et vantait le morceau nommé par excellence le *morceau du fifre*, — son renom ne l'étonnait ni ne le flattait autrement. C'était une nature de pâtre rêveur et nonchalant : courir les grands bois, passer des jours entiers au bord de l'eau, jouer pour lui seul des airs de son pays, ou en composer d'inspiration, — voilà tout ce qu'il demandait à la vie, — du moins je le croyais.

Et nos plaisirs militaires, dont je ne t'ai pas dit un seul mot encore! — Oh! les exercices sur le terrain vague touchant la citadelle, ces 2,000 hommes distribués en carrés, en lignes de front, en colonnes serrées, ces officiers et sous-officiers disséminés parmi la plaine, ces cent voix de commandement retentissant sur une étendue d'un kilomètre carré, et la musique éclatant en joyeuses fanfares! Le régiment marchait comme un seul homme entre deux rangées de curieux, précédé par le corps de la musique dont les instrumens étincelaient, je redressais la tête sur le col de ma tunique; le soleil versait des torrens de lumière dans les rues que nous, nous emplissions de torrens d'harmonie, et mon chapeau chinois, comme un bâton de tambour-major, se levait, se baissait à côté de mon ami le fifre!

Un matin, au milieu de sa partie, Lavrard fut pris d'un violent crachement de sang, et nous dûmes le porter à bras à l'hôpital. — Ma tante ne s'était pas trompée.

Je passai plusieurs jours au chevet du lit de mon ami. Cependant le docteur nous rassurait; quelques semaines d'un repos absolu, et il croyait pouvoir répondre de la guérison. — Je vous ferai donner, ajoutait-il, un congé de convalescence de six mois, que vous irez passer dans votre pays, et vous nous reviendrez après, mieux portant que jamais. — Cette perspective de congé faisait flamber le regard de mon ami. — Tu viendras avec moi au pays,

petit, disait-il ; je promettrai à ton oncle de donner en ville, à notre retour, toutes les leçons qu'il voudra pour nous rembourser de nos frais de route. — Nous ne nous entretenions plus que de ce congé. Il était décidé que nous ferions la route partie à pied, partie en voiture, lorsque je serais trop fatigué par la marche. Il y avait tant d'étapes jusqu'à son village !

Malheureusement quelques cas de fièvre contagieuse vinrent justement à se déclarer, et l'entrée de l'hôpital me fut rigoureusement interdite. Durant quinze jours, je fus privé de voir Lavrard, quinze jours pendant lesquels le cœur me manqua. Soir et matin, j'épiais la sortie de l'aide-major : — Eh bien ! docteur ? — Il va mieux, il va mieux, me répondait-il. — Les docteurs rassurent toujours, même quand ils n'espèrent plus, — observa ma tante. Mon oncle, et j'en étais bien touché, prenait sa part de mon tourment. Il tenait moins en place que jamais. — L'agitation, nous disait-il, le chassait du logis. — Moi, qui ne sortais pas de la caserne, errant tout le jour aux abords de l'hôpital, le temps me parut désespérément long.

Un soir, un des infirmiers frappa à notre porte. Il venait de la part de Lavrard apporter des complimens à ma tante et s'informer de sa santé. Le malade désirait vivement me voir ; on l'avait transporté dans une salle, à l'autre bout de l'hôpital, où il n'y avait pas un seul fiévreux. — Lavrard, continua l'infirmier, espérait de la bonté de ma tante qu'elle ne lui refuserait pas de causer avec son élève pendant quelques instans seulement. — Ma tante me laissa partir.

Je suivis l'infirmier, qui ne me dit mot et me conduisit à travers un dédale de corridors sombres. La nuit était venue. Au bout de dix minutes, il ouvrit doucement une porte et me poussa dans la chambre. A la faible clarté d'une lampe pendue au plafond, je distinguai plusieurs lits, dont quelques-uns occupés par des malades. Je restai immobile au milieu de la pièce, n'osant élever la voix et ne sachant vers quel lit m'avancer. — Petit, murmura-t-on près de moi. — C'était Lavrard. Je le reconnus à peine ; sa barbe avait poussé, il avait encore maigri, et ses grands yeux paraissaient encore agrandis. J'étais interdit. — Je te fais donc peur ? dit-il. — Je m'assis sur le rebord de son lit. Il regarda quelques momens dans un coin de la chambre sans parler. — Rapproche-toi davantage, fit-il enfin tout bas, j'ai à te confier un secret. — Je me rapprochai. Il se tut encore, puis, plongeant la main sous l'oreiller, il en retira ce fifre. — Je te donne mon fifre, dit-il ; prends-en bien soin. Tu en joues passablement, mais fais moins sentir ton souffle... Te voilà un grand garçon et raisonnable. Écoute donc ce que j'ai à te confier ; écoute bien, car ça me fatigue de parler longtemps... Si je n'avais

pas perdu au tirage, j'allais me marier dans un des bourgs voisins de chez nous; mais j'ai tiré un mauvais numéro, il a fallu partir. *Elle* m'a promis de m'attendre, et nous devions nous épouser aussitôt mon congé obtenu... Tu as une si belle écriture! tu lui écriras, pas vrai, Petit-Chinois?.. Elle s'appelle Mariannette Touzalin; retiens bien les noms surtout : Mariannette Touzalin. — Il ôta de son cou une petite médaille attachée à un cordon. — Elle m'avait donné cette médaille pour me souvenir d'elle; mets-la dans la lettre, ça lui fera plaisir... Je la garderais volontiers sur moi, mais ils me l'ôteront après, ou bien je craindrais, quand il y aura de la terre dessus, comme c'est Mariannette qui me l'a donnée, que cela ne la fît mourir dans l'an... Écris-lui que je l'ai aimée jusqu'à la fin, et que je lui souhaite une bonne santé toujours... — Puis il m'indiqua l'adresse de Mariannette. — Maintenant, ajouta-t-il, répète tout ce que je t'ai dit et comme tu l'écriras. — Je répétai tout bien exactement, et un bon sourire s'épanouit sur sa maigre figure. — Que diras-tu à la tante en rentrant? Il ne faut pas lui parler de la lettre, n'en parle à personne!.. Dis à la tante que j'ai voulu te donner moi-même mon fifre... Petit, répète l'adresse encore une fois, — et quand je me fus exécuté, — maintenant, fit-il, va-t'en, mon ami... Tu sais, l'avant-dernier trou du fifre est percé une idée trop bas, appuie le doigt dessus légèrement... Sois toujours un brave garçon... aime la tante, va!... Adieu, va-t'en, petit; ça me fait trop de peine, ne m'embrasse pas. — Je reviendrai, lui dis-je. — Non pas, je ne veux pas que tu reviennes... Va-t'en, mon enfant. — Je fis deux pas dans la chambre. — Petit! — Je me retournai : sa longue main amaigrie pendait hors de son lit. Je me jetai sur cette main et la couvris de baisers. Ses grands doux yeux étaient noyés de larmes. Je sortis.

Le surlendemain matin, aux sons voilés de toute notre musique, nous le portions en terre, le beau fifre du 15e léger.

Hélas! au milieu de mes larmes, j'avais totalement oublié le nom du village de Mariannette, et plus jamais il ne me revint à l'esprit. Si j'avais cru pouvoir m'ouvrir à mon oncle, peut-être m'eût-il aidé de ses recherches; mais il s'agissait d'un secret, et j'étais si naïf que je serais mort plutôt que de le confier, même à mon oncle; puis j'espérais toujours un retour de ma mémoire. Peu après nous changeâmes de garnison. Que te dirai-je encore? Je n'écrivis point et je n'envoyai point la médaille... Comprends-tu que ce fifre réveille en moi un remords?

CAMILLE FISTIÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1874.

L'assemblée nationale a donc pris son congé pour quatre mois, elle est partie en toute hâte, comme si elle craignait de donner encore un jour aux affaires publiques, comme si elle avait peur de rester une heure de plus en face de ses propres divisions. Tout ce monde parlementaire s'est dispersé, aussi impatient que le jeune monde des lycées à qui on distribuait récemment des couronnes, — et voilà le silence qui règne à Versailles! Nos souverains s'en vont aux champs, à leurs affaires, aux bains de mer, aux Pyrénées, demain ils seront à l'ouverture de la chasse, et avant de partir ils se sont fait à eux-mêmes ce singulier compliment, que ces vacances qu'ils se donnaient allaient du moins être un temps de repos pour le pays. On se consolerait bien en effet de ne point attendre chaque soir des nouvelles de Versailles, si c'était un vrai repos entre une féconde session d'été et les promesses d'une fructueuse session d'hiver, si le pays pouvait goûter sans préoccupation et sans trouble la sécurité d'un avenir garanti, si la politique n'était pas toujours à la merci des incidens et de l'imprévu, si les partis enfin consentaient pour un instant à désarmer, à suspendre leurs égoïstes et meurtrières querelles. Ce seraient alors des vacances utiles, calmantes et réparatrices; mais quoi! on est à peine aux premiers jours de ce repos tant désiré, et déjà les questions, les incidens, se succèdent, le malaise éclate dans la politique extérieure comme dans la politique intérieure.

M. l'archevêque de Paris juge sans doute que les mandemens épiscopaux du dernier hiver ne nous ont pas créé assez d'embarras, et encore une fois il parle de façon à provoquer les susceptibilités de l'Italie. D'autres pensent probablement que nous n'avons pas assez de nos propres difficultés, et ils se font au-delà des Pyrénées les auxiliaires du prétendant don Carlos au risque d'exposer notre gouvernement à des accusations de connivence en offrant à M. de Bismarck un prétexte ou une occasion de se mêler des affaires de l'Espagne. Si les partis ne

sont plus pour le moment aux prises dans le palais de Versailles, ils s'agitent ailleurs, et ils remplissent ces premiers loisirs des vacances du bruit de leurs prétentions et de leurs revendications. Les légitimistes, pressés de chercher ce qu'on pourrait bien faire pour ne pas perdre son temps, ne trouvent rien de mieux que de conseiller à M. le comte de Chambord une petite visite en France pendant ces mois de congé parlementaire. M. le comte de Chambord n'aura qu'à paraître pour conquérir son royaume, non plus par les armes comme Henri IV, non plus par la diplomatie de M. Chesnelong ou de M. le duc de Bisaccia comme l'an dernier, mais par la séduction de la parole et par le charme de la présence réelle. On organisera des pèlerinages en Touraine sous les ombrages de Chambord, le moyen est infaillible! Les bonapartistes, déjà fort occupés de l'élection du Calvados, qu'ils se flattent d'enlever demain, s'ingénient à réchauffer les tièdes : ils offrent un voyage en Suisse, à Arenenberg, où vont se rendre l'impératrice Eugénie et le prince impérial. Ceci est une attention délicate à l'adresse de ceux qui craignent le mal de mer en passant la Manche pour aller jusqu'à Chislehurst, — et on sera autorisé à vérifier les aptitudes scolaires du jeune artilleur de Woolwich! Les radicaux à leur tour, fatigués d'une certaine modération relative qu'ils s'imposent depuis quelque temps, les radicaux ont leur manière de servir et de populariser leur régime de prédilection. Ils célèbrent l'anniversaire du 10 août 1792, sans doute pour interrompre la prescription des mauvais souvenirs, pour rallier plus sûrement les conservateurs à la république et pour rassurer tout le monde! C'est ainsi qu'on entre dans ces vacances nouvelles, qu'on travaille au repos du pays, et s'il y a des satisfaits qui trouvent que jamais l'assemblée ne s'est séparée dans des conditions meilleures, c'est qu'ils se contentent de peu. Ils oublient qu'une nation ne vit pas seulement d'une apparence de tranquillité matérielle, et que si malgré tout il y a un malaise visible, obstiné dans les affaires, dans la politique, c'est précisément parce qu'on n'a pas fait ce qu'il fallait pour arriver à cette période de repos dans les meilleures conditions; c'est parce que l'assemblée s'est retirée laissant tout en suspens, communiquant son incohérence et sa faiblesse au gouvernement lui-même, ne pouvant rien pour le moment et n'étant pas plus sûre de pouvoir reprendre à l'entrée de l'hiver l'œuvre interrompue aujourd'hui par impuissance.

Lorsqu'après cela on vient demander au pays de se désintéresser de tout, de ne pas s'inquiéter et de jouir en paix de ce répit de quatre mois qui lui est accordé, on ne réfléchit pas qu'on lui demande l'impossible. Ce serait bon s'il y avait un régime régulier, des assemblées ordinaires, un gouvernement défini et constitué. Aujourd'hui il n'y a rien de semblable, il n'y a qu'une souveraineté collective, anonyme et irresponsable, qui n'est rien de plus que la dictature d'une omnipotence parlementaire paralysée par toutes les divisions de partis, occupée à

exclure tour à tour la république ou la monarchie sans décourager personne, en laissant à tous la liberté de leurs espérances. Que peut-être un ajournement dans ces conditions? Ce n'est qu'un repos troublé par toutes les craintes de l'inconnu, une incertitude prolongée et aggravée, avec la chance de voir se reproduire dans quatre mois les mêmes luttes, les mêmes confusions, les mêmes impossibilités. Il y a une chose dont ne semble pas se douter cette assemblée de Versailles qui va bientôt avoir quatre années d'existence : c'est qu'après avoir rendu les plus éminens services au pays, elle n'arrive qu'à maintenir la situation la plus extraordinaire, la plus révolutionnaire, une situation où elle ne peut ni suffire à cette nécessité d'organisation constitutionnelle qui est sa suprême raison d'être, ni même expédier les affaires les plus simples, les plus pressantes.

On vient de le voir par cette longue session en apparence si agitée, si occupée, en définitive si complétement stérile, et surtout par ces dernières semaines où l'assemblée n'a eu d'autre souci que d'échapper aux difficultés qui la pressaient, au devoir de prendre une résolution. Neuf mois de session, c'est beaucoup sans doute, ce serait beaucoup, si ces neuf mois avaient été à demi employés. En réalité, qu'a-t-on fait? L'œuvre la plus sérieuse, la plus décisive, si l'on veut, a été la loi du 20 novembre 1873, qui a institué un gouvernement pour sept ans. Oui, on l'a créé, ce gouvernement, dans la première anxiété qui a suivi l'échec des tentatives monarchiques; on l'a créé, mais on ne l'a pas organisé, et on a passé le reste de la session à se repentir de ce qu'on avait fait le premier jour, à batailler sur le sens de cette loi qu'on ne savait pas si mystérieuse, à se perdre dans des conflits d'interprétations qui ont fini vraiment par laisser la question indécise. L'assemblée a mis au monde un phénomène assez singulier en politique, un pouvoir exécutif fort légal assurément, incontesté en principe, mais isolé, incomplet, réduit à vivre incessamment de l'appui d'une majorité qui s'est décomposée le jour où M. le duc de Broglie a voulu proposer un essai d'organisation. Que reste-t-il de cette œuvre constitutionnelle si solennellement promise par la loi du 20 novembre, si laborieusement poursuivie en apparence depuis neuf mois? M. le duc de Bisaccia a proposé tout simplement la monarchie, et la monarchie a été renvoyée à une commission qui s'est chargée de l'ensevelir avec considération. M. Casimir Perier a proposé la république définitive, sauf révision dans sept ans, et la république a été repoussée. La commission des trente, pressée par le gouvernement, a proposé une organisation particulière. Cette fois le projet n'a pas été absolument repoussé, il n'a été qu'ajourné. C'était peut-être encore un moyen ingénieux d'échapper par l'ajournement et par les vacances à un vote qui menaçait d'être désastreux. Le projet de la commission des trente n'eût point été vraisemblablement plus heureux que les autres. Tout a donc été proposé, rien n'a été admis. On

n'a tenu compte ni des engagemens de la loi du 20 novembre, ni des instances de M. le président de la république, récemment renouvelées par un message presque impérieux; on avait hâte d'en finir. Voilà tout ce que l'assemblée a pu faire en neuf mois, et les légitimistes, comme pour accentuer la déroute des promoteurs de l'organisation constitutionnelle, n'ont pas manqué de revendiquer le droit de renouveler leurs tentatives en faveur de la monarchie. Est-ce par ce spectacle d'impuissance qu'on prétend maintenir le crédit d'un parlement souverain et rassurer le pays, en lui offrant comme gage de l'activité féconde qu'on déploiera au mois de décembre la bonne volonté qu'on vient de montrer?

Si du moins l'assemblée, s'élevant au-dessus des divisions de partis et se dégageant des préoccupations d'un ordre tout politique, s'était attachée résolûment, fermement à toutes ces questions administratives, militaires, financières, qui ont plus que jamais aujourd'hui un intérêt essentiel pour le pays, ce ne serait rien encore. Malheureusement c'est tout le contraire, et cette longue session qui vient de finir est loin de laisser un héritage d'œuvres sérieusement méditées, ayant un caractère d'utilité nationale. Les questions qui peuvent solliciter, passionner les esprits réfléchis et sincèrement patriotes ne manquent pas cependant. Il y a, il est vrai, une loi municipale qui avait été préparée pendant trois ans par la commission de décentralisation. Cette loi s'est évidemment ressentie des incohérences parlementaires au milieu desquelles elle s'est aventurée, elle a été discutée, votée un peu à bâtons rompus, sous la pression de mille considérations politiques, à travers toute sorte de diversions, et en fin de compte ce n'était peut-être pas la peine de paraître vouloir renouveler la vie municipale pour arriver à un si modeste résultat. Ce qu'on a fait pour l'armée, pour les défenses de Paris ou de l'est, pour les sous-officiers, n'est point assurément sans importance. Il n'est pas moins vrai que pour l'assemblée, comme pour le gouvernement, la réorganisation des forces militaires de la France est à peine ébauchée, qu'il y aurait à ressaisir cette œuvre d'une main plus vigoureuse, avec plus de suite et d'ensemble, avec un esprit plus dégagé de toutes les routines, et il faudrait commencer par cette loi des cadres qui touche à la constitution même de l'armée, qui est malheureusement restée encore une fois sur le programme des futurs travaux parlementaires. On était trop pressé pour y songer. Quant aux finances, c'est une autre question qui valait certes qu'on l'abordât avec un zèle résolu à poursuivre la solution jusqu'au bout. L'assemblée a fini par y mettre de la fatigue, comme dans le reste, de l'impatience et du décousu, ne sachant plus trop comment venir à bout d'un problème qu'on peut tourner dans tous les sens, qui se résout toujours fatalement par des charges nouvelles.

Depuis huit mois, l'assemblée est restée en face de deux budgets, — celui de 1874 et celui de 1875, — qu'elle n'est point arrivée à mettre

en équilibre, et, à dire vrai, elle est partie en laissant le déficit dans l'un et dans l'autre. Elle n'a réussi qu'à s'attirer une petite leçon de la Banque de France, et à offrir un exemple de plus de la facilité avec laquelle un parlement se dérobe par un vote anonyme à l'impopularité d'une charge nécessaire. Compléter le budget de 1874, c'était la première tâche de l'assemblée; elle y a pourvu autant que possible en votant quelques-uns des impôts qui lui ont été présentés; elle ne s'est arrêtée que devant une surtaxe nouvelle dont on proposait de grever les contributions indirectes. De là est née cette pensée, combattue par M. Magne, acceptée par l'assemblée, de négocier avec la Banque une réduction de 50 millions sur l'annuité de 200 millions affectée au remboursement des sommes mises à la disposition de l'état pendant la guerre. Ces 50 millions devaient dispenser de recourir à des impôts nouveaux.

Rien de mieux, si la Banque voulait se prêter à cet arrangement; mais la Banque a refusé, et cette résolution, qui a pu sembler rigoureuse, n'était au fond que prévoyante pour plusieurs raisons essentielles. D'abord cette convention, à laquelle on proposait de toucher, est assurément une des plus sages, une des plus habiles combinaisons de M. Thiers; elle a contribué à relever, à maintenir le crédit public. Se créer une facilité budgétaire par une réduction d'amortissement, ce n'était pas un péril immédiat sans doute; c'était peut-être un mauvais exemple, une première atteinte à l'inviolabilité d'un contrat dont le maintien est aussi utile à l'état lui-même qu'à la Banque. C'était acheter trop cher une ressource qui se réduisait en définitive à la suspension d'un engagement contracté. De plus il est d'un souverain intérêt que la Banque reste un établissement privé absolument libre, indépendant de l'état et capable au besoin de défendre son indépendance. C'est par ce caractère qu'elle a joué si puissamment, et, on peut le dire, si patriotiquement son rôle en 1870, qu'elle a pu mettre à la disposition de l'état jusqu'à 1 milliard 1/2, et concourir plus tard à la libération du territoire français. Que serait-il arrivé si, au milieu des crises que nous avons traversées, elle n'eût été de fait ou même d'apparence qu'une annexe, un instrument de l'état? Elle aurait subi toutes les chances de la guerre, elle n'aurait pas échappé peut-être aux violences des vainqueurs; son crédit aurait suivi le crédit de l'état lui-même. Ce qu'elle a été jusqu'ici, elle doit le rester, si l'on veut trouver en elle, dans des occasions heureusement toujours rares, un secours efficace. Elle a maintenu son indépendance, et elle a eu raison; seulement, en faisant respecter un contrat qui est sa garantie, elle n'a pas refusé son concours sous une autre forme : elle a offert à l'état une somme de 80 millions, avec un intérêt de 1 pour 100; 40 millions restent disponibles pour subvenir à l'imprévu de 1874, 40 millions sont dès ce moment affectés au budget de

1875. Cela ne suffisait pas encore cependant; il restait à couvrir une somme de 25 millions, et la commission du budget proposait courageusement pour 1875 un décime sur le principal des trois contributions directes. Le rapporteur, M. Léon Say, a soutenu avec autant de bon sens que de lucidité cette aggravation nécessaire. L'assemblée a résisté, et ici il est bien clair que les préoccupations électorales, dissimulées sous des prétextes spécieux, ont joué un rôle dans le rejet de l'impôt nouveau. Beaucoup de députés n'ont pas voulu rentrer dans leurs départemens en venant de voter le décime sur la propriété. Chercher une autre ressource à cette extrémité de la session, ce n'était plus possible, de sorte qu'on a été réduit à laisser dans le budget une page blanche avec cette terrible inscription : « impôts à voter! »

Ainsi l'assemblée n'a pas été plus heureuse dans les questions administratives et financières que dans les questions politiques. Non-seulement elle n'a pas voté les lois constitutionnelles qu'elle avait promises, que M. le président de la république lui demandait, elle a laissé bien des affaires en suspens, nos budgets en déficit, et elle n'a pas vu qu'en se précipitant en quelque sorte dans le repos des vacances elle avait l'air d'abdiquer devant une tâche qu'elle ne pouvait plus accomplir, qui l'accablait. Elle n'a pas vu qu'elle paraissait n'échapper à une dissolution définitive que par une dissolution temporaire qui la tirait momentanément d'embarras. L'esprit de parti, en l'envahissant de plus en plus, en la dominant, lui a fait cette impuissance qui a particulièrement éclaté dans cette fin de session. Le gouvernement lui-même a-t-il fait ce qu'il pouvait, ce qu'il devait, pour maintenir sa position, son autorité, au milieu de ces confusions de partis et de ces défaillances parlementaires? Il a été retenu, dit-on, par des scrupules, par des considérations de délicatesse politique. Il a voulu ménager jusque dans ses faiblesses le parti qui l'a créé, avec lequel il ne peut se décider à rompre. Il lui a fait la concession de se prononcer d'abord contre la proposition Casimir Perier, puis de consentir à l'ajournement des lois constitutionnelles, dans l'espoir de le trouver à la session d'hiver plus facile, plus porté aux transactions. C'est possible, seulement il s'exposait à se diminuer en se jetant dans un camp, en divulguant trop le secret de ses préférences, de ses ménagemens pour un parti qui est le plus acharné à lui disputer les moyens de s'organiser. Il s'est affaibli lui-même en ayant l'air de s'effacer, de reculer devant le rôle de direction, d'impulsion que les circonstances lui offraient. Évidemment il aurait pu exercer une initiative efficace, salutaire. Il semblait le comprendre un instant, lorsqu'il y a plus d'un mois il publiait ce message qui allait frapper et gagner le pays par son allure décidée, par son énergique et franche précision.

Qu'avait-il à faire désormais? Il n'avait qu'à se présenter devant la chambre avec une certaine intrépidité, à maintenir la pensée du mes-

sage sans faiblesse comme sans menace, à réclamer jusqu'au bout l'exécution des engagemens du 20 novembre. La confiance même qu'inspire le caractère de M. le maréchal de Mac-Mahon, en excluant jusqu'au plus lointain soupçon d'usurpation de sa part, lui donnait un droit de plus de parler avec fermeté, de faire sentir l'ascendant de sa position. Il n'aurait pas réussi, dira-t-on encore, il aurait rencontré une invincible résistance de la part des aveugles qui étaient décidés d'avance à refuser toute organisation sérieuse, et il ne serait arrivé qu'à provoquer une nouvelle crise parlementaire. D'abord rien n'est moins sûr, et parmi ceux qui depuis se sont vantés, non sans prendre un ton goguenard, d'avoir fait reculer M. le président de la république, parmi ceux-là même beaucoup auraient peut-être hésité au moment de se révolter ouvertement contre une nécessité loyalement exposée; mais le gouvernement eût-il échoué, qu'avait-il à craindre? Il eût toujours gardé devant l'opinion l'avantage de son initiative, d'une politique prévoyante et résolue. Il n'eût fait que confirmer la confiance publique inspirée par le message. Il eût été démontré pour la France entière qu'à côté d'une assemblée profondément divisée, au milieu de tous ces partis confus et impuissans, il y avait un pouvoir ayant une pensée, une volonté, portant fièrement sa responsabilité, tout en se préoccupant d'assurer au pays et à la situation qui a été créée la garantie d'une organisation et d'institutions sérieuses. Le gouvernement, bien loin d'en être diminué, eût gagné en autorité morale. On pouvait entrer en vacances sans inquiétude, on savait d'avance qu'il n'y aurait ni coups d'état, ni aventures, ni agitations prétendant disposer par surprise de l'avenir de la France.

Il n'y aura ni agitations ni aventures sans doute, l'ordre légal est sous la protection d'un gardien fidèle. Que veut-on seulement que pense le pays lorsqu'au moment même où un membre du gouvernement déclare que toute tentative contre l'ordre de choses établi serait réprimée, un député peut se lever pour dire à peu près qu'il n'en sera ni plus ni moins, qu'on garde le droit de faire ce qu'on pourra pour rétablir la monarchie? Quelle peut être l'impression publique lorsqu'à quinze jours d'intervalle un message déclare que l'organisation constitutionnelle est une nécessité pressante pour le repos des esprits, pour la sécurité des affaires, et qu'un ministère se résigne sans protestation à l'ajournement de ces lois constitutionnelles, dont peu auparavant on ne pouvait se passer? Il y a nécessairement une certaine déception, un certain désarroi de l'opinion, réduite à se demander ce qu'elle peut croire, de quel côté elle doit se tourner. Le gouvernement lui-même souffre de ces fluctuations, où éclate si tristement une tyrannie des partis qu'il a l'air de subir en s'effaçant devant elle. La confiance dans les intentions et la bonne volonté des hommes n'est point altérée, si l'on veut; c'est la force morale et politique d'une situation qui risque d'être atteinte.

C'est au gouvernement d'y songer. Il a toujours indubitablement la durée et le caractère indélébile d'un pouvoir septennal; il a besoin de se dégager des contradictions et des obscurités de cette fin de session pour raffermir l'opinion, l'administration elle-même, toutes ces forces publiques dont il dispose, qui n'obéissent utilement, efficacement, qu'à la condition d'être dirigées. Si l'on n'y prend garde, une dangereuse hésitation se communique de proche en proche, et puis qu'un de ces incidens qui se produisent dans tous les temps survienne tout à coup, qu'il y ait une évasion de prisonnier, on cherche là aussitôt le signe d'un relâchement d'action publique. Eh bien! oui, celui qui fut le maréchal Bazaine, le condamné de Trianon s'est évadé de l'île Sainte-Marguerite comme M. Rochefort s'évadait, il y a quelques mois, de Nouméa. Il n'y a point certes à exagérer une aventure assez médiocre. C'est après tout le métier des prisonniers de s'échapper, et les partis donnent quelquefois une plaisante comédie. Ceux qui s'égayaient de l'évasion de M. Rochefort en sont presque à s'indigner de l'évasion de M. Bazaine; en revanche ceux qui prenaient le deuil pour la fuite du prisonnier de la Nouvelle-Calédonie n'ont qu'une goguenarde satisfaction pour la fuite du prisonnier de l'île Sainte-Marguerite. Tout cela peut être assez plaisant et ne laisse pas d'être vulgaire. Que Bazaine soit dans sa prison ou dans l'exil qu'il s'est fait, il ne reste pas moins l'homme déshonoré par une sentence d'une impartiale sévérité, condamné non pour ses opinions, pour sa fidélité à l'empire, mais pour avoir, par insouciance, par incapacité peut-être, par une diplomatie équivoque, conduit la plus belle armée à la plus douloureuse, à la plus poignante des catastrophes. Ce qu'il peut demander de mieux à ses contemporains, c'est l'oubli. Son évasion n'a aucun sens politique pour la France, elle n'a d'autre importance que de venir après une autre évasion bien différente, d'être un de ces incidens que les partis exploitent un instant, qui éclatent parfois dans une de ces situations où tout semble se ressentir d'une certaine confusion, d'une vague indécision des choses, d'un trouble indéfinissable dans l'action publique comme dans les idées.

Ah! c'est là le point douloureux et délicat, c'est une des maladies les plus graves. Nous vivons dans un temps où, à force de divisions, de raffinemens et de subtilités, on finit par ne plus s'entendre ou se reconnaître, et ce qu'il y aurait de mieux assurément serait de ramener les esprits à la droiture, à la netteté des notions essentielles, à un sentiment précis et supérieur des choses. Qu'on mette de côté tout ce qui divise les forces d'une nation, tout ce qui égare l'intelligence et le cœur, pour fixer l'attention des hommes, particulièrement de la jeunesse, sur des idées simples et justes : c'est la propagande la plus pressante et la plus salutaire à poursuivre, c'est le meilleur moyen de réagir contre ces vaines agitations de partis, où s'épuise cette vitalité française, qui n'aurait qu'à se régulariser pour retrouver sa puissance. Cette propagande de la raison

et du patriotisme, on peut la poursuivre de bien des manières, même par ces solennités universitaires, par ces distributions de prix, où se rassemble chaque année l'aimable et ardente population de tous les lycées de la France. On aurait beau faire, on ne peut se retrouver en présence de cette jeunesse aux promptes illusions, aux longues espérances, sans lui parler des malheurs qui ont éprouvé le pays, dont elle voit partout la cruelle trace, et de l'avenir, dont elle est le gage, dont elle peut être le généreux instrument. C'est elle qui est chargée de réparer nos désastres, et elle ne les réparera que par le travail, par l'abnégation et le dévoûment, par la fierté virile du cœur, en s'accoutumant à mettre toujours l'idée de la patrie au-dessus des égoïstes et vulgaires inspirations de parti. C'est le thème inévitable et poignant de tous ces discours qui ont été récemment prononcés à Paris ou en province par M. le duc d'Aumale, comme par M. le duc de Broglie, comme par le jeune préfet de police, M. Léon Renault, qui a fait entendre à Saint-Louis une brillante et chaleureuse parole. C'est une petite session universitaire qui en vaut une autre, où la politique ne peut paraître que par ce qu'elle a de plus élevé, de plus cordial, de plus accessible à un auditoire adolescent.

Le difficile est toujours de rester dans la mesure, de saisir le point délicat, presque insaisissable entre ce qui ne serait qu'une politique d'assemblée et la banalité d'une allocution de collége. M. le duc d'Aumale, on peut le dire, a saisi merveilleusement cette mesure et a donné le ton. Il a parlé simplement, familièrement, de l'accent d'un soldat et d'un homme au cœur libéral. Il ne s'est pas perdu dans les nuages, il a fièrement rappelé à ces jeunes gens de la Franche-Comté auxquels il s'adressait qu'ils devaient être les « citoyens d'un pays libre; » il a fait vibrer ces grands mots : « honneur, patrie, liberté, travail et devoir ! » Avec ces mots-là, on ne risque pas de se tromper, on est toujours sûr d'émouvoir de jeunes âmes en leur montrant le droit chemin. Ce langage, il ne s'adresse pas seulement aux lycéens de Besançon, il s'adresse à tous ceux qui aiment leur pays, jeunes ou vieux; plus d'une fois en ces derniers temps il aurait eu de l'à-propos dans le palais de Versailles. M. le duc d'Aumale a résumé en peu de mots toute une politique qui devrait rester pour longtemps le programme de tous les Français de bonne volonté. *Esto vir !* disait à son tour M. le duc de Broglie au collége d'Évreux. Oui, sans doute, *esto vir,* soyez homme ! M. le duc de Broglie a eu raison de le dire, et il l'a dit avec son talent, avec une sérieuse et souple éloquence. Il ne faudrait pas cependant que cet appel à l'énergie individuelle, à la confiance de l'homme en lui-même prît une portée trop politique et allât aboutir à une sorte de glorification du gouvernement personnel. L'ancien président du conseil n'est-il pas allé un peu loin en conseillant aux jeunes gens d'Évreux de se défier des institutions et des principes, en leur rappelant, après Virgile, qu'il y a

des temps où un homme suffit? C'était le jour du latin : *si forte virum quem...* C'est possible, seulement où est l'homme? Il n'est pas précisément apparu jusqu'ici, et quand on n'a pas l'homme, ce n'est rien de trop d'avoir des institutions, de s'y attacher. Disons mieux, le véritable homme d'état n'atteint toute sa grandeur morale que lorsqu'il est entouré d'institutions qui lui servent tout à la fois d'appui et de frein. Qu'on mette en présence ce langage un peu compliqué, un peu désabusé, et la virile parole de M. le duc d'Aumale : « vous serez citoyens d'un pays libre! » Franchement, c'est M. le duc d'Aumale que nous préférons entendre, et ce n'est peut-être pas préparer une régénération bien certaine que de conseiller la défiance des institutions politiques à un pays qui n'en a pas, qui s'est trop souvent laissé abuser par le *si forte virum,* qui a connu les enthousiasmes décevans, les sécurités trompeuses et les désastres qui accompagnent le gouvernement personnel.

Oui assurément, pour la France aujourd'hui la politique la plus sûre et la plus efficace, c'est la politique la plus simple, sans coups d'état et sans coups de théâtre, sans appel à un sauveur mystérieux qui n'existe pas; c'est la politique de la raison et du bon sens acceptant ce qui est, créant des institutions parce qu'elles sont nécessaires, se servant de toutes les bonnes volontés, n'excluant que les rêves, les passions meurtrières et l'esprit de parti. La vraie politique de notre pays, c'est la prédominance incessante, obstinée, de l'intérêt national sur cet esprit de parti qui a fait tout le mal depuis trois ans, qui a conduit l'assemblée elle-même à ce point où elle n'a pu arriver jusqu'ici à organiser le gouvernement qu'elle a créé, et si c'est vrai dans notre vie intérieure, c'est bien plus sensible encore dans nos affaires extérieures. Certes ce n'est plus le moment pour la France de chercher ou de braver les complications extérieures, et cependant l'unique souci d'un certain parti est de pousser la politique française dans une voie où elle rencontrerait inévitablement les plus cruelles, les plus humiliantes épreuves. D'où sont venues depuis trois ans presque toutes les difficultés qui se sont succédé, qui ont eu quelquefois plus de gravité qu'on ne le croyait? Elles sont venues invariablement tantôt d'une intempérance de zèle clérical, tantôt des agitations des légitimistes, toujours à la poursuite de cette restauration monarchique qu'ils ont vue s'évanouir devant eux au moment où ils croyaient la tenir, et qui s'est heureusement évanouie, puisqu'elle pouvait nous jeter dans les plus redoutables aventures. Les légitimistes, aveuglés par l'esprit de parti, se font cette singulière et coupable illusion, que la meilleure manière de servir la France est de lier sa cause à celle de la restauration de la souveraineté temporelle du pape et à celle du prétendant espagnol. Ce sont là les alliés qu'ils nous présentent, sans s'apercevoir que la première conséquence de cette politique serait

de nous créer partout des ennemis sans nous assurer un seul appui. Que le gouvernement regarde autour de lui, qu'il interroge les événemens, la situation délicate où il se sent placé; c'est cette intervention incessante, brouillonne des légitimistes cléricaux qui lui a suscité des embarras pénibles, soit en le compromettant par des manifestations dont on pouvait se faire une arme contre lui, soit en l'exposant à des accusations de connivence dont il a été plus d'une fois réduit à se défendre. Il n'a pu triompher de ces embarras que par une prudence attentive, en s'élevant au-dessus de l'esprit de parti, en s'inspirant de l'intérêt national, en réagissant contre les excitations de ceux qui passaient pour ses amis.

Il a réussi dans une suffisante mesure sans doute; M. le duc Decazes a conduit nos affaires extérieures avec une habile dextérité. Il en est résulté seulement cette situation toujours assez tendue, laborieuse, où l'on n'est jamais sûr d'être à l'abri d'un incident. Un jour, c'est M. l'archevêque de Paris qui, à son retour de Rome, croit devoir se livrer à des récriminations nouvelles contre l'Italie, et qui oblige le gouvernement à le désavouer, à le blâmer même assez sévèrement pour une immixtion contraire aux cordiales relations rétablies entre les deux pays. Un autre jour, c'est l'appui prêté par les légitimistes à don Carlos qui devient un sujet de plainte pour l'Espagne, et qui, chose plus grave, fournit à M. de Bismarck un prétexte de s'introduire dans les affaires espagnoles.

Qu'en est-il donc aujourd'hui de ce dernier incident, qui un moment a pu avoir une apparence de gravité, et qui va sans doute aboutir à la reconnaissance du gouvernement de Madrid par les puissances de l'Europe? Il y a deux choses dans les affaires espagnoles. Il y a d'abord une question entre la France et le gouvernement de Madrid; celle-là ne pouvait être longtemps sérieuse, elle devait naturellement s'éclaircir aux premières explications. Il s'agissait des secours que les carlistes peuvent trouver sur notre frontière des Pyrénées. Le cabinet espagnol pouvait d'autant moins se méprendre sur les intentions, sur la politique du gouvernement français, que, lorsqu'il a envoyé il y a quelques semaines un ambassadeur à Paris, cet ambassadeur, M. le marquis de La Vega y Armijo, quoique non reconnu, a été reçu en représentant d'un pays ami et avec la meilleure grâce par M. le président de la république comme par M. le ministre des affaires étrangères. M. le duc Decazes n'avait plus du reste à témoigner ses sympathies personnelles pour l'Espagne libérale, qu'il connaît, qu'il aime depuis longtemps, depuis qu'il faisait partie de la légation française à Madrid. Les préférences de M. le ministre des affaires étrangères ne sont certes pas pour les carlistes, de sorte que, lorsque M. le marquis de La Vega y Armijo a pu produire quelques réclamations au nom de son gouvernement, l'effet de ces réclamations était d'avance affaibli par la réception

toute sympathique que l'ambassadeur avait trouvée dès son arrivée à Paris. M. le duc Decazes y joint de plus une réponse parfaitement nette et catégorique, où il précise et détruit la plupart de ces griefs qui ornent les journaux depuis quelque temps. Ce qui est certain, c'est que, si les carlistes ont trouvé quelques facilités sur notre frontière, ils ont trouvé encore plus d'obstacles, et si les autorités françaises n'exercent pas une surveillance absolument efficace, c'est qu'elles ne sont pas toujours secondées par les autorités espagnoles elles-mêmes. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que les plus grands secours en armes, en munitions, en artillerie, arrivent aux carlistes par la côte, par la Bidassoa. Tout se réduisait donc à une discussion sans gravité entre l'Espagne, préoccupée de la guerre qu'elle soutient, et la France, qui ne peut avoir aucune sympathie pour les carlistes, qui est la première intéressée à voir cette lutte se terminer promptement, qui ne demande pas mieux que d'avoir une occasion de reconnaître officiellement le gouvernement de Madrid.

La question serait restée assez simple, si elle ne s'était compliquée par l'intervention de l'Allemagne, qui a trouvé un facile prétexte dans l'exécution du capitaine Schmidt par les carlistes. M. de Bismarck s'est senti tout d'un coup pris d'une sympathie des plus démonstratives pour le gouvernement de Madrid, au point de se mêler de ses affaires auprès du gouvernement français et même auprès de tous les autres cabinets. Que M. de Bismarck cherche à prendre pied au-delà des Pyrénées et que cette politique ne soit pas inspirée par un sentiment d'amitié pour la France, nous pouvons nous en douter. Qu'il veuille intervenir sérieusement en Espagne, ce n'est guère probable. D'abord il se créerait des embarras inextricables, et de plus il n'ignore pas la profonde répugnance avec laquelle l'Angleterre verrait toute intervention. Au bout du compte, qu'aura obtenu M. de Bismarck? Il aura contribué à faire reconnaître le gouvernement de Madrid par l'Europe, c'est possible. C'est un acte qui n'aurait plus tardé longtemps, et pour le gouvernement espagnol le meilleur moyen de donner à cette reconnaissance toute sa valeur, c'est d'en finir par ses propres forces avec l'insurrection carliste.

CH. DE MAZADE.

REVUE DRAMATIQUE.

THÉATRE-FRANÇAIS, *Zaïre*. — OPÉRA, *l'Esclave*.

Au théâtre, il n'est guère plus aisé de bien parler, de bien *dire*, que de bien chanter. Jadis, du temps que florissait la tragédie française, le

public possédait à cet égard des finesses de perception que nous n'avons plus. La moindre altération du langage le mettait hors de lui, il éprouvait pour une intonation douteuse, pour un hémistiche débité d'une façon contraire à l'orthodoxie, le même désagrément que nous cause aujourd'hui une fausse note. C'est qu'à cette époque on montait, on étudiait une tragédie comme nous étudions à présent un opéra. Chaque passage, chaque mot devenait l'objet d'un travail particulier, on nuançait l'expression selon les règles d'un art plus musical peut-être encore que dramatique. Je trouve dans les mémoires de Lekain un trait qui démontre à quel point ce monde-là prenait au sérieux ses rôles. Voltaire ayant écrit pour lui *l'Orphelin de la Chine,* Lekain cherche à se pénétrer du caractère de Gengis-Khan, puis, après avoir quelque temps vécu en tête-à-tête avec son personnage, court s'enquérir à Ferney de l'impression du maître. Voltaire l'écoute impassible d'abord à l'égal d'un comité de lecture ordinaire, mais bientôt, à mesure que le tragédien affirme davantage sa manière de sentir le rôle, voilà notre poète qui rechigne, se fâche, interrompt, et mécontent, furieux, lève la séance et quitte la salle. Ainsi éconduit, l'infortuné tragédien ne sait que devenir; au bout de plusieurs jours pendant lesquels Voltaire ne s'est pas même laissé voir, il se prépare à repartir pour Paris lorsqu'au dernier moment l'oracle s'humanise. Voltaire explique le rôle au comédien, lui développe sa pensée, lui souffle son esprit, et Lekain émerveillé voit la lumière se faire devant ses yeux. Or cet écolier si docile aux leçons du professeur, cet homme capable de souffrir qu'on le malmenât de la sorte, était déjà l'honneur de la scène française à cette époque. De tels exemples devraient donner à réfléchir à nos petits talens d'aujourd'hui, émancipés dès le Conservatoire, et qui craindraient d'écouter avec déférence les conseils d'un auteur. Quant à moi, j'avoue mon faible pour ces grands artistes d'une tradition qui malheureusement n'est plus la nôtre. Ces comédiens avaient le public en profond respect, ils aimaient, comme on dit, leur métier et ne s'y épargnaient pas. Réussir n'était point assez, il fallait encore qu'ils eussent à part eux la conscience d'avoir bien mérité du poète qu'ils interprétaient. Aussi quelle peine ils se donnaient pour creuser le fond des choses, avec quelle rare persévérance ils cherchaient à se rendre compte des plus secrètes intentions cachées sous les harmonies du vers et des effets qu'on en pouvait tirer! Je ne connais rien de plus intelligent que certaines réflexions de Mlle Clairon sur ses principaux rôles. Ce qu'elle dit à propos du personnage de Monime dénote un sens critique des plus fins. Ce n'est pas simplement une actrice qui parle, c'est une lettrée délicate, exquise, une *racinienne* accomplie. « En apprenant ce rôle, je trouvai dans le quatrième acte :

> Les dieux qui m'inspiraient, et que j'ai mal suivis,
> M'ont fait taire *trois fois* par de secrets avis.

Et dans l'acte précédent, où Mithridate lui fait avouer son secret, il est impossible de trouver plus de deux réticences. J'ai consulté toutes les éditions de Racine, toutes disaient trois, toutes les recherches que j'ai faites m'ont assuré que Mlle Lecouvreur disait trois. Quoique *deux* soit un peu plus sourd que *trois*, il fait également la mesure du vers et n'en détruit point l'harmonie. Il était à présumer que Racine avait eu des raisons pour préférer l'un à l'autre, mais, nulle tradition ne m'éclairant, il ne m'appartenait pas de corriger un si grand homme, je ne pouvais pas non plus me soumettre à dire ce que je regardais comme une faute. J'imaginai de suppléer à la troisième réticence par un jeu de visage. Dans le couplet où Mithridate dit :

. . . . . Servez avec son frère,
Et vendez aux Romains le sang de votre père,

je m'avançai avec la physionomie d'une femme qui va tout dire et je fis à l'instant succéder un mouvement de crainte qui me défendait de parler. Le public, qui n'avait jamais vu ce jeu de théâtre, daigna me donner en l'approuvant le prix de toutes mes recherches. » Sont-elles nombreuses les comédiennes qui de nos jours écriraient de ces *aperçus?* Je ne veux point médire de Mlle Rachel, ni jeter aucun discrédit sur cette manière qu'elle avait de ne jamais jouer un rôle qu'après en avoir reçu la composition et le mot à mot de la bouche de son professeur, M. Samson; mais il est évident que, si dans l'interprétation théâtrale l'effort de la pensée compte pour quelque chose, l'avantage, à mérite égal, appartiendra toujours historiquement à celles qui auront créé d'intelligence et d'inspiration des rôles approfondis, médités, analysés d'avance.

La tragédie est de sa nature chantante, elle a sa musique à elle, son pathos. Nous autres de la race romane, nous aimons à nous laisser bercer à ses chansons, dont les gens du nord sont incapables de goûter le charme. Eux, qui d'abord cherchent l'idée, se demandent : qu'y a-t-il là-dessous, qu'est-ce que toutes ces nobles flammes éclairent? Traduites en vile prose anglaise ou allemande, ces belles périodes s'évanouissent; de leur beauté première rien ne reste. Que devient, en passant dans une langue étrangère, la cadence, le nombre, l'harmonie de l'expression? Il est vrai que cela devrait être le moindre de nos soucis, puisqu'il s'agit en somme d'un art national dont tous ou presque tous nous jouissons. Nos pères assurément en jouissaient. Avant que l'opéra ne l'eût détrônée, cette pompe déclamatoire faisait merveille; mais nous, est-ce bien sûr que tant de zèle nous anime? Que de parti-pris dans ce fameux plaisir que nous éprouvons, et combien ce grand goût d'autrefois s'est travesti en pur dilettantisme! Nous retournons à *Polyeucte*, à *Mithridate*, à la condition que la prima donna s'appellera Rachel, et nous courons au *Cid* pour pouvoir raconter le lendemain comment le nouveau ténor dit son air de bravoure. La tragédie est une langue morte;

à force de vouloir la rajeunir, nous l'avons tuée. Cet idéal du passé, si bien à sa place dans son vieux cadre Louis XV, il nous a plu de l'entourer des accessoires de la mise en scène contemporaine, et, sans voir ce qu'une pareille entreprise avait de faux et de criard, nous nous sommes payé la fantaisie de faire vivre en pleine couleur locale, en plein réalisme, des héros qui sont des types et des abstractions. Il y a plus, la tonalité du discours s'est peu à peu notablement abaissée. La tragédie veut être sinon chantée, du moins déclamée; or maintenant on ne déclame plus, on cause, et nous voici dans l'autre excès prévu par Voltaire et tant redouté. « On est tombé depuis dans un autre défaut beaucoup plus grand : c'est un familier excessif et ridicule, qui donne à un héros le ton d'un bourgeois. Le naturel dans la tragédie doit toujours se ressentir de la grandeur du sujet et ne s'avilir jamais par la familiarité. Baron, qui avait un jeu si naturel et si vrai, ne tomba jamais dans cette bassesse. »

On est toujours l'enfant de quelqu'un; Molière avait formé Baron, M. Mounet-Sully est l'enfant du siècle; autant dire qu'il ne peut guère croire à la tragédie. Il la joue cependant, et même y réussit, car il a pour lui de réels avantages : le masque est puissant, le geste naturellement plastique, la voix splendide. A la vérité, trop souvent ce masque-là grimace, cette pantomime déraille, et cette voix détonne. Je vois des forces, mais confuses, et qui menacent de se perdre faute d'équilibre. Il est temps que M. Mounet-Sully s'en occupe, ou que, si l'intelligence lui manque de sa propre vocation, le théâtre, dont c'est après tout l'intérêt de pousser son talent vers sa voie, prenne l'affaire en main. Connais-toi toi-même, grave maxime en dehors de laquelle il n'y a qu'erreur et déconvenue! M. Mounet-Sully ne se connaît pas; son directeur, qui a charge d'âmes, le connaît-il mieux? J'en doute presque à voir de quelle manière on emploie ses facultés. Entrer au Théâtre-Français par le portique de la tragédie était en somme une bonne attitude, et d'autant meilleure qu'elle avait commencé par faire des recettes; mais vouloir, du jour au lendemain, transformer cet Oreste en un Jean de Thommeray, coller un habit noir sur ces épaules houleuses dont l'ample manteau de Melpomène avait jusqu'alors favorisé les mouvemens désordonnés, coiffer d'un vil chapeau ce front et cette chevelure où la bandelette sacrée a laissé son empreinte, quelle drolatique invention! En fait d'habits noirs, il n'y en aura jamais qu'un seul que M. Mounet-Sully puisse porter avec aisance, l'habit du bâtard Antony. « Si j'écrivais pour la Comédie-Française, nous disait un des maîtres du théâtre actuel, je voudrais lui faire un rôle rien que pour utiliser ses défauts, » et il ajoutait spirituellement : « Cet homme-là est un romantique de 1830; il a manqué le train et nous arrive après être resté quarante ans en gare! » Ce qui n'empêche pas qu'il n'y eût à tirer beaucoup de ces aptitudes et de ces énergies encore mal gouvernées. Quand

un cheval s'échappe, on le rassemble; c'est le cas de M. Mounet-Sully: il lui faudrait de bons conseils donnés avec autorité, il lui faudrait surtout des rôles écrits dans la mesure de son tempérament. Shakspeare l'attire, involontairement il se rapproche de son répertoire, et, n'y pouvant atteindre, il tourne autour. Peut-être eût-il fait un excellent Othello, on a mieux aimé reprendre *Zaïre* et qu'il fût un méchant Orosmane. Singulière manie qui nous possède en France de ne jamais aborder de front certains chefs-d'œuvre; nous n'en aimons, n'en voulons que la copie, et plus cette copie est pâle et surannée, plus elle plaît à notre goût! Un comédien, après d'heureux débuts, demande à varier son thème, Othello lui conviendrait assez, et, pour répondre à ce désir jugé d'ailleurs fort légitime, tout de suite on monte *Zaïre*. Fassent les dieux protecteurs que jamais aucun Mounet-Sully ne rêve de se montrer au public dans Macbeth, car ce serait en allant épousseter la tragédie de Ducis qu'on s'empresserait d'exaucer son vœu.

On raconte, et ce bruit n'a plus rien qui m'étonne,
Qu'on a vu sur ces bords la terrible Iphictone.

Au théâtre, la musique est émancipée sur toute la ligne, vous ne citeriez pas une de nos scènes lyriques qui ne tienne à représenter dans leur intégrité les partitions de Mozart, de Weber et de Rossini; mais cela ne se passe que dans le royaume de la musique, et pendant qu'à notre Académie nationale figurent les chefs-d'œuvre du répertoire étranger, des années s'écouleront avant qu'à la rue Richelieu Hamlet ait consenti à remiser l'urne voilée de deuil contenant les *cendres* de son père et que les trois sorcières de Macbeth aient cessé de former une seule et unique personne qui de son nom écossais s'appelle Iphictone!

Dans *Zaïre,* vous retrouvez *Othello* à chaque pas, comme vous y retrouvez *Bajazet*. Jamais ne fut poussé plus loin cet art du remaniement, de la sophistication, et, pourquoi ne point le dire? du plagiat déguisé sous toutes ses formes, que Voltaire, au théâtre, exerce en maître. Zaïre n'est qu'une Atalide accentuée, et cet Orosmane, qui se guinde à la férocité d'un Othello, emprunte à l'amant de Roxane sa douce plainte et son temps de soupirs *amoroso*. Piron avait raison d'appeler de pareils ouvrages « un salmis. » Il y a tout en effet là dedans, oui tout, même « la croix de ma mère! » Dite par un comédien d'une moins haute expérience, la scène de la reconnaissance du père, du fils et de la fille, au second acte, risquerait d'égayer un parterre. A force de dignité, de mesure dans le geste et de sobriété dans la diction, M. Maubant sauve cette situation désormais parfaitement risible et parvient même à lui donner je ne sais quel faux air de pathétique. Ici le christianisme coule à pleins bords. Les Turcs occupaient la place tout à l'heure; mais ils l'ont très courtoisement cédée aux chevaliers français, qui sans doute en avaient besoin pour y débiter leurs tirades. La foi des ancêtres, l'eau

sainte du baptême, le Jourdain, Solime, Césarée, Jérusalem et le Calvaire, motifs et paysages variés que l'auteur exploite avec une abondance dont la stérilité vous afflige. Tragédie et poésie de cabinet, d'où l'âme est absente! Rien de cela n'est ressenti, tout est *voulu*. Ce nom de Césarée que je viens de prononcer ne cesse de frapper le vide et finit par vous donner des distractions, involontairement vous songez à *Bérénice*, où Racine l'a mis une fois à la rime et comme pour éclairer trois vers qui sont divins :

> Dans l'Orient désert quel devint mon ennui!
> Je demeurai longtemps errant dans Césarée,
> Lieux charmans où mon cœur vous avait adorée.

Personne à la scène n'a plus trafiqué du christianisme que Voltaire, ses tragédies de *Zaïre*, d'*Alzire*, de *Tancrède*, ne nous chantent que la gloire de ce Dieu que sa prose se fait un devoir d'écraser; mais combien à la longue ces déclamations creuses vous fatiguent, quelle pitié que cette émotion de commande entre deux ricanemens, et qu'en sortant de là vous avez de plaisir à vous réciter quatre vers substantiels et convaincus de *Polyeucte!* Voltaire se vante d'avoir écrit *Zaïre* en vingt-deux jours, et le tour de force n'a point de quoi tant nous étonner. L'improvisation ne se trahit que trop dans cette pièce construite avec des élémens étrangers les uns aux autres et qui jurent affreusement de se trouver ainsi rapprochés. Cette dramaturgie classico-anecdotique forme un des plus curieux amalgames qui se puissent imaginer. Prendre à Shakspeare son personnage, à Racine ses trois unités, ses confidens, et rimer ensuite une fable du romanesque le plus naïf, il semble en vérité que cette besogne ne doive pas nécessiter de longs efforts. D'ailleurs le style de *Zaïre* est comme le sonnet d'Oronte, il porte partout la trace d'une fabrication hâtive et servirait admirablement à démontrer cet aphorisme, que le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui. Voltaire a pu écrire de beaux vers dans sa vie, — *Tancrède*, venu vingt-cinq ans plus tard, en fourmille, — mais, pour *Zaïre*, force est de n'y chercher que des proverbes ou des récitatifs d'opéra.

> Le voilà donc connu, ce secret plein d'horreur, etc.

C'est du commencement à la fin un style flasque, redondant, et d'une incorrection décourageante pour les gens du métier, qui vont une fois de plus se demander avec mélancolie ce que c'est que la gloire du poète, puisqu'elle s'obtient à ce prix. Je me plais à signaler aux curieux ce dialogue banal, oiseux, où le confident ne parle qu'en s'étudiant à préparer le mot ou la sentence que le personnage héroïque a besoin de placer, et je recommande principalement à leur intérêt ces longues suites d'alexandrins se dévidant comme des chapelets et tous uniformément

chevillés à grands coups de participe présent. — Mais, nous dira-t-on peut-être, si vous niez et le drame et le style, que restera-t-il donc, et comment s'expliquer la vogue et la durée de cet ouvrage, proclamé par La Harpe « l'ouvrage le plus éminemment tragique que l'on ait conçu, la plus touchante des tragédies qui existent! » Ce qu'il y a là, c'est le mouvement, le spectacle, une certaine pompe décorative, un remue-ménage théâtral dont Corneille ni Racine ne s'étaient avisés, et cet éternel diable-au-corps toujours à domicile chez Voltaire. Ce qu'il y a surtout, ne l'oublions pas, c'est un sentiment chaleureux de la gloire française en Orient qui met en vibration la fibre nationale. Écoutez le poète s'exalter, se monter la tête; il a touché le but, écrit une tragédie chrétienne, il ne changerait pas *Zaïre* contre *Polyeucte*, car Corneille ne serait point content du troc, ni lui non plus! Et encore se donner du grand Corneille n'est point assez, il ira au besoin jusqu'à l'Eschyle, quitte à comparer ce bon La Harpe à Sophocle!

C'est Sophocle dans son printemps,
Qui couronne de fleurs la vieillesse d'Eschyle.

N'importe, vraie ou fausse, la passion s'agite avec furie; le cinquième acte tout entier brûle les planches. Comment et par quels moyens on y arrive, — petits billets interceptés, cachotteries de boudoir, enfantillages, — je ne veux point ici m'en occuper; à partir de l'entrée d'Orosmane, l'effroi vous saisit. L'acte est du reste très adroitement mis en scène, et cette fois je ne récriminerai pas contre la lumière électrique. Le décor étroit, sinistre, éclairé seulement d'un pâle rayon de lune, encadre à souhait le conflit tragique. Ces portières qui se lèvent et s'abaissent à chaque apparition donnent un pittoresque étrange au tableau. Tantôt c'est le doux visage de Zaïre qui se profile, tantôt c'est le masque farouche du sultan qui se montre en plein. Vous diriez le bourreau et sa victime jouant à cache-cache. Hélas! puisqu'on était en si bon train, pourquoi s'être arrêté et n'avoir point lâché cette vaine fantasmagorie pour remonter tout de suite au sublime chef-d'œuvre qu'elle nous dérobe? J'en veux à ce spectacle d'éveiller en moi des appétits poétiques, que le drame qu'on me représente est impuissant à satisfaire; mésaventure d'autant plus regrettable qu'on aurait eu là sous la main, dans Mlle Sarah Bernhardt, une Desdemona charmante et dans M. Mounet-Sully un superbe Othello. Résignons-nous donc, et tâchons de prendre en belle humeur ce qui nous est offert, puisqu'au demeurant nous pourrions aussi bien avoir pire.

Quand j'ai avancé que M. Mounet-Sully faisait un méchant Orosmane, le dépit de ne pas le voir jouer Othello était pour un peu dans mon dire, qui d'ailleurs visait beaucoup plus le rôle que l'acteur. Le Maure de Venise est un caractère, Orosmane est simplement un rôle. Tout s'y passe en dehors, en excès, il ne connaît que les tendres

roucoulemens ou les tempêtes, point de concentration intérieure, de gradations, rien de ce qui oblige un comédien à méditer, à composer son personnage. M. Mounet-Sully prend le héros que l'auteur lui livre et le représente avec assez de nonchalance dans les premiers actes et quelque exagération dans les deux derniers : les transitions, les nuances, il les ignore, néglige les vues d'ensemble et partage son rôle en deux moitiés, passant au Maure de Venise aussitôt qu'il a fini de jouer Bajazet. Ceux qui veulent l'entendre parler bas, chuchoter, n'ont qu'à venir de bonne heure, ceux qui préfèrent les grincemens de dents et les transports furieux trouveront leur compte vers la fin de la soirée. Son Bajazet, avouons-le, manque absolument de tendresse et de séduction; il précipite la phrase, mâche les mots, et par trop de souci d'éviter la pompe tourne à la galanterie d'emprunt, au phœbus bourgeois. En revanche, son Othello me semble avoir de beaux côtés : le cinquième acte tout entier ne mérite que des éloges. La vibration, l'éclair tragique, s'y succèdent à chaque instant, vous êtes en plein courant d'électricité. La voix a des résonnances terribles, le geste est original, imprévu, l'attitude presque toujours pittoresque. Lorsqu'il guette penché vers la fenêtre grillagée et qu'un rayon de lune l'enveloppe, sa pose tenterait un peintre; cependant, à l'autre extrémité de la scène, Zaïre et Fatime traversent les ténèbres pour s'échapper et me gâtent le mouvement du tableau : ce n'est pas ainsi que doivent s'enfuir de vraies princesses de tragédie. Vous croiriez voir plutôt sous ces voiles blancs deux jeunes pensionnaires du Sacré-Cœur s'évadant par la petite porte du boulevard des Invalides. Il faut que M. Mounet-Sully ait beaucoup assoupli ses membres par la gymnastique, il a des ressorts de jarret et des audaces de désinvolture dont je n'avais surpris l'exemple que chez les comédiens anglais. Dans la scène du crime, ses bonds tiennent du tigre. Il s'accroupit, se rassemble, saute sur sa proie, qu'il étouffe en la poignardant, et cela dure à peine quelques secondes. N'admirez-vous pas cette agilité féline, ce naturel, ainsi mis à la place de l'antique appareil théâtral? M. Mounet-Sully excelle à rendre ces effaremens convulsifs qui sont comme le côté bestial de la passion. Après le meurtre de Zaïre, lorsque Orosmane apprend, à n'en pouvoir douter, l'innocence de sa maîtresse, son œil devient hagard, sa voix tombe, et c'est avec une sorte d'insouciance hébétée qu'il balbutie l'ordre de mettre en liberté les prisonniers chrétiens. Même absence de pantomime et de convenu dans la manière dont il se frappe en prononçant les derniers mots de sa harangue : « lorsque vous raconterez ces malheureux événemens, parlez de moi tel que je suis. En agissant ainsi, vous tracerez le portrait d'un homme qui n'aima que trop bien, qui ne fut point aisément jaloux, mais qui, une fois troublé, se laissa emporter aux dernières extrémités, d'nn homme dont les yeux versèrent des larmes avec autant d'abondance que les arbres d'Arabie leur gomme parfumée; peignez-moi ainsi,

et puis ajoutez — qu'un jour dans Alep, voyant un Turc insolent, un scélérat en turban maltraiter un Vénitien et avilir l'état en sa personne, je saisis à la gorge le vil circoncis et le tuai — comme cela. » Ici je m'aperçois que je cite Shakspeare et ne m'en excuse point, car c'est lui que j'entendais tout le temps de cet acte, et j'aime à croire que c'est à lui que pense également M. Mounet-Sully en récitant le couplet final d'Orosmane :

> Dis-leur que dans son sang cette main s'est plongée,
> Dis que je l'adorais et que je l'ai vengée.

Mlle Sarah Bernhardt fait une héroïne délicieuse. Elle par exemple est beaucoup plus Zaïre que M. Mounet-Sully n'est Orosmane. Dans cette plaintive figure aux grands beaux yeux noyés de larmes, aux bras voluptueusement arrondis vers le ciel, amoureuse, flexible, ondoyante et chantante, Voltaire reconnaîtrait sa princesse. Le costume même, par sa flottante ampleur, — ce peignoir qui voudrait se donner des airs de caftan et n'y réussit pas, — vous rappelle les portraits du temps. C'est bien là Zaïre avec sa pointe de rococo, son œil de poudre, ses vapeurs et ses pâmoisons. « Zaïre, vous pleurez. » Le public de 1732 pleurait comme elle, et Voltaire de s'écrier : « Les bons ouvrages sont ceux qui font le plus pleurer. » Mot singulier, il y a tel mélodrame dont personne ne voudrait être l'auteur, et qui déchire l'âme bien autrement que *Polyeucte*. Actrice intelligente et poétique, Mlle Sarah Bernhardt complète la physionomie par des appoints discrets et l'accommode au goût de l'heure actuelle. Elle étend un peu l'horizon, vous rend ces flots de vie et de lumière qui devraient inonder une âme née et grandie sur les bords sacrés du Jourdain. Il semble que par elle revive cette poésie des palmiers, de l'oasis et des roses de Saron que Voltaire a trop négligée, et puis quelle façon de réciter les vers! L'historien Ranke prétend qu'on aurait pu dire de Philippe II : « Sire, vous êtes vous-même une cérémonie! » Mlle Sarah Bernhardt est elle-même une élégie, et je ne lui veux adresser qu'un reproche, c'est que son art et sa voix finissent par donner aux plus mauvais vers couleur de poésie.

Pourquoi jamais aucun ouvrage, — tragédie, drame, opéra, — construit sur un sujet russe n'a-t-il pu franchement réussir, tandis que le succès au contraire ne se marchande pas dès qu'il s'agit d'une pièce empruntée soit à la France, soit à l'Italie du XVIe siècle? Je n'ai point ici à discuter le fait, ce qui nous mènerait trop loin, je le constate et le démontrerais au besoin par de fameux exemples dont un seul suffira : l'association de Scribe et de Mlle Rachel, si fertile en beaux résultats dans *Adrienne Lecouvreur,* et si peu fortunée dans *la Czarine*. Parmi tant de mauvaises chances, *l'Esclave,* que l'Opéra vient de représenter, avait encore celle-là. La scène se passe en Russie, sur les domaines du fa-

rouche comte Vassili : à ce simple énoncé, l'effroi vous gagne, et vous reculez interdit devant ces quatre actes qu'une musique d'une forme mélodique souvent heureuse ne parvient point à sauver de la défaveur qui s'attache au sujet. Impossible de s'intéresser à des popes, à des chefs « du Caucase indompté » déguisés sous des habits de serf, et de prendre au sérieux sur le théâtre de l'Opéra une chasse à l'aurochs! Vainement les auteurs du poème se sont donné pour tâche d'entasser *Guillaume Tell* sur *la Juive,* et *le Prophète* sur *la Favorite,* toutes ces situations déjà mises en musique par Rossini et Halévy, Meyerbeer et Donizetti, bien loin de gagner à se trouver ainsi rassemblées, perdent énormément de leurs avantages par la disgrâce du sujet et du costume. Écrite en 1851, l'œuvre de M. Membrée nous arrive après vingt-trois ans d'erreurs et de tribulations sans nombre. Une telle odyssée, pleine d'amertumes vaillamment endurées, rendrait à elle seule un musicien digne de la sympathie des honnêtes gens et des égards de la critique. Malheureusement rien ne saurait empêcher cet opéra de porter sa date, et si l'inspiration montre parfois une certaine grandeur, comme dans le tableau patriarcal du premier acte, le travail symphonique ne répond plus aux préoccupations nouvelles. Depuis *la Muette* et *la Lucia,* les temps ont marché, nous commençons à trouver que nous en avons assez de ces arpéges continus, de ces accompagnemens où la flûte, le hautbois, le cor, la clarinette, vont ressassant la mélodie vocale,—et quant à ces brusques oppositions du *piano* au *forte,* l'usage en est aujourd'hui tellement sorti de nos mœurs que, lorsqu'elles nous éclatent à l'oreille, nous bondissons stupéfaits en nous écriant : *Quel est donc ce mystère?* sur l'air de *la Muette* et de *la Dame blanche.* L'ouvrage est convenablement exécuté : Mlle Mauduit prête à la figure de Paula son expression dramatique, M. Gailhard chante le pope et M. Lassalle Vassili, tous deux également doués de bonnes voix graves bien sincères et dont ils savent se servir. M. Sylva joue Kaledji, le prince esclave, et je regrette de n'avoir à constater chez lui aucun progrès. Le geste est pompeux et froid, l'attitude embarrassée, la voix reste sourde, indécise, le chanteur ne se dégage pas, et je crains un peu que M. Sylva ne ressemble à ce François II, d'un drame de l'Odéon, qui disait, en se mettant la main sur le cœur :

Je sens là comme un roi qui ne peut pas sortir.

F. DE L.

ESSAIS ET NOTICES.

LES INCENDIES DE FORÊTS EN ALGÉRIE.

Le 22 juin dernier, le gouvernement présentait à l'assemblée nationale un projet de loi pour réprimer les incendies de forêts en Algérie.

Cette proposition obtenait aussitôt la faveur de l'urgence, qui ne fut jamais mieux justifiée, car la saison chaude et sèche de juillet à novembre, dans laquelle nous sommes entrés, passe rarement sans qu'on ait à signaler quelque désastre de cette nature.

Sur les 14 ou 15 millions d'hectares dont se compose le Tell algérien, les terrains boisés en comprennent, d'après les estimations du service forestier, 1,800,000 environ, c'est-à-dire le septième de la superficie totale. Les massifs les plus importans se trouvent dans la province de Constantine; mais les deux autres ont aussi leur part de richesses forestières, et l'un des plus beaux spectacles de la nature est assurément cette forêt de cèdres de Teniet-el-Had, dans le département d'Alger, qui offre des sujets contemporains, dit-on, des croisades et même plus anciens. Les essences des régions boisées de l'Algérie sont variées et des plus précieuses; par un privilége du sol, les arbres de produit y sont les plus abondans, et l'olivier, les résineux, le chêne-liége, forment presque entièrement ses hautes futaies. Cette dernière espèce, qui serait exclusive au bassin de la Méditerranée, si elle ne comptait quelques représentans dans nos landes de Gascogne, et qui semble à la veille de disparaître du midi de la France, de l'Italie et de l'Espagne, n'occupe pas en Algérie moins de 440,000 hectares, dont 170,000 ont été concédés à divers titres à des capitalistes français. Ces concessionnaires sont pour la plupart réunis en société, quelques-uns exploitent avec leurs ressources individuelles, et, à en croire leurs doléances, ils auraient déjà dépensé dans l'intérêt de leur exploitation une vingtaine de millions.

La pénurie où les autres pays se trouvent du chêne-liége, dont l'emploi est si fréquent dans l'industrie, commanderait d'en étendre le domaine en Algérie. Il est douloureux de constater qu'au lieu de songer à augmenter cette richesse, il faut mettre tous ses soins à la défendre : heureux si nos efforts parviennent à préserver de la destruction ce qui en reste! Chaque année, l'incendie porte ses ravages dans les forêts algériennes et en dévore une partie. L'exposé des motifs du projet de loi établit qu'en douze années 250,000 hectares de bois ont été consumés. Rappelons aussi que, pour réparer les dévastations causées rien qu'en 1871 par le feu dans les provinces de Constantine et d'Alger, 19 millions prélevés sur l'indemnité de guerre imposée aux indigènes ont paru à peine suffisans. Le mal n'acquiert pas toujours, il est vrai, une intensité égale; mais une sorte de périodicité, plus encore que les excès même du feu, décourage les entreprises et effraie les capitaux, dont le concours est si indispensable à l'œuvre de la colonisation.

Chose incroyable, durant une certaine période, les incendiaires ont été en quelque sorte protégés par l'opinion; il s'était formé une théorie de la combustion instantanée des productions du sol, derrière laquelle l'imprudence et même la malveillance demeuraient souvent impunies. Pour enflammer de vastes étendues de pays, il suffisait, di-

sait-on, qu'un passant secouât sur des végétaux desséchés sa pipe mal éteinte, ou que le soleil vînt à frapper un tesson de bouteille où une boursouflure lenticulaire fortuite concentrait les rayons, et même la seule chaleur solaire embrasait quelquefois la cime des arbres. L'expérience a fait depuis longtemps justice de ces exagérations, et elle a prouvé aussi qu'un feu livré à lui-même dans les champs ne tardait guère ordinairement à s'éteindre, qu'en tout cas les populations voisines le maîtrisaient facilement.

Les personnes qui connaissent l'Algérie et les pratiques indigènes savent au contraire que les grands incendies, comme ceux de 1861, 1863, 1865, 1871, 1873, sont toujours le résultat d'actes non-seulement volontaires, mais méthodiquement exécutés. Il existe véritablement une science du feu dans laquelle les indigènes sont experts; elle a des règles et des procédés que l'on pourrait un à un énumérer. On choisit le temps et le vent, ordinairement le sirocco, qui est violent et a une action desséchante, on aménage sur le parcours des foyers combustibles que son souffle doit activer, on place aux endroits convenables des escouades d'incendiaires chargés d'alimenter, de propager et de diriger la flamme, et d'entraver au besoin les efforts de ceux qui voudraient en arrêter les progrès. C'est ce qu'ont établi les enquêtes administratives, les instructions judiciaires et les recherches opérées par les intéressés eux-mêmes. Il en résulte également, et l'exposé des motifs le constate à son tour, que les incendies volontaires en Algérie sont imputables à une double cause, l'intérêt et la malveillance.

L'incendie par intérêt a pour but de procurer des pâturages aux troupeaux. C'est le moyen immémorial qu'emploient les indigènes, et c'est un intérêt collectif qui le suggère et en profite, car la dépaissance s'exerce en commun dans les tribus. Les incendies par malveillance servent toujours cet intérêt, et il concourt quelquefois à les rendre plus fréquens. Les indigènes possèdent dans les forêts des droits d'usage réservés par la législation, qui devait les définir et les régler, mais dont on n'a jamais fixé les conditions; de là des difficultés presque continuelles et inévitables avec les concessionnaires. Pour se venger de ceux-ci, ils mettent le feu aux arbres, et de véritables actes d'hostilité peuvent se dissimuler parfois sous couleur de vengeance particulière; la multiplicité des incendies depuis 1860, les événemens qui les ont suivis le démontrent surabondamment, ne saurait s'expliquer par d'autres causes. La torche a pour les indigènes cet avantage d'être une arme anonyme avec laquelle on peut faire la guerre en tout temps sans la déclarer, et sans s'exposer aux périls qu'elle entraîne. Quand ils se croient assez forts, elle précède ou accompagne le fusil dans leurs mains; l'incendie est le préliminaire habituel de la révolte. Dans toutes les insurrections, ils se servent à l'envi du fer et du feu pour nous combattre. En relisant les annales de la conquête, ne voit-on pas que la torche a été employée

même en rase campagne contre nos soldats? Ainsi en 1835, au désastre fameux de la Macta, il en périt bon nombre au milieu des flammes dont on avait entouré nos régimens, et nous avons parfois emprunté cette arme aux indigènes pour leur rendre la pareille.

La conservation des bois en Algérie, surtout après l'appauvrissement forestier que nous avons subi par la perte de l'Alsace, constitue un intérêt national de premier ordre que l'on ne saurait trop protéger; il ne pouvait échapper à la sollicitude du gouvernement, qui a réuni à Alger, pour rechercher les mesures les plus efficaces en vue de ce résultat, une haute commission forestière; de ces délibérations est sorti le projet de loi soumis à l'assemblée nationale. Les dispositions en sont préventives et répressives; elles commencent par interdire absolument, du 1er juillet au 1er novembre de chaque année, époque où les incendies sont le plus à craindre, l'usage du feu dans l'intérieur et à 200 mètres des bois et forêts, même pour la fabrication du charbon, l'extraction du goudron et la distillation des résines. Le feu est, pour les colons comme pour les indigènes, un moyen de défrichement, de nettoyage et de fumure économique des terres. Il a de plus l'avantage de ne pas les exposer à des émanations insalubres, on ne pouvait donc songer qu'à en réglementer sagement l'emploi. C'est ce que fait le projet de loi en défendant de mettre le feu dans les propriétés communales ou particulières aux broussailles, herbes ou végétaux sur pied, sans la permission préalable de l'autorité locale, qui devra elle-même indiquer les mesures de précaution à prendre, s'assurer que ces mesures ont été prises, fixer ensuite publiquement le jour et l'heure de la mise à feu, et imposer à tous propriétaires particuliers, communes, états limitrophes de terrains boisés ou couverts de broussailles, l'obligation d'isoler les fonds contigus par l'ouverture et l'entretien d'une tranchée de largeur déterminée, nettoyée de plantes quelconques. En outre, pendant la période estivale, le projet place auprès des administrateurs des régions boisées une force publique commandée par un officier investi, pour la constatation des délits, des fonctions de la police judiciaire; il astreint enfin, durant le même temps, les indigènes des zones forestières à un service de surveillance, et permet d'organiser des services de secours contre l'incendie.

Ces dispositions, pleines assurément de prudence, sont sanctionnées par des pénalités en dehors du droit commun. Ainsi les contraventions aux prescriptions et aux arrêtés du gouverneur-général en rendent les auteurs passibles d'une amende de 20 à 500 francs et d'un emprisonnement de six jours à six mois. Les juges de paix à compétence étendue, auxquels les décrets qui les instituent ont déféré la connaissance des délits correctionnels entraînant un maximum de six mois d'emprisonnement, sont spécialement désignés pour juger ces contraventions, ce qui permettra de montrer la répression aussitôt après la faute. Enfin

le projet de loi édicte que, indépendamment des condamnations de droit commun encourues par les auteurs ou complices d'incendies de forêts, les tribus ou douars des coupables pourront, en tout territoire, être frappés d'amendes collectives et privés temporairement de leurs droits d'usage dans les bois qu'ils auraient incendiés. Cette privation sera même applicable en cas d'incendies qui, allumés en dehors des terrains boisés, les auraient atteints, contre la volonté des indigènes, par l'effet de l'incurie ou de l'imprudence de ces derniers.

Les mesures ainsi proposées contre les incendies de forêts ne sont pas précisément des innovations. On les retrouve dans les arrêtés et circulaires des gouverneurs-généraux, et l'on voit qu'elles n'ont pas eu une efficacité bien grande; le gouvernement espère leur donner plus de force en les convertissant en loi. Ce n'est pas que les pouvoirs aient manqué aux gouverneurs-généraux pour rendre leurs décisions, ils en possédaient d'à peu près illimités à cet égard; mais des scrupules de légalité les arrêtaient quelquefois, et ils éprouvaient à en poursuivre l'exécution des hésitations qu'ils ne ressentiront plus du jour où elles seront prescrites par le pouvoir législatif et souverain du pays, au lieu d'émaner de leur autorité personnelle.

Suffira-t-il de tenir rigoureusement la main à l'exécution de ces mesures pour ramener la sécurité? La commission parlementaire désignée pour examiner le projet de loi ne trouvait pas, tout en approuvant ces dispositions et en les adoptant, qu'elles suffiraient à garantir la sécurité de nos établissemens forestiers, et elle proposait, pour le cas où les incendies prendraient un caractère incontestablement hostile à notre domination, de recourir à des moyens plus énergiques; l'arsenal de la législation algérienne, notamment une ordonnance royale du mois d'octobre 1845, contient une arme de répression formidable à l'encontre des faits de cette nature, c'est la mesure du séquestre, récemment mise en vigueur à la suite de l'insurrection de 1871. Le séquestre est le prélude de la confiscation, peine qui a depuis longtemps disparu comme injuste de nos codes, parce qu'elle frappait non seulement le coupable, mais qu'elle atteignait encore derrière lui sa famille. Toutefois la raison qui l'a fait maintenir pour les cas d'insurrection armée en légitime également l'emploi lorsque l'ennemi nous combat avec la flamme au lieu du fer.

Du reste il y a lieu d'espérer que l'édiction de cette loi sera simplement comminatoire, non pas qu'elle soit faite avec l'arrière-pensée de ne pas s'en servir, mais la crainte du séquestre pourra empêcher l'explosion des sentimens hostiles, elle éteindra la torche aux mains des incendiaires. Les indigènes redoutent peu la responsabilité collective pécuniaire, parce que, aux temps où cette mesure existait, elle n'a été en réalité que lettre morte. On frappait bien des amendes considérables sur les tribus, et celles-ci de crier aussitôt misère, de solliciter

des délais qu'on leur accordait toujours, et finalement, avec cette facilité que les Français ont à pardonner, on leur en faisait la remise. Le séquestre au contraire vient de recevoir une application dont les populations indigènes garderont longtemps un douloureux souvenir. Elles savent ce qu'il leur coûte, soit qu'elles aient été réellement dépossédées de leurs terres, soit qu'elles aient obtenu de les racheter, et il est vraisemblable qu'elles y regarderont désormais à deux fois avant de s'exposer à de semblables rigueurs. On n'y recourrait d'ailleurs que dans les cas d'absolue nécessité, et avec une circonspection extrême, lorsque les constatations de l'autorité compétente ne laisseraient plus subsister aucun doute sur l'opportunité et la justice de cette peine. Il convient de dire aussi que la procédure du séquestre dure deux ans, et qu'elle entoure les intéressés de toutes les garanties dont la gravité et la sévérité exceptionnelles de la mesure faisaient un devoir étroit au législateur.

L'assemblée nationale, dans les derniers jours de sa session, a adopté le projet de loi du gouvernement amendé dans ce sens par sa commission.

CH. ROUSSEL.

I. *Correspondance de George Couthon et de Rabusson-Lamothe*, publiée par M. Francisque Mège, 2 vol. in-8°; Aubry. — II. *Recherches historiques sur les Girondins. Vergniaud, manuscrits, lettres et papiers*, publiés par M. Vatel, 2 vol. in-8°; Dumoulin.

Ce n'est pas seulement aux historiens, c'est aux psychologues que l'époque révolutionnaire offrira un vaste champ d'expériences quand les informations de détail et les documens biographiques auront été recueillis en quantité suffisante. Comment cette société française de la fin du XVIIIe siècle, celle que Robert Walpole a décrite, élégante, aimable, légère, a-t-elle pu passer si rapidement à l'exaltation et à l'âpreté des années suivantes? Quelles semences l'éducation nationale avait-elle déposées dans les esprits? Jusqu'où faut-il remonter dans l'histoire intime de cette société pour rencontrer les vraies origines d'une si profonde transformation morale? Mais surtout quelles voies secrètes les passions se sont-elles creusées dans les âmes? Comment les unes se sont-elles élevées aux inspirations du plus noble patriotisme, aux merveilles des plus généreux dévoûmens? Comment d'autres ont-elles pu descendre jusqu'à la plus féroce cruauté? Quelle part faut-il faire, dans l'histoire intellectuelle de certains personnages célèbres alors, aux saines prévisions de l'avenir, à l'esprit vraiment politique, aux illusions généreuses, à la pure ambition, ou bien à la sottise, ou encore à la peur? En quelle mesure ces divers mobiles ont-ils fait agir les constitutionnels, les girondins, les jacobins? Combien d'élémens d'ambition égoïste, combien d'atomes de lâcheté vulgaire trouverez-vous dans tel formidable terro-

riste? Combien de ces gens-là se seront dit que, dans les temps périlleux, un moyen de sauver sa tête est de se mettre avec ceux qui frappent et qui tuent?

Il faudrait au psychologue, disions-nous, pour une telle étude, les confessions sincères de ces hommes, tout au moins leurs lettres, les témoignages de ceux au milieu de qui ils ont vécu, le récit détaillé de leurs actes, les échos de leurs paroles et de leurs pensées. C'est donc rendre à l'histoire et, bien plus, à la conscience française un vrai service que de s'attacher à publier, comme le fait depuis plusieurs années M. Francisque Mège, tous les documens de l'histoire révolutionnaire qu'on trouve encore autour de soi dans les bibliothèques et archives publiques ou de familles, et particulièrement ceux qui permettent de pénétrer dans l'étude des sentimens individuels. M. Mège a eu la bonne fortune de pouvoir publier à la fois la correspondance de deux personnages inégalement célèbres, il est vrai, mais qui, députés tous deux du Puy-de-Dôme à l'assemblée législative, ont été les témoins et sont devenus, dans une double série de lettres à leurs électeurs, les appréciateurs diversement inspirés d'une même partie de la période révolutionnaire. Il est curieux de voir Rabusson-Lamothe et Couthon, unis au point de départ, se diviser bientôt sous l'empire de sentimens distincts, suivre chacun sa voie, et juger de façons contraires les mêmes épisodes.

C'est un pur modéré que Rabusson-Lamothe. Il faut absolument s'en tenir, suivant lui, à la constitution de 1791, et ne pas aller plus loin. Il est plein de confiance dans le roi, dans les ministres; il est opposé aux empiétemens constans de l'assemblée législative sur la prérogative royale. Après le 10 août cependant, il se déclare illuminé tout à coup de clartés nouvelles, et passe à la cause de la république. Il est dès lors visiblement déçu, démoralisé, mais surtout très effrayé : aussi ne cherche-t-il pas le moins du monde à se faire envoyer à la convention. La série de ses lettres marque très bien le déclin mesuré de ses convictions et de son ardeur. Il était d'ailleurs observé de près par son compatriote et collègue Couthon; vers la fin de la législative, celui-ci avait décidément rompu avec lui; puis, après la conversion apparente de Rabusson-Lamothe au 10 août, il lui avait bruyamment pardonné ses erreurs et donné « le baiser fraternel. » Couthon n'en prit pas moins part aux poursuites dirigées plus tard contre Rabusson-Lamothe et à son emprisonnement, que le 9 thermidor vint seul faire cesser.

La figure de Couthon, à côté de cette physionomie effacée, dont nous retrouverions sans doute alors des exemplaires nombreux, se montre en pleine lumière, comme on pense, avec un éclat presque séduisant d'abord, mais finalement sinistre. En 1787, quand l'approche des états-généraux commence à l'appeler aux affaires, Couthon est un brillant avocat de trente-deux ans, à la figure douce et avenante, au caractère aimable, sympathique, ardent. Il vient de faire un mariage d'inclination.

Il a une jambe infirme; mais, à en croire certains rapports, c'est un attrait de plus aux yeux de ses électeurs. En homme bien élevé et qui n'est pas du commun, il joint aux affaires la littérature et la philosophie : il écrit « d'un style doux, » il lit « d'une voix sensible, » aux séances de la société littéraire de Clermont, des discours, des dissertations, un morceau étudié « sur la patience. » Il est membre du bureau de charité : rien de plus correct et, en apparence, de moins suspect. Nommé à la législative, s'y montre-t-il tout d'abord, comme le disent ses précédens biographes, ennemi violent des ministres et du roi? Pas le moins du monde, suivant M. Mège, qui donne ses preuves. M. Mège a fort bien fait de réimprimer une comédie de Couthon, *l'Aristocrate converti*, qui risquait d'être fort oubliée, mais qui, composée et publiée en 1791, nous est curieuse pour l'histoire de ses idées. On devine le thème : le comte de Laurémi, « décoré des croix de Malte, du Mérite et de Saint-Lazare, » s'obstine à déplorer la perte de ses priviléges et les maux de la révolution, quand, témoin du dévoûment et des vertus civiques de son oncle, M. Dumont, « colonel de la garde nationale, » et éclairé par ses exhortations, il se convertit à la cause de la liberté. Or ce colonel de la garde nationale n'a rien de commun avec les jacobins; c'est le pur esprit de 1789 qui respire sur ses lèvres; nous sommes tous ses convertis.

Cette opinion, fort peu républicaine, est bien celle de Couthon à cette date; encore en février 1792, il écrit dans une lettre : « Je sais qu'on me fait passer dans notre ville pour un républicain, je ne devrais pas répondre; cependant, pour la satisfaction publique, je dirai, et aux méchans qui cherchent à me nuire, et aux gens paisibles qu'ils trompent, que mon opinion sur la constitution est exprimée dans le serment que j'ai fait de la maintenir. Tous ceux qui connaissent la valeur du serment d'un galant homme se contenteront sans doute de cette réponse. » Sa pétition violente à l'assemblée constituante pour réclamer d'elle sa propre dissolution aurait pu, il est vrai, paraître suspecte, mais il avait présenté d'un ton si candide son apologie! « Moi qui abhorre toute espèce d'intrigues et de factions, qui n'existe que pour obéir à la loi, pour l'exécuter et la faire exécuter; moi qui, par caractère, par goût, par inclination, aime une vie douce et tranquille, moi qui, affligé d'une infirmité, ne puis faire un pas sans un secours étranger, moi en un mot qui passe mes jours dans l'exercice des fonctions paisibles de mon état, et qui n'use des momens qu'il me laisse libres que pour aller avec la même décence remplir mes devoirs sacrés de citoyen au milieu des amis du peuple, qui sont les miens! »

Voilà le même homme qui, député à la législative et puis à la convention, va s'asseoir auprès de Robespierre et se faire son ami. La cour n'aura pas d'adversaire plus acharné ni plus insultant; nul ne parlera plus haut du fameux comité autrichien, et ne demandera plus hautement des mesures de sûreté publique, nul ne réclamera plus impérieu-

sement la mort du roi, nul n'aura, dans un style plat et vulgaire, de plus bénignes périphrases, de plus savans euphémismes pour désigner les massacres populaires.

« On est assez tranquille en ce moment à Paris, écrira-t-il le 30 août 1792. M. Bourbon boit, mange et dort toujours sans souci. Sa femme ronge son mors. Il est bien ennuyeux d'avoir toujours à parler de cette famille; il faut espérer que la convention nationale nous sortira de cette peine. — 20 novembre. Vous avez su où nous en étions au sujet de Louis le dernier. Sans doute vous avez été étonnés du sérieux avec lequel on discute la question de savoir si cet homme hideux de forfaits peut être jugé. — 26 janvier 93. Marie-Antoinette, que les peines de cœur n'atteignirent jamais, est la même après comme avant l'événement de son mari. Elle mange, boit et dort comme de coutume. Elle a cependant fait demander des habits de deuil, qu'on lui a accordés. — 4 septembre 1792. Bicêtre vient d'être pris, et *le peuple y exerce judiciairement toute sa souveraineté.* — 6 septembre 1793. *Le peuple continue à exercer sa souveraine justice* dans les différentes prisons de Paris. »

Le cœur se soulève à lire de telles pages, mais il faut les connaître pour mesurer ces sortes de héros. La révolution se chargea d'en punir elle-même un certain nombre : on sait la carrière de Couthon, sa guerre acharnée contre les girondins, sa mission de destructeur à Lyon, son rôle dans le triumvirat de la terreur, ses froides et atroces cruautés, son châtiment au 9 thermidor. Décrété d'accusation en même temps que Robespierre, enfermé à la Force, enlevé aux hommes de la convention par ceux de la commune, transporté à l'Hôtel de Ville, retombé là bientôt au pouvoir de la convention, il se blessa légèrement d'un poignard et fit le mort, pendant que Robespierre se tirait un coup de pistolet. On s'aperçut de la ruse et on l'envoya à la Conciergerie, où se trouvaient ses complices. Le lendemain on le jeta dans la charrette avec eux; il ne pouvait se soutenir, on le foulait aux pieds... M. Francisque Mège nous apprend de quelle manière fut accueillie par ses commettans, par ceux qui l'avaient exalté jadis et au nom desquels il avait agi, la nouvelle de son exécution. Le conseil municipal de la commune d'Orcet, où il était né, décida par un arrêté que son portrait serait brûlé publiquement au son de la carmagnole, que ses lettres et rapports seraient effacés sur les registres, et qu'en marge de chaque pièce on écrirait ces mots : « il a trahi la république; sa commune le renie et voue sa mémoire à l'exécration publique. »

Quel eût été George Couthon dans un autre temps, calme et contenu? Une âme généreuse? Assurément jamais. Cependant M. Mège, qui a recueilli sur son compte tant d'utiles informations, nous dit que sa veuve, morte seulement en 1843, conserva toujours de lui un affectueux souvenir. Qui sait si les discours à l'académie de Clermont, les plaidoyers d'avocat, les fleurs de rhétorique, n'auraient pas suffi à la vanité de ce

faux homme d'état? S'il y a des natures qui ont besoin, comme certaines essences, d'être agitées et comme violentées pour montrer au dehors et produire leur vertu, il y en a d'autres desquelles il faudrait à tout prix écarter le trouble et le désordre extérieur, faits pour réveiller en elles leur propre anarchie et leurs mauvais instincts. Couthon était un mauvais élève de Jean-Jacques; sans l'excitation des événemens extérieurs, il se serait contenté peut-être de déclamations et de creuses théories; en face du tumulte, il a été tenté de l'action sans s'être fait à l'avance des opinions réfléchies et un caractère. Qui mesurera jamais quel fléau est la phrase, et quel grand rôle la phrase a joué dans l'absurde et cruel fanatisme qui est venu empoisonner l'œuvre réformatrice de 1789?

A côté des travaux de M. Francisque Mège, nous aurions pu placer les *Recherches historiques sur les girondins,* de M. C. Vatel. Après s'être fait le biographe érudit de Charlotte Corday, M. Vatel a réuni sur Vergniaud un nombre considérable de documens, la plupart inédits. Tout cela est un peu trop à l'état fruste : l'auteur donne tout ce qu'il trouve, sans beaucoup d'ordre ni d'étude personnelle; c'est au lecteur à reconstruire la figure historique, on ne lui apporte que des informations. D'intéressantes curiosités s'y rencontrent, il est vrai, par exemple à propos de la légende du dernier repas girondin et du romanesque récit de Charles Nodier. L'opinion de M. Vatel éclate d'ailleurs; il admire Vergniaud pour son éloquence, pour son âme ardente, pour ses grandes facultés; mais il lui fait des reproches, les mêmes, à vrai dire, qu'on peut adresser à tout son parti. Les girondins ont eu de la générosité, de l'intelligence, du dévoûment, mais point assez de tout cela pour aller jusqu'à l'initiative courageuse et l'énergie. Il n'est pas sûr que l'honneur d'avoir proposé dans le procès de Louis XVI l'appel au peuple, honneur par eux revendiqué, leur appartienne; une moitié d'entre eux ont voté la mort du roi quand ils pouvaient, en restant unis, faire triompher le vote contraire. Nous disions que l'époque révolutionnaire offre aux psychologues de nombreux sujets d'étude : le caractère des girondins est de ceux-là, d'autant plus curieux à observer qu'il correspond à des ardeurs et à une faiblesse très communes. Leur faute a été d'admettre, en vue d'une idée louable, d'un but élevé, qu'ils n'ont pas su atteindre, des moyens blâmables en eux-mêmes, et de nature à devoir être de tout temps rejetés et réprouvés. Il n'est pas vrai qu'on puisse arriver au bien par le mal; les girondins se sont aperçus que les lois morales, une fois violées, au lieu de s'abaisser pour livrer passage, se redressent pour réagir et se venger.

A. GEFFROY.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLIVe ANNÉE

JUILLET — AOUT 1874.

Livraison du 1er Juillet.

La Guerre civile en Amérique. — Les armées américaines avant la guerre de sécession, les causes du conflit entre le nord et le sud, par M. le comte de PARIS. 5

La Russie épique. — Les chansons du cycle de Vladimir, par M. Alfred RAMBAUD. 41

Prudence Palfrey, dernière partie, par M. Th. BAILEY ALDRICH. 74

Les Provinces orientales de l'empire et l'armée romaine selon les inscriptions recueillies par MM. Mommsen, Desjardins et Waddington, par M. Gaston BOISSIER. 111

Atchin et la guerre avec la Hollande d'après les documens néerlandais, par M. Albert RÉVILLE. 138

L'Avenir de la Marine française. — Le décuirassement, la guerre de course, la réduction du personnel, par M. le capitaine de vaisseau Th. AUBE. . 175

Une Prison d'état sous Louis XIV, par M. Charles LOUANDRE. 197

Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 223

Revue musicale, par M. F. de LAGENEVAIS. 234

Essais et Notices. 239

Livraison du 15 Juillet.

Laure de Noves, a l'occasion du cinquième centenaire de la mort de Pétrarque, par M. Henri BLAZE DE BURY. 241

Sir Robert Peel, d'après des souvenirs personnels et des papiers inédits, par M. le comte de JARNAC. 284

La Morale et la libre pensée, a propos d'une publication récente, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. 324

La Guerre de France. — 1870-1871. — I. — L'empire et l'invasion. — V. — Le siége de Strasbourg, le drame de Metz, par M. Charles de MAZADE. 348
Les Billets de la Banque de France sous le régime du cours forcé, par M. Victor BONNET. 388
L'Aphasie et la faculté du langage articulé, selon les découvertes récentes de la physiologie pathologique, par M. Charles RICHET. 410
Maxime, récit de mœurs créoles, par M. Th. BENTZON. 427
L'Exposition d'horticulture et le congrès botanique de Florence, par M. J.-E. PLANCHON, professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier. 449
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 462
Essais et Notices. — Les Patriciens de Venise au XVIe siècle. 74

Livraison du 1er Août.

Les Éléphans a la guerre, de leur emploi dans les armées modernes, par M. Henri GAIDOZ. 481
Le Nouveau système financier de la France, examen critique des récens impôts, par M. Michel CHEVALIER, de l'Institut de France. 514
Les Premiers temps du régime féodal. — II. — Le Patronage, la Fidélité, le Droit de sauvement, par M. FUSTEL DE COULANGES. 551
L'Origine des êtres. — II. — La Sélection naturelle et la sélection sexuelle, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. . . . 580
La Sicile dans les dernières années, la situation politique et le *malandrinaggio,* par M. L. LOUIS-LANDE. 611
El Matarife, récit de mœurs des pays basques, par M. le comte JACQUEMONT. 635
Historiens contemporains. — Amédée Thierry, son œuvre historique, par M. A. GEFFROY, de l'Institut de France. 688
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 710

Livraison du 15 Août.

Le Théatre au Japon, drame et comédie, par M. George BOUSQUET, chargé d'une mission près le gouvernement de Yeddo. 721
Voyage scientifique autour du monde de la corvette anglaise *Challenger,* par M. Charles MARTINS. 761
La Justice des paysans, récit de mœurs galiciennes, par M. SACHER-MASOCH. 783
Impressions de Voyage et d'Art. — VII. — Souvenirs du Lyonnais, la colline de Fourvières, le nouveau Lyon, les sculpteurs et les peintres lyonnais, par M. Émile MONTÉGUT. 825
La Forme du gouvernement dans la république des Provinces-Unies, les États-généraux et le stathoudérat, par M. Émile de LAVELEYE. . . . 865
Les Nouvelles matières colorantes dérivées du goudron de houille, les couleurs d'aniline et l'alizarine artificielle, par M. R. RADAU. 892
Le Fifre du 15e léger, par M. Camille FISTIÉ. 917
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 929
Revue dramatique. — le Théatre-Français et l'Opéra, par M. F. de LAGENEVAIS. 940
Essais et Notices. — Les incendies de forêts en Algérie, par M. Ch. ROUSSEL. 949

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 516 723